CCDP

Emploi et Immigration Canada

Employment and Immigration Canada

Guide

(Neuvième edition)

Classification Canadienne Descriptive des Professions

Direction générale des informations sur les professions et les carrières

Occupational Career Information Branch

Canada

CCDO

Guide

(Neuvième édition)

Classification Canadienne Descriptive des Professions

Direction générale des informations sur les professions et les carrières

Occupational and Career Information Branch

Available in English under the title: CCDO Guide (ninth edition)

LM022F/2/89

90-06872/

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1989

En vente au Canada par l'entremise des

Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue MP53-8/1989F
RÉIMPRESSION 1990

REMERCIEMENTS

La présente édition a été préparée par la Direction générale des informations sur les professions et les carrières, Emploi et Immigration Canada, sous la direction de L.G. Dixon, Directeur général.

L'élaboration fut assurée par G.D. Robertson, Chef, Division des opérations et les membres de son personnel: L. Dallaire, L. Marshall, M.-C. McHugh et J. Zenko.

Emploi et Immigration Canada veut également exprimer sa gratitude aux nombreuses entreprises commerciales, associations professionnelles, syndicats ouvriers, autres organismes gouvernementaux et particuliers qui ont participé directement ou indirectement à la publication de l'ouvrage.

AVERTISSEMENT

Nous avons étudié et analysé des milliers d'emplois afin d'identifier les données qui seront inclues dans les publications de la CCDP. Nous n'avons cependant pas recueilli de renseignements sur les heures de travail, les salaires ou traitements et autres conditions de travail.

Comme la définition des emplois donnés varie selon les entreprises, la plupart des définitions de professions expose le travail accompli, en termes généraux. Par conséquent, les informations contenues dans cet ouvrage ne peuvent être considérées comme des normes pour établir des conditions de travail, des échelles de salaires ou d'autres conditions d'emploi, et Emploi et Immigration Canada n'a pas qualité pour trancher ces questions ni intervenir dans les contrats de travail.

La présence ou l'absence des facteurs liés aux Activités physiques (AP) dans le cadre d'une description de profession qui figure dans la CCDP ne peut servir à indiquer si les handicapés physiques sont en mesure ou non de remplir les fonctions de la profession concernée.

AVIS IMPORTANT

Des changements importants furent apportés au format de la Classification canadienne descriptive des professions (CCDP) depuis la parution du Tome I en 1971. Cette publication est maintenant disponible en une collection de livrets qui représente la mise à jour de quatorze (14) des vingt-trois (23) Grands Groupes de la CCDP. Les sept (7) livrets énumérés ci-dessous forment l'ensemble de la CCDP.

1. RÉIMPRESSION — LIVRET JAUNE, 1971

Ce livret n'est qu'une réimpression des descriptions non révisées du Tome I.

GRANDS GROUPES

- 11 — Directeurs, administrateurs et personnel assimilé
- 21 — Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes
- 33 — Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé
- 37 — Travailleurs spécialisés des sports et loisirs
- 41 — Personnel administratif et travailleurs assimilés
- 51 — Travailleurs spécialisés dans la vente
- 81/82 — Travailleurs des industries de transformation
- 83 — Usineurs et travailleurs des secteurs connexes
- 85 — Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation

2. LIVRET VERT 1977

GRAND GROUPE

- 87 — Travailleurs du bâtiment

3. LIVRET BLEU 1978

GRAND GROUPE

- 61 — Travailleurs spécialisés dans les services

4. LIVRET VIOLET 1978

GRANDS GROUPES

- 71 — Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs
- 73 — Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés
- 75 — Travailleurs forestiers et bûcherons
- 77 — Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés

5. LIVRET BRUN 1980

GRANDS GROUPES

- 23 — Travailleurs spécialisés des sciences
- 25 — Membres du clergé et personnel assimilé
- 27 — Enseignants et personnel assimilé
- 31 — Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés

6. LIVRET NOIR 1986

GRANDS GROUPES

- 91 — Personnel d'exploitation des transports
- 93 — Manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.
- 95 — Conducteurs de machines
- 99 — Travailleurs non classés ailleurs

7. GUIDE DE LA CCDP (9e édition) 1989

ROUGE

Cette publication annuelle doit être utilisée avec les autres publications énumérées ci-dessus car elle comprend le seul index complet des 30,000 titres de professions de la CCDP. Aussi, ce guide contient les nouvelles descriptions de la CCDP.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	3
La classification	3
Description d'une profession de la CCDP	4
Classification particulière	6
Catégories de titres de professions	7
Catégories professionnelles particulières	8
Méthodes de consultation de la CCDP	11
Titres et codes des grands groupes	13
Titres et codes des grands groupes, sous-groupes et groupes de base	14
NOUVELLES DESCRIPTIONS DE PROFESSIONS DE LA CCDP	35
INDEX	155
Introduction	155
Index des titres d'emplois et de professions de la CCDP	157
Index alphabétique des références industrielles	335
Définitions des références industrielles	339
APPENDICES	345
Appendice A, Formation générale (FG)	345
Appendice B, Préparation professionnelle spécifique (PPS)	346
Appendice C, Conditions d'ambiance (CA)	347
Appendice D, Activités physiques (AP)	348
Appendice E, Fonctions du travailleur (DPC)	350
Appendice F, Aptitudes, facteurs d'intérêts, indices de tempérament et définitions	353

INTRODUCTION

LA CLASSIFICATION

La CCDP est une classification systématique et détaillée de descriptions de professions, c'est-à-dire des différents emplois occupés par les travailleurs canadiens. Ces descriptions sont un résumé des activités de base d'un certain nombre d'emplois similaires qui peuvent se trouver dans différentes entreprises ou secteurs d'activité. Les fonctions de base, c'est-à-dire "le genre de travail effectué" constituent le critère principal selon lequel les professions sont groupées.

La classification comporte quatre niveaux de description de plus en plus détaillée:

1. Le grand groupe
2. Le sous-groupe
3. Le groupe de base
4. La profession elle-même

Il y a 23 grands groupes qui représentent de très larges domaines d'activité. Chaque grand groupe a un numéro de code à deux chiffres, un titre et une définition résumant les activités professionnelles du groupe.

Les grands groupes sont subdivisés en 81 sous-groupes, présentant chacun des caractéristiques particulières. Chaque sous-groupe a un numéro de code à trois chiffres, un titre et une définition résumée, qui peut s'accompagner des notes explicatives nécessaires pour comprendre les facteurs inhabituels.

Le troisième niveau de classification comprend 499 groupes de base, regroupant les professions d'un domaine d'activité plus limité. Les groupes de base ont un numéro de code à quatre chiffres, un titre et une définition. Les définitions des groupes de base sont faites sur le même schéma que celles des grands groupes et des sous-groupes, mais elles donnent une description plus détaillée de l'activité professionnelle.

Enfin, les groupes de base sont divisés en professions particulières, (quelque 7,700 dans l'édition 1988), la profession étant la plus petite catégorie spécifiquement définie dans le système de classification de la CCDP. Chaque profession est identifiée par un numéro de code à sept chiffres et un titre, par exemple **8784-114 PLÂTRIER**. Les trois derniers chiffres (**-114**), appelés code spécifique, constituent le numéro de code unique de chacune des professions de la classification. Ils déterminent également le classement d'une profession à l'intérieur d'un groupe de base, les professions étant normalement classées par ordre décroissant de complexité, c'est-à-dire selon le temps de formation nécessaire. Le code spécifique commence à (**-110**); un intervalle de quelques chiffres est ménagé pour permettre d'ajouter de nouvelles professions.

La classification en grands groupes, sous-groupes ou groupes de base se fonde généralement sur la similarité du travail effectué, mais d'autres critères sont également utilisés pour préciser davantage la nature de ce travail.

Les professions sont souvent classées d'après la similarité des services rendus ou des articles fabriqués ou réparés. Elles peuvent être regroupées par discipline, comme les chimistes; ou parce que le travail effectué est complémentaire, comme c'est le cas des médecins et des infirmiers; ou encore, parce que les fonctions sont étroitement liées. D'autres professions sont surtout différenciées par la complexité du travail, ou par le degré de responsabilité qu'il suppose: c'est le cas des directeurs, des contremaîtres, des surveillants, etc. Les techniques appliquées, les matériaux utilisés ou produits, le matériel employé sont d'autres exemples de critères de classification.

DESCRIPTION D'UNE PROFESSION DE LA CCDP

Le terme "profession" désigne un certain nombre d'emplois qui comportent un même travail de base, même si certaines des fonctions peuvent quelque peu varier et les emplois en question se retrouver dans des entreprises ou des secteurs d'activité différents. Plus précisément, les descriptions de professions de la CCDP comprennent un certain nombre d'éléments qui, dans leur ensemble, définissent la nature spécifique de la profession. On trouvera à la page suivante la description d'une profession tirée de la CCDP, et dont chaque élément a été numéroté et défini.

DESCRIPTION D'UNE PROFESSION DE LA CCDP

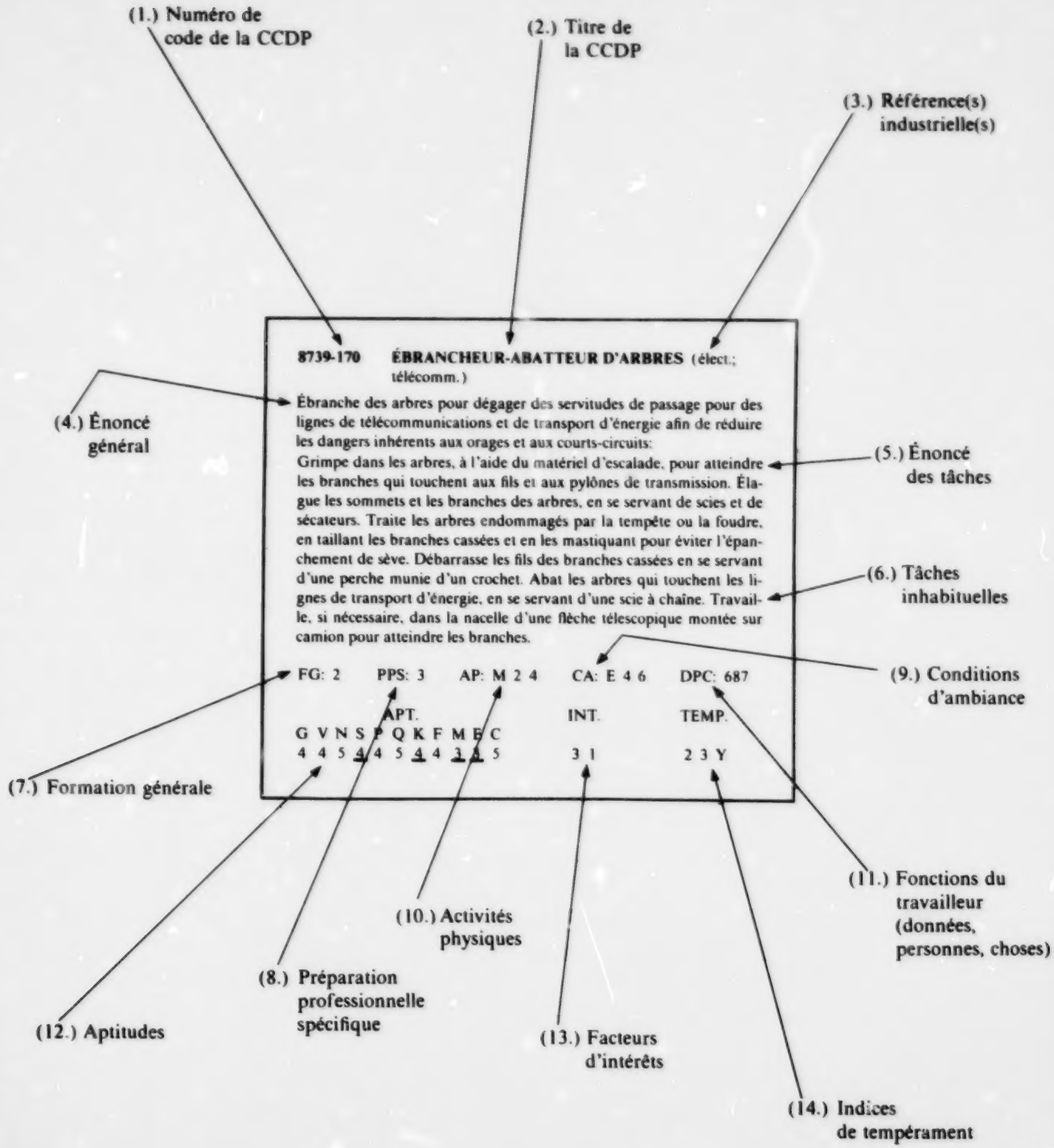

Note: Explication de chaque élément de cette description de profession suit.

(1) **Numéro de code de la CCDP** Le numéro de code complet à sept chiffres (**8739-170**) indique la position exacte de la profession dans la classification.

(2) **Titre de la profession** C'est le titre le plus généralement utilisé pour désigner la profession au Canada, ou celui qui décrit le mieux la profession. Le titre de la profession peut occasionnellement être inversé, par exemple **Abatteur-ébrancheur d'arbres**. Pour retrouver facilement la description d'une profession correspondant à un titre donné, on peut consulter l'index général joint au présent GUIDE, ou l'index figurant dans le volume réservé à chaque grand groupe.

(3) **Référence(s) industrielle(s)** La référence industrielle d'une profession figure sous forme abrégée et entre parenthèses, immédiatement après le titre de la profession. Elle sert à différencier des professions ayant le même titre, mais des activités différentes. Les références industrielles offrent de surcroît une information supplémentaire, car elles indiquent le secteur d'activité auquel appartient la profession. Si une profession a deux ou trois références industrielles, celles-ci seront classées par ordre alphabétique à la suite du titre de la profession. Si une profession a plus de trois références industrielles, on utilisera une référence industrielle générale: toutes industries (toutes ind.).

(4) **L'énoncé général** est une description succincte de la nature et de l'objet de la profession. Il expose les principales tâches du travailleur et montre de manière générale en quoi la profession diffère des autres.

(5) **L'énoncé des tâches** est évidemment une description générale de la nature et de la portée du travail effectué. Elle ne coïncidera pas toujours exactement avec toutes les tâches à accomplir, mais indique explicitement ou implicitement les fonctions du travailleur, et comment et pourquoi il les accomplit.

(6) **Les tâches inhabituelles** sont normalement décrites à la fin de l'énoncé des tâches et sont accompagnées de la formule "au besoin".

(7) **La formation générale (FG)** englobe tous les aspects de l'enseignement théorique et pratique qui aident le travailleur à développer son raisonnement et son entendement, et favorisent l'acquisition "d'instruments" comme les mathématiques et le langage. Le niveau de FG requis pour une profession particulière peut être exprimé numériquement selon la durée *approximative* des études requises, conformément au tableau suivant:

Niveaux FG	Durée approximative des études
6	17 ans et plus
5	13 à 16 ans
4	11 à 12 ans
3	9 à 10 ans
2	6 à 8 ans
1	moins de 6 ans

Une explication détaillée de la formation générale (FG) figure à l'appendice A du GUIDE de la CCDP.

Pour comprendre le niveau FG, il faut se rappeler que la formation non officielle comme l'expérience pratique, les études personnelles, les voyages, et les activités sans objectif professionnel comme les passe-temps et les loisirs doivent également être pris en considération, pour que ce niveau soit valable sur le plan des professions. Les niveaux FG donnés dans la CCDP ne sont pas absolus: ils ne sont qu'une indication approximative du niveau d'études nécessaire pour exercer un emploi de façon satisfaisante.

(8) **La préparation professionnelle spécifique (PPS)** se mesure au temps nécessaire pour acquérir les connaissances théoriques et pratiques indispensables à l'exécution des tâches d'un emploi. La PPS et la FG sont des facteurs distincts, bien qu'apparentés et complémentaires: il faut tenir compte des deux pour déterminer la formation nécessaire à une profession donnée. La PPS ne tient pas compte de la période d'adaptation au cours de laquelle un travailleur doit s'habituer à un nouvel emploi pour lequel il est déjà pleinement qualifié. Elle comprend par contre toute préparation particulière qui peut avoir une importance pour une profession donnée, qu'elle ait été acquise à l'université, dans une école professionnelle, en apprentissage, en formation sur le tas ou au cours d'emplois précédents.

L'appendice B du GUIDE de la CCDP explique les différents niveaux de PPS. Les différentes formes de la préparation professionnelle spécifique y sont également décrites.

(9) **Conditions d'ambiance** Le code des conditions d'ambiance (CA) décrit les conditions matérielles d'un emploi. Chaque profession étant caractérisée par un ensemble de conditions qui lui sont propres, il est essentiel de connaître les caractéristiques AP et CA pour pouvoir trouver un emploi qui convienne à la condition physique d'un travailleur. Une explication complète du code CA figure à l'appendice C du GUIDE de la CCDP.

(10) **Activités physiques** Le code des activités physiques (AP) indique les qualités physiques particulières dont le travailleur doit faire preuve pour excercer une profession. Une explication détaillée des codes AP figure à l'appendice D du GUIDE de la CCDP.

Il est à noter que la présence ou l'absence des facteurs liés aux Activités physiques (AP) dans le cadre d'une définition de profession qui figure dans la CCDP ne peut servir à indiquer si les handicapés physiques sont en mesure ou non de remplir les fonctions de la profession concernée.

(11) **Fonctions du travailleur** Ce code fournit une terminologie normalisée pour résumer ce que fait un travailleur à son poste. On part de l'hypothèse que le travailleur est toujours en relation avec des données, des personnes et des choses (DPC) à différents niveaux. Ces modes de relations sont exprimés par le verbe décrivant la fonction de base d'un poste et sont divisés en trois grandes catégories par ordre décroissant de complexité. Une explication complète des verbes utilisés pour exprimer les relations DPC figure à l'appendice E du GUIDE de la CCDP.

(12) **Facteurs d'aptitudes** Dans la CCDP, les aptitudes sont considérées comme étant la capacité ou la faculté spécifique d'un individu d'acquérir les connaissances nécessaires pour bien remplir ses fonctions. Il y a onze facteurs d'aptitudes, chacun ayant une cote numérique correspondant au niveau atteint par un certain pourcentage de la population active.

1. Les 10 p. 100 supérieurs
2. Le tiers supérieur, à l'exclusion des premiers 10 p. 100
3. Le tiers médian
4. Le tiers inférieur, à l'exclusion des derniers 10 p. 100

5. Les 10 p. 100 inférieurs

Si les niveaux sont soulignés, comme dans l'exemple suivant 44544544335, c'est qu'ils sont considérés comme importants pour la réussite professionnelle.

Une définition des onze facteurs d'aptitudes figure à l'appendice F du présent GUIDE.

(13) **Facteurs d'intérêts** Les facteurs d'intérêts sont une des conditions importantes d'un emploi, car de nombreuses études ont indiqué qu'il y avait une corrélation évidente entre la satisfaction professionnelle, le rendement et l'intérêt manifesté pour un emploi. Pour les besoins de la CCDP, l'intérêt peut se définir comme la tendance d'une personne à se laisser absorber par un travail à cause de l'attrait ou de l'intérêt qu'elle porte à certains genres d'activités professionnelles. Il y a cinq paires de facteurs d'intérêts groupés de façon à ce que le choix de l'un des facteurs d'une paire entraîne le rejet de l'autre.

Une définition des facteurs d'intérêts figure à l'appendice F.

(14) **Indices de tempérament** Les indices de tempérament complètent les cotes des facteurs d'intérêts et doivent être utilisés de pair avec ces derniers. Dans la CCDP, le tempérament est défini comme les traits de caractère quasi constants qui déterminent les préférences, inclinations ou dispositions d'une personne. Les indices de tempérament sont évalués en fonction de douze situations de travail. Pris séparément ou combinés de diverses façons, ils donnent un profil du tempérament qui indique les qualités et les ajustements exigés d'un travailleur pour exercer une profession donnée.

Une définition des douze indices de tempérament figure à l'appendice F.

CLASSIFICATION PARTICULIÈRE

Pour différentes raisons, il n'est pas toujours possible d'établir un groupe homogène pour toutes les professions. Des groupes résiduels ont donc été constitués pour regrouper les professions qui ne peuvent être englobées dans d'autres groupes de la classification. Les groupes résiduels sont les suivants:

1. Grand groupe résiduel 99
2. Sous-groupes résiduels
3. Groupes de base résiduels
4. Groupes résiduels à sept chiffres
5. Groupes de base spéciaux
6. Groupes spéciaux n.c.a.

1. **Grand groupe résiduel 99** Ce grand groupe 99 – PROFESSIONS NON CLASSÉES AILLEURS présente la double caractéristique d'être le seul grand groupe résiduel et le dernier grand groupe de la CCDP. Il est utilisé pour les professions qui ne peuvent être classées de manière satisfaisante dans aucun autre grand groupe de la classification. Il est également utilisé pour classer les professions comportant des tâches qui peuvent être classées dans plus d'un grand groupe.

2. **Sous-groupes résiduels** Ces sous-groupes résiduels, environ une douzaine dans l'ensemble de la CCDP, permettent la classification de deux genres de professions:

   (a) Celles qui, même si elles appartiennent au même grand groupe, ne peuvent être classées dans l'un des autres sous-groupes;

   (b) Celles dont les tâches se rattachent à plus d'un sous-groupe.

   À quelques exceptions près, un sous-groupe résiduel a un numéro de code à trois chiffres, composé du numéro de code du grand groupe auquel on ajoute le chiffre "9". Le titre du groupe est identique au titre du grand groupe, mais il est précédé du mot "Autres", par exemple: sous-groupe résiduel 239 – AUTRES TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DES SCIENCES SOCIALES ET SECTEURS CONNEXES.

3. **Groupes de base résiduels** Ces groupes, prolongement logique des sous-groupes résiduels, permettent de la même manière de classer les professions qui, bien qu'appartenant aux mêmes sous-groupes, ne peuvent être classées dans l'un ou l'autre des groupes de base, ou les professions dont les tâches relèvent de plus d'un de ces groupes de base. Un groupe de base résiduel a un numéro de code à quatre chiffres se terminant par "9". Son titre est le même que celui du sous-groupe auquel on ajoute "n.c.a." soit "non classés ailleurs". Voici un exemple de groupe de base résiduel 2399 – Autres travailleurs spécialisés des sciences sociales et domaines connexes, n.c.a.

4. **Groupes résiduels à sept chiffres** L'usage d'un titre de groupe résiduel à sept chiffres et sa définition offrent un moyen de classer temporairement les professions nouvelles avant leur insertion officielle dans la classification. Le numéro de code, pour une définition de groupe résiduel à sept chiffres, se termine toujours par "99", et son titre commence généralement par le mot "AUTRES" suivi du titre du groupe de base, par exemple: **8793-199 AUTRES MONTEURS DE CHARPENTE MÉTALLIQUE**. Puisqu'il concerne plus d'une profession, un titre de groupe résiduel à sept chiffres ne comporte aucune référence industrielle et n'est accompagné d'aucune caractéristique professionnelle (FG, PPS, AP, CA, DPC). Lorsque ce genre de titre et de définition sont employés, ils doivent toujours être les derniers de leur groupe de base.

5. **Groupes de base spéciaux** Trois groupes de professions ont été traités de manière particulière au niveau du regroupement de base, bien qu'il ne s'agisse pas, à proprement parler, de groupes "résiduels". Toutefois, tout comme un groupe résiduel, chacun de ces trois groupes porte un numéro de code unique, ce qui permet de les trouver facilement.

   (a) Les groupes de base des **Surveillants et contremaîtres** ont un numéro de code de quatre chiffres se terminant par "0", comme le groupe de base 8260 – CONTREMAÎTRES DES TRAVAILLEURS DU TEXTILE.

   (b) Les groupes de base des **Contrôleurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs** ont un numéro de code à quatre chiffres se terminant par "6", comme le groupe de base 7516 – CONTRÔLEURS, TRIEURS ET MESUREURS DE BILLES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS.

   (c) Les groupes de base des **Manoeuvres et travailleurs assimilés** peuvent être facilement recensés grâce à un numéro de code à quatre chiffres se terminant par "8", par exemple le groupe de base 8148 – MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA MÉTALLURGIE.

6. **Groupes spéciaux n.c.a.** Certains sous-groupes et groupes de base ont un titre comportant l'abréviation n.c.a., mais

n'ont pas de numéro de code se terminant par "9", par exemple le groupe de base 8395 – GABARIEURS ET MODELEURS, N.C.A. Cette désignation a été ajoutée au titre parce que le groupe de base 8395 n'est pas le seul groupe de travailleurs qui font des patrons et des moules.

Il existe un autre genre de groupes employés dans la CCDP. Il s'agit des familles qui ne sont ni des grands groupes, ni des sous-groupes, ni des groupes de base, ni un groupe résiduel. Dans certains cas, il est utile de réunir les professions qui pouvaient être groupées ensemble, par familles, à l'intérieur des groupes de base. Les familles ont des titres descriptifs qui indiquent les numéros de code des professions qu'elles regroupent, mais les familles en tant que telles n'ont pas de numéro de code et ne comportent pas de définitions. On trouvera un exemple de familles dans le groupe de base 8215 – TRAVAILLEURS DES ABATTOIRS, CONSERVERIES ET USINES DE CONDITIONNEMENT DE LA VIANDE. Ce groupe de base comprend trois familles de professions connexes classées par ordre décroissant de complexité, selon la période de formation nécessaire:

1. Travailleurs des abattoirs

8215-110 à 8215-178

2. Travailleurs à la préparation, au conditionnement et à l'emballage de la viande

8215-198 à 8215-310

3. Travailleurs à la préparation des dérivés comestibles et non comestibles

8215-330 à 8215-362

Fait à remarquer, on a ménagé un intervalle de vingt chiffres entre les numéros de code de la CCDP des familles afin de permettre des ajouts: **8215-178 à 8215-198**; **8215-310 à 8215-330**.

CATÉGORIES DE TITRES DE PROFESSIONS

Un titre de profession exprime en un mot ou une locution comment une personne gagne sa vie, l'activité qu'elle exerce, son principal travail, sa principale vocation, profession ou situation. La concision et la clarté sont, de toute évidence, les principaux facteurs d'utilité d'un titre de profession. C'est pour répondre à cet esprit de concision et de pertinence qu'on utilise dans la CCDP un certain nombre de catégories de titres de professions:

1. Titre de la CCDP
2. Titres supplémentaires
3. Titre de groupe résiduel à sept chiffres
4. Titre principal
5. Titre générique
6. Titre général

1. **Titre de la CCDP** Le titre de profession qui accompagne chaque description s'appelle titre de la CCDP et c'est en général le nom usuel du métier ou celui qui définit le mieux le travail effectué. Il caractérise le genre de travail décrit dans la définition des professions; les titres, imprimés en caractères gras et en lettres majuscules, sont précédés du numéro de code de la CCDP et suivis des références industrielles appropriées.

8715-150 GARDE DE VOIE FERRÉE (chemin de fer)

Le titre de la CCDP figure à l'index alphabétique de chaque volume consacré aux grands groupes ainsi qu'à l'index de la CCDP contenu dans le présent GUIDE.

2. **Titres supplémentaires** Il s'agit d'autres titres sous lesquels une profession peut être connue et qui permettent de définir et de recenser telle ou telle profession. Cette nomenclature est utile pour les professions dont le nom varie d'une région à l'autre ou qui se retrouvent dans un certain nombre de secteurs d'activité. On peut également donner à une profession un titre supplémentaire pour définir une situation de travail plus spécifique que celle exprimée par le titre de la CCDP. Ainsi, d'après les tables alphabétiques, on voit que **monteurs d'avertisseurs de sécurité** et **monteur-réparateur d'avertisseurs d'incendie** sont des titres supplémentaires du titre de la CCDP: **8735-142 MONTEUR-RÉPARATEUR D'AVERTISSEURS** (télécomm.). Il est à noter que les titres supplémentaires sont inscrits en minuscules, en caractères gras et ont un numéro de code à sept chiffres ainsi qu'une référence industrielle.

8715-150 garde de voie ferrée (transp ferr.)

3. **Le titre de groupe résiduel à sept chiffres** n'est pas un véritable titre de profession et il n'est pas accompagné d'aucune caractéristique professionnelle. Il possède en revanche son numéro de code propre et se distingue du titre de la CCDP en ce qu'il est précédé de la mention "AUTRES" et ne comporte pas de référence industrielle. Les caractères employés sont les mêmes que pour le titre de la CCDP: **8793-199 AUTRES MONTEURS DE CHARPENTE MÉTALLIQUE**.

4. **Titre principal** Chaque titre principal est accompagné d'une définition de tâches communes à un nombre relativement grand de professions. La référence à un titre principal dans la description d'une profession ou dans la définition d'un groupe de base évite la répétition et devient ainsi une source unique d'informations pour des professions particulières ayant des fonctions ou des tâches communes. Étant donné que le titre principal ne correspond pas à une seule profession, mais décrit des fonctions communes à plusieurs métiers ou professions, on a remplacé le numéro de code professionnel à sept chiffres par un numéro de code à cinq chiffres: par exemple, **01-250 SURVEILLANT/CONTREMAÎTRE** (toutes ind.). Les premiers chiffres (**01-**) représentent le titre principal et les derniers chiffres (**-250**) permettent de situer le titre au sein de la classification des titres principaux. Les titres principaux, avec leurs définitions, leurs références industrielles et leurs numéros de code figurent dans chacun des tomes de grands groupes.

5. **Titre générique** Chaque titre générique comporte une définition de facteurs tels que les activités ou les conditions de travail communes aux professions ayant le même titre générique, par exemple "assistant" ou "aide". La référence à un titre générique dans une définition professionnelle permet aux lecteurs de saisir la relation existant entre la profession qui fait l'objet de la définition et d'autres professions qui partagent le même titre générique. Toute définition de profession qui renvoit à un titre générique est complète en elle-même, mais la définition générique donne des éclaircissements supplémentaires utiles.

Si l'on se reporte à la définition de profession **8799-262 AIDE POSEUR DE TAPIS** (const.), on constate que la dernière phrase renvoit à, **02-044 AIDE** (toutes ind.).

Comme les titres principaux, les titres génériques comportent des références industrielles et ont leur propre numéro de code à cinq chiffres commençant par (**02-**). Là encore, les derniers chiffres (**-044**) servent à situer tel ou tel titre dans le classement alphabétique des titres génériques. Les titres génériques avec leurs définitions, leurs références industrielles et leurs numéros de code figure dans chacun des tomes de grands groupes.

Si une définition de groupe de base se rapporte à un titre générique, cela n'apparaîtra pas dans la définition de la profession elle-même. Il est donc essentiel de commencer par lire la définition du groupe de base avant de passer à la définition des professions.

6. **Un titre général** peut être donné à une profession où le travailleur exécute des tâches communes à un certain nombre de spécialités professionnelles. Le mot GÉNÉRAL apparaît dans le titre de toutes les définitions générales, mais l'emploi de ce terme n'est pas limité à ce cas, par exemple: **3111-166 MÉDECIN DE MÉDECINE GÉNÉRALE** (santé) n'est pas un titre général. Les titres généraux comportent une référence industrielle et un numéro de code et ont les mêmes indices numériques de caractéristiques professionnelles que les titres de la CCDP. Lorsqu'un titre général est employé en même temps qu'une série de définitions de titres de la CCDP, les définitions de chacun de ces titres comprennent, immédiatement après l'énoncé général, une référence aux tâches décrites dans la définition du titre général, par exemple: voir **2143-122 INGÉNIEUR CIVIL, CONSTRUCTION D'AÉROPORTS** (serv. prof. et tech., n.c.a.) dans le tome I de la CCDP.

CATÉGORIES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Il a semblé préférable, pour un certain nombre de raisons, de classer de façon particulière certains groupes de professions:

1. Directeurs
2. Surveillants et contremaîtres
3. Techniciens-spécialistes et techniciens
4. Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs, inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements
5. Manoeuvres
6. Autres catégories professionnelles particulières

1. **Directeurs** Nous avons accordé une attention toute particulière aux professions directoriales à cause du caractère ambigu du titre "directeur", terme qui peut être employé pour désigner des professions de nature si différente qu'il ne répond plus à l'esprit de la CCDP. Ainsi les fonctions du "directeur gérant" de l'épicerie du coin et du "directeur général" d'une chaîne de magasins répartis dans tout le Canada ont peu de points communs. De plus, l'utilisation de titres comme "directeur général" et "surintendant" contribue à rendre la distinction entre les professions directoriales plus difficile encore. C'est pourquoi nous avons décidé de distinguer quatre grandes catégories:

   (a) Directeurs généraux

   (b) Directeurs des services publics et privés et directeurs assimilés

   (c) Surveillants et contremaîtres

   (d) Directeurs de commerce de gros, de détail et des établissements spécialisés dans les services.

   (a) Les **Directeurs généraux** représentent la catégorie des cadres supérieurs; il leur appartient de planifier, d'organiser, de diriger et de contrôler les activités d'un organisme ainsi que de déterminer l'effectif du personnel. Puisqu'ils établissent les lignes de conduite et coordonnent les activités des différents services, ils sont, par nature, les directeurs des directeurs.

   (b) **Directeurs des services publics et privés et directeurs assimilés** Le directeur d'un service, d'un bureau régional ou d'un projet représente la catégorie des cadres intermédiaires. Il reçoit ses ordres du directeur général et lui rend compte de son travail; il effectue généralement son travail d'administration par l'intermédiaire de sous-directeurs ou de surveillants. Toutefois, les directeurs des services exercent généralement des activités se rattachant à plusieurs grands groupes ou sous-groupes. En conséquence, on a créé un grand groupe spécial dans lequel sont classés ces directeurs. À l'intérieur de ce grand groupe (grand groupe 11), on a classé séparément les directeurs de "l'administration publique" et les autres. On a également dû prévoir la classification des travailleurs dont les activités se rattachent directement à la direction. Ainsi, ce grand groupe comprend trois sous-groupes:

   111 FONCTIONNAIRES ET ADMINISTRATEURS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

   113/114 AUTRES DIRECTEURS ET ADMINISTRATEURS

   117 CADRES ADMINISTRATIFS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

   (c) **Surveillants et contremaîtres** Dans les organismes d'une certaine importance les activités des travailleurs ne dépendent directement ni du directeur général ni des directeurs des différents services. Elles relèvent habituellement des surveillants et des contremaîtres qui représentent le premier échelon hiérarchique. Les travailleurs désignés sous le nom de surveillants et de contremaîtres, ainsi que les directeurs gérants, sont habituellement classés dans des groupes de base spéciaux à l'intérieur des mêmes sous-groupes que les travailleurs qu'ils dirigent. Ces groupes de base spéciaux comportent un numéro de code à quatre chiffres se terminant par "0".

   (d) **Les directeurs de commerce de gros, de détail et d'établissements spécialisés dans les services** non subdivisés en rayons ou services distincts, effectuent habituellement des tâches semblables à celles des surveillants; leurs responsabilités sont cependant beaucoup plus étendues dans les domaines de l'organisation et des finances. Ces travailleurs portent le titre de DIRECTEURS GÉRANTS et sont classés avec les surveillants (groupes de base appropriés) des grands groupes 51 – TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA VENTE et 61 – TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LES SERVICES. Le titre de "directeur gérant" s'applique à des travailleurs dont les fonctions ne correspondent pas exactement à celles définies sous le titre principal, **01-170 DIRECTEUR** (serv. prof. et tech., n.c.a.) mais dont les attributions et

responsabilités sont celles d'un surveillant et, dans une certaine mesure seulement, celles d'un directeur.

Dans la classification des directeurs de commerce de gros, de détail et d'établissements spécialisés dans les services, on remarque les trois exceptions suivantes:

(i) Les directeurs de chaînes de commerce de gros, de détail et d'établissements spécialisés dans les services dont les responsabilités s'étendent à toutes les succursales de la chaîne, sont considérés comme des DIRECTEURS GÉNÉRAUX et sont classés dans le groupe de base 1130 – DIRECTEURS GÉNÉRAUX ET AUTRES CADRES SUPÉRIEURS.

(ii) Les directeurs de commerce de gros, de détail et d'établissements spécialisés dans les services à rayons et services multiples, qui font partie d'une chaîne d'établissements sont classés dans le groupe de base 1137 – DIRECTEURS DES VENTES ET DE LA PUBLICITÉ et 1142 – DIRECTEURS ET CHEFS DU PERSONNEL SPÉCIALISÉS DANS LES SERVICES. Ces directeurs mettent en application les lignes de conduite établies par la direction centrale.

(iii) Les directeurs de commerce de gros, de détail et d'établissements spécialisés dans les services à rayons et services multiples, qui ne font pas partie d'une chaîne d'établissements sont classés parmi les DIRECTEURS du groupe de base 1130 – DIRECTEURS GÉNÉRAUX ET AUTRES CADRES SUPÉRIEURS. C'est à eux qu'il appartient de définir leurs propres lignes de conduite et d'en assurer l'application.

Pour faciliter la distinction entre les directeurs et leur classification, il est souvent fait mention dans les définitions des groupes de base des titres principaux et définitions suivants:

01-090 DIRECTEUR GÉNÉRAL (serv. prof. et tech., n.c.a.)

01-170 DIRECTEUR (serv. prof. et tech., n.c.a.)

01-180 DIRECTEUR GÉRANT (toutes ind.)

01-250 SURVEILLANT/CONTREMAÎTRE (toutes ind.)

*Dans le dernier paragraphe de cette définition, on utilise le titre générique, **02-450 PROPRIÉTAIRE GÉRANT** (toutes ind.). Ce titre représente davantage un statut économique qu'un ensemble de fonctions, de sorte que les propriétaires gérants sont considérés comme des directeurs gérants, des directeurs ou des directeurs généraux, selon leurs fonctions, et sont classés dans leurs groupes de base respectifs.

De même, les commerçants et les personnes exerçant une profession libérale qui, en plus de leurs fonctions habituelles, ont des activités directoriales, sont classés selon leurs fonctions principales; par exemple, des coiffeurs dirigeant leur propre boutique, sont classés comme coiffeurs.

2. **Surveillants et contremaîtres** Dans la CCDP, les surveillants et les contremaîtres se distinguent nettement, par le travail qu'ils effectuent, des ouvriers qu'ils dirigent. Le titre CONTREMAÎTRE est utilisé lorsque les travailleurs dont les activités sont surveillées et coordonnées exercent des professions concernant le traitement des matières premières, la fabrication, la construction et le secteur primaire. Le titre de SURVEILLANT s'applique aux activités de surveillance dans tous les autres groupes de professions.

Relativement au groupe de base 8780 – CONTREMAÎTRES D'AUTRES TRAVAILLEURS DU BÂTIMENT, plusieurs aspects importants de la classification des surveillants et contremaîtres peuvent être observés, notamment:

(a) Dans cette définition du groupe de base, comme dans la plupart des autres concernant les surveillants et les contremaîtres, il est souvent fait mention de la définition et du titre principal, **01-250 SURVEILLANT/CONTREMAÎTRE** (toutes ind.). Il décrit des tâches précises qui supposent une surveillance et des responsabilités administratives propres aux professions appartenant à ce groupe.

(b) Dans la plupart des cas, un groupe de base spécial sera attribué aux surveillants et aux contremaîtres, et le numéro de code se terminera par "0".

(c) On attribue à chaque surveillant et contremaître le code habituel à sept chiffres de la CCDP et la référence industrielle correspondante. Toutefois, étant donné que la plupart des titres et descriptions des surveillants et contremaîtres se rapportent à diverses professions d'un groupe de base déterminé, on ne leur attribue pas de caractéristiques professionnelles ni d'indices de profils d'aptitudes. Ayant certaines responsabilités administratives et n'effectuant généralement pas le même travail que les ouvriers qu'ils dirigent, les surveillants et contremaîtres ont un code DPC de 138 (code correspondant au travail à: coordonner, surveiller, pas de relations significatives).

(d) Les personnes exerçant une profession libérale qui, en plus de leurs fonctions habituelles, doivent assurer une certaine surveillance, sont classées en fonction de leur activité principale.

3. **Techniciens-spécialistes et techniciens** Le formidable progrès technologique enregistré ces dernières années a créé et augmenté à la fois le besoin non seulement de scientifiques et d'ingénieurs, mais aussi d'employés auxiliaires qualifiés. Les titres de "technicien-spécialiste" et de "technicien" ont ainsi été attribués à un grand nombre d'auxiliaires du monde des sciences et de la technique, sans que ces appellations soient toutefois normalisées et bien définies. En général, les techniciens-spécialistes et les techniciens s'acquittent respectivement de tâches se rattachant principalement aux domaines suivants:

Techniciens-spécialistes	Techniciens
Recherche	Installation
Développement	Fonctionnement et entretien
Conception	Contrôle de la qualité
Vérification et analyses	Organisation de la production
	Vérification et analyses

En fait, les travailleurs scientifiques, les ingénieurs ou les directeurs ont les qualifications requises pour être responsables au niveau le plus élevé de chacun des domaines mentionnés ci-dessus, alors que les techniciens-spécialistes et les techniciens jouent le rôle d'auxiliaires, le travail du technicien-spécialiste étant plus complexe que celui du technicien.

En général, les techniciens-spécialistes suivent d'abord les cours d'établissements ou de collèges d'ensei-

gnement supérieur, et complètent leur spécialisation en cours d'emploi afin d'acquérir le degré de compétence requis dans leur domaine. Les techniciens reçoivent également leur formation de base dans des établissements ou collèges supérieurs, mais un certain nombre d'entre eux acquièrent leurs connaissances en cour d'emploi, immédiatement après l'école secondaire. Cela modifiera évidemment leur indice FG/PPS, mais un indice FG/PPS de 5/7 est caractéristique d'un technicien-spécialiste, alors que 4/6 représente celui d'un technicien. Pour ce qui est des Données, le travail du technicien-spécialiste et du technicien consiste à synthétiser (0), coordonner (1), analyser (2) et rassembler des données (3) alors que pour ce qui est des Choses, il consiste à ajuster (0), travailler avec précision (1), conduire-contrôler (2). Ils peuvent éventuellement avoir des relations avec les Personnes lorsqu'ils remplissent des fonctions de surveillance. Naturellement, des cas d'espèce se produiront souvent quant aux caractéristiques et aux profils d'aptitudes professionnelles.

Les titres génériques et les définitions y figurent, et donnent une description générale du genre de travail exécuté, et indiquent la façon dont sont classés les techniciens-spécialistes et les techniciens. On donne en outre six titres principaux et définitions pour aider à décrire des groupes plus précis de techniciens-spécialistes et de techniciens.

La classification prévoit sept groupes de base particuliers pour un grand nombre de techniciens-spécialistes et de techniciens. Ceux qu'il est impossible de classer dans l'un des groupes de base mentionnés ci-dessous sont assimilés aux groupes de base convenant le mieux au travail qu'ils accomplissent. Par exemple, les techniciens-spécialistes qui s'occupent principalement de surveillance, d'instruction ou de ventes sont respectivement classés sous les titres de surveillants, instructeurs ou vendeurs.

4. **Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs** Les travailleurs qui s'occupent principalement du contrôle de la qualité dans des secteurs industriels, tels que la transformation des matières premières, la fabrication, le montage et la réparation d'articles sont généralement appelés "CONTRÔLEURS", "VÉRIFICATEURS", "ESSAYEURS", "TRIEURS" ou "ÉCHANTILLONNEURS". Les travailleurs de ce genre sont classés dans des groupes de base spéciaux à l'intérieur des sous-groupes correspondants, et les descriptions de ces groupes de base renvoient aux titres génériques correspondants, notamment:

02-150 TRIEUR (toutes ind.)

02-171 CONTRÔLEUR (toutes ind.)

02-172 VÉRIFICATEUR (toutes ind.)

02-330 ÉCHANTILLONNEUR (toutes ind.)

02-431 ESSAYEUR (toutes ind.)

Il est possible de reconnaître la plupart des groupes de base pour les contrôleurs, les vérificateurs, les essayeurs, les trieurs et les échantillonneurs, grâce à leur code à quatre chiffres se terminant par "6". Toutefois, il y a certaines exceptions: les groupes de base 1136, 3156, 6116 et 8786 ont été utilisés pour désigner des groupes autres que ceux qui ont trait aux contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs ou échantillonneurs. Lorsqu'un sous-groupe ne dispose d'aucun groupe de base spécial pour les contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs, ces derniers sont classés dans le groupe de base résiduel de leur sous-groupe, par exemple **6169-166 EXAMINATEUR DE LINGE** (blanch., nett. et press.).

Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements La classification des inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements comporte les deux groupes spéciaux suivants:

Les inspecteurs et agents qui veillent à l'application des règlements gouvernementaux et conseillent les chefs d'entreprises en matière de santé, de sécurité ou dans d'autres domaines du ressort de l'administration publique sont classés dans le groupe de base 1116 – INSPECTEURS ET FONCTIONNAIRES CHARGÉS DE L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS GOUVERNEMENTAUX.

Les inspecteurs et agents qui veillent à l'application des normes et des règlements des entreprises privées et donnent des conseils dans des domaines tels que la qualité du service et le respect des règles et pratiques de la société dans ses succursales sont classés dans le groupe de base 1176 – INSPECTEURS ET AGENTS CHARGÉS DE L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS DES ENTREPRISES PRIVÉES.

5. **Manoeuvres** Le terme MANOEUVRE est utilisé pour désigner certaines professions où le simple bon sens suffit à l'accomplissement de petites tâches ne nécessitant que peu ou pas de formation particulière.

La définition relative au titre générique, **02-190 MANOEUVRE** (toutes ind.) décrit des tâches communes à tous les manoeuvres. Selon cette définition, on peut conclure avec exactitude que les codes du temps de formation pour les professions de ce genre sont 1(FG), 1 ou 2(PPS), bien que pour certaines de ces professions le code FG soit 2. La plupart de ces professions consistent en travaux élémentaires et manuels; les tâches accomplies par les travailleurs et leurs codes correspondants sont donc les suivants:

DONNÉES	PERSONNES	CHOSES
Copier (5)	Parler-signaler (6)	Alimenter-retirer (6)
Comparer (6)	Servir (7)	Manutentionner (7)
Pas de relations significatives (8)	Pas de relations significatives (8)	Manutentionner (7)

Les manoeuvres sont classés dans des groupes de base spéciaux à l'intérieur des sous-groupes où ils sont logiquement à leur place. Le groupe de base est identifié par un code à quatre chiffres se terminant par "8", et la description du groupe de base utilisera le titre générique, **02-190 MANOEUVRE** (toutes ind.). Lorsque le sous-groupe auquel ils appartiendraient logiquement ne comporte pas de groupe de base spécial pour les manoeuvres, ces derniers sont alors classés dans le groupe de base 9918 – MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS, N.C.A.

6. **Autres catégories professionnelles particulières** Ces groupes ont également fait l'objet d'un classement spécial dans la CCDP et comprennent les travailleurs suivants:

(a) Apprentis

(b) Aides

(c) Adjoints (assistants, auxiliaires, aides)

(d) Cadets

(e) Régleurs de machines

(f) Huileurs et graisseurs

Une connaissance approfondie des titres génériques et définitions est essentielle pour comprendre ces catégories de professions particulières.

(a) **Apprentis** L'apprenti est celui qui apprend un métier en accomplissant certaines des tâches de l'homme de métier. Cependant, la nature et l'importance des tâches qu'il peut accomplir varient en fonction du niveau de formation qu'il a atteint. Les apprentis sont classés dans le même groupe de base que les travailleurs qualifiés des professions auxquelles ils se préparent, et de façon générale suivent immédiatement le groupe des hommes ou femmes de métier dans la classification. Les professions concernant les apprentis ne comportent que des définitions de référence, mais elles ont leur propre code professionnel. Le titre générique et la définition pour, **02-010 APPRENTIS** (toutes ind.) précisent la nature du classement de cette profession.

(b) **Aides** Les aides travaillent habituellement dans la fabrication, la transformation, la construction ou d'autres industries du secteur primaire où ils secondent des travailleurs plus qualifiés. Leur travail consiste généralement à effectuer divers travaux manuels, et ils reçoivent leurs ordres de l'ouvrier qu'ils aident. Les aides sont classés dans des groupes de base appropriés, selon le genre de travail accompli. Toutefois, si leur période de formation est identique à celle des manoeuvres, les aides sont alors classés dans le groupe de base réservé aux manoeuvres effectuant le même genre de travail. Le titre générique et la définition pour, **02-044 AIDE** (toutes ind.) donnent des renseignements supplémentaires utiles.

(c) **Adjoints** Le terme "adjoint" a un sens très précis dans la CCDP. Il ne s'applique qu'à celui qui seconde un ou plusieurs membres des professions libérales ou des cadres et qui remplit essentiellement des fonctions se rattachant aux données et aux personnes, fonctions qui dépendent nettement de celles qu'exerce celui dont il est l'adjoint, mais qui exigent une spécialisation de sa part; par exemple, **3139-110 INFIRMIÈRE EN CHIRURGIE** (santé). Le titre générique, **02-042 ADJOINT** (toutes ind.) précise la distinction entre l'adjoint et l'aide.

(d) **Cadets** Les cadets sont classés dans le même groupe de base que les travailleurs qualifiés des professions auxquelles ils se préparent, par exemple: **6112-170 POLICIER CADET** (serv. gouv.) classé dans le groupe de base 6112 – AGENT DE POLICE ET DÉTECTIVE DE LA POLICE OFFICIELLE.

(e) **Régleurs de machines** Les régleurs de machines sont classés dans les mêmes groupes de base que les conducteurs des machines. Lorsque la profession décrite comprend à la fois le réglage et la réparation des machines, elle est classée selon l'aspect primordial du travail effectué. Le groupe de base 8584 – MÉCANICIENS ET RÉPARATEURS DE MACHINES INDUSTRIELLES, AGRICOLES ET DE CONSTRUCTION illustre cette définition, étant donné que ce groupe de base renferme les métiers dont les fonctions ont trait à la fois à la réparation et au réglage des machines.

(f) **Huileurs et graisseurs** Les travailleurs qui s'occupent principalement d'huiler et de graisser des machines et d'autre matériel sont classés dans le groupe de base 8589 – MÉCANICIENS ET RÉPARATEURS, À L'EXCEPTION DES ÉLECTRICIENS, N.C.A., excepté lorsque le travail accompli correspond à celui des manoeuvres. Dans ce cas, les travailleurs sont classés dans le groupe de base 9918 – MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS, N.C.A.

MÉTHODES DE CONSULTATION DE LA CCDP

Deux méthodes permettent de retrouver un titre de profession dans la CCDP. Elles peuvent être utilisées séparément ou ensemble, suivant les circonstances.

1. **Utiliser l'index alphabétique des titres de professions** L'utilisation de cette méthode comporte quatre étapes logiques:

   (a) À partir des renseignements sur les professions à sa disposition, déterminer les facteurs les plus caractéristiques et choisir le titre le plus usuel en regard duquel la profession peut être décrite.

   (b) Consulter l'index de la CCDP de ce GUIDE et prendre note du numéro de code professionnel assigné au titre donné dans la CCDP.

   (c) Utiliser le numéro de code professionnel pour trouver la description de la profession correspondante.

   (d) Comparer les renseignements à sa disposition avec ceux de la description de la profession pour vérifier la nature du travail et confirmer le choix du titre.

   Si la description voulue ne peut être trouvée à l'aide du premier titre choisi, passer à d'autres titres habituels de la profession. Il faut aussi penser aux synonymes lorsqu'on recherche le titre d'une profession. Un terme comme "assembleur" peut avoir des équivalents, tels que colleur, cloueur, riveur, agraffeur, selon la matière ou la technique employée.

   Si certaines difficultés se présentent lorsqu'il s'agit de trouver une profession donnée, il faut se rappeler que les titres et les fonctions des professions ne seront pas toujours conformes à la perception que chacun a de la nature du travail. On peut exagérer ou minimiser le niveau, les fonctions ou la portée d'une profession donnée, et ce que l'on considère comme un "réparateur" peut être classé sous le titre aide-réparateur, régleur, mécanicien ou technicien, en fonction du genre de machines qu'il règle et de la complexité du réglage.

2. **Consultation de la CCDP en utilisant les numéros de code et les définitions des grands groupes, des sous-groupes et des groupes de base** Cette deuxième méthode de consultation se révèle utile lorsque les renseignements disponibles sur la profession ne sont pas suffisants pour choisir dès le début un titre plausible. Cette formule fait appel aux titres et définitions des grands groupes, des sous-groupes et des groupes de base qui précèdent la description des professions dans la CCDP. On retrouvera une liste analogue pour les groupes appropriés dans ce GUIDE ainsi que dans chacun des tomes présentant un grand groupe. Il y a six étapes à franchir:

   (a) Cerner les facteurs importants liés à l'emploi.

(b) Choisir le grand groupe le plus approprié (le titre et ensuite la définition).

(c) Choisir le sous-groupe le plus approprié (le titre et ensuite la définition).

(d) Choisir le groupe de base le plus approprié (le titre et ensuite la définition).

(e) Choisir le titre de la profession le plus approprié à partir du groupe de base choisi.

(f) Comparer les renseignements à sa disposition avec la description de la profession afin de vérifier la nature du travail et de confirmer le choix du titre.

Les définitions des groupes se révéleront fort utiles pour trouver les professions en utilisant cette méthode. On pourra non seulement épargner du temps, mais, à l'occasion, trouver le titre précis de la profession. Les définitions de groupes renvoient également aux titres principaux et génériques, ainsi qu'à leurs définitions, ce qui peut contribuer à trouver la profession correspondant aux activités importantes qui ont été cernées.

La recherche fructueuse d'une profession en ayant recours à l'une ou l'autre de ces méthodes est en grande partie tributaire de l'aptitude de l'utilisateur à cerner les facteurs *importants* d'une profession donnée; il convient de se rappeler que la description d'une profession ne fait habituellement état que des activités communes à un *certain nombre* d'emplois donnés. Une connaissance approfondie des critères utilisés pour classer les professions contribuera grandement à trouver ces dernières.

TITRES ET CODES DES GRANDS GROUPES

11	Directeurs, administrateurs et personnel assimilé
21	Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques
23	Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes
25	Membres du clergé et personnel assimilé
27	Enseignants et personnel assimilé
31	Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés
33	Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé
37	Travailleurs spécialisés des sports et loisirs
41	Personnel administratif et travailleurs assimilés
51	Travailleurs spécialisés dans la vente
61	Travailleurs spécialisés dans les services
71	Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs
73	Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés
75	Travailleurs forestiers et bûcherons
77	Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés
81/82	Travailleurs des industries de transformation
83	Usineurs et travailleurs des secteurs connexes
85	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation
87	Travailleurs du bâtiment
91	Personnel d'exploitation des transports
93	Manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.
95	Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines
99	Travailleurs non classés ailleurs

TITRES ET CODES DES GRANDS GROUPES, SOUS-GROUPES ET GROUPES DE BASE

GRAND GROUPE 11 – DIRECTEURS, ADMINISTRATEURS ET PERSONNEL ASSIMILÉ

111 FONCTIONNAIRES ET ADMINISTRATEURS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

1111 Membres des corps législatifs

1113 Administrateurs gouvernementaux

1115 Maîtres de poste

1116 Inspecteurs et fonctionnaires chargés de l'application des règlements gouvernementaux

1119 Fonctionnaires et administrateurs de l'administration publique, n.c.a.

113/114 AUTRES DIRECTEURS ET ADMINISTRATEURS

1130 Directeurs généraux et autres cadres supérieurs

1131 Directeurs dans le domaine des sciences naturelles, techniques et mathématiques

1132 Directeurs et administrateurs des sciences sociales et des secteurs connexes

1133 Administrateurs de l'enseignement et des domaines connexes

1134 Administrateurs dans le domaine de la médecine et de la santé

1135 Directeurs financiers

1136 Directeurs des relations avec le personnel et des relations industrielles

1137 Directeurs des ventes et de la publicité

1141 Directeurs des achats

1142 Directeurs et chefs du personnel spécialisé dans les services

1143 Directeurs de la production

1145 Directeurs de travaux de construction

1147 Directeurs des transports et des télécommunications

1149 Autres directeurs et administrateurs, n.c.a.

117 CADRES ADMINISTRATIFS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

1171 Comptables, experts comptables et autres agents financiers

1173 Analystes de l'organisation et des méthodes

1174 Agents du personnel, agents de placement et travailleurs assimilés

1175 Acheteurs en dehors des commerces de gros et de détail

1176 Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements des entreprises privées

1179 Cadres administratifs et travailleurs assimilés, n.c.a.

GRAND GROUPE 21 – TRAVAILLEURS DES SCIENCES NATURELLES, TECHNIQUES ET MATHÉMATIQUES

211 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LES SCIENCES PHYSIQUES

2111 Chimistes

2112 Géologues et scientifiques assimilés

2113 Physiciens

2114 Météorologistes

2117 Techniciens-spécialistes et techniciens des sciences physiques

2119 Travailleurs spécialisés dans les sciences physiques, n.c.a.

213 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LES SCIENCES BIOLOGIQUES ET AGRONOMIQUES

2131 Agronomes et scientifiques assimilés

2133 Biologistes et scientifiques assimilés

2135 Techniciens-spécialistes et techniciens des sciences biologiques et agronomiques

2139 Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques, n.c.a.

214/215 ARCHITECTES ET INGÉNIEURS

2141 Architectes

2142 Ingénieurs chimistes

2143 Ingénieurs civils

2144 Ingénieurs électriciens

2145 Ingénieurs en organisation

2147 Ingénieurs mécaniciens

2151 Ingénieurs métallurgistes

2153 Ingénieurs des mines

2154 Ingénieurs du pétrole

2155 Ingénieurs en aérospatiale

2157 Ingénieurs en sciences nucléaires

2159 Architectes et ingénieurs, n.c.a.

216 AUTRES TRAVAILLEURS EN ARCHITECTURE ET EN INGÉNIERIE

2160 Surveillants d'autres travailleurs en architecture et en ingénierie

2161 Arpenteurs-géomètres

2163 Dessinateurs

2165 Techniciens-spécialistes et techniciens en architecture et en ingénierie

2169 Autres travailleurs en architecture et en ingénierie, n.c.a.

218 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LES MATHÉMATIQUES, LA STATISTIQUE, L'ANALYSE ORGANIQUE ET LES SECTEURS CONNEXES

2181 Mathématiciens, statisticiens et actuaires

2183 Analystes, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés

2189 Travailleurs spécialisés dans les mathématiques, la statistique, l'analyse organique et les secteurs connexes, n.c.a.

GRAND GROUPE 23 – TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DES SCIENCES SOCIALES ET SECTEURS CONNEXES

231 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS EN SCIENCES SOCIALES

2311 Économistes

2313 Sociologues, anthropologues et spécialistes assimilés

2315 Psychologues

2319 Travailleurs spécialisés en sciences sociales, n.c.a.

233 TRAVAILLEURS SOCIAUX ET TRAVAILLEURS DES SECTEURS CONNEXES

2331 Travailleurs sociaux

2333 Personnel des services sociaux et communautaires

2339 Travailleurs sociaux et travailleurs des secteurs connexes, n.c.a.

234 HOMMES DE LOI ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

2341 Juges et magistrats

2343 Avocats et notaires

2349 Hommes de loi et travailleurs assimilés, n.c.a.

235 PERSONNEL SPÉCIALISÉ DES BIBLIOTHÈQUES, MUSÉES ET ARCHIVES

2350 Surveillants du personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives

2351 Bibliothécaires, archivistes et conservateurs

2353 Techniciens de bibliothèques, de musées et d'archives

2359 Personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives, n.c.a.

239 AUTRES TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DES SCIENCES SOCIALES ET SECTEURS CONNEXES

2391 Conseillers d'orientation scolaire et professionnelle

2399 Autres travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes, n.c.a.

GRAND GROUPE 25 – MEMBRES DU CLERGÉ ET PERSONNEL ASSIMILÉ

251 MEMBRES DU CLERGÉ ET PERSONNEL ASSIMILÉ

2511 Ministres du culte

2513 Religieuses et frères

2519 Membres du clergé et personnel assimilé, n.c.a.

GRAND GROUPE 27 – ENSEIGNANTS ET PERSONNEL ASSIMILÉ

271 PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ ET PERSONNEL ASSIMILÉ

2711 Professeurs d'université

2719 Professeurs d'université et personnel assimilé, n.c.a.

273 ENSEIGNANTS DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES ET PERSONNEL ASSIMILÉ

2731 Instituteurs d'écoles maternelles et primaires

2733 Professeurs d'écoles secondaires

2739 Enseignants des écoles primaires et secondaires et personnel assimilé, n.c.a.

279 AUTRES ENSEIGNANTS ET PERSONNEL ASSIMILÉ

2791 Professeurs des collèges communautaires et des écoles professionnelles

2792 Professeurs de beaux-arts

2793 Professeurs d'enseignement secondaire supérieur, n.c.a.

2795 Éducateurs de personnes inadaptées, n.c.a.

2797 Instructeurs et moniteurs, n.c.a.

2799 Autres enseignants et personnel assimilé, n.c.a.

GRAND GROUPE 31 – PERSONNEL MÉDICAL, TECHNICIENS DE LA SANTÉ ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

311 PERSONNEL SPÉCIALISÉ DANS LE DIAGNOSTIC ET LE TRAITEMENT DES MALADIES

3111 Médecins et chirurgiens

3113 Dentistes

3115 Vétérinaires

3117 Ostéopathes et chiropracteurs

3119 Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies, n.c.a.

313 PERSONNEL SPÉCIALISÉ ET AUXILIAIRES DES SOINS INFIRMIERS ET THÉRAPEUTIQUES

3130 Infirmières surveillantes

3131 Infirmières diplômées, à l'exception des surveillantes

3134 Infirmières auxiliaires diplomées

3135 Aides-infirmières et garçons de salle d'hôpital

3137 Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres

3139 Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques, n.c.a.

315 AUTRE PERSONNEL MÉDICAL, AUTRES TECHNICIENS DE LA SANTÉ ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

3151 Pharmaciens

3152 Diététiciens et nutritionnistes

3153 Optométristes

3154 Opticiens d'ordonnances

3155 Techniciens-spécialistes et techniciens en radiologie

3156 Techniciens-spécialistes et techniciens de laboratoires médicaux

3157 Denturologistes, hygiénistes dentaires, dentistes adjoints et techniciens

3159 Autre personnel médical, autres techniciens de la santé et travailleurs assimilés, n.c.a.

GRAND GROUPE 33 – PROFESSIONNELS DES DOMAINES ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE ET PERSONNEL ASSIMILÉ

331 PROFESSIONNELS DES BEAUX-ARTS, DES ARTS COMMERCIAUX, DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES DOMAINES CONNEXES

3311 Peintres, sculpteurs et autres artistes

3313 Dessinateurs-modélistes, stylistes et décorateurs-ensembliers

3314 Dessinateurs publicitaires et illustrateurs

3315 Photographes et cameramen

3319 Professionnels des beaux-arts, des arts commerciaux, de la photographie et des domaines connexes, n.c.a.

333 ARTISTES ET TECHNICIENS DE LA SCÈNE, DE LA RADIO ET DE L'ÉCRAN

3330 Producteurs, directeurs et réalisateurs à la scène, à la radio et à l'écran

3332 Musiciens

3333 Chorégraphes et danseurs

3335 Acteurs

3337 Annonceurs à la radio et à la télévision

3339 Artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran, n.c.a.

335 RÉDACTEURS

3351 Directeurs littéraires, chefs de la rédaction et travailleurs assimilés

3353 Auteurs et rédacteurs de la radio, de la télévision, de la scène et de l'écran

3355 Traducteurs et interprètes

3359 Rédacteurs, n.c.a.

GRAND GROUPE 37 – TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DES SPORTS ET LOISIRS

371 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DES SPORTS ET LOISIRS

3710 Entraîneurs, moniteurs, instructeurs et directeurs de sports et loisirs

3711 Arbitres et autres officiels

3713 Athlètes

3715 Travailleurs auxiliaires des sports et loisirs

3719 Travailleurs spécialisés des sports et loisirs, n.c.a.

GRAND GROUPE 41 – PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

411 STÉNOGRAPHES ET DACTYLOGRAPHES

4110 Surveillants des sténographes et dactylographes

4111 Secrétaires et sténographes

4113 Dactylographes et commis-dactylographes

413 TENEURS DE LIVRES, COMMIS EN COMPTABILITÉ ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

4130 Surveillants des teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés

4131 Teneurs de livres et commis en comptabilité

4133 Caissiers

4135 Commis d'assurances, de banques et d'autres établissements financiers

4137 Commis aux services statistiques

4139 Teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés, n.c.a.

414 OPÉRATEURS SUR MACHINES DE BUREAU ET MATÉRIEL MÉCANOGRAPHIQUE ÉLECTRONIQUE

4140 Surveillants des opérateurs sur machines de bureau et matériel mécanographique électronique

4141 Opérateurs sur machines de bureau

4143 Opérateurs sur matériel mécanographique électronique

415 MAGASINIERS, ORDONNANCIERS ET DISTRIBUTEURS

4150 Surveillants des magasiniers, ordonnanciers et distributeurs

4151 Commis à la production

4153 Commis à l'expédition et à la réception

4155 Commis au stock et travailleurs assimilés

4157 Peseurs

4159 Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs, n.c.a.

416 COMMIS DE BIBLIOTHÈQUE, CLASSEURS-ARCHIVISTES, CORRESPONDANCIERS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

4160 Surveillants des commis de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés

4161 Commis de bibliothèque et classeurs-archivistes

4169 Commis de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés, n.c.a.

417 RÉCEPTIONNISTES, HÔTESSES D'ACCUEIL, FACTEURS ET MESSAGERS

4170 Surveillants des réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers

4171 Réceptionnistes et hôtesses d'accueil

4172 Facteurs

4173 Commis au courrier et aux postes

4175 Téléphonistes

4177 Messagers

4179 Réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers, n.c.a.

GRAND GROUPE 41 PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

419 AUTRE PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

4190 Surveillants d'autre personnel administratif et travailleurs assimilés

4191 Agents de recouvrement

4192 Estimateurs d'assurances

4193 Agents de voyages, vendeurs de billets, commis de gare et commis aux marchandises

4194 Commis d'hôtel

4195 Commis au service du personnel

4197 Employés de bureau

4199 Autre personnel administratif et travailleurs assimilés, n.c.a.

GRAND GROUPE 51 – TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA VENTE

513/514 VENDEURS DE BIENS DE CONSOMMATION

5130 Chefs des ventes de biens de consommation

5131 Vendeurs-techniciens et conseillers apparentés

5133 Voyageurs de commerce

5135 Vendeurs et commis vendeurs de biens de consommation, n.c.a.

5137 Commis vendeurs de biens de consommation

5141 Vendeurs ambulants et colporteurs

5143 Vendeurs de journaux

5145 Commis de stations-service

5149 Vendeurs de biens de consommation, n.c.a.

517 VENDEURS DE SERVICES

5170 Chefs des ventes de services

5171 Courtiers et agents d'assurances

5172 Agents immobiliers

5173 Courtiers en valeurs

5174 Agents de publicité

5177 Agents de vente de services aux entreprises

5179 Vendeurs de services, n.c.a.

519 AUTRES TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA VENTE

5190 Chefs d'autres travailleurs spécialisés dans la vente

5191 Acheteurs des commerces de gros et de détail

5193 Chauffeurs-livreurs

5199 Autres travailleurs spécialisés dans la vente, n.c.a.

GRAND GROUPE 61 – TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LES SERVICES

611 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LES SERVICES DE PROTECTION

6111 Personnel spécialisé dans la lutte contre l'incendie

6112 Agents de police et détectives de la police officielle

6113 Agents de police et enquêteurs privés

6115 Gardiens et agents de sécurité

6116 Officiers des forces armées

6117 Sous-officiers et soldats des forces armées

6119 Travailleurs spécialisés dans les services de protection, n.c.a.

612 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA PRÉPARATION DES ALIMENTS ET BOISSONS ET LES SERVICES CONNEXES

6120 Surveillants des travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et les services connexes

6121 Chefs et cuisiniers

6123 Barmen

6125 Travailleurs spécialisés dans les aliments et boissons

6129 Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et dans les services connexes, n.c.a.

613 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LES SERVICES DE LOGEMENT ET LES SECTEURS CONNEXES

6130 Surveillants des travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes

6133 Préposés à l'entretien, à l'exception des domestiques

6135 Employés des wagons-lits et porteurs

6139 Travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes, n.c.a.

614 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LES SERVICES PERSONNELS

6141 Entrepreneurs de pompes funèbres, embaumeurs et travailleurs assimilés

6142 Bonnes à tout faire, domestiques et travailleurs assimilés

6143 Coiffeurs et travailleurs assimilés

6144 Guides

6145 Hôtesses et employés assimilés, non spécialisés dans les aliments et boissons

6147 Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants

6149 Travailleurs spécialisés dans les services personnels, n.c.a.

616 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS L'ENTRETIEN DES VÊTEMENTS ET DES TISSUS D'AMEUBLEMENT

6160 Surveillants des travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement

6161 Blanchisseurs

6163 Nettoyeurs à sec

6165 Presseurs

6169 Travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement, n.c.a.

GRAND GROUPE 61 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LES SERVICES

619 AUTRES TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LES SERVICES

6190 Surveillants des autres travailleurs spécialisés dans les services

6191 Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage

6193 Conducteurs d'ascenseurs et de monte-charge

6198 Manoeuvres et travailleurs assimilés des services

6199 Autres travailleurs spécialisés dans les services, n.c.a.

GRAND GROUPE 71 – AGRICULTEURS, HORTICULTEURS ET ÉLEVEURS

711 EXPLOITANTS AGRICOLES

7111 Agriculteurs, en général

7113 Éleveurs

7115 Exploitants de cultures de plein champ

713 DIRECTEURS D'EXPLOITATIONS AGRICOLES

7131 Directeurs d'exploitations agricoles

718/719 AUTRES AGRICULTEURS, HORTICULTEURS ET ÉLEVEURS

7180 Contremaîtres des autres agriculteurs, horticulteurs et éleveurs

7181 Ouvriers agricoles, en général

7183 Ouvriers agricoles et horticoles

7185 Ouvriers d'exploitations arboricoles et viticoles

7187 Ouvriers agricoles de l'élevage

7191 Ouvriers d'exploitations laitières

7193 Ouvriers agricoles de l'aviculture

7195 Ouvriers pépiniéristes et travailleurs assimilés

7197 Conducteurs réguliers et conducteurs contractuels de machines agricoles

7198 Valets et garçons de ferme de l'agriculture, de l'horticulture et de l'élevage

7199 Autres agriculteurs, horticulteurs et éleveurs, n.c.a.

GRAND GROUPE 73 – PÊCHEURS, TRAPPEURS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

731 PÊCHEURS, TRAPPEURS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

7311 Patrons et seconds de bateaux de pêche

7313 Pêcheurs au filet, au filet de fond et à la ligne

7315 Trappeurs et travailleurs assimilés

7319 Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.

GRAND GROUPE 75 – TRAVAILLEURS FORESTIERS ET BÛCHERONS

751 TRAVAILLEURS FORESTIERS ET BÛCHERONS

7510 Contremaîtres de travailleurs forestiers et de bûcherons

7511 Travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts

7513 Bûcherons et travailleurs assimilés

7516 Contrôleurs, trieurs et mesureurs de billes et travailleurs assimilés

7517 Travailleurs spécialisés dans le levage, le triage et le transport des billes et travailleurs assimilés

7518 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'exploitation forestière

7519 Travailleurs forestiers et bûcherons, n.c.a.

GRAND GROUPE 77 – MINEURS, CARRIERS, FOREURS DE PUITS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

771 MINEURS, CARRIERS, FOREURS DE PUITS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

7710 Contremaîtres de mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés

7711 Foreurs sur installation rotary et travailleurs assimilés

7713 Autres travailleurs spécialisés dans le forage des roches et du sous-sol

7715 Boutefeux et dynamiteurs

7717 Mineurs et carriers spécialisés dans le havage, le transport et le chargement

7718 Manoeuvres et travailleurs assimilés des mines, des carrières et des champs de pétrole et de gaz naturel

7719 Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés, n.c.a.

GRAND GROUPE 81/82 – TRAVAILLEURS DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION

811 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LE TRAITEMENT DU MINERAI

8110 Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai

8111 Ouvriers au concassage et au broyage des minerais

8113 Conducteurs de mélangeurs, de séparateurs, d'appareils de filtrage des minerais et ouvriers assimilés

8115 Fondeurs et grilleurs de minerais

8116 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs au traitement du minerai

8118 Manoeuvres et travailleurs assimilés du traitement du minerai

8119 Travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai, n.c.a.

813/814 MÉTALLURGISTES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

8130 Contremaîtres des métallurgistes et travailleurs assimilés

8131 Travailleurs aux fours de fusion, de conversion et d'affinage

8133 Travailleurs spécialisés dans le traitement thermique des métaux

8135 Lamineurs

8137 Mouleurs, noyauteurs et fondeurs de métaux

8141 Profileurs et étireurs de métaux

8143 Galvaniseurs, métalliseurs et travailleurs assimilés

8146 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la métallurgie

8148 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la métallurgie

8149 Métallurgistes et travailleurs assimilés, n.c.a.

815 CONFECTIONNEURS DE PRODUITS EN ARGILE, EN VERRE ET EN PIERRE ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

8150 Contremaîtres des confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et des travailleurs assimilés

8151 Conducteurs de fours et de séchoirs à argile, à verre et à pierre

8153 Travailleurs spécialisés dans la séparation, le concassage, le broyage et le malaxage de l'argile, du verre et de la pierre

8155 Façonneurs de l'argile, du verre et de la pierre

8156 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de produits en argile, en verre et en pierre

8158 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection de produits en argile, en verre et en pierre

8159 Confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et travailleurs assimilés, n.c.a.

816/817 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LE TRAITEMENT DES PRODUITS CHIMIQUES, DU PÉTROLE, DU CAOUTCHOUC, DU PLASTIQUE ET DE MATIÈRES ANALOGUES

8160 Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues

8161 Ouvriers au malaxage et au mélange de produits chimiques et de matières analogues

8163 Ouvriers au filtrage, au tamisage et à la séparation de produits chimiques et de matières analogues

GRAND GROUPE 81/82 TRAVAILLEURS DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION

8165 Ouvriers à la distillation, à la sublimation et à la carbonisation de produits chimiques et de matières analogues

8167 Grilleurs, cuiseurs et sécheurs de produits chimiques et de matières analogues

8171 Ouvriers au concassage et au broyage de produits chimiques et de matières analogues

8173 Enduiseurs et calandreurs de produits chimiques et de matières analogues

8176 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et échantillonneurs au traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues

8178 Manoeuvres et travailleurs assimilés du traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues

8179 Travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues, n.c.a.

821/822 TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE DES ALIMENTS ET BOISSONS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

8210 Contremaîtres des travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés

8211 Meuniers de farine et de grains

8213 Boulangers, pâtissiers, confiseurs et travailleurs assimilés

8215 Travailleurs des abattoirs, conserveries et usines de conditionnement de la viande

8217 Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement du poisson

8221 Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement des fruits et légumes

8223 Ouvriers de laiterie et travailleurs assimilés

8225 Ouvriers de sucrerie et travailleurs assimilés

8226 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés

8227 Travailleurs de l'industrie de boissons

8228 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie des aliments et boissons

8229 Travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés, n.c.a.

823 TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE DU BOIS, À L'EXCLUSION DE LA PÂTE À PAPIER

8230 Contremaîtres des travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier

8231 Scieurs de bois d'oeuvre et travailleurs assimilés

8233 Ouvriers à la fabrication du contre-plaqué et travailleurs assimilés

8235 Ouvriers au traitement du bois

8236 Contrôleurs, vérificateurs et trieurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier

8238 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier

8239 Travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier, n.c.a.

825 TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE DE LA PÂTE À PAPIER ET DU PAPIER ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

8250 Contremaîtres des travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et des travailleurs assimilés

8251 Préparateurs de pâte à papier cellulosique

GRAND GROUPE 81/82 TRAVAILLEURS DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION

8253 Ouvriers de papeterie

8256 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier

8258 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie de la pâte à papier et du papier

8259 Travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier, n.c.a.

826/827 TRAVAILLEURS DU TEXTILE

8260 Contremaîtres des travailleurs du textile

8261 Préparateurs de fibres textiles

8263 Fileurs et tordeurs de fibres textiles

8265 Bobineurs et renvideurs de fibres textiles

8267 Tisseurs

8271 Tricoteurs

8273 Blanchisseurs et teinturiers de produits textiles

8275 Finisseurs et calandreurs de produits textiles

8276 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de produits textiles

8278 Manoeuvres et travailleurs assimilés du textile

8279 Travailleurs du textile, n.c.a.

829 AUTRES TRAVAILLEURS DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION

8290 Contremaîtres d'autres travailleurs des industries de transformation

8293 Travailleurs spécialisés dans le traitement du tabac

8295 Travailleurs spécialisés dans le traitement des cuirs et des peaux

8296 Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs des industries de transformation, n.c.a.

8298 Autres manoeuvres et travailleurs assimilés des industries de transformation

8299 Autres travailleurs des industries de transformation, n.c.a.

GRAND GROUPE 83 – USINEURS ET TRAVAILLEURS DES SECTEURS CONNEXES

831 USINEURS DE MÉTAUX

8310 Contremaîtres d'usineurs de métaux

8311 Ajusteurs-outilleurs

8313 Machinistes et régleurs de machines-outils

8315 Conducteurs de machines-outils

8316 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de l'usinage des métaux

8319 Usineurs de métaux, n.c.a.

833 FAÇONNEURS ET FORMEURS DE MÉTAL, À L'EXCEPTION DES USINEURS

8330 Contremaîtres de façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs

8331 Forgeurs

8333 Tôliers

8334 Conducteurs de machines à emboutir les métaux, n.c.a.

8335 Soudeurs et oxycoupeurs

8336 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs du façonnage et du formage des métaux, à l'exception de l'usinage

8337 Chaudronniers, tôliers et ouvriers en charpente métallique

8339 Façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs, n.c.a.

835 TRAVAILLEURS DU BOIS À LA MACHINE

8350 Contremaîtres des travailleurs du bois à la machine

8351 Modeleurs sur bois

8353 Scieurs de bois et travailleurs assimilés, sauf des scieries

8355 Raboteurs, tourneurs, façonneurs et travailleurs assimilés du bois

8356 Contrôleurs et vérificateurs du bois à la machine

8357 Ponceurs de bois

8359 Travailleurs du bois à la machine, n.c.a.

837 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LE TRAVAIL DE L'ARGILE, DU VERRE, DE LA PIERRE ET DES PRODUITS SIMILAIRES

8370 Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires

8371 Travailleurs spécialisés dans la taille et le façonnage de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires

8373 Travailleurs spécialisés dans le meulage et le polissage des produits d'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires

8376 Contrôleurs et vérificateurs du travail de l'argile, du verre, de la pierre et de produits similaires

8379 Travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et de produits similaires, n.c.a.

839 AUTRES USINEURS ET TRAVAILLEURS DES SECTEURS CONNEXES

8390 Contremaîtres d'autres usineurs et travailleurs des secteurs connexes

8391 Graveurs, acidograveurs et travailleurs assimilés

8393 Limeurs, meuleurs, lustreurs, décapeurs et polisseurs, n.c.a.

8395 Gabarieurs et modeleurs, n.c.a.

8396 Contrôleurs et vérificateurs de l'usinage, n.c.a.

8399 Autres usineurs et travailleurs des secteurs connexes, n.c.a.

GRAND GROUPE 85 – TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA FABRICATION, LE MONTAGE ET LA RÉPARATION

851/852 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA FABRICATION ET LE MONTAGE DE PRODUITS MÉTALLIQUES, N.C.A.

8510 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.

8511 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de moteurs et organes auxiliaires, n.c.a.

8513 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de véhicules automobiles, n.c.a.

8515 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'aéronefs, n.c.a.

8523 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de machines et de matériel industriel, agricole, de construction et autre, n.c.a.

8525 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de machines de bureau et de matériel mécanographique, n.c.a.

8526 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de la fabrication et du montage de produits métalliques, n.c.a.

8527 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'instruments de précision et de matériel connexe, n

8528 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication et du montage de produits métalliques, n.c.a.

8529 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.

853 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA FABRICATION, LE MONTAGE, L'INSTALLATION ET LA RÉPARATION D'APPAREILS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES ET DE MATÉRIEL CONNEXE

8530 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe

8531 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électrique

8533 Installateurs et réparateurs d'appareils électriques et de matériel connexe, n.c.a.

8534 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électronique

8535 Installateurs et réparateurs d'appareils électroniques et de matériel connexe, n.c.a.

8536 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe

8537 Dépanneurs de radios et de téléviseurs

8538 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe

8539 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe, n.c.a.

854 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA FABRICATION, LE MONTAGE ET LA RÉPARATION D'ARTICLES EN BOIS

8540 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois

8541 Ébénistes et menuisiers en meubles

8546 Contrôleurs, vérificateurs et trieurs de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois

8548 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois

GRAND GROUPE 85 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA FABRICATION, LE MONTAGE ET LA RÉPARATION

8549 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois, n.c.a.

855/856 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA CONFECTION, L'ASSEMBLAGE ET LA RÉPARATION D'ARTICLES EN TEXTILE, EN FOURRURE ET EN CUIR

8550 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir

8551 Patronniers, marqueurs et coupeurs de tissu, fourrure et cuir

8553 Tailleurs et couturiers

8555 Fourreurs

8557 Modistes et chapeliers

8561 Cordonniers

8562 Tapissiers-garnisseurs

8563 Piqueurs de tissus et matières analogues, à la machine

8566 Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir

8568 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir

8569 Travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir, n.c.a.

857 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA FABRICATION, L'ASSEMBLAGE ET LA RÉPARATION D'ARTICLES DE CAOUTCHOUC, DE PLASTIQUE ET DE PRODUITS SIMILAIRES

8570 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

8571 Assembleurs et colleurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

8573 Mouleurs de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

8575 Coupeurs et finisseurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

8576 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

8578 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

8579 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires, n.c.a.

858 MÉCANICIENS ET RÉPARATEURS, À L'EXCEPTION DES ÉLECTRICIENS

8580 Contremaîtres de mécaniciens et de réparateurs, à l'exception des électriciens

8581 Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles

8582 Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs

8583 Mécaniciens et réparateurs de matériel ferroviaire

8584 Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction

8585 Mécaniciens et réparateurs de machines de bureau et de matériel mécanographique

8586 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de la réparation du matériel mécanique, n.c.a.

GRAND GROUPE 85 TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA FABRICATION, LE MONTAGE ET LA RÉPARATION

8587 Réparateurs de montres et de pendules

8588 Mécaniciens et réparateurs d'instruments de précision

8589 Mécaniciens et réparateurs, à l'exception des électriciens, n.c.a.

859 AUTRES TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA FABRICATION, LE MONTAGE ET LA RÉPARATION

8590 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation

8591 Diamantaires, lapidaires, bijoutiers et orfèvres

8592 Constructeurs et réparateurs de bateaux

8593 Façonneurs de produits en papier

8595 Peintres et décorateurs d'articles manufacturés

8596 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage et de la réparation, n.c.a.

8598 Manoeuvres et travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation, n.c.a.

8599 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation, n.c.a.

GRAND GROUPE 87 – TRAVAILLEURS DU BÂTIMENT

871 EXCAVATEURS, NIVELEURS, PAVEURS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

8710 Contremaîtres des excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés

8711 Excavateurs, niveleurs et travailleurs assimilés

8713 Paveurs, poseurs de revêtement routier et travailleurs assimilés

8715 Cheminots

8718 Manoeuvres excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés

8719 Excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés, n.c.a.

873 MONTEURS, INSTALLATEURS ET RÉPARATEURS DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE, D'ÉCLAIRAGE ET DE COMMUNICATION PAR FIL

8730 Contremaîtres des monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil

8731 Monteurs de lignes électriques et travailleurs assimilés

8733 Électriciens d'installation et d'entretien

8735 Monteurs-réparateurs de matériel de communication par fil et d'appareils connexes

8736 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil

8738 Manoeuvres et travailleurs assimilés du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil

8739 Monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil, n.c.a.

878/879 AUTRES TRAVAILLEURS DU BÂTIMENT

8780 Contremaîtres d'autres travailleurs du bâtiment

8781 Charpentiers en charpentes de bois et travailleurs assimilés

8782 Maçons et carreleurs

8783 Lisseurs de béton et travailleurs assimilés

8784 Plâtriers et travailleurs assimilés

8785 Peintres, tapissiers et travailleurs assimilés

8786 Travailleurs spécialisés dans l'isolation

8787 Couvreurs, applicateurs d'enduits hydrofuges et travailleurs assimilés

8791 Tuyauteurs, plombiers et travailleurs assimilés

8793 Monteurs de charpentes métalliques

8795 Vitriers

8796 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs spécialisés dans la construction, à l'exception du matériel électrique

8798 Manoeuvres et travailleurs assimilés du bâtiment

8799 Autres travailleurs du bâtiment, n.c.a.

GRAND GROUPE 91 — PERSONNEL D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS

911 PERSONNEL D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS AÉRIENS

9110	Surveillants du personnel d'exploitation des transports aériens
9111	Personnel navigant et technique
9113	Personnel des services auxiliaires au sol
9119	Personnel d'exploitation des transports aériens, n.c.a.

913 PERSONNEL D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

9130	Contremaître du personnel d'exploitation des transports ferroviaires
9131	Conducteurs de locomotive
9133	Chefs de train et serre-freins
9135	Personnel des services auxiliaires des transports ferroviaires
9139	Personnel d'exploitation des transports ferroviaires, n.c.a.

915 PERSONNEL DE LA NAVIGATION ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

9151	Officiers de pont
9153	Officiers mécaniciens de navire
9155	Matelots de pont
9157	Matelots des salles de machines et chaufferies
9159	Personnel de la navigation et travailleurs assimilés, n.c.a.

917 PERSONNEL D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS ROUTIERS

9170	Contremaîtres du personnel d'exploitation des transportsroutiers
9171	Conducteurs d'autobus
9173	Chauffeurs de taxis et chauffeurs particuliers
9175	Camionneurs
9179	Personnel d'exploitation des transports routiers, n.c.a.

919 AUTRE PERSONNEL D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS

9190	Contremaîtres d'autre personnel d'exploitation des transports
9191	Personnel d'exploitation du métro et des tramways
9193	Conducteurs de véhicules sur rails, à l'exception du transport ferroviaire
9199	Autre personnel d'exploitation des transports, n.c.a.

GRAND GROUPE 93 — MANUTENTIONNAIRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS, N.C.A.

931 MANUTENTIONNAIRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS, N.C.A.

9310	Contremaîtres de manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.
9311	Conducteurs d'appareils de levage, n.c.a.
9313	Débardeurs, dockers et manutentionnaires
9315	Conducteurs de matériel de manutention, n.c.a.
9317	Emballeurs, n.c.a.
9318	Manoeuvres manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.
9319	Autres manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.

GRAND GROUPE 95 – AUTRES OUVRIERS QUALIFIÉS ET CONDUCTEURS DE MACHINES

951 IMPRIMEURS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

- 9510 Contremaîtres d'imprimeurs et de travailleurs assimilés
- 9511 Typographes et compositeurs
- 9512 Conducteurs de presses à imprimer
- 9513 Travailleurs spécialisés dans la stéréotypie et la galvanotypie
- 9514 Imprimeurs-graveurs, à l'exception des photograveurs
- 9515 Photograveurs et travailleurs assimilés
- 9517 Relieurs et travailleurs assimilés
- 9518 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'imprimerie et des secteurs connexes
- 9519 Imprimeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.

953 MÉCANICIENS DE MACHINES ET D'INSTALLATIONS FIXES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS

- 9530 Contremaîtres de mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés
- 9531 Conducteurs d'installations de centrale électrique
- 9533 Conducteurs-mécaniciens de machines fixes et d'appareils auxiliaires
- 9535 Conducteurs d'installations du service des eaux et du service sanitaire
- 9537 Conducteurs d'installations de pompage et de pipe-lines
- 9539 Mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés, n.c.a.

955 OPÉRATEURS DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE ET DE MATÉRIEL DE COMMUNICATION, N.C.A.

- 9550 Contremaîtres des opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.
- 9551 Opérateurs de matériel de radio et de télédiffusion
- 9553 Télégraphistes
- 9555 Opérateurs d'appareils d'enregistrement et de reproduction vidéo et sonores
- 9557 Projectionnistes de cinéma
- 9559 Opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.

959 AUTRES OUVRIERS QUALIFIÉS ET CONDUCTEURS DE MACHINES, N.C.A.

- 9590 Contremaîtres d'autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.
- 9591 Techniciens de laboratoire photographique
- 9599 Divers ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.

GRAND GROUPE 99 – TRAVAILLEURS NON CLASSÉS AILLEURS

991 TRAVAILLEURS NON CLASSÉS AILLEURS

- 9910 Surveillants et contremaîtres, n.c.a.
- 9916 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs, n.c.a.
- 9918 Manoeuvres et travailleurs assimilés, n.c.a.
- 9919 Autres travailleurs, n.c.a.

NOUVELLES DESCRIPTIONS DE PROFESSIONS DE LA CCDP

Plusieurs utilisateurs de la CCDP ont demandé que certaines professions soient étudiées et incluses dans la structure de la classification. La plupart des demandes nous sont parvenues des conseillers en matière d'emploi qui devaient coder ces occupations en vue du placement éventuel de leurs clients. C'est surtout dû à ce besoin que nous avons décidé de commencer par classifier les professions suivantes (les titres ici sont donnés en ordre alphabétique afin de faciliter le repérage, mais les descriptions elles-mêmes sont cataloguées par ordre numérique):

	7711-136	**ACCROCHEUR, PLATE-FORME DE FORAGE EN MER** (pét. et gaz nat.)
	3119-112	**ACUPONCTEUR** (santé)
	9919-108	**ADJOINTE DE RECHERCHE** (toutes ind.)
	1149-116	**ADMINISTRATEUR ARTISTIQUE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)
	3719-116	**AÉROSTIER** (loisirs)
	5172-126	**AGENT DE LOCATION D'APPARTEMENTS** (ass. et imm.)
	1174-119	**AGENT DE RECRUTEMENT** (serv. prof. et tech., n.c.a.)
	4143-140	**AGENT DE SAISIE DES DONNÉES** (bureau)
•	4133-116	**AGENT DES SERVICES AUX CLIENTS** (banque et fin.)
	1179-140	**AGENT DE VOYAGES** (serv. aux entr.)
	6112-162	**AGENT D'EXÉCUTION DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX** (serv. gouv.)
	5137-118	**AIDE-COMMIS DE MAGASIN** (comm. détail)
	6121-144	**AIDE-CUISINIER DE CHANTIER** (rest. et logement)
	8733-146	**AIDE-ÉLECTRICIEN** (const.)
	8592-228	**AIDE MÉCANICIEN, PLATE-FORME DE FORAGE EN MER** (navires)
	8791-152	**AIDE-PLOMBIER** (const.)
	8335-344	**AIDE-SOUDEUR, PIPELINE** (const.)
	4143-112	**ANALYSTE EN INFORMATION** (bureau)
	2799-115	**ANIMATEUR DE COURS DE DYNAMIQUE DE LA VIE** (ens.; serv. sociaux)
	1179-174	**ANIMATEUR DE SÉMINAIRES SUR LA GESTION** (serv. prof. et tech., n.c.a.)
	5199-112	**ANTIQUAIRE** (comm. détail)
	8581-155	**APPRENTI AJUSTEUR-RÉGLEUR D'AVANT-TRAIN ET MONTEUR DE FREINS D'AUTOMOBILES** (automobiles)
	8591-123	**APPRENTI BIJOUTIER** (bij. et orf.)
	8337-151	**APPRENTI BLINDEUR DE CARÈNES** (navires)
	8213-115	**APPRENTI BOULANGER-PÂTISSIER** (alim. et boissons, n.c.a.; boul.; rest. et logement)
	8513-115	**APPRENTI CARROSSIER DE REMORQUES** (automobiles)
	8592-200	**APPRENTI CHARPENTIER DE BATEAUX** (navires)
	8592-115	**APPRENTI CHARPENTIER DE NAVIRES EN FER ET EN BOIS** (navires)
•	8337-123	**APPRENTI CHARPENTIER EN ACIER DE CONSTRUCTION** (élé. de const., tôles et orn. métal)
	8337-111	**APPRENTI CHAUDRONNIER** (élem. de const., toles et orn. métal)
	8337-119	**APPRENTI CHAUDRONNIER-MONTEUR RÉPARATEUR** (élem. de const., toles et orn. métal)
	8215-115	**APPRENTI COMMIS BOUCHER** (abattoirs et cond. de viande; comm. détail)
	5145-111	**APPRENTI COMMIS DE STATION-SERVICE** (automobiles; comm. détail)
	5135-127	**APPRENTI COMMIS-VENDEUR DE PIÈCES DE VÉHICULES AUTOMOBILES** (comm. détail; comm. gros)
	8313-155	**APPRENTI CONDUCTEUR DE MACHINES-OUTILS EN GÉNÉRAL** (usin., soud. et forg.)
	2163-127	**APPRENTI DESSINATEUR D'ARCHITECTURE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)
	2163-155	**APPRENTI DESSINATEUR EN CONSTRUCTION MÉCANIQUE** (serv. prof. et tech. n.c.a.)

8541-111 **APPRENTI ÉBÉNISTE** (meubles)

8533-111 **APPRENTI ÉLECTRICIEN INDUSTRIEL** (mat. élect.)

8587-111 **APPRENTI HORLOGER RHABILLEUR** (instr. scient. et ind., n.c.a.)

9153-119 **APPRENTI INGÉNIEUR DE GÉNIE MARITIME** (trans. par eau)

8539-151 **APPRENTI INSTALLATEUR D'ANTENNES** (mat. électron.)

• 8784-131 **APPRENTI JOINTOYEUR DE PANNEAUX MURAUX** (const.)

8581-113 **APPRENTI MÉCANICIEN D'AUTOMOBILES** (automobiles)

8592-203 **APPRENTI MÉCANICIEN DE BATEAUX À MOTEUR** (navires)

8581-123 **APPRENTI MÉCANICIEN DE BOÎTES DE VITESSE D'AUTOMOBILES** (automobiles)

8584-113 **APPRENTI-MÉCANICIEN DE MACHINERIE LOURDE** (fab. mat. mécan., n.c.a.; automobiles)

8584-331 **APPRENTI MÉCANICIEN DE MACHINES AGRICOLES** (fab. mat. mécan., n.c.a.)

8589-131 **APPRENTI MÉCANICIEN DE MOTEURS À INJECTION** (fab. mat. mécan., n.c.a.)

8584-383 **APPRENTI MÉCANICIEN DE MOTEURS DIESEL** (fab. mat. mécan., n.c.a.)

8592-207 **APPRENTI MÉCANICIEN DE MOTEURS HORS-BORD** (navires)

3157-139 **APPRENTI MÉCANICIEN-DENTISTE** (instr. scient. et ind., n.c.a.)

8585-119 **APPRENTI MÉCANICIEN D'ENTRETIEN DE MACHINES DE BUREAU** (fab. mat. mécan., n.c.a.)

• 8581-117 **APPRENTI MÉCANICIEN DE VÉHICULES DE TRANSPORT COMMERCIAUX** (automobiles)

• 8581-133 **APPRENTI MÉCANICIEN DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS** (automobiles)

8588-119 **APPRENTI MÉCANICIEN D'INSTRUMENTS INDUSTRIELS** (instr. scient. et ind., n.c.a.)

8733-113 **APPRENTI MÉCANICIEN EN RÉFRIGÉRATION ET CLIMATISATION** (fab. mat. mécan., n.c.a.)

8584-123 **APPRENTI MÉCANICIEN-MONTEUR** (fab. mat. mécan., n.c.a.)

7719-147 **APPRENTI MINEUR** (const.; mines et carrières)

8313-115 **APPRENTI, MODELEUR-MÉCANICIEN DE FONDERIE** (usin., soud. et forg.)

8735-119 **APPRENTI MONTEUR DE MATÉRIEL DE TÉLÉCOMMUNICATION** (mat. élect.; télécomm.)

8581-135 **APPRENTI MOTORISTE ET INSTALLATEUR DE SYSTÈMES ÉLECTRIQUES** (automobiles)

8137-115 **APPRENTI MOULEUR DE FONDERIE** (fonte et acier; mét. non ferreux)

• 8311-113 **APPRENTI MOULISTE** (usin., soud. et forg.)

8311-111 **APPRENTI OUTILLEUR-AJUSTEUR** (usin., soud. et forg.)

8595-115 **APPRENTI PEINTRE D'AUTOMOBILE** (automobiles)

3319-115 **APPRENTI PEINTRE D'ENSEIGNES** (serv. aux entr.)

8785-119 **APPRENTI PEINTRE INDUSTRIEL** (const.)

8784-123 **APPRENTI POSEUR DE LATTES** (const.)

8793-111 **APPRENTI POSEUR DE PIÈCES DÉCORATIVES EN MÉTAL OUVRÉ** (const.)

7713-119 **APPRENTI PUISATIER À LA FOREUSE ROTARY** (mines et carrières)

8355-111 **APPRENTI RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINES À BOIS** (meubles; trav. du bois)

8533-127 **APPRENTI RÉPARATEUR D'APPAREILS MÉNAGERS** (mat. élect.)

8581-143 **APPRENTI RÉPARATEUR DE CARROSSERIES D'AUTOMOBILES** (automobiles)

8739-123 **APPRENTI RÉPARATEUR DE COMPTEURS ÉLECTRIQUES** (élect.)

• 8533-123 **APPRENTI RÉPARATEUR DE MOTEURS ÉLECTRIQUES** (mat. élect.)

• 8581-159 **APPRENTI RÉPARATEUR DE MOTOCYCLETTES** (automobiles)

8589-145 **APPRENTI RÉPARATEUR DE PETITS MOTEURS** (fab. mat. mécan., n.c.a.)

8581-171 **APPRENTI RÉPARATEUR DE RADIATEURS DE VÉHICULES AUTOMOBILES** (automobiles)

8537-111 **APPRENTI RÉPARATEUR DE RADIO ET DE TÉLÉVISEURS** (mat. électron.)

8581-141 **APPRENTI RÉPARATEUR DE REMORQUES DE CAMIONS** (automobiles)

8319-151 **APPRENTI RÉPARATEUR DE SCIES** (usin., soud. et forg.)

8583-111 **APPRENTI RÉPARATEUR DE WAGONS** (mat. roul. chem. de fer)

8335-115 **APPRENTI SOUDEUR** (usin., soud. et forg.)

8333-119 **APPRENTI TÔLIER** (const., matr. et rev. des métaux)

8313-151 **APPRENTI, USINEUR DE PIÈCES DE MOTEURS D'AUTOMOBILES** (usin., soud. et forg.)

8581-185 **APPRENTI VITRIER D'AUTOMOBILES** (automobiles)

2313-118 **ARCHÉOLOGUE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

6117-180 **ARTILLEUR** (militaire)

8539-116 **ASSEMBLEUR EN AVIONIQUE** (mat. élect.; mat. électron.)

3157-113 **ASSISTANT DENTAIRE ACCRÉDITÉ** (santé)

3157-118 **ASSISTANT-DENTAIRE CLINIQUE** (militaire)

3139-111 **ASSISTANT DE SALLE D'OPÉRATION** (militaire)

4171-112 **ASSISTANTE MÉDICALE** (bureau; santé)

5172-124 **ASSISTANT-ESTIMATEUR DE BIENS IMMOBILIERS** (ass. et imm.)

3139-124 **ASSISTANT MÉDICAL** (militaire)

2511-118 **AUMÔNIER** (militaire)

2343-112 **AVOCAT** (militaire)

4133-128 **CAISSIER DE CAISSE ENREGISTREUSE ÉLECTRONIQUE** (comm. détail)

4133-138 **CAISSIER DE POSTE D'ESSENCE LIBRE-SERVICE** (automobiles; comm. détail)

8581-214 **CHANGEUR DE PNEUS** (automobiles)

• 9175-129 **CHAUFFEUR DE CAMION À ORDURES** (transp. auto.)

• 9175-128 **CHAUFFEUR DE VÉHICULE DE COLLECTE SÉLECTIVE** (transp. auto.)

7517-116 **CHEF-CHARGEUR DE CÂBLE-GRUE** (for. et abatt.)

8538-138 **CHEF ÉLECTRICIEN D'INSTALLATION DE FORAGE** (mat. élect.; mat. électron.)

2114-114 **CLIMATOLOGISTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

2133-212 **CLINICIEN-PHARMACOLOGISTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

4195-118 **COMMIS ADMINISTRATIF** (militaire)

• 4197-116 **COMMIS À L'ADMINISTRATION** (bureau)

4155-184 **COMMIS À LA LOCATION D'ESPACES D'ENTREPOSAGE** (bureau)

4199-116 **COMMIS À LA RÉGULATION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR** (serv. gouv.)

• 4131-160 **COMMIS AU GUICHET AUTOMATIQUE** (banque et fin.)

4151-124 **COMMIS AU ROUTAGE, RADIO ET TÉLÉVISION** (radio, télév., cinéma et théâtre)

1179-200 **COMMIS AUX BOISSONS ET AUX ALIMENTS** (rest. et logement)

4193-108 **COMMIS AUX EXPORTATIONS** (serv. aux entr.)

4193-109 **COMMIS AUX IMPORTATIONS** (serv. aux entr.)

• 4131-140 **COMMIS DE COMPTABILITÉ INFORMATISÉE** (bureau)

5199-166 **COMMIS DE LOCATION DE TÉLÉVISEURS, HÔPITAL** (comm. détail)

5145-126 **COMMIS DE MARINA** (comm. détail)

5145-118 **COMMIS DE POSTE D'ESSENCE** (automobiles; comm. détail)

5137-111 **COMMIS DE SUPERMARCHÉ** (comm. détail)

4131-116 **COMMIS FINANCIER** (militaire)

4173-112 **COMMIS POSTAL** (militaire)

1179-139 **COMMISSIONNAIRE EN VOYAGES ORGANISÉS** (serv. aux entr.)

5137-109 **COMMIS-VENDEUR DE BOUCHERIE** (comm. détail)

5137-107 **COMMIS-VENDEUR DE BOULANGERIE** (comm. détail)

5137-106 **COMMIS-VENDEUR DE CHARCUTERIE** (comm. détail)

5135-188 **COMMIS-VENDEUR DE COSMÉTIQUES** (comm. détail)

5137-116 **COMMIS-VENDEUR DE DÉPANNEUR** (comm. détail)

5137-112 **COMMIS VENDEUR DE PELLICULES PHOTOGRAPHIQUES** (comm. détail)

5137-108 **COMMIS-VENDEUR DE POISSONS ET FRUITS DE MER** (comm. détail)

5137-115 **COMMIS-VENDEUR, DISQUES ET CASSETTES** (comm. détail)

3314-112 **CONCEPTEUR DE MAQUETTE ANIMATIQUE** (radio., télév., cinéma et théâtre)

3314-135 **CONCEPTEUR DE PAGES VIDÉOTEX** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

6191-109 **CONCIERGE À DEMEURE** (toutes ind.)

7197-112 **CONDUCTEUR CONTRACTUEL DE MOISSONNEUSE-BATTEUSE** (agric.)

• 3715-116 **CONDUCTEUR DE MACHINE À DAMER LES PISTES DE SKI** (loisirs)

8573-163 **CONDUCTEUR DE MACHINE À EXTRUDER DES FEUILLES MINCES** (plastique)

8573-165 **CONDUCTEUR DE MACHINE À EXTRUDER DES TUBES** (plastique)

• 8563-125 **CONDUCTEUR DE MACHINE À PIQUER LE CUIR** (vêtements et tissus)

8335-148 **CONDUCTEUR DE MACHINE À SOUDAGE PAR ÉTINCELAGE** (usin., soud. et forg.)

8563-124 **CONDUCTEUR DE MACHINE À SURFILER** (toutes ind.)

• 8573-169 **CONDUCTEUR DE PRESSE À INJECTION** (plastique)

9175-124 **CONDUCTEUR DE TRANSPORT FORESTIER** (for. et abatt.; transp. auto.)

8179-112 **CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE TRAITEMENT CHIMIQUE DE L'EAU LOURDE** (prod. chimiques, n.c.a.)

5199-128 **CONSEILLÈRE DE LA MARIÉE** (comm. détail)

6143-127 **CONSEILLÈRE EN COULEUR** (serv. pers., n.c.a.)

5131-144 **CONSEILLER EN ÉNERGIE DOMICILIAIRE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

1171-196 **CONSEILLER EN PLANIFICATION FINANCIÈRE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

5199-120 **CONSEILLER EN SERVICE** (automobiles; comm. détail)

4193-112 **CONSEILLER EN VOYAGES** (loisirs; serv. gouv.)

1174-132 **CONSEILLER, PRÉ-RETRAITE** (serv. prof. et tech., n.c.a.; serv. sociaux)

• 8781-108 **CONSTRUCTEUR DE MAISONS DE BOIS ROND** (const.)

1179-148 **COORDINATEUR, INTERPRÉTATION ET SERVICES D'ACCUEIL** (loisirs; serv. gouv.)

1179-149 **COORDINATEUR, LOCAL DES ACTIVITÉS ARTISTIQUES** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

• 1119-194 **COORDONNATEUR, RECYCLAGE MUNICIPAL** (serv. gouv.)

5170-115 **COURTIER D'ASSURANCE** (ass. et imm.)

5170-116 **COURTIER EN DOUANE** (serv. aux entr.)

5172-111 **COURTIER EN HYPOTHÈQUES** (ass. et imm.)

• 5173-124 **COURTIER INDÉPENDANT SUR LE PARQUET** (banque et fin.)

5170-117 **COURTIER MARITIME** (serv. aux entr.)

8787-111 **COUVREUR, TUILES** (const.)

7711-174 **CRIBLEUR, PLATE-FORME DE FORAGE EN MER** (pét. et gaz nat.)

6121-125 **CUISINIER** (militaire)

• 7115-140 **CULTIVATEUR PAR MÉTHODE HYDROPONIQUE** (agric.)

8535-108 **DÉPANNEUR DE MATÉRIEL INFORMATIQUE** (mat. électron.)

• 8537-112 **DÉPANNEUR DE PRODUITS DE CONSOMMATION** (mat. électron.)

2163-116 **DESSINATEUR, CONCEPTION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

2163-170 **DESSINATEUR, CONDUITES** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

• 2163-140 **DESSINATEUR EN ÉLECTROMÉCANIQUE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

6141-112 **DIRECTEUR DE CIMETIÈRE** (serv. pers., n.c.a.)

1132-112 **DIRECTEUR DES SERVICES D'ORIENTATION** (ens.)

6130-111 **DIRECTEUR DU BARAQUEMENT** (rest. et logement)

5130-124 **DIRECTEUR DU SERVICE D'ENTRETIEN** (automobiles; comm. détail)

	6130-115	**DIRECTEUR GÉRANT DE TERRAIN DE CAMPING** (rest. et logement)
	5130-198	**DIRECTEUR STAGIAIRE EN COMMERCE DE DÉTAIL** (comm. détail)
•	6120-198	**DIRECTEUR STAGIAIRE, RESTAURANT** (rest. et logement)
	1171-298	**DIRECTEUR STAGIAIRE, SERVICE DU CRÉDIT** (banque et fin.)
	2133-130	**ÉCOLOGISTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)
	1134-124	**ÉDUCATEUR, SANITAIRE** (santé)
	8533-124	**ÉLECTRICIEN D'INSTALLATION DE FORAGE** (mat. élect.)
	8533-116	**ÉLECTRICIEN MARIN** (militaire)
	8739-111	**ÉLECTRICIEN** (militaire)
•	7510-116	**ENTREPRENEUR D'ABATTAGE** (for. et abbat.)
•	7510-112	**ENTREPRENEUR EN CONSERVATION DES FORÊTS** (for. et abbat.)
	8798-110	**ENVELOPPEUR DE TUYAUX** (const.)
	2181-136	**ÉPIDÉMIOLOGISTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)
	8735-184	**ÉPISSEUR DE CÂBLES DE FIBRES OPTIQUES** (télécomm.)
	3137-116	**ERGOTHÉRAPEUTE CLINICIEN** (santé)
	3137-117	**ERGOTHÉRAPEUTE EN MILIEU COMMUNAUTAIRE** (santé)
	8526-132	**ESSAYEUR DE MOTEURS D'AUTOMOBILES AVEC ÉQUIPEMENT AUTOMATISÉ** (automobiles)
	4192-120	**ESTIMATEUR DE CARGAISON** (serv. aux entr.)
	5172-113	**ÉVALUATEUR COMMERCIAL** (serv. aux entr.)
	1179-204	**ÉVALUATEUR DES COÛTS** (const.)
	1116-128	**ÉVALUATEUR D'IMMEUBLES** (serv. gouv.)
	2165-160	**ÉVALUATEUR DU COÛT DE FABRICATION** (serv. prof. et tech., n.c.a.)
	5131-116	**EXPERT-CONSEIL EN INFORMATIQUE** (serv. aux entr.)
	2119-120	**EXPERT EN ALCOOL** (serv. gouv.)
	2119-116	**EXPERT EN CHEVEUX ET FIBRES** (serv. gouv.)
	6130-129	**EXPLOITANT DE MAISON DE CHAMBRES POUR TOURISTES** (rest. et logement)
•	5130-125	**EXPLOITANT DE PORT DE PLAISANCE** (comm. détail; loisirs)
	8155-224	**FAÇONNEUR DE PORTE-PLAQUETTES EN QUARTZ** (verr.; instr. scient. et ind., n.c.a.)
	6117-190	**FANTASSIN** (militaire)
	7711-119	**FOREUR-ADJOINT, PLATE-FORME DE FORAGE EN MER** (pét. et gaz nat.)
	7711-116	**FOREUR, INSTALLATION DE FORAGE EN MER** (pét. et gaz nat.)
	6142-134	**GARDIEN DE MAISON** (serv. pers., n.c.a.)
	6130-116	**GÉRANT DE CAMP EN RÉGION ÉLOIGNÉE** (loisirs; rest. et logement)
	3111-156	**GÉRIATRE** (santé)
	1179-205	**GRAPHOANALYSTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)
	3719-112	**GUIDE DE DESCENTE EN EAU VIVE** (loisirs)
	3719-117	**GUIDE DE STATION DE SKI** (loisirs)
	6144-122	**GUIDE, PROMENADES EN VÉHICULE TIRÉ PAR CHEVAUX D'ATTELAGE** (serv. pers., n.c.a.)
	2399-130	**HYPNOTHÉRAPEUTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)
•	6143-112	**IMAGISTE-CONSEIL** (serv. pers., n.c.a.)
	2133-168	**IMMUNOLOGISTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)
	3111-145	**IMMUNOLOGISTE CLINICIEN** (santé)
	3139-117	**INFIRMIER D'INSTALLATION DE FORAGE** (pét. et gaz nat.; santé)
	2155-128	**INGÉNIEUR AÉROSPATIAL** (militaire)
	2159-124	**INGÉNIEUR BIOMÉDICAL, CLINIQUE** (santé)
	2159-123	**INGÉNIEUR BIOMÉDICAL, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT** (santé)
	8799-145	**INGÉNIEUR DE CAMPAGNE** (militaire)

2144-128 **INGÉNIEUR DE COMMUNICATIONS ET D'ÉLECTRONIQUE** (militaire)

2147-128 **INGÉNIEUR DE MATÉRIEL TERRESTRE** (militaire)

7711-120 **INGÉNIEUR EN ÉQUIPEMENTS SOUS-MARINS, PLATE-FORME DE FORAGE EN MER** (pét. et gaz nat.)

• 2143-127 **INGÉNIEUR MARITIME, INSTALLATIONS CÔTIÈRES** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

• 2143-128 **INGÉNIEUR MARITIME, OUVRAGES EN HAUTE MER** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

2157-114 **INGÉNIEUR NUCLÉAIRE** (élect.)

1116-140 **INSPECTEUR DES MESURES ANTIPOLLUTION** (serv. gouv.)

1116-152 **INSPECTEUR DE VÉHICULE AUTOMOBILE** (serv. gouv.)

• 8796-136 **INSPECTEUR D'IMMEUBLES** (const.)

8796-115 **INSPECTEUR EN RÉNOVATION DOMICILIAIRE** (const.; serv. gouv.)

1116-144 **INSPECTEUR RADIO** (serv. gouv.)

8226-120 **INSPECTEUR-TRIEUR, POISSON** (trait. du poisson)

8535-140 **INSTALLATEUR D'ANTENNE PARABOLIQUE** (mat. électron.)

8799-137 **INSTALLATEUR DE POÊLE À BOIS** (const.)

8581-144 **INSTALLATEUR DE RADIOS ET D'ACCESSOIRES D'AUTO** (automobiles)

8791-137 **INSTALLATEUR DE REVÊTEMENTS, CANALISATIONS** (const.)

• 8535-127 **INSTALLATEUR DE SYSTÈMES D'ALARME** (mat. électron.)

8581-115 **INSTALLATEUR DE SYSTÈME DE CONVERSION** (automobiles)

8799-136 **INSTALLATEUR DE SYSTÈMES DE CHAUFFAGE À L'ÉNERGIE SOLAIRE** (const.)

• 8535-125 **INSTALLATEUR DE TÉLÉPHONE CELLULAIRE** (mat. électron.)

8581-192 **INSTALLATEUR DE TOITS EN VINYL** (automobiles)

2797-129 **INSTRUCTEUR AÉROMÉDICAL** (militaire)

3355-116 **INTERPRÈTE GESTUEL** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

6144-108 **INTERPRÈTE HISTORIQUE** (ens.; loisirs; serv. gouv.)

3337-116 **JOURNALISTE DE RADIOTÉLÉVISION** (radio., télév., cinéma et théâtre)

3119-122 **KINÉSITHÉRAPEUTE** (santé; serv. prof. et tech., n.c.a.)

9179-164 **LIVREUR DE METS PRÉPARÉS** (transp. auto.)

8313-148 **MACHINISTE** (militaire)

4155-111 **MAGASINIER D'INSTALLATION DE FORAGE** (pét. et gaz nat.)

7711-163 **MANOEUVRE DE CHANTIER, PLATE-FORME DE FORAGE EN MER** (pét. et gaz nat.)

7711-159 **MANOEUVRE DE SONDE, PLATE-FORME DE FORAGE EN MER** (pét. et gaz nat.)

• 9317-184 **MANUTENTIONNAIRE DE PAPIER RECYCLÉ** (prod. papier)

3137-134 **MASSOTHÉRAPEUTE** (santé)

8584-112 **MÉCANICIEN DE MACHINERIE LOURDE** (fab. mat. mécan., n.c.a.; automobiles)

8582-108 **MÉCANICIEN D'ENTRETIEN D'AÉRONEF** (aéronefs et astronefs)

8585-120 **MÉCANICIEN D'ENTRETIEN DE PHOTOCOPIEURS** (fab. mat. mécan., n.c.a.)

8584-140 **MÉCANICIEN D'ÉQUIPEMENT DE TRANSFORMATION DE PLASTIQUE** (fab. mat. mécan., n.c.a.; plastique)

8592-201 **MÉCANICIEN DE PLATE-FORME DE FORAGE** (navires)

8733-117 **MÉCANICIEN DE RÉFRIGÉRATION ET D'AIR CLIMATISÉ** (fab. mat. mécan., n.c.a.)

8581-116 **MÉCANICIEN DE VÉHICULES DE TRANSPORT COMMERCIAUX** (automobiles)

8581-132 **MÉCANICIEN DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS** (automobiles)

3111-168 **MÉDECIN DE MÉDECINE COMMUNAUTAIRE** (santé)

3111-160 **MÉDECIN DE MÉDECINE D'URGENCE** (santé)

6117-200 **MEMBRE D'ÉQUIPAGE DE BLINDÉ** (militaire)

8781-112 **MENUISIER DE PLATEAU** (radio., télév., cinéma et théâtre)

2114-118 **MÉTÉOROLOGISTE DES APPLICATIONS ET DES RÉPERCUSSIONS** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

8793-122 **MÉTREUR** (élém. de const., tôles et orn. métal.)

4141-120 **MICROFILMEUR** (serv. aux entr.; serv. gouv.)

01-300 **MILITAIRE** (militaire)

2165-162 **MODELEUR** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

8539-140 **MONTEUR DE CIRCUITS INTÉGRÉS** (mat. électron.)

8584-188 **MONTEUR DE MATÉRIEL AGRICOLE** (fab. mat. mécan., n.c.a.)

8534-124 **MONTEUR DE PLAQUETTES DE CIRCUITS EN SAILLIE** (mat. électron.)

8311-112 **MOULISTE** (usin., soud. et forg.)

3332-136 **MUSICIEN** (militaire)

• 2351-119 **MUSICOTHÉCAIRE** (ens.; radio., télév., cinéma et théâtre)

3111-120 **NÉPHROLOGISTE** (santé)

8598-200 **NETTOYEUR-ENDUISEUR D'AUTOMOBILES** (automobiles)

1116-164 **OBSERVATEUR, PÊCHES** (serv. gouv.)

6116-170 **OFFICIER CONTRÔLE DES ARMES AÉRIENNES** (militaire)

6116-140 **OFFICIER D'ARTILLERIE** (militaire)

6116-120 **OFFICIER DE CASERNE** (militaire)

2159-136 **OFFICIER DE GÉNIE MARITIME** (militaire)

2143-140 **OFFICIER DE GÉNIE MILITAIRE** (militaire)

6116-160 **OFFICIER DE LOGISTIQUE** (militaire)

6116-130 **OFFICIER DE MARINE DE SURFACE ET DE FOND** (militaire)

3113-142 **OFFICIER DENTAIRE** (militaire)

6112-128 **OFFICIER DE SÉCURITÉ** (militaire)

1174-120 **OFFICIER DE SÉLECTION DU PERSONNEL** (militaire)

2331-132 **OFFICIER DE SERVICE SOCIAL** (militaire)

6116-150 **OFFICIER D'INFANTERIE** (militaire)

3130-118 **OFFICIER INFIRMIER** (militaire)

3111-186 **OFFICIER MÉDICAL** (militaire)

01-320 **OFFICIER** (militaire)

6117-210 **OPÉRATEUR D'ARMES DE SURFACE** (militaire)

6117-220 **OPÉRATEUR D'ARMES SOUS-MARINES** (militaire)

8534-123 **OPÉRATEUR D'ÉBARBEUSE AU LASER** (mat. électron.)

7517-115 **OPÉRATEUR DE CÂBLE-GRUE** (for. et abatt.)

7513-115 **OPÉRATEUR DE DÉCOUPEUSE DE COPEAUX, MOBILE** (for. et abatt.)

6117-170 **OPÉRATEUR DE LA CONDUITE DU TIR** (militaire)

8535-124 **OPÉRATEUR DE MACHINE À COUDRE LA FOURRURE** (fourrures)

8573-164 **OPÉRATEUR DE MACHINES À MOULER PAR SOUFFLAGE** (plastique)

8791-162 **OPÉRATEUR DE MANDRIN, PIPELINE** (const.)

8711-144 **OPÉRATEUR DE NIVELEUSE** (const.)

• 8353-132 **OPÉRATEUR DE SCIE À PANNEAUX À COMMANDE NUMÉRIQUE** (trav. du bois)

4155-113 **OPÉRATEUR DE SYSTÈME AUTOMATISÉ DE STOCKAGE ET DE RÉCUPÉRATION** (bureau)

• 8355-112 **OPÉRATEUR DE TOUR À BOIS À COMMANDE NUMÉRIQUE PAR CALCULATEUR** (trav. du bois)

4113-123 **OPÉRATEUR D'UNITÉ DE TRAITEMENT DE TEXTE** (bureau)

• 9533-113 **OPÉRATEUR D'USINE D'INCINÉRATION AVEC RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE** (élect.; serv. publics, n.c.a.)

8536-156 **OPÉRATEUR, ESSAIS EN CIRCUIT** (mat. électron.)

4113-112 **OPÉRATEUR-TÉLÉSCRIPTEUR** (militaire)

1179-192 **ORGANISATEUR DE CONFÉRENCES** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

8573-167 **OUVRIER À LA PRODUCTION DE MARBRE SYNTHÉTIQUE** (plastique)

8798-188 **OUVRIER DE LA PRODUCTION D'HABITATION PRÉUSINÉES** (const.)

7511-116 **OUVRIER SYLVICOLE** (for. et abatt.)

4133-142 **PÉAGER** (serv. gouv.)

8595-116 **PEINTRE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION** (serv. gouv.)

3315-116 **PHOTOGRAPHE MÉDICO-LÉGAL** (serv. gouv.)

9159-113 **PILOTE DE VÉHICULE SOUS-MARIN TÉLÉCOMMANDÉ** (toutes ind.)

8798-118 **PLAÇEUR DE PALETTES** (const.)

3313-184 **PLANIFICATEUR D'AMÉNAGEMENT FONCTIONNEL DES BUREAUX** (serv. aux entr.)

8791-125 **PLOMBIER-GAZIER** (militaire)

6112-156 **POLICIER MILITAIRE** (militaire)

6111-124 **POMPIER** (militaire)

* 8599-332 **POSEUR DE FIXATIONS DE SKI** (art. sport et jouets)

* 8713-140 **POSEUR DE PIERRES DE REVÊTEMENT À EMBOÎTEMENT** (const.)

8791-166 **POSEUR DE TUYAUX** (const.)

8539-119 **PRÉPOSÉ À LA FABRICATION DES PLAQUETTES** (mat. électron.)

8791-135 **PRÉPOSÉ À LA REMISE EN ÉTAT DES CANALISATIONS** (const.)

8581-180 **PRÉPOSÉ À LA REMISE EN ÉTAT DES VÉHICULES AUTOMOBILES** (automobiles)

8589-196 **PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DE LA MACHINERIE LOURDE** (toutes ind.)

8585-121 **PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT DE TRAITEMENT DE TEXTES ET D'INFORMATION** (mat. électron.)

8585-124 **PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES CAISSES ENREGISTREUSES ÉLECTRONIQUES** (mat. électron.; fab. mat. mécan., n.c.a.)

* 6113-124 **PRÉPOSE À L'ENTRETIEN DES GUICHETS AUTOMATIQUES** (banque et fin.; serv. aux entr.)

8584-132 **PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES MACHINES, CENTRALE NUCLÉAIRE ET USINE DE PRODUCTION D'EAU LOURDE** (fab. mat. mécan., n.c.a.)

8791-148 **PRÉPOSÉ À L'ESPACEMENT** (const.)

8213-208 **PRÉPOSÉ AU FOUR** (boul.)

8787-129 **PRÉPOSÉ AU PRÉCHAUFFAGE, PIPELINE** (const.)

6125-127 **PRÉPOSÉ AU SERVICE DES REPAS-MINUTE** (rest. et logement)

6139-108 **PRÉPOSÉ AU TERRAIN DE CAMPING** (rest. et logement)

3337-134 **PRÉPOSÉ AUX DISQUES** (loisirs)

6143-132 **PRÉPOSÉ DE SALON DE BRONZAGE** (serv. pers., n.c.a.)

5191-112 **PRÉPOSÉ DE SILO À GRAINS** (agric.; comm. gros)

2114-122 **PRÉVISIONNISTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

2183-124 **PROGRAMMEUR D'APPLICATIONS** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

2183-116 **PROGRAMMEUR D'ÉTUDE LOGICIEL DE BASE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

4171-116 **RÉCEPTIONNISTE DE CABINET DE DENTISTE** (bureau; santé)

4171-130 **RÉCEPTIONNISTE-TÉLÉPHONISTE** (bureau)

3353-128 **RECHERCHISTE** (radio., télév., cinéma et théâtre)

2333-120 **RÉCRÉOLOGUE** (serv. sociaux)

8313-153 **RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINES-OUTILS À COMMANDE NUMÉRIQUE** (usin., soud. et forg.)

* 8562-119 **REMBOURREUR – PRODUCTION EN SÉRIE** (meubles)

8535-136 **RÉPARATEUR DE JEUX ÉLECTRONIQUES** (mat. électron.)

8588-115 **RÉPARATEUR DE MATÉRIEL BIOMÉDICAL ET DE LABORATOIRE** (instr. scient. et ind., n.c.a.; mat. électron.)

8535-124 **RÉPARATEUR DE MATÉRIEL DE MUSIQUE ÉLECTRONIQUE** (mat. électron.)

8535-109 **RÉPARATEUR DE MATÉRIEL DE RÉGULATION** (mat. électron.)

8535-123 **RÉPARATEUR DE MATÉRIEL VIDÉO** (mat. électron.)

8589-144 **RÉPARATEUR DE PETITS MOTEURS** (fab. mat. mécan., n.c.a.)

8735-139 **RÉPARATEUR-INSTALLATEUR DE LIGNES** (militaire)

5135-111 **REPRÉSENTANT À LA LOCATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES** (serv. aux entr.; transp. auto.)

5177-120 **REPRÉSENTANT COMMERCIAL EN SERVICES D'EMPLOI** (serv. aux entr.)

5177-121 **REPRÉSENTANT COMMERCIAL EN TRANSPORT DES MARCHANDISES** (serv. aux entr.)

5177-140 **REPRÉSENTANT DE COMMERCE EN SERVICES DE NETTOYAGE** (serv. aux entr.)

5133-132 **REPRÉSENTANT DE COMMERCE EN VIN, BIÈRE ET SPIRITUEUX** (comm. gros)

3715-144 **RESPONSABLE DE L'INSTALLATION DE FABRICATION DE NEIGE** (loisirs)

8581-111 **RESTAURATEUR DE VÉHICULES ANTIQUES** (automobiles)

3139-112 **SAGE-FEMME** (santé)

4111-111 **SECRÉTAIRE DE DIRECTION** (bureau)

4111-112 **SECRÉTAIRE JURIDIQUE** (bureau)

4111-113 **SECRÉTAIRE MÉDICALE** (bureau)

4171-111 **SECRÉTAIRE PRIVÉ** (bureau)

4111-115 **SECRÉTAIRE TECHNIQUE** (bureau)

8335-119 **SOUDEUR AU RAYON LASER** (usin., soud. et forg.)

8335-120 **SOUDEUR DE PIPELINES** (const.)

8335-112 **SOUDEUR, PLATE-FORME DE FORAGE** (usin. soud. et forg.)

6121-123 **SOUS-CHEF DE CUISINE** (rest. et logement)

2119-112 **SPÉCIALISTE DE LABORATOIRE DES SERVICES CRIMINELS DE LA POLICE** (serv. gouv.)

7511-113 **SPÉCIALISTE DE LA CONSERVATION DE LA FORÊT** (for. et abatt.)

3131-109 **SPÉCIALISTE DE LA RECHERCHE INFIRMIÈRE** (santé)

4139-172 **SPÉCIALISTE DES DÉCLARATIONS D'IMPÔT** (serv. aux entr.)

1173-112 **SPÉCIALISTE DES NORMES** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

2163-177 **SPÉCIALISTE EN CAO, CARTES DE CIRCUITS IMPRIMÉS** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

* 4143-116 **SPÉCIALISTE EN ÉDITION ÉLECTRONIQUE** (bureau)

* 7195-116 **SPÉCIALISTE EN ENTRETIEN DU GAZON** (agric.)

2797-120 **SPÉCIALISTE EN FORMATION, INFORMATIQUE** (ens.)

2183-154 **SPÉCIALISTE EN MATÉRIEL INFORMATIQUE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

2183-158 **SPÉCIALISTE EN MINI-ORDINATEURS/MICRO-ORDINATEURS** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

1174-121 **SPÉCIALISTE EN PLACEMENT EXTERNE ET EN RÉINSTALLATION** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

8780-162 **SPÉCIALISTE EN RÉNOVATION DOMICILIAIRE** (const.)

2183-162 **SPÉCIALISTE EN TÉLÉCOMMUNICATIONS, INFORMATIQUE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

2183-150 **SPÉCIALISTE, GRAPHISME AUTOMATISÉ** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

6120-142 **STEWARD** (militaire)

7710-134 **SURINTENDANT ADJOINT D'INSTALLATION DE FORAGE EN MER** (pét. et gaz nat.)

7710-128 **SURINTENDANT D'INSTALLATION DE FORAGE EN MER** (pét. et gaz nat.)

* 8562-111 **TAPISSIER** (meubles)

2117-246 **TECHNICIEN CHIMISTE, CENTRALE NUCLÉAIRE ET USINE DE PRODUCTION D'EAU LOURDE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

6117-160 **TECHNICIEN D'ARMEMENT AÉRIEN** (militaire)

6117-120 **TECHNICIEN D'ARMEMENT DE SURFACE** (militaire)

6117-130 **TECHNICIEN D'ARMEMENT SOUS-MARIN** (militaire)

6117-150 **TECHNICIEN D'ARMES TERRESTRES** (militaire)

8582-113 **TECHNICIEN DE CELLULES** (militaire)

8588-112 **TECHNICIEN DE COMMANDE, CENTRALE NUCLÉAIRE ET USINE DE PRODUCTION D'EAU LOURDE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

* 8584-139 **TECHNICIEN DE FILTATURE À FIBRES LIBÉRÉES** (textile)

8535-111 **TECHNICIEN DE GUERRE ÉLECTRONIQUE** (militaire)

3157-144 **TECHNICIEN DE LABORATOIRE DENTAIRE** (militaire)

3156-132 **TECHNICIEN DE LABORATOIRE MÉDICAL** (militaire)

6117-140 **TECHNICIEN DE LA CONDUITE DU TIR** (militaire)

2135-268 **TECHNICIEN DE LA GESTION DES RESSOURCES** (serv. gouv.; serv. prof. et tech., n.c.a.)

* 8581-119 **TECHNICIEN DE L'AUTOMOBILE, RÉPARATION DU MOTEUR ET DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN CARBURANT** (automobiles)

* 8581-120 **TECHNICIEN DE L'AUTOMOBILE, SYSTÈMES DU TRAIN AVANT** (automobiles)

* 8581-121 **TECHNICIEN DE L'AUTOMOBILE – TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES** (automobiles)

8573-108 **TECHNICIEN DE MACHINES À MOULER** (plastique)

8582-112 **TECHNICIEN DE MOTEURS AÉRIENS** (militaire)

8599-111 **TECHNICIEN DE MUNITIONS** (militaire)

2353-132 **TECHNICIEN DE MUSÉE** (ens.)

8588-136 **TECHNICIEN D'ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT DENTAIRE** (militaire)

3339-124 **TECHNICIEN DE PLATEAU** (radio., télév., cinéma et théâtre)

8735-128 **TECHNICIEN D'ÉQUIPEMENT DE STATION TERMINALE** (militaire)

4155-112 **TECHNICIEN DE RAVITAILLEMENT** (militaire)

8582-116 **TECHNICIEN DE REFINITION** (militaire)

8535-112 **TECHNICIEN DES COMMUNICATIONS, MER** (militaire)

8592-120 **TECHNICIEN DES COQUES** (militaire)

2165-225 **TECHNICIEN DES FLUIDES DE FORAGE, PLATE-FORME DE FORAGE EN MER** (pét. et gaz nat.)

8333-120 **TECHNICIEN DES MÉTAUX** (militaire)

8535-119 **TECHNICIEN DE SONAR** (militaire)

2139-130 **TECHNICIEN DES PRODUITS ALIMENTAIRES** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

8535-120 **TECHNICIEN DES SYSTÈMES DE COMMUNICATION** (militaire)

8599-738 **TECHNICIEN DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ** (militaire)

8799-133 **TECHNICIEN DE STRUCTURES** (militaire)

8595-252 **TECHNICIEN DE SURFAÇAGE** (fab. div., n.c.a.)

8581-112 **TECHNICIEN DES VÉHICULES** (militaire)

8588-120 **TECHNICIEN DE SYSTÈMES INTÉGRÉS** (militaire)

8535-113 **TECHNICIEN DE SYSTÈMES RADAR** (militaire)

8535-117 **TECHNICIEN DE TÉLÉTYPE ET DE CHIFFRE** (militaire)

8588-113 **TECHNICIEN D'INSTRUMENTATION ET D'ÉLECTRICITÉ** (militaire)

8533-112 **TECHNICIEN ÉLECTRIQUE** (militaire)

8535-121 **TECHNICIEN ÉLECTRO-MÉCANIQUE** (militaire)

7319-116 **TECHNICIEN EN ANGUILLICULTURE** (pêche)

7319-115 **TECHNICIEN EN AQUICULTURE** (pêche)

2165-270 **TECHNICIEN EN DÉPOLLUTION** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

8535-105 **TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE, PLATE-FORME DE FORAGE** (mat. électron.)

7319-117 **TECHNICIEN EN ÉLEVAGE DU HOMARD** (pêche)

2165-224 **TECHNICIEN EN GÉNIE DU BÂTIMENT** (militaire)

2117-232 **TECHNICIEN EN HOLOGRAPHIE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

2117-261 **TECHNICIEN EN MÉTÉOROLOGIE** (militaire)

• 2165-228 **TECHNICIEN DE METROLOGIE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

7319-119 **TECHNICIEN EN OSTRÉICULTURE** (pêche)

3315-120 **TECHNICIEN EN PHOTOGRAPHIE** (militaire)

3155-126 **TECHNICIEN EN RADIOLOGIE** (militaire)

8733-116 **TECHNICIEN EN RÉFRIGÉRATION ET MÉCANIQUE** (militaire)

8535-106 **TECHNICIEN EN RÉPARATION CAO/FAO** (mat. électron.)

8535-107 **TECHNICIEN EN ROBOTIQUE** (mat. électron.)

• 3159-171 **TECHNICIEN EN SANTÉ ANIMALE** (santé)

2169-112 **TECHNICIEN EN TÉLÉDÉTECTION** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

8226-111 **TECHNICIEN EN TRAITEMENT DES OEUFS DE POISSON** (trait. du poisson)

4190-140 **TECHNICIEN EN TRANSPORT DE MARCHANDISES** (serv. aux entr.)

3159-168 **TECHNICIEN-HYGIÉNISTE** (militaire)

8539-120 **TECHNICIEN INDUSTRIEL** (mat. électron.)

3139-119 **TECHNICIEN MÉDICAL** (santé)

8535-115 **TECHNICIEN RADAR** (militaire)

8535-116 **TECHNICIEN RADAR, MER** (militaire)

8537-122 **TECHNICIEN RADIO** (militaire)

3156-112 **TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN CYTOGÉNÉTIQUE** (santé)

3156-124 **TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN IMMUNO-HÉMATOLOGIE** (santé)

3156-123 **TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN IMMUNOLOGIE** (santé)

3156-116 **TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN MICROSCOPIE ÉLECTRONIQUE** (santé; serv. prof. et tech., n.c.a.)

3155-108 **TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN SONOGRAPHIE DIAGNOSTIQUE** (santé)

2135-146 **TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN VIROLOGIE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

2165-156 **TECHNICIEN-SPÉCIALISTE NUCLÉAIRE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

3157-112 **THÉRAPEUTE DENTAIRE** (militaire)

3157-111 **THÉRAPEUTE DENTAIRE** (santé)

8333-116 **TÔLIER DE PRÉCISION** (est., matr. et rev. du métaux)

7183-110 **TORRÉFIEUR DE TABAC** (agric.)

2133-213 **TOXICOLOGISTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

1147-128 **TRANSITAIRE** (serv. aux entr.)

8217-111 **TRAVAILLEUR D'USINE DE CONDITIONNEMENT DU POISSON** (trait. du poisson)

6142-120 **TRAVAILLEUR EN FOYER RÉSIDENTIEL** (serv. pers., n.c.a.)

5135-124 **VENDEUR, APPAREILS DE CHAUFFAGE AU BOIS** (comm. détail; comm. gros)

5135-185 **VENDEUR, APPAREILS D'ÉCLAIRAGE** (comm. détail; comm. gros)

• 5135-168 **VENDEUR, BICYCLETTES** (comm. détail)

5135-160 **VENDEUR DE CHAUSSURE ORTHOPÉDIQUES** (comm. détail)

5135-184 **VENDEUR DE FOURNITURES DE JARDIN ET DE PELOUSE** (comm. détail)

• 5135-144 **VENDEUR DE MATÉRIEL AUDIO ET VIDEO** (comm. détail)

5135-132 **VENDEUR DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION** (comm. détail; comm. gros)

5135-161 **VENDEUR DE PEINTURE ET DE PAPIER PEINT** (comm. détail; comm. gros)

• 5135-125 **VENDEUR DE PIÈCES DÉTACHÉES POUR MOTEURS ET ÉQUIPEMENT INDUSTRIELS** (comm. détail; comm. gros)

• 5135-123 **VENDEUR DE PIÈCES POUR VÉHICULES AUTOMOBILES** (comm. détail; comm. gros)

5135-180 **VENDEUR DE PIERRES TOMBALES** (comm. détail; comm. gros)

5135-133 **VENDEUR DE PORCELAINE ET D'ARTICLES CONNEXES** (comm. détail; comm. gros)

5135-128 **VENDEUR DE PRODUITS EN ALUMINIUM** (comm. détail)

5135-192 **VENDEUR DE TÉLÉPHONE** (comm. détail)

5135-121 **VENDEUR, OEUVRES D'ART** (comm. détail; comm. gros)

5135-116 **VENDEUR, ORDINATEURS** (comm. détail)

5135-181 **VENDEUR, PNEUS** (comm. détail; comm. gros)

5177-136 **VENDEUR, SYSTÈMES DE SÉCURITÉ** (serv. aux entr.)

5131-132 **VENDEUR-TECHNICIEN DE MATÉRIEL LOURD** (comm. gros)

1179-180 **VÉRIFICATEUR DE LA QUANTITÉ** (const.)

4131-136 **VÉRIFICATEUR DE NUIT** (rest. et logement; bureau)

8155-260 **VERRIER, ARTICLES DE VERRE TEINTÉ** (verr.)

2133-244 **VIROLOGISTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.)

* Nouvelles définitions de professions décrites pour la première fois dans la CCDP.

Toute information relative aux nouvelles professions qui ont surgi par suite des forces sociales, économiques, technologiques ou législatives sera bien accueillie, et nous encourageons tous les usagers de la CCDP à nous faire parvenir ces informations. (Voir l'Introduction à l'index de la CCDP dans la section intitulée Index, pour l'adresse et la procédure à suivre). En réponse à ces contributions, de nouvelles descriptions de professions seront incluses aussitôt que possible, soit à la révision d'un grand groupe ou à la prochaine édition annuelle du GUIDE de la CCDP.

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

01-300 MILITAIRE (militaire)

S'acquitte de fonctions militaires en tant que membre des Forces armées non commissionné:
Observe les règlements militaires et maintient la discipline et la tenue militaires. Participe aux activités physiques pour maintenir la bonne forme des soldats. Prend part à des exercices de maniement des armes, notamment au tir, aux exercices de prise d'armes, d'incendie et d'autres catastrophes. Participe à des fonctions de sentinelle ou de garde. Accomplit des tâches de bureau et d'administration. Surveille et évalue le personnel subalterne selon les pratiques militaires. Participe à des exercices de défense nucléaire, biologique et chimique et procède au contrôle des dégâts en mer.

01-320 OFFICIER (militaire)

Planifie, organise, dirige et contrôle les activités d'une ou de plusieurs unités des Forces armées canadiennes directement ou par l'intermédiaire de subalternes et sous la direction des autorités supérieures:
Établit les procédures d'exécution des politiques et directives des autorités supérieures en ayant une connaissance détaillée des capacités et du rendement de chaque unité. Dirige l'entraînement de subalternes, coordonne et dirige les activités des unités selon les pratiques et procédures établies. Étudie l'efficacité des unités, prépare des rapports et donne des exposés verbaux à ses supérieurs. Assume la responsabilité du bien-être, du moral et de la discipline des unités. Prépare et étudie des rapports d'évaluation sur le rendement, l'entraînement et la promotabilité de ses subalternes. Maintient un niveau élevé de condition physique, fait preuve de qualités de dirigeant et veille au respect de l'habit, des coutumes et des traditions. Participe aux exercices de prise d'armes et de tir, d'incendie et autres et assume des tâches de défense nucléaire, biologique et chimique et de contrôle des dégâts en mer.

1116-128 ÉVALUATEUR D'IMMEUBLES (serv. gouv.)

Apprécie la valeur des immeubles résidentiels, commerciaux, industriels et agricoles aux fins de l'impôt:
Inspecte les immeubles à l'intérieur d'une région désignée. Prépare ou vérifie les inscriptions quant à la catégorie de l'immeuble, les matériaux de construction, l'âge, l'état matériel, les aménagements intérieurs et autres facteurs influant sur la valeur de l'immeuble. Mesure et enregistre les dimensions de l'immeuble et de la propriété ou examine les plans pour déterminer les dimensions. Examine les registres des propriétaires des immeubles commerciaux et industriels pour déterminer les facteurs financiers influant sur l'évaluation de l'immeuble. Estime le coût de remplacement de l'immeuble, la provision pour amortissement, le prix de vente d'immeubles semblables, la capitalisation du revenu des immeubles commerciaux et industriels et lit des manuels pour évaluer la valeur imposable des biens. Défend l'évaluation en cour quand il est fait appel.

FG: 5 PPS: 7 AP: L 4 5 6 CA: D DPC: 2 6 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	3	2	3	3	4	4	4	4	5	5	2 1	9 Y 0

1116-140 INSPECTEUR DES MESURES ANTIPOLLUTION (serv. gouv.)

Inspecte et surveille les sources de pollution industrielle, municipale et privée, afin de s'assurer que les règlements sont respectés:
Fait enquête dans les cas de pollution de l'air, du sol ou de l'eau, y compris la pollution par le bruit, afin de protéger l'environnement naturel. Se charge de la surveillance des installations d'évacuation et de traitement des eaux usées, des décharges, des sources d'émission de polluants et autres, afin de s'assurer que les niveaux d'effluents et d'émission sont conformes aux normes établies par règlement. Recueille des données sur le terrain, à l'aide de matériel de contrôle électronique, chimique ou mécanique. Inspecte les systèmes privés d'évacuation des eaux usées, les chantiers de construction de puits d'eau et les installations d'incinération, afin de s'assurer que les règlements sont respectés. Évalue l'incidence du déversement d'hydrocarbures et autres produits dangereux dans l'environnement naturel et veille à ce que les méthodes appropriées de nettoyage soient suivies. Délivre des permis aux manutentionnaires et aux installations d'élimination de déchets liquides et de produits dangereux, afin d'en contrôler le transport et le stockage. Examine les plaintes, prend des dispositions en vue de la réduction de la pollution et donne des conseils concernant les difficultés de conformité aux règlements. Veille à l'application des lois et règlements et témoigne à des audiences de tribunaux.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 4 5 6 7 CA: D DPC: 2 6 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	3	3	3	3	4	4	4	4	4	4	2 1	0 Y 9 5

1116-144 INSPECTEUR RADIO (serv. gouv.)

Analyse la performance des entreprises de radiodiffusion, inspecte des émetteurs et des systèmes d'émission, effectue des enquêtes sur le brouillage et délivre des certificats de compétence aux opérateurs radio:
Analyse la performance technique des systèmes de radiodiffusion sonore et télévisuelle pour s'assurer que leur exploitation et leur entretien sont conformes aux normes techniques et aux exigences des licences. Inspecte les lieux, les antennes, les bâtiments et le matériel afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux règlements relatifs à la sécurité, aux dangers et à d'autres règlements. Effectue des essais et des enquêtes en vue de déterminer la qualité des émissions. Rassemble des données de performance et vérifie les émissions au moyen des installations des stations de contrôle des émissions. Inspecte et vérifie du matériel de télécommunication et de navigation ainsi que des dispositifs connexes à bord de navires et d'aéronefs pour en vérifier la conformité aux normes prescrites. Délivre des certificats de sécurité. Fait subir des examens oraux, écrits et pratiques à des candidats en vue de l'obtention de toutes les classes de certificats d'opérateurs radio professionnels et amateurs, et délivre des certificats de compétence. Fait enquête sur le brouillage radioélectrique des services publics, commerciaux et gouvernementaux et prend des mesures en vue d'éliminer ce brouillage. Rédige des rapports et des lettres relatifs aux enquêtes effectuées.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 2 5 6 7 CA: D 6 DPC: 2 6 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	3	3	4	3	3	4	4	4	4	5	2 1	0 Y 9 5

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

1116-152 INSPECTEUR DE VÉHICULE AUTOMOBILE (serv. gouv.)

Inspecte les véhicules automobiles de toutes catégories amenés au poste de vérification afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux règlements gouvernementaux sur la sécurité:
Inscrit sur le formulaire d'inspection des véhicules automobiles le numéro, la date et l'heure de la vérification ainsi que les différents renseignements obtenus à partir de l'enregistrement. Inspecte l'extérieur du véhicule afin d'en déterminer l'état général. Lit les indicateurs lorsque le véhicule passe sur le pont d'alignement. Lève l'avant du véhicule au moyen d'un support d'essieu pour inspecter le dessous. Vérifie l'état des mécanismes de la direction et de la suspension avant. Vérifie l'assise du moteur ainsi que ses éléments, afin de détecter l'usure ou le mauvais fonctionnement de ces derniers, au moyen d'instruments de vérification mécaniques, électriques ou hydrauliques. Vérifie la portée et le rendement des phares à l'aide d'un vérificateur. Actionne les clignotants et le dégivreur afin d'en déterminer le bon fonctionnement. Amène le véhicule sur la rampe de vérification des freins, actionne ces derniers et observe l'indicateur afin de vérifier leur bon fonctionnement. Note par écrit tous les éléments qui doivent être réglés, réparés ou remplacés et en avertit le conducteur.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 3 4 6 7 CA: D 6 DPC: 3 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	3	3	4	4	4	4	4	5	2 9 1	9 0 Y

1116-164 OBSERVATEUR, PÊCHES (serv. gouv.)

Suit les activités des bateaux domestiques et étrangers navigant dans les zones de pêche de juridiction canadienne, afin de faire observer les règlements sur la pêche et de prélever des données biologiques sur les diverses espèces de poissons, et établit des rapports:
Accepte des affectations à bord des bateaux de pêche, de transformation du poisson ou de recherche, tant domestiques qu'étrangers, qui naviguent dans les eaux canadiennes, afin de surveiller les activités de ces bateaux. Rédige des rapports sur l'observation des lois et des règlements par ces bateaux en ce qui a trait aux restrictions d'équipements, de prise et de saison, aux interdictions liées à certaines espèces et à l'exactitude des entrées au journal de bord du bateau. En cas de soupçons, déclare les infractions aux règlements et présente une preuve orale et documentée à titre de témoin à la cour. Rassemble les données concernant la composition des prises, le type d'équipement utilisé, la transformation du poisson pêché et les autres facteurs connexes. Étudie des échantillons de diverses espèces afin de recueillir des informations biologiques concernant les espèces, leur taille, le contenu de leur estomac et d'autres données connexes. Rassemble, étiquette et prépare les spécimens requis pour des fins de recherche à terre. Effectue périodiquement des relevés techniques afin de déterminer l'exactitude des données recueillies sur le bateau par les aides à la navigation et à la pêche.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 2 4 5 6 7 CA: D 4 DPC: 3 6 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	3	4	4	4	4	5	3	7	9 0 Y

1119-194 COORDONNATEUR, RECYCLAGE MUNICIPAL (serv. gouv.)

Coordonne, gère et favorise l'exécution de programmes communautaires de réduction de déchets multiples en vue de favoriser, d'encourager et de parrainer la récupération et le recyclage des déchets:
Élabore une stratégie de mise en oeuvre, au niveau local, de programmes de transformation, de séparation à la source des déchets de récupération de résidus industriels, ainsi que d'autres programmes de recyclage, en coopération avec les conseils municipaux, l'industrie locale, les groupes d'intérêts spéciaux et d'autres intéressés. Administre les plans opérationnels, les budgets et les demandes de subvention visant des programmes de recyclage en se tenant au courant des tendances technologiques et de l'évolution du marché de récupération des déchets, ainsi que des systèmes de recyclage d'autres paliers de gouvernement. Élabore et administre des contrats et les négocie avec des entrepreneurs en recyclage en vue de la collecte, de la séparation et du traitement des déchets. Coordonne les activités de gestion des déchets avec le personnel municipal et d'autres paliers de gouvernement en vue de réaliser les objectifs du programme. Élabore et met sur pied des campagnes publicitaires et des programmes d'éducation et de relations publiques en vue de sensibiliser le public et de l'encourager à participer au recyclage. Assure la liaison avec les représentants du commerce et de l'industrie pour encourager la participation du secteur privé, créer de nouveaux marchés de récupération et maximiser les revenus provenant de la vente des déchets recyclés. Surveille le niveau de récupération et les taux de participation et établit des rapports concernant le volume et la proportion des déchets récupérés par le biais de programmes de recyclage. Rédige des communiqués de presse et des bulletins et fait des exposés pour sensibiliser tous les secteurs de la collectivité à la nécessité de mettre en place un plan efficace de réduction des déchets.

FG: 4 PPS: 7 AP: S 5 6 CA: I DPC: 1 5 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	2	3	4	4	2	4	4	4	5	5	2 6 5	4 5 9 0

1132-112 DIRECTEUR DES SERVICES D'ORIENTATION (ens.)

Planifie, organise, dirige et coordonne les services d'orientation d'une commission scolaire ou d'un établissement d'enseignement:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre principal, **01-170 DIRECTEUR** (serv. prof. et tech., n.c.a.) en mettant en pratique ses connaissances spécialisées des services d'orientation. Élabore et établit une politique et des méthodes de counselling et d'orientation. Planifie et dirige des programmes de formation destinés aux enseignants et aux orienteurs. Fournit le matériel qui servira aux cours sur les relations humaines, la croissance et le développement qui figurera dans les programmes scolaires. Coordonne les services de counselling et d'orientation d'un établissement d'enseignement ou d'une commission scolaire avec ceux des organismes locaux. S'adresse à des groupes locaux et aux enseignants pour leur parler des problèmes et des objectifs sociaux, scolaires et professionnels. Donne des cours terminaux sur le counselling, l'orientation et autres sujets connexes, au

besoin. Effectue des recherches sur le counselling et l'orientation et rédige un compte rendu de ses conclusions, au besoin.

FG: 6 PPS: 8 AP: S 5 6 CA: I DPC: 1 0 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	1	2	4	4	4	4	4	4	5	4	2 6 5	4 5 9 0 7 1

1134-124 ÉDUCATEUR, SANITAIRE (santé)

Planifie, organise et dirige des programmes d'éducation sanitaire répondant aux besoins d'un groupe ou d'une localité:
Planifie et effectue l'étude et l'analyse continues du groupe ou de la localité en cause afin d'évaluer ses besoins en matière d'éducation sanitaire. Collabore avec d'autres spécialistes de la santé et des groupes municipaux afin d'établir des objectifs sanitaires et de déterminer les ressources disponibles dans la localité. Élabore et dirige des programmes d'éducation sanitaire afin d'atteindre ces objectifs. Prépare et distribue des documents d'information. Organise et dirige la formation en éducation sanitaire destinée au personnel de tous les niveaux. Détermine les problèmes en matière d'éducation sanitaire qui nécessiteront une étude et des recherches plus approfondies.

FG: 5 PPS: 7 AP: S 5 6 CA: I DPC: 0 2 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	4	4	4	4	4	4	5	5	2 5 6	4 5 9 0 7 1

1147-128 TRANSITAIRE (serv. aux entr.)

Planifie, organise, dirige et contrôle, souvent par l'intermédiaire de directeurs adjoints et de surveillants, l'exploitation d'une agence de transport qui moyennant une rétribution, ménage et coordonne l'acheminement de marchandises de l'expéditeur au destinataire:

Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre principal, **01-170 DIRECTEUR** (serv. prof. et tech., n.c.a.), en mettant à profit ses connaissances en matière d'exigences touchant le transport intérieur et extérieur, de documents de trafic, ainsi que de services de manutention et de transport. Organise et dirige pour les clients, la mise à exécution des services de transport, choisit l'agencement efficace d'itinéraires et de transporteurs, procède au groupement ou dégroupement de marchandises, organise des livraisons locales et ailleurs au pays, effectue le suivi des envois et fournit d'autres services de transport s'y rattachant. Retient ou fournit les services de manutention de fret, soit l'emballage, la mise en caisse, l'entreposage, ainsi que le chargement et le déchargement des marchandises. Prend les dispositions voulues à l'égard des documents, par exemple, établit, traduit et transmet les documents de trafic, et obtient les permis et les certificats pour les clients. Fournit, à la demande du client, le service d'aide financière, négocie les lettres de crédit, perçoit les paiements, souscrit une assurance et intervient en cas de règlement d'avaries. Règle les versements anticipés ou perçoit les paiements des frais de transport. Négocie avec les transporteurs aériens, terrestres et maritimes, les exploitants d'entrepôts, ainsi qu'avec des représentants des compagnies d'assurances et d'autres fournisseurs de services de transport pour obtenir des taux préférentiels. Assume la responsabilité du transport de marchandises du point de chargement au point de déchargement, conformément aux clauses de l'accord du contrat. Dirige le **1179-202 EXPERT-CONSEIL EN TRANSPORT DE MARCHANDISES** (serv. aux entr.) qui conseille les clients sur les exigences touchant le transport extérieur et les règlements gouvernementaux ainsi que gère des projets d'envergure. Peut se spécialiser et offrir les services uniquement pour des destinations intérieures ou extérieures particulières. Peut manutentionner uniquement des marchandises particulières ou ayant une taille bien déterminée.

FG: 5 PPS: 8 AP: S 5 6 CA: I DPC: 1 1 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	2	4	4	3	4	4	4	5	5	2 5 6	1 4 5 7 9

1149-116 ADMINISTRATEUR ARTISTIQUE (serv. prof. et tech. n.c.a.)

Planifie, organise, dirige et contrôle, souvent par l'entremise de cadres subordonnés ou de superviseurs, les opérations administratives d'une entreprise ou d'installations artistiques et culturelles:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre principal, **01-170 DIRECTEUR GÉRANT** (serv. prof. et tech. n.c.a.), qui exigent à la fois des connaissances spéciales sur les activités artistiques et culturelles et les méthodes établies en matière de gestion des entreprises. Supervise la préparation du budget d'exploitation qui sera présenté au conseil d'administration, au comité de supervision ou à la haute direction et veille à ce que les budgets approuvés soient respectés. Planifie et établit le calendrier des tournées, des festivals, des expositions, des concerts, des ateliers et d'autres programmes saisonniers, en collaboration avec la direction, et conformément à la politique et aux objectifs de l'organisation sur le plan artistique. Détermine les dépenses relatives aux programmes, les recettes prévues ainsi que les subventions pour que les objectifs sur les plans artistique et culturel cadrent avec le budget. Négocie et rédige les contrats à passer avec les artistes, les acteurs, les directeurs, les percepteurs, les troupes itinérantes et les syndicats, par l'entremise de leurs agents. Recommande le barème des prix des billets, organise les campagnes d'abonnement et coordonne les opérations aux guichets, la location des places et les réservations. Élabore des méthodes de publicité et de développement des ventes et entretient des rapports efficaces avec les représentants des médias. Dirige les tâches relatives à la tenue des livres et à la comptabilité, examine et autorise les dépenses pour administrer les budgets. Planifie et coordonne les programmes de souscription. Supervise la préparation des plans des nouvelles constructions et contrôle l'achat de l'ameublement, du matériel et des fournitures de bureau. Rédige des rapports et renseigne le conseil d'administration, le comité de supervision ou la haute direction sur les questions ayant trait à l'organisation, aux opérations et aux activités artistiques et culturelles. Dirige la formation et l'affectation de bénévoles et d'étudiants. Organise les services administratifs pour l'organisation. Administre les contrats de location d'installations ainsi que d'entretien des immeubles, de services de sécurité et d'autres services.

FG: 5 PPS: 8 AP: S 5 6 7 CA: I DPC: 1 1 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	2	4	4	3	4	4	4	5	5	2 5 6	4 5 7 1

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

1171-196 CONSEILLER EN PLANIFICATION FINANCIÈRE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Offre des services de planification financière à des particuliers pour les aider à fixer et à réaliser leurs objectifs financiers:
Décrit les services offerts au client et lui explique le barème des honoraires. Analyse les renseignements financiers pertinents obtenus du client, notamment ceux concernant ses états bancaires, son régime de retraite et d'autres avantages sociaux offerts par son employeur, ses déclarations de revenus, ses polices d'assurance et les documents connexes afin d'évaluer la situation financière du client. Aide le client à préparer un bilan détaillé de ses revenus et de ses dépenses pour déterminer sa situation nette. Discute avec le client pour découvrir ses priorités en matière de finances en vue de l'aider à fixer des buts et des objectifs concrets. Étudie la situation financière actuelle du client en regard des objectifs souhaités afin de déceler les obstacles et les facteurs de risque et de choisir la façon d'y faire face. À l'aide de progiciels ou de feuilles de travail manuelles analyse les possibilités en matière d'assurances et d'investissements, examine les plans d'action fiscale possibles et envisage d'autres options. Dresse un plan financier en collaboration avec le client en se fondant sur des connaissances spécialisées de la fiscalité, des services bancaires, des assurances, des possibilités d'investissement et d'autres services financiers. Présente le plan écrit au client et lui en explique les étapes de mise en oeuvre nécessaires à la réalisation des objectifs fixés. Conseille au client d'étudier le plan et en modifie les recommandations selon les désirs de celui-ci. Aide le client à mettre en oeuvre les recommandations du plan en lui fournissant des renseignements sur l'achat de produits financiers et sur les possibilités d'investissement, notamment les fonds mutuels, les régimes de rente et les régimes d'épargne-retraite. Revoit périodiquement le plan avec le client pour le mettre à jour. Prend des dispositions en vue de la vente de produits financiers ou d'investissement conformément aux compétences que lui confère son permis.

FG: 5 PPS: 7 AP: S 5 6 CA: 1 DPC: 2 6 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	2	4	4	3	4	4	4	5	5	1 2 7	5 0 Y 7

1171-298 DIRECTEUR STAGIAIRE, SERVICE DU CRÉDIT (banque et fin.)

Assume progressivement des fonctions de direction dans un établissement de crédit, selon le calendrier de formation établi:
Se fait instruire sur les lignes de conduite, les formalités et les méthodes de l'établissement touchant l'octroi de prêts aux clients, la prorogation de l'échéance de ceux-ci ainsi que la vente de services financiers aux entreprises. Exécute des tâches ayant trait à la prorogation de l'échéance des prêts, au recouvrement, à l'organisation de services financiers et à la gestion des activités en vue de se familiariser avec les fonctions qui touchent la gestion et le personnel à chaque étape du service du crédit. La présente description n'est pas accompagnée d'un profil des qualités requises puisqu'il s'agit d'un poste de perfectionnement.

1173-112 SPÉCIALISTE DES NORMES (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Élabore des normes et met en oeuvre celles d'une société, d'un secteur d'activité ainsi que celles qui ont un caractère national et international dans une entreprise industrielle ou autre:
Examine les processus, les procédures et autres éléments similaires nouveaux et existants, afin que des pratiques uniformes et les meilleures procédures possible soient mises en oeuvre dans tout l'organisme. Étudie les concepts, les éléments, le matériel et l'équipement nouveaux et existants; communique avec le personnel de l'organisme afin d'élaborer et de mettre en oeuvre des procédures visant à réduire les variétés inutiles. Consulte le personnel de l'organisme, élabore, met en oeuvre et tient à jour des normes et des spécifications techniques qui seront utilisées par l'organisme lors de la conception, de l'achat ou de la production de biens ou de services. Communique avec le personnel des services d'information afin de se tenir au courant des modifications et des faits nouveaux survenus dans le domaine des normes obligatoires. Tient une bibliothèque des normes courantes touchant les produits ou les affaires de l'organisme, ou prend les dispositions voulues pour en mettre une sur pied. Conseille et informe le personnel de l'organisme quant à l'existence de normes et à leur application particulière. Élabore et met en application des procédures visant à évaluer les effets économiques et autres de la normalisation pour l'organisme. Représente l'organisme au sein de comités industriels, nationaux ou internationaux qui s'occupent de normalisation ou prend les dispositions voulues pour que d'autres y participent.

FG: 5 PPS: 8 AP: S 5 6 CA: 1 DPC: 0 1 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	3	3	2	4	4	4	5	4	2 6 5	0 5 7 Y

1174-119 AGENT DE RECRUTEMENT (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Recrute des employés pour un établissement commercial, industriel, gouvernemental ou autre:
Passe en revue les postes à combler en consultant les représentants des services et en évaluant les fonctions liées au poste, les profils de compétences et en déterminant dans quel délai le poste doit être pourvu. Procède, au besoin, à des entrevues aux fins de l'analyse de l'emploi et rédige des profils et des descriptions de poste à jour en vue d'assurer que les exigences ne sont pas exagérées, ni dans un sens ni dans l'autre. Établit des calendriers et des stratégies de recrutement en se fondant sur les facteurs liés au poste en vue de trouver, au meilleur coût et le plus rapidement possible, le candidat le plus compétent. Consulte les inventaires, rédige des avis de poste vacant, conçoit du matériel publicitaire pour les médias et s'adresse aux agences externes de placement en vue d'établir une liste des candidats éventuels. Vérifie les épreuves du matériel publicitaire pour qu'aucun média ne transmette des informations fausses ou trompeuses. Établit et entretient des rapports directs avec les agences externes de placement, en vue de définir les exigences et de négocier le mandat et les conditions de recrutement. Procède à la présélection des candidats en examinant leur curriculum vitae et leur envoit un accusé de réception. Convoque le comité de sélection aux réunions, fixe le calendrier des entrevues, indique aux candidats l'heure et l'endroit de l'entrevue et les renseigne quant aux dispositions relatives au déplacement et au remboursement des dépenses. Rédige des questions qui permettent d'obtenir des renseignements sur les antécédents professionnels des candidats et de procéder à des entrevues uniformes, équitables et non discriminatoires. Procède aux entrevues avec les candidats, évalue ces derniers en fonction de facteurs pertinents et les informe du travail à accomplir et des conditions d'emploi. Prend, au besoin, les dispositions nécessaires pour administrer des tests aux candidats et leur faire passer des évaluations psychologiques. Évalue et classe les candidats, formule des recommandations détaillées en ce qui concerne l'embauchage et propose certaines mesures à prendre par la direction. Établit les raisons pour lesquelles les candidatures ne sont pas retenues. Rédige des lettres

d'offre d'emploi ou de refus et explique au candidat choisi les principales conditions d'emploi. Élabore et met en œuvre des programmes d'initiation des nouveaux employés. Consulte la direction de l'établissement en vue d'établir une politique d'embauchage conforme aux dispositions de la loi s'appliquant aux normes d'emploi et de traiter d'autres questions liées à la planification des ressources humaines. Fait passer des entrevues aux employés qui quittent l'établissement en vue de déterminer les motifs de démission. Calcule les frais de dotation des postes vacants.

FG: 5 PPS: 7 AP: S 5 6 CA: I DPC: 1 6 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	4	4	3	4	4	4	5	5	2 5 6	7 9 5 4 1

1174-120 OFFICIER DE SÉLECTION DU PERSONNEL (militaire)

Interviewe et évalue les aptitudes et le potentiel des candidats à un poste dans les Forces canadiennes pour métiers, assignation, programmes de formation ou d'enseignement et formule les recommandations voulues:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-320 OFFICIER** (militaire). Interviewe et teste le personnel dans le but de savoir s'il convient à tel programme de formation, à telle mutation ou à tel métier particulier. Interprète les résultats de tests cognitifs et non cognitifs et donne des conseils sur la base de ces résultats. Mène des recherches psychologiques et sociologiques à des fins de sélection et d'évaluation. Assure l'orientation des personnes qui quittent les Forces canadiennes pour les aider à réintégrer la vie civile et à trouver un emploi. Conseille et forme le personnel assurant le recrutement des membres des Forces canadiennes. Professe des cours de niveau universitaire dans les collèges militaires du Canada.

FG: 5 PPS: 7 AP: S 5 6 CA: I DPC: 2 0 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	4	4	3	4	4	4	5	5	2 6	5 9 0

1174-121 SPÉCIALISTE EN PLACEMENT EXTERNE ET EN RÉINSTALLATION (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Aide les établissements à coordonner et à effectuer les congédiements de personnel et offre des services de replacement externe et de réinstallation en vue d'aider les employés touchés à se trouver un nouvel emploi:
Consulte la direction en vue de déterminer la nature et les motifs du congédiement. Participe à la planification du congédiement en ébauchant un plan de dédommagement équitable établi en fonction de la durée de l'emploi, du niveau de compétence et d'autres facteurs et vérifie les avis motivés pour voir à ce que les mesures qu'entend prendre l'établissement correspondent aux dispositions de la loi sur les normes d'emploi. Fournit des conseils sur les pratiques et méthodes acceptables de congédiement ou représente la direction. Procède à l'entrevue de replacement externe. Aide, sans tarder, les employés congédiés à apaiser leur colère, à contrôler leur stress et à réagir positivement. Recommande, au besoin, l'évaluation psychologique des employés congédiés en vue de mesurer, de façon objective, leurs aptitudes, leurs préférences professionnelles et leur niveau de compétence et prend les dispositions nécessaires. Interroge les employés congédiés, vérifie les références et analyse les résultats de l'évaluation en vue de rassembler les données nécessaires à la détermination des points forts d'un employé et à l'évaluation de son niveau d'employabilité et des possibilités de faire valoir ses compétences. Offre des services de counselling aux employés congédiés pour déterminer leurs compétences monnayables, le taux de rémunération désiré et pour les aider à se fixer des objectifs réalistes. Aide les employés congédiés à établir un plan de mise en valeur de leurs compétences et à chercher eux-mêmes de l'emploi. Fait connaître les employés aux entreprises et organismes pertinents et organise les entrevues d'emploi. Offre aux employés congédiés une aide permanente jusqu'à ce qu'ils se trouvent un emploi convenable. Se spécialise dans le replacement externe et la réinstallation des cadres et des professionnels. Voir aussi la définition du titre générique, **02-090 EXPERT-CONSEIL** (serv. prof. et tech., n.c.a.). Peut élaborer du matériel publicitaire, faire des visites d'affaires et participer aux activités du monde des affaires local en vue de faire connaître et de vendre ses services.

FG: 5 PPS: 7 AP: S 5 6 CA: I DPC: 1 0 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	4	4	3	4	4	4	5	5	2 5 6	7 9 5 4 0

1174-132 CONSEILLER, PRÉ-RETRAITE (serv. prof. et tech., n.c.a.; serv. sociaux)

Fournit des conseils juridiques, financiers, médicaux, sociaux et autres aux employés et groupes d'employés qui envisagent de prendre leur retraite:
Interroge les employés et leur fournit des conseils ainsi que des renseignements sur la retraite et sur leur nouveau style de vie une fois qu'ils auront cessé de travailler. Organise des ateliers préparatoires à la retraite et les annonce aux employés d'un établissement particulier ou au public. Demande à des conférenciers de présenter des séances d'information et établit le calendrier de celles-ci. Anime des réunions de groupe en vue de traiter de sujets spéciaux. Fournit des renseignements sur l'hygiène, l'alimentation et le bien-être. Explique les diverses prestations de retraite et aborde des questions financières, comme les placements, l'assurance, l'établissement du budget, ainsi que le revenu fixe et les achats au rabais. Fait connaître les diverses possibilités de logement, ainsi que les avantages et désavantages de chacune. Traite de l'aspect juridique de la retraite, du temps consacré aux loisirs et des autres domaines d'intérêt spéciaux en vue d'aider les futurs retraités à déterminer et à évaluer leurs besoins personnels et à connaître les diverses possibilités qui s'offrent à eux. À l'aide d'enquête auprès des participants, évalue l'utilité des séances de groupe. Adresse, au besoin, les particuliers et les couples à d'autres services, organismes et spécialistes locaux. Peut participer à l'élaboration d'un nouveau programme de retraite à l'intention d'établissements commerciaux, industriels ou gouvernementaux, ou à l'évaluation des programmes actuels et à leur modification.

FG: 5 PPS: 6 AP: S 5 6 CA: I DPC: 2 0 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	4	4	3	4	4	4	5	5	2 5 6	7 9 5 4 0

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

1179-139 COMMISSIONNAIRE EN VOYAGES ORGANISÉS (serv. aux entr.)

Planifie et organise des programmes de voyages circulaires et de voyages de vacances à forfait, et les vend à des agences de voyages:
Choisit le circuit en mettant à profit des connaissances en matière de tendances actuelles et de préférences des touristes, de taux d'échange des monnaies étrangères, de climat et de géographie, ainsi que d'autres facteurs s'y rattachant. Visite les destinations choisies pour déterminer les genres de logement et leur disponibilité, les possibilités de promenades et d'agréments, l'éventail de commerces au détail, la qualité des divertissements et des restaurants, ainsi que les autres services offerts aux touristes. S'entretient avec les représentants de conseils locaux du tourisme, d'hôtels, de stations de villégiature, des agences des voyages d'agrément en mer, des firmes de location d'automobiles, de limousines et de voyages en autobus nolisés, ainsi qu'avec ceux des bureaux des congrès et d'autres fournisseurs des services de voyages afin de convenir des détails de programmes de voyages. Négocie avec les transporteurs aérien, maritime et terrestre de passagers pour obtenir des réductions de prix avantageux et fait des réservations en bloc. Surveille la rédaction des catalogues, des brochures et d'autre matériel publicitaire pour faire connaître les programmes de voyages à forfait. Gère la distribution du matériel publicitaire aux agences de voyages et aux média. Fait connaître les programmes de voyage à forfait et les rend au **1179-140 AGENT DE VOYAGES** (serv. aux entr.).

FG: 5 PPS: 7 AP: S 5 6 CA: I DPC: 1 1 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	4	4	4	4	4	4	5	5	2 5 6	1 4 5 7

1179-140 AGENT DE VOYAGES (serv. aux entr.)

Planifie, organise et dirige les activités d'une agence de voyages:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre principal, **01-180 DIRECTEUR GÉRANT** (toutes ind.). S'entretient avec les représentants des compagnies de transport et des centres de villégiature afin de négocier ou de déterminer les tarifs et les prix demandés ainsi que les modalités d'hébergement et les services offerts. Examine les tarifs, les prix ainsi que les modalités d'hébergement et les services pour déterminer et planifier les types d'excursions à organiser et les autres services de voyage que l'agence cherchera à promouvoir auprès de ses clients. Renseigne le personnel sur les prix et les tarifs courants de même que sur les restrictions concernant les voyages et d'autres sujets et le dirige dans ses efforts pour promouvoir les services approuvés par l'agence. Établit les itinéraires, organise le passage et réserve les chambres d'hôtel pour les clients qui voyagent en groupe. Se rend dans les centres de villégiature afin d'évaluer les services offerts.

FG: 5 PPS: 7 AP: S 5 6 CA: I DPC: 1 1 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	4	4	4	4	4	4	5	5	2 6 5	5 9 7 4 1

1179-148 COORDONNATEUR, INTERPRÉTATION ET SERVICES D'ACCUEIL (loisirs; serv. gouv.)

Planifie, organise et dirige les programmes d'interprétation et coordonne les services d'accueil pour sensibiliser le public aux ressources culturelles et naturelles du patrimoine telles que les parcs, les lieux historiques et les zones de conservation:
Évalue les ressources culturelles et naturelles pour trouver, sélectionner et établir des thèmes et des lieux d'interprétation. Recherche et élabore des sujets et des thèmes particuliers au lieu et susceptibles de soulever l'intérêt du public. Conçoit et met en oeuvre des programmes d'interprétation et des services d'accueil qui présentent au public des objets, des paysages, des personnages historiques et d'autres particularités afin que la visite soit instructive. Analyse les rapports statistiques et consulte journaux et périodiques afin de repérer le schéma des visites et les tendances touristiques pour s'assurer que la programmation atteint bien le public cible. Élabore des services d'interprétation individuels tels qu'événements spéciaux, visites pédestres, présentations théâtrales et autres activités connexes pour aider les visiteurs à comprendre l'importance du site. Prévoit les indications écrites, les expositions intérieures et extérieures, les publications, les productions audio-visuelles et d'autres services non personnels pour rendre le site plus agréable aux visiteurs. Évalue la qualité et la justesse de tous les moyens d'interprétation. Supervise et dirige les activités du personnel d'interprétation pour assurer l'exploitation efficiente et informative du site. Reçoit les plaintes des visiteurs et y répond.

FG: 5 PPS: 7 AP: S 5 6 7 CA: I DPC: 1 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	3	3	3	4	4	4	5	4	2 5 6	1 4 5 7 9

1179-149 COORDONNATEUR, LOCAL DES ACTIVITÉS ARTISTIQUES (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Élabore et coordonne les activités artistiques auprès des collectivités et en fait la promotion, sous la direction du conseil des arts local:
Amène et dirige les discussions de la collectivité en ce qui a trait à la programmation des activités artistiques, aux installations nécessaires, à la formation et à d'autres questions connexes afin d'évaluer les besoins locaux et de fixer les objectifs de la collectivité relativement aux arts. Présente aux gouvernements les demandes de financement et coordonne les campagnes locales de financement pour les activités de la collectivité. Prépare et supervise le budget conformément à la politique et aux procédures du conseil des arts local. Offre un service de soutien administratif aux organisations locales telles les chorales, les orchestres et les compagnies de théâtre. Conçoit et élabore de vastes programmes d'activités artistiques pour amener les arts au public. Planifie, organise et coordonne des activités telles que des festivals et des expositions artistiques, des cours d'art dans divers domaines, ainsi que des ateliers pour stimuler et encourager l'expression et la sensibilité artistiques au niveau local. Recrute, forme et dirige des volontaires parmi la collectivité. Parraine des concerts pour donner aux artistes locaux l'occasion de se produire en spectacle. Évalue les programmes et recommande l'expansion ou la suppression de certaines activités. Fait fonction de conseiller artistique pour la collectivité et participe à des réunions avec des organismes, des associations et d'autres groupes. Éventuellement exploite une galerie d'art ou une boutique d'art pour la collectivité et organise des expositions.

FG: 5 PPS: 7 AP: S 5 6 CA: I DPC: 1 5 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	4	4	3	4	4	4	5	4	2 5 6	1 4 5 7 9

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

1179-174 ANIMATEUR DE SÉMINAIRES SUR LA GESTION (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Prépare et anime des séminaires sur des sujets relatifs à la gestion à l'intention d'employés d'organismes gouvernementaux, industriels, commerciaux ou autres:
Détermine les objectifs du séminaire et établit le programme. Prépare des conférences sur les sujets du séminaire. Prépare le matériel didactique, par exemple des graphiques, des tableaux, des diapositives, des manuels ou des questionnaires, compte tenu du programme établi. Communique avec d'autres organismes ou établissements afin d'obtenir des renseignements techniques ou pour s'assurer les services de conférenciers particuliers. Donne des conférences aux groupes. Dirige les discussions en groupes ou les ateliers. Répond aux questions des participants. Évalue le rendement des participants et le programme du séminaire afin de déterminer si les objectifs ont été atteints.

FG: 5 PPS: 8 AP: S 5 6 CA: I DPC: 1 2 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	4	4	3	4	4	4	5	5	2 6 5	4 5 9 0

1179-180 VÉRIFICATEUR DE LA QUANTITÉ (const.)

Offre des services d'administration financière et donne des conseils quant aux coûts en matière de construction:
Indique aux architectes, ingénieurs, propriétaires d'immeubles, promoteurs, entrepreneurs, sous-entrepreneurs ainsi qu'aux pouvoirs publics les coûts probables d'une construction, à l'étape des soumissions préliminaires, au moyen des techniques de planification et de contrôle des coûts. Analyse les coûts et prépare les estimations des projets de construction en ce qui concerne les aspects reliés au génie civil, à l'architecture, à la structure, à l'électricité et aux éléments mécaniques. Prépare une estimation des coûts définitifs probables (premier plan), compte tenu des schémas, du cahier des charges, de la quantité de matériaux et de la main-d'oeuvre nécessaires ainsi que de projets semblables dont les détails ont été établis et les coûts définitifs sont connus. Ventile les estimations afin d'en arriver à une entente concernant le budget visé ou en vue de faciliter les appels d'offres. Donne des conseils sur les procédures à suivre pour les appels d'offres, établit des contrats, examine et analyse les soumissions, propose le soumissionnaire à qui le contrat devrait être adjugé et dirige les négociations. Vérifie les coûts des changements apportés à la conception afin d'en assurer un contrôle continu et informe le concepteur de l'incidence financière de nouvelles solutions. Examine et vérifie les paiements provisoires, évalue le travail compte tenu du contrat et propose le montant de ces paiements. Établit un système de déclaration des coûts, donne des conseils et des renseignements sur les coûts à toutes les étapes du contrat, effectue une analyse des coûts et surveille toutes les modifications apportées aux travaux. Donne des conseils ou apporte les modifications voulues pour que les montants du budget ne soient pas dépassés et que l'argent investi soit utilisé le mieux possible. Prépare des états, à intervalles réguliers, indiquant les dépenses effectuées à ce jour, y compris les nouvelles commandes autorisées ainsi que les coûts définitifs. Réévalue le travail et fournit une estimation définitive à la fin du contrat. Arbitre les conflits relatifs aux contrats, agit à titre de témoin expert, évalue les hypothèques et, pour le compte des investisseurs, fournit une supervision dans le domaine des finances.

FG: 5 PPS: 8 AP: S 5 6 CA: I DPC: 1 6 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	2	3	3	3	4	4	4	4	5	2 5 6	5 9 0

1179-192 ORGANISATEUR DE CONFÉRENCES (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Planifie, organise et coordonne des congrès, des conférences, des réunions, des séminaires, des expositions, des présentations commerciales et autres rencontres:
Rencontre les commanditaires ou les membres du comité organisateur afin de déterminer l'ampleur de l'événement et d'en définir le style et la présentation. Précise les orientations et les lignes directrices pour le déroulement de l'événement. Dresse un budget de fonctionnement provisoire afin de déterminer les coûts et les recettes éventuels, et met au point un guide des procédures financières. Met sur pied le secrétariat central et en dirige les opérations, par exemple, répondre au téléphone et aux demandes écrites de renseignements, préparer les listes d'envoi et le courrier et ouvrir des comptes bancaires. Négocie avec les hôtels et les centres de congrès afin d'obtenir des tarifs avantageux pour les chambres, les locaux, les banquets et les services de traiteur. Procure d'autres biens et services, notamment, le transport, les équipements de bureau, les appareils audiovisuels, les services de traduction et d'impression, les enseignes et les présentoirs, afin d'assurer l'accès à des services de qualité à un prix raisonnable. Réserve les divertissements et organise les rencontres sociales à l'intention des délégués et des participants. Assure la liaison avec les commanditaires ou les membres du comité organisateur pour évaluer la progression de la planification, surveiller et réviser le budget et obtenir les autorisations nécessaires. Élabore le matériel publicitaire et les imprimés, par exemple, les formulaires d'inscription, les macarons, les cartes d'invitation, les programmes et les logos. Recrute, forme et supervise le personnel de soutien nécessaire au déroulement de l'événement. Met en oeuvre une stratégie de pré-inscription. Se rend sur les lieux prévus pour la conférence afin d'examiner les salles et les équipements, et rencontre les fournisseurs pour s'assurer que les services seront adéquats. Met sur pied un bureau de coordination sur les lieux, qui offrira les services d'inscription et d'information, et qui coordonnera le support logistique et l'enchaînement des événements prévus pour la rencontre. Coordonne l'événement. Autorise le paiement de toutes les factures et dresse un bilan financier détaillé suite à la conférence. Voir également le titre générique et la définition de **02-090 EXPERT-CONSEIL** (serv. prof. et tech., n.c.a.).

FG: 5 PPS: 7 AP: L 5 6 7 CA: I DPC: 1 5 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	2	3	4	3	4	4	4	5	4	2 5 6	1 4 5 7 9

1179-200 COMMIS AUX BOISSONS ET AUX ALIMENTS (rest. et logement)

Recueille et analyse des statistiques sur les coûts d'exploitation liés à la préparation et au service des boissons et denrées alimentaires dans des restaurants, des hôtels et des établissements analogues ainsi que sur les profits réalisés:
Établit des normes de qualité et de quantité pour les boissons et

aliments servis par l'établissement et vérifie si elles sont respectées. S'entretient avec les chefs et le personnel chargé des achats au sujet de la qualité et de la quantité des fournitures requises. Supervise l'inventaire périodique des approvisionnements en boissons et en denrées alimentaires. Note et examine les coûts des boissons et des aliments, les recettes ainsi que les stocks pour assurer que le service est exploité d'une façon efficace et rentable. Rédige des rapports quotidiens, hebdomadaires ou mensuels à l'intention de la direction. Établit ou aide à établir le budget du service.

FG: 5 PPS: 6 AP: S 5 6 CA: I DPC: 2 6 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	2	4	4	3	4	4	4	5	5	2 6 5	4 5 0

1179-204 ÉVALUATEUR DES COÛTS (const.)

Établit un devis estimatif des travaux de mécanique, d'électricité ou de construction qui seront effectués à contrat ou en sous-traitance:
Examine les annonces dans les journaux et entretient des relations étroites avec les promoteurs afin de sélectionner et de proposer les travaux en vue des soumissions de contrats ou des sous-traitance. Examine les plans ou inspecte les lieux pour connaître le projet et obtenir les mesures et autres détails pertinents. Établit une estimation des besoins en matière de main-d'oeuvre et d'équipement et dresse une liste détaillée du matériel à partir des bleus ou du cahier des charges. Répartit le travail afin d'assurer que les délais fixés pour les soumissions sont respectés. Annonce des travaux à donner en sous-traitance afin d'obtenir des offres. Détermine le prix du matériel et de l'équipement, les frais de main-d'oeuvre, le travail de sous-traitance et les frais généraux afin de préparer le budget visant l'ensemble du projet. Soumet les offres au superviseur pour étude ou directement à l'entrepreneur ou au client éventuel.

FG: 4 PPS: 7 AP: S 5 6 CA: I DPC: 2 6 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	2	3	4	3	4	4	4	5	5	2 1	0 9 1

1179-205 GRAPHOANALYSTE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Analyse l'écriture scientifiquement afin de déterminer le caractère, les aptitudes, la personnalité, et les possibilités de progresser du scripteur, ainsi que d'autres facteurs à des fins de gestion du personnel, d'orientation professionnelle et d'autres fins:
Examine l'écriture en vue d'en observer l'apparence générale et d'étudier en détail la formation des lettres à l'aide de loupes. Mesure les traits, la pression exercée, l'espacement et d'autres caractéristiques à l'aide de jauges, de règles et d'autres instruments de mesure. Interprète les résultats en fonction des données de recherche et de l'analyse statistique des traits selon la méthode appelée Graphoanalyse. Communique les résultats au(x) client(s).

FG: 4 PPS: 7 AP: S 7 CA: I DPC: 2 6 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	2	4	4	4	4	5	4	7 6	0

2114-114 CLIMATOLOGISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Étudie les relevés météorologiques effectués par le passé pour comprendre et prévoir les tendances ou les modifications climatiques à long terme, afin d'en atténuer les effets négatifs et d'en établir les avantages et les diverses facettes:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre **2114-110 MÉTÉOROLOGISTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.), mais se spécialise dans l'étude des conditions climatiques. Effectue des recherches et étudie les séries de données météorologiques pour comprendre les causes des déplacements cycloniques et anticycloniques qui créent le climat ainsi que pour prévoir les changements ou les tendances. Analyse et interprète des données pour illustrer l'incidence des conditions climatiques actuelles et prévues sur les grands secteurs socio-économiques comme l'agriculture, les transports et le génie. Donne à des utilisateurs qui ont des besoins particuliers, des avis sur l'interprétation et l'application des prévisions à long terme. Surveille et coordonne le travail du personnel technique.

FG: 6 PPS: 8 AP: L 7 CA: I DPC: 0 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	2	1	1	2	3	4	3	3	5	4	7 9	0 9 Y 4

2114-118 MÉTÉOROLOGISTE DES APPLICATIONS ET DES RÉPERCUSSIONS (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Donne des conseils et des avis scientifiques sur l'application de la météorologie à des problèmes propres à l'exploitation forestière, à la qualité de l'air et à la protection de l'environnement, à l'industrie, aux transports et à l'agriculture, ainsi qu'au public:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre **2114-110 MÉTÉOROLOGISTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.), mais fournit surtout des avis et des analyses scientifiques, en tant que spécialiste, aux industries, aux entreprises commerciales et aux administrations publiques, afin de répondre à leurs besoins particuliers. Prépare et organise des études, pour satisfaire aux besoins des utilisateurs, en étudiant des problèmes météorologiques particuliers et en consultant des spécialistes du domaine et d'autres secteurs connexes. Rassemble et analyse des données météorologiques en triant, répartissant et classant des séries de renseignements à l'aide d'ordinateurs ainsi qu'en établissant des modèles mathématiques et statistiques. Décrit et illustre les probabilités d'incidence en appliquant les conclusions obtenues aux domaines posant des problèmes. Établit des rapports pour informer les utilisateurs de l'incidence météorologique projetée. Surveille et coordonne le travail de techniciens de divers domaines de la météorologie.

FG: 6 PPS: 8 AP: L 5 6 CA: I DPC: 0 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	2	1	1	2	3	4	4	4	5	4	7 9	0 9 Y 4

2114-122 PRÉVISIONNISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Étudie les données météorologiques du moment pour établir et émettre des prévisions à l'intention des lignes d'aviation et du public:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre **2114-110 MÉTÉOROLOGISTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.), mais se spécialise dans l'établissement de prévisions météorologiques portant sur de grandes zones géographiques. Examine, analyse et classe toutes

les données météorologiques disponibles, par exemple, observations et relevés faits en surface et en altitude, rapports de pilote et renseignements des radars-satellites, qui servent à l'établissement d'un modèle, à l'aide d'ordinateurs, et permettent la détermination des facteurs climatiques du moment. Examine et interprète d'autres analyses, pronostics et échelles avant d'établir des prévisions précises. Dresse et émet des prévisions en recourant aux techniques voulues et en utilisant la terminologie du domaine ainsi qu'en tenant compte de l'heure et des règles de présentation. Suit l'évolution du temps pour être en mesure de faire des prévisions exactes et utiles, révise celles-ci et émet des bulletins modifiés au besoin.

FG: 5 PPS: 8 AP: L 4 7 CA: I DPC: 2 6 2

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	3	3	2	2	3	4	4	4	5	4	7 9	O 9 Y

2117-232 TECHNICIEN EN HOLOGRAPHIE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Effectue le montage des instruments optiques et des lasers et s'en sert pour produire des hologrammes utilisés dans les essais et le contrôle non destructifs, la mise au point d'affichages d'instruments de navigation, la découverte des cartes de crédit frauduleuses et dans d'autres applications commerciales et industrielles:
Mélange et prépare du gel émulsif selon certaines formules et enduit de gel la plaque ou le film pour photosensibiliser ces matériaux. Monte le matériau photosensibilisé sur un cadre de fixation. Prend des enregistrements holographiques en appliquant ses connaissances des phénomènes optiques, comme l'interférence et la diffraction de la lumière, le cas échéant. Monte et aligne les enregistrements en choisissant, en positionnant et en réglant des miroirs et des lentilles, des filtres, des séparateurs de faisceaux et des dilatateurs de faisceaux, et place l'objet à l'étude de façon à obtenir un effet optique qui permet aux faisceaux d'impressionner la plaque ou le film et de révéler les caractéristiques désirées. Monte et utilise le laser en établissant le courant et en se servant des indicateurs d'alimentation de contrôle pour réchauffer le dispositif et en manipulant les commandes du laser pour régler l'ouverture, la puissance de fixation et les intervalles de longueur d'onde. Expose le matériau photosensibilisé en ouvrant et en fermant un obturateur électronique pour enregistrer l'hologramme de l'objet étudié. Retire le matériau du cadre de fixation, le plonge dans des bains chimiques pendant des périodes spécifiées et le sèche dans un four à chaleur commandée. Observe la forme des caractéristiques optiques sur le matériau pendant le développement pour découvrir des défauts qui autrement, nécessiteraient un autre hologramme. Retire l'hologramme et analyse sa qualité au moyen d'un spectrophotomètre pour déterminer sa longueur d'onde et mesure sa clarté et son efficacité. Entretient le laser, les installations du laboratoire holographique, les matériaux et l'équipement. Peut se servir d'un système holographique muni d'un révélateur automatique pour observer l'hologramme immédiatement après son enregistrement.

FG: 5 PPS: 7 AP: L 4 7 CA: I 6 DPC: 2 8 0

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	3	3	3	3	3	3	3	3	5	4	7 9 1	O Y

2117-246 TECHNICIEN CHIMISTE, CENTRALE NUCLÉAIRE ET USINE DE PRODUCTION D'EAU LOURDE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Remplit des tâches techniques concernant l'aspect chimique de l'exploitation et de l'entretien des usines de production d'eau lourde et des centrales nucléaires et effectue des travaux de contrôle de la qualité:
Remplit des tâches semblables à celles du **2117-248 TECHNICIEN CHIMISTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.). Installe des pompes de prise d'échantillons. Prélève des échantillons d'eau et de gaz dans les zones d'échantillonnage des centrales nucléaires et des usines de production d'eau lourde. Analyse les échantillons d'eau pour en déterminer les propriétés corrosives et en identifier les impuretés de façon à contrôler la quantité de produits ajoutés pendant le traitement chimique. Analyse les échantillons de gaz pour en déterminer les propriétés corrosives et explosives. Interprète les résultats des analyses et recommande certaines mesures au surveillant. Prépare des solutions étalon de laboratoire. Tient le compte des stocks et du matériel de laboratoire. Entraîne le personnel subordonné. Étalonne le matériel de mesure et le matériel connexe. Effectue des réparations mineures au matériel du laboratoire et au matériel volant et voit à leur entretien. Applique les consignes de sécurité reliées à la détection et au contrôle des rayonnements ionisants et des gaz toxiques.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 2 3 5 7 CA: I 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	2	4	3	3	3	5	3	7 9 1	O Y

2117-261 TECHNICIEN EN MÉTÉOROLOGIE (militaire)

Observe et enregistre les types de nuages, les précipitations, la visibilité, la température, l'humidité, la vitesse des vents et la pression atmosphérique en qualité de membre des Forces canadiennes:
S'acquitte des tâches décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Fait fonctionner des projecteurs de hauteur des nuages, des appareils de tracé graphique automatique et des ballons météorologiques. Assure un entretien mineur de l'équipement météorologique et des instruments de température et de pression. Interprète des cartes et dessins et assemble, installe, démonte et range les appareils d'enregistrement. Se sert de téléscripteurs et d'instruments de communications météorologiques. Escalade les mâts anémométriques, inspecte et entretient le matériel de mesure du vent.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 2 4 7 CA: D DPC: 3 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	4	4	4	7 9 1	O Y

2119-112 SPÉCIALISTE DE LABORATOIRE DES SERVICES CRIMINELS DE LA POLICE (serv. gouv.)

Examine et analyse les preuves matérielles dans un laboratoire judiciaire, afin de révéler les faits et de faciliter les enquêtes, en remplissant un agencement des fonctions suivantes:
Examine les liquides organiques et les tissus humains à l'aide de techniques toxicologiques, afin de déterminer la présence de drogues, de gaz, de pesticides ou d'alcool. Analyse au moyen de méthodes sérologiques les taches présentes sur les pièces à conviction telles que

les vêtements, les armes et les véhicules, afin d'identifier le sang, le sperme et d'autres liquides organiques. Inspecte et classe les fusils et les explosifs et assortit les balles mortes. Étudie des spécimens d'écriture, des encres, des papiers, des machines à dactylographier, des photocopieurs et d'autres fournitures et procédés. Examine les modifications accidentelles ou volontaires des documents, afin de déterminer leur authenticité. Identifie divers genres de traces incriminantes telles que les traces de peinture, les débris de verre, les marques d'outils et les spécimens de matériaux brûlés, à l'aide de techniques d'analyse chimique. Examine et analyse des échantillons de cheveux et de fibres, les débris de verre et les empreintes, afin d'aider les enquêteurs. Révèle et identifie les empreintes digitales. Témoigne au tribunal en interprétant les conclusions d'analyse et en expliquant les méthodes utilisées pour évaluer les preuves. Peut visiter des lieux de crime afin de recueillir des preuves et de prendre des photographies.

FG: 5 PPS: 7 AP: L 4 5 7 CA: I 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	2	3	2	4	3	3	3	5	3	7 9 1	9 0 Y

2119-116 EXPERT EN CHEVEUX ET FIBRES (serv. gouv.)

Examine et analyse les cheveux, les fibres et autres pièces à conviction pour tirer des preuves matérielles des conclusions utilisables en justice: Reçoit les pièces à conviction au laboratoire ou les recueille sur les lieux du crime afin de faciliter l'examen scientifique des preuves. Examine les cheveux pour déceler leur origine, détermine s'ils sont humains et confirme l'âge et la race du donneur. Analyse les résidus de produits capillaires commerciaux présents à la surface des cheveux, en utilisant des techniques d'analyse fondées sur la spectrophotométrie infrarouge, pour identifier l'échantillon. Analyse les fibres afin de classer les échantillons inconnus et de comparer ceux-ci à des fibres connues. Examine les textiles pour déterminer la présence et la date de coupures, de déchirures, de coutures craquées et de brûlures. Étudie les motifs de tissage des tissus et compare les boutons. Examine les éclats de verre pour établir la cause de la cassure et déterminer le côté d'impact. Étudie les empreintes et les impressions et les compare à des objets connus pour déterminer leur origine. Présente ses constatations devant les tribunaux et explique les méthodes utilisées pour formuler ses conclusions.

FG: 5 PPS: 7 AP: L 4 5 7 CA: I 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	3	3	3	2	4	4	4	4	5	3	7 9 1	9 0 Y

2119-120 EXPERT EN ALCOOL (serv. gouv.)

Examine les matières corporelles et interprète les indications données par les appareils analyseurs d'haleine afin de déterminer la présence et le taux d'alcool, et présente ses constatations devant les tribunaux, à titre de preuve:
Soumet à des examens de laboratoire biochimiques et pharmacologiques des spécimens de sang, d'urine et d'autres matières corporelles pour déterminer s'ils renferment de l'alcool, et en quelle quantité. Prélève des échantillons d'haleine, au moyen d'un appareil analyseur d'haleine, pour établir la présence et le taux d'alcool dans le sang. Analyse les boissons alcooliques, les moûts, les alcools illicites et les autres liquides saisis par les agents de la paix pour déterminer leur teneur en alcool. Dépose au tribunal au sujet des taux d'alcool dans le sang, de leurs effets sur les individus et de la précision des appareils analyseurs d'haleine. Enseigne aux agents de la paix les principes et le fonctionnement des appareils analyseurs d'haleine. Nettoie et entretient les appareils analyseurs d'haleine et les autres instruments utilisés pour les examens de laboratoire en suivant les instructions du fabricant.

FG: 5 PPS: 7 AP: L 4 5 7 CA: I DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	4	4	4	5	3	7 9	9 0 Y

2133-130 ÉCOLOGISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Fait des recherches, sur le terrain et en laboratoire, pour accroître les connaissances scientifiques sur les organismes vivants, sur leurs relations réciproques et sur l'environnement, ainsi que pour déterminer l'incidence que la construction de barrages, l'exploitation minière, l'abattage des arbres et l'utilisation des terres pour des parcs a sur l'habitat:
Choisit le secteur qui sera étudié et le site des recherches, compte tenu de la nature et de l'objectif de l'étude. Décrit le site en indiquant son altitude, sa déclivité, son exposition, son drainage et ses autres caractéristiques, à l'aide des techniques de cartographie et d'interprétation des vues aériennes ainsi qu'en se rendant sur le terrain, afin de déterminer les limites de l'habitat. Recueille des échantillons de sol, les décrit et les classe en grandes catégories en ayant recours aux techniques d'analyse physique et chimique. Rassemble, conserve et identifie des échantillons de plante afin de pouvoir décrire les espèces existant dans le secteur étudié et relève leurs caractéristiques, par exemple, nombre, taille, diamètre et taux de survie. Détermine l'intensité de la lumière, le degré d'humidité et d'autres aspects du site, pour évaluer la croissance et déceler les espèces particulières, et qu'établit l'abondance, la vigueur et la fécondité des plantes. Définit les groupements de plantes et interprète les variantes dues à la nature et aux interventions humaines pour établir quelle est leur incidence sur la germination des semences ainsi que sur la croissance et le nombre des plantes. Détermine et classifie les espèces animales vivant ou ayant vécu sur le site étudié et en établit la présence ainsi que la composition, à l'aide des techniques d'enquête sur le terrain. Détermine les possibilités de croissance de la population animale en établissant la quantité de plantes à sa disposition et les divers prédateurs présents, ainsi qu'en obtenant des données sur la fréquence de leur action et les tendances. Étudie la valeur de l'alimentation des espèces animales en recueillant leurs tissus afin d'établir, sur le plan biologique, dans quelle mesure elles sont en bonne santé, résistantes et vigoureuses. Détermine jusqu'à quel point ces espèces sont harcelées dans leur habitat en étudiant l'action des prédateurs et celle des humains. Observe les tendances de la croissance d'espèces particulières de plante en faisant des expériences en serre et en laboratoire, afin d'interpréter les résultats des interventions humaines. Dissecte et examine sous microscope des spécimens et des tissus d'animal et utilise des instruments de laboratoire scientifiques pour effectuer des expériences. Analyse les données obtenues sur le terrain ainsi qu'en laboratoire, en recourant à des techniques statistiques, et rédige des rapports décrivant et interprétant l'incidence de l'environnement actuelle et future.

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

Surveille et coordonne le travail du personnel qui l'aide dans ses recherches.

FG: 6 PPS: 8 AP: L 4 7 CA: D 6 DPC: 0 3 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	1	1	1	1	3	3	3	3	5	3	7 8 1	0 Y 1 9

2133-168 IMMUNOLOGISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Fait des recherches sur la nature et les caractéristiques des anticorps, des antigènes, des allergies et d'autres phénomènes immunologiques, pour déterminer le degré de résistance à la maladie et à d'autres états et troubles faisant intervenir le système immunitaire:
Remplit des fonctions semblables à celles du **2133-166 MICROBIOLOGISTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) mais se spécialise dans l'étude des mécanismes protecteurs naturels du corps humain qui jugulent l'infection. Fait des recherches pour découvrir comment acquérir l'immunité contre des maladies. Étudie le phénomène par lequel les substances étrangères amène le corps à produire des anticorps et détermine quelle partie de ces substances déclenche ce mécanisme. Fournit de nouvelles méthodes de protection en mettant au point et en testant des vaccins et d'autres agents immunisants. Détermine le degré de compatibilité des donneurs et des receveurs pour aider à la sélection de tissus bien assortis dans les cas de transplantation. Supervise et coordonne le travail de chercheurs et d'employés de laboratoire.

FG: 6 PPS: 8 AP: S 4 7 CA: I DPC: 0 3 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	1	1	2	2	3	3	2	3	5	3	1 7 8	1 9 0 Y

2133-212 CLINICIEN-PHARMACOLOGISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Évalue et promet l'utilisation rationnelle des médicaments et donne des conseils concernant leur utilisation pour prévenir, diagnostiquer et traiter les maladies de l'être humain et prévenir la grossesse:
Remplit des fonctions semblables à celles du **2133-210 PHARMACOLOGUE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) mais se spécialise dans la surveillance et l'évaluation de l'utilisation clinique des médicaments et des effets de ces derniers sur le corps humain. Conseille les malades et le personnel médical sur des questions d'ordre pharmacologique telles que l'utilisation, la compatibilité, les méthodes de dispersion, les symptômes et les effets des médicaments et les réactions aux médicaments, pour garantir une utilisation rationnelle de ces produits. Analyse les effets des médicaments et les mécanismes de l'action des médicaments pour en déterminer la valeur thérapeutique et la classe. Effectue ou dirige des recherches en laboratoire, étudie et évalue le dossier médical de malades et surveille la consommation de médicaments chez des malades, pour étudier les effets bénéfiques et indésirables des médicaments. Évalue l'état physique de malades avant, pendant et après le traitement pour comprendre l'impact de l'utilisation de médicaments. Prescrit des épreuves de laboratoire pour des malades, analyse les données ainsi obtenues et recommande les médicaments qui conviennent le mieux à ces malades.

FG: 6 PPS: 8 AP: S 4 5 6 7 CA: I DPC: 0 2 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	1	1	2	2	3	2	2	3	5	3	6 7 8	1 9 0 Y

2133-213 TOXICOLOGISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Étudie les effets indésirables des produits chimiques sur les organismes vivants pour protéger la population et l'environnement contre d'éventuels dangers:
Étudie les concentrations toxiques de substances comme les médicaments, les additifs alimentaires, les solvants et les herbicides, pour déterminer leur action sur des animaux de laboratoire, des végétaux et des tissus humains, à l'aide de techniques biologiques et biochimiques. Effectue des études pour découvrir de quelle façon les substances chimiques exercent une action toxique sur les organismes vivants, et évalue et prévoit les risques que ceux-ci peuvent courir, selon le niveau et la période d'exposition. Analyse les données obtenues grâce aux expériences et aux épreuves effectuées ou tirées d'autres sources scientifiques fiables, pour déterminer si un médicament ou un produit chimique comporte des risques suffisamment faibles pour pouvoir être commercialisé pour les fins décrites. Établit des normes concernant la quantité de produits chimiques permise dans l'air en général, l'air des milieux industriels et l'eau potable. Donne des conseils et fournit de l'information scientifique aux personnes chargées d'élaborer des lignes directrices et des programmes concernant les aspects sanitaires et juridiques de l'utilisation de produits chimiques. Supervise et coordonne les activités de techniciens-spécialistes et de techniciens.

FG: 6 PPS: 8 AP: S 4 7 CA: I 6 DPC: 0 3 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	1	1	2	2	3	3	2	3	5	3	1 7 8	1 9 0 Y

2133-244 VIROLOGISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Fait des recherches sur la structure, l'origine, les effets et la suppression des virus qu'abritent les plantes, les animaux ou les êtres humains:
Remplit des fonctions semblables à celles du **2133-242 CYTOLOGISTE-MICROBIOLOGISTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) mais se spécialise dans le repérage, l'identification et la destruction des virus des végétaux, des animaux ou des êtres humains. Mène des enquêtes pour rechercher la présence de virus chez des populations données et conçoit des méthodes pour diagnostiquer rapidement les virus que recèlent des échantillons de population et des vecteurs. Étudie des micro-organismes et l'interaction des virus et des cellules hôtes par le biais de l'histochimie et de la microscopie électronique, pour déterminer la morphologie des virus. Étudie la dynamique de l'inoculation et de la transmission, pour déterminer le vecteur et le mécanisme de transmission des virus, à l'aide de techniques épidémiologiques. Lutte contre les virus et les maladies à virus en s'occupant de populations de plantes et d'animaux, en dépistant les vecteurs et en prévoyant les poussées épidémiques, en aidant à la mise au point de médicaments et en analysant l'efficacité de la pharmacothérapie, et en modifiant les activités et les pratiques des êtres humains, pour réduire les effets indésirables des virus sur les populations végétales, animales et humaines. Supervise et coordonne le travail de techniciens-spécialistes

et d'adjoints de recherche. Rédige des documents scientifiques ou en supervise la rédaction.

FG: 6 PPS: 8 AP: S 4 7 CA: I 6 DPC: 0 3 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	1	1	2	2	3	3	3	3	5	2	1 7 8	1 9 0 Y

2135-146 TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN VIROLOGIE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Fait des travaux techniques en virologie pour appuyer la recherche et les applications diagnostiques:
Remplit des fonctions semblables à celles du **2135-130 TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN BACTÉRIOLOGIE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) mais se spécialise dans l'identification et la culture des virus des tissus végétaux ou animaux. Confère avec des chercheurs scientifiques pour déterminer les objectifs des études et choisir des méthodes de travail. Examine au microscope des coupes ultra-minces de tissu végétal ou animal, pour y déceler la présence de virus et détermine la concentration, la pureté et les caractéristiques morphologiques des virus. Détermine les propriétés physico-chimiques et biologiques des virus et de leurs composants en séparant le virus du tissu infecté et en isolant les composants. Détecte les virus que contiennent les vecteurs et détermine les liens qui existent entre les virus en élaborant et en évaluant des antisérums et en effectuant des tests sérologiques. Fait des expériences pour déterminer l'aptitude des vecteurs et d'autres particularités de la transmission. Note les résultats des expériences de laboratoire, classifie des données et trace des graphiques pour illustrer les résultats obtenus. Voir également **01-150 TECHNICIEN-SPÉCIALISTE DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET AGRONOMIQUES** (serv. prof. et tech., n.c.a.).

FG: 5 PPS: 7 AP: L 4 7 CA: I DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	2	3	2	3	3	2	3	5	3	7 9 1	0 Y 9

2135-268 TECHNICIEN DE LA GESTION DES RESSOURCES (serv. gouv.; serv. prof. et tech., n.c.a.)

Remplit des fonctions techniques pour soutenir la gestion, la protection et la conservation des terres, des eaux, des forêts et de la faune:
Remplit des fonctions comme celles décrites sous le titre principal **01-140 TECHNICIEN DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET AGRONOMIQUES** (serv. prof. et tech., n.c.a.). Donner une estimation du volume de bois d'oeuvre qui peut être coupé et vendu, en faisant des études du terrain et en interprétant des photographies aériennes. Inspecte les opérations de coupe pour s'assurer que le règlement est respecté. Participe aux projets de regénération des forêts, en faisant des éclaircies dans des secteurs sélectionnés, en développant et en transplantant des semis et en replantant les secteurs incendiés. Combat les incendies de forêt dans les situations d'urgence. Étudie et évalue le terrain afin de déterminer s'il peut devenir un lieu public de loisirs ou un lieu de villégiature ou encore accueillir des résidences de villégiature. Fait exécuter les textes de loi sur la pêche et la faune. Élève des poissons depuis le stade de l'oeuf jusqu'au stade du reproducteur et s'occupe de secteurs de la pisciculture. Fait l'inventaire de la faune et le calcul des prises de poissons et de gibier. Recueille des échantillons de poissons et d'espèces animales ainsi que des spécimens de plante, d'eau et de sol pour des études en laboratoire. Dirige des équipes de travail et supervise des entrepreneurs de l'extérieur qui ont pour travail d'aménager de nouveaux emplacements pour le camping, d'améliorer les emplacements existants et de dégager des sentiers de la nature. Gère un parc et surveille l'aménagement de nouvelles installations.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 2 3 4 5 6 CA: D DPC: 2 6 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	3	3	3	3	3	3	3	3	4	4	7 9 1	0 Y 9

2139-130 TECHNICIEN DES PRODUITS ALIMENTAIRES (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Prépare sous la supervision d'un conseiller en économie domestique, d'un scientifique en produits alimentaires ou d'un travailleur de recherche alimentaire les aliments qui feront l'objet de tests:
Prépare, cuit, congèle ou met en conserve les aliments selon des normes de vérification en vue de l'analyse et de l'amélioration de produits alimentaires ainsi que de l'essai de recettes. Prépare et code des échantillons d'aliments dont il servira des portions aux dégustateurs. Note et classe les conclusions des tests. Aide le conseiller en économie domestique à rédiger des documents d'information à l'intention des consommateurs ainsi qu'à faire des démonstrations et des expositions. Prépare les solutions de test, pèse les échantillons et remplit les autres tâches générales de laboratoire qui lui ont été assignées. Achète la nourriture et d'autres fournitures.

FG: 3 PPS: 5 AP: L 4 5 6 CA: I 6 DPC: 6 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	3	4	4	4	5	5	1	3 0 Y

2143-127 INGÉNIEUR MARITIME, INSTALLATIONS CÔTIÈRES (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Étudie les avants-projets et donne des avis sur la construction, l'entretien et la réparation d'installations côtières nouvelles et existantes telles que les ports, les terminaux, les ouvrages de protection du rivage et d'autres ouvrages côtiers:
Remplit les fonctions de **2143-118 INGÉNIEUR CIVIL, EN GÉNÉRAL** (serv. prof. et tech., n.c.a.). Se spécialise dans l'application des principes du génie et des sciences physiques à la planification, à la conception, à la construction et à l'entretien de structures artificielles et à l'amélioration des rivages naturels dans la zone côtière. Compile et analyse des données sur les marées, les vagues, les courants, les vents et d'autres données pour déterminer la façon dont les rivages naturels et les structures existantes interagissent avec les forces côtières. Fait des prévisions sur les houles, l'état des glaces, le mouvement des sédiments et d'autres phénomènes côtiers et hydrauliques au moyen de techniques de modélisation numériques et tenir compte de ces prévisions dans l'élaboration des projets. Évalue les projets d'étude et surveille la construction ou l'entretien des terminaux à fret, des terminaux à barge et des terminaux à traversier, des installations portuaires, des chantiers de construction navale et des cales sèches, des marinas et d'autres installations maritimes. Prévoit des ouvrages de protection du rivage tels que les brise-mer, les brise-lames, les murs de défense, les batardeaux et les digues pour réduire ou éliminer l'action des vagues,

limiter l'érosion du littoral et pour protéger les ports et les voies de navigation.

FG: 5 PPS: 8 AP: L 4 5 6 7 CA: D DPC: 1 3 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	1	1	1	3	4	4	4	4	5	5	7 9	4 0 Y

2143-128 INGÉNIEUR MARITIME, OUVRAGES EN HAUTE MER (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Évalue les avants-projets et surveille la construction et l'entretien d'installations au large des côtes telles que les îles artificielles et les plates-formes de forage utilisées dans la prospection et la production pétrolière en eau profonde:
Remplit les fonctions de **2143-118 INGÉNIEUR CIVIL, EN GÉNÉRAL** (serv. prof. et tech., n.c.a.). Se spécialise dans l'évaluation et l'élaboration de projets d'ouvrages en haute mer, fixes et mobiles, exposés à la mer, aux banquises en dérive, aux icebergs et à d'autres conditions extrêmes en mer. Compile et analyse des données météorologiques et des données sur le climat des vagues pour déterminer l'état de la mer dans les environs des installations prévues. Élabore des solutions conceptuelles destinées à résister aux processus océaniques prévus au moyen d'analyses des charges dues à la houle et d'autres techniques statistiques. Évalue la contrainte attribuable à la charge des glaces sur les ouvrages au large des côtes et tenir compte des exigences à ce titre dans la réalisation des projets. Consulte d'autres spécialistes tels que des ingénieurs mécaniciens, des ingénieurs en électricité et des océanographes concernant les questions relatives à la construction, à l'entretien et au transport.

FG: 5 PPS: 8 AP: L 4 5 6 7 CA: D DPC: 1 3 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	1	1	1	3	4	4	4	4	5	5	7 9	4 0 Y

2143-140 OFFICIER DE GÉNIE MILITAIRE (militaire)

Commande, coordonne et contrôle les activités du personnel chargé de fournir des services de génie civil aux unités de combat terrestres et aux unités stationnaires:
S'acquitte des tâches décrites sous le titre principal, **01-320 OFFICIER** (militaire) et, **01-060 INGÉNIEUR-CONCEPTEUR** (serv. prof. et tech., n.c.a.). Étudie les projets de construction et fournit des conseils sur les techniques et les procédures d'entretien et de réparation. Surveille la construction et l'entretien des édifices domestiques et militaires, des routes, ponts, pistes, systèmes d'approvisionnement en eau, systèmes d'élimination des déchets ainsi que la création et la réduction des obstacles et des fortifications. Dirige le personnel chargé d'établir les cartes. Coordonne et dirige les activités du personnel d'incendie. Mène des études pour déterminer les améliorations à apporter aux procédures d'entretien.

FG: 5 PPS: 8 AP: L 2 4 5 6 7 CA: D DPC: 1 3 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	2	2	3	4	4	4	4	5	5	7 9	4 0 Y

2144-128 INGÉNIEUR DE COMMUNICATIONS ET D'ÉLECTRONIQUE (militaire)

Dirige la planification, la conception, l'entretien et l'exploitation des installations de communication et du matériel électronique utilisés dans les Forces canadiennes:
S'acquitte des tâches décrites sous le titre principal, **01-320 OFFICIER** (militaire) et, **01-060 INGÉNIEUR-CONCEPTEUR** (serv. prof. et tech., n.c.a.). Formule des plans et politiques et conçoit des installations de communication et du matériel électronique. Dirige et coordonne les activités du personnel procédant à l'installation, l'exploitation et l'entretien des systèmes de communications stratégiques et tactiques, notamment les satellites, les systèmes électroniques de traitement des données, les systèmes de commande et de contrôle, les systèmes de contrôle de la circulation aérienne et les aides à la navigation, les radars de surveillance et les systèmes de repérage ainsi que les systèmes de guerre électronique. Surveille et dirige des techniciens et des opérateurs en électronique en leur fournissant des moyens de soutien radio, téléphonique et autres dans des conditions de combat.

FG: 5 PPS: 8 AP: L 4 5 6 7 CA: D DPC: 1 3 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	2	3	3	4	4	4	4	5	4	7 9	4 0 Y

2147-128 INGÉNIEUR DE MATÉRIEL TERRESTRE (militaire)

Coordonne la mise au point, les essais et l'entretien des véhicules terrestres, des systèmes d'armes et des autres ressources terrestres des Forces canadiennes:
S'acquitte des tâches décrites sous le titre principal, **01-320 OFFICIER** (militaire) et, **01-060 INGÉNIEUR-CONCEPTEUR** (serv. prof. et tech., n.c.a.). Dirige et coordonne les activités du personnel responsable des domaines comme le développement technique, l'acquisition de matériel et de services, des procédures de test et d'évaluation, la recherche, le contrôle de la qualité, l'administration et la formation. Coordonne les activités du personnel chargé de réparer, entretenir, réviser et modifier le matériel terrestre comme les véhicules, les véhicules de combat blindés, les armes, les systèmes d'armes et l'équipement connexe sur les bases et dans des conditions de combat sur le terrain. Forme des officiers et des techniciens en génie.

FG: 5 PPS: 8 AP: L 5 6 CA: D 5 6 DPC: 1 3 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	2	3	3	4	4	4	4	5	4	7 9	4 0 Y

2155-128 INGÉNIEUR AÉROSPATIAL (militaire)

Dirige les programmes de véhicules et de systèmes aérospatiaux des Forces canadiennes et assume des fonctions de soutien connexes:
S'acquitte des tâches décrites sous le titre principal, **01-320 OFFICIER** (militaire). Dirige, coordonne et participe à l'entretien, au service, aux réparations et à la révision des aéronefs, missiles, systèmes de contrôle de vol, instruments, systèmes électriques, mécaniques, de navigation, de communication, de détection, d'identification, de photographie et d'armement. Dirige et participe à l'entretien et à la réparation de l'équipement et des installations d'essai, au matériel de soutien des opérations terrestres, aux outils, systèmes d'entraînement

synthétiques et centres d'étalonnage. Dirige la compilation, la tenue et l'analyse des dossiers et publications connexes. Accomplit des tâches de soutien comme la sélection, l'évaluation, le test, l'entretien, l'exploitation, la modification et la mise au rebut des véhicules et systèmes aérospatiaux et de l'équipement connexe. Participe à la formulation des plans, politiques, normes et spécifications relatifs aux véhicules et systèmes aérospatiaux, aux exigences en matière de soutien et aux services. Fournit des conseils techniques sur les opérations et les déploiements aérospatiaux.

FG: 5 PPS: 8 AP: L 2 3 4 5 6 7 CA: D 5 6 DPC: 1 3 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	2	2	3	4	4	4	4	5	4	7 9	4 0 Y

2157-114 INGÉNIEUR NUCLÉAIRE (élect.)

Donne des instructions relatives à l'exploitation et à l'entretien des centrales nucléaires et des usines de production d'eau lourde et surveille le personnels technique, d'entretien et d'exploitation:
Résout les problèmes techniques concernant les systèmes électriques, mécaniques et chimiques, les systèmes gérés par ordinateur, les systèmes de contrôle, la gestion de l'eau lourde, la planification de l'alimentation du réacteur en combustible, les calculs reliés à la physique des réacteurs et le contrôle chimique reliés à l'exploitation et à l'entretien des centrales nucléaires et des usines de production d'eau lourde. Rédige les rapports contenant les données relatives au matériel, aux systèmes et au rendement de la centrale ou de l'usine. Surveille les subordonnés et s'occupe de la formation. Aide à la mise en service de nouvelles centrales nucléaires ou de nouvelles usines de production d'eau lourde ainsi qu'à la modification en profondeur de la conception des centrales et des usines existantes. Applique les consignes de sécurité nécessaires à l'exploitation sûre et efficace des centrales nucléaires et des usines de production d'eau lourde.

FG: 6 PPS: 8 AP: L 5 6 CA: I 6 DPC: 1 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	1	1	2	2	4	4	4	4	5	5	7 8	4 0 Y

2159-123 INGÉNIEUR BIOMÉDICAL, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (santé)

Applique les principes de génie reconnus à la conception et à l'élaboration de nouveaux instruments et procédures de diagnostic clinique à l'appui de la pratique médicale et de la recherche biologique, et à la conception et à la mise au point de dispositifs aidant les handicapés physiques:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre principal, **01-060 INGÉNIEUR-CONCEPTEUR** (serv. prof. et tech., n.c.a.). Étudie les aspects de génie des systèmes d'auxiliaires biologiques en utilisant les connaissances des principes électriques, mécaniques, chimiques ou d'autres principes relevant du génie et les connaissances de l'anatomie et de la physiologie. Met au point des prototypes (modèles) permettant de simuler des processus vitaux, en vue de recueillir des données permettant de les mesurer ou de les régulariser. Élabore et met au point des dispositifs remplaçant ou améliorant les fonctions sensorielles ou motrices. Élabore et met au point des instruments et des dispositifs susceptibles d'aider le personnel médical et les autres travailleurs de la santé dans le traitement d'affections ou de déformités physiques. Élabore et met au point des instruments capables de mesurer ou de contrôler les fonctions corporelles. Planifie et exécute de la recherche au sujet des processus vitaux. Surveille les activités de technologues et de techniciens biomédicaux.

FG: 6 PPS: 8 AP: L 4 5 6 7 CA: I DPC: 0 3 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	1	1	1	3	4	4	4	4	5	4	7 8	0 9 Y 4

2159-124 INGÉNIEUR BIOMÉDICAL, CLINIQUE (santé)

Conseille les administrateurs d'hôpitaux et collabore avec eux au sujet de la planification, de l'acquisition et de l'utilisation d'appareillage médical et de soin des malades et modifie, installe ou adapte cet appareillage ou en surveille l'installation:
S'entretient avec les administrateurs des divers services hospitaliers au sujet de la planification et du développement d'appareils et de programmes de soin des malades, ce qui comprend les besoins en personnel, et participe à l'analyse des systèmes et à l'analyse de rentabilité des appareils et des programmes proposés. Rencontre les administrateurs et les conseille au sujet de l'installation ou de l'utilisation d'appareils de soin des malades et donne des conseils sur l'utilisation des appareils et des programmes, y compris l'utilisation de techniques spéciales. Détermine les besoins technologiques et conseille les administrateurs d'hôpitaux pour faciliter la prise des décisions au sujet de l'achat de nouveaux appareils et sert d'intermédiaire entre les utilisateurs et les fournisseurs des technologies requises. Collabore avec l'équipe clinique au processus de réadaptation ce qui comprend la prescription d'un traitement et l'évaluation des progrès. Élabore et modifie des appareils médicaux et de soin des malades, ce qui comprend les dispositifs de réadaptation. Installe des appareils ou en surveille l'installation, et adapte des dispositifs à des handicapés. Identifie et résout des problèmes relatifs à l'utilisation d'appareils de réadaptation électroniques et mécaniques. Informe les utilisateurs des appareils médicaux sur la théorie, l'utilisation et les opérations d'étalonnage des appareils de soin des malades et sur les procédures de sécurité à respecter. Veille à la conception sûre, à l'installation, au fonctionnement et à l'entretien d'appareils et de dispositifs électriques, électroniques, mécaniques et électro-mécaniques. Met au point des systèmes d'information sur les malades, de l'équipement et des procédures automatisés et des interfaces ordinateurs/instruments. Surveille les activités de technologues et de techniciens en génie biomédical.

FG: 6 PPS: 8 AP: L 4 5 6 7 CA: I DPC: 1 3 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	1	1	1	3	4	4	4	4	5	4	7 8 6	4 5 0 9 Y

2159-136 OFFICIER DE GÉNIE MARITIME (militaire)

Dirige, coordonne et participe aux activités d'équipes d'ingénieurs militaires et de techniques concernant la conception et la fabrication de systèmes maritimes et de systèmes d'armes à terre ainsi qu'au fonctionnement, à l'entretien et à la réparation de ces systèmes à bord de navires des Forces canadiennes:
S'acquitte des tâches décrites sous le titre principal, **01-320 OFFICIER** (militaire) et, **01-060 INGÉNIEUR-CONCEPTEUR** (serv. prof. et tech., n.c.a.). Établit ou participe à l'établissement des exigences techniques concernant les systèmes maritimes et les systèmes

d'armes pour navires de guerre et navires auxiliaires. Conçoit ou participe à la conception de systèmes maritimes, notamment de systèmes de propulsion et de production d'électricité, de structures de coque, de machines auxiliaires et de systèmes de contrôle des machines; ou de systèmes d'armes pour la détection, le contrôle et le calcul des tirs, la livraison d'armes, les systèmes de communication et de guerre électronique et les systèmes techniques de traitement des données. Surveille la construction, l'installation et l'essai des systèmes. Assure le fonctionnement de ces systèmes et en surveille l'exploitation, l'entretien et la réparation.

FG: 5 PPS: 8 AP: M 2 3 4 5 6 7 CA: D DPC: 0 3 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	2	2	3	4	4	4	4	4	4	7 9	4 0 Y

2163-116 DESSINATEUR, CONCEPTION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Établit à partir d'esquisses, de notes et de cahiers de charges, des schémas, des plans et des dessins de détail aux fins d'ouvrages liés aux secteurs de l'électronique, de la fabrication, de la construction ou à d'autres domaines, en se servant du terminal graphique d'un système informatique:
Examine de l'ouvrage les esquisses et d'autres données, avec le personnel technique, et apporte les changements opportuns, en employant les techniques classiques de dessin industriel. Met l'ordinateur sous tension, charge les fichiers de données et les programmes choisis dans les unités de disque, ou les monte sur les dérouleurs de bande magnétique. Introduit les données d'identification, les codes et les commandes voulus à l'aide du clavier d'un terminal d'ordinateur pour restituer et faire afficher les dessins requis, et les graphiques représentant des grilles, des échelles, des rayons, l'emplacement des points et des lignes verticales et horizontales, de même que les symboles employés en dessin industriel et les données textuelles en mémoire. Introduit les commandes requises pour manipuler les graphiques affichés, c'est-à-dire pour retourner sur tous les angles l'image, accroître ou diminuer les dimensions de l'objet étudié, ou encore supprimer, insérer ou répéter des données afin d'élaborer des plans ou de modifier les dessins. Introduit à l'aide du clavier du terminal les dimensions des objects, les coordonnées des points ainsi que d'autres données numérisées, géométriques ou analytiques. Rectifie des détails et écrit les textes directement sur l'écran, à l'aide du sélecteur de fonction et d'un photostyle. Vérifie si le dessin final affiché à l'écran est à la fois complet et exact, avant d'ordonner à l'ordinateur de le stocker sur disque ou sur bande. Introduit les instructions requises pour que le traceur piloté par ordinateur reproduise sur papier les dessins terminés, les élévations spécifiées, les coupes, les projections ou d'autres détails, lesquels serviront aux travaux d'ingénierie. Vérifie à nouveau l'exactitude des dessins, y apporte des changements, à la main ou à l'aide du système informatique, et en soumet la version définitive aux examinateurs et au personnel technique, pour approbation. Peut faire sortir sur imprimante les informations calculées sur les dimensions, les codes des dessins et des fichiers, les identificateurs des composantes, les statistiques sur la durée du travail et d'autres données programmées.

FG: 4 PPS: 7 AP: S 4 5 6 7 CA: I DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	3	3	2	2	3	3	3	3	5	4	9 7	0 Y

2163-127 APPRENTI DESSINATEUR D'ARCHITECTURE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Exécute les tâches de **2163-126 DESSINATEUR D'ARCHITECTURE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

2163-140 DESSINATEUR EN ÉLECTROMÉCANIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Exécute des dessins de détails, des dessins d'ensemble et des schémas pour des installations électromécaniques:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre **2163-110 DESSINATEUR EN GÉNÉRAL** (serv. prof. et tech., n.c.a.). Détermine en se basant sur des croquis, des dessins de conception, des notes techniques et des
instructions verbales, l'espacement, la configuration et la cotation des vues, et calcule d'autres données pour la réalisation des dessins. Exécute des dessins d'ensemble et des dessins de machine à vues multiples pour démontrer la correspondance dimensionnelle et les exigences d'assemblage. Dessine des cartes de circuits imprimés mono face et double face et des faisceaux de câble, en se fondant sur sa connaissance des méthodes de dessin et des méthodes de fabrication courantes. Fait fonctionner du matériel de conception assisté par ordinateur pour préparer et dessiner des schémas d'électronique. Révise les dessins en fonction des notes techniques et des changements proposés. Exécute des dessins à la main et à l'aide de matériel de dessin informatisé. Vérifie les dessins exécutés par d'autres pour s'assurer que les dimensions sont exactes et qu'ils soient satisfaisants aux normes établies.

FG: 4 PPS: 7 AP: S 4 5 6 7 CA: I DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	3	2	2	2	3	2	3	3	5	4	1 7 9	O Y

2163-155 APPRENTI DESSINATEUR EN CONSTRUCTION MÉCANIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Exécute les tâches de **2163-154 DESSINATEUR EN CONSTRUCTION MÉCANIQUE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

2163-170 DESSINATEUR, CONDUITES (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Exécute des croquis et des dessins de détails des canalisations d'usines à gaz, de raffineries, d'usines de traitement chimique et autres:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre **2163-110 DESSINATEUR EN GÉNÉRAL** (serv. prof. et tech., n.c.a.). Prépare un schéma général des conduites et des élévations à partir de dessins du matériel et de schémas mécaniques de fonctionnement. Consulte des catalogues et des publications afin de déterminer le genre et les dimensions des conduites, des raccords et des éléments de commande. Exécute des dessins de détails des conduites afin d'indiquer la direction de leur contenu l'emplacement des supports, des récipients sous pression et autre matériel. Révise les dessins s'il y a lieu, afin de

les tenir à jour et pour que les modifications apportées à la conception y soient indiquées.

FG: 4 PPS: 7 AP: S 4 5 6 7 CA: I DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	3	2	2	2	3	2	3	3	5	4	7 9 1	0 Y

2163-177 SPÉCIALISTE EN CAO, CARTES DE CIRCUITS IMPRIMÉS (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Réalise le tracé de cartes de circuits imprimés fonctionnelles, à partir de données techniques, au moyen d'un système de conception informatisé:
Étudie les schémas techniques pour déterminer les méthodes de conception à employer et les composants de circuits intégrés qui sont requis pour concevoir, à l'aide d'un ordinateur, des cartes de circuits imprimés. Se sert du clavier d'un terminal d'ordinateur pour faire afficher à l'écran vidéo la liste des composants ou groupes de composants disponibles et enregistre les codes pertinents. Introduit au clavier les données techniques, les codes des composants et les commandes de conception voulues pour exécuter le tracé de la carte de circuits imprimés et en obtenir la représentation visuelle sur l'écran vidéo associé au terminal. Examine s'il y a des défauts dans le tracé et effectue des essais pour en évaluer les possibilités de performance, à l'aide de programmes machine, afin de s'assurer que le concept répond bien aux fins visées. Prévient le service d'ingénierie des problèmes de conception rencontrés au cours des essais et introduit les modifications requises pour corriger les défauts. Se sert d'une imprimante sur feuilles Mylar réservée pour produire des copies en clair du tracé en vue de répondre aux besoins d'ordre technique et aux impératifs de production.

FG: 4 PPS: 7 AP: S 4 5 6 7 CA: I DPC: 2 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	3	2	2	2	3	2	3	3	5	3	7 9 1	0 Y

2165-156 TECHNICIEN-SPÉCIALISTE NUCLÉAIRE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Remplit des tâches techniques reliées à divers aspects du génie nucléaire, surtout pour aider à la production de l'eau lourde et à l'exploitation des centrales nucléaires:
Remplit les tâches décrites sous le titre principal **01-080 TECHNICIEN-SPÉCIALISTE DES SCIENCES DE L'INGÉNIERIE** (serv. prof. et tech., n.c.a.). Prépare des dossiers précis concernant les quantités et l'emplacement des substances radioactives, des gaz toxiques, du combustible neuf et de l'eau lourde. Prépare des données statistiques destinées à l'évaluation du rendement des systèmes et du matériel. Recueille, réunit et analyse des renseignements techniques à l'aide de diverses techniques d'ordinateur. Organise et coordonne les travaux reliés à la mise en service, à l'exploitation et à la maintenance (préventive et régulière) du matériel et des systèmes, à l'arrêt normal ou d'urgence du réacteur et aux modifications des systèmes. Rédige des rapports approfondis concernant les coûts reliés à toutes les phases de l'exploitation des centrales nucléaires. Évalue les soumissions présentées pour l'élimination des déchets, l'approvisionnement en combustible, les trains blocs et les autres services. Voit au respect des contrats en vigueur. Applique les consignes de sécurité reliées à la détection et au contrôle des rayonnements ionisants et des gaz toxiques. Entraîne le personnel subordonné.

FG: 5 PPS: 7 AP: L 4 5 6 CA: I 6 DPC: 2 3 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	2	2	3	3	4	4	4	5	4	7 9 1	0 Y

2165-160 ÉVALUATEUR DU COÛT DE FABRICATION (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Analyse et interprète les données sur la fabrication afin d'évaluer le coût de production de nouveaux produits:
Étude les plans pour déterminer les opérations de fabrication, les outils, les instruments calibrés et les matériaux nécessaires pour l'exécution du travail. Établit une liste détaillée des pièces nécessaires. Consulte les catalogues et s'informe du coût d'achat des pièces auprès de fournisseurs éventuels. Réunit les registres de coûts et de travaux accomplis et discute des possibilités de fabrication avec le **2145-110 INGÉNIEUR EN ORGANISATION, EN GÉNÉRAL** (serv. prof. et tech., n.c.a.) afin de déterminer le coût de fabrication interne de chaque composante du produit. Fait des estimations des modifications techniques, des réusinages, des pénuries de pièces et du temps de formation du conducteur de machine-outil. Prépare des graphiques chronologiques et des courbes d'apprentissage en indiquant le temps que pourraient demander la conception, la fabrication et la mise au point des outils ainsi que la fabrication, l'assemblage et l'essai des pièces pour représenter graphiquement le coût par unité de production. Calcule le temps standard et, en conséquence, le coût de la main-d'oeuvre nécessaire pour produire un nombre déterminé d'unités. Tient compte de facteurs tels les pertes, les frais généraux et les bénéfices afin d'établir le budget estimatif de l'ensemble du projet. Présente les conclusions de ses recherches à la direction pour qu'elle les étudies et y donne suite.

FG: 5 PPS: 7 AP: L 5 6 7 CA: I DPC: 2 6 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	2	3	3	3	4	4	4	5	4	1 7 9	0 Y

2165-162 MODELEUR (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Conçoit et illustre dans le détail des moules à injection, à compression et des moules pour moulage sous pression ainsi que leurs accessoires, conformément au cahier des charges:
Étudie les esquisses des pièces et les plans, le cahier des charges du client et les données connexes afin de déterminer le genre de moule, sa forme, sa complexité, sa finition et d'autres exigences de conception. Réunit et analyse les éléments de conception, notamment les estimations de coût et de temps, les exigences de fabrication et les caractéristiques de résistances à la contrainte et à la fatigue des matériaux afin de concevoir un ouvrage réalisable. Produit des esquisses tridimensionnelles des pièces à l'aide de matériel de dessin, de divers types de pistolets à dessin et de matériel de conception et de mise en page assitées par ordinateur afin d'illustrer toutes les faces de la pièce. Détermine l'emplacement du joint de moule et l'indique sur les dessins. Présente le dessin au client et le justifie à l'aide de principes de génie acceptés pour obtenir l'autorisation de poursuivre les travaux. Modifie le dessin en fonction des observations du client, des vendeurs et des ingénieurs. Consulte les catalogues et commande les métaux et les pièces nécessaires à la fabrication du moule. Apporte la touche finale

au dessin en y indiquant l'emplacement des conduites de refroidissement, de chauffage, des circuits et d'autres détails. Montre le dessin aux gens de métier de l'atelier d'usinage afin d'obtenir leur avis sur la fabrication du moule, l'usinage et l'outillage et d'avoir une estimation du temps de fabrication. Supervise le travail fait en atelier et assure la liaison avec le personnel de l'atelier pour solutionner les problèmes de conception. Suit l'exécution de tous les travaux afin de veiller à ce que le temps, les matériaux et les techniques soient bien utilisés et les délais d'exécution respectés. Évalue le coût des matériaux et rédige des rapports sur l'avancement des travaux.

FG: 5 PPS: 7 AP: L 4 5 6 7 CA: I 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	3	2	2	2	3	3	3	3	5	4	1 7 9	Y 0

2165-224 TECHNICIEN EN GÉNIE DU BÂTIMENT (militaire)

Mène des études techniques pour la planification, l'agencement et la construction d'édifices, de routes, d'aérodromes et de systèmes de service public pour les bases des Forces canadiennes:
S'acquitte des tâches décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Conçoit l'agencement des sites et étudie ces sites. Prépare des cartes, des graphiques et effectue des dessins architecturaux, mécaniques, électriques et techniques à l'échelle. Fait fonctionner des machines à esquisser et à reproduire pour la reproduction des dessins. Entretient le matériel de reproduction, projection, arpentage et dessin. Assemble et entretient des échaffaudages métalliques et de l'équipement de sécurité. Fait fonctionner des pompes à eau portatives, des pompes à puisard et des générateurs électriques portatifs. Établit des factures et calcule des devis.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 4 5 6 7 CA: D DPC: 3 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	3	3	3	4	4	5	4	9 1	0 Y

2165-225 TECHNICIEN DES FLUIDES DE FORAGE, PLATE-FORME DE FORAGE EN MER (pét. et gaz nat.)

Essaie et surveille le mélange des fluides de forage utilisé dans le forage des puits de pétrole et de gaz naturel à partir de plates-formes ou de navires de forage en mer:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principale, **01-070 TECHNICIEN DES SCIENCES DE L'INGÉNIERIE** (serv. prof. et tech., n.c.a.). Prélève des échantillons de fluide de forage (boue) qui circule dans les trous de sonde. Analyse des échantillons de boue selon des spécifications pour en déterminer, à l'aide de l'équipement d'analyse du laboratoire du bord, des caractéristiques comme la densité, la viscosité et le pH, les teneurs en eau, pétrole et matières solides, ainsi que la composition chimique. Visite régulièrement la chambre des boues pour indiquer à l'accrocheur les types et quantités de produits chimiques à utiliser, ainsi que les procédures de mélange des boues appropriées d'après les conditions du trou de sonde. Dirige le personnel de la chambre des boues qui utilise au besoin, des cribles à secousse, dégazeurs, désilteurs, dessableurs, agents de nettoyage de la boue ou d'autres régénérateurs de boue. Prépare des rapports sur les fluides de forage en notant des données comme les températures, les pressions, la profondeur des trous de sonde, les débits des pompes, les volumes des boues et les résultats des analyses.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 4 5 7 CA: D 5 6 7 DPC: 3 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	4	4	4	3	4	4	9 1	0 Y

2165-228 TECHNICIEN EN MÉTROLOGIE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Teste, étalonne, modifie et répare les instruments électriques, mécaniques et électroniques de mesure, d'enregistrement et d'indication pour en assurer la conformité aux normes établies:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre principal, **01-070 TECHNICIEN DES SCIENCES DE L'INGÉNIERIE** (serv. prof. et tech., n.c.a.). Planifie l'ordre des tests et les procédures d'étalonnage d'instruments de mesure à l'aide de croquis et de spécifications techniques. Installe de l'équipement normalisé de laboratoire pour tester la précision des instruments utilisés pour mesurer et enregistrer la longueur, la masse, le temps, la température, l'intensité lumineuse, le courant électrique ou la quantité de substance. Compare les lectures prises à l'aide de ses instruments avec la norme. Cerne les problèmes dans les systèmes et les instruments d'enregistrement à l'aide d'équipement diagnostic électronique, d'installations et d'équipement de mesure. Désassemble les instruments et en mesure les pièces à l'aide de micromètres, pieds à coulisse et autres instruments de mesure de précision pour déterminer si elles sont conformes aux spécifications. Remplace les pièces défectueuses à l'aide d'outils d'insertion et d'extraction et d'équipement de soudage, puis rassemble, aligne et ajuste les instruments. Étalonne les instruments de mesure, d'enregistrement et d'indication selon les normes établies. Évalue et interprète les résultats des tests, effectue des calculs et rédige des rapports techniques. Aide le personnel technique à élaborer des normes d'étalonnage.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 4 5 6 7 CA: I 6 DPC: 3 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	3	2	3	3	3	3	3	3	5	4	7 9 1	O Y

2165-270 TECHNICIEN EN DÉPOLLUTION (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Effectue des travaux techniques sur le terrain et en laboratoire pour déceler, mesurer et réduire la pollution de l'air, de l'eau et du sol:
Accomplit les tâches de la profession qui a pour titre principal **01-070 TECHNICIEN DES SCIENCES DE L'INGÉNIERIE** (serv. prof. et tech., n.c.a.). Prélève des échantillons d'eau, d'eau de mer et d'eaux résiduaires industrielles et effectue des analyses, à l'aide de méthodes normalisées, pour déterminer les concentrations de polluants. Échantillonne et analyse des eaux d'égout, des sédiments, des boues, des sols et des déchets dangereux pour déterminer la composition chimique des polluants. Prélève des échantillons de gaz des cheminées et des systèmes de ventilation industriels et effectue les essais nécessaires, des évaluations d'odeurs par des groupes et des analyses de gaz brûlés pour assurer que les normes relatives aux concentrations de substances toxiques sont respectées. Installe et fait fonctionner des appareils de contrôle des paramètres environnementaux, des stations de collecte de données et des instruments d'analyse. Enregistre les lectures obtenues au moyen des appareils de contrôle pour vérifier les

émissions industrielles de substances toxiques dans l'environnement. Relève les nouvelles sources d'émission, fait enquête sur les incidents environnementaux et formule des recommandations visant à réduire les émissions. Peut se spécialiser dans un type de travail se rapportant à la protection de l'environnement.

FG: 4 PPS: 6 AP: M 4 7 CA: D 6 DPC: 3 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	1	1	1	3	1	1	1	4	4	7 9 1	0 Y

2169-112 TECHNICIEN EN TÉLÉDÉTECTION (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Obtient des données, à l'aide d'appareils aériens de télédétection, pour diverses applications, par exemple, agriculture, exploitation forestière, détermination des pertes de chaleur et services industriels de soutien:
Assiste à des breffages, au sol, organisés pour déterminer la nature de la mission et le genre des données à obtenir. Établit les plans de vol et prévoit la disposition du matériel de télédétection pour les missions aériennes, en choisissant les cartes et en les interprétant, compte tenu de la saison, et en prenant connaissance des bulletins de météo. Choisit et vérifie le matériel et l'équipement nécessaires. Charge, met en place et connecte les chambres informatisées de prise de vues aériennes, les capteurs et les scanneurs, ainsi qu'essaie une dernière fois l'équipement avant le décollage. Vérifie sur place si les conditions atmosphériques permettent la collecte des données et procède aux derniers réglages de l'équipement. Rassemble les données en manoeuvrant les commandes des chambres de prises de vues aériennes et des scanneurs infrarouges. Vérifie la qualité des enregistrements, à l'aide d'un oscilloscope, et règle au besoin les appareils pour l'améliorer. Prend les dispositions voulues pour le développement des films et des bandes ou le fait lui-même avec le matériel de laboratoire voulu. Vérifie la qualité des prises de vue et transmet les données à un spécialiste qui les analysera. Rédige un rapport après le vol ou assiste au breffage qui suit celui-ci.

FG: 5 PPS: 7 AP: M 4 7 CA: I 5 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	3	2	2	2	3	3	3	3	4	3	7 9 1	0 Y 9

2181-136 ÉPIDÉMIOLOGISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Étudie l'apparition, la répartition et les facteurs déterminant de maladies et d'autres états ou événements connexes au sein de populations données, pour favoriser la lutte contre les problèmes de santé:
Remplit des fonctions semblables à celles du **2181-134 STATISTICIEN, SPÉCIALISTE DE LA STATISTIQUE APPLIQUÉE** (serv. prof. et tech., n.c.a.). Conçoit et élabore des études épidémiologiques et démographiques, pour fournir des données pour l'élaboration de lignes directrices et de programmes d'ordre sanitaire. Conçoit ou révise des questionnaires et d'autres types de formules pour la collecte de données et détermine les méthodes à utiliser pour obtenir, réunir et confirmer ces données. Entre en contact et confère avec d'autres enquêteurs, des chercheurs du domaine de la santé et des représentants des industries et de la collectivité pour organiser la collecte des données. Coordonne et effectue l'analyse épidémiologique des données obtenues, en ayant recours à des programmes informatisés, à des techniques statistiques et à des connaissances en épidémiologie, pour déterminer les causes probables et évaluer les effets des maladies et des problèmes de santé connexes. Examine et interprète les résultats de l'analyse des données et rédige des rapports contenant le résumé des résultats obtenus. Publie des rapports dans des revues scientifiques et présente des exposés lors de réunions à caractère scientifique. Supervise et coordonne les activités d'analystes et d'adjoints de recherche. Donne des conseils sur les aspects épidémiologiques et biostatistiques des études. Offre une aide technique et des services de consultation aux planificateurs et aux chercheurs du domaine de la santé pour que les utilisateurs soient au courant des données pertinentes existantes.

FG: 5 PPS: 8 AP: L 5 6 CA: I DPC: 1 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	1	1	3	2	2	4	4	4	5	5	6 7 8	0 9 Y

2183-116 PROGRAMMEUR D'ÉTUDE LOGICIEL DE BASE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Élabore, met en oeuvre, évalue et maintient les programmes machine essentiels au fonctionnement d'un ordinateur donné:
Conçoit, à partir de prescriptions fonctionnelles prédéfinies, les spécifications logiques nécessaires à l'élaboration et à la modification du logiciel de base. Écrit, met à l'essai et évalue le logiciel de base. Met en oeuvre les logiciels de base qui sont obtenus de sources externes ou conçus par l'organisme. Renseigne le personnel chargé des opérations et des applications et(ou) les utilisateurs eux-mêmes par la documentation disponible et leur offre des conseils en vue de régler les problèmes d'ordre technique. Analyse les problèmes de fonctionnement inhérents au logiciel de base ainsi que définit et exécute les changements requis dans le logiciel pour y remédier. Vérifie le logiciel de base en place, suite à sa mise en oeuvre, participe à la vérification des logiciels d'application et effectue les travaux d'évaluation et de dépistage. Prévoit le logiciel de base devant être obtenu de sources externes et l'évalue. Participe à des études touchant la sécurité et les normes relatives au logiciel de base. Fait une estimation du temps, des coûts et des ressources nécessaires à l'exécution des projets et examine l'avancement des travaux et les rapports connexes, au regard de ces prévisions. Propose des modifications aux normes en matière de méthodes ou de performance, afin d'améliorer les prévisions, le processus de contrôle ou la performance.

FG: 5 PPS: 7 AP: S 5 6 7 CA: I DPC: 2 2 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	2	4	3	4	4	4	5	5	9 7	0 9

2183-124 PROGRAMMEUR D'APPLICATIONS (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Élabore met au point, évalue et maintient des systèmes ou des logiciels d'applications répondant aux besoins du client:
Élabore, à partir de prescriptions fonctionnelles prédéfinies, les spécifications logiques qui régiront l'élaboration ou la modification des programmes d'application. Écrit, met à l'essai et évalue les programmes d'application. Constitue de la documentation à l'appui des logiciels d'application. Met en oeuvre les programmes d'application conçus par l'organisme ou obtenus de l'extérieur. Informe le personnel chargé des opérations, des applications et du logiciel et(ou) les utilisateurs eux-mêmes au sujet de la documentation disponible et leur offre des conseils en vue de résoudre les problèmes techniques. Analyse les problèmes en touchant les programmes d'application ainsi que

définit et exécute les changements requis dans les programmes pour y remédier. Participe à la vérification des systèmes instaurés, suite à leur mise en oeuvre, et effectue des travaux d'évaluation. Prévoit les programmes d'application devant être obtenus de sources externes et les évalue. Participe aux études touchant la sécurité et les normes relatives aux applications. Fait une estimation du temps, des coûts et des ressources qu'exigent le travail à accomplir et examine, au regard de ces prévisions, l'avancement des travaux et les rapports connexes. Propose des modifications aux normes en matière de performance et de méthodes afin d'améliorer le processus de contrôle, les prévisions ou la performance.

FG: 5 PPS: 6 AP: S 5 6 7 CA: I DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	2	4	3	4	4	4	4	5	9 7	0 9

2183-150 SPÉCIALISTE, GRAPHISME AUTOMATISÉ (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Élabore, met en oeuvre, évalue et maintient le matériel, le logiciel et les applications liés à l'équipement de graphisme de façon à répondre aux besoins de l'utilisateur:
Évalue le matériel ou le logiciel de graphisme provenant de l'extérieur et en planifie la mise en oeuvre. Détermine à partir de prescriptions fonctionnelles prédéfinies, les spécifications touchant la logique et la performance qui régiront l'élaboration et la modification du matériel de graphisme et du logiciel connexe. Écrit, met à l'essai et évalue le logiciel rattaché à l'équipement de graphisme. Constitue de la documentation à l'appui du logiciel pertinent. Met en oeuvre les logiciels et le matériel de graphisme obtenus de l'extérieur, ou conçus par l'organisme. Renseigne le personnel chargé des opérations et des applications ou les utilisateurs eux-mêmes sur la documentation fournie et leur offre des conseils sur les problèmes d'ordre technique inhérents à l'exploitation du logiciel et du matériel de graphisme. Analyse les problèmes de fonctionnement tenant au logiciel et au matériel de graphisme ainsi que définit et exécute les changements requis dans le logiciel pour y remédier. Vérifie les systèmes de graphisme en place, suite à leur mise en oeuvre, et effectue des tests d'évaluation et de dépistage. Participe aux études touchant la sécurité et les normes relatives à l'équipement de graphisme. Fait une estimation du temps, du coût et des ressources que requiert le travail à accomplir et examine, au regard de ces prévisions, l'avancement des travaux et les rapports connexes. Propose des modifications aux normes en matière de performance ou de méthodes afin d'améliorer les pensions, le processus de contrôle ou la performance.

FG: 5 PPS: 7 AP: S 5 6 7 CA: I DPC: 2 2 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	2	4	3	4	4	4	5	5	9 7	0 9

2183-154 SPÉCIALISTE EN MATÉRIEL INFORMATIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Élabore, met en oeuvre, évalue et maintient le matériel informatique afin de répondre aux besoins de l'utilisateur:
Évalue le matériel ou les dispositifs de climatisation et de protection du milieu informatique ainsi qu'en planifie la mise en oeuvre. Élabore, à partir de prescriptions fonctionnelles, des spécifications touchant la performance des ordinateurs centraux, des terminaux et des autres périphériques. Dresse les plans des locaux et effectue les autres travaux d'aménagement requis en vue du déplacement et de l'installation d'équipements. Examine les plans et les calendriers d'implantation de concert avec le personnel des opérations et les autres employés intéressés. Surveille l'installation de l'équipement. Rédige des procédures relatives au fonctionnement de l'équipement dont dépend la protection du milieu informatique. Renseigne le personnel chargé des opérations, des applications et du logiciel sur la documentation disponible et lui offre des conseils en vue de résoudre les problèmes techniques liés au fonctionnement du matériel ou de l'équipement servant à la climatisation et à la protection du milieu informatique. Veille à ce que le matériel en place soit entretenu et que les exigences en matière de climatisation et de sécurité soient satisfaites. Vérifie le matériel ainsi que les dispositifs de protection et de climatisation, suite à leur mise en oeuvre, et effectue des travaux d'évaluation et de dépistage. Fait une estimation du temps, des coûts et des ressources nécessaires à l'exécution des projets et examine l'avancement du travail et les rapports connexes, au regard de ces prévisions. Propose des modifications aux normes en matière de performance ou de méthodes afin d'améliorer les prévisions, le processus de contrôle ou la performance.

FG: 5 PPS: 7 AP: S 5 6 7 CA: I DPC: 2 2 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	3	4	4	4	4	4	4	5	9 7	0 9

2183-158 SPÉCIALISTE EN MINI-ORDINATEURS/MICRO-ORDINATEURS (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Élabore, met en oeuvre, évalue et maintient le logiciel et le matériel des mini/ micro-ordinateurs afin de répondre aux besoins de l'utilisateur:
Évalue le matériel et le logiciel en matière de mini/micro-ordinateurs qui sont disponibles de sources externes et en planifie la mise en oeuvre. Élabore, à partir de prescriptions fonctionnelles prédéfinies, des spécifications touchant la logique et la performance des systèmes de mini-ordinateurs ou de micro-ordinateurs. Écrit, met à l'essai et évalue le logiciel des mini/ micro-ordinateurs. Constitue de la documentation à l'appui des logiciels en cause. Assure la mise en oeuvre des logiciels liés aux mini/micro-ordinateurs qui sont conçus par l'organisme, ou obtenus de l'extérieur. Renseigne le personnel chargé des opérations, des applications et du logiciel, et(ou) les utilisateurs eux-mêmes sur la documentation disponible et leur offre des conseils en vue de résoudre les problèmes d'ordre technique associés au fonctionnement du matériel et du logiciel des mini/micro-ordinateurs. Analyse les problèmes d'exploitation que posent le logiciel et le matériel des mini/micro-ordinateurs ainsi que définit et exécute les changements requis dans le logiciel pour y remédier. Vérifie les systèmes de mini-ordinateurs en place, suite à leur mise en oeuvre, et effectue des travaux d'évaluation et de dépistage. Participe à des études touchant la sécurité et les normes relatives aux mini/micro-ordinateurs. Fait une estimation du temps, des coûts et des ressources qu'exige le travail à accomplir et examine l'avancement des travaux et les rapports connexes, au regard de ces prévisions. Propose des modifications aux normes en matière de méthodes et de performance

afin d'améliorer les prévisions, le processus de contrôle ou la performance.

FG: 5 PPS: 7 AP: S 5 6 7 CA: I DPC: 2 2 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	2	4	3	4	4	4	5	5	9 7	0 9

2183-162 SPÉCIALISTE EN TÉLÉCOMMUNICATIONS, INFORMATIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Élabore, met en oeuvre, évalue et maintient des réseaux de télécommunications, y compris le logiciel et le matériel s'y rapportant, afin de répondre aux besoins de l'utilisateur:
Élabore, à partir de prescriptions fonctionnelles prédéfinies, des spécifications visant l'ensemble du réseau de même que les prescriptions touchant la logique et la performance qui régiront l'élaboration ou la modification du matériel et du logiciel liés aux télécommunications. Écrit, met à l'essai et évalue le logiciel lié aux télécommunications. Constitue de la documentation à l'appui du logiciel en cause. Assure la mise en oeuvre du logiciel, du matériel et des lignes de télécommunications qui sont conçus par l'organisme ou obtenus de sources externes. Renseigne le personnel chargé des opérations, des applications et du logiciel et(ou) les utilisateurs eux-mêmes sur la documentation disponible et leur offre des conseils sur des questions comme la performance des réseaux de télécommunications, les besoins en matière de logiciel et l'utilisation de l'équipement servant aux télécommunications. Analyse les problèmes en matière de télécommunications ainsi que définit et exécute les changements requis dans le logiciel pour y remédier. Vérifie les systèmes de télécommunications en place, suite à leur mise en oeuvre, et effectue des travaux d'évaluation et de dépistage. Évalue le matériel et le logiciel de télécommunications qui sont disponibles de sources externes et en prévoit la mise en oeuvre. Participe aux études touchant la sécurité et les normes en matière de télécommunications. Fait une estimation du temps, des coûts et des ressources nécessaires à la réalisation des projets et examine l'avancement des travaux et les rapports connexes, au regard de ces prévisions. Propose des modifications aux normes en matière de performance ou de méthodes afin d'améliorer les prévisions, le processus de contrôle ou la performance.

FG: 5 PPS: 7 AP: S 5 6 7 CA: I DPC: 2 2 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	2	4	3	4	4	4	5	5	9 7	0 9

2313-118 ARCHÉOLOGUE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Étudie des artefacts (objets et structures) en vue de reconstituer la vie économique, sociale, politique et intellectuelle du passé:
Étudie des documents d'archives, consulte des livres et des journaux, examine des collections et rencontre des experts en vue de recueillir des données détaillées sur la période, l'événement ou la culture à étudier. Choisit l'endroit des fouilles, demande la permission de procéder aux fouilles aux autorités concernées, obtient le financement, fait faire un relevé topographique du site et recrute une équipe de spécialistes des fouilles avant de commencer celles-ci. Supervise et coordonne le travail des fouilleurs, des géomètres, des employés qui répertorient les objets trouvés, des photographes et d'autres spécialistes pour s'assurer que les techniques normalisées de fouille et de catalogage sont appliquées et qu'aucun objet n'est perdu. Supervise les fouilles et donne des conseils, à titre d'expert, au sujet de la recherche de vestiges de construction ainsi que, de l'identification et de la préservation des objets. Examine et classifie les objets trouvés, les identifie et détermine leur authenticité. Interprète la signification des trouvailles en déterminant l'importance historique des objets et la mesure dans laquelle ils permettent de décrire le mode de vie des hommes qui les ont fabriqués. Rédige des documents, articles et résumés concernant les recherches ou en supervise la préparation. Appuie des groupes locaux et des sociétés historiques en ravivant, faisant connaître et préservant le passé et en restaurant des édifices historiques. Donne des conférences sur l'archéologie. Voir également le sous-groupe 235 – PERSONNEL SPÉCIALISÉ DES BIBLIOTHÈQUES, MUSÉES ET ARCHIVES pour les professions connexes.

FG: 6 PPS: 8 AP: M 3 4 5 6 7 CA: D DPC: 0 3 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	1	3	2	2	4	4	4	4	5	4	7 6 8	9 0 5 1

2331-132 OFFICIER DE SERVICE SOCIAL (militaire)

Conseille et aide les membres des Forces canadiennes et leurs familles à résoudre leurs problèmes sociaux et familiaux et les aide à interpréter les lois et les programmes relatifs au bien-être social:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-320 OFFICIER** (militaire). Interviewe les membres du personnel militaire et (ou) les membres de leur famille qui ont des problèmes personnels, sociaux, financiers ou autres afin d'en déterminer la nature, l'étendue et les causes. Fournit des services sociaux au personnel militaire et aux familles à propos de problèmes affectant leur rendement au travail. Conseille les autorités militaires sur les situations personnelles affectant l'efficacité opérationnelle et la carrière militaire de certains membres du personnel. Maintient des rapports étroits avec les agences sociales civiles à des fins de référence. Fournit des conseils sur la coordination et l'organisation de programmes de services communautaires. Interprète certaines lois de bien-être social pour les commandants militaires. Aide à la formulation de politiques de bien-être social pour les commandants militaires. Aide à la formulation de politiques de bien-être social pour les Forces canadiennes.

FG: 5 PPS: 7 AP: S 5 6 CA: I DPC: 1 0 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	4	4	3	4	4	4	5	5	4 6	5 9 7

2333-120 RÉCRÉOLOGUE (serv. sociaux)

Dirige et organise des programmes sociaux et récréatifs dans les foyers de personnes âgées et invite ces dernières à y participer:
Détermine les besoins des particuliers et des groupes de pensionnaires et élabore des programmes d'activités conformément aux règles et aux directives de l'établissement. Organise des rencontres sociales telles que bingos, soirées de danse, spectacles et bazars afin de divertir les pensionnaires et de leur permettre de mieux se connaître. Organise des cours d'arts ou d'artisanat pouvant intéresser les pensionnaires et obtient les locaux, les installations, les fournitures et les instructions nécessaires. Élabore des programmes de conditionnement physique en tenant compte des informations contenues dans les dossiers de chaque pensionnaire, en prenant connaissnce des possibilités de chacun et en s'informant sur les techniques d'exercice. S'efforce de sensibiliser les

pensionnaires aux activités physiques, aux régimes alimentaires et aux soins personnels, en invitant des spécialistes à leur faire des exposés. Prépare et organise le transport en vue d'effectuer des visites touristiques ou des sorties de groupe dans les magasins afin de donner l'occasion aux pensionnaires d'aller à l'extérieur ou de se déplacer pour des motifs personnels. Organise des réunions familiales ou à caractère social lors d'occasions spéciales. S'occupe d'une salle de musique, se procure les enregistrements nécessaires et organise périodiquement la projection de films. Recrute, affecte et forme des bénévoles prêtant leur concours à l'organisation des programmes et pouvant venir en aide aux pensionnaires. Établit des contacts avec le clergé local pour la célébration des fêtes et des services religieux, organise des rencontres entre les membres du clergé et les pensionnaires. Se tient constamment à l'écoute des réactions affectives des pensionnaires et dirige ceux-ci vers des spécialistes tels que personnel médical, ministres du culte ou travailleurs sociaux. Tient un registre des programmes d'activités et prend note de la participation afin d'en évaluer l'efficacité; fait des recommandations et prépare de futures activités.

FG: 4 PPS: 6 AP: M 5 6 CA: I DPC: 2 2 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	1	4	4	4	4	4	4	4	5	5	4 6	5 1 4

2343-112 AVOCAT (militaire)

Fournit des services juridiques aux Forces armées canadiennes ou au ministère de la Défense nationale (MDN), conformément à la politique et aux exigences du Juge avocat général (JAG), dans les régions du Canada, de l'Europe ou dans d'autres secteurs géographiques déterminés par le JAG:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-320 OFFICIER** (militaire). Aide le juge avocat adjoint de la région à donner suite aux plaintes présentées par et contre la Couronne. Rédige et examine des documents se rapportant à la politique et aux procédures administratives et juridiques. Conseille les chefs d'unité et l'état-major concernant des questions d'ordre juridique, en interprétant les statuts et règlements civils et militaires pertinents. Conseille les commandants sur les questions d'ordre disciplinaire, y compris les enquêtes sommaires et les affaires à présenter en cour martiale. Fournit une aide juridique au personnel militaire et civil relevant du JAG. Se spécialise dans un domaine particulier du droit tel que les plaintes, les contrats, l'administration financière, le droit civil et militaire, les pensions ou le droit international; dirige et administre le travail de la section du bureau du JAG qui est chargée de ces questions au quartier général de la Défense nationale. Remplit des fonctions de nature juridique dans des ambassades du Canada, dans le cadre d'une affectation au ministère des Affaires extérieures.

FG: 6 PPS: 8 AP: S 5 6 CA: I DPC: 1 0 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	1	3	4	4	3	4	4	4	5	5	2 5 6 8	1 4 5 9 0

2351-119 MUSICOTHÉCAIRE (ens.; radio., télév., cinéma et théâtre)

Constitue, organise et conserve une collection d'enregistrements musicaux, de musique en feuilles d'arrangements originaux et de partitions pour divers instruments:
Renseigne le personnel chargé de la production et les exécutants au sujet de l'importance de la collection et des oeuvres qu'elle contient. Recommande des oeuvres musicales selon les exigences de chaque émission. Choisit et achète des enregistrements musicaux et de la musique en feuilles en se fondant sur sa connaissance de la musique, des artistes du disque, de la formule des émissions, des préférences des auditeurs et d'autres facteurs connexes. Classe et catalogue les oeuvres et en tient un index pour contrôler la circulation. Compose et distribue des programmes de musique instrumentale, tient à jour un fichier des enregistrements prêtés et s'assure qu'ils sont retournés à la musicothèque. Coordonne la photocopie des feuilles de musique et prend les dispositions nécessaires à la reproduction de la musique enregistrée. Vérifie l'état et la disponibilité des oeuvres conservées à la musicothèque et recommande le remplacement, au besoin. Prépare de la documentation concernant la musique diffusée en direct ou enregistrée, à des fins d'affranchissement des droits d'auteur. Aide les clients à trouver les oeuvres appropriées dans les classeurs et sur les rayons. Surveille le personnel chargé des prêts, de la réception, du classement et du rangement des oeuvres de la musicothèque.

FG: 5 PPS: 7 AP: L 4 5 6 CA: I DPC: 1 6 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	4	4	2	4	4	4	5	5	2 6	4 9 0

2353-132 TECHNICIEN DE MUSÉE (ens.)

Aide le personnel de conservation à recueillir, à préserver, à exposer et à interpréter des objets d'exposition dans les musées régionaux et locaux:
Réunit des renseignements sur l'identité et la condition des articles et la valeur de la recherche afin de documenter les collections. Assigne des numéros aux articles en employant des méthodes de classification uniformisées. Aide à authentifier l'origine des pièces et effectue des sondages afin de déterminer la nature et l'origine des spécimens. Inspecte et évalue les spécimens afin de déterminer les besoins en conservation. Assainit les objets en se servant de méthodes établies et exécute des réparations mineures sur les objets et spécimens en utilisant du matériel et de l'équipements de laboratoire ainsi que des outils manuels. Aide à la fabrication des doubles d'objets et de spécimens. Installe les appareils d'éclairage, construit et met des tablettes de rangement, des contenants protecteurs et d'autres équipements d'étalage en se servant d'outils manuels et électriques. Aide à la préparation et au montage des objets en vue de leur présentation. Vérifie les enregistrements de température et d'humidité, et prend les mesures nécessaires pour contrôler et maintenir un environnement sain pour les expositions et les collections. Voit à l'ouverture et à la fermeture du musée selon les heures prescrites. Voit aux mesures de sécurité du musée, pour la saufgarde des objets et la propriété contre le feu, le vol et le vandalisme. Accompagne les visiteurs, répond aux questions concernant les expositions et distribue les brochures d'information au public. Donne des démonstrations au public pour expliquer la fonction, l'utilité des objets des collections. Fait fonctionner l'équipement de projection, de vidéo et les caméras selon le besoin.

FG: 4 PPS: 6 AP: M 4 5 7 CA: D DPC: 3 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	3	2	2	2	4	4	1 9 0	9 0 Y

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

2399-130 HYPNOTHÉRAPEUTE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Met le client en état d'hypnose pour stimuler sa motivation ou modifier son comportement:
Interroge le client éventuel pour déterminer la nature de son cas et sa suggestibilité. Dirige les clients vers les professionnels ou les services locaux appropriés lorsqu'il a déterminé que leur état actuel pourrait être aggravé par une hypnothérapie. Prépare le client avant de le plonger dans un état hypnotique en lui expliquant les principes de l'hypnose et en décrivant l'expérience qui va être faite. Met le client en état d'hypnose en appliquant des méthodes d'induction adaptées à la réceptivité de l'intéressé et à la nature de son cas. Amène le client à l'état de transe voulu et communique avec lui en utilisant diverses méthodes: inférence, suggestion et communication à différents niveaux. Met fin à l'état hypnotique et ramène le client à l'état de veille, au moyen de techniques spéciales. Peut consulter d'autres professionnels et compléter leur traitement par l'hypnothérapie. Peut apprendre aux clients à se conditionner pour se mettre en état d'hypnose.

FG: 5 PPS: 6 AP: S 5 6 CA: I DPC: 2 0 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	4	4	4	4	4	4	5	5	4 6 8	4 5 9 7 1

2511-118 AUMÔNIER (militaire)

Fournit des services liturgiques, éducatifs et paroissiaux aux membres des Forces armées et à leur famille, dans les cantonnements militaires, et aux troupes en poste de combat:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-320 OFFICIER** (militaire). Conseille les commandants sur le bien-être moral et spirituel des Forces canadiennes. Préside des offices religieux, des funérailles, des processions et des services spéciaux. Dispense l'enseignement religieux aux fidèles et effectue des visites dans la collectivité militaire; encourage et favorise la création d'activités collectives religieuses. Donne des conseils d'ordre religieux, moral, psychologique et social, en cas de problèmes personnels, matrimoniaux, familiaux, sexuels et financiers ainsi que de problèmes de dépendance à l'égard des drogues et de l'alcool, de moral et de service. Assure la permanence à son bureau et les offices à la chapelle. Siège à des comités militaires et civils. Mène des enquêtes sur les problèmes moraux et spirituels qui lui sont adressés ou sur demande.

FG: 6 PPS: 8 AP: L 5 6 CA: I DPC: 0 0 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	4	4	4	4	4	4	5	5	4 5 6 8	1 4 5 7

2797-120 SPÉCIALISTE EN FORMATION, INFORMATIQUE (ens.)

Élabore, met en oeuvre, présente et évalue les programmes de formation touchant l'informatique:
S'entretient avec les utilisateurs d'ordinateur et les cadres de l'informatique pour définir les besoins en matière de formation. Analyse et évalue les besoins de formation actuels. Ébauche un plan de formation et l'examine avec l'utilisateur, les cadres et le personnel chargé des opérations. Conçoit et élabore des programmes de formation. Évalue la structure des cours et prépare les documents didactiques. Évalue le matériel didactique obtenu de sources externes et en planifie la mise en oeuvre et la présentation. Présente aux utilisateurs et au personnel préparé au traitement de l'information les cours de formation conçus par l'organisme ou obtenus de l'extérieur. Apprécie le rendement des élèves et l'efficacité des cours. Fait une estimation du temps, des coûts et des ressources nécessaires aux activités en matière de formation. Examine l'avancement des travaux, au regard des prévisions, et en rend compte. Propose des modifications aux normes en matière de performance ou de méthodes afin d'améliorer les prévisions, le processus de contrôle ou la performance.

FG: 5 PPS: 7 AP: S 5 6 7 CA: I DPC: 2 2 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	4	4	3	4	4	4	5	5	6 5	4 5 9 0

2797-129 INSTRUCTEUR AÉROMÉDICAL (militaire)

Assure la formation aéromédicale de certains membres des Forces canadiennes pour appuyer leurs programmes d'opérations aériennes et de sécurité en vol:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Fournit un enseignement scolaire et pratique sur les procédures et l'utilisation de matériel servant à assurer le rendement, la sécurité et la survie dans des opérations de vol. Fait fonctionner des appareils de formation aéromédicale et des aides audio-visuelles. Fait fonctionner des chambres hypobatiques et des simulateurs d'entraînement à l'éjection. Contrôle l'état physiologique du personnel soumis à un milieu hypobatique ou à d'autres conditions hostiles en cours d'entraînement aéromédical et entreprend des traitements médicaux d'urgence. Aide les chirurgiens de vol à mener leurs enquêtes médicales sur les accidents d'avion et les incidents physiologiques. Inspecte et entretient les chambres hypobatiques, le matériel de protection, d'urgence et de survie connexe ainsi que le matériel de désorientation et de formation audio-visuelle. Tient les dossiers à jour.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 4 5 6 7 CA: I DPC: 2 2 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	3	3	4	3	4	4	5	5	6 9	0 Y 9

2799-115 ANIMATEUR DE COURS DE DYNAMIQUE DE LA VIE (ens.; serv. sociaux)

Enseigne les aptitudes sociales aux groupes et les aide à apprendre et à mettre en pratique de nouveaux comportements pour faire face aux exigences de la vie quotidienne:
Détermine les besoins de la collectivité et fait connaître l'enseignement des aptitudes sociales en distribuant et en dépouillant des questionnaires, en s'entreprenant avec les employés d'organismes de services sociaux et en faisant des démonstrations. Établit le programme d'enseignement, notamment sur l'amélioration de l'individu, la vie familiale, les loisirs, l'interaction sociale et la vie professionnelle, selon les besoins. Rencontre et choisit les participants de façon à constituer un groupe homogène. À cette fin, examine les dossiers des participants et évalue les cas de toxicomanie, les troubles psychiques et le degré de motivation des participants. Établit les thèmes d'enseignement et adapte les leçons selon les besoins des participants, les objectifs et le mandat des organismes auxquels les participants se sont adressés. Prévoit les installations nécessaires pour les séances. Convoque les groupes et anime les séances d'enseignement de diverses aptitudes

sociales, notamment les relations interpersonnelles, l'affirmation personnelle, la débrouillardise et la résolution des difficultés pour aider les participants à se réaliser. Détermine l'évolution du groupe en évaluant les propos des participants et leur comportement et en sondant leurs opinions et prend les mesures qui s'imposent pour favoriser leur participation à toutes les activités. Invite des spécialistes à faire des exposés sur divers sujets: enseignement, emploi, loisirs, etc. Donne des conseils, sur demande, à des participants. Tient les relevés des présences et des progrès. Évalue l'efficacité du programme en comparant les progrès réalisés par les participants et le groupe aux objectifs du programme et aux buts des particuliers. Tient et utilise de l'équipement audio-visuel afin d'améliorer les possibilités d'apprentissage.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 4 5 6 CA: I DPC: 2 2 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	4	4	3	4	4	4	5	5	6 4 5	4 5 9 0

3111-120 NÉPHROLOGISTE (santé)

Diagnostique et traite l'insuffisance rénale:
Remplit des fonctions semblables à celles de **3111-118 INTERNISTE** (santé) mais se spécialise dans le traitement de l'insuffisance rénale par la dialyse et la transplantation.

FG: 6 PPS: 9 AP: L 4 5 6 7 CA: I DPC: 1 0 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	1	2	2	1	3	2	2	2	5	3	7 5 4	0 5 9 8 1

3111-145 IMMUNOLOGISTE CLINICIEN (santé)

Diagnostique et traite les troubles du système immunitaire:
Remplit des fonctions semblables à celles de **3111-118 INTERNISTE** (santé), mais se spécialise dans l'application des théories et techniques immunologiques pour le traitement des malades souffrant d'allergies, de déficits immunitaires, de maladies auto-immunes, ou qui ont besoin de subir une transplantation d'organe. Prodigue directement des soins, ou offre des services de consultation, pour déterminer les troubles qui sont de nature immunologique chez les malades. Dirige et supervise les installations de laboratoire réservées à l'immunologie clinique et met au point des épreuves diagnostiques liées à l'exercice de l'immunologie. Donne de l'information à la collectivité sur l'immunisation.

FG: 6 PPS: 9 AP: L 4 5 6 7 CA: I DPC: 1 0 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	1	2	2	2	3	3	2	2	4	3	7 4 5	0 5 9

3111-156 GÉRIATRE (santé)

Diagnostique et traite les maladies et les troubles des personnes âgées:
Remplit des fonctions semblables à celles du **3111-166 MÉDECIN DE MÉDECINE GÉNÉRALE** (santé), mais se spécialise dans l'organisation et la prestation des soins aux personnes âgées. Émet des diagnostics précoces et traite activement les personnes âgées, en utilisant ses connaissances sur le vieillissement, les troubles dont souffrent les personnes âgées, les maladies de la vieillesse et l'organisation et la prestation des services médicaux, sociaux et volontaires. Coordonne des évaluations de personnes âgées avec des professionnels de la santé comme des travailleurs sociaux, des physiothérapeutes, des pharmaciens et des psychologues, et préside des conférences de cas pour évaluer la situation et prescrire des traitements pour les personnes âgées prodigués par une équipe. Recommande et mobilise des services de soutien ou des services bénévoles pour que les malades puissent continuer à vivre de façon autonome au sein de leur collectivité et pour promouvoir les soins à domicile. Confère avec des représentants des services de santé et de la collectivité pour s'assurer que les services de santé et les systèmes de prestation des soins sont prêts à servir les personnes âgées.

FG: 6 PPS: 9 AP: L 4 5 6 7 CA: I DPC: 1 0 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	1	2	1	1	3	2	2	2	4	3	7 4 5	0 5 9 8 1

3111-160 MÉDECIN DE MÉDECINE D'URGENCE (santé)

Émet des diagnostics et traite des blessés ou des malades souffrant de maladies aiguës au service d'urgence d'un hôpital:
Remplit des fonctions semblables à celles du **3111-166 MÉDECIN DE MÉDECINE GÉNÉRALE** (santé), mais se spécialise dans l'identification, l'évaluation et le traitement immédiats des maladies aiguës et des blessures. Prodigue des soins immédiats aux malades dont la vie est menacée en établissant un ordre de priorité parmi les malades à soigner. Émet rapidement des diagnostics exacts en se servant de vastes connaissances médicales et en utilisant une gamme étendue de techniques médicales. S'occupe de personnes dont la vie est menacée en les soignant pendant leur phase aiguë, jusqu'à ce qu'un spécialiste ou un autre médecin soit disponible. Se spécialise dans le traitement des traumatismes causés par la maladie ou une blessure. Oriente les malades vers d'autres services du réseau médical, une fois que leur cas n'est plus urgent, pour qu'ils continuent à recevoir des soins. Participe à la planification du réseau municipal de services d'urgence et planifie les interventions de l'hôpital en cas de sinistres à l'échelle communautaire.

FG: 6 PPS: 9 AP: L 4 5 6 7 CA: I DPC: 1 0 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	1	2	1	1	3	2	2	2	4	3	7 4 5	0 5 9 8 1

3111-168 MÉDECIN DE MÉDECINE COMMUNAUTAIRE (santé)

Étudie les risques de maladie, d'invalidité et de décès prématuré et conçoit des programmes visant à réduire ou à éliminer de tels risques et à protéger et à améliorer la santé de populations données:
Incorpore la notion de prévention aux concepts de santé communautaire, d'hygiène du travail, de médecine clinique, d'administration médicale et de spécialités médicales internationales. Détermine les problèmes de santé existants et évalue la mesure dans laquelle les services de santé répondent aux besoins de la collectivité, en utilisant des techniques épidémiologiques, biostatistiques et toxicologiques et des connaissances en gestion sanitaire, pour planifier, élaborer et organiser des programmes de santé et des systèmes de prestation de soins à l'échelle communautaire. Immunise des populations, fait du dépistage et favorise l'application de stratégies sanitaires naissantes telles que l'évaluation des risques, la modification du mode de vie, la

surveillance à vie de sa santé et la prise en charge de son propre état de santé. Détermine les maladies et les blessures liées au travail et suggère aux travailleurs et à leurs dirigeants des moyens d'éliminer ou de réduire les dangers qui existent dans le milieu de travail. Participe à des programmes visant à arrêter la propagation des maladies contagieuses, même au-delà des frontières nationales, et donne des conseils sur les problèmes de santé des pays en voie de développement.

FG: 6 PPS: 8 AP: L 4 5 6 7 CA: I DPC: 1 0 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	1	2	1	1	3	2	2	2	4	3	7 4 5	0 5 9

3111-186 OFFICIER MÉDICAL (militaire)

Fournit des services médicaux aux membres de Forces canadiennes sur les bases militaires, à bord des navires de guerre et dans des situations de combat:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-320 OFFICIER** (militaire). Effectue des examens médicaux, diagnostique certains troubles, prescrit des médicaments ou prodigue des soins aux membres malades ou blessés. Détermine l'état physique du personnel militaire et élabore des plans d'opérations médicales. Conseille le personnel sur les régimes à suivre, l'hygiène à observer et la prévention des maladies. Mène des recherches physiologiques pour connaître les causes de certains problèmes médicaux au sein du personnel militaire stationné dans certains milieux particuliers. Effectue des tâches de commandement, de personnel et d'administration selon les instructions reçues. Assure la surveillance d'autres catégories de personnel médical.

FG: 6 PPS: 8 AP: L 4 5 6 7 CA: I DPC: 1 0 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	1	2	2	2	3	2	3	3	5	3	7 4 5	0 9 Y 5 8 1

3113-142 OFFICIER DENTAIRE (militaire)

Diagnostique et traite les affections, les blessures et les malformations des dents, les gencives et les autres parties de la bouche et administre un programme complet de dentisterie préventive à l'intention des membres des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-320 OFFICIER** (militaire). Examine et nettoie les dents, prépare et obture les caries et pose des inlay ou des couronnes artificielles. Extrait des dents et procède à des opérations de chirurgie dentaire mineures. Fait des anesthésies locales et générales. Donne des conseils d'hygiène bucco-dentaire aux malades. Accomplit des tâches administratives et directoriales dans les dispensaires dentaires. Tient lieu de dentiste dans des conditions de combat.

FG: 6 PPS: 8 AP: L 4 5 6 7 8 CA: I DPC: 1 0 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	1	2	1	2	4	2	2	2	4	3	7 4 1 5	5 0 Y 1

3119-112 ACUPONCTEUR (santé)

Fait le diagnostic et, au moyen de l'acuponcture et d'autres traitements, traite les affections afin d'améliorer l'état de santé:
Interroge le malade afin de connaître son histoire médicale et étudie ses dossiers médicaux ainsi que ses radiographies. Examine celui-ci pour en déterminer l'état de santé général. Prend son pouls et lui scrute les yeux, la bouche, la langue, le teint et autres afin de déceler des anomalies. Prend les dispositions, à l'aide du médecin de famille du malade, pour lui faire subir des tests supplémentaires ainsi que des analyses et des radiographies et en examine les résultats afin de collaborer au diagnostic de son état de santé. Introduit des aiguilles utilisées en acuponcture en des points précis du corps du malade pour corriger des déséquilibres énergétiques et, ainsi éliminer les anomalies et les douleurs et améliorer ou rétablir sa santé (procédé médical employé par les Chinois depuis l'Antiquité). Soigne le malade au moyen d'hydrothérapie, de chromothérapie, de thermothérapie et d'électrothérapie; donne des messages; fait des manipulations et administre d'autres traitments physiques. Modifie le régime alimentaire du malade; lui prescrit un programme d'exercices corporels compte tenu du diagnostic.

FG: 5 PPS: 7 AP: L 4 5 6 7 CA: I DPC: 1 0 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	2	3	4	3	2	3	5	3	7 4 5	0 9 5

3119-122 KINÉSITHÉRAPEUTE (santé: serv. prof. et tech., n.c.a.)

Utilise sa connaissance des mouvements du corps humain et des facteurs influant sur ceux-ci, ou étant affectés par eux, pour évaluer des problèmes de santé et recommande des solutions, dans des industries, des entreprises, des établissements d'enseignement, des instituts de rééducation et des services sociaux:
Évalue et résout des problèmes de mouvement en intégrant des aspects de la biomécanique, de la physiologie, de la biologie, de la statistique et d'autres disciplines connexes. Évalue les interactions entre l'homme, les machines et le milieu de travail, analyse d'autres facteurs humains du monde du travail et fait des recommandations pour améliorer l'hygiène et la sécurité au travail. Met au point des programmes de conditionnement physique, de surveillance du mode de vie et de santé à l'intention des employés. Conçoit, organise, met en oeuvre et évalue des programmes d'exercices thérapeutiques. Effectue des évaluations de la condition physique et prescrit à des groupes et à des particuliers des programmes d'exercices sains, qui ne présentent aucun risque. Donne des renseignements sur le mode de vie et conseille des particuliers sur les méthodes à appliquer pour améliorer leur condition physique, contrôler leur poids ou cesser de fumer. Renseigne des groupes et des particuliers sur les façons de prévenir les blessures sportives et aide à rééduquer ceux qui ont subi de telles blessures. Voir également sous le titre **3119-118 CONSEILLER EN CONDITIONNEMENT PHYSIQUE** (loisirs; santé).

FG: 5 PPS: 7 AP: M 3 4 5 6 CA: I DPC: 1 2 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	3	3	4	4	4	4	5	5	7 4 5	0 9 5

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

3130-118 OFFICIER INFIRMIER (militaire)

Prodigue des soins infirmiers aux personnes malades ou blessées dans les hôpitaux des Forces canadiennes et dans les unités sanitaires en campagne et aide les équipes sanitaires des bases des Forces canadiennes à prévenir les maladies:
Exécute des tâches analogues décrites sous le titre principal, **01-320 OFFICIER** (militaire). Prodigue des soins cliniques dans les hôpitaux militaires et les unités sanitaires en campagne. Tient lieu d'infirmier du personnel, de chef d'équipe, de surveillant des soins infirmiers ou d'infirmier principal dans les hôpitaux ou les unités sanitaires «**3130-110 INFIRMIÈRE, SURVEILLANTE** (santé); **3131-130 INFIRMIÈRE** (santé)». Prodigue des soins 'en vol' au sein d'une équipe d'évacuation aéromédicale.

FG: 5 PPS: 7 AP: M 4 5 6 7 CA: I DPC: 1 3 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	1	3	3	3	3	3	4	5	3	4 5	0 Y 1 5

3131-109 SPÉCIALISTE DE LA RECHERCHE INFIRMIÈRE (santé)

Planifie, dirige, coordonne et effectue des recherches en sciences infirmières dans les hôpitaux, pour faire avancer la prestation des soins de santé:
Choisit un thème pour la recherche infirmière et détermine les problèmes qui peuvent faire l'objet de recherches en interrogeant le personnel infirmier de tous les niveaux, pour découvrir les questions qui doivent être étudiées. Élabore des lignes directrices pour la recherche et accorde la priorité à des sujets de recherche en analysant des questions et en déterminant si elles sont pertinentes et si elles peuvent être étudiées par des chercheurs en sciences infirmières. Effectue des recherches en utilisant des méthodes de recherche statistique et évaluative et des programmes informatisés, pour établir des normes pour la profession infirmière concernant des questions telles que les soins et services aux malades, les besoins du personnel infirmier sur les plans de l'accréditation et de l'éducation et la conception de programme. Interprète des données statistiques, rédige des articles et des rapports et organise des réunions et des colloques pour communiquer les résultats des recherches effectuées. Confère avec le personnel infirmier, médical et administratif pour faciliter l'utilisation des résultats de la recherche pour la prise de décisions d'ordre clinique, éducatif ou administratif dans le domaine des soins infirmiers. Demande des subventions de recherche aux organismes de financement. Supervise et dirige des adjoints à la recherche.

FG: 5 PPS: 8 AP: S 5 6 CA: I DPC: 0 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	3	3	3	3	3	3	5	5	4 6 7	4 5 9 1

3137-116 ERGOTHÉRAPEUTE CLINICIEN (santé)

Élabore et met en pratique des méthodes ergothérapeutiques et fait fonction de conseiller et d'éducateur en ergothérapie:
Exécute les fonctions du **3137-118 ERGOTHÉRAPEUTE** (santé). S'occupe des patients qui nécessitent des soins spécialisés afin de concevoir des méthodes ergothérapeutiques particulières. S'occupe de la formation pratique du personnel et des étudiants en ergothérapie et d'autres membres de l'équipe de santé relativement aux méthodes ergothérapeutiques afin d'améliorer la qualité des soins prodigués au patient. Coordonne les activités du personnel du service d'ergothérapie affecté à des domaines spécialisés. Renseigne les patients et leurs familles sur les programmes de soins à domicile et sur la façon de créer un environnement propice à la santé et au bien-être. Rédige et analyse des registres et des rapports relatifs à la prestation des services d'ergothérapie pour les domaines spécialisés. Consulte diverses équipes de soins pour les questions professionnelles et de formation. Prépare et transmet des données devant servir pour des articles et des conférences. Participe à des enquêtes et à des recherches.

FG: 5 PPS: 7 AP: L 3 4 5 6 CA: I DPC: 1 2 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	3	3	3	4	3	3	4	5	4 5 6 7	5 9 0

3137-117 ERGOTHÉRAPEUTE EN MILIEU COMMUNAUTAIRE (santé)

Offre des services d'ergothérapie en milieu privé, dans les écoles et les milieux de travail ainsi que dans des établissements de soins spécialisés comme les foyers pour personnes âgées et les foyers collectifs pour handicapés:
Exécute les fonctions du **3127-118 ERGOTHÉRAPEUTE** (santé). Se spécialise dans la prestation des services d'ergothérapie à domicile. Visite la résidence du client, les écoles et les milieux de travail. Évalue les besoins, fixe les objectifs en collaboration avec le client et administre les traitements dans le milieu de vie du client. Adapte les modes de traitement existants à des situations et des contextes divers. Évalue les progrès du client d'une façon continue. Renseigne les clients et leurs familles sur l'organisation personnelle et l'organisation de la maison, la conservation de l'énergie personnelle, les ressources communautaires et autres sujets connexes. Conseille et soutient les clients dont la maladie persiste pendant une longue période. Établit des rapports avec le personnel médical et de soins à domicile et les consulte au sujet des progrès réalisés par les clients et de la nécessité d'une évaluation ultérieure. Évalue, élabore et commande le matériel spécial dont le client a besoin, notamment les fauteuils roulants et les élévateurs. Aide le client à s'adapter au matériel spécial et à l'utiliser. Participe à la formation communautaire en matière de santé et aux campagnes de promotion de la santé liées au rendement au travail.

FG: 5 PPS: 7 AP: L 3 4 5 6 CA: I DPC: 1 2 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	3	3	3	4	3	3	4	5	4 5 6 7	5 0 9

3137-134 MASSOTHÉRAPEUTE (santé)

Administre des massages thérapeutiques et autres traitements physiques:
Évalue les symptômes et les capacités physiques du malade en l'observant et en l'interrogeant, ou se reporte à l'ordonnance du médecin pour déterminer le désordre physique et le traitement requis. Aide le malade à se placer sur la table, dans la baignoire ou sur un appareil de traitement. Applique des huiles et des produits à frictionner, pratique le pétrissage, l'effleurage ou le tapotage sur les zones affectées du corps du patient en se servant des mains pour stimuler le travail des muscles et des articulations. Règle les thermostats, robinets, minuteries et interrupteurs selon les besoins du malade pour contrôler l'intensité et la durée des traitements, tels que l'exposition à la vapeur,

à la chaleur sèche ou aux lampes ultraviolettes et infrarouges, les bains à tourbillon et les compresses ou emplâtres chauds. Discute des soins après-traitement avec le malade. Tient un registre des traitements dispensés.

FG: 4 PPS: 5 AP: M 3 4 5 6 CA: I DPC: 2 7 4

APT.												INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C			
3	3	4	4	4	4	3	3	3	5	5		4 5	5 9 0

3139-111 ASSISTANT DE SALLE D'OPÉRATION (militaire)

Nettoie et entretient la salle d'opération et le matériel et aide l'équipe chirurgicale et le patient avant, pendant et après l'intervention, en tant que membre des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Veille à ce que la salle et le matériel d'opération soient toujours parfaitement aseptisés. Prépare la salle d'opération avant toute intervention. Vérifie les feuilles cliniques du patient pour s'assurer que les procédures pré-opératoires d'identifications ont bien eu lieu. Veille à ce que le patient soit correctement placé sur la table d'opération. Fournit une aide infirmière au chirurgien. Prodigue des soins infirmiers chirurgicaux au malade convalescent. Met et enlève des plâtres. Entretient et utilise l'équipement de la salle d'opération. Assure l'entretien et le ravitaillement des fournitures et de l'équipement médicaux concernant la salle d'opération, la salle des fractures.

FG: 4 PPS: 6 AP: M 4 5 6 CA: I 6 7 DPC: 6 7 4

APT.												INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C			
3	3	4	4	4	4	3	3	4	4	4		4 3	3 Y 0

3139-112 SAGE-FEMME (santé)

Prodigue des soins et des conseils continus aux femmes durant la grossesse, le travail et la période post-natale; pratique les accouchements et prend soin des nouveaux-nés:
Supervise les grossesses à faible risque et s'occupe des accouchements normaux. Examine la patiente durant la grossesse pour évaluer son état de santé et s'assurer que le déroulement est normal. Repère les conditions potentiellement anormales au cours de la grossesse et consulte les professionnels de la santé conformément aux protocoles établis. Conseille et renseigne les femmes relativement à la diète et aux soins prénataux. Rassure la parturiente et lui offre un soutien émotif pendant le travail. Surveille la condition du foetus pendant le travail et s'occupe des accouchements normaux. Applique les mesures d'urgence et prend les dispositions nécessaires pour consulter immédiatement le médicin lorsque surviennent des conditions anormales. Examine le nouveau-né et lui prodigue les soins nécessaires. Rend visite à la mère après l'accouchement à domicile ou à l'hôpital; donne à la mère des directives en matière de soins personnels et de soins au nouveau-né et lui offre un soutien continu. Conseille les personnes de façon individuelle et donne des cours sur la grossesse et l'accouchement, la condition parentale, la planification familiale et d'autres sujets connexes. Tient des registres et des rapports concernant les soins aux patientes.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 4 5 6 7 CA: I DPC: 3 6 4

APT.												INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C			
3	3	4	4	4	4	3	4	3	4	4		4 6	5 8

3139-117 INFIRMIER D'INSTALLATION DE FORAGE (pét. et gaz nat.; santé)

Donne des premiers soins, des soins infirmiers et des services d'orientation en sécurité à l'équipage d'une plate-forme ou d'un navire de forage exploité pour forer des gisements de pétrole en mer:
Donne des premiers soins aux membres d'équipage blessés. Consulte par radiotéléphone un médecin qui se trouve sur terre et prodigue des soins médicaux selon les indications reçues. S'occupe d'une infirmerie sur l'installation pour donner des soins infirmiers en cas de maladie de courte durée et pour traiter des blessures. Reçoit les plaintes relatives à la santé de la part des membres de l'équipage et donne des conseils ou prend les arrangements pour leur faire consulter le médecin de la société. Fait la démonstration de consignes à suivre en cas d'urgence, y compris les exercices de sauvetage et l'emploi des tenues d'immersion, des gilets de sauvetage et des radeaux de sauvetage. Aide à déceler les conditions de travail et les matériaux qui présentent des dangers éventuels pour la santé ou la sécurité de l'équipage à bord de l'installation. Affiche des tableaux et explique les risques et les situations dangereuses aux membres de l'équipage. Inscrit les particularités des accidents qui se produisent et des rapports de maladie reçus. Peut inscrire au registre les noms des personnes à bord, attribuer des chambres, tenir des registres de changements de l'équipage et exécuter d'autres tâches d'écritures qui lui sont confiées.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 4 5 6 7 CA: D 6 DPC: 3 6 4

APT.												INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C			
3	3	4	4	4	4	3	4	3	4	4		4	5 8

3139-119 TECHNICIEN MÉDICAL (santé)

Dispense des soins d'urgence pré-hospitaliers aux malades ou aux blessés:
Remplit les fonctions de **3139-130 AMBULANCIER** (santé). Diagnostique les signes et les symptômes de maladies affectant les patients lors de cas d'urgence, afin de déterminer le traitement à appliquer. Installe et garde en place des solutés intraveineux, utilise de l'équipement d'appoint lors de complications respiratoires et circulatoires, et stabilise et surveille de façon continue la condition des patients afin de soigner les victimes d'arrêts cardiaques. Dispense des soins en réanimation aux victimes de traumatismes, aux patients atteints de maladies ou de détresse respiratoires, aux victimes de doses excessives et d'empoisonnements et aux victimes d'accidents industriels, à l'aide de moyens d'urgence spéciaux et de techniques en réanimation. Soigne les cas d'urgence conformément aux protocoles communautaires

établis et aux lois en vigueur. Soigne les patients durant les vols d'ambulances aériennes.

FG: 4 PPS: 6 AP: TLO 3 4 7 8 CA: D 6 DPC: 3 7 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	4	4	4	3	3	3	4	4	4	5 8 0

3139-124 ASSISTANT MÉDICAL (militaire)

Prodigue des soins infirmiers, des premiers soins et des traitements aux malades et aux membres blessés des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Observe et consigne l'état physique et psychique des malades, les signes vitaux, leur niveau de conscience et d'autres indices de leur état. Interprète et exécute des ordres médicaux. Prépare les malades aux examens médicaux et aux petites interventions chirurgicales et seconde l'officier médical. Prépare les malades aux examens de laboratoire et de radiologie. Procède à des électrocardiogrammes, des audiogrammes et des tests occulaires de routine. Administre des médicaments selon les prescriptions de l'officier médical. Fournit les premiers soins d'urgence. Collabore à la rédaction des documents, rapports et déclarations. Assure l'entretien, le ravitaillement et la comptabilité des magasins médicaux et généraux. Assure l'entretien et les réparations mineures de l'équipement médical. Tient à jour ou supprime les dossiers, rapports et comptes rendus médicaux.

FG: 3 PPS: 6 AP: M 4 5 6 7 CA: D DPC: 3 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	4	3	4	3	4	4	5	4	4 3	3 Y

3155-108 TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN SONOGRAPHIE DIAGNOSTIQUE (santé)

Actionne un appareil à ultrasons qui transmet des impulsions sonores de haute fréquence à travers diverses parties du corps, pour produire et enregistrer des images diagnostiques:
Confère avec le médecin traitant ou lit le dossier du malade et la formule de demande pour déterminer l'opération qui doit être faite et la ou les parties du corps qui doivent être examinées. Explique le procédé aux malades et les rassure. Applique un gel spécial sur la partie du corps qui doit être explorée et pose le transducteur à la surface de la peau. Actionne l'appareil à ultrasons en le mettant sous tension, en réglant les commandes de sensibilité et en déterminant les limites du champ à examiner. Observe le malade et en prend soin pendant toute la durée de l'examen, afin qu'il soit confortable et en sécurité. Contrôle l'opération en regardant les images qui apparaissent sur l'écran vidéo pour évaluer la qualité et l'uniformité des images diagnostiques, et règle le matériel, au besoin. Photographie ou enregistre sur bande magnétoscopique les images nécessaires, à mesure qu'elles se présentent, en actionnant une caméra reliée à l'appareil à ultrasons, pour enregistrer ces images de façon permanente. Informe le malade qu'il devra voir son médecin par la suite, complète la formule de demande, extrait la pellicule photographique ou la bande et l'étiquette. Fait développer ou développe la pellicule photographique en chambre noire, en utilisant des techniques standard, et transmet les négatifs ou la bande magnétoscopique au médecin. Vérifie l'étalonnage du matériel et voit à ce que le matériel soit entretenu. Peut participer à une séance de lecture d'images avec le médecin, pour fournir des données sonographiques et faire des observations pertinentes, afin d'aider à interpréter des images diagnostiques.

FG: 5 PPS: 7 AP: M 4 7 CA: I DPC: 3 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	3	5	4	7 9	5 0 Y

3155-126 TECHNICIEN EN RADIOLOGIE (militaire)

Fournit des services radiographiques au sein d'une équipe médicale des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Interprète, documente et distribue les requêtes et les rapports de radiographies. Prépare les malades et la salle de radiographie. Calcule la longueur et l'intensité de l'exposition et prend des radiographies du patient. Aide le radiologue ou autre spécialiste durant les opérations spéciales. Maintient une protection constante des patients et autres personnels contre toute exposition prolongée. Entretient et répare le matériel de radiologie et de développement des radios. Tient un registre quotidien des patients. Prépare et tient à jour les dossiers des patients. Développe les films et les prépare pour que les officiers médicaux procèdent à leur interprétation.

FG: 4 PPS: 6 AP: M 4 7 CA: I 6 DPC: 3 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	4	4	4	5	4	7 9	0 Y

3156-112 TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN CYTOGÉNÉTIQUE (santé)

Cultive et analyse les chromosomes de cellules prénatales et postnatales pour dépister les troubles liés à une anomalie au niveau du nombre ou de la structure des chromosomes et fournit de l'information diagnostique:
Identifie les échantillons de cellules humaines (sang, liquide amniotique, fibroblaste, par exemple), en notant l'information fournie dans le cahier de laboratoire et en étiquetant les contenants. Dépose l'échantillon de cellules dans les milieux de culture, ajoute des substances chimiques pour favoriser la division cellulaire et place les milieux de culture dans l'incubateur pendant une période d'une durée donnée pour cultiver les cellules. Récolte les cellules en retirant l'échantillon du milieu de culture, ajoute un fixateur chimique pour conserver les cellules et dépose des gouttes de solution sur une lame de verre pour préparer les cellules pour l'examen au microscope. Colore les cellules déposées sur la lame de verre pour rendre l'image plus nette et faciliter l'examen au microscope. Monte la lame dans le microscope optique, règle les commandes et le condenseur et regarde le spécimen. Analyse le spécimen en comptant le nombre de chromosomes, en examinant les spectres de bandes et en notant toute anomalie. Note les résultats obtenus sur des fiches de travail, pendant qu'il est au microscope, pour enregistrer les données pertinentes. Photographie les spécimens en actionnant une caméra fixée au microscope pour produire un dossier diagnostique permanent. Retire la pellicule photographique et la développe en chambre noire en utilisant des techniques standard. Établit le caryotype en localisant et en numérotant les paires de chromosomes sur la photographie ou en découpant les chromosomes sur les épreuves et en les assortissant pour pouvoir fournir des données

diagnostiques concrètes. Rédige des rapports sur les examens effectués pour étude par le médecin ou le pathologiste qui a fait la demande.

FG: 5 PPS: 7 AP: L 4 7 CA: I DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	2	3	2	3	3	3	3	5	3	1 7 9	1 0 Y

3156-116 TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN MICROSCOPIE ÉLECTRONIQUE (santé; serv. prof. et tech., n.c.a.)

Prépare des spécimens de tissus à examiner au microscope et actionne un microscope électronique pour grossir les images et fournir de l'information diagnostique:
Place les spécimens de tissus dans des fioles contenant une solution fixatrice pour les stabiliser. Prend en note certaines données concernant les malades pour identifier les spécimens. Plonge les spécimens traités dans la solution prescrite pour les déshydrater et lave les tissus dans des solutions chimiques pour les préparer pour l'inclusion. Imprègne les tissus de résine plastique et les inclut dans une capsule de plastique moulé, à l'aide de chaleur, pour préparer les tissus à être coupés. Enlève l'excédent de plastique avec une lame de rasoir et prépare des coupes ultra-fines à l'aide d'un microtome. Monte et met en place des coupes sur des lames de verre et colore les tissus pour en faciliter l'examen. Apporte les lames dans la salle d'examen et actionne les commandes du microscope pour activer la source d'électrons. Centre le dispositif d'illumination, manipule le condenseur et règle les commandes de manière à équilibrer le flux d'électrons et à maximiser la capacité du microscope. Insère la coupe préparée dans la colonne du microscope, regarde la coupe et règle les commandes de manière à obtenir une image bien nette. Photographie les coupes de spécimens en appuyant sur le bouton d'exposition pour actionner la caméra de l'unité. Retire la pellicule photographique et la développe en chambre noire, en utilisant des techniques standard, pour tirer des épreuves bien claires des spécimens grossis. Note sur toutes les épreuves les données fournies sur chaque malade et transmet les photographies au pathologiste pour examen diagnostique. Fait des travaux courants d'entretien du microscope.

FG: 5 PPS: 7 AP: L 4 7 CA: I DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	2	3	2	3	3	3	3	5	3	1 7 9	0 Y 1

3156-123 TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN IMMUNOLOGIE (santé)

Effectue des opérations et des tests immunologiques dans un laboratoire médical pour aider les médecins à diagnostiquer, traiter et prévenir les maladies du système immunitaire:
Identifie des échantillons de liquides organiques, de sérum, de plasma et d'autres composants sanguins, en étiquetant les contenants et en les enregistrant dans le cahier de laboratoire. Lit des formules de demande remplies pour déterminer le type d'épreuve demandé par le médecin. Analyse des échantillons en se servant de techniques immunologiques telles que le radio-immunodosage, l'immunodiffusion et la méthode E.L.I.S.A., pour aider à diagnostiquer et à traiter les maladies auto-immunes et fournir des données pour les transplantations d'organes, les transfusions sanguines et d'autres applications médicales. Effectue des épreuves en examinant des solutions à l'aide d'un spectrophotomètre et d'un microscope optique, et utilise des compteurs gamma, des centrifugeurs et d'autres instruments scientifiques qui se trouvent habituellement dans un laboratoire de biologie clinique. Utilise des sérums connus, qui ont des valeurs connues, et compare les résultats obtenus avec les normes établies pour réduire les risques d'erreurs de calcul ou autres. Complète les formules de demande en y indiquant les gammes des valeurs de référence obtenues, pour fournir aux médecins des données leur permettant d'émettre ou de préciser un diagnostic, puis d'élaborer et de prescrire un traitement. Conçoit de nouvelles méthodes et opérations pour l'étude immunologique, pour rechercher et extraire de l'information qu'on ne peut pas obtenir au moyen des opérations existantes.

FG: 5 PPS: 7 AP: L 4 7 CA: I DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	2	3	2	3	3	3	3	5	3	1 7 9	1 0 Y

3156-124 TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN IMMUNO-HÉMATOLOGIE (santé)

Groupe des échantillons de sang, effectue des épreuves de compatibilité croisée et contrôle la collecte, l'entreposage et la distribution de sang pour les transfusions sanguines:
Sélectionne les donneurs de sang en fonction de leurs antécédents médicaux, de la fréquence de leurs dons, de leur poids et d'autres facteurs. Reçoit et soumet à des épreuves les unités de sang pour vérifier si elles conviennent et pour en déterminer le groupe sanguin. Prépare et entreprose les unités de sang donné en utilisant des méthodes standard, pour empêcher des facteurs physiques et sérologiques de détériorer le sang entreposé. Groupe et apparie du sang pour les transfusions sanguines en effectuant des épreuves de compatibilité et des épreuves à l'aide de détecteurs, et en examinant les globules sanguins pour pouvoir fournir du sang, des composants sanguins et du plasma compatibles avec les receveurs. Analyse des échantillons de sang du donneur et du receveur en effectuant diverses épreuves et opérations de laboratoire telles que des tests de température, le test indirect de Coombs et des opérations de détermination du phénotype, pour dépister, déceler et identifier les anticorps contenus dans les échantillons de sang. Identifie les antigènes érythrocytaires, les anticorps et les réactions au moyen de l'incubation, de la centrifugation et d'autres techniques de laboratoire, et en utilisant des substances chimiques, des microscopes, des analyseurs automatiques, des compteurs électroniques et d'autres instruments, pour faciliter l'appariement du sang. Rédige des rapports sur les épreuves effectuées, fait le résumé des opérations effectuées et étiquette les échantillons, pour fournir de l'information diagnostique et des dossiers exacts. Reconnaît, étudie et confirme les réactions indésirables à une transfusion, en examinant des échantillons du sang du receveur prélevés avant et après la transfusion et en examinant les unités de sang donné et l'urine du receveur pour éviter ou éliminer les réactions indésirables. Décèle l'incompatibilité sanguine entre les mères et leur bébé, lors d'examens prénatal et post-natal, pour prévenir ou traiter la maladie hémolytique du nouveau-né.

FG: 5 PPS: 7 AP: L 4 7 CA: I DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	2	3	2	3	3	3	3	5	3	1 7 9	1 0 Y

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

3156-132 TECHNICIEN DE LABORATOIRE MÉDICAL (militaire)

Accomplit toutes sortes d'opérations de laboratoire permettant de diagnostiquer et de traiter des maladies:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Se procure, identifie, prépare, étiquète et élimine les spécimens. Procède à des tests hématologiques, à des analyses physiques et biochimiques des liquides du corps, à des tests sérologiques et effectue des procédures bactériologiques, mycologiques, sériques et histologiques. Identifie les parasites. Aide les pathologues au cours des autopsies. Inspecte, étalonne et entretient le matériel de laboratoire. Prépare des rapports et tient les dossiers à jour. Tient la comptabilité des fournitures médicales et procède au contrôle des magasins.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 4 7 CA: I 7 DPC: 2 7 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	3	3	3	3	4	5	3	1 7 9	1 0 Y

3157-111 THÉRAPEUTE DENTAIRE (santé)

Dispense une éducation en hygiène dentaire et prodigue des services préventifs et curatifs dans les collectivités rurales et isolées, sous la direction d'un dentiste itinérant:
Se conforme aux plans de traitement écrits décrivant le déroulement particulier des interventions à effectuer, tels que les a établis le **3113-134 DENTISTE** (santé). Lit et interprète les guides des normes d'intervention en vue d'administrer le programme de soins dentaires et de fournir des services aux patients. Enseigne l'hygiène dentaire aux adultes et aux enfants afin de promouvoir la médecine dentaire préventive. Effectue les tâches de **3157-110 HYGIÉNISTE DENTAIRE** (santé) afin d'offrir des services dentaires préventifs. Administre les anesthésies locales, prépare et obture les dents. Effectue des extractions courantes. Dresse un bilan de l'état des dents et tient à jour des dossiers complets sur la santé dentaire de chacun des patients. Assure la propreté et le bon fonctionnement des instruments et des équipements. Commande les fournitures. Peut offrir des services dentaires itinérants aux autres collectivités périphériques à l'aide d'un équipement portatif spécialement conçu à cette fin.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 4 5 6 7 CA: I DPC: 3 2 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	3	3	3	3	5	3	4 6	5 Y 3

3157-112 THÉRAPEUTE DENTAIRE (militaire)

Prodigue des soins aux patients selon les prescriptions de l'officier dentaire des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Procède à des examens radiographiques. Polit les dents et aide l'officier dentaire à obturer les caries. Identifie les maladies périodontaires et les soigne selon les prescriptions. Prodigue des soins post-opératoires aux malades qui ont subi une intervention chirurgicale. Prend des empreintes et des moules des arcades dentaires. Fournit les premiers soins en cas d'urgence. Dirige un programme de cours et de démonstrations en matière de soins dentaires. Entretient matériel et instruments. Prépare et tabule les données et les statistiques et consigne les opérations effectuées.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 4 5 6 7 CA: I DPC: 3 2 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	4	5	4	1 9	0 Y

3157-113 ASSISTANT DENTAIRE ACCRÉDITÉ (santé)

Assiste le dentiste lors du traitement des patients et exécute des procédures techniques intra-orales sous la direction du dentiste:
Exécute les tâches énoncées sous le titre **3157-114 ASSISTANT DENTAIRE** (santé). Exécute les procédures intra-orales qui lui sont permises par sa formation et les lois provinciales. Peut exécuter d'autres tâches connexes dont les procédures techniques relatives à l'installation et au soin des appareils orthodontiques.

FG: 3 PPS: 5 AP: L 4 5 6 7 CA: I DPC: 6 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	3	4	3	3	3	5	4	1 3	5 3 Y

3157-118 ASSISTANT-DENTAIRE CLINIQUE (militaire)

Seconde les officiers dentaires des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Prépare les patients avant l'administration de soins dentaires. Dispose les instruments et médicaments et les tend à l'officier dentaire. Nettoie les zones d'opération buccale, à l'aide d'appareils de succion, d'atomiseurs d'eau, de cotons et de supports et par recul de la langue et des joues du patient. Prépare les matériaux d'obturation en utilisant une balance, un amalgamateur mécanique et des outils. Aide aux radiographies de la bouche. Effectue les opérations de laboratoire dentaire requises au niveau clinique. Fournit des premiers soins en cas d'urgence dentaire. Exécute ou participe à l'exécution de programmes d'hygiène dentaire. Contrôle le ravitaillement en fournitures dentaires. Ajuste et lubrifie le matériel de laboratoire dentaire. Stérilise les instruments. Tient les dossiers des patients.

FG: 3 PPS: 5 AP: L 4 5 7 CA: I DPC: 6 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	3	4	3	3	4	5	4	1 3	5 3 Y

3157-139 APPRENTI MÉCANICIEN-DENTISTE (instr. scient. et ind., n.c.a.)

Exécute les tâches de **3157-138 MÉCANICIEN-DENTISTE, EN GÉNÉRAL** (instr. scient. et ind., n.c.a.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

3157-144 TECHNICIEN DE LABORATOIRE DENTAIRE (militaire)

Fabrique et répare dentiers et autres appareils dentaires prescrits par les officiers dentaires pour les membres des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Fabrique des dentiers complets et partiels à l'aide de moules de cire et de plâtre, de dentographes, de palettes de couleurs des dents, d'articulateurs, de meules et polisseurs électriques. Façonne des plaques en métal, en ébonite ou en plastique pour dentiers et monte des dents en porcelaine ou en plastique sur ces plaques. Monte et polit les dentiers. Fait des moules et coule des couronnes dans les inlay. Rebase et répare les appareils dentaires amovibles. Construit des attelles intrabuccales et autres aides chirurgicales. Nettoie, entretient et répare l'équipement de laboratoire.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 4 7 CA: I DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	3	4	3	3	3	5	3	9 0 1	0 Y

3159-168 TECHNICIEN-HYGIÉNISTE (militaire)

Inspecte et examine les questions d'hygiène professionnelle, industrielle et environnementale et rédige des rapports à leur sujet sur les bases et à bord des navires des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Inspecte, examine et fournit des conseils sur les normes bactériologiques et sanitaires de production, traitement, préparation, manutention, entreposage, emballage et transport de nourriture, de lait et de produits laitiers. Effectue des études épidémiologiques et procède à un contrôle ou prend des mesures préventives. Compile des statistiques et des dossiers ayant trait au contrôle et à la prévention des maladies transmissibles. Étudie, identifie et évalue les problèmes d'insectes d'intérieur et prend des mesures de désinfection. Évalue et interprète les résultats d'analyses biologiques bactériologiques et chimiques. Rédige des rapports sur les conclusions et recommandations. Prépare et tient à jour des fiches, dossiers, registres et statistiques. Inspecte, entretient et étalonne l'équipement d'échantillonnage et d'essai. Exploite le matériel de médecine préventive lié à la lutte contre les insectes, à l'hygiène du milieu et à la médecine du travail.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 4 5 7 CA: I DPC: 2 6 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	3	4	4	4	4	5	4	7 9	0 Y 9

3159-171 TECHNICIEN EN SANTÉ ANIMALE (santé)

Prend soin des animaux dans des établissements vétérinaires, des laboratoires et des instituts de recherche du secteur public et privé, des pensions pour animaux, des parcs d'engraissement et dans d'autres milieux:
Assure la contention et le traitement de chats, de chiens, de bétail et d'autres animaux au moyen des techniques courantes de maîtrise des animaux. Donne à boire et à manger aux animaux et s'assure que les animaux sont logés dans des lieux propres et salubres. Prélève et traite des prélèvements de sang, d'urine, de selle, des raclures de peau et d'autres tissus à des fins d'analyse en laboratoire et de diagnostic. Exécute des tests en laboratoire à partir des prélèvements pour analyser les fonctions organiques. Prend et développe des radiographies courantes à des fins diagnostiques. Prépare des compresses chirurgicales et stérilise les instruments chirurgicaux ainsi que le champ opératoire. Fait fonctionner et surveille le bloc d'anesthésie durant les interventions chirurgicales. Aide le vétérinaire durant les interventions chirurgicales et s'occupe de l'animal pendant la période postopératoire. Administre des médicaments par les voies normales et surveille les progrès de l'animal. Tient à jour des dossiers de traitement et d'observation et conseille les propriétaires des animaux et ses collègues au sujet des soins à prodiguer aux animaux. Exécute des traitements spécialisés tels que l'insimination artificielle, le décornage, la castration et la taille des sabots. Injecte des tranquilisants et en surveille l'utilisation. Dispense des médicaments sous surveillance et voit à ce qu'il y ait toujours suffisamment de produits pharmaceutiques en stock. Reçoit des clients, utilise les systèmes informatisés de gestion vétérinaire et exécute des tâches élémentaires en tenue de livre. Exécute des tâches techniques en laboratoire en se fondant sur sa connaissance des sciences animales et des techniques de laboratoire.

FG: 4 PPS: 6 AP: M 3 4 5 6 7 CA: I 6 7 DPC: 2 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	4	3	4	3	3	3	4	4	3 7	O Y 9

3313-184 PLANIFICATEUR D'AMÉNAGEMENT FONCTIONNEL DES BUREAUX (serv. aux entr.)

Planifie l'aménagement fonctionnel des bureaux et des services gouvernementaux ou commerciaux:
Consulte le client afin de déterminer l'espace nécessaire pour le personnel, le mobilier et le matériel. Inspecte l'immeuble ou l'espace prévu pour les bureaux afin de déterminer si les locaux conviennent et d'étudier l'éclairage, la circulation de l'air et d'autres facteurs. Mesure la zone et calcule l'espace total disponible. Dessine un plan afin d'indiquer l'emplacement des cloisons amovibles, du mobilier, du matériel, des prises de courant, des téléphones et autres installations. Soumet le plan au client pour obtenir son approbation. Dirige les travailleurs chargés du déménagement du mobilier et du matériel ainsi que ceux qui préparent les installations, au besoin.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 4 5 6 7 CA: I DPC: 1 6 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	3	4	3	3	4	5	5	7 1	0 Y

3314-112 CONCEPTEUR DE MAQUETTE ANIMATIQUE (radio., télév., cinéma et théâtre)

Donne aux scénarios une forme visuelle pour préparer la maquette animatique qui doit servir à la production d'un film:
Lit le scénario pour en comprendre la trame. Discute du scénario, de l'objectif du film et d'autres éléments pertinents avec le **3330-150 RÉALISATEUR DE FILMS CINÉMATOGRAPHIQUES** (radio., télév., cinéma et théâtre), pour s'assurer que l'interprétation du scénario est uniforme et pour connaître l'ambiance, le traitement et le style désirés pour la production. Subdivise le scénario en fonction du nombre de lieux présentés dans le scénario. Fait le plan des scènes et esquisse les fonds de scène et autres éléments clés en fonction de l'interprétation du scénario et des objectifs de production. Crée et élabore l'ébauche des personnages. Élabore la trame visuelle et la structure en vue de la production. Transforme les mots et les actions en

interprétations visuelles. Dessine l'action sur les pages de la maquette animatique. Complète une partie de scénario et révise le travail avec le réalisateur pour s'assurer que le contenu visuel est conforme aux critères de production.

FG: 5 PPS: 7 AP: S 4 7 CA: I DPC: 0 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	3	3	2	2	3	2	2	3	5	2	6 8	9 X 0

3314-135 CONCEPTEUR DE PAGES VIDÉOTEX (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Crée un texte écrit et des affichages graphiques par ordinateur pour produire des pages vidéotex destinées à être visualisées sur écran:
Détermine la nature des renseignements qui doivent être présentés sur vidéotex en étudiant les propositions, les croquis et les modèles du client. Discute du contenu avec le client et suggère des formats de présentation des données. Prépare des schémas fonctionnels ou des croquis des pages vidéotex envisagées avec des notes décrivant le texte et les éléments graphiques qui seront utilisés. Évalue les coûts de réalisation du texte et des éléments graphiques. Obtient du client qu'il confirme son acceptation de la présentation proposée et des coûts de réalisation. Prépare un tracé de chaque page en inscrivant le texte et en esquissant les éléments graphiques désirés, en faisant appel à ses aptitudes de conception créative. Introduit le texte et les éléments graphiques de chaque page dans l'ordinateur en utilisant le clavier ainsi que le crayon et la tablette électroniques pour indiquer à l'ordinateur comment organiser et présenter l'information de façon à produire les couleurs, les ombres, les dessins, les caractères, l'animation et les autres manipulations des données d'entrée de base. Connecte à l'ordinateur la reproductrice sur papier et converti les pages vidéotex d'ordinateur en photographies ou diapositives en couleurs, ou les transférer sur une bande de vidéocassette pour les soumettre à l'approbation du client.

FG: 4 PPS: 7 AP: S 4 5 6 7 CA: I DPC: 0 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	2	4	2	3	3	5	3	8 6 2	5 X 9

3315-116 PHOTOGRAPHE MÉDICO-LÉGAL (serv. gouv.)

Photographie des pièces à conviction durant les différentes étapes d'un examen afin d'établir un dossier permanent des éléments de preuve pour utilisation devant les tribunaux:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre **3315-114 PHOTOGRAPHE SCIENTIFIQUE** (serv. prof. et tech., n.c.a.). Photographie des preuves sur les lieux du crime ou dans un laboratoire judiciaire, en utilisant divers équipements et techniques photographiques. Effectue sur des documents, des vêtements et d'autre matériel, des analyses de radiations ultraviolettes et infrarouges et de la luminescence infrarouge pour recueillir des informations. Fournit à d'autres spécialistes de laboratoire judiciaire des services de photographie pour les aider à examiner et à analyser des pièces à conviction. Prépare des documents audio-visuels et des tableaux pour les conférences et la présentation de pièces à conviction. Prépare des produits chimiques et développe des pellicules, manuellement ou au moyen de machines de développement automatique, pour faire des épreuves négatives.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 4 5 6 7 CA: I DPC: 0 6 2

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	3	3	2	2	4	3	3	3	4	2	9 8 0	X 9

3315-120 TECHNICIEN EN PHOTOGRAPHIE (militaire)

Fournit des services photographiques à tous les éléments des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Prépare et utilise des appareils de photo pour la photographie d'événements spéciaux et pour la prise de portraits. Prépare et utilise des caméras servant à la production cinématographique. Prépare et utilise des caméras, des instruments, des radars et des magnétoscopes à haute vitesse. Développe des pellicules et fait des ré-impressions. Entretient le matériel photographique installé à bord des avions comme les détecteurs optiques et le matériel de reconnaissance et de cartographie aéroporté. Inspecte, nettoie et ajuste les appareils photographiques, audio-visuels et accessoires. Compile des rapports techniques et opérationnels et tient à jour des dossiers photographiques et des commandes techniques. Procède à des modifications sur l'équipement photographique. Conçoit, construit et installe des systèmes d'enregistrement optique à bord de véhicules marins, aéroportés et terrestres.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 4 5 6 7 CA: D DPC: 0 6 2

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	2	4	3	3	4	4	3	9 1	9 0 Y

3319-115 APPRENTI PEINTRE D'ENSEIGNES (serv. aux entr.)

Exécute les tâches de **3319-114 PEINTRE D'ENSEIGNES** (serv. aux entr.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

3332-136 MUSICIEN (militaire)

Joue d'un ou de plusieurs instruments de musique au sein de l'orchestre de route des Forces canadiennes, de la fanfare ou d'autres ensembles musicaux:
Exécute des fonctions analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Joue d'un instrument en position stationnaire ou en défilé. Déchiffre et interprète les notations musicales. Étudie et répète la partition avant le spectacle. Joue en soliste. Joue d'un instrument musical dans un orchestre militaire à l'occasion de cérémonies militaires, gouvernementales et civiles. Nettoie, polit et ajuste des instruments musicaux et accessoires.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 4 5 6 7 CA: D 5 DPC: 1 4 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	4	4	3	2	2	3	4	5	8 6	9 X

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

3337-116 JOURNALISTE DE RADIOTÉLÉVISION (radio., télév., cinéma et théâtre)

Rédige des nouvelles et les présente lors d'une émission de radio ou de télévision:
Exécute des tâches semblables à celles du **3337-114 ANNONCEUR-PRÉSENTATEUR** (radio., télév., cinéma et théâtre) et du **3351-174 JOURNALISTE** (imp. et édit.) pour rédiger et présenter des reportages sur une variété de sujets. Trouve et recueille des renseignements dignes de mention dans une variété de sources, notamment des entrevues menées au téléphone ou en personne, des banques de données, des services de coupure de presse, des bibliothèques et des archives, des réunions et des conférences de presse. Vérifie les sources d'information et se constitue des sources de nouvelles fiables à des fins de référence. Évalue les nouvelles afin d'en déterminer l'importance relative par rapport à d'autres nouvelles et aux intérêts de l'auditoire. Choisit les nouvelles et en établit l'ordre de priorité en fonction de leur importance, des intérêts du public, du temps disponible et de la formule de l'émission. Retravaille le bulletin de nouvelles afin qu'il soit clair, concis et exact. Lit les nouvelles à haute voix au cours d'une émission en direct ou enregistrée. Capte et retient l'attention de l'auditoire et communique l'atmosphère et le sens des nouvelles en soignant la prononciation, la formulation, le minutage et à l'aide d'autres techniques. Improvise au besoin. Synchronise le texte, le son et l'image pour produire un bulletin de nouvelles. Peut faire fonctionner du matériel d'enregistrement, notamment, des magnétoscopes, des caméras vidéo, des appareils photographiques et du matériel de montage des bandes pour recueillir des nouvelles.

FG: 5 PPS: 7 AP: S 5 6 7 CA: D DPC: 1 4 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	4	4	3	4	4	4	5	4	5 6	1 9 5

3337-134 PRÉPOSÉ AUX DISQUES (loisirs)

Fait jouer des enregistrements musicaux à l'occasion de rencontres sociales, dans un club ou dans une discothèque:
Conduit la voiture servant à transporter le matériel et les enregistrements à l'occasion de mariages ou autres activités sociales. Installe le matériel de reproduction sonore. Choisit et fait jouer les disques ou les enregistrements appropriés pour l'auditoire ou l'occasion. Annonce au microphone le choix des danses et de la musique. Enregistre sur bande la musique des disques, au besoin. Entretient le matériel et fait les réparations mineures.

FG: 3 PPS: 3 AP: L 4 5 6 CA: I 5 DPC: 6 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	5	4	4	4	4	5	5	6 9	5 9 1

3339-124 TECHNICIEN DE PLATEAU (radio., télév., cinéma et théâtre)

Offre des services techniques de production aux théâtres régionaux et locaux, dans des théâtres principaux, des cafés-théâtres, lors de tournées théâtrales estivales et dans le cadre d'autres productions dans le domaine des arts du spectacle:
Détermine les besoins de la production en assistant aux conférences de production et en lisant le scénario. Trace des plans pour les éléments de la production, tels que, les accessoires, l'éclairage et le son. Fabrique des décors et des maquettes en bois, carton, plastique, caoutchouc, métal et autre matériaux similaires, avec des outils à main et des machines. Installe et contrôle le mouvement des pièces de décors. Aide au montage et au démontage des décors. Place des accessoires sur la scène et les enlève à la fin de chaque scène. S'assure que les accessoires sont en bon état. S'occupe de l'embalage et du transport de l'équipement et des matériaux de production théâtrale. Aide au confectionnement, à la sélection et à la ajustement des costumes et d'accessoires de garde-robe. S'occupe du choix, du déchargement et de l'installation de l'équipement audio pour la production du plateau. Manipule les commandes du pupitre-son pour régler et pour mélanger les sons requis pour la production. Dispose, monte et commande divers appareils d'éclairage et pupitre-lumineux automatisé ou à contrôle manuel au cours d'un spectacle ou d'une mise en scène. Fabrique et utilise des dispositifs pour simuler des effets spéciaux, tels que, la neige, la pluie etc. Donne le signal pour les effets spéciaux, l'éclairage et le son requis d'après le scénario. Peut se spécialiser et faire son apprentissage dans la spécialité de soutien technique des productions.

FG: 4 PPS: 6 AP: M 2 4 5 6 7 CA: I DPC: 3 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	3	4	3	1 6 9	1 9 Y

3353-128 RECHERCHISTE (radio., télév., cinéma et théâtre)

Effectue des recherches sur des sujets devant faire l'objet d'émissions de radio ou de télévision:
Discute la nature de l'émission avec l'équipe de production. Recherche les renseignements pertinents dans les dossiers de la maison de radiodiffusion ou de télévision, les journaux, les bibliothèques et ailleurs. Interviewe les personnes choisies afin d'obtenir plus de renseignements sur le sujet de l'émission. Visite les lieux de l'événement afin de déterminer s'il est possible de faire un court métrage ou de prendre des photographies, au besoin. Étudie les renseignements recueillis avec le réalisateur afin de décider quel sera le thème ou le centre d'intérêt de l'émission. Établit l'horaire de l'enregistrement des interviews et du filmage des événements ainsi que les lieux à mentionner. Choisit les invités de l'émission, au besoin. Fournit à l'animateur et aux autres employés de l'émission des renseignements sur le sujet de l'émission. Aide le personnel à la réalisation technique de l'émission, au besoin.

FG: 5 PPS: 7 AP: S 5 6 CA: D DPC: 3 6 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	4	4	4	4	4	4	4	5	4	6 8	X 9 5

3355-116 INTERPRÈTE GESTUEL (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Facilite la communication avec les malentendants:
Se renseigne sur l'heure, le lieu et la nature du travail afin de se familiariser avec le sujet et la terminologie particulière. Organise le lieu de travail de façon à ce que la disposition du mobilier, l'éclairage et d'autres détails de l'aménagement contribuent à l'établissement d'une bonne communication. Rencontre les participants pour leur expliquer son rôle et leur donne des conseils afin de faciliter la communication. Évalue le langage gestuel des malentendants afin de tenir compte de leurs préférences à cet égard. Reçoit le message de départ (verbal ou gestuel), en décode la teneur, le sens, le contexte et

l'expressivité, puis le rend dans le language d'arrivée (verbal ou gestuel). Fait l'interprétation simultanée ou consécutive des messages. À l'aide de signes manuels, de mouvements, de mimiques et de gestes particuliers, transmet les messages aux malentendants. Questionne les participants, évalue le langage corporel et porte attention à d'autres signes de façon à voir si le message est compris. Applique les règles du code d'éthique des interprètes gestuels concernant le caractère confidentiel de leurs fonctions et l'impartialité. Travaille avec d'autres interprètes et assume, par roulement, la tâche d'interprète au cours de réunions, de conférences et d'autres assemblées. Fait de l'interprétation au tribunal, à la télévision, durant des cours, des représentations artistiques et à d'autres occasions. Peut enseigner le langage gestuel.

FG: 4 PPS: 7 AP: S 4 5 6 7 CA: I DPC: 2 6 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	4	4	4	3	4	3	4	5	5	6 2	5 9 0

3715-116 CONDUCTEUR DE MACHINE À DAMER LES PISTES DE SKI (loisirs)

Conduit un véhicule à chenilles muni des accessoires nécessaires pour damer et entretenir les pistes de ski:
Observe les conditions de la neige et les conditions météorologiques et consulte son surveillant pour déterminer s'il est nécessaire de damer les pistes. Installe sur le véhicule à chenilles, au moyen d'outils à main, les accessoires nécessaires pour le damage des pistes tels que la niveleuse avant, les barres de compactage et le conditionneur à neige. Raccorde les boyaux hydrauliques et s'assure que le véhicule est en bon état de fonctionnement. Actionne le levier de direction, les manettes et les pédales pour conduire le véhicule et passer à plusieurs reprises sur les pistes de ski pour les damer, élever ou abaisser la couche de neige et pour former des crêtes, remplit des trous et pulvérise la neige. Ajuste les accessoires selon les changements de température et les conditions de la neige pour créer des conditions de ski optimales. Signale les conditions dangereuses par radio et prend des mesures correctives pour fermer la piste ou éliminer le danger signalé. Remplit un registre quotidien du temps d'utilisation du matériel, de consommation de lubrifiant et de carburant et y signale les défectuosités. Entretien le véhicule à chenilles et ses accessoires. Exécute les réparations d'urgence qu'exige le matériel. Peut conduire une déneigeuse au centre de ski. Peut conduire un véhicule utilitaire pour entretenir les pistes de motoneige et les pistes de ski de randonnée.

FG: 3 PPS: 4 AP: M 4 7 8 CA: D 5 6 DPC: 6 6 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	4	4	5	3	4	3	3	5	9 3 1	2 3

3715-144 RESPONSABLE DE L'INSTALLATION DE FABRICATION DE NEIGE (loisirs)

Assure le fonctionnement du matériel de fabrication de neige, dans les centres de ski, pour fabriquer et étendre la neige artificielle sur les pentes et les pistes de ski:
Examine le calendrier avec son superviseur afin de déterminer les besoins en neige artificielle. À l'aide d'outils manuels, fixe les boyaux de l'équipement de fabrication de neige aux buses des sorties donnant accès aux tuyaux d'air comprimé et d'eau. Indique à ces collègues, par radio ou avec ses mains, à quel moment il faut commencer à actionner le compresseur et la pompe à eau. Tourne les robinets des sorties afin d'ajuster le mélange d'air comprimé et d'eau et d'obtenir ainsi la vaporisation de neige désirée. Ajuste périodiquement l'angle des buses et la position de l'équipement afin de diriger la chute de neige vers d'autres sections de la pente ou de la piste. Indique à ses collègues quand il faut arrêter le compresseur et la pompe à eau, et ferme les robinets des sorties dès que la couche de neige est suffisamment épaisse. Démonte, nettoie et répare les sections gelées ou défectueuses des tuyaux, au besoin. Peut empiler des réserves de neige artificielle et conduire un tracteur à chenilles doté d'une lame de souffleuse à neige dans le but de disperser de la neige le long des pentes. Peut faire fonctionner l'équipement de remonte-pente. Peut remplir les tâches du **7195-126 OUVRIER JARDINIER D'ENTRETIEN DES TERRAINS** (agric.) de façon saisonnière.

FG: 2 PPS: 3 AP: M 4 CA: E DPC: 6 6 5

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	1 3 9	2 3

3719-112 GUIDE DE DESCENTE EN EAU VIVE (loisirs)

Emmène des groupes en radeau dans des rapides ou dans des parties de cours d'eau aux paysages enchanteurs:
Inspecte le radeau pneumatique, prépare le matériel et vérifie les provisions en vue du départ. Accueille les clients et leurs explique la conduite du radeau, les consignes de sécurité et de secours, les techniques de pagayage, les commandements utilisés, l'itinéraire et la durée de l'excursion. Aide les clients à revêtir les gilets de sauvetage, assigne les places dans le radeau et charge le matériel. Met le radeau à l'eau avec l'aide des passagers, puis dirige le pagayage ou conduit le radeau à l'aide du moteur pour suivre l'itinéraire fixé. Juge à l'oeil le courant, la profondeur de l'eau et les conditions diverses de la descente, afin d'emprunter des passages sans danger mais intéressants pour les passagers, et donne des consignes et des explications pendant l'excursion. Manoeuvre le radeau dans les coudes et les rapides pour éviter les rochers et les divers dangers et réussir la descente. Pare à l'imprévu et redresse la situation en cas d'accident pendant le parcours. Conduit le radeau à l'endroit prévu pour le repas du midi ou pour passer la nuit. Prépare et sert les repas aux clients et s'assure de la propreté de l'endroit au départ. Fait accoster le radeau à la fin de l'excursion et, avec l'aide des passagers, le décharge et le met, ainsi que le matériel sur la remorque pour le transporter au camp de base. Décharge la remorque au camp de base, vérifie l'état du radeau et du matériel, puis nettoie et range ceux-ci. Rédige un compte rendu décrivant la descente, les faits divers, les accidents et les dégâts subis éventuellement par le matériel.

FG: 4 PPS: 5 AP: Lo 2 3 4 5 6 7 CA: E 4 6 DPC: 1 2 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	3	3	5	3	4	3	2	5	2 1 4	4 5 9 8

3719-116 AÉROSTIER (loisirs)

Pilote un aérostat pour promener des clients ou à des fins publicitaires:
Conduit ou fait conduire, au terrain de décollage, le véhicule transportant l'équipement. Dirige l'équipe de sol préposée au déchargement et au montage de l'aérostat dégonflé et surveille le gonflage de celui-ci. Vérifie, avant le décollage, les brûleurs à gaz, la radio et les instruments. Aide les passagers à monter dans le panier et met à bord les cartes, les caméras et d'autres appareils. Indique à

l'équipe de sol de laisser aller le panier et de détacher les cordes. Met en marche les brûleurs pour faire monter l'aérostat. Dirige l'appareil et le fait monter ou descendre, à l'aide des brûleurs à gaz et en laissant s'échapper de l'air chaud, afin de profiter des vents à diverses altitudes. Consulte une carte, un compas et un altimètre ainsi que relève les points de repère afin de déterminer sa position et son parcours. Donne des explications aux passagers et répond à leurs questions. Communique par radio avec l'équipe de sol afin d'obtenir des renseignements sur le terrain, y fait descendre l'aérostat et le dégonfle. Dirige l'équipe qui reçoit et démonte l'aérostat. Répare et entretient l'équipement. Peut donner des cours au sol et des leçons de pilotage à bord de l'aérostat en vol. Peut vendre de l'équipement et des accessoires d'aérostat.

FG: 4 PPS: 5 AP: M 4 5 CA: E 6 DPC: 2 6 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	3	3	4	3	3	3	4	4	2 1 9	4 7 Y 0 8

3719-117 GUIDE DE STATION DE SKI (loisirs)

Guide des groupes de skieurs dans une station de ski:
Participe à des séances d'information pour obtenir des informations concernant les conditions atmosphériques, de neige et de ski, la fermeture des parcours et autres détails connexes. Rencontre les clients à l'endroit convenu et leur souhaite la bienvenue au centre. Décrit l'itinéraire et s'assure que les clients sont dotés d'équipement nécessaire pour participer à l'excursion. Même le groupe sur la montagne de ski pour commencer le circuit. Suit les clients particuliers pour tenir ensemble le groupe et veille à leur divertissement et à leur sécurité. Oriente le groupe vers la station de ski pendant l'excursion pour montrer aux clients les pentes qui leur conviennent le plus compte tenu de leur capacité à faire du ski. Fait des commentaires sur les aspects historique, géographique et naturel du site et répond aux questions. Informe les clients des prévisions météorologiques ainsi que des conditions de neige et de l'état des pistes. Renseigne les clients sur les attraits touristiques locaux, les restaurants, les commerces au détail et les possibilités de divertissement. Organise des activités et des événements spéciaux pour divertir les clients. Prépare et distribue des brochures, des communiqués et d'autres documents de publicité pour faire connaître la station.

FG: 4 PPS: 4 AP: M 2 3 4 5 6 7 CA: E DPC: 3 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	3	4	4	3	4	3	1	5	2 6	5 7 9

4111-111 SECRÉTAIRE DE DIRECTION (bureau)

Remplit des fonctions administratives et de secrétaire de direction:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre **4111-110 SECRÉTAIRE** (bureau), en mettant à profit son expérience de secrétaire et ses connaissances en administration et en relations publiques. Organise des conférences et des réunions, et s'occupe de trouver et de compiler l'information nécessaire à l'employeur. Traite des affaires courantes lorsque l'employeur est absent. Peut accomplir d'autres tâches connexes et notamment surveiller des employés de bureau.

FG: 4 PPS: 7 AP: S 4 5 6 CA: I DPC: 3 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	3	2	3	3	3	5	5	2 6	1 5 9

4111-112 SECRÉTAIRE JURIDIQUE (bureau)

Remplit des fonctions de secrétaire dans des études d'avocats, des bureaux de titres de bien-fonds, des ministères gouvernementaux de la Justice, des sociétés immobilières et d'autres établissements commerciaux:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre **4111-110 SECRÉTAIRE** (bureau), en mettant en application ses connaissances de la terminologie, des procédures et des documents juridiques. Transcrit et dactylographie des actes, des déclarations sous serment, des testaments, des dossiers de causes et d'autres documents juridiques. Prépare des pétitions, des citations à comparaître, des contrats, des actes, des hypothèques et d'autres documents juridiques. Peut accomplir d'autres tâches et notamment tenir les documents financiers à jour ainsi que surveiller des employés de bureau.

FG: 4 PPS: 6 AP: S 4 5 6 CA: I DPC: 3 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	3	2	3	3	3	5	5	2 6	1 5 9

4111-113 SECRÉTAIRE MÉDICALE (bureau)

Remplit des fonctions de secrétaire dans des hôpitaux, des cliniques, des organisations gouvernementales et des cabinets de médecins:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre **4111-110 SECRÉTAIRE** (bureau), en mettant en application ses connaissances de la terminologie médicale ainsi que de la réglementation des hôpitaux et des laboratoires. Transcrit des historiques de cas, des rapports médicaux et de la correspondance. Remplit des formules pour le paiement, en vertu du régime d'assurance-santé en cause, des honoraires professionnels et des frais connexes. Peut accomplir d'autres tâches et notamment tenir à jour des documents financiers, préparer les patients en vue de leur examen ou traitement, stériliser les instruments, commander des fournitures et mettre de l'ordre dans la salle d'examen.

FG: 4 PPS: 6 AP: S 4 5 6 CA: I DPC: 3 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	3	2	3	3	3	5	5	2 6	1 5 9

4111-115 SECRÉTAIRE TECHNIQUE (bureau)

Remplit des fonctions de secrétaire dans des firmes d'ingénieurs et des établissements ou des bureaux de recherche technique ou scientifique:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre **4111-110 SECRÉTAIRE** (bureau), en mettant en application ses

connaissances de la terminologie, des méthodes et des données relatives aux domaines du génie et de la recherche technique ou scientifique.

FG: 4 PPS: 6 AP: S 4 5 6 CA: I DPC: 3 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	3	2	3	3	3	5	5	2 6	1 5 9

4113-112 OPÉRATEUR-TÉLÉSCRIPTEUR (militaire)

Fait fonctionner des téléscripteurs et des télex, envoie et reçoit des messages au sein des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Fait fonctionner des émetteurs, récepteurs, perforateurs et machines-relais à ruban. Prépare, envoie, reçoit et relaie des messages téléimprimés. Fait fonctionner du matériel de codage spécial. Dactylographie et prépare les dossiers chronologiques d'événements à des fins statistiques. Fait fonctionner des standards téléphoniques manuels et automatiques. Inspecte et teste du matériel télétypique et téléphonique. Conduit des véhicules de communications militaires.

FG: 3 PPS: 4 AP: S 4 5 6 7 CA: I 5 DPC: 5 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	4	4	3	3	3	3	5	5	3	2 3 Y

4113-123 OPÉRATEUR D'UNITÉ DE TRAITEMENT DE TEXTE (bureau)

Utilise une machine à écrire à console vidéo pour mettre en mémoire des données sur disques ou sur bande ainsi que pour les modifier:
Examine les données reçues afin de vérifier la présentation ou les modifications qui doivent y être apportées. Place une bande ou un disque vierge dans le dispositif de mise en mémoire. Appuie sur la commande voulue du clavier pour que les données à dactylographier, ou celles qui le sont déjà, apparaissent sur l'écran. Dactylographie, avec la machine à console vidéo, les données ou les modifications qui y sont apportées. Relit les données apparaissant sur l'écran. Utilise la machine à écrire à console vidéo pour apporter des modifications aux données mises en mémoire sur le disque ou la bande. Insère une feuille simple ou du papier continu dans le chariot de l'imprimante. Met en marche l'imprimante qui fera automatiquement une copie des données mises en mémoire. Dactylographie des données supplémentaires sur la copie au moyen de l'imprimante. Étiquette et entrepose les disques ou les bandes.

FG: 3 PPS: 4 AP: S 4 7 CA: I DPC: 5 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	4	4	3	3	3	3	5	5	1 3	2 3 Y

4131-116 COMMIS FINANCIER (militaire)

Fournit des services de comptabilité et de vérification financière pour le compte des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Calcule et tient à jour les comptes de paye individuels. Calcule les retenues pour l'impôt sur le revenu, les assurances, les caisses de retraite et calcule l'échéance de la paye. Aide à la préparation de comptes de dépenses, fournit des conseils sur les droits financiers et vérifie l'exactitude des demandes. Obtient, retient et débourse des liquidités, prépare et émet des chèques et prépare des rapports de comptabilité. Traite les factures. Vérifie les factures quant à leur précision ainsi que les calculs et tient à jour les dossiers pour vérification. Examine les grands livres et autres registres pour s'assurer de l'exactitude des états financiers et pour tenir compte des fonds utilisés dans les mess, clubs et concessions militaires. Fait fonctionner du matériel de bureau comme les machines à écrire, à calculer et à photocopier. Distribue le courrier et documents, modifie les publications, tient les dossiers à jour et effectue des tâches connexes.

FG: 4 PPS: 6 AP: S 4 7 CA: I DPC: 4 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	2	4	4	3	4	3	4	5	5	1 3	3 Y

4131-136 VÉRIFICATEUR DE NUIT (bureau; rest. et logement)

Vérifie les comptes de l'hôtel et reçoit les clients pendant la nuit:
Exécute les tâches énoncées sous le titre **4194-110 COMMIS D'HÔTEL** (rest. et logement), mais se spécialise dans la vérification et le règlement des frais d'hôtel et des opérations financières signalées par divers services de l'hôtel pendant la journée. Dresse et vérifie les feuilles de bilan quotidien, les comptes-clients, les reçus et les pièces justificatives à l'aide d'un système manuel ou informatisé. Signale les écarts, au besoin, et fait les rajustements. Passe en revue et sélectionne les données pour préparer des états à l'intention de la direction sur divers aspects des activités, notamment la rentabilité, les recettes quotidiennes et le profil de la clientèle. Peut vérifier des comptes particuliers et être dispensé des contacts avec le public dans les gros établissements.

FG: 3 PPS: 5 AP: S 4 5 6 7 CA: I DPC: 3 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	3	2	3	3	4	5	5	1 3	3 Y

4131-140 COMMIS DE COMPTABILITÉ INFORMATISÉE (bureau)

Calcule, vérifie, consigne et balance les transactions financières en alliant connaissance des méthodes comptables à celle des micro-ordinateurs:
Se spécialise dans la tenue des relevés de transactions financières de petites entreprises en utilisant un micro-ordinateur et les programmes de logiciels appropriés. Vérifie les documents de base tels que les pièces justificatives, les feuilles de temps, les factures, les reçus et les bons de commande pour s'assurer qu'ils sont complets. Introduit les données dans l'ordinateur pour reporter les détails des opérations commerciales dans les fichiers et les feuilles de calcul électroniques. Fait les calculs automatiques des comptes et des frais d'intérêt et prépare les balances de vérification, les conversions et autres données financières et statistiques à l'aide du système informatisé. Rappelle à l'écran et imprime les rapports et autres renseignements du grand livre général,

de la paie, des comptes à payer et à recevoir. Utilise des calculatrices électroniques et d'autres appareils de bureau.

FG: 4 PPS: 4 AP: S 4 7 CA: I DPC: 4 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	2	3	3	4	5	5	1 3	3 Y

4131-160 COMMIS AU GUICHET AUTOMATIQUE (banque et fin.)

Vérifie et solde les transactions effectuées au guichet automatique:
Vide de leur contenu les sacs du guichet automatique. Trie et compte les enveloppes de dépôt, les cartes de banque retenues, les cartouches de monnaie, les relevés de transactions et les billets abîmés. Ouvre les enveloppes de dépôts et compare les montants déposés par les clients aux documents de vérification générés par le guichet. Avertit les clients, par téléphone ou par courrier, en cas de divergences dans les dépôts et crédite ou débite les comptes pour corriger les erreurs. Utilise un clavier d'ordinateur pour reporter les transactions et s'assure que les postes concordent avec les totaux du guichet. Consigne le nombre de billets prélevés des cartouches et compare les montants
avec les totaux figurant sur la fiche de transactions. Établit pourquoi les comptes ne balancent pas et planifie l'entretien courant du guichet pour corriger les défaillances techniques. Peut recharger les cartouches de monnaie. Peut réapprovisionner le guichet en reçus, enveloppes et autres fournitures.

FG: 3 PPS: 3 AP: S 4 7 CA: I DPC: 3 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	3	4	4	3	3	3	4	5	5	1 3	2 3 Y

4133-116 AGENT DES SERVICES AUX CLIENTS (banque et fin.)

Effectue des opérations à terme et offre des services bancaires aux clients d'institutions financières équipées d'un système de caisse centralisée:
Accueille les clients au comptoir des services et effectue les dépôts, les retraits ainsi que d'autres transactions bancaires. Entre au clavier de l'ordinateur les numéros de compte et les codes de transaction afin de vérifier l'état des comptes et débiter ou créditer les comptes selon le cas. Obtient des fonds du caissier central et remet les montants d'argent exacts aux clients. Interroge les clients au sujet de leurs besoins afin de déterminer les services qui leur conviennent. Informe les clients des différents services offerts et en discute avec eux de façon plus précise à l'endroit réservé aux entretiens privés. Explique les services bancaires choisis, notamment la carte bancaire, les régimes d'épargne spéciaux et la protection de découvert, et en explique les avantages et les frais. Propose aux clients les services qui répondent le mieux à leurs besoins. Obtient des clients l'information requise pour remplir une demande de services et traite ladite demande. Peut remplir différentes fonctions de bureau liées aux activités financières.

FG: 4 PPS: 4 AP: L 4 5 6 CA: I DPC: 3 5 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	3	3	3	4	5	4	2 3 1	2 5 Y

4133-128 CAISSIER DE CAISSE ENREGISTREUSE ÉLECTRONIQUE (comm. détail)

Perçoit l'argent des clients en échange de marchandises achetées dans des épiceries ou établissements analogues, enregistre les transactions sur une caisse enregistreuse électronique:
Reçoit le montant alloué en espèces, le tiroir-caisse et la clé de la caisse. Introduit la clé dans la caisse, appuie sur la touche du numéro du caissier et compose le numéro code pour mettre en marche la caisse. Place le tiroir-caisse et dépose l'argent dans les compartiments. Appuie sur une pédale ou un bouton pour mettre en marche la courroie de transport des marchandises du client vers la caisse. Enregistre au clavier le prix indiqué sur l'article, demande le prix des articles lorsqu'il n'est pas indiqué et annule les enregistrements inexacts. Dépose les fruits ou légumes sur la balance de la caisse-enregistreuse, appuie sur des touches pour obtenir le poids et le prix. Appuie sur des touches pour obtenir le total, ajouter la taxe et effectuer les déductions pour les bouteilles et les coupons et pour effectuer des exemptions de taxe. Indique au client le montant dû, enregistre le montant reçu et remet la monnaie compte tenu de ce qui est indiqué sur la caisse. Remet au client un reçu. Met les marchandises achetées dans un sac ou une boîte. Rapporte au bureau la monnaie et le tiroir-caisse, verrouille la caisse enregistreuse.

FG: 3 PPS: 3 AP: M 3 4 5 CA: I DPC: 4 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	3	4	4	3	3	3	4	5	4	2 3 1	2 5 Y

4133-138 CAISSIER DE POSTE D'ESSENCE LIBRE-SERVICE (automobiles; comm. détail)

Perçoit et enregistre le paiement de l'essence et d'autres fournitures d'automobile vendues et surveille le fonctionnement des pompes à essence, dans un libre- service:
Place près des pompes à essence des extincteurs ainsi que les autres fournitures et appareils voulus. Lit la mesure indiquée pour chaque réservoir d'emmagasinage d'essence et communique ces indications à son superviseur, par téléphone. Appuie sur un commutateur pour faire fonctionner le pupitre de commande qui consigne et indique la quantité et la valeur de l'essence vendue. Appuie sur le bouton voulu du pupitre de commande pour faire fonctionner la pompe choisie par le client. Indique au client, par l'interphone, la marche à suivre pour se servir de la pompe ainsi que les règles de sécurité à suivre. Lit au pupitre de commande le montant de chaque vente, en perçoit le paiement en espèces ou remplit une formule de vente avec carte de crédit, rend la monnaie et donne un reçu. Tourne le commutateur pour permettre de faire fonctionner les pompes à la main lorsque le pupitre de commande fonctionne mal. Vend de l'huile et d'autres fournitures d'automobile. Nettoie l'endroit où se servent les clients, son bureau, les toilettes et l'entrepôt et renouvelle les fournitures. Téléphone à son superviseur pour lui signaler toute défectuosité du matériel et commander les fournitures. Note les mesures indiquées sur chaque pompe et verrouille les pompes au moment de la fermeture. Consigne les ventes de la journée et obtient le même total en additionnant les reçus de la journée.

FG: 2 PPS: 2 AP: L 4 CA: I DPC: 4 7 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	4	3	4	5	4	2 3 1	2 3

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

4133-142 PÉAGER (serv. gouv.)

Perçoit les droits aux ponts, autoroutes ou tunnels à péage:
Surveille les dispositifs automatiques de perception et les voitures qui franchissent les postes de péage. Signale les automobilistes qui déposent un montant insuffisant ou qui passent sans payer. Pèse les camions, en détermine la catégorie et, à l'aide d'un tableau établit le péage dû. Reçoit de l'argent, fait l'appoint et donne des reçus. Relève la lecture des dispositifs automatiques de perception, dresse des états, compte l'argent.

FG: 2 PPS: 2 AP: L 7 CA: I DPC: 5 6 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	5	2 3 1	2 3

4139-172 SPÉCIALISTE DES DÉCLARATIONS D'IMPÔT (serv. aux entr.)

Remplit moyennant honoraires les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers:
Inscrit sur la déclaration d'impôt le nom du client, son adresse, son état matrimonial, le nombre de personnes à sa charge, sa date de naissance et d'autres renseignements personnels. Examine les documents du client et les relevés de ses rémunérations, ses gains, ses pertes, ses dépenses et autres données. Calcule le revenu total, les exemptions et déductions permises, le revenu imposable et le solde de l'impôt à payer ou à recevoir. Indique les renseignements sur la déclaration d'impôt, la signe et fait signer le client. Perçoit des honoraires en fonction de la complexité de la déclaration.

FG: 3 PPS: 3 AP: S 5 6 CA: I DPC: 4 6 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	3	4	4	4	5	5	2 1 3	0 Y

4141-120 MICROFILMEUR (serv. aux entr.; serv. gouv.)

Se sert d'un appareil photographique à microfilm pour photographier des documents:
Place la pellicule dans l'appareil. Règle l'ouverture du diaphragme, l'exposition, le foyer, le guide d'entraînement, les contrôles de l'indexe selon la couleur, la dimension et le nombre de documents à microfilmer. Place les documents dans l'alimenteur et appuie sur un bouton pour déclencher l'appareil photographique. Surveille les indicateurs et le mécanisme d'alimentation pour déceler les mauvais fonctionnements pendant le filmage. Enlève les documents et le film exposé de l'appareil. Emballe le film à expédier en vue d'être traité et met en liasse les documents. Place le film développé dans des cartouches en plastique et visionne le film pour vérifier sa clarté. Enregistre le nombre et le genre de documents microfilmés. Nettoie les miroirs, les lentilles et les commandes de l'appareil photographique. Collabore, au besoin, au développement, au montage, au collage, à l'assemblage et à l'étiquetage du film.

FG: 3 PPS: 5 AP: L 4 7 CA: I DPC: 6 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	3	3	4	4	3	4	5	3	3 1 9	2 Y

4143-112 ANALYSTE EN INFORMATION (bureau)

Fait fonctionner un petit ordinateur à l'aide de programmes de logiciel déjà établis pour offrir des services de bureau comme la paye et la comptabilité, l'enregistrement des ventes et des achats, l'établissement de l'inventaire pour le contrôle des stocks, la production d'analyses financières ou l'accomplissement d'autres fonctions au sein de l'organisation:
Attribue des codes aux documents renfermant les données de base comme les comptes fournisseurs et les comptes clients, les heures au livre de paye, les salaires, les commandes d'achat, les ventes et les changements à l'inventaire avant de procéder à l'introduction des données. Choisit les programmes et les séquences d'introduction informatique approprié, et insère le ou les disques dans l'unité de disques de l'ordinateur. Appuie sur les touches de service et de fonction appropriées pour mettre l'ordinateur en marche. Utilise le clavier du terminal et le bloc numérique pour introduire les données. Assortit des données élémentaires distinctes comme le nom d'une pièce au numéro de la pièce correspondante, ou les exemptions de taxe et de droits de douane, selon ce qui convient à chaque entrée. Immatricule, indexe et classe les disques informatiques et tient un système de renvois pour la bibliothèque sur disques. Extrait les données de l'ordinateur en identifiant les renseignements recherchés et en déterminant où ils sont situés dans les fichiers de données, ou encore le langage d'interrogation ou la technique à utiliser pour obtenir les données recherchées par corrélation, et exécuter les séquences appropriées d'opérations informatiques. Tient le répertoire des données en identifiant et en catégorisant les entités, en décrivant les attributs, en précisant les emplacements dans les fichiers de données et en définissant les applications informatiques. Peut concevoir des formulaires à l'aide de l'écran de contrôle en déterminant les liens entre les ensembles de renseignements comme le nom, la date, les heures et les tâches, en disposant les renseignements sur le formulaire et en indiquant à l'ordinateur comment identifier chaque article à l'aide de codes à l'intérieur du programme informatique. Peut offrir des services de traitement de texte au sein de l'organisation.

FG: 4 PPS: 6 AP: S 4 7 CA: I DPC: 2 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	4	4	3	3	3	4	5	5	9 1	1 Y

4143-116 SPÉCIALISTE EN ÉDITION ÉLECTRONIQUE (bureau)

Utilise des machines d'édition électronique et de traitement de texte pour concevoir et élaborer des manuels, des brochures, des bulletins et d'autres publications internes:
Discute avec le personnel d'édition et d'arts graphiques ainsi qu'avec le demandeur en vue de clarifier les exigences en matière de format et de mise en page. Sélectionne les longueurs de lignes de manière que le texte réponde aux exigences de mise en page. Mesure les espaces à ménager pour les illustrations et les en-têtes. Utilise les claviers des appareils pour produire des échantillons de mise en page à faire approuver. Introduit par l'intermédiaire du clavier le matériel approuvé en respectant les prescriptions concernant le type de caractère et de corps, la largeur des colonnes, la justification, la hauteur de texte sur la page, les en-têtes ainsi que l'emplacement des colonnes et de la pagination. Lit le texte à l'écran vidéo pour vérifier les données introduites et s'assure de leur exactitude et corrige les erreurs. Produit à l'aide d'un logiciel de mise en page des originaux prêts à reproduire répondant aux prescriptions données. Crée et édite les illustrations au moyen d'un logiciel graphique. Range les ébauches

et les originaux (sur papier et sur disquette) du texte et des illustrations.

FG: 4 PPS: 4 AP: L 4 6 7 CA: I DPC: 3 6 2

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	3	3	3	3	5	4	1 9	Y

4143-140 AGENT DE SAISIE DES DONNÉES (bureau)

Introduit des données dans l'ordinateur central ou sur des disques et des rubans, pour les mettre en mémoire, à l'aide d'un clavier muni d'un écran de visualisation:
Charge l'unité de saisie des données, sur disque, sur ruban ou terminal, en y insérant le support d'enregistrement. Assemble les documents sources sur papier de la façon prescrite, selon le format et la nature des données à entrer. Tape les commandes d'entrée, le numéro d'opérateur, le code de lot et d'autres renseignements d'identification sur le clavier. À l'aide du clavier, fait fonctionner l'appareil et introduit les données dans l'ordinateur central ou sur des disques, des rubans ou d'autres supports d'enregistrement. Vérifie l'exactitude et l'état complet de ses propres données ou d'autres données en se servant du clavier et de l'écran de visualisation. Appuie sur les touches de correction et introduit les données permettant de mettre en forme et de corriger les données saisies. Renvoie les données transcrites au centre de contrôle. Respecte les normes de sécurité et de protection des renseignements personnels et confidentiels. Entretient le clavier et l'écran de visualisation et signale toute défectuosité du matériel. Peut utiliser le clavier pour transmettre des données.

FG: 3 PPS: 3 AP: S 4 7 CA: I DPC: 5 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	3	3	3	3	5	5	1 3 9	2 3 Y

4151-124 COMMIS AU ROUTAGE, RADIO ET TÉLÉVISION (radio, télév., cinéma et théâtre)

Établit les programmes de publicité pour les émissions radiodiffusées ou télévisées:
Reçoit des demandes de commanditaires en vue de la diffusion d'annonces publicitaires, établit des horaires et propose d'autres horaires quand surviennent des conflits de programmation. Enregistre le nom du commanditaire, le nombre et les heures des annonces publicitaires ainsi que d'autres renseignements. Dresse et dactylographie les registres quotidiens des éditions contenant les heures des annonces publicitaires, les noms des commanditaires et les numéros de code des annonces enregistrées sur bande. Fait une deuxième lecture du registre des éditions pour déceler des conflits et pour assurer la conformité aux règlements. Dactylographie l'exemplaire final du registre des éditions ou le fait dactylographier et présente des copies aux services intéressés. Dactylographie ou fait dactylographier des feuilles de minutage en ce qui a trait aux insertions des annonces publicitaires pour chaque programme et les présente au responsable du contrôle ou à l'annonceur. Rédige des rapports des annonces publicitaires annulées ou interrompues en raison de difficultés techniques. Informe les commanditaires des nouvelles heures prévues pour la diffusion des annonces publicitaires annulées ou interrompues.

FG: 4 PPS: 5 AP: S 4 CA: I DPC: 3 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	4	4	3	4	4	4	5	5	2 1	0

4155-111 MAGASINIER D'INSTALLATION DE FORAGE (pét. et gaz nat.)

Commande, reçoit, emmagasine des matériaux et les distribue aux utilisateurs à bord de plates-formes ou de navires de forage en mer et enregistre les transactions:
Prépare et traite les demandes et commandes d'achat de pièces détachées et de matériaux nécessaires pour les opérations de forage et l'exploitation de l'installation de forage. Reçoit et examine les marchandises à leur arrivée et vérifie les factures pour s'assurer des quantités livrées et de la conformité des matériaux aux spécifications avant d'emmagasiner les articles ou de les distribuer aux utilisateurs. Enregistre les transactions telles que les commandes, les factures, les bordereaux de livraison et les formules de distribution de marchandises sur des fiches d'un système de contrôle des stocks et classe les documents justificatifs dans des dossiers. Prépare des autorisations, des listes d'emballage, et des bordereaux de chargement lors du retour de matériaux à la base côtière. Tient un système de localisation des stocks entreposés dans le magasin qui se trouve à bord et protège les matériaux de la détérioration matérielle. Informe les utilisateurs de la situation des matériaux en retard. Obtient des descriptions de pièces, discute des besoins et prédit l'utilisation des pièces et des matériaux. Prépare et présente des rapports périodiques relatifs aux transactions et à la valeur des stocks. Peut contrôler les programmes de formation du personnel et les quarts des équipes. Peut agir à titre de chef d'équipage de canot de sauvetage.

FG: 3 PPS: 6 AP: L 4 5 7 CA: D 6 DPC: 3 6 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	4	4	3	4	4	4	5	5	1 3	2 0

4155-112 TECHNICIEN DE RAVITAILLEMENT (militaire)

Détermine les besoins des unités des Forces canadiennes et effectue des tâches de manutention connexes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Prépare et traite des documents pour se procurer, emmagasiner, envoyer et déplacer des fournitures. Reçoit, emballe, conserve, entrepose, émet et expédie des matériaux et fournitures, notamment les stocks radioactifs, inflammables et explosifs. Fait fonctionner du matériel de manutention, comme les câlèves et les systèmes de convoyeur. Prépare et tient à jour les documents de contrôle des stocks pour identifier le lieu où se trouvent le matériel et les pièces de rechange. Fait fonctionner le clavier d'un système d'approvisionnement informatisé. Lit et interprète des imprimantes. Prépare et tient à jour des dossiers de comptabilité sur les stocks périssables, comme la nourriture, les produits pétroliers, les munitions et les fournitures médicales et dentaires. Distribue des uniformes militaires et des biens personnels. Compte et consigne les stocks. Vérifie l'entreposage des articles et élimine les articles dont la date d'échéance a expiré. Surveille les opérations de nettoyage des

bateaux en mer. Fait fonctionner du matériel de bureau comme des calculatrices, machines à écrire, photocopieurs et machines à calculer.

FG: 3 PPS: 6 AP: M 4 5 7 CA: I 6 DPC: 3 6 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	1	4	4	1	1	1	3	5	4	1 3 9	2 0

4155-113 OPÉRATEUR DE SYSTÈME AUTOMATISÉ DE STOCKAGE ET DE RÉCUPÉRATION (bureau)

À partir du clavier d'un terminal d'ordinateur, exploite un système automatisé d'entreposage à plusieurs niveaux pour stocker et récupérer des matériaux, des pièces ou des fournitures:
Introduit le mot de passe au clavier du terminal pour mettre le système en marche. Examine la feuille de commande pour déterminer les matériaux requis. Tape au clavier les numéros des pièces, les codes pertinents et les quantités nécessaires afin de traiter la commande et de fournir des directives aux robots sur l'emplacement des articles et leur destination. À l'écran de contrôle, surveille les robots pendant qu'ils transportent au convoyeur les palettes ou les conteneurs demandés. Lorsque la palette ou le conteneur passe devant le terminal, compare l'étiquette imprimée qui y est fixée aux inscriptions pertinentes sur la feuille de commande, pour contrôler le flux du matériel. Vérifie la disponibilité des fournitures, à l'aide de l'ordinateur et de l'écran vidéo, pour déterminer la quantité de marchandises en magasin, l'état des commandes à remplir et les dates prévues de livraison. Signale au superviseur les pénuries de stocks ou toute autre anomalie, pour faciliter la prise de mesures correctives. Met en mémoire les renseignements inscrits sur les étiquettes jointes aux palettes ou aux conteneurs reçus, à mesure qu'ils défilent par convoyeur devant le terminal, pour actualiser les registres électroniques servant au contrôle des stocks. Introduit dans l'ordinateur les commandes qu'il faut pour réacheminer à la zone d'inspection les palettes ou les conteneurs dont l'aspect ou le poids est douteux. Tape au clavier les commandes requises pour fournir des instructions aux robots sur l'endroit où le matériel doit être rangé.

FG: 4 PPS: 5 AP: L 4 7 CA: I 6 DPC: 3 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	1	3	3	3	1	4	4	4	5	4	1 3	2 0

4155-184 COMMIS À LA LOCATION D'ESPACES D'ENTREPOSAGE (bureau)

Loue à bail, aux clients, des espaces dans un entrepôt de location:
Renseigne les clients sur l'espace disponible ainsi que sur les règlements et les tarifs de location. Aide le client à choisir une unité d'entreposage de dimensions appropriées en tenant compte des articles à entreposer. Consigne les conditions et les modalités sur des formulaires de location et calcule les coûts de location. Obtient la signature du client et perçoit les paiements. Avise les clients lorsque le bail est sur le point de prendre fin ou lorsque les paiements sont en retard. Effectue des rondes dans les zones d'entreposage et s'assure que les unités d'entreposage sont sous clé et que les articles entreposés sont à l'abri. Observe les allées et venues des particuliers dans les zones d'entreposage et les questionne afin d'interdire l'accès aux personnes non autorisées. Assure la propreté des lieux.

FG: 2 PPS: 2 AP: L 4 5 6 CA: I DPC: 5 6 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	1	4	4	4	5	5	1 3	2 3

4171-111 SECRÉTAIRE PRIVÉ (bureau)

Coordonne les activités professionnelles, sociales et personnelles de l'employeur:
S'entretient avec l'employeur pour se renseigner, dans le détail, sur les fonctions sociales de ce dernier. Organise ou participe à l'organisation des réceptions; prévoit la place des convives, les menus, les décorations, les divertissements et d'autres détails. Prépare et envoie des invitations dactylographiées ou écrites à la main. Établit l'horaire des rendez-vous à caractère social, commercial ou personnel et en informe l'employeur. Peut accomplir d'autres tâches, notamment tenir la correspondance commerciale et personnelle de l'employeur, et accompagner celui-ci au cours de ses déplacements.

FG: 4 PPS: 6 AP: S 4 5 6 CA: I DPC: 1 6 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	1	4	4	4	1	4	4	4	5	5	2 6	5 9 0

4171-112 ASSISTANTE MÉDICALE (bureau; santé)

Assume les fonctions de soutien administratif et de réception et exécute des tâches médicales de routine dans des dispensaires, des bureaux médicaux et d'autres établissements de santé:
Accueille les clients. Questionne les nouveaux malades afin d'établir leurs antécédents médicaux et de recueillir des renseignements pertinents. Établit l'ordre de priorité des rendez-vous suivant l'urgence du cas. Retire les dossiers du classeur et les place dans l'ordre des rendez-vous de la journée. Conduit le patient à la salle d'examen. Établit et tient des systèmes de classement et de facturation informatisés. Exécute des tâches médicales de routine, notamment mesure et pèse le malade, prend sa température, fait des analyses d'urine et des tâches connexes selon les directives du médecin. Porte au dossier du patient le diagnostic rendu par le médecin et le traitement administré en utilisant une terminologie médicale simple afin de tenir les dossiers à jour. Transcrit des lettres et des rapports enregistrés sur cassette. Remplit les formulaires de demande de remboursement à l'assurance-maladie et tient des registres comptables. Informe les clients des résultats des tests de laboratoire et répond aux demandes de renouvellement des ordonnances selon les directives du médecin. Stérilise les instruments et entretient le matériel de test. Tient le stock de fournitures médicales et de bureau. Prépare et nettoie les salles d'examen.

FG: 4 PPS: 4 AP: L 4 5 6 7 CA: I DPC: 3 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	1	3	4	4	1	3	1	3	5	4	2 3	1 3 Y 5

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

4171-116 RÉCEPTIONNISTE DE CABINET DE DENTISTE (bureau; santé)

Exécute des tâches de soutien administratif et d'accueil dans des cabinets de dentiste courants, de groupe et spécialisés ainsi que dans des cliniques dentaires en établissement:
Annonce l'arrivée du patient et conduit ce dernier dans la salle de traitement ou d'examen. Tient des systèmes informatisés de classement des dossiers administratifs et de ceux des patients. Établit l'ordre de priorité des rendez-vous et tient un système de rappel afin de régulariser l'arrivée et le départ des clients. Extrait et classe les formules dentaires et les dossiers du patient selon l'ordre des rendez-vous de la journée. Établit des états de compte, remplit les formulaires de demandes de remboursement à l'assurance dentaire, administre les plans de paiement et reçoit le paiement des services rendus. Tient des registres de paye et des états financiers précis. Entreprend le recouvrement des comptes en souffrance. Fixe les nouveaux rendez-vous. Assure l'approvisionnement du cabinet en fournitures médicales et de bureau. Utilise les machines de bureau pour la correspondance.

FG: 3 PPS: 4 AP: S 4 5 6 7 CA: 1 DPC: 3 6 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	3	3	3	4	5	5	2 3	1 5 3

4171-130 RÉCEPTIONNISTE-TÉLÉPHONISTE (bureau)

Accueille les personnes qui se présentent au bureau ou autre établissement et assure le service d'un standard téléphonique:
Accueille les visiteurs, s'informe de ce qu'ils désirent, les dirige vers l'agent ou le service compétent ou téléphone à la personne visée pour la mettre au courant de l'arrivée du visiteur. Assure le service d'un standard téléphonique. Donne des renseignements aux personnes qui téléphonent et prend les messages. Fait des appels interurbains et locaux. Tient le registre des appels interurbains établit, et présente les états mensuels. Fait du travail de bureau courant et un peu de dactylographie.

FG: 3 PPS: 3 AP: S 4 5 6 CA: 1 DPC: 3 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	4	4	3	3	3	4	5	5	2	3 5

4173-112 COMMIS POSTAL (militaire)

Effectue et enregistre des transactions postales dans un bureau de poste des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Trie le courrier qui arrive et le place dans des casiers alphabétiques ou dans des boîtes à lettres individuelles. Rassemble le courrier à expédier, le met dans des sacs et scelle ceux-ci. Vend des mandats postaux, recommande et assure le courrier, pèse les lettres et paquets et calcule les frais d'affranchissement. Consigne les transactions. Fait fonctionner du matériel de bureau comme des machines à écrire, à duplicata, à photocopies, à calculer et à affranchir.

FG: 3 PPS: 4 AP: M 4 5 6 7 CA: 1 DPC: 3 6 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	3	4	4	3	3	3	4	5	4	2 3 1	2 3 Y

4190-140 TECHNICIEN EN TRANSPORT DE MARCHANDISES (serv. aux entr.)

Surveille et coordonne dans une agence de transport, le travail des employés chargés du mouvement et de la livraison des marchandises pour le compte de clients:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre principal, **01-250 SURVEILLANT/CONTREMAÎTRE** (toutes ind.), en mettant à profit ses connaissances en matière de règlements et de procédures touchant les importations et les exportations, de géographie, ainsi que de frais, d'horaires et d'itinéraires des transporteurs aériens, terrestres et maritimes. Dirige le travail du **4193-108 COMMIS AUX EXPORTATIONS** (serv. aux entr.) et du **4193-109 COMMIS AUX IMPORTATIONS** (serv. aux entr.) qui facilite le mouvement de marchandises importées et exportées, pour le compte de clients. Organise des livraisons spéciales de marchandises importées ou exportées pour les principales sociétés commerciales et entreprises industrielles clientes. Vérifie les documents de transport pour s'assurer que les prix imputés correspondent au mode de transport et à l'itinéraire. Suit le mouvement des marchandises afin de s'assurer qu'elles sont consignées et livrées conformément aux instructions. Établit des propositions de tarif commercial pour de nouveaux clients. Forme des employés à ouvrir, tenir et fermer les dossiers d'exportation ou d'importation. Entretient des rapports avec le personnel du service de vente afin de contribuer à l'établissement de nouveaux comptes. Établit des rapports statistiques sur la production de son service et rédige des rapports. Enquête sur les plaintes concernant les marchandises avariées, effectue le suivi des marchandises manquantes ou incomplètes et fait la demande de règlement auprès des responsables. Peut se spécialiser et surveiller un service d'importation ou d'exportation de marchandises par transporteur aérien ou maritime.

FG: 4 PPS: 7 AP: S 5 6 7 CA: 1 DPC: 1 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	3	4	4	4	5	5	2 5	1 4 5 0

4192-120 ESTIMATEUR DE CARGAISON (serv. aux entr.)

Examine la cargaison afin de déterminer la nature, la cause et la portée des dommages subis pendant le chargement, le transport ou le déchargement:
Monte sur le navire afin de déterminer l'état général de la cargaison et comment elle a été arrimée ou examine à destination la cargaison acheminée par voie de terre. Estime les dommages subis par la cargaison pendant le chargement ou le transport. S'entretient avec le capitaine du navire et examine le journal de bord afin de vérifier les conditions météorologiques ou de déterminer d'autres problèmes qui pourraient avoir eu des effets sur la cargaison pendant le transport. Observe les manoeuvres de déchargement et note les problèmes que pose la manutention de la cargaison. Vérifie si la cargaison qui a été déchargée correspond à l'inventaire. Examine chaque article afin de déterminer la nature et la portée des dommages. Établit un rapport

détaillé sur les dommages et fait une estimation des réparations; formule des avis à l'intention du propriétaire des biens et de la compagnie d'assurance. Inspecte la cale du navire afin de déterminer si elle convient à la cargaison et indique ses conclusions à l'expéditeur éventuel.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 2 4 5 6 7 CA: D DPC: 3 6 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	3	4	4	4	4	4	5	2 1	0 9

4193-108 COMMIS AUX EXPORTATIONS (serv. aux entr.)

Organise, pour les clients de l'agence de transport, l'acheminement des marchandises exportées:
Exécute les tâches sous l'autorité du **4190-140 TECHNICIEN EN TRANSPORT DE MARCHANDISES** (serv. aux entr.). Reçoit par téléphone les commandes des clients et détermine si le port est payé ou à percevoir. Établit les conditions d'envoi et enregistre ou consigne dans le registre les détails concernant le genre de produits, le poids et la taille de l'envoi, le nombre et le genre de paquets, l'adresse du point de prise en charge et d'autres données connexes pour faciliter l'enregistrement des marchandises. Lit et interprète les manuels d'évaluation et des frais de douane ainsi que des guides touchant le transport aérien, terrestre et maritime pour déterminer l'itinéraire et le moyen de transport le plus efficace et le plus économique. Réserve l'envoi auprès du transporteur ainsi que rassemble et inscrit au dossier les détails concernant la réservation, soit le délai de livraison, la date prévue d'arrivée, le numéro de moyen de transport ou de vol et d'autres données connexes. Informe le client des détails de l'envoi et prend les dispositions voulues pour placer et ramasser le conteneur ou livrer la marchandise directement au point de départ. Établit les documents d'exportation, par exemple, la déclaration des marchandises exportées pour les douanes, le connaissement et les factures consulaires. Prend les dispositions voulues à l'égard de la lettre de crédit et de l'assurance de l'envoi, selon les instructions du client. Confirme le ramassage et la livraison de marchandises au point de départ et transmet au transporteur les instructions concernant le connaissement. Informe à l'avance les bureaux, les agents ou le consignataire outre-mer des détails de l'envoi et établit les documents. Effectue la facturation, envoie les facteurs aux clients et ferme le dossier. Peut se spécialiser et exécuter les tâches d'un service d'exportation des marchandises par transporteur aérien ou maritime.

FG: 4 PPS: 5 AP: S 5 6 7 CA: I DPC: 3 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	3	4	4	4	5	5	2 3	1 5 0

4193-109 COMMIS AUX IMPORTATIONS (serv. aux entr.)

Traite et organise, pour les clients de l'agence de transport, la livraison des marchandises par transporteur aérien, terrestre ou maritime:
Exécute les tâches sous l'autorité du **4190-140 TECHNICIEN EN TRANSPORT DE MARCHANDISES** (serv. aux entr.). Reçoit les instructions d'envoi du point d'origine touchant la description des marchandises, le numéro de moyen de transport ou de vol, l'heure prévue d'arrivée, le nom de l'importateur et d'autres données pertinentes. Informe l'importateur de l'heure ou de la date prévue de l'arrivée de l'envoi. Lit et interprète les documents de trafic, établit les dossiers manuels ou informatisés et détermine les prix de service qui s'appliquent selon qu'il s'agit d'un envoi unique, d'un conteneur complet ou d'un envoi groupé. Reçoit l'avis d'arrivée des marchandises du transporteur aérien, terrestre ou maritime et inscrit l'envoi. Prend des dispositions pour le dégroupement ou le groupement et établit le manifeste de dégroupement des marchandises importées. Coordonne le dédouanement des marchandises importées. S'assure que le payement pour le service, l'original du connaissement ou la libération bancaire ont été reçus avant d'autoriser la livraison de l'envoi. Établit l'avis de livraison pour faciliter la livraison porte à porte des marchandises à l'importateur. Détermine la situation des envois en retard et effectue des suivis auprès de la chaîne de transporteurs afin d'assurer que les marchandises sont délivrées conformément aux instructions. Peut se spécialiser et servir les envois de marchandises importées par transporteur aérien, terrestre ou maritime.

FG: 4 PPS: 5 AP: S 5 6 7 CA: I DPC: 3 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	3	4	4	4	5	5	2 3	1 0 5

4193-112 CONSEILLER EN VOYAGES (loisirs; serv. gouv.)

Stimule le tourisme dans une région géographique donnée pour les administrations publiques et le secteur privé:
Commercialise et met en valeur tous les aspects du tourisme dans une région géographique donnée. Répond aux demandes de renseignements faites par téléphone, par courrier ou en personne afin d'informer le public des avantages touristiques d'une région donnée. Fournit aux organisateurs de voyages, aux agents de voyage, aux clubs automobiles et à d'autres organismes des renseignements sur les voyages à forfait. Donne des entrevues aux médias qui le demandent afin de favoriser le tourisme. Planifie et établit des itinéraires de voyage détaillés pour des particuliers et des groupes. Prépare des expositions publicitaires, des présentations audio-visuelles et fait la publicité de ses services lors de salons commerciaux sur les sports, les voyages, la navigation de plaisance, le camping et autres. Recueille et rassemble des renseignements sur les voyages et prépare des articles sur les événements spéciaux, les hôtels et les restaurants, les horaires des services de transport et d'autres renseignements connexes. Tient des registres statistiques du nombre et de la nature des demandes de renseignements.

FG: 4 PPS: 5 AP: S 4 5 6 7 CA: I DPC: 3 5 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	3	4	4	4	5	5	2 6	5 0 1

4195-118 COMMIS ADMINISTRATIF (militaire)

Prépare et tient à jour les dossiers personnels, les documents et la correspondance d'une formation militaire des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Prépare, dactylographie et classe les dossiers, les documents et la correspondance ayant trait à l'administration du personnel militaire dans les secteurs tels que les services, les installations, l'hébergement, la discipline et l'entraînement. Fait fonctionner des machines à calculer, à photocopier et à duplicata et d'autres machines de bureau. Fait fonctionner un système de classement central, une salle de courrier et centre de transit destiné à la réception, au contrôle, à la distribution et à l'expédition du courrier. Fournit un appui de bureau durant les entrevues ou dans certains cas

où il est nécessaire de connaître les terminologies juridiques et médicales.

FG: 3 PPS: 5 AP: S 4 5 6 7 CA: I DPC: 3 6 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	4	4	3	3	3	4	5	5	1 9	2 9 Y

4197-116 COMMIS À L'ADMINISTRATION (bureau)

S'acquitte de diverses tâches de bureau dans de petites entreprises automatisées:
Organise le travail en fonction des priorités du bureau en faisant appel à sa connaissance des systèmes d'organisation du travail et des méthodes commerciales. Reçoit les clients et autres visiteurs et tient à jour le carnet de rendez-vous. Établit des systèmes de classement des dossiers et les tient à
jour. Trie la correspondance reçue et expédie le courrier de départ. Utilise un micro-ordinateur équipé de logiciels de gestion pour introduire, stocker, extraire et traiter les données commerciales. Produit à l'aide de machine de traitement de texte des lettres, des factures et d'autres documents commerciaux prêts à être envoyés. Décèle et corrige les fautes d'orthographe, de grammaire et de ponctuation de manière à obtenir des documents sans erreur. Reçoit et débourse de l'argent et prépare des pièces justificatives et des chèques pour couvrir les dépenses. Utilise des machines à écrire, des calculatrices et d'autres appareils électriques et électroniques. Peut prendre des commandes et calculer le prix d'achat ou de vente des marchandises.

FG: 4 PPS: 4 AP: S 4 5 6 7 CA: I DPC: 3 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	3	3	3	4	5	5	1 3	2 Y

4199-116 COMMIS À LA RÉGULATION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (serv. gouv.)

Exploite un système de régulation assistée par ordinateur pour recevoir et transmettre les appels d'urgence; dépêche des équipes de travail qui assurent les services de police, de lutte contre l'incendie et d'ambulance:
Reçoit les appels, détermine la nature de l'urgence et introduit les données pertinentes dans le terminal informatique. Détermine la catégorie d'appel et établit les priorités. Introduit les commandes nécessaires pour transmettre automatiquement les données à l'opérateur des appareils de communication. Consulte l'écran du terminal vidéo et les écrans de contrôle pour connaître la disponibilité et la situation des équipes de travail. Lit et interprète les données de l'écran d'appel. Transmet verbalement les messages au terminal récepteur numérique installé dans les véhicules d'urgence, par radio et par l'intermédiaire du système de régulation informatisée, en se servant de sa connaissance du système informatisé. Reste en communication avec les équipes d'urgence pour transmettre les renseignements complémentaires à mesure que ces derniers deviennent disponibles.

FG: 3 PPS: 4 AP: S 5 6 CA: I DPC: 3 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	4	4	3	4	4	4	5	5	1 2 3	2 5 8 Y

5130-124 DIRECTEUR DU SERVICE D'ENTRETIEN (automobiles; comm. détail)

Planifie, organise, supervise et coordonne les activités du service d'entretien d'un détaillant d'automobiles:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre principal, **01-180 DIRECTEUR GÉRANT** (toutes ind.). Supervise et coordonne le travail d'employés tels que les contremaîtres de l'atelier, les conseillers et les commis du service d'entretien. Renseigne le client sur la garantie du véhicule, l'estimé des réparations, les frais et le travail effectué par les mécaniciens.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 5 6 CA: I DPC: 1 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	3	4	4	4	5	5	2 5 6	4 5 0 9 1

5130-125 EXPLOITANT DE PORT DE PLAISANCE (comm. détail; loisirs)

Planifie, organise et dirige les opérations d'un centre de navigation de plaisance pour son propre compte ou celui des propriétaires:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre principal, **01-180 DIRECTEUR GÉRANT** (toutes ind.). Supervise et coordonne l'exploitation d'un port de plaisance en faisant appel à ses connaissances de la conception, de la construction, de l'utilisation, de l'entretien et de la réparation de bateaux. Étudie les tendances récréatives et les statistiques concernant la circulation des voiliers, des yachts et des hors bords afin d'évaluer les possibilités du marché et de déterminer les services requis pour attirer les plaisanciers. Fait connaître les installations par la publicité à domicile, les journaux et les revues et assiste à des salons de sport et des salons nautiques. Établit et exploite un système manuel ou informatisé de tenue des registres financiers afin de fournir de l'information précise sur les recettes et les dépenses. Établit des calendriers pour l'entretien des quais, des immeubles, des terrains et de l'équipement. Accueille les plaisanciers, tient des registres des embarcations qui entrent au port et s'assure qu'elles sont bien amarrées. Exploite un service de location de bateaux et organise l'affrètement et la location de bateaux, l'accostage, l'amarrage et l'entreposage mensuels et saisonniers. Fournit des toilettes publiques, des douches, des installations de lavage et d'élimination des déchets à l'intention des plaisanciers. Vend des bateaux, des moteurs, de l'essence et de l'huile ainsi que divers accessoires comme des gilets de sauvetage, des contenants d'essence, du matériel de pêche, des cartes de navigation et d'autres articles connexes. Fournit des services de réparation de bateaux et de moteurs. Veille à ce que les reglements de santé et de sécurité soient respectés. Voit également le titre générique et la définition du **02-450 PROPRIÉTAIRE GÉRANT** (toutes ind.).

FG: 4 PPS: 7 AP: L 4 5 6 7 CA: D DPC: 1 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	4	4	4	4	5	5	2 5	1 4 5

5130-198 DIRECTEUR STAGIAIRE EN COMMERCE DE DÉTAIL (comm. détail)

Assume progressivement des tâches de direction dans un établissement de commerce de détail, selon le calendrier de formation établi:

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

Reçoit une formation et exécute des tâches relativement aux activités du magasin et l'entrepôt, des techniques marchandes, de la publicité et d'autres aspects de la direction d'un établissement de détail afin de se familiariser avec les fonctions et la ligne de conduite de la direction qui touche chaque étape du commerce au détail. Sous la surveillance étroite d'un personnel d'expérience, exécute les tâches demandées pour acquérir les connaissances et l'expérience nécessaire à l'obtention d'une promotion à des postes de direction. La présente description n'est pas accompagnée d'un profil des qualités requises puisqu'il s'agit d'un poste de perfectionnement.

5131-116 EXPERT-CONSEIL EN INFORMATIQUE (serv. aux entr.)

Fournit de l'information, assure la formation et donne des conseils concernant les ordinateurs et leurs utilisations dans l'organisation du client:
Consulte des représentants et fait insérer des annonces dans des publications de l'industrie de l'informatique afin d'identifier des clients potentiels pour l'informatisation de certaines fonctions de leur entreprise. Rencontre le client pour déterminer ce qui l'intéresse et dans quelle mesure. Explique dans quels domaines des systèmes informatiques pourraient être utiles à l'organisation du client, par exemple en comptabilité, en gestion de stock, pour les listes de diffusion, pour l'affichage graphique, en conception assistée par ordinateur, en fabrication assistée par ordinateur et en robotique. Présente au client un devis précisant les domaines d'application des systèmes informatiques, les configurations du matériel et du logiciel, les honoraires de l'expert-conseil et tous les autres frais de mise en oeuvre du programme recommandé. Soumet et explique le contrat au client. Exécute le contrat, tout en assurant des services d'expert-conseil, des séances de formation et un service après-vente, y compris le diagnostic de problèmes du système informatique ou du logiciel et le repérage d'éléments défectueux à renvoyer au fabricant. Rédige des rapports sur ses activités et sur l'avancement des travaux dans le cadre du contrat et les soumet à son superviseur. Peut faire une démonstration des caractéristiques de base d'un système informatique particulier ou des capacités de ce dernier dans une utilisation spécifique.

FG: 5 PPS: 7 AP: S 5 6 7 CA: I DPC: 1 2 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	4	4	4	4	4	4	5	5	2 6	7 5 9

5131-132 VENDEUR-TECHNICIEN DE MATÉRIEL LOURD (comm. gros)

Vend du matériel lourd tel que bouteurs, grues, chargeuses, foreuses, matériel d'exploitation minière et forestière à des entrepreneurs, à des sociétés de construction et à des firmes d'exploitation minière et forestière:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées dans la définition du groupe de base **5131 VENDEURS-TECHNICIENS ET CONSEILLERS APPARENTÉS.** Se spécialise dans la vente de matériel lourd.

FG: 5 PPS: 7 AP: L 5 6 CA: I DPC: 1 5 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	4	4	4	4	5	4	2 6	7 5 9 1

5131-144 CONSEILLER EN ÉNERGIE DOMICILIAIRE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

Analyse les besoins énergétiques pour les maisons et renseigne ses clients sur l'utilisation de l'énergie, le rendement thermique de leur logement et le coût des améliorations:
Rencontre l'occupant pour obtenir des données sur l'utilisation de l'énergie, comme le type de système de chauffage et de chauffe-eau, le réglage de la température et le nombre de personnes qui habitent dans la maison. Examine, mesure et fait des croquis de résidences dans le but de rédiger un rapport d'analyse énergétique. Recueille et note les renseignements concernant le type et la construction du logement, la dimension et l'emplacement des portes et des fenêtres, l'importance et l'état de l'isolation de l'attique, des murs et du sous-sol, les pare-vapeur et l'aération. Vérifie l'état de la fournaise et discute de son fonctionnement avec le client. Mesure la température et la circulation de l'air dans les conduits en provenance et en direction des pièces pour déterminer si la distribution de l'air chaud est proportionnelle à la dimension des pièces. Vérifie la température de l'eau chaude dans le réservoir et conseille le client des modes d'utilisation des appareils permettant d'obtenir le meilleur rendement possible. Note les situations qui contribuent au gaspillage de l'énergie, comme l'absence de contre-portes et de contre-fenêtres ou leur mauvaise installation, la détérioration du calfeutrage et des coupe-froid et le manque d'isolation ou d'aération. Calcule l'ensemble des besoins énergétiques pour le logement et le coût de l'amélioration de l'isolation, du matériel de chauffage ou des autres améliorations visant à obtenir le meilleur rendement énergétique possible. Prévoit les coûts d'exploitation une fois les améliorations apportées et fait des recommandations au client. Peut procéder à des analyses et rédiger des rapports en matière d'utilisation de l'énergie dans les immeubles commerciaux, institutionnels, industriels et autres.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 3 5 6 CA: I DPC: 2 5 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	4	4	4	4	4	5	5	2 7 6	1 5 9 0

5133-132 REPRÉSENTANT DE COMMERCE EN VIN, BIÈRE ET SPIRITUEUX (comm. gros)

Vend aux magasins de bière et de boissons, aux hôtels, aux restaurants et aux autres points de vente du vin, de la bière et des spiritueux et en favorise la vente:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées dans la définition du groupe de base 5133, VOYAGEURS DE COMMERCE. Se spécialise dans la vente de boissons alcoolisées. Goûte les boissons, les sent et les étudie afin d'en connaître les caractéristiques. Renseigne les clients sur les produits, place les produits sur les étalages et décrit les caractéristiques et la saveur des boissons. Donne des conférences à divers clubs et groupes, participe à des activités particulières, organise des campagnes spéciales de publicité et fournit des échantillons en vue de faire connaître les gammes de produit. Peut être désigné d'après le type de boisson vendue.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 5 6 7 CA: I DPC: 3 5 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	4	4	4	4	4	5	2 6	5 7 9

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

5135-111 REPRÉSENTANT À LA LOCATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES (serv. aux entr.; transp. auto.)

Loue des voitures, des semi-remorques et des camions à des particuliers et à des entreprises commerciales:
Exécute des fonctions similaires à celles du **5135-110 VENDEUR DE VÉHICULES AUTOMOBILES** (comm. détail). Se spécialise dans la location de véhicules automobiles aux entreprises commerciales et industrielles, aux organismes et aux particuliers. Entre en communication avec les clients éventuels par l'intermédiaire du télémarketing, de la publicité directe et d'autres techniques publicitaires pour obtenir des contrats de location de détail ou de location de flottes de véhicules. Informe le client des avantages de la location des véhicules par rapport à l'achat. Évalue les besoins du client en ce qui a trait au nombre de véhicules, au choix du type de véhicule, à l'utilisation envisagée, à la fourchette de prix et à d'autres facteurs afin d'élaborer une proposition de prix. Vérifie la cote de solvabilité commerciale ou individuelle. Obtient le véhicule et prend les dispositions nécessaires pour la livraison et l'installation du matériel spécial. Prépare le contrat de location du véhicule et fait signer le client. Explique au client les dispositions du contrat de location et les responsabilités qui en découlent en ce qui concerne l'entretien du véhicule, les assurances et les modes de paiement. Surveille l'exécution du contrat, résoud les problèmes et renouvelle ou prolonge la location.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 5 6 CA: I DPC: 3 5 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	3	4	4	4	5	4	2 6	5 7

5135-116 VENDEUR, ORDINATEURS (comm. détail)

Vend des micro-ordinateurs et des périphériques et en fait la démonstration dans des points de vente de détail:
Effectue les tâches décrites sous le titre générique **01-230 COMMIS-VENDEUR** (comm. détail; comm. gros). Conseille l'acheteur éventuel quant au choix de l'ordinateur personnel le mieux adapté à ses besoins. Aide la clientèle d'affaires à choisir un système de micro-ordinateur adapté aux besoins du bureau. Soumet des listes de prix et discute des conditions de financement et d'escompte. Prend les dispositions nécessaires à la livraison. Offre l'information concernant le service. Vend le matériel de traitement des données, les logiciels, les unités de disques, les périphériques d'entrée, le matériel annexe, les meubles, les livres et les revues, ainsi que les jeux et les autres articles connexes.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 4 5 6 CA: I DPC: 3 5 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	3	4	4	4	5	5	2 6	5 7 9

5135-121 VENDEUR, OEUVRES D'ART (comm. détail; comm. gros)

Expose et vend des objets d'art tels que tableaux, gravures et sculptures et offre des services d'encadrement personnalisés dans une galerie d'art commerciale:
Exécute les fonctions décrites sous le titre principal **01-230 VENDEUR** (comm. détail; comm. gros). S'informe des préférences des clients (entreprises ou particuliers) en matière d'oeuvres d'art et de l'objectif de l'achat, soit l'enrichissement d'une collection, l'investissement ou la décoration. Présente les oeuvres d'art correspondant à la fourchette de prix visée par le client ainsi qu'à l'objectif d'achat en mettant à profit ses connaissances artistiques. Organise des visites de consultation à domicile ou en milieu de travail et négocie les contrats d'essai à domicile. Constitue des dossiers pour consigner les goûts personnels des clients et effectue un suivi par téléphone ou par correspondance pour prévenir le client des nouvelles acquisitions et des expositions à venir. Participe à l'organisation des expositions générales, des enchères et des expositions personnelles. Examine l'oeuvre d'art du client pour déterminer le type de médium, la valeur approximative et l'état afin d'établir les exigences de base en matière d'encadrement. Sélectionne et agence les moulures et bordures pour composer des combinaisons convenables d'encadrement. Calcule le coût des encadrements, du verre, des bordures et de la main-d'oeuvre et demande l'approbation du client. Prépare une feuille de travail détaillée comportant le numéro et les dimensions de l'encadrement, les dimensions des bordures, la description de l'oeuvre d'art, la date à laquelle le tableau doit être prêt et autres données pertinentes. Transmet l'oeuvre d'art à l'encadreur et vérifie la qualité du cadre avant de redonner le tableau au client. Peut aider à évaluer l'oeuvre d'art. Peut se se spécialiser dans la vente d'oeuvres d'art ou les services d'encadrement (de tableaux).

FG: 4 PPS: 6 AP: L 5 6 7 CA: I DPC: 3 5 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	3	4	4	4	5	3	2 6	5 7 9 X

5135-123 VENDEUR DE PIÈCES POUR VÉHICULES AUTOMOBILES (comm. détail; comm. gros)

Vend des pièces et des accessoires d'automobiles dans des entreprises de détail et de gros:
Se spécialise dans la commande, l'entreposage et la mise en marché de pièces et d'accessoires utilisés sur le marché secondaire de l'automobile. Discute avec les clients et les mécaniciens et met en application ses connaissances approfondies en matière de conception et de fonctionnement des véhicules automobiles pour déterminer la marque, le type et la qualité des pièces requises. Lit et interprète les données des catalogues, des manuels, des bulletins d'entretien, des microfiches et des systèmes de saisie informatisés pour localiser les pièces et les informations en matière de service. Consulte les fiches de contrôle des stocks et retire les pièces requises en utilisant sa connaissance des méthodes d'entreposage et de gestion des stocks. S'occupe des commandes, des renouvellements de commandes et des commandes différées de pièces de rechange auprès des fabricants, des fournisseurs ou d'autres points de vente en respectant les méthodes établies. Reçoit, déballe et vérifie les livraisons de pièces. Entrepose de façon sécuritaire les pièces dans des casiers, dans des contenants et sur des tablettes en fonction de leur type. Tient à jour les fiches de contrôle des stocks. Présente la marchandise en vitrine, sur les comptoirs et les tablettes du magasin et s'occupe de la publicité. Reçoit les paiements comptants et les paiements de crédit.

FG: 4 PPS: 6 AP: M 4 5 6 CA: I DPC: 3 5 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	3	4	4	4	5	5	2 6	5 7

5135-124 VENDEUR, APPAREILS DE CHAUFFAGE AU BOIS (comm. détail; comm. gros)

Vend des appareils de chauffage au bois tels les poêles encastrables, les poêles-chaufferette et les poêles à bois:
Exécute les tâches qui sont énoncées sous le titre principal, **01-230 VENDEUR** (comm. détail; comm. gros). Détermine les besoins du client en fonction de la taille du logement, du nombre de pièces, de la compatibilité du système de chauffage actuel et de l'emplacement proposé de l'appareil. Visite le domicile pour mesurer les pièces, préparer des plans et des dessins et discuter des exigences en matière de dégagement et de protection. Informe le client des règlements en vigueur et des codes locaux de la construction qui régissent le choix de l'emplacement et de l'installation de l'appareil. Propose un appareil de taille appropriée et prépare l'estimation. Recommande un installateur compétent, fixe un rendez-vous pour l'installation et aide le client à obtenir un permis de construction. Explique la documentation des fabricants sur l'installation et fournit des conseils à cet égard aux clients qui veulent installer eux-mêmes l'appareil. Donne des conseils sur le fonctionnement et la sécurité de l'appareil. Informe les clients sur les principes de la combustion du bois, la sélection et la préparation du bois et d'autres combustibles solides en ce qui concerne l'efficacité et la sécurité. Vend des outils et des accessoires de foyer, des tuyaux de poêles et d'autres articles connexes.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 4 5 6 CA: I DPC: 3 5 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	3	4	4	4	5	5	2 6	5 7 9

5135-125 VENDEUR DE PIÈCES DÉTACHÉES POUR MOTEURS ET ÉQUIPEMENT INDUSTRIELS (comm. détail; comm. gros)

Vend, entrepose et fournit des pièces détachées pour moteurs et équipement industriels:
Se spécialise dans la commande, l'entreposage, la présentation et la distribution de pièces détachées pour tracteurs et chargeurs sur pneumatiques ou sur chenilles, véhicules tout-terrain, engins de terrassement et d'excavation, matériel agricole, engins forestiers, équipement de marine et de forage et autre machinerie lourde. Répond aux demandes téléphoniques ou autres visant à déterminer les besoins en pièces détachées des clients et des mécaniciens. Interprète les données des catalogues et des manuels des fabricants et fait appel à ses connaissances approfondies en matière de conception et de fonctionnement (d'exploitation) des moteurs industriels et de la machinerie lourde pour identifier les pièces et les accessoires. Consulte les fichiers du système de gestion des stocks, informatisé ou non, pour déterminer si les pièces sont disponibles. Vérifie les approvisionnements, trouve et dispense les pièces pour exécuter les commandes. Accepte les paiements comptants ou s'occuper des formalités de paiement à crédit. Prépare les factures et les bons de commande liés aux nouvelles commandes, aux renouvellements de commande et aux commandes différées de pièces de rechange d'origine auprès des fabricants, des fournisseurs et des autres points de vente. Reçoit, inspecte et vérifie les livraisons de marchandises. Entrepose les pièces conformément aux méthodes établies en matière de stockage et de rotation des stocks. Utilise des appareils élévateurs et de levage pour retirer et entreposer des pièces de machinerie lourde. Établit et tient à jour un système de contrôle des stocks sur fiches, microfiches ou ordinateur.

FG: 4 PPS: 6 AP: Lo 4 5 6 CA: I DPC: 3 5 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	3	4	4	4	5	5	2 6	5 7

5135-127 APPRENTI VENDEUR DE PIÈCES DE VÉHICULES AUTOMOBILES (comm. détail; comm. gros)

Exécute les tâches de **5135-123 VENDEUR DE PIÈCES POUR VÉHICULES AUTOMOBILES** (comm. détail; comm. gros) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

5135-128 VENDEUR DE PRODUITS EN ALUMINIUM (comm. détail)

Vend de produits en aluminium tels que contre-portes, fenêtres, auvents et parement:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre principal, **01-230 VENDEURS** (comm. détail; comm. gros). Se spécialise dans la vente de produits en aluminium. Mesure les murs, les portes, les fenêtres ou autre endroit déterminé et fait une évaluation des coûts d'installation. Conseille le client quant à la couleur, aux méthodes de pose et à d'autres points particuliers.

FG: 4 PPS: 5 AP: L 4 5 6 7 CA: D DPC: 3 5 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	4	4	4	4	4	5	2 6	5 7 0 9

5135-132 VENDEUR DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION (comm. détail; comm. gros)

Vend des matériaux, par exemple du bois de construction, des revêtements, des bardeaux, des outils électriques ou manuels, des fournitures de plomberie et d'électricité, de la peinture et des articles de quincaillerie:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre principal, **01-230 VENDEUR** (comm. détail; comm. gros). Se spécialise dans la vente de matériaux de construction. Conseille le client sur les problèmes de construction ou de réparation d'une maison. Évalue la quantité de matériaux dont le client a besoin.

FG: 4 PPS: 5 AP: L 4 5 6 CA: D DPC: 3 5 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	4	4	4	4	5	4	2 6	5 7 0 9

5135-133 VENDEUR DE PORCELAINE ET D'ARTICLES CONNEXES (comm. détail; comm. gros)

Vend de la porcelaine et des articles connexes tels que de la verrerie et de la poterie:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre

principal, **01-230 VENDEUR** (comm. détail; comm. gros). Se spécialise dans la vente de porcelaine et d'articles connexes. Conseille le client sur les soins à donner aux articles en cause. Inscrit au besoin les modèles de porcelaine, de verrerie ou d'argenterie que le client a choisis pour offrir en cadeau.

FG: 4 PPS: 5 AP: L 4 5 6 CA: I DPC: 3 5 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	4	4	4	4	5	4	2 6	5 7 9

5135-144 VENDEUR DE MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO (comm. détail)

Montre et vend des articles audio et vidéo tels que téléviseurs et magnétoscopes à cassettes, éléments et chaînes audio et accessoires connexes:
S'acquitte des tâches décrites sous le titre principal **01-230 VENDEUR** (comm. détail; comm. gros). Vend des magnétoscopes, des téléviseurs, des chaînes audiophoniques, du matériel stéréo personnel et portatif, des câbles de branchement, des bandes audio et vidéo vierges et d'autres articles connexes. Cerne les besoins du client en s'entretenant avec lui pour déterminer l'usage qu'il veut faire de l'équipement, le prix qu'il est disposé à payer ainsi que d'autres facteurs. Montre diverses configurations possibles d'équipement audio et vidéo d'après les besoins du client en faisant appel à sa connaissance des caractéristiques de l'équipement. Explique les caractéristiques et les avantages respectifs des appareils et décrit les types de garantie dont ils sont assortis. Renseigne le client sur le fonctionnement et l'entretien des appareils. Conclut la vente et s'occuper des modalités de livraison. Peut se rendre à domicile pour installer le matériel.

FG: 4 PPS: 5 AP: L 4 5 6 CA: I DPC: 3 5 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	3	4	4	4	5	4	2 6	5 7 9

5135-160 VENDEUR DE CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES (comm. détail)

Ajuste et vend des chaussures orthopédiques et faites sur mesure:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre principal, **01-230 VENDEUR** (comm. détail; comm. gros). Examine les jointures ou les os difformes du client ou lit l'ordonnance afin de déterminer le genre de chaussure corrective nécessaire. Prend des empreintes du pied et note les irrégularités. Choisit des chaussures dans le stock et les ajuste ou les modifie avec des supports correctifs, compte tenu de l'infirmité du client. Écrit des directives ou suit l'ordonnance du médecin pour commander des chaussures faites sur mesure.

FG: 4 PPS: 5 AP: L 3 4 5 6 CA: I DPC: 3 5 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	4	4	4	5	4	2 6	5 7 0 9

5135-161 VENDEUR DE PEINTURE ET DE PAPIER PEINT (comm. détail; comm. gros)

Vend de la peinture, du papier peint et d'autres articles connexes:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre principal, **01-230 VENDEUR** (comm. détail; comm. gros). Fait une estimation de la quantité de peinture ou de papier peint nécessaire. Aide le client à choisir le genre et la couleur de peinture ou de papier peint qui conviendront et donne des conseils au client sur les différentes méthodes d'application. Actionne des appareils qui mélangeront les couleurs et la peinture. Vend des pinceaux, des rouleaux et autres articles connexes.

FG: 4 PPS: 5 AP: L 4 5 6 CA: I DPC: 3 5 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	4	4	4	4	4	5	3	2 6	5 7 0 9

5135-168 VENDEUR, BICYCLETTES (comm. détail)

Vend des bicyclettes et des accessoires:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre principal, **01-230 VENDEUR** (comm. détail; comm. gros). Aide les clients à choisir la bicyclette qui convient le mieux à leurs besoins grâce à des connaissances approfondies dans le domaine du cyclisme. Explique les caractéristiques et particularités des bicyclettes de travail et de ville, de randonnée, de sport, de montagne, de compétition et des bicyclettes tout-terrain. Choisit la bicyclette selon la taille du client et prend des arrangements pour l'assemblage de la bicyclette. Ajuste le siège et le guidon en fonction du client, au moment de la livraison. Fournit des conseils sur l'entretien et l'utilisation de la bicyclette. Vend des accessoires tels que vêtements et chaussures de cyclisme, casques, cadenas, pièces, trousses de réparation, cartes et outils. Fournit des renseignements sur les circuits et tours locaux de cyclisme et fait la promotion d'épreuves locales de cyclisme. Peut organiser, équiper et diriger des tours de cyclisme accompagnés à l'intention de groupes. Peut louer des bicyclettes.

FG: 4 PPS: 5 AP: L 4 5 6 7 8 CA: D DPC: 3 5 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	4	4	4	4	4	4	2 6	5 7 9

5135-180 VENDEUR DE PIERRES TOMBALES (comm. détail; comm. gros)

Vend des pierres tombales, des plaques commémoratives et des pierres angulaires:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre principal, **01-230 VENDEUR** (comm. détail; comm. gros). Vend, au besoin des concessions dans un cimetière.

FG: 4 PPS: 5 AP: L 5 6 CA: I DPC: 3 5 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	4	4	4	4	5	4	2 6	5 7 9

5135-181 VENDEUR, PNEUS (comm. détail; comm. gros)

Vend des pneus dans des points de vente de gros et de détail:
Exécute les tâches qui sont énoncées sous le titre principal, **01-230 COMMIS-VENDEUR** (comm. détail; comm. gros). Aide le client à choisir le pneu qui convient le mieux au type de véhicule utilisé, aux habitudes de conduite, à l'état des routes et à d'autres facteurs connexes. Interprète les fiches techniques des pneus et explique la garantie offerte. Fixe des rendez-vous avec l'atelier pour l'installation des nouveaux pneus. Donne des conseils sur la permutation des pneus, leur gonflement et l'équilibrage des roues afin de prolonger la durée des pneus. Peut se spécialiser dans la vente aux exploitants de flottes de véhicules. Peut vendre des accessoires de pneus et de roues.

FG: 3 PPS: 5 AP: L 4 5 6 CA: I DPC: 3 5 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	4	4	4	4	5	5	2 6	5 7 9

5135-184 VENDEUR DE FOURNITURES DE JARDIN ET DE PELOUSE (comm. détail)

Vend des fournitures de jardin et de pelouse:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre principal, **01-230 VENDEUR** (comm. détail; comm. gros). Se spécialise dans la vente de fournitures de jardin et de pelouse. Aide le client à choisir les graines de fleurs, de légumes et de gazon, les engrais, les épandeurs, les rateaux et autre matériel et instruments de jardin et de pelouse. Pèse et met en sac les graines en vrac, au besoin.

FG: 3 PPS: 5 AP: L 4 5 6 CA: D DPC: 3 5 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	4	4	4	4	5	4	2 6	5 7

5135-185 VENDEUR, APPAREILS D'ÉCLAIRAGE (comm. détail; comm. gros)

Vend des appareils d'éclairage, des lampes et des accessoires:
Exécute les tâches qui sont énoncées sous le titre principal, **01-230 COMMIS-VENDEUR** (comm. détail; comm. gros). Aide le client à choisir l'appareil d'éclairage qui lui convient le mieux en tenant compte de la taille de la pièce, de l'utilisation, de la décoration, de la lumière naturelle disponible et d'autres facteurs. Donne des conseils sur l'installation de l'appareil. Vend des cordons, des ampoules, des interrupteurs, des abat-jour et d'autres accessoires et fournitures d'éclairage.

FG: 3 PPS: 4 AP: L 4 5 6 7 CA: I DPC: 3 5 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	4	4	4	4	5	4	2 6	5 7 9

5135-188 COMMIS-VENDEUR DE COSMÉTIQUES (comm. détail)

Vend des cosmétiques et des produits de beauté dans les pharmacies, les grands magasins et autres établissements de commerce au détail:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre principal, **01-230 VENDEUR** (comm. détail; comm. gros). Se spécialise dans la vente des cosmétiques et des produits de beauté. Suggère aux clients des cosmétiques qui conviendront à leur teint et à leur genre de peau. Les fonctions des vendeurs de cosmétiques à domicile sont décrites sous le titre **5141-110 VENDEUR A DOMICILE** (comm. détail).

FG: 3 PPS: 4 AP: L 4 5 6 CA: I DPC: 3 5 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	4	4	4	4	5	4	2 6	5 7 9

5135-192 VENDEUR DE TÉLÉPHONE (comm. détail)

Vend des téléphones et des accessoires connexes dans un établissement de vente au détail:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre principal, **01-230 VENDEUR** (comm. détail; comm. gros). Se spécialise dans la vente des téléphones, des répondeurs téléphoniques, des prises, des rallonges et autres accessoires.

FG: 3 PPS: 4 AP: L 4 5 6 CA: I DPC: 3 5 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	4	4	4	4	5	4	2 6	5 7 9

5137-106 COMMIS-VENDEUR DE CHARCUTERIE (comm. détail)

Vend de la charcuterie, du fromage et d'autres produits dans un magasin de détail:
Exécute les tâches énoncées sous le titre **5137-114 COMMIS-VENDEUR** (comm. détail). Met la marchandise à l'étalage et en fait la rotation. Contrôle le stock, fait les commandes et tient un registre des ventes. Pèse, tranche, mesure et emballe les achats des clients. Prépare des sandwichs, des salades, des assiettes de viande et de fromage et des plateaux de plats cuisinés. Prépare et offre des échantillons de produits fins. Répond aux questions des clients sur le goût, la région ou le pays d'origine, l'utilisation, la préparation et le service des produits. Garde propre la salle de vente et nettoie les étalages.

FG: 3 PPS: 4 AP: M 4 5 6 CA: I DPC: 4 7 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	3	4	4	3	4	4	4	5	4	2 3	2 3 5

5137-107 COMMIS-VENDEUR DE BOULANGERIE (comm. détail)

Vend des pains, des petits pains, des gâteaux, des pâtisseries sucrées et d'autres produits de boulangerie dans un magasin de détail:
Exécute les tâches énoncées sous le titre **5137-114 COMMIS-VENDEUR** (comm. détail). Apporte à l'aide de plateaux et de chariots les produits de boulangerie dans la salle de vente. Met en étalage les produits en vrac, sous emballage, à l'unité ou suivant d'autres techniques de vente. Fait la rotation des produits, commande et contrôle le stock et tient des registres de vente. Fait fonctionner les machines à trancher et à empaqueter. Nettoie la salle de vente et les

étalages. Peut décorer des gâteaux et des pâtisseries. Peut aider le pâtissier à préparer les ingrédients, à retirer les produits du four et à nettoyer le matériel et les ustensiles. Peut exécuter les tâches du **8213-208 PRÉPOSÉ AU FOUR** (boul.).

FG: 3 PPS: 3 AP: M 4 5 6 CA: I DPC: 4 7 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	3	4	4	3	4	4	4	5	4	2 3	2 3 5

5137-108 COMMIS-VENDEUR DE POISSONS ET FRUITS DE MER (comm. détail)

Vend des poissons et des fruits de mer dans un magasin de détail:
Exécute les tâches énoncées sous le titre **5137-114 COMMIS-VENDEUR** (comm. détail). Réceptionne et emmagasine les poissons et fruits de mer frais. Met les produits en étalage sur des blocs de glace, dans des viviers et d'autres façons. Commande le stock, fait l'inventaire, assure la rotation des produits et tient un registre des ventes. Vend des coquillages, comme les palourdes et les huîtres, des crabes et des homards, des poissons en filets et entiers en mettant à profit ses connaissances particulières sur les produits et leur utilisation. Vide et coupe le poisson frais à la main, au goût du client. Nettoie les étalages et les secteurs d'entreposage.

FG: 3 PPS: 3 AP: M 4 5 6 CA: I 6 DPC: 4 7 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	3	4	4	4	4	4	3	5	4	2 3	5 2 3

5137-109 COMMIS-VENDEUR DE BOUCHERIE (comm. détail)

Vend de la viande fraîche, salée et emballée ainsi que de la volaille dans un magasin de détail:
Exécute les tâches énoncées sous le titre **5137-114 COMMIS-VENDEUR** (comm. détail). Réceptionne et range la viande. Assure la rotation du stock en entrepôt et dans les étalages pour éviter qu'il ne vieillisse ou se gâte. Fait fonctionner le hache-viande, les machines à trancher et à emballer. À l'aide d'un chariot, transporte les morceaux de viande et de volaille sous emballage jusqu'aux étalages qu'il garnit. Répond aux questions des clients et conseille ces derniers sur la façon de préparer et de servir la viande et la volaille. Fait l'inventaire et tient un registre des ventes. Nettoie les étalages, les plateaux à viande et le lieux d'entreposage. Peut aider le boucher à préparer la viande et la volaille.

FG: 3 PPS: 3 AP: Lo 4 5 6 CA: I 6 DPC: 4 7 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	3	4	4	3	4	4	4	5	4	2 3	2 3 5

5137-111 COMMIS DE SUPERMARCHÉ (comm. détail)

Commande les produits, marque les prix, garnit les tablettes et effectue d'autres fonctions dans un supermarché:
Commande les produits laitiers, le pain, la pâtisserie, la viande, les fruits, les légumes et autres produits. Marque les prix sur la marchandise selon la liste des prix. Place les produits sur les tablettes, les comptoirs ou dans des contenants. Effectue une rotation des produits afin d'en assurer la fraicheur. Nettoie, coupe et arrange les fruits et les légumes. Pèse les fruits et les légumes et les met dans des sacs pour les clients. Enlève les os et l'excès de gras de la viande, au besoin. Obtient des produits de l'entrepôt pour les clients, sur demande. Maintient les ustensiles et les lieux de travail propres. Aide le boulanger du supermarché à faire le pain ou les pâtisseries. Utilise une machine pour envelopper des produits, au besoin. Conduit un chariot élévateur pour amener les marchandises du camion à la zone déterminée, au besoin.

FG: 3 PPS: 3 AP: M 4 5 6 CA: I DPC: 4 6 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	3	4	4	4	3	4	3	4	4	2 3	2 3 5

5137-112 COMMIS VENDEUR DE PELLICULES PHOTOGRAPHIQUES (comm. détail)

Reçoit les films qui doivent être développés et vend des pellicules, des flashes et autres articles:
Renseigne le client sur le prix et le temps nécessaire pour développer son film. Inscrit le nom, l'adresse et les indications du client quant au développement de son film sur l'enveloppe qui le contient. Donne un reçu au client et achemine le film là où il sera développé. Reçoit le reçu du client et lui donne ses clichés. Vend des pellicules, des flashes et d'autres articles. Encaisse le paiement du client pour les services rendus et les articles vendus ou remplit la formule de vente avec carte de crédit. Inscrit les ventes et tient un inventaire des articles. Fait la caisse, prépare les dépôts bancaires, et dépose l'argent à la banque, au besoin.

FG: 3 PPS: 2 AP: S 4 5 6 CA: I DPC: 5 7 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	3	4	4	4	4	4	4	5	5	2 3	2 3 5

5137-115 COMMIS-VENDEUR, DISQUES ET CASSETTES (comm. détail)

Vend des disques, des disques audionumériques et des cassettes préenregistrées dans un magasin de commerce de détail:
Vend des disques, des disques audionumériques et des cassettes de musique populaire, classique, de jazz et d'autres genres. Propose un choix de musique au client en se fondant sur sa connaissance des artistes, des nouveautés et des comptes rendus musicaux et sur sa connaissance des catalogues pertinents. Commande les articles en rupture de stock à la demande du client. Vend des articles connexes tels des cassettes vierges, des affiches et d'autres articles souvenirs. Reçoit les paiements au comptant ou par carte de crédit. Reçoit la marchandise, l'étiquette et la met en place. Peut conseiller les clients en ce qui a trait au choix de matériel audio.

FG: 2 PPS: 2 AP: L 4 5 6 CA: I DPC: 4 7 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	3	4	4	4	4	4	4	5	5	2 3	2 3 5

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

5137-116 COMMIS-VENDEUR DE DÉPANNEUR (comm. détail)

Sert les clients dans un dépanneur ouvert vingt-quatre heures par jour: Exécute les tâches énoncées sous le titre **5137-114 COMMIS-VENDEUR** (comm. détail). S'occupe du comptoir des ventes. Vend du lait, du pain, des casse-croûte, des journaux, des magazines et d'autres articles. Prépare des plats-minute comme des hot dogs et des sandwichs en utilisant un four à micro-ondes. Sert de la crème glacée, des boissons gazeuses et diverses friandises. Réceptionne le stock, le met à l'étalage et en assure la rotation.

FG: 2 PPS: 2 AP: M 4 5 6 CA: I DPC: 4 7 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	3	4	4	4	4	4	4	5	5	2 3	2 3 5

5137-118 AIDE-COMMIS DE MAGASIN (comm. détail)

Aide les clients à trouver la marchandise et remplit diverses autres fonctions dans un grand magasin:
Dirige le client vers l'endroit où se trouve la marchandise, vers les salles d'essayage ou les caisses. Prend les articles demandés par le client sur le comptoir, les rayons ou dans la réserve. Garnit de marchandises les rayons, les comptoirs ainsi que les places ou des articles sont exposés et veille à ce que tout soit en ordre. Marque le prix des marchandises. Garde les lieux propres.

FG: 2 PPS: 2 AP: L 4 5 6 CA: I DPC: 6 7 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	4	4	3	5	4	1 3 2	2 3

5145-111 APPRENTI COMMIS DE STATION-SERVICE (automobiles; comm. détail)

Exécute les tâches de **5145-110 COMMIS DE STATION-SERVICE** (automobiles; comm. détail) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

5145-118 COMMIS DE POSTE D'ESSENCE (automobiles; comm. détail)

Vend de l'essence, des lubrifiants et des accessoires d'automobile dans un poste d'essence:
Place le support de boîtes d'huile ainsi que d'autre matériel et accessoires près de la pompe à essence. Remplit le réservoir d'essence ou de carburant Diesel selon la quantité demandée par le client. Mesure le niveau de l'huile dans le carter du moteur en se servant de la réglette-jauge, vérifie le niveau de l'eau dans le radiateur et l'accumulateur et mesure la pression d'air des pneus au moyen d'un indicateur de pression. Ajoute la quantité nécessaire d'huile, d'eau et d'air. Lave le pare-brise et les autres glaces du véhicule. Vend de l'antigel et autres accessoires d'automobile. Encaisse le paiement en argent ou remplit une formule de vente avec carte de crédit. Inscrit dans un dossier la lecture des pompes, le niveau d'essence dans les réservoirs et les ventes quotidiennes. Fait la caisse. Nettoie la zone de service et l'intérieur du poste d'essence, au besoin.

FG: 2 PPS: 2 AP: L 3 4 5 6 CA: D 7 DPC: 6 7 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	5	1 3	2 3

5145-126 COMMIS DE MARINA (comm. détail)

Vend de l'essence et loue des bateaux dans une marina:
Remplit le réservoir d'essence du bateau et ajoute de l'huile selon les indications du client. Loue des bateaux, des ceintures de sécurité ainsi que d'autre matériel et inscrit dans un dossier les données sur la location. Encaisse le paiement en argent ou remplit une formule de vente avec carte de crédit. Aide les clients à lancer le bateau. Pompe l'eau des bateaux et nettoie le dock ainsi que les installations. Apporte son concours à la rentrée et à la sortie saisonnières des rampes et des bateaux. Effectue de petites réparations aux docks, aux rampes et aux matériels, au besoin.

FG: 2 PPS: 2 AP: M 3 4 5 6 CA: E 7 DPC: 6 7 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	1 3	2 3

5170-115 COURTIER D'ASSURANCE (ass. et imm.)

Planifie, organise, dirige et supervise l'exploitation d'une maison de courtage chargée de procurer des assurances aux clients auprès d'une ou de plusieurs compagnies d'assurance:
Exécute des tâches décrites sous le titre principal, **01-180 DIRECTEUR GÉRANT** (toutes ind.). Analyse le rapport du représentant des ventes, qui décrit les besoins du client en matière d'assurance et donne une échelle d'indemnisation appropriée. Choisit une compagnie d'assurance et donne à l'assureur la possibilité de fournir une partie ou l'ensemble de l'assurance demandée. Négocie les tarifs et les conditions du contrat avec l'assureur choisi. Rédige une police ou un contrat qui sera remis au client.

FG: 5 PPS: 7 AP: S 5 6 CA: I DPC: 1 1 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	4	4	3	4	4	4	5	5	2 5	4 5 0 9 1

5170-116 COURTIER EN DOUANE (serv. aux entr.)

Planifie, organise, dirige et coordonne l'exploitation d'une maison de courtage qui se charge du dédouanement pour le compte d'importateurs, de grossistes, de fabricants et autres:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre principal, **01-180 DIRECTEUR GÉRANT** (toutes ind.). Établit les documents de dédouanement à partir de la facture de l'expéditeur, conformément aux règlements douaniers. Signe les documents de dédouanement au nom du client, en utilisant au besoin, une procuration. Envoie les documents au bureau des douanes. Prend les dispositions nécessaires pour le règlement des droits d'entrée. Donne aux clients les taux des droits des différents articles. Établit les documents voulus pour les clients qui veulent interjeter des appels pour des droits

d'entrée ou des évaluations. Se rend sur les quais ou dans les entrepôts avec des fonctionnaires afin d'examiner les articles en litige et d'obtenir leur dédouanement aux meilleurs frais. Fait en sorte que les marchandises importées soient transportées et entreposées. Fait en sorte que des acquits-à-caution soient disponibles pour les marchandises imposables importées au pays via d'autres ports. Établit les documents d'exportation. Conseille le client sur les questions douanières et le représente aux réunions avec les agents des ministères et organismes du gouvernement.

FG: 5 PPS: 7 AP: S 5 6 CA: I DPC: 1 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	4	4	3	4	4	4	5	5	2 5	4 5 0 9 1

5170-117 COURTIER MARITIME (serv. aux entr.)

Planifie, organise, dirige et supervise l'exploitation d'une maison de courtage chargée de vendre et d'acheter de l'espace pour des marchandises dans des cales de navire ainsi que de vendre et d'acheter des navires et des yachts pour le compte de particuliers, de sociétés et de gouvernements:
Exécute des tâches décrites sous le titre principal, **01-180 DIRECTEUR GÉRANT** (toutes ind.). Obtient des renseignements sur la cargaison, tels que la dimension, le lieu de départ, la destination ainsi que sur l'espace disponible dans les navires. Présente les renseignements aux clients. Négocie les conditions et les tarifs du contrat avec les parties intéressées. Rédige les contrats. Montre et explique les caractéristiques des navires et des yachts pour le compte d'un vendeur. Inspecte les navires et les yachts pour le compte d'un acheteur. S'assure que l'assurance, l'enregistrement et les permis sont valides. Agit comme agent négociateur entre le vendeur et l'acheteur pour ce qui concerne les prix.

FG: 5 PPS: 7 AP: S 5 6 CA: D DPC: 1 1 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	4	4	3	4	4	4	5	4	2 5	4 5 0 9 1

5172-111 COURTIER EN HYPOTHÈQUES (ass. et imm.)

S'adresse à des prêteurs ou à des établissements de prêt pour soliciter des hypothèques au nom des clients:
Demande des renseignements sur les modalités des prêts hypothécaires. Interroge le client sur son revenu, son passif et son actif ainsi que sur l'emplacement, le genre, le prix et l'état de la propriété à hypothéquer. Examine le rapport de l'arpenteur ainsi que les documents juridiques et inspecte la propriété. Conseille le client quant à la disponibilité et aux modalités des hypothèques offertes. Rédige des demandes d'hypothèque. Négocie l'hypothèque avec le prêteur ou les représentants des établissements de prêt, ou présage une entrevue entre le prêteur et le client. Perçoit des honoraires calculés d'après le montant de l'hypothèque.

FG: 4 PPS: 6 AP: S 5 6 CA: I DPC: 2 1 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	3	2	4	4	3	4	4	4	5	5	2 1	9 0 5 7

5172-113 ÉVALUATEUR COMMERCIAL (serv. aux entr.)

Estime la valeur marchande de l'entreprise pour fins de vente, d'achat, d'impôts ou de liquidation de biens:
Obtient et examine les dossiers financiers de l'entreprise, notamment les états financiers, les budgets, les prévisions, les documents relatifs à la constitution en société ainsi que les prévisions et les dossiers relatifs aux ventes. Discute avec la haute direction de la firme afin d'obtenir des renseignements supplémentaires sur la situation financière de l'entreprise. Effectue des recherches sur le secteur d'activité en général afin d'évaluer l'entreprise compte tenu de ses concurrents. Analyse les renseignements et estime la valeur marchande de l'entreprise. Prépare et présente un rapport détaillé pour corroborer l'évaluation. Justifie l'évaluation devant les tribunaux lorsque des questions juridiques sont en cause. Peut remplir d'autres tâches, par exemple, examiner l'état des biens afin d'en déterminer la valeur.

FG: 5 PPS: 8 AP: S 5 6 CA: I DPC: 2 6 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	2	4	4	4	4	4	4	5	5	2	5 0 9

5172-124 ASSISTANT-ESTIMATEUR DE BIENS IMMOBILIERS (ass. et imm.)

Recueille et compile, selon les diverses étapes du stage de formation, des renseignements sur les biens immobiliers afin d'aider **5172-110 ESTIMATEUR DES BIENS IMMOBILIERS** (ass. et imm.) à déterminer la valeur des biens immobiliers:
Recueille, à partir des données informatisées et de documents, des renseignements sur les biens immobiliers semblables à celui faisant l'objet de l'estimation afin de les comparer. Vérifie l'exactitude des données recueillies et obtient d'autres renseignements auprès des personnes faisant la transaction. Examine les biens immobiliers faisant l'objet de l'estimation, détermine le type, l'état et la superficie de l'immeuble et du terrain et, au besoin, photographie le bien immobilier. Visite les environs et compare les biens immobiliers. Prend note des panneaux indiquant qu'un bien immobilier est à vendre et se renseigne sur les prix, essaie de savoir depuis quand le bien est en vente et de connaître les caractéristiques du quartier. Passe en revue les arrêtés municipaux, les plans de développement et les services fournis et prend en note les facteurs qui, normalement, ont une incidence sur la valeur des biens. Rédige un rapport faisant état de ses constatations et se sert de pièces justificatives, comme des cartes, photographies, plans et graphiques pour illustrer et transmettre les renseignements recueillis. Voir aussi la définition du titre générique, **02-041 ASSISTANT** (toutes ind).

FG: 4 PPS: 5 AP: S 4 5 6 CA: D DPC: 3 6 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	3	4	4	4	5	5	2 6	5 9 0

5172-126 AGENT DE LOCATION D'APPARTEMENTS (ass. et imm.)

Rencontre les locataires éventuels et loue des appartements pour le compte du propriétaire ou du gestionnaire de la maison de rapport:
Examine les listes pour se tenir au courant des taux de location, des dates d'occupation et de l'emplacement des appartements. Répond aux demandes de renseignements des locataires éventuels à propos des taux

de location, de l'aménagement des appartements et des services offerts dans l'immeuble. Fait visiter aux clients les appartements inoccupés ou les appartements modèles, les locaux réservés aux loisirs, le garage et autres installations. Renseigne les clients sur les services de transport, les écoles, les églises, les magasins et autres services de la localité. Fait des démarches pour obtenir des recommandations et des renseignements sur la solvabilité des locataires éventuels afin de s'assurer qu'ils satisfont aux normes. Prépare le bail de l'appartement ou prend des dispositions pour le faire signer par le locataire. Perçoit un acompte et remet au locataire un reçu. Détermine la date du déménagement et, au besoin, donne les clés au locataire. Signale à son supérieur les dégâts causés dans les appartements inoccupés ou d'autres problèmes.

FG: 3 PPS: 4 AP: L 5 6 CA: I DPC: 3 5 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	3	4	4	4	5	5	2 6	5 9 7

5173-124 COURTIER INDÉPENDANT SUR LE PARQUET (banque et fin.)

Négocie (achète et vend), pour son propre compte, des options et des contrats à terme sur le parquet de la Bourse des valeurs et des marchés à terme:
Se spécialise dans la négociation des options sur le parquet de la Bourse d'échange et dans la négociation de contrats à terme et d'options à la Bourse des marchés à terme, pour son propre compte. Étudie les entreprises, les industries et les événements afin d'élaborer une stratégie personnelle de négociation. Analyse et interprète les conditions et tendances du marché pour déterminer les niveaux optimums d'achat et de vente. Choisit une position à couvert ou à découvert selon son interprétation personnelle des mouvements, tendances et indications du marché. Crie des messages et utilise des signaux manuels pour faire connaître ses offres et ses demandes suivants la procédure de cotation à crier. Trouve des acheteurs, confirme l'offre ou la demande et complète la fiche d'ordre pour conclure la transaction. Peut s'occuper d'ordre de bourse pour des courtiers contre rémunération.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 5 6 7 CA: I 5 DPC: 2 6 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	2	4	4	3	4	4	4	5	5	2 6	5 9

5177-120 REPRÉSENTANT COMMERCIAL EN SERVICES D'EMPLOI (serv. aux entr.)

Fait connaître et vend les services d'une agence privée de placement:
Se rend dans les établissements industriels, commerciaux, d'enseignement et autres en vue d'établir des rapports d'affaires et de déterminer leurs besoins en personnel. Décrit les services de l'agence et en explique les avantages à l'aide de présentations audio-visuelles, d'études de cas ou de documentation pertinente. Indique le coût des divers services et sollicite les demandes de service. Aux fins de la présentation des candidats, interroge les travailleurs à la recherche d'un emploi en vue d'évaluer leur expérience de travail, leurs études, leur formation et leurs aptitudes et de connaître le salaire demandé. Fait rencontrer le candidat au responsable de l'établissement et se renseigne auprès des personnes ayant assisté à la rencontre afin d'en connaître le résultat. Rédige les contrats de service et envoie les factures. Peut se spécialiser dans le placement des professionnels, des travailleurs de bureau, des travailleurs qualifiés et non spécialisés.

FG: 4 PPS: 6 AP: S 5 6 CA: I DPC: 2 5 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	3	4	4	4	5	5	2 6	5 7 9 0

5177-121 REPRÉSENTANT COMMERCIAL EN TRANSPORT DES MARCHANDISES (serv. aux entr.)

Vend les services de transport des marchandises aux sociétés commerciales et entreprises industrielles clientes:
Dresse des listes de clients éventuels à l'aide des techniques de télémarketing et de sollicitation par lettre, des journaux et des répertoires d'établissements commerciaux, des bureaux d'information économique et d'autres sources, et les utilise pour accroître les ventes. Appelle par téléphone les clients susceptibles d'être interessés pour explorer les possibilités de vente ou faire le suivi auprès d'eux. Voyage à travers la zone désignée et visite les clients pour les persuader de recourir au service de l'agence de transport qu'il représente. Visite les prospects, analyse leurs besoins en transport, ainsi qu'expose les particularités et les avantages des services de transport des marchandises. Examine la fiche des services rendus aux clients et étudie avec ceux-ci les envois à venir pour que leurs comptes restent actifs. Obtient du personnel de soutien fonctionnel les frais d'expédition par transporteur aérien, terrestre et maritime, établit des soumissions et les communique par écrit ou de vive voix aux clients. Participe à des réunions consacrées aux services de transport et à des rassemblements connexes pour nouer des contacts. Entretient des rapports avec le personnel de soutien afin de régler les plaintes des clients. Informe la direction de la situation actuelle du marché et des tendances dans l'industrie, afin de rester concurrentiel. Établit des rapports de ventes et tient des registres de dépenses.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 5 6 CA: I DPC: 3 5 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	3	4	4	4	5	5	2 6	9 7 5 0

5177-136 VENDEUR, SYSTÈMES DE SÉCURITÉ (serv. aux entr.)

Vend à des particuliers et à des entreprises commerciales des systèmes de sécurité et de protection contre le vol, l'incendie et les urgences médicales et autres:
Communique avec les propriétaires de maison et les entreprises par l'entremise du télémarketing, de la publicité directe et d'autres techniques de promotion de vente. Effectue le suivi des contacts initiaux au moyen de visites personnelles. Explique les avantages des systèmes de sécurité en s'appuyant sur les statistiques locales en matière de criminalité et sur des articles de journaux, des dépliants et des brochures publicitaires. Visite les lieux avec le client pour déterminer ses besoins en matière de sécurité. Dresse la liste des points d'entrée possibles comme les portes et les fenêtres, se renseigne sur les styles de vie personnelle et familiale et sur les heures de travail et les autres facteurs connexes pour déterminer les besoins du client. Recommande un système de sécurité électronique, tel un dispositif anti-vol surveillé, un détecteur de fumée et de chaleur, un détecteur ultrasonique de mouvement, une cellule photoélectrique et un système

d'alarme à micro-ondes, qui convient le mieux à la protection de l'édifice, des biens et des occupants. Négocie les accords de vente, passe le contrat et fixe la date d'installation. Visite la résidence ou l'entreprise pour expliquer et démontrer le fonctionnement du système et pour s'assurer que l'installation est conforme aux normes de qualité. Répond aux plaintes. Communique avec les entrepreneurs en construction pour persuader les constructeurs d'intégrer les systèmes de sécurité aux plans des maisons. Éventuellement, prend les dispositions nécessaires pour assurer à contrat des services de sécurité personnelle aux personnes, aux familles et aux groupes pendant une période précise.

FG: 4 PPS: 5 AP: L 5 6 CA: I DPC: 3 5 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	4	4	3	4	4	4	5	5	2 6	5 7 9

5177-140 REPRÉSENTANT DE COMMERCE EN SERVICES DE NETTOYAGE (serv. aux entr.)

Vend des services de nettoyage aux gérants ou propriétaires d'immeubles:
Visite les établissements commerciaux, industriels et privés, ainsi que les logements privés en vue de convaincre les clients éventuels à recourir aux services de nettoyage. Fait les estimations des coûts en fonction de la superficie des locaux, du nombre de salles de bain, des surfaces recouvertes de moquette, des exigences des employés et d'autres facteurs. Présente des offres, rédige des contrats et prend les dispositions nécessaires quant à l'exécution du service. Tente de régler les plaintes après consultation avec les clients et le personnel.

FG: 3 PPS: 4 AP: L 5 6 CA: I DPC: 3 5 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	3	4	4	4	5	5	2 6	5 7 9 0

5191-112 PRÉPOSÉ DE SILO À GRAINS (agric.; comm. gros)

Détermine la catégorie et la qualité du grain, en achète chez les exploitants agricoles pour l'entreposer dans le silo et tient des registres à l'intention de ces derniers et de la Société de grains:
Calcule le contingent des surfaces ensemencées, d'après les informations fournies par les agriculteurs et la Commission canadienne du blé. Enregistre ce contingent et les livraisons subséquentes de grain dans le carnet de permis de chaque exploitation, qui est mis à jour sur les lieux mêmes. Examine des échantillons de grain et procède à des tests pour en déterminer la catégorie et la qualité. Calcule la valeur marchande du grain, l'achète ou délivre un bulletin d'entreposage. Enregistre la sorte et la catégorie du grain reçu, les prix payés, ainsi que la quantité achetée et avise la Société de grains et la Commission canadienne du blé de la quantité entreposée. Surveille les travailleurs qui se servent de machines pour nettoyer le grain et le déplacer dans le silo ainsi que pour le charger dans des camions et des wagons de chemin de fer ou fait lui-même fonctionner les machines pour accomplir ces tâches. Agit à titre d'intermédiaire auprès des agriculteurs pour les approvisionner en engrais, en insecticides, en peinture ou en d'autres produits, au besoin.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 2 4 7 CA: I 6 7 DPC: 3 3 2

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	4	4	4	4	4	4	2 9	5 0

5199-112 ANTIQUAIRE (comm. détail)

Achète, vend et évalue des meubles, objets de porcelaine, bijoux et peintures d'époque et anciens, ainsi que d'autres antiquités de valeur:
Assiste aux encans et aux liquidations de succession et se rend chez des particuliers ou dans des établissements pour examiner les collections, évaluer et acheter des antiquités. Examine les articles, en vérifie l'authenticité et les évalue en se fondant sur ses connaissances des antiquités et en tenant compte de leur valeur sur le marché et de la demande. Négocie les prix, achète des antiquités et prend les dispositions nécessaires pour les faire livrer au magasin d'antiquités ou à l'entrepôt. Fixe le prix de vente des antiquités et compose les étalages. Accueille les clients et renseigne les acheteurs éventuels sur l'âge et l'histoire des articles. Négocie les prix définitifs et effectue les transactions de vente. Au besoin, répare ou remet en état les antiquités. Peut installer des présentoirs dans les centres commerciaux, les expositions, etc., pour stimuler la vente.

FG: 4 PPS: 6 AP: M 4 5 6 7 CA: I DPC: 2 5 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	2	4	4	4	4	5	3	2 1	5 9 0 7

5199-120 CONSEILLER EN SERVICE (automobiles; comm. détail)

Établit les commandes de travail au comptoir de service de l'atelier de réparation des véhicules automobiles:
Est préposé au comptoir de service sous la direction de **5130-124 DIRECTEUR DU SERVICE D'ENTRETIEN** (automobiles; comm. détail). Prend note des problèmes du client et lui pose des questions afin de déterminer la nature et l'importance des réparations nécessaires. Rédige une description des réparations nécessaires et informe le client de celles-ci, de leur coût estimatif et de la date à laquelle le travail sera effectué. Consigne sur la commande les renseignements pertinents concernant le client et le véhicule. Fait parvenir la commande au contremaître. Assure la liaison avec l'atelier de réparations et communique avec le client si des réparations supplémentaires s'imposent. Veille à ce que les réparations soient faites dans les délais prévus et avertit le client lorsque le véhicule est prêt. Calcule le montant final de la facture pour les pièces et la main-d'oeuvre à l'aide des manuels de l'atelier. Traite les réclamations portant sur l'assurance et sur la garantie au besoin. Explique les réparations faites, répond aux questions et reçoit les plaintes. Tient une fiche des réparations et communique avec les clients pour les inviter à revenir. Reçoit le paiement des réparations ou adresse le client au caissier. Peut faire l'essai du véhicule réparé.

FG: 4 PPS: 5 AP: L 5 6 CA: I DPC: 3 5 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	3	4	4	4	5	5	2 1	5 9

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

5199-128 CONSEILLÈRE DE LA MARIÉE (comm. détail)

Aide la future mariée à organiser son mariage, stimule la vente de services et de marchandises pour le mariage et en vend:
Traite, avec la future mariée, de l'organisation du mariage, du budget, des combinaisons de couleur et d'autres détails. La conseille sur l'étiquette et la tenue vestimentaire et lui explique les services qui s'offrent à elle. Fournit à la future mariée des brochures et des catalogues et l'aide dans le choix des invitations, des décorations de gâteau et des fleurs, des services de photographie ou d'enregistrement vidéo, de traiteur et l'aide à préparer ses commandes. Conseille la future mariée et les membres du cortège nuptial à choisir, parmi la garde-robe offerte sur place ou dans d'autres points de vente au détail, la tenue vestimentaire qui convient. Prépare les commandes à envoyer aux fournisseurs et les bordereaux de livraison pour les invitations, les bouquets, les décorations de table et les autres articles nécessaires à une noce et généralement non vendus au magasin. Stimule la vente ou la location d'articles d'argent, de cristal, de porcelaine et autre pouvant être offerts en cadeau ou service durant la réception. Reçoit les paiements pour les cadeaux ou marchandises vendus et les services fournis et remet des reçus. Peut voir au bon déroulement de la cérémonie et de la réception en y assistant.

FG: 3 PPS: 5 AP: L 4 5 6 7 CA: I DPC: 3 5 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	3	3	4	4	4	5	3	2 6	5 7 9

5199-166 COMMIS DE LOCATION DE TÉLÉVISEURS, HÔPITAL (comm. détail)

Loue, livre et installe des téléviseurs dans un hôpital:
Dispose les fiches de demande de téléviseur selon l'ordre des rondes qu'il fait dans l'hôpital. Charge le chariot à bras de téléviseurs, d'écouteurs, de factures et de matériel de nettoyage. Livre les téléviseurs aux malades. Installe chaque téléviseur et montre comment le faire fonctionner. Perçoit les frais de location et le prix de vente des écouteurs, remplit chaque facture et donne les reçus aux malades. Visite les autres malades pour leur expliquer le service de location et prendre leurs commandes. Nettoie et époussette les téléviseurs, replace les écrans en plastique et guipe les fils effilochés. Remplace les téléviseurs défectueux et les envoie au centre d'entretien pour qu'ils y soient réparés. Rédige un rapport quotidien de son travail.

FG: 2 PPS: 2 AP: M 3 4 CA: I DPC: 6 7 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	4	2 3	2 3 1

6111-124 POMPIER (militaire)

Reste en alerte et répond en tant que membre des Forces canadiennes, aux alertes sonnées à cause de dangers réels ou virtuels, afin de prévenir ou d'éteindre des incendies, de sauver l'équipage et les passagers:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Exécute des tâches semblables à celles du **6111-122 SAPEUR-POMPIER D'AÉROPORT** (serv. gouv.). Inspecte les bâtiments afin de déceler les risques éventuels d'incendie. Inspecte et recharge les extincteurs portatifs dans les bâtiments, hangars, avions, navires et véhicules terrestres. Prend part aux exercices de sauvetage, aux démonstrations et cours sur les techniques de lutte contre les incendies, sur le fonctionnement et l'entretien de l'équipement. Conduit les véhicules et actionne l'équipement de lutte contre les incendies.

FG: 3 PPS: 6 AP: Lo 2 3 4 7 8 CA: D 3 4 6 7 DPC: 6 6 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	5	3	3	5	3	4	3	2	5	0 1 9	8 9 0

6112-128 OFFICIER DE SÉCURITÉ (militaire)

Clarifie, dirige et coordonne les activités du personnel chargé des services de police, de garde, de renseignements et de sécurité au sein des Forces canadiennes afin d'assurer l'administration des programmes de respect de la loi et de prévention des crimes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-320 OFFICIER** (militaire). Administre le droit militaire et enquête sur les délits commis sur les propriétés des Forces armées. Assure la protection du personnel, des renseignements et du matériel contre toute attaque directe ou indirecte. Assume des services de renseignements et compile des rapports sur les observations faites au sein d'unités statiques et dans des conditions de combat sur le terrain. Entretient des rapports avec les organismes locaux d'exécution des lois. Surveille, forme et évalue ses subalternes assumant des fonctions militaires de police. Conseille les commandants de base et les commandants opérationnels.

FG: 4 PPS: 8 AP: S 5 6 CA: I DPC: 1 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	4	3	3	4	2 6 5	4 9 0 8 5

6112-156 POLICIER MILITAIRE (militaire)

Exécute les tâches qui lui sont confiées et qui ont trait à l'application de la loi, aux enquêtes, à la sécurité et au contrôle de la circulation, dans les théâtres d'opérations des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Appréhende et fouille le personnel, surveille et répond aux alarmes contre le vol, reçoit, enregistre et dispose d'objets trouvés, contrôle la circulation des véhicules et piétons, et exécute d'autres tâches ayant trait à l'application de la loi. Tient des entrevues, effectue des interrogatoires et des défilés d'identification, assure la surveillance, recueille et conserve des témoignages, et prend les empreintes digitales aux fins d'enquête sur les délits criminels ou militaires. Prépare et dactylographie des documents, des rapports et des formulaires. Contrôle et s'occupe du personnel en détention dans les salles de garde et prisons militaires. Conduit des véhicules de type militaire ou commercial.

FG: 3 PPS: 5 AP: Lo 2 3 4 5 6 7 8 CA: D 6 DPC: 2 6 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	4	3	3	4	6 2 5	5 8 9 0

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

6112-162 AGENT D'EXÉCUTION DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX (serv. gouv.)

Veille à l'exécution des règlements municipaux afin de protéger la population:
Reçoit des plaintes concernant les infractions aux règlements municipaux, notamment celles touchant les chiens et d'autres animaux, la circulation, le stationnement, les ordures et les débris, le désherbage et le bruit ainsi que d'autres problèmes d'intérêt local. Répond aux plaintes et se rend sur la scène de l'infraction présumée. Rencontre les intéressés, procède à des inspections et patrouille le secteur afin d'enquêter sur la plainte et d'établir les faits. Discute de la situation, donne des avertissements et propose des solutions de rechange afin de convaincre les contrevenants d'obéir aux règlements. Se fait le médiateur des conflits pour en faciliter le règlement. Porte des accusations contre les contrevenants récidivistes pour amorcer la poursuite en justice. Émet des avis d'infractions provinciales et témoigne en justice. Fait le suivi des cas qui ont fait l'objet de poursuites afin d'empêcher la réapparition du problème. Dresse des contraventions afin de régulariser le stationnement dans les zones désignées. Capture les animaux sans permis, errants ou perdus. Veille à l'exécution des règlements municipaux concernant les permis. Aide à la préparation de nouveaux règlements ou à la modification de ceux qui existent. Voir aussi les professions suivantes:
6112-174 AGENT SURVEILLANT DU STATIONNEMENT (serv. gouv.) et **6119-124 RAMASSEUR D'ANIMAUX** (serv. gouv.).

FG: 3 PPS: 5 AP: M 4 5 6 7 8 CA: D 6 DPC: 3 5 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	4	4	4	4	3	5	6 2 5	5 8 9 0

6115-124 PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES GUICHETS AUTOMATIQUES (banque et fin.; serv. aux entr.)

Réapprovisionne les guichets automatiques à titre de membre de l'équipe d'entretien, et protège les biens des clients:
Conduit un véhicule jusqu'à l'emplacement du guichet conformément au programme d'entretien ou en réponse à une demande d'intervention. Communique par radio avec le répartiteur et le centre de contrôle des alarmes avant de pénétrer dans le guichet et ouvrir les portes de service à l'aide du système de double garde. Prend en note les soldes totaux de la machine et consigne le nombre de billets prélevés des cartouches de monnaie. Retire des casiers les enveloppes de dépôts, les cartes et relevés d'opérations retenus et les billets abîmés et les mettre dans le sac verrouillé. Nettoie le dispositif de lecture et réapprovisionne la machine en enveloppes, relevés, rubans d'imprimante et cartouches de monnaie, selon les besoins. Essaie la machine pour s'assurer qu'elle fonctionne, la réarme et verrouille les portes de service. Assure la garde des sacs fermés et les livre aux clients. Débloque le guichet, le cas échéant et effectue les réparations mineures pour remettre le guichet en état de fonctionnement en adoptant les méthodes de dépannage recommandées par le fabricant. Assure la protection armée du technicien lorsque de gros travaux de réparation sont nécessaires. Tient des fiches de service.

FG: 3 PPS: 4 AP: L 4 5 6 7 8 CA: D 6 DPC: 6 6 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	1 3	2 8

6116-120 OFFICIER DE CASERNE (militaire)

Dirige et coordonne les activités du personnel des Forces canadiennes participant aux opérations des patrouilles des chars ou de véhicules de reconnaissance:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-320 OFFICIER** (militaire). Contrôle et coordonne les mouvements et l'exploitation des chars et dirige le tir d'armes en cours d'attaque, de retraite, d'opérations défensives et d'entraînement. Dirige et coordonne les mouvements des véhicules de reconnaissance pour observer et recueillir des informations. Mène les membres d'une équipe lors de batailles simulées sur divers types de terrain et dans diverses conditions météorologiques et climatiques afin de les entraîner physiquement et mentalement à de vrais combats. Fait fonctionner le matériel de communications pour recevoir et transmettre des ordres et d'autres informations. Conseille, forme et évalue le personnel subalterne.

FG: 5 PPS: 7 AP: M 5 6 CA: D 2 3 4 5 6 7 DPC: 1 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	3	4	3	4	4	4	4	4	4	4	9 6 2	4 8 0 Y

6116-130 OFFICIER DE MARINE DE SURFACE ET DE FOND (militaire)

Participe à la coordination et au contrôle des opérations maritimes militaires à bord de navires et sur terre dans les Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-320 OFFICIER** (militaire). Coordonne et contrôle à bord d'un navire un ou plusieurs systèmes de navigation, de communication, de combat électronique, d'armes ou de contrôle aérien anti-sous-marins. Tient lieu d'officier de pont ou de commandant en second à bord de contre-torpilleurs, de navires-escortes ou d'autres navires ou sous-marins canadiens. Fournit des conseils et offre d'autres services au personnel d'une division donnée. Accomplit des tâches administratives secondaires comme des films, bibliothèques, ou courrier. Assure l'entraînement de personnel, à terre. Participe à la conception, à la fourniture et à l'évaluation de navires et de systèmes.

FG: 5 PPS: 7 AP: L 2 5 6 7 CA: D DPC: 1 3 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	3	3	3	4	4	4	4	4	4	4	9 6 2	4 0 Y

6116-140 OFFICIER D'ARTILLERIE (militaire)

Commande et coordonne les activités du personnel des Forces canadiennes participant à l'exploitation d'armements lourds pour leur fournir un soutien d'artillerie efficace:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-320 OFFICIER** (militaire). Planifie, dirige et contrôle le déploiement de systèmes d'artillerie de campagne, de systèmes de recherche ou d'acquisition de cibles. Effectue des calculs à partir de données d'arpentage et de météorologie ballistique pour assurer une bonne visée de la cible. Dirige les équipes d'artillerie dans des combats simulés sur divers types de terrain et dans diverses conditions météorologiques et climatiques afin de les préparer physiquement et mentalement à des combats véritables. Participe à la formulation des exigences en matière d'équipement et aux essais et à l'évaluation du matériel et des techniques d'antillerie. Participe à la formulation de concepts et de

doctrines en vue de futures opérations terrestres. Conseille, entraîne et évalue le personnel subalterne.

FG: 5 PPS: 7 AP: M 5 6 CA: D 2 3 4 5 6 7 DPC: 1 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	3	3	3	3	4	4	4	4	4	4	9 6 2	4 8 0 Y

6116-150 OFFICIER D'INFANTERIE (militaire)

Commande et dirige les troupes d'infanterie des Forces canadiennes et déploie les éléments assignés pour assurer le succès des opérations terrestres:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-320 OFFICIER** (militaire). Contrôle l'exploitation des véhicules de combat et de logistique et dirige le mouvement des troupes dans les zones de combat. Contrôle l'utilisation et l'exploitation de systèmes d'armements tels que télémètres, radars, dispositifs de détection d'intercepteurs et armes à feu directes et indirectes. Dirige les soldats dans des combats simulés sur divers types de terrains et dans diverses conditions météorologiques et climatiques. Organise et contrôle les groupes militaires et civils en cas d'urgences civiles, telles que des désastres militaires ou naturels. Assure l'instruction de troupes régulières et militaires lors d'opérations terrestres et combinées. Conseille, entraîne et évalue le personnel subalterne.

FG: 5 PPS: 7 AP: M 5 6 CA: D 2 3 4 5 6 7 DPC: 1 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	3	4	3	4	4	4	4	4	4	4	9 6 2	4 0 Y

6116-160 OFFICIER DE LOGISTIQUE (militaire)

Dirige et contrôle, dans un secteur spécialisé ou assigné, le travail du personnel chargé d'assurer les services d'approvisionnement et de transport, ainsi que les services financiers, administratifs et alimentaires des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-320 OFFICIER** (militaire). Supervise les activités du personnel chargé d'approvisionner toutes les bases et postes militaires, les navires et les groupes en campagne, y compris les unités de combat. Dirige le travail des préposés à la réception, l'entreposage et la distribution des provisions dans les entrepôts. Assure l'administration du transport, tant aérien que terrestre, du personnel et du matériel. Agit en tant que conseiller financier et s'acquitte de tâches de gestion, de vérification et de contrôle au sein des commandements et bases des Forces canadiennes et supervise le personnel associé. Dirige le travail du personnel dont la tâche est d'assurer les services d'alimentation pour les Forces canadiennes. Peut s'acquitter de tâches connexes, comme celle de fournir des services de diététique pour les hôpitaux et autres installations militaires.

FG: 5 PPS: 6 AP: S 5 6 CA: I DPC: 1 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	3	3	4	4	4	4	4	4	5	5	1 2	4 0 Y

6116-170 OFFICIER CONTRÔLE DES ARMES AÉRIENNES (militaire)

Assure la surveillance de l'espace aérien canadien, repère et identifie les objets aéroportés; contrôle, aux fins d'interception, les systèmes d'armes aéroportées des Forces canadiennes, affiche les renseignements sur l'action tactique et rend compte de ceux-ci:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-320 OFFICIER** (militaire). Supervise le fonctionnement des systèmes de radar manuels et automatisés. Interprète et analyse les renseignements fournis par le système automatisé et dirige les intercepteurs pilotés dans un environnement semi-automatique. Coordonne les mesures d'alerte et les mesures défensives, tant avec les agences civiles que les agences militaires alliées. Prend part aux essais de l'équipement et de procédures de systèmes visant à définir les besoins en termes de systèmes et d'équipement, ainsi qu'à élaborer des plans et programmes.

FG: 4 PPS: 7 AP: S 5 6 7 CA: I DPC: 1 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	4	4	4	4	4	4	4	9 1 2	0 Y

6117-120 TECHNICIEN D'ARMEMENT DE SURFACE (militaire)

Supervise les opérateurs de pièces de surfaces à bord des navires des Forces canadiennes, met à l'essai, entretient et répare les dits canons:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Supervise le personnel chargé d'actionner les pièces de surface, les systèmes d'alarme et de communication, ainsi que les monte-charge de munitions. Supervise le personnel chargé de manipuler et d'entreposer les munitions dans les soutes. Supervise le travail du personnel chargé d'apprêter les pièces avant la mise à feu. Met à l'essai, entretient et répare les armes de surface, les systèmes de communication et d'alarme, de même que les monte-charge de munitions. Complète, soumet et garde à jour les papiers de demande de support ou de pièces de rechange. Tient les fiches matriculaires et soumet des rapports mensuels. Agit en tant que membre de l'équipe d'essais du navire et fournit des conseils techniques à propos des armes aériennes et de surface.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 2 3 4 5 7 CA: D 5 6 7 DPC: 1 3 2

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	3	4	4	3	4	3	4	4	9 2	8 0 Y 5

6117-130 TECHNICIEN D'ARMEMENT SOUS-MARIN (militaire)

Actionne et entretient, à bord des navires des Forces canadiennes, les systèmes d'armement à la torpille des vaisseaux de surface, ainsi que les mortiers anti-sous-marins:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Charge et actionne le système de lancement des mortiers, en tant que membre d'une équipe de mortier anti-sous-marin (A/S). Charge et fait partir les torpilles, en tant que membre d'une équipe de tubes à torpille de vaisseau de surface (TTVS). Surveille le travail du personnel chargé de hisser les munitions tirées des soutes. Ouvre les soupapes qui actionnent et contrôlent l'équipement sonar à immersion variable (SIV). Met à

l'épreuve, entretient et répare les mortiers A/S, les TTVS, le SIV, de même que les systèmes de levage et de convoyeurs. Tient un registre des travaux exécutés, ainsi que des pièces ou des organes remplacés. Entrepose et entretient les projectiles de mortier et les torpilles. Modifie les publications afin qu'elles reflètent la situation courante, tant en termes de munitions que d'équipement.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 2 3 4 5 7 CA: D 5 6 7 DPC: 1 6 2

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	3	4	4	3	4	3	4	4	9 1	8 0 Y

6117-140 TECHNICIEN DE LA CONDUITE DU TIR (militaire)

Répare et assure l'entretien, à bord des navires des Forces canadiennes, des appareils de conduite du tir d'artillerie et des armes aériennes, et supervise le travail du personnel en charge des appareils de conduite du tir:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Interprète les diagrammes, met à l'essai et répare les systèmes de contrôle du tir, tels que le radar, les ordinateurs analogiques et numériques, ainsi que les systèmes de désignation visuelle. Assure l'entretien des systèmes de conduite du tir, et enregistre les travaux d'entretien exécutés, tient les fiches d'équipement, ainsi qu'une liste des pièces de rechange, des organes et matériaux commandés. Met à l'essai et au point, modifie les systèmes de conduite du tir et les appareils connexes. Règle et fait l'essai des systèmes d'armes, de concert avec les métiers associés. Supervise le travail des **6117-170 OPÉRATEUR DE LA CONDUITE DU TIR** (militaire).

FG: 4 PPS: 7 AP: L 2 3 4 5 6 7 CA: I 5 6 7 DPC: 2 3 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	4	3	4	4	9 1	8 0 Y

6117-150 TECHNICIEN D'ARMES TERRESTRES (militaire)

Entretient, répare, remet en état et modifie les armes des éléments terrestres:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Décèle les défectuosités dans les armes terrestres, depuis les pistolets jusqu'aux grands canons d'artillerie automoteur, et l'armement des chars d'assaut et répare ces armes. Fait partir ces armes afin d'établir la nécessité de réparations ou afin de mettre à l'essai des armes réparées. Examine, démonte, nettoie et remonte les armes. Actionne les tours à moteur, les étaux-limeurs, les fraiseuses, les foreuses sur colonne et l'équipement de gravure, aux fins de la modification et de la réparation d'armes. Lime, taille, décape, perce, soude et exécute d'autres travaux d'entretien et de réparation. Conduit les véhicules militaires, jusqu'à concurrence de 2 1/2 tonnes.

FG: 4 PPS: 6 AP: M 4 7 8 CA: I 5 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	3	5	4	9 1	8 0 Y

6117-160 TECHNICIEN D'ARMEMENT AÉRIEN (militaire)

Assure l'entretien des armes, missiles, artifices et dispositifs de repérage des avions des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Met à l'essai et modifie les organes électriques, électroniques, électro-mécaniques, hydrauliques, pneumatiques, et mécaniques de l'équipement d'armement des avions. Avise les officiers de la préparation opérationnelle et de combat de l'armement des avions. Prépare et transporte les armes des avions, soit à la main, soit à l'aide de chariots. Inspecte, entretient et répare l'équipement d'essai électronique et mécanique. Prête son concours lors d'essais d'armement, en appliquant des méthodes comme celles dites de l'inspection des particules magnétiques (IPM) et l'inspection de pénétrant liquide (IPL).

FG: 4 PPS: 6 AP: M 2 3 4 7 CA: D 5 6 DPC: 3 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	3	4	4	3	3	3	5	4	9 1	8 0 Y

6117-170 OPÉRATEUR DE LA CONDUITE DU TIR (militaire)

Actionne, à bord des navires des Forces canadiennes, les appareils de conduite du tir des canons et des armes aériennes et prête son concours à leur entretien:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Actionne les systèmes de conduite du tir des pièces d'artillerie et des armes aériennes ainsi que les appareils connexes, tels que les pointeurs-radar et les ordinateurs analogiques et numériques de conduite du tir, aux fins de l'identification et du tracé des trajectoires des objectifs. Prête son concours lors de l'essai et de l'entretien des systèmes de conduite du tir et des appareils connexes. Tient des registres où paraissent les mesures prises ou nécessaires, et apporte les modifications nécessaires pour que les publications reflètent la situation courante.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 2 3 4 5 6 7 CA: I 5 6 7 DPC: 3 6 2

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	3	4	4	3	4	3	4	4	9 1	8 0 Y

6117-180 ARTILLEUR (militaire)

Sert en tant que membre d'une équipe d'artillerie de campagne des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Prépare les charges, règle les fusées et les attaches aux projectiles. Ajuste le niveau de pointage, les échelles de hausse, la lunette panoramique, le viseur de tir direct et les supports de viseurs lors de vérifications des appareils de visée. Lit les cartes, le compas et les instruments de relevé, effectue et trace des relèvements et détermine la déclinaison magnétique et la déviation de compas afin de situer des cibles. Assure le déploiement de l'artillerie. Charge et fait partir les systèmes de mise en oeuvre des armes d'artillerie, conformément aux ordres. Démonte et nettoie les mécanismes d'armement et de mise à feu, examine, nettoie et lubrifie les armes et les chambres à poudre, démonte et remplace les pièces des verrous de culasse et de percussion, et effectue d'autres tâches d'entretien. Reçoit et transmet des renseignements à l'aide d'appareils radio et téléphone. Conduit et

fait fonctionner les véhicules à roues et à chenilles associés aux pièces d'artillerie. Prend part à des programmes d'entraînement continus, tels les exercices de long feu, d'équipement endommagé et de décrochage. Participe à la pose de mines anti-personnel et anti-chars, cherche et désactive les mines.

FG: 3 PPS: 6 AP: TLo 2 3 4 5 6 7 8 CA: E 2 3 4 5 6 7
DPC: 3 6 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	1	4	4	1	4	1	1	4	9 1	8 0 Y

6117-190 FANTASSIN (militaire)

Sert en tant que membres d'une unité d'infanterie des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Démonte, nettoie, assemble à nouveau, charge et met à l'essai les armes et l'équipement pour vérifier leur mouvement et usage de combat. Prend position, calcule les données de tir, vise et fait feu au moyen d'armes personnelles tels les fusils et les mitraillettes, ou au moyen d'armes de peloton comme les mitrailleuses polyvalentes, les armes anti-chars et les mortiers légers, en cours d'entraînement, de combat ou de maintien de la paix. Participe à la coordination de tir et mouvement de concert avec les unités alliées. Érige des obstacles de terrain et camoufle les positions d'armes ainsi que les obstacles de terrain. Pose, arme, désactive et enlève les mines. Construit des abris et des tranchées, tant à l'aide d'outils à main que d'explosifs. Se sert d'appareils-radio portatifs ou de postes installés sur véhicules. Conduit jeeps, véhicules blindés de transport de troupes, camions à cargaison et autres véhicules.

FG: 3 PPS: 6 AP: M 2 3 4 5 6 7 8 CA: E 2 3 4 5 6 7
DPC: 3 6 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	1	4	4	1	4	1	1	4	9 1	8 0 Y

6117-200 MEMBRE D'ÉQUIPAGE DE BLINDÉ (militaire)

Sert en tant que membres d'équipage d'un véhicule de combat blindé (VCB), dans un élément terrestre des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Conduit chars d'assaut, véhicules blindés de transport de troupes et autres véhicules militaires. Vise et décharge les armes des (VCB), au moyen des appareils de contrôle du tir et des dispositifs de visée. Charge les munitions et les arrime à l'intérieur du véhicule; fait passer les munitions dans la culasse du canon principal du char d'assaut, ainsi que dans celle des autres armes. Dissimule les véhicules et positions en ayant recours aux techniques et à l'équipement de camouflage. Érige, à l'aide d'outils à main, des abris de campagne. Entreprend la décontamination si les véhicules et l'équipement ont été soumis à des agents contaminants. Se sert des appareils de communication des véhicules. Entretient et répare les systèmes, de même que l'équipement de communication et les armes. Déploie des mines terrestres et des pièges destructeurs.

FG: 3 PPS: 6 AP: 1o 3 4 5 6 7 8 CA: 1 2 3 4 5 6 7 DPC: 6 6 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	1	4	4	1	4	1	1	4	9 1	8 0 Y

6117-210 OPÉRATEUR D'ARMES DE SURFACE (militaire)

Charge et actionne, à bord des navires des Forces canadiennes, les pièces de surface et les missiles de défense aérienne, contribue à leur entretien et aux réparations qu'on effectue à leur endroit:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Charge les pièces de surface et remplit les trémies de munitions, soit manuellement, ou en se servant des monte-charge mécanisés. Actionne les appareils de levage servant à charger les missiles sur leurs rampes. Entrepose les munitions dans des soutes et dans des magasins pour usage immédiat aux emplacements de canons. Pointe et fait partir les canons et les missiles. Participe aux essais, à la réparation et à l'entretien des pièces et des missiles. Contribue à la composition des demandes de matériel et de pièces, des fiches et des registres d'équipement.

FG: 3 PPS: 6 AP: M 2 3 4 CA: D 5 6 7 DPC: 6 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	1	4	1	4	4	9 1	8 0 Y

6117-220 OPÉRATEUR D'ARMES SOUS-MARINES (militaire)

Charge et actionne, à bord des navires des Forces canadiennes, les mortiers anti-sous-marins et les systèmes d'armement à la torpille des vaisseaux de surface et participe à l'entretien des pièces ci-dessus:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Actionne les appareils de levage hydrauliques et les convoyeurs utilisés pour hisser et charger les munitions pour mortiers, en tant que membre d'une équipe de mortier anti-sous-marin (A/S). Actionne les systèmes d'air à haute compression et les appareils de manutention de torpilles pour le chargement de celles-ci, en tant que membre d'une équipe de tubes à torpille de vaisseau de surface (TTVS). Ouvre les soupapes qui actionnent et contrôlent l'équipement sonar à immersion variable (SIV). Participe à l'essai, la réparation et l'entretien des systèmes de mortier A/S, de TTVS, de SIV, ainsi que des systèmes et des appareils de levage et de convoyeurs. Tient à jour les registres indiquant le niveau courant de munitions. Apporte des modifications aux publications.

FG: 3 PPS: 6 AP: M 2 3 4 CA: D 5 6 7 DPC: 6 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	1	4	1	4	4	9 1	8 0 Y

6120-142 STEWARD (militaire)

Dirige et gère mess et points de vente, tant en mer que dans les bases des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal,

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

01-300 MILITAIRE (militaire). Prépare des repas légers et casse-croûtes, sert les repas à partir de tables chauffées à la vapeur. Prépare les cocktails, et s'acquitte d'autres tâches au bar, à la table et lors de réceptions. Voit au service des aliments et des boissons, et s'occupe du service de ceux-ci lors d'événements officiels. Entrepose les provisions et tient les registres de vente.

FG: 3 PPS: 5 AP: L 5 6 CA: I DPC: 1 3 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	4	4	4	4	4	4	5	5	2 3	0 2 3

6120-198 DIRECTEUR STAGIAIRE, RESTAURANT (rest. et logement)

Assume de manière progressive des responsabilités de gestion dans un établissement de restauration conformément au programme de formation établi:
Reçoit une formation en vue d'apprendre les méthodes et politiques de l'établissement et acquiert les connaissances et l'expérience requises pour être promu à un poste de direction. S'acquitte de fonctions liées à la surveillance du personnel, à la comptabilité, à la gestion des stocks et au contrôle de la qualité, aux relations publiques et à la mise en marché afin de se familiariser avec les fonctions de gestion et d'administration. La présente description n'est pas accompagnée d'un profil de qualités étant donné qu'il s'agit d'un poste de perfectionnement.

6121-123 SOUS-CHEF DE CUISINE (rest. et logement)

Prépare et fait cuire les aliments qui doivent être consommés dans des hôtels, des restaurants et d'autres établissements semblables et surveille le travail des cuisiniers et d'autres employés de cuisine:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre principal, **01-250 SURVEILLANT/CONTREMAÎTRE** (toutes ind.) et le **6121-111 CHEF CUISINIER EN GÉNÉRAL** (rest. et logement). Exécute les fonctions du chef-cuisinier en son absence.

FG: 4 PPS: 8 AP: L 4 5 6 CA: I DPC: 2 3 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	4	3	4	3	4	3	5	4	0 9 1	4 5 9 X

6121-125 CUISINIER (militaire)

Prépare, assaisonne et fait cuire la nourriture destinée au personnel militaire en mer, en manoeuvres de campagne ou dans les bases des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Reçoit, entrepose et distribue les provisions alimentaires. Planifie les menus et évalue les besoins en termes de produits alimentaires. Ajuste les contrôles de façon à régler la température et contrôler la vitesse d'appareils de cuisine comme les fours, les malaxeurs, les appareils à vapeur, les bouilloires, les moulins et les friteuses. Déploie et fait fonctionner l'équipement nécessaire aux repas en campagne, comme les fours de campagne, les thermoplongeurs, les glacières et les siphons de dépôt de graisse. Cuit au four, rôtit, cuit sous le gril, grille, fait frire, poche, cuit en ragoût, braise, fait bouillir, sauter et cuire à la vapeur les viandes, le poisson, les légumes et les autres aliments. Assaisonne les aliments lorsqu'il combine les ingrédients, ou lors de leur cuisson, selon l'opinion personnelle, l'expérience et les recettes. Observe, goûte et sent la nourriture en voie de cuisson, afin d'établir le degré de celle-ci. Prépare, cuit au four ou cuit des desserts et autres spécialités. Prépare des repas de vol et de campagne, ainsi que des repas légers à emporter.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 4 CA: I DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	4	4	4	3	4	3	5	4	1 9 0	9

6121-144 AIDE-CUISINIER DE CHANTIER (rest. et logement)

Aide le cuisinier de chantier à préparer les repas et à les servir au personnel d'un chantier de construction, d'abattage du bois, d'exploitation pétrolière et gazière et d'autres types de camps, ainsi qu'exécute toute combinaison des tâches suivantes:
Lave, pèle les légumes et les fruits, les coupe et en enlève les graines et les pépins. Nettoie, coupe et hache les viandes, la volaille et les fruits de mer. Remue les soupes et les sauces et surveille d'autres gros ustensiles disposés sur la cuisinière. Prépare les salades et les desserts. Prépare des casse-croûte et les place dans des contenants pour les travailleurs qui doivent manger sur le chantier. Met le couvert, annonce que le repas est prêt et le sert aux travailleurs du camp. Dessert les tables et nettoie, rince et empile les assiettes. Remplit le lave-vaisselle ou lave la vaisselle à la main. Nettoie la cuisine et la salle à manger, passe le balai et la vadrouille sur les planchers et enlève les ordures. Reçoit et range les aliments, ainsi que les articles de cuisine. Peut se spécialiser dans la préparation d'aliments ou dans des services particuliers, selon la taille du camp et le nombre de repas servis. Voir également la définition sous le titre générique, **02-044 AIDE** (toutes ind.).

FG: 2 PPS: 2 AP: M 4 CA: I DPC: 6 8 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	4	4	3	5	4	3 1	2 3

6125-127 PRÉPOSÉ AU SERVICE DES REPAS-MINUTE (rest. et logement)

Sert les clients des établissements de restauration rapide:
Accueille les clients et prend les commandes. Appuie sur les touches de la caisse enregistreuse à traitement multitâche pour enregistrer les commandes et calculer les prix simultanément. Choisit les aliments commandés, dans les zones de service ou d'entreposage, et les regroupe sur des cabarets de service ou dans des sacs à emporter. Avise le personnel préposé à la préparation des aliments lorsque les réserves deviennent insuffisantes ou s'il y a des commandes spéciales. Sert les boissons chaudes et froides. Perçoit les paiements en comptant, rend la monnaie et accepte les bons de réduction. Réapprovisionne le comptoir et assure la propreté de la zone de service. Peut servir les clients à l'auto.

FG: 2 PPS: 2 AP: L 4 5 6 7 CA: I DPC: 5 7 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	2 3	2 3 5

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

6130-111 DIRECTEUR DU BARAQUEMENT (rest. et logement)

Dirige et coordonne le travail du personnel responsable de la préparation et de l'entretien des bâtiments et des installations, de la préparation des repas et des services sur les chantiers de construction, dans les camps de bûcheron et les autres camps résidentiels:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre principal, **01-180 DIRECTEUR GÉRANT** (toutes ind.). Coordonne soi-même ou par personne interposée le travail du personnel affecté à la préparation et à l'entretien des réfectoires, des logements et des autres installations qu'utilisent les travailleurs résidents. Voit au service des repas et à l'entretien. Planifie l'achat et la livraison de la nourriture et des articles de nettoyage. Fait respecter les règles de sécurité et d'hygiène.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 5 6 CA: I DPC: 1 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	4	4	4	4	4	4	5	5	2 5	4 5

6130-115 DIRECTEUR GÉRANT DE TERRAIN DE CAMPING (rest. et logement)

Planifie, organise et dirige, pour son propre compte ou pour celui du propriétaire, l'exploitation d'un terrain de camping ou d'un parc résidentiel de loisirs de séjour ou de relais:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre principal, **01-180 DIRECTEUR GÉRANT** (toutes ind.). Examine et analyse les livres afin de déterminer les aspects qui ont particulièrement contribué au succès des saisons passées. Évalue les tendances et les préférences de clients dans les industries de voyage et des véhicules de camping de plaisance en vue d'établir un plan opérationnel. Établit la longueur de la saison de camping et détermine les agréments, les loisirs et les services connexes qu'il convient essentiellement d'offrir aux clients. Établit pour le personnel un calendrier quotidien, hebdomadaire et mensuel d'entretien et dirige le travail des employés pendant l'ouverture et la fermeture de l'exploitation. Surveille le **6139-108 PRÉPOSÉ AU TERRAIN DE CAMPING** (rest. et logement) qui sert les clients, entretient les lieux, les immeubles et l'équipement. Tient un registre financier informatisé ou manuel de façon à pouvoir fournir des informations détaillées sur les recettes et les dépenses. Gère les taux d'occupation à l'aide des systèmes de déclaration des places vacantes ainsi que de réservation et de présentation anticipées. Tient le registre des clients. Souhaite la bienvenue aux clients, répond aux questions concernant les attractions et les événements touristiques locaux, et règle les plaintes. Fait la promotion du terrain de camping au moyen de panneaux d'indication, de brochures, de cartes postales et d'annonces dans des revues, ainsi que fait des présentations à des foires de voyage et de commerce pour attirer des clients.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 5 6 7 CA: D DPC: 1 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	4	4	4	4	5	5	2	1 4 5

6130-116 GÉRANT DE CAMP EN RÉGION ÉLOIGNÉE (loisirs; rest. et logement)

Planifie, organise, dirige et contrôle, pour son compte ou celui des propriétaires, l'exploitation d'un camp de chasse, de pêche, ou de canotage en région éloignée:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre principal, **01-180 DIRECTEUR GÉRANT** (toutes ind.) en offrant aux adeptes du plein air les services d'hébergement et de restauration, d'autres services s'y rattachants, et en mettant à leur disposition un guide. Examine les dossiers d'exploitation pour fixer la durée de la saison ainsi que les prix exigibles des clients. Fait de la publicité pour le camp au moyen de sollicitation par lettre, d'annonces dans les journaux et les revues, de répertoires gouvernementaux de tourisme et d'autres méthodes pour attirer des clients. Établit des feuilles d'information pour les groupes qui retournent et communique avec des clients particuliers pour les inviter à revenir. Retient des places et tient un registre saisonnier de clients. Tient registres et pièces comptables afin d'établir les recettes nettes et de déterminer les aspects profitables de l'exploitation. Organise le voyage par avion pour les clients qui se rendent au camp. Surveille les employés du camp qui s'occupent du ménage, de la restauration et de l'entretien, ainsi que dirige les activités d'ouverture et de fermeture du camp. Embauche le **3719-114 GUIDE DE CHASSE ET DE PÊCHE** (loisirs) pour accompagner et guider des groupes de visiteurs. Aide les visiteurs à choisir et à acheter les vêtements et l'équipement appropriés. Obtient les permis de pêche et de chasse pour les clients. Planifie le calendrier d'entretien des immeubles, des embarcations et des moteurs, ainsi que de l'équipement mécanique et électrique du camp.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 5 6 CA: D DPC: 1 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	4	4	4	4	5	5	2 5	1 4 5

6130-129 EXPLOITANT DE MAISON DE CHAMBRES POUR TOURISTES (rest. et logement)

Exploite une maison de touristes, un petit hôtel offrant chambres et petit déjeuner, une auberge campagnarde, une ferme de vacances ou un établissement semblable, pour offrir aux voyageurs d'autres possibilités d'hébergement:
Se conforme aux règlements en matière d'hébergement et aux normes de sécurité de façon à obtenir une licence ou un permis d'exploitation, et accepte que les autorités compétentes effectuent périodiquement des inspections dans l'établissement. Décore et meuble l'établissement selon son goût personnel, de façon à créer pour les voyageurs une atmosphère à la fois typique et accueillante. Souhaite la bienvenue aux clients et tient les registres. Change la lingerie, fait les lits, nettoie les chambres, veille à la salubrité de la chambre de bain et remplace les articles consommables. Entretien les immeubles, les clôtures et le chemin d'accès. Prend soin de la pelouse, des fleurs et des arbustes. Tient les registres des recettes et des dépenses. Conçoit et produit des brochures, des cartes postales, des cartes illustrées et d'autres instruments de publicité pour faire connaître l'établissement. Fait connaître les choses à voir et les événements touristiques locaux. Prépare et sert un petit déjeuner complet ou léger dans les établissements offrant gîte avec petit déjeuner. Voir également le titre générique et la définition du **02-450 PROPRIÉTAIRE GÉRANT** (toutes ind.). Peut organiser des divertissements, par exemple, des promenades en charette à foin ou en traîneau, des tours de ferme, des

parties de pêche, des randonnées et d'autres activités semblables pour attirer des clients.

FG: 4 PPS: 4 AP: M 4 5 6 CA: D DPC: 1 6 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	4	4	4	4	4	5	2	1 5 4

6139-108 PRÉPOSÉ AU TERRAIN DE CAMPING (rest. et logement)

Inscrit les clients ainsi qu'entretient les terrains de jeu, les immeubles et l'équipement dans des terrains de camping et des parcs résidentiels saisonniers ou ouverts à l'année longue:
Exécute diverses tâches sous l'autorité du **6130-115 DIRECTEUR GÉRANT DE TERRAIN DE CAMPING** (rest. et logement). Consigne les réservations, inscrit les clients et donne des informations sur les choses à voir et les événements touristiques locaux. Perçoit les paiements et délivre les reçus. Parcourt en automobile ou à pied le terrain de camping afin de faire respecter le règlement et de veiller au bien-être des clients et au bon état des installations. Lave et nettoie les installations destinées au public, par exemple, les toilettes, les douches et la blanchisserie. Ramasse les déchets et les dépose au dépotoir. Asperge d'eau et nettoie les boîtes à ordures et insère les digesteurs dans la fosse septique. Plante et entretient des fleurs, des arbres et des arbustres, ainsi que s'occupe de la pelouse. Déblaie, ratisse et nivelle les sentiers et les passages pour piétons. Entretient les parterres et les installations de sport, par exemple, les courts de tennis, les terrains de jeux, le lieu de baignade et celui de la navigation de plaisance. Prépare et distribue le bois pour le feu de camp. Exécute des tâches de maintenance, par exemple, peint les clôtures et les immeubles ainsi qu'assure le service des pompes à eau, des chlorateurs et d'autres équipements, suivant le calendrier établi. Peut utiliser l'équipement de déneigement.

FG: 3 PPS: 3 AP: M 3 4 5 6 8 CA: D DPC: 6 7 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	3	4	3	4	4	1 2 3	2 3

6141-112 DIRECTEUR DE CIMETIÈRE (serv. pers., n.c.a.)

Planifie, organise et dirige les activités d'un cimetière doté de tous les services:
Exécute les tâches décrites sous le titre générique **01-180 DIRECTEUR** (toutes ind.). Coordonne les activités du personnel de bureau, de vente, d'aménagement paysager et d'entretien directement ou par l'intermédiaire de subordonnés. Renseigne les clients, les familles ou leurs représentants autorisés sur les services offerts par le cimetière, notamment l'inhumation traditionnelle, les mausolées et la crémation. Discute des avantages et du coût des pré-arrangements, de la concession perpétuelle et d'autres services. Coordonne les services avec **6141-110 ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES** (serv. pers., n.c.a.). Veille à ce que l'inhumation, la crémation et toutes les autres formalités soient conformes aux lignes directrices établies. Établit des budgets et divers états financiers. Planifie de nouvelles sections ou subdivisions du cimetière et détermine les exigences en matière de terrains, d'aménagement et de construction en vue de l'agrandissement du cimetière. Négocie l'achat de terrains et les marchés de construction. Évalue les besoins annuels de matériel d'entretien et en approuve l'achat. Tient des registres détaillés des activités. Planifie la publicité dans les médias. Garde un stock de couronnes de fleurs et vend des pierres tombales et des inscriptions. Exécute les tâches énoncées sous le titre principal **01-250 SURVEILLANT/ CONTREMAÎTRE** (toutes ind.) lorsqu'il assume la direction d'un petit cimetière offrant des services partiels.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 5 6 CA: D DPC: 1 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	2	3	4	3	4	4	4	5	4	2 5 6	1 4 7

6142-120 TRAVAILLEUR EN FOYER RÉSIDENTIEL (serv. pers., n.c.a.)

Offre des services personnels aux résidents âgés et handicapés des foyers privés et exécute des tâches ménagères:
Prépare et sert les repas aux résidents. Lave la vaisselle et nettoie les ustensiles et le matériel de cuisine. Aide les résidents à se laver et à se vêtir, et les nourrit lorsque nécessaire. Distribue les médicaments conformément aux instructions écrites du médecin. Informe les résidents des installations récréatives à leur disposition et des habitudes de la maison en ce qui concerne l'heure des repas, les heures de visite et le couvre-feu. Rappelle aux résidents leurs rendez-vous et organise les services d'escorte. Lit, converse ou joue avec les résidents. Signale les problèmes de comportement au superviseur. Change et fait les lits. Lave la literie, les serviettes et les vêtements des résidents, trie les articles et les retourne aux secteurs appropriés. Fait l'époussetage et passe l'aspirateur dans les chambres; passe le balai à laver. Nettoie et désinfecte les salles de bain. Peut dresser l'inventaire de la literie et des serviettes, des denrées alimentaires et de consommation et en fournit la liste ou le registre au superviseur.

FG: 3 PPS: 2 AP: M 3 4 5 CA: I DPC: 6 7 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	4	4	3	4	5	1 3	2 3

6142-134 GARDIEN DE MAISON (serv. pers., n.c.a.)

Garde le domicile en l'absence de son propriétaire:
Assume la responsabilité de la sécurité du domicile et du bien-être des animaux domestiques. Ramasse le courrier, les journaux et d'autres articles livrés afin de montrer que le domicile est occupé. Répond au téléphone et à la porte et prend les messages de façon à décourager les cambrioleurs. Paie les factures selon les instructions du propriétaire. Balaie les parquets et passe les tapis à l'aspirateur. Époussette et cire les meubles; nettoie les miroirs et les appareils d'éclairage. Entretient le jardin, la pelouse, les fleurs et les arbustes et prend soin des plantes d'appartement. Déneige et déglace les allées.

FG: 2 PPS: 2 AP: M 3 4 CA: D DPC: 6 6 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	4	4	4	3	4	5	1 3	2 3

6143-112 IMAGISTE-CONSEIL (serv. pers., n.c.a.)

Conseille les clients en ce qui concerne l'apparence personnelle et la mode pour leur permettre de modifier et d'améliorer leur apparence:

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

Prend des rendez-vous, rencontre la cliente (ou le client) et explique les différents services qu'il offre ainsi que leur prix. Étudie l'apparence générale de la cliente et en discutant avec celle-ci l'aide à définir ses objectifs en ce qui concerne l'apparence qu'elle aimerait avoir. Propose une coiffure et une couleur de cheveux compatibles avec la mode du jour et la forme du visage. Recommande un choix de couleurs pour les vêtements et le maquillage en utilisant les techniques d'analyse des couleurs par saison. Aide la cliente à choisir les styles, les longueurs et les genres de tissus qui lui conviennent en fonction de sa silhouette et de l'apparence qu'elle désire avoir. Apprend à la cliente à se constituer une garde-robe et fait des suggestions quant aux bijoux et accessoires. Conseille la cliente et lui apprend à choisir et à utiliser les produits de maquillage. Maquille des clients pour des occasions spéciales comme un mariage, une soirée ou une séance chez un photographe.

Recommande les soins suivants: manucure, pédicure, ongles de soie, soins du visage, messages et autres services d'esthétique et prend les dispositions voulues pour qu'ils soient offerts à la cliente. Aide la cliente à corriger son maintien et à se mouvoir avec grâce et facilité. Conseille des responsables d'entreprise pour les aider à définir une image pour leur entreprise. Peut organiser des séances de groupe pour des cours sur la mode et l'apparence personnelle.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 4 5 6 7 CA: I DPC: 3 5 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	3	4	1	1	4	1	1	1	5	1	2 8	5 Y

6143-127 CONSEILLÈRE EN COULEUR (serv. pers., n.c.a.)

Aide les clientes à choisir les couleurs qui s'harmonisent le mieux avec leur carnation, en matière de mode et de beauté:
Fait asseoir la cliente à la lumière naturelle directe du studio pour mieux observer ses nuances naturelles. Couvre la cliente d'une pièce de tissu blanc et la démaquille pour supprimer toute influence artificielle. Examine le teint de la cliente et la couleur de ses cheveux, de ses lèvres et de ses yeux pour trouver ses nuances primaires naturelles. Décide si la carnation de la cliente est froide ou chaude en comparant ses nuances primaires à des coloris de référence. Assortit des échantillons de couleur aux nuances primaires de la cliente. Choisit les couleurs qui conviennent le mieux à la cliente et lui constitue un nuancier personnalisé qu'elle pourra utiliser lors de ses achats de vêtements, d'accessoires et de maquillage. Fixe les prochains rendez-vous. Fait payer la cliente et nettoie le local de travail. Peut donner des conseils à la cliente sur le choix et l'achat de vêtements, d'accessoires, de maquillage et d'articles divers de mode.

FG: 3 PPS: 3 PA: L 7 CA: I DPC: 3 7 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	5	4	4	4	4	4	4	5	1	2 3	9 5

6143-132 PRÉPOSÉ DE SALON DE BRONZAGE (serv. pers., n.c.a.)

Sert les clients dans un établissement de bronzage intérieur:
Fixe les rendez-vous des clients réguliers, soit par téléphone, soit par contacts personnels. Dirige les clients vers les cabines de bronzage privées. Interroge les nouveaux clients pour connaître la couleur de leur peau et l'usage qu'ils font de cosmétiques et de médicaments afin de prévenir des réactions cutanées indésirables. Fait visiter l'installation de bronzage aux clients éventuels et en fait la démonstration. Démontre les avantages de posséder une carte de membre et explique les tarifs par séance afin de promouvoir le service. Recommande et vend des lotions et des crèmes qui améliorent le bronzage et l'apparence de la peau. Perçoit les paiements en argent comptant ou par carte de crédit. Nettoie l'équipement entre les séances de bronzage et assure la propreté et l'ordre du salon. Peut offrir des services connexes de traitement de beauté qui améliorent l'apparence des clients.

FG: 3 PPS: 3 AP: L 5 6 7 CA: I DPC: 6 5 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	4	2 3	2 3 5

6144-108 INTERPRÈTE HISTORIQUE (ens; loisirs; serv. gouv.)

Joue le rôle d'un personnage dans un lieu historique pour interpréter et faire revivre le travail, le style de vie et d'autres aspects de la vie quotidienne au cours d'une période donnée de l'histoire:
Étudie la période et le personnage à présenter pour assimiler le rôle et pour acquérir des connaissances sur la période historique en cause. Porte un costume et des accessoires d'époque pour prendre l'apparence voulue et accroître le plaisir des visiteurs du site. Accueille les visiteurs individuels ou les groupes, présente le personnage et répond aux questions. Anime des visites guidées. Reconstitue les activités historiques correspondant au personnage joué et présente des démonstrations interprétatives dynamiques en mettant à profit sa connaissance du contexte historique. Décrit des objets et fait une démonstration de leur utilisation. Participe à diverses activités organisées pour montrer les aspects de la vie communautaire d'antan afin de transporter les visiteurs dans l'ambiance de l'époque. Explique aux visiteurs comment traiter les objets, la machinerie, le bétail, les reproductions et les édifices afin de protéger les ressources du site. Applique les procédures d'urgence en cas d'incendie, de vol ou d'urgence médicale. Peut entretenir le terrain, les édifices et le matériel durant la saison morte.

FG: 4 PPS: 4 AP: M 4 5 6 CA: D DPC: 6 4 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	1	4	4	4	4	3	4	3	4	4	2 6 5	

6144-122 GUIDE, PROMENADES EN VÉHICULE TIRÉ PAR CHEVAUX D'ATTELAGE (serv. pers., n.c.a.)

Transporte dans un véhicule tiré par des chevaux d'attelage des passagers au cours des visites touristiques:
Conduit un véhicule tiré par un ou plusieurs chevaux d'attelage, par exemple, une calèche, un traîneau ou une charette. Ramasse les passagers au départ du parcours ou lorsqu'il est hélé. Aide les passagers à monter dans le véhicule et à en descendre et perçoit le paiement. Tire et relâche les rênes, et donne de vive voix des commandes, de façon à contrôler le mouvement du cheval ou de l'attelage. Utilise les pédales pour freiner, prendre des virages et contrôler le véhicule. Attire l'attention, le long du parcours, sur les points d'intérêt historique et autres. Fait des commentaires en cours de route et répond aux questions. Harnache les chevaux et les attelle au véhicule. Suit le chemin désigné par les autorités locales lorsqu'il exploite le véhicule

dans une municipalité. Panse, nourrit et abreuve les chevaux. Peut nettoyer la stalle et y aménager une litière de paille ou de copeaux.

FG: 1 PPS: 2 AP: M 2 4 5 7 8 CA: E DPC: 6 6 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	3 2	2 5

6191-109 CONCIERGE À DEMEURE (toutes ind.)

Entretient des immeubles d'habitation, des logements en copropriété et autres tout en y logeant:
Exécute les tâches énoncées sous le titre **6191-110 CONCIERGE** (toutes ind.). Habite un logement fourni par le propriétaire dans l'immeuble qu'il doit entretenir.

FG: 2 PPS: 2 AP: Lo 3 4 CA: D DPC: 6 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	4	4	3	3	5	1 3	2 3

7115-140 CULTIVATEUR PAR MÉTHODE HYDROPONIQUE (agric.)

Cultive des légumes tels que les tomates, les laitues, les concombres et les poivrons dans des installations de culture hydroponique en milieu contrôlé:
Sélectionne le type et la variété de légumes de serre à cultiver et établit un programme de plantation en mettant en application ses connaissances de l'horticulture et des conditions du marché. Stérilise les bacs, les réservoirs de solution nutritive et le milieu de culture avec de la vapeur, des fumigants ou d'autres produits de stérilisation afin de protéger les cultures contre les parasites et les maladies. Plante les semences et transplante les semis dans des substrats tels que sciure, sable, laine minérale, eau chaude et autres cultures sans sol pour faire croître les plants. Agence les plants de la manière prescrite afin de maximiser l'exposition des feuilles aux rayons du soleil tout en minimisant leur enchevêtrement. Établit un cycle de distribution de la solution nutritive en fonction des dimensions des plants, de la photopériode, de l'intensité lumineuse et de la température ainsi que du substrat de croissance retenu. Surveille les dispositifs automatiques de chronométrage et de mesure qui commandent l'application de la solution nutritive, le taux d'humidité, l'arrosage et la ventilation. Analyse et interprète les lectures des dispositifs de mesure et règle les régulateurs en fonction des changements dans les conditions de croissance. Tuteure les plants pour favoriser leur croissance verticale. Taille les plants pour permettre aux solutions nutritives de les amener à pleine maturité. Tourne et marcotte les plants pendant la période de croissance. Récolte les légumes à la main, les emballe et les expédie. Recrute, forme et surveille des employés. Tient des fiches de production et autres dossiers de gestion agricole.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 3 4 5 6 CA: I DPC: 1 3 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	4	4	3	4	3	3	4	1 7 0	4 9 1 0

7183-110 TORRÉFIEUR DE TABAC (agric.)

Règle l'élément de chauffage dans les cylindres qui servent à la torréfaction du tabac:
Met en marche l'élément qui chauffe le cylindre à l'électricité, au mazout ou au gaz. Observe la couleur et le degré d'humidité des feuilles et règle les commandes de la température et du courant d'air pour régulariser le séchage et le jaunissement des feuilles. Met le ventilateur en marche et règle son débit pour régulariser la circulation de l'air chaud parmi les feuilles de tabac lorsque de grands cylindres de torréfaction sont utilisés.

FG: 3 PPS: 4 AP: M 4 7 CA: D 3 7 DPC: 6 8 2

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	5	4	4	4	5	4	1 9	2 0 9

7195-116 SPÉCIALISTE EN ENTRETIEN DU GAZON (agric.)

Applique des produits pour l'entretien du gazon et fait la promotion des services d'entretien du gazon:
Effectue des vérifications d'entretien préventif du camion et du matériel utilisés pour l'application des produits et les remplir des produits requis. Étudie le trajet déterminé et conduit le camion jusque chez le client. Lit le contrat de service du client et vérifie l'état du gazon pour déterminer le type de produit qu'il faut appliquer. Informe le client quant à l'objet des visites du spécialiste. Applique des couches répétées d'engrais en granules ou liquide, d'herbicides, d'insecticides et de fongicides à l'aide d'un épandeur centrifuge, de tuyaux sous pression reliés à un réservoir monté sur le camion et de matériel de pulvérisation manuel ou porté sur le dos. Donne au client des conseils pour l'entretien de son gazon, notamment à l'égard de la tonte, de l'arrosage, de l'enlèvement des mauvaises herbes, du contrôle des insectes et des autres méthodes de culture. Sollicite, auprès des voisins, des contrats d'entretien du gazon. Analyse le type de sol et d'herbe, déceler les problèmes reliés aux mauvaises herbes et aux insectes le cas échéant et vérifie l'épaisseur du chaume et la densité du gazon en vue d'élaborer un programme d'entretien répondant aux besoins du client. Établit les factures et mettre à jour le contrat d'entretien signé avec le client. Peut se spécialiser dans l'entretien des arbres et des arbustes.

FG: 3 PPS: 3 AP: M 4 5 6 8 CA: E 7 DPC: 6 5 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	4	4	4	3	4	3	3	4	1 2 9	2 Y

7197-112 CONDUCTEUR CONTRACTUEL DE MOISSONNEUSE-BATTEUSE (agric.)

Conduit une moissonneuse-batteuse autopropulsée ainsi que des camions lourds, en tant qu'ouvrier saisonnier, lors de la récolte de différentes cultures; d'après les ententes conclues par le **7180-138 MOISSONNEUR CONTRACTUEL DE GRAIN** (agric.):
Conduit des camions remorque de grande capacité aux endroits assignés et y décharge la moissonneuse-batteuse ainsi que ses accessoires. Installe des accessoires sur la moissonneuse-batteuse tels que la table de coupe, et le tablier à l'aide d'outils manuels. Règle la vitesse des barres de coupe, des ventilateurs, des transporteurs, et la hauteur de la table de coupe de la moissonneuse-batteuse selon le type ou les conditions de la récolte ou l'état du terrain. Installe et assujettit

des panneaux de bois aux plates-formes de camion ou de remorque, à l'aide d'outils manuels, afin de construire un conteneur pour le transport de la récolte. Conduit une moissonneuse-batteuse sur le chantier en actionnant des commandes à main et(ou) à pied ou en manipulant les commandes du tableau, et en procédant au réglage de la machine dépendant des conditions de moissonnage. Conduit le camion à conteneur près de la moissonneuse-batteuse afin de procéder au chargement de la récolte. Transporte la récolte à l'aide de camion lourd, du champ de culture à l'entrepôt ou au silo à grain. Démonte les panneaux de la remorque, monte et assujettit la moissonneuse-batteuse et ses accessoires à la plate-forme pour transporter celle-ci à un nouveau site de travail. Fait l'entretien du matériel et de l'équipement. Peut procéder à la réparation mineure du matériel ou avise le mécanicien d'équipement agricole de procéder aux réparations majeures. Peut avoir à superviser d'autres membres de l'équipe.

FG: 3 PPS: 5 AP: Lo 2 3 4 7 8 CA: D 5 6 DPC: 6 6 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	3	4	4	3	4	3	3	5	1 9	2 Y

7319-115 TECHNICIEN EN AQUICULTURE (pêche)

Élève des poissons ou des coquillages pour la reconstitution des stocks sauvages ou pour la vente commerciale:
Remplit une variété de fonctions relatives à l'élevage de différentes espèces de poissons ou de coquillages. Recueille et sélectionne des saumons et des truites pour constituer un stock géniteur. Prend soin des alevins, des alevins de la grosseur du doigt, des alevins d'un an et des poissons plus âgés en mettant en pratique ses connaissances sur la qualité de l'eau et les concentrations de produits chimiques, sur l'alimentation et le calibrage du poisson ainsi que sur les techniques d'amélioration génétique. Marque les poissons et veille à leur santé à toutes les étapes de leur croissance. Élève et récolte des huîtres pour la vente commerciale en appliquant les techniques d'ostréiculture. Acquiert et maintient un stock géniteur de homards, prend soin des oeufs, larves, des post-larves et des junéviles. Prépare la nourriture sèche et la nourriture fraîche pour les homards et maintient les réservoirs à la température voulue. Attrape, cultive et soigne des anguilles à divers stades de leur développement. Trie et prépare des anguilles pour la vente. Prépare les poissons et les coquillages en vue de leur expédition et prend les dispositions nécessaires pour leur transport. Nettoie et entretient les étangs, les réservoirs et l'équipement nécessaire à la manipulation du poisson. Tient des registres de production.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 3 4 7 CA: D 4 DPC: 1 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	4	3	4	4	4	3	5	4	9 1 7 0	9 0 Y 1

7319-116 TECHNICIEN EN ANGUILLICULTURE (pêche)

Élève des anguilles sur une ferme anguillicole pour le marché commercial:
Choisit des endroits dans les rivières pour la capture d'anguilles et prend des leptocéphales au filet au cours d'opérations nocturnes. Transporte les leptocéphales à la ferme anguillicole à l'aide d'un camion-citerne. Pèse les nouvelles anguilles et les désinfecte dans un bassin de traitement avant leur transfert en viviers. Moud et mélange les ingrédients pour la préparation de la nourriture de qualité et de type appropriés pour les anguilles à chaque stade de développement. Nourrit et observe les anguilles et note toute condition anormale ou signe de maladie ou d'épuisement. Capture les civelles à l'aide d'une épuisette au moment de l'alimentation et les trie selon la taille avant le transfert dans les étangs d'engraissement. Surveille la température de l'eau et d'autres facteurs tels le pH, la transparance et la présence du plancton afin d'assurer le maintien de conditions environnementales optimales. Ajuste les valves et démarre les pompes pour régulariser le débit et les niveaux de l'eau dans les bassins et les étangs du système d'élevage. Nettoie les bassins et les étangs, remplace les filtres et enlève les débris et les poissons morts. Mélange les produits chimiques, antibiotiques et vitamines appropriées dans le nourriture ou l'eau et les administre pour le traitement des maladies chez les civelles et les plus grosses anguilles. Ajoute dans la nourriture des ingrédients médicamenteux pour la prévention des maladies avant l'hibernation et ajuste les niveaux de l'eau dans les étangs pour réduire la mortalité excessive en hiver. Ouvre les vannes des étangs ou utilise une senne pour capturer les anguilles adultes qui seront commercialisées. Trie, pèse et prive de nourriture les anguilles avant leur emballage en boîte à l'état vif dans des sacs en plastique remplis d'eau et de glace pour l'expédition. Entretient les installations, les étangs, les édifices, les bassins et l'équipement de la ferme anguillicole.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 3 4 7 CA: D 4 DPC: 3 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	4	3	4	4	4	3	5	4	9 7 1 0	9 0 Y 1

7319-117 TECHNICIEN EN ÉLEVAGE DU HOMARD (pêche)

Élève des homards en captivité pour le marché commercial:
Obtient des homards mâles et femelles matures de sources commerciales pour constituer des stocks de géniteurs pour l'élevage. Place les homards dans des bassins de géniteurs où les mâles, les femelles raveuses et les femelles non porteuses d'oeufs sont séparées. Nourrit les géniteurs selon l'horaire prévu et ajuste les valves et commutateurs pour régler le débit de la température de l'eau. Observe les géniteurs et enregistre la fréquence des mues et le gain de taille des homards après chaque mue. Choisit les homards mâles et les transfère dans les bassins contenant les femelles muées et retourne les mâles dans le bassin des géniteurs après la fertilisation. Identifie et soigne les homards malades ou les oeufs atteints, avec des produits chimiques ou des antibiotiques conformément aux procédures approuvées. Examine les oeufs au microscope et ajuste la température de l'eau dans les bassins pour contrôler le développement, selon l'horaire. Recueille les larves dans les paniers collecteurs des bassins d'éclosion après l'éclosion et les transfère dans des contenants à circulation dans les bassins d'élevage. Nourrit les larves quotidiennement et voit au système d'élevage, ajustant le débit d'eau dans les contenants à circulation, réglant la température dans les bassins, nettoyant les filtres et analysant la qualité de l'eau échantillonnée. Observe les larves et enregistre des données comme le nombre, la durée des stades larvaires, les blessures et la taille des larves à la fin de chaque période. Transfère des contenants à circulation aux bassin des post-larves et ensuite aux bassins des juvéniles les larves du 5e stade. Nourrit les jeunes homards selon les horaires appropriés, rince les bassins et règle la température et le débit de l'eau. Déplace les séparations dans les bassins afin d'ajuster la grandeur des compartiments individuels selon la croissance des homards. Choisit et prépare les homards pour l'expédition de la

façon suivante: refroidissement en bassin de stabulation, immobilisation des pinces avec des bandes élastiques et emballage sur glace dans des boîtes isolées ou des cageots pour l'expédition.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 3 4 7 CA: D 4 DPC: 3 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	4	3	4	4	4	3	5	3	9 7 1 0	9 0 Y 1

7319-119 TECHNICIEN EN OSTRÉICULTURE (pêche)

Élève et récolte des huîtres pour le marché commercial:
Construit des collecteurs de naissain à l'aide de coquilles de pétoncle, de fils métalliques et de palis. Immerge les palis et les collecteurs transportés par chaland ou bateau à des endroits choisis pour le captage du naissain. Surveille la fixation du naissain en examinant périodiquement les collecteurs à différents endroits et évalue le rendement des jeunes huîtres. Contrôle les prédateurs, dont l'étoile de mer, par piégeage ou par l'addition de produits chimiques dans l'eau conformément aux règlements. Sépare les jeunes huîtres des coquilles de pétoncle et répartit les huîtres sur des aires ou bancs d'élevage déterminés. Recueille des échantillons de reproducteurs sur le fond à l'aide d'une machine, à la main ou en plongée sous-marine autonome. Écaille des échantillons et évalue la condition des reproducteurs pour la fraie. Évalue l'hydrodynamique de la zone ostréicole y compris la vitesse et la direction des courants et la périodicité de la marée. Recueille des échantillons de plancton aquatique à l'aide d'un tamis, les analyse en laboratoire et évalue le développement des larves d'huître selon des normes établies. Enregistre les conditions atmosphériques, la température et la salinité de l'eau et prépare des cultures bactériennes pour vérifier la qualité du milieu. Prélève des échantillons d'huître sur les bancs et estime l'abondance, la taille et la qualité du stock en croissance en fonction des connaissance de l'habitat et des techniques approuvées d'échantillonage. Récolte les huîtres dans les zones à potentiel commercial, les classe et les emballe pour l'expédition. Entretient les installations, les bateaux et l'équipement utilisés pour l'élevage et la récolte des huîtres.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 3 4 7 CA: E 4 DPC: 1 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	4	3	4	4	4	3	5	4	9 7 1 0	9 0 Y 1

7510-112 ENTREPRENEUR EN CONSERVATION DES FORÊTS (for. et abatt.)

Mène des activités de sylviculture, par voie de contrat avec des organismes gouvernementaux, des moulins et des entreprises d'abattage, en vue d'améliorer les peuplements forestiers futurs:
Communique avec les locataires ou les propriétaires de terrains forestiers pour solliciter leur clientèle. Étudie et interprète les contrats afin de déterminer l'étendue des travaux d'établissement de nouveaux peuplements forestiers après l'abattage, de rétablissement des terrains forestiers après un incendie et d'amélioration des forêts non arrivées à maturité. Inspecte les terrains forestiers et consulte les cartes et les photos aériennes pour évaluer la topographie et l'accessibilité au terrain, détermine les besoins en ce qui concerne les travailleurs, le campement et le matériel et faire une estimation des coûts ainsi qu'une évaluation des risques. Établit et présente des soumissions. Recrute des travailleurs spécialisés en conservation des forêts et en sylviculture et prend les dispositions nécessaires quant à leur transport et à leur hébergement. Assure la formation des travailleurs inexpérimentés à l'égard de l'utilisation et de l'entretien du matériel ainsi que des mesures de sécurité et des méthodes de travail dans le domaine de la sylviculture. Dirige et coordonne les activités de conservation, notamment le reboisement destiné à combler les arrérages, la regénération de la forêt, l'éclaircie par espacement, la fertilisation et l'éclaircie commerciale afin d'améliorer le rendement des terrains forestiers. Rédige des rapports d'avancement des travaux et tient à jour les livres de paye. Peut diriger des équipes chargées de la lutte contre les incendies de forêt.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 5 CA: E DPC: 1 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	3	3	3	4	3	4	4	4	4	4	5 9	4 5 0 1

7510-116 ENTREPRENEUR D'ABATTAGE (for. et abatt.)

Dirige les activités d'abattage dans les forêts appartenant à d'autres ou louées, moyennant un paiement ou selon un contrat:
Négocie les contrats avec les représentants des moulins, des entreprises d'abattage, des organismes gouvernementaux et les particuliers. Inspecte le territoire et le terrain forestier exploitable désignés afin de déterminer le nombre de travailleurs qu'il faut affecter à l'équipe d'abattage et les besoins en matériel. Traite avec les représentants en exploitation forestière afin d'exploiter le terrain forestier, selon une méthode efficace et sûre du point de vue écologique. Recrute des travailleurs et dirige l'établissement du campement et du matériel sur le chantier d'abattage. Prend les dispositions nécessaires quant au transport et à l'hébergement des travailleurs. Dirige et coordonne les activités d'abattage, de tronçonnage, de débusquage, de débardage, de récupération et de flottage en vue de l'exploitation forestière et du transport du bois à partir du point d'abattage jusqu'à l'aire d'embarquement ou de stockage. Applique les règles de sécurité. Tient à jour les registres de production et des livres de paye.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 5 CA: E DPC: 1 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	3	3	3	4	3	4	4	4	4	4	5 9	4 5 0 1

7511-113 SPÉCIALISTE DE LA CONSERVATION DE LA FORÊT (for. et abatt.)

Met en oeuvre des programmes d'envergure pour régénérer la forêt; augmenter les récoltes par plantage et ensemmencement; espacer les jeunes arbres; prévenir et traiter les arbres contre les maladies et les infestations d'insectes; débroussailler les emplacements de l'exploitation forestière par le feu et lutter contre les incendies:
Interprète les cartes et les photographies aériennes pour déterminer les emplacements des interventions pour la conservation de la forêt. Prépare les anciens sites d'exploitation forestière pour un peuplement futur; travaille avec l'équipe d'exploitation pour débroussailler par le feu les débris de bois et la végétation gênante de façon à dégager de l'espace pour de nouveaux semis. Contrôle et éteint les feux au cours du débrouissaillement par le feu à l'aide de techniques telles que: l'aspersion d'eau sur le sol; la création de coupe-feu pour éviter la propagation du feu à la forêt, aux ponts ou aux autres structures. Examine le sol pour en déterminer la composition et décide des espèces d'arbres à planter les plus appropriées au site. Transporte les semis dans des sacs et choisi un emplacement précis pour chaque plantation.

Creuse un trou dans la terre à l'aide d'une pioche piémontaise et y insére les racines du plant à la profondeur appropriée; rebouche le trou et tasse la terre avec les pieds. Nettoie et désherbe le site des pousses et des jeunes arbres pour faciliter la croissance d'un peuplement, au moyen d'une machette, d'une scie à chaîne ou d'un herbicide pour retirer la végétation gênante. Retire du peuplement les arbres immatures afin de supprimer les spécimens malades, infestés d'insectes ou déformés et donner de l'espace aux arbres sains pour une croissance normale et une qualité souhaitée. Ramasse, trie et classe des cônes pour les futures plantations. Dirige des équipes de travailleurs en forêt au cours des luttes contre le feu, choisit les équipements et les techniques appropriés pour éteindre efficacement et rapidement les incendies. Entretient les outils, les scies, les pompes les boyaux, les pulvérisateurs et le reste de l'équipement. Inspecte les peuplements de jeunes arbres; évalue l'état et la croissance, et signale toutes irrégularités de façon à pouvoir éventuellement entreprendre des actions correctives. Inspecte les lieux d'exploitation forestière pour s'assurer que tous les arbres abattus et utilisables ont été récupérés. Enregistre les activités et prépare les rapports.

FG: 4 PPS: 5 AP: Lo 2 3 4 8 CA: E 4 5 6 DPC: 3 6 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	4	4	4	3	4	3	4	4	1 3 0	1 8

7511-116 OUVRIER SYLVICOLE (for. et abatt.)

Cultive des arbres dans le cadre de programmes à long terme visant la régénération, l'augmentation du rendement de même que l'amélioration de l'habitat de la faune et de l'environnement forestier:
Trouve, à l'aide de cartes et de photographies aériennes, les chemins d'accès, les limites des propriétés et les zones réservées aux travaux de foresterie. Prépare les terrains à reboiser, enlève manuellement les débris et la végétation indésirable, ou expose le sol minéral avec un scarificateur tiré par un tracteur. Sème les essences voulues sur les stations préparées pour le nouveaux peuplements. Transplante des semis de pépinières, d'après les plans et les techniques approuvés, à l'aide d'outils tels que pelles, houes et plantoirs manuels, ou d'engins tirés par un tracteur. Contrôle la croissance des terrains nouvellement reboisées, repeuple les manques, coupe et enlève la végétation indésirable. Signale les infestations d'insectes ou de maladies, mélange et utilise des pesticides et des engrais selon les instructions. Détermine les essences indésirables et les arbres malades, endommagés ou en excès, les coupe avec une scie à dégager portative motorisée en vue d'améliorer les jeunes peuplements et de dégager les meilleurs arbres pour accélérer leur croissance. Élague les branches des jeunes arbres pour en améliorer le port et la qualité. Combat les feux de forêt et prend des mesures de protection contre le feu, notamment construire des contre-feu et débroussaille le terrain. Utilise des pompes motorisés, des boyaux et des lances ainsi que d'autre engins de lutte contre les incendies. Sélectionne les arbres dont on recueillera les cônes en vue d'en extraire les graines qui serviront aux semis.

FG: 3 PPS: 4 AP: Lo 3 4 8 CA: E 5 6 DPC: 6 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	5	4	4	4	3	4	3	3	5	1 3 9	1 3

7513-115 OPÉRATEUR DE DÉCOUPEUSE DE COPEAUX, MOBILE (for. et abatt.)

Fait fonctionner une découpeuse mobile de façon à réduire les résidus de bois en copeaux à pâte ou en copeaux combustibles:
Transporte et installe la découpeuse sur le site d'exploitation forestière. Met en marche le moteur de la découpeuse et commande le mât et le grappin à l'aide des leviers et des pédales pour ramasser et trier les arbres empilés à proximité selon les espèces et la qualité. Charge les arbres entiers ou les résidus de bois telles que les branches, les cimes, ou les grumes sur le convoyeur et alimente la découpeuse en ajustant la vitesse des rouleaux d'alimentation en fonction de la vitesse de broyage. Actionne les leviers afin de diriger la goulotte de la découpeuse sur les bennes de camions ou de remorques de transport des copeaux. Aide les chauffeurs de camions et de débusqueuses à faire des manoeuvres en faisant des signaux manuels pour les guider lorsqu'ils déchargent des arbres ou conduisent des camions de copeaux à proximité de la découpeuse. Coupe à l'aide de scies à chaîne les arbres déformés, ou trop gros en longueurs convenables, pour la manutention et le traitement, et retire les débris de la zone de travail. Lubrifie et vérifie les machines et fait les mises au point au moyen d'outils à main. Change les lames de la découpeuse, l'huile du moteur et les filtres conformément au manuel d'entretien. Note les heures de fonctionnement et les travaux d'entretien ainsi que les réparations.

FG: 3 PPS: 4 AP: Lo 4 7 8 CA: E 5 6 DPC: 6 8 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	5	3	4	4	3	4	3	3	4	1 3 9	2 Y

7517-115 OPÉRATEUR DE CÂBLE-GRUE (for. et abatt.)

Utilise un câble-grue pour transporter les billes de bois de la zone de coupe vers la zone de chargement:
Utilise les commandes manuelles et les pédales d'un câble-grue pour conduire et mettre en place la machine à la zone d'abattage où les billes de bois sont regroupées pour être chargées sur des camions. Guide et déplace les billes selon les signaux manuels ou les directives reçus par émetteur-récepteur portatif de l'équipe de débardeurs. Utilise les commandes pour dérouler et tendre les câbles au cours de la mise en place des haubans du câble-grue et de l'installation des câbles utilisés pour porter le chariot et tirer les billes de bois de la zone de coupe. Rammasse au moyen du grappin les billes de bois en bordure de la zone de traînage et les transporte jusqu'à la pile. Modifie l'orientation ou réinstalle à un autre endroit le câble-grue, selon les besoins. Nettoie et graisse le câble-grue et vérifie l'état et le fonctionnement avant de commencer le travail. Effectue les réparations mineures de l'équipement au moyen d'outils à main et aide le mécanicien lors des pannes importantes, ou lors du démontage ou des réparations majeures.

FG: 3 PPS: 6 AP: L 4 5 6 7 8 CA: I 5 6 DPC: 6 6 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	5	3	4	5	3	4	3	3	5	1 3 9	2 Y

7517-116 CHEF-CHARGEUR DE CÂBLE-GRUE

Dirige le débardage par traînage des billes de bois du lieu de coupe au poste de chargement des camions:
Choisit le meilleur emplacement pour installer le câble principal du

câble-grue. Aide les débardeurs lors de la mise en place du câble-grue et des haubans en utilisant une scie à chaîne, une hache, et un raccord de câble et des outils tranchants et pointus. Vérifie l'état des câbles et des haubans avant chaque déplacement et remplace les éléments endommagés ou usés. Dirige l'opérateur du câble-grue et l'équipe de débardeurs en faisant des signaux manuels ou à l'aide d'un émetteur-récepteur. Surveille la mise en place des colliers afin de récupérer les billes hors d'atteinte de la pince et s'assure que toutes les billes ont été ramassées. Change le câble tracteur principal de place, au besoin, pour étendre la zone de débardage et participe au démontage des haubans. Peut conduire un bouteur ou une rétrocaveuse pour préparer le site.

FG: 3 PPS: 6 AP: Lo 2 3 4 6 7 CA: E 4 5 6 DPC: 6 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	5	3	4	5	3	4	3	4	5	9 1 3	4 Y

7710-128 SURINTENDANT D'INSTALLATION DE FORAGE EN MER (pét. et gaz nat.)

Planifie, coordonne et dirige les activités des membres d'équipage chargés d'opérations de forage à bord de plates-formes ou de navires de forage en mer:
Établit les ordres de priorité, organise les quarts des équipes de travail et met sur pied les programmes de formation. Revoit le programme de forage, décide des paramètres opérationnels d'exploitation et dirige l'équipe de forage en conséquence. Coordonne les activités fonctionnelles et d'appui de l'installation telles que celles de commande de stabilité, des sections sous-marines et de forage, avec les travaux des équipes de tubage et de cimentation. Organise les essais de puits en fonction des progrès du forage. Supervise l'emploi et le fonctionnement de l'obturateur anti-éruption et du matériel connexe et s'assure que des exercices de prévention d'éruption sont tenus. Dirige des activités spéciales telles que le carottage, le repêchage et le dégagement des outils coincés dans le trou de forage. Lit les instruments d'essais, fait des calculs de contrôle de puits, interprète les données et prend des décisions en fonction des conditions au fond du trou de forage. Veille au respect des lignes directrices de la société en matière de forage et des consignes de contrôle de puits. Contrôle les données sur la stabilité et le positionnement de l'installation, et les prévisions météorologiques et informe l'équipe de commande de stabilité des opérations prévues ou de tout mouvement prévu de matériaux. Supervise les essais et les vérifications de l'installation, du matériel et des systèmes pour s'assurer que l'intégrité structurelle et l'intégrité opérationnelle ne sont pas en danger. Dirige les programmes d'entretien et les activités permanentes de réparations en cours. Approuve les demandes de matériaux et vérifie les stocks pour assurer l'utilisation économique du matériel et des approvisionnements. Tient à jour les certificats et les documents exigés pour le personnel, le matériel et les systèmes de l'installation. Prépare et présente des rapports d'exploitation et des recommandations techniques.

FG: 5 PPS: 8 AP: L 2 5 6 7 CA: D 5 6 DPC: 1 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	3	4	4	4	4	4	4	4	9 1	4 9 0 8

7710-134 SURINTENDANT ADJOINT D'INSTALLATION DE FORAGE EN MER (pét. et gaz nat.)

Supervise et coordonne les activités des membres d'équipage chargés d'opérations de forage à bord de plates-formes ou de navires de forage en mer:
Exécute des tâches semblables à celles du **7710-128 SURINTENDANT D'INSTALLATION DE FORAGE EN MER** (pét. et gaz nat.) et le remplace. Établit les programmes de travail et de formation pour les équipes travaillant par quarts. Coordonne les activités de l'équipe de forage en service et du personnel de soutien de l'installation. Observe les membres d'équipe et contrôle les progrès du forage afin d'assurer le respect des consignes, des mesures appropriées de contrôle du puits et des techniques d'exploitation de l'installation de forage. Surveille les opérations de tubage et de cimentation, et d'autres travaux tels que les essais de puits et l'utilisation d'un obturateur anti-éruption et du matériel connexe. Contrôle les données sur la stabilité, la charge de l'installation et les prévisions météorologiques et prend les mesures utiles pour assurer une marge suffisance de stabilité. Rassemble des données, fait des calculs relatifs au contrôle du puits et prend les mesures qui s'imposent par rapport au forage et aux conditions au fond du puits. Rend compte d'incidents et consulte le surintendant de la plate-forme à l'égard de situations anormales qui surviennent pendant son quart. Aide le surintendant à mener des inspections de l'installation, à faire les essais des systèmes, à mettre en oeuvre les mesures de sécurité et les consignes d'utilisation du matériel, à planifier des programmes d'entretien et l'exploitation de l'installation selon les lignes directrices de la société. Aide à remplir d'autres fonctions telles que la qualification des membres d'équipe, la commande des fournitures et des réparations du matériel, la préparation de relevés et de rapports et la présentation de recommandations relatives à l'exploitation et à l'état de l'installation de forage.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 2 5 6 7 CA: D 5 6 DPC: 1 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	3	4	4	4	4	4	4	4	9 1	4 9 0 8

7711-116 FOREUR, INSTALLATION DE FORAGE EN MER (pét. et gaz nat.)

Fait fonctionner le matériel de forage utilisé pour forer des puits de pétrole et de gaz naturel à partir d'une plate-forme ou d'un navire de forage en mer:
S'assure que les outils, les matériaux et les pièces appropriés sont disponibles et dirige l'équipe de forage lors du montage du matériel. Donne des instructions aux membres d'équipe sur les bonnes techniques et l'utilisation sûre des machines, sur les méthodes de contrôle de puits, les consignes de prévention des éruptions et les consignes d'urgence applicables aux travaux de forage en mer. Actionne le cabestan (treuil) à partir du poste de commande afin de fournir le couple pour assembler les sections du train de tiges et de la garniture de forage. Manoeuvre les commandes du treuil de forage pour descendre ou monter le train de tiges dans les puits. Surveille les manomètres et les autres instruments du tableau de commande, interprète les données et actionne les leviers de commande et les commutateurs pour régler la vitesse de la table de rotation et la pression sur le foret au fond du trou. Met en marche les pompes et règle le débit, la consistance et la pression de la boue (fluide de forage) dans le trou de sondage. Examine les échantillons de forage du puits pour déterminer la nature des strates de roche pénétrées et ordonne le changement de l'outil de forage selon l'état de l'outil et les strates. Retire du puits des pièces brisées ou détachées du train de tiges de forage à l'aide d'outils spéciaux montés sur la colonne de forage ou sur

un câble. Descend des instruments d'essai dans le puits pour vérifier la déviation ou pour effectuer des essais. Dirige des inspections périodiques et des travaux d'entretien de la charpente de la tour de forage, du treuil de forage, des collecteurs, des circuits du fluide de forage, des compensateurs de mouvement et du matériel connexe de l'installation pour en assurer la sécurité et la fiabilité. Prépare les autorisations de travail pour la réparation de pièces défectueuses ou leur remplacement. Prépare des rapports journaliers de la profondeur forée, des données relatives au matériel de forage et aux heures d'exploitation, et des registres d'entretien et de réparation.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 2 4 5 7 8 CA: E 4 5 6 DPC: 3 6 2

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	3	4	3	3	4	3	3	5	9 1	0 Y 4

7711-119 FOREUR-ADJOINT, PLATE-FORME DE FORAGE EN MER (pét. et gaz nat.)

Assiste le foreur lors de l'assemblage, de l'utilisation et de l'entretien de l'équipement utilisé pour forer des puits de pétrole et de gaz naturel à partir de plates-formes ou de navires de forage en mer:
Assiste le **7711-116 FOREUR, INSTALLATION DE FORAGE EN MER** (pét. et gaz nat.) quant à la surveillance de l'équipe de forage et à l'entraînement à la pratique de techniques de forage, de contrôle du débit du puits et de mesures d'urgence efficaces et sécuritaires pour le forage en mer. Vérifie l'équipement, l'outillage et le matériel, et donne ses instructions à l'équipe avant de commencer les opérations de forage. Dirige l'installation, l'alignement et le raccordement de l'équipement à utiliser. Dirige l'équipe de forage pour la descente et la remontée de la tige de forage, du cuvelage et de l'outillage sous-marin. Remplace, pour de courtes durées, le foreur au poste de commande et l'accrocheur à la tour de forage. Surveille le malaxage, la circulation et le traitement de la boue (fluide de forage) ainsi que le fonctionnement des pompes à boue, des vannes et des commandes. Assure l'inspection, l'entretien et la réparation du treuil de forage, de la table de rotation et des autres appareils du plancher de forage. Interprète la lecture des instruments du pupitre de commande et effectue les calculs de forage. Rassemble les données utiles et assiste le foreur dans la mise à jour des diagrammes et rapports concernant l'équipement ou le matériel utilisé et les progrès du forage.

FG: 4 PPS: 7 AP: Lo 2 3 4 5 7 8 CA: E 4 5 6 DPC: 3 6 2

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	3	4	3	4	4	3	4	5	9 1	4 0 Y

7711-120 INGÉNIEUR EN ÉQUIPEMENTS SOUS-MARINS, PLATE-FORME DE FORAGE EN MER (pét. et gaz nat.)

Surveille le fonctionnement et dirige l'entretien des équipements sous-marins et de l'équipement de tête de puits à bord de plates-formes ou de navires de forage en mer:
Supervise la préparation et l'assemblage des blocs d'obturation de puits et des composants connexes avant la descente de l'unité jusqu'au fond marin pour l'enclencher à la tête de puits. Vérifie des joints, conduits, garnitures et connecteurs, couples et boulons de l'équipement et effectue des essais hydrauliques et hydrostatiques. Coordonne le fonctionnement et les essais de blocs d'obturation de puits après l'essai discontinu, remédie aux défectuosités de fonctionnement pendant les opérations de forage et aide les foreurs à récupérer les unités défectueuses pour réparation ou révision en surface. Inspecte des composants de systèmes de tube prolongateur et fait des essais de pressurisation de lignes de duse et conduits d'injection. Essaie des composants mécaniques et des commandes pneumatiques et hydrauliques de systèmes déflecteurs, fait des réparations et vérifie le fonctionnement des systèmes. Vérifie le fonctionnement des tensionneurs de tube prolongateur et de ligne de guidage, ainsi que les niveaux d'huile, les réglages de pression d'air et la condition de composants comme les poulies, câbles de forage, tiges et joints de piston. Calcule des tensions et règle aux valeurs requises les pressions d'air dans des tensionneurs. Prépare de l'équipement sous-marin de tête de puits pour utilisation, enseigne au personnel les méthodes sécuritaires de manutention des outils et aide les foreurs à descendre, mettre en position et essayer de l'équipement de tête de puits sur le fond marin. Essaie et entretien des systèmes sous-marins de commande de bloc obturateur anti-éruption et répare ou remplace, notamment, des composants comme des accumulateurs hydrauliques, robinets, vannes et clapets, régulateurs de pression, pompes, moteurs, tuyaux, tuyauteries et connecteurs, selon les indications des guides techniques. Tient à jour des registres d'équipement et des dossiers d'entretien préventif; rédige et transmet des rapports sur l'état des équipements et les pannes.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 4 5 7 8 CA: E 5 6 DPC: 2 3 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	4	3	4	3	4	5	1 9 0	4 0 Y

7711-136 ACCROCHEUR, PLATE-FORME DE FORAGE EN MER (pét. et gaz nat.)

Guide les sections de la tige de forage du râtelier à tiges, dans la partie supérieure de la tour de forage, jusqu'au plancher de forage, où elles sont raccordées ou enlevées du train de tiges, et fait fonctionner l'équipement de mélange et de pompage des fluides de forage à bord de la plate-forme ou du navire de forage en mer:
Vérifie les câbles et l'équipement de sécurité avant de débuter le travail sur la plate-forme, en haut de la tour de forage. Met en place et ferme les colliers de serrage en haut des sections de la tige de forage pendant leur descente et leur raccordement au train de tiges qui pénètre dans le puits. Guide les sections de la tige de forage dans le râtelier, lors du retrait du train de tiges du puits, et libère la tige de ses colliers de serrage. Actionne les commandes du malaxeur pour préparer les fluides de forage (boues) et les produits chimiques selon la formule, la consistance et la quantité prescrites. Actionne les commandes des pompes et des vannes à boue pour faire circuler celle-ci dans les appareils de conditionnement. Lubrifie, nettoie, inspecte et répare les pompes, les vannes, les conduites, les raccords et les autres éléments du système des fluides de forage. Assure l'inspection, l'entretien et les réparations régulières de la tour de forage et de l'équipement intégral. Tient des dossiers sur les caractéristiques du fluide de forage, sur l'utilisation des produits chimiques et de la boue, de même que sur l'entretien et la réparation de la tour de forage et du système des fluides de forage. Peut avoir à prélever et à peser des échantillons du fluide de forage, à calculer les quantités gardées en stock et utilisées, et à effectuer des tests de viscosité et autres.

FG: 3 PPS: 6 AP: TLo 2 3 4 8 CA: E 4 5 6 DPC: 3 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	4	5	3	4	5	1 3	2 Y

7711-159 MANOEUVRE DE SONDE, PLATE-FORME DE FORAGE EN MER (pét. et gaz nat.)

Monte et aide à conduire l'équipement utilisé pour forer des puits de pétrole et de gaz naturel à partir d'une plate-forme ou d'un navire de forage en mer:
Nettoie le plancher au jet d'eau et s'occupe de lubrifier l'équipement et de le vérifier, afin de s'assurer qu'il n'y a aucune pièce brisée ou endommagée, avant de manoeuvrer (monter ou descendre) le train de tiges dans le puits. Monte et démonte le tubage et les sections de tiges à l'aide d'outils manuels ou électriques. Aligne l'extrémité du bout de tige suspendu avec le train de tiges et, avec des tenailles ou une clé à chaîne serrées autour de la tige, serre ou desserre le raccord fileté entre les sections. Installe des coins autour de la tige de forage à la tête du puits pour éviter que l'assemblage ne tombe dans le puits au cours de ces changements. Fait une inspection visuelle de la tour de forage pour repérer les pièces lâches ou manquantes. Graisse et vérifie l'équipement pour prévenir l'usure et les dommages. Aide les autres membres de l'équipe à démonter et réparer la foreuse et les appareils de malaxage et de pompage de la boue. Aide l'accrocheur à malaxer et conditionner la boue de forage.

FG: 3 PPS: 4 AP: Lo 2 3 4 CA: E 4 5 6 DPC: 6 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	5	4	5	5	3	4	3	4	5	3 1	2 3

7711-163 MANOEUVRE DE CHANTIER, PLATE-FORME DE FORAGE EN MER (pét. et gaz nat.)

Aide au déchargement des navires ravitailleurs, à la manutention et au stockage des approvisionnements, au mélange des fluides de forage, à l'entretien de la machinerie et effectue d'autres tâches générales à bord de la plate-forme ou du navire de forage en mer:
Fixe les câbles et les conduites d'alimentation du bateau ravitailleur à la plate-forme. Attache les élingues, les crochets et autres dispositifs pour lever ou déplacer les charges, selon les instructions du grutier. Guide les charges à leur emplacement sur le pont. Déplace les approvisionnements et l'équipement sur le pont ou vers la zone de stockage, à la main ou à l'aide d'un chariot élévateur à fourche. Charge et décharge les marchandises transportées par hélicoptère. Déverse les sacs ou les seaux de produits chimiques et de fluides de forage désignés dans les trémies des malaxeurs à boue, selon les instructions de l'accrocheur. Aide à l'entretien de la plate-forme et, à cette fin, effectue diverses tâches telles que peinture, graissage des pompes et de l'équipement, réparation de la machinerie et démontage et raccordement des pipelines, à l'aide d'outils à main. Accomplit diverses tâches d'entretien sur le pont et le plancher de travail de la plate-forme.

FG: 2 PPS: 4 AP: Lo 2 3 4 CA: E 5 6 7 DPC: 6 8 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	5	4	5	5	4	5	3	4	5	1 3	2 3

7711-174 CRIBLEUR, PLATE-FORME DE FORAGE EN MER (pét. et gaz nat.)

Aide à faire fonctionner et entretenir l'équipement utilisé pour mélanger et reconditionner les fluides de forage à bord de plates-formes ou de navires de forage en mer:
Vérifie le fonctionnement de l'équipement de pompage des boues utilisé pour faire circuler les fluides de forage (boues) et des unités de dessablage, désiltage et dégazage qui nettoient et filtrent les boues et éliminent les déblais de forage de la boue remontés par le trou de sonde. Décharge des produits chimiques, dans les trémies de l'équipement de mélange des boues pour récharger ou régler la composition des fluides de forage. Nettoie les boîtes de retour de crible à secousse et répare ou remplace les cribles, cônes et filtres des unités de conditionnement de la boue. Vidange et remplace l'huile de graissage des pompes, lubrifie la machinerie à l'aide d'une pompe à graisse et fait d'autres travaux ordinaires d'entretien comme nettoyer, laver et peindre de l'équipement. Peut prélever des échantillons de boue et en enregistrer le poids, la viscosité de la densité.

FG: 2 PPS: 3 AP: Lo 3 4 CA: E 5 6 7 DPC: 6 8 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	5	4	4	5	4	5	3	5	5	3 1	2 3

7713-119 APPRENTI PUISATIER À LA FOREUSE ROTARY (mines et carrières)

Exécute les tâches de **7713-118 PUISATIER À LA FOREUSE ROTARY** (mines et carrières) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

7719-147 APPRENTI MINEUR (const.; mines et carrières)

Exécute les tâches telles que: **7719-146 FOREUR DE PUITS** (const.; mines et carrières); **7719-148 CREUSEUR DE BURES** (mines et carrières); **7719-150 PERCEUR DE GALERIE** (const.; mines et carrières); **7719-152 MINEUR, CHARBON OU ROCHE TENDRE, MINE SOUTERRAINE** (mines et carrières); et **7719-156 MINEUR, ROCHE DURE, MINE SOUTERRAINE** (mines et carrières) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8137-115 APPRENTI MOULEUR DE FONDERIE (fonte et acier; mét. non ferreux)

Exécute les tâches de **8137-114 MOULEUR EN SABLE** (fonte et acier; mét. non ferreux) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8155-224 FAÇONNEUR DE PORTE-PLAQUETTES EN QUARTZ (instr. scient. et ind., n.c.a.; verr.)

Façonne, modifie et répare des porte-plaquettes en quartz utilisées pour la cuisson de plaquettes de silicium dans les fours industriels:
Lit et interprète les feuilles de travail et les dessins détaillés afin de déterminer les spécifications du travail. Coupe les tubes et les tiges de quartz de différentes tailles, selon les exigences, à l'aide d'une scie à tronçonner refroidie à l'eau ou d'une scie à main. Utilise une mortaiseuse et une meule pour couper des angles, des fentes et des rainures dans les tubes, les tiges et les plaques. Perce des trous de diamètres différents dans les pièces de quartz à l'aide d'une perceuse à colonne. Polit les pièces de quartz à l'aide d'un chalumeau à double buse pour éliminer les bords rugueux et les biseaux. Mesure les pièces avec un

micromètre et des calibres pour en vérifier les dimensions. Soude les pièces de quartz entre elles ou à d'autres matériaux au moyen d'un chalumeau à gaz, de dispositifs de fixation, d'étaux et d'une pompe à vide pour unir différentes sections et façonner la pièce finale. Nettoie et dégraisse les pièces par des procédés thermiques ou chimiques. Soumet la pièce à un traitement thermique dans un four à recuit pendant une période donnée afin d'éliminer la tension du matériau. Inspecte, et étiquette les nouveaux produits. Remet en bon état et répare des pièces qui sont déjà passées dans les fours industriels. Donne des conseils de nature technique sur les propriétés physiques et thermiques du quartz. Peut recommander des modifications au dessin de la pièce.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 4 7 CA: I 3 6 7 DPC: 3 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	3	3	4	3	3	3	5	4	1 9	0 Y

8155-260 VERRIER, ARTICLES DE VERRE TEINTÉ (verr.)

Coupe, façonne et joint au plomb du verre teinté pour fabriquer des abat-jour, des pièces murales et d'autres articles:
Coupe le verre selon les pièces du modèle, au moyen d'outils manuels. Place les morceaux de verre sur le moule de façonnage ou sur le croquis plat, selon le modèle de l'article. Règle les commandes du four et place les moules de façonnage dans le four afin de faire fondre le verre et de lui faire prendre la forme du moule. Retire le moule du four et laisse le verre refroidir. Applique des feuilles adhésives en cuivre sur les bords des morceaux de verre. Coupe et façonne les bandes de plomb nécessaires au soudage des morceaux de verre, au moyen d'un couteau. Soude les morceaux de verre ensemble avec les bandes de plomb pour former des abat-jour, des pièces murales et d'autres articles. Nettoie le produit fini avec une solution acide. Fabrique les moules de façonnage, au besoin.

FG: 2 PPS: 3 AP: L 4 7 CA: I 6 DPC: 6 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	5	4	4	4	5	4	1 3 9	2 0 Y

8179-112 CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE TRAITEMENT CHIMIQUE DE L'EAU LOURDE (prod. chimiques, n.c.a.)

Assure et coordonne le fonctionnement d'installations à traitement continu servant à extraire l'eau lourde, dans une usine d'eau lourde, et surveille le travail du personnel subalterne:
Manoeuvre les commandes pour régler la circulation des liquides et des gaz dans les installations selon l'horaire et l'ordre établis. Surveille les indicateurs, les voyants et les graphiques des enregistreurs et règle, au besoin, les dispositifs de commande. Ouvre des robinets et manoeuvre des commandes pour régler la température, la pression et la circulation de la vapeur, des réfrigérants et de l'acide sulfhydrique dans l'installation pour extraire l'eau lourde. En cas d'urgence ou comme prévu, arrête ou fait démarrer les installations. Fait marcher et surveille l'appareillage, par exemple, les tours de rectification et de distillation, les échangeurs de chaleur, les installations de reflux, les appareils d'épuration de l'eau, les gros robinets, les pompes, les ventilateurs, les souffleries et les compresseurs. Fait des rondes pour détecter les fuites ou d'autres dangers. Fournit des dispositifs de protection et établit les procédures de sécurité à suivre au cours des activités d'entretien. Tient un registre des données des indicateurs, de la production par quart et des anomalies de fonctionnement. Surveille et forme les stagiaires. Dirige les travailleurs affectés au déchargement des produits chimiques. Fait respecter les mesures de sécurité en cas de dégagement d'acide sulfhydrique dans l'usine d'eau lourde ou dans le voisinage. En cas d'urgence, dirige le personnel de sauvetage et participe aux opérations.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 2 4 5 6 CA: D 6 DPC: 1 3 2

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	3	3	4	4	3	4	5	9 1	Y 0 4 8

8213-115 APPRENTI BOULANGER-PÂTISSIER (alim. et boissons, n.c.a.; boul.; rest. et logement)

Exécute les tâches de **8213-114 BOULANGER-PÂTISSIER** (alim. et boissons, n.c.a.; boul.; rest. et logement) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8213-208 PRÉPOSÉ AU FOUR (boul.)

Assure le fonctionnement d'un four pour cuire des pains, des petits pains, des gâteaux et d'autres pâtisseries en utilisant de la pâte congelée:
Réceptionne la pâte congelée et la met au congélateur. Utilise un chariot pour transporter la pâte du congélateur au lieu de cuisson. Place le plateau de pâte congelée dans la chambre à fermentation froide. Règle la minuterie et fait fonctionner l'appareil pendant le temps requis pour dégeler la pâte. Retire le plateau de l'appareil, le place dans l'armoire d'apprêt et fixe la minuterie pour que la pâte lève selon les instructions données dans la recette. Retire la pâte de l'armoire d'apprêt. Règle la température du four et la minuterie selon les instructions et place les plateaux dans le four chaud. Vérifie le thermomètre et le manomètre de façon à maintenir la chaleur et l'humidité au niveau prescrit. Retire du four les pâtisseries et les place sur des tables et sur des claies pour les faire refroidir et les emballer. Tient des registres de production. Entretient le matériel de cuisson. Met les produits en étalage et les vend dans un magasin de détail.

FG: 2 PPS: 3 AP: M 4 7 CA: I 6 DPC: 6 8 5

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	4	1 3 9	2 3 Y

8215-115 APPRENTI COMMIS BOUCHER (abbattoirs et cond. de viande; comm. détail)

Exécute les tâches de **8215-114 COMMIS BOUCHER** (abattoirs et cond. de viande; comm. détail) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

8217-111 TRAVAILLEUR D'USINE DE CONDITIONNEMENT DU POISSON (trait. du poisson)

Exécute des tâches diverses dans des petites usines de conditionnement en vue de préparer le poisson frais pour la mise en marché:
Décharge le poisson des cales du bâteau de pêche, le met dans des récipients ou sur un convoyeur pour l'acheminer vers les tables de triage de l'usine. Trie le poisson par espèce, taille et qualité, et le place dans des récipients distincts. Met de la glace concassée à la pelle sur le poisson pour le conserver frais. Utilise un chariot élévateur pour déplacer les récipients de poisson jusqu'aux tables de découpage et de dépeçage, et pour exécuter d'autres tâches dans l'usine. Coupe, écaille et nettoie le poisson à l'aide d'un couteau, enlève la tête, les nageoires et les viscères, laves à l'eau les humeurs visqueuses et le sang. Coupe des filets de la carcasse du poisson à l'aide d'un couteau et les dépose sur le convoyeur de la machine à écorcher. Examine les filets sur la table lumineuse après l'écorchement, et coupe ou râpe les résidus de peau, les parasites, les taches et autres imperfections. Place les filets frais en vrac dans des récipients ou dans des emballages qui seront congelés avant d'être expédiés. Coupe la tête et une partie de l'épine dorsale afin de découper la carcasse du poisson qui sera conservé par salaison à sec ou par le procédé de marinage. Dépose le poisson et le sel par couches sur des palettes, et place provisoirement celles-ci dans un entrepôt frigorifique, ou dépose le poisson dans des cuves hermétiques pour qu'il soit mariné dans une saumure liquide. Retire le poisson salé de l'entrepôt frigorifique ou des cuves à saumurage, et le place sur des palettes pour le déshydrater en chambre de séchage à air chaud. Retire le poisson des chambres de séchage, le met dans des contenants de transport pour la mise en marché, et le charge sur des camions de livraison. Nettoie et désinfecte le local de transformation du poisson, après chaque journée de travail, à l'aide d'un tuyau d'arrosage, de brosses, d'un balai et d'un détergent anti-bactérie. Peut charger de la glace concassée et des récipients de boëte sur les bateaux en vue de la prochaine expédition de pêche.

FG: 3 PPS: 4 AP: Lo 4 7 8 CA: I 4 6 DPC: 6 8 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	5	4	4	5	4	4	3	5	4	1 3	3 Y

8226-111 TECHNICIEN EN TRAITEMENT DES OEUFS DE POISSON (trait. du poisson)

Examine les oeufs de poisson destinés à la consommation humaine avant, pendant et après leur traitement, conseille le personnel de l'usine quant aux méthodes de tri et de traitement à utiliser pour satisfaire aux exigences du client, effectue un contrôle de la qualité et s'assure que les oeufs traités répondent aux exigences du consommateur:
Montre comment extraire les oeufs du hareng, du saumon, du merlan, du cycloptère, du capelan et d'autres poissons. Donne des indications aux surveillants de l'usine de traitement quant à la qualité des oeufs de poisson achetés dans une usine d'extraction ou ailleurs. Conseille les surveillants quant au traitement primaire des oeufs, comme le saumurage des oeufs de hareng et de cycloptère, les méthodes de congélation et le temps limite d'entreposage des oeufs de saumon, de merlan et de capelan avant le traitement secondaire. Détermine le taux de concentration de la saumure, les quantités d'additifs chimiques nécessaires ainsi que la durée et la température de la salaison requises lors du traitement secondaire, dans le but de conserver les oeufs selon les exigences du client, et donne des conseils aux surveillants sur la mise en application de ces critères. Donne aux surveillants et au personnel de l'usine des directives concernant le tri des oeufs. Examine les oeufs afin de déterminer s'ils sont triés selon les exigences du client. Effectue des tests chimiques et physiques, examine, sent, goûte et tâte les oeufs afin de respecter les normes qualitatives du client. Donne aux surveillants des conseils sur l'emballage des oeufs.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 4 7 CA: I 7 DPC: 3 2 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	3	4	3	4	4	5	4	9 7 1	9 0 Y

8226-120 INSPECTEUR-TRIEUR, POISSON (trait. du poisson)

Inspecte des échantillons prélevés des prises ou des chargements de poisson frais, attribue des catégories de qualité à des lots prélevés de chargements, afin d'établir le prix d'achat avant la transformation, et examine des échantillons de produits du poisson après la transformation pour leur assigner une catégorie et assurer le maintien de normes satisfaisantes pour le marché:
Choisit un plan et des méthodes d'échantillonnage pour l'examen et la classification des chargements. Identifie les lots de poisson de qualité homogène à bord des bateaux de pêche ou des véhicules de transport, et choisit des échantillons de poisson au hasard dans les différents lots du chargement selon le plan d'échantillonnage choisi. Transporte vers l'aire de triage le chariot sur lequel sont empilés les récipients de poisson. Pèse chaque poisson pour déterminer le poids moyen du lot. Attribue une catégorie de qualité à l'intérieur de chaque lot conformément aux normes établies. Calcule et enregistre le poids de chaque catégorie de poisson à bord du bateau ou du véhicule. Rejette les parties du chargement dont le niveau de qualité n'est pas acceptable. Calcule le prix d'achat du chargement selon les catégories assignées et les prix courants. Examine les produits congelés après la transformation pour voir s'il comporte des signes de déshydratation et des défauts dans les blocs congelés de poisson, dont des poches d'air, des bords déchiquetés et des matériaux d'emballage pris dans le produit. Enregistre les défauts, évalue le pourcentage de perte du produit congelé, et attribue une catégorie selon les défauts trouvés. Examine des échantillons frais ou décongelés de produits de poisson à l'aide d'une table lumineuse et par des moyens organoleptiques afin de déceler des odeurs non caractéristiques, des matières étrangères comme des arrêtes, des écailles et des oeufs, des meurtrissures ou des couleur anormales, une texture inadéquate ou d'autres défauts. Compte les défauts dans des périmètres mesurés des échantillons afin de déterminer leur fréquence. Enregistre le nombre de points assignés pour les défauts et vérifie si le total des points dépasse les tolérances spécifiées. Évalue les facteurs intrinsèques de qualité et attribue des catégories aux échantillons du produit. Rejette les unités qui dépasse le niveau total permissible de défauts dans chaque catégorie. Enregistre les résultats sur les documents de classement.

FG: 3 PPS: 6 AP: M 2 4 7 CA: D 2 4 7 DPC: 6 8 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	3	4	3	4	4	4	3	5	3	9 1	9 Y

8311-111 APPRENTI OUTILLEUR-AJUSTEUR (usin., soud. et forg.)

Exécute progressivement, selon un programme de formation, les tâches de divers métiers, notamment les suivants: **8311-110 OUTILLEUR-AJUSTEUR** (usin., soud. et forg.); **8311-118 AJUSTEUR EN**

MATRICES À L'ÉTABLI POUR PRESSE MÉCANIQUE (usin., soud. et forg.); **8311-122 AJUSTEUR EN MATRICES AU TRÉFILAGE** (usin., soud. et forg.); **8311-130 OUTILLEUR À L'ÉTABLI** (usin., soud. et forg.). Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8311-112 MOULISTE (usin., soud. et forg.)

Ajuste et utilise des machines-outils pour couper et finir les pièces des moules d'injection ou de transfert utilisés pour mouler des produits en plastique ou en d'autres matériaux:
Étudie les dessins et les spécifications; visualise le produit et calcule les dimensions et les tolérances pour fabriquer les moules. Dessine des schémas et planifie la séquence des opérations, en se servant de connaissances sur le moulage, la métallurgie, les mathématiques appliquées aux travaux d'atelier et les méthodes d'usinage des métaux. Choisit et découpe des pièces brutes pour former des moules, et meule les pièces selon les dimensions spécifiées à l'aide d'une rectifieuse. Perce des trous de guidage dans les moules avec une perceuse à colonne et scie les blocs en deux moitiés à l'aide d'une scie électrique. Choisit les gabarits et les dispositifs de serrage et met en place les deux moitiés du moule sur la fraiseuse. Prépare et met en marche la machine-outil pour couper le métal, et creuser des formes dans les moules en fonction des objets à mouler. Perce des trous dans les moules pour le passage du réfrigérant, de la vapeur, ou de matériaux à injecter au cours du moulage. Finit les surfaces du moule par meulage, polissage ou par gravage de la surface pour obtenir la texture désirée et s'assure que les surfaces en contact des deux parties du moule s'ajustent avec précision. Vérifie avec des instruments de précision les dimensions des moules au cours de la fabrication et une fois finis. Peut traiter thermiquement les moules finis selon les spécifications. Peut se servir le cas échéant de machines programmables à commande numérique pour découper, meuler ou former les moules.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 4 7 CA: 1 6 DPC: 2 8 0

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	3	1	2	2	4	1	1	1	4	5	9 1 0	Y 0 1

8311-113 APPRENTI MOULISTE (usin., soud. et forg.)

Exécute les tâches de **8311-112 MOULISTE** (usin., soud. et forg.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8313-115 APPRENTI MODELEUR-MÉCANICIEN DE FONDERIE (usin., soud. et forg.)

Exécute les tâches de **8313-114 MODELEUR-MÉCANICIEN DE FONDERIE** (usin., soud. et forg.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8313-148 MACHINISTE (militaire)

Règle et opère des tours, fraiseuses, façonneurs et meules, pour l'usinage ou la réparation de pièces et composantes d'avions, véhicules, navires et autres équipements des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Actionne des tours, fraiseuses, façonneurs et meules pour l'usinage et la réparation d'articles composés de métaux communs, alliages, moulages et matériaux synthétiques **8313-154 MACHINISTE, GÉNÉRAL** (usin., soud. et forg.). Inspecte des composantes et pièces, soit à vue, soit par des méthodes comme l'inspection des particules magnétiques ou l'utilisation de teintures liquides pénétrantes. Installe, calibre, répare, modifie et entretient l'équipements et outils d'ateliers. Peint de l'équipement d'atelier. Prépare des rapports et des résultats statistiques afin de rendre compte de la main-d'oeuvre et des matériaux. Peut s'acquitter de tâches connexes, entre autres la conception et la construction de pièces uniques pour la modification d'équipements militaires.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 4 7 CA: 1 5 6 DPC: 2 8 0

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	1	2	4	1	3	1	5	4	1 9 0	0 Y

8313-151 APPRENTI USINEUR DE PIÈCES DE MOTEURS D'AUTOMOBILES (usin., soud. et forg.)

Exécute les tâches de **8313-150 USINEUR DE PIÈCES DE MOTEURS D'AUTOMOBILES** (usin., soud. et forg.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8313-153 RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINES-OUTILS À COMMANDE NUMÉRIQUE (usin., soud. et forg.)

Règle la machine-outil automatisée à commande numérique et l'actionne pour produire des pièces conformes aux indications techniques:
Exécute les tâches énoncées sous le titre **8313-154 RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINES-OUTILS EN GÉNÉRAL** (usin., soud. et forg.), mais sur des machines automatisées à commande numérique. Lit les feuilles de programmation et de préparation et étudie les dessins techniques. Installe les dispositifs de fixation de la pièce, notamment ceux servant au serrage, les montages de fixations, les étaux et les mandrins, puis les aligne avec la machine-outil. Introduit le programme de pièces dans le dispositif de commande. Vérifie le système d'affichage des décalages afin de vérifier si les décalages d'entrée correspondent à ceux qui sont affichés. Installe la pièce à usiner dans le dispositif de fixation en suivant les instructions de montage. Actionne la machine pour produire un modèle, inspecte la pièce et règle la machine en conséquence. Actionne les boutons et les interrupteurs du tableau de commande de la machine à commande numérique pour amorcer la production. Règle le débit du fluide de refroidissement et surveille le travail afin d'empêcher l'usure et la détérioration des pièces. Vérifie la qualité de la pièce, ses dimensions et son fini à l'aide du matériel de mesure et d'inspection. Surveille la machine et les fonctions de régulation de la pression, de la puissance, de la température et du rendement. À l'aide du clavier, introduit les ajouts, les suppressions et les modifications donnés du programme. Vérifie le niveau du refroidisseur et du lubrifiant, change les filtres et nettoie le lecteur de bandes afin d'entretenir les machines à commande numérique. Peut régler les outils de machines à couper le métal à commande numérique afin d'essayer un nouveau programme.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 4 7 CA: 1 5 6 DPC: 2 8 0

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	3	1	2	2	4	1	1	1	5	4	1 9 0	1 0 Y

8313-155 APPRENTI CONDUCTEUR DE MACHINES-OUTILS EN GÉNÉRAL (usin., soud. et forg.)

Exécute les tâches de **8313-154 RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINES-OUTILS EN GÉNÉRAL** (usin., soud. et forg.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8319-151 APPRENTI RÉPARATEUR DE SCIES (usin., soud. et forg.)

Exécute les tâches de **8319-150 RÉPARATEUR DE SCIES** (usin., soud. et forg.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8333-116 TÔLIER DE PRÉCISION (est., matr. et rev. des métaux)

Fabrique sur command et avec précisions des produits ou des pièces de tôle, comme des cadres et des coffrets pour des appareils électroniques, des composantes pour l'industrie aérospatiale ou du matériel pour les hôpitaux et les restaurants:
Révise et retouche les plans du client pour satisfaire aux exigences de la production des pièces, en prévoyant des tolérances pour le courbage, les jeux et l'ajustage aux autres assemblages. Détermine l'ordre dans lequel s'effectueront les opérations de découpage, de moulage, de finition et d'assemblage des pièces. Dresse l'inventaire pour commander les métaux et la quincaillerie. Rassemble les matériaux, organise le travail en fonction des plans et des directives et fournit le matériel nécessaire aux préposés au cisaillement pour le découpage de chaque pièce aux dimensions spécifiées. Marque les pièces pour les étapes suivantes, soit le découpage, le poinçonnage, l'entaillage, le courbage, le moulage ou le soudage au fur et à mesure que le travail progresse. Vérifie l'ajustement des machines, les dimensions des pièces, l'espace entre les entailles, les perforations, les surfaces de montage et les supports à chaque étape de la fabrication et de l'assemblage à l'aide de verniers, de compas d'épaisseur, de tables de surface, de micromètres, d'échelles, d'équerres, de rapporteurs ou d'autres instruments de mesure pour s'assurer que les tolérances sont respectées. Envoie les pièces assemblées au lieu de nettoyage pour qu'elles soient meulées, sablées ou apprêtées avant d'être plaquées ou peintes. Inspecte les produits finis avant leur livraison. Peut entrer des données comme les largeurs de ligne d'impression, les angles, les dimensions des perforations et les coordonnées positionnelles dans l'ordinateur pour vérifier l'exactitude des dimensions, ou pour préparer les fiches techniques ou les rubans perforés utilisés pour faire fonctionner les cisailles, les freins et les presses à découper à commande numérique programmé, ou les autres machines à commande numérique. Peut faire fonctionner le matériel de l'atelier lorsque la production doit être accélérée pour la commande d'un client.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 3 4 7 8 CA: I 5 6 7 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	3	4	3	3	3	4	5	9 1 0	0 Y 1

8333-119 APPRENTI TÔLIER (const.; est., matr. et rev. des métaux)

Exécute les tâches de **8333-118 TÔLIER** (const.; est., matr. et rev. des métaux) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8333-120 TECHNICIEN DES MÉTAUX (militaire)

Fabrique, assemble, installe et répare des pièces de tôle et matériaux synthétiques pour avions, véhicules terrestres et équipements d'appui utilisés par les Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Prépare et exécute des dessins sur tôle, marque des points de référence pour le façonnement et l'emboutissage. Règle et opère des machines comme les cisailles, freins, emporte-pièces, rouleaux et perceuses, pour couper, plier, estamper, rouler, percer et redresser le métal. Travaille au marteau sur enclumes, blocs ou formes conformément aux plans, dessins et autres spécifications. Soude des pièces métalliques, au chalumeau oxy-acétylénique, à l'arc électrique, en atmosphère inerte, et par d'autres techniques de soudure à résistance; brasage et rivetage. Lime et meule des soudures, joints et bords à barbes. Assemble et installe de la tôle et des matériaux synthétiques. Fabrique et répare des conduites à liquides ou à gaz et de câbles de contrôle, au moyen d'équipement de courbures de tuyauterie, d'outils d'évasement et d'équipement d'estampage. Répare des réservoirs d'huile et de carburant, des réservoirs d'eau et des radiateurs. Prépare des rapports et des résumés statistiques afin de rendre compte de la main-d'oeuvre et les matériaux. Utilise des bains de nettoyage de métaux, de traitement thermique et de plaquage. Opère des véhicules légers ou d'équipement d'appui au sol.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 2 3 4 7 8 CA: D 5 6 DPC: 3 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	3	4	3	3	3	4	4	1 9 0	0 Y

8335-112 SOUDEUR, PLATE-FORME DE FORAGE (usin., soud. et forg.)

Ajuste et soude des pièces métalliques pour assembler, modifier ou réparer des charpentes, de la machinerie, des réservoirs, réservoirs sous pression, tuyauteries et autres composants à bord de plates-formes ou de navires de forage en mer:
Étudie les ouvrages ou les dessins, planifie les opérations et décide du type de soudage à utiliser en appliquant ses connaissances de la géométrie, des propriétés physiques des métaux, effets thermiques, techniques de soudage et mesures de sécurité à prendre pour souder à bord de bateaux de forage. Dispose, aligne et ajuste des pièces ou des assemblages à l'aide de règles graduées, équerres, limandes, pointes à tracer et craie. Découpe et forme ou ébarbe à l'aide de chalumeaux, scies, limes et meules. Met des pièces en place par serrage, boulonnage ou soudage par points pour les souder. Sélectionne et monte l'équipement de soudage approprié pour le soudage à faire et fait des soudages à l'arc, à l'arc sous gaz inerte, soudages à l'arc immergé sous flux ou au chalumeau. Détache à la brosse métallique, ébarbe ou meule la soudure en excès, les scories et les éclaboussures de soudure. Soude des outils brisés ou des pièces de machine et regarnit des endroits usés ou endommagés pour les réparer. Tient à jour l'inventaire des fournitures

et d'équipements de soudage. Peut chauffer et recuire des ouvrages après soudage pour libérer les tensions internes.

FG: 4 PPS: 7 AP: Lo 2 3 4 7 CA: D 5 6 7 DPC: 3 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	3	2	2	4	3	3	3	4	5	1 9 0	Y

8335-115 APPRENTI SOUDEUR (usin., soud. et forg.)

Exécute les tâches d'emploi telles que: **8335-114 SOUDEUR-MONTEUR** (usin., soud. et forg.); et **8335-126 SOUDEUR AU GAZ ET À L'ARC** (usin., soud. et forg.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8335-119 SOUDEUR AU RAYON LASER (usin., soud. et forg.)

Utilise une soudeuse à rayon laser pour souder de petites pièces métalliques sur une base de production:
Reçoit les instructions sur la commande d'usinage pour le soudage de lots de pièces. Fixe des pièces dans un gabarit ou des dispositifs de serrage pour les souder. Choisit le mode de fonctionnement de la machine à souder pour une application particulière et fait les ajustements nécessaires tels que le réglage de puissance, de l'intensité et de la direction du rayon laser. Règle les commandes de façon à fournir le flux de gaz spécifié sur la zone à souder afin d'éviter l'oxydation des pièces, d'éliminer les débris et de faciliter le nettoyage. Règle les commandes pour aligner la machine aux pièces pré-positionnées en se servant d'un microscope. Observe la zone de soudure au microscope et actionne la commande pour effectuer la soudure. Enlève les pièces et inspecte les soudures pour voir s'il y a des défauts et si elles sont conformes. Peut déplacer ou faire tourner les pièces manuellement pour réaliser une soudure continue ou une soudure par points. Peut faire fonctionner une machine à commande numérique qui met les pièces en position et programme le rayon laser pour le perçage, le découpage, le soudage ou le traitement thermique.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 4 7 CA: I 6 7 DPC: 3 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	3	3	4	3	3	3	5	4	9 1	Y 0

8335-120 SOUDEUR DE PIPELINES (const.)

Utilise une soudeuse à arc pour le raccordement des tuyaux de grand diamètre pendant la construction des pipelines de pétrole et de gaz naturel:
Choisit les électrodes en fonction des normes techniques ou selon le type et l'épaisseur du métal des tuyaux et donne des instructions à son aide. Demande à son aide de régler le courant et la tension de sortie de la soudeuse ou règle les commandes lui-même avant de souder. Met la tige en contact avec les joints entre les tuyaux et guide la tige de façon à effectuer un soudage horizontal le long du joint, selon la longueur d'arc, l'angle, la vitesse et le mouvement nécessaires pour obtenir la fusion du métal pour la première soudure (première passe). Examine le cordon de soudure et la pénétration de la soudure et s'assure de retirer les scories et les autres irrégularités entre les passes. Soude par-dessus la première passe pour augmenter la solidité de la soudure avant qu'elle ne refroidisse (passe chaude). Soude par-dessus la passe chaude en passes successives (cordons de remplissage et de finition) pour remplir l'espace entre les extrémités des tuyaux.

FG: 3 PPS: 7 AP: L 2 3 4 7 CA: E 2 6 7 DPC: 6 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	5	3	4	3	4	3	9 1	0 Y

8335-148 CONDUCTEUR DE MACHINE À SOUDAGE PAR ÉTINCELAGE (usin., soud. et forg.)

Actionne une machine à soudage par étincelage pour souder des pièces de métal, souvent fabriquées à partir de métaux peu communs, selon les directives:
Lit la feuille de travail préparée par le **8335-334 TECHNICIEN-SOUDEUR** (usin., soud. et forg.) afin de déterminer de quelle façon il convient de régler la machine. Règle les contrôles de la machine à soudage par étincelage selon les données de la feuille de travail. Ajuste le robinet de commande de débit et le dispositif de contrôle de la vitesse à l'aide de clés mâles coudées. Compare les réglages de la machine et les informations sur la feuille de travail pour ne pas commettre d'erreurs. Actionne les contrôles de la machine à partir d'une console fixe pour réchauffer graduellement la machine et accroître la pression hydraulique de l'huile. Monte et centre la pièce dans les mâchoires des pinces de retenue et appuie sur la pédale pour immobiliser la pièce solidement. Enligne les surfaces de la pièce à souder pour qu'elles s'ajustent bien, en utilisant un marteau. Manipule les contrôles de la console dans le but de plier les bouts de la pièce et de leur faire prendre automatiquement une position précise. Actionne le commutateur pour amorcer le cycle de soudure automatique. Placé derrière un écran protecteur, observe et écoute les séquences du cycle afin de détecter toute irrégularité. Retire la pièce et examine à l'oeil nu la soudure afin de détecter des défauts d'alignement ou de soudure sur les surfaces. Nettoie et lubrifie la machine à souder.

FG: 3 PPS: 5 AP: M 4 6 7 CA: I 6 DPC: 6 8 2

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	3	3	4	3	4	3	4	4	1 9	Y 0

8335-344 AIDE-SOUDEUR, PIPELINE (const.)

Aide le soudeur qui raccorde les extrémités des tuyaux pendant la construction des pipelines de pétrole et de gaz naturel:
Barde les câbles de soudage. Met la soudeuse en marche et en règle les commandes selon les instructions du **8335-120 SOUDEUR DE PIPELINES** (const.). Fait en sorte que le soudeur ne manque pas de baguettes de soudure, de meuleuses ni de brosses. Nettoie l'extrémité des tuyaux à souder. Donne les baguettes au soudeur. Élimine les scories des soudures à l'aide de meuleuses, de piqueurs et de brosses. Construit les pare-vent ou tout autre abri nécessaire au soudeur par mauvais temps. Déplace la soudeuse entre les soudures. Voir aussi la définition du titre générique, **02-044 AIDE** (toutes ind.). Peut être

appelé à effectuer d'autres tâches, comme aider les équipes de soudeurs de tuyaux et les équipes de raccordement.

FG: 2 PPS: 3 AP: M 2 3 4 CA: E 2 6 DPC: 6 8 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	5	4	4	3	4	5	1 3 9	2 3

8337-111 APPRENTI CHAUDRONNIER (élem. de const., tôles et orn. métal)

Exécute les tâches de **8337-110 CHAUDRONNIER** (élem. de const., tôles et orn. métal) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8337-119 APPRENTI CHAUDRONNIER-MONTEUR RÉPARATEUR (élem. de const., tôles et orn. métal)

Exécute les tâches de **8337-118 CHAUDRONNIER-MONTEUR RÉPARATEUR** (élem. de const., tôles et orn. métal) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8337-123 APPRENTI CHARPENTIER EN ACIER DE CONSTRUCTION (élém. de const., tôles et orn. métal)

Exécute les tâches de **8337-122 CHARPENTIER EN ACIER DE CONSTRUCTION** (élém. de const., tôles et orn. métal) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8337-151 APPRENTI BLINDEUR DE CARÈNES (navires)

Exécute les tâches de **8337-150 FORMEUR DE TÔLES D'ACIER** (navires) de façon progressive selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8353-132 OPÉRATEUR DE SCIE À PANNEAUX À COMMANDE NUMÉRIQUE (trav. du bois)

Fait fonctionner une scie à panneaux à commande numérique équipée d'une chargeuse-empileuse afin de couper les feuilles de bois, selon les dimensions préétablies:
Lit la feuille de travail en vue de déterminer les exigences en matière de production. Introduit les instructions codées au clavier numérique ou charge les bandes perforées dans l'appareil pour programmer la scie à panneaux. Aligne et ajuste les rails de guidage et le guide de refend à l'aide d'un ruban à mesurer et d'outils à main. Met en marche la scie ainsi que le dispositif d'alimentation et d'empilage des feuilles de matériau sur la table à coussin d'air de la scie. Place le matériau contre les rails de guidage. Observe le travail des lames multiples coupant le matériau à la longueur et à la largeur prescrites. Pousse le matériau scié de la table à coussin d'air vers le transporteur pour dégager la scie. Surveille la production et mesure, à intervalles réguliers, les piles de matériau coupé, pour s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences.

FG: 2 PPS: 3 AP: M 4 7 CA: I 5 6 7 DPC: 6 8 5

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	5	3	4	3	4	5	1 9 3	2 3 Y

8355-111 APPRENTI RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINES À BOIS (meubles; trav. du bois)

Exécute les tâches de **8355-110 RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINES À BOIS** (meubles; trav. du bois) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8355-112 OPÉRATEUR DE TOUR À BOIS À COMMANDE NUMÉRIQUE PAR CALCULATEUR (trav. du bois)

Règle et conduit des machines à usiner le bois à commande numérique afin de tourner, de façonner, de défoncer, de percer et de couper le bois et fabriquer des pièces ou des produits:
Lit et interprète les feuilles de programmation afin de déterminer les matériaux et l'outillage à utiliser et définit le déroulement des opérations. Choisit et assemble les outils de la dimension appropriée pour la machine en se servant d'instruments de mesure et d'outils à main. Positionne et fixe les outils sur la tourelle de la machine, conformément aux feuilles de programmation. Installe sur le bâti de la machine des gabarits, des étaux, des guides et d'autres dispositifs de serrage de pièces à travailler. Aligne la machine-outil avec les pièces à usiner et les gabarits et détermine le point de départ des coordonnées. Introduit une bande, une cassette ou un disque dans le lecteur de la machine et transfert les données de l'ordinateur principal à la mémoire de la machine ou introduit directement le programme dans l'unité de commande. Fait fonctionner la machine de sorte qu'elle exécute le programme, en s'assurant que les mouvements des outils, des dispositifs de serrage et de la machine sont bien coordonnés. Installe et fixe sur la machine les pièces de bois à usiner. Actionne la machine pour qu'elle fabrique des échantillons. Vérifie les dimensions et le fini des pièces à l'aide d'instruments de mesure et de matériel d'inspection. Charge et décharge manuellement les pièces. Surveille l'usinage des pièces pour s'assurer qu'elles satisfont aux exigences.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 4 7 CA: I 5 6 7 DPC: 2 8 0

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	3	4	5	9 1 0 Y 0	

8513-115 APPRENTI CARROSSIER DE REMORQUES (automobiles)

Exécute les tâches de **8513-114 CARROSSIER DE REMORQUES** (automobiles) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

8526-132 ESSAYEUR DE MOTEURS D'AUTOMOBILES, AVEC ÉQUIPEMENT AUTOMATISÉ (automobiles)

Utilise de l'équipement automatisé pour essayer les moteurs neufs d'automobiles:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre **8526-122 ESSAYEUR DE MOTEURS** (automobiles), mais utilise de l'équipement d'essai automatisé. Suit le chargement automatique par convoyeur, sur le banc d'essai, des moteurs qui viennent d'être assemblés. Observe comment les canalisations d'échappement, d'électricité, d'alimentation et autres sont branchées automatiquement aux moteurs, et comment ceux-ci sont automatiquement mis en marche. Fait le tour du banc d'essai et vérifie fuites d'huile, d'eau et de carburant. Écoute les moteurs tourner pendant le cycle d'essai pour déceler les irrégularités. Utilise le clavier de l'équipement automatisé pour faire apparaître sur l'écran vidéo du banc d'essai les résultats obtenus ainsi que pour vérifier les tolérances. Inscrit les numéros de moteur et de palette ainsi que les codes des défectuosités à l'aide du clavier, s'il y a lieu. Appuie sur les touches voulues du clavier, pour indiquer l'acceptation ou le rejet, afin que les moteurs au point soient acheminés par convoyeur à l'expédition et ceux qui ne le sont pas à la section de révision.

FG: 3 PPS: 3 AP: L 4 7 CA: I 5 6 DPC: 6 8 5

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	1 3 9	2 0 Y

8530-138 CHEF ÉLECTRICIEN D'INSTALLATION DE FORAGE (mat. élect.; mat. électron.)

Supervise et coordonne les activités des travailleurs chargés de l'exploitation, de l'entretien et de la réparation des systèmes de production et de distribution d'électricité, des systèmes de commande et de calcul électronique, des organes de positionnement dynamique et d'autres pièces de matériel électrique et électronique à bord de plates-formes ou de navires de forage de gisements de pétrole et de gaz naturel en mer:
Contrôle le fonctionnement et coordonne l'entretien des groupes électrogènes, des redresseurs et du matériel de distribution d'électricité afin d'assurer la puissance nécessaire à la propulsion, au maintien de la position, aux travaux de forage et aux autres fonctions à bord du navire. Planifie le travail, donne des instructions au personnel, met en oeuvre des programmes d'entretien préventif pour assurer l'exploitation et l'entretien sûrs et corrects du matériel électrique et électronique de l'installation de forage. Décèle les conditions anormales; réunit des données de guides et de schémas techniques, de pupitres de commande et d'appareillage d'essai, de bandes de données enregistrées et d'imprimés informatiques; arrive à des conclusions et prend des mesures correctrices. Dirige les travaux des **8533-124 ÉLECTRICIEN D'INSTALLATION DE FORAGE** (mat. élect.) chargés de l'entretien et de la réparation de génératrices, de transformateurs, de redresseurs, de dispositifs de protection, d'appareillage de commutation, du câblage et des commandes utilisés pour fournir l'énergie électrique au navire et au matériel. Supervise le **9159-119 OPÉRATEUR DE POSITIONNEMENT DYNAMIQUE D'INSTALLATION DE FORAGE** (pét. et gaz nat.; transp. par eau) chargé du fonctionnement du système informatisé de maintien de la position, veille au bon fonctionnement des ordinateurs et des capteurs de conditions environnementales utilisés pour le positionnement et s'assure que le système d'alimentation en électricité peut satisfaire aux exigences d'exploitation. Observe le fonctionnement, en collaboration avec le **9159-121 HOMME DE QUART DU SYSTÈME DE GESTION DES DONNÉES** (pét. et gaz nat.; transp. par eau), du système de gestion des données et prend les dispositions utiles pour l'entretien ou la réparation de composants et d'organes défectueux des systèmes de production et de distribution d'énergie électrique. Supervise le **8535-105 TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE, PLATE-FORME DE FORAGE** (mat. électron.) chargé de l'entretien de systèmes de radio-communications, de commandes informatisées d'obturateurs anti-éruption, de systèmes sonar et télévisuels de rentrée de tiges de forage, de systèmes d'alerte au feu et aux gaz combustibles, de circuits transistorisés de commande de moteurs et d'autres dispositifs électriques et électroniques. Dirige l'entretien et la réparation de composants électriques, de câblage et de commandes d'organes d'exploitation tels que treuils d'ancrage, propulseurs, pompes et vannes de ballastage, compresseurs, matériel et treuils de forage. Supervise l'entretien et la réparation de systèmes de réfrigération, de climatisation, de chauffage, d'eau potable et d'évacuation d'eaux-vannes, d'éclairage et d'autres systèmes d'usage domestique. Veille à la préparation de registres d'entretien et du matériel, et de demandes de pièces détachées. Prépare des rapports techniques sur les activités et sur la performance du matériel. Peut aider les techniciens à effectuer des essais et à faire des réparations de matériel défectueux.

FG: 5 PPS: 8 AP: S 5 6 7 CA: I DPC: 1 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	2	3	3	3	4	3	4	3	4	4	9 1	4 0 Y

8533-111 APPRENTI ÉLECTRICIEN INDUSTRIEL (mat. élect.)

Exécute les tâches de **8533-110 ÉLECTRICIEN D'ENTRETIEN** (mat. élect.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **82-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8533-112 TECHNICIEN ÉLECTRIQUE (militaire)

Entretient l'équipement de génération électrique et de systèmes de distribution sur les navires des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Entretient de l'équipement auxiliaire de propulsion principale comme les moteurs, les systèmes de chauffage, l'équipement de contrôle électrique, les chaudières principales et auxiliaires. Entretient des systèmes électriques comme le système de réfrigération et de refroidissement, de lutte contre l'incendie, de distillation d'eau douce, de production d'électricité et d'éclairage. Démonte, répare, assemble et essaie des systèmes de production et distribution d'énergie. Observe des cadrans, jauges et voyants, surveille le fonctionnement des systèmes électriques et du tableau principal de distribution. Prépare des rapports et des relevés.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 2 3 4 7 CA: I 5 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	3	4	3	3	3	4	4	1 9	0 Y

8533-116 ÉLECTRICIEN MARIN (militaire)

Opère et entretient des appareils de production et distribution d'énergie électrique sur les navires des Forces canadiennes:

Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Opère des systèmes et équipement électriques comme les chargeurs de batteries, les alimentations de secours sur les batteries, les appareils de protection cathodiques, les alimentations auxiliaires, les appareils de démagnétisation, les inverseurs statiques et les gyrostabilisateurs. Opère le tableau de distribution électrique principal pour contrôler la fréquence, la tension et la charge des groupes électrogènes, et pour transférer les charges électriques d'un groupe à un autre. Arrête des groupes électrogènes pour entretien et autres besoins. Ouvre et ferme des commutateurs pour contrôler la distribution de l'énergie et de l'éclairage. Lit et enregistre l'horaire des cadrans. Essaie, entretient et répare des systèmes de distribution électrique, des moteurs, des ventilateurs, des pompes à incendie, des systèmes de réfrigération, des groupes électrogènes et des tableaux de distribution.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 3 4 5 6 7 CA: I 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	3	4	3	3	3	4	4	1 9	0 Y

8533-123 APPRENTI RÉPARATEUR DE MOTEURS ÉLECTRIQUES (mat. élect.)

Exécute les tâches de **8533-123 RÉPARATEUR DE MOTEURS ÉLECTRIQUES** (mat. élect.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8533-124 ÉLECTRICIEN D'INSTALLATION DE FORAGE (mat. élect.)

Assure l'exploitation, l'entretien et la réparation des groupes électrogènes, des redresseurs, des systèmes de distribution et de commande et d'autres appareils électriques à bord de plates-formes ou de navires de forage en mer:
Règle le tableau de commande avant le démarrage des génératrices, choisit le mode de fonctionnement, de distribution et de commande de la puissance. Observe les instruments du pupitre de commande et actionne les commandes du tableau pour régler la fréquence, la tension et la charge des génératrices et pour distribuer l'électricité entre les différents systèmes du navire et de l'installation de forage. Consulte des schémas électriques et des guides techniques, exécute des calculs de grandeurs des unités électriques et effectue des essais d'appareils électriques afin de déceler et localiser les défauts de composants ou de systèmes défectueux. Coordonne les travaux d'essai, de réparation et d'entretien préventif afin de les intégrer aux autres activités de l'installation de forage. Arrête, démonte, répare et remonte les systèmes et les appareils électriques et en fait les essais à l'aide d'outils manuels et électriques, de compteurs-contrôleurs et d'oscilloscopes. Fait l'entretien de transformateurs, d'appareillage de commutation haute tension, de dispositifs de protection et de circuits de déclenchement. Fait les essais et la réparation de moteurs électriques et répare ou remplace le câblage défectueux qui mène aux appareils. Fait l'entretien de systèmes de réfrigération, de climatisation et de chauffage, des appareils des cuisines, des chauffe-eau, des appareils d'éclairage, des systèmes d'évacuation d'eaux-vannes et d'autres appareils d'usage domestique. Entretient et répare les composants électriques du matériel d'exploitation tels que treuils d'ancrage, propulseurs, élévateurs, appareils d'éclairage extérieur, balises, batteries d'accumulateurs et dispositifs de protection cathodique. Fait des écritures dans les livres, inscrit les activités d'entretien préventif et les pièces détachées utilisées, et présente des rapports.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 2 3 4 5 6 7 CA: D 5 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	3	4	4	1 9	0 Y

8533-127 APPRENTI RÉPARATEUR D'APPAREILS MÉNAGERS (mat. élect.)

Exécute les tâches de **8533-126 REPARATEUR DE GROS APPAREILS** (mat. élect.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8534-123 OPÉRATEUR D'ÉBARBEUSE AU LASER (mat. électron.)

Utilise une ébarbeuse au laser automatisée pour enlever les bavures des pièces électroniques, conformément aux spécifications établies:
Lit la feuille de production afin de déterminer les réglages du laser nécessaires pour le point de coupe, la révolution, la vitesse, la puissance électrique et d'autres normes de fabrication. À l'aide du clavier de la machine, introduit dans la mémoire de celle-ci les codes et les spécifications afin de régler les commandes informatisées du laser. Installe les pièces électroniques sur le mandrin à dépression, à l'aide de pincettes. Appuie sur les boutons de la console pour actionner le rayon laser qui ébarbe automatiquement les bavures de métal et de verre. Observe les indicateurs lumineux du tableau de contrôle, pendant l'ébarbage, afin de déceler les irrégularités, et enlève les pièces ébarbées du mandrin. Évalue la qualité de l'ébarbage avec un petit microscope et tient les registres de production et de contrôle de la qualité. Règle les composantes du système, remplace les sondes et change l'appareil d'illumination ainsi que les lampes du laser pour garder le système en bon état.

FG: 3 PPS: 4 AP: L 4 7 CA: I 6 DPC: 6 8 2

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	3	3	4	3	3	4	5	4	1 3 9	0 Y

8534-124 MONTEUR DE PLAQUETTES DE CIRCUITS EN SAILLIE (mat. électron.)

Monte des éléments électroniques miniaturisés sur des panneaux en céramique, à l'aide de matériel de production en chaîne, afin de fabriquer des plaquettes de circuits montés en saillie destinées au matériel de communication:
Recouvre le panneau en céramique de pâte à souder à l'aide d'un pistolet à écran afin d'y déposer une couche uniforme de pâte. Fait fonctionner une machine de montage informatisée pour placer automatiquement les éléments sur le panneau encollé, conformément aux spécifications. Met le panneau sur le convoyeur conduisant au four, afin de convertir la pâte en soudure et de fixer solidement les éléments sur la surface du panneau. Répète le même processus pour encoller l'autre côté du panneau et y fixer les éléments. Fait passer le panneau dans une machine de nettoyage à la vapeur pour en enlever l'excès de soudure, les saletés et la poussière. Règle la machine à découper et l'utilise pour obtenir des plaquettes individuelles à partir

du panneau. Met en place, encolle et soude à la main les grands éléments qui ne peuvent être montés à la machine sur les plaquettes, par exemple, les disjoncteurs et les connecteurs. Essaie les plaquettes à l'aide d'appareils informatisés et fonctionnels, afin de déterminer celles qui sont défectueuses. Établit ce qui ne va pas, enlève et remplace les éléments fautifs afin de réparer les plaquettes et ainsi réduire le gaspillage. Emballe les plaquettes prêtes, les met dans des boîtes et étiquette celles-ci. Tient les registres de la production et des essais.

FG: 3 PPS: 4 AP: L 4 7 CA: I DPC: 6 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	3	3	4	3	3	3	5	5	9 1 3	2 3 Y

8535-105 TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE, PLATE-FORME DE FORAGE (mat. élect.)

Entretient et répare les systèmes, l'équipements et les contrôles électroniques, les systèmes de traitement électronique de données, les microprocesseurs et autres dispositifs électroniques à bord de plates-formes ou de navires de forage en mer:
Vérifie le fonctionnement d'ordinateurs, unités d'interface, transducteurs et périphériques de systèmes de gestion de données, ainsi que de systèmes de positionnement de plate-forme et de commande de propulseurs. Nettoie et inspecte des composants comme des filtres d'air, des plaquettes de circuits imprimés, des têtes de lecture-écriture de rubans magnétiques, des lecteurs de disques, des lecteurs de cassette, des imprimantes et des claviers. Règle l'alimentation électrique, aligne des affichages à écran cathodique et étalonne des transducteurs conformément aux instructions de guides technique. Diagnostique des défectuosités de systèmes à l'aide des diagrammes de câblage, d'un multimètre, d'un oscilloscope et autres équipements d'essai. Répare ou remplace des éléments comme des relais, des interrupteurs-commutateurs- contacteurs, des potentiomètres, des capteurs, des transducteurs et des plaquettes de circuits imprimés. Essaie, règle et répare des circuits électroniques de systèmes de transformateurs et de commandes de panneaux de distribution. Fait des essais de fonctionnement, étalonne et aligne des radars et remplace des éléments défectueux. Inspecte des composants et vérifie le fonctionnement de systèmes de navigation satellitaires, de radiogoniomètres et de systèmes gyroscopiques principaux. Vérifie le fonctionnement de systèmes de surveillance par télévision de la rentrée de tiges de forage, dépanne, répare ou remplace les plaquettes de circuits imprimés défectueuses et aligne des systèmes d'orientation de caméra. Essaie et entretient des systèmes électroniques d'obturateur anti-éruption et autres équipements sous-marins, fait des mesurages de pression et règle l'alimentation électrique des systèmes. Répare des unités téléphoniques et remplace les plaquettes de circuits imprimés d'ordinateur de système téléphonique. Vérifie la puissance d'émetteurs de systèmes radiophoniques, aligne des émetteurs-récepteurs, entretient des systèmes d'antenne et remplace les composants défectueux. Vérifie le fonctionnement et étalonne les indicateurs de surveillance de position et entretient les hydrophones et les balises conformément aux spécifications. Assure le dépannage et étalonne des instruments de plancher de forage, des systèmes de jauge de réservoirs, des instruments de lestage et de cale et des systèmes de détection d'incendie et de gaz. Tient à jour les registres, note les activités d'entretien ainsi que les pièces utilisées, et présente des rapports.

FG: 5 PPS: 7 AP: L 4 5 6 7 CA: I 5 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	2	4	3	3	3	4	4	1 9 0	Y 0

8535-106 TECHNICIEN EN RÉPARATION CAO/FAO (mat. électron.)

Installe et répare des postes de travail de conception assistée par ordinateur (CAO) et de l'équipement de fabrication assistée par ordinateur (FAO):
Lit et interprète les autorisations de travail, les manuels d'installation, d'entretien et de réparation, les schémas logiques et mécaniques et les schémas de principe, afin de prendre connaissance des spécifications concernant l'équipement et de la nature des réparations nécessaires. Fabrique, à l'aide d'outils de préparation de câbles, les câbles et les connecteurs destinés à raccorder l'équipement périphérique et les composants. Interconnecte les systèmes CAO/FAO à l'équipement périphérique et à l'équipement connexe, conformément aux instructions d'installation du fabricant. Procède à la démonstration de l'équipement et de l'équipement périphérique à l'intention du client, afin de s'assurer que l'installation répond aux spécifications. Nettoie l'équipement et les dispositifs auxiliaires des systèmes CAO/FAO. Lubrifie les interrupteurs et les contacts électriques et remplace les pièces usées ou défectueuses. Procède aux réglages, aux alignements et aux calibrages de routine des systèmes. Décide des essais à mener, et choisit et branche le matériel d'essai tel que multimètres, fréquencemètres, sondes et analyseurs logiques afin de mesurer le rendement de l'équipement. Interprète et documente les résultats des essais afin de s'assurer que le rendement de l'équipement répond aux spécifications. Dépanne les systèmes CAO/FAO et cerne les problèmes à l'erreur de l'utilisateur ou à une défectuosité de l'équipement. Cerne les pannes d'équipement aux sous-ensembles ou aux circuits intégrés et aux composants. Déssoude, dépose et remplace les composants et les sous-ensembles défectueux afin de réparer l'équipement des systèmes CAO/FAO. Aligne et règle les circuits et les ensembles mécaniques de l'équipement à l'aide de matériel d'alignement. Procède à l'essai de l'ensemble des systèmes afin de s'assurer que l'équipement réparé répond aux spécifications. Conserve des dossiers d'entretien et de réparation. Peut se spécialiser et entretenir soit l'équipement CAO, soit l'équipement FAO.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 4 7 CA: I 6 DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	3	4	3	3	3	5	4	1 0 9	0 Y

8535-107 TECHNICIEN EN ROBOTIQUE (mat. électron.)

Installe, entretient, éprouve, dépanne et répare les systèmes de robotique et l'équipement connexe:
Interconnecte l'équipement tel que câbles d'alimentation, robots, ordinateurs, contrôleurs, mémoires, dispositifs de production et l'équipement connexe pour chaîne d'assemblage, conformément aux spécifications techniques du fabricant, aux fins d'installations de systèmes de robotique. Fait fonctionner l'équipement du système de robotique et les dispositifs périphériques connexes pour s'assurer que l'installation répond aux spécifications. Nettoie l'équipement du

système, lubrifie les interrupteurs et les contacts électriques, et remplace les pièces usées ou défectueuses afin de maintenir le système de robotique en bon état. Règle, aligne et calibre l'équipement du système conformément aux directives d'entretien recommandées par le fabricant. Choisit et raccorde le matériel d'essai au système, puis lit et interprète les données obtenues afin de vérifier la capacité du système. Procède au dépannage en cernant la source du problème à l'opérateur, à l'équipement de robotique ou aux dispositifs connexes, soit par exemple à l'équipement connexe de la chaîne d'assemblage. Lit et interprète les manuels techniques, les schémas logiques et les schémas de principe. Cerne les pannes d'équipement aux sous-ensembles, aux circuits intégrés et aux composants. Remplace les composants ou les sous-ensembles défectueux, et aligne et règle les circuits et les ensembles mécaniques afin de réparer le système de robotique. Éprouve l'ensemble du système afin de s'assurer qu'il fonctionne conformément aux spécifications. Peut conseiller l'opérateur quant au fonctionnement du système. Peut installer des modifications et des correcteurs de logiciels.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 4 7 CA: I 6 DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	3	3	2	1	4	1	1	1	5	4	1 9 0	0 Y

8535-108 DÉPANNEUR DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (mat. électron.)

Installe et répare le matériel informatique, notamment des micro-ordinateurs, des terminaux, des unités de disques et des systèmes d'entraînement de ruban, des imprimantes et des traceurs, des terminaux à écran de visualisation et des moniteurs, des modems et des logiciels, conformément aux notices techniques:
Interprète les manuels et les schémas d'installation et de réparation du fabricant. Met en place et interconnecte les systèmes informatiques, les phériphériques et le matériel connexe, notamment les câbles d'alimentation, les imprimantes et traceurs, les terminaux, les moniteurs, les modems et les lecteurs de codes à barres et de pistes magnétiques au moyen d'outils de préparation des câbles et de matériel de soudage. Charge et passe les programmes de diagnostic et de démonstration et actionne les commandes d'utilisation afin de montrer le fonctionnement du matériel à l'utilisateur et de vérifier si le rendement de l'appareil est conforme au cahier des charges. Nettoie le matériel et lubrifie les interrupteurs et les contacts. Remplace les pièces usées et défectueuses ainsi que fait les réglages courants afin d'entretenir le matériel. Choisit et branche le matériel d'essai nécessaire et interprète les résultats pour déterminer l'état du système. Teste, inspecte et règle visuellement les pièces, les remplace afin de découvrir les montages, les composantes ou circuits intégrés responsables du mauvais fonctionnement de l'appareil. Remplace les pièces ou les montages défectueux ou suspects, notamment les résistances, les prises de circuits intégrés, les transformateurs, les unités de détection, les plaques et les modules de circuits intégrés au moyen d'outils d'insertion et d'extraction et de matériel de soudage. Aligne et règle les circuits et les montages de pièces mécaniques de l'ordinateur. Tient les registres d'entretien et de réparation. Peut installer des options, des accessoires ou des connexions nouvelles aux installations existantes.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 4 7 CA: I 6 DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	3	3	2	1	4	1	1	1	5	4	1 0 9	0 Y

8535-109 RÉPARATEUR DE MATÉRIEL DE RÉGULATION (mat. électron.)

Installe et répare le matériel électronique servant à la surveillance et à la régulation des procédés de transformation et de fabrication, et en assure l'entretien:
Lit et interprète les manuels et schémas pour installer, entretenir, mettre à l'essai et réparer le matériel conformément aux instructions et procédures du fabricant. Fabrique des connecteurs et des câbles multipolaires à l'aide d'outils à main. Raccorde le matériel en mettant à profit sa connaissance des dispositifs de communication en série et en parallèle, et des circuits numériques et de microprocesseurs. Pose les fils des détecteurs et du matériel transmetteur en suivant les schémas de circuit. Suit les procédures décrites dans le manuel du fabricant pour localiser les pannes au niveau d'une pièce, d'un périphérique, du logiciel ou de l'opérateur. Soude et dessoude les composants et les circuits intégrés ou les cartes de circuit pour remplacer les composants défectueux. Effectue l'alignement, le réglage et l'étalonnage du matériel en mettant à profit ses connaissances des dispositifs hydrauliques et pneumatiques, conformément aux spécifications de fonctionnement. Passe et interprète les programmes de diagnostic pour mettre les systèmes à l'essai et apporter les modifications et les corrections nécessaires au logiciel. Tient des registres d'entretien et de réparation.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 4 7 CA: I 6 DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	3	3	2	1	4	1	1	1	5	4	1 9 0	0 Y

8535-111 TECHNICIEN DE GUERRE ÉLECTRONIQUE (militaire)

Entretient des équipements et systèmes de surveillance électronique sur les navires des Forces canadiennes, et surveille et coordonne les activités du personnel chargé de l'opération des équipements de surveillance:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Teste, identifie des pannes et entretient l'équipement de guerre électronique. Opère des récepteurs d'interception de guerre électronique, des émetteurs de contre-mesure et des panneaux de contrôle, des lanceurs de fusées leurre, des affichages de données, des voyants numériques et des paramètres de signaux interceptés. Surveille et coordonne des activités du personnel occupé à l'opération des équipements de surveillance. Entretient et contrôle des publications et équipements de guerre électronique classés secrets et non secrets, pour en assurer la sécurité. Établit des rapports d'archives représentant les travaux achevés, les demandes de pièces de rechange et d'entretien, et les fiches d'équipement.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 4 5 6 7 CA: I 5 6 DPC: 2 3 0

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	1	4	1	3	1	4	4	1 9	0

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

8535-112 TECHNICIEN DES COMMUNICATIONS, MER (militaire)

Essaie, aligne, modifie, entretient et installe des équipements et systèmes de communication radio, de cryptographie, de télétypes et d'intercommunication sur les navires des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal **01-300 MILITAIRE** (militaire). Teste, entretient et ajuste des émetteurs et récepteurs radio à fréquences basses, moyennes et hautes, des émetteurs-récepteurs à très haute et ultra-haute fréquences, et des équipements de télécopie, télétypie et cryptographie. Installe des équipements de communication et appareils connexes. Surveille le personnel occupé à l'opération et à l'entretien des équipements de radio et appareils connexes. Prépare et met à jour des rapports sur l'entretien effectué. Modifie des équipements selon les autorisations.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 4 7 CA: I 5 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	3	4	3	3	3	4	4	1 9	0 Y

8535-113 TECHNICIEN DE SYSTÈMES RADAR (militaire)

Entretient et répare des systèmes radar, des systèmes de contrôle de tir et des équipements de navigation, détection et identification par impulsions utilisés dans les appareils aériens des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal **01-300 MILITAIRE** (militaire). Interprète des schémas, règle et opère des équipements d'essai électroniques pour la détection des pannes des systèmes complets de radar et de leurs composantes individuelles. Répare des pannes et exécute des vérifications fonctionnelles pour assurer le bon état de service, conformément aux spécifications. Entretient et répare des équipements d'essai électroniques. Installe et modifie des équipements de systèmes radar. Conduit des petits véhicules militaires et des tracteurs pour le déplacement des appareils aériens, des équipements d'appui au sol et des sources d'alimentation mobiles.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 3 4 7 8 CA: I 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	3	4	3	3	3	5	4	1 9	0 Y

8535-115 TECHNICIEN RADAR (militaire)

Entretient, répare et aligne des systèmes de radar des Forces canadiennes, à l'exception de ceux montés sur navires ou appareils aériens:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Essaie, répare, aligne et modifie des systèmes de radar, des systèmes de traitement des données, des ordinateurs et des équipements météorologiques, de surveillance, d'identification, de guerre électronique et de navigation. Surveille la performance et l'exactitude des systèmes. Installe et essaie des équipements électroniques. Compile et soumet des données et documentation sur l'historique des systèmes, rendant compte des dépenses de temps et de matériaux. Opère des appareils de production d'énergie. Conseille les autres ouvriers chargés de la réparation d'équipement radar. Conduit des camions de plus de deux tonnes.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 4 7 CA: I 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	3	4	3	3	3	5	4	1 9	0 Y

8535-116 TECHNICIEN RADAR, MER (militaire)

Entretient, répare et modifie des appareils radar, des affichages radar et des équipements de navigation électronique sur les navires des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Essaie et entretient des radars d'alerte et de navigation, des affichages radar, des équipements d'identification amis/ennemis, des équipements de goniométrie et d'aide à la navigation. Inspecte, nettoie, teste et ajuste des équipements. Surveille le personnel chargé de l'opération des radars, du repérage des contacts radar et de l'entretien de l'équipement. Compile des registres de réparations ainsi que des pièces commandées et remplacées.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 3 4 7 CA: I 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	3	4	3	3	3	4	4	1 9	0 Y

8535-117 TECHNICIEN DE TÉLÉTYPE ET DE CHIFFRE (militaire)

Entretient et répare des équipements de télétypie et cryptographie des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Essaie et ajuste des téléimprimeurs, des équipements électroniques et électromécaniques de cryptographie et des lecteurs de rubans perforés. Identifie des pannes électroniques et mécaniques, entretient, modifie, aligne et révise des équipements. Compile des rapports techniques et des résumés statistiques. Opère des groupes électrogènes diesel et à essence.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 4 7 CA: I 6 DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	3	4	3	3	3	5	4	1 9	0 Y

8535-119 TECHNICIEN DE SONAR (militaire)

Répare et entretient des systèmes de détection acoustique sous-marins sur les navires des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Teste, entretient, répare et opère des systèmes de sonars, des téléphones sous-marins, des enregistreurs de température d'eau et de l'équipement de communication interne. Modifie des systèmes de sonar et équipements annexes et aide à

l'installation des équipements. Compile, soumissionne et met à jour des rapports opérationnels.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 4 5 6 7 CA: I 5 6 DPC: 3 6 0

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	3	4	3	3	3	5	4	1 9	0 Y

8535-120 TECHNICIEN DES SYSTÈMES DE COMMUNICATION (militaire)

Entretient, répare et vérifie l'état de service des systèmes de communication, des appareils de navigation radio, des intercoms et des systèmes de haut-parleurs dans les appareils aériens des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Interprète des schémas et dessins de montage, et opère l'équipement de vérification électronique comme les analyseurs spectrographiques, les oscilloscopes et appareils de mesure de courant pour la détection de défectuosités. Répare des appareils défectueux et remplace ou rajuste des pièces. Vérifie les équipements de communication contenus dans les nécessaires de survie. Conduit de petits véhicules militaires et tracteurs servant à déplacer les appareils aériens, les équipements d'appui au sol et les systèmes d'alimentation mobiles. Tient à jour des archives et des manuels d'entretien des systèmes de communication.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 4 6 7 8 CA: I 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	3	4	3	3	3	5	4	1 9	0 Y

8535-121 TECHNICIEN ÉLECTRO-MÉCANIQUE (militaire)

Entretient des équipements électro-mécaniques installés dans les chars d'assaut, les transports de troupes blindés et les systèmes d'artillerie autopropulsée des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Opère des viseurs de canons, des contrôles de canons, des périscopes et appareils de vision à infrarouge pour déterminer la nécessité des réparations ou d'ajustement. Essaie, démonte, nettoie, répare et remonte des équipements électro-mécaniques comme les aides à la navigation, et les systèmes de visée et de contrôle des canons. Opère des tours et perceuses et autre équipement d'atelier pour la réparation des pièces et composantes. Conduit des véhicules jusqu'à une capacité de 2 1/2 tonnes. Enregistre des entretiens effectués.

FG: 4 PPS: 6 AP: M 3 4 7 8 CA: I 6 DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	3	4	3	3	3	5	4	1 9	0 Y

8535-123 RÉPARATEUR DE MATÉRIEL VIDÉO (mat. électron.)

Entretient et répare des magnétoscopes, des lecteurs de vidéodisques, des caméras, des convertisseurs et des décodeurs de câblodistribution et d'autres appareils vidéo:
Exécute les tâches énoncées sous le titre **8535-118 INSTALLEUR-DÉPANNEUR DE MATÉRIEL AUDIO-VISUEL** (mat. électron.), mais se spécialise dans la réparation de matériel vidéo. Discute avec le client de la défectuosité du matériel afin d'en découvrir la source. Inscrit des renseignements sur le client et le matériel afin de remplir la commande de travail. Démonte et nettoie l'appareil. Lubrifie et règle les composantes de l'appareil et remplace les pièces usées ou manquantes. Interprète les manuels et les schémas de réparation et suit les instructions de vérification du fabricant afin de déterminer l'importance des réparations nécessaires. Choisit et branche le matériel d'essai, notamment les générateurs de signaux, les sondes logiques, les multimètres et les oscilloscopes, puis en fait la lecture pour déterminer l'état de l'appareil et de ses pièces. Localise les sous-ensembles ou les circuits intégrés défectueux. Remplace les composantes ou les sous-ensembles défectueux en utilisant des outils d'insertion et d'extraction et du matériel de soudage. Prépare le ramassage de l'appareil chez le client et la livraison des appareils réparés. Installe l'appareil conformément aux instructions du fabricant et en fait la démonstration à la satisfaction du client. Rédige des fiches de réparation et de garantie.

FG: 4 PPS: 6 AP: M 4 5 6 7 CA: I 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	3	4	3	3	3	5	4	1 9 0	0 Y

8535-124 RÉPARATEUR DE MATÉRIEL DE MUSIQUE ÉLECTRONIQUE (mat. électron.)

Installe et répare du matériel de musique électronique, par exemple, des claviers électroniques, des préamplificateurs et des mixers, des synthétiseurs et des générateurs d'effets spéciaux:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre **8535-114 RÉPARATEUR ÉLECTRONICIEN** (mat. électron.), mais se spécialise dans l'installation et la réparation de matériel de musique électronique. Vérifie dans la commande de travail la description de la panne et si le matériel est sous garantie. Lit et interprète les diagrammes et les manuels de réparation du fabricant pour déterminer la cause probable de la panne. Enlève les protège- poussière extérieurs pour pouvoir examiner visuellement le matériel. Vérifie les indicateurs de courant pour s'assurer que l'alimentation électrique est bonne. Essaie les éléments suspects du matériel à l'aide d'appareils, par exemple, des multimètres, des oscilloscopes ainsi que des sondes logiques et interprète les résultats pour déceler ce qui fait défaut. Remplace les éléments, les circuits intégrés et les sous-montages défectueux au moyen d'outils d'insertion et d'extraction et de matériel de soudage. Nettoie et lubrifie les interrupteurs et les contacts. Règle et aligne les montages mécaniques et électroniques à l'aide d'appareils de mesure et d'outils manuels. Teste le fonctionnement général du matériel pour s'assurer que les réparations sont conformes aux spécifications. Remplit la commande de travail, les formulaires de remboursement en vertu de la garantie et établit les factures. Prend les dispositions voulues avec le client pour le ramassage ou la livraison du matériel.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 4 7 CA: I 6 DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	3	4	3	3	3	5	4	1 0 9	0 Y

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

8535-125 INSTALLATEUR DE TÉLÉPHONE CELLULAIRE
(mat. électron.)

Installe le matériel radiotéléphonique cellulaire dans des véhicules automobiles et entretient ce matériel:
Lit et interprète les manuels et les schémas d'installation et de réparation du fabricant. Déconnecte le câble positif de la batterie du véhicule. Fait des trous dans le châssis du véhicule à l'aide d'une perceuse mécanique et installe le support de fixation à l'intérieur de celui-ci. Place l'émetteur-récepteur sur le support et l'y fixe. Relie le connecteur de faisceaux à l'émetteur-récepteur à l'aide d'outils à main et achemine le câblage vers le moteur. Connecte les câbles à la batterie selon les schémas d'installation fournis par le fabricant. Installe la boîte de jonction, connecte le câble de commande et le raccorde à l'émetteur-récepteur. Installe le berceau de combiné à la portée du conducteur et relie le cordon du combiné à la boîte de jonction. Installe le coffret de commande à l'endroit voulu et le haut-parleur ainsi que le microphone à l'intérieur du véhicule. Installe l'antenne extérieure sur le véhicule, à l'aide d'outils électriques. Vérifie de nouveau les raccordements électriques et connecte le câble positif à la batterie. S'assure que le téléphone fonctionne bien en faisant un appel et en demandant à un interlocuteur de rappeler. Entretient le matériel en nettoyant les câbles et en resserrant les connexions. Vérifie les pièces qui risquent d'être endommagées ou défectueuses et les remplace en vue de réparer le matériel radiotéléphonique cellulaire.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 4 7 CA: I 6 DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	3	4	3	3	3	5	4	1 9 0	O Y

8535-127 INSTALLATEUR DE SYSTÈMES D'ALARME
(mat. électron.)

Installe, entretient et répare les systèmes d'alarme électronique dans des propriétés privées, commerciales et industrielles:
Inspecte les lieux, lit la feuille de travail et vérifie les dessins en vue de déterminer l'emplacement du matériel précisé. Établit le tracé du câblage et pratique les ouvertures dans les murs, les planchers et l'ossature à l'aide d'outils à main et électriques pour installer le système. Installe les conduites de câbles et y faire passer les câbles. Épisse les câbles et les distingue les uns des autres. Lit et interprète les instructions d'installation du fabricant. Installe des interrupteurs magnétiques et mécaniques, des dispositifs de repoussage, des systèmes d'entrelacement de câbles, des détecteurs de mouvement et d'autres systèmes d'alarme anti-effraction, selon les méthodes établies. Connecte les câbles aux appareils selon les schémas, faire les essais nécessaires et vérifie les câbles. Installe le panneau de commande et connecte les câbles. Programme le panneau de commande et essaye le système à l'aide de multimètres, d'oscilloscopes et d'autres matériels pour vérifier toute l'installation. Fait une démonstration du système au client pour l'aider à se familiariser avec son fonctionnement. Explique à quel point il est grave de donner une fausse alarme. Pose des collants d'avertissement sur les fenêtres, les portes et les clôtures. Vérifie les systèmes défectueux en vue de déterminer la nature et l'endroit de la défaillance. Remplace et répare le câblage, les interrupteurs, les connecteurs de microprocesseur et les autres éléments défectueux à l'aide de matériel de brasage et d'outils d'insertion et d'extraction. Établit les factures ainsi que les documents relatifs à la garantie, à l'installation et aux réparations.

FG: 4 PPS: 6 AP: M 4 7 CA: I 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	3	4	3	3	3	5	4	1 9 0	O Y

8535-136 RÉPARATEUR DE JEUX ÉLECTRONIQUES
(mat. électron.)

Répare des jeux de divertissement électroniques, et de l'équipement connexe, dans les arcades d'amusement, les bars, les restaurants et autres établissements:
Reçoit l'unité ou le jeu défectueux à l'atelier de réparations, en retire les commandes et les panneaux de couvercle pour avoir accès à l'ensemble des circuits électriques et à l'unité de microtraitement électronique. Vérifie les interrupteurs de commande et les fils électriques pour voir s'ils fonctionnent, s'il y a continuité, des circuits ouverts ou des courts-circuits, en utilisant un multimètre ou l'équipement spécialisé pour la vérification électronique. Connecte l'oscilloscope afin d'observer les défectuosités dans les lampes-écrans ou de déceler les anomalies dans le microprocesseur central qui peuvent affecter le jeu et son utilisation. Remplace ou répare les fils électriques, les interrupteurs, les raccordements du microprocesseur aux autres composantes du système qui présentent une anomalie, en utilisant de petits outils à main et l'équipement de soudure. Remonte, régle et aligne les unités réparées conformément à leurs caractéristiques et aux diagrammes des circuits. Remet en place les panneaux de couvercle et les commandes et vérifie, en insérant une pièce dans la boîte à pièces de monnaie, le fonctionnement du jeu afin de s'assurer qu'il est en parfait état de marche.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 4 7 CA: I 6 DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	3	3	4	3	3	3	5	4	9 1 0	Y 0

8535-140 INSTALLATEUR D'ANTENNE PARABOLIQUE
(mat. électron.)

Installe des antennes à réflecteur parabolique servant à capter des émissions de télévision provenant directement des satellites:
Visite l'emplacement choisi pour l'installation d'une antenne à réflecteur parabolique. Étudie la carte géographique de la région et identifie les éléments pouvant présenter des obstructions comme les immeubles, les arbres et les collines, qui empêcheraient l'antenne de bien capter les signaux. Lit des graphiques et des cartes géographiques pour déterminer l'azimut et la hauteur des satellites devant être repérés par l'antenne. Choisit l'endroit spécifique où installer l'antenne, vérifie les coordonnées nord-sud et est-ouest ainsi que l'écart magnétique pour la région et trace les angles au compas, au rapporteur et au niveau pour assurer une vision nette des satellites. Prépare une base en béton pour fixer l'antenne au sol ou installe un cadre d'appui en acier pour la fixer sur un toit. Boulonne le pied d'appui de l'antenne à la base en béton, ou les supports de montage au cadre d'appui, et installe le réflecteur parabolique sur la plaque de montage. Installe l'unité motrice, les composants électroniques et le câblage. Vérifie le bon fonctionnement des composants, procède à des vérifications de tension et corrige les défectuosités. S'assure du bon alignement de l'antenne et fait les ajustements nécessaires à l'aide d'un récepteur de

télévision étalonné. Peut transporter le réflecteur parabolique mobile jusqu'à l'emplacement choisi avant de commencer l'installation et procède à des essais pour déterminer si l'antenne peut être installée à cet endroit.

FG: 4 PPS: 6 AP: Lo 2 3 4 7 CA: D 6 DPC: 2 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	3	5	4	9 1 0	0 Y

8536-156 OPÉRATEUR, ESSAIS EN CIRCUITS (mat. électron.)

Fait fonctionner de l'équipement d'essai informatisé pour déceler les défauts de production des plaquettes de circuits imprimés:
Fixe un support sur le receveur du système. Branche le conduit de vide du système au support. Insère la plaquette de circuits dans le support et ouvre les commandes du courant et du vide pour mettre en marche le système. Charge le programme d'essai et introduit les commandes avec le clavier pour commencer le test. Suit les résultats de l'essai sur les indicateurs jusqu'à ce que le cycle du test soit terminé et que le vide se soit arrêté automatiquement. Enlève de la machine l'imprimé du système et l'attache à la plaquette. Trie les plaquettes acceptées et celles qui ont été rejetées. Lit et interprète les imprimés fixés aux plaquettes défectueuses. Détermine les défauts courants, par exemple, les courts-circuits, les circuits ouverts et les éléments mal montés, à l'aide d'un ohmmètre, ainsi que les soudures des éléments, avec des outils d'insertion et d'extraction. Utilise l'équipement d'essai pour approfondir les messages incomplets pré-analogiques, analogiques ou numériques. Transmet les plaquettes ayant des défauts importants au technicien-réparateur pour qu'il effectue d'autres essais et des retouches. Signale au surveillant les éléments qui sont souvent défectueux afin qu'il prenne les dispositions voulues pour les retourner au fournisseur. Tient les registres des essais et établit les rapports de qualité et de fiabilité. Peut faire passer des programmes de diagnostic de système pour s'assurer que le matériel d'essai répond aux normes d'exploitation.

FG: 4 PPS: 5 AP: L 4 7 CA: I 6 DPC: 3 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	3	5	4	1 9 0	0 Y

8537-111 APPRENTI RÉPARATEUR DE RADIO ET DE TÉLÉVISEURS (mat. électron.)

Exécute les tâches d'emplois telles que: **8537-110 DÉPANNEUR DE TÉLÉVISEURS** (mat. électron.); et **8537-114 DÉPANNEUR RADIO** (mat. électron.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8537-112 DÉPANNEUR DE PRODUITS DE CONSOMMATION (mat. électron.)

Installe, entretient et répare divers produits et systèmes audio et vidéo comme les radios, les systèmes stéréo et les télévisions:
Se spécialise dans la réparation de matériel audio et vidéo non industriel. Vérifie sur le bon de commande de travaux l'adresse du client, la nature du mauvais fonctionnement de l'appareil, la garantie et tout autre renseignement utile. Lit et interprète les manuels et les schémas de réparation pour voir dans quel ordre démonter et réparer l'appareil. Démonte l'appareil avec des outils à main, en suivant les instructions de démontage du fabricant. Nettoie les têtes et aiguilles de lecture, les tubes-image, les lentilles et les miroirs au moyen d'une soufflette, de produits de nettoyage liquides et de coton-tiges. Applique les techniques de recherche de panne pour localiser le composant défectueux: examen visuel, substitution de pièces et réglage. Choisit et branche les appareils d'essai nécessaires comme le fréquencemètre, la sonde logique et l'oscilloscope pour mesurer le fonctionnement de l'équipement. Interprète les résultats des essais pour localiser exactement la panne au niveau des circuits intégrés ou des composants. Enlève et remplace les composants ou sous-ensemble qui semblent défectueux en utilisant des outils de mise en place et d'extraction ainsi que du matériel de soudure. Ajuste et aligne, en faisant appel à ses connaissances des mécanismes de précision et des réglages mécaniques fins, les systèmes mécaniques et électroniques, conformément aux spécifications du fabricant. Remplace les pièces usées, défectueuses et manquantes, comme des courroies, des vis et des voyants lumineux. Lubrifie les commutateurs et les contacts électriques et remonte l'appareil. Installe des systèmes radio et vidéo en suivant les instructions du fabricant et selon ce que veut le client. Vérifier l'installation de l'équipement, fait une démonstration de son fonctionnement et explique les diverses garanties offertes. Remplit les bons de commandes de travaux et établit les factures.

FG: 4 PPS: 6 AP: M 4 6 7 CA: I DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	2	4	3	3	3	5	3	1 9 0	0 Y

8537-122 TECHNICIEN RADIO (militaire)

Essaie, répare et ajuste des équipements émetteurs et récepteurs de communication, des systèmes de haut-parleurs et d'intercommunications et des appareils d'enregistrement sonore utilisés dans les Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Opère des oscilloscopes, analyseurs spectrographiques, multimètres et autres appareils d'essai pour la détection des défectuosités électroniques et mécaniques dans les appareils de radio et de communication. Interprète des schémas et ajustement, mise au point ou remplacement de composantes pour réparer les pannes. Exécute l'entretien mineur sur les appareils d'essai électroniques. Installe des modifications autorisées sur les équipements, selon les schémas, ainsi que les ordres et dessins techniques. Vérifie le fonctionnement des systèmes électrogènes à essence ou diesel. Conduit des véhicules légers.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 4 6 7 8 CA: I DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	2	4	3	3	3	5	4	1 9 0	0 Y

8539-116 ASSEMBLEUR EN AVIONIQUE (mat. élect.; mat. électron.)

Monte, met à l'essai et répare des pièces d'équipement en avionique telles que les systèmes de guidage par inertie, pilote automatique, les indicateurs de navigation, les indicateurs de position, les gyroscopes et

les instruments de vol:
Étudie les diagrammes et les directives ou caractéristiques émises par le fabricant, afin d'établir les procédures à suivre et déterminer les pièces qui seront requises. Monte des faisceaux de fils électriques sur des tableaux de faisceaux, et soude ou serti des bornes aux extrémités des fils. Choisit des résistances, des diodes, des transistors, des condensateurs, des circuits intégrés et d'autres pièces déterminées et les soude aux fils électriques ou aux plaquettes à câblage imprimé. Taille, dénude et plie les extrémités de fils afin d'obtenir des conducteurs; pose de l'isolant et des serre-fils et connecte les fils aux bornes de raccord. Monte les composants électroniques, mécaniques ou électromécaniques en utilisant le microscope ou la loupe, de petits outils à mains, du ruban et des époxydes. Aligne et monte des sous-unités telles qu'accéléromètres, servo-mécanismes, gyroscopes et trains d'engrenages, en utilisant des tréteaux de montage, des instruments de mesure précis, des tournevis, des brucelles, des clés et d'autres petits outils. Vérifie ou étalonne les unités montées conformément aux caractéristiques du fabricant afin de s'assurer que les normes opérationnelles sont respectées. Inspecte les unités défectueuses, choisit l'équipement de vérification et soumet les unités aux tests adéquats pour diagnostiquer les défectuosités. Démonte les unités défectueuses, régle, répare ou remplace les composants défectueux. Remonte les unités réparées et les met à l'essai.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 4 7 CA: I DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	2	4	2	2	3	4	4	1 9 0	0 Y

8539-119 PRÉPOSÉ À LA FABRICATION DES PLAQUETTES (mat. électron.)

Actionne une machine pour fabriquer des plaquettes en laboratoire afin de produire des circuits microélectroniques:
Lit les instructions de la carte de commande d'exécution pour déterminer les spécifications du lot. Place les plaquettes de silicium partiellement traitées dans le coffret de transit à l'aide d'un dispositif de translation. Actionne le dispositif de pose des couches afin d'étaler et de cuire une mince couche de résine photosensible sur les plaquettes ou immerge le coffret dans un bain de morsure pour couvrir les plaquettes d'une mince couche de résine. Place les plaquettes sur le dispositif d'alignement. Aligne les plaquettes à masquer à l'aide d'un microscope. Masque les plaquettes avec un pochoir du circuit et expose le tracé sur la couche de résine. Actionne le matériel de développement pour enlever la couche de résine et les oxydes non exposés. Examine les plaquettes au microscope afin de s'assurer de la réussite de l'opération. Répète les opérations de masquage et de dénudage selon la complexité des circuits. Actionne l'appareil servant à diffuser des dopants dans les plaquettes afin de former des régions conductrices négatives et positives et applique successivement des couches de produits chimiques sur les plaquettes. Applique de l'aluminium ou d'autres métaux sur la plaquette par condensation afin de combler les vides dans le tracé et de former des chemins conducteurs. Actionne le four de dépôt chimique en phase vapeur pour appliquer une dernière couche de dioxyde de silicium sur les plaquettes. Inscrit les renseignements relatifs à la fabrication sur les cartes de commande d'exécution aux fins de contrôle de la qualité.

FG: 4 PPS: 5 AP: L 4 7 CA: I 6 DPC: 3 8 2

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	3	2	4	3	3	3	5	4	1 9	0 Y

8539-120 TECHNICIEN INDUSTRIEL (mat. électron.)

Traite des plaquettes de silicium servant à la fabrication de circuits intégrés:
Interprète les instructions du mode de fabrication et des cartes de commande d'exécution pour déterminer les spécifications de production ou d'essai. Programme les régulateurs du four industriel afin de régulariser le débit des gaz, les pressions sous vide et le fonctionnement du positionneur pneumatique et du verrouillage de sécurité. Règle les régulateurs de température du four selon les exigences du traitement afin de régulariser l'élévation de la température au cours du processus. Transfère les plaquettes de la caisse au coffret de transit. Nettoie les porte-plaquettes en quartz et décape les plaquettes à l'acide. Charge de plaquettes le porte-plaquettes en quartz et le place dans le tube de dépôt du four. Fait fonctionner le four afin de déposer et de diffuser des couches très minces de divers mélanges chimiques sur les plaquettes. Observe le mouvement du porte-plaquettes dans le four et surveille le thermomètre et le manomètre. Retire le porte-plaquettes du four, sépare les plaquettes et place les plaquettes d'essai sur le porte-plaquettes. Remet le porte-plaquettes dans le four. Examine la couche déposée sur les plaquettes d'essai et en mesure l'épaisseur à l'aide d'une jauge afin de vérifier si les normes de production sont atteintes. Consigne les mesures dans le journal de production ou sur les cartes de commande d'exécution aux fins du contrôle de la qualité. À l'aide d'un microscope optique ou électronique à balayage, vérifie les couches de produits, examine la taille du grain et cherche les défauts. Signale les anomalies au surveillant. Procède aux vérifications prévues afin de veiller à ce que l'alimentation en gaz fonctionne bien, en quantité suffisante et à la pression voulue. Nettoie et entretient le matériel et les installations.

FG: 4 PPS: 5 AP: M 4 7 CA: I 6 DPC: 3 8 2

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	3	2	4	4	4	4	5	4	1 9	2 0 Y

8539-140 MONTEUR DE CIRCUITS INTÉGRÉS (mat. électron.)

Monte et essaie des circuits intégrés:
Place la plaquette traitée sur le dispositif de fixation. Essaie chaque puce sur la plaquette à l'aide d'une sonde afin de trouver et de marquer les défectueuses. À l'aide d'une scie, taille un sillon le long des chemins sur la plaquette. Rinse la plaquette à l'eau désionisée pour enlever la poussière et la poudre. Découpe les puces dans la plaquette. Retire les puces défectueuses à l'aide d'un micro-manipulateur à ventouse. Inspecte les circuits à la recherche de défauts à l'aide d'un microscope à fort grossissement. Fixe les puces sur la plaque ou le support de circuits imprimés. Soude les fils de branchement à la puce pour la relier aux connecteurs. Scelle les circuits intégrés pour les protéger. Estampille des renseignements comme la date, le numéro de lot et l'indicatif du client sur la plaque ou le support de circuit imprimé. Consigne sur la feuille de lot les renseignements pertinents au cours de chaque étape du montage aux fins du contrôle de la qualité.

FG: 3 PPS: 4 AP: L 4 7 CA: I DPC: 6 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	3	2	4	3	2	2	5	3	1 3 9	Y 0

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

8539-151 APPRENTI INSTALLATEUR D'ANTENNES (mat. électron.)

Exécute les tâches de **8539-150 INSTALLATEUR D'ANTENNES** (mat. électron.) de façon progressive selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8541-111 APPRENTI ÉBÉNISTE (meubles)

Exécute les tâches de **8541-110 ÉBÉNISTE** (meubles) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8555-124 OPÉRATEUR DE MACHINE À COUDRE LA FOURRURE (fourrures)

À l'aide d'une machine à coudre la fourrure, joint des bandes de fourrure en une peau ayant les dimensions ainsi que la forme voulues (peau descendue) et réunit les peaux pour former les parties ou l'esquisse d'un vêtement:
Reçoit des instructions sur les dimensions et la forme qu'il doit donner à la peau. Choisit le fil qui convient et le passe dans les guides, le tendeur et le chas de l'aiguille de la machine à coudre la fourrure. Taille des bandes de fourrure dans une peau précoupée, en se servant d'un couteau de fourreur. Place les bandes côte à côte sous l'aiguille de la machine à coudre. Presse ou actionne les pédales, les boutons ou les leviers pour mettre la machine en marche, règle son fonctionnement et l'arrête. Se sert de ses mains pour guider uniformément les bandes de fourrure pendant qu'il les coud. Réunit suffisamment de bandes de fourrure pour former une peau descendue ayant les dimensions requises. Joint les peaux descendues les unes aux autres, selon les instructions données, pour former les manches, les pièces principales ou d'autres parties d'un vêtement en fourrure. Réunit ces pièces pour bâtir le vêtement. Nettoie et lubrifie la machine à coudre.

FG: 2 PPS: 4 AP: S 4 7 CA: I DPC: 6 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	3	3	4	3	4	3	4	4	3 1 9	2 0 Y

8562-111 TAPISSIER (meubles)

Tapisse, sur mesure, des meubles traditionnels ou modernes, en suivant les instructions du client. Lit et interprète des dessins, ou fait lui-même des dessins de fabrication en atelier à partir de la description donnée par le client, pour déterminer l'aspect et la forme demandés ainsi que pour préparer les patrons et la liste des matériaux à couper. En faisant appel à ses connaissances du matériel de garniture et de rembourrage, choisit le tissu, le cuir ou tout autre matériau de garniture en fonction du modèle, de la texture et des couleurs demandés par le client. Étale les couches de matériaux, fixe les points de repère et dessine le tracé à suivre pour découper les différentes pièces. Découpe les pièces de matériaux avec des ciseaux et des outils électriques et marque chaque pièce à l'attention de celui qui est chargé de les coudre ensemble. Place l'armature préfabriquée du meuble à tapisser sur l'établi. Met en place, étire et cloue les sangles sur la partie inférieure de l'armature. Choisit, installe et fixe ensemble les ressorts hélicoïdant ou les ressorts à arc sur le siège et le dossier. Mesure, coupe et attache la grosse toile qui recouvre les ressorts. Prépare et coupe à la taille voulue le matériau de rembourrage; par exemple caoutchouc mousse, feutre de coton et carton. Place le matériau de garniture précoupé sur les ressorts du siège et l'agrafe au cadre au moyen d'une agrafeuse pneumatique. Agrafe le matériau de rembourrage à la traverse avant du siège. Répète l'opération pour rembourrer les trous. Place, ajuste jusqu'à la forme voulue et agrafe des couches de matériau de rembourrage et de garniture sur la face interne du dossier pour finir le rembourrage de l'intérieur. Installe le matériau de rembourrage et de garniture au-dessus et en-dessous des bras extérieurs et sur la partie extérieure du dossier, en utilisant une agrafeuse pneumatique. Aligne, coupe, ajuste, étend et étire la matériau de couverture déjà cousu pour l'adapter exactement à la forme de la pièce à tapisser. Remplie, fronce et agrafe le matériau pour la finition. Attache les garnitures et pans de décoration, la passementerie, les passepoils, les garnitures en volant et d'autres garnitures au moyen de colle, d'agrafes et de broquettes. Fait du capitonnage avec des tampons de capiton ou des boutons selon les indications données pour la finition. Fait la finition du bois apparent et utilisant de la laque, de la gomme-laque, des vernis et des peintures émails. Peut restaurer des meubles anciens, suivant les méthodes de tapisserie d'époque. Peut tapisser des modèles et des échantillons de meubles en série.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 4 7 CA: I DPC: 3 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	2	3	4	3	3	3	4	3	9 1 0	O Y

8562-119 REMBOURREUR – PRODUCTION EN SÉRIE (meubles)

Rembourre les meubles, tels que canapés, fauteuils, causeuses et meubles modulaires, pour la production en série en exécutant une série d'opérations à un poste de travail d'une chaîne de montage:
Se procure le chariot et le panier contenant le garnissage, le rembourrage, le tissu de couverture préalablement coupé et le meuble. Examine le meuble et lit la fiche de production pour déterminer le genre, le style et le modèle de l'article produit. Pose les ressorts à arc et les fixations sur le siège et à l'intérieur du meuble à l'aide d'un marteau et d'agrafes métalliques, ou utilise des ensembles de ressorts déjà assemblés. Met en place le caoutchouc mousse, la matelassure, le feutre et le carton et les fixe au siège, au dossier et aux bras du meuble à l'aide d'une agrafeuse pneumatique. Cloue ou agrafe le tissu de plate-forme déjà cousu sur les ressorts. Pose le tissu de couverture préalablement cousu sur la traverse avant du siège, l'intérieur des bras et du dossier, fait correspondre le patron et le sens du tissu, puis agrafe, colle ou coud le tissu en place. Aligne, ajuste et étire le tissu sur l'extérieur des bras et du dossier, puis cloue le tissu en place. Pose les motifs décoratifs selon les indications pour la finition. Insère les pieds du meuble dans les trous déjà percés. Peut fabriquer des meubles à l'aide de structures de plastique moulés et de mousse.

FG: 3 PPS: 4 AP: M 4 7 CA: I DPC: 6 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	3	3	4	3	3	3	5	4	1 0 0	Y 2

8563-124 CONDUCTEUR DE MACHINE À SURFILER (toutes ind.)

Conduit une machine à surfiler qui coud et surjette ensemble simultanément des lisières de matériel ou renforce et finit les bords des articles:
Passe le fil dans la machine à surfiler et place le matériel sous

l'aiguille. Presse des pédales, des leviers ou des boutons pour mettre en marche et arrêter la machine et en régler le fonctionnement. Guide le matériel à la main à mesure qu'il est cousu. Lubrifie la machine et remplace les aiguilles.

FG: 2 PPS: 2 AP: L 4 7 8 CA: I 5 DPC: 6 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	3	4	5	4	3	3	4	4	1 9 3	2 3 Y

8563-125 CONDUCTEUR DE MACHINE À PIQUER LE CUIR (vêtements et tissus)

Se sert d'une machine à coudre industrielle à aiguille unique pour former et assembler des vêtements de cuir, notamment des vestes, des robes et des jupes: Met l'aiguille en place, y insère le fil et règle la machine à coudre. Appuie sur la pédale à pied ou manoeuvre le levier à main pour lever le pied-de-biche. Place les pièces de cuir à rassembler sous le pied-de-biche et l'aiguille puis abaisse le pied-de-biche. Appuie sur la pédale à pied pour mettre la machine en marche et en contrôle la vitesse et relâche la pédale pour l'arrêter. Suit les bords, les coutures ou les lignes marquées sur les pièces de cuir. Guide les pièces de cuir et en contrôle le mouvement sous l'aiguille à l'aide des doigts et des mains. Confectionne les manches, le corps et les autres pièces du vêtement et les assemble. Surveille la piqûre pour éviter les erreurs, décelle les défauts dûs aux anomalies de fonctionnement de la machine et réduit le gaspillage. Remplace les aiguilles, lubrifie et nettoie la machine.

FG: 2 PPS: 4 AP: L 4 7 8 CA: I DPC: 6 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	3	3	5	3	3	3	4	4	1 3 9	2 Y

8573-108 TECHNICIEN DE MACHINES À MOULER (plastique)

Règle et ajuste des machines à mouler le plastique programmables et dirige les activités de production de pièces en plastique:
Remplit les fonctions du **8573-110 RÉGLEUR DE MACHINES À MOULER LES MATIÈRES PLASTIQUES** (plastique). Lit les feuilles de contrôle de fabrication pour prendre connaissance des spécifications touchant le produit. Formule des recommandations concernant la fabrication grâce à une excellente connaissance des matériaux de plastique bruts, des machines de production, du moulage et des méthodes de contrôle de la qualité. Enregistre les codes de fabrication sur le clavier du tableau de commande afin de régler le contrôleur programmable en fonction des spécifications du produit. Attribue les postes de travail aux opérateurs de machines et surveille son aire de travail afin de diriger les activités de production. Contrôle l'écran vidéo et vérifie les autres indicateurs du tableau de commande afin de s'assurer que les normes de qualité sont respectées. Règle la machine en enregistrant des codes sur le clavier du tableau de commande afin d'éliminer les défauts de production. Procède au dépannage et localise les défectuosités mécaniques en faisant apparaître sur l'écran vidéo les données machines pertinentes afin d'établir la nature et l'emplacement du défaut. Répare la défectuosité à l'aide d'outils à main et de matériel d'essai, ou fait appel au service de réparations majeures. Formule des recommandations touchant les tableaux d'entretien préventif des machines, l'entretien général et la sécurité. Éprouve des moules neufs ou remis en état. Rédige des rapports de production et d'entretien. Assure la formation d'opérateurs de machines. Peut remplacer le contremaître.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 4 5 6 7 CA: I 5 6 DPC: 2 3 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	3	3	4	3	4	3	5	4	1 9	4 Y 0

8573-163 CONDUCTEUR DE MACHINE À EXTRUDER DES FEUILLES MINCES (plastique)

Monte et conduit les machines à extruder les feuilles de plastique minces ainsi que l'équipement de production auxiliaire pour transformer les thermoplastiques en filaments ou en feuilles continues servant à la fabrication de sacs pour le commerce de détail, de sacs à ordures, de sacs à lait et de produits similaires:
Lit et interprète les fiches de travail pour connaître les spécifications de production, c'est-à-dire la taille des feuilles, les critères de résistance et de calibre, la coloration des matières brutes, la température et autres. Pèse et mélange les matériaux thermoplastiques en pastilles ou en poudre ainsi que les pigments de coloration dans le tambour culbuteur, selon certaines formules données. Règle les thermostats et assemble et insère les grilles. Choisit et installe les inserts conformément aux spécifications et aligne et centre l'écartement de la matrice à l'aide de clés anglaises et de jauges. Branche la trémie d'alimentation des matières premières et règle les commandes de mélange afin que le mélange de matières premières soit conforme aux exigences. Vérifie le niveau du liquide et les indicateurs de pression et de débit d'air afin de s'assurer que le matériel est opérationnel. Examine, touche et mesure le produit pour en vérifier la résistance, le calibre, la largeur et la couleur afin de s'assurer que le produit est conforme aux exigences du client. Ajuste les thermostats et les commandes de traitement, de tension et de coupage pendant la production afin d'assurer la qualité du filament plastique. Examine la machine lors des pannes pour déterminer la nature et la source du problème et remplacer les composants douteux ou défectueux et ainsi effectuer les réparations mineures qui s'imposent. Ferme la trémie des matières premières et purge l'extrudeuse avant d'éteindre la machine. Installe et fait fonctionner le matériel auxiliaire de conversion tels que les enrouleurs, les coupeurs, les tireuses et les dispositifs d'emballage pour terminer la production des produits plastiques. Tient des registres de production.

FG: 3 PPS: 5 AP: M 4 7 CA: I 7 DPC: 6 8 2

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	3	3	4	4	4	3	5	4	1 3 9	2 0 Y

8573-164 OPÉRATEUR DE MACHINES À MOULER PAR SOUFFLAGE (plastique)

Fait fonctionner des machines à mouler des conteneurs et autres produits de plastique conformément aux spécifications:
Ouvre la robinetterie permettant de régler le débit d'eau et d'air comprimé vers la machine. Règle les commandes de minuterie et de température de l'appareil de chauffage. Actionne les commandes de mise en marche du mécanisme de chargement automatique des résines. Règle les systèmes de mandrin de soufflage, de fermeture de moules et de transport, les freins et les cames à microcontacts, à l'aide d'outils à main. Met en marche la machine à mouler qui assure l'alimentation automatique de l'appareil de mélange au mandrin et à la chambre de

moulage. Surveille son aire de travail pour contrôler le fonctionnement des machines et assurer le dépannage électrique et mécanique courant. Surveille les calorimètres pour s'assurer que les températures prescrites sont maintenues. Vérifie les échantillons de produits de chaque machine à intervalles réguliers pour détecter les défauts tels que piqûres, déformations et marques de moulage. Enlève les bavures sur les produits à l'aide d'un couteau ou d'une scie à ruban. Nettoie et inspecte les moules après la période de fabrication. Conserve des dossiers de production. Aide le **8573-110 RÉGLEUR DE MACHINES À MOULER LES MATIÈRES PLASTIQUES** (plastique) lors des changements de moule et des réglages de machines.

FG: 3 PPS: 5 AP: L 4 7 CA: I 5 6 DPC: 6 8 2

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	3	3	4	4	4	3	5	5	1 3 9	2 0 Y

8573-165 CONDUCTEUR DE MACHINE À EXTRUDER DES TUBES (plastique)

Monte et fait fonctionner des machines à extruder les plastiques, ainsi que le matériel auxiliaire en aval afin de produire des tubes, des tuyaux et des cylindres de plastique et d'autres produits connexes:
Lit et interprète les fiches de travail afin de connaître les variables de production telles que les spécifications relatives aux matières premières, à la longueur du produit, aux dimensions et à la quantité ainsi qu'aux conditions de fonctionnement en ce qui concerne la chaleur et le débit. Vérifie les dispositifs de sécurité de la machine dont les capots, les barres de sécurité et les avertisseurs lumineux, et remplace les dispositifs défectueux. Installe les pièces de la matrice, les vis à métaux, les anneaux de calibrage et les grilles à l'aide d'outils à main. Branche le boyau à la matrice pour y amener l'eau, l'air et l'huile et branche les trémies d'alimentation du matériel à l'aide de clés anglaises. Installe et aligne le matériel auxiliaire en aval tel que le réservoir à dépression, le bac à refroidissement, la scie à tronçonner et les refroidisseurs dans l'ordre et conformément à la feuille d'instructions, en utilisant des crampes et des outils à main. Met la machine à extruder et le matériel en aval en marche et ouvre la tuyauterie d'alimentation en eau, en air et en fluide hydraulique pour faire débuter la production. Moule les tuyaux et les formes cylindriques extrudées par les méthodes de pression, de profilage ou de poinçonnage conformément aux spécifications des clients. Supervise la production, examine des échantillons pour détecter les défauts éventuels et mesure les dimensions d'échantillon afin de contrôler la qualité du produit. Réduit la chaleur, ferme le trou d'aération et le système d'alimentation en matières premières et débranche le matériel en aval avant de fermer le matériel de traitement. Tient les registres de production. Peut interpréter les dessins industriels pour concevoir et mettre à l'essai de nouvelles matrices en fonction des critères de production.

FG: 3 PPS: 5 AP: M 4 7 CA: I 7 DPC: 6 8 2

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	3	3	4	4	4	3	5	4	1 3 9	2 0 Y

8573-167 OUVRIER À LA PRODUCTION DE MARBRE SYNTHÉTIQUE (plastique)

Coule et moule des produits de marbre synthétique comme des comptoirs, des cuvettes, des baignoires ainsi que des panneaux muraux de douche:
Lit la fiche de travail pour connaître les spécifications de travail. Pèse et mesure les ingrédients du marbre synthétique comme la charge de marbre, la résine, les pigments de coloration et le catalyseur, selon une formule donnée. Verse les ingrédients dans la machine à mélanger et active le mélangeur pour traiter l'ensemble des ingrédients. Applique un revêtement de cire homogène aux sections du moule en fibre de verre à l'aide d'un chiffon doux pour faciliter le démontage. Vaporise des agents abrasifs et un enduit gélifié sur la surface cirée du moule à l'aide d'un pistolet pulvérisateur pour donner le fini approprié aux produits de marbre synthétique. Mesure l'épaisseur des couches vaporisées à l'aide d'une jauge pour s'assurer que le produit est conforme aux spécifications. Fait sécher les sections de moule préparées pendant une période de temps appropriée, selon la température et l'humidité ambiantes. Assemble les sections du moule à l'aide de boulons et de crampes. Verse et applique les couches de mélange à la main pour remplir le moule et former le produit. Met la table vibrante en marche pour éliminer les bulles d'air et veille à ce que la préparation soit homogène. Laisse durcir la coulée et attend qu'elle prenne. Démonte et renverse le moule pour en retirer le produit et porter ce dernier sur le séchoir pour le faire sécher. Enlève les bavures des bords du moulage à l'aide d'outils mécaniques. Polit la surface du moulage à la main et la frotte à l'aide d'un composé pour en égaliser la surface et en éliminer les imperfections. Met les moulages en boîte et les emballe pour l'expédition. Nettoie et entretient les sections de moule.

FG: 2 PPS: 4 AP: M 4 7 CA: I 5 7 DPC: 6 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	4	4	3	4	4	1 3 9	2 3 Y

8573-169 CONDUCTEUR DE PRESSE À INJECTION (plastique)

Règle et fait fonctionner des machines à presse servant à former des matières thermoplastiques en les moulant par injection:
Installe le moule à injection sur le bâti de la machine puis connecte les raccords et canalisations électriques, hydrauliques, d'eau, d'air et de matière à l'aide de collier de serrage et d'outils à main. Lit et interprète les instructions de réglage de la machine. Règle et ajuste les courses d'ouverture et d'éjection, la force de fermeture, la température, la cadence et le profil pour s'assurer que les pièces sont conformes aux exigences. Vérifie et règle les dispositifs de sécurité, comme les protecteurs d'évacuation et autres sur la machine, les contacts de fin de course et les grilles de sécurité. Prépare le granulateur servant à traiter la matière brute selon les exigences de
fabrication. Met en marche la presse à injection et y fait exécuter le cycle d'essai pour vérifier le fonctionnement, obtient des échantillons et vérifie le réglages de la machine. Vérifie la couleur, la surface et les rayures, la taille et le poids des échantillons puis règle le mécanisme de façon à satisfaire aux exigences du client. Reprend l'opération, effectue une inspection de la fidélité en cours de fabrication et surveille la production. Actionne le levier servant à fermer les matrices et injecte la matière plastique pour former les pièces puis enlève celles-ci et les place sur du matériel de traitement semi-automatique. Nettoie la surface du moule et y applique un agent de démoulage pour améliorer la production. Décèle les anomalies en vue d'isoler les défauts de fabrication et effectue les réparations mineures afin de réduire au

minimum le temps d'arrêt et de respecter le calendrier de production. Tient à jour les registres de production.

FG: 3 PPS: 5 AP: L 4 7 CA: I 5 6 DPC: 6 8 2

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	3	3	4	4	4	3	5	4	1 3 9	2 0 Y

8581-111 RESTAURATEUR DE VÉHICULES ANTIQUES (automobiles)

Restaure des véhicules antiques pour les musées et les collectionneurs: Prend des photos du véhicule avant de le démonter ou de le réparer en vue de la réfection de certaines pièces ou du remontage. Enlève les sièges et les accessoires du véhicule, en se servant d'outils manuels, pour avoir accès aux pièces qui doivent être réparées. Examine le véhicule afin de déterminer quelles pièces de rechange seront nécessaires et quelle somme de travail il faudra. Répare les surfaces de la carosserie qui sont bosselées ou endommagées, à l'aide d'un marteau et d'un bloc de métal. Coupe et enlève les garde-boue, les panneaux et autres pièces rouillées ou endommagées au moyen d'un chalumeau oxyacétylénique. Fabrique des panneaux et des pièces de remplacement en métal, à l'aide d'une poinçonneuse et d'un marteau, les boulonne et les soude pour les fixer. Remplit les surfaces réparées à l'aide de bourre en plomb ou en matière plastique. Polit et meule les surfaces réparées à l'aide d'outils manuels et électriques. Examine le moteur afin d'en détecter les défectuosités en se servant de matériel de vérification électrique et d'outils manuels. Soulève le véhicule au moyen d'un vérin hydraulique ou d'un pont élévateur afin d'accéder aux parties mécaniques qui doivent être réparées. Démonte les ensembles défectueux, les examine et vérifie les soupapes, les bielles, les pistons, les pignons, les coussinets, au moyen de micromètres, de pieds à coulisse et de calibres. Enlève et répare ou remplace les pièces défectueuses en se servant d'outils manuels de mécaniciens. Vaporise un enduit sur les surfaces réparées, les polit ensuite au papier de verre. Nettoie et lave le véhicule à l'aide d'un produit dissolvant. Peint les surfaces réparées au moyen d'un pistolet vaporisateur.

FG: 4 PPS: 8 AP: M 3 4 6 7 CA: I 6 7 DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	3	5	4	1 9 0	1 0 Y

8581-112 TECHNICIEN DES VÉHICULES (militaire)

Répare et entretient des moteurs, transmissions, systèmes de suspension et carosserie des automobiles, autobus, camions, jeeps et véhicules à roues ou à chenilles utilisés par les Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Opère des treuils, crics, appareils de traction, mâts de charge, chevalets, dépanneuses et autres véhicules utilisés pour la récupération des véhicules à roues ou à chenilles. Conduit et opère des véhicules pour la détection des pannes. Utilise des appareils d'atelier comme les sommiers roulants, les crics rouleurs, les supports d'essieux, les treuils à chaînes, les ponts roulants, les crics hydrauliques et les grues de levage. Aide à la détection des pannes dans les ensembles moteurs, au moyen d'outils et d'instruments de précision et d'analyseurs électroniques. Ajuste les soupapes, d'ensemble culbuteurs, de filtres à huile et d'injecteurs de carburant. Aide à la détection des pannes dans les groupes motopropulseurs; ajuste des embrayages, des carters d'appui, des différentiels, des convertisseurs de couples, des accouplements hydrauliques, des contrôles et des éléments de timonerie. Entretient, ajuste et remplace des freins et des pièces. Démonte et remplace des cylindres principaux et des cylindres de roues. Entretient et aligne des systèmes de châssis, de direction et de suspension. Entretient des systèmes de refroidissement et d'échappement. Prépare et tient à jour des rapports techniques.

FG: 4 PPS: 7 AP: Lo 3 4 5 6 7 8 CA: D 5 6 7 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	3	5	4	1 9 0	Y 0

8581-113 APPRENTI MÉCANICIEN D'AUTOMOBILES (automobiles)

Exécute les tâches de **8581-110 MÉCANICIEN D'AUTOMOBILES** (automobiles) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8581-115 INSTALLATEUR DE SYSTÈME DE CONVERSION (automobiles)

Installe des systèmes de combustion au propane et au gas naturel dans les véhicules automobiles à essence:
Exécute les tâches énoncées sous le titre **8581-110 MÉCANICIEN D'AUTOMOBILES** (automobiles). Procède à l'inspection préalable de véhicule afin de déterminer si la conversion est à l'avantage du propriétaire. Retire les pièces inutiles des moteurs diésel ou à essence à l'aide d'outils manuels et électriques. Installe les pièces du système de combustion au gas naturel ou au propane, notamment les réservoirs de carburant, les appareils de robinetterie et les raccords nécessaires, les montages de détenteurs et la canalisation de carburant. Fait l'essai du système de combustion afin d'en assurer le bon fonctionnement et de détecter les fuites. Règle le système d'allumage et le carburateur pour assurer le bon fonctionnement du moteur. Informe le propriétaire sur la façon de faire le plein ainsi que sur le fonctionnement et l'entretien du véhicule. Procède régulièrement à des vérifications d'entretien préventif et fait les réparations nécessaires. Transforme le véhicule pour qu'il puisse fonctionner avec un carburant liquide ou au gaz. Peut inspecter l'installation faite par un autre spécialiste.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 3 4 5 6 7 CA: I 5 6 7 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	3	4	4	1 9 0	Y 0 1

8581-116 MÉCANICIEN DE VÉHICULES DE TRANSPORT COMMERCIAUX (automobiles)

Répare et remet en état les camions commerciaux, les autobus municipaux et scolaires ainsi que les autocars:
Examine le véhicule, lit la commande de travail, discute de l'importance et de la nature des réparations à faire avec le conseiller en service ou avec le surveillant d'atelier. Choisit et branche le matériel de vérification tels que dynamomètres, électromètres et analyseurs, ohmmètres, lampe stroboscopique afin de trouver les défectuosités. Fait la lecture et l'interprétation des schémas, manuels et dossiers d'entretien afin d'évaluer et déterminer la procédure à suivre pour

effectuer la réparation. Répare et remet en état les moteurs fonctionnant à l'essence, au diesel, au propane et au gaz naturel, les systèmes de démarrage du moteur en se servant d'outils manuels et en respectant la séquence des réparations recommandée par la manufacturier. Examine, remet à neuf, règle, répare et remplace les éléments du groupe motopropulseurs tels que les embruyages et leurs pièces constituantes, les boîtes de vitesse manuelles et automatiques, les éléments du différentiels des trains avant et arrière ainsi que les éléments des essieux avant arrière. Remet à neuf, remplace et règle les éléments des systèmes de direction à commande mécanique, des systèmes de direction à assistance hydraulique et servoidirections pneumatiques en se servant d'outils manuels et électriques ainsi que du matériel de l'atelier. Examine et remplace les éléments de la suspension du véhicule, remplace les pneus, les roues et leurs éléments. Vérifie, remplace et règle les éléments mécaniques, hydrauliques, et pneumatiques des systèmes de freinage des véhicules. Remplace les éléments défectueux de l'alimentation sur les moteurs fontionnant à l'essence, au diesel, au propane et au gaz naturel, et ajuste les systèmes d'injection de carburant. Peut réparer les éléments intérieurs des véhicules tels que les cadres des sièges, l'éclairage, et les portes, et peut remplacer les éléments du système de conditionnement d'air et de réfrigération. Peut remplacer des pare-brises et d'autres fenêtres.

FG: 4 PPS: 7 AP: Lo 3 4 6 7 CA: D 5 6 7 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	4	3	3	3	4	4		1 9 0	0 Y

8581-117 APPRENTI MÉCANICIEN DE VÉHICULES DE TRANSPORT COMMERCIAUX (automobiles)

Exécute les tâches de **8581-116 MÉCANICIEN DE VÉHICULES DE TRANSPORT COMMERCIAUX** (automobiles) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8581-119 TECHNICIEN DE L'AUTOMOBILE, RÉPARATION DU MOTEUR ET DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN CARBURANT (automobiles)

Répare les moteurs et les systèmes d'alimentation en carburant commandés électroniquement sur des voitures de modèles récents:
Discute avec le conseiller en service et le contremaître de l'atelier et inspecte le véhicule pour trouver la défectuosité du moteur ou du système d'alimentation en carburant. Lit et interprète les fiches techniques du fabricant pour déterminer les méthodes d'essai et les étages de la réparation pour trouver et réparer la défectuosité. Détermine l'état des pièces du moteur et des systèmes à l'aide d'un oscilloscope et d'un tachymètre pour détecter les défectuosités. Évalue le rendement du moteur à l'aide d'un appareil de diagnostic portatif. Déterminer si le moteur est réparable, évalue le coût de la réparation et conseille le client. Démonte et retire le moteur et l'installe sur le poste de travail à l'aide d'outils à main, d'outils électriques, de câbles, d'élingues et d'élévateurs. Inspecte les pièces externes du moteur et démonte celui-ci pour examiner les pièces internes. Remplace et répare les pièces usées ou endommagées, remonte le moteur et le replace dans le véhicule. Vérifie l'état du système d'alimentation en carburant à l'aide du matériel d'essai et d'autres techniques recommandées par le fabricant. Retire et remplace les pièces défectueuses du système d'alimentation et répare les systèmes d'échappement. Vérifie l'état des éléments électroniques du moteur pour déceler les problèmes causés par des pièces défectueuses et remplace ces pièces. Vérifie et entretient les systèmes d'allumage électronique et automatisé. Supervise la formation des apprentis réparateurs de moteurs et de systèmes d'alimentation en carburant.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 3 4 6 7 CA: I DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	4	3	3	3	5	4		1 9 0	1 0 Y

8581-120 TECHNICIEN DE L'AUTOMOBILE, SYSTÈME DU TRAIN AVANT (automobiles)

Soumet à des essais, entretient et répare les systèmes du train avant d'une automobile tels la direction, la suspension, les freins, les canalisations, les roues et les pneus pour corriger les défectuosités qui nuisent à l'utilisation et à la conduite du véhicule:
Se spécialise dans l'entretien des systèmes avant commandés électroniquement sur des voitures de modèles récents. Lit la demande de travail et fait un diagnostic préliminaire pour déterminer la défectuosité des systèmes du train avant du véhicule. Interprète les manuels d'entretien et de réparation du fabricant et consulte les renseignements sur microfiches ou sur fichier informatisé pour connaître la méthode de réparation et les étapes à suivre et pour choisir le matériel d'essai, les outils et les pièces de rechange nécessaires. Inspecte les pneus et les roues pour en évaluer l'usure, l'état et l'installation en se reportant aux normes et aux limites d'usures fixées par la loi. Remplace et répare les pneus, en fait la rotation et l'équilibrage. Vérifie le système de freinage selon les instructions du fabricant pour déterminer la cause des difficultés de conduite du véhicule. Examine et répare les canalisations et les arbres de transmission des véhicules à traction avant et à quatre roues motrices. Vérifie la suspension avant et arrière et remplace les pièces défectueuses. Inspecte et répare les directions, les servodirections, les colonnes de direction et les pièces de la trimonerie de direction. Vérifie et répare les suspensions, les dispositifs anti-enrayeurs intégraux des freins, les dispositifs de lissage de la charge, les régulateurs de vitesse et les directions à l'aide d'appareils de diagnostic et d'essai électroniques. Vérifie et corrige les éléments géométriques du véhicule en se servant du pont d'alignement. Veille à ce que toutes les pièces soient remplacées comme il se doit et qu'elles soient placées, ajustées et fixées correctement. Soumet le véhicule à un essai sur route et remplit la demande de travail.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 3 4 6 7 CA: I 6

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	4	3	3	3	5	4		1 9 0	1 0 Y

8581-121 TECHNICIEN DE L'AUTOMOBILE — TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES (automobiles)

Entretient et répare la transmission de véhicules automobiles:
Se spécialise dans la réparation de transmissions automatiques. Procède à des inspections visuelles, à des essais de décrochage, à des essais sur route et applique d'autres techniques de détection pour trouver la défectuosité de la transmission automatique. Lit et interprète le guide d'entretien du fabricant et les diagrammes pour comprendre les étapes de la réparation et choisir les outils, le matériel et les pièces de rechanges appropriés. Procède à des essais de pression et interprète les signaux des systèmes intégrés de diagnostic électronique pour isoler les défectuosités de la transmission. À l'aide d'outils à

main et électriques, retire et remplace les pièces suspectes de la transmission pour effectuer les réparations sur le véhicule. Démonte et retire les ponts avant, arrière, les boîtes-pont intermédiaires et les transmissions des véhicules en vue de réparation importantes. Démonte les transmissions en suivant les instructions écrites et illustrées, puis retire les pièces usées ou endommagées. Examine, vérifie et remplace les ensembles suspects et remonte la transmission. Installe et assemble les boîtes-pont et les transmissions réparées dans le véhicule à l'aide de vérins, d'élévateurs, de clés dynamométriques et d'autres outils et matériel. Détermine la défectuosité des systèmes de contrôle électronique de la transmission à l'aide des dispositifs de diagnostic du véhicule et des détecteurs à usages multiples et fait les réparations nécessaires. Inspecte et répare les canalisations de la transmission. Évalue la qualité de la réparation effectuée et explique, par écrit, la réparation.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 3 4 6 7 CA: I 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	3	3	1	1	4	1	1	1	5	4	1 9 0	1 0 Y

8581-123 APPRENTI MÉCANICIEN DE BOÎTES DE VITESSE D'AUTOMOBILES (automobiles)

Exécute les tâches de **8581-122 MÉCANICIEN DE BOÎTES DE VITESSE** (automobiles) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8581-132 MÉCANICIEN DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS (automobiles)

Assure l'entretien et effectue les réparations de véhicules récréatifs tels que remorques, caravanes et maisons motorisées:
Inspecte le véhicule et discute de la nature de la défectuosité ou des dégâts avec son propriétaire afin d'évaluer l'ampleur des réparations qui seront requises. Vérifie et met à l'essai les unités fonctionnelles, les fils électriques, la tuyauterie et des accessoires telles qu'interrupteurs, moteurs électriques, et valves dans le but de déterminer quelles réparations sont requises ou quelles pièces doivent être remplacées. Prépare les devis estimatifs, commande les pièces et planifie les travaux en utilisant les listes de pièces, les diagrammes et les manuels du fabricant. Démonte et répare ou remplace les cuisinières, les appareils de chauffage, les pompes et toute autres unités défectueuses. Met à l'essai les systèmes électriques du véhicule à l'aide d'un ohmmètre. Répare ou remplace les fils électriques, la tuyauterie et les conduites de gaz propane en utilisant des matériaux tels que ruban isolant, connecteurs électriques, pâte à calfeutrage, tuyauterie et raccords en cuivre et en plastique, ainsi que les outils à main et les outils de plomberie standard. Recherche les fuites possibles dans les tuyauteries d'eau, de réfrigération et de gaz propane, en utilisant des jauges de pression, des manomètres et des détecteurs de fuite de gaz. Démonte et répare ou remplace les panneaux extérieurs endommagés, et bouche les sources de fuites. Répare ou remplace les pièces de charpente. Répare et rénove les armoires intérieures, les fenêtres et les portes en utilisant des outils à main et des outils électriques, et en employant les techniques appropriées au travail du bois ou de la tôle. Installe le système de connexion pour remorquage conformément aux caractéristiques émises par le fabricant concernant le choix de l'attelage, le poids, les commandes de freins, les rétroviseurs, les fils électriques et les feux adéquats. Installe des accesoires tels que les systèmes à air climatisé, les antennes de télévision et les auvents, en mettant en pratique les connaissances acquises sur la construction des véhicules récréatifs. Inspecte les nouveaux véhicules avant leur livraison, en conformité avec les directives du fabricant et les règlements sur les véhicules automobiles. Prépare les véhicules récréatifs dans le but de les hiveriser, en vidangeant les canalisations d'eau et d'égouts, et en versant un antigel non toxique aux endroits et aux collecteurs déterminés.

FG: 4 PPS: 6 AP: M 3 4 7 CA: I 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	3	3	1	1	4	1	1	1	5	4	1 9 0	0 Y 1

8581-133 APPRENTI MÉCANICIEN DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS (automobiles)

Exécute les tâches de **8311-112 MÉCANICIEN DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS** (automobiles) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8581-135 APPRENTI MOTORISTE ET INSTALLATEUR DE SYSTÈMES ÉLECTRIQUES (automobiles)

Exécute les tâches de **8581-134 MOTORISTE-METTEUR AU POINT** (automobiles) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8581-141 APPRENTI RÉPARATEUR DE REMORQUES DE CAMIONS (automobiles)

Exécute les tâches de **8581-140 RÉPARATEUR DE REMORQUES DE CAMIONS** (automobiles) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8581-143 APPRENTI RÉPARATEUR DE CARROSSERIES D'AUTOMOBILES (automobiles)

Exécute les tâches de **8581-142 RÉPARATEUR DE CARROSSERIES** (automobiles) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8581-144 INSTALLATEUR DE RADIOS ET D'ACCESSOIRES D'AUTO (automobiles)

Installe et répare les radios d'auto et d'autres accessoires électriques ou électroniques comme les régulateurs de vitesse, les ordinateurs de bord et les alarmes antivol, de même que les glaces, les antennes, et les serrures électriques:
Démonte le tableau de bord ou enlève les panneaux de porte et les garnitures intérieures à l'aide de petits outils manuels, afin d'atteindre le câblage électrique, de façon à pouvoir installer l'équipement commandé par le client. Met le câblage électrique en place, coupe les fils, les serti et les relie aux circuits électriques de véhicule conformément au schéma électrique de l'équipement à installer. Perce ou découpe des trous de montage et visse les ferrures de fixation des composants à installer. Installe le syntonisateur, les hauts-parleurs,

l'antenne et les autres éléments de la radio ou du lecteur de cassettes stéréo; connecte les fils et vérifie le bon fonctionnement de l'ensemble. Installe la tringlerie d'accélération, la bobine détectrice, les contacts et les autres éléments d'un régulateur de vitesse ou d'un ordinateur de bord conformément aux dessins et aux schémas fournis. Installe des indicateurs électroniques numériques et d'autres instruments de contrôle de la performance du moteur comme un compte-tours, un manomètre d'huile, un thermomètre d'huile ou de liquide de refroidissement, un voltmètre, un indicateur de consommation de carburant. Connecte le câblage du régulateur de vitesse, de l'ordinateur de bord et des instruments aux circuits appropriés du véhicule; met le moteur en marche pour vérifier le fonctionnement de cet équipement; effectue les réglages nécessaires, étalonne les instruments en fonction du véhicule en question et procède à un essai sur route. Installe une alarme antivol, des glaces, des antennes, et des serrures de portière et de coffre électriques, et en vérifie le bon fonctionnement. Effectue les tests nécessaires pour découvrir la source d'une défaillance; remplace le matériel défectueux afin de le réparer ou de le retourner au fabricant.

FG: 4 PPS: 5 AP: L 3 4 6 7 CA: I 6 DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	3	3	5	3	3	3	4	5	1 9	Y 0 1

8581-155 APPRENTI AJUSTEUR-RÉGLEUR D'AVANT-TRAIN ET MONTEUR DE FREINS D'AUTOMOBILES (automobiles)

Exécute les tâches d'emplois telles que: **8581-154 AJUSTEUR-RÉGLEUR D'AVANT-TRAIN** (automobiles) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8581-159 APPRENTI RÉPARATEUR DE MOTOCYCLETTES (automobiles)

Exécute les tâches de **8581-158 RÉPARATEUR DE MOTOCYCLETTES** (automobiles) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8581-171 APPRENTI RÉPARATEUR DE RADIATEURS DE VÉHICULES AUTOMOBILES (automobiles)

Exécute les tâches de **8581-170 RÉPARATEUR DE RADIATEURS DE VÉHICULES AUTOMOBILES** (automobiles) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8581-180 PRÉPOSÉ À LA REMISE EN ÉTAT DES VÉHICULES AUTOMOBILES (automobiles)

Nettoie, met en état et en valeur l'intérieur ainsi que l'extérieur des automobiles, fourgons et camions de livraison dans un atelier d'entretien général d'automobiles:
Lave l'extérieur des véhicules automobiles, y applique de la cire et du vernis. Nettoie et remet en état les tapis, les tissus et le capitonnage à l'aide d'un aspirateur, en les shampouinant, en les dégraissant à sec et en enlevant les taches. Lave à la vapeur les moteurs de véhicules automobiles. Enlève, pose et remplace des pièces et des accessoires, par exemple, les phares, les voyants et signaux lumineux, les pneux, les amortisseurs, les filtres et les boyaux, à l'aide d'outils manuels et électriques. Pose divers accessoires et garnitures, par exemple, des toits ouvrants, des vitres teintes, des dispositifs antivol, des bourrelets, des moulures et des pare-graviers, à l'aide d'outils manuels et électriques. Applique des enduits antirouille en dessous de la carrosserie, à l'intérieur des portières et des coffrages des roues. Stimule la vente de divers articles, fait connaître les services offerts et entretient des rapports positifs avec la clientèle. Nettoie et range l'atelier, la salle d'attente et le stationnement. Peut tenir la caisse enregistreuse, s'occuper des stocks et remplir d'autres tâches connexes de bureau.

FG: 3 PPS: 4 AP: M 3 4 7 CA: I 6 DPC: 6 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	3	5	3	3	3	5	4	1 9 3	2 Y

8581-185 APPRENTI VITRIER D'AUTOMOBILES (automobiles)

Exécute les tâches de **8581-184 VITRIER** (automobiles) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8581-192 INSTALLATEUR DE TOITS EN VINYL (automobiles)

Pose et répare les revêtements de toit en vinyl:
Lave le toit de l'automobile. Enlève la monture et garniture de la glace à l'aide d'un levier et d'un tournevis ou les recouvre de ruban. Découpe le tissu en vinyl et l'assise de feutre selon les dimensions et la forme requise. Se sert d'une machine pour coudre ensemble des lés de vinyl. Vaporise ou applique avec une brosse de la colle sur le toit de l'automobile. Pose le vinyl et l'assise de feutre sur le toit, ajuste le revêtement et le lisse à la main. Se sert d'une perceuse et d'un pistolet à river pour replacer la moulure et la garniture. Enlève la colle superflue avec un chiffon et des solvants et enduit de cire le toit en vinyl. Répand du plastique liquide sur les déchirures des revêtements de vinyl et appuie avec une plaque à texture pour simuler le revêtement existant.

FG: 2 PPS: 4 AP: L 4 CA: I DPC: 6 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	5	4	4	3	4	4	3 1 9	2 3 Y

8581-214 CHANGEUR DE PNEUS (automobiles)

Change les pneus des automobiles:
Manoeuvre les commandes d'un vérin ou d'un cric pour soulever le véhicule et enlève la roue du véhicule à l'aide de clés manuelles ou électriques. Place la roue sur l'appareil à changer les pneus et actionne la machine pour enlever le pneu de la jante. Lave le pneu de remplacement et met de la colle sur la jante de la roue pour assurer un scellement hermétique. Manoeuvre l'appareil à changer les pneus pour fixer le pneu sur la jante. Règle le cadran et se sert d'un tuyau à air comprimé pour gonfler le pneu selon la pression prescrite. Place la roue sur l'appareil d'équilibrage statique ou dynamique et surveille les manomètres pour déceler les déséquilibres. Attache des poids à la jante de la roue pour l'équilibrer. Fixe la roue au véhicule, en se servant de

boulons. Répare au besoin les chambres à air ou les pneus crevés à l'aide de colle, de pastilles ou de tampons.

FG: 2 PPS: 2 AP: M 3 4 CA: I 5 DPC: 6 8 7

APT.										INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C	
4	4	4	4	4	5	4	4	3	4	5	3 1 9	2 3 Y

8582-108 MÉCANICIEN D'ENTRETIEN D'AÉRONEF (aéronefs et astronefs)

Diagnostique les anomalies, vérifie la navigabilité des moteurs, des cellules, des hélices et d'autres composants et systèmes d'aéronef, et supervise ou exécute l'entretien courant, la modification et la révision des aéronefs et de leurs composants et systèmes pour certifier aptes au vol les aéronefs à voilure fixe et tournante ainsi que les ballons:
Exécute des tâches semblables à celles figurant dans la catégorie **8582-110 MÉCANICIEN D'AÉRONEF** (aéronefs et astronefs), mais se spécialise dans l'inspection et les essais des aéronefs ainsi que de leurs composants et systèmes, conformément aux normes prévues dans la réglementation. Entretient des aéronefs et leurs composants pour qu'ils soient en bon état de service (conformément à l'annotation figurant sur la licence) en déterminant l'état de l'aéronef au complet et de ses composants et en supervisant ou en exécutant l'entretien courant, la réparation, la modification et l'essai des composants. Lit et interprete les manuels d'entretien courant et les catalogues des pièces ainsi que les bulletins des constructeurs et consulte les diagrammes et les schémas pour connaître les spécifications des constructeurs, les consignes de démontage et les renseignements sur les pièces de rechange. Inspecte les réparations exécutées et les remplacements effectués sur les aéronefs. Certifie les aéronefs navigables avant de les remettre en service en remplissant des rapports techniques et en tenant des carnets, conformément aux normes pertinentes prévues par la réglementation.

FG: 4 PPS: 8 AP: M 2 3 4 5 7 CA: D 5 6 DPC: 2 3 1

APT.										INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C	
3	3	3	2	2	4	3	3	2	4	3	1 9 0	1 0 Y

8582-112 TECHNICIEN DE MOTEURS AÉRIENS (militaire)

Essaie, entretient et répare des moteurs d'avions, ainsi que des systèmes de carburant et d'allumage associés sur les appareils aériens des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Ouvre des trappes d'inspection, démonte des panneaux, examine et vérifie des équipements. Teste, modifie, répare, remplace ou ajuste des pièces et composantes. Exécute des tests fonctionnels sur les composantes pour assurer qu'elles satisfont tant aux spécifications militaires qu'à celles du fabricant. Exécute des vérifications visuelles et fonctionnelles sur les systèmes de carburant, les systèmes de lubrification, les systèmes hydrauliques, les systèmes d'allumage, les contrôles d'hélices et les sources auxiliaires d'alimentation électrique de bord. Prépare des moteurs d'avions pour expédition, vérifie le capsulage des conduites de fluide, le scellement des ouvertures et l'immobilisation des moteurs. Opère des grues pour le démontage et l'installation des moteurs, et pour la mise en contenants d'expédition des moteurs dont le service a atteint son terme. Vérifie par méthode d'essai non destructif des montages de moteurs et autres ensembles et composantes, par les techniques d'inspection par particules magnétiques (IPM) ou d'inspection par teinture liquide pénétrante (IPL). Remplit des réservoirs de carburant et d'huile, à partir des remorques de ravitaillement ou des installations de stockage. Opère des appareils d'appui-sol, comme les démarreurs d'avions et les compresseurs. Participe aux équipes de remorquage lorsqu'il faut déplacer les avions au sol. Tient à jour des archives d'entretien et des manuels.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 2 3 4 7 8 CA: D 5 6 DPC: 2 6 1

APT.										INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C	
3	3	3	2	2	4	3	3	3	4	3	1 9	0 Y

8582-113 TECHNICIEN DE CELLULES (militaire)

Essaie, entretient et répare des cellules, des systèmes de carburant et de pressurisation, des systèmes hydrauliques et pneumatiques, ainsi que leurs composantes sur les appareils aériens des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Ouvre des trappes d'inspection, démonte des panneaux et examine et vérifie des systèmes et composantes. Essaie, répare et modifie des équipements. Inspecte et répare des structures d'avions, des surfaces de contrôle comme les flaps et les ailerons, des systèmes de train, y compris les roues et les pneus, et des systèmes hydrauliques et de freinage. Inspecte des composantes et pièces, par méthode d'essai non destrictif comme la méthode d'inspection par particules magnétiques (IPM) et la méthode d'inspection par teinture pénétrante liquide (IPL). Opère des appareils de levage manuels et assistés, pour soulever les avions, afin de les peser ou d'effectuer d'autres tâches. Applique des techniques de contrôle de corrosion aux cellules et composantes associées. Nettoie des composantes de cellules pour enlever l'huile et la graisse, essuie à sec des composantes avec chiffon propre. Entretient et opère des appareils d'appui-sol, pour surveillance des niveaux de carburant et d'huile, ainsi que de l'état des batteries. Aligne des avions et vérifie leur symétrie. Certifie de l'état de service des avions après réparation ou ajustement. Tient à jour des archives d'entretien et des manuels. Participe aux équipes de remorquage lorsqu'il faut déplacer des avions au sol.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 2 3 4 7 8 CA: D 5 6 DPC: 2 6 1

APT.										INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C	
3	3	3	2	3	4	3	3	3	4	4	1 9	0 Y

8582-116 TECHNICIEN DE REFINITION (militaire)

Fabrique, répare et refinit des véhicules aérospatiaux, de leurs composantes et pièces, ainsi que des appareils auxiliaires utilisés par les Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Inspecte des véhicules et des pièces pour détecter la rouille. Nettoie, repeint, finit et refinit des surfaces selon les spécifications, au moyen de décapant à peinture, de pinceaux et de pistolets. Fabrique et répare des matériaux et composantes en fibre de verre, caoutchouc, textile, cuir, bois, plastique et substances synthétiques, d'abris portatifs, de couvertures de protection, de montages et d'instruments de formation, au moyen d'outils et d'appareils de rembourrage, de machines à coudre, d'outils de précision et d'outils électriques et manuels. Fabrique des prototypes pour projets spéciaux selon les esquisses, dessins et plans. Établit des

estimés temps et argent et prépare des rapports, des résumés statistiques et autres. Peut s'acquitter de tâches connexes, comme la réparation et la refinition de véhicules terrestres, d'embarcations et de meubles.

FG: 3 PPS: 6 AP: M 3 4 6 7 CA: I 5 6 7 DPC: 3 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	3	4	1	4	1	4	4	5	4	1 9	0 Y

8583-111 APPRENTI RÉPARATEUR DE WAGONS (mat. roul. chem. de fer)

Exécute les tâches de **8583-110 RÉPARATEUR DE WAGONS** (mat. roul. chem. de fer) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8584-112 MÉCANICIEN DE MACHINERIE LOURDE (fab. mat. mécan., n.c.a.; automobiles)

Répare, révise et entretient la machinerie lourde et les véhicules à moteur à essence ou diesel:
Répare, révise et entretient la machinerie lourde comme les rétrocaveuses, les tracteurs, les tracteurs à flèche latérale et les chargeuses-pelleteuses frontales, ainsi que les camions et les autres véhicules à moteur à essence ou diesel. «**8584-378 MÉCANICIEN DE MACHINES DE CONSTRUCTION** (fab. mat. mécan., n.c.a.)» et «**8581-110 MÉCANICIEN D'AUTOMOBILES** (automobiles)».

FG: 4 PPS: 8 AP: Lo 3 4 6 7 CA: D 5 6 7 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	1	2	4	1	1	1	4	4	1 9 0	0 Y

8584-113 APPRENTI MÉCANICIEN DE MACHINERIE LOURDE (fab. mat. mécan., n.c.a.; automobiles)

Apprend progressivement à effectuer le travail du **8584-112 MÉCANICIEN DE MACHINERIE LOURDE** (fab. mat. mécan., n.c.a.; automobiles) selon un calendrier d'entraînement. Voir aussi la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8584-123 APPRENTI MÉCANICIEN-MONTEUR (fab. mat. mécan., n.c.a.)

Exécute les tâches de **8584-122 MÉCANICIEN-MONTEUR** (fab. mat. mécan., n.c.a.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8584-132 PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES MACHINES, CENTRALE NUCLÉAIRE ET USINE DE PRODUCTION D'EAU LOURDE (fab. mat. mécan., n.c.a.)

S'occupe de l'entretien préventif des pompes, soupapes, pièges, séparateurs, conduites, chaudières, caissons résistants, échangeurs de chaleur, ventilateurs, soufflantes, compresseurs, turbines, moteurs diesel, génératrices et appareils de chargement utilisés dans les centrales nucléaires et dans les usines de production d'eau lourde:
Inspecte le matériel pour en déceler les défectuosités internes. Démonte le matériel à l'aide d'outils manuels. Nettoie le matériel et vérifie les dimensions des pièces. Répare, remplace ou fabrique des pièces à l'aide d'outils électriques portatifs ou de machines-outils. Prépare les pièces métalliques et les soudures pour vérification aux rayons X et autres essais non destructifs. Mesure les conduites à partir des plans, coupe les filets extérieurs, fabrique des joints filetés et entretient les soupapes de contrôle et de régulation du débit. Marque les conduites et les raccords et installe de nouvelles conduites. Monte des machines. Vérifie le matériel et effectue les réglages nécessaires à son bon fonctionnement. S'occupe de la formation de subordonnés. Applique les consignes de sécurité reliées à la détection et au contrôle des rayonnements ionisants et des gaz toxiques.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 2 3 4 5 6 CA: D 4 5 6 7 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	3	3	2	1	4	1	3	1	4	5	0 9 1	1 0 Y

8584-139 TECHNICIEN DE FILATURE À FIBRES LIBÉRÉES (textile)

Entretient et répare une machine à filer à fibres libérées commandée par ordinateur:
Lit et interprète le guide d'entretien, les manuels de réparation, les schémas et les dessins de mécanique en vue d'entretenir les machines à filer à fibres libérées automatisées selon la fiche technique du fabricant. Exécute un programme d'entretien préventif afin de réduire le plus possible les temps d'arrêt de la machine et de s'assurer que les calendriers de production sont respectés. Nettoie et vérifie le matériel puis lubrifie les interrupteurs et les contacteurs électriques. Ajuste, aligne et étalonne les dispositifs de rattachage, de levage et de bobinage ainsi que les systèmes hydrauliques, pneumatiques et mécaniques à l'aide d'outils d'alignement et de jauges. Enlève et remplace les pièces usées ou défectueuses à l'aide d'outils pour l'insertion ou l'extraction des éléments de la machine. Inspecte et remplace les courroies, les arbres et les poulies conformément au calendrier d'entretien. Connecte le matériel d'essai électronique, notamment des vérificateurs de circuit, des multimètres et des vérificateurs de pièces, et interprète les résultats obtenus afin de vérifier la capacité de la machine. Décèle les anomalies de fonctionnement de la machine en vue de déterminer quel sous-ensemble, circuit intégré ou élément est responsable des défauts. Démonte le matériel à l'aide d'outils à main et remplace les pièces qui semblent défectueuses afin de remettre la machine en état de fonctionnement. Tient à jour des registres d'entretien détaillés.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 4 7 CA: I 5 6 DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	3	3	1	1	4	1	2	1	5	4	1 9 0	1 0 Y

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

8584-140 MÉCANICIEN D'ÉQUIPEMENT DE TRANSFORMATION DE PLASTIQUE (fab. mat. mécan., n.c.a.; plastique)

Entretient, dépanne et répare des machines de moulage de matières plastiques:
Observe et écoute le fonctionnement des machines pour repérer les défectuosités. Démonte l'équipement à l'aide d'outils à main, afin de déposer les pièces douteuses. Étudie la forme et la texture des pièces et utilise des mesures de précision pour établir l'état de détérioration et d'usure. Fait fonctionner les machines à usiner les métaux telles que tours, fraiseuses et meules afin de réparer les pièces ou d'en fabriquer de nouvelles. Remplace les paliers, les joints, les engrenages et les courroies. Entretient les systèmes hydrauliques et pneumatiques des machines à mouler conformément au tableau d'entretien établi. Remplace les composants électriques défectueux afin de maintenir les machines en circuit. Se charge du dépannage électronique ordinaire des machines, à l'aide de matériel d'essai électronique. Lit et interprète les dessins et les manuels de réparation. Inspecte les pièces produites par les machines afin de repérer les défauts. Aide le **8573-110 RÉGLEUR DE MACHINES À MOULER LES MATIÈRES PLASTIQUES** (plastique) lors du réglage, de la mise en marche et des essais des machines. Nettoie et entretient les moules. Entretient les commandes programmables et programme les cycles fondamentaux de moulage conformément aux instructions du fabricant. Rédige des rapports d'entretien et de production. Informe le service d'entretien de la nécessité de réparations majeures.

FG: 4 PPS: 6 AP: M 4 7 CA: I 6 DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	3	5	4	1 9 0	1 0 Y

8584-188 MONTEUR DE MATÉRIEL AGRICOLE (fab. mat. mécan., n.c.a.)

Monte, installe et répare le matériel agricole des étables, des basses-cours et des parcs à fourrage:
Conduit un camion pour transporter le matériel agricole, les outils et les fournitures jusqu'au lieu de travail. Se sert d'une pelle mécanique pour creuser les fondations, les fosses à fumier et autres excavations. Construit des coffrages en bois pour les fondations en béton destinées au matériel agricole fixe. Mélange et coule le béton dans les coffrages. Monte les chargeurs de silo préfabriqués, les convoyeurs d'alimentation, les nettoyeurs de caniveaux, les chargeurs de fumier, les ventilateurs et le matériel similaire à l'aide d'outils manuels et électriques et d'appareillage de soudure. Installe les moteurs électriques, les pompes à purin, les tuyaux et les robinets. Aide à monter et à raccorder les fils électriques aux moteurs, au pompes et aux interrupteurs. Centre les pièces mobiles, règle la tension des convoyeurs, des chaînes et des courroies de commande et graisse l'outillage. Donne des instructions au client sur le fonctionnement et l'entretien du matériel. Répare et entretient le matériel agricole.

FG: 4 PPS: 6 AP: Lo 3 4 CA: D 6 7 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	3	3	4	3	4	3	4	4	1 9 0	Y 0 1

8584-331 APPRENTI MÉCANICIEN DE MACHINES AGRICOLES (fab. mat. mécan., n.c.a.)

Exécute les tâches de **8584-330 MÉCANICIEN DE MACHINES AGRICOLES** (fab. mat. mécan., n.c.a.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8584-383 APPRENTI MÉCANICIEN DE MOTEURS DIESEL (fab. mat. mécan., n.c.a.)

Exécute les tâches de **8584-382 MÉCANICIEN DE MOTEURS DIESEL** (fab. mat. mécan., n.c.a.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8585-119 APPRENTI MÉCANICIEN D'ENTRETIEN DE MACHINES DE BUREAU (fab. mat. mécan., n.c.a.)

Exécute les tâches de **8585-118 MÉCANICIEN D'ENTRETIEN DE MACHINES DE BUREAU** (fab. mat. mécan., n.c.a.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8585-120 MÉCANICIEN D'ENTRETIEN DE PHOTOCOPIEURS (fab. mat. mécan., n.c.a.)

Entretient et répare les photocopieurs chez le client:
Met en marche l'appareil; écoute et observe afin de détecter le mauvais fonctionnement. Enlève les panneaux protecteurs de l'appareil, au moyen d'outils manuels. Vérifie et nettoie les rouleaux. Vérifie les pièces mécaniques et électriques de l'appareil, au moyen d'instruments de vérification électrique et mécanique. Remplace les pièces défectueuses, au moyen d'outils manuels et d'un pistolet à souder. Lubrifie les pièces mobiles de l'appareil. Consulte le superviseur ou un technicien principal au sujet des problèmes d'entretien. Remplit les rapports d'entretien. Tient un inventaire des pièces. Commande le papier, les supports transparents, les révélateurs, les liquides colorants et autres fournitures demandées par le client. Montre au client comment fonctionne l'appareil, au besoin. Vend des contrats d'entretien, au besoin.

FG: 4 PPS: 6 AP: M 3 4 7 CA: I 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	3	4	4	4	3	3	5	4	9 1	0 Y

8585-121 PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT DE TRAITEMENT DE TEXTES ET D'INFORMATION (mat. électron.)

Installe et répare les machines à écrire, les imprimantes, l'équipement de traitement de texte et d'information électroniques, ainsi que l'équipement périphérique:
Remplit les fonctions du **8585-118 MÉCANICIEN D'ENTRETIEN DE MACHINES DE BUREAU** (fab. mat. mécan., n.c.a.) et du **8535-114 RÉPARATEUR ÉLECTRONICIEN** (mat. électron.), mais se spécialise dans la réparation de machines à écrire et d'équipement de traitement de textes et d'information électroniques. Installe des machines à écrire, des imprimantes, des machines de traitement et de l'équipement périphérique et en démontre le fonctionnement,

conformément aux spécifications du fabricant. Renseigne les utilisateurs quant au fonctionnement normal de l'équipement. Démonte et nettoie l'équipement et les composants conformément aux instructions d'entretien du fabricant. Lubrifie les interrupteurs et les contacts électriques tels que connecteurs de câbles et de plaquettes, relais et ensembles mécaniques. Remplace les pièces usées ou défectueuses telles que courroies, vis, ventilateurs, filtres et lampes témoins, à l'aide d'outils d'insertion et d'extraction de composants et de matériel de soudage. Procède à des réglages mécaniques et électroniques de routine. Charge et utilise des logiciels de diagnostic et branche et utilise du matériel d'essai pour mesurer le rendement de l'équipement. Lit et interprète les manuels de réparation, les schémas logiques et mécaniques et les schémas de principe afin d'établir la source des problèmes. Cerne les pannes d'équipement aux sous-ensembles ou aux circuits intégrés et aux composants. Remplace les composants ou sous-ensembles défectueux. Règle les niveaux de tension et l'équipement, et aligne les circuits et les ensembles mécaniques conformément aux spécifications du fabricant. Remplit les autorisations de travail, les factures et les formules de garantie.

FG: 4 PPS: 6 AP: M 4 5 6 7 CA: I 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	3	5	4	1 9 0	0 Y

8585-124 PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES CAISSES ENREGISTREUSES ÉLECTRONIQUES (fab. mat. mécan., n.c.a.; mat. électron.)

Entretient et répare les caisses enregistreuses électroniques et l'équipement connexe:
Remplit les fonctions du **8585-126 RÉPARATEUR DE CAISSES ENREGISTREUSES** (fab. mat. mécan., n.c.a.), mais se spécialise dans l'entretien et la réparation de caisses enregistreuses électroniques et d'équipement connexe. Raccorde les caisses enregistreuses électroniques à l'équipement périphérique ou autre tel que câbles d'alimentation, claviers, balances, crayons-lecteurs et lecteurs de code à barres, moniteurs et synthétiseur de parole, à l'aide de matériel d'installation de câbles et de soudage. Procède à la démonstration et à la vérification du fonctionnement de l'équipement, afin de s'assurer que l'installation répond aux spécifications. Nettoie l'équipement, lubrifie les interrupteurs et les commandes électriques, et remplace les pièces défectueuses dans le cadre de l'entretien de l'équipement. Procède aux réglages mécaniques et électroniques de routine, à l'aide d'appareils de mesure mécaniques, de matériel d'essai électronique et de logiciels de diagnostic. Cerne les pannes d'équipement de caisses enregistreuses électroniques aux sous-ensembles, aux circuits intégrés et aux composants. Remplace les composants ou les sous-ensembles défectueux tels qu'ensembles laser, plaquettes et interrupteurs. Aligne les circuits électroniques et les ensembles mécaniques à l'aide d'équipement d'alignement et de calibres et de gabarits spéciaux. Choisit, branche et utilise du matériel d'essai, afin de s'assurer que le fonctionnement des caisses enregistreuses et de l'équipement connexe répond aux spécifications.

FG: 4 PPS: 6 AP: M 4 7 CA: I 6 DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	3	5	4	1 0 9	0 Y

8587-111 APPRENTI HORLOGER RHABILLEUR (instr. scient. et ind., n.c.a.)

Exécute les tâches de **8587-110 HORLOGER RHABILLEUR** (instr. scient. et ind., n.c.a.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8588-112 TECHNICIEN DE COMMANDE, CENTRALE NUCLÉAIRE ET USINE DE PRODUCTION D'EAU LOURDE (serv. prof. et tech., n.c.a.)

S'occupe de l'installation, de la mise à l'essai, de l'entretien et de la réparation des appareils et des systèmes de commande utilisés dans les centrales nucléaires ou dans les usines de production d'eau lourde:
S'occupe de l'installation et de la modification de l'équipement. Met à l'essai les dispositifs, appareils et systèmes de mesure, de commande et de protection, qu'ils soient électroniques, pneumatiques ou électriques, et les calculateurs analogiques et numériques. Analyse les résultats de ces essais. Effectue les réparations et l'entretien du matériel. Met à l'essai et entretient le matériel, les systèmes et les commandes de production et de distribution de l'électricité. Fait des recommandations pour remédier aux défaillances du matériel ou des systèmes ou pour en améliorer l'efficacité et la sûreté. Tient à jour des fiches de travail concernant le fonctionnement du matériel, les résultats des essais, l'étalonnage et l'entretien, les défectuosités et les pièces de rechange utilisées. Entraîne le personnel subordonné. Applique les consignes de sécurité reliées à la détection et au contrôle des rayonnements ionisants et des gaz toxiques. Voir aussi la définition du titre générique **02-410 TECHNICIEN** (serv. prof. et tech., n.c.a.).

FG: 4 PPS: 7 AP: M 2 3 4 7 CA: D 5 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	3	4	4	9 0 1	0 Y 1

8588-113 TECHNICIEN D'INSTRUMENTATION ET D'ÉLECTRICITÉ (militaire)

Révise, entretient et répare de l'équipement et des pièces associés aux systèmes d'instrumentation, aux systèmes électriques et électromécaniques des appareils aériens des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Installe et opère des instruments et de l'équipement d'essai électrique, électromécanique et électronique pour la vérification et l'ajustement des pièces. Interprète des schémas et des dessins de montage pour aider à la détection des pannes. Ajuste et remplace des pièces et composantes. Entretient et opère des ateliers de batteries, identifie et corrige des défectuosités des équipements d'essai et de charge. Inspecte des batteries d'avions, la distillation d'eau, mélange d'électrolytes, charge et nettoie des batteries. Opère des véhicules légers et des véhicules de remorquage d'avions; opère des véhicules d'appui-sol comme les rampes de chargement, les chariots de démarrage et les accumulateurs. Tient à jour des manuels d'entretien des appareils.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 4 7 8 CA: I 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	2	3	4	3	2	3	4	4	9 1	0 Y

8588-115 RÉPARATEUR DE MATÉRIEL BIOMÉDICAL ET DE LABORATOIRE (mat. électron.; instr. scient. et ind., n.c.a.)

Installe et répare le matériel biomédical électronique dans les hôpitaux, les cliniques et les laboratoires médicaux et de recherches et en assure l'entretien:
Lit et interprète les manuels et les schémas d'installation et de réparation pour assurer l'entretien du matériel et des appareils électroniques paramédicaux, de monitorage des patients, de maintien de la vie, de chirurgie, de diagnostic et de traitement. Fabrique des câbles multipolaires et des connecteurs à l'aide d'outils de préparation des câbles. Installe et branche le matériel en respectant les spécifications des fabricants et en utilisant du matériel de soudage et des outils à main. Montre le fonctionnement du matériel et des commandes afin de certifier que le matériel est conforme aux spécifications de rendement et aux normes de sécurité. Effectue le nettoyage, la lubrification et les réglages réguliers selon les calendriers d'entretien. Remplace les pièces défectueuses et usées à l'aide d'outils à main. Localise les pannes de matériel électronique pour déterminer la source du problème: opérateur ou matériel connexe (c.-à-d. matériel ou logiciel d'ordinateur). Choisit et branche le matériel d'essai nécessaire et interprète les résultats pour déterminer la source du problème: sous-ensembles, circuit intégré ou composants. Remplace les composants ou sous-ensembles défectueux à l'aide des outils de mise en place et d'extraction et du matériel de soudage; effectue l'alignement, le réglage et l'étalonnage du système pour réparer le matériel électronique biomédical et de laboratoire. Tient des registres détaillés des réparations.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 4 7 CA: I 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	3	5	4	1 9 0	0 Y

8588-119 APPRENTI MÉCANICIEN D'INSTRUMENTS INDUSTRIELS (instr. scient. et ind., n.c.a.)

Exécute les tâches de **8588-118 RÉPARATEUR DE GYROSCOPES** (instr. scient. et ind., n.c.a.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8588-120 TECHNICIEN DE SYSTÈMES INTÉGRÉS (militaire)

Entretient et répare des systèmes intégrés comme les enregistreurs de vol, les pilotes automatiques et les systèmes d'asservissement dans les appareils aériens des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Règle et opère des appareils d'essai mécanique, électrique et électronique, comme les oscilloscopes et les appareils de mesure de courant pour l'identification de défectuosités. Examine, aligne, recalibre et répare des composantes de systèmes intégrés, comme les systèmes de navigation et les systèmes de contrôle de vol. Remplace des composantes défectueuses ou échues. Opère des appareils d'appui-sol des avions et des systèmes d'alimentation mobiles.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 4 7 8 CA: I 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	3	4	4	9 1	0 Y

8588-136 TECHNICIEN D'ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT DENTAIRE (militaire)

Installe, entretient et répare des instruments et de l'équipement dentaires sur les navires et dans les bases des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Installe, assemble, remonte, essaie, entretient et répare des instruments et de l'équipement dentaires. Commande, emmagasine, distribue et effectue la comptabilité des matériaux, instruments et de l'équipement dentaires. Inspecte des matériaux, instruments et équipement pour assurer le respect des spécifications. Assiste dans l'opération de l'entrepôt ou la section de réparation de l'équipement dentaire.

FG: 4 PPS: 6 AP: L 4 7 CA: I DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	3	5	4	9 1	0 Y

8589-131 APPRENTI MÉCANICIEN DE MOTEURS À INJECTION (fab. mat. mécan., n.c.a.)

Exécute les tâches de **8589-130 RÉPARATEUR DE MOTEURS À INJECTION** (fab. mat. mécan., n.c.a.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8589-144 RÉPARATEUR DE PETITS MOTEURS (fab. mat. mécan., n.c.a.)

Répare les petits moteurs utilisés dans les tondeuses de gazon, les scies à chaîne, les tracteurs de jardin, les machines à labourer rotatives, les motoneiges et les machines similaires:
Regarde la commande pour déterminer la nature de la plainte. Observe et écoute le moteur pour déceler le défaut. Vérifie le moteur à l'aide d'indicateurs de compression et d'autres dispositifs. Démonte le moteur à l'aide d'outils à main. Nettoie et examine les pièces du moteur. Remplace les pièces défectueuses ou usées et remonte le moteur. Règle les carburateurs, les chaînes, la tringlerie de l'étrangleur et d'autres pièces. Répare les démarreurs manuels, les transmissions et autres assemblages et se sert d'outils électriques pour rectifier le siège des soupapes et usiner des pièces similaires. Répare les pièces brisées par la soudure, affile les lames et effectue des travaux similaires. Rédige un rapport des travaux exécutés, des pièces remplacées et du coût de la réparation.

FG: 3 PPS: 7 AP: M 3 4 6 7 CA: I 5 6 DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	3	3	4	4	3	3	4	4	1 9 0	Y 0

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

8589-145 APPRENTI RÉPARATEUR DE PETITS MOTEURS (fab. mat. mécan., n.c.a.)

Exécute les tâches de **8589-144 RÉPARATEUR DE PETITS APPAREILS** (fab. mat. mécan., n.c.a.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8589-196 PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DE LA MACHINERIE LOURDE (toutes ind.)

Entretient la machinerie lourde aux chantiers de construction, aux camps de bûcheron, dans les mines et aux autres chantiers industriels: Établit le calendrier d'entretien du matériel et conserve les dossiers. Conduit la dépanneuse sur les chantiers de construction et les divers sites industriels. Graisse les mécanismes de transport, les flèches, les poulies, les pelles et les autres pièces de la machinerie lourde selon les indications du fabricant, à l'aide d'un pistolet-graisseur pneumatique ou manuel. Vidange et remplace l'huile du moteur à l'aide d'outils manuels et de pompes. Remplace les filtres à huile, à air et à carburant. Fait l'appoint de liquide de frein et de transmission ou remplace ces liquides. Peut accomplir d'autres tâches, y compris les réparations mineures de la machinerie lourde.

FG: 3 PPS: 4 AP: M 2 3 4 8 CA: E 6 DPC: 6 8 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	3	3	4	3	4	3	4	5	1 9	0 Y

8591-123 APPRENTI BIJOUTIER (bij. et orf.)

Exécute les tâches de **8591-122 BIJOUTIER** (bij. et orf.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8592-115 APPRENTI CHARPENTIER DE NAVIRES EN FER ET EN BOIS (navires)

Exécute les tâches d'emplois telles que: **8592-114 CHARPENTIER DE NAVIRES EN FER** (navires); et **8592-118 CHARPENTIER DE NAVIRE** (navires) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8592-120 TECHNICIEN DES COQUES (militaire)

Entretient et répare des structures et équipements de coque, des services d'eau, des systèmes de ventilation, des bateaux et radeaux de sauvetage des navires des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Répare de l'équipement et des accessoires de coque, au moyen d'outils électriques à bois, d'outils manuels, d'équipement de peinture, de méthodes de préparation et production plastiques, d'équipement de soudure à l'arc et oxy-acétylénique, et d'outils de tôlerie. Exécute des réparations de secours sur les coques, au moyen de matériaux de bouchage de fuites, des pièces soupies, d'équipement d'étayage et de restriction des dommages. Répare des embarcations et des radeaux de sauvetage. Essaie, entretient et répare des services d'eau des navires. Dirige des équipes d'incendies lors de l'extinction d'incendies. Contrôle des systèmes de conditionnement d'air, de ventilation et de chauffage sur le navire.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 2 3 4 CA: D 6 7 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	3	4	4	9 1	0 Y

8592-200 APPRENTI CHARPENTIER DE BATEAUX (navires)

Exécute les tâches de **8592-198 CHARPENTIER DE BATEAUX EN BOIS** (navires) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8592-201 MÉCANICIEN DE PLATE-FORME DE FORAGE (navires)

Entretient et répare la machinerie, l'équipement de forage, les systèmes auxiliaires et les autres unités mécaniques à bord d'une plate-forme ou d'un navire de forage en mer:
Etablit le calendrier des travaux d'entretien et aide les membres de l'équipe de génie et de l'équipe de forage à réparer les systèmes marins et l'équipement de forage de la plate-forme. Surveille le fonctionnement des compresseurs d'air, des échangeurs de chaleur, des sécheurs à air, des régulateurs et des vannes. Inspecte et vérifie le treuil de forage, la table de rotation, les transmissions et les éléments connexes afin d'assurer leur bon état. Répare ou remplace les pièces défectueuses telles que les roues dentées, les chaînes, les engrenages, les garnitures, les freins et les raccords. Détecte tout mauvais fonctionnement de l'équipement pneumatique de levage et de gerbage des conduites de même que des systèmes hydrauliques de l'appareil de manoeuvre, des clés de vissage à commande pneumatique et du treuil de levage des câbles de forage. Remplace les pièces défectueuses telles que les joints, les vannes, les connecteurs et les conduites, répare les fuites, change les filtres et maintient le niveau des fluides conformément aux instructions d'entretien. Assure l'entretien des appareils à eau potable, des générateurs de vapeur, des chaudières à eau chaude, des systèmes de refroidissement et du système sanitaire domestique. Surveille la qualité de l'eau dans les systèmes, ajuste la température et la pression et assure les traitements chimiques prescrits. Surveille le fonctionnement de l'équipement de conditionnement de la boue de forage, assure l'entretien des pompes de circulation et les répare au besoin, ajuste le débit des fluides et les cribles à secousse, selon les spécifications. Assure l'inspection visuelle des flèches de grues, des coussinets des genouillères, des moufles de conduite, des freins et autres composantes mécaniques et hydrauliques, afin de détecter toute usure excessive, fissure, fuite, problème de lubrification et ajustement nécessaire. Vérifie et entretient les cabestans d'ancre et les éléments connexes. Inspecte et entretient les bossoirs et les moteurs des bateaux de sauvetage, les vannes à moteur du système de ballast, et les soupapes pneumatiques des caissons de prise d'eau de mer. Tient les dossiers des réparations et commande les pièces de rechange. Rédige des rapports sur toute défaillance de l'équipement et recommande au besoin des modifications ou des changements aux méthodes d'exploitation. Peut avoir à utiliser des machines-outils de base telles que des tours, des perceuses à colonne, des meules à rectifier, des chalumeaux à découper ou de l'équipement de soudure pour fabriquer ou réparer certaines pièces.

FG: 4 PPS: 7 AP: Lo 2 3 4 6 7 CA: D 5 6 DPC: 2 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	3	3	4	4	3	3	4	4	9 1	0 Y 1

8592-203 APPRENTI MÉCANICIEN DE BATEAUX À MOTEUR (navires)

Exécute les tâches de **8592-202 MÉCANICIEN DE BATEAUX À MOTEUR** (navires) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8592-207 APPRENTI MÉCANICIEN DE MOTEURS HORS-BORD (navires)

Exécute les tâches de **8592-206 MÉCANICIEN DE MOTEURS HORS-BORD** (navires) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8592-228 AIDE MÉCANICIEN, PLATE-FORME DE FORAGE EN MER (navires)

Lubrifie l'outillage et aide les mécaniciens dans l'entretien et les réparations de la machinerie sur la plate-forme ou le navire de forage en mer:
Graisse et lubrifie avec les lubrifiants prescrits les pièces mobiles des appareils mécaniques comme les axes et paliers de moteur, les pignons, les commandes par chaîne, les engrenages et les poulies. Observe et écoute les appareils en fonctionnement pour déceler les défectuosités et les signaler au superviseur s'il y a lieu. Aide l'ingénieur, l'électricien ou le mécanicien à démonter les appareils ou certaines pièces à réparer. Démonte, nettoie et remonte les appareils selon les directives à l'aide d'outils manuels ou pneumatiques et d'agents nettoyants. Peut noter dans les registres les lubrifications ou autres travaux d'entretien exécutés.

FG: 2 PPS: 3 AP: Lo 2 3 4 6 7 CA: D 5 6 DPC: 6 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	5	4	5	5	4	4	4	4	5	1 3	2 3

8595-115 APPRENTI PEINTRE D'AUTOMOBILE (automobiles)

Exécute les tâches de **8595-114 PEINTRE** (automobiles) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8595-116 PEINTRE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION (serv. gouv.)

Peint les lettres et les symboles sur des plaques métalliques pour fabriquer des panneaux de signalisation:
Mélange les peintures et les diluants pour obtenir la couleur et la consistance requises et peint les panneaux métalliques de signalisation à l'aide d'un rouleau. Découpe les lettres, les chiffres et les dessins dans une matière réfléchissante à l'aide de pochoirs et d'outils à découper. Applique un adhérent à la matière réfléchissante, agence les lettres sur le panneau de signalisation et place ce dernier dans l'applicateur calorifique pour fixer les lettres sur le panneau. Dessine ou trace des lettres, des chiffres ou des symboles sur le pochoir et découpe des figures. Place un écran en soie sur le pochoir et applique un solvant pour rendre des parties de l'écran imperméables à la peinture. Met en position l'écran de soie par-dessus le panneau de signalisation sur la table d'impression, verse et passe au rouleau la peinture pour reporter le dessin sur le panneau de signalisation. Nettoie l'écran à l'aide d'un chiffon et d'un solvant. Dessine et peint, au besoin, les panneaux de signalisation à main levée. Installe, au besoin, les panneaux de signalisation à l'aide d'une tarière, d'un treuil et d'autres dispositifs.

FG: 3 PPS: 6 AP: L 4 7 CA: I 7 DPC: 3 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	3	4	4	3	4	3	5	3	1 9 0	2 0 Y

8595-200 NETTOYEUR-ENDUISEUR D'AUTOMOBILES (automobiles)

Lave, cire et enduit les automobiles qui viennent d'être traitées avec un produit antirouille:
Vaporise un solvant sur l'extérieur du véhicule et l'essuie avec un linge pour enlever l'excédent de produit antirouille. Met en place les panneaux de porte intérieurs et les visse ou obture les trous des portes pour les rendre étanches après qu'elles ont été enduites d'antirouille. Visse à leur place les manivelles des vitres à crémaillère. Lave la carrosserie, le toit et les pneus du véhicule. Cire le véhicule à l'aide d'un bec vaporisateur, d'un linge ou d'un autre applicateur. Utilise une polisseuse électrique à main pour polir le véhicule entre les applications de cire ou le polit avec un linge. Vaporise sur la surface polie un enduit protecteur en plastique, qu'il polit lorsque celui-ci est sec. Lave et passe à l'aspirateur l'intérieur du véhicule. Enlève les taches du capitonnage et du tapis à l'aide d'un détachant et y vaporise des produits de protection des tissus. Nettoie et polit les garnitures, les vitres et les miroirs. Remplit les pistolets et nettoie le matériel ainsi que le lieu de travail.

FG: 2 PPS: 2 AP: L 3 4 CA: I 6 7 DPC: 6 8 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	5	4	4	5	4	4	4	5	4	1 3	2 3

8595-252 TECHNICIEN DE SURFAÇAGE (fab. div., n.c.a.)

Revêt les carrelages, les baignoires, les éviers et autres articles en émail ou en céramique d'un enduit protecteur ou décoratif:
Choisit ou mélange les enduits pour obtenir la couleur désirée. Nettoie la surface de l'article et applique un acide ou, au moyen d'une meule, prépare la surface sur laquelle sera appliqué le nouvel enduit. Recouvre, au moyen de ruban et d'un matériel protecteur, les zones qui n'ont pas à être traitées. Enlève les accessoires, au moyen d'outils manuels. Applique de l'eau ou des produits chimiques sur la surface afin de neutraliser l'acide. Comble les trous et les fissures avec un produit de remplissage à émail, au moyen d'un couteau à palette. Sable la surface une fois qu'elle est sèche. Vaporise sur la surface un

liant liquide et un enduit de couleur glacé. Sèche les revêtements entre les applications au moyen d'un appareil de séchage ou d'une lampe. Enlève le ruban et le matériel protecteur et nettoie le matériel. Peut remplir d'autres tâches, comme réparer les fissures de la surface d'un article en émail ou en céramique.

FG: 2 PPS: 3 AP: L 3 4 7 CA: I 6 7 DPC: 6 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	5	4	4	3	5	4	1 9	3 Y

8599-111 TECHNICIEN DE MUNITIONS (militaire)

Inspecte, répare, entretient, emmagasine, transporte et élimine des explosifs et des munitions, en tant que membre d'une équipe de munitions des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Inspecte des munitions, interprète des dessins et des spécifications et démonte et assemble des munitions pour évaluer leur condition. Répare et essaie des munitions. Peint des munitions, au moyen de pinceaux et pistolets. Entretient des fiches de données des munitions. Démolit, brûle ou neutralise des munitions et des explosifs excédentaires, périmés ou détériorés. Prépare, place et met à feu des charges de démolition pour détruire les dépôts de munitions à usage immédiat en cours de combat. Prépare, charge et expédie des munitions et des explosifs. Conduit des camions d'une capacité allant jusqu'à trois tonnes.

FG: 3 PPS: 6 AP: M 4 7 8 CA: D 6 DPC: 6 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	4	3	4	3	3	4	5	4	1 9	0 Y

8599-332 POSEUR DE FIXATIONS DE SKIS (art. sport et jouets)

Ajuste et installe les fixations sur les skis de fond et alpins et répare l'équipement de ski conformément aux exigences du client et à la fiche technique du fabricant:
S'entretient avec le client afin d'obtenir des renseignements sur sa taille, son poids, son expérience et ses habitudes de skieur ainsi que d'autres renseignements pertinents. Conserve les renseignements fournis par le client sur une fiche de référence. Compare ces renseignements à la fiche technique du fabricant afin de choisir la bonne méthode de montage et de pose des fixations, à l'endroit approprié sur les skis. Mesure la longueur de la semelle des skis et en trouver le centre. Insère les skis dans un dispositif de serrage et place sur les skis de gabarit de perçage. Perce des trous à l'aide d'une perceuse portative et visse les fixations sur les skis. Insère les chaussures de ski dans les fixations pour s'assurer que celles-ci sont bien montées et réglées. Enlève et remplace les fixations défectueuses. Répare les skis à l'aide d'une résine époxydique et d'un serre-joint, et recolle les couches de matières stratifiées qui se sont séparées et affile les carres avec une lime. Peut vendre des chaussures, des skis et des accessoires.

FG: 3 PPS: 4 AP: L 4 7 CA: I DPC: 6 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	4	3	4	3	3	3	5	5	1 9	2 Y

8599-738 TECHNICIEN DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ (militaire)

Entretient de l'équipement de survie et de sécurité dans les appareils aériens des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Opère de l'équipement pressurisé de pompage pour renouveler l'oxygène et l'azote à bord des avions. Inspecte et ajuste des systèmes de largage de verrières et d'éjection. Aide à l'élaboration de systèmes d'oxygène fixes, portatifs ou de largage, d'extincteurs fixes et portatifs, de systèmes de déploiement de radeaux de sauvetage, de systèmes de retenue personnelle et de systèmes pneumatiques anti-gravité. Emballe des parachutes personnels, automatiques et manuels pour les troupes; emballe des parachutes pour l'extraction de charges, la stabilisation et la décélération; emballe des nécessaires de secours et de survie, des radeaux de sauvetage et des équipements de flottaison. Révise et entretient les appareils d'essai de l'oxygène, les instruments de minuterie, les chambres et pompes à vide, et autres appareils d'essai. Compile des registres d'entretien et des carnets d'entretien sur les appareils de sécurité.

FG: 3 PPS: 6 AP: M 2 4 7 CA: D 6 DPC: 3 8 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	4	4	4	4	3	4	4	5	5	1 9	0 Y

8711-144 OPÉRATEUR DE NIVELEUSE (const.)

Fait fonctionner une machine automotrice munie d'une flèche téléscopique et pouvant excaver, charger, niveler, disposer en pente, étendre et enlever de la terre et d'autres matériaux, ainsi que briser et arracher une chaussée, des bordures en béton et d'autres structures aux chantiers de construction ou sur d'autres sites industriels:
Actionne les commandes manuelles et au pied pour amener la machine au lieu de travail ou la faire monter sur la remorque qui l'y amènera. Actionne les commandes pour mettre la machine en place selon les instructions, ou les signaux manuels. Fixe à la flèche téléscopique une pelle d'excavation, de creusage, à béton ou d'un autre type, un marteau pneumatique, une lame, une barre de nivelage ou d'arrachage ou un autre dispositif, à l'aide d'outils manuels. Actionne les commandes de la machine pour excaver, niveler, étendre et charger de la terre et d'autres matériaux; creuse, rogne, met en pente et nettoie des tranchées, perfore, brise et arrache une chaussée; étend les scories des haut-fourneaux, déneige les ponts et retire la glace des tranchées; arrache les souches d'arbre et effectue d'autres travaux de construction. Entretient la machine et effectue les réparations mineures.

FG: 3 PPS: 4 AP: M 4 5 7 8 CA: D 6 DPC: 6 8 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	3	4	5	3	4	3	3	5	9 1	0 Y

8713-140 POSEUR DE PIERRES DE REVÊTEMENT À EMBOÎTEMENT (const.)

Pose, seul ou avec d'autres travailleurs, des pierres de revêtement à emboîtement afin de réaliser des patios, des passages, des entrées pour voitures et des terrasses pour piscines:
Prépare le plan initial d'installation ou travaille à partir du plan fourni par le propriétaire. Obtient l'autorisation des services publics avant de

procéder à l'excavation du sol pour s'assurer d'éviter les canalisations souterraines. Mesure et jalonne la surface à revêtir. Se sert d'un camion à chargement avant pour excaver les entrées pour voitures, ainsi que des pelles, des racloirs et d'autres outils à main pour excaver le sol où seront réalisés les passages et les patios. Prévoit une pente permettant l'écoulement des eaux, selon les prescriptions du code local du bâtiment. Tasse le terrain de fondement à l'aide d'un appareil de compactage. Dépose, nivèle et compacte des couches de pierres concassées servant de couche de fondation. Étende et nivèle une couche de poussière de pierres ou de sable grossier servant de couche d'assise. Pose, une à une, les pierres de revêtement à emboîtement sur la couche d'assise, de façon à obtenir le motif désiré. Découpe les pierres de revêtement à l'aide d'un ciseau à pierres ou d'une scie à maçonnerie. Dame la surface revêtue à l'aide d'une dame afin d'obtenir une surface uniforme où les pierres sont bien fixées dans la poussière de pierres ou le sable. Étende du sable grossier sur la surface et balaye l'excès de sable, de façon à remplir les joints. Enlève et remplace les pierres décolorées, fendues ou ébréchées. Peut poser des dalles ou des pierres pour patios.

FG: 2 PPS: 3 AP: Lo 3 4 8 CA: E DPC: 6 6 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	5	3	4	3	4	5	1 9 0	2 Y

8733-113 APPRENTI MÉCANICIEN EN RÉFRIGÉRATION ET CLIMATISATION (fab. mat. mécan., n.c.a.)

Exécute les tâches d'emplois telles que: **8533-118 MÉCANICIEN EN RÉFRIGÉRATION** (fab. mat. mécan., n.c.a.); et **8733-114 MÉCANICIEN DE CLIMATISEURS COMMERCIAUX** (fab. mat. mécan., n.c.a.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8733-116 TECHNICIEN EN RÉFRIGÉRATION ET MÉCANIQUE (militaire)

Installe et entretient de l'équipement de réfrigération et de climatisation de l'air sur les bases des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Exécute des tâches semblables à celles du **8733-114 MÉCANICIEN DE CLIMATISEURS COMMERCIAUX** (fab. mat. mécan., n.c.a.). Installe l'équipement de réfrigération de type industriel, comme ceux qu'on utilise dans les patinoires, les salles de curling et les chambres froides. Installe des climatiseurs portatifs et des systèmes de conditionnement d'air et de ventilation pour le refroidissement des bâtiments, des ordinateurs et des composantes de radars. Surveille le fonctionnement des composantes mécaniques, électriques et hydrauliques des sites de radars, y compris les systèmes d'échangeurs de chaleur, de pressurisation, de commande d'antennes, de transfert d'huile et d'alimentation principale. Essaie, entretient et répare l'équipement.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 2 3 4 5 6 7 CA: D 2 6 7 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	3	5	4	9 1 0	0 Y

8733-117 MÉCANICIEN DE RÉFRIGÉRATION ET D'AIR CLIMATISÉ (fab. mat. mécan., n.c.a.)

Effectue l'installation, les réparations et assure l'entretien des systèmes de refroidissement, de réfrigération et d'air climatisé industriels, commerciaux et domestiques:
Détermine, des endroits précis, des points de référence pour l'installation d'unités de condensation, de compression et d'évaporation ainsi que de composants auxiliaires requis pour le genre de système qui doit être installé. Perce ou découpe des trous dans les murs ou le plancher d'édifices et installe les supports et les montages pour l'équipement en utilisant des outils électriques portatifs et des outils à main. Visse ou boulonne les composants en place. Mesure, coupe, évase et plie des tuyaux pour fabriquer des conduites de frigorigène afin de relier des unités. Raccorde la tuyauterie aux unités de réfrigération et aux composants du système conformément aux dessins et aux directives, en utilisant divers raccords de tuyau et outils à main, et soude des raccords dans la tuyauterie pour obtenir un circuit de circulation pour le frigorigène. Installe des composants fonctionnels tels que moteurs, ventilateurs, filtres, thermostats et interrupteurs. Rempli le système de frigorigène jusqu'au niveau indiqué. Met le système en marche, vérifie les jauges de pression et thermomètres, et ajuste les soupapes et les commandes afin de régler le fonctionnement de l'équipement. Met à l'essai les conduites de frigorigène avec un appareil d'essai pour détecter les fuites de gaz. Répare les fuites et charge à nouveau le système de frigorigène. Évalue les problèmes afin d'en découvrir la cause et d'identifier les composants défectueux ou mal ajustés. Démonte l'équipement du système, vérifie les commandes et les sous-unités et remplace les pièces défectueuses ou usées afin de le réparer.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 3 4 6 7 CA: I 6 7 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	3	4	4	1 9 0	0 Y

8733-146 AIDE-ÉLECTRICIEN (const.)

Aide l'électricien à assembler, installer et réparer le câblage, les appareils, le matériel électrique connexe dans les maisons, les installations commerciales et industrielles et d'autres immeubles:
Transporte les outils et les matériaux au lieu de travail. Mesure, coupe et plie les fils et les conduits à l'aide de rubans à mesurer et d'outils à main. Retire l'enveloppe isolante des câbles. Perce des trous et y introduit les fils. Place et fixe les fils et les appareils d'éclairage suivant les directives de l'électricien. Sous surveillance, installe ou remplace les fusibles, les prises, les isolants et d'autres éléments des systèmes et des appareils électriques. Aide l'électricien à détecter et à corriger les défectuosités dans le câblage, les interrupteurs, les moteurs et d'autres appareils électriques. Entretient les outils et le matériel. Voir également la définition du titre générique **02-044 AIDE** (toutes ind.).

FG: 2 PPS: 3 AP: M 2 3 4 7 CA: D 6 DPC: 6 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	5	4	4	3	3	4	1 3 9	2 3

8735-119 APPRENTI MONTEUR DE MATÉRIEL DE TÉLÉCOMMUNICATION (mat. élect.; télécomm.)

Exécute les tâches de **8735-118 MONTEUR DE MATÉRIEL DE TÉLÉCOMMUNICATION** (mat. élect.; télécomm.) de façon

progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8735-128 TECHNICIEN D'ÉQUIPEMENT DE STATION TERMINALE (militaire)

Installe, modifie, entretient et répare des équipements de centraux téléphoniques et de systèmes de communication autres que radio, dans les environnements statiques et de campagne des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Exécute des tâches semblables à celles du **8735-110 DÉPANNEUR D'INSTALLATIONS DE CENTRAL TÉLÉPHONIQUE** (télécom.). Essaie, répare et entretient de l'équipement et des centraux téléphoniques, des systèmes d'intercom de bureau, des répéteurs téléphoniques, des répartiteurs et de l'équipement des stations téléphoniques terminales. Installe, essaie et modifie de l'équipement des centraux téléphoniques et des appareils de communication autres que radio, selon les schémas. Règle et opère de l'équipement portatif de relai radio. Opère des systèmes électrogènes, diesel ou à essence pour assurer le bon état de service de l'équipement et lui fournir l'alimentation nécessaire. Tient des registres, d'archives sur les câbles et l'équipement de circuit, ainsi que des résumés statistiques pour l'équipement de station terminale, les centraux téléphoniques et les circuits associés. Conduit des véhicules légers selon les besoins.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 3 4 5 6 7 CA: I 6 7 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	4	4	3	1 9	0 Y

8735-139 RÉPARATEUR-INSTALLATEUR DE LIGNES (militaire)

Installe, répare et entretient des lignes de communication téléphonique dans les zones opérationnelles et sur les bases des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Opère des véhicules et l'équipement de construction de lignes, munis de volées et de sondes hydrauliques, ainsi que de charrues enfouisseuses de câbles et d'excavateurs à godets pour la construction et l'entretien des lignes de communications. Épisse manuellement des câbles téléphoniques et installe des systèmes de câbles téléphoniques enfouis et aériens. Érige, entretient et démonte des pylônes de communication. Installe, répare et démonte des systèmes temporaires de téléphone de combat. Modifie des archives et plans pour indiquer les modifications effectuées.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 2 3 4 5 6 7 8 CA: D 6 DPC: 3 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	4	4	3	4	4	4	4	1 9	0 Y

8735-184 ÉPISSEUR DE CÂBLES DE FIBRES OPTIQUES (télécomm.)

Raccorde des câbles de fibres optiques qui sont utilisés en communications de grande capacité et dans les liaisons de transmission de données telles que réseaux téléphoniques, réseaux d'ordinateurs et commandes, et instruments industriels:
Monte les pièces, les outils et l'équipement en vue de leur utilisation sur le chantier. Prépare le chantier en dressant une tente-abri sur un poteau de service, ou en érigeant des barrières pour la circulation, et en retirant les couvercles des puits d'accès pour les installations souterraines. Prépare les appareils d'éclairage et de ventilation de l'emplacement des travaux, et met en place les outils, les appareils d'épissage et les instruments d'essai. Coupe les câbles de fibres optiques et en enlève la gaine pour dénuder les extrémités de la longueur prescrite. Nettoie les fibres dénudées avec un solvant et, avec un outil tranchant spécial, en sépare les extrémités pour le raccordement. Met en place et serre les extrémités des fibres en verre préparées dans la machine à épisser par fusion, examine les séparations des fibres au microscope et met en marche la machine à épisser. Retire les fibres de verre épissées de la machine et vérifie avec l'opérateur des instruments d'essai si l'épissage a été effectué correctement, tel qu'indiqué sur l'oscilloscope. Met les fibres épissées en place dans le classeur d'épissures, et complète l'occlusion de l'épissure conformément aux caractéristiques émises par le fabricant. Met la gaine du câble sous pression et la vérifie. Peut raccorder des câbles de fibres optiques en plastique, en employant des méthodes de préparation des extrémités de fibres comme pour l'épissage par fusion des fibres en verre, mais en utilisant de l'époxyde pour relier les fibres aux connecteurs mécaniques afin de compléter l'épissure.

FG: 3 PPS: 4 AP: M 2 3 4 7 CA: D 6 7 DPC: 6 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	4	3	4	3	3	4	4	4	1 9	Y 0

8739-111 ÉLECTRICIEN (militaire)

Installe et entretient des systèmes de distribution électrique, tant internes qu'externes, sur les bases des Forces canadiennes:
Planifie, assemble, installe et répare les systèmes électriques dans les maisons, salles d'exercices, hangars et autres structures des installations militaires **8733-122 INSTALLATEUR-ÉLECTRICIEN** (const.). Construit et entretient des réseaux de lignes d'alimentation aériennes et souterraines servant à conduire l'électricité du groupe générateur aux consommateurs dans les installations militaires **8731-118 MONTEUR-RÉPARATEUR DE LIGNES DE FORCE** (élect.). Installe et répare des systèmes souterrains de conduites et de câbles, ainsi que de l'équipement connexe servant à amener l'alimentation électrique aux installations militaires **8731-122 POSEUR-RÉPARATEUR DE CÂBLES** (élect.).

FG: 4 PPS: 7 AP: M 2 3 4 5 6 7 CA: D 6 DPC: 2 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	3	4	3	1 9	0 Y

8739-123 APPRENTI RÉPARATEUR DE COMPTEURS ÉLECTRIQUES (élect.)

Exécute les tâches de **8739-122 RÉPARATEUR DE COMPTEURS ÉLECTRIQUES** (élect.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8780-162 SPÉCIALISTE EN RÉNOVATION DOMICILIAIRE (const.)

Surveille et coordonne le travail d'ouvriers employés à rénover et à restaurer des habitations anciennes:
Remplit des fonctions comme celles décrites sous le titre principal **01-250 SURVEILLANT/CONTREMAÎTRE** (toutes ind.). Discute avec le propriétaire de l'habitation, examine les plans ou inspecte l'habitation afin de bien connaître la nature de la restauration ou de la rénovation proposée. Décrit les étapes de construction et l'ordre de succession des travaux qui doit être suivi, prépare la liste des améliorations désirées et fait une estimation du coût en main-d'oeuvre et en matériaux. Négocie le prix avec le propriétaire et signe un contrat de travail. Planifie les travaux de restauration en mettant à profit ses connaissances du style de la période, des techniques et des matériaux utilisés pour construire l'habitation à l'origine, afin de réaliser une restauration équilibrée sur les plans de l'architecture et de la structure. Prépare lui-même les plans et devis ou travaille à partir de plans et devis existants. Commande les matériaux et prend des dispositions pour la livraison sur le chantier. Établit le calendrier des travaux des sous-traitants et coordonne ces travaux pour s'assurer que l'ouvrage est conforme aux normes et exécuté dans les délais prévus sans dépasser le montant fixé. Communique avec les inspecteurs en bâtiment de la municipalité au moment où une inspection est nécessaire. Surveille l'exécution des travaux jusqu'à ce qu'ils soient terminés. Règle les plaintes des clients en écoutant leurs griefs et en prenant les mesures correctives nécessaires.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 2 3 4 5 6 7 CA: D 6 DPC: 1 3 8

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	4	4	4	4	4	4	5	5 9	4 5 0

8781-108 CONSTRUCTEUR DE MAISONS DE BOIS ROND (const.)

Construit et répare les charpentes en billes de bois:
Lit les dessins pour évaluer les besoins en matériaux. Achète les billes auprès du fournisseur ou choisit et abat les arbres à l'aide d'une scie mécanique, puis les tronçonne en billes. Charge les billes sur une remorque à plateau, à l'aide d'un camion-grue et les transporter jusqu'au chantier de construction. Écorce les billes au moyen d'une plane ou d'un fer à écorcer. Immobilise la bille pour l'empêcher de rouler sur elle-même et trace ou équarrit la bille avec une scie mécanique, selon le style du bâtiment et la méthode de construction choisis. Taille les billes équarries à l'aide d'une hache à équarrir et d'une varlope de façon à en aplanir les côtés. Applique une teinture sur les billes pour les protéger à l'aide d'un pinceau. Fait fonctionner le camion-grue pour soulever les billes et les placer sur les fondations. Marque les entailles d'assemblage à queue d'aronde ou en sabot. Retire les billes des fondations à l'aide du camion-grue et découpe les entailles d'assemblage avec une scie mécanique, un ciseau et une hache à équarrir. Replace les billes sur les fondations et isole les côtés et les coins avec une mousse pistolée ou un isolant en fibre de verre. Érige les murs de la même façon. Perce des trous à la tarière dans les billes et insère des goujons de bois servant à fixer les billes. Découpe les baies de porte et de fenêtre, pratique des rainures et installe des clés pour maintenir le bout des billes. Colmate les espaces de joint avec un treillis métallique et du mortier. Soulève la sablière sur le dessus des murs à l'aide du camion-grue et fixe la sablière en place avec des goujons. Creuse des entailles dans la sablière et y ajuste les solives du plafond. Érige la charpente du toit, pose les planchers et les matériaux de couverture. Charpente les cloisons et installe les articles de finition, comme les portes, les fenêtres, les escaliers, les meubles de lavabos, les boiseries et la quincaillerie. Donne en sous-traitance les travaux d'électricité, de chauffage, de plomberie et de maçonnerie. Répare les charpentes en billes de bois. Dirige d'autres travailleurs. Peut ériger des charpentes en billes dois sur un chantier temporaire, démonter ces charpentes en marquant les billes et transporter le tout sur le chantier d'un client afin de les remonter.

FG: 4 PPS: 7 AP: Lo 2 3 4 7 8 CA: D 6 DPC: 3 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	3	3	5	1 9 0	O Y

8781-112 MENUISIER DE PLATEAU (radio., télév., cinéma et théâtre)

Fabrique, monte, modifie et répare des décors et des installations de décors en vue de représentations théâtrales, de films ou d'émissions de télévision:
Exécute les tâches du **8711-110 MENUISIER** (const.). Se spécialise dans la construction de décors et d'installations sur scène, en studio de production ou en extérieur. Étudie et interprète des esquisses et des dessins d'artiste afin de déterminer les exigences du travail et d'en discuter avec le personnel responsable de la production. Trace des plans suivant les exigences de conception. Construit des cadres de bois pour le décor, les châssis, les plates-formes, les escaliers, les portes et d'autres éléments du décor, suivant les exigences. Recouvre les surfaces extérieures de toile, de papier, de contre-plaqué, de fibre de verre, de peinture, de vernis et d'autres matériaux. Dirige les préposés au montage et au démontage des décors. Place le décor selon les exigences de la production. Peut assister le **9599-118 CONSTRUCTEUR DE DÉCORS** (radio., télév., cinéma et théâtre) lors de la construction d'accessoires, de modèles réduits et de décors mobiles.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 2 3 4 7 CA: D 6 DPC: 3 6 1

APT.										INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	3	3	4	1 9 0	0 Y

8784-123 APPRENTI POSEUR DE LATTES (const.)

Exécute les tâches de **8784-122 POSEUR DE LATTES** (const.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8784-131 APPRENTI JOINTOYEUR DE PANNEAUX MURAUX (const.)

Exécute les tâches de **8784-130 JOINTOYEUR DE PANNEAUX MURAUX** (const.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8785-119 APPRENTI PEINTRE INDUSTRIEL (const.)

Exécute les tâches de **8785-118 PEINTRE TRAVAIL GROSSIER** (const.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

8787-111 COUVREUR, TUILES (const.)

Recouvre les toits de tuiles de ciment, de maçonnerie ou d'argile cuite de manière à former une surface protectrice et étanche:
Étudie le devis, visite le chantier et inspecte le toit afin de planifier le travail. Mesure le toit et calcule la quantité de matériau d'assise, de voliges et de tuiles nécessaires. Déroule, coupe et cloue le matériau d'assise sur le toit. Mesure et coupe les voliges de bois en longueurs voulues, puis les cloue horizontalement sur le matériau d'assise à intervalles calculés en fonction du genre et des dimensions des tuiles à poser. Transporte les tuiles sur le toit, soit manuellement, soit à l'aide d'un dispositif mécanique. Mélange et applique le mortier spécial et y encastre les tuiles, le long du bord du toit. Pose les tuiles sur les voliges et les cloue en place. Imbrique, accouple et cloue les différentes rangées de tuiles pour couvrir un pan de toit, et vérifie l'uniformité de la pose. Recouvre le faîte et les arêtes avec du mortier spécial pour fixer les tuiles. Découpe, ajuste et pose un solin métallique dans les noues et autour des cheminées et des chatières. Colmate tous les joints, au besoin. Répare les toits de tuile en enlevant les tuiles endommagées et en les remplaçant par des neuves. Dirige les manoeuvres et les aides lors des diverses phases des travaux.

FG: 3 PPS: 6 AP: Lo 2 3 4 CA: E 6 DPC: 4 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	3	3	3	4	1 9	0 Y

8787-129 PRÉPOSÉ AU PRÉCHAUFFAGE, PIPELINE (const.)

Surveille la préchauffeuse qui précède la machine à revêtir les tuyaux de grand diamètre afin de maintenir ces tuyaux à la bonne température par temps froid, pendant la construction des pipelines de pétrole et de gaz naturel:
Relie les conduites de propane à la préchauffeuse à l'aide d'outils manuels. Allume les brûleurs au propane de la préchauffeuse. Marche le long du pipeline et surveille le thermomètre de la préchauffeuse à mesure que celle-ci progresse le long du pipeline. Maintient le tuyau à la température voulue en manipulant les robinets de propane. Effectue les réparations mineures de la préchauffeuse.

FG: 2 PPS: 2 AP: M 4 CA: E 2 6 DPC: 6 8 5

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	5	4	4	3	4	5	9 1 3	2 3 Y

8791-125 PLOMBIER-GAZIER (militaire)

Installe, répare et entretient des systèmes d'eau, d'égoûts et de distribution de chaleur dans les bases des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Calcule des capacités de systèmes nécessaires, installe des réservoirs d'eau chaude, des tuyauteries d'eau chaude et froide, des fosses septiques et des champs d'épandage selon les règlements de santé. Installe, essaie et répare des appareils et de l'équipement de combustion à l'huile et au gaz, avec circuits électriques associés. Installe des pompes à eau et bouches d'incendie. Repère de la tuyauterie et des fuites souterraines, au moyen d'équipement de détection électronique. Repère des défectuosités, répare ou remplace des composantes d'égoûts et de canalisations d'eau, des systèmes d'aération, des tuyauteries d'eau chaude et froide domestiques, et des systèmes de chauffage à la vapeur, à l'eau chaude et à l'air chaud. Démonte, remplace des pièces et réassemble des pompes. Fabrique des conduites de tôle, répare et remplace des tuyaux de cheminée, des chéneaux, des gouttières et des solins. Prépare des devis et calcule des coûts de main-d'oeuvre et de matériaux. Conduit des véhicules légers.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 2 3 4 7 8 CA: D 4 6 7 DPC: 3 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	4	3	4	4	9 1	0 Y

8791-135 PRÉPOSÉ À LA REMISE EN ÉTAT DES CANALISATIONS (const.)

Nettoie les réseaux de canalisations, par exemple, les égouts, les conduites principales d'eau et les tuyaux d'eaux usées industrielles, et les couvre d'un revêtement de mortier de ciment, afin d'améliorer l'écoulement et de réduire la corrosion:
Lit les plans de travail et les relevés et communique avec le personnel de l'industrie en cause ou de la municipalité pour déterminer l'ampleur des travaux et les besoins de matériel. Enlève les grilles d'accès aux égouts et aux canalisations, ou fait mettre à jour les conduites par un conducteur de matériel d'excavation. Fait des ouvertures dans les canalisations pour avoir accès aux conduites au besoin. Chasse les gaz du chantier à l'aide d'une souffleuse et isole la section de la canalisation. Descend dans la canalisation le matériel de nettoyage et d'enrobement, à l'aide d'un appareil de levage, et met en place des tuyaux souples pour amener le mortier de ciment à pied d'oeuvre. Fait fonctionner un treuil mécanique pour tirer des décapeuses à lames à ressort à l'intérieur de sections de tuyaux isolés et en décaper les parois. Tire à l'aide d'un treuil, à l'intérieur du tuyau, des racloirs à disques en caoutchouc et à brosses en fil de fer, du genre à piston, afin de chasser les dépôts. Fait signe au chauffeur de camion de verser le mortier de ciment mouillé dans la trémie de la machine à pomper et à mélanger, ou vide des sacs de ciment dans la trémie. Fait fonctionner la machine à mélanger le mortier de ciment et achemine le mélange au moyen de tuyaux souples sous pression à l'équipement d'enrobement qui se trouve dans la canalisation souterraine. Fait passer la machine à enrober dans la conduite, à l'aide d'un treuil mécanique, afin de couvrir automatiquement de mortier de ciment la surface interne de la conduite. Tire dans la conduite un appareil à truellage, équipé de lames en métal souples, afin de donner à l'enduit l'épaisseur voulue. Ferme la section de conduite remise en état afin d'y maintenir l'humidité voulue pendant une période de temps déterminée et de sécher l'enrobement de mortier de ciment. Utilise une machine d'enrobement, monté sur pneus et actionné électroniquement, à l'intérieur des grandes conduites, afin de remettre en état les réseaux de canalisations de grand calibre. Débranche les tuyaux souples, enlève l'équipement et le nettoie à la fin des travaux. Règle et lubrifie les pièces mobiles afin de garder en état de fonctionnement les pompes, les compresseurs et les treuils mécaniques. Vérifie l'intérieur des canalisations d'égout et autres, à l'aide d'une télévision à circuit fermé, afin d'en examiner et d'en relever l'état. Peut remettre en état sur le chantier des conduites neuves ou récupérées, à l'aide d'un appareil de tournage, afin d'en couvrir les surfaces d'une couche régulière de mortier de ciment et de rendre celle-ci compacte. Peut superviser une équipe et en diriger le travail.

FG: 3 PPS: 6 AP: Lo 2 3 4 CA: E 5 6 7 DPC: 6 6 2

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	4	4	4	3	4	3	4	5	1 9 0	0 Y

8791-137 INSTALLATEUR DE REVÊTEMENTS, CANALISATIONS (const.)

Pose des revêtements en feutre imperméable de remise en état des conduites, enduits de résine thermodurcissable, dans les canalisations industrielles et municipales afin de les imperméabiliser, de les renforcer et de les préserver:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre **8791-135 PRÉPOSÉ À LA REMISE EN ÉTAT DES CANALISATIONS** (const.), mais se spécialise dans l'installation des revêtements de feutre de canalisation dans les réseaux de conduites en mauvais état. Met une colonne montante à inversion dans l'accès ou le point d'entrée de la canalisation. Place à la main le revêtement dans la colonne. Fixe les tuyaux d'eau à la machine à pomper et en attache les bouts au haut de la colonne montante à inversion. Met en marche la pompe pour que la pression de l'eau fasse monter le revêtement enduit de résine dans la conduite. Fait passer de l'eau chaude, produite par son équipement, le long de la section de canalisation pour faire sécher la résine. Suit les indicateurs de température à l'entrée et à la sortie pour s'assurer que la température voulue est maintenue. Ouvre l'eau froide et en accroît graduellement le débit afin de refroidir le revêtement et de commencer le processus de séchage. Démonte, nettoie et lubrifie l'équipement. Peut insérer et interconnecter des tuyaux en polyéthylène à haute densité dans les conduites existantes qui se détériorent afin de remettre en état le réseau de canalisations.

FG: 3 PPS: 5 AP: M 4 CA: E DPC: 6 6 5

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	1 9	0 Y

8791-148 PRÉPOSÉ À L'ESPACEMENT (const.)

Espace avec précision les tuyaux pendant la construction des pipelines de pétrole et de gaz naturel en vue du soudage:
Signale à l'opérateur de tracteur à flèche latérale de prendre le tuyau. Signale les **9311-124 OPÉRATEUR DE TRACTEUR À FLÈCHE LATÉRALE** (const.); **8791-166 POSEUR DE TUYAUX** (const.); et **8791-154 MANOEUVRE-BRIDES** (const.) d'aligner, d'abouter et de maintenir les extrémités des tuyaux. Ajuste les tuyaux aboutés à l'aide d'une entretoise et d'un marteau. Insère une entretoise entre les tuyaux pour maintenir l'écartement voulu en vue du soudage. Pose des colliers extérieurs sur les tuyaux de faible diamètre.

FG: 2 PPS: 4 AP: M 4 7 CA: E 2 6 DPC: 6 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	3	4	5	4	4	3	4	5	9 1 3	2 Y

8791-152 AIDE-PLOMBIER (const.)

Aide le plombier à assembler, installer et réparer les tuyaux, appareils et raccords servant à la distribution de l'eau et à l'évacuation des eaux usées:
Transporte les outils et les matériaux du camion au lieu de travail. Perce des trous dans les murs, les planchers et les fondations afin d'y passer les tuyaux. Aide le plombier à installer les montages de tuyaux et les appareils de plomberie, notamment les éviers, les cabinets de toilette, les douches et les chauffe-eau. Aide à réparer et à entretenir les orifices de vidange. Nettoie le lieu de travail. Entretient et nettoie les outils. Voir également la définition du titre générique **02-044 AIDE** (toutes ind.).

FG: 2 PPS: 3 AP: M 2 3 4 CA: D 6 DPC: 6 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	1 3 9	3 2

8791-162 OPÉRATEUR DE MANDRIN, PIPELINE (const.)

Fait fonctionner le mandrin pneumatique ou hydraulique pour que le tuyau garde sa forme pendant qu'on le courbe aux chantiers de construction des pipelines de pétrole et de gaz naturel:
Insère un mandrin dans un tuyau et positionne le mandrin à l'aide d'une tige spéciale; retire le mandrin au signal du **8791-140 OPÉRATEUR DE CINTREUSE, POUR CANALISATIONS** (const.). Fournit la pression nécessaire pour maintenir la forme du tuyau en appuyant sur les boutons et en tournant les robinets appropriés.

FG: 2 PPS: 2 AP: Lo 4 CA: E 2 6 DPC: 6 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	5	4	4	3	4	5	9 1 3	2 3 Y

8791-166 POSEUR DE TUYAUX (const.)

Centre et positionne les extrémités des tuyaux aboutés en vue du soudage, pendant la construction des pipelines de pétrole et de gaz naturel:
Guide le centrage du tuyau soutenu par le tracteur à flèche latérale par rapport au tuyau déjà en place, selon les signaux manuels du **8791-148 PRÉPOSÉ A L'ESPACEMENT** (const.). Déplace le tuyau, selon les signaux, pour bien placer les extrémités aboutées.

FG: 2 PPS: 2 AP: Lo 3 4 7 CA: E 2 6 DPC: 6 8 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	5	4	4	4	4	5	9 1 3	2 3

8793-111 APPRENTI POSEUR DE PIÈCES DÉCORATIVES EN MÉTAL OUVRÉ (const.)

Exécute les tâches de **8793-110 POSEUR DE PIÈCES DÉCORATIVES EN MÉTAL OUVRÉ** (const.) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

8793-122 MÉTREUR (élém. de const., tôles et orn. métal.)

Mesure les différentes ouvertures des immeubles en vue de la fabrication et de l'installation ultérieures d'éléments à cadre métallique:
Examine les dessins et les devis descriptifs afin de déterminer l'ampleur des travaux à effectuer. Mesure et enregistre les dimensions exactes des ouvertures pour la fabrication d'éléments tels que les portes et les fenêtres. Fait un croquis des ouvertures ayant une forme étrange et en inscrit les dimensions ainsi que les exigences du client en vue de la fabrication et du montage des éléments. Établit un estimé des coûts

d'installation, au besoin. Installe les éléments à cadre métallique, au besoin.

FG: 3 PPS: 4 AP: L 2 3 4 7 CA: D DPC: 4 8 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	3	3	4	4	3	4	4	5	5	1 9	2 0 Y

8796-115 INSPECTEUR EN RÉNOVATION DOMICILIAIRE (const.; serv. gouv.)

Inspecte les travaux de rénovation domiciliaire pour assurer le respect des codes du bâtiment et des règlements, et recommande l'octroi de fonds pour la rénovation d'habitation:
Remplit des fonctions similaires à celles décrites sous le titre **8796-110 INSPECTEUR EN BÂTIMENTS** (const.; serv. gouv.), mais se spécialise dans l'inspection d'habitations rénovées. Inspecte la structure de l'habitation, par exemple, la fondation et le sous-sol, les murs extérieurs et intérieurs, les planchers et le toit pour s'assurer de leur solidité. Vérifie l'isolation et la valeur thermique de l'habitation et examine les travaux de finition à l'intérieur et à l'extérieur. Inspecte les diverses installations de l'habitation, par exemple, le système de chauffage, la plomberie, le système d'évacuation des eaux-vannes et les installations électriques pour s'assurer que les normes de la localité sont respectées. Évalue l'état de l'habitation dans le cas où le propriétaire a présenté une demande de financement particulier et dresse la liste des rénovations ou remplacements admissibles. Indique les matériaux nécessaires pour rénover la charpente, fait une estimation des coûts en matériaux et en main-d'oeuvre et présente des recommandations à l'organisme de financement afin qu'il les approuve. Examine l'exécution des travaux et les matériaux pour s'assurer que les normes sont respectées. Rassemble des données pour tenir des dossiers concis sur toutes les inspections effectuées. Délivre des avis dans le cas où l'ouvrage n'est pas conforme aux normes, recommande une action en justice pour les faire respecter et comparaît devant le tribunal pour témoigner, au besoin. Effectue des inspections particulières pour donner suite des demandes d'amélioration de l'accès à l'habitation pour les personnes handicapées.

FG: 4 PPS: 8 AP: L 2 3 4 5 7 CA: D DPC: 2 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
2	3	3	3	2	4	4	4	4	4	4	1 5	0 Y

8796-136 INSPECTEUR D'IMMEUBLES (const.)

Inspecte, à titre de représentant d'un client, de nouvelles maisons ou des maisons de revente afin d'évaluer l'état de la propriété:
S'entretient avec le client pour déterminer l'emplacement de la propriété et l'objet de l'inspection. Vérifie la configuration du terrain pour s'assurer que la pente favorise l'écoulement naturel des eaux. Inspecte les semelles, les murs de fondation et les remblais afin de déceler les anomalies. Examine les murs extérieurs et le système de couverture pour déceler les défauts et les signes d'usure. Inspecte le sous-sol pour déceler les infiltrations d'eau, les déplacements d'éléments de charpente et les défauts de conception. Examine les installations de chauffage, de plomberie et d'électricité afin d'en déterminer l'âge, la capacité et la durée utile en se fondant sur les codes du bâtiment et les normes locales. Inspecte l'ossature et vérifie si les planchers sont de niveau et les murs d'aplomb à l'aide d'un niveau à bulle d'air, d'un fil à plomb et d'autres instruments de mesure. Vérifie l'état de la cuisine et des salles de bains pour déceler les dommages causés par l'humidité et la condensation. Examine la qualité d'exécution des boiseries, ouvre et ferme les portes et les fenêtres et vérifie la qualité des matériaux de construction et des appareils installés. Pénètre dans le grenier pour vérifier la qualité de l'isolation, la circulation d'air, la ventilation et décèle les dommages causés par les infiltrations d'eau. Rédige un rapport d'évaluation détaillé au sujet de l'état de la propriété et fournit une estimation des coûts de réparation. Donne son avis en ce qui concerne les réparations, les rénovations et les améliorations à apporter à la maison. Peut faire l'inspection en présence du client et discuter sur place avec lui des résultats de son inspection. Peut inspecter des propriétés commerciales et communique les résultats aux acheteurs éventuels.

FG: 4 PPS: 7 AP: L 2 3 4 5 7 CA: D 6 DPC: 2 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	4	4	4	3	4	1 2 5	O Y

8798-108 OUVRIER DE LA PRODUCTION D'HABITATIONS PRÉUSINÉES (const.)

Construit et assemble des panneaux muraux et de planchers, des fermes et autres composants modulaires destinés à la construction d'habitations et autres ouvrages sur une chaîne d'assemblage analogue à une chaîne d'assemblage industrielle:
Remplit les fonctions décrites dans la définition du titre générique **02-044 AIDE** (toutes ind.). Suit les instructions du chef d'équipe durant chaque étape de la construction. Place les poteaux et les solives précoupés le long des guides de la table de montage pour s'assurer que chaque pièce s'ajuste correctement. Trace les joints à la craie et utilise un pistolet de clouage pneumatique pour monter la charpente. Dresse, aligne et fixe les murs aux éléments de plancher, conformément aux spécifications. Construit des fermes à l'aide de bois d'oeuvre précoupé et de gabarits. Utilise un pont roulant pour placer les fermes sur les murs. Installe l'électricité, la plomberie et le chauffage. Isole les murs extérieurs et le plafond de l'ouvrage. Pose les plaques de plâtre de cloisons, pose les rubans et procède au jointement. Pose la couverture de l'ouvrage. Finit l'extérieur de l'ouvrage conformément aux spécifications. Applique de la peinture et des vernis sur les surfaces intérieures et extérieures. Pose divers éléments préfabriqués tels que portes, fenêtres, armoires et balustrades. Pose les revêtements de sol. Peut aider à l'installation de la structure sur des fondations.

FG: 2 PPS: 3 AP: M 2 3 4 CA: I 5 6 DPC: 6 8 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	3	4	4	3	5	1 3	2 3

8798-110 ENVELOPPEUR DE TUYAUX (const.)

Place des rouleaux de tissu de fibre de verre, de papier feutre ou d'un autre matériau sur les bras de la machine de revêtement des tuyaux:
Soulève les rouleaux, les glisse sur les bras de la machine et tourne la clé de calage des rouleaux. Déroule plusieurs pieds du matériau de revêtement et appuie l'extrémité de la bande contre le tuyau jusqu'à ce

que la machine ait accompli le premier tour. Enroule à la main la bande autour des tuyaux que la machine ne peut atteindre.

FG: 1 PPS: 2 AP: Lo 3 4 CA: E 5 6 7 DPC: 8 8 6

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	5	5	4	4	5	4	4	4	4	5	3 1	2 3

8798-118 PLAÇEUR DE PALETTES (const.)

Place des palettes de support en bois sous les joints soudés des tuyaux pendant la construction des pipelines de pétrole et de gaz naturel:
Place les palettes sous les joints de tuyaux pour former un genre de coffrage de support après que le **9311-124 OPÉRATEUR DE TRACTEUR À FLÈCHE LATÉRALE** (const.) ait soulevé les tuyaux.

FG: 1 PPS: 2 AP: Lo 3 4 CA: E 2 6 DPC: 6 8 7

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	5	4	4	5	4	4	4	4	5	1 3	2 3

8799-133 TECHNICIEN DE STRUCTURES (militaire)

Construit, finit et entretient des bâtiments et structures sur les bases des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Mesures des sites et construit des fondations. Assemble des structures préfabriquées, construit des bâtiments de bois, de maçonnerie et de métal. Fini l'intérieur et l'extérieur, y compris le revêtement, les garnitures, les cloisons, le platrâge et les planchers. Répare des structures de brique, de pierre et de bloc de ciment. Construit et répare des ponts et ponceaux. Érige des échafaudages, d'étais et d'échelles. Exécute des levés et des plans structuraux élémentaires, au moyen d'instruments de levés et d'équipement de dessin. Établit des devis ou interprète des devis structuraux, des spécifications, des dessins et des diagrammes.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 2 3 4 7 CA: D 6 DPC: 3 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	4	4	3	4	3	4	4	9 1	0 Y

8799-136 INSTALLATEUR DE SYSTÈMES DE CHAUFFAGE À L'ÉNERGIE SOLAIRE (const.)

Installe et entretient des systèmes de chauffage à l'énergie solaire qui pourront capter, stocker et faire circuler la chaleur et être utilisés dans les secteurs résidentiel, institutionnel et industriel:
Inspecte les lieux, fait une estimation des besoins énergétiques et discute des différents choix de système de chauffage à l'énergie solaire avec le client. Détermine le type de système requis et choisit l'endroit approprié pour l'installer. Prend les mesures, planifie la disposition et choisit les composantes requises pour le système. Marque sur la structure du bâtiment les emplacements prévus pour les collecteurs, l'unité ou le réservoir de stockage et le système de distribution. Perce à l'aide d'outils de menuisier des trous dans le toit, les planchers et les murs du bâtiment, pour l'installation du système de la plomberie et du câblage. Fabrique les supports et les fixations de montage pour les collecteurs et installe ou modifie les canalisations afin de les adapter au système. Ajuste la plomberie entre les collecteurs et les échangeurs de chaleur ou le réservoir de stockage à l'aide d'outillage à main pour plombier. Dispose et installe le câblage électrique qui relie les pompes, les soupapes, les détecteurs de température et les interrupteurs de commande selon le code de l'électricité local. Vérifie le fonctionnement des composantes électriques et s'assure qu'il n'y a pas de fuites dans la plomberie. Vérifie le fonctionnement du système, corrige les défectuosité, et ajuste ou remplace les éléments défectueux. Procède à des vérifications d'entretien périodiques et donne suite aux demandes de réparation ou de réglage des systèmes afin de maintenir l'efficacité des installations de chauffage à l'énergie solaire.

FG: 4 PPS: 6 AP: M 2 3 4 5 CA: D 6 DPC: 2 5 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	4	4	3	3	3	4	4	1 9 0	1 9 0 Y

8799-137 INSTALLATEUR DE POÊLE À BOIS (const.)

Installe des appareils de chauffage au bois dans les maisons conformément aux codes, normes et règlements:
Examine les dessins ou inspecte les lieux pour déterminer l'envergure de l'installation. Transporte l'appareil de chauffage acheté par le client aux lieux de l'installation, le déballe et l'inspecte pour voir s'il a subi des dommages. Place l'appareil en respectant les exigences relatives à la protection nécessaire et au dégagement. Détermine la compatibilité de la cheminée et du système de ventilation existants. Lit et interprète les instructions et les notices techniques du fabricant, puis installe l'appareil en conséquence. Met l'appareil en marche, le règle et inspecte les commandes pour assurer le bon fonctionnement et la sécurité de l'appareil. Procède à des essais sur l'appareil à l'aide de l'indicateur de tirage et du matériel d'essai du rendement de combustion. Renseigne le propriétaire sur les dispositifs de sécurité, les caractéristiques de fonctionnement et la méthode d'allumage. Laisse au client l'adresse de l'entreprise et le numéro de téléphone du service à la clientèle. Prépare les estimations et les factures. Enlève les appareils de chauffage existants. Entretient, essaie, règle et répare les appareils s'il n'y a pas de chaleur, s'il y en a trop ou pas assez. Peut installer des appareils de chauffage bi-combustible fonctionnant aux combustibles solides et au mazout.

FG: 4 PPS: 6 AP: M 2 3 4 CA: I 6 DPC: 3 6 1

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	3	4	3	4	3	4	5	1 9 0	0 Y

8799-145 INGÉNIEUR DE CAMPAGNE (militaire)

Conçoit, construit, entretient et démolit des routes, terrains d'aviation, héliports, ponts, gués, jetées et traversiers pour soutenir les groupes de combat des Forces canadiennes:
Exécute des tâches analogues à celles décrites sous le titre principal, **01-300 MILITAIRE** (militaire). Conçoit ou interprète des dessins et esquisses donnant les détails des constructions à exécuter. Fait des levés topographiques de la région, et prépare des sites. Opère ou surveille l'opération de machinerie lourde pour l'excavation, le nivellement et le terrassement. Installe et opère des pontons et autres moyens de transbordement de personnel et d'équipement. Prépare et met à feu des charges et des explosifs. Teste, purifie et filtre l'eau; construit des systèmes de distribution locaux. Agence et construit des installations d'égoûts et exécute des études d'analyse du sol. Opère des

niveleuses, des bouteurs, des chargeuses frontales, des excavateurs à godets et des grues pour la construction et l'entretien des routes. Donne son avis sur la dissimulation et la déception en relation au camouflage des installations, unités et équipements. Installe des champs de mines et prépare des cartes indiquant leur emplacement. Découvre et dispose des mines, pièges et explosifs. Dégage ou supprime des obstacles naturels et artificiels au déplacement terrestre. Construit et entretient des fortifications de campagne pour la protection du personnel, de l'équipement, des avions et des véhicules. Fait des travaux de charpenterie, de plomberie et de maçonnerie à l'appui des projets de construction. Participe aux activités sous-marines, comme la démolition et le placement des explosifs.

FG: 3 PPS: 7 AP: M 2 3 4 7 8 CA: D 4 5 6 7 DPC: 6 6 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	1	4	4	4	4	4	4	4	9 1	0 Y

9153-119 APPRENTI INGÉNIEUR DE GÉNIE MARITIME (trans. par eau)

Exécute les tâches de **9153-114 OFFICIER MÉCANICIEN DE MARINE** (trans. par eau) de façon progressive, selon un programme de formation. Voir également la définition du titre générique, **02-010 APPRENTI** (toutes ind.).

9159-113 PILOTE DE VÉHICULE SOUS-MARIN TÉLÉCOMMANDÉ (toutes ind.)

Conduit un véhicule sous-marin télécommandé (VST) à partir d'un bateau ou d'un véhicule de départ afin de mener sous l'eau des inspections scientifiques, commerciales, industrielles ou autres:
Exécute les tâches décrites sous le titre **6199-110 SCAPHANDRIER** (toutes ind.), pour monter et entretenir un véhicule sous-marin ressemblant à un robot. Supervise et dirige une équipe pour naviguer et faire fonctionner le VST sous l'eau. Connecte les câbles d'alimentation et d'attache du bateau de départ au VST à l'aide d'outils manuels. Utilise un treuil électrique à câbles et à tambours pour mettre à l'eau le VST, au lieu de la plongée. Manipule les commandes du pupitre pour faire naviguer le VST et le diriger. À l'aide d'un palonnier manuel, contrôle les mouvements horizontaux du véhicule. Observe sur l'écran vidéo la navigation du VST ainsi que ce qui apparaît dans le champ de vision du véhicule. Tire sur des commandes à manettes pour activer la camera fixe, régler l'inclinaison de la camera vidéo et faire marcher l'équipement de bandes vidéo. Exécute des tâches similaires à celles décrites sous les titres **8533-124 ÉLECTRICIEN D'INSTALLATION DE FORAGE** (mat. élect.), et **8535-105 TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE, PLATE-FORME DE FORAGE** (mat. électron.), afin d'entretenir et de réparer les systèmes et les sous-systèmes de commande, de propulsion, d'attache et de manutention du VST.

FG: 4 PPS: 6 AP: M 4 5 6 7 CA: D 4 DPC: 2 6 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
1	3	3	1	1	4	1	1	1	4	5	1 9	4 Y 0 9 8

9175-124 CONDUCTEUR DE TRANSPORT FORESTIER (transp. auto.; for. et abatt.)

Conduit un véhicule combiné tracteur-semi-remorque au diésel servant au transport des produits forestiers bruts en terrain accidenté sur des chemins forestiers:
Exécute des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre **9175-122 CHAUFFEUR DE CAMION, TRACTEUR POUR SEMI-REMORQUE** (transp. auto.), mais se spécialise dans le transport de charges mobiles de bois en grumes par des conditions de temps et de route variables. Place le véhicule en vue du chargement ou du déchargement conformément aux signaux manuels du conducteur de matériel de chargement. Place les potelets de la remorque dans différentes positions selon la longueur du bois. Surveille le chargement, inspecte la semi-remorque afin de vérifier la sécurité du chargement et accepte ou refuse la charge. Communique avec d'autres conducteurs par radio afin de connaître leur position sur les chemins forestiers ainsi que l'état de ceux-ci. Fait passer la charge par les dispositifs d'alignement désignés afin de la redresser. Évalue l'état des routes et les déclivités pour déterminer la vitesse et le choix des rapports de vitesse afin de conduire en toute sécurité sur les chemins forestiers. Interprète et applique les règlements de l'industrie et du gouvernement en matière de transport. Fait les réparations mécaniques d'urgence.

FG: 3 PPS: 4 AP: M 2 4 5 6 7 8 CA: D 5 6 DPC: 5 6 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	1	4	5	1	4	1	1	4	1 3 9	2 Y 8

9175-128 CHAUFFEUR DE VÉHICULE DE COLLECTE SÉLECTIVE (transp. auto.)

Conduit un camion à chargement latéral spécialement conçu pour recueillir les déchets domestiques recyclables, notamment le verre, le plastique, le métal et le papier:
Se spécialise dans la conduite de camion de récupération à chargement latéral équipé d'une cabine de conduite en tandem et d'un compartiment distinct destiné aux déchets recyclables. Vérifie le véhicule pour s'assurer qu'il est en bon état de fonctionnement. Conduit le véhicule jusqu'au début du trajet, en suivant la carte d'instructions. Se place à droite dans la cabine et conduit le véhicule en position debout, le long du trottoir. Soulève le récipient à déchets recyclables et le place sur la barre de retenue, et ramasse puis trie les déchets de verre, de plastique, de métal et de papier dans les compartiments latéraux distincts. Dépose le récipient à déchets recyclables par terre et remonte dans le véhicule pour continuer le parcours. Enfonce les cloisons de séparation dans les rails le long des compartiments en vue de contenir les déchets au fur et à mesure que les compartiments se remplissent. Conduit le véhicule jusqu'à l'usine de recyclage et vide chaque compartiment. Communique par radio avec le répartiteur pour l'avertir en cas d'accident, de retards, de bris de matériel et de tout autre problème d'exploitation ou d'entretien. Vérifie le véhicule et fait le plein d'essence une fois au dépôt.

FG: 3 PPS: 4 AP: M 4 6 7 8 CA: D 5 6 DPC: 5 8 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	1	4	4	1	4	1	1	4	1 9 3	2 Y

NOUVELLE DESCRIPTION DES PROFESSIONS DE LA CCDP

9175-129 CHAUFFEUR DE CAMION À ORDURES (transp. auto.)

Conduit divers camions spéciaux pour la collecte des ordures et leur transport jusqu'aux dépotoirs:
Conduit des camions spéciaux équipés de dispositifs pour recueillir les ordures commerciales, industrielles, institutionnelles et ménagères. Effectue une inspection du véhicule avant sa mise en service. Lit des cartes de trajet et répond aux messages radio pour déterminer l'horaire de collecte. Conduit des camions spéciaux servant à recueillir des conteneurs à chargement avant ou latéral et des bennes amovibles vers des chantiers de construction ou des sites industriels ou commerciaux. Conduit à titre de membre d'une équipe de travail, un camion à chargement arrière pour la collecte des ordures ménagères ou commerciales. Fait la rotation avec les ramasseurs travaillant à l'unité de chargement arrière pour recueillir les ordures au bord de la route et les lance dans la trémie située à l'arrière du camion. Conduit le camion jusqu'au terrain de décharge ou aux installations d'incinération, fait peser la charge et obtient les billets de pesage ainsi que les reçus. Ouvre la trémie arrière et actionne les commandes pour l'élever, puis décharge les ordures. Lave le camion et fait le plein d'essence à la fin du quart de travail.

FG: 3 PPS: 4 AP: Lo 4 6 7 8 CA: D 5 6 DPC: 5 8 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	4	4	3	4	4	4	3	4	3	3	4	1 9 3	2 Y

9179-164 LIVREUR DE METS PRÉPARÉS (transp. auto.)

Conduit une voiture, une camionnette ou un camion pour livrer des aliments préparés aux clients:
Vérifie l'état du véhicule. Ramasse les commandes d'aliments préparés: pizza, poulet ou mets chinois au comptoir du restaurant. Lit la facture pour connaître l'adresse ou reçoit des directives verbales du préposé aux commandes. Place les commandes dans un contenant isolé ou dans un four si le véhicule en est muni. Conduit le véhicule à destination pour la livraison. Reçoit le paiement au comptant ou par carte de crédit et remet un reçu. Peut prendre des commandes par téléphone ou en personne. Peut aider à la préparation des aliments.

FG: 2 PPS: 2 AP: L 4 6 7 8 CA: D DPC: 6 7 3

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	4	4	4	4	4	4	3	3	4	1 3	2 Y

9317-184 MANUTENTIONNAIRE DE PAPIER RECYCLÉ (prod. papier)

Trie et met en balles du papier de rebut commercial et du papier de rebut récupéré dans les zones résidentielles et les entreprises en vue de son expédition aux fabriques de papier:
Trie le papier de rebut en vrac qui a été ramassé. Vérifie que le papier est de la qualité et du genre spécifiés et qu'il ne contient pas de corps étrangers comme le verre ou le métal. Alimente avec le papier trié la déchiqueteuse et presse à balles alimentée par bande transporteuse. Surveille l'arrivée du papier dans la chambre de broyage et contrôle le débit pour éviter que la machine se bloque. Actionne le levier qui met en marche le mécanisme de déchiquetage et surveille l'opération à mesure que le papier déchiqueté tombe dans la chambre de compression. Met en marche le piston qui compresse le papier déchiqueté en balles. Place les bandes de ligature en métal autour des balles, les serre et les assujettit en tournant les bouts ou en les attachant. Pèse et étiquette les balles. Amène les balles à l'endroit où elles sont stockées, en utilisant un chariot élévateur à fourche.

FG: 2 PPS: 2 AP: M 3 4 7 8 CA: I 6 7 DPC: 6 8 5

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
4	4	5	4	4	5	4	4	3	5	5	3 1 9	2 3

9533-113 OPÉRATEUR D'USINE D'INCINÉRATION AVEC RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE (élect.; serv. publics, n.c.a.)

Assure le fonctionnement et l'entretien d'un incinérateur, d'une centrale électrique et de matériel auxiliaire servant à convertir des déchets solides en énergie pour chauffer des immeubles, les éclairer, les alimenter en électricité et leur assurer d'autres services:
Remplit des fonctions semblables à celles du **9533-122 MÉCANICIEN DE MACHINES FIXES, EN GÉNÉRAL** (élect., serv. publics, n.c.a) et se spécialise dans l'exploitation et l'entretien du matériel d'incinération, de chauffage et de production d'énergie en vue de produire de l'électricité à partir de déchets
solides. S'entretient avec le représentant de l'équipe de travail sortante, lit les entrées au registre et surveille les données informatiques en vue de déterminer le niveau de fonctionnement des installations. Effectue des vérifications de routine et respecte le calendrier d'entretien préventif s'appliquant à tout le matériel de l'usine. Isole le matériel avant d'y pénétrer, de le nettoyer, de l'inspecter, de le réparer et de le mettre en panne de maintenance majeure. Conduit un pont de levage en vue de charger les déchets dans la trémie de l'incinérateur et actionne les commandes des dispositifs utilisés pour pousser les déchets dans la chambre de combustion. Observe attentivement le panneau de commande central et le système de téléviseurs en circuit fermé pour surveiller le fonctionnement du matériel. Surveille et analyse les données fournies par les indicateurs et les imprimés, puis introduit au clavier de la console les commandes pour l'exploitation de l'incinérateur, de la chaudière et du turbogénérateur. Décèle les anomalies opérationnelles et introduit au clavier les codes permettant la commande manuelle des systèmes. Synchronise les signaux manuels et automatiques pour remettre le système en mode de commande automatique. Surveille le fonctionnement d'une chaudière produisant de la vapeur à haute pression en vue de récupérer l'énergie thermique produite par la combustion des déchets et de convertir la chaleur en vapeur surchauffée. Surveille le fonctionnement d'un turbogénérateur à vapeur produisant de l'énergie électrique. Alimente en vapeur d'autres installations de services de l'immeuble.

FG: 4 PPS: 7 AP: M 3 4 6 7 CA: I 6 7 DPC: 2 6 2

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	3	4	4	4	4	4	4	5	9 1	O Y

9919-108 ADJOINT DE RECHERCHE (toutes ind.)

Recueille et analyse l'information dans le but d'aider les chercheurs et les autres travailleurs professionnels à effectuer des enquêtes sur des questions d'ordre social, éducationnel, médical, technologique, commercial ou autre:
Effectue des recherches dans les données existantes, par exemple, les ouvrages de référence, la documentation, les textes, les quotidiens et

les relevés statistiques, afin d'obtenir l'information nécessaire portant sur les sujets qui lui ont été confiés. Effectue des entrevues en personne et par téléphone afin de recueillir des données, en s'inspirant de questionnaires déjà préparés. Regroupe les questionnaires et les envoie par la poste, ouvre et classe les réponses qui arrivent par le courrier. Compile les réponses et procède à la mise en ordre des données statistiques selon une procédure établie. Code et introduit les données dans un micro-ordinateur ou dans un ordinateur de grande puissance. Analyse et évalue l'opportunité de l'information en regard de la nature et du but du projet. Communique avec ceux qui participent au sondage afin de leur expliquer le but de celui-ci, de répondre à leurs questions et de recueillir d'autres renseignements utiles. Rédige des rapports, des résumés et des bibliographies et dresse des graphiques, des diagrammes et des cartes afin d'aider les chercheurs à présenter l'information.

FG: 4 PPS: 6 AP: S 4 5 6 CA: 1 DPC: 2 6 4

APT.											INT.	TEMP.
G	V	N	S	P	Q	K	F	M	E	C		
3	3	3	4	4	2	4	4	4	5	5	2 6	5 9 0 Y

SECTION INDEX

INTRODUCTION À L'INDEX DE LA CCDP

Le nouvel index de la CCDP est un répertoire vaste, mais hautement fonctionnel, des titres d'emplois et de professions. Des études ont révélé que l'utilisation de l'index alphabétique des titres de professions initial constituait la méthode la plus usitée pour trouver une profession donnée. Toutefois, la plupart des utilisateurs considéraient que l'index de 1971 était un outil complexe et déroutant; par conséquent, le nouvel index de la CCDP a été simplifié et grandement élargi. Pour la première fois, il comprend les titres d'emplois de même que les titres de professions. Il contient actuellement quelque 16 000 titres, soit presque deux fois le nombre de titres inscrits dans l'index de 1971. Tous les titres de professions initiaux ont été inclus, à l'exception de ceux qui se sont révélés désuets. Plusieurs nouveaux titres ont été ajoutés par suite des révisions apportées à certains grands groupes au cours des dernières années, et d'autres proviennent d'études et de recherches intensives sur les professions. Maints utilisateurs ont signalé des inexactitudes dans l'édition précédente, telles que les titres désuets ou mal classés, et nous souhaitons ardemment que les utilisateurs continuent de nous apporter une telle collaboration. Tout renseignement contribuant à l'exactitude et à la précision de la CCDP et de son index peut être envoyé à l'adresse suivante:

Chef, Division des opérations
Direction générale des informations
sur les professions et les carrières
Emploi et Immigration Canada
Place du Portage, Phase IV, 5ième étage
OTTAWA/HULL, K1A 0J9

Les utilisateurs de la CCDP qui sont incapables de trouver une profession donnée ou son titre peuvent faire parvenir une demande de renseignements à la même adresse en observant la procédure suivante:

1. Indiquer leur nom, adresse et numéro de **téléphone**;
2. Préciser, sous la rubrique «Objet»: demande de **renseignements relatifs au codage**;
3. Donner le(s) titre(s) d'emploi sous lequel (lesquels) la profession est connue;
4. Faire état du secteur d'activité;
5. Décrire intégralement les fonctions liées à l'emploi;
6. Préciser la scolarité et l'expérience habituellement requises pour remplir ces fonctions.

Les réponses à ces demandes seront envoyées dans les plus brefs délais.

Bien que le nouvel index soit beaucoup plus important que le précédent, il est également simplifié et plus facile à consulter. Seuls deux genres de titres de professions sont maintenant énumérés, soit le titre officiel de la CCDP et les titres supplémentaires.

Le titre de la CCDP (autrefois connu sous le nom de titre de base) est le nom usuel du métier au Canada, ou celui qui décrit le mieux le travail effectué. Imprimé en majuscules et en caractères gras, le titre de la CCDP est accompagné des références industrielles et du code à sept chiffres approprié: par exemple, **APPRÊTEURS DE PLUMES** (blanch., nett. et press.) **6198-154**. Le titre de la CCDP est désormais le seul titre de profession qui accompagne la description de la profession dans la CCDP révisée.

«Les titres supplémentaires» est l'expression générique qui correspond à tous les titres équivalents, connexes et aux exemples de titres de l'édition précédente, ainsi qu'aux divers titres d'emplois qui sont maintenant répertoriés. Il s'agit tout simplement de noms sous lesquels une profession peut être connue dans différentes régions du Canada et dans divers secteurs d'activité. Un titre supplémentaire peut également être donné qui reflète une situation professionnelle plus particulière que celle qu'englobe le titre de la CCDP. Par exemple, sous **8735-142 MONTEUR-RÉPARATEUR D'AVERTISSEURS** (télécomm.) figurent d'autres titres tels que **monteur-réparateur de dispositifs d'alarme anti-vol** et **monteur-réparateur d'avertisseurs d'incendie**. Tout comme les titres de la CCDP, les autres titres sont accompagnés des références industrielles et du code à sept chiffres approprié, mais ils sont imprimés en minuscules et en caractères gras:

modeliste en leurres (art. sport et jouets) **3313-199**.

Les titres supplémentaires figurent dans l'index de la CCDP ainsi que dans les index des tomes des grands groupes, mais ils ne font pas partie de la description de la profession.

Un index alphabétique des références industrielles constitue une section distincte de ce GUIDE. Les inscriptions en majuscules correspondent aux références industrielles réelles tandis que les inscriptions en minuscules sont des inversions destinées à aider l'utilisateur à les identifier et à les trouver. Les définitions des 96 références industrielles figurent à la dernière section de l'Index.

NOTA: Il existe maintenant une publication intitulée *La féminisation des titres de profession de la Classification canadienne descriptive des professions* où figurent plus de 900 titres féminins.

*** Les astérisques apparaissant à côté des titres dans l'Index des titres d'emplois et de professions identifient les descriptions de professions imprimées dans le guide. Celles-ci se trouvent aux pages 47 à 154.**

ABATTEUR (for. et abatt.) **7513-130**
abatteur (abattoirs et cond. viande) **8215-110**
abatteur (abattoirs et cond. viande) **8215-160**
***abatteur d'arbres à contrat** (for. et abbat.) **7510-116**
abatteur-ébrancheur d'arbres (élect.; télécomm.) **8739-170**
abatteur en carrières (mines et carrières) **7717-126**
ABATTEUR-TRONÇONNEUR (for. et abatt.) **7513-118**
ablateur de reins (abattoirs et cond. viande) **8215-130**
ABOUTEUR DE TOILES DE PNEUS (caoutchouc) **8571-170**
aboyeur (loisirs) **3719-199**
accessoiriste (radio., télév., cinéma et théâtre) **3339-110**
accessoiriste de plateau (radio., télév., cinéma et théâtre) **3339-110**
accompagnateur (loisirs) **3332-130**
accordeur de piano (comm. détail; comm. gros) **8599-230**
ACCORDEUR DE PIANOS (comm. détail; comm. gros; fab. div., n.c.a.) **8599-272**
ACCORDEUR DE PIANOS EN USINE (fab. div., n.c.a.) **8599-278**
accordeur d'orgue (fab. div., n.c.a.) **8599-222**
ACCORDEUR ET RÉPARATEUR D'ORGUES (fab. div., n.c.a.) **8599-222**
accordeur lisseur (fab. div., n.c.a.) **8599-278**
accoucheur (santé) **3111-126**
ACCOUCHEUR-GYNÉCOLOGUE (santé) **3111-126**
accrocheur (transp. ferr.) **9133-130**
ACCROCHEUR DE CARCASSES (abattoirs et cond. viande) **8228-130**
accrocheur de viande (abattoirs et cond. viande) **8228-134**
ACCROCHEUR DE VOLAILLES (abattoirs et cond. viande) **8228-154**
***ACCROCHEUR, PLATE-FORME DE FORAGE EN MER** (pét. et gaz nat.) **7711-136**
acheteur (toutes ind.) **1175-199**
ACHETEUR (comm. détail; comm. gros) **5191-110**
ACHETEUR ADJOINT (comm. détail) **5191-114**
ACHETEUR COMPARATEUR (comm. détail) **5199-138**
acheteur d'aliments (comm. gros) **1175-114**
acheteur d'aliments (comm. détail; comm. gros) **5191-110**
acheteur d'animaux (comm. gros) **1175-114**
acheteur de bétail (comm. gros) **1175-114**
acheteur de bois (comm. gros) **1175-199**
acheteur de ferraille (comm. gros) **5191-118**
acheteur de fourrures (comm. gros) **1175-118**
acheteur de fruits (comm. gros) **1175-114**
acheteur de fruits (comm. détail) **5130-110**
acheteur de fruits (comm. détail; comm. gros) **5191-110**
acheteur de grain (comm. gros) **1175-114**
acheteur de grains (comm. détail; comm. gros) **5191-199**
acheteur de lait (comm. gros) **1175-114**
acheteur de légumes (comm. gros) **1175-114**
acheteur de marchandises à la pièce (comm. gros) **1175-118**
ACHETEUR DE MATÉRIEL (comm. gros) **1175-118**
acheteur de matériel de bureau (comm. gros) **1175-118**
acheteur de minerai (comm. gros) **1175-118**
acheteur de papier-rebut (toutes ind.) **5191-118**
acheteur de poisson (comm. gros) **1175-114**
ACHETEUR DE PRODUITS ALIMENTAIRES (comm. gros) **1175-114**
ACHETEUR DE PRODUITS DE RÉCUPÉRATION (comm. gros) **5191-118**
acheteur de rebuts (toutes ind.) **5191-118**
ACHETEUR DE SERVICES PUBLICITAIRES POUR LES ENTREPRISES (serv. aux entr.) **1175-110**
acheteur de tabac (comm. gros) **1175-118**
acheteur de viande (comm. détail; comm. gros) **5191-110**
acheteur en chef (comm. gros) **1175-114**
acheteur en gros (comm. gros) **5191-110**
acheteur pour magasin à succursales (comm. détail) **5191-110**
acheteuse pour magasin à rayons (comm. détail; comm. gros) **5191-110**
ACIDOGRAVEUR (fab. div., n.c.a.) **8391-162**
ACIDOGRAVEUR (imp. et édit.) **9514-130**
ACIDOGRAVEUR PAR ÉLECTROLYSE (prod. met., n.c.a.) **8391-170**
acousticien (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-110**
acrobate (loisirs) **3339-199**
ACTEUR (loisirs) **3335-110**
acteur-danseur (loisirs) **3335-110**
acteur de cinéma (loisirs) **3335-110**
actionneur de couvercles et de wagonnets à lingots (fonte et acier) **8135-188**
actrice (loisirs) **3335-110**
ACTUAIRE (ass. et imm.) **2181-118**
actuaire, accidents, sinistres (ass. et imm.) **2181-118**
actuaire, assurance-vie (ass. et imm.) **2181-118**
actuaire-conseil (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2181-199**
***ACUPONCTEUR** (santé) **3119-112**
adaptateur (loisirs) **3332-118**
ADJOINT (toutes ind.) **02-042**
adjoint à la recherche à l'université (ens.) **2719-110**
adjoint à l'économat (toutes ind.) **4131-114**
ADJOINT AU CHEF DE POLICE (serv. gouv.) **6112-122**
***adjoint au directeur de restaurant** (rest. et logement) **6120-198**
adjoint au secrétaire général (ens.) **1136-199**
adjoint de laboratoire à l'université (ens.) **2719-110**
***ADJOINTE DE RECHERCHE** (toutes ind.) **9919-108**
ADJOINT MINISTÉRIEL (serv. gouv.) **1119-222**
adjoint technique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-114**
adjoint technique de bibliothèque (ens.) **2353-134**
***ADMINISTRATEUR ARTISTIQUE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1149-116**
***administrateur artistique, création** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1149-116**
***administrateur, arts d'interprétation** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1149-116**
***administrateur, beaux-arts** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1149-116**
ADMINISTRATEUR D'ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (serv. gouv.) **1113-130**
administrateur de centre commercial (ass. et imm.; comm. détail) **1179-198**
administrateur de communauté (religion) **2511-110**
administrateur de conciergerie (ass. et imm.) **1179-198**
ADMINISTRATEUR DE LA GESTION DES IMMEUBLES (ass. et imm.; serv. gouv.) **1179-198**
ADMINISTRATEUR DE LA HAUTE DIRECTION DES ORGANISMES DE L'ÉTAT AUTRE QUE LES MINISTÈRES (serv. gouv.) **1113-110**
ADMINISTRATEUR DE LA HAUTE DIRECTION D'ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (serv. gouv.) **1113-114**
administrateur de la recherche universitaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-182**
ADMINISTRATEUR DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (serv. gouv.) **1119-250**
administrateur délégué (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1149-126**
ADMINISTRATEUR DE LIEUX HISTORIQUES (serv. gouv.) **1119-230**
ADMINISTRATEUR DE PROGRAMMES D'AIDE AUX ÉTUDIANTS (ens.) **1171-200**
ADMINISTRATEUR DE RÉSERVE INDIENNE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-206**
administrateur des bourses d'études (ens.) **1171-200**
administrateur des émissions de télévision (radio., télév., cinéma et théâtre) **1179-194**

ADMINISTRATEUR DE SERVICE D'HYGIÈNE DENTAIRE (santé; serv. gouv.) **1119-214**
ADMINISTRATEUR DES FINANCES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1135-110**
***administrateur des installations artistiques** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1149-116**
ADMINISTRATEUR DES ORGANISMES DE L'ÉTAT AUTRES QUE LES MINISTÈRES (serv. gouv.) **1113-126**
administrateur des prêts aux étudiants (ens.) **1171-200**
administrateur des programmes d'étude (ens.) **1133-110**
administrateur des relations de travail (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-118**
ADMINISTRATEUR D'HÔPITAL (santé) **1130-114**
administrateur du district (serv. gouv.) **1113-114**
administrateur du personnel (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-118**
***administrateur en interprétation** (loisirs; serv. gouv.) **1179-148**
ADMINISTRATEUR FIDUCIAIRE (banque et fin.) **1171-190**
administrateur junior (toutes ind.) **1149-199**
***administrateur, installations artistiques** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1149-116**
administrateur municipal (serv. gouv.) **1113-114**
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR D'ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (serv. gouv.) **1113-122**
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR DES ORGANISMES DE L'ÉTAT AUTRES QUE LES MINISTÈRES (serv. gouv.) **1113-118**
ADRESSEUR À LA MACHINE (bureau) **4141-158**
adresseuse (bureau) **4169-199**
aérodynamicien (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-138**
aéronaute (aéronefs et astronefs; transp. aériens) **9111-110**
***aéronaute** (loisirs) **3719-116**
***AÉROSTIER** (loisirs) **3719-116**
affileur de couteau (toutes ind.) **8393-134**
affileur de foreuse (toutes ind.) **8393-134**
affileur de scie (toutes ind.) **8393-134**
affileur d'outils (toutes ind.) **8393-158**
affineur (fonte et acier) **8131-146**
affineur de métal brut (mét. non ferreux) **8137-230**
affineur de plomb et de cuivre (mét. non ferreux) **8113-110**
affineur d'indium (mét. non ferreux) **8113-110**
AFFINEUR PAR ÉLECTROLYSE (mét. non ferreux) **8113-110**
AFFINEUR-RÉCUPÉRATEUR DE MÉTAL BRUT (mét. non ferreux) **8137-230**
affréteur de navires (transp. par eau) **5177-199**
AFFÛTEUR DE CARDES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-230**
AFFÛTEUR DE LAMES DE MACHINES (toutes ind.) **8393-162**
AFFÛTEUR D'ENGRENAGES (usin., soud. et forg.) **8313-302**
affûteur de scies (usin., soud. et forg.) **8319-150**
AFFÛTEUR DE TRÉPANS (usin., soud. et forg.) **8393-142**
AFFÛTEUR D'OUTILS (toutes ind.) **8393-158**
AFFÛTEUR D'OUTILS DE MACHINES À BOIS (prod. mét., n.c.a.) **8315-126**
agent abonneur (comm. détail) **5141-110**
agent acheteur (toutes ind.) **1175-199**
agent, action, obligation et hypothèque (banque et fin.) **5173-110**
agent adjoint au personnel (serv. gouv.) **1174-199**
agent, agence immobilière (ass. et imm.) **5172-118**
agent agricole (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-122**
agent à la commission, bestiaux (comm. gros) **5135-120**
agent à la réservation (bureau) **4193-114**
AGENT AU CLASSEMENT DES DÉTENUS DANS LES INSTITUTIONS PÉNITENTIAIRES (serv. gouv.) **2399-118**
AGENT AU COMMISSARIAT DE BORD (transp. aériens) **9119-118**
AGENT AU CONTINGENTEMENT DES CULTURES (comm. gros) **1176-138**
agent aux expéditions (transp. aériens) **4193-126**
agent, club, loge ou association (serv. div.) **1142-199**
AGENT COMMERCIAL (comm. gros) **5133-110**
agent-conseiller (serv. sociaux) **2331-126**
agent correctionnel (serv. gouv.) **6115-130**
agent culturel, linguiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3355-199**
agent d'accise (serv. gouv.) **1116-118**
AGENT D'ADMINISTRATION (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-182**
AGENT D'ADMINISTRATION DES ACCORDS INTERBANCAIRES AVEC L'ÉTRANGER (banque et fin.) **1171-188**
agent d'administration des accords interbancaires (banque et fin.) **1171-188**
agent d'admission (serv. gouv.) **1116-130**
agent d'affaires (serv. div.) **1179-114**
agent d'affaires extérieures (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-150**
agent d'approvisionnement de restaurant (rest. et logement) **1175-199**
agent d'approvisionnement d'hôtel (rest. et logement) **1175-199**
AGENT D'ASSURANCE (ass. et imm.) **5171-118**
agent d'assurance automobile (ass. et imm.) **5171-118**
agent d'assurance incendie (ass. et imm.) **5171-118**
agent de banque (banque et fin.) **1171-188**
agent de bien-être (serv. sociaux) **2331-126**
agent de billets (transp. aériens; transp. auto; transp. ferr.; transp. par eau) **4193-118**
agent de change (banque et fin.) **5173-110**
agent de circulation (serv. gouv.) **6112-150**
agent de collection (serv. aux entr.) **4191-110**
***agent de commerce, voyage** (serv. aux entr.) **1147-128**
agent de conciliation (serv. gouv.) **1119-210**
agent d'économat (serv. gouv.) **1175-199**
AGENT DE CONTRATS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-190**
AGENT DE COURTIER EN GRAINS (banque et fin.) **5173-126**
agent de courtier en grains négociant au comptant (banque et fin.) **5173-126**
agent de courtier en grains négociant à termes (banque et fin.) **5173-126**
agent de courtier en valeurs sur le parquet de la bourse (banque et fin.) **5173-122**
***agent de développement artistique** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-149**
agent de développement économique (serv. prof. & tech., n.c.a.) **1179-150**
agent de développement régional (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-150**
agent de discipline scolaire (ens.; serv. sociaux) **2399-126**
AGENT DE DISPOSITION DES BIENS DE LA COURONNE (serv. gouv.) **1119-234**
agent de distribution de magazines (comm. détail) **5141-110**
agent de douane (serv. gouv.) **1116-126**
AGENT DE FORMATION (ens.) **2797-142**
agent de fret (entreposage, n.c.a.; transp. auto.; transp. ferr.) **5177-122**
AGENT DE FRET AÉRIEN (transp. aériens) **4193-126**
agent de gare (transp. ferr.) **4193-199**
agent de gestion immobilière (ass. et imm.) **1179-198**
AGENT DE LA CIRCULATION (serv. gouv.) **6112-150**
agent de la classification des postes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-122**
agent de la conservation (serv. gouv.) **6119-110**
agent de la consultation, relations industrielles (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-118**
agent de la formation du personnel (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-118**
agent de la fourrière (toutes ind.) **4153-199**
agent de la gestion du personnel (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-118**
agent de la gestion financière (banque et fin.) **1171-188**
agent de l'aide sociale (serv. sociaux) **2331-126**
agent de la main-d'oeuvre (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-134**
agent de la paix (serv. gouv.) **6112-158**

agent de la perception des droits d'accise (serv. gouv.) **1116-118**
agent de la prévention des incendies (serv. gouv.) **1116-166**
agent de la réparation des accidents du travail (serv. gouv.) **1119-166**
agent de la sécurité industrielle (serv. gouv.) **1116-138**
agent de la sûreté (serv. gouv.) **6112-158**
agent de la sûreté provinciale (serv. gouv.) **6112-158**
agent de liaison à la planification de l'outillage (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-246**
agent de liaison, association syndicale (serv. div.) **1179-114**
AGENT DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE (serv. gouv.) **2331-118**
agent de l'impôt (serv. gouv.) **1113-199**
AGENT DE L'INDEMNISATION ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL (serv. gouv.) **1119-166**
agent de location (serv. aux entr.) **1179-299**
agent de location (ass. et imm.) **5172-122**
***agent de location** (ass. et imm.) **5172-126**
***AGENT DE LOCATION D'APPARTEMENTS** (ass. et imm.) **5172-126**
AGENT DE LOCATION D'EMPLACEMENT POUR AFFICHES ET PANNEAUX-RÉCLAME (ass. et imm.) **5172-122**
***agent de location, véhicules automobiles** (serv. aux entr.; transp. auto) **5135-111**
agent de logement (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-182**
AGENT DE MANOEUVRE, CENTRE DE TRIAGE (transp. ferr.) **9133-130**
agent de manufacture (comm. gros) **5133-110**
AGENT DE MANUTENTION DES BAGAGES (transp. aériens) **9113-131**
agent de négociation de contrats (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-190**
AGENT DE PISTE (transp. aériens) **9113-138**
agent de placement (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-134**
agent de placement d'étudiants (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-134**
agent de planification (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-110**
AGENT DE POLICE (serv. gouv.) **6112-158**
AGENT DE POLICE À CHEVAL (serv. gouv.) **6112-152**
AGENT DE POLICE DU PORT (serv. gouv.) **6112-154**
AGENT DE POLICE, ESCOUADE CANINE (serv. gouv.) **6112-140**
AGENT DE POLICE PRIVÉ (serv. aux entr.) **6113-138**
agent de presse (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-146**
agent de prêts, hypothécaires (banque et fin.) **1171-210**
AGENT DE PRÉVENTION DES INCENDIES DE FORÊT (serv. gouv.) **7511-112**
agent de probation (serv. gouv.) **2331-122**
agent de production (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-110**
agent de projet, sécurité (serv. sociaux) **2339-199**
agent de promotion (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-154**
AGENT DE PROPHYLAXIE DES INFECTIONS (santé) **3159-166**
agent de publicité (serv. aux entr.) **5174-110**
agent de recherche et de planification des bibliothèques (ens.) **2351-199**
agent de recherches économiques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-114**
agent de recouvrement (serv. aux entr.) **4191-110**
***AGENT DE RECRUTEMENT** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-119**
AGENT DE RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT MOTORISÉ (serv. gouv.) **1116-154**
agent de rentes (ass. et imm.) **5172-122**
agent de réparation des concessions (serv. aux entr.) **1179-299**
agent de révision des permis de conduire (serv. gouv.) **1116-154**
agent des absences (ens.; serv. sociaux) **2399-126**
agent des achats (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1141-114**
***AGENT DE SAISIE DES DONNÉES** (bureau) **4143-140**
agent des appels en matière d'impôt (serv. gouv.) **1116-118**
AGENT DES BREVETS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2349-110**
AGENT D'ESCALE (transp. aériens) **9113-124**
agent des droits d'accise (serv. gouv.) **1116-118**
agent de sécurité (toutes ind.) **6115-138**
AGENT DE SÉCURITÉ DES CHEMINS DE FER (serv. aux entr.) **6113-118**
agent de services de destruction d'animaux nuisibles (serv. div.) **6199-114**
agent désigné de l'armée du salut (religion) **2511-110**
AGENT DES LOYERS (serv. gouv.) **1116-134**
AGENT DES MARQUES DE COMMERCE (serv. aux entr.) **2349-115**
agent de souscription (comm. détail) **5141-110**
agent des réclamations (serv. gouv.) **1116-154**
agent des réclamations (ass. et imm.) **5171-199**
agent des réclamations afférentes aux contrats (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-190**
agent des recouvrements d'impôts (serv. gouv.) **1116-118**
AGENT DES RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ LOCALE (serv. gouv.) **6112-136**
agent des relations industrielles (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-118**
agent des relations ouvrières (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-110**
AGENT DES SCRUTINS DE REPRÉSENTATION SYNDICALE (serv. gouv.) **1119-242**
***AGENT DES SERVICES AUX CLIENTS** (banque et fin.) **4133-116**
AGENT DES SERVICES CORRECTIONNELS (serv. gouv.) **6115-130**
***agent des services d'accueil** (loisirs; serv. gouv.) **1179-148**
AGENT DES SERVICES DE VULGARISATION, MUSÉE (ens.) **2359-115**
agent de station (transp. ferr.) **4193-199**
agent de sûreté (toutes ind.) **6115-138**
AGENT DE SURVEILLANCE (serv. gouv.) **2331-122**
***agent de surveillance des règlements municipaux** (serv. gouv.) **6112-162**
agent-détective (serv. gouv.) **6112-146**
agent de télégraphe (télécomm.) **9553-118**
agent de trafic (transp. aériens) **5177-199**
***agent de transport de marchandises** (serv. aux entr.) **1147-128**
***agent de transport, importations-exportations** (serv. aux entr.) **1147-128**
agent d'évaluation immobilière (ass. et imm.) **5172-118**
agent de vente à domicile de cosmétiques (comm. détail) **5141-110**
agent de vente de services d'entretien de bâtiment (serv. aux entr.) **5177-199**
agent de vente de services de sécurité (serv. aux entr.) **5177-199**
AGENT DE VENTE DE SERVICES FINANCIERS (serv. aux entr.) **5177-130**
agent de vente de service téléphonique (télécomm.) **5177-118**
agent de vente pour agence de recouvrement de créances (serv. aux entr.) **5177-130**
agent de vente pour bureau de crédit (serv. aux entr.) **5177-130**
agent de ventes (comm. détail) **5135-199**
agent de ventes (ass. et imm.) **5172-118**
agent de ventes (banque et fin.) **5173-110**
***agent de ventes, transport des marchandises** (serv. aux entr.) **1147-128**
AGENT DE VOL (transp. aériens) **6145-118**
***AGENT DE VOYAGES** (serv. aux entr.) **1179-140**
AGENT DE VOYAGES (bureau) **4193-110**
***AGENT D'EXÉCUTION DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX** (serv. gouv.) **6112-162**
AGENT D'EXPANSION INDUSTRIELLE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-150**
agent d'expédition (bureau) **4153-126**
agent d'expropriation (serv. gouv.) **1113-199**
AGENT D'IDENTIFICATION (serv. gouv.) **6112-142**
agent d'immeubles (ass. et imm.) **5172-118**
agent d'immigration (serv. gouv.) **1116-126**

***agent d'information touristique** (loisirs; serv. gouv.) **4193-112**
agent distributeur (comm. gros) **5133-110**
AGENT D'UNE COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME (serv. gouv.) **1116-122**
agent d'un service régional de vente de journaux (imp. et édit.) **5130-130**
AGENT DU PERSONNEL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-118**
AGENT DU SERVICE DES ANCIENS COMBATTANTS (serv. gouv.) **1119-122**
***agent du service de transport** (serv. aux entr.) **1147-128**
***agent du service de transport, exportations** (serv. aux entr.) **1147-128**
***agent du service de transport, importations** (serv. aux entr.) **1147-128**
AGENT DU SERVICE EXTÉRIEUR (serv. gouv.) **1119-110**
agent du transport motorisé (serv. gouv.) **1116-154**
agent expéditeur (bureau) **4153-126**
AGENT FORESTIER (serv. gouv.) **7511-110**
AGENT IMMOBILIER (ass. et imm.) **5172-118**
AGENT IMMOBILIER DE MAISONS NEUVES (ass. et imm.) **5172-114**
agent local du bien-être social (serv. gouv.) **1119-166**
***agent, location d'appartements** (ass. et imm.) **5172-126**
***agent, location de véhicules automobiles** (serv. aux entr.; transp. auto.) **5135-111**
agent manufacturier (comm. gros) **5133-110**
***agent maritime** (serv. aux entr.) **5170-117**
***agent municipal de gestion des déchets** (serv. gouv.) **1119-194**
agent négociateur (serv. div.) **1179-114**
agent-opérateur de station (transp. ferr.) **4193-199**
agent, organisme ouvrier ou syndicat ouvrier (serv. div.) **1142-199**
AGENT PRÉPOSÉ À L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS (ens.) **1174-126**
***agent préposé aux infractions provinciales** (serv. gouv.) **6112-162**
agent préposé aux réclamations sur les biens immeubles (pét. et charb.; transp., n.c.a.) **1179-299**
agent préposé aux règlements (banque et fin.) **1176-199**
agent recenseur (serv. gouv.) **4199-214**
agent responsable de l'administration (banque et fin.) **1171-138**
***agent, service de transport des marchandises** (serv. aux entr.) **1147-128**
agent-solliciteur (comm. détail) **5141-110**
AGENT SUPÉRIEUR DU POUVOIR LÉGISLATIF (serv. gouv.) **1111-114**
AGENT SURVEILLANT DU STATIONNEMENT (serv. gouv.) **6112-174**
AGENT SYNDICAL (serv. div.) **1179-114**
agent technique de musée (ens.) **2350-122**
agent théâtral (loisirs) **1179-299**
agent vendeur (comm. gros) **5133-110**
agent vendeur (comm. détail) **5135-199**
AGENT-VENDEUR DE BILLETS (transp. aériens; transp. auto; transp. ferr.; transp. par eau) **4193-118**
AGENT VÉRIFICATEUR DU CHARGEMENT (transp. aériens) **9119-110**
AGRAFEUR-MONTEUR (caoutchouc; plastique) **8579-250**
agrandisseur de bagues (bij. et orf.) **8591-122**
agrandisseur de cartons de broderie (vêtements et tissus) **8551-299**
AGRANDISSEUR DE PHOTOGRAPHIES (serv. div.) **9591-110**
agrandisseur de photos (serv. div.) **9591-110**
AGRICULTEUR EN GÉNÉRAL (agric.) **7111-110**
agriculteur spécialisé dans la production de lait (agric.) **7113-130**
AGROCHIMISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2111-110**
agrogéologue (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-126**
agronome (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-122**
AGRONOME DES SERVICES DE VULGARISATION (serv. gouv.) **1119-158**
AGRONOME PÉDOLOGUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-126**
agronome spécialisé en cultures (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-122**
agronome spécialisé en fertilité des sols (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-126**
AIDE (toutes ind.) **02-044**
aide (toutes ind.) **9918-199**
aide (transp., n.c.a.) **9918-199**
AIDE-ACIDOGRAVEUR (imp. édit.) **9518-114**
aide-affineur (mét. non ferreux) **8113-206**
AIDE-AFFINEUR PAR PROCÉDÉ ÉLECTROLYTIQUE (mét. non ferreux) **8113-206**
aide-ajusteur-monteur de machines de navires (navires) **8592-178**
aide-ajusteur-outilleur (usin., soud. et forg.) **8319-206**
aide à la coulée (fonte et acier; mét. non ferreux) **8148-118**
aide à la fabrication (est., matr. et rev. des métaux) **8143-299**
AIDE À LA FABRICATION D'AMIDON SEC (alim. et boissons, n.c.a.) **8211-230**
AIDE À LA FABRICATION DE COURROIES (caoutchouc) **8571-158**
aide à la machine à contrecoller le polyéthylène (prod. papier) **8253-198**
aide à la machine à refouler (usin., soud. et forg.) **8331-198**
AIDE À LA PRESSE À EXTRUDER (mét. non ferreux) **8141-154**
aide à l'ébarbeuse (usin., soud. et forg.) **8331-198**
AIDE À L'ENTRETIEN DU MATÉRIEL D'INCENDIE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-214**
aide à l'étuve à vide (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-294**
aide à l'évaporateur à vide (sucre) **8228-262**
aide-alimenteur sur machine de pulpe (pâte à papier et papier) **8258-199**
AIDE-ANIMATEUR (radio., télév., cinéma et théâtre) **3314-140**
***aide-animateur de loisirs** (serv. sociaux) **2333-120**
AIDE-APPLICATEUR D'ENDUITS HYDROFUGES (const.) **8787-130**
AIDE-ARBORICULTEUR (agric.; serv. gouv.) **7195-138**
aide-arpenteur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-122**
aide-assembleur de navires (navires) **8598-330**
AIDE AU BANC D'ÉTIRAGE (mét. non ferreux) **8141-138**
AIDE AU BOISAGE OU AU BLINDAGE (mines et carrières) **7718-130**
AIDE AU CONCASSEUR (fonte et acier; mét. non ferreux) **8111-142**
aide au concasseur de minerai (fonte et acier; mét. non ferreux) **8111-142**
aide au concasseur de pierres (fonte et acier; mét. non ferreux) **8111-142**
AIDE AU DÉCANTEUR D'ALUMINE (mét. non ferreux) **8113-242**
AIDE AU FILTRE À NOIR (sucre) **8225-238**
***aide au foyer pour soins spéciaux** (serv. pers., n.c.a.) **6142-120**
aide au séchoir à lots (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-294**
aide au séchoir à tunnel (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-294**
aide au séchoir centrifuge (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-294**
aide au séchoir d'établi (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-294**
aide au séchoir rotatif (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-294**
aide au soufflet du four (verr.) **8155-270**
AIDE AU TRÉFILAGE (tréf. et prod.) **8148-142**
AIDE AUX CELLULES DE FLOTTATION (mét. non ferreux) **8113-246**
AIDE AUX CUVES ÉLECTROLYTIQUES (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-230**
aide aux lourds travaux (fonte et acier) **8118-199**
aide-beurrier (prod. laitiers) **8223-118**
aide-bibliothécaire (ens.) **4161-118**
AIDE-BLANCHISSEUR (bonn.; textiles) **8278-118**
aide-blindeur de carènes (navires) **8592-234**
AIDE-BLUTEUR (alim. pour animaux et farine) **8211-186**
aide-bobinier (mat. élect.) **8531-299**
AIDE-BONBONNIER (conf.) **8213-314**

AIDE-BOUCHER (comm. détail) **8215-294**
aide-boucher (toutes ind.) **8215-294**
AIDE-BOULANGER (boul.; rest. et logement) **8213-218**
AIDE-BOUTEFEU (const.; mines et carrières) **7715-134**
AIDE-BOUTEFEU (pét. et gaz nat.) **7715-138**
aide-briqueteur (const.) **8799-278**
aide-broyeur de fève de cacao (conf.) **8229-294**
aide-calandreur (textiles) **8278-110**
aide-camionneur (toutes ind.) **9313-199**
AIDE-CHARGEUR (fonte et acier) **8148-146**
AIDE-CHARGEUR DE PERFORATEUR (pét. et gaz nat.) **7715-130**
aide-chargeur de wagons-citernes (transp. ferr.; transp. par eau) **9318-114**
AIDE-CHARPENTIER (const.) **8781-122**
AIDE-CHARPENTIER DE NAVIRE (navires) **8592-154**
aide-charpentier, en acier de construction (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8339-230**
AIDE-CHARPENTIER EN FER (élém. de const., tôles et orn. métal.; usin., soud. et forg.) **8339-230**
AIDE-CHARPENTIER EN FER (navires) **8592-158**
AIDE-CHAUDRONNIER (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8337-158**
AIDE-CHAUDRONNIER-MONTEUR-RÉPARATEUR (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8337-170**
aide-chauffeur (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-174**
AIDE-CHAUFFEUR DE CAMION (transp. auto.) **9179-190**
aide-chauffeur de camion (toutes ind.) **9313-199**
aide-chauffeur de camion-citerne (transp. auto.) **9179-190**
aide-chauffeur de chaudière (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9533-170**
AIDE-CHAUFFEUR DE CHAUDIÈRE AU CHARBON PULVÉRISÉ (serv. publics, n.c.a.) **9533-166**
aide-chauffeur de dépanneuse (transp. auto.) **9179-190**
aide-chauffeur de four (usin., soud. et forg.) **8331-198**
AIDE-CHAFFEUR DE FOUR INTERMITTENT (ciment, pierre et argile; prod. min. non mét., n.c.a.) **8151-122**
AIDE-CHAUFOURNIER (prod. min. non mét., n.c.a.) **8115-138**
aide-chimiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-299**
AIDE-CHIROPRACTEUR (santé) **3139-144**
aide-chiropraticien (santé) **3139-144**
aide-cimentier à entretien du béton (const.) **8799-278**
AIDE-CIMENTIER DE PUITS DE PÉTROLE (pét. et gaz nat.) **7711-154**
aide-cimentier-finisseur (const.) **8799-278**
aide-coiffeuse (serv. pers., n.c.a.) **6143-134**
aide-colleur d'affiches (toutes ind.) **9318-118**
aide-commis (bureau) **4197-114**
***AIDE-COMMIS DE MAGASIN** (comm. détail) **5137-118**
AIDE-COMPTABLE (bureau) **4131-114**
AIDE-CONDUCTEUR D'APPAREIL DE PRÉCIPITATION, ALUMINIUM (mét. non ferreux) **8113-234**
AIDE-CONDUCTEUR D'APPAREILS DE RAFFINAGE DU PÉTROLE (pét. et charb.) **8165-182**
AIDE-CONDUCTEUR D'AUTOCLAVES À IMPRÉGNER LE BOIS (trav. du bois) **8235-174**
aide-conducteur de bac de classification (mét. non ferreux) **8113-234**
AIDE-CONDUCTEUR DE BANC D'ÉTIRAGE ET DE PLANAGE (mét. non ferreux) **8149-266**
AIDE-CONDUCTEUR DE BÉTONNIÈRE DE ROUTE (const.) **8713-178**
AIDE-CONDUCTEUR DE CAROTTEUR (const.; mines et carrières; pét. et gaz nat.) **7713-158**
aide-conducteur de centrale électrique (élect.) **9539-199**
aide-conducteur de centrale thermique (serv. publics, n.c.a.) **9533-166**
aide-conducteur de chaufferie (serv. publics, n.c.a.) **9533-166**
aide-conducteur de cintreuse (est., matr. et rev. des métaux) **8339-270**
aide-conducteur de cisaille (est., matr. et rev. des métaux) **8339-270**
aide-conducteur de couvercle de filtre (sucre) **8225-238**
AIDE-CONDUCTEUR DE CRÊPEUSE (prod. papier) **8598-270**
AIDE-CONDUCTEUR DE DÉPOUSSIÉREUR COTTRELL (mét. non ferreux) **8113-244**
AIDE-CONDUCTEUR DE FOREUSE (const.; mines et carrières) **7713-166**
AIDE-CONDUCTEUR DE FOREUSE DE MONTAGE (mines et carrières) **7713-156**
AIDE-CONDUCTEUR DE FOREUSE HORIZONTALE (const.) **8711-198**
AIDE-CONDUCTEUR DE FOUR À CHAUX (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-182**
AIDE-CONDUCTEUR DE FOUR À NOIR ANIMAL (sucre) **8228-258**
AIDE-CONDUCTEUR DE FOUR À NOIR DE FUMÉE (pét. et charb.) **8167-186**
AIDE-CONDUCTEUR DE FOUR À SOLE (fonte et acier) **8131-170**
aide-conducteur de fours (pét. et charb.) **8167-158**
AIDE-CONDUCTEUR DE FOURS À COKE (pét. et charb.) **8167-158**
AIDE-CONDUCTEUR DE FOURS À RÉCHAUFFER LE MÉTAL (toutes ind.) **8131-198**
AIDE-CONDUCTEUR DE FOUR TUBULAIRE (mat. élect.) **8167-150**
aide-conducteur de lessiveur en continu (pâte à papier et papier) **8251-150**
AIDE-CONDUCTEUR DE MACHINE À COULER (mét. non ferreux) **8137-278**
AIDE-CONDUCTEUR DE MACHINE À COULER (mat. élect.) **8148-124**
AIDE-CONDUCTEUR DE MACHINE À COULER LES GUEUSES (fonte et acier) **8148-150**
AIDE-CONDUCTEUR DE MACHINE À COUPER EN BIAIS (caoutchouc) **8578-114**
aide-conducteur de machine à fabriquer les câbles (tréf. et prod.) **8339-298**
AIDE-CONDUCTEUR DE MACHINE À LAMINER (prod. papier) **8253-198**
AIDE-CONDUCTEUR DE MACHINE À MOULER LE VERRE (verr.) **8155-266**
AIDE-CONDUCTEUR DE MACHINE À ONDULER (prod. papier) **8593-306**
AIDE-CONDUCTEUR DE MACHINE À REFOULER (caoutchouc; plastique) **8573-186**
aide-conducteur de machine à souder à l'arc (usin., soud. et forg.) **8335-342**
aide-conducteur de machine à souder au gaz (usin., soud. et forg.) **8335-342**
AIDE-CONDUCTEUR DE MACHINE À TORONNER (tréf. et prod.) **8339-298**
aide-conducteur de machine à tuyaux (caoutchouc) **8578-299**
aide-conducteur de machines à travailler les métaux (est., matr. et rev. des métaux) **8339-270**
AIDE-CONDUCTEUR DE MALAXEUR (savons) **8161-378**
AIDE-CONDUCTEUR DE MARTEAU-PILON (usin., soud. et forg.) **8331-202**
aide-conducteur de mélangeur de pâte à biscuits (boul.; rest. et logement) **8213-218**
AIDE-CONDUCTEUR DE MÉLANGEUR, MÉTAL FONDU (fonte et acier) **8131-190**
aide-conducteur de métier à tisser les toiles métalliques (tréf. et prod.) **8339-302**
AIDE-CONDUCTEUR DE MONTAGE D'ENTRETIEN (pét. et gaz nat.) **7711-160**
AIDE-CONDUCTEUR D'ENCOLLEUSE (textiles) **8261-198**
aide-conducteur de pile défileuse (pâte à papier et papier) **8251-162**

aide-conducteur de presse à découper à l'emporte-pièce (est., matr. et rev. des métaux) **8339-270**
aide-conducteur de presse à enrouler (est., matr. et rev. des métaux) **8339-270**
AIDE-CONDUCTEUR DE PRESSE À FILER LES ÉLECTRODES (tréf. et prod.) **8141-162**
aide-conducteur de presse à plier (est., matr. et rev. des métaux) **8339-270**
AIDE-CONDUCTEUR DE SCIE ET DE PERCEUSE PORTATIVES À DIAMANT (ciment, pierre et argile; const.) **8399-130**
aide-conducteur de sonnette (const.) **8719-132**
AIDE-CONDUCTEUR DE SURCALANDRE (pâte à papier et papier) **8253-146**
aide-conducteur d'étireuse par extrusion (mét. non ferreux) **8149-266**
AIDE-CONDUCTEUR D'INSTALLATION D'ACIDIFICATION THERMIQUE (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-166**
AIDE-CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE FABRICATION D'ACIDE SULFURIQUE (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-350**
aide-conducteur d'installation de récupération des schlamms (mét. non ferreux) **8113-250**
aide-conducteur d'installation de réfrigération (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9533-170**
AIDE-CONDUCTEUR RÉCUPÉRATEUR DE CENDRE NOIRE (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-174**
AIDE-CONFECTIONNEUR DE SACS À LA MACHINE (prod. papier) **8593-302**
***aide-conseiller en économie domestique** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2139-130**
aide-constructeur d'ascenseurs (const.) **8799-258**
AIDE-CONSTRUCTEUR DE RÉSERVOIRS (const.) **8793-158**
AIDE-CONTRÔLEUR DE SOUS-STATION (élect.) **9531-166**
aide-copieur de bleus (serv. aux entr.) **9317-238**
AIDE-CORDONNIER (chaussures) **8561-158**
AIDE-COUCHEUR (prod. papier) **8253-194**
AIDE-COULEUR D'ACIÉRIE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-202**
aide-couleur de fonderie (mét. non ferreux) **8137-278**
AIDE-COULEUR DE MÉTAUX (mét. non ferreux) **8137-242**
AIDE-COUPEUR (prod. chimiques, n.c.a.) **8178-194**
AIDE-COUPEUR DE BANDES À LA MACHINE (toutes ind.) **8599-810**
AIDE-COUPEUR DE VERRE (verr.) **8371-210**
aide-couturière (vêtements et tissus) **8553-199**
aide-couvreur de toitures (const.) **8787-126**
aide-couvreur de tuyaux (toutes ind.) **8798-199**
AIDE-COUVREUR EN ASPHALTE (const.) **8787-126**
aide-cuiseur (pâte à papier et papier) **8251-158**
AIDE-CUISEUR DE CONSERVES (cons., n.c.a.) **8229-430**
aide-cuiseur de fruits (cons., n.c.a.) **8229-430**
aide-cuiseur de jus (cons., n.c.a.) **8229-430**
aide-cuiseur de soupes (cons., n.c.a.) **8229-430**
AIDE-CUISEUR DE SUCRE (sucre) **8228-262**
aide-cuisinier (rest. et logement) **6121-134**
***AIDE-CUISINIER DE CHANTIER** (rest. et logement) **6121-144**
AIDE D'ATELIER DE FABRICATIONS MÉTALLIQUES (est., matr. et rev. des métaux) **8339-270**
AIDE D'ATELIER D'USINAGE (usin., soud. et forg.) **8319-206**
aide-débosseleur (automobiles) **8581-206**
aide de cafétéria (rest. et logement) **6125-134**
AIDE-DÉCALÂBREUR (const.; mines et carrières) **7715-142**
aide-décorateur (radio., télév., cinéma et théâtre) **3313-199**
aide-découpeur (caoutchouc) **8576-154**
aide de cuisine (rest. et logement) **6198-134**
aide de garage (toutes ind.) **9918-199**
AIDE DE GARDERIE (ens.) **2731-142**
AIDE-DÉGRAISSEUR DE MÉTAUX (toutes ind.) **8143-186**
aide de laboratoire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2119-126**
aide de laboratoire (santé) **3159-199**
AIDE DE LABORATOIRE (toutes ind.) **9919-110**
AIDE DE LABORATOIRE DE PALÉONTOLOGIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2119-126**
aide de laboratoire, sciences physiques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2119-126**
AIDE DE MACHINE À COULER (mét. non ferreux) **8137-282**
aide de manufacture (toutes ind.) **9918-199**
AIDE-DÉMÉNAGEUR (transp. auto.) **9319-118**
***aide dentaire accrédité** (santé) **3157-113**
***aide-dentiste** (santé) **3157-113**
***aide-dentiste, accrédité** (santé) **3157-113**
AIDE D'ENTREPRISE DE CONSTRUCTION (const.) **8799-278**
AIDE-DÉPANNEUR DE CLIMATISEURS DOMESTIQUES (mat. élect.) **8533-222**
aide de salle d'hôpital (santé) **3139-199**
aide d'hôpital (santé) **3135-110**
AIDE-DIÉTÉTICIEN (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3159-170**
aide-diététicienne (santé) **3152-199**
AIDE-DISTILLATEUR (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-222**
AIDE-DISTILLATEUR DE GOUDRON DE HOUILLE (pét. et charb.) **8165-246**
aide-distillateur de pétrole (pét. et charb.) **8165-182**
aide d'ouvrier spécialisé (const.) **8799-278**
aide-dragueur (const.) **8799-278**
aide-dynamiteur (const.; mines et carrières) **7715-134**
aide-ébéniste (toutes ind.) **8548-199**
aide-éducatrice de maternelle (ens.) **2731-118**
***AIDE-ÉLECTRICIEN** (const.) **8733-146**
AIDE-ÉLECTRICIEN D'ENTRETIEN (mat. élect.) **8533-214**
AIDE-ÉLECTRICIEN DE STATION ÉLECTRIQUE (const.; élect.) **8739-162**
AIDE-ÉLECTRICIEN DE VÉHICULES AUTOMOBILES (automobiles) **8533-218**
AIDE-ÉLECTRICIEN NAVAL (navires) **8733-142**
aide-emballeur (toutes ind.) **9317-299**
aide en construction (const.) **8799-278**
AIDE-ENDUCTEUR (caoutchouc; plastique) **8178-158**
aide en psychiatrie (santé) **3135-110**
aide-enrobeur de fils électriques (tréf. et prod.) **8141-166**
aide enrouleur de chaîne (textiles) **8265-130**
AIDE-ENVELOPPEUR DE CÂBLES (tréf. et prod.) **8141-166**
AIDE-ENVELOPPEUR DE CÂBLES PAR EXTRUSION (tréf. et prod.) **8141-158**
AIDE-ÉPISSEUR DE CÂBLES (élect.; télécomm.) **8739-158**
AIDE-ERGOTHÉRAPEUTE (santé) **3139-126**
aide-étaleur de trottoirs (const.) **8799-278**
aide-étireur de tiges (mét. non ferreux) **8141-138**
aide-étireur de tubes (mét. non ferreux) **8141-138**
aide-extrudeur (tréf. et prod.) **8141-166**
AIDE FAMILIALE (serv. pers., n.c.a.) **6147-130**
AIDE FAMILIALE AU FOYER (serv. sociaux) **2333-134**
aide familiale, enseignement (serv. sociaux) **2333-199**
***aide familiale, maison de repos** (serv. pers., n.c.a.) **6142-120**
aide-ferblantier (const.; est., matr. et rev. des métaux) **8333-118**
AIDE-FERRONNIER D'ART (prod. mét. n.c.a.) **8339-190**
AIDE-FILTREUR (toutes ind.) **8163-242**
aide-finisseur de ciment (const.) **8799-278**
aide-finisseur de marches en ciment (const.) **8799-278**
aide-finisseur de terrazzo (const.) **8799-278**
AIDE-FONDEUR (fonte et acier; mét. non ferreux) **8131-186**
aide-fondeur au cubilot (fonte et acier; mét. non ferreux) **8148-118**
aide-foreur au diamant (const.; mines et carrières; pét. et gaz nat.) **7713-158**
AIDE-FOREUR DE PUITS DE FONDATIONS (const.) **7713-150**

aide-foreur en sondage percutant (mines et carrières) **7713-154**
aide-forgeron (usin., soud. et forg.) **8331-198**
AIDE-FORGEUR (usin., soud. et forg.) **8331-198**
AIDE-FORMEUR DE MÉTAL À LA MAIN (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8337-166**
AIDE-FORMEUR DE TUYAU EN AMIANTE-CIMENT PAR CENTRIFUGATION (ciment, pierre et argile; *bolaine min. et amiante) **8155-334**
***aide, foyer pour soins spéciaux** (serv. pers., n.c.a.) **6142-120**
AIDE-FROMAGER (prod. laitiers) **8223-206**
aide-fromagier (prod. laitiers) **8223-206**
aide-galvaniseur (est., matr. et rev. des métaux) **8143-198**
aide-garde-feu de haut fourneau (fonte et acier; mét. non ferreux) **8131-194**
aide-garde-malade (santé) **3135-110**
AIDE-GÉOMÈTRE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-122**
AIDE-GLACIER (prod. laitiers) **8223-174**
aide-gouverneur de pile (pâte à papier et papier) **8251-170**
AIDE-GRÉEUR (navires) **8592-162**
AIDE-GRILLEUR DE CACAO (conf.) **8229-294**
AIDE-IMPRIMEUR DE PAPIER-TENTURE (prod. papier) **9519-262**
AIDE-IMPRIMEUR DE TISSUS À LA MACHINE (textile) **9519-122**
AIDE-IMPRIMEUR SUR PLASTIQUE (plastique) **9519-258**
AIDE-INFIRMIÈRE (santé) **3135-110**
aide-infirmière diplômée (santé) **3134-110**
AIDE-INFIRMIÈRE EN CHIRURGIE (santé) **3139-110**
aide-infirmière graduée (santé) **3135-110**
AIDE-INSTALLATEUR D'AUVENTS ET DE STORES (const.) **8799-290**
aide-installateur de bannes (const.) **8799-290**
AIDE-INSTALLATEUR DE POMPES DE PUITS D'EAU (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-202**
aide-installateur et réparateur de pompes (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-202**
AIDE-INSTALLATEUR-RÉPARATEUR DE BRÛLEURS D'HUILE (const.) **8799-302**
AIDE-LAITIER (prod. laitiers) **8223-138**
AIDE-LAMINEUR (fonte et acier; mét. non ferreux) **8135-190**
aide-lamineur de feuilles métalliques (mét. non ferreux) **8135-190**
aide-lamineur de tôles (mét. non ferreux) **8135-190**
aide-lamineur de tubes (fonte et acier; mét. non ferreux) **8135-190**
AIDE-LAVEUR DE BETTERAVES (sucre) **8228-270**
AIDE-LESSIVEUR DE PÂTE ÉCRUE (pâte à papier et papier) **8251-162**
AIDE-LIVREUR (toutes ind.) **5193-126**
aide-machiniste (toutes ind.) **9918-199**
aide-maçon (const.) **8799-278**
aide-manutentionnaire d'acier (fonte et acier) **8148-146**
aide-mécanicien (automobiles) **8581-198**
aide-mécanicien (toutes ind.) **9918-199**
aide-mécanicien, carman (toutes ind.) **9918-199**
AIDE-MÉCANICIEN D'AÉRONEF (aéronefs et astronefs) **8582-122**
aide-mécanicien d'aéronef et de monteurs d'aéronef (aéronefs et astronefs) **8582-122**
AIDE-MÉCANICIEN D'ASCENSEURS (const.) **8799-258**
AIDE-MÉCANICIEN D'AUTOMOBILES (automobiles) **8581-198**
AIDE-MÉCANICIEN DE CLIMATISEURS COMMERCIAUX (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8733-138**
AIDE-MÉCANICIEN DE MACHINES À COUDRE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-262**
AIDE-MÉCANICIEN DE MACHINES DE CONSTRUCTION (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-394**
AIDE-MÉCANICIEN DE MACHINES FIXES, EN GÉNÉRAL (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9533-170**
AIDE-MÉCANICIEN DE MOTEURS DIESEL (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-386**
AIDE-MÉCANICIEN-DENTISTE (santé) **4155-170**
aide-mécanicien d'entretien (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-286**
AIDE-MÉCANICIEN D'ENTRETIEN D'ATELIER OU D'USINE (toutes ind.) **8799-218**
aide-mécanicien de pelles mécaniques (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-394**
***aide-mécanicien de plate-forme de forage** (navires) **8592-228**
***aide-mécanicien d'installation de forage** (navires) **8592-228**
AIDE-MÉCANICIEN D'INSTRUMENTS DE BORD (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-158**
AIDE-MÉCANICIEN D'INSTRUMENTS, SERVICES PUBLICS (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-162**
AIDE-MÉCANICIEN D'USINE DE PRODUITS CHIMIQUES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-246**
AIDE-MÉCANICIEN EN RÉFRIGÉRATION (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8533-234**
aide-mécanicien itinérant (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-394**
AIDE-MÉCANICIEN-MONTEUR (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-286**
AIDE-MÉCANICIEN-MONTEUR DE MACHINES (navires) **8592-178**
***AIDE MÉCANICIEN, PLATE-FORME DE FORAGE EN MER** (navires) **8592-228**
AIDE-MÉLANGEUR (ciment, pierre et argile) **8158-122**
AIDE-MÉLANGEUR (alim. pour animaux et farine) **8228-294**
aide-mélangeur d'aliments pour animaux (alim. pour animaux et farine) **8228-294**
AIDE-MÉLANGEUR DE COULEURS POUR PAPIER PEINT (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-336**
aide-mélangeur de farine (alim. pour animaux et farine) **8228-294**
AIDE-MÉLANGEUR DE VERNIS (peint. et vernis) **8179-364**
aide-mélangeur et sécheur d'amidon (alim. et boissons, n.c.a.) **8211-230**
aide-ménagère (serv. pers., n.c.a.) **6142-130**
***aide ménagère, foyer résidentiel** (serv. pers., n.c.a.) **6142-120**
***aide ménagère, maison de repos** (serv. pers., n.c.a.) **6142-120**
***aide ménagère, maison de retraite** (serv. pers., n.c.a.) **6142-120**
aide-menuisier (fab. div., n.c.a.) **8355-299**
aide-menuisier (const.) **8781-122**
aide-mesureur (scieries; trav. du bois) **8236-199**
AIDE-MÉTALLISEUR (est., matr. et rev. des métaux) **8143-198**
AIDE-METTEUR EN PAGES DE JOURNAUX (imp. et édit.) **9515-172**
AIDE-MINEUR (mines et carrières) **7719-182**
aide-mineur de galerie (mines et carrières) **7719-182**
aide-mineur de taille montante (mines et carrières) **7719-182**
aide-monteur (fonte et acier) **9318-199**
AIDE-MONTEUR DE CHARPENTES EN ACIER (const.) **8793-162**
AIDE-MONTEUR DE COUTEAUX (sucre) **8228-261**
aide-monteur de lignes (élect.; télécomm.) **8738-110**
aide-monteur de lignes (const.; élect.) **8739-162**
AIDE-MONTEUR DE TUYAUX (mines et carrières) **7719-180**
AIDE-MONTEUR D'INSTALLATIONS AU GAZ (serv. publics, n.c.a.) **8791-150**
AIDE-MONTEUR-RÉPARATEUR D'AVERTISSEURS (télécomm.) **8735-186**
aide-monteur-réparateur d'avertisseurs d'incendie (télécomm.) **8735-186**
aide-monteur-réparateur de dispositifs d'alarme antivol (télécomm.) **8735-186**
aide-mouleur (fonte et acier; mét. non ferreux) **8148-118**
AIDE-MOULEUR DE CHÂSSIS DE MÉTAL (mét. non ferreux) **8137-250**

aide-nettoyeur (blanch., nett. et press.) **6163-122**
AIDE-NETTOYEUR À SEC (blanch., nett. et press.) **6163-122**
AIDE-NETTOYEUR DE GRAINS (alim. pour animaux et farine) **8211-194**
aide-opérateur de grue (toutes ind.) **9318-199**
AIDE-OPÉRATEUR DU POSTE À NOIR, CLAIRCES (sucre) **8225-234**
aide-opérateur sur machine (caoutchouc) **8578-299**
AIDE-OPHTALMOLOGISTE (santé) **3139-120**
AIDE-ORTHOPÉDISTE (santé) **3159-172**
AIDE-OURDISSEUR (textiles) **8265-130**
AIDE-OUVRIER À PRESSE À CHAUD (plac. et contre-plaqués) **8233-178**
AIDE-OUVRIER AU BROYEUR (fonte et acier; mét. non ferreux) **8111-138**
AIDE-OUVRIER AU SÉCHOIR (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-294**
AIDE-OUVRIER AU TRAITEMENT DE PUITS (pét. et gaz nat.) **7711-168**
AIDE-OUVRIER AUX JUMELLES DE LA SONNETTE (const.) **8719-132**
AIDE-OUVRIER DE MATIÈRES PLASTIQUES (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-370**
aide-ouvrier d'entreprise de construction (const.) **8799-278**
aide-ouvrier de station de pompage (toutes ind.) **9537-170**
AIDE-OUVRIER PRÉPOSÉ À LA COLONNE DE PRODUCTION (pét. et gaz nat.) **7711-167**
aide-oxycoupeur (usin., soud. et forg.) **8335-342**
AIDE-PEINTRE (automobiles) **8595-314**
aide-peintre (const.) **8785-122**
AIDE-PEINTRE AU PISTOLET (toutes ind.) **8595-322**
AIDE-PEINTRE DE CHANTIER NAVAL (navires) **8595-178**
AIDE-PEINTRE ET DÉCORATEUR (const.) **8785-122**
AIDE-PERCEUR DE HAUT FOURNEAU (fonte et acier; mét. non ferreux) **8131-194**
AIDE-PHOTOGRAPHE (serv. div.) **3315-150**
AIDE-PHYSIOTHÉRAPEUTE (santé) **3139-134**
aide-plâtrier (const.) **8799-278**
***AIDE-PLOMBIER** (const.) **8791-152**
AIDE-PLONGEUR SOUS-MARIN (toutes ind.) **6199-116**
AIDE-POMPISTE (toutes ind.) **9537-170**
AIDE-PONCEUR-FINISSEUR DE PARQUET (const.) **8799-310**
aide-poseur de câbles (const.; élect.) **8739-162**
aide-poseur de couvre-parquet (const.) **8799-262**
AIDE-POSEUR DE MATÉRIAUX ISOLANTS À LA MACHINE (const.) **8786-130**
AIDE-POSEUR DE PIÈCES DÉCORATIVES EN MÉTAL (const.) **8793-150**
AIDE-POSEUR DE REVÊTEMENTS DE SOL (const.) **8799-262**
aide-poseur d'isolant (const.) **8799-278**
AIDE-POSEUR-RÉPARATEUR D'APPAREILS DE CHAUFFAGE (const.) **8799-298**
AIDE-POSEUR-RÉPARATEUR DE CÂBLES (élect.) **8731-134**
AIDE-POTIER AU TOUR À CALIBRE (ciment, pierre et argile) **8155-186**
AIDE-PRÉPARATEUR DE CATALYSEURS POUR ESSENCE (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-374**
AIDE-PRÉPARATEUR DE RÉACTIFS (mét. non ferreux) **8113-238**
AIDE-PRÉPOSÉ AU CÂBLE DE FORAGE (pét. et gaz nat.) **7711-165**
aide-presseur (usin., soud. et forg.) **8331-198**
aide-presseur de fève de cacao (conf.) **8229-294**
AIDE-PRESSIER (imp. et édit.) **9512-206**
aide-psychologue (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2315-199**
AIDE-PUISATIER À LA FOREUSE ROTARY (mines et carrières) **7713-154**
aide-puisatier en forage rotary (mines et carrières) **7713-154**
aide-pupitreur (bureau) **4143-114**
AIDE-RABOTEUR DE LINGOTS ET DE BILLETTES (mét. non ferreux) **8135-210**
aide-radiologiste (santé) **3159-199**
AIDE-RAFFINEUR (pét. et charb.) **8165-210**
aide-raffineur (pâte à papier et papier) **8258-122**
AIDE-RAFFINEUR D'HUILE COMESTIBLE (huile anim. et vég.) **8211-302**
aide-recuiseur (usin., soud. et forg.) **8133-162**
AIDE-RÉCUPÉRATEUR (mét. non ferreux) **8113-250**
aide-récupérateur de sélénium (mét. non ferreux) **8113-250**
AIDE-RÉCUPÉRATEUR DE SOUDE ET D'ALUMINE (mét. non ferreux) **8119-146**
AIDE-RELIEUR (imp. et édit.) **9517-166**
aide-rembourreur (toutes ind.) **8568-299**
aide-rentrayeur de chaîne (textiles) **8267-162**
AIDE-RENTREUR DE CHAÎNE (textiles) **8267-162**
aide-réparateur de berlines, wagonnets et chariots (mat. roul. chem. de fer.) **8583-122**
AIDE-RÉPARATEUR DE CARROSSERIES (automobiles) **8581-206**
aide-réparateur de chenilles (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-398**
AIDE-RÉPARATEUR DE CHENILLES DE ROULEMENT (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-398**
AIDE-RÉPARATEUR DE COMPTEURS À GAZ (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-178**
aide-réparateur de machines à coudre (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-262**
aide-réparateur de machines de construction motorisées ou remorquées (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-394**
AIDE-RÉPARATEUR DE MATÉRIEL DE CENTRALE ÉLECTRIQUE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-254**
AIDE-RÉPARATEUR DE MATÉRIEL DE LIAISON RADIO-ÉLECTRIQUE (mat. électron.) **8535-154**
AIDE-RÉPARATEUR DE MATÉRIEL DE TRAITEMENT DU MINERAL (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-290**
AIDE-RÉPARATEUR DE MOTEURS ÉLECTRIQUES (mat. élect.) **8533-230**
AIDE-RÉPARATEUR DE WAGONS (mat. roul. chem. de fer.) **8583-122**
aide-réparateur d'extincteur (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-214**
AIDE-RÉPARATEUR D'INSTRUMENTS (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-166**
AIDE-RÉPARATEUR D'INSTRUMENTS D'ARPENTAGE ET D'OPTIQUE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-170**
aide-sanitaire (santé) **3139-199**
AIDE-SÉCHEUR DE TUYAUX DE FIBROCIMENT (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante) **8151-226**
aide-shérardiseur (est., matr. et rev. des métaux) **8143-198**
aide-sociale diplômée (serv. sociaux) **2331-126**
AIDE-SONDEUR, PROSPECTION GRAVIMÉTRIQUE (pét. et gaz nat.) **7719-218**
AIDE-SONDEUR, PROSPECTION SISMIQUE (pét. et gaz nat.) **7719-222**
AIDE-SOUDEUR (usin., soud. et forg.) **8335-342**
AIDE-SOUDEUR D'ACCUMULATEURS AU PLOMB (usin., soud. et forg.) **8335-278**
aide-soudeur-monteur (usin., soud. et forg.) **8339-230**
***AIDE-SOUDEUR, PIPELINE** (const.) **8335-344**
aide-souffleur de verre (verr.) **8155-270**
aide sur pelle mécanique (const.) **8718-118**
AIDE-TAPISSIER (meubles) **8562-186**
aide-tapissier (const.) **8785-122**
aide-technicien de laboratoire chimique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2119-199**

aide-technicien d'instruments de bord (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-158**
aide-teinturier de tissus sur ensouple (bonn.; textiles) **8278-118**
AIDE-TISSEUR DE FILS MÉTALLIQUES (tréf. et prod.) **8339-302**
aide-tôlier (const.; est., matr. et rev. des métaux) **8333-118**
aide-tôlier-monteur (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8339-230**
aide-torréfacteur de graines de cacao (conf.) **8229-294**
AIDE-TRAITEUR (rest. et logement) **6125-130**
aide-tréfileur (mét. non ferreux) **8141-138**
AIDE-TRÉFILEUR SUR MACHINE (bij. et orf.; tréf. et prod.) **8141-150**
AIDE-TREMPEUR (usin., soud. et forg.) **8133-162**
AIDE-TRICOTEUR À LA MACHINE (bonn.) **8271-174**
aide-tuyauteur (const.) **8799-278**
AIDE-TUYAUTEUR-TUBISTE (navires) **8592-166**
AIDE-VÉRIFICATEUR DE MOTEURS ÉLECTRIQUES ET DE COMMANDES (mat. élect.) **8536-242**
AIDE-VÉTÉRINAIRE (santé) **3159-186**
aide-vidangeur (toutes ind.) **9318-199**
AIDE-VINAIGRIER (cons., n.c.a.) **8229-418**
AIDE-VITRIER (const.) **8795-126**
aiguilleur (transp. ferr.) **9133-130**
AIGUILLEUR (radio., télév., cinéma et théâtre) **9551-126**
aiguilleur au poste de couplage (transp. ferr.) **9135-130**
aiguilleur au poste d'enclenchement (transp. ferr.) **9135-130**
AIGUILLEUR AU TABLEAU DE COMMUTATION D'UNE USINE DE PRODUITS CHIMIQUES (prod. chimiques, n.c.a.) **9531-126**
aiguilleur, centre de triage (transp. ferr.) **9133-130**
aiguilleur de train de berlines (mines et carrières; transp. ferr.) **9193-130**
AIGUISEUR (prod. mét., n.c.a.) **8315-234**
aiguiseur (toutes ind.) **8393-134**
aiguiseur de couteau (toutes ind.) **8393-134**
aiguiseur de lames de rasoir de sûreté (prod. mét., n.c.a.) **8399-126**
aiguiseur de métal (toutes ind.) **8393-162**
aiguiseur de scie (toutes ind.) **8393-134**
aiguiseur de valve (prod. mét., n.c.a.) **8315-234**
aiguiseur d'outils (toutes ind.) **8393-158**
ajusteur (prod. mét., n.c.a.) **8333-110**
ajusteur (mat. élect.) **8531-296**
AJUSTEUR-ARMURIER (prod. mét., n.c.a.) **8315-110**
ajusteur au banc (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-299**
AJUSTEUR-CONDUCTEUR DE RECTIFIEUSE (usin., soud. et forg.) **8313-278**
ajusteur d'aile (aéronefs et astronefs) **8515-118**
AJUSTEUR D'ASCENSEURS (const.) **8799-110**
ajusteur d'assise de soupapes (automobiles) **8511-118**
AJUSTEUR D'AUBES DE TURBINE (usin., soud. et forg.) **8313-118**
ajusteur d'avion (aéronefs et astronefs) **8515-118**
AJUSTEUR DE BÂTONS DE GOLF (art. sport et jouets) **8596-244**
AJUSTEUR DE CALIBREUSE-COUPEUSE (expl.) **8319-158**
ajusteur de chaudière (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8337-118**
ajusteur de couvercles (trav. du bois) **8549-174**
AJUSTEUR DE CROSSES DE FUSILS (trav. du bois) **8355-262**
ajusteur de cylindres (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-242**
ajusteur de fonds (trav. du bois) **8549-154**
ajusteur de fonds de seaux (trav. du bois) **8549-154**
AJUSTEUR DE FONDS DE TONNEAUX (trav. du bois) **8549-154**
ajusteur de fuselage (aéronefs et astronefs) **8515-118**
AJUSTEUR DE L'ASSISE DES TALONS (chaussures) **8561-122**
ajusteur de machine (usin., soud. et forg.) **8313-154**
AJUSTEUR DE MACHINE À EMBALLER (toutes ind.) **9317-116**
ajusteur de machines (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8523-118**
AJUSTEUR DE MACHINES À ÉCRIRE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8525-118**
ajusteur de machines-outils (usin., soud. et forg.) **8313-154**
ajusteur de matrices d'avancement (usin., soud. et forg.) **8311-118**
ajusteur de matrices de marteau-pilon (usin., soud. et forg.) **8331-110**
ajusteur de matrices quadrilères (usin., soud. et forg.) **8311-118**
AJUSTEUR DE MEUBLES (meubles) **8541-142**
ajusteur de modèle (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-122**
ajusteur de moteurs (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8511-114**
ajusteur de pièces (aéronefs et astronefs) **8515-130**
AJUSTEUR DE PIÈCES D'AUTOMOBILES À LA CHAÎNE (automobiles) **8511-118**
ajusteur de pistons (automobiles) **8511-118**
ajusteur de portes (meubles) **8541-142**
AJUSTEUR DE PORTIÈRES (automobiles) **8513-138**
ajusteur de réclamations (serv. aux entr.) **4192-110**
ajusteur de relais (élect.) **8731-122**
ajusteur de roues (mat. roul. chem. de fer.) **8583-110**
ajusteur des comptes de devises étrangères (banque et fin.) **4135-186**
ajusteur de tiroirs (meubles) **8541-142**
ajusteur de trains de pignons (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8523-134**
AJUSTEUR DE TURBINES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8511-110**
AJUSTEUR EN BIJOUTERIE (bij. et orf.) **8591-150**
ajusteur en matrices à estamper à l'établi (usin., soud. et forg.) **8311-118**
AJUSTEUR EN MATRICES À L'ÉTABLI POUR PRESSE MÉCANIQUE (usin., soud. et forg.) **8311-118**
AJUSTEUR EN MATRICES AU TRÉFILAGE (usin., soud. et forg.) **8311-122**
ajusteur en matrices de forgeage (usin., soud. et forg.) **8311-126**
ajusteur en mécanique (usin., soud. et forg.) **8313-154**
ajusteur-mécanicien au banc (aéronefs et astronefs) **8515-130**
AJUSTEUR-MÉCANICIEN DE PIÈCES EXPÉRIMENTALES POUR AÉRONEFS (aéronefs et astronefs) **8399-110**
AJUSTEUR-MONTEUR (prod. mét., n.c.a.) **8339-222**
ajusteur-monteur (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8523-118**
AJUSTEUR-MONTEUR D'AVIATION (aéronefs et astronefs) **8515-118**
AJUSTEUR-MONTEUR D'AVIATION AU BANC (aéronefs et astronefs) **8515-130**
AJUSTEUR-MONTEUR DE CHAMBRE DE CLIMATISATION DU MILIEU (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8531-110**
ajusteur-monteur de machines à encapuchonner les crayons (fab. div., n.c.a.) **8599-834**
AJUSTEUR-MONTEUR DE MACHINES À FABRIQUER DES ENVELOPPES (prod. papier) **8593-114**
ajusteur-monteur de machines de navires (navires) **8592-134**
ajusteur-monteur de moteurs de canot (navires) **8592-222**
AJUSTEUR-MONTEUR DE MOTEURS ET DE GÉNÉRATRICES (mat. élect.) **8531-296**
AJUSTEUR-MONTEUR DE MOTEURS HORS-BORD (navires) **8592-222**
AJUSTEUR-MONTEUR DE SIPHON DE FONDERIE (mét. non ferreux) **8584-298**
AJUSTEUR-RÉGLEUR D'AVANT-TRAIN (automobiles) **8581-154**
***ajusteur-réparateur de fixations de skis** (art. sport et jouets) **8599-332**
ajusteur sur établi (toutes ind.) **8513-399**
ajusteur sur établi (aéronefs et astronefs) **8515-199**
aléseur (usin., soud. et forg.) **8315-142**
aléseur à la main (usin., soud. et forg.) **8319-299**
ALÉSEUR DE BIELLES (automobiles) **8315-118**
ALÉSEUR DE CANONS D'ARMES PORTATIVES (prod. mét., n.c.a.) **8315-202**
aléseur de canons de fusil (prod. mét., n.c.a.) **8315-299**
aléseur de cylindres (usin., soud. et forg.) **8315-158**

ALÉSEUR DE PALIERS PRINCIPAUX (usin., soud. et forg.) **8313-326**
ALÉSEUR EN SÉRIE (usin., soud. et forg.) **8315-142**
ALIGNEUR DE RÉCEPTEURS RADIO ET DE TÉLÉVISEURS (mat. électron.) **8534-118**
aligneur de roues (automobiles) **8581-299**
aligneur de segments de tiges d'arcs (art. sport. et jouets) **8599-318**
alimenteur de chargeurs (textiles) **8278-194**
alimenteur de chaudière (toutes ind.) **9533-110**
alimenteur d'échaudoir (abattoirs et cond. viande) **8215-166**
alimenteur de fours (fonte et acier; mét. non ferreux) **8131-186**
alimenteur de hachoir (tabac) **9315-174**
ALIMENTEUR DE MACHINES À TRAITER LES TISSUS (bonn.; textiles) **8278-110**
ALLERGOLOGUE (santé) **3111-111**
allongeur de fibres (textiles) **8261-162**
amasseur de rebuts de fer (comm. gros) **5191-118**
ambassadeur (serv. gouv.) **1113-122**
AMBULANCIER (santé) **3139-130**
aménagiste forestier (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-130**
amianteur (const.) **8786-114**
amincisseur d'acier (fonte et acier; mét. non ferreux) **8135-126**
amincisseur de talons (chaussures) **8561-254**
AMORCEUR (expl.) **8599-174**
analyseur d'eau de chaudières (serv. public, n.c.a.) **9539-199**
analyste au laboratoire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-110**
ANALYSTE-COMPOSITEUR D'IMPRIMÉS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1173-118**
ANALYSTE DE CENTRAL TÉLÉPHONIQUE (télécomm.) **4179-118**
analyste de dépenses (banque et fin.) **1171-299**
ANALYSTE DE FILMS EN COULEUR (radio., télév., cinéma et théâtre; serv. div.) **9599-154**
analyste de la gestion des imprimés (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1173-118**
***analyste de l'information** (bureau) **4143-112**
analyste de l'information et de procédés administratifs (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-110**
ANALYSTE DE L'ORGANISATION (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1173-122**
ANALYSTE D'ENTRETIEN (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8586-138**
ANALYSTE DE PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2169-114**
analyste de produits alimentaires (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-118**
analyste des budgets et du prix de revient (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-150**
ANALYSTE DES EMPLOIS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-122**
ANALYSTE DES MARCHÉS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-158**
ANALYSTE DES MÉTHODES ET PROCÉDURES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1173-114**
analyste des procédés chimiques (serv. prof. & tech., n.c.a.) **2117-110**
ANALYSTE DES SERVICES DE TRANSPORT EN COMMUN (transp. auto.) **9179-114**
analyste des sols (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2111-110**
analyste des systèmes de classification d'emplois (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-122**
analyste des tâches (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-122**
analyste des traitements (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-122**
analyste de systèmes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-110**
ANALYSTE DE SYSTÈMES DE CLASSEMENT (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1173-126**
ANALYSTE DE SYSTÈMES TOTALISATEURS (télécomm.) **9599-110**
analyste de taxes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-134**
analyste de temps et mouvements (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-122**
ANALYSTE D'HORAIRE (transp. aériens) **9113-126**
analyste d'imprimés (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1173-118**
ANALYSTE DU CHRONOMÉTRAGE DES TÂCHES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1173-130**
analyste du contrôle de la qualité (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2181-146**
analyste du contrôle en métallurgie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-146**
analyste du marché (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-158**
analyste du marché des valeurs (radio., télév., cinéma et théâtre) **3353-118**
ANALYSTE DU TARIF VOYAGEUR ET DU FRET (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-198**
analyste économique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-114**
analyste en chef de laboratoire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-110**
***analyste énergétique** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **5131-144**
analyste en gestion (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1173-114**
***ANALYSTE EN INFORMATION** (bureau) **4143-112**
analyste en informatique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-110**
ANALYSTE EN INFORMATIQUE DES PROBLÈMES COMMERCIAUX (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-110**
ANALYSTE EN INFORMATIQUE DES SCIENCES ET D'INGÉNIERIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-114**
analyste en méthodes et procédures (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-110**
ANALYSTE EN PLACEMENTS (banque et fin.) **1171-184**
analyste en valeurs (banque et fin.) **1171-184**
analyste financier (banque et fin.) **1171-184**
analyste publicitaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-158**
analyste-vérificateur, composé (prod. chimiques, n.c.a.) **8176-112**
ANALYSTE-VÉRIFICATEUR, PIGMENT DE TITANE (prod. chimiques, n.c.a.) **8176-112**
analyste-vérificateur, réglage du four à calciner (prod. chimiques, n.c.a.) **8176-112**
analyste-vérificateur, section du noir (prod. chimiques, n.c.a.) **8176-112**
ANATOMISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-194**
anatomopathologiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-202**
anatomopathologiste judiciaire (serv. gouv.) **1116-199**
ancien (religion) **2511-110**
ANDOUILLEUR (abattoirs et cond. viande) **8215-274**
anesthésiologiste (santé) **3111-154**
ANESTHÉSISTE (santé) **3111-154**
ANIMATEUR (loisirs; radio., télév., cinéma et théâtre) **3337-122**
animateur de marionnettes (loisirs) **3339-170**
animateur de pastorale (ens.) **2739-199**
***ANIMATEUR DE COURS DE DYNAMIQUE DE LA VIE** (ens.; serv. sociaux) **2799-115**
***ANIMATEUR DE SÉMINAIRES SUR LA GESTION** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-174**
animateur de sports (loisirs) **3710-199**
ANIMATEUR, MUSÉE (ens.) **2359-116**
animateur pédagogique (ens.) **2739-199**
animateur radiophonique (loisirs; radio., télév., cinéma et théâtre) **3337-122**
animateur social (rest. et logement) **1142-110**
animateur social (serv. sociaux) **2331-114**
ANIMATEUR SOCIAL DE QUARTIER (serv. sociaux) **2333-116**
animateur social de quartier (serv. sociaux) **2339-199**
annonceur (radio., télév., cinéma et théâtre) **3337-114**
annonceur au micro (transp. aériens; transp. ferr.) **4179-199**
ANNONCEUR-COMMENTATEUR AU HAUT-PARLEUR (loisirs) **3337-126**
ANNONCEUR-PRÉSENTATEUR (radio., télév., cinéma et théâtre) **3337-114**
ANNONCEUR-RÉALISATEUR DU SERVICE INTERNATIONAL (radio., télév., cinéma et théâtre) **3337-110**
annoncier (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3351-162**

annotateur d'art (imp. et édit.) **3351-186**
anodiseur par oxydation pigmentée (est., matr. et rev. des métaux) **8143-162**
anodiseur par oxydation simple (est., matr. et rev. des métaux) **8143-162**
anthropologiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2313-110**
ANTHROPOLOGUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2313-110**
anthropologue de linguistique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2313-110**
anthropologue de socio-culture (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2313-110**
anthropologue du physique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2313-110**
***ANTIQUAIRE** (comm. détail) **5199-112**
APICULTEUR (agric.) **7113-110**
aplaigneur de drap (bonn.; fibres synth.; textiles) **8275-170**
aplaigneur de drap et tondeur (textiles) **8275-238**
aplatisseur-bordeur de chapeaux (textiles) **8279-299**
APPAREILLEUR DE BAS (bonn.) **8276-146**
APPAREILLEUR DE COULEURS (peint. et vernis) **8161-122**
APPAREILLEUR-MARQUEUR DE PIERRE (ciment, pierre et argile) **8379-114**
appareilleur-métro (transp. ferr.) **8583-199**
apparieur (bonn.) **8276-146**
apparieur (vêtements et tissus) **8566-199**
apparieur-contrôleur (bonn.) **8276-146**
apparieur de chaussures (chaussures) **8568-182**
APPARIEUR DE GANTS (vêtements et tissus) **8568-170**
appariteur (bureau) **4155-122**
appariteur d'accessoires audio-visuels (ens.) **2719-110**
applicateur de ciment (const.) **8783-114**
applicateur de matériel isolant (const.) **8786-126**
APPLICATEUR D'ENDUITS HYDROFUGES (const.) **8787-122**
APPLICATEUR D'ENDUITS SUR PIÈCES MÉTALLIQUES (est., matr. et rev. des métaux) **8143-126**
***applicateur de produits d'entretien du gazon** (agric.) **7195-116**
APPRÉCIATEUR (ens.) **4169-114**
appréciateur des dommages (automobiles) **8581-130**
appréciateur des douanes (serv. gouv.) **1116-126**
APPRENTI (toutes ind.) **02-010**
***APPRENTI AJUSTEUR-RÉGLEUR D'AVANT-TRAIN ET MONTEUR DE FREINS D'AUTOMOBILES** (automobiles) **8581-155**
***APPRENTI BIJOUTIER** (bij. et orf.) **8591-123**
***APPRENTI BLINDEUR DE CARÈNES** (navires) **8337-151**
***APPRENTI BOULANGER-PÂTISSIER** (alim. et boissons, n.c.a.; boul.; rest. et logement) **8213-115**
APPRENTI BRIQUETEUR (const.) **8782-111**
APPRENTI CALORIFUGEUR (const.) **8786-111**
APPRENTI CARRELEUR (const.) **8782-131**
***APPRENTI CARROSSIER DE REMORQUES** (automobiles) **8513-115**
APPRENTI CHARPENTIER (const.) **8781-111**
***APPRENTI CHARPENTIER DE BATEAUX** (navires) **8592-200**
***APPRENTI CHARPENTIER DE NAVIRES EN FER ET EN BOIS** (navires) **8592-115**
***APPRENTI CHARPENTIER EN EACIER DE CONSTRUCTION** (élé. de const., tôles et orn. métal) **8337-123**
***APPRENTI CHAUDRONNIER** (élem. de const., tôles et orn. métal) **8337-111**
***APPRENTI CHAUDRONNIER-MONTEUR RÉPARATEUR** (élem. de const., tôles et orn. métal.) **8337-119**
APPRENTI COIFFEUR (serv. pers., n.c.a.) **6143-119**
APPRENTI COIFFEUR POUR HOMMES (serv. pers., n.c.a.) **6143-115**
***APPRENTI COMMIS BOUCHER** (abattoirs et cond. de viande; comm. détail) **8215-115**
***APPRENTI COMMIS DE STATION-SERVICE** (automobiles; comm. détail) **5145-111**
***APPRENTI COMMIS-VENDEUR DE PIÈCES DE VÉHICULES AUTOMOBILES** (comm. détail; comm. gros) **5135-127**
APPRENTI CONDUCTEUR DE GRUE (toutes ind.) **9311-143**
***APPRENTI CONDUCTEUR DE MACHINES-OUTILS EN GÉNÉRAL** (usin., soud. et forg.) **8313-155**
APPRENTI CONDUCTEUR DE MATÉRIEL LOURD (toutes ind.) **8711-111**
APPRENTI COUVREUR (const.) **8787-119**
APPRENTI CUISINIER (rest. et logement) **6121-128**
***APPRENTI DESSINATEUR D'ARCHITECTURE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-127**
***APPRENTI DESSINATEUR EN CONSTRUCTION MÉCANIQUE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-155**
***APPRENTI ÉBÉNISTE** (meubles) **8541-111**
***APPRENTI ÉLECTRICIEN INDUSTRIEL** (mat. élect.) **8533-111**
APPRENTI ÉLECTRICIEN NAVAL (navires) **8733-111**
APPRENTI EMBAUMEUR (serv. pers., n.c.a.) **6141-115**
APPRENTI FERRONNIER (const.) **8793-115**
apprenti fileur (textiles) **8263-199**
APPRENTI FINISSEUR DE CIMENT (const.) **8783-123**
***APPRENTI HORLOGER RHABILLEUR** (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8587-111**
***APPRENTI INGÉNIEUR DE GÉNIE MARITIME** (transp. par eau) **9153-119**
APPRENTI INSTALLATEUR DE RÉSEAUX D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUES (const.) **8791-121**
APPRENTI INSTALLATEUR-ÉLECTRICIEN (const.) **8733-123**
APPRENTI INSTALLATEUR ET RÉPARATEUR DE BRÛLEURS D'HUILE (const.) **8799-131**
***APPRENTI INSTALLATEUR D'ANTENNES** (mat. électron.) **8539-151**
***APPRENTI JOINTOYEUR DE PANNEAUX MURAUX** (const.) **8784-131**
APPRENTI MÉCANICIEN D'ASCENSEURS (const.) **8799-111**
***APPRENTI MÉCANICIEN D'AUTOMOBILES** (automobiles) **8581-113**
***APPRENTI MÉCANICIEN DE BATEAUX À MOTEUR** (navires) **8592-203**
***APPRENTI MÉCANICIEN DE BOÎTES DE VITESSE D'AUTOMOBILES** (automobiles) **8581-123**
APPRENTI MÉCANICIEN DE CENTRALE (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9533-123**
***APPRENTI MÉCANICIEN DE MACHINERIE LOURDE** (fab. mat. mécan., n.c.a.; automobiles) **8584-113**
***APPRENTI MÉCANICIEN DE MACHINES AGRICOLES** (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-331**
***APPRENTI MÉCANICIEN DE MOTEURS HORS-BORD** (navires) **8592-207**
***APPRENTI MÉCANICIEN DE MOTEURS À INJECTION** (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-131**
***APPRENTI MÉCANICIEN DE MOTEURS DIESEL** (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-383**
***APPRENTI MÉCANICIEN-DENTISTE** (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3157-139**
***APPRENTI MÉCANICIEN D'ENTRETIEN DE MACHINES DE BUREAU** (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8585-119**
***APPRENTI MÉCANICIEN DE VÉHICULES DE TRANSPORT COMMERCIAUX** (automobiles) **8581-117**
***APPRENTI MÉCANICIEN DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS** (automobiles) **8581-133**
***APPRENTI MÉCANICIEN D'INSTRUMENTS INDUSTRIELS** (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-119**
***APPRENTI MÉCANICIEN EN RÉFRIGÉRATION ET CLIMATISATION** (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8733-113**
***APPRENTI MÉCANICIEN-MONTEUR** (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-123**

***APPRENTI MINEUR** (const.; mines et carrières) **7719-147**
APPRENTI MODELEUR-MÉCANICIEN DE FONDERIE (usin., soud. et forg.) **8313-115**
***APPRENTI MONTEUR DE MATÉRIEL DE TÉLÉCOMMUNICATION** (mat. élect.; télécomm.) **8735-119**
APPRENTI MONTEUR D'INSTALLATION AU GAZ (serv. publics, n.c.a.) **8791-123**
***APPRENTI MOTORISTE ET INSTALLATEUR DE SYSTÈMES ÉLECTRIQUES** (automobiles) **8581-135**
***APPRENTI MOULEUR DE FONDERIE** (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-115**
***APPRENTI MOULISTE** (usin., soud. et for.) **8311-113**
APPRENTI NETTOYEUR À SEC (blanch., nett. et press.) **6163-111**
APPRENTI OFFICIER, EAUX SECONDAIRES (transp. par eau) **9151-111**
APPRENTI OPÉRATEUR DE TABLEAU DE DISTRIBUTION DE CENTRALE (élect.) **9531-123**
***APPRENTI OUTILLEUR-AJUSTEUR** (usin., soud. et forg.) **8311-111**
***APPRENTI PEINTRE D'AUTOMOBILE** (automobiles) **8595-115**
***APPRENTI PEINTRE D'ENSEIGNES** (serv. aux entr.) **3319-115**
APPRENTI PEINTRE-ET-DÉCORATEUR (const.) **8785-111**
***APPRENTI PEINTRE INDUSTRIEL** (const.) **8785-119**
APPRENTI PLÂTRIER (const.) **8784-111**
APPRENTI PLOMBIER (const.) **8791-115**
***APPRENTI POSEUR DE LATTES** (const.) **8784-123**
APPRENTI POSEUR DE PANNEAUX MURAUX SECS (const.) **8784-127**
***APPRENTI POSEUR DE PIÈCES DÉCORATIVES EN MÉTAL OUVRÉ** (const.) **8793-111**
APPRENTI POSEUR DE REVÊTEMENTS DE SOL (const.) **8799-155**
***APPRENTI PUISATIER À LA FOREUSE ROTARY** (mines et carrières) **7713-119**
***APPRENTI RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINES À BOIS** (meubles; trav. du bois) **8355-111**
APPRENTI RÉGULATEUR À LA CONSOMMATION (élect.) **9531-111**
***APPRENTI RÉPARATEUR D'APPAREILS MÉNAGERS** (mat. élect.) **8533-127**
***APPRENTI RÉPARATEUR DE CARROSSERIES D'AUTOMOBILES** (automobiles) **8581-143**
***APPRENTI RÉPARATEUR DE COMPTEURS ÉLECTRIQUES** (élect.) **8739-123**
APPRENTI RÉPARATEUR DE LIGNES ÉLECTRIQUES (élect.) **8731-111**
***APRENTI RÉPARATEUR DE MOTEURS ÉLECTRIQUES** (mat. élect) **8533-123**
***APRENTI RÉPARATEUR DE MOTOCYCLETTES** (automobiles) **8581-159**
***APPRENTI RÉPARATEUR DE PETITS MOTEURS** (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-145**
***APPRENTI RÉPARATEUR DE RADIATEURS DE VÉHICULES AUTOMOBILES** (automobiles) **8581-171**
***APPRENTI RÉPARATEUR DE RADIO ET DE TÉLÉVISEURS** (mat. électron.) **8537-111**
***APPRENTI RÉPARATEUR DE REMORQUES DE CAMIONS** (automobiles) **8581-141**
***APPRENTI RÉPARATEUR DE SCIES** (usin., soud. et forg.) **8319-151**
***APPRENTI RÉPARATEUR DE WAGONS** (mat. roul. chem. de fer) **8583-111**
APPRENTI SAPEUR-POMPIER (toutes ind.) **6111-127**
***APPRENTI SOUDEUR** (usin., soud. et forg.) **8335-115**
***APPRENTI TÔLIER** (const.; est., matr. et rev. des métaux) **8333-119**
APPRENTI TUYAUTEUR CONDUITES DE VAPEUR (const.) **8791-111**
***APPRENTI USINEUR DE PIÈCES DE MOTEURS D'AUTOMOBILES** (usin., soud. et forg.) **8313-151**
APPRENTI VITRIER (const.) **8795-111**
***APPRENTI VITRIER D'AUTOMOBILES** (automobiles) **8581-185**
apprêteur de bords de chapeaux (vêtements et tissus) **8568-118**
APPRÊTEUR DE CARCASSES (abattoirs et cond. viande) **8228-142**
APPRÊTEUR DE CHAPEAUX (vêtements et tissus) **8568-118**
apprêteur de chaussures (chaussures) **8561-210**
apprêteur de cous de carcasses (abattoirs et cond. viande) **8228-142**
apprêteur de crevettes (trait. du poisson) **8217-126**
apprêteur de cuir (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8595-250**
apprêteur de cuirs et peaux préparés (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-114**
apprêteur de fibre d'amiante (laine min. et amiante) **8159-126**
APPRÊTEUR DE FIBRES POUR BROSSES (fab. div., n.c.a.) **8599-446**
APPRÊTEUR DE FILÉS (textiles) **8275-274**
apprêteur de harnais (textiles) **8267-118**
apprêteur de mannequins (fab. div., n.c.a.) **8595-310**
APPRÊTEUR DE MATIÈRES POUR BALAIS DE PAILLE DE RIZ (fab. div., n.c.a.) **8598-282**
apprêteur de métiers à ruban (textiles) **8267-299**
apprêteur d'enseignes (fab. div., n.c.a.) **8595-250**
APPRÊTEUR DE PELLETERIES (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-118**
APPRÊTEUR DE PLUMES (blanch., nett. et press.) **6198-154**
apprêteur de stores (fab. div., n.c.a.) **8173-299**
APPRÊTEUR DE TIGES (chaussures) **8561-258**
APPRÊTEUR DE TISSUS VELOUTÉS (textiles) **8275-122**
approvisionneur (boul.; conf.) **8213-182**
approvisionneur de la façonneuse de boîtes cylindriques (est., matr. et rev. des métaux) **8334-362**
approvisionneur de navires (comm. détail) **5135-199**
approvisionneur en bois d'oeuvre (trav. du bois) **8359-199**
approvisionneur en journaux (imp. et édit.) **5130-130**
approvisionneur en nitroglycérine (expl.) **8161-262**
APPROVISIONNEUR, MINE SOUTERRAINE (mines et carrières) **7719-178**
aquafortiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3311-110**
aquariste (agric.; loisirs) **7199-146**
arbitre (serv. gouv.) **1119-210**
ARBITRE (loisirs) **3711-114**
arbitre en matière de pollution atmosphérique (serv. gouv.) **1119-299**
ARBORICULTEUR (agric.; serv. gouv.) **7195-110**
***ARCHÉOLOGUE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2313-118**
archevêque (religion) **2511-110**
archidoyen (religion) **2511-110**
archiprêtre (religion) **2511-110**
ARCHITECTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2141-110**
architecte adjoint (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-114**
architecte conseil (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2141-110**
architecte, construction de navires (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2159-122**
architecte de bâtiments industriels et commerciaux (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2141-110**
architecte d'écoles (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2141-110**
architecte d'habitation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2141-110**
architecte mécanicien de marine (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2159-122**
architecte naval (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2159-122**
ARCHITECTE PAYSAGISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2141-114**
architecte urbain (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-130**
ARCHIVISTE (ens.) **2351-146**
archiviste en chef (ens.) **1132-199**
archiviste médical (ens.) **2351-146**

ARCHIVISTE MÉDICAL (santé) **4161-110**
ARGENTEUR DE BOUTEILLES THERMOS À LA MACHINE (verr.) **8599-914**
ARGENTEUR DE GLACES (verr.) **8595-234**
argenteur de lentilles (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-222**
argenteur de miroirs et d'instruments d'optique (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-222**
argenteur-galvanoplaste (est., matr. et rev. des métaux) **8143-170**
argenteur par pulvérisation (est., matr. et rev. des métaux) **8143-184**
ARMURIER (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-122**
AROMATISEUR À LA MACHINE (tabac) **8293-122**
arpenteur (toutes ind.) **2161-114**
arpenteur-géomètre (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-114**
arracheur de goujons (mét. non-ferreux) **8584-302**
arracheur de groin (abattoirs et cond. viande) **8215-150**
ARRACHEUR DE SABOTS À LA MACHINE (abattoirs et cond. viande) **8215-362**
ARRANGEUR (loisirs) **3332-118**
arrangeur de cardes (textiles) **8279-114**
arrangeur de métier à tisser (textiles) **8267-118**
arrimeur (transp. auto.; transp. ferr.; transp. par eau) **9313-142**
arrondisseur (vêtements et tissus) **8557-174**
arrondisseur de bords (vêtements et tissus) **8557-150**
arroseur par aspersion (agric.) **7199-190**
arroseur par système d'arrosage sur roues (agric.) **7199-190**
ARTIFICIER (expl.; loisirs) **3339-134**
***ARTILLEUR** (militaire) **6117-180**
artisan (meubles) **8541-156**
artisan à la fabrication sur commande et à la réparation de queues de billard (art. sport et jouets) **8355-118**
ARTISAN RELIEUR (imp. et édit.) **9517-150**
***artisant tapissier** (meubles) **8562-111**
artiste commercial (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-118**
artiste concepteur et graphiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-126**
ARTISTE DÉCOUPEUR DE SILHOUETTES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3319-226**
artiste dramatique (loisirs) **3335-110**
artiste lyrique (loisirs) **3332-134**
ARTISTE PEINTRE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3311-110**
asphalteur (const.) **8787-122**
asphalteur à froid (const.) **8713-182**
asphalteur-bitumeur (const.) **8713-114**
assembleur (prod. mét., n.c.a.) **8333-110**
assembleur (mat. roul. chem. de fer.) **8523-114**
assembleur (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-170**
assembleur (meubles) **8529-194**
assembleur (toutes ind.) **8529-222**
assembleur (mat. élect.) **8531-142**
assembleur (trav. du bois) **8541-154**
assembleur (chaussures) **8561-178**
assembleur (art. en cuir) **8569-182**
assembleur (vêtements et tissus) **8569-399**
assembleur (mat. électron.; navires; plastique) **8579-150**
assembleur (navires) **8592-138**
assembleur (prod. papier) **8593-130**
ASSEMBLEUR, À LA MACHINE, DE TUBES À PILES SÈCHES (mat. élect.) **8531-212**
ASSEMBLEUR D'ACCESSOIRES D'ÉCLAIRAGE POUR VÉHICULES AUTOMOBILES (mat. élect.) **8531-272**
ASSEMBLEUR D'ACCUMULATEURS (mat. élect.) **8531-180**
assembleur d'ailes d'avions (aéronefs et astronefs) **8515-118**
assembleur d'appareils électroniques (mat. électron.) **8535-150**
ASSEMBLEUR D'ARMES À FEU (prod. mét., n.c.a.) **8529-182**
assembleur d'armes légères (prod. mét., n.c.a.) **8529-182**
assembleur d'avion (aéronefs et astronefs) **8515-118**
assembleur de bacs en caoutchouc (plastique) **8579-399**
ASSEMBLEUR DE BANDES (caoutchouc) **8571-154**
assembleur de barres combustibles (prod. mét., n.c.a.) **8523-126**
ASSEMBLEUR DE BOITURES D'ENFANTS (fab. div., n.c.a.) **8529-242**
ASSEMBLEUR DE BRACELETS EXTENSIBLES (bij. et orf.) **8591-162**
ASSEMBLEUR DE CADRES (meubles) **8541-170**
ASSEMBLEUR DE CAISSES (trav. du bois) **8549-182**
ASSEMBLEUR DE CANON À ÉLECTRONS (mat. électron.) **8534-214**
ASSEMBLEUR DE CARCASSES DE RESSORTS (meubles) **8562-170**
ASSEMBLEUR DE CARNETS-GAMMES DE COULEUR, À LA MAIN (prod. papier) **8593-202**
ASSEMBLEUR DE CARTES DE VOEUX (prod. papier) **8593-210**
ASSEMBLEUR DE CARTOUCHES DE FUSIL DE CHASSE (expl.) **8599-154**
ASSEMBLEUR DE CERCUEILS (trav. du bois) **8549-174**
assembleur de chaises de bureau (meubles) **8529-194**
assembleur de chapeaux (vêtements et tissus) **8557-114**
assembleur de châssis (transp. auto.) **8513-134**
assembleur de châssis (aéronefs et astronefs) **8515-118**
assembleur de châssis (trav. du bois) **8549-174**
assembleur de chaudière (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8337-118**
ASSEMBLEUR DE CHAUSSURES (chaussures) **8561-178**
ASSEMBLEUR DE CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC (caoutchouc) **8571-130**
***assembleur de circuits imprimés** (mat. électron.) **8539-140**
ASSEMBLEUR DE COLLECTEURS (mat. élect.) **8531-324**
assembleur de compartiments (trav. du bois) **8548-114**
assembleur de compresseur (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8523-118**
ASSEMBLEUR DE CONVOYEURS EXTENSIBLES (mines et carrières) **7717-124**
ASSEMBLEUR DE COQUILLES DE MOULAGE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-266**
ASSEMBLEUR DE DÉGIVREURS PNEUMATIQUES (caoutchouc) **8579-146**
ASSEMBLEUR DE DISPOSITIFS À SEMI-CONDUCTEURS (mat. électron.) **8534-222**
ASSEMBLEUR DE DISQUES EN TISSU POUR MEULE À POLIR (prod. min. non mét., n.c.a.) **8568-142**
assembleur de douves de réservoir (trav. du bois) **8549-122**
assembleur de douves de seaux en bois (trav. du bois) **8549-399**
ASSEMBLEUR DE DOUVES DE TONNEAUX (trav. du bois) **8549-150**
ASSEMBLEUR DE FAISCEAUX DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE (prod. mét., n.c.a.) **8523-126**
assembleur de fermeture éclair (fab. div., n.c.a.) **8599-502**
ASSEMBLEUR DE FIBRES (textiles) **8261-170**
ASSEMBLEUR DE FILS CONDUCTEURS DE RÉSISTANCES (mat. électron.) **8538-122**
ASSEMBLEUR DE FILTRES (automobiles; fab. div., n.c.a.) **8529-238**
assembleur de filtres à air (automobiles; fab. div., n.c.a.) **8529-238**
assembleur de filtres à huile (automobiles; fab. div., n.c.a.) **8529-238**
assembleur de filtres de carburant (automobiles) **8529-238**
ASSEMBLEUR DE FONDS DE TONNEAUX (trav. du bois) **8549-142**
assembleur de fuselage (aéronefs et astronefs) **8515-118**
ASSEMBLEUR DE JOINTS EN CAOUTCHOUC MOUSSE (caoutchouc) **8571-174**
ASSEMBLEUR DE JOUETS EN PLASTIQUE (art. sport et jouets) **8571-222**
assembleur de laine (textiles) **8261-170**

ASSEMBLEUR D'ÉLÉMENTS D'ARMES À FEU (prod. mét., n.c.a.) **8529-214**
assembleur d'éléments d'armes légères (prod. mét., n.c.a.) **8529-214**
ASSEMBLEUR DE MALLETTES (art. en cuir) **8569-182**
assembleur de matelas (meubles) **8562-170**
assembleur de meubles (toutes ind.) **8541-156**
ASSEMBLEUR DE MEUBLES DE MÉTAL (meubles) **8529-194**
ASSEMBLEUR DE MONTRES ET HORLOGES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-170**
ASSEMBLEUR DE MONTURES DE LUNETTES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8599-538**
assembleur de moteur (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8511-114**
ASSEMBLEUR DE MOULES CYLINDRIQUES (ciment, pierre et argile) **8158-142**
assembleur de navires (navires) **8592-138**
ASSEMBLEUR DE NÉGATIFS (imp. et édit.) *bo 9515-171
assembleur de noyaux de rotors (mat. élect.) **8531-340**
assembleur de noyaux de transformateurs (mat. élect.) **8531-340**
ASSEMBLEUR DE PANNEAUX DE CONTRE-PLAQUÉ (plac. et contre-plaqués) **8233-182**
ASSEMBLEUR DE PANNEAUX DE PORTE POUR AUTOMOBILES (plastique) **8571-150**
assembleur de panneaux pour aéronefs (plastique) **8571-150**
assembleur de panneaux pour bateaux (plastique) **8571-150**
ASSEMBLEUR DE PIÈCES D'ORFÈVRERIE (bij. et orf.) **8591-230**
assembleur de pièces polaires (mat. élect.) **8531-340**
assembleur de poêle (toutes ind.) **8529-222**
assembleur de pompes à essence (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8523-199**
assembleur de pont (automobiles) **8523-199**
assembleur de porte (transp. auto.) **8513-122**
assembleur de porte (aéronefs et astronefs) **8515-118**
ASSEMBLEUR DE RACCORDS POUR TUYAUX (caoutchouc; plastique) **8579-294**
ASSEMBLEUR DE REMBOURRAGES, PRESSE À CHAUD (meubles) **8562-178**
ASSEMBLEUR DE RÉSERVOIRS (trav. du bois) **8549-122**
assembleur de réservoirs circulaires (trav. du bois) **8549-122**
assembleur de réservoirs rectangulaires (trav. du bois) **8549-122**
ASSEMBLEUR DE RESSORTS À LA MACHINE (prod. mét., n.c.a.) **8339-250**
assembleur de rouleaux (caoutchouc) **8571-299**
ASSEMBLEUR DE ROULEMENTS (prod. mét., n.c.a.) **8529-206**
assembleur de sacs (prod. papier) **8569-399**
assembleur de serrure (toutes ind.) **8529-222**
assembleur de siège (transp. auto.) **8513-134**
ASSEMBLEUR DE STORES VÉNITIENS (fab. div., n.c.a.) **8529-226**
assembleur de tables de métal (meubles) **8529-194**
assembleur de téléphones (mat. élect.) **8534-299**
ASSEMBLEUR DE TONNEAUX (trav. du bois) **8548-130**
ASSEMBLEUR DE TOURETS EN BOIS (trav. du bois) **8549-326**
ASSEMBLEUR DE TROPHÉES (bij. et orf.) **8591-234**
ASSEMBLEUR DE TUBES CATHODIQUES (mat. électron.) **8534-194**
***ASSEMBLEUR EN AVIONIQUE** (mat. élect.; mat. électron.) **8539-116**
ASSEMBLEUR-ENCOLLEUR À LA MACHINE (imp. et édit.) **9517-134**
ASSEMBLEUR ET ESSAYEUR DE CÂBLES (tréf. et prod.) **8339-174**
assembleur et finisseur de sommiers (fab. div., n.c.a.) **8599-234**
ASSEMBLEUR PAR POINTS DE SOUDURE (usin., soud. et forg.) **8335-146**
ASSEMBLEUR, PARTIE SUPÉRIEURE DES CUISSARDES (caoutchouc) **8571-182**
ASSEMBLEUR-RÉPARATEUR DE MOULES EN CIRE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8395-178**
assembleur sur établi (transp. auto.) **8513-134**
assembleur sur établi (aéronefs et astronefs) **8515-199**
assembleur sur établi (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8523-199**
assesseur (ens.) **4169-114**
assignateur (serv. gouv.) **4199-114**
ASSISTANT (toutes ind.) **02-041**
assistant administrateur à la commission des loyers (serv. gouv.) **1116-134**
ASSISTANT AU CONTRÔLE DE LA CIRCULATION AÉRIENNE (militaire) **9113-129**
assistant, bureau de médecin (santé) **3139-199**
assistant cameraman (radio., télév., cinéma et théâtre) **3315-172**
assistant dans un service de physiothérapie (santé) **3139-134**
assistant de laboratoire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-299**
assistant de laboratoire (santé) **3156-199**
ASSISTANT DENTAIRE (santé) **3157-114**
***ASSISTANT DENTAIRE ACCRÉDITÉ** (santé) **3157-113**
***assistant dentaire autorisé** (santé) **3157-113**
***ASSISTANT-DENTAIRE CLINIQUE** (militaire) **3157-118**
ASSISTANT DE PLATEAU (radio., télév., cinéma et théâtre) **3339-130**
assistant de production (radio., télév., cinéma et théâtre) **3339-126**
assistant de recherches (ens.) **2719-110**
assistant de recherches en sciences physiques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2119-199**
assistant de recherches en sciences de vie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2139-199**
assistant de recherches en sciences sociales (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-199**
assistant de recherches psychologiques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-199**
assistant de salle d'hôpital (santé) **3139-199**
***ASSISTANT DE SALLE D'OPÉRATION** (militaire) **3139-111**
assistant du son (radio., télév., cinéma et théâtre) **9555-199**
assistante bibliothécaire (ens.) **2359-199**
assistante hospitalière (santé) **3130-199**
assistante infirmière diplômée (santé) **3134-110**
***assistant électricien** (const.) **8733-146**
***ASSISTANTE MÉDICALE** (bureau; santé) **4171-112**
assistante sociale (serv. sociaux) **2331-126**
***ASSISTANT-ESTIMATEUR DE BIENS IMMOBILIERS** (ass. et imm.) **5172-124**
assistant infirmier (santé) **3135-114**
assistant infirmier autorisé (santé) **3134-110**
assistant ingénieur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-299**
***ASSISTANT MÉDICAL** (militaire) **3139-124**
assistant médical (santé) **3159-199**
***assistant médical d'installation de forage** (pét. et gaz nat.; santé) **3139-117**
assistant optométriste (santé) **3159-199**
assistant réalisateur (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-199**
assistant technicien de laboratoire médical (santé) **3159-199**
assistant technique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-299**
assistant technique en géologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-252**
***assistant technique, installation de forage** (mat. élect.) **8533-124**
assommeur de bétail (abattoirs et cond. viande) **8215-160**
assommeur de moutons (abattoirs et cond. viande) **8215-160**
assommeur de porcs (abattoirs et cond. viande) **8215-160**
assommeur de veaux (abattoirs et cond. viande) **8215-160**
ASSOMMEUR ET PENDEUR (abattoirs et cond. viande) **8215-160**
assortisseur (textiles) **8276-174**
assortisseur (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8296-122**
assortisseur à la scie à refendre (trav. du bois) **8353-138**
ASSORTISSEUR-CLASSEUR (textiles) **8276-174**

assortisseur de bouteilles (toutes ind.) **9317-299**
assortisseur de chapeaux (vêtements et tissus) **8557-178**
ASSORTISSEUR DE COULEURS (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-118**
assortisseur de feuilles de tabac (tabac) **8293-110**
assortisseur de fibres de brosses (fab. div., n.c.a.) **8299-158**
assortisseur de fourrure (forrures; tann. cuir, apprêt des fourr.) **8566-110**
assortisseur de fourrures (fourrures; tann. cuir, apprêt des fourr.) **8566-110**
assortisseur de fruits et légumes (cons., n.c.a.) **8226-126**
ASSORTISSEUR DE MORCEAUX DE VÊTEMENTS (bonn.; vêtements et tissus) **8569-346**
ASSORTISSEUR D'ENCRES (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-158**
assortisseur de négatifs (serv. div.) **9591-199**
assortisseur de nuances (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-118**
ASSORTISSEUR DE PANNEAUX (meubles) **8546-118**
ASSORTISSEUR DE PLACAGES (plac. et contre-plaqués) **8233-126**
assortisseur de poisson (trait. du poisson) **8226-158**
assouplisseur de bords (vêtements et tissus) **8557-154**
ASSOUPLISSEUR DE SEMELLES (chaussures) **8568-127**
ASSOUPLISSEUR DE TISSUS (textiles) **8275-194**
assureur-vie (ass. et imm.) **5171-114**
ASTROLOGUE (loisirs) **3339-182**
ASTRONOME (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-114**
astronome en astronométrie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-114**
astronome en cosmologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-114**
astronome en mécanique céleste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-114**
astrophysicien (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-114**
atomiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-118**
attaché de musée national (ens.) **2350-199**
attaché de presse, relations publiques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-146**
attacheur (textiles) **8267-142**
attacheur de boyaux (abattoirs et cond. viande) **8215-298**
ATTACHEUR DE BOYAUX À SAUCISSES (abattoirs et cond. viande) **8215-278**
attacheur de filés (textiles) **8278-170**
attacheur de fils (textiles) **8278-170**
attacheur d'ensouples (textiles) **8265-122**
ATTACHEUR DE SAUCISSES (abattoirs et cond. viande) **8215-298**
attacheuse de saucisses en chapelets (abbatoirs et cond. viande) **8215-298**
attrapeur (verr.) **8155-270**
attributrice (télécomm.) **4170-126**
aubergiste (rest. et logement) **6120-110**
AUDIOLOGISTE (santé) **3137-110**
audioprothésiste (comm. détail) **5135-118**
audio-vidéothécaire (ens.) **2351-114**
auditeur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-162**
***AUMÔNIER** (militaire) **2511-118**
aumônier (religion) **2511-110**
aumônier de la marine (militaire) **2511-118**
aumônier de l'armée (militaire) **2511-118**
aumônier des forces aériennes (militaire) **2511-118**
aumônier des forces armées (militaire) **2511-118**
aumônier des forces canadiennes (militaire) **2511-118**
aumônier des services armés (militaire) **2511-118**
auteur de gags (imp. et édit.; radio., télév., cinéma et théâtre) **3359-110**
auteur de programmes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3353-199**
auteur dramatique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3353-199**
auteur-présentateur au service international (radio., télév., cinéma et théâtre) **3353-126**
autoclaviste (cons., n.c.a.) **8229-322**
AUTOCLAVISTE (instr. scient. et ind., n.c.a.; prod. pharm. et prod. toil.) **9599-126**
AUXILIAIRE (toutes ind.) **02-043**
auxiliaire au laboratoire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-126**
AUXILIAIRE AUX SOINS DES ÉCOLIERS HANDICAPÉS (santé) **3139-146**
AUXILIAIRE AUX SOINS DES ENFANTS EXCEPTIONNELS (serv. sociaux) **2333-115**
auxiliaire en informatique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-110**
auxiliaire en rééducation physique (santé) **3137-122**
auxiliaire en services sociaux (serv. sociaux) **2333-118**
AUXILIAIRE SOCIAL (serv. sociaux) **2333-118**
auxiliaire sociale en casework (serv. sociaux) **2333-118**
AUXILIAIRE SPÉCIALISÉ EN DÉFICIENCE MENTALE (santé) **2333-125**
aviateur (transp. aériens) **9111-118**
AVICULTEUR DE POULES PONDEUSES (agric.) **7113-118**
AVICULTEUR-PRODUCTEUR DE VIANDE (agric.) **7113-122**
aviseur légal (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2343-110**
aviseur technique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2159-199**
***AVOCAT** (militaire) **2343-112**
AVOCAT (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2343-110**
avocat d'assurances (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2343-110**
avocat de brevets (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2343-199**
avocat pour le droit canon (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2343-199**
BACTÉRIOLOGISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-146**
BACTÉRIOLOGISTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-154**
bactériologiste de santé publique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-146**
BACTÉRIOLOGISTE DES PRODUITS DE LA PÊCHE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-150**
BACTÉRIOLOGISTE DES SOLS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-174**
BACTÉRIOLOGISTE INDUSTRIEL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-158**
bactériologiste laitier (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-154**
BACTÉRIOLOGISTE MÉDICAL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-162**
BACTÉRIOLOGISTE PHARMACEUTIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-170**
bactériologiste-vétérinaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-146**
bactériologue (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-146**
BADIGEONNEUR AU PISTOLET (toutes ind.) **8595-182**
BADIGEONNEUR AU PISTOLET EN ATELIER (toutes ind.) **8595-186**
BAGAGISTE (transp. auto.; transp. ferr.; transp. par eau) **4153-138**
baguiste (bij. et orf.) **8591-154**
balayeur (toutes ind.) **6191-114**
balayeur de rues, manoeuvre (toutes ind.) **9918-199**
ballerine (loisirs) **3333-114**
bancbrocheur (textiles) **8261-158**
bandothécaire sur ordinateurs (bureau) **4161-126**
banquier (banque et fin.) **1135-114**
BARATTEUR (prod. laitiers) **8223-118**
barbier (serv. pers., n.c.a.) **6143-114**
BARMAN (rest. et logement) **6123-110**
barragiste (add. et distr. d'eau; élect.) **9535-146**
baryton (loisirs) **3332-134**
basculeur de charges de déchets métalliques (mét. non ferreux) **8149-126**
BASTISSEUR AUX CÔNES POUR CHAPEAUX (vêtements et tissus) **8557-158**
batelier (transp. par eau) **9151-110**
batelier-passeur (transp. par eau) **9159-138**
BÂTISSEUR DE CLOISONS D'AÉRAGE (mines et carrières) **7719-172**
batteur (prod. chimiques, n.c.a.) **8171-199**
batteur (pâte à papier et papier) **8251-299**

BATTEUR (textiles) **8279-154**
BATTEUR DE FIBRES (textiles) **8261-122**
batteur-dégraisseur (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-126**
BATTEUR DE PIEUX (const.) **8719-110**
batteur de pieux de béton (const.) **8719-110**
batteur de pieux de bois (const.) **8719-110**
BATTEUR-NETTOYEUR DE LAINE (textiles) **8261-186**
berger (agric.) **7187-126**
bétonnier (ciment, pierre et argile; const.) **8799-178**
beurrier (prod. laitiers) **8223-118**
bibliotechnicien (ens.) **2353-134**
BIBLIOTHÉCAIRE (ens.) **2351-114**
***bibliothécaire dans une phonothèque** (ens.; radio., télév., cinéma et théâtre) **2351-119**
BIBLIOTHÉCAIRE DE BIBLIOBUS (ens.) **2351-120**
BIBLIOTHÉCAIRE DE RÉFÉRENCE (ens.) **2351-110**
bibliothécaire divisionnaire (ens.) **1132-114**
bibliothécaire en chef (ens.) **1132-114**
BIBLIOTHÉCAIRE, INFORMATIQUE (ens.) **2351-121**
***bibliothécaire responsable d'une collection de musique écrite** (ens.; radio., télév., cinéma et théâtre) **2351-119**
BIBLIOTHÉCAIRE PRINCIPAL, SERVICES TECHNIQUES (ens.) **2350-118**
BIBLIOTHÉCAIRE SPÉCIALISÉ (ens.) **2351-118**
BIJOUTIER (bij. et orf.) **8591-122**
bijoutier de bijoux de platine (bij. et orf.) **8591-122**
bijoutier-horloger (bij. et orf.) **8591-122**
BIOCHIMISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-234**
BIOCHIMISTE MÉDICAL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-246**
biogéographe (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-110**
biographe (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-114**
biologiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-110**
BIOLOGISTE DE LA VIE AQUATIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-110**
biologiste de la vie marine (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-110**
biologiste de l'évolution (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-254**
BIOLOGISTE DES MOLÉCULES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-254**
biologiste en enzymologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-254**
BIOLOGISTE EN PARASITOLOGIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-258**
biologiste en parasitologie médicale (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-258**
biologiste en parasitologie vétérinaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-258**
biologiste en protozoologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-258**
biologue (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-110**
BIOPHYSICIEN (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-238**
biophysicien en physiologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-238**
biophysicien en radiations (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-238**
biophysicien mathématicien (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-238**
biophysicien médical (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-238**
biophysicien moléculaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-238**
biscuitier (alim. et boissons, n.c.a.; rest. et logement) **8213-114**
biseauteur (verr.) **8373-178**
biseauteur de cuir (chaussures) **8561-234**
biseauteur de lentilles à la main (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-234**
BISEAUTEUR DE PIERRES (ciment, pierre et argile) **8373-134**
BISEAUTEUR DE VERRE (verr.) **8373-178**
biseauteur de vitres (verr.) **8373-166**
BITUMIER (const.) **8713-182**
BLANCHISSEUR (blanch., nett. et press.) **6161-114**
blanchisseur (cons., n.c.a.) **8221-126**
BLANCHISSEUR (bonn.; textiles) **8273-122**
blanchisseur (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-118**
BLANCHISSEUR À LA MACHINE (blanch., nett. et press.) **6161-110**
BLANCHISSEUR DE CIRE (fab. div., n.c.a.) **8163-156**
blanchisseur de fil (textiles) **8273-122**
BLANCHISSEUR DE PÂTE À PAPIER (pâte à papier et papier) **8251-146**
BLANCHISSEUR DE PÂTE DE CHIFFONS (pâte à papier et papier) **8251-174**
BLANCHISSEUR DE SAINDOUX (abattoirs et cond. viande; huile anim. et vég.) **8215-350**
blanchisseur de tissus (textiles) **8273-122**
blindeur (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8337-199**
blindeur de câbles (tréf. et prod.) **8149-162**
blindeur de carènes (navires) **8592-126**
bloqueur de fourrures (fourrures) **8555-126**
bloqueur de lentilles sphériques (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8379-166**
bloqueur de ménisques (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8379-166**
BLOQUEUR DE VERRES D'OPTIQUE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8379-166**
bloqueur de verres toriques (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8379-166**
BLOQUEUR, MONTAGE DE TRANSFORMATEURS (mat. élect.) **8531-448**
BLUTEUR (alim. pour animaux et farine) **8211-158**
bobineur (tréf. et prod.) **8149-182**
BOBINEUR (mat. de couv. bit.) **8178-142**
BOBINEUR (prod. papier) **8253-186**
BOBINEUR (textiles) **8265-158**
BOBINEUR (toutes ind.) **8299-170**
bobineur (mat. élect.) **8531-308**
BOBINEUR (prod. mét., n.c.a.) **9317-234**
bobineur à la main (mat. élect.) **8531-332**
BOBINEUR DE CORDE (textiles) **8265-182**
bobineur de corde en spires (textiles) **8265-182**
BOBINEUR DE FILS À TAPIS (textiles) **8265-110**
BOBINEUR DE FILS DE LATEX (caoutchouc) **8179-360**
BOBINEUR DE FILS ET DE FILÉS (fibres synth.; textiles) **8265-166**
BOBINEUR DE FILS ET DE FILÉS À LA MACHINE (textiles) **8265-170**
bobineur de fils pour tapis Axminster (textiles) **8265-110**
bobineur de lignes (art. sport et jouets) **8265-178**
BOBINEUR DE LIGNES DE PÊCHE (art. sport et jouets) **8265-178**
bobineur de linoléum (linoléum) **8299-170**
BOBINEUR DE MATIÈRE DE SUTURE (prod. pharm. et prod. toil.) **8599-938**
BOBINEUR DE MÈCHES DE FIBRE DE VERRE (fibres synth.) **8265-142**
bobineur de noyaux (mat. élect.) **8531-416**
bobineur de papier d'émeri (prod. min. non mét., n.c.a.) **8299-170**
bobineur de papier gommé (prod. papier) **8299-170**
BOBINEUR DE PELLICULES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **9317-246**
BOBINEUR DE RESSORTS ENROULÉS À CHAUD (usin., soud. et forg.) **8331-186**
BOBINEUR DE RUBANS (fab. div., n.c.a.) **8599-902**
bobineur de rubans de machines à écrire (fab. div., n.c.a.) **8599-902**
BOBINEUR DE TRANSFORMATEURS (mat. élect.) **8533-198**
bonineur et enrouleur (tréf. et prod.) **8141-166**
BOBINEUR, LAMINAGE (mét. non ferreux) **8135-206**
bobineur-réparateur (mat. élect.) **8533-194**
BOBINEUR-RÉPARATEUR D'INDUITS (mat. élect.) **8533-186**
BOBINIER (mat. élect.) **8531-308**
BOBINIER À LA MACHINE (mat. élect.; mat. électron.) **8539-174**
BOBINIER À LA MAIN (mat. élect.; mat. électron.) **8539-186**
bobinier de bobines d'arrêt à haute fréquence (mat. élect.; mat. électron.) **8539-174**
bobinier de rotors (mat. élect.) **8531-316**

bobinier de transformateurs à basse fréquence (mat. élect.; mat. électron.) **8539-174**
bobinier d'induits (mat. élect.) **8531-308**
BOBONIER DE BOBINES À FORTE TENSION (mat. élect.) **8531-316**
bocardeur (toutes ind.) **8111-130**
bocardeur de minerai (toutes ind.) **8111-130**
boiseur (mines et carrières) **7719-172**
boîtes en bois (trav. du bois) **8549-399**
BONBONNIER (conf.) **8213-246**
bonbonnier en caramels durs (conf.) **8213-246**
bonbonnier en caramels mous (conf.) **8213-246**
bonbouteur à la main (chaussures) **8561-322**
BONBOUTEUR ET CLOUEUR DE TRÉPOINTE (chaussures) **8561-322**
bonne (rest. et logement) **6133-114**
bonne (serv. pers., n.c.a.) **6142-130**
BONNE À TOUT FAIRE (serv. pers., n.c.a.) **6142-110**
bonne d'enfants (serv. pers., n.c.a.) **6147-114**
BONNE D'ENFANTS, MÉNAGES (serv. pers., n.c.a.) **6147-114**
BOTANISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-114**
botaniste-économiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-114**
botteur (scieries) **8231-199**
BOTTIER (chaussures; comm. détail) **8561-110**
bottier orthopédiste (chaussures; scieries) **8561-110**
boucher (abattoirs et cond. viande; comm. détail) **8215-114**
BOUCHER À LA CHAMBRE FROIDE (abattoirs et cond. viande) **8215-146**
boucher à la chambre froide de porc (abattoirs et cond. viande) **8215-146**
boucher à la chambre froide des abats (abattoirs et cond. viande) **8215-146**
boucher à la chambre froide du boeuf (abattoirs et cond. viande) **8215-146**
boucher à l'étal (abattoirs et cond. viande; comm. détail) **8215-114**
BOUCHER AUX ABATS (abattoirs et cond. viande) **8215-158**
boucher-charcutier (abattoirs et cond. viande) **8215-114**
boucher d'abats de boeuf (abattoirs et cond. viande) **8215-158**
BOUCHER DANS LA RESTAURATION (rest. et logement) **8215-198**
BOUCHER, EN GÉNÉRAL (abattoirs et cond. viande) **8215-110**
BOUDINEUR (textiles) **8261-158**
BOUDINEUR DE SAVON (savons) **8179-246**
bouilleur (peint. et vernis) **8167-399**
bouilleur d'os (abattoirs et cond. viande; huile anim. et vég.) **8215-342**
boulanger (comm. détail; comm. gros.) **5193-118**
boulanger (alim. et boissons, n.c.a.; boul.; rest. et logement) **8213-114**
boulanger (boul.; rest. et logement) **8213-114**
BOULANGER AUX ESSAIS (alim. pour animaux et farine; boul.) **8226-114**
BOULANGER-PÂTISSIER (alim. et boissons, n.c.a.; boul.; rest. et logement) **8213-114**
boulanger-pâtissier (alim. et boissons, n.c.a.; boul.; rest. et logement) **8213-114**
boulanger-pâtissier de spécialités (alim. et boissons, n.c.a.; boul.; rest. et logement) **8213-114**
boulettier (fonte et acier) **8113-299**
boulonnier (tréf. et prod.) **8331-154**
bouquiniste (comm. détail) **5130-126**
bourreur (chaussures) **8561-202**
BOURREUR D'ARTICLES DE SPORT (art. sport. et jouets) **8568-218**
BOUTEFEU (mines et carrières) **7715-110**
BOUTEFEU (const.) **7715-114**
BOUTEFEU, SISMOGRAPHE (pét. et gaz nat.) **7715-126**
BOUVETEUR-TOURNEUR (chaussures) **8561-266**
BOYAUDIER (abattoirs et cond. viande) **8228-110**
boyaudier de porc (abattoirs et cond. viande) **8215-158**
brancardier (santé) **3135-114**
BRASEUR À INDUCTION, EN SÉRIE (usin., soud. et forg.) **8335-226**
braseur au chalumeau (usin., soud. et forg.) **8335-202**
BRASEUR AU FOUR (usin., soud. et forg.) **8335-206**
braseur au fourneau à atmosphère contrôlée (usin., soud. et forg.) **8335-206**
braseur au fourneau à hydrogène (usin., soud. et forg.) **8335-206**
BRASEUR AU GAZ (usin., soud. et forg.) **8335-202**
BRASEUR-MARTELEUR (fab. div., n.c.a.) **8339-166**
braseur par résistance (usin., soud. et forg.) **8335-170**
brasseur (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-174**
brasseur (dist., brass. et ferm.) **8227-174**
BRIGADIER (toutes ind.) **02-380**
brigadier scolaire (serv. gouv.) **6115-150**
BRIQUETEUR (const.) **8782-110**
briqueteur à l'entretien des ouvrages (const.) **8782-110**
briqueteur de fours industriels (const.) **8782-114**
BRIQUETEUR-RÉPARATEUR DE CHEMINÉES (const.) **8782-122**
briseur de scories (fonte et acier) **8131-299**
BROCHEUR (toutes ind.) **8599-722**
BROCHEUR À LA MACHINE (imp. et édit.) **9517-122**
brocheur de boîtes (prod. papier) **8599-722**
brocheur d'enveloppes (art. en cuir) **8599-722**
brocheur en reliure, à la main (imp. et édit.) **9517-199**
brocheur sur machine à piquer a cheval (imp. et édit.) **9517-122**
brocheur sur machine à piquer à plat (imp. et édit.) **9517-122**
BRODEUR À LA MACHINE (textiles) **8563-118**
brodeur à la machine automatique (textiles) **8563-118**
BRODEUR À LA MAIN (bonn.; vêtements et tissus) **8569-174**
brodeur au pantographe (textiles) **8563-118**
brodeuse à la machine (textiles) **8563-118**
BRONZEUR À LA MACHINE (imp. et édit.) **9519-226**
brosseur (chaussures) **8568-206**
BROSSEUR DE CHAPEAUX (vêtements et tissus) **8568-174**
brosseur de chaussures (chaussures) **8568-206**
brosseur de soie (textiles) **8275-170**
brosseur de velours à la machine (textiles) **8275-226**
brosseur-enrouleur de conduites (const.) **8787-112**
broyeur (fonte et acier; mét. non ferreux) **8111-126**
BROYEUR (pét. et charb.) **8171-110**
BROYEUR (caoutchouc) **8171-114**
BROYEUR (prod. chimiques, n.c.a.) **8171-142**
broyeur (alim. pour animaux et farine; dist., brass. et ferm.) **8211-126**
broyeur (sucre) **8225-226**
broyeur à façon (alim. pour animaux et farine; dist., brass. et ferm.) **8211-126**
BROYEUR-CRIBLEUR (expl.) **8171-126**
BROYEUR D'ALIMENTS POUR ANIMAUX (alim. pour animaux et farine) **8211-150**
broyeur de cannelle (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-118**
BROYEUR DE CAOUTCHOUC DE REBUT (caoutchouc) **8171-158**
broyeur de charbon (pét. et charb.) **8171-162**
BROYEUR DE COKE (pét. et charb.) **8171-118**
broyeur de crêpes (caoutchouc) **8171-158**
BROYEUR DE GRAIN (alim. pour animaux et farine; dist., brass. et ferm.) **8211-126**
broyeur de grain en distillerie (dist., brass. et ferm.) **8211-126**
broyeur d'éléments fins (caoutchouc) **8171-158**
BROYEUR DE MATIÈRES PLASTIQUES (plastique) **8171-182**
BROYEUR D'ÉPICES (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-118**
broyeur de piment (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-118**
broyeur de plastiques (plastique) **8171-182**

broyeur de résidus (abattoirs et cond. viande; huile anim. et vég.) **8215-342**
BROYEUR DE SCIURE DE BOIS (trav. du bois) **8239-126**
BROYEUR DE SUCRE (sucre) **8225-226**
broyeur de tourteaux de poisson en farine (trait. du poisson) **8217-138**
BROYEUR D'OXYDE DE PLOMB (prod. chimiques, n.c.a.) **8171-154**
BROYEUR-PULVÉRISEUR DE COULEURS (prod. chimiques, n.c.a.) **8171-166**
BRUITEUR (radio., télév., cinéma et théâtre) **9555-130**
brûleur (ciment, pierre et argile; prod. min. non mét., n.c.a.) **8151-110**
brûleur (transp. ferr.) **9918-199**
BRÛLEUR DE FÛTS (trav. du bois) **8549-134**
brûleur d'émail (est., matr. et rev. des métaux) **8151-156**
brunisseur d'armes à feu (est., matr. et rev. des métaux) **8143-174**
brunisseur-débosseleur (est., matr. et rev. des métaux) **8333-138**
brunisseur de cadres de tableaux (fab. div., n.c.a.) **8595-306**
buandier (pâte à papier et papier) **8251-110**
BÛCHERON, EN GÉNÉRAL (for. et abatt.) **7513-122**
burineur (navires) **8592-142**
burineur et mateur (navires) **8592-142**
CÂBLEUR (mat. élect.; mat. électron.) **8539-226**
CÂBLEUR DE RÉPARTITEUR, TÉLÉPHONE (télécomm.) **8735-182**
câbleur d'installation (télécomm.) **8735-182**
CÂBLEUR-RÉPARATEUR DE MACHINES DE BUREAU (mat. élect.) **8533-146**
CADDIE (loisirs) **3715-154**
CAISSIER (banque et fin.) **4133-110**
CAISSIER (bureau) **4133-118**
CAISSIER AU GUICHET DES BILLETS D'ENTRÉE (bureau) **4133-130**
CAISSIER AU SERVICE CLIENTÈLE (comm. détail) **4133-134**
caissier aux comptes courants (banque et fin.) **4133-110**
caissier aux comptes d'épargne (banque et fin.) **4133-110**
caissier de cafétéria (bureau) **4133-118**
***CAISSIER DE CAISSE ENREGISTREUSE ÉLECTRONIQUE** (comm. détail) **4133-128**
CAISSIER D'ENTREPRISE (bureau) **4133-122**
caissier de pari mutuel (loisirs) **4133-199**
caissier d'épicerie (bureau) **4133-118**
***CAISSIER DE POSTE D'ESSENCE LIBRE-SERVICE** (automobiles; comm. détail) **4133-138**
caissier de restaurant (bureau) **4133-118**
caissier des pièces de monnaie (bureau) **4141-142**
caissier de station-service libre-service (bureau) **4133-199**
caissier-emballeur (bureau) **4133-118**
caissier-emballeur (toutes ind.) **9317-126**
caissier payeur et encaisseur (banque et fin.) **4133-110**
CAISSIER PRINCIPAL (banque et fin.) **4130-126**
caissier vérificateur des espèces (bureau) **4141-142**
calandreur (linoléum) **8161-214**
CALANDREUR (caoutchouc; plastique) **8173-210**
calandreur (laine min. et amiante; textiles) **8275-138**
CALANDREUR (vêtements et tissus) **8569-314**
CALANDREUR (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8569-326**
calandreur à sec (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8569-326**
calandreur au mouillé (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8569-326**
CALANDREUR DE LINGE (vêtements et tissus; blanch., nett. et press.) **6165-134**
calandreur de rubans (textiles) **8275-138**
CALANDREUR DE TISSUS (laine min. et amiante; textiles) **8275-138**
CALANDREUR DE TISSUS AU GAUFRAGE (textiles) **8275-214**
CALANDREUR DE TISSUS EN CONTINU (textiles) **8275-198**
calandreur de toile d'amiante (laine min. et amiante) **8275-138**
CALCINATEUR DE PRODUITS CHIMIQUES (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-110**
calcineur (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-110**
calculateur de primes et de commissions (ass. et imm.) **4135-154**
calculateur de bordereaux de dépot de dividendes (ass. et imm.) **4135-162**
calculateur-mécanographe (bureau) **4141-134**
CALFAT (navires) **8592-150**
calfat (const.) **8787-110**
calfateur (const.) **8787-110**
CALIBREUR DE CLEFS DYNAMOMÉTRIQUES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-174**
CALIBREUR DE RÉSISTANCES BOBINÉES (mat. électron.) **8535-158**
calibreur de spiraux (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-186**
calorifugeur (verr.) **8598-162**
calorifugeur (const.) **8786-114**
calorifugeur à l'amiante (const.) **8785-114**
CALORIFUGEUR DE CHAUDIÈRES ET TUYAUX (const.) **8786-114**
CALQUEUR (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-178**
cambiste (banque et fin.) **5173-110**
camelot (comm. détail) **5141-110**
CAMERAMAN D'ANIMATION (radio., télév., cinéma et théâtre) **3315-134**
CAMERAMAN DE CINÉMATOGRAPHIE (radio., télév., cinéma et théâtre) **3315-172**
CAMERAMAN DE TÉLÉVISION (radio., télév., cinéma et théâtre) **3315-178**
CAMERAMAN EN PHOTOGRAVURE (imp. et édit.) **9515-126**
camionneur (serv. gouv.) **4172-110**
camionneur (transp. auto.) **9175-110**
camionneur, déménageur (transp. auto.) **9175-118**
***camionneur, recyclage** (transp. auto.) **9175-128**
caneteur (textiles) **8265-138**
canneur (toutes ind.) **8215-399**
canneur (trait. du poisson) **8257-134**
canneur (cons., n.c.a.) **8221-150**
CANNEUR DE MEUBLES (meubles) **8541-158**
CANOTIER (navires) **8592-214**
cantatrice (loisirs) **3332-134**
canteur (scieries) **8238-199**
cantinier (rest. et logement) **6120-114**
cantonnier (transp. ferr.) **8715-142**
CANTONNIER (const.) **8799-274**
cantonnier-surveillant (const.) **8799-274**
capitaine (pêche) **7311-110**
capitaine (transp. par eau) **9151-110**
capitaine au cabotage (transp. par eau) **9151-110**
capitaine au long cours (transp. par eau) **9151-110**
CAPITAINE D'ARMEMENT (transp. par eau) **9159-112**
CAPITAINE DE BANQUET (rest. et logement) **6120-132**
capitaine de bateau (transp. par eau) **9151-110**
capitaine de bateau-passeur (transp. par eau) **9151-122**
capitaine de chalutier (pêche) **7311-110**
capitaine de l'armée de l'église (religion) **2519-199**
capitaine de navire (transp. par eau) **9151-110**
capitaine de navire fluvial (transp. par eau) **9151-110**
capitaine de paquebot (transp. par eau) **9151-110**
capitaine de paradière (pêche) **7313-110**
capitaine de port (transp. par eau) **9159-112**
CAPITAINE DES POMPIERS (serv. gouv.) **6111-114**
capitaine des verveux (pêche) **7313-110**
CAPITAINE D'INSTALLATION DE FORAGE (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9151-112**

capitaine d'installation en mer (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9151-112**
caporal de police (serv. gouv.) **6112-114**
capsuleur (plastique) **8573-299**
capsuleur de dispositif d'allumage (expl.) **8178-299**
carbonateur (dist., brass. et ferm.) **8227-194**
CARBONATEUR DE SUCRERIE (sucre) **8225-114**
carboniseur de feutre (textiles) **8275-146**
CARBONISEUR DE LAINE (textiles) **8275-146**
cardeur (laine min. et amiante; textiles) **8261-134**
cardeur (textiles) **8275-226**
CARDIOLOGUE (santé) **3111-110**
caricaturiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3311-110**
CARILLONNEUR (loisirs) **3332-128**
carillonneur de la tour du parlement (loisirs) **3332-128**
cariste au dépeçage des porcs (abattoirs et cond. viande) **8228-134**
CARRELEUR (const.) **8782-130**
carreleur de toiture en terrasse (const.) **8782-130**
CARRIER (mines et carrières) **7717-126**
carrier de pierres à monuments funéraires (mines et carrières) **7717-126**
carrossier (automobiles) **8581-142**
carrossier de camions (automobiles) **8513-114**
CARROSSIER DE REMORQUES (automobiles) **8513-114**
CARTOGRAPHE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-114**
cartomancienne (loisirs) **3339-199**
CARTONNIER (prod. papier) **8593-166**
CARTONNIER À LA MACHINE (prod. papier) **8593-142**
cartonnier au façonnage de présentoirs (prod. papier) **8593-174**
cartonnier de vitraux (verr.) **3313-126**
cartothécaire (ens.) **2351-126**
casquettier (vêtements et tissus) **8557-142**
casse-cou (loisirs) **3339-199**
casseur de fonte (fonte et acier; mét. non ferreux) **8111-126**
casseur de pierres (const.) **8719-142**
CASSEUR DE VOITURES (automobiles) **8581-182**
CASSEUR D'OEUFS À LA MACHINE (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-382**
CASTINEUR (fonte et acier) **8137-224**
CATALOGUEUR (ens.) **2351-126**
CATALOGUEUR D'OBJETS DE MUSÉE (ens.) **2353-130**
catéchèse à l'élémentaire (ens.) **2731-110**
cavalier de parade (loisirs) **3719-199**
CAVALIER DE VOLTIGE (loisirs) **3339-186**
CAVISTE D'ÉTABLISSEMENT (dist., brass. et ferm.) **8227-226**
céduleur (bureau) **4151-110**
CÉMENTEUR DE MÉTAUX (usin., soud. et forg.) **8133-134**
cémenteur de métaux par carburation (usin., soud. et forg.) **8133-134**
cémenteur de métaux par cyanuration (usin., soud. et forg.) **8133-134**
cémenteur de métaux par nitruration (usin., soud. et forg.) **8133-134**
censeur de film (serv. gouv.) **1116-199**
centreur (mét. non ferreux) **8137-240**
CENTREUR DE MEULES (mét. non ferreux) **8137-240**
CENTREUR-MEULEUR DE BORDS DE LENTILLES DE PRÉCISION (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-226**
CENTREUR SUR DÉROULEUSE (plac. et contre-plaqués) **8233-174**
centrifugeur d'huile de poisson (trait. du poisson) **8217-122**
céramiste (inst. scient. et ind., n.c.a.) **3157-142**
céramiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3311-114**
CÉRAMISTE EN DENTISTERIE (inst. scient. et ind., n.c.a.) **3157-142**
cercleur de boîtes (toutes ind.) **9318-122**
cercleur de caisse (trav. du bois) **8548-114**
CERCLEUR DE MEULES ABRASIVES (prod. min. non mét., n.c.a.) **8599-866**
cercleur de verre en feuilles (verr.) **9317-299**
CERCLIER (est., matr. et rev. des métaux) **8334-314**
céréaliste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-122**
cérificateur et contrôleur de réservoirs de carburant (caoutchouc) **8576-199**
cessionnaire, commis (bureau) **4155-122**
cueilleur de sirop d'érable (agric.) **7198-146**
chaîneur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-122**
chaîneur (textiles) **8278-194**
CHAÎNISTE À LA MACHINE (bij. et orf.) **8591-186**
CHAÎNISTE À LA MAIN (bij. et orf.) **8591-130**
chalutier (pêche) **7313-138**
chambres à air (caoutchouc) **8575-299**
CHAMPIGNONNISTE (agric.) **7115-118**
chancelier (religion) **2511-110**
CHANFREINEUR-ALÉSEUR (usin., soud. et forg.) **8319-166**
CHANGEUR À LA MACHINE À BRODER (textiles; vêtements et tissus) **8569-351**
CHANGEUR D'ARMURE (textiles) **8267-114**
changeur de bobines (textiles) **8278-122**
changeur de coussins (bonn.) **8271-199**
CHANGEUR DE CURSEUR (textiles) **8278-178**
changeur d'ensouples (textiles) **8267-299**
CHANGEUR DE PATRONS DE MÉTIERS JACQUARD (textiles) **8267-146**
CHANGEUR DE PLAQUES (plastique) **8573-130**
***CHANGEUR DE PNEUS** (automobiles) **8581-214**
CHANGEUR DE ROULEAUX SUR LA MACHINE À IMPRIMER LES TISSUS (textiles) **9519-130**
CHANGEUR DE TOILE DE MACHINE (pâte à papier et papier) **8584-238**
chansonnier (loisirs) **3332-138**
chanteur de blues (loisirs) **3332-138**
CHANTEUR DE CONCERT (loisirs) **3332-134**
chanteur de lieds (loisirs) **3332-134**
chanteur de récitals (loisirs) **3332-134**
chanteur et danseur (loisirs) **3332-138**
chanteur folklorique (loisirs) **3332-138**
CHANTEUR POPULAIRE (loisirs) **3332-138**
chanteur soliste (loisirs) **3332-134**
chantourneur à la scie mécanique (usin. soud. et forg.) **8313-330**
CHANTOURNEUR SUR MÉTAUX (usin., soud. et forg.) **8313-330**
CHANTRE (religion) **2519-110**
CHAPEAUTEUR DE PILES SÈCHES À LA MACHINE (mat. élect.) **8531-208**
chapelain (religion) **2511-110**
chapelier (vêtements et tissus) **8557-114**
chapelier pour dames (comm. détail.) **8557-110**
CHARBONNIER (pét. et charb.) **8167-170**
charcutier (abattoirs et cond. viande) **8215-242**
chargé de cours (ens.) **2711-110**
chargé de recherches (serv. gouv.; serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-199**
CHARGÉ D'INTERROGATOIRES À L'AIDE DU POLYGRAPHE (serv. aux entr.; serv. gouv.) **6113-112**
chargeur (fonte et acier) **8131-210**
CHARGEUR À LA GOULOTTE (mines et carrières) **7717-166**
chargeur aux cuiseurs (abattoirs et cond. viande) **8228-134**
CHARGEUR AUX MACHINES (usin., soud. et forg.) **8335-346**
CHARGEUR D'ACCUMULATEURS (mat. élect.) **8531-196**
chargeur de bateau (transp. auto.; transp. ferr.; transp. par eau) **9313-142**
chargeur de bateaux au treuil (transp. par eau) **9311-166**
CHARGEUR DE BATEAUX-CITERNES (transp. par eau) **9313-118**
chargeur de bennes du four de cuisson (ciment, pierre et argile) **8158-154**
CHARGEUR DE BETTERAVES (sucre) **8225-202**

chargeur de billes (scieries) **9319-199**
chargeur de bombes (expl.) **8599-142**
CHARGEUR DE BROYEUR DE CHICLÉ (conf.) **8213-382**
chargeur de camion (transp. auto.; transp. ferr.; transp. par eau) **9313-142**
chargeur de camion de transport de ciment (ciment, pierre et argile) **9315-162**
CHARGEUR DE CAMIONS FORESTIERS (for. et abatt.) **7517-146**
chargeur de camions ou wagons de bois de construction (transp. auto.; transp. ferr.) **9318-114**
CHARGEUR DE CARTOUCHES (expl.) **8599-146**
CHARGEUR DE CARTOUCHES À PLOMB (expl.) **8599-158**
CHARGEUR DE CHAMBRE CHAUDE (linoléum) **8178-138**
CHARGEUR-DÉCHARGEUR (transp. auto.; transp. ferr.; transp. par eau) **9313-142**
CHARGEUR-DÉCHARGEUR DE LIQUIDES (toutes ind.) **9313-134**
CHARGEUR DE CRIBLE (caoutchouc) **8178-146**
CHARGEUR DE CUBILOT (fonte et acier) **8131-206**
CHARGEUR DE CUBILOT, ISOLANT (laine min. et amiante) **8151-222**
chargeur de dérouleuse (trav. du bois) **8238-134**
chargeur de derrick et taraudeuse, tige de forage (usin., soud. et forg.) **8319-299**
CHARGEUR DE FOUR (mét. non ferreux) **8131-162**
CHARGEUR DE FOUR (fonte et acier) **8131-210**
chargeur de four (usin., soud. et forg.) **8133-162**
CHARGEUR DE FOUR (prod. min. non mét., n.c.a.) **8167-190**
chargeur de four (boul.) **8213-142**
chargeur de four à braser (usin., soud. et forg.) **8335-346**
CHARGEUR DE FOUR À RECUIRE (verr.) **8151-158**
chargeur de four intermittent (ciment, pierre et argile; prod. min. non mét., n.c.a.) **8151-122**
chargeur de fourneau (mat. élect.) **8167-150**
chargeur de graisses et d'huiles (toutes ind.) **9313-134**
CHARGEUR DE GRUMES (for. et abatt.) **7518-110**
chargeur de machine à braser (usin., soud. et forg.) **8335-346**
chargeur de machine à souder (usin., soud. et forg.) **8335-346**
chargeur de machine à tabac (tabac) **9315-174**
chargeur de marchandises (comm. détail) **9317-299**
chargeur de moulin (alim. pour animaux et farine) **9319-199**
CHARGEUR DE NAVETTES (textiles) **8278-194**
chargeur de péniches (transp. par eau) **9313-118**
CHARGEUR DE PRESSE À BAGUETTES (prod. chimiques, n.c.a.) **8178-150**
CHARGEUR DE PRESSE À SÉRIGRAPHIE, RÉCIPIENTS (toutes ind.) **9519-162**
chargeur de raffineuse (pâte à papier et papier) **8258-122**
chargeur de réservoir de chlore (toutes ind.) **9313-134**
chargeur de scie à dresser (scieries) **8239-142**
chargeur de soudeuse par points (usin., soud. et forg.) **8335-346**
chargeur de trémies à eau (sucre) **8225-202**
CHARGEUR DE TUBE CAPILLAIRE D'INSTRUMENT THERMOMÉTRIQUE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-130**
chargeur de wagon de marchandises (toutes ind.) **9313-142**
chargeur de wagonnets (trav. du bois) **8238-126**
chargeur de wagon-trémie (ciment, pierre et argile) **9315-162**
CHARGEUR-ENSACHEUR DE CIMENT (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante) **9315-162**
chargeur en vrac (mines et carrières) **7717-166**
CHARGEUR ET DÉMOULEUR DE TUYAU (caoutchouc) **8578-122**
CHARIOTEUR DE CHAMBRE CHAUDE (art. en cuir) **8178-122**
CHARPENTIER (const.) **8781-110**
charpentier-constructeur de ponts (const.) **8781-110**
CHARPENTIER DE BATEAUX EN BOIS (navires) **8592-198**
CHARPENTIER DE BORD (transp. par eau) **9155-110**
charpentier de canots (navires) **8592-214**
charpentier de mine (const.) **8781-114**
CHARPENTIER DE NAVIRE (navires) **8592-118**
CHARPENTIER DE NAVIRES EN FER (navires) **8592-114**
charpentier d'usine (const.) **8781-114**
CHARPENTIER EN ACIER DE CONSTRUCTION (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8337-122**
charpentier en bois d'oeuvre (trav. du bois) **8359-110**
CHARPENTIER EN FER (navires) **8592-126**
charpentier en fer (const.) **8793-114**
***charpentier en gros œuvre** (const.) **8781-108**
charpentier-menuisier (const.) **8781-110**
CHARPENTIER-MENUISIER D'ENTRETIEN (const.) **8781-114**
charpentier-menuisier d'hôtel (const.) **8781-114**
charpentier-menuisier réparateur (const.) **8781-114**
charpentier métallique (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8337-122**
charretier (mines et carrières; transp. ferr.) **9193-134**
charretier (transp. ferr.) **9199-146**
CHASSEUR (rest. et logement) **6135-114**
chasseur de goujons (mét. non ferreux) **8584-302**
CHASSEUR DE PHOQUES (pêche) **7319-134**
CHAUDRONNIER (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8337-110**
chaudronnier d'entretien (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8337-118**
CHAUDRONNIER EN CUIVRE (est., matr. et rev. des métaux) **8333-114**
CHAUDRONNIER-MONTEUR-RÉPARATEUR (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8337-118**
chauffeur (transp. par eau) **9157-114**
CHAUFFEUR (transp. auto.) **9173-114**
***chauffeur, camion de collecte sélective** (transp. auto.) **9175-128**
chauffeur-commis de cour de triage (transp. ferr.) **4199-299**
chauffeur d'ambulance (transp. auto.) **9173-114**
chauffeur d'autobus (transp. auto.) **9171-110**
chauffeur d'autobus scolaire (transp. auto.) **9171-110**
chauffeur de bateau (transp. par eau) **9157-114**
chauffeur de bouilloire (serv. publics, n.c.a.) **9533-110**
chauffeur de bulldozer (toutes ind.) **8711-126**
chauffeur de calandre (caoutchouc; plastique) **8161-294**
chauffeur de camion (serv. gouv.) **4172-110**
CHAUFFEUR DE CAMION (transp. auto.) **9175-118**
***chauffeur de camion à benne amovible** (transp. auto.) **9175-129**
CHAUFFEUR DE CAMION À BENNE BASCULANTE (transp. auto.) **9175-130**
***CHAUFFEUR DE CAMION À ORDURES** (transp. auto.) **9175-129**
***chauffeur de camion à ordures à chargement arrière** (transp. auto.) **9175-129**
***chauffeur de camion à ordures à chargement avant** (transp. auto.) **9175-129**
***chauffeur de camion à ordures à chargement latéral** (transp. auto.) **9175-129**
chauffeur de camion à treuil (transp. auto.) **9175-118**
chauffeur de camion blindé (transp. auto.) **9175-118**
***chauffeur de camion, collecte des déchets solides** (transp. auto.) **9175-129**
CHAUFFEUR DE CAMION-CITERNE (transp. auto.) **9175-114**
CHAUFFEUR DE CAMION-CITERNE DE LAIT (transp. auto.) **9175-136**
chauffeur de camion d'explosifs (transp. auto.) **9175-118**
CHAUFFEUR DE CAMION, EN GÉNÉRAL (transp. auto.) **9175-110**
CHAUFFEUR DE CAMION-NAVETTE (transp. auto.) **9179-154**
CHAUFFEUR DE CAMIONNETTE (transp. auto.) **9175-138**
chauffeur de camionnette de livraison de produits alimentaires (transp. auto.) **9175-138**

chauffeur de camionnette de sonorisation (transp. auto.) **9175-138**
chauffeur de camionnette postale (transp. auto.) **9175-138**
chauffeur de camion sanitaire (transp. auto.) **9175-118**
CHAUFFEUR DE CAMION, TRACTEUR POUR SEMI-REMORQUE (transp. auto.) **9175-122**
CHAUFFEUR DE CANTINE ROULANTE (comm. détail) **5193-122**
chauffeur de chaudière (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-118**
chauffeur de chaudière (serv. publics, n.c.a.) **9533-110**
CHAUFFEUR DE CHAUDIÈRE AU CHARBON PULVÉRISÉ (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9533-126**
CHAUFFEUR DE CHAUDIÈRE BASSE PRESSION (serv. publics, n.c.a.) **9533-150**
chauffeur de chaudière de récupération (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-118**
CHAUFFEUR DE FOUR (fonte et acier) **8149-114**
chauffeur de four (ciment, pierre et argile; prod. min. non mét., n.c.a.) **8151-110**
chauffeur de four (usin., soud. et forg.) **8331-198**
CHAUFFEUR DE FOUR À HYDROGÈNE (mat. électron.) **8151-116**
chauffeur de fourgon de déménagement (transp. auto.) **9175-118**
chauffeur de fournaise (transp. par eau) **9157-114**
chauffeur de goudron (const.) **8787-126**
chauffeur de limousine (transp. auto.) **9173-110**
chauffeur de limousine d'aéroport (transp. auto.) **9173-110**
CHAUFFEUR DE LOCOMOTIVE (transp. ferr.) **9131-118**
CHAUFFEUR DE LOCOMOTIVES À L'ARRÊT (transp. ferr.) **9135-150**
chauffeur de machine à crampons (fonte et acier) **8131-299**
CHAUFFEUR DE NAVIRE (transp. par eau) **9157-114**
CHAUFFEUR DE NETTOYEUSE À LA VAPEUR (const.; serv. publics, n.c.a.) **9533-158**
chauffeur d'entreprise (transp. auto.) **9173-114**
chauffeur de pompes funèbres (transp. auto.) **9173-114**
CHAUFFEUR DE RIVETS (toutes ind.) **8133-166**
chauffeur de rivets, à l'électricité (toutes ind.) **8133-166**
chauffeur de rivets, au gaz (toutes ind.) **8133-166**
CHAUFFEUR DE SÉCHOIR À PULPE (sucre) **8225-162**
CHAUFFEUR DE SERVICE OU DE MANOEUVRE (transp. auto.) **9719-150**
chauffeur de souliers (chaussures) **8571-299**
CHAUFFEUR DE TAXI (transp. auto.) **9173-110**
chauffeur de trollybus (transp. auto.) **9171-110**
***CHAUFFEUR DE VÉHICULE DE COLLECTE SÉLECTIVE** (transp. auto.) **9175-128**
***chauffeur de véhicule destiné au recyclage** (transp. auto.) **9175-128**
chauffeur de wagonnet électrique (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante) **9315-162**
chauffeur d'incinérateur (pét. et charb.) **8167-154**
chauffeur d'incinérateur (serv. publics, n.c.a.) **9533-150**
chauffeur, grandes lignes (transp. ferr.) **9131-118**
chauffeur-livreur (transp. auto.) **9175-138**
CHAUFFEUR-MANOEUVRE DE TERMINUS ROUTIER (transp. auto.; transp. ferr.) **9199-126**
chauffeur-mécanicien (serv. publics, n.c.a.) **9533-110**
chauffeur privé (transp. auto.) **9173-114**
chauffeur stationnaire (toutes ind.) **9533-199**
CHAUFOURNIER (prod. min. non mét., n.c.a.) **8115-114**
chauleur (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-114**
chauleur de peaux (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-114**
CHEF ACCESSOIRISTE (radio., télév., cinéma et théâtre) **3339-110**
chef acheteur de fournitures de bureau (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1141-114**
chef acheteur de matériaux de construction (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1141-114**
chef acheteur, fournitures et services (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1141-114**
CHEF ADJOINT DU SERVICE D'INCENDIE (serv. gouv.) **6111-111**
CHEF ADMINISTRATEUR DES LOISIRS (serv. sociaux) **2333-110**
chef-affûteur adjoint (toutes ind.) **8390-114**
CHEF AU SERVICE DE LOCATION DE LINGE (blanch., nett. et press.) **5199-130**
CHEF CAMERAMAN DE CINÉMA (radio., télév., cinéma et théâtre) **3315-170**
***CHEF-CHARGEUR DE CÂBLE-GRUE** (for. et abatt.) **7517-116**
chef classeur (for. et abatt.) **7510-122**
chef commis d'hôtel (rest. et logement) **4190-122**
chef commissaire (transp. aériens) **9110-199**
chef conducteur d'installation d'alcoylation (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-110**
chef conducteur d'installation d'aromatisation (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-110**
chef conducteur d'installation de diazotation (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-110**
chef conducteur d'installation de nitration (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-110**
chef conducteur d'installation de pyrolyse (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-110**
chef conducteur d'installation de polymérisation (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-110**
chef conducteur d'installation de réformage (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-110**
chef conducteur d'installation de synthèse (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-110**
CHEF CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE TRAITEMENT CONTINU (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-110**
CHEF CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE TRAITEMENT DISCONTINU (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-114**
chef conducteur d'installation d'hydrogénation (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-110**
chef conducteur d'installation d'hydrolyse (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-110**
chef conducteur d'installation d'isomérisation (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-110**
chef confiseur (cons., n.c.a.) **8210-126**
chef contrôleur (toutes ind.) **8160-126**
chef contrôleur de la circulation aérienne (transp. aériens) **9110-110**
CHEF COSTUMIER (radio., télév., cinéma et théâtre) **3339-114**
CHEF CUISINIER EN GÉNÉRAL (rest. et logement) **6121-111**
CHEF DE BANQUET (rest. et logement) **6121-113**
chef de bureau de dessin (élect.; serv. publics, n.c.a.) **2160-114**
CHEF DE CAMP (loisirs; serv. sociaux) **2333-114**
chef de chantier de forage (pét. et gaz nat.) **7710-126**
CHEF DE CHANTIER DE FORAGE (pét. et gaz nat.) **7710-130**
CHEF DE CHORALE (loisirs) **3332-126**
CHEF DE COUR DE TRIAGE (transp. ferr.) **9133-118**
CHEF DE CUISINE (rest. et logement) **6120-127**
chef de départ (élect.; serv. publics, n.c.a.) **8799-138**
chef de district, bureau d'assurances (ass. et imm.) **5170-122**
chef de division (serv. gouv.) **1113-130**
CHEF DE FABRICATION (imp. et édit.) 9519-180
CHEF DE FEUILLE (transp. ferr.) **9135-134**
chef de flottage (for. et abatt.) **7510-118**
CHEF DE GARE (transp. ferr.) **9130-118**
chef de gare de triage (transp. ferr.) **9130-110**
chef de groupe du service au crédit (bureau) **4130-199**
chef de la circulation (imp. et édit.) **9510-199**
CHEF DE LA RÉDACTION PUBLICITAIRE (imp. et édit.; serv. aux entr.) **3351-114**
chef de la section technique (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9153-112**

chef de l'entretien des pelouses (agric.; loisirs) **7180-150**
CHEF DE L'ENTRETIEN D'UN TERRAIN DE GOLF (agric.; loisirs) **7180-150**
***chef de l'équipe d'entretien des guichets automatiques** (banque et fin.; serv. aux entre.) **6115-124**
chef de l'information (imp. et édit.; serv. prof. et tech., n.c.a.) **3351-190**
chef de l'opposition (serv. gouv.) **1111-110**
chef d'entreprise (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-114**
chef d'entretien (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2147-199**
chef de patrouille (toutes ind.) **6115-114**
chef de piste (transp. aériens) **9110-110**
CHEF DE POLICE (serv. gouv.) **6112-110**
CHEF DE POSTE DE POLICE (serv. gouv.) **6112-138**
chef de publicité d'agence (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-154**
chef de publicité des produits (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-154**
chef de publicité directe (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-154**
chef de publicité-média (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-154**
chef d'équipe d'arpentage (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2160-118**
chef d'équipe de débardage (for. et abatt.) **7510-118**
chef d'équipe de la salle de coloration (pâte à papier et papier) **8161-110**
chef d'équipe des manoeuvres (const.) **8780-134**
chef d'équipe des accessoiristes (radio., télév., cinéma et théâtre) **3339-110**
CHEF D'ÉQUIPE DES MACHINISTES (transp. ferr.) **9130-114**
chef d'équipe des machinistes des trains de marchandises (transp. ferr.) **9130-114**
chef d'équipe des machinistes des trains de passagers (transp. ferr.) **9130-114**
chef d'équipe de vendeurs d'abonnements à des revues (comm. détail) **5130-126**
chef de rayon, chaussures (comm. détail) **5130-114**
chef de rayon de grand magasin d'alimentation (comm. détail) **5130-110**
chef de rayon de la boucherie (comm. détail) **5130-110**
chef de rayon de l'épicerie (comm. détail) **5130-110**
chef de rayon des fruits et légumes (comm. détail) **5130-110**
CHEF DE RAYON DE SUPERMARCHÉ (comm. détail) **5130-110**
chef de rayon, vêtements pour hommes (comm. détail) **5130-114**
chef de remblai (const.) **8710-110**
chef des activités culturelles (serv. sociaux) **2333-110**
CHEF DES AGENTS DE POLICE PRIVÉE (toutes ind.) **6115-114**
chef de section (serv. gouv.) **1113-130**
CHEF DE SECTION D'INCENDIE (serv. gouv.) **6111-112**
CHEF DE SERVICE DE PROMOTION DES VENTES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-154**
CHEF DE SERVICE D'INCENDIE DE DISTRICT (serv. gouv.) **6111-113**
chef de service d'information (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-146**
chef de service d'inspection pour l'hygiène industrielle (serv. gouv.) **1113-199**
chef de services de protection (serv. aux entr.) **1130-138**
chef des garçons de service (transp. ferr.; rest. et logement) **6130-118**
CHEF DES NOUVELLES FINANCIÈRES (imp. et édit.) **3351-126**
CHEF DES NOUVELLES LOCALES (imp. et édit.) **3351-118**
chef des nouvelles régionales (imp. et édit.) **3351-118**
chef de sous-station (élect.) **9530-110**
chef des porteurs (transp. ferr.; rest. et logement) **6130-118**
chef des relations de travail (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1136-110**
chef dessinateur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2160-114**
chef des ventes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1137-118**
CHEF DES VENTES, ASSURANCE-VIE (ass. et imm.) **5170-122**
CHEF DE TRAIN DE MARCHANDISES (transp. ferr.) **9133-114**
CHEF DE TRAIN DE VOYAGEURS (transp. ferr.) **9133-110**
CHEF DE VENDEURS AMBULANTS ET DE COLPORTEURS (comm. détail) **5130-126**
CHEF DE VENDEURS DE JOURNAUX (imp. et édit.) **5130-130**
CHEF DE WAGONS-LITS (transp. ferr.) **6130-130**
chef d'experts comptables appointés (banque et fin.) **1171-158**
chef d'experts comptables autonomes (banque et fin.) **1171-158**
chef d'exploitation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1149-126**
chef d'exploitation de centrale hydroélectrique (élect.) **9530-110**
CHEF D'ORCHESTRE (loisirs) **3332-110**
chef du bureau des équipages (transp. aériens) **9110-110**
chef du personnel (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1136-114**
chef du service de formation et du perfectionnement des cadres (ens.; serv. gouv.) **1133-199**
chef du service de recherche biologique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1131-122**
CHEF DU SERVICE DES DÉPÊCHES (imp. et édit.) **3351-186**
CHEF DU SERVICE DES NOUVELLES (imp. et édit.) **3351-134**
CHEF DU SERVICE DES NOUVELLES, DES FAITS DIVERS ET DES AFFAIRES PUBLIQUES (radio., télév., cinéma et théâtre) **3353-110**
chef du service des nouvelles internationales (radio., télév., cinéma et théâtre) **3353-110**
CHEF DU SERVICE DES NOUVELLES SPORTIVES (imp. et édit.) **3351-158**
CHEF DU SERVICE D'INCENDIE (serv. gouv.) **6111-110**
chef du service d'ingénierie aérospatiale (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1131-118**
chef d'usine de production industrielle et manufacturière (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-114**
CHEF ÉCLAIRAGISTE (radio., télév., cinéma et théâtre) **3339-118**
CHEF ÉDITORIALISTE (imp. et édit.) **3351-122**
***CHEF ÉLECTRICIEN D'INSTALLATION DE FORAGE** (mat. élect.; mat. électron.) **8530-138**
chef-finisseur de mandrins (fonte et acier) **8130-199**
chef-forestier adjoint (pâte à papier et papier) **2131-199**
CHEF ILLUSTRATEUR (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-110**
chef illustrateur de publicité (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-110**
chef mécanicien (automobiles) **8580-122**
CHEF-MÉCANICIEN DE MARINE (transp. par eau) **9153-110**
chef-mécanicien de plate-forme mobile de forage en mer (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9153-112**
CHEF-MÉCANICIEN D'INSTALLATION DE FORAGE (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9153-112**
chef mesureur (for. et abatt.) **7510-122**
chef monteur de machines à tricoter (bonn.) **8260-126**
chef officier (transp. par eau) **9151-114**
CHEF PÂTISSIER (rest. et logement) **6121-115**
chef pâtissier (alim. et boissons, n.c.a.; boul.; rest. et logement) **8213-114**
CHEF PHOTOGRAPHE (toutes ind.) **3315-122**
chef-pilote (transp. aériens) **9110-114**
chef pilote d'hélicoptères (transp. aériens) **9110-114**
chef pompier de raffinerie (pét. et charb.) **6111-118**
chef pompier de scierie (scieries) **6111-118**
CHEF POMPIER D'USINE (toutes ind.) **6111-118**
CHEF PRÉPOSÉ AU GARDE-MANGER (rest. et logement) **6121-119**
CHEF PRÉPOSÉ AUX ENTREMETS (rest. et logement) **6121-120**
chef programmeur en informatique commerciale (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-118**
chef, pullman (transp. ferr.) **6130-130**
chef radio (transp. aériens) **9110-110**
chef répartiteur de gaz (serv. publics, n.c.a.) **9530-122**
CHEF RÔTISSEUR (rest. et logement) **6121-117**
CHEF SAUCIER (rest. et logement) **6121-116**
chef scieur (scieries) **8231-110**
chef soudeur d'atelier de soudage de tuyaux à l'arc électrique (usin., soud. et forg.) **8330-126**

chef souscripteur (ass. et imm.) **5170-122**
chef technicien de simulateurs de vol (transp. aériens) **8530-130**
chef typographe (imp. et édit.) **9510-122**
chef vérificateur à la fabrication de téléviseurs (mat. électron.) **8530-110**
cheminot (transp. ferr.) **8715-142**
CHERCHEUR DE TITRES (ass. et imm.) **4199-190**
chiffonnier (comm. gros) **5191-118**
chiffreur (serv. gouv.) **4199-214**
chimiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2111-134**
chimiste d'alcool industriel (prod. chimiques, n.c.a.) **2111-126**
chimiste de contrôle (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2111-134**
chimiste de la céramique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2111-122**
chimiste de pétrole (pét. et charb.) **2111-126**
chimiste de polymères (prod. chimiques, n.c.a.) **2111-126**
chimiste de produits alimentaires (alim. et boissons, n.c.a.) **2111-110**
chimiste de produits laitiers (prod. laitiers) **2111-110**
chimiste de produits pharmaceutiques (prod. pharm. et prod. toil.) **2111-126**
chimiste de revêtements de protection (peint. et vernis) **2111-126**
chimiste des céréales (alim. pour animaux et farine) **2111-110**
chimiste des détergents (prod. chimiques, n.c.a.) **2111-126**
chimiste des enzymes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-234**
chimiste des fermentations (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-234**
chimiste des matières plastiques et en résines (prod. chimiques, n.c.a.) **2111-126**
chimiste des médicaments (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-234**
chimiste d'essais du ciment (ciment, pierre et argile) **2111-122**
chimiste des sols (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2111-110**
chimiste des teintures (prod. chimiques, n.c.a.) **2111-126**
chimiste des textiles (fibres synth.) **2111-126**
chimiste du bois (prod. chimiques, n.c.a.) **2111-126**
chimiste du cuir (tann. cuir. apprêt de fourr.) **2111-126**
chimiste du verre (verr.) **2111-122**
chimiste en alimentation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2111-110**
chimiste en nutrition (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2111-110**
chimiste légiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2111-134**
chimiste métallurgiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2111-122**
CHIMISTE OCÉANOGRAPHE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2111-118**
CHIMISTE SPÉCIALISTE DE LA CHIMIE ANALYTIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2111-114**
CHIMISTE SPÉCIALISTE DE LA CHIMIE MINÉRALE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2111-122**
chimiste spécialiste de la chimie nucléaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2111-130**
CHIMISTE SPÉCIALISTE DE LA CHIMIE ORGANIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2111-126**
chimiste spécialiste de l'agrochimie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2111-110**
CHIMISTE SPÉCIALISTE DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2111-134**
CHIROPRACTEUR (santé) **3117-110**
chiropraticien (santé) **3117-110**
chirugien (santé) **3111-146**
chirurgien-dentiste (santé) **3113-134**
CHIRURGIEN EN CHIRURGIE GÉNÉRALE (santé) **3111-146**
CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE (santé) **3111-132**
chirurgien proctologue (santé) **3111-146**
CHIRURGIEN STOMATOLOGISTE (santé) **3113-114**
CHORÉGRAPHE (radio., télév., cinéma et théâtre) **3333-110**
chromeur (est., matr. et rev. des métaux) **8143-178**
chromeur-galvanoplaste (est., matr. et rev. des métaux) **8143-170**
CHRONIQUEUR (imp. et édit.) **3351-166**
chroniqueur de mode (imp. et édit.) **3351-166**
chroniqueur mondain (imp. et édit.) **3351-166**
chroniqueur politique (imp. et édit.) **3351-166**
chroniqueur sportif (imp. et édit.) **3351-166**
chroniqueuse de mode (imp. et édit.) **3351-166**
CHRONOMÉTREUR (loisirs) **3711-158**
chronométreur (bureau) **4131-158**
CHRONOMÉTREUR DE COURSES DE CHEVAUX (loisirs) **3711-154**
CIGARIER (tabac) **8293-162**
CIGARIER À LA MACHINE (tabac) **8293-166**
cigarier à la machine rotative (tabac) **8293-166**
cigariste (tabac) **8293-164**
cimenteur (chaussures) **8561-242**
CIMENTEUR DE CULOTS À LA MACHINE (mat. élect.; mat. électron.) **8539-210**
cimentier à l'entretien du béton (const.) **8783-122**
CIMENTIER-APPLICATEUR À LA LANCE (const.) **8783-114**
CIMENTIER-APPLICATEUR DE BÉTON, À LA LANCE (const.) **8783-134**
CIMENTIER DE PUITS DE PÉTROLE (pét. et gaz nat.) **7711-114**
cimentier-finisseur (const.) **8783-122**
CIMENTIER-MOULEUR À LA MACHINE ROTATIVE (ciment, pierre et argile) **8155-358**
CIMENTIER-MOULEUR À LA PRESSE HYDRAULIQUE (ciment, pierre et argile) **8155-378**
CIMENTIER-MOULEUR DE CAVEAUX FUNÉRAIRES (ciment, pierre et argile) **8155-366**
CIMENTIER-MOULEUR DE TUYAUX DE BÉTON (ciment, pierre et argile) **8155-406**
cinéaste (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-150**
cinémathécaire (ens.) **2351-114**
CINTREUR À LA MACHINE (est., matr. et rev. des métaux) **8334-326**
cintreur de bandeaux à chapeau (vêtements et tissus) **8568-238**
cintreur de bois (art. sport et jouets; meubles; trav. du bois) **8549-399**
cintreur de crosses (art. sport et jouets) **8549-318**
cintreur de fils (fonte et acier) **8148-134**
cintreur de membrures (navires) **8592-214**
cintreur de tables d'harmonie (fab. div., n.c.a.) **8599-266**
cintreur de tiges (est., matr. et rev. des métaux) **8334-326**
cintreur de tiges pour tuyaux (caoutchouc) **8579-399**
cintreur de tubes (est., matr. et rev. des métaux) **8339-326**
CINTREUR DE TUBES À LA MAIN (est., matr. et rev. des métaux) **8339-210**
cintreur de tubes au néon (fab. div., n.c.a.) **8155-242**
CINTREUR DE TUBES DE VERRE ET CONDUCTEUR DE POMPES, ENSEIGNES AU NÉON (fab. div., n.c.a.) **8155-242**
cintreur de tuyaux d'argile (ciment, pierre et argile) **8155-382**
CINTREUR DE TUYAUX DE FIBROCIMENT (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante) **8155-382**
CINTREUR DE TUYAUX POUR INSTRUMENTS À VENT (fab. div., n.c.a.) **8334-254**
cintreur-ponceur d'arcs (art. sport et jouets) **8599-318**
CIREUR DE CARTOUCHES ET DE BOURRES (expl.) **8599-178**
CIREUR DE CHAUSSURES (serv. pers., n.c.a.) **6198-110**
cireur de chaussures (chaussures) **8568-206**
cireur de chaussures blanches (chaussures) **8568-206**
cireur de moules (plastique) **8578-154**
cireur de navets (cons., n.c.a.) **8228-302**
cireur de parquets (toutes ind.) **6191-110**
cireur de planchers (toutes ind.) **6191-110**
CIREUR-EMPILEUR À LA MACHINE (est., matr. et rev. des métaux) **8299-166**
CISAILLEUR (est., matr. et rev. des métaux) **8334-338**
CISAILLEUR (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8337-154**
cisailleur (toutes ind.) **8599-802**
CISAILLEUR DE PLACAGES (plac. et contre-plaqués) **8233-154**
cisailleur sur machine à balancier (fonte et acier) **8334-206**

CISELEUR (bij. et orf.) **8391-190**
CISELEUR EN BIJOUTERIE (bij. et orf.) **8391-122**
CLASSEUR (bureau) **4169-146**
classeur (prod. papier) **8256-134**
classeur (textiles) **8276-174**
classeur (meubles) **8356-199**
CLASSEUR-ARCHIVISTE (bureau) **4161-122**
classeur d'aluminium (mét. non ferreux) **8113-122**
classeur d'amandes (conf.) **8228-238**
classeur d'amiante (mines et carrières) **7717-170**
CLASSEUR DE BALLONS DE BAUDRUCHE (caoutchouc) **8576-182**
classeur de billots (for. et abatt.; scieries) **7516-122**
classeur de bois (scieries; trav. du bois) **8236-114**
classeur de bois d'oeuvre (scieries; trav. du bois) **8236-114**
classeur de cartes (bureau) **4161-134**
CLASSEUR DE CHAPEAUX (vêtements et tissus) **8557-178**
classeur de chapons (abattoirs et cond. viande) **8226-166**
CLASSEUR DE CHIFFONS (pâte à papier et papier) **8258-110**
classeur de contre-plaqués (plac. et contre-plaqués) **8236-126**
classeur de courrier (serv. gouv.) **4173-130**
classeur de dindes (abattoirs et cond. viande) **8226-166**
CLASSEUR DE DOSSIERS (bureau) **4161-130**
classeur de factures (bureau) **4169-146**
classeur de fiches (bureau) **4169-199**
classeur de filés (textiles) **8279-130**
classeur de filières (bureau) **4161-134**
classeur de fruits (toutes ind.) **9916-199**
classeur de fruits et légumes (cons., n.c.a.) **8226-126**
CLASSEUR D'ÉLÉMENTS DE CHAUSSURES (chaussures) **8561-198**
classeur de livres (ens.) **4161-118**
classeur de mèches (textiles) **8276-138**
CLASSEUR DE MICA (prod. min. non mét., n.c.a.) **8116-130**
classeur de minerai (mines et carrières; prod. min. non mét., n.c.a.) **8116-116**
CLASSEUR D'EMPREINTES DIGITALES (serv. gouv.) **4169-110**
CLASSEUR DE NOIX (conf.) **8228-238**
classeur de pièces (bureau) **4151-114**
CLASSEUR DE PIÈCES DE TAPISSERIE (meubles) **4159-158**
classeur de placages (plac. et contre-plaqués) **8236-126**
CLASSEUR DE PLACAGES ET CONTRE-PLAQUÉS (plac. et contre-plaqués) **8236-126**
classeur de planches (scieries; trav. du bois) **8236-114**
classeur de poisson (trait. du poisson) **8226-158**
classeur de souches de factures (bureau) **4169-146**
classeur de timbres de collection (comm. détail) **4199-299**
classeur d'étiquettes (bureau) **4169-146**
classeur de toisons de laine (textiles) **8276-118**
classeur de tricots (textiles) **8276-174**
classeur de verre (verr.) **8156-199**
CLASSEUR DE VÊTEMENTS IMPARFAITS (vêtements et tissus) **4159-162**
classeur de viande de boeuf (abattoirs et cond. viande) **8226-118**
classeur de viande de porc (abattoirs et cond. viande) **8226-118**
classeur de viande de veau (abattoirs et cond. viande) **8226-118**
CLASSEUR DE VIANDES (abattoirs et cond. viande) **8226-118**
CLASSEUR DE VOLAILLES VIDÉES (abattoirs et cond. viande) **8226-166**
CLASSEUR DE WAGONS (transp. ferr.) **9135-128**
classeur d'oeufs (agric.) **7199-118**
classeur d'uranium (mét. non ferreux) **8113-122**
classeur et hacheur de noix (conf.) **8228-238**
classificateur (ens.) **2351-126**
classificateur de bois (scieries; trav. du bois) **8236-114**
CLAVISTE DE COMPOSEUSE À DISTANCE (imp. et édit.) **4141-138**
CLAVISTE DE COMPOSEUSE EN BRAILLE (imp. et édit.; bureau) **9511-144**
CLAVISTE DE PHOTOCOMPOSEUSE (imp. et édit.) **4141-118**
CLAVISTE MONOTYPISTE (imp. et édit.) **9511-142**
clerc (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2349-114**
clerc de notaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2349-114**
CLERC D'ÉTUDE JURIDIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2349-114**
clicheur braille (bureau; imp. et édit.) **9511-130**
CLICHEUR DE PLAQUES DE PAPIER (imp. et édit.) **9515-164**
CLICHEUR DE PLAQUES EN PLASTIQUE (imp. et édit.) **9515-124**
CLICHEUR DE PLAQUES POUR LIVRES ET DOCUMENTS EN BRAILLE (bureau; imp. et édit.) **9511-130**
CLICHEUR EN PHOTOGRAVURE (imp. et édit.) **9515-122**
CLICHEUR-GALVANOPLASTE (imp. et édit.) **9513-110**
***CLIMATOLOGISTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2114-114**
clinicien de l'ouïe (santé) **3139-122**
***CLINICIEN-PHARMACOLOGISTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-212**
cliveur (bij. et orf.) **8591-110**
CLOUEUR DE BANDE MÉTALLIQUE (scieries) **8548-134**
cloueur de boîtes (trav. du bois) **8549-202**
cloueur de chaussures (chaussures) **8561-178**
CLOUEUR DE CONTREFORTS ET DE TIGES (chaussures) **8561-134**
cloueur de feuillard (trav. du bois) **8548-114**
cloueur de fourrures (fourrures) **8555-126**
cloueur de panneaux muraux secs (const.) **8784-126**
cloueur de premières semelles (chaussures) **8561-178**
CLOUTIER (tréf. et prod.) **8331-206**
CLOWN (loisirs) **3339-162**
***cocher** (serv. pers., n.c.a.) **6144-122**
cocher (transp. ferr.) **9199-146**
CODEUR (bureau) **4139-170**
CODEUR EN INFORMATIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-130**
codificateur (bureau) **4139-170**
coffreur-boiseur (const.) **8781-117**
COFFREUR DE BÉTON (const.) **8781-121**
COIFFEUR (serv. pers., n.c.a.) **6143-118**
COIFFEUR DE POUPÉES (art. sport et jouets) **8599-574**
COIFFEUR POUR HOMMES (serv. pers., n.c.a.) **6143-114**
collaborateur d'une encyclopédie (imp. et édit.) **3359-199**
collecteur de comptes contentieux (bureau) **4191-118**
collecteur de l'argent des passages (transp. auto.) **4199-299**
COLLECTEUR DE RECETTES DE DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES (serv. aux entr.) **5193-114**
COLLEUR (linoléum) **8178-154**
colleur (trav. du bois) **8549-282**
colleur (chaussures) **8561-326**
COLLEUR (caoutchouc) **8571-190**
colleur (prod. papier) **8593-298**
COLLEUR (toutes ind.) **8598-110**
colleur à la chaîne transporteuse (trav. du bois) **8549-282**
COLLEUR À LA MAIN (chaussures) **8561-242**
COLLEUR À LA MAIN (caoutchouc; plastique) **8578-186**
colleur à la main (imp. et édit.) **9517-199**
COLLEUR D'ABAT-JOUR (fab. div., n.c.a.) **8598-146**
COLLEUR D'AFFICHES (serv. aux entr.) **8785-130**
COLLEUR D'ASSEMBLAGES (trav. du bois) **8549-282**
COLLEUR DE BANDES DE FINITION (meubles; trav. du bois) **8541-146**
COLLEUR DE BANDES POUR CONVOYEURS (caoutchouc) **8571-162**

COLLEUR DE BLOCS DE PAPIER, À LA MAIN (prod. papier) **8598-274**
colleur de boîtes de carton (prod. papier) **8593-298**
colleur de cambrillon (chaussures) **8561-330**
colleur d'échantillons à la machine (prod. papier) **8593-246**
COLLEUR DE COULISSES DE SACS (plastique) **8578-178**
COLLEUR DE COURROIES ABRASIVES (prod. min. non mét., n.c.a.) **8599-622**
colleur de coussinets (chaussures) **8568-130**
COLLEUR DE DOUBLURE DE CHAPEAU (vêtements et tissus) **8568-178**
COLLEUR DE FILMS (serv. div.) **9591-154**
colleur de gorge (chaussures) **8568-299**
colleur de joints (caoutchouc) **8571-174**
COLLEUR D'ENDOS DE CARREAUX COUVRE-PLANCHER (linoléum) **8173-238**
colleur de noyaux (fonte et acier) **8148-134**
COLLEUR D'ENVELOPPES DE BALLONS DE BASKETBALL (art. sport et jouets) **8599-362**
colleur d'enveloppes sur ballons gonflables (art. sport et jouets) **8599-362**
COLLEUR DE PANNEAUX ENTÉS (plac. et contre-plaqués) **8233-130**
COLLEUR DE PAPIERS PEINTS (const.) **8785-114**
COLLEUR DE PINCEAUX (fab. div., n.c.a.) **8598-334**
COLLEUR DE TUYAUX EN CAOUTCHOUC (caoutchouc) **8571-206**
colleur de valve (caoutchouc) **8578-150**
COLORISTE (pâte à papier et papier) **8161-110**
coloriste (bonn.; textiles) **8273-110**
coloriste (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8290-110**
coloriste de dessins animés (radio., télév., cinéma et théâtre) **3319-138**
coloriste de laque (peint. et vernis) **8161-122**
coloriste de peinture-émail (peint. et vernis) **8161-122**
coloriste de peinture ordinaire (peint. et vernis) **8161-122**
COLORISTE DE PHOTOGRAPHIES (serv. div.) **3319-134**
coloriste de plaques (imp. et édit.) **3319-299**
COLORISTE D'ESTAMPILLE (toutes ind.) **8598-326**
COLORISTE EN SIMILIS POSITIFS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3319-122**
coloriste, produits chimiques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2111-126**
coloriste sur papiers peints (serv prof. et tech., n.c.a.) **3319-122**
coloriste sur verre (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3319-122**
colporteur (comm. détail) **5141-110**
colporteur de fruits (comm. détail) **5141-114**
comédien (loisirs) **3335-199**
commandant de bord (transp. aériens) **9111-118**
COMMANDANT DE DÉTACHEMENT (serv. gouv.) **6112-114**
COMMANDANT DE DRAGUE (transp. par eau) **9151-113**
COMMANDANT DE NAVIRE (transp. par eau) **9151-110**
commandant de plate-forme (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9151-112**
commandant d'installation de forage (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9151-112**
commandant d'installation en mer (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9151-112**
comm. détail (automobiles; comm. détail) **8526-118**
commentateur de nouvelles (radio., télév., cinéma et théâtre) **3337-118**
COMMENTATEUR DE NOUVELLES À LA RADIO ET À LA TÉLÉVISION (radio., télév., cinéma et théâtre) **3353-118**
commentateur de radio (radio., télév., cinéma et théâtre) **3353-118**
commentateur des défilés de mannequins (loisirs) **3337-199**
commentateur politique (radio., télév., cinéma et théâtre) **3353-118**
COMMENTATEUR SPORTIF (radio., télév., cinéma et théâtre) **3337-118**
commerçant d'animaux (comm. gros) **5130-122**
commerçant de bois (toutes ind.) **5130-199**
commerçant en gros (comm. gros) **5130-122**
commis (comm. détail) **5137-114**
commis-acheteur (bureau) **4155-122**
***commis administratif** (bureau) **4197-116**
***COMMIS ADMINISTRATIF** (militaire) **4195-118**
***commis, administration** (bureau) **4197-116**
commis à la collection (bureau) **4191-118**
commis à la comptabilité des prix de revient (bureau) **4131-126**
COMMIS À LA COMPTABILITÉ DES STOCKS (bureau) **4155-130**
COMMIS À LA CONCORDANCE DES COMPTES (banque et fin.) **4135-206**
commis à la correspondance (bureau) **4169-122**
COMMIS À L'ACTUARIAT (ass. et imm.) **4135-126**
COMMIS À LA DISTRIBUTION D'UN JOURNAL (imp. et édit.) **4169-126**
***COMMIS À L'ADMINISTRATION** (bureau) **4197-116**
***commis à l'administration, bureau automatisé** (bureau) **4197-116**
commis à la facturation (bureau) **4131-154**
commis à l'affranchissement des droits (radio., télév., cinéma et théâtre) **4199-242**
commis à la foresterie (bureau) **4197-114**
COMMIS À LA LINGERIE (bureau) **4155-178**
***COMMIS À LA LOCATION D'ESPACES D'ENTREPOSAGE** (bureau) **4155-184**
COMMIS À LA MACHINE À ADDITIONNER (bureau) **4141-154**
COMMIS À LA MACHINE COMPTABLE (bureau) **4141-126**
COMMIS À LA MODIFICATION DES POLICES (ass. et imm.) **4135-114**
COMMIS À LA PERCEPTION DANS UNE BANQUE (banque et fin.) **4135-202**
commis à la planchette (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-118**
COMMIS À L'APPROVISIONNEMENT DE LA CUISINE (bureau) **4155-158**
commis à l'approvisionnement en linge (bureau) **4155-178**
commis à la préparation des ordres de manoeuvre (transp. ferr.) **9135-138**
commis à la réception (rest. et logement) **4194-110**
commis à la réception des marchandises (bureau) **4153-122**
commis à la réception des marchandises retournées (bureau) **4153-122**
commis à la réception du fret (bureau) **4153-122**
COMMIS À LA RÉCUPÉRATION (bureau) **4155-150**
***COMMIS À LA RÉGULATION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR** (serv. gouv.) **4199-116**
COMMIS À LA RÉGULATION DE LA CIRCULATION AÉRIENNE (transp. aériens) **9113-130**
COMMIS À LA RÉPARTITION DES VOITURES (transp. ferr.) **9135-114**
COMMIS À LA RÉSERVATION (bureau) **4193-114**
COMMIS À LA RÉVISION DES TARIFS MARCHANDISES (transp. auto.; transp. ferr.) **4139-150**
COMMIS À L'ARRIMAGE (transp. par eau) **4199-206**
***commis à la saisie des données** (bureau) **4143-140**
commis à l'assurance-accidents et maladie (ass. et imm.) **4135-158**
commis à l'assurance collective (bureau) **4135-146**
COMMIS À L'ASSURANCE DES EMPLOYÉS (bureau) **4135-146**
COMMIS À L'ASSURANCE DES IMMEUBLES ET DU MATÉRIEL D'UNE ENTREPRISE (bureau) **4135-118**
COMMIS À LA STÉRILISATION (santé) **3159-194**
COMMIS À LA TARIFICATION (télécomm.) **4169-162**
commis à la tarification des communications interurbaines (télécomm.) **4169-162**
***commis à la tenue de livre informatisée** (bureau) **4131-140**
***commis à la tenue de livres, système informatisé** (bureau) **4131-140**
COMMIS À L'ATTRIBUTION DES LIGNES (télécomm.) **4151-170**

***commis à la vente de disques et de cassettes** (comm. détail) **5137-115**
COMMIS À LA VÉRIFICATION À LA MACHINE (bureau) **4143-122**
***commis à la vérification des dépôts** (banque et fin.) **4131-160**
***commis à la vérification des transactions de guichet automatique** (banque et fin.) **4131-160**
commis à l'embauchage (bureau) **4195-110**
commis à l'envoi et à la réception des valeurs (bureau) **4173-126**
commis à l'équipement (bureau) **4155-142**
commis à l'escompte (banque et fin.) **4135-182**
commis à l'évaluation des prix de revient (bureau) **4131-126**
commis à l'exécution des commandes (comm. détail; comm. gros) **4155-166**
COMMIS À L'EXPÉDITION (bureau) **4153-126**
commis à l'expédition (toutes ind.) **4153-126**
COMMIS À L'EXPÉDITION ET À LA RÉCEPTION (bureau) **4153-118**
COMMIS À L'EXPORTATION (transp. par eau) **4153-114**
COMMIS À L'HOMOLOGATION DES MARQUES (serv. gouv.) **4161-114**
COMMIS À L'INSÉREUSE (bureau) **4141-190**
commis à l'inventaire de l'outillage (bureau) **4155-146**
COMMIS À L'INVENTAIRE DES PIÈCES (bureau) **4155-114**
commis à l'inventaire des pièces et matériaux automobiles (bureau) **4155-110**
commis à l'inventaire des pièces et matériaux d'aéronautique (bureau) **4155-110**
COMMIS À L'INVENTAIRE DU MATÉRIEL DE FABRICATION (bureau) **4155-110**
commis à l'inventaire permanent (bureau) **4155-146**
COMMIS À L'OBLITÉRATEUR DE TIMBRES D'ACCISE (bureau) **4141-186**
commis à l'outillage (bureau) **4155-142**
COMMIS AU BUDGET (bureau) **4131-146**
COMMIS AU BUREAU DE DIÉTÉTIQUE (bureau) **4199-222**
commis au bureau du chef cantonnier (transp. ferr.) **4159-126**
COMMIS AU CALCUL DE LA MARGE (banque et fin.) **4135-246**
COMMIS AU CALCUL DES DIVIDENDES (ass. et imm.) **4135-162**
COMMIS AU CALCUL DES INDEMNITÉS DE SURESTARIE (transp. ferr.; transp. par eau) **4139-142**
COMMIS AU CALCUL DES RÉSERVES (banque et fin.) **4135-190**
COMMIS AU CALCUL DU TONNAGE ET DES DROITS PORTUAIRES (transp. par eau) **4139-126**
COMMIS AU CHANGE ÉTRANGER (banque et fin.) **4133-114**
COMMIS AU CLASSEMENT (bureau) **4161-134**
commis au classement de la correspondance (bureau) **4161-134**
commis au classement des adresses (bureau) **4161-134**
commis au classement des dessins (bureau) **4161-134**
commis au classement des livres (ens.) **4169-158**
commis au comptoir (comm. détail) **5137-114**
commis au comptoir à viandes (comm. détail) **5137-114**
commis au comptoir pour location de voitures (transp. auto.) **5199-150**
commis au contrôle (banque et fin.) **4135-182**
commis au contrôle des factures (bureau) **4153-122**
commis au contrôle des stocks (bureau) **4155-130**
COMMIS AU CONTRÔLE EN INFORMATIQUE (bureau) **4151-130**
COMMIS AU COURRIER (bureau) **4173-126**
commis au courrier recommandé (bureau) **4173-126**
COMMIS AU CRÉDIT (bureau) **4199-198**
COMMIS AU CRÉDIT, BANQUE (banque et fin.) **4135-198**
COMMIS AU CRYPTOGRAPHE (bureau) **4141-114**
commis au dépôt d'une cinémathèque (bureau) **4161-138**
COMMIS AU DUPLICATEUR (bureau) **4141-146**
commis au fichier (bureau) **4161-130**
commis au grand livre (banque et fin.) **4135-182**
COMMIS AU GUICHET (télécomm.) **4179-110**
commis au guichet (transp. aériens; transp. auto.; transp. ferr.; transp. par eau) **4193-118**
***COMMIS AU GUICHET AUTOMATIQUE** (banque et fin.) **4131-160**
***commis au guichet automatique bancaire** (banque et fin.) **4131-160**
commis au magasin des outils (bureau) **4155-142**
commis au microfilmage (bureau) **4141-299**
COMMIS AU PNEUMATIQUE (bureau) **4179-134**
COMMIS AU POINTAGE (bureau) **4131-158**
COMMIS AU RACHAT DES TIMBRES-PRIMES (comm. détail) **5137-110**
COMMIS AU RAVITAILLEMENT DES VOITURES (transp. ferr.) **4155-182**
COMMIS AU RECOUVREMENT (bureau) **4191-118**
commis au recrutement du personnel (bureau) **4195-110**
commis au registre des compteurs (bureau) **4151-178**
COMMIS AU RÈGLEMENT (ass. et imm.) **4135-158**
commis au règlement des comptes de buanderie (bureau) **4192-122**
***commis au routage, radio** (radio., télév., cinéma et théâtre) **4151-124**
***commis au routage, radiodiffusion** (serv. gouv.) **4151-124**
***commis au routage, radiodiffusion** (serv. gouv.) **4199-299**
***COMMIS AU ROUTAGE, RADIO ET TÉLÉVISION** (radio., télév., cinéma et théâtre) **4151-124**
COMMIS AU SERVICE DE L'ENTRETIEN DE LA VOIE (transp. ferr.) **4159-126**
COMMIS AU SERVICE DE L'ÉPARGNE-CRÉDIT (comm. détail) **4191-122**
COMMIS AU SERVICE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPTES (élect.) **4131-110**
COMMIS AU SERVICE DES CHANGEMENTS DE LIGNE DES ABONNÉS (télécomm.) **4151-154**
COMMIS AU SERVICE DES ÉMISSIONS (radio., télév., cinéma et théâtre) **4199-242**
***commis au service des importations** (serv. aux entr.) **4193-109**
commis au service des réparations d'accessoires (bureau) **4151-178**
COMMIS AU SERVICE DU PERSONNEL (bureau) **4195-110**
COMMIS AU SERVICE STATISTIQUE (bureau) **4137-110**
commis au service statistique de la production (bureau) **4137-110**
commis au service statistique de la publicité (bureau) **4137-110**
COMMIS AU TABLEAU D'ENTRETIEN DES VÉHICULES (bureau) **4151-182**
commis au tarif de transport (bureau) **4139-138**
COMMIS AU TARIF-MARCHANDISES (bureau) **4139-138**
COMMIS AU THÉODOLITE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-118**
***commis, automate bancaire** (banque et fin.) **4131-160**
commis au trafic (toutes ind.) **4153-199**
***commis au transport des marchandises, exportations** (serv. aux entr.) **4193-108**
***commis au transport des marchandises exportées** (serv. aux entr.) **4193-108**
***commis au transport des marchandises importées** (serv. aux entr.) **4193-109**
commis au triage (banque et fin.) **4135-182**
commis au triage (bureau) **4153-150**
COMMIS AU TRI ET À L'EXPÉDITION (bureau) **4153-150**
COMMIS AUX ACHATS (bureau) **4155-122**
COMMIS AUX ADJUDICATIONS (bureau) **4139-110**
commis aux alcools (rest. et logement) **4131-130**
commis aux aliments et boissons (rest. et logement) **4131-130**
COMMIS AUX ALLOCATIONS SUR LES PNEUS (comm. détail; comm. gros) **4192-126**
commis aux améliorations (bureau) **4197-114**
commis aux approvisionnements (bureau) **4155-122**
COMMIS AUX ARCHIVES DES COMPTEURS (élect.; serv. publics, n.c.a.) **4169-134**

commis aux archives d'hôpitaux (santé) **4161-110**
commis aux bagages (transp. aériens; transp. auto.; transp. ferr.; transp. par eau) **4193-118**
COMMIS AUX BIENS IMMOBILIERS (ass. et imm.) **4135-234**
***COMMIS AUX BOISSONS ET AUX ALIMENTS** (rest. et logement) **1179-200**
COMMIS AUX BREVETS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2349-117**
commis aux caisses de retraites (bureau) **4135-230**
COMMIS AUX CALCULS (ass. et imm.) **4135-138**
commis aux coffrets de sûreté (banque et fin.) **4135-210**
COMMIS AUX COLIS POSTAUX (bureau) **4173-122**
COMMIS AUX COMMANDES (bureau) **4199-186**
commis aux commandes (comm. détail) **5149-199**
COMMIS AUX COMMANDES DE CLICHÉS (imp. et édit.) **4151-192**
COMMIS AUX COMMANDES PERSONNELLES (comm. détail) **5199-142**
COMMIS AUX COMMANDES POSTALES (comm. détail; comm. gros) **4155-166**
***commis aux communications, système de régulation assistée par ordinateur** (serv. gouv.) **4199-116**
commis aux comptes d'épargne (banque et fin.) **4135-182**
commis aux comptes des dettes actives (bureau) **4131-150**
COMMIS AUX COMPTES DU TRAFIC INTER-LIGNES (transp. aériens; transp. auto.) **4139-130**
commis aux comptes et débits (banque et fin.; bureau) **4131-138**
COMMIS AUX CONTRATS (serv. aux entr.) **2349-118**
commis aux déclarations en douane et au dédouanement (serv. gouv.) **4169-118**
COMMIS AUX DEMANDES DE CRÉDIT (bureau) **4139-122**
COMMIS AUX DENRÉES ALIMENTAIRES (rest. et logement) **4131-130**
COMMIS AUX DIAGRAMMES (bureau) **4139-154**
COMMIS AUX DOSSIERS DE L'ENTRETIEN DES APPAREILS (aéronefs et astronefs; transp. aériens) **4151-166**
COMMIS AUX DROITS DE QUAI (transp. par eau) **4139-146**
COMMIS AUX ÉCHANTILLONS (bureau) **4159-138**
COMMIS AUX ÉCHANTILLONS (vêtements et tissus) **8566-162**
COMMIS AUX ÉCRITURES (bureau) **4131-162**
COMMIS AUX EMPREINTES DIGITALES (serv. gouv.) **4169-150**
COMMIS AUX ENCHÈRES DE TABAC (comm. gros) **5149-118**
commis aux expéditions de numéraire (transp. ferr.) **4193-130**
***COMMIS AUX EXPORTATIONS** (serv. aux entr.) **4193-108**
***commis aux exportations, fret aérien** (serv. aux entr.) **4193-108**
***commis aux exportations, transport maritime** (serv. aux entr.) **4193-108**
COMMIS AUX FICHES DE TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE (bureau) **4151-202**
commis aux fiches techniques (aéronefs et astronefs; transp. aériens) **4151-166**
***COMMIS AUX IMPORTATIONS** (serv. aux entr.) **4193-109**
COMMIS AUX IMPORTATIONS (transp. par eau) **4153-110**
***commis aux importations, transport maritime** (serv. aux entr.) **4193-109**
COMMIS AUX INFORMATIONS DE MESSAGERIES ET FRET (transp. auto.; transp. ferr.) **4179-114**
commis aux inscriptions et journaux (banque et fin.; bureau) **4131-138**
COMMIS AUX INVENTAIRES (bureau) **4155-146**
commis aux livraisons (bureau) **4153-126**
commis aux mandats (télécomm.) **4179-110**
COMMIS AUX MANIFESTES (transp. auto.; transp. par eau) **4197-110**
***commis aux marchandises, importations** (serv. aux entr.) **4193-109**
COMMIS AUX OBJETS EN DÉPÔT (serv. gouv.) **4197-126**
COMMIS AUX OBJETS TROUVÉS (bureau) **4199-258**
COMMIS AUX OPÉRATIONS DE CHANGE ÉTRANGER (banque et fin.) **4135-186**
COMMIS AUX ORDRES DE FABRICATION (bureau) **4151-150**
COMMIS AUX ORDRES DE TRAVAIL (bureau; élect.; serv. publics, n.c.a.) **4151-178**
COMMIS AUX ORDRES D'EXÉCUTION (imp. et édit.) **4151-190**
COMMIS AUX PENSIONS DE RETRAITE (bureau) **4135-230**
COMMIS AUX PERMIS (serv. gouv.) **4199-182**
COMMIS AUX PETITES ANNONCES (bureau) **4199-194**
***commis aux pièces** (comm. détail; comm. gros) **5135-123**
commis aux pièces d'identité (bureau) **4195-110**
COMMIS AUX PLAINTES (bureau) **4192-122**
COMMIS AUX PLAQUES-ADRESSES (bureau) **4141-206**
commis aux prescriptions d'optique (instr. scient. et ind., n.c.a.) **4155-138**
commis aux prestations de décès (ass. et imm.) **4135-158**
commis aux prestations d'invalidité totale (ass. et imm.) **4135-158**
COMMIS AUX PRÊTS HYPOTHÉCAIRES (banque et fin.) **4135-238**
COMMIS AUX PRÉVISIONS DANS LA CONSTRUCTION (bureau) **4151-138**
COMMIS AUX PRIX DE REVIENT (bureau) **4131-126**
COMMIS AUX RAPPORTS SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION (bureau) **4151-162**
COMMIS AUX RÉCLAMATIONS (bureau) **4159-118**
COMMIS AUX RÉCLAMATIONS POUR PERTE OU DÉTÉRIORATION DE MARCHANDISES (bureau) **4153-134**
commis aux règlements d'assurance médicale-chirurgicale (ass. et imm.) **4135-158**
commis aux renseignements de voyages (bureau) **4193-122**
COMMIS AUX RENSEIGNEMENTS SUR LES PRIX (bureau) **4171-114**
COMMIS AUX SERVITUDES ET DROITS DE PASSAGE (ass. et imm.) **5172-112**
commis aux stocks (bureau) **4155-126**
commis aux tarifs (transp. auto.; transp. ferr.; transp. par eau) **4153-138**
COMMIS AUX TITRES DE PROPRIÉTÉ (bureau) **2349-122**
commis aux travaux (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-114**
COMMIS AUX VALEURS (banque et fin.) **4135-194**
commis aux ventes dans un restaurant de commandes à emporter (rest. et logement) **6125-129**
commis-boucher (comm. détail) **5137-114**
COMMIS BOUCHER (abattoirs et cond. viande; comm. détail) **8215-114**
commis caissier/caissière (bureau) **4133-118**
COMMIS CHARGÉ DE LA BALANCE DES COMPTES À RECEVOIR (bureau) **4131-150**
COMMIS COMPTABLE (banque et fin.; bureau) **4131-138**
***commis, comptoir des viandes** (comm. détail) **5137-109**
COMMIS-DACTYLOGRAPHE (bureau) **4113-124**
commis d'admission (santé) **4171-110**
commis d'approvisionnement (bureau) **4155-122**
COMMIS D'ASSURANCE DE BANQUE (banque et fin.) **4135-134**
COMMIS D'ASSURANCE MÉDICALE (santé) **4135-150**
commis d'assurance préposé aux renseignements (ass. et imm.) **4135-114**
COMMIS D'ASSURANCE, EN GÉNÉRAL (ass. et imm.) **4135-110**
commis de banque (banque et fin.) **4135-182**
COMMIS DE BANQUE POLYVALENT (banque et fin.) **4135-182**
commis de bibliobus (ens.) **4161-118**
COMMIS DE BIBLIOTHÈQUE (ens.) **4161-118**
commis de bibliothèque affecté à la section des retours (ens.) **4161-118**
commis de bibliothèque affecté à la section des livres en braille et des livres enregistrés (ens.) **4161-118**

commis de bibliothèque affecté à la section des livres d'art (ens.) **4161-118**
***commis de boucherie** (comm. détail) **5137-109**
***commis de boulangerie** (comm. détail) **5137-107**
commis de brevets (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2349-110**
COMMIS DE BUREAU (bureau) **4197-130**
COMMIS DE BUREAU AU SERVICE DE L'ENTRETIEN (bureau) **4199-218**
COMMIS DE BUREAU DE MESSAGERIES (transp. ferr.) **4193-130**
commis de bureau de poste (serv. gouv.) **4173-130**
COMMIS DE BUREAU DE POSTE AUXILIAIRE (bureau) **4173-118**
COMMIS DE BUREAU GÉNÉRAL (bureau) **4197-114**
COMMIS DE BUREAU MUNICIPAL (serv. gouv.) **4199-158**
commis de cinémathèque (ens.) **4161-118**
commis de cinémathèque (bureau) **4161-138**
COMMIS DE CINÉMATHÈQUE ET DE MAGNÉTOTHÈQUE (bureau) **4161-138**
COMMIS DE COMPTABILITÉ (bureau) **4131-134**
***COMMIS DE COMPTABILITÉ INFORMATISÉE** (bureau) **4131-140**
***commis de compabilité, système informatisé** (bureau) **4131-140**
commis de comptoir postal (serv. gouv.) **4173-110**
commis de correspondance (bureau) **4169-122**
commis de crédit (bureau) **4199-198**
commis de débit de tabac (comm. détail) **5137-114**
COMMIS DE DÉPÔT (transp. auto.; transp. ferr.) **9199-118**
commis de discothèque (ens.) **4161-118**
commis de distribution des outils (bureau) **4155-142**
commis de distribution de stock (bureau) **4155-142**
commis de fabrication au laminoir dégrossisseur (bureau) **4151-146**
commis de fabrication aux fours à oxygène (bureau) **4151-146**
commis de fabrication aux fours martin (bureau) **4151-146**
commis de fabrication aux fours pit (bureau) **4151-146**
commis de fabrication aux laminoirs à profilés (bureau) **4151-146**
commis de filières (bureau) **4161-130**
commis de fret (bureau) **4153-118**
commis de fruits et légumes (comm. détail) **5137-114**
COMMIS DE GARDE-FOURRURE (blanch., nett. et press.) **6169-130**
commis de grand livre (bureau) **4131-162**
commis de grocetaria (comm. détail) **9919-199**
commis de kiosque à journaux (comm. détail) **5137-114**
COMMIS DE LABORATOIRE (bureau) **4155-154**
COMMIS DE LA TAXE DE VENTE (bureau) **4197-138**
***commis de location à bail entrepôt** (bureau) **4155-184**
***commis de location, bicyclettes** (comm. détail) **5135-168**
COMMIS DE LOCATION D'ARTICLES DE SPORT (comm. détail) **5199-162**
***commis de location de bicyclettes** (comm. détail) **5135-168**
***commis de location, espaces d'entreposage** (bureau) **4155-184**
COMMIS DE LOCATION DE FILMS (comm. détail) **5199-122**
***COMMIS DE LOCATION DE TÉLÉVISEURS, HÔPITAL** (comm. détail) **5199-166**
COMMIS DE LOCATION DE VOITURES (transp. auto.) **5199-150**
commis de magasin (comm. détail) **5137-114**
commis de magasin de denrées alimentaires (comm. détail) **5137-114**
commis de magnétothèque (bureau) **4161-138**
COMMIS DE MAISON DE COURTAGE (banque et fin.) **4135-242**
commis de malle (serv. gouv.) **4173-134**
commis de marchandises (bureau) **4153-118**
***COMMIS DE MARINA** (comm. détail) **5145-126**
COMMIS DE MESSAGERIE (transp. ferr.) **4173-114**
commis d'entrepôt (bureau) **4155-146**
COMMIS D'ENTREPÔT FRIGORIFIQUE (comm. détail) **9317-154**
commis de personnel (bureau) **4195-110**
commis de pharmacie (comm. détail) **5137-114**
commis d'épicerie (comm. détail) **5137-114**
COMMIS DE POMPES FUNÈBRES (serv. pers., n.c.a.) **6141-118**
commis de poste (serv. gouv.) **4173-130**
commis de poste d'essence (comm. détail) **5145-110**
***COMMIS DE POSTE D'ESSENCE** (automobiles; comm. détail) **5145-118**
***commis de poste d'essence libre-service** (automobiles; comm. détail) **4133-138**
commis de production (bureau) **4151-134**
COMMIS DE RÉASSURANCE (ass. et imm.) **4135-130**
commis de réception (bureau) **4171-118**
commis de record (bureau) **4199-186**
commis de renseignements (bureau) **4171-118**
COMMIS DES DOUANES (serv. gouv.) **4169-118**
commis des postes (serv. gouv.) **4173-130**
commis des postes dans une gare (serv. gouv.) **4173-130**
COMMIS DES POSTES PRÉPOSÉ AU GUICHET (serv. gouv.) **4173-110**
commis des registres de crédit (banque et fin.) **4135-198**
***commis des services aux clients** (banque et fin.) **4133-116**
***commis des services, banque** (banque et fin.) **4133-116**
COMMIS DESSINATEUR DE COMPAGNIE DE TRANSPORT (bureau) **2169-126**
COMMIS DE STATION-SERVICE (automobiles; comm. détail) **5145-110**
commis de stock (bureau) **4155-126**
***COMMIS DE SUPERMARCHÉ** (comm. détail) **5137-111**
COMMIS DE TERMINUS D'AUTOBUS ET DE TAXIS (transp. auto.) **4199-178**
COMMIS DE TRIAGE (transp. ferr.) **9135-138**
commis d'hôtel (rest. et logement) **4194-110**
commis d'information (bureau) **4171-118**
commis d'inventaire (bureau) **4155-146**
commis du passif (banque et fin.) **4135-198**
COMMIS DU SERVICE DE LA PAIE (bureau) **4131-118**
***commis du service des exportations** (serv. aux entr.) **4193-108**
COMMIS DU SERVICE DES PRIMES À L'INITIATIVE (bureau) **4199-162**
commis du trafic (transp. aériens; transp. ferr.) **4179-199**
commis en données hydrométriques (bureau) **4199-299**
COMMIS ENQUÊTEUR (bureau) **4199-226**
commis enveloppeur (toutes ind.) **9317-116**
commis expéditeur (bureau) **4153-126**
***COMMIS FINANCIER** (militaire) **4131-116**
***commis, guichet automatique bancaire** (banque et fin.) **4131-160**
***commis, guichet automatique** (banque et fin.) **4131-160**
***commis-infirmier d'installation de forage** (pét. et gaz nat.; santé) **3139-117**
COMMIS-LECTEUR À LA MICROLISEUSE (bureau) **4141-150**
commis-livreur (bureau) **4153-126**
COMMIS LUNETIER (instr. scient. et ind., n.c.a.) **4155-138**
COMMIS ORDONNANCIER DANS UNE AGENCE DE PUBLICITÉ (serv. aux entr.) **4151-122**
***COMMIS POSTAL** (militaire) **4173-112**
COMMIS PRÉPOSÉ À LA MACHINE À CACHETER ET AFFRANCHIR LES ENVELOPPES (bureau) **4141-184**
COMMIS PRÉPOSÉ À LA MACHINE À ÉTIQUETER (bureau) **4141-178**
COMMIS PRÉPOSÉ À LA PRÉPARATION DES SANDWICHES, DES SALADES ET DES DESSERTS (rest. et logement) **6121-140**
COMMIS PRÉPOSÉ À LA RUPTEUSE IMPRIMANTE (bureau) **4141-182**
commis principal du paiement de devises étrangères (banque et fin.) **1171-206**

COMMIS PROMOTEUR DE VENTES (bureau) **4169-142**
commissaire (serv. gouv.) **1113-110**
commissaire (religion) **2511-110**
commissaire (serv. aux entr.) **6115-134**
COMMISSAIRE (transp. par eau) **9159-110**
commissaire à la répression du doping (serv. gouv.) **1116-199**
commissaire au départ des courses (loisirs) **3711-110**
COMMISSAIRE AU RELOGEMENT (serv. gouv.) **1119-246**
commissaire aux enquêtes (serv. gouv.) **1119-146**
COMMISSAIRE DE BORD (transp. aériens) **6145-114**
commissaire de police (serv. gouv.) **1113-122**
commissaire des assurances (serv. gouv.) **1119-299**
COMMISSAIRE D'HIPPODROME (loisirs) **3711-110**
***commissionnaire en marchandises, transport extérieur** (serv. aux entr.) **1147-128**
***commissionnaire en marchandises, transport intérieur** (serv. entr.) **1147-128**
***COMMISSIONNAIRE EN VOYAGES ORGANISÉS** (serv. aux entr.) **1179-139**
commissaire territorial (serv. gouv.) **1111-114**
commis-secrétaire (bureau) **4111-110**
commis-sténographe (bureau) **4111-110**
commis suppléant (banque et fin.) **4135-182**
commis téléphoniste (bureau) **4175-114**
commis-teneur de livres (bureau) **4131-142**
COMMIS VENDEUR (comm. détail; comm. gros) **01-240**
COMMIS VENDEUR (comm. détail) **5137-114**
commis-vendeur commercial (comm. gros) **5135-199**
COMMIS VENDEUR D'ACCESSOIRES AUTOMOBILES (comm. détail; comm. gros) **5135-186**
COMMIS VENDEUR D'ANIMAUX D'APPARTEMENT ET DE FOURNITURES (comm. détail) **5135-162**
COMMIS VENDEUR D'APPAREILS DE PROTHÈSE CHIRURGICALE (comm. détail) **5135-174**
commis vendeur d'argenterie (comm. détail; comm. gros) **5135-158**
COMMIS VENDEUR D'ARTICLES DE SPORT (comm. détail; comm. gros) **5135-170**
COMMIS VENDEUR D'ARTICLES MÉNAGERS (comm. détail) **5135-190**
COMMIS VENDEUR DE BIJOUX ET PRODUITS CONNEXES (comm. détail; comm. gros) **5135-158**
***COMMIS-VENDEUR DE BOUCHERIE** (comm. détail) **5137-109**
***COMMIS-VENDEUR DE BOULANGERIE** (comm. détail) **5137-107**
***COMMIS-VENDEUR DE CHARCUTERIE** (comm. détail) **5137-106**
COMMIS VENDEUR DE CHAUSSURES (comm. détail) **5135-182**
***COMMIS-VENDEUR DE COSMÉTIQUES** (comm. détail) **5135-188**
***COMMIS-VENDEUR DE DÉPANNEUR** (comm. détail) **5137-116**
commis vendeur de fourrures (comm. détail; comm. gros) **5135-178**
COMMIS VENDEUR DE LIBRAIRIE (comm. détail) **5135-150**
COMMIS VENDEUR DE MATÉRIEL ET D'ACCESSOIRES PHOTOGRAPHIQUES (comm. détail; comm. gros) **5135-166**
***commis-vendeur de micro-ordinateur** (comm. détail) **5135-116**
commis vendeur de montres (comm. détail; comm. gros) **5135-158**
***COMMIS VENDEUR DE PELLICULES PHOTOGRAPHIQUES** (comm. détail) **5137-112**
COMMIS VENDEUR DE PIÈCES (comm. détail; comm. gros) **5135-126**
***commis-vendeur de pièces d'engins d'excavation** (comm. détail; comm. gros) **5135-125**
***commis-vendeur de pièces d'engins forestiers** (comm. détail; comm. gros) **5135-125**
***commis-vendeur de pièces d'équipement agricole** (comm. détail; comm. gros) **5135-125**
***commis-vendeur de pièces d'équipement de marine** (comm. détail; comm. gros) **5135-125**
***commis-vendeur de pièces de machinerie lourde** (comm. détail; comm. gros) **5135-125**
***commis-vendeur de pièces de matériel de chantier** (comm. détail; comm. gros) **5135-125**
***commis-vendeur de pièces de matériel de forage** (comm. détail; comm. gros) **5135-125**
***COMMIS-VENDEUR DE POISSONS ET FRUITS DE MER** (comm. détail) **5137-108**
COMMIS VENDEUR DE QUINCAILLERIE (comm. détail; comm. gros) **5135-154**
COMMIS VENDEUR DE TISSUS À LA VERGE (comm. détail) **5135-194**
COMMIS VENDEUR DE VÊTEMENTS (comm. détail; comm. gros) **5135-178**
commis vendeur de vêtements d'enfants (comm. détail; comm. gros) **5135-178**
commis vendeur de vêtements pour hommes et garçons (comm. détail; comm. gros) **5135-178**
***commis-vendeur, disquaire** (comm. détail) **5137-115**
***commis-vendeur, disques audionumériques** (comm. détail) **5137-115**
***COMMIS-VENDEUR, DISQUES ET CASSETTES** (comm. détail) **5137-115**
***commis-vendeur d'ordinateurs** (comm. détail) **5135-116**
***commis-vendeur d'ordinateurs personnels** (comm. détail) **5135-116**
commis vendeur en chapellerie (comm. détail; comm. gros) **5135-178**
***commis-vendeur, magasin de cassettes** (comm. détail) **5137-115**
***commis-vendeur micro-ordinateurs** (comm. détail) **5135-116**
***commis-vendeur micro-ordinateurs et périphériques** (comm. détail) **5135-116**
***commis-vendeur, ordinateurs personnels** (comm. détail) **5135-116**
commis vendeuse de sous-vêtements pour dames (comm. détail; comm. gros) **5135-178**
commis vendeuse de vêtements pour dames (comm. détail; comm. gros) **5135-178**
commis-vérificateur (toutes ind.) **4199-299**
COMMIS VÉRIFICATEUR DE L'EXÉCUTION DES COMMANDES DANS L'INDUSTRIE (bureau) **4151-158**
commis voyageur (comm. gros) **5133-199**
compilateur (bureau) **4137-110**
COMPILATEUR (bureau) **4199-202**
compilateur d'annuaires (bureau) **4199-202**
compilateur de conclusions d'enquêtes (bureau) **4199-202**
compilateur de listes d'adresses (bureau) **4199-202**
COMPOSEUR (verr.) **8153-162**
COMPOSITEUR (loisirs) **3332-114**
COMPOSITEUR (imp. et édit.) **9511-110**
compositeur d'annonces (imp. et édit.) **9511-110**
compositeur de musique populaire (loisirs) **3332-199**
compositeur d'imprimés (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1173-118**
COMPRESSEUR DE TALONS (chaussures) **8561-270**
comprimeur de granules de carbure de tungstène (prod. mét., n.c.a.) **8529-228**
COMPTABLE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-114**
comptable adjoint à l'épargne (banque et fin.) **4130-130**
comptable adjoint au contrôle et à la compensation (banque et fin.) **4130-130**
comptable adjoint au crédit (banque et fin.) **4130-130**
comptable adjoint aux comptes courants (banque et fin.) **4130-130**
comptable adjoint aux devises étrangères (banque et fin.) **4130-130**
COMPTABLE ADJOINT DE BANQUE (banque et fin.) **4130-130**
comptable agréé (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-162**
comptable-auditeur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-162**
comptable-contrôleur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-162**
***comptable de nuit** (bureau; rest. et logement) **4131-136**

comptable de prix de revient (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-122**
COMPTABLE DE SUCCURSALE DE BANQUE (banque et fin.) **1171-138**
comptable d'impôt (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-134**
COMPTABLE DU PRIX DE REVIENT (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-122**
comptable-estimateur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-130**
COMPTABLE FISCALISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-134**
comptable industriel (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-122**
comptable licencié (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-162**
comptable pour centre psycho-éducatif (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-114**
COMPTABLE PRÉPOSÉ AU BUDGET (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-118**
COMPTABLE PRÉPOSÉ AUX IMMOBILISATIONS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-130**
comptable public (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-114**
COMPTABLE SPÉCIALISÉ EN MÉCANOGRAPHIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-126**
comptable stagiaire senior (banque et fin.; bureau) **4131-138**
COMPTEUR D'ARGENT (bureau) **4133-126**
COMPTEUR DE CAPES (tabac) **4159-142**
compteur de feuilles (imp. et édit.) **9518-199**
COMPTEUR DE MONNAIE À LA MACHINE (bureau) **4141-170**
COMPTEUR D'ENTRÉES (loisirs) **4139-174**
compteur de véhicules (serv. gouv.; transp. auto.) **4199-246**
concasseur (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante) **8153-122**
CONCASSEUR (pét. et charb.) **8171-162**
CONCASSEUR (linoléum) **8171-170**
concepteur d'agencements de bureaux (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-134**
concepteur de circuits (transp. ferr.) **2165-130**
concepteur d'éclairage (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-126**
concepteur de commerciaux (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3353-199**
concepteur de formulaires (toutes ind.) **2169-130**
CONCEPTEUR DE GRILLE DE MOTS CROISÉS (imp. et édit.) **3359-122**
concepteur de machines-outils (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2147-114**
***concepteur de maquette** (radio., télév., cinéma et théâtre) **3314-112**
***CONCEPTEUR DE MAQUETTE ANIMATIQUE** (radio., télév., cinéma et théâtre) **3314-112**
***concepteur, maquette animatique** (radio., télév., cinéma et théâtre) **3314-112**
concepteur de matérial de forage pétrolier (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2147-114**
concepteur de mots croisés bilingues (imp. et édit.) **3359-122**
***concepteur de moule** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-162**
***CONCEPTEUR DE PAGES VIDÉOTEX** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-135**
concepteur des méthodes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-130**
***concepteur-dessinateur de cartes de circuits imprimés** (serv. prof. et tech., n.a.c.) **2163-140**
concepteur de théâtre (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3353-199**
concepteur de vidéotex (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-135**
CONCEPTEUR D'EXPOSITIONS MUSÉOLOGIQUES (ens.) **2359-110**
***concepteur d'ouvrages océaniques** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-128**
***concepteur infographique** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-135**
concepteur publicitaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3353-199**
CONCIERGE (toutes ind.) **6191-110**
***CONCIERGE À DEMEURE** (toutes ind.) **6191-109**
concierge d'hôtel (rest. et logement) **4194-110**
CONCIERGE D'IMMEUBLE (toutes ind.) **6130-122**
***concierge sur place** (toutes ind.) **6101-109**
CONCILIATEUR (serv. gouv.) **1119-210**
conciliateur (serv. gouv.) **1119-210**
conditionneur à la chaîne (alim. et boissons, n.c.a.) **8228-290**
conditionneur d'aliments et boissons (alim. et boissons, n.c.a.) **9317-299**
CONDITIONNEUR DE BOBINES (fibres synth.; textiles) **8278-150**
CONDITIONNEUR DE CONSERVERIE (alim. et boissons, n.c.a.) **8228-290**
conditionneur de pièces d'avion (aéronefs et astronefs) **9317-258**
***conditionneur de poisson** (trait. du poisson) **8217-111**
conditionneur de sable de moulage (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-178**
CONDITIONNEUR SOUS EMBALLAGES PLASTIQUES (fab. div., n.c.a.) **9317-226**
conducteur (transp. ferr.) **9133-110**
conducteur à la fabrication de l'acide (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-318**
conducteur au broyage de fulmicoton (expl.) **8171-150**
CONDUCTEUR AU RAFFINAGE DU PÉTROLE (pét. et charb.) **8165-110**
conducteur, chemins de fer (transp. ferr.) **9133-110**
***CONDUCTEUR CONTRACTUEL DE MOISSONNEUSE-BATTEUSE** (agric.) **7197-112**
conducteur d'agitateur de benzol (pét. et charb.) **8163-122**
conducteur d'alambic (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-126**
CONDUCTEUR D'ALAMBIC (dist., brass. et ferm.) **8227-262**
conducteur d'alambic de pétrole (pét. et charb.) **8165-110**
conducteur d'aléseuse (ciment, pierre et argile) **8371-114**
conducteur d'aléseuse de bondes (trav. du bois) **8355-138**
conducteur d'aléseuse de bout (meubles; trav. du bois) **8355-138**
CONDUCTEUR D'ALÉSEUSE DE GABARITS À COMMANDE NUMÉRIQUE (usin., soud. et forg.) **8313-170**
conducteur d'aléseuse horizontale (meubles; trav. du bois) **8355-138**
CONDUCTEUR D'AMBULANCE (transp. auto.) **9179-146**
CONDUCTEUR D'ANCREUSE (transp. ferr.) **8715-160**
conducteur d'angledozer (toutes ind.) **8711-126**
CONDUCTEUR D'APPAREIL À DISTILLER EN DISCONTINU (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-166**
CONDUCTEUR D'APPAREIL À FABRIQUER DES RÉSISTANCES EN CHARBON (mat. électron.) **8534-130**
CONDUCTEUR D'APPAREIL À FABRIQUER LA LIQUEUR DE TITANE (peint. et vernis; prod. chimiques, n.c.a.) **8179-304**
CONDUCTEUR D'APPAREIL À OXYDER LES HUILES POUR LINOLÉUM (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-292**
CONDUCTEUR D'APPAREIL À REPRODUIRE LES NÉGATIFS PAR CONTACT (imp. et édit.) **9591-112**
conducteur d'appareil d'affinage (mét. non ferreux) **8113-110**
CONDUCTEUR D'APPAREIL DE CARAMÉLISATION (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-362**
conducteur d'appareil de déneigement à l'aéroport (transp. aériens) **9199-122**
conducteur d'appareil de déneigement de la voie publique (serv. gouv.) **9199-122**
conducteur d'appareil de distillation du fluorure d'hydrogène (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-166**
CONDUCTEUR D'APPAREIL DE LEVAGE MOBILE (const.) **9193-122**
CONDUCTEUR D'APPAREIL DE TREMPE (usin., soud. et forg.) **8133-122**
CONDUCTEUR D'APPAREILS À COLLER LES MÉTAUX (aéronefs et astronefs) **8515-134**
CONDUCTEUR D'APPAREILS À EXTRAIRE L'HYDROGÈNE DE L'EAU (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-198**
***conducteur d'appareil de damage** (loisirs) **3715-116**
CONDUCTEUR D'APPAREILS DE DISTILLATION (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-118**
CONDUCTEUR D'APPAREILS DE RÉCUPÉRATION (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-130**

conducteur d'appareils de récupération de l'oxygène (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-146**
conducteur d'appareils de récupération de l'azote (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-146**
conducteur d'appareils de restitution de coupe (pét. et gaz nat.) **2117-276**
CONDUCTEUR D'APPAREILS DE TRAITEMENT CHIMIQUE EN DISCONTINU (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-126**
CONDUCTEUR D'APPAREILS DE TRAITEMENT DU LAIT (prod. laitiers) **8223-110**
CONDUCTEUR D'APPAREILS D'HYDROGÉNATION (huile anim. et vég.) **8229-150**
conducteur d'arche de débardage (for. et abatt.) **7517-118**
CONDUCTEUR D'ARRACHEUSE DE TIRE-FOND (transp. ferr.) **8715-166**
CONDUCTEUR D'ASCENSEUR (toutes ind.) **6193-110**
conducteur d'aspirateur cribleuse (toutes ind.) **9315-114**
CONDUCTEUR D'AUTOBUS (transp. auto.) **9171-110**
conducteur d'autobus scolaire (transp. auto.) **9171-110**
conducteur d'auto-chenille (toutes ind.) **8711-126**
CONDUCTEUR D'AUTOCLAVE (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-222**
CONDUCTEUR D'AUTOCLAVE À FIBROCIMENT (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante) **8151-194**
CONDUCTEUR D'AUTOCLAVE POUR PARE-BRISE (verr.) **8151-154**
CONDUCTEUR D'AUTOCLAVES À IMPRÉGNER LE BOIS (trav. du bois) **8235-130**
***conducteur d'autoneige** (loisirs) **3715-116**
CONDUCTEUR DE BAC À CÂBLE (transp. par eau) **9159-138**
CONDUCTEUR DE BAC À CÂBLE À TRACTION MANUELLE (transp. par eau) **9159-146**
conducteur de bac à traiter les condensateurs (mat. élect.; mat. électron.) **8539-138**
CONDUCTEUR DE BAC DE COAGULATION (fibres synth.) **8161-266**
CONDUCTEUR DE BALAYEUSE DE RUES (transp., n.c.a.) **9199-142**
CONDUCTEUR DE BALAYEUSE DE VOIE (transp. ferr.) **8715-138**
conducteur de balayeuse électrique (transp., n.c.a.) **9199-142**
conducteur de balayeuse mécanique (transp., n.c.a.) **9199-142**
conducteur de balayeuses industrielles (toutes ind.) **9199-199**
CONDUCTEUR DE BANC D'ÉTIRAGE ET DE PLANAGE (mét. non ferreux) **8149-246**
conducteur de benne de chargement (fonte et acier) **8131-154**
CONDUCTEUR DE BENNE MINIÈRE (mines et carrières) **7717-156**
conducteur de benne râcleuse (toutes ind.) **9311-118**
conducteur de benne sur monorail (toutes ind.) **9311-118**
conducteur de berlines (mines et carrières; transp. ferr.) **9193-134**
CONDUCTEUR DE BÉTONNIÈRE (const.) **8799-178**
conducteur de bétonnière (transp. auto.) **9175-126**
conducteur de bétonnière-épandeuse (const.) **8713-110**
conducteur de bitumeuse (const.) **8713-114**
CONDUCTEUR DE BITUMEUSE-GOUDRONNEUSE (const.) **8713-114**
conducteur de bobineuse (textiles) **8265-150**
conducteur de bobineuse à cordes basses (fab. div., n.c.a.) **8599-274**
conducteur de bobineuses pour l'inspection de rouleaux en acier (fonte et acier) **8146-199**
conducteur de bobinoir d'alimentation (fibres synth.; textiles) **8265-166**
CONDUCTEUR DE BOURREUSE DE VOIE DE CHEMIN DE FER (transp. ferr.) **8715-118**
conducteur de boutoir à lame (toutes ind.) **8711-126**
CONDUCTEUR DE BROCHEUSE EN SÉRIE (usin., soud. et forg.) **8315-186**
conducteur de brosseuse (bonn.; fibres synth.; textiles) **8275-170**
conducteur de brosseuse de conduites (const.) **8787-112**
CONDUCTEUR DE BROSSEUSE-ENROULEUSE DE CONDUITES (const.) **8787-112**
conducteur de broyeur (ciment, pierre et argile) **8153-114**
CONDUCTEUR DE BROYEUR À GALETS (prod. min. non mét., n.c.a.) **8153-110**
conducteur de broyeur à meules (expl.) **8171-134**
conducteur de broyeur de cacao (conf.) **8229-270**
conducteur de broyeur de sucre en poudre (sucre) **8225-210**
CONDUCTEUR DE BROYEUR ET D'APPAREILS DE FLOTTATION (mét. non ferreux) **8113-114**
CONDUCTEUR DE BRÛLEURS (pét. et charb.) **8165-170**
CONDUCTEUR DE BULLDOZER (toutes ind.) **8711-126**
CONDUCTEUR DE CÂBLE DE SCIAGE (ciment, pierre et argile) **8371-142**
conducteur de cage (toutes ind.) **9311-118**
conducteur de cage de puits de mine (toutes ind.) **9311-118**
CONDUCTEUR DE CALANDRE (caoutchouc; plastique) **8173-178**
CONDUCTEUR DE CALANDRE À CARREAUX DE PLANCHER (linoléum) **8173-190**
CONDUCTEUR DE CALANDRE À CYLINDRES MULTIPLES (caoutchouc; plastique) **8173-182**
CONDUCTEUR DE CALANDREUSE-GAUFREUSE (prod. papier; textiles) **8599-610**
conducteur de cale de halage (navires) **8592-146**
conducteur de camion (serv. gouv.) **4172-110**
conducteur de camion (transp. auto.) **9175-118**
conducteur de camion à benne basculante (transp. auto.) **9175-130**
***conducteur de camion à ordures** (transp. auto.) **9175-129**
conducteur de camion-citerne (transp. auto.) **9175-114**
***conducteur de camion de bois** (for. et abatt.; transp. auto.) **9175-124**
conducteur de camion, en général (transp. auto.) **9175-110**
***conducteur de camion forestier** (for. et abatt.; transp. auto.) **9175-124**
CONDUCTEUR DE CAMION-MALAXEUR (transp. auto.) **9175-126**
conducteur de camion-malaxeur, béton prémélangé (transp. auto.) **9175-126**
conducteur de carde à vapeur (textiles) **8275-226**
CONDUCTEUR DE CAROTTEUR (const.; mines et carrières) **7713-126**
conducteur de caustificateur (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-182**
CONDUCTEUR DE CAUSTIFICATEUR (prod. chimiques, n.c.a.) **8163-118**
CONDUCTEUR DE CENTRALE À DIESEL (élect.) **9531-118**
conducteur de centrifugeur (prod. laitiers) **8223-110**
conducteur d'échangeurs d'ions (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-122**
conducteur de chargeur à pelle (for. et abatt.) **9311-130**
CONDUCTEUR DE CHARGEUSE (fonte et acier) **8131-154**
CONDUCTEUR DE CHARGEUSE DE GRUMES (for. et abatt.) **7517-122**
CONDUCTEUR DE CHARGEUSE ÉLECTRIQUE (mines et carrières) **7717-146**
conducteur de chargeuse mécanique (mines et carrières) **7717-154**
CONDUCTEUR DE CHARGEUSE MÉCANIQUE (const.) **8711-122**
conducteur de chariot à barils (pét. et charb.) **9315-126**
conducteur de chariot à fourche rétractable (toutes ind.) **9315-126**
CONDUCTEUR DE CHARIOT CAVALIER (toutes ind.) **9315-134**
conducteur de chariot de coulée (mines et carrières; transp. ferr.) **9193-110**
conducteur de chariot de démoulage (fonte et acier) **9315-126**
conducteur de chariot de perforation (const.; mines et carrières) **7713-122**

conducteur de chariot électrique (toutes ind.) **9315-126**
conducteur de chariot électrique de fret (transp. auto.; transp. ferr.) **9315-126**
CONDUCTEUR DE CHARIOT ÉLÉVATEUR (toutes ind.) **9315-126**
conducteur de chariot élévateur à fourches (toutes ind.) **9315-126**
CONDUCTEUR DE CHASSE-NEIGE (transp. ferr.) **8715-134**
conducteur de chasse-neige (serv. gouv.) **9199-122**
CONDUCTEUR DE CHASSE-NEIGE DE TROTTOIR (serv. gouv.; transp., n.c.a.) **9199-138**
conducteur de chassoir mécanique (trav. du bois) **8549-118**
CONDUCTEUR DE CHAUDIÈRE (serv. publics, n.c.a.) **9533-110**
CONDUCTEUR DE CHAUDIÈRE À EAU LOURDE (élect.) **9533-124**
conducteur de chaudière haute pression (serv. publics, n.c.a.) **9533-110**
conducteur de chaudron (abattoirs et cond. viande) **8215-238**
conducteur de chaufferie (serv. publics, n.c.a.) **9533-110**
conducteur de chaufferie de centrale thermique (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9533-126**
CONDUCTEUR DE CINTREUSE (est., matr. et rev. des métaux) **8334-146**
conducteur de cintreuse de tiges (est., matr. et rev. des métaux) **8334-146**
conducteur de cintreuse de tubes (est., matr. et rev. des métaux) **8334-146**
conducteur de cintreuse de tuyaux (est., matr. et rev. des métaux) **8334-146**
conducteur de cintreuse verticale (est., matr. et rev. des métaux) **8337-146**
CONDUCTEUR DE CISAILLE À PORT-À-FAUX (fonte et acier) **8334-206**
CONDUCTEUR DE CISAILLE AUTOMATIQUE (est., matr. et rev. des métaux) **8334-234**
conducteur de cisaille circulaire (est., matr. et rev. des métaux) **8334-230**
conducteur de cisaille en longueur (est., matr. et rev. des métaux) **8334-234**
CONDUCTEUR DE CISAILLE MÉCANIQUE (est., matr. et rev. des métaux) **8334-214**
CONDUCTEUR DE CISAILLE ROTATIVE (est., matr. et rev. des métaux) **8334-230**
CONDUCTEUR DE CLASSIFICATEUR (mét. non ferreux) **8113-122**
CONDUCTEUR DE CLOUEUSE (meubles; trav. du bois) **8549-270**
conducteur de cloueuse automatique (meubles; trav. du bois) **8549-270**
conducteur de cloueuse de talons (caoutchouc; chaussures) **8561-182**
CONDUCTEUR DE COKE-CAR (transp., n.c.a.) **9193-118**
conducteur de colleuse (caoutchouc) **8571-190**
conducteur de colonne d'absorption (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-190**
CONDUCTEUR DE COLONNE DE DESSICCATION (savons) **8167-330**
CONDUCTEUR DE COMBINÉE DE MENUISERIE (trav. du bois) **8359-110**
conducteur de combinée d'usinage verticale (usin., soud. et forg.) **8319-299**
conducteur de compresseur (serv. publics, n.c.a.) **9533-118**
CONDUCTEUR DE COMPRESSEUR D'AIR POUR CAISSONS PNEUMATIQUES (const.) **9533-134**
CONDUCTEUR DE COMPRESSEUR DE GAZ (pét. et gaz nat.; prod. chimiques, n.c.a.; serv. publics, n.c.a.) **9537-114**
conducteur de compresseur de gaz naturel (serv. publics, n.c.a.) **9537-138**
conducteur de concasseur (ciment, pierre et argile) **8153-114**
conducteur de concasseur (prod. chimiques, n.c.a.) **8171-142**
conducteur de concasseur à mâchoires (toutes ind.) **8111-130**
conducteur de concentrateur à schlamms (mét. non ferreux) **8113-118**
CONDUCTEUR DE CONVERTISSEUR BESSEMER (fonte et acier; mét. non ferreux) **8131-110**
CONDUCTEUR DE CONVERTISSEUR CATALYTIQUE (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-118**
CONDUCTEUR DE CONVOYEUR (tabac) **9315-174**
CONDUCTEUR DE CONVOYEUR À FLÈCHE (mines et carrières) **7717-142**
conducteur de convoyeur à grains (toutes ind.) **9315-114**
CONDUCTEUR DE CONVOYEUR AUTOMOTEUR À BANDES (mines et carrières) **7717-138**
CONDUCTEUR D'ÉCORCEUSE À ANNEAU (scieries) **8239-118**
conducteur d'écorceuse à rotor (pâte à papier et papier) **8239-114**
CONDUCTEUR D'ÉCORCEUSE HYDRAULIQUE (pâte à papier et papier; scieries) **8239-110**
conducteur d'écorceuse pour poteaux (trav. du bois) **8239-114**
CONDUCTEUR DE COUCHEUSE (prod. papier) **8253-122**
conducteur de coucheuse au kaolin (pâte à papier et papier; prod. papier) **8251-130**
conducteur de coucheuse de papier héliographique, papier à bleus (prod. papier) **8253-122**
conducteur de coupeuse (caoutchouc) **8575-134**
CONDUCTEUR DE COUPEUSE (toutes ind.) **8599-794**
conducteur de coupeuse à la droite (vêtements et tissus) **8551-146**
conducteur de coupeuse à lame circulaire (vêtements et tissus) **8551-146**
conducteur de coupeuse de copeaux (pâte à papier et papier) **8251-130**
conducteur de coupeuse de feuilles (toutes ind.) **8599-794**
CONDUCTEUR DE COUPEUSE DE NATTES ISOLANTES (laine min. et amiante) **8299-122**
conducteur de coupeuse de tissu (vêtements et tissus) **8551-146**
CONDUCTEUR DE COUPEUSE-IMPRIMEUSE DE TEXTILES (textiles) **9519-114**
CONDUCTEUR DE COUPE-VERRE (verr.) **8371-202**
CONDUCTEUR D'ÉCRAN-FILTRE POUR PLASTIQUES (plastique) **8163-138**
CONDUCTEUR DE CRÊPEUSE (prod. papier) **8593-134**
conducteur de crible d'aluminium en poudre (mét. non ferreux) **8299-154**
conducteur de cribleuse (toutes ind.) **9315-114**
CONDUCTEUR DE CUBILOT ISOLATION (laine min. et amiante) **8151-190**
conducteur de cuiseur (abattoirs et cond. viande) **8215-238**
CONDUCTEUR DE CUISEUR À CÉRÉALES ET DE PRESSE À PÂTE (alim. et boissons, n.c.a.) **8213-138**
CONDUCTEUR DE CULBUTEUSE-ESSOREUSE (blanch., nett. et press.) **6169-158**
conducteur de cultivateur (agric.) **7197-114**
CONDUCTEUR DE CUVE À TEINTURE (bonn.; vêtements et tissus) **8273-118**
conducteur de cuve de clarification (dist., brass. et ferm.) **8227-174**
CONDUCTEUR DE CUVE DE POLYMÉRISATION (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-214**
conducteur de cuve de trempage (alim. et boissons, n.c.a.) **8213-206**
conducteur de cuve électrolytique à chlore (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-174**
conducteur de cuve électrolytique à soude caustique (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-174**
conducteur de cuves (dist., brass. et ferm.) **8227-399**
CONDUCTEUR DE CUVES À LEVURE (dist., brass. et ferm.) **8227-298**
conducteur de cuves à malt (dist., brass. et ferm.) **8227-302**
CONDUCTEUR DE CUVES ÉLECTROLYTIQUES (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-174**
conducteur de cylindre (const.) **8713-126**
CONDUCTEUR DE CYLINDRE FORGEUR (usin., soud. et forg.) **8331-142**

CONDUCTEUR DE DAME MÉCANIQUE (const.) **8713-158**
***conducteur de dameuse compacteuse** (loisirs) **3715-116**
***conducteur de dameuse** (loisirs) **3715-116**
CONDUCTEUR DE DÉBARDEUSE PORTEUSE (for. et abatt.) **7517-125**
conducteur de débusqueuse (for. et abatt.) **7517-118**
CONDUCTEUR DE DÉBUSQUEUSE (for. et abatt.) **7517-124**
CONDUCTEUR DE DÉCAPEUSE ÉLECTROLYTIQUE (toutes ind.) **8143-122**
conducteur de décapeuse-niveleuse élévatrice (const.) **8711-138**
conducteur de décolleteuse automatique (usin., soud. et forg.) **8313-282**
conducteur de découpeuse (prod. chimiques, n.c.a.) **8171-190**
CONDUCTEUR DE DÉCOUPEUSE À COPIER (est., matr. et rev. des métaux) **8334-182**
CONDUCTEUR DE DÉFIBREUR (pâte à papier et papier) **8251-130**
CONDUCTEUR DE DÉFONCEUSE (meubles; trav. du bois) **8355-194**
CONDUCTEUR DE DÉFOURNEUSE-RÉPALEUSE (pét. et charb.) **8165-238**
conducteur de dégauchisseuse (meubles; trav. du bois) **8355-162**
CONDUCTEUR DE DÉGAZEUR D'ACIER (fonte et acier) **8149-110**
conducteur de déligneuse (plac. et contre-plaqués; trav. du bois) **8239-130**
CONDUCTEUR DE DÉLIGNEUSE AUTOMATIQUE (scieries) **8231-114**
conducteur de dépanneuse (transp. ferr.) **9139-199**
CONDUCTEUR DE DÉPANNEUSE (transp. auto.) **9175-134**
conducteur de dépoussiéreur (mét. non ferreux) **8113-138**
CONDUCTEUR DE DÉROULEUSE (plac. et contre-plaqués) **8233-112**
conducteur de dérouleuse-enduiseuse (plac. et contre-plaqués) **8233-112**
conducteur de derrick (toutes ind.) **9311-118**
CONDUCTEUR DE DIFFUSEUR (sucre) **8225-118**
CONDUCTEUR DE DIGESTEUR (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-226**
conducteur de digesteur (pâte à papier et papier) **8251-180**
CONDUCTEUR DE DISPOSITIFS AUTOMATIQUES DE PALETTISATION (toutes ind.) **9315-112**
conducteur de distributrice de résine époxydique (fab. div., n.c.a.) **8599-450**
conducteur de dragline à moteur à essence (const.; mines et carrières) **8711-130**
conducteur de dragline diesel (const.; mines et carrières) **8711-130**
conducteur de dragline électrique (const.; mines et carrières) **8711-130**
conducteur de dragline sur tracteur à chenilles (const. mines et carrières) **8711-130**
conducteur de drague (pêche) **7313-114**
CONDUCTEUR DE DRAGUE (const.; mines et carrières) **8711-134**
conducteur de drague à benne preneuse (const.; mines et carrières) **8711-134**
conducteur de drague à cuillière (const.; mines et carrières) **8711-134**
conducteur de drague à godets (const.; mines et carrières) **8711-134**
conducteur de drague à succion (const.; mines et carrières) **8711-134**
conducteur de dresseuse (meubles; trav. du bois) **8355-162**
CONDUCTEUR DE DRESSEUSE DE RAILS (transp. ferr.) **8715-114**
CONDUCTEUR DE DRESSEUSE-PERCEUSE (meubles) **8355-182**
conducteur de duveteuse électrique (textiles) **8275-226**
CONDUCTEUR DE FAÇONNEUSE (meubles; trav. du bois) **8355-166**
conducteur de façonneuse à deux mandrins (meubles; trav. du bois) **8355-166**
CONDUCTEUR DE FAÇONNEUSE AUTOMATIQUE (meubles; trav. du bois) **8355-170**
conducteur de façonneuse de panneaux à plate-bande (meubles; trav. du bois) **8355-166**
CONDUCTEUR DE FENDEUSE DE LIÈGE (trav. du bois) **8355-174**
CONDUCTEUR DE FILIÈRE À FILETER ET ALÉSER (usin., soud. et forg.) **8315-166**
CONDUCTEUR DE FILTRE À SUCRE DE MAÏS (sucre) **8225-134**
CONDUCTEUR DE FOREUSE (const.; mines et carrières) **7713-122**
conducteur de foreuse (caoutchouc) **8575-134**
conducteur de foreuse à commande numérique (usin., soud. et forg.) **8313-206**
conducteur de foreuse à ponsoir (const.) **7713-146**
CONDUCTEUR DE FOREUSE DE MONTAGE (mines et carrières) **7713-110**
CONDUCTEUR DE FOREUSE EN FORAGE DIRIGÉ (pét. et gaz nat.) **7711-111**
CONDUCTEUR DE FOREUSE HORIZONTALE (const.) **8711-118**
CONDUCTEUR DE FOREUSE HYDRAULIQUE (for. et abatt.) **7517-154**
conducteur de foreuse mobile (const.; mines et carrières) **7713-122**
conducteur de foreuse percutante (mines et carrières) **7713-142**
CONDUCTEUR DE FOREUSE ROTARY (mines et carrières) **7713-124**
CONDUCTEUR DE FOREUSE SOUS PRESSION (pét. et gaz nat.) **7711-131**
conducteur de foreuse sur colonne commandée par bande magnétique (usin., soud. et forg.) **8313-206**
CONDUCTEUR DE FOUR (mét. non ferreux) **8115-126**
CONDUCTEUR DE FOUR (fonte et acier; mét. non ferreux) **8131-126**
conducteur de four (ciment, pierre et argile; prod. min non mét., n.c.a.) **8151-110**
conducteur de four à arc électrique (fonte et acier) **8131-126**
CONDUCTEUR DE FOUR À CALCINER (prod. min. non mét., n.c.a.) **8115-122**
conducteur de four à chaux (prod. min. non mét., n.c.a.) **8115-114**
CONDUCTEUR DE FOUR À CHAUX (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-130**
conducteur de four à conditionner (usin., soud. et forg.) **8133-126**
conducteur de four à creuset (fonte et acier; mét. non ferreux) **8131-126**
conducteur de four à électrode (mat. élect.) **8167-138**
CONDUCTEUR DE FOUR À ÉMAILLER (est., matr. et rev. des métaux) **8151-156**
conducteur de four à griller (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-338**
conducteur de four à griller la molybdénite (mét. non ferreux) **8115-110**
conducteur de four à induction (fonte et acier; mét. non ferreux) **8131-126**
CONDUCTEUR DE FOUR À NOIR DE FUMÉE (pét. et charb.) **8167-122**
CONDUCTEUR DE FOUR À OXYGÈNE (fonte et acier) **8131-122**
conducteur de four à plâtre (prod. min. non mét . n.c.a.) **8115-122**
CONDUCTEUR DE FOUR À RÉCHAUFFER LE MÉTAL (toutes ind.) **8131-142**
conducteur de four à recuire (usin., soud. et forg.) **8133-126**
conducteur de four à réverbère (mét. non ferreux) **8131-130**
conducteur de four à sécher la pulpe (sucre) **8225-162**
CONDUCTEUR DE FOUR À SOLE (fonte et acier) **8131-118**
CONDUCTEUR DE FOUR À TRAITEMENT THERMIQUE (usin., soud. et forg.) **8133-114**
conducteur de four à vapeur (abattoirs et cond. viande; con[illegible] n.c.a.; trait. du poisson) **8229-358**
CONDUCTEUR DE FOUR À VERRE (verr.) **8151-150**
conducteur de four à vide (fonte et acier) **8131-126**
conducteur de four continu à recuire (usin., soud. et forg.) **8133-126**

conducteur de four d'affinage du plomb (mét. non ferreux) **8115-110**
CONDUCTEUR DE FOUR DE DIFFUSION (mat. électron.) **8539-146**
CONDUCTEUR DE FOUR DE DILATATION DE PERLITE (mét. non ferreux) **8119-268**
CONDUCTEUR DE FOUR DE FABRICATION DE L'AMMONIAQUE (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-314**
CONDUCTEUR DE FOUR DE FRITTAGE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8115-118**
CONDUCTEUR DE FOUR DE FUSION (mét. non ferreux) **8131-130**
CONDUCTEUR DE FOUR D'ÉGALISATION (usin., soud. et forg.) **8133-130**
CONDUCTEUR DE FOUR DE GRILLAGE (mét. non ferreux) **8115-110**
conducteur de four de noircissement par la vapeur (mat. électron.) **8133-199**
conducteur de four d'étirage du verre (verr.) **8155-250**
conducteur de four d'homogénéisation (mét. non ferreux) **8133-199**
conducteur de four électrique (mét. non ferreux) **8131-130**
CONDUCTEUR DE FOUR INTERMITTENT (ciment, pierre et argile; prod. min. non mét., n.c.a.) **8151-110**
conducteur de four rotatif (prod. min. non mét., n.c.a.) **8115-114**
CONDUCTEUR DE FOUR ROTATIF (ciment, pierre et argile) **8151-198**
CONDUCTEUR DE FOURS À COKE (pét. et charb.) **8167-134**
CONDUCTEUR DE FOUR TUBULAIRE (mat. élect.) **8167-138**
CONDUCTEUR DE FOUR-TUNNEL (ciment, pierre et argile; prod. min. non mét., n.c.a.) **8151-114**
conducteur de four vertical (prod. min. non mét., n.c.a.) **8115-114**
conducteur de fraiseuse à tête tournante (usin., soud. et forg.) **8313-174**
conducteur de fraiseuse, engrenages (usin., soud. et forg.) **8313-250**
conducteur de fraiseuse universelle (usin., soud. et forg.) **8315-182**
conducteur de fumoir (abattoirs et cond. viande) **8215-202**
conducteur de gaufreuse (mat. élect.) **8531-188**
CONDUCTEUR DE GERBEUR DE POTEAUX (trav. du bois) **9315-158**
CONDUCTEUR DE GLISSEUSE DE TRAVERSES (transp. ferr.) **8715-143**
conducteur de goudronneuse (const.) **9179-199**
conducteur de grand tour parallèle (ciment, pierre et argile) **8371-114**
CONDUCTEUR DE GRANULATEUR (prod. pharm. et prod. toil.) **8179-250**
conducteur de groupe à métalliser (est., matr. et rev. des métaux) **8143-138**
conducteur de groupe électrogène (élect.) **9533-138**
CONDUCTEUR DE GROUPE ÉLECTROGÈNE MOBILE (élect.) **9533-138**
conducteur de groupes électrogènes diesel (élect.) **9531-118**
conducteur de grue (toutes ind.) **9311-134**
conducteur de grue à électro-aimant (const.) **9311-134**
CONDUCTEUR DE GRUE À FLÈCHE HORIZONTALE (toutes ind.) **9311-142**
conducteur de grue à mâchoires pneumatiques (for. et abatt.) **9311-130**
CONDUCTEUR DE GRUE À PORTIQUE ÉLECTRIQUE (toutes ind.) **9311-110**
CONDUCTEUR DE GRUE À POSER LES TRAVERSES (transp. ferr.) **8715-140**
CONDUCTEUR DE GRUE À TOUR (navires) **9311-126**
conducteur de grue automobile (toutes ind.) **9311-134**
CONDUCTEUR DE GRUE AUTOMOTRICE (const.; mines et carrières) **9311-130**
conducteur de grue de démolition (const.) **9311-130**
conducteur de grue démouleuse (toutes ind.) **9311-146**
CONDUCTEUR DE GRUE DE QUAI (transp. par eau) **9313-114**
CONDUCTEUR DE GRUE DE RELEVAGE (transp. ferr.) **9311-122**
CONDUCTEUR DE GRUE ÉLECTRIQUE SUR MONORAIL (toutes ind.) **9311-146**
CONDUCTEUR DE GRUE FLOTTANTE (transp. par eau) **9311-114**
conducteur de grue, installation de forage (pét. et gaz nat.) **9311-106**
conducteur de grue munie d'une flèche à talon (for. et abatt.) **9311-130**
conducteur de grue pivotante (navires) **9311-126**
conducteur de grue pour acides (toutes ind.) **9311-146**
CONDUCTEUR DE GRUE SUR CAMION (toutes ind.) **9311-134**
CONDUCTEUR DE GUILLOTINE (prod. papier) **8593-158**
conducteur de hachoir mécanique (abattoirs et cond. viande) **8215-282**
CONDUCTEUR DE HAUT FOURNEAU (fonte et acier) **8131-114**
CONDUCTEUR DE HAVEUSE POUR LONGUE TAILLE DE HOUILLE (mines et carrières) **7717-120**
CONDUCTEUR DE JABLEUSE (trav. du bois) **8355-226**
conducteur de laminoir (usin., soud. et forg.) **8331-142**
CONDUCTEUR DE LAMINOIR (est., matr. et rev. des métaux) **8334-226**
conducteur de laminoir à froid (fonte et acier) **8135-130**
CONDUCTEUR DE LAMINOIR LISSEUR DE TUBES (fonte et acier) **8135-166**
conducteur de laminoir réversible (mét. non ferreux) **8135-122**
conducteur de laminoir tandem (mét. non ferreux) **8135-122**
conducteur de l'appareil de distillation discontinu (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-118**
conducteur de l'appareil de distillation du benzol (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-118**
conducteur de l'appareil de distillation des textiles synthétiques (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-118**
CONDUCTEUR DE LAVEUR (prod. chimiques, n.c.a.) **8163-142**
CONDUCTEUR DE LESSIVEUR (pâte à papier et papier) **8251-118**
CONDUCTEUR DE LESSIVEUR EN CONTINU (pâte à papier et papier) **8251-110**
CONDUCTEUR DE LETTREUSE ÉLECTRONIQUE (imp. et édit.; plastique) **9519-207**
conducteur d'élévateur à godet (toutes ind.) **9315-130**
conducteur d'élévateur de charge (toutes ind.) **9315-130**
conducteur d'élévateur de reprise (mines et carrières) **7717-142**
conducteur d'élévateur de tour de coulage pour le béton (toutes ind.) **9311-118**
CONDUCTEUR DE L'INSTALLATION DE COMMANDE D'UNE BÉTONNIÈRE (const.) **8799-176**
CONDUCTEUR DE LOCOMOTIVE (transp. ferr.) **9131-110**
conducteur de locomotive diesel (transp. ferr.) **9133-110**
conducteur de locomotive d'usine (transp. ferr.) **9131-114**
CONDUCTEUR DE LOCOTRACTEUR (mines et carrières; transp. ferr.) **9193-110**
conducteur de locotracteur de mine (mines et carrières) **9193-110**
conducteur de l'unité de traitement des mercaptans (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-118**
conducteur de macérateur (dist., brass. et ferm.) **8227-174**
conducteur de machine (vêtements et tissus) **8557-130**
conducteur de machine 'fales' (meubles) **8562-199**
conducteur de machine à agglomérer le sel (mines et carrières) **8119-230**
conducteur de machine à aiguilles multiples (toutes ind.) **8563-114**
conducteur de machine à amorcer (expl.) **8599-174**
CONDUCTEUR DE MACHINE À APPOINTER (fonte et acier; mét. non ferreux) **8141-134**
conducteur de machine à apprêter et à gaufrer (textiles) **8275-114**
conducteur de machine à apprêter les pigments (pâte à papier et papier; prod. papier) **8253-130**
CONDUCTEUR DE MACHINE À APPRÊTER LES TISSUS (textiles) **8275-114**

CONDUCTEUR DE MACHINE À ASSEMBLER DES COMPARTIMENTS (prod. papier) **8593-130**
CONDUCTEUR DE MACHINE À BISCUITS ET CRAQUELINS (boul.) **8213-118**
CONDUCTEUR DE MACHINE À BORDER LES DISQUES (est., matr. et rev. des métaux) **8334-178**
CONDUCTEUR DE MACHINE À BOSSELER (est., matr. et rev. des métaux) **8339-186**
conducteur de machine à bouteilles (verr.) **8155-238**
CONDUCTEUR DE MACHINE À BRASER (usin., soud. et forg.) **8335-210**
conducteur de machine à braser au gaz (usin., soud. et forg.) **8335-210**
CONDUCTEUR DE MACHINE À BRASER PAR INDUCTION (usin., soud. et forg.) **8335-198**
conducteur de machine à capitonner (toutes ind.) **8563-126**
CONDUCTEUR DE MACHINE À CHARGER LES BALLES TRAÇANTES (expl.) **8599-114**
conducteur de machine à commande numérique (usin., soud. et forg.) **8313-242**
conducteur de machine à confectionner des couvre-planchers (linoléum) **8179-286**
CONDUCTEUR DE MACHINE À COUDRE LES BALAIS (fab. div., n.c.a.) **8599-458**
***conducteur de machine à coudre les vêtements de cuir** (vêtements et tissus) **8563-125**
CONDUCTEUR DE MACHINE À COULER (mét. non ferreux) **8137-138**
CONDUCTEUR DE MACHINE À COULER AUTOMATIQUE (mat. élect.) **8137-154**
CONDUCTEUR DE MACHINE À COULER EN CONTINU (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-142**
CONDUCTEUR DE MACHINE À COULER LA PÂTE (conf.) **8213-266**
conducteur de machine à couler la pâte à bonbon dur (conf.) **8213-266**
CONDUCTEUR DE MACHINE À COULER LES NOYAUX DE BALLES (mét. non ferreux) **8137-170**
CONDUCTEUR DE MACHINE À COULER SOUS PRESSION (mét. non ferreux) **8137-174**
CONDUCTEUR DE MACHINE À COUPER EN BIAIS (caoutchouc) **8575-126**
conducteur de machine à couper et à former les cercles (est., matr. et rev. des métaux) **8334-246**
CONDUCTEUR DE MACHINE À COUPER LES ATTACHES POUR BALLOTS (tréf. et prod.) **8334-262**
conducteur de machine à couper les empeignes (toutes ind.) **8599-798**
CONDUCTEUR DE MACHINE À COUPER LES FERMETURES À GLISSIÈRE (fab. div., n.c.a.) **8599-498**
CONDUCTEUR DE MACHINE À COUPER LES TRAVERSES (transp. ferr.) **8715-141**
CONDUCTEUR DE MACHINE À COUPER LE VERRE (verr.) **8371-190**
conducteur de machine à courber le fer (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8334-370**
CONDUCTEUR DE MACHINE À CRAMPONS (usin., soud. et forg.) **8331-146**
conducteur de machine à crocheter (bonn.) **8271-130**
CONDUCTEUR DE MACHINE À CYLINDRE (pâte à papier et papier) **8253-114**
***CONDUCTEUR DE MACHINE À DAMER LES PISTES DE SKI** (loisirs) **3715-116**
conducteur de machine à décatir (bonn.; textiles; vêtements et tissus) **8275-206**
conducteur de machine à décolleter (usin., soud. et forg.) **8313-282**
conducteur de machine à découper des bandes de tôle (usin., soud. et forg.) **8331-162**
CONDUCTEUR DE MACHINE À DÉCOUPER LES FEUILLARDS (est., matr. et rev. des métaux) **8334-238**
conducteur de machine à découper les matrices (chaussures) **8561-250**
CONDUCTEUR DE MACHINE À DÉFAIRE LES CARTOUCHES (expl.) **8529-146**
conducteur de machine à développer les films radiographiques (serv. div.) **9591-150**
conducteur de machine à double coupe et à percer (meubles) **8355-182**
conducteur de machine à doubler les tapis (caoutchouc) **8173-194**
conducteur de machine à dresser et à percer (meubles) **8355-182**
conducteur de machine à ébavurer (bij. et orf.) **8591-226**
conducteur de machine à égaliser le béton (const.) **8713-110**
CONDUCTEUR DE MACHINE À ÉMERISER (prod. min. non mét., n.c.a.) **8599-614**
conducteur de machine à encocher (trav. du bois) **8359-199**
CONDUCTEUR DE MACHINE À ENDUIRE (linoléum) **8173-150**
CONDUCTEUR DE MACHINE À ENDUIRE D'ABRASIFS (prod. min. non mét., n.c.a.) **8159-110**
CONDUCTEUR DE MACHINE À ENDUIRE LA MOQUETTE (textiles) **8173-134**
CONDUCTEUR DE MACHINE À ENROULER (fonte et acier) **8135-170**
conducteur de machine à enrouler la gelée de noix de coco (conf.) **8213-266**
CONDUCTEUR DE MACHINE À ENTAILLER (mat. élect.) **8531-320**
CONDUCTEUR DE MACHINE À ENTAILLER ET ALÉSER (trav. du bois) **8355-134**
conducteur de machine à enter le contre-plaqué (plac. et contre-plaqués) **8233-150**
conducteur de machine à envelopper de papier (tréf. et prod.) **8141-142**
CONDUCTEUR DE MACHINE À ÉTALER LE BÉTON (const.) **8713-110**
conducteur de machine à étendre le béton (const.) **8713-110**
conducteur de machine à étiquettes (toutes ind.) **9519-218**
conducteur de machine à étirer (chaussures) **8561-142**
***CONDUCTEUR DE MACHINE À EXTRUDER DES FEUILLES MINCES** (plastique) **8573-163**
***CONDUCTEUR DE MACHINE À EXTRUDER DES TUBES** (plastique) **8573-165**
***conducteur de machine à extruder des tubes de plastique profilés** (plastique) **8573-165**
CONDUCTEUR DE MACHINE À FABRIQUER DES NATTES ISOLANTES (laine min. et amiante) **8155-350**
CONDUCTEUR DE MACHINE À FABRIQUER DES TIGES MÉTALLIQUES À TÊTE (usin., soud. et forg.) **8331-162**
conducteur de machine à fabriquer des têtes à froid (usin., soud. et forg.) **8331-162**
CONDUCTEUR DE MACHINE À FABRIQUER DES CERCLES (est., matr. et rev. des métaux) **8334-246**
CONDUCTEUR DE MACHINE À FABRIQUER DES CAGES D'ARMATURE CYLINDRIQUES (tréf. et prod.) **8339-206**
conducteur de machine à fabriquer des clôtures grillagées (tréf. et prod.) **8339-262**
CONDUCTEUR DE MACHINE À FABRIQUER DES ÉBAUCHES DE BOÎTES (trav. du bois) **8549-178**
CONDUCTEUR DE MACHINE À FABRIQUER LE PANNEAU MURAL (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante) **8155-330**
CONDUCTEUR DE MACHINE À FABRIQUER LE PAPIER CARBONE (fab. div., n.c.a.) **8173-126**
CONDUCTEUR DE MACHINE À FABRIQUER LA LAINE D'ACIER (tréf. et prod.) **8529-118**
conducteur de machine à fabriquer les boîtes encerclées de fil métallique (trav. du bois) **8549-178**
CONDUCTEUR DE MACHINE À FABRIQUER LES BROSSES (fab. div., n.c.a.) **8599-422**

CONDUCTEUR DE MACHINE À FABRIQUER LES PANNEAUX ISOLANTS (laine min. et amiante) **8599-842**
conducteur de machine à façonner des boucles de fil métallique (tréf. et prod.) **8334-262**
conducteur de machine à faire des boulons (usin., soud. et forg.) **8331-162**
conducteur de machine à faire des bourrelets (est., matr. et rev. des métaux) **8334-358**
conducteur de machine à faire des briquettes de cuivre (mét. non ferreux) **8119-274**
conducteur de machine à faire des briquettes (fonte et acier; mét. non ferreux) **8119-274**
conducteur de machine à faire des faisceaux de fils (tréf. et prod.) **8339-162**
CONDUCTEUR DE MACHINE À FAIRE DES TAPIS TUFTÉS (textiles) **8279-118**
CONDUCTEUR DE MACHINE À FAIRE DES TREILLIS MÉTALLIQUES (tréf. et prod.) **8334-194**
CONDUCTEUR DE MACHINE À FAIRE DU FEUTRE (textiles) **8279-114**
conducteur de machine à faire les fils de latex (caoutchouc) **8579-130**
conducteur de machine à faire les ressorts en zigzag (prod. mét., n.c.a.; tréf. et prod.) **8334-258**
CONDUCTEUR DE MACHINE À FAIRE LES RUBANS DE LATEX (caoutchouc) **8579-130**
CONDUCTEUR DE MACHINE À FAIRE LES TRINGLES DE PNEUS (caoutchouc) **8573-122**
CONDUCTEUR DE MACHINE À FINIR LE PAPIER (pâte à papier et papier) **8253-118**
conducteur de machine à finir les surfaces de béton (const.) **8713-110**
conducteur de machine à forger (usin., soud. et forg.) **8331-194**
conducteur de machine à former (vêtements et tissus) **8557-126**
CONDUCTEUR DE MACHINE À FORMER À CHARIOTS (est., matr. et rev. des métaux) **8334-134**
conducteur de machine à former des boîtes (est., matr. et rev. des métaux) **8334-154**
conducteur de machine à garnir et agrafer (fab. div., n.c.a.) **8599-422**
conducteur de machine à godronner (chaussures) **8561-262**
conducteur de machine à gommer (pâte à papier et papier; prod. papier) **8253-130**
CONDUCTEUR DE MACHINE À GRAVER EN RELIEF (bureau) **4141-166**
conducteur de machine à hydrater (ciment, pierre et argile) **8171-178**
CONDUCTEUR DE MACHINE À IMPRÉGNER (linoléum; mat. de couv. bit.) **8173-142**
conducteur de machine à intercaler (expl.) **8179-399**
conducteur de machine à introduire les fils (textiles) **8267-126**
conducteur de machine à lacer (chaussures) **8561-290**
CONDUCTEUR DE MACHINE À LACER DES CARTONS JACQUARD (textiles) **8267-234**
conducteur de machine à laminer (tréf. et prod.) **8141-142**
CONDUCTEUR DE MACHINE À LAMINER (prod. papier) **8253-134**
conducteur de machine à marquer les chaussures (chaussures) **8569-287**
conducteur de machine à mélanger (fab. div., n.c.a.) **8299-158**
conducteur de machine à mélanger et épurer les fibres et poils de fourrure (textiles) **8261-150**
conducteur de machine à merceriser (textiles) **8275-166**
conducteur de machine à mesurer et à couper les tubes (expl.) **8599-118**
conducteur de machine à mettre la poudre dans les cartouches (expl.) **8599-146**
conducteur de machine à mettre les balles dans les cartouches (expl.) **8599-146**
conducteur de machine à monter les culots (mat. électron.) **8539-210**
CONDUCTEUR DE MACHINE À MOULER (ciment, pierre et argile) **8155-118**
conducteur de machine à mouler (boul.) **8213-210**
CONDUCTEUR DE MACHINE À MOULER (conf.) **8213-258**
conducteur de machine à mouler automatique (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-146**
conducteur de machine à mouler l'argile à sec (ciment, pierre et argile) **8155-118**
conducteur de machine à mouler l'argile (ciment, pierre et argile) **8155-130**
conducteur de machine à mouler les carreaux de céramique (ciment, pierre et argile) **8155-118**
***conducteur de machine à mouler les matières plastiques par injection** (plastique) **8573-169**
CONDUCTEUR DE MACHINE À MOULER LE VERRE (verr.) **8155-238**
CONDUCTEUR DE MACHINE À NIVELER LES CHAUSSÉES D'ASPHALTE (const.) **8713-134**
CONDUCTEUR DE MACHINE À ONDULER (prod. papier) **8593-118**
CONDUCTEUR DE MACHINE À ONDULER LE FIL DE FER (prod. mét., n.c.a.; tréf. et prod.) **8334-258**
CONDUCTEUR DE MACHINE À ÔTER LES GAINES DE PLOMB (caoutchouc; tréf. et prod.) **8579-198**
conducteur de machine à ourler (toutes ind.) **8563-114**
CONDUCTEUR DE MACHINE À OUVRIR LES PORTES (pét. et charb.) **8165-234**
CONDUCTEUR DE MACHINE À PANNEAUX DE PLÂTRE (ciment, pierre et argile) **8155-322**
conducteur de machine à papier (pâte à papier et papier) **8253-110**
conducteur de machine à percer des tuiles de drainage (ciment, pierre et argile) **8155-126**
***CONDUCTEUR DE MACHINE À PIQUER LE CUIR** (vêtement et tissus) **8563-125**
CONDUCTEUR DE MACHINE À PIQUER (toutes ind.) **8563-114**
conducteur de machine à poinçonner (est., matr. et rev. des métaux) **8334-210**
conducteur de machine à poser les cambrillons (chaussures) **8561-330**
conducteur de machine à pré-encoller (pâte à papier et papier; prod. papier) **8253-130**
conducteur de machine à préparer la tripe à cigare (tabac) **8293-142**
conducteur de machine à préparer les boyaux (abattoirs et cond. viande) **8228-110**
conducteur de machine à profiler (est., matr. et rev. de métaux) **8334-362**
CONDUCTEUR DE MACHINE À PROFILER (caoutchouc) **8573-126**
CONDUCTEUR DE MACHINE À QUEUES D'ARONDE (meubles; trav. du bois) **8355-154**
conducteur de machine à râper (tabac) **8293-142**
CONDUCTEUR DE MACHINE À RÉCOLTER LA TOURBE (mines et carrières) **7717-162**
CONDUCTEUR DE MACHINE À RÉCOLTER LE HOUBLON (agric.) **7197-110**
CONDUCTEUR DE MACHINE À REFOULER (usin., soud. et forg.) **8331-170**
CONDUCTEUR DE MACHINE À REFOULER (caoutchouc; plastique) **8573-166**
conducteur de machine à remplir (meubles) **8562-174**
CONDUCTEUR DE MACHINE À RENTRER LES FILS DE CHAÎNE (textiles) **8267-126**
conducteur de machine à rétrécir les tissus (bonn.; textiles) **8275-154**
conducteur de machine à roder (usin., soud. et forg.) **8313-318**
CONDUCTEUR DE MACHINE À RODER EN SERIE (usin., soud. et forg.) **8315-158**

conducteur de machine à rouler les bords (est., matr. et rev. des métaux) **8334-358**
CONDUCTEUR DE MACHINE À SCIER LES JOINTS (const.) **8713-142**
CONDUCTEUR DE MACHINE À SCULPTER LE BOIS (meubles; trav. du bois) **8355-202**
***CONDUCTEUR DE MACHINE À SOUDAGE PAR ÉTINCELAGE** (usin., soud. et forg.) **8335-148**
conducteur de machine à souder (usin., soud. et forg.) **8335-210**
CONDUCTEUR DE MACHINE À SOUDER À L'ARC EN ATMOSPHÈRE RÉDUCTRICE (usin., soud. et forg.) **8335-130**
conducteur de machine à souder à l'électrode métallique en atmosphère de gaz inerte (usin., soud. et forg.) **8335-130**
conducteur de machine à souder à l'électrode en tungstène en atmosphère de gaz inerte (usin., soud et forg.) **8335-130**
conducteur de machine à tresser le câble (tréf. et prod.) **8339-162**
***conducteur de machine à souder automatisée, soudage par étincelage** (usin., soud. et forg.) **8335-148**
CONDUCTEUR DE MACHINE À STABILISER L'ASSISE DES CHAUSSÉES (const.) **8713-130**
***CONDUCTEUR DE MACHINE À SURFILER** (toutes ind.) **8563-124**
conducteur de machine à tailler les engrenages coniques (usin., soud. et forg.) **8313-270**
conducteur de machine à tailler les engrenages à dents droites (usin., soud. et forg.) **8313-270**
CONDUCTEUR DE MACHINE À TORONNER (tréf. et prod.) **8339-162**
conducteur de machine à tremper (bonn.; textiles) **8273-150**
CONDUCTEUR DE MACHINE À USINER LA TÔLE (est., matr. et rev. des métaux) **8334-130**
CONDUCTEUR DE MACHINE AUTOMATIQUE À FAIRE DES BOULONS (tréf. et prod.) **8331-154**
CONDUCTEUR DE MACHINE À VAPEUR (fonte et acier; mét. non ferreux) **8135-162**
conducteur de machine à vaporiser (toutes ind.) **8595-238**
CONDUCTEUR DE MACHINE À VERNIR LE FER-BLANC (est., matr. et rev. des métaux) **8595-230**
conducteur de machine à vernir le tissu (caoutchouc; textiles) **8173-146**
conducteur de machine à vulcaniser en continu (tréf. et prod.) **8141-130**
CONDUCTEUR DE MACHINE COMMANDÉE PAR BANDE MAGNÉTIQUE OU PAR BANDE PERFORÉE (usin., soud. et forg.) **8313-242**
conducteur de machine de galvanisation électrolytique (est., matr. et rev. des métaux) **8143-130**
***conducteur de machine de production, tube en plastique** (plastique) **8573-165**
CONDUCTEUR DE MACHINE D'ÉQUILIBRAGE DYNAMIQUE (mat. élect.; fab. mat. mécan., n.c.a.) **8396-110**
CONDUCTEUR DE MACHINE DIESEL FIXE (serv. publics, n.c.a.) **9533-118**
CONDUCTEUR DE MACHINE ÉLECTRONIQUE D'IMPRESSION ET DE FINITION (imp. et édit.) **9519-191**
conducteur de machine fixe à gaz (serv. publics, n.c.a.) **9533-118**
conducteur de machine fixe de polymérisation (pét. et charb.) **8165-110**
CONDUCTEUR DE MACHINE FOURDRINIER (pâte à papier et papier) **8253-110**
conducteur de machine ludlow (imp. et édit.) **9511-134**
conducteur de machine-outils (usin., soud. et forg.) **8315-122**
conducteur de machine récupératrice (expl.) **8529-146**
CONDUCTEUR DE MACHINE ROTATIVE À FABRIQUER DES BROSSES (fab. div., n.c.a.) **8599-426**
conducteur de machines à assouplir (vêtements et tissus) **8557-154**
***conducteur de machines à commande numériques** (usin., soud. et forg.) **8313-153**
conducteur de machines à encrer (fab. div., n.c.a.) **8599-894**
CONDUCTEUR DE MACHINES À FAIRE LE MATELASSÉ (textiles) **8279-110**
CONDUCTEUR DE MACHINES AGRICOLES (agric.) **7197-114**
CONDUCTEUR DE MACHINES À MOULER DES BRIQUES ET DES CARREAUX (ciment, pierre et argile) **8155-126**
conducteur de machines à teindre en continu (textiles) **8273-114**
conducteur de machines à traverses (trav. du bois) **8355-134**
CONDUCTEUR DE MACHINES À USINER LES ROUES DE WAGONS (mat. roul. chem. de fer) **8315-114**
CONDUCTEUR DE MACHINES AUXILIAIRES (élect.) **9533-142**
conducteur de machines de construction (toutes ind.) **8711-110**
conducteur de machines d'essais (textiles) **8276-299**
conducteur de machines fixes (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9533-122**
conducteur de machines-outils à former le métal (est., matr. et rev. des métaux) **8339-146**
CONDUCTEUR DE MACHINES-OUTILS DE PRODUCTION EN SÉRIE (usin., soud. et forg.) **8315-122**
conducteur de machines servant à écurer les égouts (const.) **8791-144**
conducteur de machine universelle de sidérurgie (est., matr. et rev. des métaux) **8334-218**
CONDUCTEUR DE MALAXEUR (savons) **8161-170**
conducteur de malaxeur (prod. laitiers) **8223-110**
conducteur de malaxeur à spirale (sucre) **8225-214**
CONDUCTEUR DE MALAXEUR BANBURY (caoutchouc; plastique) **8161-146**
CONDUCTEUR DE MALAXEUR-CRISTALLISEUR, SUCRE DE MAÏS (sucre) **8225-130**
CONDUCTEUR DE MANDRINEUSE (meubles; trav. du bois) **8355-146**
CONDUCTEUR DE MANDRINEUSE-ALÉSEUSE (meubles) **8355-142**
conducteur de mandrineuse à scie (meubles; trav. du bois) **8355-146**
conducteur de mandrineuse double (meubles; trav. du bois) **8355-146**
CONDUCTEUR DE MANDRIN POUR TUBES DE VERRE (inst. scient. et ind., n.c.a.; verr.) **8155-226**
conducteur de manèges (loisirs) **3715-166**
CONDUCTEUR DE MANIPULATEUR (fonte et acier) **8135-178**
CONDUCTEUR DE MANIPULATEUR (usin., soud. et forg.) **8331-130**
conducteur de marteau à double effet (usin., soud. et forg.) **8331-134**
conducteur de marteau à vapeur (usin., soud. et forg.) **8331-122**
CONDUCTEUR DE MARTEAU-PILON (usin., soud. et forg.) **8331-118**
CONDUCTEUR DE MATÉRIEL LOURD (toutes ind.) **8711-110**
CONDUCTEUR DE MATÉRIEL DE DÉNEIGEMENT (serv. gouv.; transp., aériens) **9199-122**
CONDUCTEUR DE MATÉRIEL DE DÉNEIGEMENT URBAIN (serv. gouv.; transp. n.c.a.) **9199-130**
conducteur de matériel de parc de stockage (toutes ind.) **9537-150**
CONDUCTEUR DE MATÉRIEL DE POMPAGE (add. et distr. d'eau) **9535-126**
conducteur de matériel de terrassement (toutes ind.) **8711-110**
CONDUCTEUR DE MATÉRIEL D'EXTRACTION (pét. et gaz nat.) **7711-113**
CONDUCTEUR DE MATÉRIEL MOBILE DE SOUTIEN (militaire) **9179-142**
conducteur d'emboutisseuse (est., matr. et rev. des métaux) **8334-118**
conducteur de mélangeur (fonte et acier; mét. non ferreux) **8131-138**
conducteur de mélangeur (pét. et charb.) **8161-112**
conducteur de mélangeur (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-126**
conducteur de mélangeur (alim. et boissons, n.c.a.; alim. pour animaux et farine) **8211-170**

CONDUCTEUR DE MÉLANGEUR DE FONTE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8131-138**
CONDUCTEUR DE MÉLANGEUR DE PÂTE DE CARBONE (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-238**
conducteur de mélangeur et de concasseur (pét. et charb.) **8171-110**
CONDUCTEUR DE MÉLANGEUR POUR LE TRAITEMENT DE PUITS (pét. et gaz nat.) **7711-152**
CONDUCTEUR DE MÉLANGEURS D'EXPLOSIFS (expl.) **81[illegible]-162**
CONDUCTEUR DE MÉTIER À FAIRE LE FEUTRE (textiles) **8267-182**
conducteur de métier à tisser (textiles) **8267-190**
conducteur de métier de filet de pêche (fab. div., n.c.a.) **8569-399**
CONDUCTEUR DE MÉTIER POUR TOILE MÉTALLIQUE (prod. mét., n.c.a.) **8339-122**
CONDUCTEUR DE MÉTRO (transp. ferr.) **9191-114**
CONDUCTEUR DE MINEUR CONTINU (mines et carrières) **7717-118**
CONDUCTEUR DE MITRAILLEUSE À CIMENT (const.) **8783-158**
conducteur de moissonneuse-batteuse (agric.) **7197-114**
CONDUCTEUR DE MONITOR HYDRAULIQUE À CHARBON (mines et carrières) **7717-112**
CONDUCTEUR DE MONTAGE D'ENTRETIEN (pét. et gaz nat.) **7711-138**
conducteur de monte-charge (toutes ind.) **6193-110**
conducteur de mortaiseuse (usin., soud. et forg.) **8319-299**
CONDUCTEUR DE MORTAISEUSE (meubles; trav. du bois) **8355-186**
conducteur de mortaiseuse à bédane (meubles; trav. du bois) **8355-186**
conducteur de mortaiseuse à chaîne (meubles; trav. du bois) **8355-186**
conducteur de moteur (mines et carrières) **9193-110**
CONDUCTEUR DE MOTOTREUIL (for. et abatt.) **7517-110**
conducteur de moulin à meules (alim. pour animaux et farine) **8211-114**
CONDUCTEUR DE MOULIN CHILIEN (fonte et acier; mét. non ferreux) **8111-114**
conducteur de mouton (usin., soud. et forg.) **8331-122**
CONDUCTEUR DE MOUTON À BATTRE (const.) **8719-136**
conducteur d'empileur (mines et carrières) **7717-142**
conducteur d'emporte-pièce (chaussures) **8561-286**
CONDUCTEUR DE NAVETTE (mines et carrières) **9193-114**
CONDUCTEUR D'ENCOLLEUSE (textiles) **8261-110**
conducteur d'enduiseuse (est., matr. et rev. des métaux) **8595-242**
CONDUCTEUR D'ENDUISEUSE DE TÔLE ÉTAMÉE (est., matr. et rev. des métaux) **8595-242**
conducteur de nettoyeuse-dérocheuse (toutes ind.) **8143-122**
CONDUCTEUR D'ENFONÇOIR DE TIRE-FOND (transp. ferr.) **8715-164**
conducteur d'enfourneuse (fonte et acier) **8131-154**
CONDUCTEUR D'ENFOURNEUSE (pét. et charb.) **8165-232**
conducteur d'engin de débardage (for. et abatt.) **7517-118**
CONDUCTEUR D'ENGIN DE LEVAGE (toutes ind.) **9311-118**
conducteur d'engin diesel (mines et carrières; transp. ferr.) **9193-110**
CONDUCTEUR DE NIVELEUSE (toutes ind.) **8711-146**
conducteur de niveleuse à lame (toutes ind.) **8711-146**
CONDUCTEUR DE NIVELEUSE DE BALLAST (transp. ferr.) **8715-110**
CONDUCTEUR D'ENROBEUSE (conf.) **8213-262**
CONDUCTEUR D'ENROBEUSE DE COMPRIMÉS (prod. pharm. et prod. toil.) **8599-844**
conducteur d'enrouleuse de bourrelets (caoutchouc) **8575-166**
conducteur d'enrouleuse de conduites (const.) **8787-112**
conducteur d'épaississeur à plateaux (mét. non ferreux) **8113-122**
CONDUCTEUR D'ÉPANDEUSE SUR PLASTIQUE (plastique) **8173-130**
conducteur de paraffineuse (pâte à papier et papier; prod. papier) **8253-130**
conducteur de pareuse-aléseuse (meubles) **8355-142**
conducteur de pasteurisateur (prod. laitiers) **8223-110**
CONDUCTEUR DE PELLE À BENNE TRAÎNANTE (const.; mines et carrières) **8711-130**
conducteur de pelle à glaise (const.; mines et carrières) **8711-130**
CONDUCTEUR DE PELLE À GODET (mines et carrières) **7717-154**
conducteur de pelle en fouille (const.) **8711-158**
CONDUCTEUR DE PELLE EXCAVATRICE ÉLECTRIQUE (const.; mines et carrières) **7717-116**
CONDUCTEUR DE PELLE RÉTROCAVEUSE (const.) **8711-136**
conducteur de perceuse (usin., soud. et forg.) **8315-206**
CONDUCTEUR DE PERCEUSE (meubles; trav. du bois) **8355-138**
conducteur de perceuse à colonne (usin., soud. et forg.) **8313-294**
CONDUCTEUR DE PERCEUSE-FINISSEUSE DE BLOCKS DE BOIS POUR BOLS (trav. du bois) **8355-222**
conducteur de perceuse multibroches (meubles; trav. du bois) **8355-138**
conducteur de perceuse multiple (usin., soud. et forg.) **8315-150**
CONDUCTEUR DE PERCEUSE PORTATIVE (usin., soud. et forg.) **8319-194**
CONDUCTEUR DE PERCEUSE POUR TRAVAIL EN SÉRIE (usin., soud. et forg.) **8315-150**
conducteur de perceuse radiale (usin., soud. et forg.) **8315-150**
conducteur de perceuse radiale (ciment, pierre et argile) **8371-114**
CONDUCTEUR DE PERCEUSE-RECTIFIEUSE (usin., soud. et forg.) **8315-170**
conducteur de perceuse sensitive (usin., soud. et forg.) **8313-294**
CONDUCTEUR DE PERFORATEUR, PUITS DE PÉTROLE (pét. et gaz nat.) **7715-118**
conducteur de pervibrateur (const.) **8798-114**
conducteur de pétrin (ciment, pierre et argile) **8155-126**
conducteur de pétrin mécanique (boul.) **8213-170**
CONDUCTEUR DE PHOTOCOMPOSEUSE (imp. et édit.) **9511-138**
CONDUCTEUR DE PILE BLANCHISSEUSE (pâte à papier et papier) **8251-114**
CONDUCTEUR DE PILE DE REJETS (pâte à papier et papier) **8251-186**
conducteur de plaques tournantes (transp. auto.; transp. ferr.) **9199-199**
conducteur de plate-forme surbaissée (transp. auto.) **9175-122**
CONDUCTEUR DE POINÇONNEUSE-DÉCOUPEUSE (est., matr. et rev. des métaux) **8334-210**
conducteur de polisseuse (chaussures) **8561-170**
conducteur de polissoir (chaussures) **8561-238**
conducteur de pompe à béton (const.) **8783-170**
conducteur de pompe à ciment (const.) **8783-170**
conducteur de pompe à jointoyer (const.) **8783-154**
conducteur de pompe à matières pulvérisées (toutes ind.) **9537-166**
conducteur de pompe de convoyeur pneumatique (toutes ind.) **9537-166**
conducteur de pompe d'irrigation (agric.) **9537-162**
conducteur de pompe d'une usine d'épuration de l'eau (add. et distr. d'eau) **9535-126**
CONDUCTEUR DE POMPE POUR PUITS (pét. et gaz nat.) **7711-164**
conducteur de pompes, enseignes au néon (fab. div., n.c.a.) **8155-242**
CONDUCTEUR DE POMPES POUR PUITS INSTANTANÉS (const.) **8799-182**
CONDUCTEUR DE PONCEUSE (toutes ind.) **8393-290**
conducteur de ponceuse à large courroie (plac. et contre-plaqués) **8233-110**
CONDUCTEUR DE PONCEUSE À PROFILÉS (trav. du bois) **8357-110**

conducteur de ponceuse à tambours multiples (plac. et contre-plaqués) **8233-110**
CONDUCTEUR DE PONCEUSE DE PANNEAUX (plac. et contre-plaqués) **8233-110**
conducteur de ponceuse sur fleur (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-142**
conducteur de pont-grue (toutes ind.) **9311-110**
CONDUCTEUR DE PONT ROULANT (transp. par eau) **9159-142**
CONDUCTEUR DE PONT ROULANT (toutes ind.) **9311-162**
conducteur de porteur sur câbles (mines et carrières) **7717-130**
CONDUCTEUR DE PRÉCIPITATEUR (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-230**
conducteur de presse (est., matr. et rev. des métaux) **8334-130**
CONDUCTEUR DE PRESSE (imp. et édit.) **9512-122**
CONDUCTEUR DE PRESSE À ASSEMBLER (toutes ind.) **8599-704**
CONDUCTEUR DE PRESSE À BALLES (toutes ind.) **9317-182**
CONDUCTEUR DE PRESSE À BOURRES (expl.) **8259-110**
***conducteur de presse à balles, papier recyclé** (prod. papier) **9317-184**
conducteur de presse à cacao (conf.) **8229-270**
conducteur de presse à caler les roues (mat. roul. chem. de fer) **8529-202**
CONDUCTEUR DE PRESSE À CAOUTCHOUC-MOUSSE (caoutchouc) **8173-194**
CONDUCTEUR DE PRESSE À CHAUD (ciment, pierre et argile) **8155-130**
CONDUCTEUR DE PRESSE À CHEVROTINES (usin., soud. et forg.) **8331-158**
CONDUCTEUR DE PRESSE À CINTRER (est., matr. et rev. des métaux) **8337-146**
conducteur de presse à coller les courroies (prod. min. non mét., n.c.a.) **8599-622**
conducteur de presse à couenne (abattoirs et cond. viande; huile anim. et vég.) **8215-342**
CONDUCTEUR DE PRESSE À CYLINDRE (imp. et édit.; prod. papier) **9512-146**
conducteur de presse à découper (est., matr. et rev. des métaux) **8334-182**
conducteur de presse à découper les empeignes (chaussures) **8551-138**
CONDUCTEUR DE PRESSE À ÉLECTRODES (mét. non ferreux) **8137-166**
CONDUCTEUR DE PRESSE À ÉPREUVRES LITHO-OFFSET (imp. et édit.) **9512-138**
conducteur de presse à étirer (est., matr. et rev. des métaux) **8334-142**
CONDUCTEUR DE PRESSE À FAÇONNER LES MATIÈRES PLASTIQUES (plastique) **8573-118**
conducteur de presse à faire des boulets (fonte et acier; mét. non ferreux) **8119-274**
CONDUCTEUR DE PRESSE À FILER LE MÉTAL (expl.; mét. non ferreux) **8141-110**
CONDUCTEUR DE PRESSE À FILER LES ÉLECTRODES (tréf. et prod.) **8141-122**
conducteur de presse à forger (usin., soud. et forg.) **8331-118**
CONDUCTEUR DE PRESSE À FORGER (usin., soud. et forg.) **8331-138**
CONDUCTEUR DE PRESSE À FORGER (est., matr. et rev. des métaux) **8334-250**
CONDUCTEUR DE PRESSE À FORMER DES BANDES EN ROULEAUX (est., matr. et rev. des métaux) **8334-190**
conducteur de presse à gaufrer (imp. et édit.) **9512-158**
CONDUCTEUR DE PRESSE À GRAINER (expl.) **8179-202**
CONDUCTEUR DE PRESSE À GROS SEL (mines et carrières) **8119-222**
***CONDUCTEUR DE PRESSE À INJECTION** (plastique) **8573-169**
conducteur de presse à panneaux de fibre de bois (trav. du bois) **8235-118**
CONDUCTEUR DE PRESSE À PANNEAUX MURAUX (laine min. et amiante) **8299-114**
CONDUCTEUR DE PRESSE À PASTILLES (expl.) **8599-150**
CONDUCTEUR DE PRESSE À PLAT (linoléum) **8179-286**
CONDUCTEUR DE PRESSE À PLATINE (prod. papier) **8593-126**
CONDUCTEUR DE PRESSE À PLATINE (imp. et édit.) **9512-130**
conducteur de presse à poinçons multiples (est., matr. et rev. des métaux) **8334-142**
CONDUCTEUR DE PRESSE À POLYCOPIER OFFSET (imp. et édit.) **9519-202**
conducteur de presse à rainurer et à découper (prod. papier) **8593-122**
CONDUCTEUR DE PRESSE À REDRESSER (est., matr. et rev. des métaux) **8334-198**
conducteur de presse à refouler (tréf. et prod.) **8141-122**
conducteur de presse à refouler (usin., soud. et forg.) **8331-170**
CONDUCTEUR DE PRESSE À SÉRIGRAPHIE (toutes ind.) **9519-154**
CONDUCTEUR DE PRESSE À SURFACER (plastique) **8173-206**
CONDUCTEUR DE PRESSE À TRANSFERT (imp. et édit.) **9512-178**
conducteur de presse de pâte de carbone (mét. non ferreux) **8137-166**
CONDUCTEUR DE PRESSE DE PRÉCISION (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-192**
CONDUCTEUR DE PRESSE D'IMPRESSION EN RELIEF ET EN CREUX (toutes ind.) **8599-838**
CONDUCTEUR DE PRESSE EN BLANC (prod. papier) **8593-122**
CONDUCTEUR DE PRESSE FLEXOGRAPHIQUE-OFFSET POUR IMPRESSION SUR CONTENANTS EN PLASTIQUE (imp. et édit.) **9512-162**
CONDUCTEUR DE PRESSE FLEXOGRAPHIQUE (imp. et édit.; prod. papier) **9512-166**
CONDUCTEUR DE PRESSE HYDRAULIQUE (ciment, pierre et argile) **8155-138**
conducteur de presse hydraulique (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8337-134**
CONDUCTEUR DE PRESSE LITHOGRAPHIQUE POUR IMPRESSION SUR FEUILLES DE MÉTAL (est., matr. et rev. des métaux; imp. et édit.) **9512-150**
CONDUCTEUR DE PRESSE MÉCANIQUE (est., matr. et rev. des métaux) **8334-222**
CONDUCTEUR DE PRESSE OFFSET (imp. et édit.) **9512-126**
CONDUCTEUR DE PRESSE OFFSET POUR IMPRIMER DES FEUILLES DE PLASTIQUE (imp. et édit.; plastique) **9512-168**
CONDUCTEUR DE PRESSE RI VOLVER (est., matr. et rev. des métaux) **8334-242**
CONDUCTEUR DE PRESSE-ROTATIVE (imp. et édit.) **9512-142**
conducteur de presse sécheuse (pâte à papier et papier) **8251-134**
conducteur de presseuse de verre (verr.) **8155-238**
CONDUCTEUR DE PRESSE, VÉRIFICATEUR D'ENCRE (imp. et édit.; prod. chimiques, n.c.a.) **9512-114**
conducteur de pressoir (dist., brass. et ferm.) **8227-230**
conducteur de profileuse (meubles; trav. du bois) **8355-170**
CONDUCTEUR DE PROJECTEUR DE SABLE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-214**
conducteur de pulvérisateur (prod. chimiques, n.c.a.) **8171-142**
CONDUCTEUR DE PULVÉRISATEUR AGRICOLE (agric.) **7197-118**
conducteur d'épurateur centrifuge (pâte à papier et papier) **8251-154**
conducteur d'épurateur de gaz (mét. non ferreux) **8113-150**
conducteur de purificateur (pét. et charb.) **8165-110**
CONDUCTEUR DE RABOTEUSE (scieries) **8231-130**
conducteur de raboteuse sur deux faces (meubles; trav. du bois) **8355-162**
conducteur de raboteuse sur une face (meubles; trav. du bois) **8355-162**
CONDUCTEUR DE RACLOIR (mines et carrières) **7717-134**
conducteur de racloir à glaise (toutes ind.) **8711-126**

conducteur de raffineur de chocolat (conf.) **8229-266**
conducteur de rainureuse de panneaux agglomérés (trav. du bois) **8233-114**
conducteur de rainureuse de panneaux de bois densifié (trav. du bois) **8233-114**
conducteur de rainureuse-tenonneuse suspendue (meubles; trav. du bois) **8355-150**
CONDUCTEUR DE RAMPE DE VAPORISATION AUTOMATIQUE (toutes ind.) **8595-238**
CONDUCTEUR DE RÉACTEUR NUCLÉAIRE (élect.) **9531-134**
conducteur de récolteuse de tabac (agric.) **7197-114**
conducteur de rectifieuse (usin., soud. et forg.) **8313-278**
conducteur de rectifieuse cylindrique sans centre (usin., soud. et forg.) **8315-174**
conducteur de rectifieuse cylindrique intérieure (usin., soud. et forg.) **8315-174**
conducteur de rectifieuse cylindrique extérieure (usin., soud. et forg.) **8315-174**
CONDUCTEUR DE RECTIFIEUSE D'ENGRENAGES (usin., soud. et forg.) **8313-298**
conducteur de rectifieuse de surfaces planes (usin., soud. et forg.) **8315-174**
CONDUCTEUR DE RÉCUPÉRATEUR (mét. non ferreux) **8119-118**
conducteur de récupérateur (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-122**
conducteur de récupérateur de fluorine (mét. non ferreux) **8113-114**
conducteur de récupérateur de sélénium (mét. non ferreux) **8113-118**
CONDUCTEUR DE REDRESSEURS (élect.) **9531-158**
CONDUCTEUR DE RÉGLEUSE (imp. et édit.) **9519-186**
CONDUCTEUR DE RÉGULATEUR (fonte et acier; mét. non ferreux) **8135-150**
conducteur de relève en chocolaterie (conf.) **8229-499**
conducteur de remplisseuse (cons., n.c.a.) **9318-118**
conducteur de répandeur (const.) **8713-174**
conducteur de répandeur de béton (const.) **8783-134**
conducteur de répandeur pneumatique de béton (const.) **8783-134**
CONDUCTEUR DE REPASSEUSE-TUNNEL À VAPEUR (blanch., nett. et press.) **6165-120**
CONDUCTEUR DE RIVETEUSE À COMMANDE NUMÉRIQUE (aéronefs et astronefs) **8515-110**
conducteur de riveuse de cercles (est., matr. et rev. des métaux) **8334-246**
CONDUCTEUR DE RODEUSE EN SÉRIE (usin., soud. et forg.) **8315-214**
CONDUCTEUR DE ROUE DE COULÉE (mét. non ferreux) **8137-158**
conducteur de roue de coulée du plomb (mét. non ferreux) **8137-158**
CONDUCTEUR DE ROULEAU À TASSER (const.) **8713-154**
CONDUCTEUR DE ROULEAU COMPRESSEUR (const.) **8713-126**
conducteur de rouleau vibrant (const.) **8713-126**
conducteur de rouleau vibrateur (const.) **8713-154**
conducteur de rouleaux de refroidissement rapide (huile anim. et vég.) **8229-166**
conducteur de rouleaux refroidisseurs à l'ammoniaque (huile anim. et vég.) **8229-166**
conducteur de sanforiseuse (bonn.; textiles) **8275-154**
CONDUCTEUR DE SATURATEUR (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-186**
CONDUCTEUR DE SCARIFICATEUR DE BALLAST (transp. ferr.) **8715-139**
CONDUCTEUR DE SCIE À BRAS RADIAL (trav. du bois) **8353-134**
CONDUCTEUR DE SCIE À CHANTOURNER (trav. du bois) **8353-114**
CONDUCTEUR DE SCIE À CHANTOURNER À RUBAN (fab. div., n.c.a.; trav. du bois) **8353-110**
CONDUCTEUR DE SCIE À DÉBITER (trav. du bois) **8353-118**
conducteur de scie à débiter horizontale (trav. du bois) **8353-118**
conducteur de scie à débiter verticale (trav. du bois) **8353-118**
CONDUCTEUR DE SCIE À DÉCOUPER LES CRISTAUX (mat. électron.) **8534-138**
conducteur de scie à ébavurer (bij. et orf.) **8591-226**
CONDUCTEUR DE SCIE À FONCTIONS MULTIPLES (trav. du bois) **8353-122**
CONDUCTEUR DE SCIE À MÉTAUX (usin., soud. et forg.) **8315-162**
conducteur de scie à rainurer (meubles; trav. du bois) **8355-150**
CONDUCTEUR DE SCIE À RAINURER ET TENONNER (meubles; trav. du bois) **8355-150**
CONDUCTEUR DE SCIE À REFENDRE (trav. du bois) **8353-138**
conducteur de scie à refendre à ruban (trav. du bois) **8353-138**
conducteur de scie à refendre la pierre (ciment, pierre et argile) **8371-126**
conducteur de scie circulaire à refendre (trav. du bois) **8353-138**
conducteur de scie circulaire à tailler la pierre (ciment, pierre et argile) **8371-126**
CONDUCTEUR DE SCIE ET DE PERCEUSE PORTATIVES À DIAMANT (ciment, pierre et argile; const.) **8399-120**
CONDUCTEUR DE SCIE MÉCANIQUE (laine min. et amiante) **8353-158**
conducteur de scie multilames (ciment, pierre et argile) **8371-126**
conducteur de scie multilames à refendre (trav. du bois) **8353-138**
CONDUCTEUR DE SCIE MULTILAMES POUR BILLES (scieries) **8231-126**
CONDUCTEUR DE SCIE PRINCIPALE (scieries) **8231-110**
conducteur de scie universelle (usin., soud. et forg.) **8313-330**
CONDUCTEUR DE SCRAPER (const.) **8711-150**
CONDUCTEUR DE SCRAPER ÉLÉVATEUR (const.) **8711-138**
conducteur de sécheuse de minerai (mines et carrières) **8119-278**
CONDUCTEUR DE SÉCHEUSE DE PULPE (pâte à papier et papier) **8251-134**
CONDUCTEUR DE SÉCHOIR (mines et carrières) **8119-278**
conducteur de séchoir (savons) **8167-270**
conducteur de séchoir (expl.) **8171-150**
CONDUCTEUR DE SÉCHOIR (prod. laitiers) **8223-122**
conducteur de séchoir à air chaud (alim. et boissons, n.c.a.; alim. pour animaux et farine) **8211-154**
CONDUCTEUR DE SÉCHOIR À BOIS (trav. du bois) **8235-110**
conducteur de séchoir à tambour (alim. pour animaux et farine; dist., brass. et ferm.) **8211-154**
conducteur de séchoir de filés (textiles) **8275-210**
CONDUCTEUR DE SÉCHOIR DE SAVON EN PAILETTES (savons) **8167-270**
***conducteur de semi-remorque à bois** (for. et abatt.; transp. auto) **9175-124**
conducteur de séparateur (alim. et boissons, n.c.a.; cons., n.c.a.) **8229-386**
CONDUCTEUR DE SÉPARATEUR DE NITROGLYCÉRINE (expl.) **8163-130**
CONDUCTEUR DE SÉPARATEUR PAR GRAVITÉ (mét. non ferreux) **8113-172**
conducteur de sertisseuse (est., matr. et rev. des métaux) **8334-358**
CONDUCTEUR DE SKIP (fonte et acier) **9311-154**
CONDUCTEUR DE SLIP DE CARÉNAGE (navires) **8592-146**
CONDUCTEUR DE SONDE PERCUTANTE (mines et carrières) **7713-142**
conducteur de sonnette à moteur diesel (const.) **8719-110**
CONDUCTEUR DE SOUDEUSE À L'ARC IMMERGÉ (usin., soud. et forg.) **8335-134**
conducteur de soudeuse automatique (usin., soud. et forg.) **8335-134**
conducteur de soudeuse ultrasonique de thermoplastique (plastique) **8571-299**

conducteur de soufflante (mét. non ferreux) **8113-244**
conducteur de soufflerie à air chaud (fonte et acier) **8149-114**
conducteur de soufflerie de haut fourneau (fonte et acier) **8131-114**
conducteur de soufflerie (fonte et acier) **8137-270**
conducteur de soufflerie (serv. gouv.; transp. aériens) **9199-122**
conducteur de soufflerie de poils (textiles) **8261-146**
conducteur de soufflerie de verre (verr.) **8155-238**
CONDUCTEUR DE SOULEVEUSE DE RAIL (transp. ferr.) **8715-162**
conducteur d'essoreuse (tann. cuir, apprêt de fourr.; textiles) **8275-266**
conducteur de stabilisateur (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-299**
CONDUCTEUR D'ESTAMPEUSE (est., matr. et rev. des métaux) **8334-118**
conducteur d'estampeuse à grande puissance (est., matr. et rev. des métaux) **8334-118**
conducteur de stock-cars (loisirs) **3713-122**
CONDUCTEUR DE SULFONATEUR (prod. chimiques, n.c.a.; savons) **8179-130**
CONDUCTEUR DE SULKY (loisirs) **3713-114**
CONDUCTEUR DE SURCALANDRE (pâte à papier et papier) **8253-138**
conducteur de synthétiseur (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-118**
CONDUCTEUR DE SYSTÈME DE TRIAGE DANS UN SERVICE DE MESSAGERIES (transp. ferr.) **9315-110**
conducteur d'étau-limeur à crémaillère (usin., soud. et forg.) **8313-182**
CONDUCTEUR D'ÉTAU-LIMEUR À ENGRENAGES (usin., soud. et forg.) **8313-310**
conducteur de taxi (transp. auto.) **9173-110**
CONDUCTEUR DE TENAILLES À MOTEUR (pét. et gaz nat.) **7711-140**
CONDUCTEUR DE TENONNEUSE (meubles; trav. du bois) **8355-178**
conducteur de tenonneuse à contre-plaqués (trav. du bois) **8355-214**
CONDUCTEUR DE TENONNEUSE-APPRÊTEUSE DE CARREAUX ACOUSTIQUES (laine min. et amiante; prod. papier) **8299-124**
conducteur de tenonneuse double (meubles; trav. du bois) **8355-178**
conducteur de thermo-pulvérisateur (est., matr. et rev. des métaux) **8143-138**
conducteur de tireuse copyflex (serv. aux entr.) **4141-148**
CONDUCTEUR DE TIREUSE DE BLEUS (serv. aux entr.) **4141-148**
CONDUCTEUR D'ÉTIREUSE DE VERRE (verr.) **8155-250**
conducteur d'étireuse par extrusion (mét. non ferreux) **8149-246**
conducteur de tireuse sur papier ozalid (serv. aux entr.) **4141-148**
conducteur de tordeuse (fab. div., n.c.a.) **8599-454**
CONDUCTEUR DE TOUPIE À SCULPTER (meubles) **8355-122**
conducteur de tour (meubles; trav. du bois) **8355-130**
CONDUCTEUR DE TOUR À BOIS (meubles; trav. du bois) **8355-130**
CONDUCTEUR DE TOUR À CURE-DENTS (trav. du bois) **8355-230**
conducteur de tour à mandrin lourd (usin., soud. et forg.) **8313-198**
conducteur de tour à repousser (est., matr. et rev. des métaux) **8334-186**
CONDUCTEUR DE TOUR À SEAU (trav. du bois) **8549-130**
conducteur de tour à tourelle (usin., soud. et forg.) **8315-178**
CONDUCTEUR DE TOUR À VERRE (mat. électron.) **8371-194**
conducteur de tour bullard à postes multiples (usin., soud. et forg.) **8313-198**
conducteur de tour d'ajustage (ciment, pierre et argile) **8371-114**
CONDUCTEUR DE TOUR DE CARBONATATION (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-138**
conducteur de tour de précision (usin., soud. et forg.) **8313-214**
conducteur de tour multiple (est., matr. et rev. des métaux) **8334-242**
CONDUCTEUR DE TOURNEVIS MÉCANIQUE (toutes ind.) **8599-714**
CONDUCTEUR DE TOUR POUR BOLS EN BOIS (trav. du bois) **8355-190**
conducteur de tour pour pièces coniques (ciment, pierre et argile) **8371-114**
CONDUCTEUR DE TOUR-REVOLVER (meubles; trav. du bois) **8355-198**
conducteur de tour-revolver automatique (meubles; trav. du bois) **8355-198**
CONDUCTEUR DE TOURS DE LAVAGE DES GAZ (mét. non ferreux) **8113-150**
conducteur de traceur (usin., soud. et forg.) **8313-238**
CONDUCTEUR DE TRACEUSE DE LIGNES DE CIRCULATION (const.) **8785-121**
conducteur de tracteur (agric.) **7197-114**
CONDUCTEUR DE TRACTEUR (toutes ind.) **9315-130**
CONDUCTEUR DE TRACTEUR FORESTIER (for. et abatt.) **7517-118**
conducteur de tracteur muskeg (transp. auto.) **9179-158**
conducteur de tracteurs sur rails (fonte et acier) **8135-188**
CONDUCTEUR DE TRACTOCHARGEUR (toutes ind.) **8711-174**
conducteur de train (transp. ferr.) **9133-110**
conducteur de train de berlines de mine (mines et carrières; transp. ferr.) **9193-110**
conducteur de train dégrossisseur (fonte et acier; mét. non ferreux) **8135-126**
conducteur de train de marchandises (transp. ferr.) **9131-110**
conducteur de train de voyageurs (transp. ferr.) **9133-110**
***conducteur de traîneau tiré par chevaux d'attelage** (serv. pers., n.c.a.) **6144-122**
CONDUCTEUR DE TRAIN ÉBAUCHEUR (fonte et acier; mét. non ferreux) **8135-126**
CONDUCTEUR DE TRAMWAY (transp. ferr.) **9191-110**
conducteur de trancheuse (const.) **8711-158**
conducteur de transport d'automobiles (transp. auto.) **9175-122**
CONDUCTEUR DE TRANSPORTEUR (transp. par eau) **9313-138**
CONDUCTEUR DE TRANSPORTEUR (toutes ind.) **9315-114**
CONDUCTEUR DE TRANSPORTEUR AÉRIEN (mines et carrières) **7717-130**
conducteur de transporteur à palettes (toutes ind.) **9315-112**
conducteur de transporteur de charbon (toutes ind.) **9315-114**
conducteur de transporteur de marchandises en vrac (toutes ind.) **9315-114**
***CONDUCTEUR DE TRANSPORT FORESTIER** (for. et abatt.; transp. auto.) **9175-124**
conducteur de trempoir (prod. chimiques, n.c.a.) **8171-190**
CONDUCTEUR DE TREUIL (transp. ferr.; transp. par eau) **9311-166**
conducteur de treuil à air comprimé (toutes ind.) **9311-118**
CONDUCTEUR DE TREUIL DE SONNETTE (const.) **8719-118**
conducteur de trieuse par chute (scieries) **8239-138**
conducteur de triqueballe (toutes ind.) **9315-134**
conducteur de triqueballe à bois de construction (scieries) **9315-134**
conducteur de triturateur (pâte à papier et papier) **8251-186**
conducteur de trolleybus (transp. auto.) **9171-110**
CONDUCTEUR DE TRONÇONNEUSE (toutes ind.) **8353-130**
conducteur de tronçonneuse à pédale (trav. du bois) **8353-130**
conducteur de tronçonneuse double (trav. du bois) **8353-130**
conducteur de tronçonneuse pendulaire (trav. du bois) **8353-130**
CONDUCTEUR DE TURBINE (élect.) **9531-142**
conducteur d'étuve (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante) **8151-194**
conducteur d'étuve (trav. du bois) **8235-110**
conducteur d'étuve avec dipositif de voltée (bonn.; textiles) **8275-158**
CONDUCTEUR D'ÉVAPORATEUR (toutes ind.) **8167-326**

conducteur d'évaporateur à effets multiples (toutes ind.) **8167-326**
CONDUCTEUR D'ÉVAPORATEUR ET DE FILTRE-PRESSE À GÉLATINE (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-190**
***conducteur de véhicule à chenilles** (loisirs) **3715-116**
CONDUCTEUR DE VÉHICULE À CHENILLES TOUT TERRAIN (transp. auto.) **9179-158**
conducteur de véhicule industriel (transp. ferr.) **9139-199**
CONDUCTEUR DE VÉHICULE RAIL-ROUTE (transp. ferr.) **9199-146**
CONDUCTEUR DE VÉRIN HYRAULIQUE DE CHANTIER (const.) **8799-142**
CONDUCTEUR DE VERNISSEUSE (fab. div., n.c.a.) **8253-190**
CONDUCTEUR DE VOITURE BLINDÉE (serv. aux entr.) **6115-132**
conducteur de voiture-chenille (toutes ind.) **9315-130**
conducteur de wagonnet de chargement (fonte et acier) **8131-154**
conducteur de wagonnet électrique (toutes ind.) **9315-162**
CONDUCTEUR D'EXCAVATEUR À GODETS (mines et carrières) **7717-110**
CONDUCTEUR D'EXCAVATRICE DE TRANCHÉES (const.) **8711-158**
conducteur d'extracteur (alim. et boissons, n.c.a.; cons., n.c.a.) **8229-386**
CONDUCTEUR D'EXTRACTEUR D'ACIDE PHOSPHORIQUE (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-296**
CONDUCTEUR D'EXTRACTEUR D'ACIDES DU GOUDRON (pét. et charb) **8165-202**
CONDUCTEUR D'EXTRACTEUR DE BITUME (pét. et charb.) **8163-110**
conducteur d'extracteur de phénol (pét. et charb.) **8165-202**
CONDUCTEUR D'EXTRACTEUR D'HUILE LÉGÈRE (pét. et charb.) **8165-162**
conducteur d'homogénéisateur (prod. laitiers) **8223-110**
CONDUCTEUR D'IMPRIMANTE AU LASER (imp. et édit.; serv. comm.) **9519-192**
conducteur d'indicateur de tendreté (cons., n.c.a.) **8226-150**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION À BRIQUETER L'ALUMINIUM (mét. non ferreux) **8119-114**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION À FAIRE LA PÂTE DE CIMENT (ciment, pierre et argile) **8153-154**
conducteur d'installation d'absorption (pét. et charb.) **8165-110**
conducteur d'installation d'absorption (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-122**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION D'ACIDIFICATION (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-190**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION D'ACIDIFICATION THERMIQUE (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-114**
conducteur d'installation d'alcoylation (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-118**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE BROYAGE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8111-110**
conducteur d'installation de brûlage (expl.) **8131-178**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE CHLORURATION (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-134**
conducteur d'installation de climatisation (serv. publics, n.c.a.) **9533-114**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE COAGULATION DE LATEX SYNTHÉTIQUE (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-288**
conducteur d'installation de craquage (pét. et charb.) **8165-110**
conducteur d'installation de craquage thermique (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-122**
conducteur d'installation de déshydrogénation (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-118**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE DÉSULFURATION (pét. et charb.) **8163-126**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE DISSOLUTION ET DE PRÉCIPITATION (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-178**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE FABRICATION D'ACIDE SULFURIQUE (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-322**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE FABRICATION D'ALUN EN LIQUEUR (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-142**
conducteur d'installation de fermentation (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-122**
conducteur d'installation de flottation du cuivre (mét. non ferreux) **8113-154**
conducteur d'installation de flottation du molybdène (mét. non ferreux) **8113-154**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE FORAGE (pét. et gaz nat.) **7711-118**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE FRACTIONNEMENT DE L'AIR (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-146**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE LIQUÉFACTION (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-142**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE LIQUÉFACTION DES GAZ ET DE GAZÉIFICATION (pét. et gaz nat.; serv. publics, n.c.a.) **9537-126**
conducteur d'installation de lixiviation du molybdène (mét. non ferreux) **8113-126**
conducteur d'installation de neutralisation (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-122**
conducteur d'installation de nitration (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-122**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION D'ENRICHISSEMENT DU SEL (mines et carrières) **8119-218**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION D'ENROBAGE (est., matr. et rev. des métaux) **8173-110**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE PARC DE STOCKAGE (toutes ind.) **9537-150**
conducteur d'installation de polymérisation (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-118**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE POMPAGE DU GAZ (serv. publics, n.c.a.) **9537-138**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE POMPAGE (pét. et gaz nat.; transp. n.c.a.) **9537-146**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE PRÉPARATION D'ASPHALTE (const.) **8799-186**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION D'ÉPURATION DES EAUX (add. et distr. d'eau) **9535-110**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES (serv. publics, n.c.a.) **9535-114**
conducteur d'installation de purification et de réaction (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-122**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE RÉCUPÉRATION, REVÊTEMENT DE CUVE (mét. non ferreux) **8119-122**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE RÉFRIGÉRATION (serv. publics, n.c.a.) **9533-114**
conducteur d'installation d'estérification (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-122**
conducteur d'installation de stockage et acheminement du pétrole (toutes ind.) **9537-150**
conducteur d'installation de traitement au four (pét. et charb.) **8167-122**
***CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE TRAITEMENT CHIMIQUE DE L'EAU LOURDE** (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-112**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION DE TRAITEMENT CHIMIQUE (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-122**
conducteur d'installation de traitement de résidus industriels (serv. publics, n.c.a.) **9535-138**
conducteur d'installation d'évacuation (serv. publics, n.c.a.) **9535-114**
conducteur d'installation d'extraction primaire du bitume (pét. et charb.) **8163-110**

conducteur d'installation d'extraction finale du bitume (pét. et charb.) **8163-110**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION D'EXTRACTION DU CAFÉ INSTANTANÉ (alim. et boissons, n.c.a.) **8227-110**
conducteur d'installation d'halogénation (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-122**
conducteur d'installation d'hydrogénation (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-118**
conducteur d'installation d'hydrolyse et d'hydration (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-122**
conducteur d'installation d'isomérisation (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-118**
CONDUCTEUR D'INSTALLATION D'OXYDATION DE L'ACIDE NITRIQUE (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-318**
conducteur d'installations d'eau résiduaires (add. et distr. d'eau) **9535-110**
CONDUCTEUR D'INSTALLATIONS DE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE (élect.) **9531-138**
CONDUCTEUR D'INSTALLATIONS DE LAVAGE ET DE RÉCUPÉRATION (expl.) **8179-198**
conducteur d'installations d'énergie nucléaire (élect.) **9531-134**
CONDUCTEUR D'INSTALLATIONS DE SOUS-STATION (élect.) **9531-150**
conducteur d'installations de sous-station de distribution (élect.) **9531-150**
conducteur d'installations de sous-station automatique (élect.) **9531-150**
conducteur d'installations de sous-station de transformation (élect.) **9531-150**
conducteur d'installations de sous-station de production (élect.) **9531-150**
conducteur d'intertype (imp. et édit.) **9511-122**
CONDUCTEUR D'OUTIL PNEUMATIQUE (navires) **8592-142**
conducteur d'outils de cimentation (pét. et gaz nat.) **7711-114**
conducteur du four de distillation continue (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-118**
conducteur d'une machine à contrôler (textiles) **8276-130**
conducteur d'une machine à fabriquer la saucisse en vrac (abattoirs et cond. viande) **8215-242**
CONDUCTEUR D'UNITÉ D'ALKYLATION (pét. et charb.) **8165-114**
conducteur d'un poste de fabrication du béton (const.) **8799-178**
conducteur du poste central de fabrication du béton (const.) **8799-178**
***conducteur, machines-outils à commande numérique** (usin., soud. et forg.) **8313-153**
CONDUCTEUR-RÉGLEUR D'ASSEMBLEUSE (imp. et édit.) **9517-118**
CONDUCTEUR-RÉGLEUR DE FRAISE-MÈRE POUR LA TAILLE DES ENGRENAGES (usin., soud. et forg.) **8313-274**
CONDUCTEUR-RÉGLEUR DE FRAISEUSE D'ENGRENAGE (usin., soud. et forg.) **8313-250**
conducteur-régleur de machine à couvrir (imp. et édit.) **9517-118**
CONDUCTEUR-RÉGLEUR DE MACHINE À EMBALLER (expl.) **9317-114**
conducteur-régleur de machine à fabriquer les agrafes (tréf. et prod.) **8334-138**
CONDUCTEUR-RÉGLEUR DE MACHINE À FABRIQUER DES RESSORTS (prod. mét., n.c.a.; tréf. et prod.) **8334-158**
CONDUCTEUR-RÉGLEUR DE MACHINE À FABRIQUER LES ÉPINGLES DE SÛRETÉ (fab. div., n.c.a.) **8339-154**
CONDUCTEUR-RÉGLEUR DE MACHINE À FAIRE LES BRIQUES (ciment, pierre et argile) **8155-110**
CONDUCTEUR-RÉGLEUR DE MACHINE À FAIRE LES CLOUS (tréf. et prod.) **8334-138**
CONDUCTEUR-RÉGLEUR DE MACHINE À MOULER LE VERRE PAR CENTRIFUGATION (verr.) **8155-222**
CONDUCTEUR-RÉGLEUR DE MACHINE À PIQUER À CHEVAL (imp. et édit.) **9517-123**
conducteur-régleur de machine à recuire au chalumeau (usin., soud. et forg.) **8133-110**
conducteur-régleur de machine à relier sans couture (imp. et édit.) **9517-119**
conducteur-régleur de machine à tremper au chalumeau (usin., soud. et forg.) **8133-110**
CONDUCTEUR-RÉGLEUR DE MACHINES À EMBOÎTER (imp. et édit.) **9517-114**
CONDUCTEUR-RÉGLEUR DE RODEUSE (usin., soud. et forg.) **8313-318**
conducteur remplaçant (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-399**
CONDUCTEUR-REMPLAÇANT DE MACHINES DIVERSES (mét. non ferreux) **8149-238**
conducteur, transport en commun (transp. auto.) **9171-110**
CONDUCTEUR DE GRUE DE QUAI (transp. par eau) **9313-214**
CONFECTIONNEUR D'ARCS (art. sport. et jouets) **8599-318**
CONFECTIONNEUR D'ARTICLES EN MATIÈRES PLASTIQUES (aéronefs et astronefs; plastique) **8579-134**
CONFECTIONNEUR D'ARTICLES EN TOILE (vêtements et tissus) **8569-110**
confectionneur de bâches (vêtements et tissus) **8569-110**
CONFECTIONNEUR DE BALAIS (fab. div., n.c.a.) **8599-434**
CONFECTIONNEUR DE BALAIS À FRANGES OU À ÉPONGE (fab. div., n.c.a.) **8599-462**
CONFECTIONNEUR DE BALLONS-RÉCLAME (fab. div., n.c.a.) **8575-118**
confectionneur de blouses (comm. détail; vêtements et tissus) **8553-199**
confectionneur de bonbons (conf.) **8213-246**
CONFECTIONNEUR DE BOUGIES (fab. div., n.c.a.) **8299-130**
CONFECTIONNEUR DE BOUTONS (fab. div., n.c.a.) **8319-214**
confectionneur de brosse (fab. div., n.c.a.) **8599-442**
CONFECTIONNEUR DE BROSSES À LA MAIN (fab. div., n.c.a.) **8599-442**
confectionneur de cames (usin., soud. et forg.) **8319-299**
CONFECTIONNEUR DE CEINTURES EN CUIR (art. en cuir) **8569-310**
confectionneur de chambre à air (caoutchouc) **8579-182**
CONFECTIONNEUR DE CHAMBRES À AIR D'AÉRONEFS (caoutchouc) **8579-190**
confectionneur de chandelles (fab. div., n.c.a.) **8299-130**
confectionneur d'échantillons (textiles) **8276-170**
confectionneur de chemises (comm. détail; vêtements et tissus) **8553-199**
CONFECTIONNEUR DE COMPRIMÉS (toutes ind.) **8599-858**
confectionneur de comprimés de sel (alim. et boissons, n.c.a.) **8599-858**
confectionneur de comprimés médicaux (prod. pharm. et prod. toil.) **8599-858**
confectionneur de coupelles et de rondelles en caoutchouc (caoutchouc) **8571-299**
CONFECTIONNEUR DE COUSSINS DE CAOUTCHOUC MOUSSE (caoutchouc; meubles; plastique) **8575-170**
CONFECTIONNEUR DE CYLINDRES (caoutchouc) **8571-126**
CONFECTIONNEUR DE FEUILLES DE PLACAGE (plac. et contre-plaqués) **8233-162**
CONFECTIONNEUR DE FICELLE SYNTHÉTIQUE À LA MACHINE (fab. div., n.c.a.) **8569-222**
CONFECTIONNEUR DE FILETS À LA MACHINE (bonn.; textiles) **8271-154**
CONFECTIONNEUR DE FLEURS ARTIFICIELLES (fab. div., n.c.a.) **3319-238**
CONFECTIONNEUR DE FONDANT (conf.) **8213-298**
CONFECTIONNEUR DE FRANGES À POMPONS À LA MACHINE (textiles) **8279-182**

CONFECTIONNEUR DE FROMAGE COTTAGE (prod. laitiers) **8223-202**
confectionneur de gazon artificiel (fab. div., n.c.a.) **8599-999**
CONFECTIONNEUR DE GLACES ET SORBETS EN BÂTONNETS (prod. laitiers) **8223-166**
CONFECTIONNEUR DE GLANDS À LA MACHINE (textiles) **8279-206**
CONFECTIONNEUR DE JAQUETTES À LA MACHINE (prod. papier) **8593-230**
confectionneur de lait chocolaté (prod. laitiers) **8223-114**
CONFECTIONNEUR DE LAMES DE RASOIR DE SÛRETÉ (prod. mét., n.c.a.) **8399-126**
CONFECTIONNEUR D'ÉLÉMENTS D'ACCUMULATEUR À LA MACHINE (mat. élect.) **8531-172**
confectionneur d'élingues (tréf. et prod.) **8339-182**
confectionneur de manches (toutes ind.) **8563-114**
CONFECTIONNEUR DE MATRICES POUR PIÈCES DE CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC (usin., soud. et forg.) **8339-150**
CONFECTIONNEUR DE MOULES (trav. du bois) **8395-204**
CONFECTIONNEUR DE NAVETTES (trav. du bois) **8355-206**
CONFECTIONNEUR D'ENVELOPPES, À LA MAIN (prod. papier) **8593-206**
confectionneur d'enveloppes en amiante (laine min. et amiante) **8599-598**
confectionneur d'enveloppes isolantes pour tuyaux (laine min. et amiante) **8599-598**
CONFECTIONNEUR D'ENVELOPPES ISOTHERMIQUES (laine min. et amiante) **8599-598**
CONFECTIONNEUR D'ENVELOPPES POUR TALONS DE PNEUS (caoutchouc) **8579-278**
CONFECTIONNEUR DE PANIERS MÉTALLIQUES (tréf. et prod.) **8339-274**
confectionneur de pansements adhésifs à la machine (prod. pharm. et prod. toil.) **8599-862**
CONFECTIONNEUR DE PANSEMENTS ANTI-CORS À LA MACHINE (prod. pharm. et prod. toil.) **8599-862**
confectionneur de pare-brise en plastique (plastique) **8575-299**
CONFECTIONNEUR DE PLAQUES D'ARDOISE (art. sport et jouets) **8379-110**
CONFECTIONNEUR DE PNEUS (caoutchouc) **8579-182**
confectionneur de pneus de camions (caoutchouc) **8579-182**
confectionneur de pneus d'engins de terrassement (caoutchouc) **8579-182**
confectionneur de pneus de voitures de tourisme (caoutchouc) **8579-182**
CONFECTIONNEUR DE PNEUS PLEINS (caoutchouc) **8579-258**
CONFECTIONNEUR DE POIGNÉES DE VALISES (art. en cuir) **8569-258**
confectionneur d'époussettes (fab. div., n.c.a.) **8598-126**
CONFECTIONNEUR DE PRETZELS (boul.) **8213-178**
CONFECTIONNEUR DE PRODUITS SPÉCIAUX (prod. laitiers) **8223-114**
confectionneur de ressorts pour meubles (prod. mét., n.c.a.) **8334-346**
confectionneur de rouleaux à pâtisserie (trav. du bois) **8355-274**
CONFECTIONNEUR DE ROULEAUX ÉGOUTTEURS (tréf. et prod.) **8529-110**
CONFECTIONNEUR DE SACS À LA MACHINE (prod. papier) **8593-170**
CONFECTIONNEUR DE SACS À LA MAIN (prod. papier) **8593-198**
confectionneur de sacs à vide (caoutchouc) **8571-299**
confectionneur de sceaux (fab. div., n.c.a.) **8391-194**
confectionneur de sirop parfumé (tabac) **8293-118**
CONFECTIONNEUR DE SOMMIERS MÉTALLIQUES (meubles) **8529-246**
confectionneur de sucettes glacées (prod. laitiers) **8223-166**
confectionneur de talons (caoutchouc) **8579-182**
CONFECTIONNEUR DE TAMPONS DE GAZE À LA MACHINE (textiles) **8569-302**
confectionneur de tapis au crochet (fab. div., n.c.a.) **8569-399**
CONFECTIONNEUR DE TENTES EN TOILE (vêtements et tissus) **8599-626**
CONFECTIONNEUR DE TÊTES DE TENTURES (comm. détail; vêtements et tissus) **8569-150**
CONFECTIONNEUR DE TIMBRES EN CAOUTCHOUC (fab. div., n.c.a.) **8573-114**
confectionneur de tourteaux de poisson (trait. du poisson) **8217-112**
confectionneur d'étuis à fusils (art. en cuir) **8569-158**
CONFECTIONNEUR D'ÉTUIS DE CARTOUCHES DE CHASSE (expl.) **8599-118**
CONFECTIONNEUR DE TUYAUX À LA MAIN (caoutchouc) **8579-126**
CONFECTIONNEUR DE TUYAUX DE CAOUTCHOUC À LA MACHINE (caoutchouc) **8173-234**
confectionneur de tuyaux de plastique (plastique) **8579-399**
***confectionneur de vêtements de cuir** (vêtements et tissus) **8563-125**
CONFECTIONNEUR DE VIROLES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8315-146**
confectionneur de yogourt (prod. laitiers) **8223-114**
CONFECTIONNEUR D'INSTRUMENTS (usin., soud. et forg.) **8313-138**
confectionneur d'instruments mécaniques de précision (usin., soud. et forg.) **8313-138**
CONFECTIONNEUR MANUEL DE CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC (caoutchouc) **8579-174**
CONFECTIONNEUSE DE GOMME À MÂCHER À LA MACHINE (conf.) **8213-374**
conférencier (toutes ind.) **2797-199**
confiseur (conf.) **8599-858**
confiseur de chocolat (conf.) **8213-286**
conseiller adjoint en main-d'oeuvre (serv. gouv.) **1174-199**
conseiller à domicile (serv. sociaux) **2391-199**
conseiller agricole (serv. gouv.) **1119-158**
CONSEILLER AGRICOLE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-134**
conseiller à l'adoption (serv. sociaux) **2331-199**
conseiller à la planification de l'expansion (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-186**
***conseiller à la vente de services de sécurité** (serv. aux entr.) **5177-136**
***conseiller artistique** (comm. détail; comm. gros.) **5135-121**
***conseiller audio et vidéo** (comm. détail) **5135-144**
***conseiller, centre d'information touristique** (loisirs; serv. gouv.) **4193-112**
conseiller de la main-d'oeuvre (serv. gouv.) **1174-130**
conseiller de modèles (serv. aux entr.) **3319-299**
conseiller de relations extérieurs (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-150**
conseiller d'orientation (ens.; serv. sociaux) **2391-114**
CONSEILLER D'ORIENTATION, EN GÉNÉRAL (ens.; serv. sociaux) **2391-114**
CONSEILLER D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (ens.; serv. sociaux) **2391-122**
CONSEILLER D'ORIENTATION SCOLAIRE (ens.) **2391-118**
conseiller du personnel (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-118**
conseiller économique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-114**
***CONSEILLÈRE DE LA MARIÉE** (comm. détail) **5199-128**
***CONSEILLÈRE EN COULEUR** (serv. pers., n.c.a.) **6143-127**
conseiller en administration (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-146**
CONSEILLER EN ASSISTANCE PUBLIQUE (serv. gouv.) **1119-254**
conseiller en bilinguisme (toutes ind.) **1179-299**
conseiller en chauffage (élect.; serv. publics, n.c.a.) **5131-146**
conseiller en communications (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-158**

CONSEILLER EN CONDITIONNEMENT PHYSIQUE (loisirs) **3119-118**
conseiller en consommation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3311-118**
conseiller en coopératisme (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-186**
conseiller en culture physique (loisirs) **2399-199**
conseiller en décoration intérieure (serv. aux entr.) **3313-114**
conseiller en dessin, génie maritime (navires) **2159-118**
CONSEILLER EN ÉCONOMIE DOMESTIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-126**
conseiller en économie domestique et en commercialisation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-126**
conseiller en économie familiale (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-126**
conseiller en emploi (serv. gouv.) **1174-130**
***conseiller en encadrement de tableaux** (comm. détail; comm. gros) **5135-121**
***conseiller en encadrement, oeuvres d'art** (comm. détail; comm. gros) **5135-121**
***CONSEILLER EN ÉNERGIE DOMICILIAIRE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **5131-144**
***conseiller en ergothérapie** (santé) **3137-116**
***conseiller en information touristique** (loisirs; serv. gouv.) **4193-112**
***conseiller en informatique** (serv. aux entr.) **5131-116**
***conseiller en inhumations** (serv. pers. n.c.a.) **6141-112**
***conseiller en location** (serv. aux entr.; transp. auto.) **5135-111**
CONSEILLER EN MAIN-D'OEUVRE (serv. gouv.) **1174-130**
***conseiller en marketing, services de transport** (serv. aux entr.) **5177-121**
conseiller en matière de voyage (bureau) **4193-199**
conseiller en organisation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-110**
conseiller en orientation (ens.; serv. sociaux) **2391-114**
conseiller en perfectionnement (ens.; serv. sociaux) **2391-122**
***CONSEILLER EN PLANIFICATION FINANCIÈRE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-196**
CONSEILLER EN RÉADAPTATION (santé; serv. sociaux) **2399-114**
***conseiller en sécurité** (serv. aux entr.) **5177-136**
***CONSEILLER EN SERVICE** (automobiles; comm. détail) **5199-120**
conseiller en système comptable (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-118**
CONSEILLER EN TOXYCOMANIE (serv. sociaux) **2331-134**
CONSEILLER EN VALEURS (banque et fin.) **1171-182**
***conseiller en ventes, matériel audio et vidéo** (comm. détail) **5135-144**
***CONSEILLER EN VOYAGES** (loisirs; serv. gouv.) **4193-112**
***conseiller, ergothérapie** (santé) **3137-116**
conseiller fiscal (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-134**
conseiller ingénieur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2159-110**
conseiller ingénieur chimique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2142-110**
conseiller ingénieur civil (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-118**
conseiller ingénieur électrique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-158**
conseiller ingénieur industriel (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-110**
conseiller ingénieur mécanique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2147-118**
conseiller ingénieur minier (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2153-110**
CONSEILLER-INSTRUCTEUR DANS UN CAMP (serv. sociaux) **2333-126**
conseiller juridique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2343-114**
conseiller légal (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2343-114**
conseiller linguistique (toutes ind.) **1179-299**
CONSEILLER MATRIMONIAL (serv. sociaux) **2399-122**
conseiller pédagogique (ens.) **2799-110**
***CONSEILLER, PRÉ-RETRAITE** (serv. prof. et tech., n.c.a.; serv. sociaux) **1174-132**
conseiller pour débiles mentaux (serv. sociaux) **2394-199**
conseiller pour le service de l'électricité (élect.) **5131-146**
conseiller social (serv. sociaux) **2331-126**
conseiller syndical (serv. div.) **1179-114**
CONSEILLER TECHNIQUE EN DIÉTÉTIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3152-114**
conseiller technique en soudure (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-146**
conseiller technique, syndicat ouvrier (serv. div.) **1142-199**
***conseilleur touristique** (loisirs; serv. gouv.) **4193-112**
conseiller, toxicomanie (serv. sociaux) **2331-134**
CONSERVATEUR (ens.) **2351-166**
CONSERVATEUR (serv. gouv.) **6119-110**
CONSERVATEUR DE BIBLIOTHÈQUE (ens.) **1132-114**
CONSERVATEUR DE MUSÉE (ens.) **2350-110**
conservateur de musée d'archéologie (ens.) **2350-110**
conservateur de musée d'art contemporain (ens.) **2350-110**
conservateur de musée des beaux-arts (ens.) **2350-110**
conservateur de musée de science et de technologie (ens.) **2350-110**
conservateur de musée d'ethnographie (ens.) **2350-110**
conservateur de musée d'histoire naturelle (ens.) **2350-110**
CONSERVATEUR DE PARC (serv. gouv.) **1119-258**
conservateur d'herbier (ens.) **2350-110**
conservateur d'herbier de plantes vasculaires (ens.) **2350-110**
CONSERVATEUR EN CHEF DE GALERIE D'ART (ens.) **2359-114**
constable (serv. gouv.) **6112-158**
constructeur (const.) **8780-114**
constructeur d'armatures pour tentes (est., matr. et rev. des métaux) **8339-146**
constructeur d'articles en tubes métalliques (est., matr. et rev. des métaux) **8339-146**
CONSTRUCTEUR D'ASCENSEURS (const.) **8799-118**
constructeur d'auvents (est., matr. et rev. des métaux) **8339-146**
CONSTRUCTEUR DE BANDES MÉTALLIQUES POUR CONVOYEURS (tréf. et prod.) **8529-122**
constructeur de buffet (fab. div., n.c.a.) **8599-234**
***constructeur de cabanes en bois rond** (const.) **8781-108**
CONSTRUCTEUR DE CAGES D'ARMATURE (tréf. et prod.) **8339-198**
CONSTRUCTEUR DE CAGES POUR PIERRES À AIGUISER (prod. mét., n.c.a.) **8339-152**
constructeur d'échafaudages (const.) **8793-143**
***constructeur de charpentes en bois rond** (const.) **8781-108**
constructeur de châssis (transp. auto.) **8513-134**
constructeur de châssis (aéronefs et astronefs) **8515-199**
constructeur de cheminées, béton armé (const.) **8793-114**
CONSTRUCTEUR DE CHENILLES EN CAOUTCHOUC (caoutchouc) **8571-134**
constructeur de coques en bois (navires) **8592-198**
constructeur de décor (const.) **8785-114**
CONSTRUCTEUR DE DÉCORS (radio., télév., cinéma et théâtre) **9599-118**
CONSTRUCTEUR DE MACHINES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8523-118**
constructeur d'embarcation de bois (navires) **8592-118**
constructeur de moustiquaires et de fenêtres (est., matr. et rev. des métaux) **8339-146**
CONSTRUCTEUR DE PROTOTYPES (automobiles; fab. mat. mécan., n.c.a.) **8523-110**
CONSTRUCTEUR DE RÉSERVOIRS (const.) **8793-118**
CONSTRUCTEUR D'ESCALIERS (const.; trav. du bois) **8781-113**
constructeur de tour (const.) **8793-114**
CONSTRUCTEUR DE BATEAUX D'ALUMINIUM (navires) **8592-210**
conteur (loisirs) **3335-110**
conteur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3351-154**
CONTRÔLEUR DE MATRICES DE DISQUES (fab. div., n.c.a.) **8526-298**
CONTRÔLEUR DU MOUVEMENT DES BATEAUX (transp. par eau) **9159-126**
contracteur (const.) **8780-199**
contracteur électricien (élect.) **8730-114**

contracteur-menuisier (const.) **8780-114**
contracteur-plâtrier (const.) **8780-142**
contrecolleur à la machine (prod. papier) **8253-134**
CONTRECOLLEUR DE BASE SPONGIEUSE DE TAPIS À LA MACHINE (textiles) **8173-186**
contrecolleur de pellicules de polyéthylène (prod. papier) **8253-134**
contremaîtresse de chapelières (vêtements et tissus) **8550-110**
contremaître (meubles; trav. du bois) **8540-110**
contremaître (chaussures) **8550-199**
contremaître (plastique) **8570-122**
contremaître (transp. ferr.) **9130-110**
contremaître (élect.) **9530-110**
contremaître à l'abattage et au chargement (mines et carrières) **7710-114**
contremaître à la chambre de pulvérisation (caoutchouc) **8160-199**
contremaître à la chambre de réaction (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-138**
contremaître à la chambre des accumulateurs (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-118**
contremaître à la classification des fruits (comm. gros) **8210-130**
contremaître à la confection (fourrures) **8550-118**
contremaître à la décantation (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-122**
contremaître à la décoration (toutes ind.) **8590-122**
contremaître à la déshydratation (expl.) **8160-122**
contremaître à la distillation (pét. et charb.; prod. chimiques, n.c.a.) **8160-118**
contremaître à la fabrication à chaud de ressorts à boudin (usin., soud et forg.) **8330-114**
CONTREMAÎTRE À LA FABRICATION, AU MONTAGE ET À LA RÉPARATION D'ARTICLES DE PLASTIQUE (plastique) **8570-122**
CONTREMAÎTRE À LA FABRICATION, AU MONTAGE ET À LA RÉPARATION D'ARTICLES DE CAOUTCHOUC (caoutchouc) **8570-126**
contremaître à la fabrication de ballons publicitaires (fab. div., n.c.a.) **8570-199**
contremaître à la fabrication de bandages de roues (caoutchouc) **8570-199**
contremaître à la fabrication de bobines (mat. élect.; mat. électron.) **8530-199**
contremaître à la fabrication de briquettes de charbon (pét. et charb.) **8160-138**
contremaître à la fabrication de carreaux d'insonorisation (prod. papier) **8250-199**
contremaître à la fabrication de chenilles d'autoneiges (caoutchouc) **8570-110**
contremaître à la fabrication de chaussures (caoutchouc) **8570-126**
contremaître à la fabrication de chambres à air (caoutchouc) **8570-126**
contremaître à la fabrication de circuits imprimés (mat. électron.) **8530-126**
contremaître à la fabrication de courroies trapézoïdales (caoutchouc) **8570-110**
contremaître à la fabrication de courroies transporteuses (caoutchouc) **8570-110**
contremaître à la fabrication de cristaux (mat. électron.) **8530-126**
contremaître à la fabrication de détergents et décapants (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-134**
contremaître à la fabrication de doublures de réservoirs (caoutchouc; plastique) **8570-199**
contremaître à la fabrication de jouets de plastique (plastique) **8570-122**
contremaître à la fabrication de la soudure (mét. non ferreux) **8130-199**
contremaître à la fabrication de la viscose (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-134**
contremaître à la fabrication de mousse moulée (plastique) **8570-122**
contremaître à la fabrication de pâte pour accumulateurs (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-134**
contremaître à la fabrication de pâte (pâte à papier et papier) **8250-118**
CONTREMAÎTRE À LA FABRICATION DE PNEUS (caoutchouc) **8570-130**
contremaître à la fabrication de pneus d'autobus (caoutchouc) **8570-130**
contremaître à la fabrication de pneus d'automobiles (caoutchouc) **8570-130**
contremaître à la fabrication de pointes de fer (usin., soud. et forg.) **8330-114**
contremaître à la fabrication de produits pharmaceutiques (prod. pharm. et prod. toil.) **8160-134**
contremaître à la fabrication de réactifs (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-134**
contremaître à la fabrication de réservoirs d'essence (caoutchouc) **8570-199**
contremaître à la fabrication des boîtes (prod. papier) **8590-126**
contremaître à la fabrication des confitures (cons., n.c.a.) **8210-126**
contremaître à la fabrication des crosses de fusils (trav. du bois) **8350-199**
contremaître à la fabrication des décors (radio., télév., cinéma et théâtre) **9590-199**
contremaître à la fabrication des feuilles de plastique (plastique) **8160-199**
contremaître à la fabrication des navettes (trav. du bois) **8350-199**
contremaître à la fabrication des noyaux (fonte et acier; mét. non ferreux) **8130-138**
contremaître à la fabrication des noyaux (prod. papier) **8590-126**
contremaître à la fabrication des panneaux de particules (trav. du bois) **8230-126**
contremaître à la fabrication des vernis (peint. et vernis) **8160-138**
contromaître à la fabrication de timbres de caoutchouc (fab. div., n.c.a.) **8570-199**
contremaître à la fabrication de tuyaux multiplis gainés (caoutchouc) **8570-114**
contremaître à la fabrication de tuyaux moulés (caoutchouc) **8570-114**
contremaître à la fabrication de tuyaux vulcanisés sous gaine de plomb (caoutchouc) **8570-114**
contremaître à la fabrication d'objets en carton-pâte (prod. papier) **8590-126**
contremaître à la fabrication du bois densifié (trav. du bois) **8230-126**
contremaître à la fabrication du carbonate de sodium (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-118**
contremaître à la fabrication du papier d'emballage (prod. papier) **8250-199**
contremaître à la fabrication du savon (savons) **8160-199**
contremaître à la fabrication du verre de sécurité (verr.) **8150-199**
contremaître à la filtration (toutes ind.) **8290-199**
contremaître à la finition (fourrures) **8550-118**
contremaître à la finition (plastique) **8570-122**
contremaître à la finition (imp. et édit.) **9510-110**
contremaître à la finition des pneus (caoutchouc) **8570-134**
contremaître à la liquéfaction (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-118**
contremaître à la lithographie (est., matr. et rev. des métaux; imp. et édit.) **9510-122**
contremaître à la machine à papier (pâte à papier et papier) **8250-118**
contremaître à la manutention (fonte et acier; mét. non ferreux) **8130-122**
contremaître à la manutention de matériaux (toutes ind.) **9310-110**
contremaître à la mise sur support des lentilles (inst. scient. et ind., n.c.a.) **8370-199**
contremaître à la pose des câbles (télécomm.) **8730-118**
contremaître à la préparation d'amidon humide (alim. et boissons, n.c.a.) **8210-122**

contremaître à la préparation d'amidon sec (alim. et boissons, n.c.a.) **8210-122**
contremaître à la préparation d'échantillons (plastique) **8570-199**
contremaître à la préparation des croustilles (alim. et boissons, n.c.a.) **8210-199**
contremaître à la préparation des encres (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-134**
contremaître à la préparation des explosifs (expl.) **8160-199**
CONTREMAÎTRE À LA PRÉPARATION DES ÉLÉMENTS DE PNEUS (caoutchouc) **8570-138**
contremaître à la préparation des matières (caoutchouc) **8570-126**
contremaître à la préparation des provendes (alim. pour animaux et farine) **8210-122**
contremaître à la préparation des soupes aux légumes (cons., n.c.a.) **8210-126**
contremaître à la préparation d'huile végétable (huile anim. et vég.) **8210-122**
CONTREMAÎTRE À LA PRODUCTION DU SUCRE ET TRAVAUX ASSIMILÉS (sucre) **8210-146**
contremaître à la purification (pét. et charb.) **8160-122**
contremaître à la récupération (toutes ind.) **9910-199**
contremaître à la récupération de produits chimiques par cuisson (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-138**
contremaître à la réparation de chaudières (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8330-110**
contremaître à la réparation de moteurs électriques (mat. élect.) **8530-122**
contremaître à la réparation de radar d'avions (mat. électron.) **8530-130**
contremaître à la réparation de radios (mat. électron.) **8530-134**
contremaître à la réparation des bijoux (bij. et orf.) **8590-114**
contremaître à la réparation des compteurs (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8580-130**
contremaître à la réparation de téléviseurs (mat. électron.) **8530-134**
contremaître à la rotogravure (imp. et édit.; textiles) **9510-122**
contremaître à la salle des tracés (aéronefs et astronefs; navires) **8390-118**
contremaître à la taille des arbres (agric.) **7131-199**
CONTREMAÎTRE À LA TAILLE ET AU FAÇONNAGE DES PRODUITS D'ARGILE, DU VERRE, DE LA PIERRE ET DES PRODUITS SIMILAIRES (toutes ind.) **8370-114**
contremaître à la taille et au meulage de l'ardoise (ciment, pierre et argile) **8370-199**
contremaître à la teinturerie (bonn.; textiles) **8260-110**
contremaître à l'atelier de battage (tabac) **8290-118**
contremaître à l'atelier d'écorçage (plac. et contre-plaqués) **8230-118**
contremaître à l'atelier d'écotage (tabac) **8290-118**
contremaître à l'atelier de finition (toutes ind.) **8590-122**
contremaître à l'atelier de séchage (tabac) **8290-118**
contremaître à la torréfaction du café (alim. et boissons, n.c.a.) **8210-114**
contremaître à la transformation du lait (prod. laitiers) **8210-138**
contremaître à la trempe (prod. mét., n.c.a.) **8130-114**
contremaître à la typographie (imp. et édit.) **9510-122**
contremaître à la vérification (toutes ind.) **8590-110**
contremaître à la vérification de moteurs (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-126**
contremaître à la vérification de montage d'aéronefs (aéronefs et astronefs) **8510-126**
contremaître à la vérification de machines destinées à l'industrie, l'agriculture et la construction (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-126**
contremaître à la vérification des aliments (alim. et boissons, n.c.a.) **8210-130**
contremaître à la vérification des poteaux traités (trav. du bois) **8230-110**
contremaître à la vérification d'horloges et de montres (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8510-126**
contremaître à la vérification et à l'analyse (alim. et boissons, n.c.a. 8210-130
contremaître à la vulcanisation (caoutchouc) **8750-126**
contremaître à l'échantillonnage (pét. et charb.; prod. chimiques, n.c.a.) **8160-126**
contremaître à l'écorçage du bois (scieries; trav. du bois) **8230-199**
contremaître à l'émaillage de la porcelaine (toutes ind.) **8590-122**
contremaître à l'emballage (toutes ind.) **9310-126**
contremaître à l'embouteillage (toutes ind.) **9310-126**
contremaître à l'enrobage des joints (laine min. et amiante) **8160-110**
contremaître à l'enrobage en matières plastiques (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-110**
contremaître à l'entreposage des poteaux (trav. du bois) **8230-126**
contremaître à l'enrobage par immersion (caoutchouc) **8570-199**
contremaître à à l'entreposage pour les fours à sol (fonte et acier) **8130-199**
contremaître à l'entretien d'hélicoptères (aéronefs et astronefs) **8580-110**
contremaître à l'entretien et à la réparation d'avions (aéronefs et astronefs) **8580-110**
contremaître à l'entretien ménager (toutes ind.) **6190-110**
contremaître à l'essai de moteurs électriques (mat. élect.) **8530-110**
contremaître à l'essai du matériel de communications (mat. électron.) **8530-110**
CONTREMAÎTRE À L'ESSAI ET À LA VÉRIFICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES (toutes ind.) **8510-126**
contremaître à l'essai et à la vérification de véhicules à moteur (automobiles) **8510-126**
contremaître à l'étamage de miroirs (toutes ind.) **8590-122**
contremaître à l'évidage de la volaille (abattoirs et cond. viande) **8210-142**
contremaître à l'excavation (const.) **8780-134**
contremaître à l'extraction de la graisse (abattoirs et cond. viande) **8210-142**
contremaître à l'extraction des sous-produits (pét. et charb.; prod. chimiques, n.c.a.) **8160-118**
contremaître à l'habillage de la viande (abattoirs et cond. viande) **8210-142**
contremaître à l'impression sur tissus (textiles) **9510-199**
contremaître à l'imprimerie et à l'estampage (fab. div., n.c.a.) **9510-199**
contremaître à l'inspection des placages (plac. et contre-plaqués) **8230-110**
contremaître à l'installation (télécomm.) **8730-118**
contremaître à l'installation de système de signalisation (télécomm.) **8730-199**
contremaître à l'irrigation (agric.) **7131-199**
contremaître artificier (mines et carrières) **7110-110**
contremaître asphalteur (const.) **8710-114**
contremaître, atelier d'imprimerie (toutes ind.) **9510-199**
contremaître au broyage et emballage de produits chimiques (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-114**
contremaître au bureau des transports d'une mine (mines et carrières) **9190-199**
contremaître au calandrage (plastique) **8160-110**
contremaître au caoutchoutage des dessous de tapis (textiles) **8160-110**
contremaître au carottage (const.) **7710-122**
contremaître au chargement des marchandises (toutes ind.) **9310-114**
contremaître au chargement et transport (toutes ind.) **9310-122**
contremaître au collage des contre-plaqués (plac. et contre-plaqués) **8230-118**
contremaître au compoundage (caoutchouc; plastique) **8160-134**

CONTREMAÎTRE AU CONCASSAGE ET AU BROYAGE DES MINERAIS (fonte et acier; mét. non ferreux) **8110-110**
contremaître au concassage et broyage du charbon et du coke (pét. et charb.) **8160-114**
contremaître au conditionnement de la ferraille (fonte et acier) **8130-122**
contremaître au contrôle (toutes ind.) **8160-126**
CONTREMAÎTRE AU CONTRÔLE D'ARTICLES DE CAOUTCHOUC, DE PLASTIQUE ET D'ARTICLES DE MATIÈRES CONNEXES (caoutchouc; plastique) **8570-118**
contremaître au contrôle de la qualité (toutes ind.) **8590-110**
contremaître au contrôle des plastiques (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-126**
CONTREMAÎTRE AU CONTRÔLE DES PNEUS (caoutchouc) **8570-134**
contremaître au contrôle des produits pétroliers (pét. et charb.) **8160-126**
contremaître au contrôle du caoutchouc (caoutchouc) **8160-126**
contremaître au contrôle du carbone et du graphite (prod. min. non mét., n.c.a.) **8160-126**
contremaître au corroyage (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8290-110**
contremaître au couchage (plastique) **8160-110**
contremaître au criblage du coke (fonte et acier; pét. et charb.) **8160-122**
contremaître au débitage de copeaux et de flocons de bois (scieries; trav. du bois) **8230-199**
contremaître au dépeçage des porcs (abattoirs et cond. viande) **8210-142**
contremaître au désossement et dépècement de la viande (abattoirs et cond. viande) **8210-142**
contremaître au développement des films (radio, télév., cinéma et théâtre) **9590-110**
contremaître au façonnage des ressorts à boudin (toutes ind.) **8330-118**
contremaître au filtrage (mét. non ferreux) **8160-122**
contremaître au filtrage de la viscose (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-122**
contremaître au grillage des noix (conf.) **8210-110**
contremaître au lavage (dist., brass. et ferm.) **8210-134**
contremaître au marinage (cons., n.c.a.) **8210-126**
contremaître au mélange des explosifs (expl.) **8160-134**
contremaître au mélange des provendes (alim. pour animaux et farine) **8210-122**
contremaître au mélange du thé (alim. et boissons, n.c.a.) **8210-114**
CONTREMAÎTRE AU MEULAGE ET POLISSAGE DES PRODUITS D'ARGILE, DU VERRE, DE LA PIERRE ET DES PRODUITS SIMILAIRES (toutes ind.) **8370-110**
contremaître au meulage et polissage du verre (verr.) **8370-110**
contremaître au meulage et polissage des lentilles (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8370-110**
contremaître au montage (fab. div., n.c.a.) **8590-199**
contremaître au montage de jouets (art. sport. et jouets) **8590-199**
contremaître au montage de semi-conducteurs (mat. électron.) **8530-126**
contremaître au montage du matériel de communications (mat. électron.) **8530-126**
contremaître au moulage (fonte et acier; mét. non ferreux) **8130-138**
contremaître au moulage par compression (plastique) **8570-122**
contremaître au moulage par extrusion (plastique) **8570-122**
contremaître au moulage par soufflage (plastique) **8570-122**
contremaître au moulage sous pression (mét. non ferreux) **8130-138**
contremaître au moulage thermique (plastique) **8570-122**
contremaître au pesage (mines et carrières) **7710-199**
contremaître au polissage de la pierre (ciment, pierre et argile) **8370-110**
contremaître au polissage et au vernissage (toutes ind.) **8590-122**
CONTREMAÎTRE AU POMPAGE ET AU MÉLANGE (pét. et charb.) **8160-146**
contremaître au quai de chargement (toutes ind.) **9310-114**
contremaître au rabotage (meubles; trav. du bois) **8350-114**
contremaître au raffinage de la glycérine (savons) **8160-118**
contremaître au raffinage du sucre (sucre) **8210-146**
contremaître au ramassage des ordures (toutes ind.) **9310-114**
contremaître au rechapage des pneus (caoutchouc) **8570-126**
contremaître au recuit (prod. mét., n.c.a.) **8130-114**
contremaître au refroidissement (prod. mét., n.c.a.) **8130-114**
contremaître au revêtement du similicuir (plastique) **8160-110**
contremaître au salage du jambon (abattoirs et cond. viande) **8210-142**
contremaître au séchage (pét. et charb.; prod. chimiques, n.c.a.) **8160-138**
contremaître au séchage de la pulpe (sucre) **8210-146**
contremaître au séchage du bois (trav. du bois) **8230-114**
contremaître au service d'enlèvement de la neige (serv. gouv.) **9190-199**
contremaître au tirage des films (télécomm.) **9590-110**
contremaître au traitement de l'eau d'une saline (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-122**
contremaître au traitement des films (radio., télév., cinéma et théâtre) **9590-110**
contremaître au traitement du bois (trav. du bois) **8230-126**
contremaître au traitement du carbone (pét. et charb.) **8160-138**
contremaître au traitement du phosphore (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-138**
CONTREMAÎTRE AU TRAITEMENT THERMIQUE DES MÉTAUX (prod. mét., n.c.a.) **8130-114**
CONTREMAÎTRE AU TRANSPORT DE BÂTIMENTS (const.) **8780-158**
contremaître au transport maritime (transp. par eau) **9310-199**
contremaître aux broyeurs à marteaux (fonte et acier; mét. non ferreux) **8110-110**
contremaître aux canalisations souterraines (élect.) **8730-114**
contremaître aux concasseurs à cylindres (fonte et acier; mét. non ferreux) **8110-110**
contremaître aux cuves à vide (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-118**
contremaître aux encres et couleurs (imp. et édit; textiles) **9510-199**
contremaître aux évaporateurs (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-118**
contremaître aux fours (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-118**
contremaître aux fours à coke (pét. et charb.) **8160-138**
contremaître aux pigments (peint. et vernis; prod. chimiques, n.c.a.) **8160-199**
contremaître aux placages (plac. et contre-plaqués) **8230-118**
contremaître batteur de pieux (const.) **8710-199**
contremaître bétonneur (const.) **8710-114**
contremaître-briqueteur (const.) **8780-110**
contremaître cantonnier (const.) **8710-114**
contremaître cantonnier poseur (const.) **8710-114**
contremaître chaudronnier (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8330-110**
contremaître, communication (télécomm.) **8730-118**
contremaître, congélation et stockage du poisson (trait. du poisson) **8210-118**
contremaître, construction (automobiles) **8510-130**
contremaître, cour de triage (transp. ferr.) **9130-114**
contremaître d'abatteurs (for. et abatt.) **7510-126**
contremaître d'abattoir (abattoirs et cond. viande) **8210-142**
CONTREMAÎTRE D'ABATTOIR ET USINE DE CONDTIONNEMENT DE VIANDE (abattoirs et cond. viande) **8210-142**
contremaître d'affineurs du plomb (mét. non ferreux) **8110-126**
contremaître d'ajusteurs-monteurs-mécaniciens (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8580-114**
CONTREMAÎTRE D'AJUSTEURS-OUTILLEURS (prod. mét., n.c.a.; usin., soud. et forg.) **8310-122**

contremaître d'applicateurs d'enduits hydrofuges (const.) **8780-154**
contremaître d'apprêt des cuirs (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8290-110**
contremaître d'apprêt des fourrures (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8290-110**
contremaître d'armature (const.) **8780-114**
contremaître d'assemblages partiels d'astronef (aéronefs et astronefs) **8510-110**
contremaître d'assembleurs de bagages (art. en cuir) **8550-199**
contremaître d'assembleurs de sacs à main (art. en cuir) **8550-199**
contremaître d'atelier (élect.) **9530-110**
contremaître d'atelier à chevaler les cuirs (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8290-110**
contremaître d'atelier de bobinage (pâte à papier et papier) **8250-118**
contremaître d'atelier de charpente d'acier (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8330-110**
contremaître d'atelier de cintrage (toutes ind.) **8330-118**
contremaître d'atelier de couchage (pâte à papier et papier) **8250-118**
contremaître d'atelier de fabrication de conduits (est., matr. et rev. des métaux) **8330-122**
contremaître d'atelier de fabrication de clôtures (tréf. et prod.) **8330-199**
contremaître d'atelier de fabrication de ressorts (prod. mét., n.c.a.) **8330-199**
contremaître d'atelier de façonnage (trav. du bois) **8350-199**
contremaître d'atelier de forge (usin., soud. et forg.) **8330-114**
contremaître d'atelier de mécanique d'instruments de précision (usin., soud. et forg.) **8310-114**
contremaître d'atelier de mécanique d'automobile (usin., soud. et forg.) **8310-114**
contremaître d'atelier de mécanique (usin., soud. et forg.) **8310-114**
contremaître d'atelier de plastique (plastique) **8570-122**
contremaître d'atelier de portes et châssis (trav. du bois) **8540-110**
contremaître d'atelier de reliure (imp. et édit.) **9510-110**
contremaître d'atelier de remontage de transmissions (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-118**
contremaître d'atelier de remontage de moteurs (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-118**
contremaître d'atelier de réparation de transformateurs (mat. élect.) **8530-122**
contremaître d'atelier de réparation d'appareils ménagers (mat. élect.) **8530-122**
contremaître d'atelier de réparation et de montage des pneus (transp. auto.) **8570-199**
contremaître d'atelier de réparation des appareils hydrauliques (aéronefs et astronefs) **8580-110**
contremaître d'atelier des bois (pâte à papier et papier) **8250-110**
contremaître d'atelier des filtres laveurs (pâte à papier et papier) **8250-110**
contremaître d'atelier des moules (verr.) **8310-199**
contremaître d'atelier de soudure au plomb (usin., soud. et forg.) **8330-126**
contremaître d'atelier des pâtes (pâte à papier et papier) **8250-110**
contremaître d'atelier des piles (pâte à papier et papier) **8250-110**
contremaître d'atelier des roues (mat. roul. chem. de fer.) **8580-134**
contremaître d'atelier d'outillage (usin., soud. et forg.) **8310-114**
contremaître d'atelier d'usinage (usin., soud. et forg.) **8310-114**
contremaître d'atelier d'usinage de production (usin., soud. et forg.) **8310-110**
contremaître d'atelier d'usinage d'entretien (usin., soud. et forg.) **8310-110**
contremaître d'atelier d'usinage de chantier naval (usin., soud. et forg.) **8310-114**
contremaître d'atelier en photogrammétrie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2169-110**
CONTREMAÎTRE D'AUTRES MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DU BÂTIMENT (const.) **8780-134**
CONTREMAÎTRE D'AUTRES TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LE FORAGE DES ROCHES ET DU SOUS-SOL (const.; mines et carrières) **7710-122**
contremaître-débardeur (toutes ind.) **9310-118**
contremaître de bassin (for. et abatt.) **7510-118**
contremaître de bâtiments (const.) **8780-134**
contremaître de batteurs de chapeaux en fourrure (vêtements et tissus) **8550-122**
contremaître d'ébénistes (meubles) **8540-110**
CONTREMAÎTRE D'ÉBÉNISTES ET DE MENUISIERS EN MEUBLES (meubles; trav. du bois) **8540-110**
CONTREMAÎTRE DE BLANCHISSEURS, DÉGRAISSEURS ET PRESSEURS (blanch., nett. et press.) **6160-114**
contremaître de boulangerie (boul.) **8210-110**
CONTREMAÎTRE DE BOULANGERS, PÂTISSIERS, CONFISEURS ET OUVRIERS ASSIMILÉS (alim. et boissons, n.c.a.; boul.; conf.) **8210-110**
CONTREMAÎTRE DE BOUTEFEUX ET DE DYNAMITEURS (const.; mines et carrières; pét. et gaz nat.) **7710-110**
contremaître de briqueteurs (const.) **8780-110**
contremaître de briquetiers et de tuiliers (ciment, pierre et argile) **8150-110**
contremaître de brodeurs (vêtements et tissus) **8550-134**
CONTREMAÎTRE DE BÛCHERONS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS (for. et abatt.) **7510-126**
contremaître de cale sèche (navires) **8590-130**
CONTREMAÎTRE DE CAMIONNEURS (transp. auto.) **9170-118**
contremaître de camionneurs d'un parc automobile (transp. auto.) **9170-118**
contremaître de carrosserie (automobiles) **8580-122**
contremaître de centrale (élect.) **9530-110**
CONTREMAÎTRE DE CENTRALE ÉLECTRIQUE (élect.) **9530-110**
contremaître de centrale thermique (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9530-114**
contremaître de chaland (transp. par eau) **9310-199**
contremaître de chambre de carbonatation (sucre) **8210-146**
contremaître de chambre de cristallisation (sucre) **8210-146**
contremaître de chambre de filtration (sucre) **8210-146**
contremaître de chantier (toutes ind.) **9310-122**
contremaître de chantier de démolition (const.) **8780-199**
contremaître d'échantillonneurs (textiles) **8550-126**
CONTREMAÎTRE DE CHAPELIERS (vêtements et tissus) **8550-122**
contremaître de charpentiers de coffrage (const.) **8780-114**
contremaître de charpentiers de finition (const.) **8780-114**
contremaître de charpentiers en bâtiment (const.) **8780-114**
CONTREMAÎTRE DE CHARPENTIERS EN CHARPENTES DE BOIS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS (const.) **8780-114**
contremaître de charpentiers en fer (navires) **8590-118**
contremaître de charpentiers-menuisiers (const.) **8780-114**
CONTREMAÎTRE DE CHAUDRONNIERS, TÔLIERS ET OUVRIERS EN CHARPENTE MÉTALLIQUE (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8330-110**
contremaître de chaufferie (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9530-114**
CONTREMAÎTRE DE CHAUFFEURS DE TAXIS ET DE CHAUFFEURS PARTICULIERS (transp. auto.) **9170-114**
contremaître de chef d'atelier (pâte à papier et papier) **8250-110**
CONTREMAÎTRE DE CHEMINOTS (const.) **8710-118**
contremaître de chocolaterie (conf.) **8210-110**
contremaître de chocolaterie (alim. et boissons, n.c.a.) **8210-199**
contremaître de ciseleurs en joaillerie (bij. et orf.) **8390-110**
contremaître de clicheurs-galvanoplastes (imp. et édit.) **9510-126**
contremaître de colleurs (meubles) **8540-110**
contremaître de compositeurs (imp. et édit.) **9510-130**

CONTREMAÎTRE DE COMPOSITEURS ET DE MONTYPISTES (imp. et édit.) **9510-130**
CONTREMAÎTRE DE CONCIERGES, HOMMES DE PEINE ET NETTOYEURS (toutes ind.) **6190-110**
contremaître de conducteurs d'appareils de filtrage (fonte et acier; mét. non ferreux) **8110-126**
CONTREMAÎTRE DE CONDUCTEURS D'APPAREILS DE MANUTENTION, N.C.A. (toutes ind.) **9310-122**
CONTREMAÎTRE DE CONDUCTEURS D'AUTOBUS (transp. auto.) **9170-110**
contremaître de conducteurs de convoyeurs (toutes ind.) **9310-122**
CONTREMAÎTRE DE CONDUCTEURS DE FOURS ET DE SÉCHOIRS À ARGILE, À VERRE ET À PIERRE (toutes ind.) 8150-114
contremaître de conducteurs de fours d'amiante-ciment (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante) **8150-114**
CONTREMAÎTRE DE CONDUCTEURS DE LOCOTRACTEURS ET LOCOMOTRICES, À L'EXCEPTION DU TRANSPORT FERROVIAIRE (mines et carrières) **9190-110**
CONTREMAÎTRE DE CONDUCTEURS DE MACHINES-OUTILS (usin., soud. et forg.) **8310-110**
CONTREMAÎTRE DE CONDUCTEURS DE MACHINES À EMBOUTIR LES MÉTAUX, N.C.A. (toutes ind.) **8330-118**
CONTREMAÎTRE DE CONDUCTEURS DE MÉLANGEURS, D'APPAREILS DE FILTRAGE DES MINERAIS ET OUVRIERS ASSIMILÉS (fonte et acier; mét. non ferreux) **8110-126**
CONTREMAÎTRE DE CONDUCTEURS DE PRESSES D'IMPRIMERIE (imp. et édit.) **9510-122**
CONTREMAÎTRE DE CONDUCTEURS D'INSTALLATIONS DE POMPAGE ET DE PIPE-LINES (toutes ind.) **9530-122**
contremaître de confectionneurs de produits en amiante-ciment (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante) **8150-110**
contremaître de confectionneurs de produits en béton (ciment, pierre et argile) **8150-110**
contremaître de confectionneurs de produits en argile (ciment, pierre et argile) **8150-110**
contremaître de confectionneurs de panneaux de plâtre (ciment, pierre et argile) **8150-110**
contremaître de confectionneurs de produits en verre (verr.) **8150-110**
contremaître de confiserie (conf.) **8210-110**
CONTREMAÎTRE DE CONSTRUCTEURS ET RÉPARATEURS DE BATEAUX (navires) **8590-118**
contremaître de construction de bateaux en bois (navires) **8590-118**
contremaître de contrôleurs de canalisations (const.) **8780-122**
contremaître de contrôleurs de cigarettes (tabac) **8290-114**
CONTREMAÎTRE DE CONTROLEURS DES RÉPARATIONS DU MATÉRIEL MÉCANIQUE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8580-118**
CONTREMAÎTRE DE CONTRÔLEURS, DE VÉRIFICATEURS, D'ESSAYEURS, DE TRIEURS, ET D'ÉCHANTILLONNEURS DE MINERAIS (fonte et acier; mét. non ferreux) **8110-114**
CONTREMAÎTRE DE CONTRÔLEURS EN CONSTRUCTION (const.) **8780-122**
CONTREMAÎTRE DE CONTRÔLEURS, VÉRIFICATEURS, ESSAYEURS, TRIEURS ET ÉCHANTILLONEURS DE LA MÉTALLURGIE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8130-118**
CONTREMAÎTRE DE CONTRÔLEURS, VÉRIFICATEURS, ESSAYEURS, ET ÉCHANTILLONNEURS AU TRAITEMENT DES PRODUITS CHIMIQUES, DU PÉTROLE, DU CAOUTCHOUC, DU PLASTIQUE ET DE MATIÈRES ANALOGUES (toutes ind.) **8160-126**
CONTREMAÎTRE DE CONTRÔLEURS, VÉRIFICATEURS ET TRIEURS DE L'INDUSTRIE DU BOIS (plac. et contre-plaqués; scieries; trav. du bois) **8230-110**
CONTREMAÎTRE DE CONTRÔLEURS, VÉRIFICATEURS ET ESSAYEURS DE L'USINAGE DES MÉTAUX (usin., soud. et forg.) **8310-118**
CONTREMAÎTRE DE CONTRÔLEURS, VÉRIFICATEURS ET TRIEURS DE LA FABRICATION, DU MONTAGE ET DE LA RÉPARATION D'ARTICLES EN BOIS (meubles) **8540-114**
CONTREMAÎTRE DE CONTRÔLEURS, VÉRIFICATEURS, ESSAYEURS ET TRIEURS DE LA FABRICATION, DU MONTAGE ET DE LA RÉPARATION, N.C.A. (toutes ind.) **8590-110**
CONTREMAÎTRE DE CONTRÔLEURS, VÉRIFICATEURS, ESSAYEURS, TRIEURS ET ÉCHANTILLIONNEURS DU MONTAGE, DE L'INSTALLATION ET DE LA RÉPARATION DU MATÉRIEL ÉLECTRIQUE, D'ÉCLAIRAGE ET DE COMMUNICATIONS PAR FIL (élect.) **8730-122**
contremaître de convertisseur bessemer (fonte et acier; mét. non ferreux) **8130-110**
CONTREMAÎTRE DE CORDONNIERS (chaussures) **8550-138**
contremaître de couleurs (fonte et acier; mét. non ferreux) **8110-122**
contremaître de couleurs de béton (const.) **8780-118**
contremaître de coupeurs (vêtements et tissus) **8550-130**
contremaître de coupeurs (chaussures) **8550-138**
contremaître de coupeurs et de piqueurs de tapisserie (meubles) **8550-146**
contremaître de cour (transp. ferr.) **9130-110**
contremaître de cour de triage (transp. ferr.) **9133-118**
CONTREMAÎTRE DE COUTURIERS (comm. détail; vêtements et tissus) **8550-114**
contremaître de couvreurs (const.) **8780-154**
CONTREMAÎTRE DE COUVREURS ET D'APPLICATEURS D'ENDUITS HYDROFUGES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS (const.) **8780-154**
contremaître de couvreurs et de doubleurs (meubles) **8550-146**
contremaître de cuiseurs (ciment, pierre et argile) **8150-114**
contremaître de cuisson (trait. du poisson) **8210-118**
CONTREMAÎTRE DE DÉBARDEURS, DOCKERS ET MANUTENTIONNAIRES (toutes ind.) **9310-118**
contremaître de déblai (const.) **8710-110**
contremaître de débusqueurs (for. et abatt.) **7510-118**
CONTREMAÎTRE DE DÉPANNEURS DE RADIOS ET DE TÉLÉVISEURS (mat. électron.) **8530-134**
CONTREMAÎTRE DE DIAMANTAIRES, LAPIDAIRES, BIJOUTIERS ET ORFÈVRES (bij. et orf.) **8590-114**
contremaître de distillerie (dist., brass. et ferm.) **8210-114**
contremaître de dockers (toutes ind.) **9310-118**
contremaître d'outillage de ferme et de machines agricoles (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-122**
contremaître de fabrication de bougies (fab. div., n.c.a.) **8290-199**
contremaître de fabrication de linoléum (linoléum) **8160-110**
contremaître de fabrication de machines-outils pour le travail des métaux et du bois (fab. mat. mécan., en.c.a.) **8510-122**
contremaître de fabrication de matériel roulant de chemin de fer (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-122**
contremaître de fabrication de papier goudronné pour toitures (mat. de couv. bit.) **8160-110**
contremaître de fabrication des verres de contact (instr. scient. et ind, n.c.a.) **8370-110**
contremaître de fabrication d'outils, de couteaux et d'articles de quincaillerie (prod. mét., n.c.a.) **8510-199**
contremaître de fabrication du fentre gaufré (textiles) **8260-199**
CONTREMAÎTRE DE FAÇONNEURS DE L'ARGILE, DU VERRE ET DE LA PIERRE (toutes ind.) **8150-110**
CONTREMAÎTRE DE FAÇONNEURS DE PRODUITS EN PAPIER (prod. papier) **8590-126**
contremaître de ferme arboricole (agric.) **7180-126**
contremaître de finisseurs (vêtements et tissus) **8550-134**

contremaître de finisseurs (chaussures) **8550-138**
contremaître de finisseurs d'articles de céramique (ciment, pierre et argile) **8370-110**
contremaître de finisseurs de chapeaux (vêtements et tissus) **8550-122**
contremaître de finisseurs de feutres (vêtements et tissus) **8550-122**
CONTREMAÎTRE DE FONDEURS (fonte et acier; mét. non ferreux) **8130-110**
CONTREMAÎTRE DE FONDEURS ET GRILLEURS DE MINERAIS (fonte et acier; mét. non ferreux) **8110-122**
contremaître de forage de mines (mines et carrières) **7710-122**
CONTREMAÎTRE DE FORGEURS (usin., soud. et forg.) **8330-114**
contremaître de formeurs de bords de chapeaux (vêtements et tissus) **8550-122**
contremaître de four à oxygène (fonte et acier) **8130-110**
contremaître de four à sole (fonte et acier) **8130-110**
CONTREMAÎTRE DE FOURREURS (fourrures) **8550-118**
contremaître de gabarieurs (aéronefs et astronefs; navires) **8390-118**
CONTREMAÎTRE DE GABARIEURS ET DE MODELEURS, N.C.A. (toutes ind.) **8390-118**
contremaître de galvanisation (est., matr. et rev. des métaux) **8130-142**
contremaître de gantiers (vêtements et tissus) **8550-134**
contremaître de garage (automobiles) **8580-122**
contremaître de gardiens d'incendie (for. et abatt.) **7510-110**
contremaître de gare de marchandises (transp. auto.) **9310-199**
contremaître de glacière (fab. div., n.c.a.) **8290-199**
CONTREMAÎTRE DE GRAVEURS, ACIDOGRAVEURS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS (toutes ind.) **8390-110**
contremaître de graveurs de pièces d'avion (aéronefs et astronefs) **8390-110**
CONTREMAÎTRE DE GRAVEURS, PHOTOGRAVEURS EXCEPTÉS (imp. et édit.) **9510-118**
contremaître de graveurs sur pierre (ciment, pierre et argile) **8370-114**
contremaître de graveurs sur verre (verr.) **8390-110**
CONTREMAÎTRE DE GRILLEURS, CUISEURS ET SÉCHEURS DE PRODUITS CHIMIQUES ET DE MATIÈRES ANALOGUES (toutes ind.) **8160-138**
contremaître de grutiers (toutes ind.) **9310-110**
contremaître de haut fourneau (fonte et acier) **8130-110**
contremaître de jardiniers (agric.) **7180-122**
CONTREMAÎTRE DE JARDIN ZOOLOGIQUE (agric.; loisirs) **7180-154**
contremaître de la bonneterie (bonn.) **8260-126**
CONTREMAÎTRE DE LABORATOIRE PHOTOGRAPHIQUE (radio., télév., cinéma et théâtre) **9590-110**
contremaître de la circulation de pétrole (pét. et charb.) **8160-146**
contremaître de la composition mécanique (imp. et édit.) **9510-130**
contremaître de la cour (pâte à papier et papier) **8250-114**
contremaître de la culture de céréales (agric.) **7180-114**
contremaître de la culture de plein champ (agric.) **7180-114**
contremaître de la culture du houblon (agric.) **7180-114**
contremaître de la culture du tabac (agric.) **7180-114**
contremaître de la culture maraîchère (agric.) **7180-114**
contremaître de la division du plomb (expl.) **8130-199**
contremaître de la fabrication d'abat-jour (fab. div., n.c.a.) **8590-199**
contremaître de la fabrication d'amorces (expl.) **8590-199**
contremaître de la fabrication de brosses (fab. div., n.c.a.) **8590-199**
contremaître de la fabrication de la naphtaline (pét. et charb.) **8160-199**
contremaître de laiterie (prod. laitiers) **8210-138**
contremaître de la lutte phytosanitaire (agric.) **7180-142**
contremaître de la mécanique (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8580-114**
CONTREMAÎTRE DE LAMINAGE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8130-134**
contremaître de laminoir (fonte et acier; mét. non ferreux) **8130-134**
contremaître de la photographie (serv. div.) **9590-110**
CONTREMAÎTRE DE LA PULVÉRISATION (agric.) **7180-142**
contremaître de la salle des chiffons (pâte à papier et papier) **8250-114**
contremaître de l'atelier de peinture (toutes ind.) **8590-122**
contremaître de l'atelier d'orfèvrerie (bij. et orf.) **8590-114**
contremaître de la tour de contrôle (transp. ferr.) **9130-110**
contremaître de la voie (const.) **8710-118**
contremaître de la voirie (const.) **8710-114**
contremaître de layeurs (for. et abatt.) **7510-114**
contremaître d'électriciens d'entretien (const.) **8730-110**
CONTREMAÎTRE D'ÉLECTRICIENS D'INSTALLATION ET OUVRIERS D'ENTRETIEN (const.) **8730-110**
contremaître d'électriciens d'installations industrielles (const.) **8730-110**
contremaître d'élevage de chevaux (agric.) **7180-118**
contremaître d'élevage de dindons (agric.) **7180-130**
contremaître d'élevage de porcins (agric.) **7180-118**
contremaître d'élevage de troupeaux (agric.) **7180-118**
contremaître d'élévateurs à grains (alim. pour animaux et farine) **8210-122**
contremaître de limeurs et de polisseurs (toutes ind.) **8390-114**
CONTREMAÎTRE DE LIMEURS, MEULEURS, LUSTREURS, DÉCAPEURS ET POLISSEURS (toutes ind.) **8390-114**
CONTREMAÎTRE DE LISSEURS DE BÉTON ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS (const.) **8780-118**
contremaître de lisseurs de ciment (const.) **8780-118**
contremaître de lustreurs de chapeaux (vêtements et tissus) **8550-122**
contremaître de lustreurs de métal (toutes ind.) **8390-114**
contremaître de machine à filer (toutes ind.) **8160-110**
CONTREMAÎTRE DE MACHINISTES ET RÉGLEURS DE MACHINES-OUTILS (usin., soud. et forg.) **8310-114**
contremaître de maçons (const.) **8780-110**
CONTREMAÎTRE DE MAÇONS ET CARRELEURS (const.) **8780-110**
contremaître de manoeuvres (const.) **8780-134**
contremaître de manoeuvres (toutes ind.) **9310-114**
CONTREMAÎTRE DE MANOEUVRES DE LA FABRICATION DES ALIMENTS ET DES BOISSONS ET DES INDUSTRIES CONNEXES (alim. et boissons, n.c.a.; dist., brass. et ferm.) **8210-134**
CONTREMAÎTRE DE MANOEUVRES ET DE TRAVAILLEURS ASIMILÉS DES MINES, DES CARRIÈRES ET DES CHAMPS DE PÉTROLE ET DEGAZ NATUREL (mines et carrières) **7710-118**
CONTREMAÎTRE DE MANOEUVRES ET DE TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA MÉTALLURGIE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8130-122**
CONTREMAÎTRE DE MANOEUVRES ET DE TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA CONFECTION DE PRODUITS EN ARGILE, EN VERRE ET EN PIERRE (toutes ind.) **8150-118**
CONTREMAÎTRE DE MANOEUVRES ET D'OUVRIERS NON SPÉCIALISÉS À LA MANUTENTION (toutes ind.) **9310-114**
CONTREMAÎTRE DE MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE (for. et abatt.) **7510-114**
CONTREMAÎTRE DE MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DU TRAITEMENT DU MINERAI (fonte et acier; mét. non ferreux) **8110-118**
CONTREMAÎTRE DE MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DU TRAITEMENT DES PRODUITS CHIMIQUES, DU PÉTROLE, DUCAOUTCHOUC, DU PLASTIQUE ET DE MATIÈRES ANALOGUES (toutes ind.) **8160-130**
CONTREMAÎTRE DE MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE L'INDUSTRIE DE LA PÂTE À PAPIER ET DU PAPIER (pâte à papier et papier) **8250-114**
contremaître de manutentionnaires (toutes ind.) **9310-118**
contremaître de marqueurs (for. et abatt.) **7510-126**
CONTREMAÎTRE D'EMBALLEURS, N.C.A. (toutes ind.) **9310-126**

CONTREMAÎTRE DE MÉCANICIENS DE MACHINES FIXES ET D'APPAREILS AUXILIAIRES (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9530-114**
contremaître de mécaniciens de machines fixes (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9530-114**
contremaître de mécaniciens d'entretien de pompes (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8580-199**
contremaître de mécaniciens d'extérieur (navires) **8590-118**
CONTREMAÎTRE DE MÉCANICIENS ET RÉPARATEURS D'AVION (aéronefs et astronefs) **8580-110**
CONTREMAÎTRE DE MÉCANICIENS ET RÉPARATEURS DE MACHINES INDUSTRIELLES, ET DE CONSTRUCTION (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8580-114**
CONTREMAÎTRE DE MÉCANICIENS ET RÉPARATEURS DE VÉHICULES AUTOMOBILES (automobiles) **8580-122**
CONTREMAÎTRE DE MÉCANICIENS ET RÉPARATEURS D'INSTRUMENTS DE PRÉCISION (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8580-130**
CONTREMAÎTRE DE MÉTALLISATION ET D'OPÉRATIONS CONNEXES (est., matr. et rev. des métaux) **8130-142**
CONTREMAÎTRE DE MEUNIERS DE FARINE ET DE GRAIN (alim. et boissons, n.c.a.; alim. pour animaux et farine; huile anim. et vég.) **8210-122**
CONTREMAÎTRE DE MINEURS ET CARRIERS SPÉCIALISÉS DANS LA HAVAGE, LE CHARGEMENT ET LA MANUTENTION (mines et carrières) **7710-114**
contremaître de minoterie (alim. pour animaux et farine) **8210-122**
contremaître de miroitiers (verr.) **8370-199**
CONTREMAÎTRE DE MODELEURS SUR BOIS (meubles; trav. du bois) **8350-118**
contremaître de modélistes et de patronniers (bij. et orf.) **8390-118**
contremaître de monotypistes (imp. et édit.) **9510-130**
contremaître de montage de camions (automobiles) **8510-130**
contremaître de montage d'accessoires de moteurs (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-118**
contremaître de montage d'additionneuses (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-114**
CONTREMAÎTRE DE MONTAGE D'AÉRONEFS (aéronefs et astronefs) **8510-110**
contremaître de montage d'appareils de levage (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-122**
contremaître de montage d'appareils photographiques (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8510-134**
contremaître de montage d'astronefs (aéronefs et astronefs) **8510-110**
contremaître de montage d'automobiles (automobiles) **8510-130**
contremaître de montage de balances et d'appareils de pesée (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8510-134**
contremaître de montage de câbles d'aéronef (aéronefs et astronefs) **8510-110**
contremaître de montage de caisses enregistreuses (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-114**
contremaître de montage de calculatrices à cartes perforées (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-114**
contremaître de montage de calculatrices (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-114**
contremaître de montage de camions à remorque (automobiles) **8510-130**
contremaître de montage de compteurs de machine à affranchir (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-114**
contremaître de montage de distributrices automatiques (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-114**
CONTREMAÎTRE DE MONTAGE DE MACHINES DE COMMERCE ET DE BUREAU (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-114**
contremaître de montage de machines à polycopier (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-114**
contremaître de montage de machines à écrire (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-114**
contremaître de montage de machines à adresser (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-114**
CONTREMAÎTRE DE MONTAGE DE MACHINES DESTINÉES À L'INDUSTRIE, L'AGRICULTURE ET LA CONSTRUCTION (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-122**
contremaître de montage de machines textiles (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-122**
contremaître de montage de machines d'imprimerie (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-122**
contremaître de montage de maisons mobiles (automobiles) **8510-130**
contremaître de montage de matériel de construction (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-122**
CONTREMAÎTRE DE MONTAGE DE MOTEURS (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-118**
contremaître de montage de moteurs hors-bord (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-118**
contremaître de montage de moteurs diesel (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-118**
contremaître de montage de moteurs d'aéronef (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-118**
contremaître de montage de motoneiges (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-122**
contremaître de montage de petits moteurs (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-118**
contremaître de montage de roulottes de camping (automobiles) **8510-130**
contremaître de montage de soupapes à commande par solénoïde (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8510-134**
contremaître de montage de thermostats (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8510-134**
contremaître de montage de turbines (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-122**
CONTREMAÎTRE DE MONTAGE DE VÉHICULES AUTOMOBILES (automobiles) **8510-130**
contremaître de montage d'hélicoptères (aéronefs et astronefs) **8510-110**
contremaître de montage d'horloges et de montres (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8510-134**
CONTREMAÎTRE DE MONTAGE D'INSTRUMENTS DE PRÉCISION ET D'APPAREILS CONNEXES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8510-134**
contremaître de montage d'instruments d'optique (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8510-134**
contremaître de montage d'instruments de contrôle et d'enregistrement (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8510-134**
contremaître de montage d'organes de transmission (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-118**
contremaître de monteurs (chaussures) **8550-138**
contremaître de monteurs d'appareils (mat. élect.) **8530-118**
contremaître de monteurs d'armatures en acier (const.) **8780-150**
contremaître de monteurs de câbles (toutes ind.) **9310-110**
contremaître de monteurs d'échafaudages en acier (const.) **8780-150**
CONTREMAÎTRE DE MONTEURS DE CHARPENTES MÉTALLIQUES (const.) **8780-150**
contremaître de monteurs de chars de carnaval (loisirs) **9590-199**
contremaître de monteurs de dynamos (mat. élect.) **8530-118**
CONTREMAÎTRE DE MONTEURS DE LIGNES ÉLECTRIQUES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS (élect.) **8730-114**
contremaître de monteurs de lignes (élect.) **8730-114**
contremaître de monteurs de meubles (meubles) **8540-110**
contremaître de monteurs de piles sèches (mat. élect.) **8530-118**
contremaître de monteurs de réservoirs métalliques (const.) **8780-150**
contremaître de monteurs de structures d'acier (const.) **8780-150**
contremaître de monteurs en fer ornemental (const.) **8780-150**

CONTREMAÎTRE DE MONTEURS, RÉPARATEURS DE MATÉRIEL DE COMMUNICATIONS PAR FIL ET D'APPAREILS CONNEXES (télécomm.) **8730-118**
contremaître de mouleurs (ciment, pierre et argile; prod. min. non mét., n.c.a.) **8150-110**
contremaître de mouleurs de béton (const.) **8780-118**
contremaître de mouleurs de statues et d'objets d'art (ciment, pierre et argile) **8390-118**
CONTREMAÎTRE DE MOULEURS, NOYAUTEURS ET FONDEURS DE MÉTAUX (fonte et acier; mét. non ferreux) **8130-138**
contremaître d'empileurs de billes (for. et abatt.) **7510-114**
contremaître d'employés à l'installation et à la réparation des compteurs (élect.) **8730-114**
CONTREMAÎTRE D'ENDUISEURS ET CALANDREURS DE PRODUITS CHIMIQUES ET DE MATIÈRES ANALOGUES (toutes ind.) **8160-110**
contremaître de nivellement (const.) **8710-110**
contremaître d'entrepôt (toutes ind.) **9310-114**
contremaître d'entrepôt de four à sole (fonte et acier) **8130-122**
CONTREMAÎTRE d'entrepôt frigorifique (entreposage, n.c.a.) **9310-199**
contremaître d'entrepôt frigorifique (serv. aux entr.) **9530-114**
contremaître d'entreprise de transport routier (transp. auto.) **9190-199**
contremaître d'entretien d'un réseau d'alimentation en combustible (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8580-114**
CONTREMAÎTRE DE PARC (agric.; loisirs) **7180-134**
CONTREMAÎTRE DE PARC AVICOLE (agric.) **7180-158**
CONTREMAÎTRE DE PATRONNIERS, DE MARQUEURS ET DE COUPEURS DE TISSU, FOURRURE ET CUIR (vêtements et tissus) **8550-130**
CONTREMAÎTRE DE PAVEURS, POSEURS DE REVÊTEMENT ROUTIER ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS (const.) **8710-114**
contremaître de paysagistes (agric.) **7180-122**
contremaître de peintres de chantier naval (navires) **8590-118**
contremaître de peintres décorateurs (const.) **8780-138**
contremaître de peintres de ponts (const.) **8780-138**
CONTREMAÎTRE DE PEINTRES ET DÉCORATEURS D'ARTICLES MANUFACTURÉS (toutes ind.) **8590-122**
CONTREMAÎTRE DE PEINTRES, TAPISSIERS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS (const.) **8780-138**
CONTREMAÎTRE DE PHOTOGRAVEURS ET DE TRAVAILLEURS ASSIMILÉS (imp. et édit.) **9510-114**
contremaître de pinasse à gréer les verveux (pêche) **7313-110**
contremaître de piqueurs (vêtements et tissus) **8550-134**
contremaître de piqueurs (chaussures) **8550-138**
CONTREMAÎTRE DE PIQUEURS DE TISSUS ET DE MATIÈRES ANALOGUES À LA MACHINE (vêtements et tissus) **8550-134**
contremaître de plaqueurs (meubles; trav. du bois) **8540-110**
CONTREMAÎTRE DE PLÂTRIERS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS (const.) **8780-142**
CONTREMAÎTRE DE PONCEURS DE BOIS (meubles; trav. du bois) **8350-122**
contremaître de pose de filtres et embouts (tabac) **8290-118**
contremaître de poseurs de briques réfractaires (const.) **8780-110**
contremaître de poseurs de canalisations à vapeur (const.) **8780-146**
contremaître de poseurs de conduites à gaz (const.) **8780-146**
contremaître de poseurs de lattes (const.) **8780-142**
contremaître de poseurs de pipe-lines (const.) **8780-146**
contremaître de poseurs de revêtements (const.) **8780-199**
contremaître de poseurs de terrazzo (const.) **8780-118**
contremaître de poste de compression (serv. publics, n.c.a.) **9530-122**
contremaître de poste de pompage (transp., n.c.a.) **9530-122**
contremaître de poste redresseur (élect.) **9530-110**
contremaître de production (pét. et gaz nat.) **7710-126**
contremaître de puits (mines et carrières) **7710-199**
contremaître d'équipe (const.) **8780-134**
contremaître d'équipe (toutes ind.) **9310-114**
contremaître d'équipe dans un poste (élect.) **9536-110**
contremaître d'équipe de boisement (for. et abatt.) **7510-114**
contremaître d'équipe de bûcherons (scieries) **8230-114**
contremaître d'équipe de pompiers (for. et abatt.) **7510-110**
contremaître d'équipe de démolition (const.) **9310-199**
CONTREMAÎTRE DE RABOTEURS, TOURNEURS, FAÇONNEURS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DU BOIS (meubles; trav. du bois) **8350-114**
contremaître de raffinerie (pét. et charb.) **8160-118**
contremaître de ravaleurs-nettoyeurs de bâtiment (const.) **8780-199**
CONTREMAÎTRE DE RELIEURS ET DE TRAVAILLEURS ASSIMILÉS (imp. et édit.) **9510-110**
CONTREMAÎTRE DE RÉPARATEURS DE BATEAUX (navires) **8590-134**
CONTREMAÎTRE DE RÉPARATEURS DE MACHINES DE BUREAU (fab. div., n.c.a.) **8580-126**
CONTREMAÎTRE DE RÉPARATEURS DE MATÉRIEL FERROVIAIRE (mat. roul. chem. de fer) **8580-134**
contremaître de réparateurs de robes (comm. détail; vêtements et tissus) **8550-114**
contremaître de réparateurs de vêtements (comm. détail; vêtements et tissus) **8550-142**
contremaître de réparateurs de wagons (mat. roul. chem. de fer) **8580-134**
contremaître de réparation de moteurs (automobiles) **8580-122**
contremaître de retoucheurs de vêtements pour hommes (comm. détail; vêtements et tissus) **8550-142**
contremaître de rotonde (mat. roul. chem. de fer) **8580-134**
contremaître des affineurs de mèches (fibres synth.; textiles) **8260-114**
CONTREMAÎTRE DE SALAISON ET DE CONSERVE DE POISSON (trait. du poisson) **8210-118**
contremaître des blanchisseurs (bonn.; textiles) **8260-110**
CONTREMAÎTRE DES BLANCHISSEURS ET TEINTURIERS DE PRODUITS TEXTILES (bonn.; textiles) **8260-110**
contremaître des bobineurs (textiles) **8260-138**
CONTREMAÎTRE DES BOBINEURS ET RENVIDEURS DE TEXTILES (textiles) **8260-138**
contremaître des boucleurs (bonn.) **8260-126**
contremaître des calandreurs (bonn.; textiles) **8260-118**
contremaître de scierie de bardeaux (scieries) **8230-122**
CONTREMAÎTRE DE SCIEURS DE BOIS D'OEUVRE ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS (scieries) **8230-122**
CONTREMAÎTRE DE SCIEURS DE BOIS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS, SAUF DES SCIERIES (meubles; trav. du bois) **8350-126**
contremaître des contrôleurs de la qualité (bonn.; textiles) **8260-122**
CONTREMAÎTRE DES CONTRÔLEURS DE LA QUALITÉ DE L'USINAGE DU BOIS (meubles; trav. du bois) **8350-110**
CONTREMAÎTRE DES CONTRÔLEURS, TRIEURS, MESUREURS DE BILLES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS (for. et abatt.) **7510-122**
CONTREMAÎTRE DES CONTRÔLEURS, VÉRIFICATEURS, ESSAYEURS, TRIEURS ET ÉCHANTILLONNEURS DE LA FABRICATION DES ALIMENTS ET BOISSONS ET DES INDUSTRIES CONNEXES (alim. et boissons, n.c.a.) **8210-130**
CONTREMAÎTRE DES CONTRÔLEURS, VÉRIFICATEURS, ESSAYEURS, TRIEURS ET ÉCHANTILLONNEURS DE L'INDUSTRIE DE LA PÂTE À LA PAPIER ET DU PAPIER (pâte à papier et papier; prod. papier) **8250-112**
CONTREMAÎTRE DES CONTRÔLEURS, VÉRIFICATEURS, ESSAYEURS, TRIEURS ET ÉCHANTILLONNEURS DE PRODUITS TEXTILES (bonn.; textiles) **8260-122**

CONTREMAÎTRE DES CONTRÔLEURS, VÉRIFICATEURS, TRIEURS ET ÉCHANTILLONNEURS DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION (toutes ind.) **8290-114**
CONTREMAÎTRE DES CONTRÔLEURS, VÉRIFICATEURS ET ESSAYEURS DE LA FABRICATION, DU MONTAGE, DE L'INSTALLATION ETDE LA RÉPARATION D'APPAREILS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES ET DE MATÉRIEL CONNEXE (mat. élect.; mat. electron.) **8530-110**
contremaître des couseurs (bonn.) **8260-126**
contremaître des cuisines (abattoirs et cond. viande) **8210-142**
contremaître des dégraisseurs (fibres synth.; textiles) **8260-114**
contremaître de section (const.) **8710-118**
contremaître des effets spéciaux (radio., télév., cinéma et théâtre) **9590-199**
contremaître des essayeurs de pâte à papier (pâte à papier et papier) **8250-112**
contremaître des étireurs (bonn.; textiles) **8260-118**
contremaître des fileurs (textiles) **8260-130**
CONTREMAÎTRE DES FILEURS ET TORDEURS DE FIBRES TEXTILES (textiles) **8260-130**
CONTREMAÎTRE DES FINISSEURS ET CALANDREURS DE PRODUITS TEXTILES (bonn.; textiles) **8260-118**
contremaître des glaciers (prod. laitiers) **8210-138**
contremaître de silo à grains (entreposage, n.c.a.) **9310-199**
CONTREMAÎTRE DES INSTALLATEURS ET RÉPARATEURS D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES ET DE MATÉRIEL CONNEXE (mat. électron.; transp. aériens) **8530-130**
CONTREMAÎTRE DES MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS (plac. et contre-plaqués; scieries; trav. du bois) **8230-114**
contremaître des mécaniciens de manoeuvre (transp. ferr.) **9130-114**
contremaître des mécaniciens d'entretien des machines de fabrication (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8580-114**
contremaître des moulineurs (textiles) **8260-138**
CONTREMAÎTRE DE SOUDEURS ET OXYCOUPEURS (usin., soud. et forg.) **8330-126**
contremaître des ourdisseurs (textiles) **8260-138**
contremaître des ouvriers à la fixation (bonn.; textiles) **8260-118**
contremaître des ouvriers au triage et au mélange (fibres synth.; textiles) **8260-114**
CONTREMAÎTRE DES OUVRIERS DE CULTURES DE PLEIN CHAMP ET MARAÎCHÈRES (agric.) **7180-114**
contremaître des préparateurs (textiles) **8260-138**
CONTREMAÎTRE DES PRÉPARATEURS DE FIBRES TEXTILES (fibres synth.; textiles) **8260-114**
CONTREMAÎTRE DES PRÉPARATEURS DE PÂTE À PAPIER CELLULOSIQUE (pâte à papier et papier) **8250-110**
CONTREMAÎTRE DES PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN DES PUITS DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL (pét. et gaz nat.) **7710-126**
contremaître des produits du sirop d'érable (agric.) **7131-199**
contremaître des raccommodeurs (bonn.) **8260-126**
contremaître des régulateurs du transport (transp. auto.) **9170-199**
contremaître des répartiteurs (transp. ferr.) **9130-110**
contremaître des savonneurs (bonn.; textiles) **8260-110**
CONTREMAÎTRE DES SERVICES AUXILIAIRES DES TRANSPORTS FERROVIAIRES (transp. ferr.) **9130-110**
contremaître des services d'inspection des wagons de marchandises (transp. ferr.) **9130-199**
contremaître des teinturiers (bonn.; textiles) **8260-110**
contremaître de stéréotypeurs (imp. et édit.) **9510-126**
CONTREMAÎTRE DE STÉRÉOTYPEURS ET DE CLICHEURS-GALVANOPLASTES (imp. et édit.) **9510-126**
CONTREMAÎTRE DES TISSEURS (textiles) **8260-134**
contremaître des tisseurs de courroies sans fin (textiles) **8260-134**
contremaître des tordeurs (textiles) **8260-130**
CONTREMAÎTRE DES TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE DES BOISSONS (alim. et boissons, n.c.a.; dist., brass. et ferm.) **8210-114**
CONTREMAÎTRE DES TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LE TRAITEMENT DES CUIRS ET DES PEAUX (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8290-110**
CONTREMAÎTRE DES TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LE TRAITEMENT DU TABAC (tabac) **8290-118**
CONTREMAÎTRE DES TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA FABRICATION ET LE MONTAGE DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (mat. élect.) **8530-118**
CONTREMAÎTRE DES TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA FABRICATION ET LE MONTAGE DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE (mat. électron.) **8530-126**
CONTREMAÎTRE DES TRICOTEURS (bonn.) **8260-126**
contremaître des trieurs de tissus (bonn.; textiles) **8260-122**
contremaître des trieurs et classeurs de laine (fibres synth.; textiles) **8260-114**
contremaître des trieurs et compteurs de papier (prod. papier) **8250-112**
contremaître des vérificateurs de papier en feuilles (prod. papier) **8250-112**
contremaître des vérificateurs des tapis (bonn.; textiles) **8260-122**
contremaître des vérificateurs des articles de bonneterie (bonn.; textiles) **8260-122**
contremaître des vérificateurs de tissage (bonn.; textiles) **8260-122**
contremaître de système à hyperfréquences (télécomm.) **8730-118**
CONTREMAÎTRE DE TAILLEURS (comm. détail; vêtements et tissus) **8550-142**
contremaître de tailleurs de pierre (ciment, pierre et argile) **8370-114**
contremaître de tailleurs de verre (verr.) **8370-114**
contremaître d'étamage (est., matr. et rev. des métaux) **8130-142**
CONTREMAÎTRE DE TAPISSIERS-GARNISSEURS (meubles) **8550-146**
contremaître de teinturerie (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8290-110**
contremaître de teinturiers de chapeaux (vêtements et tissus) **8550-122**
contremaître de terrassement (const.) **7710-122**
CONTREMAÎTRE DE TÔLIERS (est., matr. et rev. des métaux) **8330-122**
contremaître de tonneliers (trav. du bois) **8540-199**
contremaître de traceurs et de marqueurs (vêtements et tissus) **8550-130**
contremaître de travailleurs au traitement de l'uranium (mét. non ferreux) **8110-126**
contremaître de travailleurs du traitement du mica (mét. non ferreux) **8110-199**
CONTREMAÎTRE DE TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA CONSERVATION DES FORÊTS (for. et abatt.) **7510-110**
CONTREMAÎTRE DE TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LE LEVAGE, LE TRIAGE ET LE TRANSPORT DES BILLES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS (for. et abatt.) **7510-118**
CONTREMAÎTRE DE TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA SÉPARATION, LE CONCASSAGE, LE BROYAGE ET LE MALAXAGE DE L'ARGILE, DU VERRE ET DE LA PIERRE (toutes ind.) **8150-122**
CONTREMAÎTRE DE TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS L'ISOLATION (const.) **8780-130**
contremaître de tréfilage (fonte et acier; mét. non ferreux) **8130-126**
contremaître de trieurs d'articles de bois (meubles) **8540-114**
contremaître de trieurs de bois de construction (scieries; trav. du bois) **8230-110**
contremaître de trieurs de laine (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8290-114**
contremaître de tronçonneurs (for. et abatt.) **7510-126**
contremaître de tuyauteurs (const.) **8780-146**
CONTREMAÎTRE DE TUYAUTEURS, PLOMBIERS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS (const.) **8780-146**
contremaître de verger de pommiers (agric.) **7180-126**

contremaître de vérificateurs au façonnage et au formage des métaux (toutes ind.) **8330-199**
contremaître de vérificateurs de meubles de téléviseur (meubles) **8540-114**
contremaître de vérificateurs de meubles (meubles) **8540-114**
contremaître de visites guidées (pâte à papier et papier) **8250-118**
CONTREMAÎTRE DE VITRIERS (const.) **8780-126**
CONTREMAÎTRE D'EXCAVATEURS, DE NIVELEURS ET DE TRAVAILLEURS ASSIMILÉS (const.) **8710-110**
contremaître d'exploitation agricole (agric.) **7131-199**
CONTREMAÎTRE D'EXPLOITATION ARBORICOLE (agric.) **7180-126**
CONTREMAÎTRE D'EXPLOITATION AVICOLE (agric.) **7180-130**
CONTREMAÎTRE D'EXPLOITATION D'ÉLEVAGE D'ANIMAUX (agric.) **7180-118**
CONTREMAÎTRE D'EXPLOITATION LAITIÈRE (agric.) **7180-110**
contremaître d'exploitation viticole (agric.) **7180-126**
contremaître d'extrusion (fonte et acier; mét. non ferreux) **8130-126**
CONTREMAÎTRE D'EXTRUSION ET DE TRÉFILAGE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8130-126**
CONTREMAÎTRE D'HORLOGERS RHABILLEURS (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8580-138**
contremaître d'immersion à chaud (est., matr. et rev. des métaux) **8130-142**
contremaître d'installateurs d'ascenseurs (const.) **8780-155**
contremaître d'installateurs d'égouts (const.) **8780-146**
contremaître d'installateurs d'enseignes lumineuses (const.) **8730-199**
contremaître d'installateurs de poteaux (élect.) **8730-114**
CONTREMAÎTRE D'INSTALLATEURS ET RÉPARATEURS D'APPAREILS ÉLECTRIQUES ET DE MATÉRIEL CONNEXE (mat. élect.) **8530-122**
contremaître d'installation d'appareils (aéronefs et astronefs) **8510-110**
contremaître d'installation d'appareils hydrauliques d'aéronefs (aéronefs et astronefs) **8510-110**
contremaître d'installation de chauffage (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9530-114**
contremaître d'installation de groupes motopropulseurs (aéronefs et astronefs) **8510-110**
contremaître d'installation de réfrigération (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9530-114**
contremaître d'ouvriers à la cellule électrolytique (mét. non ferreux) **8110-126**
CONTREMAÎTRE D'OUVRIERS À LA DISTILLATION, LA SUBLIMATION ET LA CARBONISATION DE PRODUITS CHIMIQUES ET DE MATIÈRES ANALOGUES (toutes ind.) **8160-118**
CONTREMAÎTRE D'OUVRIERS À LA FABRICATION DU CONTRE-PLAQUÉ ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS (plac. et contre-plaqués) **8230-118**
contremaître d'ouvriers à la fabrication de boîtes (trav. du bois) **8540-199**
contremaître d'ouvriers à la préparation de l'argile (ciment, pierre et argile) **8150-122**
contremaître d'ouvriers à la préparation de la chaux (ciment, pierre et argile) **8150-122**
contremaître d'ouvriers à la récupération (fonte et acier; mét. non ferreux) **8110-122**
CONTREMAÎTRE D'OUVRIERS AU CONCASSAGE ET AU BROYAGE DE PRODUITS CHIMIQUES ET DE MATIÈRES ANALOGUES (toutes ind.) **8160-114**
contremaître d'ouvriers au convertisseur (fonte et acier; mét. non ferreux) **8110-122**
CONTREMAÎTRE D'OUVRIERS AU FILTRAGE, AU TAMISAGE ET À LA SÉPARATION DE PRODUITS CHIMIQUES ET DE MATIÈRES ANALOGUES (toutes ind.) **8160-122**
contremaître d'ouvriers au fonçage (chaussures) **8550-138**
contremaître d'ouvriers au frittage (fonte et acier; mét. non ferreux) **8110-122**
CONTREMAÎTRE D'OUVRIERS AU LEVAGE, N.C.A. (toutes ind.) **9310-110**
CONTREMAÎTRE D'OUVRIERS AU MALAXAGE ET AU MÉLANGE DE PRODUITS CHIMIQUES ET DE MATIÈRES ANALOGUES (toutes ind.) **8160-134**
CONTREMAÎTRE D'OUVRIERS AU TRAITEMENT DU BOIS (trav. du bois) **8230-126**
contremaître d'ouvriers aux réducteurs de l'alumine (mét. non ferreux) **8110-199**
contremaître d'ouvriers aux trains (for. et abatt.) **7510-118**
contremaître d'ouvriers chemisiers (vêtements et tissus) **8550-134**
contremaître d'ouvriers de four de verrerie (verr.) **8150-114**
CONTREMAÎTRE D'OUVRIERS DE LAITERIE (prod. laitiers) **8210-138**
contremaître d'ouvriers de l'amiante (laine min. et amiante) **8150-118**
CONTREMAÎTRE D'OUVRIERS DE PAPETERIE (pâte à papier et papier) **8250-118**
CONTREMAÎTRE D'OUVRIERS DES CONSERVERIES DE FRUITS ET LÉGUMES (cons., n.c.a.) **8210-126**
contremaître d'ouvriers de séchoirs-tunnels (ciment, pierre et argile; prod. min. non mét., n.c.a.) **8150-114**
contremaître d'ouvriers de séchoirs artificiels (ciment, pierre et argile; prod. min. non mét., n.c.a.) **8150-114**
contremaître d'ouvriers de séchoirs (prod. min. non mét., n.c.a.) **8150-118**
contremaître d'ouvriers du verre (verr.) **8150-118**
contremaître d'ouvriers en articles en toile de tente (vêtements et tissus) **8550-199**
contremaître d'ouvriers en chapeaux de paille (vêtements et tissus) **8550-122**
contremaître d'ouvriers en robes (comm. détail; vêtements et tissus) **8550-114**
contremaître d'ouvriers en sacs à main (art. en cuir) **8550-199**
contremaître d'ouvriers en vestons (vêtements et tissus) **8550-134**
contremaître d'ouvriers-mélangeurs (toutes ind.) **8150-122**
CONTREMAÎTRE D'OUVRIERS PÉPINIÉRISTES ET DE TRAVAILLEURS ASSIMILÉS (agric.) **7180-122**
contremaître d'ouvriers-préparateurs (ciment, pierre et argile) **8150-122**
contremaître d'ouvriers-tailleurs de vêtements sur mesure (comm. détail; vêtements et tissus) **8550-142**
contremaître d'oxydation anodique (est., matr. et rev. des métaux) **8130-142**
contremaître du chargement (for. et abatt.) **7510-118**
contremaître du désherbage (agric.) **7180-142**
contremaître du montage d'armes à feu (prod. mét., n.c.a.) **8510-199**
contremaître du montage de bicyclettes et de voiture d'enfant (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-199**
contremaître du montage de coussinets à billes et à rouleaux (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-199**
contremaître du montage de meubles en métal (prod. mét., n.c.a.) **8510-199**
contremaître d'une équipe de manoeuvres (toutes ind.) **9310-114**
contremaître d'une équipe d'urgence (élect.) **8730-114**
contremaître d'une ferme d'élevage de bovins (agric.) **7180-118**
contremaître d'un poste d'emballage (toutes ind.) **9310-126**
contremaître du parc (dist., brass. et ferm.) **8210-134**
contremaître du service de montage (élem. de const., tôles et orn. métal) **8510-199**

contremaître du service d'entretien des voitures de location (transp. auto.) **9170-199**
contremaître d'usinage et de montage (mat. élect.) **8310-199**
contremaître d'usine à gaz (pét. et charb.) **8160-118**
contremaître d'usine d'aluminium (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-118**
contremaître d'usine de chlore (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-118**
contremaître d'usine de construction de locomotives (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8510-122**
contremaître d'usine de fabrication d'engrais (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-134**
contremaître d'usine de fabrication d'acides (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-199**
contremaître d'usine de lubrifiants (pét. et charb.) **8160-134**
contremaître d'usine de produits caustiques (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-118**
contremaître d'usine de traitement du gaz naturel (pét. et gaz nat.) **8160-118**
contremaître d'usine d'extraction du bitume (pét. et charb.) **8160-122**
CONTREMAÎTRE D'USINE PILOTE (prod. chimiques, n.c.a.) **8160-142**
contremaître du terrassement à la pelle mécanique (mines et carrières) **7710-114**
contremaître du tir des explosifs (mines et carrières) **7710-110**
contremaître électricien (const.) **8730-110**
CONTREMAÎTRE EN CONSTRUCTION D'ASCENSEURS (const.) **8780-155**
***contremaître en maisons en bois rond** (const.) **8781-108**
contremaître en transformation du minerai (fonte et acier; mét. non ferreux) **8110-122**
contremaître, entreposage (toutes ind.) **9310-114**
contremaître, expédition (bureau) **4150-114**
contremaître, filage (textiles) **8260-130**
contremaître-fileur (toutes ind.) **8160-110**
contremaître, forage (const.) **8710-110**
contremaître, garage (automobiles) **8580-122**
contremaître-haveur (mines et carrières) **7710-114**
contremaître-machiniste (usin., soud. et forg.) **8310-110**
contremaître matériel audio-visuel (mat. électron.) **8530-130**
contremaître-mécanicien-ajusteur (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8580-130**
contremaître-menuisier (const.) **8780-114**
contremaître-monteur de câble (toutes ind.) **9310-110**
contremaître-monteur de lignes (télécomm.) **8730-118**
contremaître, moulage (fonte et acier; mét. non ferreux) **8130-138**
contremaître-peintre (navires) **8590-118**
contremaître-peintre (toutes ind.) **8590-122**
contremaître-peintre (mat. roul. chem. de fer) **8590-199**
contremaître-plombier (const.) **8780-146**
contremaître, préparation du poisson (trait. du poisson) **8210-118**
contremaître puisatier (mines et carrières) **7710-122**
contremaître, réduction du poisson (trait. du poisson) **8210-118**
contremaître, reliure (imp. et édit.) **9510-110**
contremaître repousseur sur cuivre (est., matr. et rev. des métaux) **8330-122**
contremaître, rivetage (const.) **8780-150**
contremaître-riveur (const.) **8780-150**
CONTREMAÎTRE DE CONTRÔLEURS, DE VÉRIFICATEURS, DE TRIEURS ET D'ÉCHANTILLONNEURS DE LA CONFECTION, DE L'ASSEMBLAGE ET DE LA RÉPARATION D'ARTICLES EN TEXTILE, EN FOURRURE ET EN CUIR (toutes ind.) **8550-126**
contremaître soudeur (usin., soud. et forg.) **8330-126**
contremaîtresse (comm. détail; vêtements et tissus) **8550-114**
contremaîtresse au montage des diamants industriels (prod. mét., n.c.a.) **8310-122**
contremaîtresse de finisseuses de chapeaux (vêtements et tissus) **8550-110**
CONTREMAÎTRESSE DE MODISTES (vêtements et tissus) **8550-110**
contremaître sur place à l'entretien des puits de pétrole (pét. et gaz nat.) **7710-126**
contremaître-tisseur (textiles) **8260-134**
contremaître tôlier (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8330-110**
contremaître-traiteur thermique (prod. mét., n.c.a.) **8130-114**
contremaître, tricotage (bonn.) **8260-126**
contremaître-tuyauteur (const.) **8780-146**
contremaître, usine (élect.) **9530-110**
contre-plaqueur de bateaux (navires) **8592-230**
CONTRÔLEUR (toutes ind.) **02-171**
contrôleur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-162**
CONTRÔLEUR (mat. électron.) **8536-202**
CONTRÔLEUR (chaussures) **8566-122**
CONTRÔLEUR À LA FINITION (mat. élect.; mat. électron.) **8596-192**
contrôleur à la peinture et à la finition (toutes ind.) **8596-184**
contrôleur à la production d'automobiles (automobiles) **8526-130**
CONTRÔLEUR À LA SALLE DE COMMANDE (élect.) **9531-130**
contrôleur à la salle des commandes d'un réacteur nucléaire (élect.) **9531-134**
contrôleur à l'infrarouge (toutes ind.) **9916-199**
CONTRÔLEUR AU CHARGEMENT DES MUNITIONS (expl.) **8596-144**
contrôleur au 'magnaflux' (serv. prof. et tech., n.c.a.) **9916-126**
contrôleur au montage (chaussures) **8566-122**
contrôleur au polissage (toutes ind.) **8596-184**
contrôleur au salon d'essayage (chaussures) **8566-122**
contrôleur au traitement thermique et au placage électrolytique (toutes ind.) **8596-184**
contrôleur aux retouches (vêtements et tissus) **8566-199**
contrôleur-comptable (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-162**
CONTRÔLEUR D'ALLUMETTES (fab. div., n.c.a.) **8596-276**
CONTRÔLEUR D'AMPOULES (prod. pharm. et prod. toil.) **8596-268**
CONTRÔLEUR D'APPAREILS ÉLECTRIQUES (mat. élect.) **8536-174**
CONTRÔLEUR D'APPAREILS FRIGORIFIQUES (fab. mat. mécan., n.c.a.; mat. élect.) **8536-182**
CONTRÔLEUR D'APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8526-286**
CONTRÔLEUR D'ARTICLES DE POTERIE (ciment, pierre et argile) **8156-134**
CONTRÔLEUR D'ARTICLES DE QUINCAILLERIE, D'OUTILS ET DE COUTEAUX (prod. mét., n.c.a.) **8526-330**
CONTRÔLEUR D'ARTICLES DE SÉRIE (fab. div., n.c.a.) **8596-304**
CONTRÔLEUR D'ARTICLES EN PAPIER (prod. papier) **8596-208**
contrôleur d'articles en verre récupérables (verr.) **8376-122**
CONTRÔLEUR D'ARTICLES RENVOYÉS (toutes ind.) **8596-180**
CONTRÔLEUR D'AUTONEIGES ET DE MOTONEIGES (automobiles) **8526-126**
contrôleur de balles de golf (art. sport et jouets; caoutchouc) **8576-199**
CONTRÔLEUR DE BARDEAUX D'AMIANTE (laine min. et amiante) **8156-154**
CONTRÔLEUR DE BOÎTES DE TABAC À PRISER (tabac) **9317-242**
contrôleur de bouchons et de capsules de bouteilles (fab. div., n.c.a.) **8596-304**
contrôleur de boutons (fab. div., n.c.a.) **8596-304**
CONTRÔLEUR DE BOUTS FILTRES (tabac) **8596-212**
contrôleur de calibres (usin., soud. et forg.) **8316-110**
contrôleur de caoutchouc en feuille (caoutchouc) **8176-146**

CONTRÔLEUR DE CAOUTCHOUC MOUSSE (caoutchouc) **8176-146**
contrôleur de cartes et de formules (prod. papier) **8596-208**
contrôleur de cartons pliants (prod. papier) **8596-208**
CONTRÔLEUR DE CELLULES ÉLECTROLYTIQUES (mét. non ferreux) **8116-122**
CONTRÔLEUR DE CERCUEILS (fab. div., n.c.a.) **8596-228**
CONTRÔLEUR DE CHAMBRES À AIR (caoutchouc) **8576-166**
CONTRÔLEUR DE CHAPEAUX (vêtements et tissus) **8566-150**
contrôleur de charge de fourneau (prod. min. non mét., n.c.a.) **8176-116**
contrôleur de chemises (bonn.; vêtements et tissus) **8566-130**
CONTRÔLEUR DE CIGARETTES (tabac) **8296-130**
CONTRÔLEUR DE COKE (mét. non ferreux) **8116-126**
contrôleur de compteurs à gaz (élect.) **8526-399**
CONTRÔLEUR DE COMPTEURS DE GAZ (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8586-154**
contrôleur de convois (transp. ferr.) **9135-142**
contrôleur de coques (navires) **8596-110**
contrôleur de coussins (meubles) **8566-134**
CONTRÔLEUR DE COUSSINS ET DE GARNITURES DE MEUBLES (meubles) **8566-134**
CONTRÔLEUR DE FABRICATION D'APPAREILS DE CORRECTION AUDITIVE (mat. électron.) **8536-142**
CONTRÔLEUR DE FABRICATION DE CANOTS (navires) **8596-114**
CONTRÔLEUR DE FABRICATION DE FERMETURES À GLISSIÈRE (fab. div., n.c.a.) **8596-248**
contrôleur de fabrication de grille-pain (mat. élect.) **8536-298**
CONTRÔLEUR DE FABRICATION DE LAMPES À INCANDESCENCE (mat. élect.) **8536-238**
CONTRÔLEUR DE FABRICATION D'ÉLÉMENTS D'HORLOGES ÉLECTRIQUES (mat. élect.) **8536-266**
contrôleur de fabrication de séchoir à cheveux (mat. élect.) **8536-298**
CONTRÔLEUR DE FABRICATION DU LINOLÉUM (linoléum) **8576-130**
CONTRÔLEUR DE FEUILLES D'ABRASIF (prod. min. non mét., n.c.a.) **8156-150**
contrôleur de feuilles plastiques (plastique) **8176-199**
CONTRÔLEUR DE FILS ET FILÉS (fibres synth.; textiles) **8276-182**
contrôleur de flanelles (textiles) **8276-130**
contrôleur de fourneau et de four (prod. min. non mét., n.c.a.) **8176-116**
contrôleur de gaines et soutiens-gorge (bonn.; vêtements et tissus) **8566-130**
CONTRÔLEUR DE GANTS ET DE MOUFLES (vêtements et tissus) **8566-142**
contrôleur de garnitures (meubles) **8566-134**
contrôleur de grilles (mat. électron.) **8536-154**
CONTRÔLEUR DE LA CIRCULATION (serv. gouv.) **6112-130**
CONTRÔLEUR DE LA CIRCULATION AÉRIENNE (transp. aériens) **9113-118**
contrôleur de la circulation aérienne (transp. aériens) **9113-118**
contrôleur de la combustion (verr.) **8151-150**
CONTRÔLEUR DE LA FABRICATION DE MUNITIONS (expl.) **1176-154**
contrôleur de la finition des vêtements (bonn.) **8566-130**
CONTRÔLEUR DE LA PROTECTION DES CANALISATIONS (const.) **8796-142**
contrôleur de la qualité (mat. de couv. bit.) **8176-122**
contrôleur de la qualité (textiles) **8276-110**
CONTRÔLEUR DE LA QUALITÉ DE LA BIÈRE À LA CHAÎNE D'EMBOUTEILLAGE (dist., brass. et ferm.) **8226-202**
CONTRÔLEUR DE LA QUALITÉ DES MOTEURS (automobiles; fab. mat. mécan., n.c.a.) **8526-202**
contrôleur de la qualité des moteurs de bateaux (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8526-202**
contrôleur de la qualité des moteurs d'automobiles (automobiles) **8526-202**
CONTRÔLEUR DE LA QUALITÉ DES PELLICULES DE FILMS (radio., télév., cinéma et théâtre) **9599-150**
contrôleur de la qualité des pellicules (serv. div.) **9599-150**
CONTRÔLEUR DE LA QUALITÉ DU CHARBON (mines et carrières) **7719-118**
CONTRÔLEUR DE LA QUALITÉ DU LINOLÉUM (linoléum) **8576-126**
CONTRÔLEUR DE LA QUALITÉ DU VERRE (verr.) **8156-146**
contrôleur de la qualité en laboratoire (pâte à papier et papier) **8256-110**
CONTRÔLEUR DE LA RÉSISTANCE DES PNEUS À LA DÉFORMATION (caoutchouc) **8576-158**
contrôleur de l'assemblage (prod. papier) **8596-208**
CONTRÔLEUR DE LA TENEUR EN HUMIDITÉ (tabac) **8296-146**
contrôleur de la transmission (télécomm.) **8736-142**
CONTRÔLEUR D'ÉLÉMENTS DE TUBES ÉLECTRONIQUES (mat. électron.) **8536-206**
CONTRÔLEUR D'ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION ET D'ORNEMENTS MÉTALLIQUES (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8526-334**
CONTRÔLEUR DE LENTILLES DE CONTACT (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8376-110**
contrôleur de lentilles de montures de lunettes (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8376-199**
CONTRÔLEUR DE LENTILLES D'OPTIQUE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8376-114**
contrôleur de lentilles d'optique à foyers multiples (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8376-114**
CONTRÔLEUR DE L'ÉQUILIBRAGE DES PNEUS (caoutchouc) **8576-186**
CONTRÔLEUR DE LINGOTS (mét. non ferreux) **8146-146**
CONTRÔLEUR DE LISSES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8586-170**
contrôleur de machines à emballer les denrées alimentaires (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8526-399**
contrôleur de marchandises (bureau) **4155-126**
CONTRÔLEUR DE MATELAS (meubles) **8566-154**
CONTRÔLEUR DE MATÉRIAUX DE COUVERTURE BITUMES (mat. de couv. bit.) **8176-122**
CONTRÔLEUR DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE DE LOCOMOTIVES (mat. élect.) **8536-114**
contrôleur de médicaments (prod. pharm. et prod. toil.) **8596-272**
contrôleur de métal (mét. non ferreux) **8146-146**
contrôleur d'émetteurs (mat. électron.) **8536-122**
contrôleur de meubles (comm. détail; meubles) **8596-284**
CONTRÔLEUR DE MEUBLES EN MÉTAL (meubles) **8526-310**
contrôleur de meubles montés (meubles) **8546-199**
CONTRÔLEUR DE MEUBLES PRÊTS À L'EXPÉDITION (comm. détail; meubles) **8596-284**
CONTRÔLEUR DE MONTAGES ET D'ÉQUIPEMENTS D'AERONEFS (aéronefs et astronefs) **8526-242**
contrôleur de moteurs (mat. élect.) **8536-178**
contrôleur de moteurs et d'accessoires d'avions en service (aéronefs et astronefs) **8526-399**
CONTRÔLEUR DE MOTEURS ET DE GÉNÉRATRICES (mat. élect.) **8536-178**
contrôleur de motoneiges en fin de chaîne (automobiles) **8526-130**
contrôleur de moulage (mat. élect.) **8536-250**
CONTRÔLEUR DE MOULAGES (fonte et acier; mét. non ferreux) **8146-138**
contrôleur d'enroulements (mat. élect.) **8536-178**

CONTRÔLEUR DE PANNEAUX DE PLÂTRE (ciment, pierre et argile) **8156-158**
CONTRÔLEUR DE PAPIER (pâte à papier et papier) **8256-112**
contrôleur de papier de verre (prod. min. non mét., n.c.a.) **8156-150**
CONTRÔLEUR DE PAPIER PEINT (prod. papier) **8596-256**
CONTRÔLEUR DE PARACHUTES (vêtements et tissus) **8566-158**
CONTRÔLEUR DE PARAPLUIES (fab. div., n.c.a.) **8596-296**
CONTRÔLEUR DE PASSEMENTERIE (textiles) **8276-158**
CONTRÔLEUR DE PEINTURES ET FINIS (toutes ind.) **8596-280**
CONTRÔLEUR DE PETITES PIÈCES AU PROJECTEUR DE PROFIL (toutes ind.) **8596-220**
CONTRÔLEUR DE PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES (mat. élect.) **8536-298**
CONTRÔLEUR DE PIÈCES D'ACCUMULATEURS AU PLOMB (mat. élect.) **8536-250**
contrôleur de pièces-échantillons (caoutchouc) **8576-199**
contrôleur de pièces forgées (serv. prof. et tech., n.c.a.) **9916-126**
CONTRÔLEUR DE PILES SÈCHES (mat. élect.) **8536-294**
CONTRÔLEUR DE PLAQUETTES DE CIRCUITS IMPRIMÉS (mat. électron.) **8536-254**
contrôleur de plumes de stylos (fab. div., n.c.a.) **8596-288**
contrôleur de pochettes d'allumettes (fab. div., n.c.a.) **8596-304**
contrôleur de pommes chips (alim. et boissons, n.c.a.) **8228-322**
CONTRÔLEUR DE POTEAUX (trav. du bois) **8236-122**
CONTRÔLEUR DE POTEAUX IMPRÉGNÉS (trav. du bois) **8236-110**
CONTRÔLEUR DE PRÉPARATIONS PHARMACEUTIQUES ET DE PRODUITS DE TOILETTE (prod. pharm. et prod. toil.) **8596-272**
CONTRÔLEUR DE PRESSOSTATS (fab. mat. mécan., n.c.a.; instr. scient. et ind., n.c.a.) **8526-318**
CONTRÔLEUR D'ÉPREUVES (serv. div.) **9599-162**
CONTRÔLEUR DE PRODUITS FINIS (meubles) **8596-188**
contrôleur de production (bureau) **4151-110**
CONTRÔLEUR DE PRODUITS ÉLECTRIQUES EN CHARBON (mat. élect.) **8536-166**
CONTRÔLEUR DE PRODUITS EN BÉTON (ciment, pierre et argile) **8156-130**
CONTRÔLEUR DE PRODUITS EN FIBRE DE VERRE (fibres synth.) **8156-166**
CONTRÔLEUR DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET DE PRODUITS DE TOILETTE (prod. pharm. et prod. toil.) **8296-110**
contrôleur de projecteurs (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8526-286**
contrôleur de réfrigérateurs (mat. élect.) **8536-174**
CONTRÔLEUR DE REMORQUES DE CAMION EN FIN DE CHAÎNE (automobiles) **8526-110**
CONTRÔLEUR DE RESSORTS (usin., soud. et forg.) **8336-138**
contrôleur de rouleaux de papier (pâte à papier et papier) **8256-112**
CONTRÔLEUR DE ROULEAUX DE PELLICULE EN PLASTIQUE (prod. chimiques, n.c.a.) **8176-166**
CONTRÔLEUR DE ROULEMENTS À BILLES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8526-326**
contrôleur des absences (serv. gouv.) **1116-199**
contrôleur de sacs de papier (prod. papier) **8596-208**
contrôleur de savons et produits de toilette (prod. pharm. et prod. toil.) **8596-272**
contrôleur des grillages (mat. élect.) **8536-250**
contrôleur de signalisateur de radar (mat. électron.) **8536-202**
CONTRÔLEUR DE SOUS-STATION (élect.) **9531-114**
contrôleur des permis d'alcool (serv. gouv.) **1116-199**
contrôleur des présences (serv. gouv.) **1116-199**
CONTRÔLEUR DES PRÉSENCES (ens.; serv. sociaux) **2399-126**
contrôleur des stocks (bureau) **4155-126**
contrôleur de stators (mat. élect.) **8536-178**
CONTRÔLEUR DE STYLOS À BILLE ET DE CRAYONS (fab. div., n.c.a.) **8596-300**
contrôleur de systèmes de commandes (mat. électron.) **8536-122**
CONTRÔLEUR DE SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES (mat. électron.) **8536-122**
CONTRÔLEUR DE TABLEAU DE COMMUTATION DES CIRCUITS D'ALIMENTATION (élect.) **9531-154**
contrôleur d'étalonnage (mat. électron.) **8536-122**
CONTRÔLEUR DE TISSUS (textiles) **8276-130**
CONTRÔLEUR DE TISSUS ÉTROITS (textiles) **8276-194**
contrôleur de toile abrasive (prod. min. non mét., n.c.a.) **8156-150**
contrôleur de trafic (transp. ferr.) **9190-199**
contrôleur de trafic, autobus (transp. auto.) **9170-199**
contrôleur de trafic, taxi (transp. auto.) **9179-126**
CONTRÔLEUR DE TRANSFORMATEURS (élect.; mat. élect.) **8536-126**
contrôleur de travaux de dragage (const.) **8796-199**
contrôleur de tricots (bonn.) **8276-162**
contrôleur de tubes (prod. papier) **8596-208**
contrôleur de véhicules tout-terrain (automobiles) **8526-126**
CONTRÔLEUR DE VERRE (verr.) **8376-122**
contrôleur de verrerie biseautée (verr.) **8396-199**
contrôleur de vestons (bonn.; vêtements et tissus) **8566-130**
CONTRÔLEUR DE VÊTEMENTS (bonn.; vêtements et tissus) **8566-130**
contrôleur de voitures automobiles neuves (automobiles; comm. détail) **8526-118**
CONTRÔLEUR D'HÉLICES (navires) **8316-122**
contrôleur d'hélicoptère (aéronefs et astronefs) **8526-242**
contrôleur d'induits (mat. élect.) **8536-178**
contrôleur d'inscriptions funéraires (ciment, pierre et argile) **8376-199**
contrôleur d'instruments de précision (usin., soud. et forg.) **8316-110**
CONTRÔLEUR D'ORGANES AUXILIAIRES DE MOTEURS (aéronefs et astronefs; automobiles) **8526-210**
contrôleur d'outillage (bureau) **4155-142**
contrôleur d'outillage (usin., soud. et forg.) **8316-110**
CONTRÔLEUR D'OUTILS ET DE CALIBRES (usin., soud. et forg.) **8316-110**
contrôleur d'outils et de matrices (usin., soud. et forg.) **8316-110**
CONTRÔLEUR DU CARBONE ET DU GRAPHITE (prod. min. non mét., n.c.a.) **8176-116**
contrôleur du chargement (transp. aériens) **9110-199**
contrôleur du meulage de lentilles d'optique (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8376-114**
CONTRÔLEUR DU MOUVEMENT DES BATEAUX (transp. par eau) **9159-126**
contrôleur du polissage de lentilles d'optique (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8376-114**
contrôleur du sablage (trav. du bois) **8356-110**
contrôleur du syntonisateur d'antenne (mat. électron.) **8536-202**
CONTRÔLEUR EN BIJOUTERIE (bij. et orf.) **8596-196**
contrôleur en chef (fonte et acier; mét. non ferreux) **8130-118**
contrôleur en chef (usin., soud. et forg.) **8310-118**
contrôleur en fin de production (fonte et acier; mét. non ferreux) **8146-126**
contrôleur, estimations et programmes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-299**
CONTRÔLEUR ET ESSAYEUR (plastique) **8596-204**
contrôleur et façonneur de bobinages d'extrémité (mat. élect.) **8536-178**
CONTRÔLEUR ET PESEUR DE BÂTONS DE GOLF (art. sport et jouets) **8596-232**
CONTRÔLEUR ET RÉPARATEUR DE BALLES (art. sport et jouets) **8596-240**
CONTRÔLEUR ET TRIEUR D'ARTICLES DE DEUXIÈME QUALITÉ (bonn.; vêtements et tissus) **8566-138**
CONTRÔLEUR ET TRIEUR DE CROSSES DE HOCKEY (art. sport et jouets) **8596-236**

CONTRÔLEUR ET TRIEUR DE MONTURES DE LUNETTES (fab. div., n.c.a.) **8596-264**
CONTRÔLEUR ET VÉRIFICATEUR D'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE D'AÉRONEFS (mat. élect.) **8536-130**
CONTRÔLEUR ET VÉRIFICATEUR DE BACS D'ACCUMULATEUR (mat. élect.) **8536-274**
CONTRÔLEUR ET VÉRIFICATEUR D'ÉLECTROPHONES (mat. électron.) **8536-246**
CONTRÔLEUR ET VÉRIFICATEUR DE TÉLÉVISEURS (mat. électron.) **8536-150**
CONTRÔLEUR ET VÉRIFICATEUR DE TUBES ÉLECTRONIQUES (mat. électron.) **8536-154**
CONTRÔLEUR ET VÉRIFICATEUR DE TUYAUX (caoutchouc) **8576-162**
CONTRÔLEUR ET VÉRIFICATEUR D'INSTRUMENTS (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8526-246**
CONTRÔLEUR ET VÉRIFICATEUR DU MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE AÉRONAUTIQUE (mat. électron.) **8536-134**
contrôleur-examineur d'ordinateurs (mat. électron.) **8536-122**
CONTRÔLEUR-FINISSEUR D'EMBARCATIONS EN FIBRE DE VERRE (navires) **8596-118**
contrôleur général des banques (serv. gouv.) **1113-122**
CONTRÔLEUR-KASCHER (abattoirs et cond. viande; alim. et boissons, n.c.a.; prod. laitiers) **8226-146**
CONTRÔLEUR-MESUREUR (fibres synth.) **8155-254**
contrôleur par essai de choc (fonte et acier) **8146-199**
contrôleur-régleur de relais (mat. élect.) **8536-194**
CONTRÔLEUR-VÉRIFICATEUR DE MATÉRIEL AGRICOLE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8526-266**
contrôleur-vérificateur de moteurs (mat. élect.) **8536-118**
CONTRÔLEUR-VÉRIFICATEUR DE TISSUS VINYLIQUES (plastique) **8176-170**
contrôleur-vérificateur d'instruments de navigation (mat. électron.) **8536-299**
convoyeur (mines et carrières; transp. ferr.) **9193-130**
coordinateur de la lutte contre la pollution (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-299**
coordinateur de la production (bureau) **4151-110**
coordinateur de réseau (radio., télév., cinéma et théâtre) **9550-110**
coordinateur des ventes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1137-110**
coordinateur en étalages d'articles de mode (serv. aux entr.) **3313-170**
coordonnateur commercial (toutes ind.) **1137-199**
COORDONNATEUR À LA COMMANDE CENTRALISÉE DE LA CIRCULATION (transp. ferr.) **9135-110**
coordonnateur à la planification des bénéfices (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-186**
COORDONNATEUR D'ACTIVITÉS PARASCOLAIRES (ens.) **2339-114**
COORDONNATEUR D'ATELIER DE RÉPARATIONS DE VÉHICULES AUTOMOBILES (automobiles) **4151-118**
coordonnateur de congrès (rest. et logement; serv. aux entr.) **1179-299**
coordonnateur de formation du personnel (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1136-110**
COORDONNATEUR DE LA CIRCULATION AÉRIENNE (transp. aériens) **9113-110**
coordonnateur de la circulation du métro (transp. ferr.) **9135-110**
COORDONNATEUR DE LA CIRCULATION DU MÉTRO (transp. ferr.) **9199-112**
coordonnateur de la défense civile (serv. gouv.) **1113-122**
coordonnateur de la gymnastique (ens.) **2799-110**
***coordonnateur de l'animation** (serv. sociaux) **2333-120**
COORDONNATEUR DE LA PRODUCTION (bureau) **4151-110**
coordonnateur de la production dans une agence de publicité (serv. aux entr.) **4151-122**
coordonnateur de la promotion par la poste (toutes ind.) **1179-299**
coordonnateur de la rénovation urbaine (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-130**
coordonnateur de la répartition des wagons (transp. ferr.) **9135-118**
COORDONNATEUR DE LA SÉCURITÉ (transp. auto.) **1176-122**
coordonnateur de l'audiovisuel (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-199**
coordonnateur de l'enseignement des beaux-arts (ens.) **2799-110**
coordonnateur de l'enseignement des langues (ens.) **2799-110**
coordonnateur de l'enseignement des mathématiques (ens.) **2799-110**
coordonnateur de l'enseignement de la musique (ens.) **2799-110**
coordonnateur de l'enseignement des sciences exactes (ens.) **2799-110**
coordonnateur de l'enseignement pratique (ens.) **1133-114**
coordonnateur d'émissions d'affaires publiques (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-126**
COORDONNATEUR D'ÉMISSIONS DE RADIO ET DE TÉLÉVISION (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-126**
coordonnateur d'émissions internationales (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-126**
coordonnateur d'émissions sportives (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-126**
coordonnateur de planification de la production (toutes ind.) **1143-199**
coordonnateur de programmes (ens.) **1133-114**
COORDONNATEUR DE PROGRAMMES SCOLAIRES (ens.) **2799-110**
***coordonnateur de recyclage** (serv. gouv.) **1119-194**
***coordonnateur des activités artistiques** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-149**
***coordonnateur des activités sociales** (serv. sociaux) **2333-120**
***coordonnateur des loisirs** (serv. sociaux) **2333-120**
coordonnateur d'essai de turbines (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8526-238**
COORDONNATEUR DES SERVICES BILINGUES (serv. gouv.) **1119-114**
COORDONNATEUR DES SERVICES DE TOURISME (loisirs; serv. gouv.) **1179-142**
coordonnateur des services de transport en commun (transp. auto.) **9179-114**
coordonnateur des visites (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-146**
coordonnateur de travaux (serv. gouv.) **1113-130**
COORDONNATEUR DU MATÉRIEL (bureau) **4151-114**
coordonnateur du matériel audio-visuel (ens.) **2799-114**
***coordonnateur du transport des marchandises exportées** (serv. aux entr.) **1147-128**
***coordonnateur du transport des marchandises importées** (serv. aux entr.) **1147-128**
COORDONNATEUR DU TRANSPORT DE VOYAGEURS PAR AUTOBUS (transp. auto.) **4199-154**
***coordonnateur, gestion des déchets** (serv. gouv.) **1119-194**
***COORDONNATEUR INTERPRÉTATION ET SERVICES D'ACCUEIL** (loisirs; serv. gouv.) **1179-148**
***coordonnateur itinérant, ergothérapie** (santé) **3137-117**
***COORDONNATEUR, LOCAL DES ACTIVITÉS ARTISTIQUES** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-149**
***coordonnateur, programme de transformation des déchets** (serv. gouv.) **1119-194**
***coordonnateur, programme municipal de recyclage** (serv. gouv.) **1119-194**
***coordonnateur, recyclage communautaire** (serv. gouv.) **1119-194**
***COORDONNATEUR, RECYCLAGE MUNICIPAL** (serv. gouv.) **1119-194**
***coordonnateur, recyclage** (serv. gouv.) **1119-194**
coordonnateur technique du contrôle de l'environnement (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-118**
COPILOTE (transp. aériens) **9111-119**
COPISTE (loisirs) **3332-142**
COPISTE-COLORISTE (radio., télév., cinéma et théâtre) **3319-138**
COPISTE DE MEUBLES (meubles) **8395-110**

COPISTE DE SCULPTURES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3319-228**
copiste de sculptures sur bois (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3319-228**
coquetier (pêche) **7313-154**
cordeur de bois (toutes ind.) **9318-199**
CORDEUR DE RAQUETTES (art. sport et jouets) **8599-378**
cordeur de tourbe (mines et carrières) **9318-199**
CORDONNIER (chaussures; comm. détail) **8561-114**
cordonnier-bottier (chaussures; comm. détail) **8561-114**
CORDONNIER EN USINE (chaussures) **8561-118**
cordonnier orthopédiste (chaussures; scieries) **8561-110**
CORDONNIER RÉPARATEUR DE CHAUSSURES DE CAOUTCHOUC (caoutchouc) **8579-178**
cornettiste (loisirs) **3332-130**
CORONER (serv. gouv.) **1116-114**
CORRECTEUR DE L'ÉPREUVE EN PREMIÈRE (imp. et édit.; bureau) **9511-132**
correcteur de manuscrits (bureau) **4199-174**
CORRECTEUR DE GRAVURE (imp. et édit.) **9514-132**
CORRECTEUR D'ÉPREUVES (bureau) **4199-174**
correcteur d'examens (ens.) **2739-199**
CORRESPONDANCIER (bureau) **4169-122**
correspondant (imp. et édit.) **3351-174**
correspondant de presse (imp. et édit.) **3351-186**
correspondant étranger (radio., télév., cinéma et théâtre) **3353-126**
corroyeur (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-114**
CORSETIÈRE (comm. détail; vêtements et tissus) **8553-182**
cosméticienne (serv. pers., n.c.a.) **6143-118**
COSTUMIER (radio, télév., cinéma et théâtre; vêtements et tissus) **8553-174**
cotiseur pour les accidents du travail (bureau) **4192-199**
COUCHEUR (pâte à papier et papier; prod. papier) **8253-130**
COUCHEUR DE PAPIER (pâte à papier et papier) **8253-174**
COULEUR (mét. non ferreux) **8137-150**
couleur à la cire perdue (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-186**
couleur d'accessoires de four (ciment, pierre et argile) **8155-174**
couleur d'acier (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-182**
couleur d'aiguille (mét. non ferreux) **8137-150**
couleur d'aluminium (mét. non ferreux) **8137-138**
couleur d'anodes en indium brut (mét. non ferreux) **8137-230**
COULEUR DE CHÂSSIS DE MÉTAL (mét. non ferreux) **8137-198**
couleur de ciment (const.) **8713-110**
couleur de creuset (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-182**
COULEUR DE FONDERIE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-182**
couleur de grilles (mat. élect.) **8137-154**
couleur de gueuse (fonte et acier) **8137-182**
couleur de lingots de plomb (mét. non ferreux) **8137-226**
couleur de métal (bij. et orf.) **8137-130**
couleur de métaux (mét. non ferreux) **8137-150**
COULEUR DE MODÈLES (mét. non ferreux) **8137-110**
COULEUR DE PLASTIQUE (plastique) **8573-182**
couleur de plomb (mét. non ferreux) **8137-150**
COULEUR DE PLOMB À LA MAIN (mat. élect.) **8137-218**
couleur de plomb antimonié (mét. non ferreux) **8137-138**
couleur de poche à grue (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-182**
couleur de poignées (ciment, pierre et argile) **8155-174**
couleur de poix (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8178-299**
COULEUR DE PONTONS D'AMARRAGE EN FERRO-CIMENT (const.) **8783-142**
couleur de résines époxydes (fab. div., n.c.a.) **8598-334**
COULEUR D'OBJETS ARTISTIQUES (ciment, pierre et argile) **8155-158**
COULEUR EN FAÏENCE ET EN PORCELAINE (ciment, pierre et argile) **8155-174**
COULEUSE (vêtements et tissus) **8551-174**
COUPEUR (fibres synth.) **8171-138**
coupeur (usin., soud. et forg.) **8319-122**
coupeur (toutes ind.) **8551-162**
coupeur (caoutchouc; plastique) **8575-142**
coupeur (prod. papier) **8593-146**
coupeur à l'acétylène (usin., soud. et forg.) **8335-298**
COUPEUR À LA COUPEUSE ÉLECTRIQUE PORTATIVE (vêtements et tissus) **8551-146**
COUPEUR À LA MACHINE (toutes ind.) **8599-802**
coupeur à la main (chaussures) **8551-138**
COUPEUR À LA MAIN (toutes ind.) **8551-162**
COUPEUR À L'EMPORTE-PIÈCE (art. en cuir; caoutchouc; vêtements et tissus) **8551-170**
coupeur à l'emporte-pièce (toutes ind.) **8599-798**
COUPEUR À L'EMPORTE-PIÈCE MÉCANIQUE (toutes ind.) **8599-798**
coupeur au chalumeau (usin., soud. et forg.) **8335-298**
coupeur au chalumeau à gaz (usin., soud. et forg.) **8335-298**
COUPEUR AU CHALUMEAU OXYACÉTYLÉNIQUE (usin., soud. et forg.) **8335-298**
coupeur au gaz (usin., soud. et forg.) **8335-298**
COUPEUR AU PRESSE-PÂTE (pâte à papier et papier) **8258-126**
coupeur au thermoforage (mines et carrières) **7713-130**
coupeur d'acier (usin., soud. et forg.) **8315-162**
COUPEUR D'ALGUES (pêche) **7319-126**
COUPEUR D'ARTICLES EN CAOUTCHOUC POUR AUTOMOBILES (caoutchouc) **8575-202**
coupeur d'asphalte (const.) **8713-142**
coupeur de balais (fab. div., n.c.a.) **8598-238**
coupeur de bandes abrasives (prod. min. non mét., n.c.a.) **8599-802**
COUPEUR DE BANDES À LA MACHINE (toutes ind.) **8599-790**
coupeur de bandes de feuilles d'abrasif à la machine (prod. mét., n.c.a.) **8599-790**
coupeur de bandes de feuilles d'aluminium à la machine (mét. non ferreux) **8599-790**
coupeur de bandes de linoléum à la machine (linoléum) **8599-790**
coupeur de bandes de papier à la machine (prod. papier) **8599-790**
coupeur de bandes de pellicule à la machine (prod. chimiques, n.c.a.) **8599-790**
COUPEUR DE BANDES DE ROULEMENT (caoutchouc) **8575-238**
coupeur de bandes de tissu adhésif à la machine (fab. div., n.c.a.) **8599-790**
COUPEUR DE BAS-CULOTTES À LA MACHINE (bonn.) **8569-262**
coupeur de biais (bonn.; textiles) **8551-186**
COUPEUR DE BIAIS À LA MACHINE (bonn.; textiles) **8551-186**
coupeur de bois (scieries) **8231-110**
coupeur de bois de chauffage (for. et abatt.) **8513-122**
coupeur de bois de pâte (for. et abatt.) **7513-122**
COUPEUR DE BOIS DE PLACAGE À LA MACHINE (plac. et contre-plaqués) **8233-118**
coupeur de boîtes en carton ondulé (prod. papier) **8599-802**
COUPEUR DE BONBONS À LA MACHINE (conf.) **8213-278**
COUPEUR DE BORDS DE CHAPEAU (vêtements et tissus) **8557-150**
coupeur de bougies (fab. div., n.c.a.) **8299-130**
COUPEUR DE BOYAUX À LA MAIN (caoutchouc) **8575-262**
COUPEUR DE BRANCHES DÉCORATIVES (agric.; for. et abatt.) **7195-142**
coupeur de canevas (toutes ind.) **8551-162**
COUPEUR DE CAOUTCHOUC À LA MACHINE (caoutchouc) **8171-194**
coupeur de caoutchouc à l'emporte-pièce (caoutchouc) **8551-170**
COUPEUR DE CAOUTCHOUC ET DE PLASTIQUE (caoutchouc; plastique) **8575-142**
COUPEUR DE CARREAUX (linoléum) **8575-234**
coupeur de carreaux (caoutchouc) **8599-802**

coupeur de carreaux pour échantillons (plastique) **8575-299**
coupeur d'échantillons (vêtements et tissus) **8566-162**
COUPEUR DE CLOUS (chaussures) **8561-218**
coupeur de couvertures à la main (textiles) **8568-198**
COUPEUR DE CRANS (vêtements et tissus) **8551-202**
COUPEUR DE CRAYONS DE CIRE (fab. div., n.c.a.) **8598-230**
coupeur de cuir (chaussures) **8551-138**
coupeur de cuir (toutes ind.) **8551-162**
coupeur de cuir (art. en cuir) **8599-802**
coupeur de cuir, à la main (art. en cuir) **8551-162**
coupeur de défauts (trav. du bois) **8353-130**
coupeur de disques abrasifs (prod. min. non mét., n.c.a.) **8599-798**
coupeur de doublures (chaussures) **8599-798**
coupeur de drap à la main (textiles; vêtements et tissus) **8568-198**
coupeur de feutre à la découpeuse (vêtements et tissus) **8551-150**
COUPEUR DE FEUTRE À LA MACHINE (expl.; vêtements et tissus) **8551-150**
coupeur de feutre à la scie à ruban (vête et tissus) **8551-150**
COUPEUR DE FIBRES (textiles) **82 02**
coupeur de filets (trait. du poisson) **8217-130**
COUPEUR DE FILS À LA MACHINE (bonn.) **8278-182**
COUPEUR DE FILS À LA MACHINE (toutes ind.) **8568-226**
COUPEUR DE FILS D'ATTACHE DE BRODERIES (textiles) **8569-334**
COUPEUR DE FILS DE LIAISON (bonn.) **8568-202**
COUPEUR DE FOURRURES (fourrures) **8555-114**
coupeur de fromage (prod. laitiers) **8223-218**
COUPEUR DE FRUITS (cons., n.c.a.) **8228-326**
coupeur de galons (vêtements et tissus) **8551-194**
coupeur de gants (vêtements et tissus) **8551-299**
coupeur de gants, à la main (art. en cuir; vêtements et tissus) **8551-162**
coupeur de gants à l'emporte-pièce (vêtements et tissus) **8551-170**
coupeur de glace à la machine (serv. publics., n.c.a.) **8299-199**
COUPEUR DE HOUSSES (vêtements et tissus) **8551-134**
COUPEUR DE LANIÈRES À LA MACHINE (caoutchouc; chaussures) **8575-230**
COUPEUR DE LANIÈRES DE CUIR À LA MACHINE (art. en cuir; chaussures) **8551-190**
coupeur d'élastique à la main (textiles; vêtements et tissus) **8568-198**
COUPEUR D'ÉLASTIQUES (caoutchouc) **8575-222**
COUPEUR DE LEVURE (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-234**
coupeur de manchettes en tricot (bonn.) **8551-198**
COUPEUR DE MANDRINS (pâte à papier et papier) **8593-178**
COUPEUR DE MOULURES (trav. du bois) **8359-130**
COUPEUR DE NÉGATIFS (radio., télév., cinéma et théâtre; serv. div.) **9591-142**
COUPEUR-DÉNUDEUR DE FIL SUR MACHINE AUTOMATIQUE (mat. élect.; mat. électron.) **8539-198**
COUPEUR DE PAINS DE VIANDE (abattoirs et cond. viande) **8228-138**
coupeur de papier (prod. papier) **8593-146**
coupeur de papier (prod. papier) **8599-802**
COUPEUR DE PAPIER-CARBONE À LA MACHINE (prod. papier) **8253-162**
COUPEUR DE PATRONS (bonn.; vêtements et tissus) **8551-130**
coupeur de pellicule d'emballage (prod. papier) **8599-802**
coupeur de perches (for. et abatt.) **7513-122**
COUPEUR DE PIÈCES DE CHAUSSURES (chaussures) **8551-138**
COUPEUR DE POCHOIR POUR MARQUER LES PIERRES (ciment, pierre et argile) **8379-112**
COUPEUR DE POCHOIRS (toutes ind.) **9519-150**
coupeur de pochoirs sérigraphiques (toutes ind.) **9519-150**
COUPEUR DE POIGNETS OU DE REVERS À LA MACHINE (bonn.) **8551-198**
coupeur de poisson (rest. et logement) **8215-198**
coupeur de portions de viande (abattoirs et cond. viande; comm. détail) **8215-114**
coupeur de poteaux (for. et abatt.) **7513-122**
coupeur de raccords (mat. élect.) **8531-356**
COUPEUR DE REMBOURRAGE (meubles) **8568-266**
COUPEUR DE RETAILLES (vêtements et tissus) **8551-166**
coupeur de robe (comm. détail; vêtements et tissus) **8553-142**
coupeur de rondelles (trav. du bois) **8359-138**
coupeur de rondelles (caoutchouc) **8575-134**
COUPEUR DE RONDELLES DE LIÈGE POUR CAPSULES (trav. du bois) **8359-138**
coupeur de rouleau (pâte à papier et papier) **8259-199**
COUPEUR DE ROULEAUX À LA MACHINE (prod. papier) **8593-290**
coupeur de ruban à la main (textiles) **8568-198**
coupeur de sacs en toile de coton (textiles) **8551-184**
coupeur de sacs en toile de jute (textiles) **8551-184**
coupeur de sacs en toile imperméable (textiles) **8551-184**
coupeur de semelle (chaussures) **8551-138**
coupeur de semelles (caoutchouc) **8575-130**
coupeur de semelles à la machine automatique (caoutchouc) **8575-130**
COUPEUR DE SEMELLES DE PNEUS DE CAMION (caoutchouc) **8575-242**
COUPEUR DE SEMELLES EXTÉRIEURES (caoutchouc) **8575-130**
COUPEUR DE TAPIS (const.) **8799-170**
coupeur de tapis à la main (textiles) **8568-198**
coupeur de tentures (vêtements et tissus) **8551-134**
coupeur de tiges (chaussures) **8551-138**
COUPEUR DE TIMBRES FISCAUX (imp. et édit.; prod. papier) **8593-162**
coupeur d'étiquettes (toutes ind.) **8599-798**
COUPEUR D'ÉTIQUETTES À LA MACHINE (vêtements et tissus) **8569-307**
coupeur d'étoffe (toutes ind.) **8551-162**
coupeur de toile (toutes ind.) **8551-162**
coupeur de toile, à la main (vêtements et tissus) **8551-162**
COUPEUR DE TOILE À SAC (textiles) **8551-184**
COUPEUR DE TOURBE À LA MACHINE (mines et carrières) **7717-158**
COUPEUR DE TRICOT TUBULAIRE À LA MACHINE (bonn.) **8569-327**
COUPEUR DE TUBES (caoutchouc) **8575-158**
coupeur de tubes non vulcanisés à la machine (caoutchouc) **8575-158**
COUPEUR DE TUYAUX À LA MACHINE (usin., soud. et forg.) **8319-184**
coupeur de varech (pêche) **7319-126**
coupeur de verre (verr.) **8371-190**
COUPEUR DE VERRE À LA MAIN (verr.) **8371-198**
coupeur de vêtements à la machine (vêtements et tissus) **8551-146**
coupeur de viande (abattoirs et cond. viande; comm. détail) **8215-114**
coupeur de vitre (verr.) **8371-190**
COUPEUR DE VOILE (vêtements et tissus) **8551-158**
coupeur-enrouleur (textiles) **8551-210**
COUPEUR-ENROULEUR DE PAPIER D'ALUMINIUM (mét. non ferreux) **8149-270**
COUPEUR-ESTAMPEUR DE PAINS DE SAVON (savons) **8179-264**
coupeur et polisseur de diamants industriels (usin., soud. et forg.) **8311-114**
COUPEUR ET POSEUR DE HOUSSES DE SIÈGES D'AUTOMOBILE (automobiles) **8562-120**
COUPEUR-FAÇONNEUR DE BALLES (usin., soud. et forg.) **8331-190**
COUPEUR-FAÇONNEUR D'ISOLANTS (mat. élect.) **8531-352**

COUPEUR-FINISSEUR D'ARTICLES EN CAOUTCHOUC (caoutchouc) **8575-134**
coupeur-finisseur de grillages-moustiquaires (tréf. et prod.) **8334-318**
COUPEUR-FINISSEUR DE PANNEAUX EN TOILE MÉTALLIQUE (tréf. et prod.) **8334-318**
COUPEUR-MARQUEUR DE TUYAUX À LA MACHINE (caoutchouc) **8579-286**
COUPEUR-MÈTREUR, À LA MAIN (toutes ind.) **8568-198**
COUPEUR-PLIEUR (prod. papier) **8593-146**
coupeur-poseur de toits d'automobiles décapotables (automobiles) **8562-120**
coupeur-traceur (prod. papier) **8593-146**
coupeuse de fils (chaussures) **8561-138**
coupeuse de fils (toutes ind.) **8568-226**
COUPLE DE DOMESTIQUES (serv. pers., n.c.a.) **6142-118**
COUPLE DE DOMESTIQUES, APPARTEMENTS (rest. et logement) **6139-124**
COUPLE DE DOMESTIQUES, HÔTELLERIE (rest. et logement) **6139-114**
couple de domestiques, lieu de villégiature (rest. et logement) **6139-114**
couple de domestiques, maison privée (serv. pers., n.c.a.) **6142-118**
couple de domestiques, parc de roulottes (rest. et logement) **6139-114**
COUPLE DE FERMIERS (agric.) **7181-114**
COUPLE, FOYER D'ACCUEIL (serv. sociaux) **2333-130**
courbeur de fil métallique (trav. du bois) **8548-114**
COUREUR AUTOMOBILE (loisirs) **3713-122**
coureur de rodéo (loisirs) **3339-190**
COUREUR DE STAMPEDE (loisirs) **3339-190**
courriériste parlementaire (imp. et édit.) **3351-174**
coursier (bureau) **4177-118**
***courtier** (banque et fin.) **5173-124**
courtier, agence immobilière (ass. et imm.) **5172-118**
***courtier, assurance** (ass. et imm.) **5170-115**
***courtier, bateaux de plaisance** (serv. aux entr.) **5170-117**
***courtier, bureau de douane** (serv. aux entr.) **5170-116**
***courtier commercial** (serv. aux entr.) **5172-113**
***COURTIER D'ASSURANCE** (ass. et imm.) **5170-115**
courtier de douanes (serv. gouv.) **5170-199**
courtier de grain (banque et fin.) **5170-118**
courtier de mines (banque et fin.) **5170-199**
courtier de prêts (banque et fin.) **5170-110**
courtier d'hypothèques (banque et fin.) **5170-110**
***COURTIER EN DOUANE** (serv. aux entr.) **5170-116**
courtier en assurances (banque et fin.) **5170-126**
courtier en assurances (ass. et imm.) **5171-114**
COURTIER EN BESTIAUX (comm. gros) **5135-120**
courtier en bourse (banque et fin.) **5173-122**
courtier en bovins (comm. gros) **5135-120**
courtier en denrées alimentaires (comm. gros) **5133-130**
COURTIER EN FONDS MUTUELS (banque et fin.) **5170-114**
COURTIER EN GRAINS (banque et fin.) **5170-118**
***COURTIER EN HYPOTHÈQUES** (ass. et imm.) **5172-111**
courtier en investissements (banque et fin.) **5170-110**
courtier en moutons (comm. gros) **5135-120**
courtier en obligations (banque et fin.) **5173-110**
COURTIER EN PLACEMENTS (banque et fin.) **5170-110**
courtier en porcs (comm. gros) **5135-120**
COURTIER EN VALEURS (banque et fin.) **5173-110**
courtier en valeurs mobilières (banque et fin.) **5170-110**
***COURTIER INDÉPENDANT SUR LE PARQUET** (banque et fin.) **5173-124**
***COURTIER MARITIME** (serv. aux entr.) **5170-117**
***courtier sur le parquet, indépendant** (banque et fin.) **5173-124**
couseur (chaussures) **8561-126**
couseur (toutes ind.) **8563-126**
couseur (prod. papier) **8593-274**
COUSEUR À LA MACHINE (chaussures) **8561-126**
couseur à la machine (toutes ind.) **8563-114**
couseur à la machine à double aiguille (chaussures) **8561-126**
couseur à la machine automatique (toutes ind.) **8563-126**
couseur à la machine de fermetures éclair (toutes ind.) **8563-126**
COUSEUR À LA MAIN (toutes ind.) **8569-194**
couseur à surjet (toutes ind.) **8569-194**
COUSEUR D'ABAT-JOUR (fab. div., n.c.a.) **8569-126**
couseur de boucles (chaussures) **8561-126**
couseur de boyaux (abattoirs et cond. viande) **8215-210**
couseur de canevas (toutes ind.) **8563-126**
COUSEUR DE CHAUSSURES À LA MAIN (chaussures) **8561-130**
couseur de mocassins (chaussures) **8561-130**
couseur d'empeignes (chaussures) **8561-126**
COUSEUR DE PASSEMENTS (fab. div., n.c.a.) **8569-210**
COUSEUR DE PERLES (art. en cuir; chaussures) **8569-142**
COUSEUR DE SEMELLES (chaussures) **8561-226**
COUSEUR DE TAPIS (textiles) **8563-122**
***couseur de vêtements de cuir** (vêtements et tissus) **8563-125**
couseur en piqûres de fantaisie (chaussures) **8561-126**
couseuse (chaussures) **8561-126**
couseuse (toutes ind.) **8563-126**
couseuse de boutons (toutes ind.) **8569-194**
couseuse de poches (toutes ind.) **8563-126**
COUTURIER (comm. détail; vêtements et tissus) **8553-142**
couturier (comm. détail; vêtements et tissus) **8553-142**
COUTURIÈRE (comm. détail; vêtements et tissus) **8553-146**
COUTURIÈRE RÉPARATRICE DE VÊTEMENTS POUR DAMES (comm. détail; vêtements et tissus) **8553-150**
couvreur de courroies trapézoïdales (caoutchouc) **8579-222**
COUVREUR DE STRUCTURES D'AÉRONEF (aéronefs et astronefs) **8582-118**
couvreur de tartes (boul.) **8213-198**
couvreur de toiture, bardeau (const.) **8787-114**
couvreur de toiture, bardeau d'amiante (const.) **8787-114**
couvreur de toiture, papier asphalte (const.) **8787-114**
couvreur de tuyaux (const.) **8786-114**
couvreur en ardoises et en tuiles (const.) **8787-114**
COUVREUR EN ASPHALTE (const.) **8787-118**
COUVREUR EN BARDEAUX D'ASPHALTE (const.) **8787-124**
COUVREUR EN BARDEAUX DE BOIS (const.) **8787-114**
couvreur en canevas de rouleaux de tissu (textiles) **9318-118**
COUVREUR, TÔLE (const.) **8787-110**
***COUVREUR, TUILES** (const.) **8787-111**
cranteur de garnitures (caoutchouc) **8575-134**
cranteur de manches (vêtements et tissus) **8551-202**
CRÉATEUR D'ENSEIGNES (serv. aux entr.) **3313-182**
***créateur de pages vidéotex** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-135**
créateur-dessinateur (bonn.; vêtements et tissus) **3313-134**
créateur d'étalages (serv. aux entr.) **3319-202**
crémeur de pâtisserie (boul.) **8213-110**
CRÊPEUR À LA MACHINE (textiles) **8261-178**
CRÊPEUR DE FIBRES (textiles) **8261-182**
CREUSEUR DE BURES (mines et carrières) **7719-148**
creuseur de fossés (const.) **8718-199**
creuseur de puits (mines et carrières) **7713-118**
CRIBLEUR (mines et carrières) **8113-210**
CRIBLEUR (caoutchouc) **8163-168**
CRIBLEUR (expl.) **8163-194**
CRIBLEUR (toutes ind.) **8299-154**
CRIBLEUR D'AMIANTE (mines et carrières) **8113-226**
CRIBLEUR DE CARTOUCHES (expl.) **8529-158**
CRIBLEUR DE COKE (fonte et acier; pét. et charb.) **8163-198**
CRIBLEUR DE COPEAUX (pâte à papier et papier; scieries; trav. du bois) **8239-154**
CRIBLEUR DE SEL (mines et carrières) **8118-118**

CRIBLEUR ET PESEUR DE NITROCELLULOSE (expl.) **8163-216**
***CRIBLEUR, PLATE-FORME DE FORAGE EN MER** (pét. et gaz nat.) **7711-174**
CRIEUR (comm. détail) **5149-114**
crieur de journaux (comm. détail) **5143-114**
criminologiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2313-114**
cristalliseur de nitrate d'ammonium (expl.; prod. chimiques, n.c.a.) **8165-240**
cristallographe (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-158**
CRITIQUE (imp. et édit.) **3351-150**
critique cinématographique (imp. et édit.) **3351-150**
critique d'art (imp. et édit.) **3351-150**
critique dramatique (imp. et édit.) **3351-150**
critique littéraire et musical (imp. et édit.) **3351-150**
critique musical (imp. et édit.) **3351-150**
CROCHETEUR (bonn.) **8271-130**
crocheteur à la main (bonn.) **8271-199**
crochetier (fonte et acier) **8149-399**
cryptographe (serv. gouv.) **2189-110**
cryptologue (serv. gouv.) **2189-110**
cubeur de bois (for. et abatt.; pâte à papier et papier; scieries) **7516-118**
CUEILLEUR (verr.) **8155-258**
CUEILLEUR DE CÔNES (for. et abatt.) **7518-114**
cueilleur de fruits (agric.) **7198-112**
cuiseur (ciment, pierre et argile; prod. min. non mét., n.c.a.) **8151-110**
cuiseur (abattoirs et cond. viande) **8215-238**
cuiseur (trait. du poisson) **8217-126**
cuiseur (cons., n.c.a.) **8221-126**
cuiseur (sucre) **8225-126**
cuiseur (pâte à papier et papier) **8251-110**
CUISEUR À LA CHAUDIÈRE (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-150**
cuiseur à la soude (pâte à papier et papier) **8251-118**
cuiseur au sulfate (pâte à papier et papier) **8251-118**
cuiseur au sulfite (pâte à papier et papier) **8251-118**
CUISEUR-CONSERVEUR (cons., n.c.a.) **8229-322**
cuiseur d'arachides (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-126**
CUISEUR DE BILLES (plac. et contre-plaqués) **8235-170**
cuiseur de biscuit (ciment, pierre et argile) **8151-110**
cuiseur de bonbons (conf.) **8213-246**
cuiseur de briques (ciment, pierre et argile) **8151-110**
CUISEUR DE CÉRÉALES (alim. et boissons, n.c.a.) **8213-150**
CUISEUR DE CONFISERIES (conf.) **8213-250**
CUISEUR DE CONSERVES (cons., n.c.a.) **8229-318**
cuiseur de crabes (trait. du poisson) **8217-126**
cuiseur de crème à bonbons (conf.) **8213-250**
CUISEUR DE DEXTRINE (alim. et boissons, n.c.a.) **8211-218**
CUISEUR DE FROMAGE FONDU (prod. laitiers) **8223-210**
cuiseur de fruits (cons., n.c.a.) **8229-322**
cuiseur de garnitures de tarte (boul.) **8213-186**
CUISEUR DE GÉLATINE COMESTIBLE (alim. et boisson, n.c.a.) **8229-195**
cuiseur de gelée (cons., n.c.a.) **8229-322**
cuiseur de grains (alim. et boissons, n.c.a.) **8213-126**
CUISEUR DE GRAS (abattoirs et cond. viande; huile anim. et vég.) **8215-330**
cuiseur de jus (cons., n.c.a.) **8229-322**
CUISEUR DE MAÏS (alim. et boissons, n.c.a.) **8213-358**
cuiseur d'émaux (bij. et orf.) **8595-138**
cuiseur de noix de coco (conf.) **8213-250**
cuiseur de papier (pâte à papier et papier) **8251-118**
cuiseur de pâte (pâte à papier et papier) **8251-110**
cuiseur de peinture au four (art. sport et jouets; meubles; prod. mét., n.c.a.) **8595-318**
cuiseur de plumes (abattoirs et cond. viande; huile anim. et vég.) **8215-342**
cuiseur de poisson (cons., n.c.a.) **8229-322**
cuiseur de produits décorés (ciment, pierre et argile) **8151-110**
cuiseur de produits en abrasif (prod. min. non mét., n.c.a.) **8151-110**
cuiseur de produits vernissés (ciment, pierre et argile) **8151-110**
CUISEUR DE SIROP À PARFUMER LE TABAC (tabac) **8293-118**
cuiseur de sirop cristallisé (conf.) **8213-250**
CUISEUR DE SIROP D'ÉRABLE (agric.) **7199-182**
CUISEUR DE SUCRE (sucre) **8225-126**
cuiseur de sucre blanc (sucre) **8225-126**
cuiseur de sucre brut (sucre) **8225-126**
cuiseur de sucre en poudre (sucre) **8225-126**
cuiseur de sucre refondu (sucre) **8225-126**
cuiseur de sulphite (pâte à papier et papier) **8251-299**
CUISEUR DE TUYAUX À LA VAPEUR SOUS PRESSION (caoutchouc) **8579-238**
CUISEUR DE VIANDE (abattoirs et cond. viande) **8215-238**
cuiseur en continu (pâte à papier et papier) **8251-110**
cuiseur, procédé discontinu (pâte à papier et papier) **8251-118**
***CUISINIER** (militaire) **6121-125**
CUISINIER À BORD D'UN PETIT BÂTIMENT (rest. et logement) **6121-133**
cuisinier de cafétéria (rest. et logement) **6121-122**
CUISINIER DE CAMP (rest. et logement) **6121-132**
cuisinier de camp de bûcherons (rest. et logement) **6121-132**
CUISINIER DE CASSE-CROÛTE (rest. et logement) **6121-130**
cuisinier de mess (rest. et logement) **6121-122**
cuisinier de mets à la carte (rest. et logement) **6121-130**
cuisinier de mets de régime (rest. et logement) **6121-129**
CUISINIER DE METS KOSHER (rest. et logement) **6121-124**
cuisinier de pâtisserie (alim. et boissons, n.c.a.; boul.; rest. et logement) **8213-114**
CUISINIER DE PLATS EXOTIQUES (rest. et logement) **6121-126**
CUISINIER DE RÉGIME THÉRAPEUTIQUE (rest. et logement) **6121-129**
CUISINIER D'ÉTABLISSEMENT (rest. et logement) **6121-114**
CUISINIER D'ÉTABLISSEMENT COMMUNAUTAIRE (rest. et logement) **6121-122**
cuivreur (est., matr. et rev. des métaux) **8143-178**
***cultivateur, culture hydroponique** (agric.) **7115-140**
cultivateur de baies (agric.) **7115-110**
CULTIVATEUR DE BETTERAVES SUCRIÈRES (agric.) **7115-158**
cultivateur de blé (agric.) **7115-122**
CULTIVATEUR DE CÉRÉALES ET D'OLÉAGINEUX (agric.) **7115-122**
cultivateur de cerises (agric.) **7115-110**
CULTIVATEUR DE FÈVES GERMÉES (agric.) **7115-162**
CULTIVATEUR DE FRUITS (agric.) **7115-110**
CULTIVATEUR DE GAZON (agric.) **7115-134**
CULTIVATEUR DE GINSENG (agric.) **7115-154**
cultivateur de légumes (agric.) **7115-138**
cultivateur de maïs (agric.) **7115-122**
cultivateur de pêches (agric.) **7115-110**
CULTIVATEUR DE POMMES DE TERRE (agric.) **7115-130**
CULTIVATEUR DE TABAC (agric.) **7115-114**
cultivateur de tomates (agric.) **7115-138**
cultivateur d'oignons (agric.) **7115-138**
cultivateur d'orge (agric.) **7115-122**
CULTIVATEUR-GRAINETIER (agric.) **7115-150**
cultivateur grainier (agric.) **7115-150**
***CULTIVATEUR PAR MÉTHODE HYDROPHONIQUE** (agric.) **7115-140**
CURATEUR PUBLIC (serv. gouv.) **1119-154**
curé (religion) **2511-110**
cuvier de tannerie (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-114**

cuviste (mét. non ferreux) **8119-126**
***cyclotourisme, guide** (comm. détail) **5135-168**
CYLINDREUR (chaussures) **8561-294**
cylindreur de linge (vêtements et tissus; blanch., nett. et press.) **6165-134**
cytochimiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-242**
cytogénéticien (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-250**
cytologiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-242**
CYTOLOGISTE-MICROBIOLOGISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-242**
cytotechnologiste (santé; serv. prof. et tech., n.c.a.) **3156-114**
***dactylocodeur** (bureau) **4143-140**
DACTYLO COMPOSEUSE (imp. et édit.; bureau) **9511-137**
***dactylo-encodeur** (bureau) **4143-140**
DACTYLOGRAPHE (bureau) **4113-126**
DACTYLOGRAPHE AU MAGNÉTOPHONE (bureau) **4113-118**
dactylographe de cartes numériques (bureau) **4143-134**
dactylographe de statistiques (bureau) **4113-126**
DACTYLOGRAPHE SUR MACHINE À ÉCRIRE AUTOMATIQUE (bureau) **4113-110**
***dactylo sur console vidéo** (bureau) **4113-123**
dalleur (const.) **8782-142**
DAME DE COMPAGNIE (serv. pers., n.c.a.) **6142-126**
dameur d'asphalte (const.) **8713-182**
DANSEUR (loisirs) **3333-114**
danseur à claquettes (loisirs) **3333-114**
danseur de ballet (loisirs) **3333-114**
danseur de music hall (loisirs) **3333-114**
danseur/euse (loisirs) **3333-114**
danseuse-serveuse (rest. et logement) **6125-126**
débardeur (pêche) **7319-142**
DÉBARDEUR (transp. par eau) **9313-110**
DÉBARDEUR EN FORÊT (for. et abatt.) **7517-114**
débarrasseur de table (rest. et logement) **6198-134**
débiteur (toutes ind.) **8215-114**
DÉBITEUR DE BOIS (trav. du bois) **8353-126**
débiteur de morceaux de savon (savons) **8179-246**
DÉBITEUR DE POUDRE (expl.) **8599-172**
déblayeur (const.) **8798-114**
déblayeur de neige (toutes ind.) **9918-199**
déblayeur de tronçonneuse (scieries) **8239-142**
déboiseur (mines et carrières) **7719-186**
DÉBOISEUR ET DÉMONTEUR D'ÉTANÇONS D'ACIER (mines et carrières) **7719-186**
débosseleur (est., matr. et rev. des métaux) **8333-138**
débosseleur (automobiles) **8581-178**
débosseleur de barils (est., matr. et rev. des métaux) **8334-290**
DÉBOSSELEUR DE FÛTS (est., matr. et rev. des métaux) **8334-354**
débosseleur-peintre (automobiles) **8581-142**
DÉBOURREUR DE CARDE (laine min. et amiante; textiles) **8261-138**
DÉBROUSSAILLEUR (for. et abatt.) **7513-126**
débroussailleur à la hache (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-122**
DÉCALÂBREUR (const.; mines et carrières) **7715-122**
DÉCALAMINEUR (fonte et acier) **8393-258**
décalamineur par grenaillage (toutes ind.) **8393-246**
DÉCALQUEUR (ciment, pierre et argile) **8595-190**
décanteur de laitier (fonte et acier; mét. non ferreux) **8131-166**
DÉCAPEUR (toutes ind.) **8595-334**
décapeur aux ultrasons (toutes ind.) **8393-238**
décapeur de métal (est., matr. et rev. des métaux) **8143-299**
décapeur de meubles (meubles) **8595-110**
DÉCAPEUR ET MÉTALLISEUR DE CRISTAUX (mat. électron.) **8534-170**
DÉCAPEUR ET TREMPEUR (bij. et orf.) **8598-202**
décapeur par galvanoplastie (toutes ind.) **8143-122**
DÉCAPEUR SUR MÉTAUX PAR IMMERSION (toutes ind.) **8393-238**
DÉCATISSEUR (bonn.; textiles; vêtements et tissus) **8275-206**
décatisseur à la vapeur (bonn.; textiles; vêtements et tissus) **8275-206**
DÉCELEUR DE FUITES (trav. du bois) **8549-146**
DÉCHARGEUR, COKERIE (fonte et acier; pét. et charb.) **8178-182**
déchargeur de bateau (transp. par eau) **9313-110**
DÉCHARGEUR DE BATEAUX DE PÊCHE (pêche) **7319-142**
déchargeur de bois de construction (toutes ind.) **9315-182**
déchargeur de camion (transp. par eau) **9313-110**
déchargeur de cheminée (mines et carrières) **7717-166**
DÉCHARGEUR DE COPEAUX (pâte à papier et papier) **9315-154**
déchargeur de cornues de charbonnière (pét. et charb.) **8178-299**
déchargeur de four intermittent (ciment, pierre et argile; prod. min. non mét., n.c.a.) **8151-122**
DÉCHARGEUR DE GRAINS (entreposage, n.c.a.) **9313-126**
déchargeur d'électrodes (mét. non ferreux) **8113-206**
DÉCHARGEUR DE MACHINE À COUPER LE VERRE (verr.) **9315-178**
déchargeur de malaxeur banbury (caoutchouc; plastique) **8178-299**
déchargeur de marchandises (toutes ind.) **9319-199**
déchargeur de train (entreposage, n.c.a.; transp. auto.; transp. ferr.) **9313-130**
déchargeur de wagon de marchandises (entreposage, n.c.a.; transp. auto.; transp. ferr.) **9313-130**
DÉCHIQUETEUR DE COPEAUX POUR PANNEAUX DE FIBRES (trav. du bois) **8235-114**
déchromeur (est., matr. et rev. des métaux) **8143-166**
DÉCLOUEUR (chaussures) **8561-306**
DÉCOLLETEUR (usin., soud. et forg.) **8315-226**
DÉCORATEUR (radio., télév., cinéma et théâtre) **3313-122**
DÉCORATEUR (meubles) **8595-134**
DÉCORATEUR À LA MACHINE (plastique; verr.) **8159-112**
DÉCORATEUR D'ARTICLES DE VERRE À LA MACHINE (ciment, pierre et argile) **8595-266**
DÉCORATEUR DE BOUGIES (fab. div., n.c.a.) **8299-126**
DÉCORATEUR DE CHAUSSURES (chaussures) **8561-150**
décorateur de chocolats (conf.) **8213-290**
DÉCORATEUR DE FLÈCHES (art. sport et jouets) **8595-202**
décorateur de gâteau (boul.) **8213-110**
décorateur de gâteau de mariage (boul.) **8213-110**
DÉCORATEUR DE GLACES (prod. laitiers) **8223-162**
DÉCORATEUR DE PÂTISSERIE (boul.) **8213-110**
décorateur d'intérieur d'avion (aéronefs et astronefs) **8562-118**
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER (serv. aux entr.) **3313-114**
décorateur ensemblier de maisons mobiles (transp. auto) **3313-199**
DÉCORATEUR ÉTALAGISTE (serv. aux entr.) **3319-202**
décorateur étalagiste en chef (serv. aux entr.) **3313-170**
DÉCORATEUR FLORAL (comm. détail) **3319-230**
décorateur intérieur (serv. aux entr.) **3313-114**
DÉCORATEUR SUR VERRE (verr.) **8391-134**
décortiqueur de crabes (trait. du poisson) **8217-134**
décortiqueur de crevettes (trait. du poisson) **8217-134**
DÉCORTIQUEUR DE CRUSTACÉS À LA MAIN (trait. du poisson) **8217-134**
DÉCORTIQUEUR DE FÈVES DE CACAO (conf.) **8229-286**
décortiqueur de homards (trait. du poisson) **8217-134**
DÉCORTIQUEUR À L'ARC ÉLECTRIQUE (usin., soud. et forg.) **8335-306**
DÉCOUPEUR À LA SCIE À RUBAN (trav. du bois) **8353-146**
découpeur au chalumeau (usin., soud. et forg.) **8335-310**
découpeur au gaz (usin., soud. et forg.) **8335-310**
DÉCOUPEUR AU MASSICOT (imp. et édit.) **9517-142**
découpeur d'anus (abattoirs et cond. viande) **8215-130**
DÉCOUPEUR DE BANDES À LA MACHINE (textiles) **8551-210**

DÉCOUPEUR D'ÉBAUCHES D'ALLUMETTES-CARTON (fab. div., n.c.a.) **8593-250**
découpeur de boeuf (abattoirs et cond. viande; comm. détail) **8215-114**
DÉCOUPEUR DE COPIES (imp. et édit.) **4199-150**
DÉCOUPEUR DE COUSSINS DE CAMBRURE (caoutchouc) **8575-122**
découpeur de crosses à la scie à ruban (art. sport et jouets) **8549-318**
découpeur de ferraille, par combustion (usin., soud et forg.) **8335-314**
DÉCOUPEUR DE FESTONS À LA MACHINE (vêtements et tissus) **8551-206**
DÉCOUPEUR DE FLANS À ÉCROUS (usin., soud. et forg.) **8331-166**
DÉCOUPEUR DE FONDS DE TONNEAUX (trav. du bois) **8353-142**
DÉCOUPEUR DE FROMAGE (prod. laitiers) **8223-218**
découpeur de langue (abattoirs et cond. viande) **8215-150**
DÉCOUPEUR DE MÉTAUX EN FEUILLE (fab. div., n.c.a.) **8333-134**
DÉCOUPEUR DE PANNEAUX D'AMIANTE À LA MACHINE (laine min. et amiante) **8158-110**
DÉCOUPEUR DE PANNEAUX DE PLÂTRE (ciment, pierre et argile) **8159-114**
découpeur de peaux à la machine (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-134**
DÉCOUPEUR DE PELLICULES (serv. div.) **9591-162**
découpeur de poumons (abattoirs et cond. viande) **8215-130**
DÉCOUPEUR DE SAVON EN COPEAUX (savons) **8171-198**
DÉCOUPEUR DE TÔLES D'ALUMINIUM (navires) **8333-142**
DÉCOUPEUR DE VERRE À LA MAIN (verr.) **8158-146**
découpeur de vieux pneus (caoutchouc) **8575-226**
découpeur de volailles (rest. et logement) **8215-198**
DÉCOUPEUR-MARQUEUR DE FEUILLES D'ÉCHANTILLON DE PAPIER-TENTURE (prod. papier) **9519-254**
découpeur par combustion (usin., soud. et forg.) **8335-310**
découpeur, poisson congelé (abattoirs et cond. viande; trait. du poisson) **8229-398**
découpeur-repiqueur de négatifs (serv. div.) **9591-118**
DÉCOUPEUR, VIANDE CONGELÉE (abattoirs et cond. viande; trait. du poisson) **8229-398**
décrasseur (fonte et acier; mét. non ferreux) **8131-194**
décrasseur de zinc (mét. non ferreux) **8148-130**
décrocheur de carcasses (abattoirs et cond. viande) **8228-130**
décrocheur de porcs à l'échaudoir (abattoirs et cond. viande) **8215-166**
DÉCRYPTEUR (serv. gouv.) **2189-110**
défaufileur (bonn.; vêtements et tissus) **8568-230**
DÉFIBREUR À LA MACHINE (pâte à papier et papier; scieries; trav. du bois) **8239-134**
défonceur de béton (const.) **8719-142**
déformeur de souliers (chaussures) **8561-306**
défourneur (verr.) **8155-270**
DÉFOURNEUR DE BILLETTES (fonte et acier) **8148-122**
défricheur d'aire d'abattage (for. et abatt.) **7513-118**
dégalvaniseur (est., matr. et rev. des métaux) **8143-166**
DÉGARNISSEUR DE MACHINE À MOULER (plastique) **8578-110**
dégarnisseur de talons de pneus (caoutchouc) **8578-299**
dégauchisseur (meubles; trav. du bois) **8357-126**
DÉGAUCHISSEUR DE PIERRE (ciment, pierre et argile) **8371-138**
DÉGERMEUR (alim. et boissons, n.c.a.) **8211-238**
dégonfleur de chambres à air (caoutchouc) **8576-166**
DÉGOUDRONNEUR (pét. et charb.) **8178-214**
dégraisseur (toutes ind.) **8393-238**
dégraisseur à la cuve oscillante (toutes ind.) **8393-238**
dégraisseur à la distillation à la vapeur (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-242**
DÉGRAISSEUR DE CHAPEAUX (blanch., nett. et press.) **6169-122**
dégraisseur de fourrures à la machine (blanch., nett. et press.) **6163-114**
dégraisseur de fourrures à sec (blanch., nett. et press.) **6163-114**
dégraisseur de peaux à la machine (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-199**
dégraisseur de viscères (abattoirs et cond. viande) **8215-130**
dégraisseur par électrolyse (toutes ind.) **8143-122**
dégraisseur sur métaux (toutes ind.) **8393-238**
dégraisseur sur métaux par immersion (toutes ind.) **8393-238**
dégrossisseur de broyeur à barres (fonte et acier; mét. non ferreux) **8135-126**
dégrossisseur de laminage à chaud (fonte et acier; mét. non ferreux) **8135-126**
dégrossisseur-finisseur (caoutchouc) **8179-328**
DÉGUSTATEUR (alim. et boissons, n.c.a.) **8226-194**
dégustateur de café (alim. et boissons, n.c.a.) **8226-194**
dégustateur de thé (alim. et boissons, n.c.a.) **8226-194**
DÉGUSTATEUR-ESSAYEUR DE BOISSONS ALCOOLIQUES (dist., brass. et ferm.) **8226-210**
DÉLAINEUR (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-150**
DÉLÉGUÉ AUX RELATIONS AVEC LES STATIONS AFFILIÉES (radio., télév., cinéma et théâtre) **1179-194**
DÉLIGNEUR (scieries) **8231-150**
DÉLITEUR DE MICA (prod. min. non mét., n.c.a.) **8119-174**
délivreur (serv. gouv.) **4172-110**
démailleur (bonn.) **8568-202**
DÉMARCHEUR POUR LA VENTE D'ENREGISTREMENTS (comm. gros) **5133-158**
démarqueur (vêtements et tissus) **8551-126**
déménageur (transp. auto.) **9170-118**
DÉMÉNAGEUR (transp. auto.) **9313-122**
DÉMOGRAPHE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2181-126**
DÉMOGRAPHE (serv. gouv.) **2181-154**
démolisseur (automobiles) **8581-182**
démolisseur (const.) **8799-266**
démolisseur, bâtiments (const.) **8799-266**
démolisseur d'autos (automobiles) **8581-182**
démolisseur de constructions (const.) **8799-266**
démonstrateur (agric.) **2131-199**
démonstrateur (ens.) **2719-199**
DÉMONSTRATEUR (comm. détail; comm. gros) **5199-154**
démonstrateur de laboratoire (ens.) **2719-199**
démonteur de coffrages (const.) **8798-114**
démonteur de films (serv. div.) **9591-142**
DÉMONTEUR DE MATÉRIEL AGRICOLE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8523-142**
démonteur d'étais (mines et carrières) **7719-186**
démonteur d'étançons d'acier (mines et carrières) **7719-186**
démouleur (mét. non ferreux) **8137-278**
démouleur (ciment, pierre et argile) **8158-142**
démouleur (prod. laitiers) **8223-166**
DÉMOULEUR (caoutchouc; plastique) **8578-142**
DÉMOULEUR DE BALLONS ET NETTOYEUR DE FORMES (caoutchouc) **8578-112**
DÉMOULEUR DE MANCHONS D'ISOLEMENT EN AMIANTE (laine min. et amiante) **8158-162**
démouleur de pains de viande (abattoirs et cond. viande) **8215-310**
démouleur de plastique (plastique) **8573-299**
démouleur de poterie crue (ciment, pierre et argile) **8158-199**
DÉMOULEUR DES VIANDES (abattoirs et cond. viande) **8215-310**
déneigeur (serv. gouv.; transp., n.c.a.) **9199-130**
dénickeleur (est., matr. et rev. des métaux) **8143-166**
densitométriste (radio., télév., cinéma et théâtre; serv. div.) **9599-154**
DENTISTE (santé) **3113-134**
DENTUROLOGISTE (santé) **3157-126**
denturologiste (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3157-138**

dénudeur de fils (mat. élect.) **8531-356**
dépanneur (élect.) **8731-110**
***dépanneur d'appareils électroniques** (mat. électron.) **8537-112**
dépanneur d'appareils haute fidélité (mat. électron.) **8537-114**
dépanneur d'appareils téléphoniques (mat. élect.) **8533-299**
dépanneur d'ascenseurs et monte-charges électriques (toutes ind.) **8523-199**
dépanneur de circuit (télécomm.) **8735-110**
DÉPANNEUR DE CLIMATISEURS DOMESTIQUES (mat. élect.) **8533-162**
DÉPANNEUR DE DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-186**
dépanneur de machines automatiques payantes (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-186**
***DÉPANNEUR DE MATÉRIEL INFORMATIQUE** (mat. électron.) **8535-108**
***DÉPANNEUR DE PRODUITS DE CONSOMMATION** (mat. électron.) **8537-112**
dépanneur de postes téléphoniques (télécomm.) **8735-126**
***dépanneur de radios et de téléviseurs** (mat. électron.) **8537-112**
DÉPANNEUR DE TÉLÉVISEURS (mat. électron.) **8537-110**
DÉPANNEUR DE TRANSFORMATEURS (élect.) **8739-134**
dépanneur de véhicules de transports urbains (mat. roul. chem. de fer.) **8583-114**
DÉPANNEUR D'INSTALLATIONS DE CENTRAL TÉLÉPHONIQUE (télécomm.) **8735-110**
DÉPANNEUR D'INSTALLATIONS DE TÉLÉPHONE ET DE TÉLÉSCRIPTEUR (télécomm.) **8735-122**
dépanneur-patrouilleur (élect.) **8731-110**
DÉPANNEUR RADIO (mat. électron.) **8537-114**
DÉPANNEUR, SERVICE ÉLECTRIQUE (élect.) **8733-118**
dépanneur, systèmes téléphoniques (télécomm.) **8735-110**
dépeceur (abattoirs et cond. viande; comm. détail) **8215-114**
dépeceur (trait. du poisson) **8217-130**
dépisteur de base-ball (loisirs) **3710-126**
dépisteur de basket-ball (loisirs) **3710-126**
dépisteur de football (loisirs) **3710-126**
dépisteur de hockey (loisirs) **3710-126**
dépisteur de lacrosse (loisirs) **3710-126**
DÉPISTEUR, SPORTS PROFESSIONNELS (loisirs) **3710-126**
DÉPOUILLEUR (abattoirs et cond. viande) **8215-122**
dépouilleur de dos (abattoirs et cond. viande) **8215-122**
dépouilleur de flancs (abattoirs et cond. viande) **8215-122**
dépouilleur de poitrines (abattoirs et cond. viande) **8215-122**
dépouilleur de veaux (abattoirs et cond. viande) **8215-122**
DÉPOUSSIÉREUR DE FOURRURES (blanch., nett. et press.) **6163-124**
député (serv. gouv.) **1113-122**
dermatologiste (santé) **3111-114**
DERMATOLOGUE (santé) **3111-114**
dérouleur (pét. et gaz nat.) **7719-222**
DÉROULEUR À LA CALANDRE (caoutchouc; plastique) **8173-198**
DÉROULEUR ET ATTACHEUR DE SERVIETTES (blanch., nett. et press.) **6161-140**
DÉROULEUR ET MARQUEUR DE GOMME À MÂCHER (conf.) **8213-334**
désamidonneur (conf.) **8213-314**
désargenteur (mét. non ferreux) **8131-158**
déshabilleur de cathodes (mét. non ferreux) **8113-299**
designer de produits industriels (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3313-138**
designer industriel (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3318-138**
DÉSOSSEUR (abattoirs et cond. viande) **8215-126**
désosseur de boeuf (abattoirs et cond. viande) **8215-126**
désosseur de croupes (abattoirs et cond. viande) **8215-126**
désosseur de jambons (abattoirs et cond. viande) **8215-126**
désosseur de mouton (abattoirs et cond. viande) **8215-126**
désosseur de palerons (abattoirs et cond. viande) **8215-126**
désosseur d'épaules (abattoirs et cond. viande) **8215-126**
désosseur de porc (abattoirs et cond. viande) **8215-126**
désosseur de tête (abattoirs et cond. viande) **8215-150**
dessinateur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-110**
dessinateur (fourrures) **3313-130**
dessinateur (chaussures) **3313-142**
dessinateur (textiles) **3313-146**
dessinateur (vêtements et tissus) **8551-178**
dessinateur-agrandisseur à la lanterne de projection (serv. aux entr.) **3319-170**
dessinateur au trait (serv. aux entr.) **3319-170**
dessinateur, bijoux (bij. et orf.) **3313-199**
DESSINATEUR-CARICATURISTE (imp. et édit.) **3314-134**
dessinateur-caricaturiste politique (imp. et édit.) **3314-134**
dessinateur-caricaturiste sportif (imp. et édit.) **3314-134**
dessinateur-cartographe (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-114**
DESSINATEUR COMMERCIAL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-118**
***DESSINATEUR, CONCEPTION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-116**
***DESSINATEUR, CONDUITES** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-170**
dessinateur d'affiches (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-118**
DESSINATEUR D'ANIMATION (radio., télév., cinéma et théâtre) **3314-114**
dessinateur d'appareils de radio (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-142**
DESSINATEUR D'ARCHITECTURE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-126**
DESSINATEUR DE BOUTONS ET CONFECTIONNEUR D'ÉCHANTILLONS (fab. div., n.c.a.) **8395-252**
***dessinateur de cartes de circuits imprimés** (serv. prof. et tech., n.a.c.) **2163-140**
dessinateur de cartes géologiques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-164**
dessinateur de charpentes en acier (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-130**
dessinateur de comiques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3311-110**
dessinateur de coques (navires) **2163-150**
dessinateur de costumes de théâtre (toutes ind.) **3313-199**
dessinateur de croquis (imp. et édit.) **3314-134**
dessinateur de cuisines (meubles) **3313-199**
dessinateur de décors pour dessins animés (radio., télév., cinéma et théâtre) **3314-140**
dessinateur de dessins animés (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3311-110**
dessinateur de dessins animés (radio., télév., cinéma et théâtre) **3314-114**
DESSINATEUR DE DÉTAILS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-122**
dessinateur de détails de carrosseries (automobiles) **2163-122**
dessinateur de détails de meubles (meubles) **2163-122**
dessinateur de détails de navires (navires) **2163-150**
dessinateur de films d'animation (radio., télév., cinéma et théâtre) **3314-114**
DESSINATEUR DE FORMULAIRES (toutes ind.) **2169-130**
dessinateur de lettrines (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-146**
dessinateur de machines hydrauliques (navires) **2163-150**
dessinateur de matériel de communications (élect.) **2163-138**
DESSINATEUR DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-142**
DESSINATEUR D'EMBLÈMES (fab. div., n.c.a.) **8113-186**
dessinateur de mode (bonn.; vêtements et tissus) **3313-134**
dessinateur de mode (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-118**
DESSINATEUR DE MODE FÉMININE (comm. détail) **3313-162**
dessinateur de négatifs pour découpeuse électronique de tôles (navires) **2163-162**
dessinateur d'enseignes à la main (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-118**
dessinateur de pièces moulées sous pression (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-199**

dessinateur de plans de bateaux (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-150**
dessinateur de pose des câbles (télécom.) **2163-199**
DESSINATEUR DE PRÉCISION (navires) **2163-162**
dessinateur de publicité (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-118**
dessinateur de relais (mat. élect.) **2163-138**
DESSINATEUR DES MINES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-158**
***dessinateur, dessin assisté par un ordinateur** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-116**
dessinateur/dessinatrice de pose de tuyauterie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-199**
dessinateur/dessinatrice de tuyauterie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-199**
dessinateur de systèmes d'air climatisé et de ventilation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-146**
DESSINATEUR DE SYSTÈMES DE CHAUFFAGE ET DE VENTILATION (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-146**
dessinateur de systèmes de chauffage (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-146**
dessinateur de systèmes de conditionnement de l'air (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-146**
dessinateur de systèmes de réfrigération (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-146**
DESSINATEUR D'ÉTABLISSEMENTS COMMERCIAUX (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-134**
DESSINATEUR DE TITRES ET D'ARRIÈRE-PLANS (radio., télév., cinéma et théâtre) **3314-130**
DESSINATEUR DE TITRES ET VALEURS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3313-166**
dessinateur de vitraux (verr.) **3313-126**
DESSINATEUR D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-138**
dessinateur d'installations électriques maritimes (navires) **2163-138**
DESSINATEUR D'ORGUES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-168**
dessinateur d'outils (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-154**
dessinateur d'ouvrages de voirie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2153-130**
DESSINATEUR DU GÉNIE CIVIL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-130**
dessinateur en billets de banque (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3313-166**
DESSINATEUR EN BRODERIE (textiles) **3313-174**
dessinateur en charpentes métalliques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-130**
dessinateur en chef (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2160-114**
DESSINATEUR EN CONSTRUCTION MÉCANIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-154**
DESSINATEUR EN CONSTRUCTION NAVALE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-150**
***DESSINATEUR EN ÉLETROMÉCANIQUE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-140**
DESSINATEUR EN EXPLORATION PÉTROLIÈRE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-164**
DESSINATEUR, EN GÉNÉRAL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-110**
dessinateur en géologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-164**
dessinateur en géophysique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-164**
dessinateur en joaillerie (bij. et orf.) **8591-126**
dessinateur en levés dirigés (pét. et gaz nat.) **2163-164**
dessinateur en mécanique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-154**
dessinateur en projets routiers (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-130**
***dessinateur, graphiques interactifs** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-116**
dessinateur industriel (toutes ind.) **3313-199**
dessinateur lithographe (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-118**
DESSINATEUR-MAQUETTISTE DE VULGARISATION MÉDICALE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-122**
DESSINATEUR-MAQUETTISTE D'OBJETS SCIENTIFIQUES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-126**
dessinateur-maquettiste en articles de biologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-126**
dessinateur-modéliste d'armatures de sacs à main (art. en cuir) **3313-178**
DESSINATEUR-MODÉLISTE DE MEUBLES (meubles) **3313-118**
DESSINATEUR-MODÉLISTE POUR PRODUITS COMMERCIAUX (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3313-150**
dessinateur publicitaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-118**
dessinateur, robe (comm. détail) **3313-162**
dessinateur senior de véhicules divers (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-199**
dessinateur technique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-176**
***dessinateur travaillant avec un ordinateur** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-116**
dessinateur/trice de plans (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-126**
dessinateur, vêtements (bonn.; vêtements et tissus) **3313-134**
DESTRUCTEUR D'ANIMAUX NUISIBLES (serv. div.) **6199-114**
détacheur (chaussures) **8568-206**
détacheur de laine (blanch., nett. et press.) **6163-118**
détacheur de soie (blanch., nett. et press.) **6163-118**
DÉTACHEUR DE TISSUS (blanch., nett. et press.) **6163-118**
DÉTECTEUR DE BRUITS INSOLITES ET DE FISSURES (automobiles) **8581-190**
DÉTECTEUR DE FUITES DE GAZ FRIGORIGÈNE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8586-166**
DÉTECTEUR DE LA CONTAMINATION PAR RAYONNEMENT (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1176-130**
détecteur de radiation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1176-130**
DÉTECTIVE (serv. gouv.) **6112-146**
détective (serv. aux entr.) **6113-122**
détective privé (serv. aux entr.) **6113-122**
deuxième aide (fonte et acier) **8131-170**
développeur (serv. div.) **9591-114**
développeur de film (serv. div.) **9591-114**
DÉVELOPPEUR DE FILMS CINÉMATOGRAPHIQUES (radio., télév., cinéma et théâtre) **9591-130**
DÉVELOPPEUR DE PELLICULES (serv. div.) **9591-114**
développeur de photos (serv. div.) **9591-114**
DÉVELOPPEUR DE PLAQUES RADIOGRAPHIQUES (serv. div.) **9591-138**
dévideur (textiles) **8265-150**
DÉVIDEUR D'ÉCHEVEAUX (textiles) **8265-150**
dévideur et emballeur d'échevettes (textiles) **8265-199**
devineur de poids (loisirs) **3719-199**
diaconesse (religion) **2519-199**
diacre (religion) **2519-199**
diamantaire (bij. et orf.) **8591-110**
dictaphoniste (bureau) **4141-114**
DIÉTÉTICIEN (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3152-122**
diététicienne en chef (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1134-110**
DIÉTÉTICIEN, RÉGIMES THÉRAPEUTIQUES (santé; serv. prof. et tech., n.c.a.) **3152-126**
diététiste professionnel, hôpital (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3152-122**
digesteur (pâte à papier et papier) **8251-180**
DIRECTEUR (serv. prof. et tech., n.c.a.) **01-170**
directeur (serv. gouv.) **1113-118**
directeur (transp. auto.) **1147-114**
directeur (toutes ind.) **3315-122**
directeur adjoint (serv. gouv.) **1113-118**
***directeur adjoint de restaurant-minute** (rest. et logement) **6120-198**
***directeur adjoint en commerce de détail** (comm. détail) **5130-198**
***directeur adjoint, restaurant** (rest. et logement) **6120-198**
***directeur adjoint, service du crédit** (banque et fin.) **1171-298**
DIRECTEUR ADMINISTRATIF (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1149-126**
directeur administratif d'association (serv. div.) **1179-110**

directeur administratif d'association d'anciens (serv. div.) **1179-110**
directeur administratif d'association d'infirmières (serv. div.) **1179-110**
directeur administratif de fédération de professeurs (serv. div.) **1179-110**
directeur, agence de crédit (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1135-122**
DIRECTEUR ARTISTIQUE (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-170**
directeur artistique à la télévision (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-170**
directeur artistique de productions cinématographiques (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-170**
***directeur artistique local** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-149**
directeur, autres services aux entreprises (serv. div.) **1142-199**
directeur, bureau de comptables (banque et fin.) **1171-158**
directeur, bureau de vérificateurs (banque et fin.) **1171-158**
DIRECTEUR, CENTRE DE TRI DES OEUFS (agric.) **7131-122**
directeur, collège commercial (ens.) **1133-142**
directeur commercial d'un réseau de télécommunications (télécomm.) **1147-174**
DIRECTEUR D'AÉROPORT (transp. aériens) **1147-130**
DIRECTEUR D'ASSOCIATION (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1149-130**
directeur d'atelier d'arts d'agrément (loisirs) **2799-199**
DIRECTEUR D'ATHLÈTE (loisirs) **3710-118**
DIRECTEUR D'ATHLÉTISME (ens.) **3710-110**
DIRECTEUR DE BANQUE (banque et fin.) **1135-114**
directeur de banque de données (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1131-114**
directeur de bar-salon (rest. et logement) **6120-118**
directeur de bibliothèque (ens.) **1132-114**
directeur de boxe (loisirs) **3710-118**
directeur de bureau (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1149-126**
directeur de bureau régional (serv. gouv.) **1113-126**
directeur de bureaux de poste (serv. gouv.) **1115-110**
directeur de cafétéria (rest. et logement) **6120-114**
directeur de caisse communautaire (serv. sociaux) **1132-118**
DIRECTEUR DE CAISSE DE CRÉDIT (banque et fin.) **1135-126**
directeur de camp de vacances (loisirs; serv. sociaux) **2333-114**
***directeur de camp en région éloignée** (loisirs; rest. et logement) **6130-116**
directeur de centrale électrique (élect.) **1149-138**
directeur de centre communautaire (serv. sociaux) **1132-118**
directeur de Centre d'emploi du Canada (serv. gouv.) **1113-130**
directeur de centre de premiers soins (santé) **1134-199**
***DIRECTEUR DE CIMETIÈRE** (serv. pers., n.c.a.) **6141-112**
***directeur de cimetière et de crématorium** (serv. pers., n.c.a.) **6141-112**
directeur de clinique (santé) **1134-199**
directeur d'école de musique (ens.) **1133-199**
DIRECTEUR D'ÉCOLE POUR SOURDS OU AVEUGLES (ens.) **1133-170**
directeur d'école privée (ens.) **1133-142**
directeur de collège (ens.) **1133-110**
directeur de collège et université (ens.) **1133-114**
directeur de conserverie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-110**
directeur de construction de bâtiments industriels (const.) **1145-110**
directeur de construction de routes (const.) **1145-110**
DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1131-110**
DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DE COLLÈGE OU D'UNIVERSITÉ (ens.) **2711-110**
DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE (ens.) **2791-111**
DIRECTEUR DE DISTRICT D'AGENCES PRIVÉES D'ENQUÊTE ET DE SÉCURITÉ (serv. aux entr.) **1142-118**
DIRECTEUR DE DISTRICT POSTAL (serv. gouv.) **1115-110**
directeur de fabrication de garnitures intérieures pour voitures (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-114**
directeur de fabrication de wagons (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-114**
directeur de ferme de culture céréalière (agric.) **7131-110**
directeur de ferme d'élevage d'animaux de boucherie (agric.) **7131-110**
directeur de ferme d'élevage de bétail laitier (agric.) **7131-110**
directeur de ferme d'élevage de volailles (agric.) **7131-110**
directeur de fonderie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-114**
directeur de formation professionnelle (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1136-114**
directeur de galerie d'art (ens.) **1132-110**
DIRECTEUR DE JOURNAL (imp. et édit) **1149-110**
directeur de la circulation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1137-118**
directeur de l'actuariat (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1131-130**
directeur de la distribution (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1137-118**
DIRECTEUR DE LA DISTRIBUTION (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-130**
directeur de la distribution du gaz (serv. publics, n.c.a.) **1147-138**
directeur de la division de la commercialisation en succursale (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1137-118**
directeur de l'administration des salaires et traitements (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1136-110**
directeur de l'admission (ens.; serv. gouv.) **1133-199**
directeur de la formation à la vente (ens.) **2797-199**
directeur de la formation dans une entreprise (ens.) **2797-114**
DIRECTEUR DE LA FORMATION DU PERSONNEL INFIRMIER EN HYGIÈNE PUBLIQUE (serv. gouv.) **1119-218**
directeur de la formation et du perfectionnement du personnel (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1136-114**
directeur de la gestion financière de collège (ens.) **1171-200**
directeur de la livraison (toutes ind.) **9170-118**
directeur de l'aménagement urbain (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-130**
directeur de la mise en marché (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1137-118**
directeur de la planification communautaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1132-199**
directeur de la préparation des aliments (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-110**
directeur de la production d'un champ de pétrole ou de gaz naturel (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-118**
directeur de la production d'un chantier d'abattage (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-118**
directeur de la production d'un charbonnage (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-118**
directeur de la promotion (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1137-110**
DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1137-110**
directeur de la recherche écologique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1131-122**
directeur de la recherche océanographique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1131-126**
directeur de la recherche théorique et pratique en ingénierie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1131-118**
directeur de la sécurité (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-118**
directeur de l'association des textiles (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1149-130**
directeur de l'audiovisuel (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-199**
directeur de la vente (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1137-118**
directeur de la vérification (serv. gouv.) **1113-118**
directeur de l'embauchage (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1136-114**
directeur de l'enseignement (ens.) **1133-138**
directeur de l'enseignement communautaire (ens.) **1133-199**
DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT DANS LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (ens.) **1133-162**
directeur de l'enseignement dans les établissements pénitentiaires provinciaux (ens.) **1133-162**

directeur de l'enseignement dans les établissements pénitentiaires fédéraux (ens.) **1133-162**
directeur de l'enseignement secondaire (ens.) **1133-138**
directeur de l'enseignement spécialisé (ens.) **1133-138**
directeur d'élévateurs terminaux (alim. pour animaux et farine) **1149-199**
directeur de l'exploitation (ens.) **1133-138**
DIRECTEUR DE L'INDUSTRIE DES ALIMENTS ET BOISSONS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-110**
directeur de l'information et des communications (imp. et édit.; serv. prof. et tech., n.c.a.) **3351-138**
DIRECTEUR DE L'INGÉNIERIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1131-118**
directeur de l'ingénierie des transports (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1131-118**
directeur de l'ingénierie du contrôle de la qualité (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1131-118**
directeur de l'instruction religieuse (religion) **2519-114**
directeur de logement (ass. et imm; rest. et logement) **6130-110**
DIRECTEUR DE L'ORIENTATION (ens.) **2391-110**
directeur de lutte (loisirs) **3710-118**
directeur de maîtrise (loisirs) **3332-126**
directeur de meunerie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-110**
directeur d'émissions (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-158**
DIRECTEUR DE MUSÉE (ens.) **1132-110**
DIRECTEUR D'ENREGISTREMENT (loisirs) **3330-178**
DIRECTEUR D'ENTREPÔT (entreposage, n.c.a.) **1149-146**
directeur d'entrepôt de tabac (entreposage, n.c.a.) **1149-146**
directeur d'entreprise de camionnage (transp. auto.) **1147-114**
DIRECTEUR D'ENTREPRISE DE JARDINAGE PAYSAGER (agric.) **7131-118**
directeur d'entreprise industrielle (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-114**
DIRECTEUR DE PARC AVICOLE (agric.) **7131-114**
directeur de parc zoologique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1149-118**
directeur, département de vérification (banque et fin.) **1171-158**
***directeur de pavillon de chasse et de pêche** (loisirs; rest. et logement) **6130-116**
directeur de planification (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1149-134**
directeur de pompes funèbres (serv. pers., n.c.a.) **6141-110**
DIRECTEUR DE PORT (transp. par eau) **1147-134**
***directeur de port de plaisance** (loisirs; comm. détail) **5130-125**
directeur de prison (serv. gouv.) **1113-130**
directeur de production (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-118**
DIRECTEUR DE PRODUCTION DE MATIÈRES PREMIÈRES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-118**
DIRECTEUR DE PRODUCTION INDUSTRIELLE ET MANUFACTURIÈRE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-114**
DIRECTEUR DE PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-110**
DIRECTEUR DE PROGRAMME (serv. sociaux) **2333-113**
DIRECTEUR DE PROGRAMME EN SCIENCES BIOLOGIQUES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1131-122**
DIRECTEUR DE PROGRAMME EN SCIENCES PHYSIQUES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1131-126**
directeur de programme musical (radio., télév., cinéma et théâtre) **3339-122**
DIRECTEUR DE PUBLICATIONS PÉRIODIQUES SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET AUTRES (imp. et édit.) **1149-114**
DIRECTEUR D'ÉQUIPE D'ATHLÈTES PROFESSIONNELS (loisirs) **3710-114**
directeur d'équipe de base-ball (loisirs) **3710-114**
directeur d'équipe de basket-ball (loisirs) **3710-114**
directeur d'équipe de football (loisirs) **3710-114**
directeur d'équipe de hockey (loisirs) **3710-114**
directeur d'équipe de lacrosse (loisirs) **3710-114**
directeur de recrutement (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1136-114**
directeur de relations extérieures (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-146**
directeur de relations ouvrières (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1136-110**
directeur des achats (comm. détail; comm. gros) **1141-110**
directeur des achats (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1141-114**
directeur des achats, confections (comm. détail; comm. gros) **1141-110**
DIRECTEUR DES ACHATS DE MARCHANDISES (comm. détail; comm. gros) **1141-110**
directeur des achats, éléments électroniques (comm. détail; comm. gros) **1141-110**
directeur des achats, produits alimentaires (comm. détail; comm. gros) **1141-110**
directeur des achats, quincaillerie (comm. détail; comm. gros) **1141-110**
directeur des activités estudiantines (ens.) **1133-114**
directeur des affaires étudiantes (ens.) **2339-114**
directeur des affaires pédagogiques (ens.) **1133-138**
DIRECTEUR DES BÂTIMENTS, DES VÉHICULES ET DES APPROVISIONNEMENTS (toutes ind.) **1149-150**
directeur des dépôts fiduciaires personnels (banque et fin.) **1135-118**
DIRECTEUR DES DIVERTISSEMENTS (loisirs) **6145-110**
directeur des écoles élémentaires (ens.) **1133-138**
directeur des élèves, école privée (ens.) **1133-138**
directeur de service d'anthropologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1132-199**
directeur de service de crédit et de recouvrement (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1135-122**
directeur de service d'égouts (serv. publics, n.c.a.) **1149-138**
directeur de service des eaux (add. et distr. d'eau) **1149-138**
directeur de service de sociologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1132-199**
DIRECTEUR DE SERVICE DE TRANSPORT URBAIN (transp. auto.) **1147-122**
DIRECTEUR DE SERVICE IMMOBILIER (ass. et imm.) **1149-142**
directeur de services administratifs (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1149-126**
DIRECTEUR DE SERVICES AUX ÉTUDIANTS (ens.) **1133-114**
DIRECTEUR DE SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE (add. et distr. d'eau; élect.; serv. publics, n.c.a.) **1149-138**
DIRECTEUR DE SERVICE SOCIAL (serv. sociaux) **1132-118**
directeur de services techniques (ens.) **1133-199**
directeur des études (ens.) **1133-138**
DIRECTEUR DES ÉTUDES D'UNIVERSITÉ OU DE COLLÈGE (ens.) **1133-110**
DIRECTEUR DES HIPPODROMES (loisirs) **1149-154**
directeur des locations (ass. et imm.) **1149-142**
directeur des locations de domaines (ass. et imm.) **1149-142**
directeur de société d'aide à l'enfance (serv. sociaux) **1132-118**
DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ DE FIDUCIE (banque et fin.) **1135-118**
directeur de société de réhabilitation de prisonniers (serv. sociaux) **1132-118**
DIRECTEUR DES OPÉRATIONS DE CHANGE (banque et fin.) **1171-206**
directeur des placements de fonds mutuels (banque et fin.) **1135-199**
directeur des placements de société de fiducie (banque et fin.) **1135-118**
directeur des programmes (ens.) **1133-138**
directeur des programmes (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-126**
directeur des programmes dans les écoles publiques (ens.) **1130-110**
DIRECTEUR DES RÈGLES ET PRATIQUES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1149-134**
DIRECTEUR DES RELATIONS DE TRAVAIL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1136-110**
DIRECTEUR DES RELATIONS EXTÉRIEURES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1137-114**
directeur des relations industrielles (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1136-110**

directeur des relations internationales (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1149-199**
directeur des services (serv. gouv.) **1113-112**
directeur des services au personnel (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1136-114**
directeur des services aux élèves (ens.) **1133-138**
directeur des services aux étudiantes (ens.) **1133-114**
DIRECTEUR DES SERVICES BÉNÉVOLES (santé) **1134-130**
DIRECTEUR DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1141-114**
directeur des services de contrôle de la qualité (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-114**
directeur des services de réclamation (bureau) **4190-110**
DIRECTEUR DES SERVICES D'HYGIÈNE INDUSTRIELLE (santé) **1134-114**
•**DIRECTEUR DES SERVICES D'ORIENTATION** (ens.) **1132-112**
directeur des services d'orientation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1132-199**
DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES (ens.) **1133-138**
DIRECTEUR DES SERVICES THÉRAPEUTIQUES D'HÔPITAL PSYCHIATRIQUE (santé) **1134-126**
directeur des stations de compression (transp., n.c.a.) **1147-138**
directeur des succursales (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1137-118**
DIRECTEUR DE STATION DE RADIODIFFUSION (radio., télév., cinéma et théâtre) **1147-166**
DIRECTEUR DE STATION DE TÉLÉVISION (radio., télév., cinéma et théâtre) **1147-170**
directeur des travaux publics (serv. publics, n.c.a.) **1113-114**
directeur de succursale d'agence de voyage (serv. pers., n.c.a.) **1142-199**
directeur de succursale de banque (banque et fin.) **1135-114**
directeur de succursale de maison de crédit (banque et fin.) **1135-199**
DIRECTEUR DE SUCCURSALE D'ENTREPRISE DE NETTOYAGE (serv. div.) **1142-126**
directeur de succursale de société de fiducie (banque et fin.) **1135-118**
DIRECTEUR DES VENTES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1137-118**
directeur des ventes (ass. et imm.) **5170-122**
directeur des ventes, agence immobilière (ass. et imm.) **5170-126**
directeur des ventes à l'étranger (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1137-118**
directeur des ventes à l'exportation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1137-118**
directeur des ventes et de la publicité (toutes ind.) **1137-199**
directeur des vols aériens (transp. aériens) **1147-130**
directeur de taverne (rest. et logement) **6120-118**
directeur de tourbière (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-118**
directeur de trafic du réseau téléphonique (télécomm.) **1147-162**
DIRECTEUR DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION (const.) **1145-110**
directeur de travaux d'excavation (const.) **1145-110**
directeur de verger (agric.) **7131-110**
directeur d'exploitation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1149-126**
DIRECTEUR D'EXPLOITATION AGRICOLE (agric.) **7131-110**
DIRECTEUR D'EXPLOITATION DE PIPE-LINES (serv. publics, n.c.a.; transp., n.c.a.) **1147-138**
DIRECTEUR D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS AÉRIENS (transp. aériens) **1147-110**
DIRECTEUR D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS ROUTIERS (transp. auto.) **1147-114**
DIRECTEUR D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS FERROVIAIRES (transp. ferr.) **1147-118**
DIRECTEUR D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS MARITIMES (transp. par eau) **1147-126**
DIRECTEUR D'EXPOSITIONS, MUSÉE (ens.) **2350-114**
DIRECTEUR DE ZOO (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1149-118**
DIRECTEUR D'HÔTEL (rest. et logement) **1142-110**
directeur d'institut de conditionnement physique (loisirs) **1142-199**
directeur diocésain de pastorale (ens.) **1133-199**
directeur divisionnaire (serv. gouv.) **1113-126**
directeur divisionnaire de ligne aérienne (transp. aériens) **1147-110**
directeur divisionnaire des chemins de fer (transp. ferr.) **1147-118**
directeur d'orchestre (loisirs) **3332-110**
•**DIRECTEUR DU BARAQUEMENT** (rest. et logement) **6130-111**
DIRECTEUR DU BUREAU D'ADMISSION (santé) **1134-134**
directeur du contrôle de la qualité dans une entreprise pharmaceutique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1131-122**
directeur du crédit (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1135-122**
DIRECTEUR DU CRÉDIT (banque et fin.) **1171-210**
directeur du département de comptablité (banque et fin.) **1171-158**
directeur du département des langues (ens.) **2711-110**
directeur du département de sociologie (ens.) **2711-110**
directeur du génie et de la construction (const.) **1145-110**
directeur d'une association d'industriels (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1149-130**
directeur d'une entreprise de transport par autobus (transp. auto.) **1147-114**
directeur d'une installation de télécommunications (télécomm.) **1147-174**
directeur d'un territoire irrigué (add. et distr. d'eau) **1149-199**
directeur du perfectionnement et de l'évaluation du personnel enseignant (ens.) **1133-138**
DIRECTEUR DU PERSONNEL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1136-114**
directeur du personnel, collège (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1136-114**
directeur du service d'actuariat (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1131-130**
directeur du service d'architecture paysagiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1131-110**
directeur du service de chimie agricole (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1131-126**
directeur du service de géologie pétrolière (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1131-126**
directeur du service de linguistique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1149-199**
•**DIRECTEUR DU SERVICE D'ENTRETIEN** (automobiles; comm. détail) **5130-124**
directeur du service de recherche chimique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1131-126**
DIRECTEUR DU SERVICE DES ALIMENTS ET BOISSONS (rest. et logement) **1142-114**
directeur du service des contrats d'assurance (ass. et imm.) **1135-199**
directeur du service des marchandises (transp. ferr.) **1147-118**
DIRECTEUR DU SERVICE DES MATHÉMATIQUES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1131-130**
directeur du service des parcs (serv. gouv.) **1113-122**
directeur du service des placements (banque et fin.) **1135-114**
DIRECTEUR DU SERVICE DES TRANSPORTS (toutes ind.) **1147-142**
directeur du service des voyages et du ré-emménagement des employés (toutes ind.) **1147-142**
directeur du service des voyageurs (transp. ferr.) **1147-118**
directeur du service d'expédition (toutes ind.) **1147-142**
directeur du service d'ingénierie en génie civil (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1131-118**
directeur du service d'ingénierie industriel (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1131-118**
directeur du service d'organisation et de méthodes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1149-134**
directeur du service d'outillage (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-114**
directeur du service statistique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1131-130**
directeur d'usine (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-114**
directeur d'usine de fabrication de marinades (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-110**

directeur d'usine de produits en vrac (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1137-118**
directeur d'usine de traitement du poisson (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-110**
directeur du trafic d'un réseau de télécommunications (télécomm.) **1147-174**
DIRECTEUR DU TRAITEMENT DES DONNÉES ET DE L'ANALYSE DES SYSTÈMES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1131-114**
directeur, école normale (ens.) **1133-142**
directeur, école primaire et secondaire (ens.) **1133-142**
directeur en commercialisation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1137-118**
directeur, étalage (comm. détail) **3313-199**
directeur exécutif (serv. gouv.) **1113-110**
DIRECTEUR GÉNÉRAL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **01-090**
directeur général (serv. gouv.) **1113-114**
directeur général (santé) **1134-199**
directeur général à l'administration, c.e.g.e.p. (ens.) **1133-199**
directeur général d'agence de placement (serv. aux entr.) **1130-199**
DIRECTEUR GÉNÉRAL DANS LE DOMAINE DES SCIENCES NATURELLES ET TECHNIQUES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1130-118**
directeur général d'association de hockey (loisirs) **1130-199**
directeur général d'association d'hommes d'affaires (serv. div.) **1130-199**
directeur général de blanchisserie et de teinturerie (blanch., nett. et press.) **1130-138**
directeur général de compagnie d'assurances (banque et fin.) **1130-126**
directeur général de compagnie de fiducie (banque et fin.) **1130-126**
directeur général de constructions immobilières (const.) **1130-122**
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CONSTRUCTION (const.) **1130-122**
directeur général de la construction des routes (const.) **1130-122**
directeur général de l'administration hospitalière (santé) **1130-114**
directeur général de la fabrication d'appareils électriques (mat. élect.) **1130-130**
directeur général de la fabrication de pâte à papier et de papier (pâte à papier et papier) **1130-130**
directeur général de la fabrication de chaussures (chaussures) **1130-130**
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA PRODUCTION (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1130-130**
directeur général de la publicité (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1130-134**
directeur général de la recherche technique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1130-118**
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT (ens.) **1130-110**
directeur général de l'étude de l'environnement (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1130-118**
directeur général de maison d'édition (imp. et édit.) **1130-199**
directeur général de minoterie (art. sport. et jouets) **1130-130**
DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ENTREPRISES DE FOURNITURES DE SERVICES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1130-138**
directeur général des écoles commerciales (ens.) **1130-110**
directeur général des écoles des métiers (ens.) **1130-110**
directeur général des élections (serv. gouv.) **1113-114**
directeur général de services de nettoyage (serv. aux entr.) **1130-138**
directeur général des télécommunications (télécomm.) **1130-142**
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES TRANSPORTS ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1130-142**
directeur général des transports urbains (transp., n.c.a.) **1130-142**
directeur général des ventes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1130-134**
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES VENTES ET DE LA PUBLICITÉ (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1130-134**
directeur général d'hôtel (rest. et logement) **1130-138**
DIRECTEUR GÉNÉRAL D'INSTITUTIONS FINANCIÈRES (banque et fin.) **1130-126**
DIRECTEUR GÉRANT (toutes ind.) **01-180**
DIRECTEUR-GÉRANT, COMMERCE DE DÉTAIL (comm. détail) **5130-114**
DIRECTEUR GÉRANT, COMPTOIR DE VENTE D'ALIMENTS (rest. et logement) **6120-114**
DIRECTEUR-GÉRANT DE LABORATOIRE DENTAIRE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3157-134**
DIRECTEUR GÉRANT DE RESTAURANT (rest. et logement) **6120-110**
DIRECTEUR-GÉRANT DE STATION-SERVICE (automobiles; comm. détail) **5130-118**
DIRECTEUR GÉRANT D'ÉTABLISSEMENT DE BLANCHISSERIE, DE DÉGRAISSAGE ET DE NETTOYAGE DE FOURRURES (blanch., nett. et press.) **6160-110**
DIRECTEUR GÉRANT D'ÉTABLISSEMENT DE BLANCHISSERIE ET DE DÉGRAISSAGE (blanch., nett. et press.) **6160-110**
***DIRECTEUR GÉRANT DE TERRAIN DE CAMPING** (rest. et logement) **6130-115**
DIRECTEUR GÉRANT D'IMMEUBLE (ass. et imm; rest. et logement) **6130-110**
***directeur gérant d'un terrain de camping de relais** (rest. et logement) **6130-115**
***directeur gérant d'un terrain de camping touristique** (rest. et logement) **6130-115**
DIRECTEUR-GÉRANT EN COMMERCE DE GROS (comm. gros) **5130-122**
DIRECTEUR GÉRANT, HÔTEL, MOTEL ET MAISON DE CHAMBRES (rest. et logement) **6130-114**
***directeur gérant, terrain de camping** (rest. et logement) **6130-115**
directeur, industrie manufacturière (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-114**
DIRECTEUR LITTÉRAIRE (imp. et édit.) **3351-110**
directeur municipal (serv. gouv.) **1113-114**
DIRECTEUR MUSICAL (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-154**
directeur musical de cinéma (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-154**
directeur musical de radiodiffusion mondiale (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-154**
directeur musical de théâtre (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-154**
directeur national (serv. gouv.) **1113-110**
***directeur, port de plaisance** (loisirs; comm. détail) **5130-125**
directeur régional (serv. gouv.) **1113-130**
directeur régional de banque (banque et fin.) **1135-114**
DIRECTEUR RÉGIONAL DE COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE (télécomm.) **1147-162**
DIRECTEUR RÉGIONAL D'ENTREPRISE DE BLANCHISSAGE ET DE DÉGRAISSAGE (blanch., nett. et press.) **1142-122**
DIRECTEUR RÉGIONAL D'UN RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATIONS (télécomm.) **1147-174**
directeur, services de publicité (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1137-110**
directeur sportif au centre récréatif (serv. sociaux) **2333-110**
***directeur stagiaire, service de prêts** (banque et fin.) **1171-298**
***DIRECTEUR STAGIAIRE EN COMMERCE DE DÉTAIL** (comm. détail) **5130-198**
***DIRECTEUR STAGIAIRE, RESTAURANT** (rest. et logement) **6120-198**
***DIRECTEUR STAGIAIRE, SERVICE DU CRÉDIT** (banque et fin.) **1171-298**
***directeur stagiaire, services de restauration** (rest. et logement) **6120-198**
DIRECTEUR TECHNIQUE (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-122**
directeur technique d'un réseau de télécommunications (télécomm.) **1147-174**
directrice adjointe des services infirmiers (santé) **1134-118**

DIRECTRICE D'ÉCOLE D'INFIRMIÈRES (ens.; santé) **1133-166**
directrice de communauté (religion) **2519-199**
directrice des infirmières (santé) **1134-118**
DIRECTRICE DES SERVICES INFIRMIERS (santé) **1134-118**
DIRECTRICE DES SERVICES INFIRMIERS PUBLICS (santé) **1134-122**
DIRECTRICE DU SERVICE DE DIÉTÉTIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1134-110**
discothécaire (radio., télév., cinéma et théâtre) **3337-130**
diseuse de bonne aventure (loisirs) **3339-199**
dispatcher (transp. par eau) **4153-130**
dispatcher (transp. auto.) **9179-118**
dispatcher (élect.) **9531-130**
dispatcher, autobus (transp. auto.) **9170-110**
distillateur (pét. et charb.) **8165-110**
distillateur (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-118**
distillateur (dist., brass. et ferm.) **8227-262**
distillateur d'ammoniaque (pét. et charb.) **8165-150**
DISTILLATEUR DE GOUDRON DE HOUILLE (pét. et charb.) **8165-150**
distillateur de térébenthine (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-166**
distributeur (comm. gros; comm. détail) **5130-199**
distributeur d'annonces (bureau) **4177-118**
distributeur de circulaires (bureau) **4177-118**
distributeur de courrier (serv. gouv.) **4172-110**
distributeur de farine (alim. et boissons, n.c.a.) **9537-162**
distributeur de journaux (comm. détail) **5143-110**
distributeur de lait (comm. détail; comm. gros) **5193-118**
distributeur de pain (comm. détail; comm. gros) **5193-118**
distributeur de pièces (chaussures) **8561-198**
distributeur de publications (comm. gros) **5133-162**
distributeur d'huile à chauffage (comm. gros) **5130-199**
distributeur d'outils (bureau) **4155-142**
docker (transp. par eau) **9313-110**
docteur (santé) **3111-166**
DOCUMENTALISTE (ens.) **2351-122**
DOCUMENTALISTE (serv. aux entr.; bureau) **4169-130**
doleur (chaussures) **8561-334**
doleur de peaux (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-130**
DOMESTIQUE (serv. pers., n.c.a.) **6142-130**
DOMESTIQUE D'HÔTELLERIE (rest. et logement) **6139-110**
dompteur d'animaux (loisirs) **3339-199**
donneur de premiers-soins (santé) **3135-110**
DOREUR À LA FEUILLE (fab. div., n.c.a.) **8595-166**
doreur sur bois (toutes ind.) **8595-110**
doreur sur meubles (meubles) **8595-110**
DOSEUR D'ACIDE D'ACCUMULATEURS (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-338**
doseur d'encres (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-158**
douanier (serv. gouv.) **1116-126**
DOUBLEUR (fonte et acier) **8135-194**
doubleur d'argent (bij. et orf.) **8143-110**
doubleur de barres (fonte et acier) **8135-194**
DOUBLEUR DE BIJOUX (bij. et orf.) **8143-110**
DOUBLEUR DE BOTTINES DE PATINAGE (chaussures) **8568-262**
DOUBLEUR DE CARTON À LA MACHINE (prod. papier) **8593-242**
DOUBLEUR DE CEINTURES (art. en cuir) **8569-350**
DOUBLEUR DE CERCUEILS (meubles) **8562-134**
doubleur de chapeau (vêtements et tissus) **8568-178**
DOUBLEUR DE GANTS (vêtements et tissus) **8568-166**
doubleur de miroirs (verr.) **8599-642**
DOUBLEUR DE SACS (fab. div., n.c.a.) **8568-134**
doubleur d'or (bij. et orf.) **8143-110**
doubleur sur machine (vêtements et tissus) **8563-199**
doublure (loisirs) **3339-199**
doyen (religion) **2511-110**
doyen, collège ou université (ens.) **1133-110**
doyen de la faculté des arts (ens.) **1133-110**
doyen des études supérieures (ens.) **1133-110**
doyen des sciences (ens.) **1133-110**
DRAGUEUR (pêche) **7313-114**
drapeuse (vêtements et tissus) **8569-214**
DRAVEUR (for. et abatt.) **7517-138**
DRAVEUR À L'ÉTANG DU MOULIN (for. et abatt.) **7517-134**
DRAYEUR À LA MACHINE (art. en cuir) **8569-166**
dresseur (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-130**
dresseur à la vapeur (vêtements et tissus) **8557-146**
dresseur à l'eau (vêtements et tissus) **8557-146**
DRESSEUR DE BARDEAUX (scieries) **8238-110**
dresseur de barres à la machine (toutes ind.) **8135-154**
dresseur de bois de sciage (scieries) **8238-134**
dresseur de bord (vêtements et tissus) **8557-174**
dresseur de calotte (vêtements et tissus) **8557-174**
dresseur de canalisations (const.) **8791-138**
DRESSEUR DE CHAPEAUX À LA MACHINE (vêtements et tissus) **8557-146**
DRESSEUR DE CHAPEAUX À LA MAIN (vêtements et tissus) **8557-122**
DRESSEUR DE CHEVAUX (agric.; loisirs) **7187-114**
DRESSEUR DE CHEVAUX À LA VOLTIGE ET L'ACROBATIE (loisirs) **3339-158**
dresseur de chevaux de course montée (agric.) **7187-114**
dresseur de chevaux de trait (agric.) **7187-114**
dresseur de chevaux de trot attelé (agric.) **7187-114**
DRESSEUR DE CHIENS (loisirs) **3339-178**
dresseur de coiffes de chapeau (vêtements et tissus) **8557-174**
dresseur de fils à la machine (toutes ind.) **8135-154**
DRESSEUR DE FOURRURES (fourrures) **8555-126**
DRESSEUR DE MAMMIFÈRES MARINS (loisirs) **3339-174**
DRESSEUR DE MEULES (prod. min. non mét., n.c.a.) **8371-134**
DRESSEUR DE MOULES (mét. non ferreux) **8393-110**
dresseur de pales de ventilateurs (prod. mét., n.c.a.) **8339-399**
dresseur de pierre (prod. min. non mét., n.c.a.) **8371-134**
dresseur de seaux en bois (trav. du bois) **8549-399**
dresseur de tubes (toutes ind.) **8135-154**
dresseur d'outils (usin., soud. et forg.) **8331-114**
DRESSEUR-PLANEUR À LA MAIN (usin., soud. et forg.) **8139-118**
dresseur sur presse hydraulique (vêtements et tissus) **8557-174**
drilleur (usin., soud. et forg.) **8315-150**
drilleur au diamant (mines et carrières) **7713-114**
drilleur de pierre (const.; mines et carrières) **7713-122**
drilleur de puits (pét. et gaz nat.) **7711-118**
drilleur de puits (mines et carrières) **7713-118**
droguiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3151-118**
dynamiteur (mines et carrières) **7715-110**
dynamiteur (const.) **7715-114**
ÉBARBEUR (verr.) **8158-158**
ÉBARBEUR (ciment, pierre et argile) **8159-116**
ÉBARBEUR (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8319-178**
ébarbeur (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8393-399**
ÉBARBEUR À LA MACHINE (caoutchouc) **8575-198**
ébarbeur à la meule (fonte et acier; caoutchouc) **8393-166**
ÉBARBEUR À LA MEULE PENDULAIRE (fonte et acier; caoutchouc) **8393-166**
ébarbeur de carreaux de céramique (ciment, pierre et argile) **8159-116**
ÉBARBEUR DE PNEUS À LA MAIN (caoutchouc) **8575-194**
ÉBARBEUR-MEULEUR (toutes ind.) **8394-154**
ébarbeuse (caoutchouc) **8575-198**
ébardeur (navires) **8592-299**
ÉBARDEUR DE MICA (prod. min. non mét., n.c.a.) **8119-178**

ébaucheur (fonte et acier; mét. non ferreux) **8135-126**
ÉBAVUREUR EN ORFÈVRERIE (bij. et orf.) **8591-226**
ÉBÉNISTE (meubles) **8541-110**
ÉBISELEUR (chaussures) **8561-234**
éboueur (serv. publics, n.c.a.) **9318-114**
ÉBOURREUR À LA MACHINE (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-134**
ÉBRANCHEUR-ABATTEUR D'ARBRES (élect.; télécomm.) **8739-170**
ÉCAILLER DE COQUILLAGES (trait. du poisson) **8228-190**
écailler de palourdes (trait. du poisson) **8228-190**
écailler de pétoncles (trait. du poisson) **8228-190**
écailler d'huîtres (trait. du poisson) **8228-190**
écailleur (const.; mines et carrières) **7715-122**
écaleur de homard (trait. du poisson) **8217-134**
ecclésiastique (religion) **2511-110**
échafaudeur (const.) **8793-114**
ÉCHANTILLONNEUR (toutes ind.) **02-330**
échantillonneur (fonte et acier; mét. non ferreux) **8146-154**
ÉCHANTILLONNEUR (prod. chimiques, n.c.a.) **8176-158**
ÉCHANTILLONNEUR (dist., brass. et ferm.; prod. laitiers) **8226-264**
échantillonneur (pâte à papier et papier) **8256-126**
ÉCHANTILLONNEUR (textiles) **8276-170**
échantillonneur (toutes ind.) **8296-199**
ÉCHANTILLONNEUR DE GRAINS (comm. gros) **8296-150**
échantillonneur de matières plastiques (plastique) **8176-199**
échantillonneur de matières premières (toutes ind.) **8296-199**
ÉCHANTILLONNEUR DE MÉTAL FONDU (fonte et acier; mét. non ferreux) **8146-154**
ÉCHANTILLONNEUR DE MINERAI (mines et carrières; prod. min. non mét., n.c.a.) **8116-116**
ÉCHANTILLONNEUR DE PAPIER (pâte à papier et papier) **4169-154**
ÉCHANTILLONNEUR DE PAPIER EN FEUILLES (pâte à papier et papier) **8256-126**
échantillonneur de production (mines et carrières; prod. min. non mét., n.c.a.) **8116-116**
échantillonneur de produits agricoles (cons., n.c.a.) **8226-126**
ÉCHANTILLONNEUR DE TABAC (tabac) **8296-154**
ÉCHANTILLONNEUR ET VÉRIFICATEUR DE COKE (pét. et charb.) **8176-138**
ÉCHARNEUR À LA MAIN (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-122**
écharneur au chevalet (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-122**
ÉCHAUDEUR DE PORCS (abattoirs et cond. viande) **8215-166**
échevin (serv. gouv.) **1111-199**
éclairagiste (toutes ind.) **2165-299**
ÉCLAIRAGISTE (radio., télév., cinéma et théâtre) **3339-120**
ÉCLUSIER (transp. par eau) **9159-150**
***ÉCOLOGISTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-130**
***écologiste en animaux** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-130**
ÉCONOME (ens.) **1171-186**
économètre (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-126**
ÉCONOMÉTRICIEN (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-126**
économiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-114**
ÉCONOMISTE AGRICOLE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-118**
ÉCONOMISTE DE LA FISCALITÉ (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-154**
économiste de la main-d'oeuvre (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-142**
ÉCONOMISTE DES PRIX (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-150**
ÉCONOMISTE DES TRANSPORTS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-156**
ÉCONOMISTE DU TRAVAIL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-142**
ÉCONOMISTE EN COMMERCE INTERNATIONAL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-138**
***économiste en construction** (const.) **1179-180**
ÉCONOMISTE EN DÉVELOPPEMENT (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-122**
ÉCONOMISTE, EN GÉNÉRAL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-114**
économiste en organisation des ressources humaines (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-142**
ÉCONOMISTE EN ORGANISATION DES RESSOURCES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-152**
économiste en relations industrielles (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-142**
économiste familial (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-126**
ÉCONOMISTE FINANCIER (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-130**
ÉCONOMISTE INDUSTRIEL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-134**
ÉCONOMISTE MATHÉMATICIEN (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-146**
économiste régional (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-142**
ÉCORCEUR À LA MACHINE (pâte à papier et papier; trav. du bois) **8239-114**
ÉCORCEUR À LA MAIN (plac. et contre-plaqués; scieries) **8238-130**
écorceur de bois (pâte à papier et papier; scieries) **8238-114**
écorcheur (agric.) **7187-130**
écorcheur (abattoirs et cond. viande) **8215-122**
ÉCÔTEUR DE TABAC À LA MACHINE (tabac) **8293-138**
ÉCRIVAIN (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3351-154**
écumeur (fonte et acier; mét. non ferreux) **8118-199**
écumeur de four de réverbération (mét. non ferreux) **8131-299**
éditeur (imp. et édit.) **3351-170**
ÉDITORIALISTE (imp. et édit.) **3351-170**
éducateur d'adolescents inadaptés (ens.) **2795-114**
éducateur de déficients mentaux (ens.) **2795-114**
éducateur d'enfants surdoués (ens.) **2795-199**
éducateur de novices (ens.) **2799-199**
***éducateur en ergothérapie** (santé) **3137-116**
***ÉDUCATEUR, SANITAIRE** (santé) **1134-124**
ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ DANS LA RÉHABILITATION DES AVEUGLES (ens.) **2795-126**
ÉDUCATEUR SPÉCIALISTE DE PERSONNES ATTARDÉES (ens.) **2795-114**
ÉDUCATEUR SPÉCIALISTE EN ORTHOPÉDAGOGIE (ens.) **2795-122**
éducatrice de garderie (ens.) **2731-118**
ÉDUCATRICE, ENSEIGNEMENT MÉNAGER (serv. sociaux) **2333-117**
effilocheur (bonn.) **8568-250**
ÉGALISEUR DE DOUVES (trav. du bois) **8548-138**
égaliseur de revêtements d'asphalte (const.) **8713-114**
égoutier (const.) **8791-144**
ÉJARREUR (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-124**
ÉLAGUEUR (for. et abatt.) **7511-118**
élagueur de verger (agric.) **7199-186**
ÉLARGISSEUR À LA MACHINE (bonn.) **8275-246**
élargisseur et sécheur de tissus (bonn.; textiles) **8275-250**
électricien (élect.) **8733-118**
électricien (const.) **8733-122**
***ÉLECTRICIEN** (militaire) **8739-111**
ÉLECTRICIEN AU TRANSPORT PAR RAIL (mat. élect.) **8533-138**
électricien-contremaître (const.) **8730-110**
électricien d'avion (mat. élect.) **8533-130**
ÉLECTRICIEN DE BORD (transp. par eau; mat. élect.) **9157-100**
ÉLECTRICIEN DE CENTRALE (élect.) **8739-110**
ÉLECTRICIEN DE NAVIRE (mat. élect.) **8533-134**
ÉLECTRICIEN D'ENTRETIEN (mat. élect.) **8533-110**
ÉLECTRICIEN D'ENTRETIEN DES LAMPADAIRES (élect.) **8739-142**
ÉLECTRICIEN DE SOUS-STATION (élect.) **8739-118**
électricien des télécommunications (mat. élect.; télécomm.) **8735-118**

ÉLECTRICIEN DE VÉHICULES AUTOMOBILES (automobiles) **8533-114**
électricien d'installation (const.) **8733-122**
***ÉLECTRICIEN D'INSTALLATION DE FORAGE** (mat. élect.) **8533-124**
électricien du bâtiment (const.) **8733-122**
électricien du téléphone (mat. élect.; télécomm.) **8735-118**
***électricien en chef d'installation de forage** (mat. élect.; mat. électron.) **8530-138**
électricien-machiniste (radio., télév., cinéma et théâtre) **3339-120**
***ÉLECTRICIEN MARIN** (militaire) **8533-116**
ÉLECTRICIEN NAVAL (navires) **8733-110**
électricien, réparation d'appareils de téléphone (mat. électron.) **8535-118**
***électricien surveillant, installation de forage** (mat. élect.; mat. électron.) **8530-138**
électrologiste (serv. pers., n.c.a.) **6143-122**
électroplaqueur (est., matr. et rev. des métaux) **8143-114**
ÉLECTROPLASTE (est., matr. et rev. des métaux) **8143-114**
ÉLECTROPLASTE DE CRISTAUX PIÉZO-ÉLECTRIQUES, PROCÉDÉ PAR ÉVAPORATION SOUS VIDE (mat. électron.) **8534-178**
ÉLECTROPLASTE DE MATRICES POUR DISQUES PHONOGRAPHIQUES (est., matr. et rev. des métaux) **8143-146**
ÉLECTROPLASTE-MEULEUR DE CYLINDRES IMPRIMEURS (est., matr. et rev. des métaux; fab. mat. mécan., n.c.a.) **8143-118**
électrotechnicien (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-230**
électrothérapeute (santé) **3137-122**
électrotypeur (imp. et édit.) **9513-118**
ÉLÈVE OFFICIER DE PONT (transp. par eau) **9151-130**
ÉLÈVE-OFFICIER MÉCANICIEN DE MARINE (transp. par eau) **9153-118**
éleveur d'abeilles (agric.) **7113-110**
ÉLEVEUR D'ANIMAUX À FOURRURE (agric.) **7113-146**
ÉLEVEUR DE BOVINS DE BOUCHERIE (agric.) **7113-126**
éleveur de canards (agric.) **7113-122**
ÉLEVEUR DE CHATS (agric.) **7113-154**
ÉLEVEUR DE CHEVAUX (agric.) **7113-114**
ÉLEVEUR DE CHÈVRES (agric.) **7113-147**
ÉLEVEUR DE CHIENS (agric.) **7113-150**
éleveur de dindes (agric.) **7113-122**
ÉLEVEUR DE FAISANS (agric.) **7113-156**
éleveur de juments poulinières pour la vente de leur urine (agric.) **7113-114**
ÉLEVEUR DE LAPINS (agric.) **7113-158**
éleveur de poissons (pêche) **7319-114**
éleveur de pondeuses de race (agric.) **7113-118**
ÉLEVEUR DE PORCINS (agric.) **7113-134**
éleveur de porcs (agric.) **7113-134**
éleveur de poules pondeuses (agric.) **7113-118**
éleveur de poulets pour la viande (agric.) **7113-122**
éleveur de truites (pêche) **7319-114**
éleveur de vaches laitières (agric.) **7113-130**
éleveur de volaille (agric.) **7113-122**
ÉLEVEUR D'OVINS (agric.) **7113-138**
éleveur d'ovins reproducteurs (agric.) **7113-138**
ÉLINGUEUR (for. et abatt.) **7517-150**
ÉMAILLEUR À LA MACHINE (bij. et orf.) **8595-282**
émailleur à la machine électrique (fab. div., n.c.a.) **8595-399**
ÉMAILLEUR, À LA MAIN (bij. et orf.) **8595-138**
émailleur à la main (bij. et orf.) **8595-138**
émailleur au pistolet (ciment, pierre et argile) **8159-138**
émailleur au pistolet (ciment, pierre et argile) **8159-199**
ÉMAILLEUR DE PORCELAINE (ciment, pierre et argile) **8159-138**
EMBALLEUR (blanch., nett. et press.) **6169-168**
EMBALLEUR (toutes ind.) **9317-126**
emballeur (comm. détail) **9318-199**
EMBALLEUR À LA MACHINE (toutes ind.) **9317-218**
EMBALLEUR À LA MAIN (toutes ind.) **9318-122**
emballeur de biscuits (toutes ind.) **9317-126**
emballeur de boîtes (est., matr. et rev. des métaux) **8528-110**
EMBALLEUR DE BOUGIES (fab. div., n.c.a.) **9317-194**
EMBALLEUR DE BOUTEILLES (alim. et boissons, n.c.a.; dist., brass. et ferm.) **9317-190**
emballeur de boyaux (abattoirs et cond. viande) **8228-110**
emballeur de cigares (tabac) **9317-174**
EMBALLEUR DE CONTENANTS DE BIÈRE (dist., brass. et ferm.) **9317-186**
emballeur de crème (prod. laitiers) **9317-222**
emballeur d'écrous et de boulons (prod. mét., n.c.a.) **9317-254**
emballeur de graines (agric.) **7199-122**
EMBALLEUR DE MATIÈRES ISOLANTES (laine min. et amiante) **9317-134**
EMBALLEUR DE MEUBLES (transp., n.c.a.) **9317-158**
emballeur d'enseignes (toutes ind.) **9317-126**
EMBALLEUR DE PIÈCES D'AVION (aéronefs et astronefs) **9317-258**
EMBALLEUR DE PRODUITS LIQUIDES (alim. et boissons, n.c.a.; prod. laitiers) **9317-222**
emballeur de rebuts (toutes ind.) **9317-182**
emballeur de réfrigérateurs (toutes ind.) **9317-126**
EMBALLEUR DE ROULEAUX DE CÂBLE (tréf. et prod.) **8149-178**
emballeur de tabac (tabac) **9317-182**
EMBALLEUR DE TABAC À PRISER À LA MACHINE (tabac) **9317-162**
emballeur de tissus (textiles) **9317-182**
emballeur de viande (abattoirs et cond. viande) **9318-122**
EMBALLEUR DE VOLAILLES (abattoirs et cond. viande) **8215-270**
emballeur et tontineur (agric.) **7195-122**
emballeur sous pellicule 'blister' (fab. div., n.c.a.) **9317-226**
emballeuse (toutes ind.) **9317-126**
embaucheur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-134**
EMBAUMEUR (serv. pers., n.c.a.) **6141-114**
emboîteur (imp. et édit.) **9517-114**
EMBOÎTEUR EN HORLOGERIE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8587-122**
embouteilleur (alim. et boisson, n.c.a.; dist., brass. et ferm.) **9317-190**
embouteilleur à la machine (toutes ind.) **9317-218**
embouteilleur d'acide (mat. élect.) **9317-299**
embouteilleuse (alim. et boisson, n.c.a.; dist., brass. et ferm.) **9317-190**
EMBOUTISSEUR (est., matr. et rev. des métaux) **8334-294**
emboutisseur d'amorces (expl.) **8599-170**
emboutisseur de feuilles de tôle (est., matr. et rev. des métaux) **8334-294**
emboutisseur d'empeignes (chaussures) **8561-318**
embryologiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-194**
émetteur de licences (serv. gouv.) **4199-182**
émetteur de permis (serv. gouv.) **4199-182**
ÉMONDEUR (agric.) **7199-186**
empailleur d'animaux (ens.; serv. div.) **2353-118**
EMPAILLEUR DE SIÈGES (meubles) **8541-134**
empaqueteur (cons., n.c.a.) **8221-150**
empaqueteur (chaussures) **8561-198**
empaqueteur (bonn.; vêtements et tissus) **8569-346**
empaqueteur (imp. et édit.) **9317-182**
empaqueteur (toutes ind.) **9318-122**
empaqueteur d'abattis (abattoirs et cond. viande) **8228-126**
EMPAQUETEUR D'ARTICLES DE PÂTISSERIE (boul.) **9317-214**
empaqueteur d'autos-neiges (toutes ind.) **9317-126**
empaqueteur de chaussures (chaussures) **9318-122**
empaqueteur de chocolat (conf.) **9318-122**

empaqueteur de coquillage et crustacés (trait. du poisson) **8228-202**
empaqueteur de ferraille (fonte et acier; mét. non ferreux) **8149-218**
empaqueteur de rouleaux (pâte à papier et papier) **9317-266**
EMPAQUETEUR DE TABAC À LA MACHINE (tabac) **9317-174**
EMPAQUETEUR DE VIANDE (abattoirs et cond. viande; comm. détail) **8228-118**
empaqueteur de viande en gelée (abattoirs et cond. viande) **8215-242**
empaqueteur-expéditeur (est., matr. et rev. des métaux) **8528-110**
empaqueteur-expéditeur de tôles (est., matr. et rev. des métaux) **8528-110**
EMPÂTEUR DE GRILLES D'ACCUMULATEURS (mat. élect.) **8531-176**
EMPENNEUR (art. sport et jouets) **8599-374**
empenneur de flèches (art. sport et jouets) **8599-374**
empeseur de chapeaux (vêtements et tissus) **8568-118**
EMPILEUR (toutes ind.) **9315-182**
empileur de blocs à bardeaux (scieries) **8238-134**
empileur de bois (toutes ind.) **9318-199**
EMPILEUR DE BOIS À PÂTE (for. et abatt.) **7518-126**
empileur de bois de rebut (scieries; trav. du bois) **8238-199**
empileur de feuilles (mat. élect.) **8531-340**
EMPILEUR DE PANNEAUX DE CONTRE-PLAQUÉ (plac. et contre-plaqués) **9317-150**
empileur de papier (imp. et édit.) **9518-199**
empileur sur wagons (trav. du bois) **8238-126**
emplisseur de boîte de conserve (trait. du poisson) **8217-134**
emplisseur de boîte de conserves (cons., n.c.a.) **8221-150**
EMPLOYÉ À L'ADMISSION DES MALADES (santé) **4171-110**
employé à l'entretien des extincteurs (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-194**
employé à l'entretien des parcs (serv. gouv.) **7195-114**
employé au bureau des admissions d'urgence (santé) **4171-110**
EMPLOYÉ AU BUREAU DES MOUVEMENTS (transp. auto.) **9179-122**
EMPLOYÉ AU COMPTOIR (comm. détail) **5179-126**
employé au groupage des expéditions par avion (bureau) **4153-126**
EMPLOYÉ AU REMONTE-PENTE (loisirs) **3715-138**
EMPLOYÉ AU SERVICE CLIENTÈLE D'UN SERVICE PUBLIC (élect.; serv. publics, n.c.a.) **4139-118**
EMPLOYÉ AU SERVICE DE LOCATION D'OUTILS ET DE MATÉRIEL (serv. div.) **5199-146**
EMPLOYÉ AU SERVICE DE PSYCHOTECHNIE (bureau) **4199-170**
EMPLOYÉ AU TERMINUS ROUTIER (toutes ind.) **9199-134**
employé au tri des colis postaux (bureau) **4173-122**
employé aux archives d'un journal (imp. et édit.) **4169-199**
employé aux renseignements dans un grand magasin (bureau) **4171-122**
employé aux renseignements dans un hôtel (bureau) **4171-122**
employé aux renseignements dans un hôpital (bureau) **4171-122**
employé chargé de l'équipement de base-ball (loisirs) **3715-199**
EMPLOYÉ D'AGENCE MATRIMONIALE (serv. pers., n.c.a.) **6199-120**
EMPLOYÉ D'AQUARIUM (agric.; loisirs) **7199-146**
EMPLOYÉ D'ATTRACTIONS (loisirs) **3715-146**
employé de bibliothèque (ens.) **4169-158**
EMPLOYÉ DE BUREAU (bureau) **4179-130**
EMPLOYÉ DE BUREAU À LA PRODUCTION (bureau) **4151-134**
EMPLOYÉ DE BUREAU DE VOYAGES (bureau) **4193-122**
EMPLOYÉ DE CIMETIÈRE (agric.) **7195-118**
EMPLOYÉ DE FROMAGERIE (prod. laitiers) **8223-226**
employé de laboratoire, sciences de vie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2139-199**
employé de laboratoire, sciences physiques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2119-126**
EMPLOYÉ DE LAVERIE AUTOMATIQUE (blanch., nett. et press.) **6161-134**
employé d'entrepôt (bureau) **4155-126**
employé de réfectoire (rest. et logement; santé; transp. aériens) **6129-114**
employé de salle de contrôle (radio., télév., cinéma et théâtre) **9551-114**
employé de secrétariat (bureau) **4197-114**
employé de service de pesage (bureau) **4157-134**
employé des postes (serv. gouv.) **4172-110**
EMPLOYÉ DES PROGRAMMES (radio., télév., cinéma et théâtre) **4151-126**
employé de stand de tir (loisirs) **3715-122**
EMPLOYÉ DE STAND FORAIN (loisirs) **3715-122**
EMPLOYÉ D'ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION (serv. sociaux) **2333-124**
EMPLOYÉ DE VESTIAIRE (serv. pers., n.c.a.) **6149-150**
employé préposé aux couleurs (loisirs) **3715-199**
empocheur (laine min. et amiante) **8159-118**
empocheur de patates (alim. et boissons, n.c.a.) **9317-110**
encadreur (meubles) **8541-170**
ENCADREUR D'ÉCRANS DE SÉRIGRAPHIE (toutes ind.) **9519-166**
ENCADREUR DE MIROIRS (verr.) **8599-646**
ENCADREUR DE TABLEAUX (fab. div., n.c.a.) **8599-618**
encageur (mines et carrières) **7717-150**
encageur au carreau (mines et carrières) **7717-150**
encageur au fond (mines et carrières) **7717-150**
encaisseur (bureau) **4133-118**
ENCAISSEUR (serv. aux entr.) **4191-110**
ENCAISSEUR DES RECETTES DES TÉLÉPHONES PUBLICS (bureau) **4199-262**
encanteur (comm. détail; comm. gros) **5149-110**
ENCASTEUR (ciment, pierre et argile; prod. min. non mét., n.c.a.) **8151-126**
encocheur pour languettes (meubles; trav. du bois) **8355-150**
ENCOLLEUR (toutes ind.) **8178-190**
encolleur (textiles) **8279-134**
ENCOLLEUR (meubles; trav. du bois) **8541-138**
ENCOLLEUR (chaussures) **8561-326**
encolleur à la main (chaussures) **8561-326**
encolleur au chauffage électronique (trav. du bois) **8541-138**
ENCOLLEUR DE BLOCS-FEUILLETS À LA MACHINE (prod. papier) **8593-270**
ENCOLLEUR DE CONTRE-PLAQUÉ (plac. et contre-plaqués) **8233-170**
ENCOLLEUR DE FILÉS (textiles) **8261-154**
ENCOLLEUR DE FILÉS DE VERRE (fibres synth.) **8279-132**
encolleur de semelles (chaussures) **8561-326**
encolleur-pileur (chaussures) **8561-258**
ENDOCRINOLOGUE (santé) **3111-115**
ENDODONTISTE (santé) **3113-110**
endosseur-arrondisseur (imp. et édit.) **9517-126**
ENDUCTEUR À LA MACHINE (prod. papier; textiles) **8173-118**
ENDUCTEUR AU BITUME (mat. de couv. bit.) **8173-122**
ENDUISEUR CONTRECOLLEUR (fibres synth.; textiles) **8299-110**
enduiseur d'ardoise (mat. de couv. bit.) **8173-299**
enduiseur de carton bitumé (mat. de couv. bit.) **8173-142**
enduiseur de cathodes (mat. électron.) **8534-194**
enduiseur de chocolat (conf.) **8213-254**
enduiseur de cuirs (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8298-110**
enduiseur de cuirs par pulvérisation (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8298-110**
ENDUISEUR DE JOINTS DE TUYAUX (const.) **8787-127**
ENDUISEUR DE MODÈLES EN CIRE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8395-186**

enduiseur de talons (chaussures) **8568-210**
ENDUISEUR DE TONNEAUX À LA MAIN (trav. du bois) **8598-182**
ENDUISEUR DE TUYAUX À LA MACHINE (ciment, pierre et argile) **8155-370**
***enduiseur-nettoyeur, automobiles** (automobiles) **8595-200**
enduiseur, papier carbone (fab. div., n.c.a.) **8173-126**
enduiseurs de carreaux (ciment, pierre et argile) **8599-999**
enfarineur (boul.) **8213-170**
enfileur de chariots (textiles) **8279-150**
ENFILEUR DE LACETS DE SERRAGE (bonn.) **8568-250**
enfileur de perles (bij. et orf.) **8598-150**
enfileur de ruban ou de galon (bonn.) **8568-250**
ENFILEUR EN RUBANNERIE (bonn.) **8271-162**
enfileuse (toutes ind.) **8569-194**
enfileuse de batterie (textiles) **8278-194**
enfileuse de perles (bij. et orf.) **8598-150**
enfonceur de goujons (mét. non ferreux) **8584-302**
ENFONCEUR DE POINTES DANS LE PLASTIQUE (plastique) **8599-906**
enfonceur de pointes préchauffées (plastique) **8599-906**
ENFOURNEUR (ciment, pierre et argile; prod. min. non mét., n.c.a.) **8151-130**
ENFOURNEUR D'ARTICLES EN FIBRE DE VERRE (fibres synth.) **8151-166**
ENFOURNEUR DE CÉRÉALES (alim. et boissons, n.c.a.) **8213-154**
ENFOURNEUR DE VERRES À LUNETTES (plastique; verr.) **8151-170**
ENGRAISSEUR DE BOVINS (agric.) **7113-142**
engraisseur de porcs (agric.) **7113-134**
enlaceur d'écheveaux (textiles) **8278-170**
enleveur de cercles de bâtissure (trav. du bois) **8549-118**
ENLEVEUR DE DUITES (textiles) **8278-162**
enleveur de glandes (abattoirs et cond. viande) **8215-158**
ENLEVEUR DE PEAUX DE SAUCISSE À LA MACHINE (abbatoirs et cond. viande) **8215-250**
enleveur de peaux de saucisse de francfort (abattoirs et cond. viande) **8215-250**
ENLEVEUR DE PLAQUES D'ACCUMULATEUR (mat. élect.) **8538-118**
enleveur de poumons et de rognons (abattoirs et cond. viande) **8228-126**
ENLEVEUR DE SERRE-JOINTS (meubles) **8548-126**
enleveur de taches (chaussures) **8568-206**
enquêteur (loisirs) **1179-299**
enquêteur (serv. sociaux) **2333-122**
ENQUÊTEUR (serv. aux entr.) **4191-114**
enquêteur (serv. gouv.; transp. auto.) **4199-246**
ENQUÊTEUR À LA CIRCULATION (serv. gouv.; transp. auto.) **4199-246**
enquêteur d'accidents de chemin de fer (ass. et imm.) **4192-110**
enquêteur dans un magasin (serv. aux entr.) **6113-122**
enquêteur de centre de logements subventionnés (serv. gouv.) **1119-299**
enquêteur de crédit (serv. aux entr.) **4199-166**
enquêteur des douanes (serv. gouv.) **1116-126**
ENQUÊTEUR DES SIGNAUX D'ALARME (serv. aux entr.) **6113-126**
ENQUÊTEUR, ÉTABLISSEMENT COMMERCIAL (serv. aux entr.) **6113-122**
ENQUÊTEUR PAR SONDAGES (bureau) **4199-214**
ENQUÊTEUR PRIVÉ (serv. aux entr.) **6113-114**
ENREGISTREUR DE SON ET DE VIDÉO (radio., télév., cinéma et théâtre) **9555-122**
ENREGISTREUSE DES VÊTEMENTS AUX CABINES D'ESSAYAGE (comm. détail) **4159-146**
enrobeur à la crème (conf.) **8213-290**
ENROBEUR À LA MACHINE (conf.) **8213-254**
ENROBEUR À LA MAIN (conf.) **8213-290**
enrobeur au glaçage (conf.) **8213-290**
ENROBEUR-CUISEUR DE BAGUETTES À SOUDER (mat. élect.) **8167-126**
ENROBEUR DE BANDES DE PREMIÈRE (chaussures) **8569-122**
enrobeur de bonbons (conf.) **8213-290**
enrobeur de bonbons à la main (conf.) **8213-290**
enrobeur de boules de gomme (conf.) **8213-262**
enrobeur de cacahouètes de chocolat (conf.) **8213-262**
ENROBEUR DE CÉRÉALES (alim. et boissons, n.c.a.) **8213-202**
enrobeur de chocolat à la machine (conf.) **8213-254**
***enrobeur de conduites, ciment** (const.) **8791-135**
ENROBEUR DE COPEAUX À LA MACHINE (trav. du bois) **8235-146**
ENROBEUR DE MAÏS SOUFFLÉ (conf.) **8213-366**
enrouleur (textiles) **8265-122**
enrouleur à la main (textiles) **8265-158**
enrouleur au large (textiles) **8265-174**
ENROULEUR-COUPEUR DE PLASTIQUE (plastique) **8575-154**
enrouleur de bobines (textiles) **8265-162**
ENROULEUR DE BOURRELETS DE BALLONS (caoutchouc) **8575-166**
enrouleur de câbles (mét. non ferreux) **8135-299**
enrouleur de caoutchouc (caoutchouc) **8579-262**
ENROULEUR DE CHAÎNES À LA MACHINE (usin., soud. et forg.) **8149-278**
enrouleur de cols de ballons (caoutchouc) **8575-166**
ENROULEUR DE CORDES FILÉES (fab. div., n.c.a.) **8599-274**
ENROULEUR DE DOUBLURE (caoutchouc) **8579-262**
enrouleur de feuille de métal (mét. non ferreux) **8135-299**
ENROULEUR DE FIL (tréf. et prod.) **8149-182**
ENROULEUR DE FILS (textiles) **8265-162**
enrouleur de fil sur bobine (fibres synth.; textiles) **8265-166**
enrouleur de fil sur clubs de golf (art. sport et jouets) **8599-370**
enrouleur de fil sur queues de billard (art. sport et jouets) **8599-370**
enrouleur de gaines métalliques flexibles (tréf. et prod.) **8149-162**
ENROULEUR DE PAPIER (pâte à papier et papier) **8253-126**
ENROULEUR DE PLACAGE (plac. et contre-plaqués) **8233-158**
ENROULEUR DE RESSORTS (prod. mét., n.c.a.) **8334-346**
enrouleur de ressorts de soupape (prod. mét., n.c.a.) **8334-346**
enrouleur de ressorts pour portes (prod. mét., n.c.a.) **8334-346**
enrouleur de ressorts spiraux (prod. mét., n.c.a.) **8334-346**
ENROULEUR DE TISSUS SUR CADRES MÉTALLIQUES (textiles) **8278-154**
enrouleur de toile (caoutchouc) **8579-262**
ENROULEUR-EMBALLEUR DE FIBRES EN BANDES (laine min. et amiante) **8159-118**
ENROULEUR-PRÉPARATEUR (textiles) **8265-174**
ENROULEUR-RÉPARATEUR DE BOBINES (mat. élect.) **8533-194**
enrouleur sur machine (textiles) **8265-170**
ensacheur (laine min. et amiante) **8159-126**
ensacheur à la machine (alim. et boissons, n.c.a.) **9317-110**
ensacheur à la main (textiles) **9318-122**
ENSACHEUR D'ALIMENTS POUR ANIMAUX (alim. pour animaux et farine) **9317-230**
ENSACHEUR DE GRENAILLE (expl.) **9317-274**
ensacheur de vêtements (vêtements et tissus) **9318-122**
ensacheur de viande (abattoirs et cond. viande) **8228-134**
ENSACHEUR DE VIANDES SOUS VIDE (abattoirs et cond. viande) **8215-230**
enseignant (ens.) **2733-110**
enseignant des métiers artisanaux (ens.) **2799-199**
enseignant, école primaire (ens.) **2731-110**
enseignante en couture (ens.) **2797-199**

ensemblier (radio, télév., cinéma et théâtre) **3313-122**
ensemenceur de lacs (pêche) **7319-114**
ensoupleur (textiles) **8267-150**
entailleur de bords (vêtements et tissus) **8568-123**
ENTOILEUR DE CANOT (navires) **8592-226**
ENTOMOLOGISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-118**
entomologiste en apiculture (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-118**
entomologiste en sériciculture (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-118**
ENTRAÎNEUR D'ATHLÈTES (loisirs) **3710-138**
entraîneur de base-ball (loisirs) **3710-138**
entraîneur de boxe (loisirs) **3710-138**
ENTRAÎNEUR DE CHEVAUX (agric.; loisirs) **7187-110**
entraîneur de football (loisirs) **3710-138**
entraîneur de hockey (loisirs) **3710-138**
entraîneur de lacrosse (loisirs) **3710-138**
entraîneur d'équipe de base-ball (loisirs) **3710-122**
entraîneur d'équipe de basket-ball (loisirs) **3710-122**
entraîneur d'équipe de football (loisirs) **3710-122**
entraîneur d'équipe de hockey (loisirs) **3710-122**
entraîneur d'équipe de lacrosse (loisirs) **3710-122**
entraîneur d'équipe junior de hockey (loisirs) **3710-142**
ENTRAÎNEUR D'ÉQUIPES D'ATHLÈTES PROFESSIONNELS (loisirs) **3710-122**
ENTRAÎNEUR D'ÉQUIPES DE SPORTIFS AMATEURS (loisirs) **3710-142**
entraîneur sportif (loisirs) **3710-122**
entreposeur dans une usine de produits laitiers (prod. laitiers) **9318-114**
entreposeur de fonte (toutes ind.) **9318-114**
entrepreneur (const.) **8780-199**
***entrepreneur, abattage** (for. et abatt.) **7510-116**
***ENTREPRENEUR D'ABATTAGE** (for. et abatt.) **7510-116**
***entrepreneur d'abattage-tronçonnage** (for. et abatt.) **7510-116**
***entrepreneur de bâtiments en bois rond** (const.) **8781-108**
***entrepreneur de conservation forestière** (for. et abatt.) **7510-112**
***entrepreneur de coupe d'arbres de Noël** (for. et abatt.) **7510-116**
***entrepreneur de coupe de bois de chauffage** (for. et abatt.) **7510-116**
***entrepreneur de coupe de bois** (for. et abatt.) **7510-116**
***entrepreneur de coupe de bois de pâte** (for. et abatt.) **7510-116**
***entrepreneur de coupe de bois pour poteaux** (for. et abatt.) **7510-116**
***entrepreneur de coupe d'éclaircie** (for. et abatt.) **7510-116**
***entrepreneur de débardage** (for. et abatt.) **7510-116**
***entrepreneur de débusquage** (for. et abatt.) **7510-116**
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES (serv. pers., n.c.a.) **6141-110**
***entrepreneur de replantation** (for. et abatt.) **7510-112**
***entrepreneur de sylviculture** (for. et abatt.) **7510-112**
entrepreneur de tonte de la laine (agric.) **7180-146**
ENTREPRENEUR DE TONTE DES MOUTONS (agric.) **7180-146**
***entrepreneur de tronçonnage** (for. et abatt.) **7510-112**
entrepreneur-électricien (const.) **8730-110**
***ENTREPRENEUR EN CONSERVATION DES FORÊTS** (for. et abatt.) **7510-112**
entrepreneur en construction (const.) **8780-199**
entrepreneur-peintre (const.) **8780-138**
entrepreneur-plâtrier (const.) **8780-142**
***entrepreneur, récupération de grume** (for. et abatt.) **7510-112**
énumérateur (serv. gouv.) **4199-250**
enveloppeur (toutes ind.) **9317-218**
enveloppeur de beurre (prod. laitiers) **9317-299**
enveloppeur de bobine d'excitation (mat. élect.) **8531-332**
ENVELOPPEUR DE BOBINES, À LA MAIN (mat. élect.) **8531-332**
ENVELOPPEUR DE CÂBLES (tréf. et prod.) **8141-142**
ENVELOPPEUR DE CÂBLES PAR EXTRUSION (tréf. et prod.) **8141-130**
ENVELOPPEUR DE CARCASSES (abattoirs et cond. viande) **8215-178**
ENVELOPPEUR DE CIGARES À LA MACHINE (tabac) **9317-170**
enveloppeur de colis, paquets (toutes ind.) **9317-218**
enveloppeur de fil (tréf. et prod.) **8141-130**
enveloppeur de joints de tuyaux (const.) **8787-127**
enveloppeur de pain (boul.) **9317-214**
enveloppeur de rouleaux (pâte à papier et papier) **9317-266**
ENVELOPPEUR DE ROULEAUX DE PAPIER (pâte à papier et papier) **9317-266**
***ENVELOPPEUR DE TUYAUX** (const.) **8798-110**
épicier (comm. détail) **5130-110**
***ÉPIDÉMIOLOGISTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2181-136**
ÉPILEUR (serv. pers., n.c.a.) **6143-122**
épileur par l'électrolyse (serv. pers., n.c.a.) **6143-122**
épisseur (tréf. et prod.) **8339-182**
épisseur de câble (tréf. et prod.) **8339-182**
ÉPISSEUR DE CÂBLES (élect.; télécomm.) **8739-130**
***ÉPISSEUR DE CÂBLES DE FIBRES OPTIQUES** (télécomm.) **8735-184**
épisseur de câbles électriques (élect.) **8739-110**
***épisseur de câbles optiques** (télécomm.) **8735-184**
épisseur de câbles souterrains (élect.; télécomm.) **8739-130**
épisseur de câbles téléphoniques (télécomm.) **8739-130**
***épisseur de fibres optiques** (télécomm.) **8735-184**
ÉPISSEUR D'ÉLINGUES DE BROCHES ET DE CÂBLES (tréf. et prod.) **8339-182**
éplucheur de légumes (rest. et logement) **6198-134**
éplucheur de légumes (cons., n.c.a.) **8221-130**
ÉPLUCHEUR DE POMMES DE TERRE À LA MACHINE (alim. et boissons, n.c.a.) **8221-146**
ÉPURATEUR (pâte à papier et papier) **8251-154**
ÉPURATEUR D'ENCRE (prod. chimiques, n.c.a.) **8163-222**
ÉPURATEUR DE NITROCELLULOSE (expl.) **8163-214**
équarisseur de pieux (const.) **8719-132**
ÉQUILIBREUR DE BALANCIER DE MONTRE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8319-174**
ÉQUILIBREUR DE BÂTONS DE GOLF (art. sport et jouets) **8599-346**
ÉQUILIBREUR DE QUEUES DE BILLARD (art. sport et jouets) **8599-334**
équilibreur de roues (automobiles) **8581-154**
équilibriste (loisirs) **3339-199**
ÉQUIPIER EN PULVÉRISATION AÉRIENNE (transp. aériens) **9119-122**
érecteur (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8337-199**
ERGONOMISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2315-126**
ERGOTHÉRAPEUTE (santé) **3137-118**
***ERGOTHÉRAPEUTE CLINICIEN** (santé) **3137-116**
ERGOTHÉRAPEUTE EN MÉTIERS MANUELS (santé) **3139-118**
***ERGOTHÉRAPEUTE EN MILIEU COMMUNAUTAIRE** (santé) **3137-117**
***ergothérapeute en milieu privé** (santé) **3137-117**
***ergothérapeute, milieu communautaire** (santé) **3137-117**
érigeur (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8337-199**
escorte (serv. pers., n.c.a.) **6144-118**
ESSAYEUR (toutes ind.) **02-431**
ESSAYEUR À L'APPAREIL MAGNÉTIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **9916-126**
essayeur à la vérification d'étanchéité (automobiles) **8526-134**
ESSAYEUR AU BANC À ROULEAUX (automobiles) **8526-114**
essayeur au banc de puissance (automobiles) **8526-114**
ESSAYEUR AU COLORANT PÉNÉTRANT (serv. prof. et tech., n.c.a.) **9916-130**

ESSAYEUR AU COURANT DE FOUCAULT (serv. prof. et tech., n.c.a.) **9916-122**
ESSAYEUR AU FLUOROSCOPE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **9916-118**
ESSAYEUR AU SANFORISAGE (textiles) **8276-134**
essayeur aux radio-isotopes (toutes ind.) **9916-199**
ESSAYEUR D'ACCUMULATEURS AU PLOMB (mat. élect.) **8536-278**
ESSAYEUR D'ALIMENTS (toutes ind.) **8226-110**
ESSAYEUR D'ALIMENTS POUR ANIMAUX (alim. pour animaux et farine) **8226-238**
essayeur d'alumine (produits chimiques, n.c.a.) **8176-199**
essayeur d'amorces (expl.) **8596-152**
ESSAYEUR D'AMORCES DE CARTOUCHES, AU CHOC (expl.) **8596-152**
ESSAYEUR D'ARMES PORTATIVES (art. sport et jouets) **8526-158**
ESSAYEUR DE BIÈRE (dist., brass. et ferm.) **8226-198**
ESSAYEUR DE BISCUITS ET DE CRAQUELINS (boul.) **8226-154**
ESSAYEUR DE BOÎTES DE VITESSES (automobiles; fab. mat. mécan., n.c.a.) **8526-214**
essayeur de bouteilles (verr.) **8156-142**
essayeur de bouteilles à vide (verr.) **8156-199**
ESSAYEUR DE CÂBLES (serv. gouv.; tréf. et prod.) **8526-274**
ESSAYEUR DE CÂBLES (télécomm.) **8736-114**
ESSAYEUR DE CAOUTCHOUC (caoutchouc) **8176-134**
essayeur de carabines (art. sport et jouets) **8526-158**
ESSAYEUR DE CHAÎNES À LA MACHINE (usin., soud. et forg.) **8336-142**
essayeur d'échantillons de fibres synthétiques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-268**
ESSAYEUR D'ÉCHANTILLONS DE MINERAI (mines et carrières) **8116-114**
essayeur de charge, ressorts (usin., soud. et forg.) **8336-138**
ESSAYEUR DE CIRCUITS HYDRAULIQUES (aéronefs et astronefs) **8526-258**
ESSAYEUR DE CLIMATISEURS (fab. mat. mécan., n.c.a.; mat. élect.) **8536-186**
ESSAYEUR DE COMMANDES MUES PAR LA CHALEUR (mat. élect.) **8536-234**
ESSAYEUR DE CONTENANTS EN VERRE (verr.) **8156-142**
essayeur de cuves électrolytiques (mat. élect.) **8536-299**
ESSAYEUR DE FÉCULE (alim. et boissons, n.c.a.) **8226-246**
essayeur de fèves soya (huile anim. et vég.) **8226-299**
ESSAYEUR DE FIBRES D'AMIANTE (laine min. et amiante) **8156-122**
essayeur de filés (textiles) **8276-110**
essayeur de fil métallique (tréf. et prod.) **8146-134**
ESSAYEUR DE FUSILS DE CHASSE (art. sport et jouets) **8526-174**
ESSAYEUR DE LA DURETÉ DES MÉTAUX (fonte et acier; mét. non ferreux) **8146-142**
essayeur de laine dessuintée (textiles) **8276-110**
ESSAYEUR DE LA RÉSISTANCE DU MÉTAL À LA RUPTURE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8146-118**
ESSAYEUR DE MACHINES (prod. mét., n.c.a.) **8526-236**
ESSAYEUR DE MACHINES À COUDRE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8526-314**
ESSAYEUR DE MATIÈRES PLASTIQUES (plastique) **8176-114**
ESSAYEUR DE MÉTAUX PRÉCIEUX (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-240**
ESSAYEUR DE MOTEURS (automobiles) **8526-122**
ESSAYEUR DE MOTEURS AU DYNAMOMÈTRE (automobiles; fab. mat. mécan., n.c.a.) **8526-194**
***essayeur de moteurs, avec équipement automatisé** (automobiles) **8526-132**
***essayeur de moteurs, avec équipement informatisé** (automobiles) **8526-132**
***ESSAYEUR DE MOTEURS D'AUTOMOBILES AVEC ÉQUIPEMENT AUTOMATISÉ** (automobiles) **8526-132**
essayeur de moteurs diesel (automobiles; fab. mat. mécan., n.c.a.) **8526-194**
essayeur de motoneiges (automobiles) **8526-126**
ESSAYEUR D'ENGRENAGES (automobiles; usin., soud. et forg.) **8316-130**
ESSAYEUR DE PIÈCES D'ÉLECTRONIQUE (mat. électron.) **8536-226**
ESSAYEUR DE PNEUS EXPÉRIMENTAUX (caoutchouc) **8576-110**
ESSAYEUR DE PRODUITS DE BÉTON (ciment, pierre et argile) **8156-120**
ESSAYEUR DE PRODUITS EN FIBRE DE VERRE (fibres synth.) **8156-126**
ESSAYEUR DE PROTOTYPES DE MOTEURS HORS-BORD (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8526-198**
ESSAYEUR DE SOLUTIONS POUR PELLICULES CELLULOSIQUES (prod. chimiques, n.c.a.) **8176-110**
essayeur des propriétés physiques du métal (fonte et acier; mét. non ferreux) **8146-118**
ESSAYEUR DE SUCRE (sucre) **8226-130**
essayeur de systèmes hydrauliques (aéronefs et astronefs) **8586-134**
essayeur de tablettes de bonbons (conf.) **8226-299**
essayeur de teintures (textiles) **8276-110**
ESSAYEUR DE TEXTILES (textiles) **8276-110**
essayeur de textiles en laboratoire (textiles) **8276-110**
essayeur de tissus (textiles) **8276-110**
essayeur de tissus et de fils extensibles (textiles) **8276-110**
ESSAYEUR DE TRAINS D'ENGRENAGES (automobiles) **8316-126**
essayeur de tuyaux de béton (ciment, pierre et argile) **8156-120**
essayeur de vases à précipitation (verr.) **8156-142**
ESSAYEUR DE VÊTEMENTS POUR HOMMES (comm. détail; vêtements et tissus) **8553-122**
ESSAYEUR DE VIN (dist., brass. et ferm.) **8226-206**
ESSAYEUR D'ISOLATEURS (mat. élect.) **8156-162**
essayeur d'isolateurs par essais diélectriques (mat. élect.) **8156-162**
essayeur d'isolateurs par essais mécaniques (mat. élect.) **8156-162**
essayeur d'or et d'argent (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-240**
ESSAYEUR D'ORGANES HYDRAULIQUES D'AÉRONEFS (aéronefs et astronefs) **8586-134**
ESSAYEUR DU LAIT ET DE SES DÉRIVÉS (prod. laitiers) **8226-242**
essayeur du pouvoir dispersif (peint. et vernis) **8176-199**
essayeur en laboratoire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-248**
essayeur en laboratoire (trait. du poisson) **8226-110**
ESSAYEUR EN LABORATOIRE (pâte à papier et papier) **8256-110**
ESSAYEUR ET RÉPARATEUR DE MÉCANISMES PNEUMATIQUES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-166**
ESSAYEUR ET VÉRIFICATEUR D'EMBALLAGES (prod. pharm. et prod. toil.) **8596-224**
ESSAYEUR ET VÉRIFICATEUR DE SABLE ET DE GRAVIER (const.) **8796-158**
essayeur par microphotographie (toutes ind.) **9916-199**
ESSAYEUR AUX ULTRASONS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **9916-114**
essayeur sur route (automobiles) **8526-118**
ESSAYEUR-VÉRIFICATEUR D'INSTRUMENTS MÉTÉOROLOGIQUES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8586-122**
essayeuse de corset (comm. détail; vêtements et tissus) **8553-182**
ESSAYEUSE DE VÊTEMENTS POUR DAMES (comm. détail; vêtements et tissus) **8553-154**
essayiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3351-154**
ESSOREUR (tann. cuir, apprêt de fourr.; textiles) **8275-266**

essoreur de flancs (tann. cuir, apprêt de fourr.; textiles) **8275-266**
ESTAMPEUR (chaussures) **8551-204**
ESTAMPEUR DE BAGUES (bij. et orf.) **8591-158**
ESTAMPEUR DE PLAQUES MATRICULE (usin., soud. et forg.) **8391-202**
estampeur de semelles (chaussures) **8551-204**
estampeur en bijouterie (bij. et orf.) **8591-158**
estampilleur de cartons (toutes ind.) **8599-864**
ESTHÉTICIEN (serv. pers., n.c.a.) **6143-123**
estimateur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-130**
estimateur (élect.) **2165-114**
estimateur (toutes ind.) **4131-199**
ESTIMATEUR (serv. aux entr.) **5199-110**
ESTIMATEUR (automobiles) **8581-130**
***estimateur, cargaison** (serv. aux entr.) **4192-120**
***estimateur, cargaison maritime** (serv. aux entr.) **4192-120**
***estimateur commercial** (serv. aux entr.) **5172-113**
estimateur d'assurance-automobile (ass. et imm.) **4192-110**
estimateur d'assurance-dommages (ass. et imm.) **4192-110**
estimateur d'assurance-incendie (ass. et imm.) **4192-110**
estimateur d'assurance maritime (ass. et imm.) **4192-110**
ESTIMATEUR D'ASSURANCES (ass. et imm.) **4192-110**
estimateur d'assurances (serv. aux entr.) **5199-110**
ESTIMATEUR DE BIENS IMMOBILIERS (ass. et imm.) **5172-110**
ESTIMATEUR DE BOIS (for. et abatt.) **7516-110**
***ESTIMATEUR DE CARGAISON** (serv. aux entr.) **4192-120**
estimateur de meubles (serv. aux entr.) **5199-110**
estimateur de réclamations (serv. gouv.) **1119-299**
estimateur de récolte (tabac) **8293-199**
***estimateur des dommages, marine** (serv. aux entr.) **4192-120**
estimateur du cours du change (banque et fin.) **1171-206**
estimateur en bâtiments (ass. et imm.) **5172-110**
ESTIMATEUR EN BIJOUTERIE (bij. et orf.) **4159-110**
estimateur en immeubles (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-114**
estimateur forestier (agric.) **2131-130**
estimateur pour l'emballage et le déménagement (entreposage, n.c.a.; transp. auto.; transp. ferr.) **5177-122**
ÉTALAGISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3313-110**
étalagiste (serv. aux entr.) **3319-206**
étalagiste de fleurs (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3313-199**
étaleur de trottoirs (const.) **8783-122**
ÉTALONNEUR DE BALANCES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-110**
ÉTALONNEUR DE COMMANDES ÉLECTRIQUES (mat. élect.) **8531-392**
ÉTALONNEUR DE CRISTAL (mat. électron.) **8534-166**
ÉTALONNEUR DE RÉGULATEURS À PRESSION (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8586-158**
ÉTALONNEUR DE SEMI-CONDUCTEURS (mat. électron.) **8539-166**
étalonneur de semi-conducteurs (mat. élect.) **8539-399**
ÉTALONNEUR DE THERMOSTATS ET DE COMMUTATEURS À PRESSION (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-150**
étalonneur-vérificateur de distributeurs d'essence (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8526-278**
étameur (est., matr. et rev. des métaux) **8143-178**
étampeur (vêtements et tissus) **9317-299**
ÉTAMPEUR DE MOULES DE PNEUMATIQUES (usin., soud. et forg.) **8391-198**
étampeur de souliers (chaussures) **9317-299**
étampeur et étiqueteur (toutes ind.) **9317-218**
étanchéisseur de fondations (const.) **8787-122**
ÉTENDEUR (vêtements et tissus) **8568-194**
étendeur de matériel (textiles) **8568-299**
étendeur de tissu (vêtements et tissus) **8568-194**
ethnologiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2313-110**
ethnologue (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2313-110**
étiqueteur (toutes ind.) **9317-218**
ÉTIQUETEUR À CHAUD (vêtements et tissus) **8568-122**
ÉTIQUETEUR DE POISSONS (pêche) **7319-154**
ÉTIQUETEUR DES PRIX (comm. détail; comm. gros) **4159-154**
étireur au banc d'étirage (fonte et acier; mét. non ferreux) **8141-114**
étireur au banc réducteur (fonte et acier; mét. non ferreux) **8141-118**
étireur de gomme à mâcher (conf.) **8213-386**
étireur de métal (bij. et orf.; tréf. et prod.) **8141-126**
ÉTIREUR DE MÉTAL EXTRUDÉ (mét. non ferreux) **8149-282**
ÉTIREUR DE PEAUX (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-130**
ÉTIREUR DE PEAUX À FOURRURE (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-146**
ÉTIREUR DE TIGES (fonte et acier; mét. non ferreux) **8141-114**
ÉTIREUR DE TUBES (fonte et acier; mét. non ferreux) **8141-118**
étireur et bobineur de tiges (mét. non ferreux) **8141-282**
étireur et essayeur de câbles (tréf. et prod.) **8339-174**
ÉTIREUR ET ROULEUR DE BONBONS (conf.) **8213-282**
étudiant-comptable (bureau) **4131-114**
étudiant en actuariat (bureau) **4137-110**
ÉTUVEUR (vêtements et tissus) **8568-219**
étymologiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-118**
évaluateur (serv. gouv.) **1116-199**
évaluateur (bureau) **4131-126**
évaluateur, assurances (ass. et imm.) **4192-110**
ÉVALUATEUR AU RADIOMÈTRE (mét. non ferreux; mines et carrières) **8116-110**
***évaluateur, béton** (const.) **1179-204**
***ÉVALUATEUR COMMERCIAL** (serv. aux entr.) **5172-113**
***évaluateur-coordonnateur** (const.) **1179-180**
évaluateur d'aménagements touristiques (rest. et logement) **1176-146**
ÉVALUATEUR D'AUTOMOBILES (comm. détail) **5199-118**
évaluateur de bateaux de pêche (serv. gouv.) **1116-162**
ÉVALUATEUR DE LA DÉPRÉCIATION (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-202**
évaluateur de la valeur de remboursement (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-202**
ÉVALUATEUR DE MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE (télécomm.) **4159-114**
évaluateur de moyens d'expression (serv. gouv.) **1175-199**
ÉVALUATEUR DE RÉPARATIONS DE FOURRURES (comm. détail; fourrures) **8555-118**
ÉVALUATEUR DES BESOINS EN FOURNITURES (vêtements et tissus) **4151-194**
***ÉVALUATEUR DES COÛTS** (const.) **1179-204**
***évaluateur des coûts, fabrication** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-160**
ÉVALUATEUR DES INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES (télécomm.) **8735-174**
évaluateur des stocks et du prix de revient (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-202**
évaluateur des tâches (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-122**
ÉVALUATEUR DE TABAC (tabac) **4159-150**
évaluateur de temps (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-122**
***ÉVALUATEUR D'IMMEUBLES** (serv. gouv.) **1116-128**
évaluateur d'impôt (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-134**
***ÉVALUATEUR DU COÛT DE FABRICATION** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-160**
évaluateur du minerai uranifère (mét. non ferreux; mines et carrières) **8116-110**
***évaluateur en construction** (const.) **1179-204**
***évaluateur en contrats de peinture** (const.) **1179-204**
***évaluateur, peinture** (const.) **1179-204**
***évaluateur, plomberie** (const.) **1179-204**
***évaluateur pour les entrepreneurs** (const.) **1179-180**
***évaluateur professionnel** (const.) **1179-180**
***évaluateur professionnel des coûts de construction** (const.) **1179-180**

***évaluateur, terrazzo** (const.) **1179-204**
évangéliste (religion) **2511-110**
évaporateur (toutes ind.) **8167-326**
évaporateur d'alun (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-240**
évêque (religion) **2511-110**
évideur (abattoirs et cond. viande) **8215-130**
ÉVISCÉRATEUR D'ANIMAUX (abbattoirs et cond. viande) **8215-130**
examinateur (pâte à papier et papier) **8256-122**
examinateur (textiles) **8276-150**
examinateur (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8296-199**
examinateur (prod. mét., n.c.a.) **8526-236**
examinateur (art. en cuir) **8566-118**
examinateur (chaussures) **8566-122**
examinateur (bonn.; vêtements et tissus) **8566-130**
examinateur (caoutchouc) **8576-199**
examinateur (prod. papier) **8596-208**
EXAMINATEUR D'ASSURANCES (ass. et imm.) **4135-142**
examinateur de brevets d'invention (serv. gouv.) **1116-199**
EXAMINATEUR DE CONTRETYPES (radio., télév., cinéma et théâtre) **9599-166**
examinateur de coquillages et crustacés (trait. du poisson) **8228-202**
examinateur de demandes d'assurance (ass. et imm.) **4135-142**
EXAMINATEUR DE DESSINS INDUSTRIELS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-118**
EXAMINATEUR DE FILMS CINÉMATOGRAPHIQUES (radio., télév., cinéma et théâtre) **9599-158**
examinateur de lentilles (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8376-114**
EXAMINATEUR DE LINGE (blanch., nett. et press.) **6169-166**
examinateur de matériel (bureau) **4151-114**
examinateur d empreintes digitales (serv. gouv.) **4169-110**
examinateur de photographies (bureau) **4199-299**
examinateur de polices (ass. et imm.) **4135-142**
EXAMINATEUR D'ÉPREUVES (imp. et édit.) **9519-198**
examinateur des grains (alim. pour animaux et farine) **8226-138**
examinateur de soudure (usin., soud. et forg.) **8336-110**
examinateur des permis de conduire (serv. gouv.) **1116-154**
EXAMINATEUR DES RÉCLAMATIONS (ass. et imm.) **4192-118**
EXAMINATEUR DE TITRES DE PROPRIÉTÉ (serv. aux entr.; ass. et imm.) **2349-126**
examinateur d'étoffe (textiles) **8276-150**
examinateur de tricots (bonn.) **8276-162**
examinateur de vêtements (bonn.; vêtements et tissus) **8566-130**
examineuse d'épreuves (bureau) **4199-174**
excavateur (const.) **8711-118**
expéditeur (bureau) **4153-126**
expéditeur (comm. gros) **5130-122**
EXPÉDITEUR DE FOURGONS BLINDÉS (serv. aux entr.) **4153-146**
EXPÉDITEUR DE TRAINS (transp. ferr.) **9135-142**
expéditeur en vrac (est., matr. et rev. des métaux) **8528-110**
EXPÉDITIONNAIRE (télécomm.) **4179-122**
expérimentateur des particules élémentaires (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-126**
expert aux avaries (comm. détail) **5199-199**
EXPERT COMPTABLE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-162**
expert comptable appointé (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-162**
expert comptable autonome (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-162**
expert comptable des réserves de banques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-162**
EXPERT-CONSEIL EN COMMERCIALISATION (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-158**
***expert-conseil en conférences et réunions** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-192**
***EXPERT-CONSEIL EN INFORMATIQUE** (serv. aux entr.) **5131-116**
expert-conseil en matière de traitement des données (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-199**
expert-conseil en matière d'impôt (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-299**
EXPERT-CONSEIL EN ORGANISATION DE CAMPAGNES DE SOUSCRIPTION (serv. aux entr.) **1179-138**
EXPERT-CONSEIL EN TRANSPORT DE MARCHANDISES (serv. aux entr.) **1179-202**
***EXPERT EN ALCOOL** (serv. gouv.) **2119-120**
expert en balistique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-138**
EXPERT EN BALISTIQUE (serv. gouv.) **2119-114**
***EXPERT EN CHEVEUX ET FIBRES** (serv. gouv.) **2119-116**
***expert en écriture** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-205**
EXPERT EN ÉCRITURES (serv. gouv.) **2119-122**
EXPERT-FORESTIER (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2139-110**
expert-forestier de la recherche (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2139-1110**
expert-géomètre fédéral (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-114**
expert-géomètre provincial (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-114**
***expert-graphologue** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-205**
***exploitant d'auberge** (rest. et logement) **6130-129**
***exploitant d'auberge campagnarde** (rest. et logement) **6130-129**
***exploitant de calèche** (serv. pers., n.c.a.) **6144-122**
***exploitant de centre de navigation de plaisance** (loisirs; comm. détail) **5130-125**
***exploitant de club de yachting** (loisirs; comm. détail) **5130-125**
***exploitant de centre de navigation de plaisance** (loisirs; comm. détail) **5130-125**
***exploitant de club de yachting** (loisirs; comm. détail) **5130-125**
***exploitant de ferme de vacances** (rest. et logement) **6130-129**
EXPLOITANT DE FERME LAITÈRE (agric.) **7113-130**
***EXPLOITANT DE MAISON DE CHAMBRES POUR TOURISTES** (rest. et logement) **6130-129**
EXPLOITANT DE MANÈGE DE PONEYS (loisirs) **3175-110**
exploitant de pépinière (agric.) **7115-126**
***EXPLOITANT DE PORT DE PLAISANCE** (loisirs; comm. détail) **5130-125**
***exploitant d'établissement offrant gîte et petit déjeuner** (rest. et logement) **6130-129**
***exploitant de services d'affrètement** (loisirs; comm. détail) **5130-125**
***exploitant de terrain de camping** (rest. et logement) **6130-115**
exploitant d'une ferme mixte (agric.) **7111-110**
exploitant d'un ranch d'ovins (agric.) **7113-138**
exploitant forestier (toutes ind.) **1149-199**
***exploitant, port de plaisance** (loisirs; comm. détail) **5130-125**
***exploitant, véhicule tiré par chevaux d'attelage** (serv. pers., n.c.a.) **6144-122**
explorateur (mines et carrières) **2119-118**
exportateur (comm. gros) **5130-122**
exproprietaur (serv. gouv.) **1119-299**
exterminateur (serv. div.) **6199-114**
EXTRACTEUR DE GAZ DE HOUILLE (pét. et charb.) **9533-130**
EXTRACTEUR DE GLUCOSE DU MAÏS (sucre) **8225-110**
EXTRACTEUR DE MANDRINS DE TUYAUX DE FIBROCIMENT (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante) **8155-386**
EXTRACTEUR DE SACS D'AIR (caoutchouc) **8758-182**
EXTRACTEUR DE TOURBE AU JET D'EAU (mines et carrières) **7118-134**
EXTRACTEUR D'HUILE VÉGÉTALE (huile anim. et vég.) **8211-286**
extracteur d'indium (mét. non ferreux) **8131-299**
extrudeur de plomb (expl.) **8141-110**
FABRICANT D'ACIDES (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-142**
fabricant de batterie (mat. élect.) **8531-216**
fabricant de beurre (prod. laitiers) **8223-118**
fabricant de boîtes (prod. papier) **8593-310**
fabricant de boîtes en carton (prod. papier) **8593-310**
fabricant de boîtes en papier (prod. papier) **8593-310**

fabricant de bonbons (conf.) **8213-246**
fabricant de broches (bij. et orf.) **8591-122**
fabricant de caméra (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-158**
fabricant de chaussures (caoutchouc) **8575-299**
fabricant de corde d'amiante (laine min. et amiante) **8263-199**
FABRICANT DE CORDES D'ARC (art. sport et jouets) **8599-358**
fabricant de fermeture éclair (fab. div., n.c.a.) **8599-502**
fabricant de film (prod. papier) **8253-299**
FABRICANT DE FORMES DE CHAPEAU (trav. du bois) **8351-122**
fabricant de fromage (prod. laitiers) **8223-198**
fabricant de garnitures (plastique) **8575-299**
fabricant de jouets (art. sport et jouets) **8599-358**
fabricant de matelas (meubles) **8562-142**
fabricant de médaillons (bij. et orf.) **8591-122**
fabricant de meubles (meubles) **8541-110**
FABRICANT DE MONOCRISTAUX (mat. électron.) **8539-142**
FABRICANT DE NOYAUX (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-126**
fabricant d'enseignes (const.) **8799-222**
fabricant d'enseignes néon (mat. élect.) **8531-299**
fabricant d'enveloppes (prod. papier) **8593-206**
fabricant de patrons de bois (trav. du bois) **8351-110**
FABRICANT DE PERLES D'IMITATION (bij. et orf.) **8591-174**
***fabricant de plaquettes silicium** (mat. électron.) **8539-119**
fabricant de ponts d'auto-neige (automobiles) **8523-199**
FABRICANT DE POUDRE D'ALUMINIUM (mét. non ferreux) **8131-150**
fabricant de ressort (prod. mét., n.c.a.) **8339-250**
fabricant de sacs (prod. papier) **8593-274**
fabricant de sacs en papier (prod. papier) **8593-274**
fabricant de sacs en plastique (prod. papier) **8593-170**
***fabricant de tôle sur commande** (est., matr. et rev. des métaux) **8333-116**
fabricateur de peinture (peint. et vernis) **8178-202**
FABRICATEUR DE VÉHICULES AUTOMOBILES (transp. auto.) **8513-110**
fabrication de mannequins (plastique) **8570-199**
façonneur (bonn.) **8271-199**
façonneur (chaussures) **8561-262**
façonneur d'abaisses (boul.) **8213-198**
FAÇONNEUR D'ACCESSOIRES D'ÉCLAIRAGE (usin., soud. et forg.) **8339-114**
FAÇONNEUR D'ACCESSOIRES POUR INSTALLATIONS DE PLACAGE (prod. mét., n.c.a.) **8339-194**
FAÇONNEUR D'ARMATURES POUR ABAT-JOUR (tréf. et prod.) **8339-238**
façonneur d'avivés (meubles; trav. du bois) **8355-166**
FAÇONNEUR DE BAGUES (bij. et orf.) **8591-154**
façonneur de balais en carbone (mat. élect.) **8531-312**
FAÇONNEUR DE BALLES À LA MACHINE (expl.; prod. mét., n.c.a.) **8339-278**
façonneur de bas (bonn.) **8275-190**
***façonneur de bateaux en quartz** (instr. scient. et ind., n.c.a.; verr.) **8155-224**
FAÇONNEUR DE BÂTONS DE LA CROSSE (art. sport et jouets) **8549-318**
FAÇONNEUR DE BOUCLES (fab. div., n.c.a.) **8568-138**
FAÇONNEUR DE BROSSES À ÂME MÉTALLIQUE HÉLICOÏDE (fab. div., n.c.a.) **8599-454**
façonneur de cadres de malles (fab. div., n.c.a.) **8339-399**
FAÇONNEUR DE CARCASSES DE CHAPEAUX (vêtements et tissus) **8557-142**
FAÇONNEUR DE CAROTTES À LA MACHINE (tabac) **8293-182**
FAÇONNEUR DE CHÂSSIS DE MOULAGE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8549-310**
FAÇONNEUR DE CLEFS (prod. mét., n.c.a.) **8319-202**
façonneur de crosses de fusils (trav. du bois) **8355-234**
FAÇONNEUR DE DÉFENSES (navires) **8592-174**
façonneur de détail (meubles; trav. du bois) **8355-166**
façonneur de douilles (expl.) **8319-186**
FAÇONNEUR DE FERS EN VOLUTES (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8334-370**
FAÇONNEUR DE FEUILLES (plastique) **8573-198**
FAÇONNEUR DE FLOTTEURS (mét. non ferreux) **8399-118**
FAÇONNEUR DE FONÇAILLES À LA MACHINE (trav. du bois) **8355-266**
façonneur de fonds de tonneaux à la machine (trav. du bois) **8355-266**
FAÇONNEUR DE FROMAGE EN TRANCHES (prod. laitiers) **8223-214**
FAÇONNEUR DE GANTS DE BASE-BALL (art. sport et jouets) **8569-242**
FAÇONNEUR DE GORGES (chaussures) **8561-138**
FAÇONNEUR DE JOINTS (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante) **8155-166**
FAÇONNEUR DE JOINTS DE PANNEAUX À LA MACHINE (trav. du bois) **8355-214**
FAÇONNEUR DE JOINTS ET DE GARNITURES (ciment, pierre et argile) **8155-178**
façonneur de joints pour tuile de drainage en argile (ciment, pierre et argile) **8155-166**
façonneur de joints pour tuyau en amiante-ciment (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante) **8155-166**
façonneur de joints spiralés (prod. mét., n.c.a.) **8339-399**
FAÇONNEUR D'ÉLÉMENTS DE CHAUSSURE (chaussures) **8561-262**
façonneur de lustres (usin., soud et forg.) **8339-114**
façonneur de manoques (tabac) **8293-182**
FAÇONNEUR D'EMBOUTS DE PIPES (fab. div., n.c.a.) **8319-210**
façonneur de meules abrasives (prod. min. non mét., n.c.a.) **8371-130**
façonneur de pagaies (trav. du bois) **8359-114**
FAÇONNEUR DE PARPAINGS À LA MACHINE (ciment, pierre et argile) **8155-402**
FAÇONNEUR DE PÂTE (boul.) **8213-122**
***façonneur de pièces de quartz** (instr. scient. et ind., n.c.a.; verr.) **8155-224**
FAÇONNEUR DE PIERRES À AIGUISER (prod. min. non mét., n.c.a.) **8155-342**
***façonneur de plaquettes de silicium** (mat. électron.) **8539-119**
façonneur de poignées en néoprène pour cannes à pêche (art. sport et jouets) **8315-299**
FAÇONNEUR DE PORTE-EMPREINTES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3157-186**
***FAÇONNEUR DE PORTE-PLAQUETTES EN QUARTZ** (instr. scient. et ind., n.c.a.; verr.) **8155-224**
façonneur de prismes (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8379-146**
façonneur de prothèses oculaires (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3159-114**
façonneur de quarts de rond (meubles; trav. du bois) **8355-166**
façonneur de quenouilles (ciment, pierre et argile) **8155-144**
FAÇONNEUR DE RACCORDS DE TUYAUX EN BÉTON (ciment, pierre et argile) **8155-362**
FAÇONNEUR DE RAMES (trav. du bois) **8359-114**
FAÇONNEUR DE RÉSISTANCES POUR ÉLÉMENTS CHAUFFANTS (mat. élect.) **8531-400**
FAÇONNEUR DE SACS À AIR (caoutchouc) **8579-214**
FAÇONNEUR DE SCIES (prod. mét., n.c.a.; usin., soud. et forg.) **8319-146**
FAÇONNEUR DE SUCETTES À LA MACHINE (conf.) **8213-302**
FAÇONNEUR DE TABLEAU DE BORD REMBOURRÉ (verr.) **8579-202**
façonneur de talons (chaussures) **8551-138**
façonneur de tartelettes (boul.) **8213-198**
façonneur de tige (chaussures) **8561-262**

façonneur de torchères (usin., soud. et forg.) **8339-114**
FAÇONNEUR DE TUBES ISOLANTS (laine min. et amiante) **8599-882**
FAÇONNEUR DE TUBES POUR CARTOUCHES DE CHASSE (expl.) **8599-120**
FAÇONNEUR DE TUYAUX DE CIMENT À LA MACHINE (ciment, pierre et argile) **8371-114**
FAÇONNEUR DE TUYAUX D'ORGUE MÉTALLIQUES (fab. div., n.c.a.) **8339-138**
FAÇONNEUR D'ISOLATEURS (ciment, pierre et argile) **8155-134**
façonneur d'ornements (fab. div., n.c.a.) **8599-706**
FAÇONNEUR EN CÉRAMIQUE ET FAÏENCE À LA MAIN (ciment, pierre et argile) **8155-150**
FAÇONNEUR MANUEL D'ARMATURES EN FIL DE FER (tréf. et prod.) **8339-234**
FAÇONNEUR-MONTEUR DE STRUCTURES MÉTALLIQUES (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8337-114**
façonnier de cônes en papier (prod. papier) **8593-154**
façonnier de manchons (prod. papier) **8593-274**
FACTEUR (serv. gouv.) **4172-110**
facteur d'ancres (usin., soud. et forg.) **8399-199**
FACTEUR DE CLAVECINS (fab. div., n.c.a.) **8599-214**
facteur de clubs de golf sur mesure (art. sport et jouets) **8599-314**
FACTEUR DE PISTONS ET CLEFS (fab. div., n.c.a.) **8319-138**
FACTEUR D'ORGUES (fab. div., n.c.a.) **8599-234**
facteur rural (serv. gouv.) **4172-110**
FACTURIER (bureau) **4131-154**
FACTURIER À LA MACHINE (bureau) **4141-130**
FACTURIER AUX IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS (bureau) **4139-134**
FACTURIER D'ANNONCES (imp. et édit.) **4139-162**
FACTURIER DE SERVICES PUBLICS (élect.) **4131-122**
faiseur de matrices (usin., soud. et forg.) **8311-126**
FAISEUR DE PILES PLATES (mat. élect.) **8531-188**
faiseur de plaques pour accumulateurs au plomb (mat. élect.) **8531-176**
faiseur de poches (toutes ind.) **8563-126**
FANTAISISTE (loisirs) **3335-122**
•**FANTASSIN** (militaire) **6117-190**
faufileur (toutes ind.) **8569-194**
faufileuse (toutes ind.) **8569-194**
faufileuse d'ourlets (vêtements et tissus) **8551-174**
femme à toutes mains (conf.) **8213-374**
femme de chambre (rest. et logement) **6133-114**
femme de chambre (serv. pers., n.c.a.) **6142-114**
femme de chambre de motel (rest. et logement) **6133-114**
femme de journée (toutes ind.) **6191-114**
femme de la lingerie (bureau) **4155-178**
femme de ménage (toutes ind.) **6191-114**
femme de peine (toutes ind.) **6191-114**
femme pour ouvrage général dans une bonneterie (textiles) **8278-122**
FENDEUR (pâte à papier et papier; scieries) **8231-174**
fendeur (caoutchouc) **8579-270**
fendeur d'ardoise (ciment, pierre et argile) **8371-162**
fendeur de bois de noyer (art. sport et jouets) **8548-199**
fendeur de bovins (abattoirs et cond. viande) **8215-134**
fendeur de boyaux (abattoirs et cond. viande) **8215-210**
FENDEUR DE CARCASSES (abattoirs et cond. viande) **8215-134**
FENDEUR DE CAROTTES (mines et carrières) **7719-134**
fendeur de peaux à la main (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8298-199**
FENDEUR DE PIERRE À LA MACHINE (ciment, pierre et argile) **8371-170**
FENDEUR DE PIERRE À LA MAIN (ciment, pierre et argile) **8371-162**
fendeur de poitrines (abattoirs et cond. viande) **8215-134**
fendeur de queues de vison (fourrures) **8551-162**
fendeur de roches (ciment, pierre et argile) **8371-162**
fendeur de tête (abattoirs et cond. viande) **8215-150**
FENDEUR ET COLLEUR DE CHAMBRES À AIR (caoutchouc) **8571-178**
ferblantier (const.; est., matr. et rev. des métaux) **8333-118**
FERMENTEUR DE BIÈRE (dist., brass. et ferm.) **8227-270**
ferrailleur (comm. gros) **5191-118**
FERRAILLEUR (const.) **8793-126**
ferrailleur, posage d'armature (const.) **8793-126**
ferreur au paddock (loisirs) **3711-134**
ferreur d'animaux (usin., soud. et forg.) **8331-114**
FERREUR DE FORMES (chaussures) **8561-214**
ferreur de lacets (fab. div., n.c.a.) **8569-230**
FERREUR DE POUTRES (trav. du bois) **8548-122**
FERRONNIER D'ART (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8337-142**
FERRONNIER D'ART (prod. mét., n.c.a.) **8339-110**
ficeleur de jambon roulé (abattoirs et cond. viande) **8215-258**
FICELEUR DE RÔTIS (abattoirs et cond. viande) **8215-258**
ficeleur de rôtis de croupe (abattoirs et cond. viande) **8215-258**
ficeleur de rôtis de paleron (abattoirs et cond. viande) **8215-258**
figurant (loisirs) **3335-199**
FILETEUR AU TOUR (tréf. et prod.) **8334-202**
fileteur de boulons (usin., soud. et forg.) **8315-166**
fileteur de tuyaux (usin., soud. et forg.) **8315-166**
FILETIER (fab. div., n.c.a.) **8569-202**
filetier de filets de pêche (fab. div., n.c.a.) **8569-202**
fileur (ciment, pierre et argile) **3319-142**
fileur (caoutchouc) **8179-360**
FILEUR (laine min. et amiante; textiles) **8263-118**
fileur de chaîne (laine min. et amiante; textiles) **8263-118**
fileur de soie (textiles) **8263-199**
fileur de textile (textiles) **8263-199**
filiste (élect.) **8731-118**
fille de bureau (bureau) **4197-130**
fille de chambre (rest. et logement) **6133-114**
fille de comptoir (rest. et logement) **6125-122**
fille de table (rest. et logement) **6125-126**
FILTREUR (prod. chimiques, n.c.a.) **8163-114**
filtreur (serv. publics, n.c.a.) **9535-110**
FILTREUR DE BIÈRE (dist., brass. et ferm.) **8227-178**
FILTREUR-DÉCANTEUR (prod. chimiques, n.c.a.) **8163-150**
FILTREUR DE NYLON (fibres synth.) **8163-210**
filtreur de sirop (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-342**
filtreur de sucre (sucre) **8225-134**
FILTREUR DE VIN (dist., brass. et ferm.) **8227-234**
FILTREUR DE VISCOSE (prod. chimiques, n.c.a.) **8163-154**
FILTREUR-PRESSEUR (alim. pour animaux et farine) **8211-166**
finisseur (verr.) **8158-118**
finisseur (pâte à papier et papier) **8253-118**
finisseur (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-114**
finisseur (ciment, pierre et argile) **8371-299**
finisseur (meubles; trav. du bois) **8541-178**
finisseur (fourrures) **8555-122**
FINISSEUR (chaussures) **8561-334**
finisseur (meubles) **8562-182**
finisseur (vêtements et tissus) **8569-399**
finisseur (prod. papier) **8593-399**
finisseur (meubles) **8595-146**
finisseur (serv. div.) **9591-158**
FINISSEUR À LA MAIN (toutes ind.) **8568-230**
FINISSEUR À LA MAIN (vêtements et tissus) **8569-154**
finisseur d'angles (trav. du bois) **8353-130**
FINISSEUR D'ARCS (art. sport et jouets) **8599-338**
FINISSEUR D'ARMES À FEU (est., matr. et rev. des métaux) **8143-174**
FINISSEUR D'ARTICLES DE CÉRAMIQUE (ciment, pierre et argile) **8373-138**

FINISSEUR D'ARTICLES EN BOIS (fab. div., n.c.a.) **8595-306**
finisseur d'articles en cuir (vêtements et tissus; blanch., nett. et press.) **6165-126**
FINISSEUR D'ARTICLES EN VERRE (verr.) **8158-118**
finisseur d'asphalte (const.) **8713-134**
finisseur de bâches (vêtements et tissus) **8569-154**
FINISSEUR DE BANDAGES PLEINS (caoutchouc) **8575-186**
finisseur de barres (fonte et acier) **8135-134**
FINISSEUR DE BECS DE PLUMES (fab. div., n.c.a.) **8393-294**
finisseur d'ébénistérie de télévision (meubles) **8595-110**
FINISSEUR DE BÉTON (const.) **8783-122**
FINISSEUR DE BOBINES (mat. élect.; mat. électron.) **8539-214**
finisseur de bois (meubles) **8595-110**
FINISSEUR DE BORDS À LA MAIN (verr.) **8373-166**
finisseur de bords de dessus de tables (meubles) **8541-194**
FINISSEUR DE BOUTONS (fab. div., n.c.a.) **8319-190**
finisseur de bouts et de talons (plastique; trav. du bois) **8351-126**
finisseur de broderie (toutes ind.) **8568-230**
FINISSEUR DE BROSSES (fab. div., n.c.a.) **8599-438**
FINISSEUR DE CANNE À PÊCHE (art. sport et jouets) **8599-402**
FINISSEUR DE CÉRAMIQUE NON CUITE (ciment, pierre et argile) **8155-162**
FINISSEUR DE CHAPEAUX DE FEUTRE (vêtements et tissus) **8557-118**
finisseur de ciment (const.) **8783-122**
finisseur de coque (navires) **8592-214**
finisseur de côtes (textiles) **8275-299**
FINISSEUR DE COURROIES TRAPÉZOÏDALES (caoutchouc) **8575-246**
finisseur de cristaux (mat. électron.) **8534-170**
finisseur de dragées (conf.) **8213-262**
finisseur de face de clubs de golf (art. sport et jouets) **8549-306**
FINISSEUR DE FERMETURES À GLISSIÈRE, À LA MAIN (fab. div., n.c.a.) **8599-506**
finisseur de filets de pêche (fab. div., n.c.a.) **8569-399**
FINISSEUR DE FILIGRANE (bij. et orf.) **8149-150**
FINISSEUR DE FIL ISOLÉ À L'AMIANTE (tréf. et prod.) **8149-154**
finisseur de fourrure (fourrures) **8555-122**
finisseur de gants (bonn.) **8569-399**
FINISSEUR DE GARNITURES DE FREIN EN AMIANTE (laine min. et amiante) **8379-118**
finisseur de lainage (bonn.; textiles) **8275-118**
finisseur de livre (imp. et édit.) **9517-110**
FINISSEUR DE MANCHON DE ROULEAU À PEINTURE (fab. div., n.c.a.) **8599-470**
FINISSEUR DE MANNEQUINS (fab. div., n.c.a.) **8595-310**
finisseur de marches en ciment (const.) **8783-122**
finisseur de matelas (meubles) **8562-199**
FINISSEUR DE MATRICES (usin., soud. et forg.) **8311-138**
FINISSEUR DE MATRICES DE DISQUES PHONOGRAPHIQUES (est., matr. et rev. des métaux) **8149-262**
finisseur de matrices de forgeage (usin., soud. et forg.) **8311-138**
finisseur de matrices d'estampage (usin., soud. et forg.) **8311-138**
FINISSEUR DE MENUES PIÈCES (bij. et orf.) **8591-182**
finisseur de métal (toutes ind.) **8393-399**
finisseur de meubles (meubles) **8595-110**
finisseur de meubles de bois (meubles) **8595-110**
FINISSEUR DE MOULAGES (ciment, pierre et argile) **8159-134**
FINISSEUR DE MOULES (usin., soud. et forg.) **8319-154**
finisseur d'empeignes (chaussures) **8561-334**
FINISSEUR DE NAVETTES (trav. du bois) **8359-122**
finisseur d'engrenages (usin., soud. et forg.) **8313-298**
finisseur de panneaux de malles d'emballage (trav. du bois) **8541-178**
finisseur de papier (pâte à papier et papier) **8253-118**
FINISSEUR DE PARAPLUIES (fab. div., n.c.a.) **8599-674**
finisseur de peaux (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8298-110**
finisseur de photos (serv. div.) **9591-158**
finisseur de pierres de dressage (ciment, pierre et argile) **8373-110**
FINISSEUR DE PLUMAISON (abattoirs et cond. viande) **8228-158**
finisseur de pneus (caoutchouc) **8575-178**
finisseur de poinçons (usin., soud. et forg.) **8311-138**
FINISSEUR D'ÉPREUVES (serv. div.) **9591-158**
FINISSEUR DE PRODUITS COMPACTS (pâte à papier et papier) **8253-142**
FINISSEUR DE PRODUITS D'ARGILE (ciment, pierre et argile) **8158-170**
FINISSEUR DE PRODUITS MOULÉS (caoutchouc; plastique) **8578-126**
FINISSEUR DE PRODUITS TEXTILES (bonn.; textiles) **8275-118**
FINISSEUR DE PROTHÈSES DENTAIRES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3157-190**
FINISSEUR DE RACCORDS DE PLOMB (prod. mét., n.c.a.) **8334-270**
finisseur de rouleaux (pâte à papier et papier) **9317-266**
FINISSEUR DE ROULEAUX D'IMPRIMERIE (usin., soud. et forg.; fab. mat. mécan., n.c.a.) **8313-322**
finisseur de sacs de couchage (vêtements et tissus) **8569-154**
FINISSEUR DE SEMELLES (chaussures) **8561-206**
finisseur de statues (ciment, pierre et argile) **8373-299**
finisseur de talons (chaussures) **8561-166**
FINISSEUR DE TALONS EN BOIS (chaussures) **8561-166**
finisseur de tampons à timbres (fab. div., n.c.a.) **8598-399**
finisseur de tentes (vêtements et tissus) **8569-154**
finisseur de terrazzo (const.) **8783-110**
finisseur de tête de vadrouilles (fab. div., n.c.a.) **8599-999**
FINISSEUR DE TÊTES DE CLUBS DE GOLF EN FER (art. sport et jouets) **8599-326**
FINISSEUR DE TÊTES EN BOIS DE CLUBS DE GOLF (art. sport et jouets) **8549-306**
finisseur de tissus en continu (bonn.; textiles) **8275-118**
FINISSEUR DE TÔLES (est., matr. et rev. des métaux) **8333-138**
finisseur de tricots (bonn.) **8271-199**
FINISSEUR DE TRINGLES (caoutchouc) **8579-222**
FINISSEUR DE VÊTEMENTS (bonn.; vêtements et tissus) **8566-126**
FINISSEUR DE VÊTEMENTS DE FOURRURE (fourrures) **8555-122**
finisseur de vitres (verr.) **8373-166**
FINISSEUR D'EXTÉRIEUR DE ROULOTTES (automobiles) **8513-118**
FINISSEUR D'INTÉRIEUR DE ROULOTTES (automobiles) **8513-122**
finisseur en chef de fourrures (fourrures) **8550-118**
FINISSEUR EN MALLETTERIE (art. en cuir) **8599-638**
FINISSEUR EN TAPISSERIE (meubles) **8562-182**
finisseur-polisseur de dentiers (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3157-190**
FINISSEUR-RETOUCHEUR (meubles) **8595-146**
fixeur de machine (textiles; mat. roul. chem. de fer) **8584-114**
FLAMBEUR À LA MACHINE (abattoirs et cond. viande) **8215-170**
flambeur de queues de boeufs (abattoirs et cond. viande) **8215-170**
fleuriste (comm. détail) **3319-230**
fleuriste, arrangements floraux (comm. détail) **3319-230**
fleuriste, culture des fleurs (agric.) **7115-142**
FLEXOGRAVEUR À LA MAIN (imp. et édit.) **9514-138**
FLOCKEUR (textiles) **8279-142**
FLOCKEUR (fab. div., n.c.a.) **8569-354**
floconneur (alim. et boissons, n.c.a.; boul.) **8213-362**
FLOCONNIER (alim. et boissons, n.c.a.; alim. pour animaux et farine) **8211-122**
FLORICULTEUR (agric.) **7115-142**
FLOTTEUR (for. et abatt.) **7517-130**
fonctionnaire des pêches (pêche) **7319-114**

fondeur (fonte et acier) **8131-114**
FONDEUR-ASSEMBLEUR DE DENTS DE SCIE (prod. mét., n.c.a.) **8319-142**
fondeur au bassin de réduction (mét. non ferreux) **8131-182**
fondeur au creuset (fonte et acier; mét. non ferreux) **8131-166**
FONDEUR AU CUBILOT (fonte et acier) **8131-146**
fondeur, bijouterie (mét. non ferreux) **8131-174**
fondeur d'alliages (mét. non ferreux) **8137-242**
FONDEUR DE CARACTÈRES D'IMPRIMERIE À LA MACHINE (imp. et édit.) **9511-134**
FONDEUR DE CHOCOLAT (conf.) **8213-286**
FONDEUR DE CIRE (fonte et acier) **8178-178**
fondeur de cuivre (mét. non ferreux) **8131-130**
fondeur de deuxième fusion au cubilot (fonte et acier) **8131-146**
FONDEUR DE GRAISSE DE PORC (abattoirs et cond. viande; huile anim. et vég.) **8215-338**
fondeur de gras (abattoirs et cond. viande; huile anim. et vég.) **8215-330**
fondeur de grenaille d'aluminium (mét. non ferreux) **8137-299**
fondeur de métal (fonte et acier) **8131-114**
FONDEUR DE MÉTAUX PRÉCIEUX (mét. non ferreux) **8131-174**
fondeur de motifs décoratifs (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-299**
FONDEUR DE MUNITIONS (mét. non ferreux) **8137-162**
fondeur de plomb (mét. non ferreux) **8149-122**
fondeur de plombs (expl.) **8137-134**
fondeur des métaux de rebut (mét. non ferreux) **8131-182**
FONDEUR DE SOUDURE (mét. non ferreux) **8137-238**
FONDEUR DE SUIF (abattoirs et cond. viande; huile anim. et vég.) **8215-342**
fondeur monotypiste (imp. et édit.) **9511-134**
forestier (pâte à papier et papier) **2131-199**
forestier en chef (pâte à papier et papier) **2131-199**
foreur (mines et carrières) **7713-114**
***FOREUR-ADJOINT, PLATE-FORME DE FORAGE EN MER** (pét. et gaz nat.) **7711-119**
foreur au câble (mines et carrières) **7713-142**
foreur au diamant (mines et carrières) **7713-126**
FOREUR AU MARTEAU PERFORATEUR (const.; mines et carrières) **7713-162**
foreur de puits (pét. et gaz nat.) **7711-118**
foreur de puits (mines et carrières) **7713-118**
FOREUR DE PUITS (const.; mines et carrières) **7719-146**
FOREUR DE PUITS DE FONDATION (const.) **7713-138**
FOREUR DE TROUS POUR POTEAUX (const.) **8711-178**
FOREUR DE TROUS PROFONDS (mines et carrières) **7713-114**
foreur d'exploitation (const.; mines et carrières) **7713-122**
FOREUR EN PROSPECTION SISMIQUE (pét. et gaz nat.) **7713-134**
foreur de monterie (mines et carrières) **7713-110**
***FOREUR, INSTALLATION DE FORAGE EN MER** (pét. et gaz nat.) **7711-116**
FOREUR-SONDEUR (pét. et gaz nat.) **7711-134**
forgeron (agric.) **7187-118**
FORGERON (usin., soud. et forg.) **8331-114**
forgeron agricole (usin., soud. et forg.) **8331-114**
forgeron de grosse forge (usin., soud. et forg.) **8331-118**
forgeron de matériel de voie spécial (usin., soud. et forg.) **8331-114**
forgeron lamineur (usin., soud. et forg.) **8331-142**
forgeron sur enclume (usin., soud. et forg.) **8331-114**
FORMEUR (bonn.) **8275-190**
FORMEUR À LA MACHINE À DÉPRESSION (plastique) **8573-146**
FORMEUR À LA MAIN (meubles; trav. du bois) **8549-250**
formeur à la main (vêtements et tissus) **8557-126**
FORMEUR D'ARTICLES EN PLASTIQUE (plastique) **8575-114**
FORMEUR DE BANDEAUX INTÉRIEURS À CHAPEAU (vêtements et tissus) **8568-238**
FORMEUR DE BOBINES (mat. élect.) **8531-344**
FORMEUR DE BORDS DE CHAPEAUX (vêtements et tissus) **8557-126**
formeur de câbles (tréf. et prod.) **8339-298**
FORMEUR DE CALOTTES ET DE BORDS DE CHAPEAUX (vêtements et tissus) **8557-162**
formeur de cambrure (chaussures) **8561-190**
formeur de cerceaux en bois (trav. du bois) **8549-399**
FORMEUR DE CHAUSSETTES (bonn.) **8569-338**
formeur de cuir (vêtements et tissus) **8568-238**
formeur de cuirs à chapeau (vêtements et tissus) **8568-238**
FORMEUR DE FILS CONDUCTEURS DE PIÈCES (mat. électron.) **8534-250**
FORMEUR DE GARNITURES POUR TUYAUX DE BÉTON (caoutchouc) **8575-146**
FORMEUR DE MASQUE PERFORÉ (mat. électron.) **8334-374**
FORMEUR DE MÉTAL À LA MAIN (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8337-130**
FORMEUR DE MOULES EN TOILE MÉTALLIQUE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8395-220**
FORMEUR DE PANNEAUX D'AMIANTE ONDULÉS (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante) **8155-354**
FORMEUR DE PANNEAUX DE FIBRE DE BOIS (trav. du bois) **8235-118**
FORMEUR DE PANNEAUX DE PARTICULES À LA MACHINE (trav. du bois) **8235-122**
FORMEUR DE PLAQUES D'ACCUMULATEURS AU PLOMB (mat. élect.) **8531-168**
FORMEUR DE PLAQUES DE CAOUTCHOUC (caoutchouc) **8179-340**
FORMEUR DE POINTES D'OUTILS EN CARBURE (usin., soud. et forg.) **8149-254**
FORMEUR DE SEMELLES (chaussures) **8561-190**
formeur de semelles intérieures (chaussures) **8561-190**
formeur de toile métallique (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8395-220**
formeur de tôles au chalumeau (navires) **8337-150**
FORMEUR DE TÔLES D'ACIER (navires) **8337-150**
FORMEUR DE TUYAUX EN AMIANTE-CIMENT PAR CENTRIFUGATION (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante) **8155-326**
FORMEUR D'ISOLEMENTS À GAINE MÉTALLIQUE (laine min. et amiante) **8529-190**
FORMIER EN CHAUSSURES (trav. du bois) **8351-118**
fossoyeur (agric.) **7195-118**
fossoyeur (const.) **8798-114**
FOULARDEUR (textiles) **8275-242**
fouleur (vêtements et tissus) **8557-154**
FOULON (textiles) **8275-162**
fournier (boul.) **8213-142**
FOURNIER-BOULANGER (boul.) **8213-142**
fournier-boulanger de four rotatif (boul.) **8213-142**
fournier-boulanger de four transporteur (boul.) **8213-142**
fourreur (fourrures) **8555-110**
FOURREUR-MODÉLISTE (fourrures) **3313-130**
FRAISEUR DE FORME (plastique; trav. du bois) **8351-126**
FRAISEUR DE GOUJONS (meubles) **8359-142**
FRAISEUR DE MATRICES À L'ÉTABLI (usin., soud. et forg.) **8311-126**
FRAISEUR DE PRODUCTION (usin., soud. et forg.) **8315-182**
fraiseur de profils (usin., soud. et forg.) **8313-238**
fraiseur de tronçons (fab. div., n.c.a.) **8355-126**
FRAISEUR ET AMINCISSEUR (chaussures) **8561-254**
FRETTEUR (mat. élect.) **8531-304**
frigoriste (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8533-150**

FRITEUR (cons., n.c.a.) **8229-394**
FRITEUR DE CROQUETTES DE POISSON (trait. du poisson) **8217-142**
FRITEUR DE CROUSTILLES DE MAÏS (alim. et boissons, n.c.a.) **8213-354**
FRITEUR DE CROUSTILLES DE POMMES DE TERRE (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-354**
friteur de galettes de pommes de terre (cons., n.c.a.) **8229-394**
friteur de pommes de terre et de poisson (cons., n.c.a.) **8229-394**
FROMAGER (prod. laitiers) **8223-198**
fromagier (prod. laitiers) **8223-198**
FRONCEUR DE TISSU (vêtements et tissus) **8569-247**
fructiculteur (agric.) **7115-110**
fruitier (comm. détail) **5137-114**
fumeur (trait. du poisson) **8217-114**
FUMEUR DE VIANDE (abattoirs et cond. viande) **8215-202**
fumigateur (serv. div.) **6199-114**
FUMIGATEUR D'ÉPICES (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-126**
FUMISTE (const.) **8782-158**
fusainiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3311-110**
fuselage d'aéronef (aéronefs et astronefs) **8510-110**
gabarieur (trav. du bois) **8351-110**
GABARIEUR (toutes ind.) **8395-150**
GABARIEUR (meubles; trav. du bois) **8549-302**
gabarieur à l'établi (usin., soud. et forg.) **8311-110**
gabarieur au moulage sous pression et moulage de matières plastiques (usin., soud. et forg.) **8311-110**
gabarieur d'ébarbage (usin., soud. et forg.) **8311-110**
gabarieur de charpentes métalliques (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8395-150**
gabarieur de construction navale (toutes ind.) **8395-150**
GABARIEUR DE FILIÈRE D'EXTRUSION (usin., soud. et forg.) **8311-146**
gabarieur d'étampage (usin., soud. et forg.) **8311-110**
GABARIEUR-MODELEUR (toutes ind.) **8395-244**
galvaniseur (est., matr. et rev. des métaux) **8143-150**
GALVANISEUR À CHAUD (est., matr. et rev. des métaux) **8143-150**
galvaniseur au cadmium (est., matr. et rev. des métaux) **8143-130**
galvaniseur au zinc (est., matr. et rev. des métaux) **8143-130**
GALVANISEUR PAR ÉLECTROLYSE (est., matr. et rev. des métaux) **8143-130**
GALVANOPLASTE (est., matr. et rev. des métaux) **8143-184**
galvanoplaste au cylindre (est., matr. et rev. des métaux) **8143-170**
GALVANOPLASTE INDUSTRIEL (est., matr. et rev. des métaux) **8143-170**
ganseur de chapeau (vêtements et tissus) **8557-138**
gantier (toutes ind.) **8563-114**
garagiste (automobiles) **8580-199**
garagiste (automobiles) **8581-299**
garçon boucher (comm. détail) **8215-294**
garçon d'ascenseur (toutes ind.) **6193-110**
GARÇON DE BAINS (loisirs; serv. pers., n.c.a.) **6198-146**
GARÇON DE BAR (rest. et logement) **6198-118**
GARÇON DE BIBLIOTHÈQUE (ens.) **4169-158**
garçon de bureau (bureau) **4177-118**
garçon de chambre (rest. et logement) **6135-114**
GARÇON DE COURSES DANS UN ÉTABLISSEMENT BANCAIRE (banque et fin.) **4177-110**
GARÇON DE CUISINE (rest. et logement) **6198-134**
garçon de douches (loisirs; serv. pers., n.c.a.) **6198-146**
garçon de ferme de cultures de céréales (agric.) **7198-112**
garçon de ferme de cultures de plein champ et maraîchère (agric.) **7198-112**
garçon de ferme d'élevage (agric.) **7198-112**
garçon de ferme d'élevage d'animaux à fourrure (agric.) **7198-112**
garçon de ferme d'élevage d'animaux de boucherie (agric.) **7198-112**
garçon de ferme d'élevage de volailles (agric.) **7198-112**
garçon de ferme d'élevage d'ovins (agric.) **7198-112**
garçon de ferme d'exploitation agricole en général (agric.) **7198-112**
garçon de livraison (rest. et logement) **6125-130**
GARÇON DE PONT OU DE CABINE (transp. par eau) **6145-122**
garçon de salle (rest. et logement) **6133-110**
garçon de salle de refroidissement (loisirs; serv. pers., n.c.a.) **6198-146**
GARÇON DE SALLE D'HÔPITAL (santé) **3135-114**
GARÇON DE SERVICE DE WAGONS-LITS (transp. ferr.) **6135-118**
GARÇON DE VESTIAIRE (serv. pers., n.c.a.) **6198-114**
GARÇON LIVREUR (comm. détail) **4177-122**
garde (serv. gouv.) **7511-110**
garde-aqueduc et réservoir (add. et distr. d'eau) **9535-134**
GARDE-BARRAGE (add. et distr. d'eau) **9535-134**
GARDE-BARRIÈRE (transp. ferr.) **6115-146**
garde-chasse (serv. gouv.) **6119-110**
GARDE DE SALLE DE JOCKEYS (loisirs) **3719-122**
garde de sécurité (toutes ind.) **6115-138**
garde d'établissement piscicole (pêche) **7319-132**
GARDE DE TERRAIN DE GOLF (loisirs) **3719-126**
GARDE DE TERRAIN DE STATIONNEMENT (transp. auto.) **6199-122**
GARDE DE VOITURE BLINDÉE (banque et fin.; serv. aux entr.) **6115-122**
garde d'institution ou d'école de réforme (serv. gouv.) **6115-130**
GARDE DU CORPS (serv. gouv.) **6112-160**
garde-feu (serv. gouv.) **7511-114**
garde-feu (mines et carrières) **7719-114**
garde-feu de haut fourneau (fonte et acier) **8131-134**
garde-forestier (serv. gouv.) **7511-110**
garde-forestier en chef (for. et abatt.) **7510-110**
garde-malade auxiliaire, diplômée (santé) **3134-110**
garde-malade diplomée (santé) **3131-130**
garde-malade non diplômée (santé) **3135-110**
garde-moteur (transp. ferr.) **9191-110**
garde-moteur (mines et carrières) **9193-199**
garde-pêche (serv. gouv.) **6119-110**
gardien (serv. aux entr.) **6115-134**
GARDIEN AU TABLEAU CENTRAL D'AVERTISSEURS (serv. aux entr.) **4199-126**
GARDIEN DE BASSIN (add. et distr. d'eau) **9535-130**
GARDIEN DE CHEMIN DE FER (serv. aux entr.) **6113-130**
gardien d'écluse (transp. par eau) **9159-118**
gardien de gare (serv. aux entr.) **6113-130**
GARDIEN DE JARDIN ZOOLOGIQUE (agric.; loisirs) **7199-158**
GARDIEN DE L'ÉCURIE D'ACCUEIL (loisirs) **3711-162**
***gardien d'animaux domestiques** (serv. pers., n.c.a.) **6142-134**
***GARDIEN DE MAISON** (serv. pers., n.c.a.) **6142-134**
gardien de nuit (toutes ind.) **6115-138**
GARDIEN DE PARC (serv. gouv.) **7195-114**
gardien de passage à niveau (transp. ferr.) **6115-146**
GARDIEN DE PHARE (serv. gouv.) **9159-122**
gardien de piscine (loisirs) **6119-114**
gardien de plage (loisirs) **6119-114**
gardien de prison (serv. gouv.) **6115-130**
gardien de prison ou de pénitencier (serv. gouv.) **6115-130**
gardien des archives (banque et fin.) **4177-110**
GARDIEN DE SÉCURITÉ (toutes ind.) **6115-138**
GARDIEN DE SÉCURITÉ À L'EMBARQUEMENT (serv. aux entr.) **6115-133**
gardien de stationnement (transp. auto.) **6199-122**
gardien de sylviculture (serv. gouv.) **7511-110**
GARDIEN DU COURRIER AÉRIEN (serv. aux entr.) **6115-131**
gardien du port (serv. gouv.) **6112-154**
GARDIENNE D'ENFANTS (serv. pers., n.c.a.) **6147-110**

garnisseur (fab. div., n.c.a.) **8568-222**
garnisseur au four tubulaire (mat. élect.) **8167-150**
GARNISSEUR DE BOÎTES (prod. papier) **8593-234**
garnisseur de caisses d'emballage (transp., n.c.a.) **9317-158**
GARNISSEUR DE CARCASSES DE PNEUS (caoutchouc) **8578-174**
GARNISSEUR DE CERCUEILS (meubles) **8562-130**
GARNISSEUR DE CHAPEAUX (vêtements et tissus) **8557-138**
garnisseur de coiffure (vêtements et tissus) **8557-138**
GARNISSEUR DE CREUSETS D'ALUMINIUM (mét. non ferreux) **8119-126**
garnisseur de fours (const.) **8782-114**
garnisseur-dégarnisseur de moules (plastique) **8179-399**
GARNISSEUR-DÉGARNISSEUR DE SUPPORTS DE TREMPAGE (bij. et orf.) **8598-338**
garnisseur de joints (navires) **8592-150**
garnisseur de la semelle (chaussures) **8561-202**
GARNISSEUR D'ÉLÉMENTS DE MEUBLES (meubles) **8562-146**
garnisseur d'éléments filtrants (fonte et acier; mét. non ferreux) **8119-286**
GARNISSEUR DE MACHINE À ENDUIRE (linoléum) **8173-154**
GARNISSEUR DE MACHINE À IMPRÉGNER (linoléum) **8173-158**
GARNISSEUR DE MONTURES DE LUNETTES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8578-158**
garnisseur de râtelier (art. sport et jouets) **8599-398**
GARNISSEUR DE ROULEAUX (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-258**
GARNISSEUR DE SCIES DIAMANTÉES (prod. mét., n.c.a.) **8529-178**
GARNISSEUR DE SEMELLES INTÉRIEURES (chaussures) **8561-202**
GARNISSEUR DE SIÈGES DE VOITURES (meubles) **8562-154**
garnisseur de tartes (boul.) **8213-198**
GARNISSEUR DE TUYAUX (ciment, pierre et argile) **8155-422**
GARNISSEUR DE WAGONS DE CHEMIN DE FER (mat. roul. chem. de fer.) **8523-166**
GARNISSEUR D'OBUS À CHARGE CREUSE (expl.) **8599-166**
GASTRO-ENTÉROLOGUE (santé) **3111-116**
GAUFREUR À LA PRESSE (toutes ind.) **8599-850**
gaufreur sur feuilles d'or (toutes ind.) **8599-850**
GAZIER (pét. et gaz nat.) **8165-154**
GEMMOLOGISTE (bij. et orf.) **8591-118**
gendarme (serv. gouv.) **6112-158**
généalogiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-114**
GÉNÉTICIEN (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-250**
généticien de l'évolution (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-250**
généticien des animaux (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-114**
généticien des molécules (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-250**
généticien des populations (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-250**
géochimiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-114**
géodésien (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-114**
géodésiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-114**
GÉOGRAPHE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2139-110**
géographe spécialisé en géographie économique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-110**
géographe spécialisé en géographie historique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-110**
géographe spécialisé en géographie industrielle (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-110**
géographe spécialisé en géographie physique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-110**
géographe spécialisé en géographie politique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-110**
géographe spécialisé en géographie urbaine (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-110**
geôlier (serv. gouv.) **6115-130**
GÉOLOGUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-114**
géologue en pétrographie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-114**
géologue en stratigraphie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-114**
géologue minier (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2159-134**
GÉOLOGUE PÉTROLIER (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-134**
géomagnéticien (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-118**
GÉOMÈTRE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-114**
géomètre des mines (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-114**
géomètre, prospection géophysique (pét. et gaz nat.) **2161-118**
géomètre topographe (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-122**
géomorphologiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-114**
géomorphologue (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-114**
GÉOPHYSICIEN (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-118**
géophysicien en aéronomie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-118**
géophysicien en tectonique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-118**
GÉOPHYSICIEN PROSPECTEUR (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-110**
géotechnicien (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-299**
gérant (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1137-118**
gérant (transp. auto.) **1147-199**
gérant (toutes ind.) **9910-199**
***gérant artistique local** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-149**
gérant, caisse populaire (banque et fin.) **1135-126**
gérant d'aménagement (toutes ind.) **1179-299**
gérant de banque (banque et fin.) **1135-114**
gérant de blanchisserie (blanch., nett. et press.) **6160-110**
gérant de buanderie (blanch., nett. et press.) **6160-110**
gérant de bureau (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1149-126**
gérant de café (rest. et logement) **6120-110**
gérant de cafétéria (rest. et logement) **6120-110**
***gérant de camp accessible par avion** (loisirs; rest. et logement) **6130-116**
***gérant de camp accessible par bateau** (loisirs; rest. et logement) **6130-116**
***gérant de camp de canotage** (loisirs; rest. et logement) **6130-116**
***gérant de camp de chasse** (loisirs; rest. et logement) **6130-116**
***gérant de camp de pêche** (loisirs; rest. et logement) **6130-116**
***GÉRANT DE CAMP EN RÉGION ÉLOIGNÉE** (loisirs; rest et logement) **6130-116**
gérant de ferme (agric.) **7131-110**
gérant de galerie d'art (toutes ind.) **1149-199**
gérant de garage (automobiles; comm. détail) **5130-118**
gérant de grand magasin (comm. détail) **5130-114**
gérant de la perception (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1135-122**
gérant de la vente (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1137-118**
gérant de loisirs (rest. et logement) **3710-199**
gérant de l'outillage électrique (toutes ind.) **1149-199**
gérant de magasin (comm. détail) **5130-114**
gérant de motel (rest. et logement) **6130-114**
gérant d'entrepôt (entreposage, n.c.a.) **1149-146**
***gérant de pavillon de chasse** (loisirs; rest. et logement) **6130-116**
***gérant de pavillon de pêche** (loisirs; rest. et logement) **6130-116**
gérant de pharmacie (comm. détail) **5130-114**
gérant de pipe-lines (serv. publics, n.c.a.; transp., n.c.a.) **1147-138**
gérant de poste d'essence (automobiles; comm. détail) **5130-118**
gérant de production (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-118**
gérant de publicité (toutes ind.) **1149-199**
gérant de restaurant (rest. et logement) **6120-110**
gérant de services récréatifs (serv. prof. et tech., n.c.a) **1136-199**
gérant de station-service (automobiles; comm. détail) **5130-118**
gérant d'établissement de nettoyage de fourrures (blanch., nett. et press.) **6160-110**
***gérant de terrain de camping et de loisirs** (rest. et logement) **6130-115**
GÉRANT DE THÉÂTRE (loisirs) **3715-199**
gérant de trafic (transp. auto.) **1147-199**
gérant d'hôtel (rest. et logement) **6130-114**

GÉRANT DU CRÉDIT (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1135-122**
gérant d'un service de traiteur (rest. et logement) **6120-110**
gérant du personnel (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1136-114**
gérant général (serv. gouv.) **1113-110**
gérant itinérant (comm. détail) **5130-126**
gérant, organisation de bien-être (serv. sociaux) **1132-118**
gérant propriétaire (comm. gros) **5130-122**
gérant-propriétaire (const.) **8780-199**
gérant, responsable des pièces (bureau) **4155-126**
gérant, service d'alimentation (rest. et logement) **6120-110**
***gérant, terrain de camping de loisirs** (rest. et logement) **6130-115**
***GÉRIATRE** (santé) **3111-156**
***gestionnaire de l'information** (bureau) **4143-112**
glaceur (boul.) **8213-194**
GLACEUR À LA MAIN (boul.) **8213-194**
glaceur de gâteaux (boul.) **8213-194**
glaceur de pains (boul.) **8213-194**
glaceur de petits pains au lait (boul.) **8213-194**
GLACIER (prod. laitiers) **8223-158**
GLACIER-PÂTISSIER (prod. laitiers) **8223-170**
glacier spécialisé dans les gaufrettes glacées (prod. laitiers) **8223-170**
glacier spécialisé dans les tartes glacées (prod. laitiers) **8223-170**
glaciologue (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-118**
glaiseur (fonte et acier; mét. non ferreux) **8131-194**
GOLFEUR PROFESSIONNEL (loisirs) **3710-146**
GOMMEUR À LA MACHINE (textiles) **8173-114**
gommeur, caoutchouc et vinyle (textiles) **8275-114**
GOMMEUR D'ENVELOPPES À LA MACHINE (prod. papier) **8593-294**
GONFLEUR DE SACS À AIR POUR PNEUS (caoutchouc) **8579-290**
GOUDRONNEUR (textiles) **8275-182**
goudronneur (const.) **8713-182**
GOUVERNANTE D'HÔTEL OU D'INSTITUTION (rest. et logement) **6130-126**
GOUVERNEUR DE PILE (pâte à papier et papier) **8251-126**
gradueur de patrons (bonn.; vêtements et tissus) **8551-130**
gradueur en confections (bonn.; vêtements et tissus) **8551-130**
graisseur (boul.) **8228-224**
graisseur (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-126**
GRAISSEUR (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-210**
graisseur (automobiles) **8589-218**
graisseur (mat. roul. chem. de fer) **8589-226**
graisseur (transp. par eau) **9157-110**
graisseur (toutes ind.) **9918-199**
graisseur d'automobile (automobiles) **8589-218**
graisseur de bords (vêtements et tissus) **8557-166**
graisseur de calottes (vêtements et tissus) **8557-166**
graisseur de camion (automobiles) **8589-218**
GRAISSEUR DE MOULES À CUISSON, À LA MACHINE (boul.) **8228-224**
graisseur de moules à gâteaux (boul.) **8228-224**
graisseur de moules à la machine (boul.) **8228-224**
graisseur de moules à la main (boul.; rest. et logement) **8213-218**
graisseur de moules à pain (boul.) **8228-224**
GRAISSEUR DE PALIERS D'ESSIEUX (mat. roul. chem. de fer) **8589-226**
graisseur de pelle chargeuse (mines et carrières) **8589-206**
GRAISSEUR DE PELLE EXCAVATRICE (mines et carrières) **8589-206**
GRAISSEUR-FINISSEUR DE POUDRE MÉTALLIQUE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8149-290**
graisseur-huileur (toutes ind.) **9918-199**
GRAISSEUR-MOTORISTE (automobiles) **8589-218**
granuleur de nitrage d'ammonium (expl.; prod. chimiques, n.c.a.) **8165-240**
graphiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-126**
GRAPHOANALYSTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-205**
graphologiste (loisirs) **3339-199**
graphologue (loisirs) **3339-199**
graphologue (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-205**
gratteur (chaussures) **8561-238**
gratteur de semelles (chaussures) **8561-238**
gratteur de viande (abattoirs et cond. viande) **8228-134**
graveur (ciment, pierre et argile) **8371-126**
graveur (verr.) **8391-134**
GRAVEUR (chaussures) **8561-174**
GRAVEUR À LA MACHINE SUR CYLINDRES D'IMPRIMERIE (imp. et édit.) **9513-118**
GRAVEUR À LA MAIN (fab. div., n.c.a.) **8391-110**
graveur à la main (imp. et édit.) **9514-130**
GRAVEUR À LA MAIN SUR VAISSELLE DE BOIS (trav. du bois) **8355-254**
GRAVEUR À LA SABLEUSE (ciment, pierre et argile) **8373-126**
GRAVEUR À L'EAU-FORTE SUR PIÈCES D'AVION (aéronefs et astronefs) **8391-158**
GRAVEUR À L'EAU-FORTE SUR VERRES D'OPTIQUE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8391-166**
GRAVEUR AU PANTOGRAPHE (bij. et orf.; prod. mét., n.c.a.) **8391-130**
GRAVEUR AU PANTOGRAPHE (imp. et édit.) **9514-142**
GRAVEUR D'ART (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3311-118**
GRAVEUR D'ART (bij. et orf.; fab. div., n.c.a.) **8391-118**
graveur d'art à l'eau forte (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3311-118**
graveur d'art au burin et à l'eau-forte (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3311-118**
graveur de bijoux (bij. et orf.; prod. mét., n.c.a.) **8391-118**
GRAVEUR DE CIRCUITS IMPRIMÉS (mat. électron.) **8534-226**
graveur de cylindres (imp. et édit.) **9514-110**
GRAVEUR DE DISQUES ORIGINAUX (fab. div., n.c.a.) **9555-134**
GRAVEUR DE MATRICES DE BIJOUTERIE (prod. mét., n.c.a.) **8311-142**
GRAVEUR DE MATRICES D'IMPRIMERIE (imp. et édit.) **9514-110**
GRAVEUR DE PIPES DE FUMEUR (fab. div., n.c.a.) **8355-210**
GRAVEUR DE PLANCHES (imp. et édit.) **9514-118**
graveur de premières semelles (chaussures) **8561-174**
graveur de semelles extérieures (chaussures) **8561-174**
GRAVEUR EN RELIEF SUR CYLINDRES D'IMPRIMERIE (imp. et édit.) **9513-126**
GRAVEUR-LETTREUR (imp. et édit.) **9514-114**
GRAVEUR-LETTREUR ASSISTÉ PAR ORDINATEUR (imp. et édit.) **9514-115**
GRAVEUR-MOULEUR EN SCEAUX (fab. div., n.c.a.) **8391-194**
graveur-reporteur (imp. et édit.) **9514-122**
graveur sur acier (fab. div., n.c.a.) **8391-162**
GRAVEUR SUR ACIER (imp. et édit.) **9514-122**
GRAVEUR SUR MACHINE ÉLECTRONIQUE (imp. et édit.) **9514-112**
graveur sur métal (fab. div., n.c.a.) **8391-162**
graveur sur plaque (bureau) **4141-166**
GRAVEUR SUR VERRE (verr.) **8391-126**
gréeur (vêtements et tissus) **8569-110**
GRÉEUR (navires) **8592-130**
greffier (serv. gouv.) **4199-250**
GREFFIER DE SCRUTIN (serv. gouv.) **4199-250**
GREFFIER MUNICIPAL (serv. gouv.) **1119-190**
GRENAILLEUR (usin., soud. et forg.) **8331-174**
grenailleur (toutes ind.) **8393-266**
GRENAILLEUR DE PLOMBS (expl.) **8137-134**
GRILLAGEUR (tréf. et prod.) **8339-262**
grilleur (rest. et logement) **6121-130**

grilleur à sec (conf.) **8213-346**
grilleur d'amandes (conf.) **8213-346**
GRILLEUR DE CACAO (conf.) **8229-258**
GRILLEUR DE CAFÉ (alim. et boissons, n.c.a.) **8227-122**
GRILLEUR DE FÈVES DE CACAO (conf.) **8229-262**
GRILLEUR DE GRAINS (alim. et boissons, n.c.a.) **8213-126**
GRILLEUR DE MALT (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-338**
GRILLEUR DE MINERAI (mét. non ferreux) **8115-130**
GRILLEUR DE NOIX (conf.) **8213-346**
grilleur de tissus (textiles) **8279-299**
grueur (toutes ind.) **9311-110**
grutier (toutes ind.) **9311-134**
grutier à la démolition (const.) **9311-134**
grutier à l'enfonçage des pieux (const.) **8719-118**
grutier à l'enlèvement des déchets (toutes ind.) **9311-110**
grutier à l'enlèvement des scories (toutes ind.) **9311-110**
grutier au chargement (toutes ind.) **9311-110**
grutier au déplacement du métal en fusion (toutes ind.) **9311-110**
grutier de chantier forestier (for. et abatt.) **7517-122**
grutier de pont roulant électrique (toutes ind.) **9311-110**
grutier d'exploitation forestière (scieries) **9311-134**
GRUTIER, PLATE-FORME DE FORAGE (pét. et gaz nat.) **9311-106**
GUETTEUR D'INCENDIES (serv. gouv.) **7511-114**
guichetier (serv. gouv.) **4173-110**
guide (loisirs) **3719-114**
GUIDE ALPIN (loisirs) **3719-110**
GUIDE DANS UN ÉTABLISSEMENT (serv. pers., n.c.a.) **6144-118**
GUIDE D'AUBERGE DE RANCH (loisirs) **3719-118**
guide de chasse (loisirs) **3719-114**
GUIDE DE CHASSE ET DE PÊCHE (loisirs) **3719-114**
***guide de cyclotourisme** (comm. détail) **5135-168**
***GUIDE DE DESCENTE EN EAU VIVE** (loisirs) **3719-112**
guide de mines (mines et carrières) **6144-118**
guide de pêche (loisirs) **3719-114**
***GUIDE DE STATION DE SKI** (loisirs) **3719-117**
***guide historique** (ens.; loisirs; serv. gouv.) **6144-108**
GUIDE ITINÉRANT (serv. pers., n.c.a.) **6144-110**
***GUIDE, PROMENADES EN VÉHICULE TIRÉ PAR CHEVAUX D'ATTELAGE** (serv. pers., n.c.a.) **6144-122**
***guide, station de ski** (loisirs) **3719-117**
GUIDE TOURISTIQUE (serv. pers., n.c.a.) **6144-114**
GUIPEUR (tréf. et prod.) **8149-166**
GUIPEUR (textiles) **8263-114**
guipeur de fil électrique (tréf. et prod.) **8149-166**
guipeur de filés de caoutchouc (textiles) **8263-114**
guipeur de filés élastiques (textiles) **8263-114**
guitariste (loisirs) **3332-130**
gynécologiste (santé) **3111-126**
gynécologue (santé) **3111-126**
HABILLEUR DE BOUTONS (fab. div., n.c.a.) **8599-666**
HABILLEUR DE ROULEAUX À PEINTURE (fab. div., n.c.a.) **8598-154**
HABILLEUSE (radio, télév. cinéma et théâtre; vêtements et tissus) **8553-186**
habilleuse (radio., télév., cinéma et théâtre) **3339-199**
HACHEUR DE NOIX (conf.) **8228-234**
HACHEUR DE VIANDE (abattoirs et cond. viande) **8215-282**
hacheur d'issues non comestibles (abattoirs et cond. viande) **8228-399**
haleur de wagons (transp. ferr.) **9311-166**
HARMONISTE DE TUYAUX D'ORGUE (fab. div., n.c.a.) **8599-242**
harpiste (loisirs) **3332-130**
harponneur (pêche) **7313-130**
HAVEUR (mines et carrières) **7717-122**
hazzan (religion) **2519-110**
HÉLIOGRAVEUR (imp. et édit.) **9515-178**
héliothérapeute (santé) **3139-199**
helminthologiste de la faune sauvage (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-258**
HÉMATOLOGUE (santé) **3111-117**
hématopathologiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-202**
herboriste (santé) **3119-199**
herboriste (comm. détail) **5130-114**
herpétologiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-126**
histologiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-194**
HISTORIEN (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-114**
historien du théâtre (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-114**
homme à tout faire (pâte à papier et papier) **8258-199**
homme à tout faire (const.) **8798-114**
homme à tout faire (transp. par eau) **9155-110**
homme à tout faire, bâtiments (toutes ind.) **8799-194**
homme à tout faire dans une filature de lainages (textiles) **8278-122**
homme d'ascenseur (toutes ind.) **6193-110**
homme de boussole (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-122**
homme de compresseur (toutes ind.) **9533-146**
homme de cour (pâte à papier et papier) **8258-199**
homme de cour (transp. ferr.) **9135-199**
homme de fermentation (dist., brass. et ferm.) **8227-270**
homme de four (boul.) **8213-142**
homme de journée (transp. par eau) **9155-110**
homme d'élévateur (toutes ind.) **9315-114**
homme d'élévateur à grain (toutes ind.) **9315-114**
homme de ligne (élect.) **8731-118**
homme de maintenance (mat. électron.) **8537-199**
homme de maintenance (télécomm.) **8735-114**
homme de maintenance (toutes ind.) **8799-194**
homme de maintenance (toutes ind.) **9919-199**
homme de maintenance, machine de bureau (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8585-118**
homme de mire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-122**
homme d'entrepôt (toutes ind.) **9313-199**
homme d'entretien (mat. électron.) **8537-199**
homme d'entretien (télécomm.) **8735-114**
homme d'entretien (toutes ind.) **8799-194**
homme d'entretien (toutes ind.) **9919-199**
homme d'entretien, cimetière (agric.) **7195-118**
homme d'entretien, machines de bureau (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8585-118**
homme de patrouille (toutes ind.) **6115-138**
homme de peine (rest. et logement) **6139-118**
HOMME DE PEINE (serv. pers., n.c.a.) **6149-146**
homme de peine en chef (toutes ind.) **6190-110**
homme de pont (transp. par eau) **9159-130**
HOMME DE PONT DE BAC À CÂBLE (transp. par eau) **9159-158**
HOMME DE PONT DE DRAGUE (pêche) **7313-158**
HOMME DE PONT SUR BATEAU DE PÊCHE (pêche) **7313-122**
homme de quai (transp. par eau) **9313-199**
homme de quart, commande du ballast (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9159-124**
homme de quart de la section technique (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9153-117**
HOMME DE QUART DU SYSTÈME DE GESTION DES DONNÉES (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9159-121**
homme de radeau (for. et abatt.) **7517-126**
homme de roue (transp. par eau) **9155-118**
homme de route (blanch., nett. et press.) **5193-118**
homme de service (automobiles; comm. détail) **5145-110**
***homme de service** (automobiles; comm. détail) **5145-118**
homme de table (boul.) **8213-122**
homme de trouble (serv. publics, n.c.a.) **9539-199**
homme d'instrument (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-122**
homme engagé, ferme (agric.) **7198-112**

homme-grenouille (toutes ind.) **6199-110**
homogénéiseur (prod. laitiers) **8223-110**
HORLOGER (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-138**
HORLOGER-AJUSTEUR DE SPIRAUX (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-186**
HORLOGER RÉGLEUR (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-146**
horloger régleur de l'aimantation (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-299**
horloger régleur de l'échappement (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-299**
horloger réparateur (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8587-110**
HORLOGER RHABILLEUR (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8587-110**
HORTICULTEUR (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-130**
horticulteur de plantes vertes (agric.) **7115-126**
horticulteur en serre (agric.) **7115-126**
horticulteur pépiniériste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-130**
horticulteur spécialisé en croisements (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-130**
horticulteur spécialisé en production (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-130**
horticulteur taxonomiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-130**
hospitalière (santé) **3130-199**
HÔTE DE RESTAURANT OU DE BAR-SALON (rest. et logement) **6125-114**
hôtelier (rest. et logement) **6130-114**
hôtesse (rest. et logement) **6125-114**
HÔTESSE D'ACCUEIL (serv. aux entr.) **5199-156**
hôtesse de bord (transp. aériens) **6145-118**
hôtesse de camion publicitaire (serv. aux entr.) **5199-156**
hôtesse de l'air (transp. aériens) **6145-118**
hôtesse de l'air en chef (ens.) **2797-138**
HÔTESSES D'ACCUEIL (bureau) **4171-122**
huileur (automobiles) **8589-218**
huileur (mat. roul. chem. de fer) **8589-226**
huileur (transp. par eau) **9157-110**
huileur (toutes ind.) **9918-199**
huileur d'automobile (automobiles) **8589-218**
huileur de camion (automobiles) **8589-218**
huileur de machines (fonte et acier) **8589-299**
HUILEUR DE NAVIRE (transp. par eau) **9157-110**
huileur de pelles (mines et carrières) **8589-206**
huileur-sécheur de douilles (est., matr. et rev. de métaux) **8143-182**
HUISSIER (serv. aux entr.; serv. gouv.) **2349-136**
HUISSIER (serv. aux entr.) **4199-266**
hydrographe (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-256**
HYDROLOGISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-122**
hydrothérapeute (santé) **3137-122**
HYGIÉNISTE DENTAIRE (santé) **3157-110**
HYGIÉNISTE INDUSTRIEL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-114**
***HYPNOTHÉRAPEUTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2399-130**
hypnotiseur (loisirs) **3339-199**
ichtyologiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-126**
idéateur rédacteur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3353-199**
ILLUSIONNISTE (loisirs) **3339-166**
illustrateur de catalogue (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-136**
ILLUSTRATEUR DE PUBLICATIONS TECHNIQUES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-176**
imam (religion) **2519-199**
***IMAGISTE-CONSEIL** (serv. pers., n.c.a.) **6143-112**
IMITATEUR (loisirs) **3335-126**
***IMMUNOLOGISTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-168**
***IMMUNOLOGISTE CLINICIEN** (santé) **3111-145**
IMPERMÉABILISATEUR (expl.) **8599-190**
imperméabilisateur de cartouches (expl.) **8599-178**
imperméabiliseur (bonn.; textiles) **8275-118**
IMPERMÉABILISEUR DE TOILE POUR CANOTS (navires) **8592-234**
IMPORTATEUR (comm. gros) **5130-122**
importateur-exportateur (comm. gros) **5130-122**
IMPOSEUR (imp. et édit.) **9511-114**
IMPRÉGNATEUR DE BOIS PAR IMMERSION (trav. du bois) **8235-158**
imprégnateur de bourres (expl.) **8599-178**
IMPRÉGNATEUR DE MÉTAUX (fonte et acier; mét. non ferreux) **8149-286**
IMPRÉGNATEUR DE SÉCHEUR (mat. élect.; mat. électron.) **8539-138**
IMPRÉGNEUR (caoutchouc; textiles) **8173-146**
IMPRÉGNEUR À LA MAIN (fab. div., n.c.a.) **8599-936**
imprégneur de bobines de transformateur (mat. élect.) **8531-404**
imprégneur de chapeaux de paille (vêtements et tissus) **8568-118**
IMPRÉGNEUR DE JOINTS (laine min. et amiante) **8178-134**
IMPRÉGNEUR DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (mat. élect.) **8531-404**
IMPRÉGNEUR DE TÊTES D'ALLUMETTES (fab. div., n.c.a.) **8599-654**
IMPRÉGNEUR-ONDULEUR DE FEUILLES DE PLASTIQUE (plastique) **8573-180**
IMPRÉSARIO (loisirs; radio., télév., cinéma et théâtre) **1179-118**
imprimeur (imp. et édit.) **9512-110**
IMPRIMEUR DE BOÎTES, ÉTUIS ET DOUBLURES (imp. et édit.) **9512-182**
imprimeur de cartes tabulatrices (imp. et édit.) **9512-130**
IMPRIMEUR D'ÉCHANTILLONS TEXTILES (textiles) **9512-190**
imprimeur de cliché d'acier (imp. et édit.) **9512-158**
IMPRIMEUR DE CODE DES COULEURS SUR ÉLÉMENTS ÉLECTRONIQUES (mat. électron.) **8534-242**
IMPRIMEUR DE LABEUR (imp. et édit.) **9512-110**
IMPRIMEUR DE MATÉRIAU DE COUVERTURE DE PLANCHERS (linoléum) **9519-238**
imprimeur d'enveloppes (imp. et édit.) **9512-130**
IMPRIMEUR DE PANCARTES PUBLICITAIRES (imp. et édit.) **9519-206**
IMPRIMEUR DE PAPIER-TENTURE (prod. papier) **9519-190**
imprimeur de photographie (imp. et édit.) **9515-130**
imprimeur de présentoirs (imp. et édit.) **9519-206**
IMPRIMEUR D'ÉTIQUETTES (toutes ind.) **9519-218**
imprimeur de tissu (textiles) **9519-110**
IMPRIMEUR EN BRAILLE (imp. et édit.; serv. sociaux) **9519-230**
imprimeur en relief (imp. et édit.) **9512-158**
IMPRIMEUR-GAUFREUR (imp. et édit.) **9512-158**
IMPRIMEUR PAR CONTACT (imp. et édit) **9515-130**
imprimeur-perforateur (vêtements et tissus) **8551-178**
IMPRIMEUR SUR BALLONS (caoutchouc) **9519-234**
imprimeur sur plaque (imp. et édit.) **9514-122**
IMPRIMEUR SUR PLASTIQUE (plastique) **9519-194**
IMPRIMEUR SUR PRESSES THERMOGRAPHIQUES (imp. et édit.) **9512-174**
IMPRIMEUR SUR TISSUS (textiles) **9519-110**
INCRUSTEUR DE REVÊTEMENT DE PLANCHER (linoléum) **8575-110**
***INFIRMIER D'INSTALLATION DE FORAGE** (pét. et gaz nat.; santé) **3139-117**
INFIRMIÈRE (santé) **3131-130**
INFIRMIÈRE AUXILIAIRE DIPLÔMÉE (santé) **3134-110**
INFIRMIÈRE CONSULTANTE (santé) **3131-110**
infirmière consultante en hygiène industrielle (santé) **3131-110**
infirmière consultante en hygiène publique (santé) **3131-110**
infirmière de chambre hyperbarique (santé) **3131-199**
INFIRMIÈRE DE CLINIQUE OU DE CABINET DE MÉDECIN (santé) **3131-126**
infirmière de la croix-rouge (santé) **3131-118**
INFIRMIÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (santé) **3131-118**

infirmière d'établissement industriel (santé) **3131-122**
infirmière en cardiologie (santé) **3131-130**
infirmière en chef (santé) **3130-110**
INFIRMIÈRE EN HYGIÈNE INDUSTRIELLE (santé) **3131-122**
infirmière en médecine dentaire (santé) **3157-299**
infirmière en médecine paradentaire (santé) **3157-299**
infirmière en obstétrique (santé) **3131-130**
INFIRMIÈRE EN POSTE ÉLOIGNÉ (santé) **3131-112**
infirmière hygiéniste, diplomée (santé) **3139-199**
infirmière licenciée (santé) **3131-199**
infirmière non diplômée (santé) **3135-110**
INFIRMIÈRE PARTICULIÈRE (santé) **3131-134**
INFIRMIÈRE PSYCHIATRIQUE (santé) **3131-138**
***infirmière sage-femme** (santé) **3139-112**
INFIRMIÈRE SCOLAIRE (santé) **3131-114**
infirmière, soins essentiels (santé) **3131-199**
INFIRMIÈRE SPÉCIALISTE DE CLINIQUE (santé) **3131-111**
INFIRMIÈRE SURVEILLANTE (santé) **3130-110**
infirmière visiteuse de l'ordre victoria (santé) **3131-118**
informateur de tourisme (bureau) **4171-122**
informateur pour la société contre la pollution (bureau) **4171-118**
***informaticien chargé de la formation** (ens.) **2797-120**
INGÉNIEUR (serv. prof. et tech., n.c.a.) **02-130**
ingénieur (transp. ferr.) **9131-110**
***INGÉNIEUR AÉROSPATIAL** (militaire) **2155-128**
ingénieur agricole (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2159-110**
INGÉNIEUR AGRONOME (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2159-110**
ingénieur à la conception des moules (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2151-110**
ingénieur à la construction des lignes de transport (élect.) **2144-162**
ingénieur à la distribution d'électricité par lignes souterraines (élect.) **2144-130**
ingénieur à la distribution d'électricité par lignes aériennes (élect.) **2144-130**
INGÉNIEUR À LA DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ (élect.) **2144-130**
ingénieur à l'installation des câbles (élect.) **2144-162**
ingénieur-analyste de systèmes aérospatiaux (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2155-110**
***ingénieur au large des côtes** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-127**
INGÉNIEUR AU TRANSPORT D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE (élect.) **2144-162**
ingénieur aux programmes de production et d'entretien (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-142**
***INGÉNIEUR BIOMÉDICAL, CLINIQUE** (santé) **2159-124**
***INGÉNIEUR BIOMÉDICAL, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT** (santé) **2159-123**
ingénieur calibriste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2147-114**
INGÉNIEUR CÉRAMISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2159-114**
INGÉNIEUR CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ INDUSTRIELLE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-118**
ingénieur chimiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2142-199**
INGÉNIEUR CHIMISTE DE LA PRODUCTION (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2142-118**
INGÉNIEUR CHIMISTE DE LA RECHERCHE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2142-114**
INGÉNIEUR CHIMISTE SPÉCIALISTE DES ÉTUDES ET PROJETS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2142-110**
INGÉNIEUR CIVIL, CONSTRUCTION D'AÉROPORTS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-122**
INGÉNIEUR CIVIL, CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS ET DE PONTS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-126**
INGÉNIEUR CIVIL, CONSTRUCTION DE CHAUSSÉES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-134**
INGÉNIEUR CIVIL, CONSTRUCTION DE VOIES FERRÉES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-146**
ingénieur civil, contrôle de la pollution (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-130**
INGÉNIEUR CIVIL, ÉCOLOGIE GÉNÉRALE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-130**
INGÉNIEUR CIVIL, EN GÉNÉRAL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-118**
ingénieur civil, épuration des eaux (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-130**
ingénieur civil, hygiène des installations industrielles (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-130**
ingénieur civil, installations d'hygiène et de salubrité (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-130**
INGÉNIEUR CIVIL, IRRIGATION ET ASSAINISSEMENT (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-138**
ingénieur civil, pollution de l'air (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-130**
INGÉNIEUR CIVIL, POSE DE CANALISATIONS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-142**
ingénieur civil, réduction du bruit (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-130**
ingénieur civil, technique sanitaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-130**
INGÉNIEUR CONCEPTEUR (serv. prof. et tech., n.c.a.) **01-060**
ingénieur-concepteur de circuits (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-110**
ingénieur-concepteur de circuits de réseaux téléphoniques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-110**
ingénieur-concepteur de produits chimiques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2142-110**
ingénieur-concepteur de produits du pétrole (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2142-110**
INGÉNIEUR-CONCEPTEUR DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-142**
ingénieur-concepteur d'explosifs (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2142-110**
INGÉNIEUR-CONCEPTEUR EN AÉROSPATIALE, CONCEPTION ET DÉVELOPPEMENT (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2155-110**
INGÉNIEUR-CONCEPTEUR EN ÉLECTRICITÉ ET EN ÉLECTRONIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-110**
ingénieur-concepteur en radiodiffusion et télévision (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-110**
ingénieur conseil (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2159-110**
***INGÉNIEUR DE CAMPAGNE** (militaire) **8799-145**
ingénieur de centrale d'énergie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2147-110**
ingénieur de centrale thermique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2147-110**
***INGÉNIEUR DE COMMUNICATIONS ET D'ÉLECTRONIQUE** (militaire) **2144-128**
ingénieur de contrôle (radio., télév., cinéma et théâtre) **9551-199**
ingénieur de coûts (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-199**
***ingénieur de développement, biomédical** (santé) **2159-123**
ingénieur de forage et de récupération de puits de pétrole (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2154-114**
INGÉNIEUR DE GÉNIE MARITIME (navires) **2159-118**
INGÉNIEUR DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2159-150**
ingénieur de l'aérage des mines (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2153-110**
ingénieur de laiterie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2159-110**
ingénieur de l'aménagement des mines (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2153-110**
ingénieur de la planification minière (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2153-110**
ingénieur de la production (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2153-110**
ingénieur de la qualité de transmissions (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-158**
INGÉNIEUR DE LA RECHERCHE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **02-310**
ingénieur de la recherche en éclairage (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-114**

INGÉNIEUR DE LA RECHERCHE EN ÉLECTRICITÉ ET EN ÉLECTRONIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-114**
ingénieur de la recherche en électricité (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-114**
ingénieur de la recherche en électronique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-114**
INGÉNIEUR DE LA RECHERCHE EN PRÉVENTION DES INCENDIES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2159-146**
ingénieur de la recherche en radiotechnique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-114**
INGÉNIEUR DE L'ÉTUDE DES TEMPS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-122**
ingénieur de l'industrie alimentaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-118**
ingénieur de locomotive (transp. ferr.) **9131-110**
ingénieur de locomotive diesel (transp. ferr.) **9131-110**
ingénieur de l'utilisation du gaz (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2147-134**
***INGÉNIEUR DE MATÉRIEL TERRESTRE** (militaire) **2147-128**
ingénieur de procédés de fabrications (pâte à papier et papier) **2145-199**
ingénieur de production (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-134**
ingénieur de radio protection, sciences nucléaires (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2157-110**
***ingénieur de réadaption** (santé) **2159-124**
INGÉNIEUR DES CONSTRUCTIONS NAVALES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2159-122**
ingénieur des études (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-199**
***ingénieur des fluides de forage** (pét. et gaz nat.) **2165-225**
INGÉNIEUR DES MÉTHODES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-130**
INGÉNIEUR DES MÉTHODES DE PRODUCTION (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-134**
INGÉNIEUR DES MINES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2153-110**
ingénieur des projets (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-199**
ingénieur d'essai (aéronefs et astronefs) **2155-122**
ingénieur des sols (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-150**
INGÉNIEUR DES TECHNIQUES DE FABRICATION (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-126**
ingénieur de studio (radio., télév., cinéma et théâtre) **9555-199**
ingénieur de sureté (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2153-110**
***ingénieur des travaux maritimes** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-127**
ingénieur de transmission (radio., télév., cinéma et théâtre) **9551-199**
ingénieur de transmissions par antenne (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-158**
ingénieur d'exploitation forestière (for. et abatt.) **2159-138**
ingénieur d'installation de préparation des minéraux (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2151-110**
ingénieur d'installations extérieures (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-158**
***ingénieur d'installations sous-marins** (pét. et gaz nat.) **7711-120**
INGÉNIEUR DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-138**
ingénieur du gaz naturel (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2154-114**
INGÉNIEUR DU PÉTROLE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2154-114**
ingénieur du pétrole, exploitation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2154-114**
ingénieur du rendement (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-110**
INGÉNIEUR DU SON (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-126**
ingénieur du son (radio., télév., cinéma et théâtre) **9555-138**
***ingénieur, eau profonde** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-128**
INGÉNIEUR ÉCLAIRAGISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-146**
ingénieur éclairagiste de bâtiments (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-146**
ingénieur éclairagiste de l'extérieur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-146**
ingénieur éclairagiste industriel (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-146**
ingénieur électricien (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-118**
INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN D'USINE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-150**
INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN, EN GÉNÉRAL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-118**
INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN ET ÉLECTRONICIEN EN AÉROSPATIALE (aéronefs et astronefs) **2144-134**
ingénieur électronicien (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-122**
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN, EN GÉNÉRAL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-122**
ingénieur en absorption et en adsorption (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2142-118**
ingénieur en aérodynamique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2155-118**
ingénieur en aéronautique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2155-118**
ingénieur en aérospatiale (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2155-118**
INGÉNIEUR EN AÉROSPATIALE, EN GÉNÉRAL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2155-118**
INGÉNIEUR EN AÉROSPATIALE, ESSAIS EN VOL (aéronefs et astronefs) **2155-122**
INGÉNIEUR EN AÉROSPATIALE, EXPLOITATION (aéronefs et astronefs) **2155-130**
INGÉNIEUR EN AÉROSPATIALE, MATÉRIAUX ET MÉTHODES (aéronefs et astronefs) **2155-126**
INGÉNIEUR EN AÉROSPATIALE, MATÉRIEL DE SOUTIEN (aéronefs et astronefs) **2155-134**
INGÉNIEUR EN AÉROSPATIALE, PROPRIÉTÉS DE MASSE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2155-114**
***ingénieur en aménagement portuaire et côtier** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-127**
INGÉNIEUR EN APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-138**
INGÉNIEUR EN CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2147-126**
INGÉNIEUR EN CHEF (serv. prof. et tech., n.c.a.) **02-070**
INGÉNIEUR EN CHEF DANS L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE (pét. et gaz nat.) **2154-110**
ingénieur en chef de forage et de récupération (pét. et gaz nat.) **2154-110**
ingénieur en chef de la photogrammétrie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-199**
ingénieur en chef d'exploitation (pét. et gaz nat.) **2154-110**
ingénieur en chef du champ de pétrole (pét. et gaz nat.) **2154-110**
ingénieur en construction (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-126**
INGÉNIEUR EN CRYOGÉNIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2159-130**
INGÉNIEUR EN DIAGRAPHIE DES SONDAGES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2159-158**
ingénieur en distribution de gaz (serv. publics, n.c.a.) **2159-126**
INGÉNIEUR EN DISTRIBUTION DE GAZ ET DE VAPEUR (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2159-126**
ingénieur en distribution de vapeur (serv. publics, n.c.a.) **2159-126**
ingénieur en électrochimie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2142-118**
***INGÉNIEUR EN ÉQUIPEMENTS SOUS-MARINS, PLATE-FORME DE FORAGE EN MER** (pét. et gaz nat.) **7711-120**
ingénieur en explosifs (expl.) **2142-114**
ingénieur en granulation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2142-118**
ingénieur en hydraulique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2147-199**
ingénieur en hydrométallurgie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2151-110**
INGÉNIEUR EN LUBRIFICATION (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2147-130**
INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE AUTOMOBILE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2147-122**
INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE DES SOLS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-150**
ingénieur en mélanges (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2142-118**
INGÉNIEUR EN MÉTALLURGIE PHYSIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2119-110**

ingénieur en moteurs à combustion interne (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2147-122**
ingénieur en organisation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-110**
INGÉNIEUR EN ORGANISATION, EN GÉNÉRAL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-110**
INGÉNIEUR EN OUTILLAGE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2147-114**
ingénieur en outillage chimique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2159-199**
ingénieur en plastiques (plastique) **2142-114**
ingénieur en polymérisation (plastique) **2142-114**
INGÉNIEUR EN PRÉVENTION DE LA CORROSION (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2159-154**
ingénieur en prospection électrique (pét. et gaz nat.) **2144-138**
ingénieur en pyrométallurgie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2151-110**
INGÉNIEUR EN RÉFRIGÉRATION (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2147-142**
INGÉNIEUR EN SCIENCES NUCLÉAIRES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2157-110**
ingénieur en séparation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2142-118**
INGÉNIEUR EN SIGNALISATION (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-154**
INGÉNIEUR EN SOUDAGE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2159-142**
ingénieur en soudure (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2159-142**
INGÉNIEUR EN STRUCTURE (serv. prof. et tech., n.c.a) **2143-114**
ingénieur en structures aérospatiales (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2155-110**
INGÉNIEUR EN SYSTÈMES DE PROPULSION AÉROSPATIALE (aéronefs et astronefs) **2147-138**
ingénieur en technique sanitaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-130**
ingénieur en télégraphie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-158**
INGÉNIEUR EN TÉLÉPHONIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2144-158**
ingénieur en thermicité (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2142-118**
ingénieur épuration de l'eau (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-154**
ingénieur forestier (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-199**
INGÉNIEUR FORESTIER (for. et abatt.) **2159-138**
ingénieur géodésiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-150**
INGÉNIEUR GÉOLOGUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2159-134**
ingénieur géotechnicien (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2159-134**
INGÉNIEUR HYDRAULICIEN (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-154**
INGÉNIEUR HYDROGRAPHE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-110**
ingénieur industriel (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-122**
ingénieur-installateur de systèmes aérospatiaux (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2155-110**
ingénieur, installations d'évacuation des eaux (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-138**
ingénieur, installations d'irrigation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-138**
***INGÉNIEUR MARITIME, INSTALLATIONS CÔTIÈRES** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-127**
***INGÉNIEUR MARITIME, OUVRAGES EN HAUTE MER** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-128**
ingénieur mécanicien (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2147-118**
ingénieur mécanicien-conseil (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2147-118**
INGÉNIEUR MÉCANICIEN DE L'UTILISATION DU GAZ (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2147-134**
INGÉNIEUR MÉCANICIEN, EN GÉNÉRAL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2147-118**
INGÉNIEUR MÉTALLURGISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2151-110**
ingénieur métallurgiste de la recherche (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2119-110**
ingénieur minéralogiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2153-110**
ingénieur minier (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2153-110**
ingénieur-modeleur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2151-110**
ingénieur, moteur diesel (transp. par eau) **9153-110**
***INGÉNIEUR NUCLÉAIRE** (élect.) **2157-114**
ingénieur outilleur-matriceur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2147-114**
ingénieur papetier (pâte à papier et papier) **2143-199**
ingénieur, pompage et adduction d'eau (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-154**
ingénieur, réseaux de distribution (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-154**
ingénieur sanitaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-130**
INGÉNIEUR SPÉCIALISTE DES GISEMENTS DE PÉTROLE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2154-118**
INGÉNIEUR SPÉCIALISTE DES INSTALLATIONS D'ÉNERGIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2147-110**
ingénieur stationnaire (toutes ind.) **9539-199**
ingénieur textile (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2159-199**
ingénieur, topographie maritime (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-110**
ingénieur transmetteur (radio., télév., cinéma et théâtre) **9551-199**
ingénieur, travaux d'adduction et de distribution d'eau (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-154**
INGÉNIEUR-VENDEUR D'ÉCLAIRAGE, DE CHAUFFAGE ET D'ÉLECTRICITÉ (élect.; serv. publics, n.c.a.) **5131-110**
INGÉNIEUR VENDEUR DE SERVICES AUX EXPLOITANTS DE PUITS DE PÉTROLE (pét. et gaz nat.) **5177-110**
INGÉNIEUR-VÉRIFICATEUR DES MATÉRIAUX (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2143-110**
INSÉMINATEUR (agric.) **7199-188**
inspecteur (fonte et acier; mét. non ferreux) **8146-126**
inspecteur (ciment, pierre et argile) **8156-118**
inspecteur (verr.) **8156-146**
inspecteur (dist., brass. et ferm.) **8226-202**
inspecteur (pâte à papier et papier) **8256-112**
inspecteur (textiles) **8276-150**
inspecteur (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8296-114**
inspecteur (toutes ind.) **8336-114**
inspecteur (meubles; trav. du bois) **8356-110**
inspecteur (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8376-114**
inspecteur (ciment, pierre et argile) **8376-199**
inspecteur (prod. mét., n.c.a.) **8526-236**
inspecteur (art. en cuir) **8566-118**
inspecteur (bonn.; vêtements et tissus) **8566-130**
inspecteur (chaussures) **8566-130**
inspecteur (meubles) **8566-154**
inspecteur (caoutchouc) **8576-199**
inspecteur (prod. papier) **8596-208**
inspecteur (const.; serv. gouv.) **8796-114**
inspecteur à la certification des récoltes (serv. gouv.) **1116-150**
inspecteur aux réclamations (tabac) **8296-199**
inspecteur aux valeurs mobilières (ass. et imm.) **5172-110**
INSPECTEUR-BÉTON PRÉCONTRAINT (const.; serv. gouv.) **8796-129**
inspecteur, bureau de poste (serv. gouv.) **1116-142**
inspecteur, contrôle du rendement (serv. gouv.) **1116-199**
INSPECTEUR D'AMÉNAGEMENTS TOURISTIQUES (rest. et logement) **1176-146**
inspecteur d'ampoules (mat. élect.) **8536-190**
INSPECTEUR D'ARTICLES EN CUIR (art. en cuir) **8566-118**
inspecteur d'articles rembourrés (serv. gouv.) **1116-158**
inspecteur de balais de charbon (mat. élect.) **8536-166**
inspecteur de bâtiments (serv. gouv.) **1116-138**
inspecteur de bâtiments (const.; serv. gouv.) **8796-110**
inspecteur de bois (trav. du bois) **9916-199**
inspecteur de bouilloire (toutes ind.) **1176-199**
inspecteur de chaudières (serv. gouv.) **1116-138**
inspecteur de cigares (tabac) **8296-142**
inspecteur d'école, commission scolaire (serv. gouv.) **1116-199**
INSPECTEUR DE COMPAGNIE DE TRANSPORT (toutes ind.) **1176-158**
inspecteur de conformité (banque et fin.) **1171-210**

INSPECTEUR DE CONSTRUCTION DE CANALISATION (const.) **8796-126**
inspecteur de contre-plaqués (plac. et contre-plaqués) **8236-126**
INSPECTEUR DE CORPS DE POLICE (serv. gouv.) **6112-126**
inspecteur de cuir (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8296-199**
inspecteur de cylindres (fab. mat. mécan., n.c.a.; instr. scient. et ind., n.c.a.) **8526-399**
inspecteur de dégâts causés par les inondations (serv. gouv.) **1116-199**
inspecteur de douanes (serv. gouv.) **1116-126**
INSPECTEUR DE FERS À CHEVAUX (loisirs) **3711-134**
inspecteur de feu (mines et carrières) **7719-114**
inspecteur de fruits et légumes (cons., n.c.a.) **8226-126**
INSPECTEUR D'ÉGOUTS (const.; serv. gouv.) **8796-132**
inspecteur de grues (toutes ind.) **1176-110**
inspecteur de l'abattage rituel (abattoirs et cond. viande; alim. et boissons, n.c.a.; prod. laitiers) **8226-146**
INSPECTEUR DE LA CIRCULATION (transp. auto.; transp. ferr.) **1176-126**
inspecteur de la construction routière (serv. gouv.) **1116-138**
inspecteur de la filerie des bâtiments (const.; serv. gouv.; élect.) **8736-110**
inspecteur de l'agencement et de l'implantation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-238**
inspecteur de lait (prod. laitiers) **8226-242**
INSPECTEUR DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES (serv. gouv.) **1116-166**
inspecteur de la protection des canalisations (const.) **8796-142**
INSPECTEUR DE LA SÉCURITÉ (serv. gouv.) **1116-138**
INSPECTEUR DE LA SÉCURITÉ (toutes ind.) **1176-110**
INSPECTEUR DE LA SÉCURITÉ DANS LES MINES (mines et carrières) **7719-112**
inspecteur d'électrodes de four (mat. élect.) **8536-166**
inspecteur de lignes (télécomm.) **8736-138**
INSPECTUER DE LIGNES DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ (élect.) **8736-160**
INSPECTEUR DE L'IMMIGRATION (serv. gouv.) **1116-130**
inspecteur de linoléum (toutes ind.) **8296-199**
INSPECTEUR DE LOCOMOTIVES (mat. roul. chem. de fer) **8586-114**
inspecteur de machines (serv. gouv.) **1116-138**
inspecteur de maisons de repos (serv. gouv.) **1116-158**
inspecteur de matériel (textiles) **8276-122**
INSPECTEUR DE MATÉRIEL LOURD (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8586-118**
inspecteur de mica (prod. min. non mét., n.c.a.) **8116-130**
inspecteur de mines (serv. gouv.) **1116-138**
inspecteur d'entretien (const.; serv. gouv.) **8796-114**
inspecteur de papier (pâte à papier et papier) **8256-112**
inspecteur de pièces d'électronique au stéréomicroscope (mat. électron.) **8536-170**
inspecteur de poisson (trait. du poisson) **8226-158**
inspecteur de police (serv. gouv.) **6112-122**
inspecteur de produits agricoles (serv. gouv.) **1116-150**
inspecteur de produits laitiers (serv. gouv.) **1116-146**
inspecteur de puits (serv. gouv.) **1116-158**
inspecteur de puits (mines et carrières) **7719-164**
inspecteur de routes (const.; serv. gouv.) **8796-114**
inspecteur des aliments et drogues (serv. gouv.) **1116-158**
inspecteur de salons de coiffure (serv. pers., n.c.a.) **1176-199**
inspecteur des bâtiments (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-122**
inspecteur d'escaliers mécaniques (toutes ind.) **1176-110**
inspecteur des canalisations souterraines (const.) **8796-142**
inspecteur des chaises (meubles) **8596-188**
INSPECTEUR DES CONDUITES DE GAZ (serv. publics, n.c.a.) **8796-154**
INSPECTEUR DES DOUANES (serv. gouv.) **1116-126**
inspecteur de sécurité (transp. auto.) **1176-126**
inspecteur de sécurité routière (serv. pers., n.c.a.) **1176-199**
inspecteur des fauteuils (meubles) **8596-188**
inspecteur-désherbeur (serv. gouv.) **1116-199**
***INSPECTEUR DES MESURES ANTIPOLLUTION** (serv. gouv.) **1116-140**
inspecteur des meubles pour radio et télévision (meubles) **8596-188**
INSPECTEUR DES NORMES SANITAIRES (serv. gouv.) **1116-158**
INSPECTEUR DE SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX (serv. div.) **1176-166**
inspecteur des opérations aériennes (serv. gouv.) **1116-199**
INSPECTEUR DES PÊCHES (serv. gouv.) **1116-162**
INSPECTEUR DES PRODUITS PRIMAIRES D'ORIGINE ANIMALE (serv. gouv.) **1116-146**
INSPECTEUR DES PRODUITS PRIMAIRES D'ORIGINE VÉGÉTALE (serv. gouv.) **1116-150**
inspecteur des services de santé publique (serv. gouv.) **1116-158**
INSPECTEUR DE STATIONS-SERVICE (comm. gros) **1176-134**
INSPECTEUR DES TAXES D'ACCISE (serv. gouv.) **1116-118**
inspecteur des travaux publics (serv. gouv.) **1116-199**
inspecteur des véhicules automatiques (serv. gouv.) **8526-399**
inspecteur des viandes (serv. gouv.) **1116-146**
inspecteur des volailles (serv. gouv.) **1116-146**
inspecteur d'étoffe (textiles) **8276-130**
inspecteur de tricots (bonn.) **8276-162**
***INSPECTEUR DE VÉHICULE AUTOMOBILE** (serv. gouv.) **1116-152**
inspecteur de véhicules automobiles (automobiles; comm. détail) **8526-118**
inspecteur de vêtements (bonn.; vêtements et tissus) **8566-130**
inspecteur de viande (toutes ind.) **8226-110**
INSPECTEUR DE VOIE FERRÉE (transp. ferr.) **8715-150**
inspecteur de voitures (mat. roul. chem. de fer) **8586-142**
INSPECTEUR DE WAGONS (mat. roul. chem. de fer) **8586-142**
INSPECTEUR DE WAGONS-CITERNES (mat. roul. chem. de fer) **8586-162**
inspecteur de wagons de marchandises (mat. roul. chem. de fer) **8586-142**
inspecteur de wagons de voyageurs (mat. roul. chem. de fer) **8586-142**
inspecteur de zonage (serv. gouv.) **1116-199**
***INSPECTEUR D'IMMEUBLES** (const.) **8796-136**
***inspecteur d'immeubles de revente** (const.) **8796-136**
***inspecteur d'immeubles neufs** (const.) **8796-136**
***inspecteur d'immeubles neufs et de revente** (const.) **8796-136**
inspecteur d'immigration (serv. gouv.) **1116-130**
inspecteur d'installations d'énergie électrique (const.; serv. gouv.; élect.) **8736-110**
INSPECTEUR D'INSTALLATIONS DE RAFFINERIE (pét. et gaz nat.) **8796-146**
INSPECTEUR D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES (const.; serv. gouv.; élect.) **8736-110**
inspecteur du chargement des camions (bureau) **4153-122**
inspecteur du contrôle de qualité (toutes ind.) **9916-150**
inspecteur d'une compagnie d'assurances (ass. et imm.) **5171-199**
INSPECTEUR DU PERSONNEL DE LA POLICE (serv. gouv.) **6112-134**
INSPECTEUR DU SERVICE DE LA VENTE AU DÉTAIL (serv. aux entr.) **6113-134**
INSPECTEUR DU SERVICE DE RESTAURATION (transp. ferr.) **1176-142**
INSPECTEUR DU SERVICE POSTAL (serv. gouv.) **1116-142**
inspecteur du système de chauffage (serv. gouv.) **1116-166**
inspecteur du tracé des rues (const.) **8796-142**
inspecteur du transport motorisé (serv. gouv.) **1116-154**
INSPECTEUR EN BÂTIMENTS (const.; serv. gouv.) **8796-110**
INSPECTEUR EN BÉTON ARMÉ (const.) **8796-130**

inspecteur-encaisseur de la compagnie du gaz (pét. et gaz nat.) **4191-199**
inspecteur-encaisseur de la compagnie d'électricité (élect.) **4191-199**
INSPECTEUR EN CHARPENTES D'ACIER (const.; serv. gouv.) **8796-134**
inspecteur en chef, boissons alcooliques (serv. gouv.) **6112-118**
inspecteur en chef, vol de métaux précieux (serv. gouv.) **6112-118**
INSPECTEUR EN CONSTRUCTION (const.; serv. gouv.) **8796-114**
inspecteur en électricité (serv. gouv.) **1116-138**
inspecteur en électricité (const.; serv. gouv.; élect.) **8736-110**
inspecteur en électronique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **9916-199**
inspecteur en hygiène publique (serv. gouv.) **1116-158**
inspecteur en plomberie (serv. gouv.) **1116-138**
INSPECTEUR EN PLOMBERIE (serv. gouv.) **8796-128**
INSPECTEUR EN PRÉVENTION DE SINISTRES (ass. et imm.) **1176-114**
inspecteur-enquêteur au brouillage (serv. gouv.) **1116-199**
***INSPECTEUR EN RÉNOVATION DOMICILIAIRE** (const.; serv. gouv.) **8796-115**
inspecteur en salubrité (serv. gouv.) **1116-158**
inspecteur en tuyauterie (const.; serv. gouv.) **8796-128**
inspecteur forestier (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-199**
INSPECTEUR-PATROUILLEUR DE BANDE TRANSPORTEUSE (mines et carrières) **7717-152**
inspecteur pour l'hygiène industrielle (serv. gouv.) **1116-158**
***INSPECTEUR RADIO** (serv. gouv.) **1116-144**
inspecteur sanitaire (serv. gouv.) **1116-158**
inspecteur, transport (toutes ind.) **1176-158**
***INSPECTEUR-TRIEUR, POISSON** (trait. du poisson) **8226-120**
***installateur, alarme de sécurité** (mat. électron.) **8535-127**
***installateur d'accessoires électroniques automobiles** (automobiles) **8581-144**
***installateur d'alarme anti-effraction** (mat. électron.) **8535-127**
installateur d'aile (aéronefs et astronefs) **8515-118**
INSTALLATEUR D'ANTENNES (télécomm.) **8535-150**
INSTALLATEUR D'ANTENNES (mat. électron.) **8539-150**
***INSTALLATEUR D'ANTENNE PARABOLIQUE** (mat. électron.) **8535-140**
***installateur d'antenne pour satellites** (mat. électron.) **8535-140**
installateur d'appareils de chauffage (const.) **8791-114**
***installateur d'appareils de chauffage bi-combustible** (const.) **8799-137**
INSTALLATEUR D'APPAREILS DE CLIMATISATION MÉNAGERS (mat. élect.) **8533-204**
INSTALLATEUR D'APPAREILS DOMESTIQUES (mat. élect.) **8533-178**
installateur d'appareils ménagers (mat. élect.) **8533-178**
installateur d'auvents (const.) **8787-120**
INSTALLATEUR D'AUVENTS ET DE STORES (const.) **8799-234**
installateur de bannes (const.) **8799-234**
installateur de brûleurs d'huile (const.) **8799-130**
INSTALLATEUR DE CÂBLAGE, CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE (const.) **8733-136**
INSTALLATEUR DE CHAUFFE-EAU (const.) **8799-241**
installateur de clôtures (const.) **8799-214**
installateur de coffre-fort (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-142**
installateur de compteur (élect.) **8733-130**
INSTALLATEUR DE COMPTEUR D'ÉLECTRICITÉ (élect.) **8733-130**
installateur de compteurs à gaz (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-134**
installateur de conduites de distribution d'eau (const.) **8791-138**
installateur de draperies (const.) **8799-256**
installateur de feux de circulation (élect.) **8739-152**
INSTALLATEUR DE FILERIE ÉLECTRIQUE D'AUTOMOBILE (automobiles) **8533-206**
***installateur de foyers** (const.) **8799-137**
installateur de fuselage (aéronefs et astronefs) **8515-118**
installateur de hauts-parleurs (mat. électron.) **8535-118**
INSTALLATEUR D'ÉLECTRODES (prod. min. non mét., n.c.a.) **8539-170**
INSTALLATEUR DE MATÉRIEL DE CENTRAUX TÉLÉPHONIQUES (télécomm.) **8735-154**
INSTALLATEUR DE MATÉRIEL DE LABORATOIRE (const.) **8799-160**
***installateur de matériel de musique électronique** (mat. électron.) **8535-124**
INSTALLATEUR DE MATÉRIEL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS (télécomm.) **8735-166**
installateur de matériel d'insonorisation (const.) **8781-110**
installateur de matériel informatique (mat. électron.) **8535-108**
installateur de métier à tisser (textiles 63) **8267-118**
installateur de mobilier (comm. détail; meubles) **8599-746**
installateur de moteur (transp. auto.) **8513-134**
installateur de moteur (aéronefs et astronefs) **8515-122**
installateur d'enseigne néon (toutes ind.) **8533-299**
INSTALLATEUR-DÉPANNEUR DE MATÉRIEL AUDIO-VISUEL (mat. électron.) **8535-118**
INSTALLATEUR DE PISCINES (const.) **8799-240**
INSTALLATEUR DE PLANCHERS SURÉLEVÉS (const.) **8781-115**
installateur de plomberie (const.) **8791-114**
***installateur de pneus** (automobiles) **8581-214**
***INSTALLATEUR DE POÊLE À BOIS** (const.) **8799-137**
***installateur de poêles à combustibles solides** (const.) **8799-137**
***installateur de poêle au carbon** (const.) **8799-137**
installateur de postes (télécomm.) **8735-162**
INSTALLATEUR DE POSTES TÉLÉPHONIQUES (télécomm.) **8735-162**
INSTALLATEUR D'ÉQUIPEMENT D'AUTOMOBILE (automobiles) **8581-194**
installateur de radio (mat. électron.) **8534-299**
***installateur de radios d'auto** (automobiles) **8581-144**
***INSTALLATEUR DE RADIOS ET D'ACCESSOIRES D'AUTO** (automobiles) **8581-144**
***installateur de radiotéléphonique** (mat. électron.) **8535-125**
***installateur de récepteurs d'ondes provenant des satellites** (mat. électron.) **8535-140**
***INSTALLATEUR DE REVÊTEMENTS, CANALISATIONS** (const.) **8791-137**
***installateur de revêtements de tuyaux, canalisations** (const.) **8791-137**
installateur de silencieux (automobiles) **8581-186**
installateur de stores vénitiens (const.) **8799-256**
installateur de système d'air climatisé (mat. élect.) **8533-204**
***INSTALLATEUR DE SYSTÈMES D'ALARME** (mat. électron.) **8535-127**
***INSTALLATEUR DE SYSTÈME DE CONVERSION** (automobiles) **8581-115**
***installateur de système de robotique** (mat. électron.) **8535-107**
***installateur de systèmes au gaz naturel** (automobiles) **8581-115**
***installateur de systèmes au gaz propane** (automobiles) **8581-115**
***installateur de systèmes de chauffage à combustibles solides** (const.) **8799-137**
***INSTALLATEUR DE SYSTÈMES DE CHAUFFAGE À L'ÉNERGIE SOLAIRE** (const.) **8799-136**
***installateur de systèmes de sécurité et de surveillance électronique** (mat. électron.) **8535-127**
installateur de téléimprimeur à bande (télécomm.) **8735-166**
***INSTALLATEUR DE TÉLÉPHONE CELLULAIRE** (mat. électron.) **8535-125**
***installateur de téléphone de voiture** (mat. électron.) **8535-125**
installateur de téléphones (télécomm.) **8735-162**
installateur de téléscripteur (télécomm.) **8735-166**
installateur de télévision (mat. électron.) **8534-299**

installateur de télex (télécomm.) **8735-166**
***INSTALLATEUR DE TOÎTS EN VINYL** (automobiles) **8581-192**
installateur de tuiles acoustiques (const.) **8786-118**
***installateur d'équipement de traitement de textes** (mat. électron.) **8585-121**
installateur d'orgues (fab. div., n.c.a.) **8599-246**
***installateur d'ordinateur** (mat. électron.) **8535-108**
INSTALLATEUR-ÉLECTRICIEN (const.) **8733-122**
INSTALLATEUR ET RÉPARATEUR DE BRÛLEURS D'HUILE (const.) **8799-130**
INSTALLATEUR ET RÉPARATEUR DE MACHINES AUTOMATIQUES À PLACER LES QUILLES (art. sport et jouets) **8533-154**
INSTALLATEUR ET RÉPARATEUR DE POMPES DE PUITS D'EAU (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-126**
installateur-mesureur de tentures (const.) **8799-256**
INSTALLATEUR-MONTEUR DE GROUPES PROPULSEURS D'AÉRONEFS (aéronefs et astronefs) **8515-122**
INSTALLATEUR-RÉPARATEUR D'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE D'AÉRONEFS (mat. élect.) **8533-130**
INSTALLATEUR-RÉPARATEUR DE CARAVANES (const.) **8799-150**
INSTALLATEUR-RÉPARATEUR DE COFFRES-FORTS ET DE CHAMBRES FORTES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-142**
INSTALLATEUR-RÉPARATEUR D'ÉQUIPEMENT DENTAIRE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8533-158**
INSTALLATEUR-RÉPARATEUR DE SYSTÈMES DE DIFFUSION PUBLIQUE (mat. électron.) **8535-130**
INSTALLATEUR SANITAIRE (const.) **8719-114**
installateur d'avion (aéronefs et astronefs) **8515-118**
instituteur (ens.) **2733-110**
INSTITUTEUR D'ANGLAIS, LANGUE SECONDE, À L'ÉCOLE PRIMAIRE (ens.) **2731-112**
INSTITUTEUR D'ÉCOLE MATERNELLE (ens.) **2731-114**
INSTITUTEUR D'ÉCOLE PRIMAIRE, EN GÉNÉRAL (ens.) **2731-110**
INSTITUTEUR D'ÉCOLE PRIMAIRE, LANGUES ÉTRANGÈRES (ens.) **2731-115**
INSTITUTEUR D'ÉCOLE PRIMAIRE, PROGRAMMES SPÉCIAUX (ens.) **2731-111**
INSTITUTEUR DE FRANÇAIS, LANGUE SECONDE, À L'ÉCOLE PRIMAIRE (ens.) **2731-113**
instituteur visiteur (ens.) **2739-199**
***INSTRUCTEUR AÉROMÉDICAL** (militaire) **2797-129**
instructeur au simulateur de vol (ens.) **2797-130**
INSTRUCTEUR AU SOL (ens.) **2797-130**
instructeur d'athlétisme (loisirs) **3710-138**
instructeur de conduite automobile (ens.) **2797-146**
instructeur de culture physique (ens.; loisirs; serv. pers., n.c.a.) **3710-130**
instructeur de danse (ens.) **2792-126**
INSTRUCTEUR DE LA POLICE (ens.) **2797-134**
instructeur de pilotage d'avion (ens.) **2797-122**
INSTRUCTEUR DE PILOTES DE LIGNE AÉRIENNE (transp. aériens) **2797-118**
instructeur de sécurité industrielle (ens.) **2797-142**
instructeur de tissage (ens.) **2797-142**
instructeur de vol à voile (ens.) **2797-122**
instructeur d'hôtesses de l'air (ens.) **2797-138**
instructeur en navigation de plaisance (ens.) **2797-199**
instructeur en vente d'accessoires d'automobiles (ens.) **2797-199**
instructeur, équitation (loisirs) **3710-162**
instructeur industriel (ens.) **2797-142**
instructeur, natation (loisirs) **3710-134**
INSTRUCTEUR PILOTE (ens.) **2797-122**
INSTRUCTEUR PILOTE D'HÉLICOPTÈRE (ens.) **2797-126**
INSTRUCTEUR-PILOTE EN CHEF (ens.) **2797-110**
instructeur-pilote en chef d'hélicoptère (ens.) **2797-110**
instructeurs, école de barbiers et de coiffeurs (ens.) **2791-199**
instructeur, soins médicaux (ens.) **2793-118**
instructeur, ventes directes (ens.) **2797-199**
instructeur, y.m.c.a., y.w.c.a. (ens.; loisirs; serv. pers., n.c.a.) **3710-130**
INSTRUMENTISTE (loisirs) **3332-130**
intendant de navire (rest. et logement) **1175-199**
INTENDANT EN SERVICE PRIVÉ (serv. pers., n.c.a.) **6142-112**
INTERNE (santé) **3111-178**
INTERNISTE (santé) **3111-118**
interprétateur de photographies aériennes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2169-114**
***interprète** (ens.; loisirs; serv. gouv.) **6144-108**
INTERPRÈTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3355-110**
interprète de langues slaves (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3355-110**
***interprète de village historique** (ens.; loisirs; serv. gouv.) **6144-108**
***interprète du patrimoine** (ens.; loisirs; serv. gouv.) **6144-108**
***interprète en langage gestuel** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3355-116**
***INTERPRÈTE GESTUEL** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3355-116**
***INTERPRÈTE HISTORIQUE** (ens.; loisirs; serv. gouv.) **6144-108**
***interprète, lieu historique** (ens.; loisirs; serv. gouv.) **6144-108**
***interprète pour les sourds-muets** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3355-116**
interprète simultané (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3355-110**
***interprète urbain** (loisirs; serv. gouv.) **1179-148**
interviewer (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-134**
INTERVIEWER DE BUREAU DE PLACEMENT (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-134**
interviewer public (bureau) **4199-214**
INVESTIGATEUR (serv. aux entr.) **4199-166**
investigateur de crédit (serv. aux entr.) **4199-166**
investigateur de demande d'assurance (serv. aux entr.) **4199-166**
investigateur de demande de crédit (serv. aux entr.) **4199-166**
investigateur de service de transport (toutes ind.) **1176-158**
investigateur des plaintes sur les factures (bureau) **4192-122**
investigatrice (serv. aux entr.) **4191-114**
isolateur (mat. élect.) **8531-352**
isolateur (const.) **8786-118**
ISOLATEUR D'INSTALLATIONS DE RÉFRIGÉRATION ET DE CLIMATISATION (const.) **8786-122**
jalonneur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-122**
JARDINIÈRE D'ENFANTS (ens.) **2731-118**
jardinier maraîcher (agric.) **7115-138**
JARDINIER-PAYSAGISTE (agric.) **7195-146**
jaugeur à la livraison (pét. et gaz nat.; transp., n.c.a.) **9537-142**
jaugeur de bouteilles (dist., brass. et ferm.) **8227-399**
JAUGEUR DE PÉTROLE (pét. et gaz nat.; transp., n.c.a.) **9537-142**
JAUGEUR DE RÉSERVOIR (est., matr. et rev. des métaux) **4159-122**
jaugeur de réservoir (pét. et gaz nat.; transp., n.c.a.) **9537-142**
jaugeur de terminus (pét. et gaz nat.; transp., n.c.a.) **9537-142**
jaugeur d'oléoduc (pét. et gaz nat.; transp., n.c.a.) **9537-142**
jeune premier (loisirs) **3335-110**
joaillier (bij. et orf.) **8591-122**
JOCKEY (loisirs) **3713-118**
JOCKEY D'ENTRAÎNEMENT DE CHEVAUX DE COURSE (agric.; loisirs) **7187-134**
jointeur (trav. du bois) **8355-214**
JOINTEUR DE PLACAGES (plac. et contre-plaqués) **8233-166**
JOINTOYEUR (const.) **8787-128**
JOINTOYEUR AU MORTIER LIQUIDE (const.) **8783-154**
JOINTOYEUR DE PANNEAUX MURAUX (const.) **8784-130**
jointoyeur de panneaux muraux à la machine (const.) **8784-130**
jointoyeur de tuyaux (const.) **8787-128**
jointoyeur d'ouvrages en pierre (const.) **8787-128**
jointoyeur en bâtiments (const.) **8787-128**

JOINTOYEUR ET COLMATEUR (const.) **8782-178**
jongleur (loisirs) **3339-199**
joueur de football professionnel (loisirs) **3713-110**
joueur de hockey (loisirs) **3713-110**
joueur de hockey professionnel (loisirs) **3713-110**
joueur de piano (loisirs) **3332-130**
journalier (mét. non ferreux) **8148-110**
journalier (pét. et charb.) **8178-114**
journalier (boul.) **8228-230**
journalier (alim. pour animaux et farine) **8228-294**
journalier (alim. et boissons, n.c.a.) **8228-399**
journalier (pâte à papier et papier) **8258-199**
journalier (textiles) **8278-122**
journalier (meubles; trav. du bois) **8548-199**
journalier (chaussures) **8568-299**
journalier (toutes ind.) **9318-114**
journalier (imp. et édit.) **9518-199**
journalier de scierie (pâte à papier et papier; scieries; trav. du bois) **8238-134**
JOURNALISTE (imp. et édit.) **3351-174**
***JOURNALISTE DE RADIOTÉLÉVISION** (radio., télév., cinéma et théâtre) **3337-116**
journaliste spécialisé (imp. et édit.) **3351-174**
JUGE (serv. gouv.) **2341-110**
JUGE-ARBITRE DE LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE (serv. gouv.) **1119-126**
juge au tribunal ecclésiastique (religion) **2511-110**
juge de but (loisirs) **3711-114**
juge de la cour d'appel (serv. gouv.) **2341-110**
juge de la cour du bien-être social (serv. gouv.) **2341-110**
juge de la cour supérieure (serv. gouv.) **2341-110**
juge de la division des tutelles et curatelles (serv. gouv.) **2341-110**
JUGE DE PADDOCK (loisirs) **3711-142**
juge de paix (serv. gouv.) **2341-110**
JUGE DE PISTE (loisirs) **3711-122**
juge de touche (loisirs) **3711-114**
juge d'instruction (serv. gouv.) **2341-110**
juge du tribunal de première instance (serv. gouv.) **2341-110**
juriste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2343-199**
***KINÉSITHÉRAPEUTE** (santé; serv. prof. et tech., n.c.a.) **3119-122**
laborantin (santé) **3156-134**
LACEUR (art. sport et jouets) **8568-190**
LACEUR DE CHAUSSURES DE FANTAISIE (chaussures) **8561-146**
laceur de raquettes (art. sport et jouets) **8568-190**
LAD D'HIPPODROME (agric.; loisirs) **7187-138**
LAINEUR (bonn.; fibres synth.; textiles) **8275-170**
laineur à la machine (textiles) **8275-238**
laitier (comm. détail; comm. gros) **5193-118**
lamaneur (transp. par eau) **9151-118**
LAMINEUR (mét. non ferreux) **8135-122**
LAMINEUR (caoutchouc; plastique) **8161-294**
LAMINEUR À LA MAIN (meubles) **8541-162**
LAMINEUR AU CYLINDRE DE DRESSAGE (toutes ind.) **8135-154**
lamineur au laminoir d'écrouissage (fonte et acier) **8135-130**
lamineur d'acier (mét. non ferreux) **8135-122**
LAMINEUR D'ACIER À CHAUD (fonte et acier) **8135-114**
LAMINEUR D'ACIER À FROID (fonte et acier) **8135-130**
LAMINEUR D'ÉBAUCHES DE TUBES (fonte et acier; mét. non ferreux) **8135-142**
lamineur de billettes (fonte et acier) **8135-114**
lamineur de blooms (fonte et acier) **8135-114**
lamineur de brames (fonte et acier) **8135-114**
lamineur de dessus de tables (meubles) **8541-178**
LAMINEUR DE FEUILLARDS (est., matr. et rev. des métaux) **8334-382**
lamineur de feuillards à chaud (fonte et acier) **8135-134**
LAMINEUR DE FEUILLES DE DÉPART (mét. non ferreux) **8137-160**
LAMINEUR DE FEUILLES DE MICA (prod. min. non mét., n.c.a.) **8119-182**
LAMINEUR DE FIBRE DE VERRE (mat. électron.; navires; plastique) **8579-150**
lamineur de filigrane (bij. et orf.) **8149-150**
lamineur de latex à la machine (caoutchouc) **8571-299**
LAMINEUR DE MÉTAUX PRÉCIEUX (bij. et orf.) **8135-174**
LAMINEUR DE MICA À LA MACHINE (prod. min. non mét., n.c.a.) **8119-186**
lamineur de moules (mat. électron.; navires; plastique) **8579-150**
lamineur de produits plats (fonte et acier; mét. non ferreux) **8135-299**
lamineur de tôles (toutes ind.) **8135-154**
LAMINEUR DE TRAINS FINISSEURS (fonte et acier) **8135-134**
lamineur de tubes (mat. électron.) **8534-230**
LAMINEUR DE TUBES CATHODIQUES POUR TÉLÉVISION (mat. électron.) **8534-230**
LAMINEUR DE TUBES SANS SOUDURE (fonte et acier) **8135-146**
lamineur de verre (verr.) **8159-199**
LAMINEUR SUBSTITUT (fonte et acier; mét. non ferreux; tréf. et prod.) **8135-164**
LAMPISTE (mines et carrières) **7719-174**
LAPIDAIRE (bij. et orf.) **8591-114**
LAQUEUR DE CRAYONS À LA MACHINE (fab. div., n.c.a.) **8595-270**
laqueur-vernisseur à la main (fab. div., n.c.a.) **8595-306**
laryngologiste (santé) **3111-134**
latteur (const.) **8784-122**
laveur (toutes ind.) **9919-199**
LAVEUR À LA CHAÎNE (toutes ind.) **8299-162**
laveur-cireur de fruits à la machine (cons., n.c.a.) **8228-302**
laveur d'amidon (alim. et boissons, n.c.a.) **8228-310**
laveur d'automobiles (automobiles) **6198-174**
laveur de barils (toutes ind.) **8229-390**
laveur de bechers (serv. div.) **6199-126**
LAVEUR DE BENZOL (pét. et charb.) **8163-122**
LAVEUR DE BETTERAVES (sucre) **8225-198**
laveur de boîtes de conserve (toutes ind.) **8229-390**
laveur de boue métallifère (mét. non ferreux) **8113-174**
laveur de bouteilles (toutes ind.) **8229-390**
laveur de camions-citernes (toutes ind.) **6198-126**
LAVEUR DE CARCASSES (abattoirs et cond. viande) **8228-150**
laveur de carcasses de bovins (abattoirs et cond. viande) **8228-150**
laveur de carcasses de porcs (abattoirs et cond. viande) **8228-150**
laveur de carcasses de veaux (abattoirs et cond. viande) **8228-150**
laveur de carcasses d'ovins (abattoirs et cond. viande) **8228-150**
laveur de carottes (cons., n.c.a.) **8228-302**
LAVEUR D'ÉCHANTILLONS (pét. et gaz nat.) **7719-130**
laveur de charbon (mines et carrières) **8113-152**
LAVEUR DE CONTENANTS À LA MACHINE (toutes ind.) **8229-390**
laveur de filtres (mét. non ferreux) **8113-299**
laveur de filtres (dist., brass. et ferm.) **8228-399**
LAVEUR DE LAINE À CHAUD (textiles) **8261-114**
laveur de laine à la machine (textiles) **8261-114**
LAVEUR DE MARMITES (rest. et logement) **6198-166**
laveur de mercure (prod. chimiques, n.c.a.) **8163-226**
laveur de planchers (toutes ind.) **6191-110**
laveur de plaques (mat. élect.) **8531-168**
laveur de pommes (cons., n.c.a.) **8228-302**
LAVEUR DE PRODUITS TEXTILES (bonn.; textiles) **8273-142**

laveur de raisins (cons., n.c.a.) **8228-302**
laveur de suspension de levure (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-238**
laveur de tissu (bonn.; textiles) **8273-142**
laveur de vaisselle (rest. et logement) **6198-170**
LAVEUR DE VITRES (serv. div.) **6191-122**
laveur de vitres en chef (toutes ind.) **6190-110**
laveur d'or (mét. non ferreux) **8113-174**
LAVEUR ET SÉCHEUR DE PLAQUES POUR PILES SÈCHES (mat. élect.) **8531-200**
LAVEUR ET SÉCHEUR DE PLUMES (meubles) **8298-118**
LAVEUR-SÉCHEUR DE PRODUITS DE CAOUTCHOUC (caoutchouc) **8575-254**
LECTEUR (imp. et édit.) **3359-114**
lecteur de compteurs (add. et distr. d'eau; élect.; serv. publics, n.c.a.) **4199-234**
LECTEUR DE SCÉNARIOS (radio., télév., cinéma et théâtre) **3353-130**
lecteur d'essais (ens.) **2719-110**
lecteur dramatique (loisirs) **3335-110**
LESSIVEUR D'AMIDON (alim. et boissons, n.c.a.) **8211-258**
LESSIVEUR DE MINERAI (mét. non ferreux) **8113-126**
LESSIVEUR DE PÂTE ÉCRUE (pâte à papier et papier) **8251-138**
lessiveur de pulpe (pâte à papier et papier) **8251-138**
lessiveur de zinc-cadmium (mét. non ferreux) **8113-126**
LESSIVEUR-VULCANISATEUR DE BALLONS (caoutchouc) **8579-274**
LETTREUR (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-146**
lettreur à l'offset (imp. et édit.) **3319-174**
lettreur d'enseignes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-146**
LETTREUR EN PHOTOGRAVURE (imp. et édit.) **3319-174**
LEVEUR DE BOBINES (laine min. et amiante; textiles) **8263-138**
leveur de bobines (textiles) **8278-122**
leveur de bobines à la teinturerie (bonn.; textiles) **8278-118**
leveur de câbles (for. et abatt.) **7517-142**
LEVEUR DE POTS (textiles) **8278-186**
leveur de rouleaux à la machine à teindre (textiles) **8279-214**
LEVEUR DE TISSU (bonn.; textiles) **8279-214**
leveur de tourbe (mines et carrières) **7717-162**
LEVEUR-SIGNALEUR (for. et abatt.) **7517-142**
LEXICOGRAPHE (imp. et édit.; serv. prof. et tech., n.c.a.) **3351-146**
libraire (comm. détail) **5179-199**
librettiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3353-199**
lieur à la main (scieries) **9318-122**
LIEUR DE BOBINES (fonte et acier; mét. non ferreux) **8149-298**
LIEUR D'ÉCHEVEAUX À LA MAIN (textiles) **8278-170**
lieur d'étiquettes (prod. papier) **8598-399**
lieutenant (transp. par eau) **9151-114**
lieutenant au cabotage (transp. par eau) **9151-114**
lieutenant au dragage (transp. par eau) **9151-114**
lieutenant au long cours (transp. par eau) **9151-114**
LIEUTENANT DE LA MARINE MARCHANDE (transp. par eau) **9151-114**
lieutenant de navigation intérieure (transp. par eau) **9151-114**
lieutenant des pompiers (serv. gouv.) **6111-114**
limeur (trav. du bois) **8357-199**
limeur (prod. mét., n.c.a.) **8393-114**
limeur (chaussures) **8561-218**
LIMEUR À LA MAIN (prod. mét., n.c.a.) **8393-114**
limeur de noyaux (fonte et acier) **8148-134**
limeur de précision, à la main (usin., soud. et forg.) **8319-126**
limeur de scies (prod. mét., n.c.a.) **8393-114**
LIMEUR D'OUTILS À LA MAIN (usin., soud. et forg.) **8319-126**
limeur en bijouterie (bij. et orf.) **8591-170**
limnologiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-110**
lingère (bureau) **4155-178**
LINGUISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-118**
linguiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3355-199**
LINOTYPISTE (imp. et édit.) **9511-122**
liquéfacteur de chlore (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-142**
liquéfacteur de gaz ammoniac (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-142**
liquéfacteur de gaz carbonique (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-142**
lisseur (vêtements et tissus) **8557-118**
LISSEUR (chaussures) **8561-230**
lisseur de tiges (chaussures) **8561-230**
lissier (textiles) **8267-162**
lithographe (imp. et édit.) **9514-122**
livreur (transp. auto.) **9175-118**
livreur, boulangerie, laiterie (comm. détail; comm. gros) **5193-118**
***livreur d'aliments préparés** (transp. auto.) **9179-164**
livreur d'annuaires de téléphone (serv. aux entr.) **4177-199**
livreur d'échantillons (serv. aux entr.) **4177-199**
livreur de commandes par auto (transp. auto.) **9175-138**
LIVREUR DE JOURNAUX (comm. détail) **5143-110**
livreur de lait (comm. détail; comm. gros) **5193-118**
***LIVREUR DE METS PRÉPARÉS** (transp. auto.) **9179-164**
livreur de pain (comm. détail; comm. gros) **5193-118**
***livreur de pizzas** (transp. auto.) **9179-164**
***livreur de poulet** (transp. auto.) **9179-164**
livreur de prospectus (serv. aux entr.) **4177-199**
***livreur de restaurant** (transp. auto.) **9179-164**
livreur de télégramme (télécomm.) **4177-126**
LIVREUR EN SCOOTER (transp. auto.) **9179-166**
livreur, marché d'alimentation (transp. auto.) **9175-138**
livreur-vendeur (toutes ind.) **5193-118**
logeur en garnis (rest. et logement) **6139-112**
logeur en pension de famille ou en appartement (rest. et logement) **6139-112**
LOTISSEUR DE FOURRURES (fourrures; tann. cuir, apprêt des fourr.) **8566-110**
loueur de bicyclettes (comm. détail) **5199-162**
loueur de chambres (rest. et logement) **6130-114**
loueur de patins (comm. détail) **5199-162**
loueur de services agricoles (agric.) **7180-138**
loupeur (textiles) **8267-190**
loupeur (vêtements et tissus) **8563-199**
lubrificateur (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-210**
lubrificateur (automobiles) **8589-210**
lubrificateur (mat. roul. chem. de fer) **8589-226**
LUBRIFICATEUR DE PNEUS NON VULCANISÉS (caoutchouc) **8571-194**
LUDOTHÉRAPEUTE (santé) **3139-114**
lustreur (laine min. et amiante; textiles) **8275-138**
LUSTREUR DE FOURRURE À LA VAPEUR (blanch., nett. et press.) **6169-169**
lustreur de fourrures (blanch., nett. et press.) **6163-114**
lustreur de lisses (chaussures) **8561-170**
LUTHIER (fab. div., n.c.a.) **8549-222**
luthier de balalaïkas (fab. div., n.c.a.) **8549-222**
luthier de guitares (fab. div., n.c.a.) **8549-222**
luthier de mandolines (fab. div., n.c.a.) **8549-222**
luthier de violons (fab. div., n.c.a.) **8549-222**
LUTHIER-RÉPARATEUR (fab. div., n.c.a.) **8549-226**
lutteur (loisirs) **3713-110**
lutteur professionnel (loisirs) **3713-110**
MACHINISTE (pét. et gaz nat.) **7711-122**
***MACHINISTE** (militaire) **8313-148**
machiniste (usin., soud. et forg.) **8313-154**
MACHINISTE (loisirs) **9311-158**
machiniste de précision (usin., soud. et forg.) **8313-154**
machiniste de première classe (usin., soud. et forg.) **8313-154**
machiniste de tour à fer (usin., soud. et forg.) **8313-154**

***machiniste, matériel à commande numérique** (usin., soud. et forg.) **8313-153**
machiniste sur cottrell (mét. non ferreux) **8113-138**
MAÇON (const.) **8782-126**
MAÇON FUMISTE INDUSTRIEL (const.) **8782-114**
maçon stucateur (const.) **8784-118**
maestro (loisirs) **3332-110**
MAGASINIER (bureau) **4155-126**
MAGASINIER D'ACCESSOIRES DE SCÈNE (radio, télév., cinéma et théâtre) **4155-118**
MAGASINIER D'ARTICLES POUR VENDEURS AMBULANTS (bureau) **4153-142**
magasinier d'atelier mécanique (bureau) **4155-126**
MAGASINIER DE CUIR (chaussures) **8569-234**
MAGASINIER DE FILÉS (textiles) **8279-130**
magasinier de matrices (bureau) **4155-142**
magasinier de moules en caoutchouc (bureau) **4155-199**
magasinier de narcotiques (bureau) **4155-126**
magasinier de navire (bureau) **4155-126**
MAGASINIER DE NAVIRE (transp. par eau) **9159-128**
magasinier de rouleaux gravés pour papier peint (bureau) **4155-199**
MAGASINIER DE TRANSFORMATEURS (élect.) **4155-174**
MAGASINIER D'EXPLOSIFS (bureau) **4155-134**
***MAGASINIER D'INSTALLATION DE FORAGE** (pét. et gaz nat.) **4155-111**
MAGASINIER D'OUTILLAGE (bureau) **4155-142**
magicien (loisirs) **3339-166**
magistrat (serv. gouv.) **2341-110**
MAGNÉTHOTHÉCAIRE (bureau) **4161-126**
***main-courantier de nuit** (bureau; rest. et logement) **4131-136**
main-d'oeuvre intermittente (pâte à papier et papier) **8258-199**
main-d'oeuvre saisonnière (pâte à papier et papier) **8258-199**
MAIRE (serv. gouv.) **1111-118**
maître (ens.) **2739-199**
maître-boucher (abattoirs et cond. viande) **8215-110**
maître-brasseur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-110**
MAÎTRE DE CALE SÈCHE (navires) **8590-130**
maître de chai (dist., brass. et ferm.) **8210-114**
maître de chapelle (loisirs) **3332-126**
maître d'école (ens.) **2733-110**
maître de collège pour enseignants (ens.) **2793-114**
MAÎTRE DE POSTE (serv. gouv.) **1115-114**
maître de poste adjoint (serv. gouv.) **1115-114**
***maître de quai** (loisirs; comm. détail) **5130-125**
MAÎTRE D'ÉQUIPAGE (transp. par eau) **9155-114**
MAÎTRE D'ÉQUIPAGE DE BATEAU DE PÊCHE (pêche) **7311-118**
maître de section (const.) **8710-118**
maître des paies (bureau) **4131-118**
maître d'hôtel (rest. et logement) **1142-114**
MAÎTRE D'HÔTEL (rest. et logement) **6120-136**
MAÎTRE D'HÔTEL, VOITURE-RESTAURANT (rest. et logement) **6120-144**
maître-draveur (for. et abatt.) **7510-118**
MAÎTRE ÉCLUSIER (transp. par eau) **9159-118**
maître-électricien (const.) **8733-122**
MAÎTRE-FOURREUR (fourrures) **8555-110**
maître plombier (const.) **8791-114**
MAÎTRE SOUFFLEUR DE VERRE (verr.) **8155-210**
maître tailleur (comm. détail; vêtements et tissus) **8553-110**
MAÎTRE TEINTURIER (bonn.; textiles) **8273-110**
malaxeur (peint. et vernis; prod. chimiques, n.c.a.) **8161-218**
malaxeur (sucre) **8225-214**
MALAXEUR D'ALIMENTS POUR ANIMAUX (alim. pour animaux et farine) **8211-134**
MALAXEUR DE PÂTE À BOURRES (expl.) **8259-114**
MALAXEUR DE PÂTES ALIMENTAIRES À LA MACHINE (boul.) **8213-226**
MALAXEUR DE SABLE DE MOULAGE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-178**
MALAXEUR DE SOLUTION DE COUCHAGE (pâte à papier et papier) **8161-278**
malaxeur d'ingrédients de pâte à papier (prod. papier) **8259-199**
MALTEUR (dist., brass. et ferm.) **8227-302**
MANDRINEUR (fonte et acier) **8135-198**
MANDRINEUR DE SEAUX (trav. du bois) **8549-126**
manipulateur (loisirs) **3339-170**
manipulateur (toutes ind.) **9318-110**
manipulateur de bobines (textiles) **8278-122**
manipulateur de bois (pâte à papier et papier) **8258-199**
manipulateur de compresso-doseur (toutes ind.) **8599-858**
manipulateur de courrier (bureau) **4173-199**
manipulateur de forge (usin., soud. et forg.) **8331-130**
manipulateur de leviers (usin., soud. et forg.) **8331-182**
manipulateur d'explosifs (bureau) **4155-134**
MANNEQUIN (comm. détail; comm. gros) **5199-126**
MANOEUVRE (toutes ind.) **02-190**
MANOEUVRE (pét. et gaz nat.) **7711-170**
MANOEUVRE (mét. non ferreux) **8148-110**
MANOEUVRE (peint. et vernis) **8178-202**
MANOEUVRE (conf.) **8228-226**
MANOEUVRE (const.; transp. ferr.) **8718-138**
manoeuvre (toutes ind.) **9318-114**
manoeuvre (add. et distr. d'eau) **9535-126**
MANOEUVRE AGRICOLE, EN GÉNÉRAL (agric.) **7198-112**
MANOEUVRE À LA CHAÎNE DE MONTAGE (toutes ind.) **8598-114**
manoeuvre à la coulée (mét. non ferreux) **8148-130**
MANOEUVRE À LA DÉCHARGE DE LA DRAGUE (const.) **8718-130**
manoeuvre à la démolition des bâtiments et à la récupération des matériaux (const.) **8798-114**
MANOEUVRE À LA FABRICATION DE BARDEAUX D'AMIANTE (laine min. et amiante) **8158-166**
MANOEUVRE À LA FABRICATION DE BOUGIES (fab. div., n.c.a.) **8598-190**
MANOEUVRE À LA FABRICATION DE LA LEVURE (alim. et boissons, n.c.a.) **8228-318**
MANOEUVRE À LA FABRICATION DU SIROP DE MAÏS (alim. et boissons, n.c.a.) **8228-314**
MANOEUVRE À LA FINITION DES CHAMBRES À AIR (caoutchouc) **8575-258**
MANOEUVRE À LA PLATE-FORME (verr.) **8158-130**
manoeuvre à l'approvisionnement (fonte et acier; mét. non ferreux) **8118-199**
MANOEUVRE À LA PRÉPARATION DES MOULES DE FONDERIE (mét. non ferreux) **8148-138**
manoeuvre à la production (alim. et boissons, n.c.a.) **8228-290**
manoeuvre à la récupération (cons., n.c.a.) **8228-399**
manoeuvre à la récupération (toutes ind.) **9918-199**
manoeuvre à l'arrêt des installations (fonte et acier) **8148-199**
manoeuvre à la salle des futs (dist., brass. et ferm.) **9317-146**
manoeuvre à la voirie (const.) **8718-199**
manoeuvre à l'échantillonnage (fonte et acier; mét. non ferreux) **8146-154**
manoeuvre à l'emballage des carottes de tabac (tabac) **8298-114**
MANOEUVRE AU BÉTONNAGE DES ROUTES (const.) **8718-114**
MANOEUVRE AU BITUMAGE (const.) **8718-110**
manoeuvre au concasseur (fonte et acier) **8148-114**
manoeuvre au convoyeur (fonte et acier) **8148-114**
manoeuvre au creusage des tranchées (const.) **8798-114**
manoeuvre au creuset (fonte et acier; mét. non ferreux) **8148-118**

manoeuvre au défournement (ciment, pierre et argile) **8158-154**
manoeuvre au diffuseur (sucre) **8225-214**
MANOEUVRE AU FOUR DE CUISSON (ciment, pierre et argile) **8158-154**
manoeuvre au malaxage des constituants du béton (ciment, pierre et argile) **8158-199**
MANOEUVRE AU REMBOURRAGE (textiles) **8568-242**
manoeuvre au séchage (ciment, pierre et argile) **8158-154**
MANOEUVRE AU TRAITEMENT DU BOIS (trav. du bois) **8238-126**
MANOEUVRE AU TRAITEMENT DU MINERAI (fonte et acier; mét. non ferreux) **8118-114**
MANOEUVRE AUX CANIVEAUX (sucre) **8228-266**
manoeuvre aux cuves de clarification (sucre) **8225-158**
MANOEUVRE AUX GRUES ET PELLES MÉCANIQUES (toutes ind.) **9311-170**
manoeuvre aux laminoirs (fonte et acier; mét. non ferreux) **8148-199**
MANOEUVRE-BRIDES (const.) **8791-154**
manoeuvre, couvoir d'oeufs (agric.) **7198-110**
MANOEUVRE D'AMIDONNERIE (alim. et boissons, n.c.a.) **8228-310**
manoeuvre d'atelier de moulage (fonte et acier) **8137-274**
MANOEUVRE D'ATELIER DE PLACAGES ET CONTRE-PLAQUÉS (plac. et contre-plaqués) **8238-118**
manoeuvre d'atelier ou d'usine (toutes ind.) **8799-126**
manoeuvre de barrage-déversoir de résidus (fonte et acier; mét. non ferreux) **8118-110**
MANOEUVRE DE BLANCHISSERIE (blanch., nett. et press.) **6198-138**
MANOEUVRE DE BOULANGERIE (boul.) **8228-230**
MANOEUVRE DE CAISSERIE (trav. du bois) **8548-114**
MANOEUVRE DE CARRIÈRE, EN GÉNÉRAL (mines et carrières) **7718-114**
MANOEUVRE DE CENTRALE ÉLECTRIQUE (élect.) **9531-162**
manoeuvre de chantier (comm. détail) **9318-114**
MANOEUVRE DE CHANTIER MARITIME (navires) **8598-330**
***MANOEUVRE DE CHANTIER, PLATE-FORME DE FORAGE EN MER** (pét. et gaz nat.) **7711-163**
manoeuvre de charpente (trav. du bois) **8238-126**
MANOEUVRE DE DRAGUE SUCEUSE (const.) **8711-186**
MANOEUVRE DE FABRIQUE DE CHAUSSURES (chaussures) **8568-182**
MANOEUVRE DE FABRIQUE DE LAINAGES (textiles) **8278-122**
MANOEUVRE DE FONDERIE (mét. non ferreux) **8148-130**
manoeuvre de laminoir à tole (fonte et acier) **8135-299**
MANOEUVRE DE L'ÉVACUATION DES RÉSIDUS (fonte et acier; mét. non ferreux) **8118-110**
MANOEUVRE DE L'INDUSTRIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES COMMUNICATIONS PAR FIL (élect.; télécomm.) **8738-110**
MANOEUVRE DE MANUFACTURE DE TABAC (tabac) **8298-114**
MANOEUVRE DE MINE (mines et carrières) **7718-110**
MANOEUVRE D'ENTREPRISE DE CONSTRUCTION (const.) **8798-114**
MANOEUVRE DE PLANCHER (const.) **8711-195**
MANOEUVRE DE RAFFINERIE DE PÉTROLE (pét. et charb.) **8178-114**
manoeuvre de saline (mines et carrières) **8118-118**
manoeuvre des amarres (transp. par eau) **9919-199**
MANOEUVRE DE SCÈNE (radio., télév., cinéma et théâtre) **3339-138**
MANOEUVRE DE SCIERIE (pâte à papier et papier; scieries; trav. du bois) **8238-134**
MANOEUVRE DES COQUILLAGES ET CRUSTACÉS (trait. du poisson) **8228-202**
manoeuvre de sonde (pét. et gaz nat.) **7711-158**
***MANOEUVRE DE SONDE, PLATE-FORME DE FORAGE EN MER** (pét. et gaz nat.) **7711-159**
manoeuvre de sous-station de distribution (élect.) **9531-166**
MANOEUVRE DE TANNERIE (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8298-110**
manoeuvre de tour-revolver (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8315-146**
manoeuvre de vannes de barrage hydroélectrique (add. et distr. d'eau) **9535-146**
manoeuvre de verrerie (verr.) **8158-199**
manoeuvre d'irrigation (agric.) **7198-112**
***manoeuvre d'usine de conditionnement du poisson** (trait. du poisson) **8217-111**
MANOEUVRE D'USINE DE PRODUITS CHIMIQUES (prod. chimiques, n.c.a.) **8178-110**
MANOEUVRE D'USINE DE SIDÉRURGIE (fonte et acier) **8148-114**
manoeuvre d'usine génératrice (élect.) **9531-162**
MANOEUVRE EN FERBLANTERIE (est., matr. et rev. des métaux) **8528-110**
MANOEUVRE EN TONNELLERIE (trav. du bois) **8548-110**
MANOEUVRE EN TRAITEMENT D'HUILE COMESTIBLE (huile anim. et vég.) **8228-306**
MANOEUVRE EN TRAVAUX SOUTERRAINS (const.) **8718-120**
manoeuvre, entretien des parterres et pelouses (toutes ind.) **9318-114**
MANOEUVRE, FABRIQUES DE CONSERVES (abattoirs et cond. viande) **8228-134**
MANOEUVRE MUNICIPAL (serv. gouv.) **9918-110**
***manoeuvre, papier recyclé** (prod. papier) **9317-184**
manoeuvre, municipalité (toutes ind.) **9918-110**
manoeuvre, poche à vide (verr.) **8158-199**
manoeuvre, service des eaux (serv. publics, n.c.a.) **9539-199**
MANOEUVRE SUR MACHINE À ENDUIRE ET À GAUFRER (linoléum) **8568-186**
MANOEUVRE TERRASSIER (const.) **8718-118**
manoeuvre, travaux divers (toutes ind.) **9918-199**
MANOEUVRIER (militaire) **9155-120**
MANUCURE (serv. pers., n.c.a.) **6143-126**
manufacturier (toutes ind.) **1143-199**
manutenteur (toutes ind.) **9318-110**
MANUTENTIONNAIRE (pâte à papier et papier; scieries) **9315-150**
manutentionnaire (toutes ind.) **9318-110**
MANUTENTIONNAIRE (expl.) **9319-110**
manutentionnaire d'accessoires de scène (loisirs) **9318-114**
manutentionnaire dans une usine de traitement du poisson (trait. du poisson) **9318-114**
manutentionnaire de boeufs, aux convoyeurs (abattoirs et cond. viande) **8228-134**
manutentionnaire de bois de sciage (scieries; trav. du bois) **8238-199**
manutentionnaire de carcasses de porc, aux convoyeurs (abattoirs et cond. viande) **8228-134**
MANUTENTIONNAIRE DE CHARBON (serv. publics, n.c.a.) **9315-122**
manutentionnaire de colis, aux congélateurs (abattoirs et cond. viande) **8228-134**
MANUTENTIONNAIRE DE MARCHANDISES EN VRAC (alim. et boissons, n.c.a.; alim. pour animaux et farine; sucre) **9315-118**
MANUTENTIONNAIRE DE MATÉRIEL LÉGER (toutes ind.) **9318-118**
MANUTENTIONNAIRE DE MATÉRIEL LOURD (toutes ind.) **9318-114**
MANUTENTIONNAIRE DE MUNITIONS (expl.) **9315-186**
***MANUTENTIONNAIRE DE PAPIER RECYCLÉ** (prod. papier) **9317-184**
manutentionnaire de produits en vrac (sucre) **9319-199**
manutentionnaire de stock (bureau) **4155-142**
manutentionnaire de traverses (trav. du bois) **8238-126**

MANUTENTIONNAIRE, EN GÉNÉRAL (toutes ind.) **9318-110**
***manutentionnaire sur véhicule de collecte sélective** (transp. auto.) **9175-128**
manutentionnaire-trieur (pêche) **7319-142**
MAQUETTISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-136**
maquettiste (serv. aux entr.) **3319-170**
MAQUETTISTE (toutes ind.) **8395-118**
maquettiste d'affiches (serv. aux entr.) **3319-170**
MAQUETTISTE D'ENSEIGNES (serv. aux entr.) **3319-170**
MAQUETTISTE D'ENVELOPPES (prod. papier) **8395-146**
maquettiste en publicité (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-136**
MAQUETTISTE SUR BOIS (trav. du bois) **8351-114**
MAQUILLEUR (loisirs; serv. pers., n.c.a.) **6143-110**
maquilleur de mannequins d'étalage (plastique) **3319-130**
MARAÎCHER (agric.) **7115-138**
***maraîcher en culture hydroponoque** (agric.) **7115-140**
***maraîcher serriste en culture hydroponique** (agric.) **7115-140**
marbreur (prod. chimiques, n.c.a.) **9919-199**
MARBRIER DE BÂTIMENT (const.) **8782-134**
marchand ambulant (comm. détail) **5141-114**
marchand de poisson (comm. détail) **5141-114**
MARCHAND DES QUATRE SAISONS (comm. détail) **5141-114**
marchand de volaille pour la viande (agric.) **7113-122**
maréchal (agric.) **7187-118**
MARÉCHAL-FERRANT (agric.; loisirs) **7187-118**
MARGEUR DE PRESSE À CYLINDRE (imp. et édit.) **9512-198**
margeur de presse à imprimer (imp. et édit.) **9512-198**
margeur de presse lithographique et offset (imp. et édit.) **9512-198**
MARGEUR DE PRESSE LITHOGRAPHIQUE POUR FEUILLES DE MÉTAL (est., matr. et rev. des métaux; imp. et édit.) **9512-202**
MARGEUR DE ROTATIVE À BOBINES (imp. et édit.) **9512-188**
marin (transp. par eau) **9155-122**
marin de pont (transp. par eau) **9155-122**
marinier (transp. par eau) **9151-110**
MARINIER FLOTTEUR DE BOIS (for. et abatt.) **7517-126**
MARIONNETTISTE (loisirs) **3339-170**
MARQUEUR (loisirs) **3711-150**
marqueur (fonte et acier) **8148-114**
marqueur (meubles; vêtements et tissus) **8551-142**
marqueur (chaussures) **8561-274**
MARQUEUR (toutes ind.) **8599-864**
MARQUEUR À LA MACHINE (chaussures; vêtements et tissus) **9519-250**
marqueur à l'atelier de rabotage (scieries; trav. du bois) **8236-114**
marqueur au pochoir (toutes ind.) **8599-864**
MARQUEUR AU TABLEAU À LA COTATION DES GRAINS (banque et fin.) **4179-126**
marqueur, bois (scieries; trav. du bois) **8236-114**
marqueur-coupeur (vêtements et tissus) **8551-299**
MARQUEUR D'ÉBAUCHES DE LENTILLES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8391-138**
MARQUEUR DE BOIS DE CONSTRUCTION (scieries; trav. du bois) **8236-114**
MARQUEUR DE BOIS DE SCIAGE (for. et abatt.) **7513-114**
marqueur de bois vert (scieries; trav. du bois) **8236-114**
MARQUEUR DE BOÎTES (toutes ind.) **9519-222**
marqueur de câbles (mat. élect.; mat. électron.; tréf. et prod.) **8539-202**
MARQUEUR DE CADRANS (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-180**
MARQUEUR DE CARTOUCHES À LA MACHINE (expl.) **9519-246**
MARQUEUR DE CHAUSSURES (chaussures) **8569-287**
MARQUEUR DE COPIE (imp. et édit.) **9511-129**
marqueur de courroies (caoutchouc) **8575-246**
MARQUEUR DE CRAYONS À LA PEINTURE (fab. div., n.c.a.) **8595-286**
marqueur de fûts (toutes ind.) **8599-864**
MARQUEUR DE GANTS (vêtements et tissus) **9519-242**
MARQUEUR DE LENTILLES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8379-150**
MARQUEUR DE LINGE (blanch., nett. et press.) **6169-142**
marqueur d'empeignes (chaussures) **8551-204**
marqueur de pantalons (comm. détail; vêtements et tissus) **8553-190**
marqueur de patrons sur fer (toutes ind.) **8395-150**
marqueur de pipes (toutes ind.) **8599-864**
marqueur de robes (comm. détail; vêtements et tissus) **8553-190**
MARQUEUR DE RUBANS À MESURER (prod. mét., n.c.a.) **9519-210**
marqueur de souliers (chaussures; vêtements et tissus) **9519-250**
MARQUEUR DE TALONS (chaussures) **8561-274**
marqueur de tubes électroniques (mat. électron.) **9519-162**
MARQUEUR DE TUBES MÉTALLIQUES (fonte et acier; mét. non ferreux) **8149-274**
MARQUEUR DE VÊTEMENTS (comm. détail; vêtements et tissus) **8553-190**
marqueur de wagons (mat. roul. chem. de fer) **8595-130**
marqueur de wagons pour identification automatique (transp. ferr.) **8598-318**
marqueur sur tableau (banque et fin.) **4179-126**
MARTELEUR (usin., soud. et forg.) **8331-122**
MARTELEUR (bij. et orf.) **8591-214**
martineur (usin., soud. et forg.) **8331-198**
MASSEUR (serv. pers. n.c.a.) **6149-138**
massicotier (imp. et édit.) **9517-142**
***MASSOTHÉRAPEUTE** (santé) **3137-134**
***massothérapeute enregistré** (santé) **3137-134**
MASTIQUEUR DE FONDS DE BOÎTES EN FER-BLANC (est., matr. rev. des métaux) **8595-283**
MATELASSIER (meubles) **8562-142**
matelot (transp. par eau) **9155-122**
MATELOT BREVETÉ (transp. par eau) **9155-118**
matelot de bateau-pilote (transp. par eau) **9155-122**
MATELOT DE PONT (transp. par eau) **9155-122**
matelot de remorqueur (transp. par eau) **9155-122**
matelot de traversier (transp. par eau) **9155-122**
matelot de yole (pêche) **7313-118**
matelot ordinaire (transp. par eau) **9155-122**
MATELOT SUR REMORQUEUR DE TRAIN DE BOIS (transp. par eau) **9155-126**
mateur (navires) **8592-142**
MATHÉMATICIEN, MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2181-130**
mathématicien, mathématiques pures (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2181-110**
MATHÉMATICIEN, RECHERCHE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2181-110**
matriceur (usin., soud. et forg.) **8311-126**
matrone de prison (serv. gouv.) **6115-142**
mécanicien (mat. électron.) **8537-199**
mécanicien (automobiles) **8581-110**
mécanicien (mat. roul. chem. de fer) **8583-114**
mécanicien (transp. aériens; aéronefs et astronefs) **8582-110**
mécanicien (transp. par eau) **9153-114**
mécanicien-ajusteur (toutes ind.) **8584-499**
mécanicien, avion à réaction (transp. aériens) **8582-110**
mécanicien-constructeur d'ascenseurs (const.) **8799-118**
mécanicien, cycles (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-198**
MÉCANICIEN D'ACCESSOIRES D'AÉRONEF (aéronefs et astronefs) **8582-114**
mécanicien d'aéroglisseur (automobiles) **8581-114**
MÉCANICIEN D'AÉRONEF (aéronefs et astronefs) **8582-110**
mécanicien d'aéronef et de moteurs d'aéronef (aéronefs et astronefs) **8582-110**

MÉCANICIEN D'APPAREILLAGE DES CANAUX (const.) **8799-162**
MÉCANICIEN D'APPAREILLAGE HYDRAULIQUE D'AVIATION (aéronefs et astronefs) **8515-126**
***mécanicien d'autobus** (automobiles) **8581-116**
***mécanicien d'autobus et d'autocars** (automobiles) **8581-116**
***mécanicien d'autobus et de camions** (automobiles) **8581-116**
MÉCANICIEN D'AUTOMOBILES (automobiles) **8581-110**
mécanicien d'autos (automobiles) **8581-110**
mécanicien d'aviation, montage et commandes (aéronefs et astronefs) **8515-114**
mécanicien d'aviation pour tuyauterie et circuits hydrauliques (aéronefs et astronefs) **8515-126**
mécanicien d'avion (transp. aériens) **8582-110**
mécanicien de balances (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-118**
mécanicien de barge (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9151-116**
mécanicien de barge de forage (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9151-116**
MÉCANICIEN DE BATEAU À MOTEUR (navires) **8592-202**
MÉCANICIEN DE BOÎTES DE VITESSES (automobiles) **8581-122**
mécanicien de boîtes de vitesses automatiques (automobiles) **8581-122**
mécanicien-débosseur (automobiles) **8581-110**
MÉCANICIEN DE BUANDERIE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-214**
***mécanicien de camions** (automobiles) **8581-116**
mécanicien de canot automobile (navires) **8592-202**
mécanicien de centrale (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9533-122**
***mécanicien de centrale thermique alimentée à l'énergie de déchets** (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9533-113**
mécanicien de chambre centrale de commande (élect.) **9531-122**
mécanicien de chaufferie (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9533-122**
***mécanicien de climatiseurs** (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8733-117**
MÉCANICIEN DE CLIMATISEURS COMMERCIAUX (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8733-114**
MÉCANICIEN DE CLIMATISEURS D'AUTOMOBILES (automobiles) **8581-146**
mécanicien de compteur (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8587-114**
MÉCANICIEN DE COUR (transp. ferr.) **9131-114**
MÉCANICIEN DE DISJONCTEURS (élect.) **8739-114**
mécanicien de foreuse (toutes ind.) **8331-299**
mécanicien de garage (automobiles) **8581-110**
mécanicien de groupe propulseur (aéronefs et astronefs) **8515-122**
mécanicien de l'industrie (toutes ind.) **8584-499**
mécanicien de locomotive (transp. ferr.) **9131-122**
MÉCANICIEN DE MACHINE À EMPAQUETER LA GOMME (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-154**
mécanicien de machine automatique à placer les quilles (art. sport et jouets) **8533-154**
mécanicien de machine commerciale (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8585-118**
mécanicien de machine de bureau (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8585-118**
mécanicien de machine fixe (toutes ind.) **9533-110**
MÉCANICIEN DE MACHINE FIXE, COMMANDES AUTOMATIQUES (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9533-111**
***mécanicien de machines fixes, récupération de l'énergie de déchets** (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9533-113**
***MÉCANICIEN DE MACHINERIE LOURDE** (fab. mat. mécan., n.c.a.; automobiles) **8584-112**
mécanicien de machines à confectionner des boîtes de conserve (est., matr. et rev. des métaux) **8339-130**
MÉCANICIEN DE MACHINES À COUDRE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-198**
MÉCANICIEN DE MACHINES À EMBALLER (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-162**
MÉCANICIEN DE MACHINES AGRICOLES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-330**
***mécanicien de machines à mouler, plastique** (fab. mat. mécan., n.c.a.; plastiques) **8584-140**
MÉCANICIEN DE MACHINES À TRAVAILLER LES MÉTAUX (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-134**
MÉCANICIEN DE MACHINES DE CONSTRUCTION (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-378**
MÉCANICIEN DE MACHINES DE MINES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-174**
MÉCANICIEN DE MACHINES D'IMPRIMERIE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-110**
MÉCANICIEN DE MACHINES FIXES (militaire) **9533-116**
MÉCANICIEN DE MACHINES FIXES, EN GÉNÉRAL (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9533-122**
mécanicien de machines-outils (usin., soud. et forg.) **8313-154**
***mécanicien de machines-outils automatisés** (usin., soud. et forg.) **8313-153**
MÉCANICIEN DE MANOEUVRE (transp. ferr.) **9131-122**
mécanicien de manoeuvre sur voies couvertes (transp. ferr.) **9131-122**
mécanicien de manoeuvre sur voies découvertes (transp. ferr.) **9131-122**
MÉCANICIEN DE MARINE (militaire) **9157-111**
mécanicien de matériel de centrale d'énergie nucléaire (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-130**
mécanicien de matériel de commande (mat. électron.) **8535-114**
MÉCANICIEN DE MATÉRIEL POSTAL (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8585-110**
mécanicien de matériel vibrant (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8523-118**
mécanicien de métiers à tisser (textiles) **8584-114**
mécanicien démolisseur (automobiles) **8581-182**
mécanicien de moteur (transp. aériens) **8582-110**
mécanicien de moteur à essence (automobiles) **8581-114**
mécanicien de moteur d'automobile (automobiles) **8581-110**
mécanicien de moteur diesel (automobiles) **8581-114**
mécanicien de moteur diesel (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-382**
mécanicien de moteur et d'hélice (aéronefs et astronefs) **8515-122**
MÉCANICIEN DE MOTEUR HORS-BORD (navires) **8592-206**
mécanicien de moteurs à pistons (aéronefs et astronefs) **8582-110**
MÉCANICIEN DE MOTEURS DIESEL (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-382**
mécanicien de motocyclettes (automobiles) **8581-158**
***mécanicien d'entretien, matériel de régulation** (mat. électron.) **8535-109**
mécanicien d'enseigne néon (toutes ind.) **8533-299**
mécanicien dentiste (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3157-138**
MÉCANICIEN-DENTISTE EN BAGUES D'ORTHODONTIE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3157-170**
MÉCANICIEN-DENTISTE EN COURONNES ET BRIDGES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3157-146**
MÉCANICIEN-DENTISTE, EN GÉNÉRAL (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3157-138**
MÉCANICIEN-DENTISTE EN OUVRAGES DE MÉTAL (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3157-150**
MÉCANICIEN-DENTISTE, FINISSEUR DE MONTURES DE PROTHÈSES DENTAIRES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3157-162**
MÉCANICIEN-DENTISTE MOULEUR DE PROTHÈSES EN CÉRAMIQUE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3157-174**
mécanicien d'entretien (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-122**
mécanicien d'entretien (télécomm.) **8735-110**
***MÉCANICIEN D'ENTRETIEN D'AÉRONEF** (aéronef et astronefs) **8582-108**
MÉCANICIEN D'ENTRETIEN D'AÉROPORT (transp. aériens) **9119-114**
MÉCANICIEN D'ENTRETIEN D'ATELIER OU D'USINE (toutes ind.) **8799-126**
mécanicien d'entretien de buanderie (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-214**

mécanicien d'entretien de machine à écrire (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8585-118**
MÉCANICIEN D'ENTRETIEN DE MACHINES DE BUREAU (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8585-118**
MÉCANICIEN D'ENTRETIEN D'ENREGISTREURS ET LECTEURS DE SON (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8585-122**
***MÉCANICIEN D'ENTRETIEN DE PHOTOCOPIEURS** (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8585-120**
mécanicien d'entretien des instruments (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-122**
mécanicien d'entretien d'établissement (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-122**
mécanicien d'entretien d'établissement industriel (toutes ind.) **8799-126**
mécanicien d'entretien du matériel d'aluminiage (mat. électron.) **8534-110**
MÉCANICIEN D'ENTRETIEN D'USINE DE GAZ COMPRIMÉ (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-170**
mécanicien d'entretien, machines de bureau (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8585-118**
MÉCANICIEN DE PARCOMÈTRES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8587-118**
mécanicien de pelles mécaniques (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-378**
***MÉCANICIEN DE PLATE-FORME DE FORAGE** (navires) **8592-201**
mécanicien de pont (transp. par eau) **9153-114**
***MÉCANICIEN D'ÉQUIPEMENT DE TRANSFORMATION DE PLASTIQUE** (fab. mat. méc., n.c.a.; plastique) **8584-140**
mécanicien d'équipement spécialisé dans l'emploi des semi-conducteurs (mat. électron.) **8535-199**
mécanicien de radar (mat. électron.) **8535-114**
mécanicien de radio (toutes ind.) **8537-199**
***MÉCANICIEN DE RÉFRIGÉRATION ET D'AIR CLIMATISÉ** (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8733-117**
***mécanicien de réfrigération et de climatiseurs** (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8733-117**
mécanicien de remorques (automobiles) **8581-140**
mécanicien de remorqueur (transp. par eau) **9153-114**
mécanicien de rotonde (mat. roul. chem. de fer) **8583-114**
mécanicien de signaux (transp. ferr.) **8735-130**
MÉCANICIEN DES MACHINES REVÊTUES DE CAOUTCHOUC (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8579-110**
mécanicien de système d'air climatisé (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8533-118**
mécanicien de télévision (mat. électron.) **8537-110**
MÉCANICIEN DE TRAMWAY ET DE MÉTRO (mat. roul. chem. de fer) **8583-114**
mécanicien de turbomachines (aéronefs et astronefs) **8582-110**
***MÉCANICIEN DE VÉHICULES DE TRANSPORT COMMERCIAUX** (automobiles) **8581-116**
***mécanicien de véhicules de transport et d'autobus** (automobiles) **8581-116**
***mécanicien de véhicules de transport et de camions** (automobiles) **8581-116**
MÉCANICIEN DE VÉHICULES INDUSTRIELS (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8581-118**
***MÉCANICIEN DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS** (automobiles) **8581-132**
mécanicien d'hélicoptères (aéronefs et astronefs) **8582-110**
mécanicien d'installation (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8533-150**
mécanicien d'installation de réfrigération (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8533-150**
mécanicien d'instrument (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-110**
MÉCANICIEN D'INSTRUMENTS DE BORD (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-110**
MÉCANICIEN D'INSTRUMENTS, SERVICES PUBLICS (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-114**
mécanicien d'outillage de foreuse (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-499**
mécanicien d'usine (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-138**
MÉCANICIEN D'USINE DE PRODUITS CHIMIQUES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-138**
MÉCANICIEN D'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-186**
mécanicien du traitement des données (mat. électron.) **8535-114**
MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN DE TROLLEYBUS (automobiles) **8581-126**
mécanicien-électronicien (mat. électron.) **8535-114**
mécanicien en chauffage (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9533-122**
mécanicien en électronique pour service à l'extérieur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-230**
MÉCANICIEN EN RÉFRIGÉRATION (fab. mat mécan., n.c.a.) **8533-118**
mécanicien en tuyauterie (const.) **8791-110**
mécanicien-essayeur de petits moteurs (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8526-198**
mécanicien expérimentateur (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8526-198**
mécanicien industriel (toutes ind.) **8799-126**
mécanicien itinérant (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-378**
MÉCANICIEN-MONTEUR (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-122**
MÉCANICIEN-MONTEUR DE MACHINES (navires) **8592-134**
MÉCANICIEN MOTORISTE (automobiles) **8581-114**
mécanicien navigant (transp. aériens) **9111-136**
mécanicien orthopédiste (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3159-110**
***mécanicien préposé au matériel de régulation** (mat. électron.) **8535-109**
mécanicien-réparateur d'atelier ou d'usine (toutes ind.) **8799-126**
MÉCANICIEN-RÉPARATEUR DE BASCULES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-170**
MÉCANICIEN-RÉPARATEUR DE CYCLES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-198**
mécanicien réparateur de métiers à tisser (textiles) **8584-114**
MÉCANICIEN RÉPARATEUR DE POMPES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-134**
MÉCANOGRAPHE (bureau) **4141-110**
mécanotechnicien (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-299**
médecin (santé) **3111-166**
médecin aux autopsies (santé) **3111-199**
médecin-chirurgien (santé) **3111-146**
médecin de bord (santé) **3111-166**
médecin de famille (santé) **3111-166**
médecin de la santé publique (serv. gouv.) **1119-186**
médecin de la santé publique (santé) **3111-166**
MÉDECIN DE L'AVIATION CIVILE (santé) **3111-174**
MÉDECIN DE L'HYGIÈNE INDUSTRIELLE (santé) **3111-170**
***MÉDECIN DE MÉDECINE COMMUNAUTAIRE** (santé) **3111-168**
MÉDECIN DE MÉDECINE GÉNÉRALE (santé) **3111-166**
***MÉDECIN DE MÉDECINE D'URGENCE** (santé) **3111-160**
médecin d'entreprise (santé) **3111-170**
MÉDECIN HYGIÈNISTE (serv. gouv.) **1119-186**
médecin hygiéniste (santé) **3111-170**
médecin hygiéniste de la ville (serv. gouv.) **1119-186**
médecin naturiste (santé) **3119-114**
MÉDECIN OU CHIRURGIEN RÉSIDENT (santé) **3111-165**
médecin spécialiste des affections de l'oreille, du nez et de la gorge (santé) **3111-134**
médecin spécialiste des pieds (santé) **3119-110**
médecin vétérinaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3115-110**
mégissier (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-118**
MÉLANGEUR (pét. et charb.) **8161-112**
MÉLANGEUR (peint. et vernis; prod. chimiques, n.c.a.) **8161-218**
mélangeur (savons) **8161-270**

mélangeur (prod. chimiques, n.c.a.; textiles) **8161-334**
mélangeur (sucre) **8225-299**
MÉLANGEUR D'ACIDES POUR NITROCELLULOSE (expl.) **8161-136**
MÉLANGEUR D'ALIMENTS EN POUDRE (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-374**
MÉLANGEUR D'ALIMENTS POUR ANIMAUX (alim. pour animaux et farine) **8211-182**
mélangeur d'aliments pour bestiaux (alim. pour animaux et farine) **8211-134**
mélangeur d'amidon spécial (alim. et boissons, n.c.a.) **8211-214**
MÉLANGEUR D'APPRÊTS POUR PAPIER PEINT (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-350**
mélangeur d'asphalte (pét. et charb.) **8161-112**
MÉLANGEUR D'ASSAISONNEMENTS (abattoirs et cond. viande) **8215-302**
mélangeur de béton (const.) **8799-178**
mélangeur de boissons chocolatées en poudre (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-374**
MÉLANGEUR DE BOISSONS NON ALCOOLISÉES (alim. et boissons, n.c.a.) **8227-306**
MÉLANGEUR DE CACAO (conf.) **8213-306**
MÉLANGEUR DE CAFÉ (alim. et boissons, n.c.a.) **8227-126**
MÉLANGEUR DE CAOUTCHOUC MOUSSE (caoutchouc) **8161-306**
MÉLANGEUR DE CHAIR À SAUCISSE (abattoirs et cond. viande) **8215-246**
MÉLANGEUR DE CHARGE AU LAIT DE CHAUX (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-254**
mélangeur de ciment (const.) **8799-178**
mélangeur de cire (fab. div., n.c.a.) **8598-190**
MÉLANGEUR DE COLLE (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-346**
MÉLANGEUR DE COLLE AU CAOUTCHOUC (caoutchouc) **8161-210**
mélangeur de colorants (peint. et vernis) **8161-218**
MÉLANGEUR DE COMPOSÉS DE REVÊTEMENT (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-246**
mélangeur de composés pour boutons d'allumettes (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-310**
mélangeur de couleur d'encre (peint. et vernis; prod. chimiques, n.c.a.) **8161-218**
MÉLANGEUR DE COULEURS POUR PAPIER PEINT (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-194**
MÉLANGEUR DE FARINES (alim. pour animaux et farine) **8211-142**
MÉLANGEUR DE FIBRES (textiles) **8261-130**
MÉLANGEUR DE FIBRES DE BROSSES (fab. div., n.c.a.) **8299-158**
MÉLANGEUR DE FONDANT (mét. non ferreux) **8119-134**
mélangeur de fondant à la fluorine (mét. non ferreux) **8119-134**
mélangeur de fruits (boul.) **8213-186**
mélangeur de garnitures à gâteaux (boul.) **8213-186**
mélangeur de garnitures de tarte (boul.) **8213-186**
mélangeur de gélatine en poudre (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-374**
mélangeur de glace au chocolat (boul.) **8213-186**
MÉLANGEUR DE GLACES À GÂTEAUX (boul.) **8213-186**
mélangeur de gomme laque (peint. et vernis) **8161-218**
MÉLANGEUR DE GRAINS (alim. pour animaux et farine) **8211-174**
mélangeur de gunite (const.) **8783-158**
MÉLANGEUR DE JUS (cons., n.c.a.) **8227-154**
mélangeur de jus d'agrumes (cons., n.c.a.) **8227-154**
mélangeur de laines (textiles) **8261-130**
mélangeur de laques (peint. et vernis) **8161-218**
MÉLANGEUR DE LATEX (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-282**
MÉLANGEUR DE LEVURE (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-230**
MÉLANGEUR DE LIQUEURS (dist., brass. et ferm.) **8227-266**
mélangeur d'émail vitrifié (peint. et vernis) **8161-218**
mélangeur de mortier (const.) **8799-278**
mélangeur de moulée (alim. pour animaux et farine) **8211-142**
mélangeur d'encres (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-218**
MÉLANGEUR D'ENGRAIS (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-302**
MÉLANGEUR DE NOIX À LA MACHINE (conf.) **8213-342**
mélangeur de pâte dentifrice à la machine (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-310**
mélangeur de pâte liquide pour piles sèches (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-242**
mélangeur de pâte pour bonbons (conf.) **8229-402**
mélangeur de pâte pour gâteau (alim. et boissons, n.c.a.; boul.; rest. et logement) **8213-114**
MÉLANGEUR DE PEINTURE À LA MAIN (peint. et vernis) **8161-198**
mélangeur de peintures (peint. et vernis) **8161-218**
mélangeur de petits déjeuners instantanés (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-374**
mélangeur d'épices (abattoirs et cond. viande) **8215-302**
mélangeur de plastique (peint. et vernis; prod. chimiques, n.c.a.) **8161-218**
mélangeur de poudre d'amorçage (expl.) **8161-264**
MÉLANGEUR DE POUDRE DE DIAMANT (prod. mét., n.c.a.) **8149-258**
MÉLANGEUR DE POUDRE PROPULSIVE (expl.) **8161-330**
mélangeur de poudres à balayer (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-226**
MÉLANGEUR DE POUDRES MÉTALLIQUES (fonte et acier; mét. non ferreux) **8148-126**
mélangeur de poudres pour boissons non alcoolisées (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-374**
MÉLANGEUR DE POUDRE TRACEUSE (expl.) **8161-234**
mélangeur de produits à base de lait en poudre (conf.) **8213-306**
MÉLANGEUR DE PRODUITS DE NETTOYAGE (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-226**
mélangeur de produits mélassés (alim. pour animaux et farine; dist., brass. et ferm.) **8211-134**
MÉLANGEUR DE REVÊTEMENT POUR CREUSET (mét. non ferreux) **8119-154**
mélangeur de roux (cons., n.c.a.) **8229-402**
MÉLANGEUR DE SAUMURE (cons., n.c.a.) **8229-370**
mélangeur des couleurs de fond (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-194**
mélangeur des couleurs de motifs (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-194**
mélangeur de siccatifs (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-218**
mélangeur de sirop (alim. et boissons, n.c.a.; conf.) **8213-338**
MÉLANGEUR DE SIROP (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-342**
MÉLANGEUR DE SOLUTION DE SOUDE (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-362**
MÉLANGEUR DE SOLUTIONS DE BLANCHIMENT (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-218**
mélangeur de solutions pour enduits (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-310**
MÉLANGEUR DE SOLUTIONS POUR LE TRAITEMENT DES TEXTILES (prod. chimiques, n.c.a.; textiles) **8161-334**
mélangeur de soupes en poudre (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-374**
mélangeur d'essences synthétiques (conf.) **8213-338**
MÉLANGEUR DE SULFATE DE CUIVRE (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-286**
MÉLANGEUR DE TABAC (tabac) **8293-110**
mélangeur de tétryle (expl.) **8161-330**
MÉLANGEUR DE THÉ (alim. et boissons, n.c.a.) **8227-310**
mélangeur d'éthyle (pét. et charb.) **8161-112**
mélangeur de viande (abattoirs et cond. viande) **8215-246**
mélangeur de viande hachée en conserve (cons., n.c.a.) **8229-402**
MÉLANGEUR D'EXPLOSIFS (expl.) **8161-264**
MÉLANGEUR D'EXPLOSIFS PAR PROCÉDÉ HUMIDE (expl.) **8161-166**
MÉLANGEUR D'EXPLOSIFS SECS (expl.) **8161-190**

mélangeur d'huile de graissage (pét. et charb.) **8161-112**
MÉLANGEUR D'INSECTICIDES (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-318**
MÉLANGEUR-DOSEUR DE GOMME À MÂCHER (conf.) **8213-370**
mélangeur en cascade (tabac) **8293-114**
MÉLANGEUR-ENSACHEUR DE PROVENDES (alim. pour animaux et farine) **8211-178**
mélangeur en volume (tabac) **8293-114**
mélangeur en vrac (tabac) **9315-174**
mélangeur et empaqueteur (alim. pour animaux et farine) **8211-182**
membre de la commission de l'hippodrome (loisirs) **3711-110**
MEMBRE DE LA LÉGISLATURE (serv. gouv.) **1111-110**
membre de l'armée du salut (religion) **2519-199**
membre de l'assemblée législative (serv. gouv.) **1111-110**
membre de l'assemblée nationale (serv. gouv.) **1111-110**
***MEMBRE D'ÉQUIPAGE DE BLINDÉ** (militaire) **6117-200**
membre de clergé (religion) **2511-110**
***membre de l'équipe d'entretien des guichets automatiques** (banque et fin.; serv. aux entr.) **6115-124**
membre du conseil territorial (serv. gouv.) **1111-110**
membre du parlement (serv. gouv.) **1111-110**
membre du parlement provincial (serv. gouv.) **1111-110**
ménagère (serv. pers., n.c.a.) **6142-110**
menuisier (navires) **8592-138**
menuisier (const.) **8781-110**
menuisier à l'établi (trav. du bois) **8549-174**
MENUISIER, BOISERIES INTÉRIEURES (const.) **8781-116**
menuisier-charpentier (const.) **8781-110**
menuisier-contremaître (const.) **8780-114**
menuisier de finition (const.) **8781-110**
MENUISIER DE NAVIRES (navires) **8592-138**
menuisier d'entretien (const.) **8781-114**
menuisier de réparation d'habitations (const.) **8781-110**
***MENUISIER DE PLATEAU** (radio., télév., cinéma et théâtre) **8781-112**
MENUISIER EN TABLEAUX DE CLASSE OU D'AFFICHAGE (fab. div., n.c.a.) **8599-630**
menuisier en tableaux noirs (fab. div., n.c.a.) **8599-630**
MERCERISEUR (textiles) **8275-166**
MERCERISEUR DE FIL (textiles) **8275-186**
mère supérieure (religion) **2519-199**
messager (banque et fin.) **4177-110**
MESSAGER (bureau) **4177-118**
MESSAGER AUX EMBRANCHEMENTS INDUSTRIELS PRIVÉS (transp. ferr.) **9139-118**
messager de banque (bureau) **4177-118**
messager de télégraphe (télécomm.) **4177-126**
mesureur (scieries; trav. du bois) **8236-199**
mesureur (pét. et gaz nat.) **9537-130**
mesureur à la plate-forme (for. et abatt.; pâte à papier et papier; scieries) **7516-118**
mesureur à l'hygromètre (tabac) **8296-146**
mesureur au bassin de scierie (for. et abatt.; pâte à papier et papier; scieries) **7516-118**
MESUREUR DE BILLES (for. et abatt.; pâte à papier et papier; scieries) **7516-118**
measureur de billots (for. et abatt.; pâte à papier et papier; scieries) **7516-118**
mesureur de bois à pâte (for. et abatt.; pâte à papier et papier; scieries) **7516-118**
mesureur de bois d'oeuvre (scieries; trav. du bois) **8236-199**
mesureur de courroies (caoutchouc) **8575-246**
MESUREUR DE DENSITÉ (alim. et boissons, n.c.a.) **8211-254**
mesureur de fréquence de cristal piézo-électrique (mat. électron.) **8536-230**
mesureur de la résistance des pneus (caoutchouc) **8576-158**
mesureur de mica (prod. min. non mét., n.c.a.) **8116-130**
MESUREUR DE TERRES DE CULTURE (bureau) **4139-166**
mesureur de tissus (textiles) **8279-158**
MESUREUR DE TISSUS À LA MACHINE (textiles) **8279-158**
métalliseur à l'étain (toutes ind.) **8143-190**
MÉTALLISEUR AU BAIN (est., matr. et rev. des métaux) **8143-178**
MÉTALLISEUR AU BAIN CHAUD (est., matr. et rev. des métaux) **8143-142**
MÉTALLISEUR AU CHALUMEAU (est., matr. et rev. des métaux) **8143-134**
métalliseur de disques d'embrayage (automobiles; fab. mat. mécan., n.c.a.) **8143-190**
métalliseur de fils (est., matr. et rev. des métaux) **8143-114**
MÉTALLISEUR D'ÉLÉMENTS D'OPTIQUE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-222**
métalliseur de tuyauteries (toutes ind.) **8143-190**
MÉTALLISEUR PAR VAPORISATION (est., matr. et rev. des métaux) **8143-138**
métallographe (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2119-110**
métallurgiste en fonderie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2151-110**
métallurgiste en production et affinage des métaux (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2151-110**
métallurgiste physique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2119-110**
MÉTÉOROLOGISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2114-110**
***MÉTÉOROLOGISTE DES APPLICATIONS ET DES RÉPERCUSSIONS** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2114-118**
météorologiste industriel (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2114-110**
météorologiste par la dynamique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2114-110**
météorologiste par la physique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2114-110**
météorologiste par la synoptique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2114-110**
météorologue (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2114-110**
méthodiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-134**
***MÉTREUR** (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8793-122**
metteur au point (automobiles; fab. mat mécan., n.c.a.) **8526-194**
METTEUR AU POINT DE VOITURES NEUVES (automobiles) **8581-162**
metteur en boîte de conserve (abattoirs et cond. viande) **8215-399**
METTEUR EN COULEUR (meubles) **8595-150**
metteur en couleur au pinceau (meubles) **8595-150**
metteur en couleur au pistolet (meubles) **8595-150**
metteur en couleur au tampon (meubles) **8595-150**
METTEUR EN COULEUR DE PIPES (fab. div., n.c.a.) **8595-154**
METTEUR EN FORME (bonn.) **8275-110**
metteur en forme (imp. et édit.) **9511-114**
metteur en lots (textiles) **8261-170**
metteur en ondes (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-118**
METTEUR EN PAGE-ENCOLLEUR (imp. et édit.) **3319-162**
METTEUR EN PAGES (imp. et édit.) **9511-118**
METTEUR EN PAGES ASSISTÉ PAR ORDINATEUR (imp. et édit.; serv. aux entr.) **9511-143**
metteur en plis (serv. pers., n.c.a.) **6143-118**
metteur en pots (tabac) **8293-182**
metteur en presse, à la main (imp. et édit.) **9517-199**
metteur en scène (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-162**
METTEUR EN SCÈNE DE THÉÂTRE (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-162**
meuleur (usin., soud. et forg.) **8313-134**
MEULEUR (toutes ind.) **8393-150**
MEULEUR D'ARTICLES DE VERRE (verr.) **8373-174**
meuleur de balles (usin., soud. et forg.) **8393-174**
MEULEUR DE BORDS DE LENTILLES À LA MAIN (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-234**
MEULEUR DE BORDS DE VERRES DE LUNETTES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-246**
MEULEUR DE CARREAUX (linoléum) **8575-206**

MEULEUR DE CONTOURS À LA MACHINE (ciment, pierre et argile) **8373-122**
meuleur de cylindres (caoutchouc) **8575-134**
MEULEUR DE CYLINDRES DE LAMINOIRS (caoutchouc) **8393-138**
MEULEUR DE FIBRE DE VERRE (laine min. et amiante) **8159-122**
meuleur de lentilles à double foyer (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-214**
meuleur de lentilles à foyers multiples (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-214**
MEULEUR DE LENTILLES À LA MACHINE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-250**
meuleur de lentilles biconcaves (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-250**
meuleur de lentilles biconvexes (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-250**
meuleur de lentilles plan-concaves (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-250**
meuleur de lentilles plan-convexes (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-250**
meuleur de ménisques convergents ou divergents (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-250**
MEULEUR DE MEULES ABRASIVES (ciment, pierre et argile) **8373-142**
MEULEUR DE PLOMBS (usin., soud. et forg.) **8393-174**
MEULEUR DE PNEUS (caoutchouc) **8579-218**
MEULEUR DE RAIL (transp. ferr.) **8715-146**
MEULEUR DE RESSORTS HÉLICOÏDAUX (prod. mét., n.c.a.) **8393-170**
MEULEUR DE ROULEAUX EN CAOUTCHOUC DURCI (fab. div., n.c.a.) **8393-178**
MEULEUR DE VERRES DE CONTACT (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-238**
MEULEUR DE VERRES DE MONTRE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8379-162**
MEULEUR DE VERRES D'OPTIQUE À LA MAIN (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-214**
MEULEUR ET AFFÛTEUR (toutes ind.) **8393-134**
MEULEUR ET POLISSEUR DE VERRES D'OPTIQUE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-218**
MEULIER EN MEULES À DIAMANT (prod. min. non mét., n.c.a.) **8155-310**
MEUNIER (alim. pour animaux et farine) **8211-114**
meunier d'aliments pour animaux (alim. pour animaux et farine) **8211-150**
meunier d'avoine (alim. et boissons, n.c.a.) **8211-122**
MEUNIER D'ÉCHANTILLONS DE CÉRÉALES (alim. pour animaux et farine) **8211-140**
meunier de farine (alim. pour animaux et farine) **8211-114**
meunier de grain (alim. pour animaux et farine) **8211-118**
MEUNIER DE GRAINS POUR ÉLEVAGE INDUSTRIEL (alim. pour animaux et farine) **8211-118**
meunier de laboratoire (alim. pour animaux et farine) **8211-140**
meunier de maïs sec (alim. pour animaux et farine) **8211-114**
meunier de soja (alim. pour animaux et farine) **8211-122**
meunier minotier (alim. pour animaux et farine) **8211-114**
MEUNIER, PROCÉDÉ PAR VOIE HUMIDE (alim. et boissons, n.c.a.) **8211-242**
MICROBIOLOGISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-166**
micro-biologiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-242**
***MICROFILMEUR** (serv. aux entr.; serv. gouv.) **4141-120**
microfilmeur (serv. aux entr.) **4141-202**
micropaléontologiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-130**
MIME (loisirs) **3335-114**
MINÉRALOGISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-126**
minéralogiste des pierres précieuses (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-126**
MINEUR, CHARBON OU ROCHE TENDRE, MINE SOUTERRAINE (mines et carrières) **7719-152**
mineur-foreur (mines et carrières) **7713-114**
MINEUR, ROCHE DURE, MINE SOUTERRAINE (mines et carrières) **7719-156**
ministre (serv. gouv.) **1111-114**
ministre (religion) **2511-110**
MINISTRE DU CULTE (religion) **2511-110**
MIREUR D'OEUFS (agric.) **7199-118**
MIROITIER (verr.) **8379-158**
missionnaire (religion) **2511-110**
mixeur (radio., télév., cinéma et théâtre) **9555-110**
mixeur de cacao (conf.) **8213-306**
mixeur de musique, paroles et sons (radio., télév., cinéma et théâtre) **9555-118**
MIXEUR DE RÉENREGISTREMENT (radio., télév., cinéma et théâtre) **9555-118**
modèle d'atelier d'art et de photographie (serv. aux entr.) **3319-170**
MODÈLE D'ATELIER D'ART ET DE PHOTOGRAPHIE (serv. div.) **3319-234**
***MODELEUR** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-162**
modeleur (usin., soud. et forg.) **8313-126**
modeleur (bij. et orf.; fab. div., n.c.a.) **8395-299**
modeleur d'acier (fonte et acier; mét. non ferreux) **8395-126**
MODELEUR D'APPAREILS DE CHAUFFAGE (prod. mét., n.c.a.) **8333-110**
MODELEUR D'APPAREILS D'ÉCLAIRAGE FLUORESCENTS (est., matr. et rev. des métaux) **8333-122**
MODELEUR D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS (mat. élect.; usin., soud. et forg.) **8313-166**
modeleur d'argile (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3311-114**
MODELEUR D'ARTICLES EN BÉTON (ciment, pierre et argile) **8395-200**
modeleur d'échantillons (trav. du bois) **8351-114**
MODELEUR DE FORMES DE RÉSERVOIRS À CARBURANT (aéronefs et astronefs; caoutchouc) **8395-174**
MODELEUR DE GENCIVES POUR PROTHÈSES DENTAIRES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3157-194**
MODELEUR DE MEUBLES MÉTALLIQUES (est., matr. et rev. des métaux) **8333-126**
MODELEUR DE MEUBLES MÉTALLIQUES (meubles) **8395-138**
MODELEUR DE MOULES À MANNEQUINS (plastique) **8395-212**
MODELEUR DE MOULES À POTERIE (ciment, pierre et argile) **8395-216**
MODELEUR DE MOULES EN CIRE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8395-224**
MODELEUR DE MOULES EN PLÂTRE (aéronefs et astronefs) **8395-158**
MODELEUR DE MOULES EN PLÂTRE (ciment, pierre et argile; fab. div., n.c.a.) **8395-248**
MODELEUR D'EMPREINTES EN CIRE POUR PROTHÈSES DENTAIRES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3157-198**
modeleur de plastique (plastique) **8395-299**
MODELEUR DE POTERIE (ciment, pierre et argile) **8395-122**
MODELEUR DE PROTHÈSES DENTAIRES À LA PRESSE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3157-178**
modeleur de prototypes sur machines-outils (usin., soud. et forg.) **8313-126**
MODELEUR DE RESSORTS À LAMES (prod. mét., n.c.a.) **8339-112**
MODELEUR EN BIJOUTERIE (bij. et orf.) **8395-134**
MODELEUR EN BIJOUX (bij. et orf.) **8395-114**
MODELEUR EN CHAPELLERIE (vêtements et tissus) **8395-154**
MODELEUR MÉCANICIEN (usin., soud. et forg.) **8313-126**

MODELEUR-MÉCANICIEN DE FONDERIE (usin., soud. et forg.) **8313-114**
modeleur-mouleur sur plâtre (ciment, pierre et argile) **8395-256**
MODELEUR POUR GRAVURE AU PANTOGRAPHE (usin., soud. et forg.) **8395-142**
MODELEUR SUR BOIS (trav. du bois) **8351-110**
MODELEUR SUR MÉTAL (fonte et acier; mét. non ferreux) **8395-126**
MODÉLISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **9599-114**
MODÉLISTE DE CHAUSSURES (chaussures) **3313-142**
MODÉLISTE DE PRODUITS INDUSTRIELS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3313-138**
MODÉLISTE DE SACS À MAIN POUR DAMES (art. en cuir) **3313-178**
MODÉLISTE EN CÉRAMIQUE (ciment, pierre et argile) **3313-158**
MODÉLISTE EN EMBALLAGES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3313-154**
modéliste en gants (bonn.; vêtements et tissus) **3313-134**
modéliste en jaquettes (textiles; vêtements et tissus) **3313-134**
modéliste en leurres (art. sport et jouets) **3313-199**
modéliste en tapis (textiles) **3313-146**
MODÉLISTE EN TEXTILES (textiles) **3313-146**
modéliste en tissus (textiles) **3313-146**
modéliste en tissus de marque (textiles) **3313-146**
MODÉLISTE EN VÊTEMENTS (bonn.; vêtements et tissus) **3313-134**
modéliste en vêtements pour dames (comm. détail) **3313-162**
MODÉLISTE EN MAQUETTISTE (aéronefs et astronefs) **8399-114**
modérateur (religion) **2511-110**
MODIFICATEUR DE PATRONS (vêtements et tissus) **8551-126**
modificateur-traceur (vêtements et tissus) **8551-126**
MODISTE (comm. détail) **8557-110**
modiste, chapeaux (comm. détail) **8557-110**
modiste de chapeaux (comm. détail) **8557-110**
mohel (religion) **2519-199**
MOISSONNEUR CONTRACTUEL DE GRAIN (agric.) **7180-138**
MOLETEUR-PIQUEUR (caoutchouc) **8571-218**
moniteur (serv. sociaux) **2333-122**
moniteur dans l'enseignement des langues (ens.) **2791-199**
moniteur de bowling (loisirs) **3710-166**
moniteur de caddies (loisirs) **3710-199**
moniteur de centre communautaire (serv. sociaux) **2333-122**
MONITEUR DE CONDUITE AUTOMOBILE (ens.) **2797-146**
moniteur de conduite de matériel lourd (ens.) **2797-199**
moniteur de conduite de véhicules commerciaux (ens.) **2797-142**
MONITEUR DE CULTURE PHYSIQUE (ens.; loisirs; serv. pers., n.c.a.) **3710-130**
MONITEUR DE FOYER D'ENFANTS (serv. pers., n.c.a.) **6147-118**
moniteur de gymnastique (loisirs) **3710-199**
MONITEUR DE JEU DE QUILLES (loisirs) **3710-166**
moniteur de jiu-jitsu (loisirs) **3710-154**
MONITEUR DE JUDO (loisirs) **3710-154**
moniteur de karate (loisirs) **3710-154**
moniteur de langue (ens.) **2797-199**
moniteur de majorettes (loisirs) **2799-199**
MONITEUR DE NATATION (loisirs) **3710-134**
MONITEUR DE PATINAGE SUR GLACE (loisirs) **3710-158**
moniteur de pilotage (transp. aériens) **2797-118**
moniteur de pilotage (ens.) **2797-122**
MONITEUR D'ÉQUITATION (loisirs) **3710-162**
moniteur des activités culturelles (serv. sociaux) **2333-122**
moniteur d'escrime (loisirs) **3710-199**
MONITEUR DE SKI (loisirs) **3710-150**
MONITEUR DES LOISIRS (serv. sociaux) **2333-122**
moniteur de sport (serv. sociaux) **2333-122**
moniteur de travaux pratiques (ens.) **2719-110**
moniteur en réadaptation (santé) **3137-118**
MONITEUR, PRÉPOSÉS AUX PASSAGERS (ens.) **2797-138**
moniteur préscolaire (ens.) **2731-114**
monitrice d'art plastique (ens.) **2792-199**
MONITRICE D'ÉCOLE D'INFIRMIÈRES (ens.) **2793-118**
MONITRICE DE COUTURE (ens.) **2797-128**
monitrice de travaux pratiques (ens.) **2792-199**
monitrice d'hôtesses de l'air (ens.) **2797-138**
monitrice pour les salons silhouette (loisirs) **3710-138**
monteur (toutes ind.) **8529-222**
monteur (mat. élect.) **8531-142**
monteur (meubles; trav. du bois) **8541-190**
MONTEUR-AJUSTEUR DE MÉTIERS À TISSER (textiles) **8584-114**
MONTEUR À LA CHAÎNE DE MATÉRIEL AGRICOLE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8523-138**
MONTEUR À LA PRODUCTION (toutes ind.) **8599-702**
monteur à l'établi (toutes ind.) **8599-702**
MONTEUR-ASSEMBLEUR DE LANTERNEAUX (plastique) **8575-182**
MONTEUR-CÂBLEUR (aéronefs et astronefs; mat. élect.; mat. électron.) **8539-154**
***monteur, circuits en saillie** (mat. électron.) **8534-124**
MONTEUR D'ACCESSOIRES DE MOTEUR D'AUTOMOBILE (automobiles) **8511-130**
MONTEUR D'ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES (mat. élect.) **8531-412**
monteur d'actualités (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-174**
monteur d'amorces à retardement (expl.) **8599-130**
MONTEUR D'AMORCES ET DE DÉTONATEURS (expl.) **8599-130**
MONTEUR D'AMPOULES ÉLECTRIQUES (mat. élect.) **8531-264**
MONTEUR D'ANTENNES (mat. électron.) **8534-146**
monteur d'appareillage hydraulique (aéronefs et astronefs) **8515-130**
MONTEUR D'APPAREILS D'ÉCLAIRAGE (mat. élect.) **8531-256**
monteur d'appareils d'éclairage fluorescent (mat. élect.) **8531-256**
monteur d'appareils de fac-similé (télécomm.) **8735-158**
MONTEUR D'APPAREILS DE JEUX ET DE SPORTS (const.) **8793-142**
MONTEUR D'APPAREILS DE LEVAGE (toutes ind.) **9311-138**
monteur d'appareils de transmission des données (télécomm.) **8735-158**
MONTEUR D'APPAREILS ÉLECTRIQUES PORTATIFS (mat. élect.) **8531-148**
MONTEUR D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS (mat. élect.) **8531-142**
MONTEUR D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES (mat. électron.) **8534-150**
monteur d'appareils métalliques (const.) **8793-114**
monteur d'appareils téléphoniques (mat. élect.) **8531-199**
monteur d'armatures en bois, production (trav. du bois) **8549-399**
MONTEUR D'ARTICLES EN BOIS (meubles; trav. du bois) **8541-210**
MONTEUR D'ARTICLES MÉTALLIQUES (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8529-198**
monteur d'assemblages pour tubes cathodiques (mat. électron.) **8534-194**
monteur d'autobus (transp. auto.) **8513-110**
monteur d'auvents (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8529-198**
monteur d'avertisseurs de sécurité (télécomm.) **8735-142**
monteur de balais (fab. div., n.c.a.) **8598-126**
MONTEUR DE BALAIS EN CARBONE (mat. élect.) **8531-312**
monteur de balais-éponges (fab. div., n.c.a.) **8598-126**
MONTEUR DE BALANCES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-118**
monteur de balanciers (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-138**

MONTEUR DE BANDES D'ASSEMBLAGE POUR MOQUETTES, À LA MACHINE (fab. div., n.c.a.) **8599-874**
monteur de bandes de traction (caoutchouc) **8571-134**
MONTEUR DE BANDES VIDÉO (radio., télév., cinéma et théâtre) **9555-148**
monteur de barillets à ressort (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-138**
MONTEUR DE BARRIÈRES EN TREILLIS MÉTALLIQUE (tréf. et prod.) **8529-126**
MONTEUR DE BATEAUX DE FIBRE DE VERRE (navires) **8592-218**
***monteur de bâtiments en bois rond** (const.) **8781-108**
MONTEUR DE BÂTONS DE GOLF (art. sport et jouets) **8599-350**
MONTEUR DE BIJOUX (bij. et orf.) **8598-142**
MONTEUR DE BILLARDS ET DE JEUX DE QUILLES (art. sport et jouets) **8599-306**
MONTEUR DE BLOCS REFROIDISSEURS (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8531-122**
MONTEUR DE BOBINES À CHAMP TOURNANT (mat. élect.) **8531-328**
MONTEUR DE BOBINES DE MOTEURS ET GÉNÉRATRICES (mat. élec.) **8531-300**
monteur de bobines mobiles (mat. électron.) **8534-190**
MONTEUR DE BOGGIE (mat. roul. chem. de fer) **8523-154**
monteur de boîte de vitesse (automobiles) **8511-126**
MONTEUR DE BOÎTES (trav. du bois) **8549-202**
monteur de boîtes de carton (prod. papier) **9593-166**
MONTEUR DE BOÎTES DE VITESSES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8523-134**
MONTEUR DE BOÎTES ET DE CARTONS D'EMBALLAGE (prod. papier) **8593-174**
MONTEUR DE BOUCLES D'OREILLES EN PERLES (bij. et orf.) **8591-166**
MONTEUR DE BOUGIES D'ALLUMAGE (mat. élect.) **8531-436**
MONTEUR DE BOUTEILLES THERMOS (verr.) **8598-162**
monteur de boutons-réclame (fab. div., n.c.a.) **8598-399**
monteur de bouts de tige (chaussures) **8561-142**
monteur de brosses à poussières (mat. élect.) **8599-706**
monteur de brosses à récurer (fab. div., n.c.a.) **8598-126**
monteur de brosses à rouleaux (fab. div., n.c.a.) **8598-126**
MONTEUR DE BROSSES ET DE BALAIS (fab. div., n.c.a.) **8598-126**
monteur de câble (navires) **8592-299**
monteur de câble (toutes ind.) **9311-138**
monteur de câbles (for. et abatt.) **7517-114**
MONTEUR DE CÂBLES (télécomm.) **8735-136**
monteur de câbles électriques (aéronefs et astronefs; mat. élect.; mat. électron.) **8539-154**
MONTEUR DE CADRANS DE PENDULES ET DE MONTRES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-178**
monteur de cadre de divan-lit (meubles **8541-150**
monteur de cadre de sommier à ressorts (meubles) **8541-150**
monteur de cadres à champ tournant (mat. élect.) **8531-328**
monteur de caisse enregistreuse (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8525-126**
MONTEUR DE CAISSES (trav. du bois) **8549-190**
***monteur de caissons à claire-voie** (const.) **8781-108**
monteur de calorifère (mat. élect.) **8531-142**
monteur de calottes de perruques (fab. div., n.c.a.) **8599-558**
MONTEUR DE CANNES À PÊCHE (art. sport et jouets) **8599-366**
MONTEUR DE CAPOTE D'AUTOMOBILE (automobiles (8513-130
MONTEUR DE CAPTEURS THERMOSENSIBLES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-142**
monteur de carburateur (automobiles) **8511-130**
MONTEUR DE CARCASSE DE ROULOTTES (automobiles) **8513-126**
monteur de carrosseries (transp. auto.) **8513-134**
monteur de carter de direction (automobiles) **8511-126**
MONTEUR DE CARTES D'ÉCHANTILLONS DE COULEUR À LA MACHINE (prod. papier) **8593-246**
monteur de cartons pour métiers jacquard (bonn.) **8271-110**
MONTEUR DE CARTOUCHES OU DE CASSETTES POUR MAGNÉTOPHONE (mat. électron.) **8534-238**
monteur de casques protecteurs pour sportifs (art. sport et jouets) **8598-114**
MONTEUR DE CEINTURES, À LA MAI (caoutchouc; plastique) **8578-166**
MONTEUR DE CERCUEILS EN MÉTAL (prod. mét., n.c.a.) **8529-186**
MONTEUR D'ÉCHAFAUDAGES (const.) **8793-143**
monteur d'échafaudages métalliques (const.) **8793-114**
MONTEUR DE CHAÎNE (bonn.) **8271-166**
monteur de chaînes sur auto-neige (automobiles) **8523-199**
MONTEUR DE CHANGEUR DE DISQUES (mat. électron.) **8534-186**
monteur d'échantillons (toutes ind.) **9919-199**
monteur d'échantillons sur cartes (prod. papier) **8593-246**
MONTEUR DE CHARPENTE (const.) **8781-117**
monteur de charpente d'acier (navires) **8592-126**
monteur de charpente d'acier (const.) **8793-114**
monteur de charpente en acier (mines et carrières) **7719-162**
***monteur de charpentes en bois rond** (const.) **8781-108**
monteur de charpente en fer (const.) **8793-114**
MONTEUR DE CHARPENTES EN ACIER (const.) **8793-114**
monteur de charrues (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8523-138**
monteur de châssis (transp. auto.) **8513-134**
MONTEUR DE CHÂSSIS ET DE PORTES (trav. du bois) **8541-154**
***monteur de circuits hybrides** (mat. électron.) **8534-124**
MONTEUR DE CIRCUITS IMPRIMÉS (mat. électron.) **8534-182**
***MONTEUR DE CIRCUITS INTÉGRÉS** (mat. électron.) **8539-140**
MONTEUR DE CLICHÉS (imp. et édit.) **9513-130**
MONTEUR DE CLICHÉS FLEXIBLES (imp. et édit.) **9513-131**
MONTEUR DE CLICHÉS SUR BASE DE MÉTAL (imp. et édit.) **9513-134**
MONTEUR DE CLÔTURES (const.) **8799-214**
MONTEUR DE COFFRAGES EN ACIER (mines et carrières) **7719-162**
MONTEUR DE COFFRAGES MÉTALLIQUES (const.) **8783-126**
MONTEUR DE COINS À LA MACHINE (fab. div., n.c.a.) **8528-114**
MONTEUR DE COLLIER (bij. et orf.) **8598-150**
monteur de commutateurs au mercure (mat. élect.) **8531-412**
monteur de compresseur (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8523-118**
MONTEUR DE COMPTEURS ÉLECTRIQUES (mat. élect.) **8531-408**
MONTEUR DE CONDENSATEURS (mat. électron.) **8534-174**
MONTEUR DE CONDENSATEURS À HAUTE CAPACITÉ (mat. élect.) **8531-396**
monteur de condensateurs au mica (mat. électron.) **8534-174**
monteur de condensateurs au papier (mat. électron.) **8534-174**
monteur de conditionneurs d'air (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8531-122**
monteur de cônes (mat. électron.) **8534-190**
monteur de connecteurs (mat. élect.) **8539-299**
monteur de console (mat. électron.) **8534-134**
MONTEUR DE CORDES DE PIANOS (fab. div., n.c.a.) **8599-286**
MONTEUR DE COURROIES TRAPÉZOÏDALES (caoutchouc) **8571-138**
MONTEUR DE COUTEAUX (sucre) **8225-136**
MONTEUR DE COUTEAUX (bij. et orf.) **8591-242**
MONTEUR DE COUTEAUX À MANCHE CREUX (bij. et orf.) **8598-122**
MONTEUR D'ÉCROUS ET DE BOULONS (prod. mét., n.c.a.) **9317-254**
monteur de culasses (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8511-114**

monteur de culot de tubes-image (mat. électron.) **8534-162**
MONTEUR DE CYLINDRES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-242**
monteur de cylindres de rotogravure (imp. et édit.) **9519-299**
MONTEUR DE CYLINDRES D'IMPRESSION FLEXOGRAPHIQUE (imp. et édit.) **9512-170**
monteur de décor (radio., télév., ciméma et théâtre) **3339-138**
MONTEUR DE DÉFLAGRATEURS ET D'AMORCES (expl.) **8599-138**
monteur de demi-entresemelle (chaussures) **8561-222**
MONTEUR DE DENTIERS (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3157-158**
MONTEUR DE DÉTENDEUR D'AIR ET DE GAZ COMPRIMÉ (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-174**
MONTEUR DE DÉTONATEURS (expl.) **8599-126**
monteur de détonateurs à retardement (expl.) **8599-130**
MONTEUR DE DIAMANTS D'OUTILS (usin., soud. et forg.) **8311-114**
monteur de différentiel (automobiles) **8511-126**
MONTEUR DE DIORAMAS (serv. aux entr.) **3319-206**
monteur de dispositifs à semi-conducteurs (mat. électron.) **8534-222**
monteur de distributeur de ruban gommé (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8525-199**
MONTEUR DE DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8525-130**
monteur de diviseurs de tension (mat. électron.) **8534-218**
MONTEUR DE DOS DE PIANOS (fab. div., n.c.a.) **8599-266**
MONTEUR DE DUPLICATEURS (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8525-122**
monteur de faisceaux (aéronefs et astronefs; mat. élect.; mat. électron.) **8539-154**
monteur de fenêtres grillages (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8529-198**
MONTEUR DE FERMETURES À GLISSIÈRE (fab. div., n.c.a.) **8599-502**
monteur de fers à repasser à vapeur (mat. élect.) **8531-148**
monteur de fer structural (const.) **8793-126**
monteur de filaments (mat. électron.) **8534-194**
monteur de filaments à la main (mat. élect.) **8531-264**
monteur de fil d'encadrement (meubles) **8562-150**
MONTEUR DE FIL D'ENCADREMENT MÉTALLIQUE (meubles) **8562-150**
monteur de filets (fab. div., n.c.a.) **8569-202**
monteur de fil métallique d'encadrement (meubles) **8529-246**
MONTEUR DE FILMS (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-174**
monteur de films et d'émissions de nouvelles à la télévision (radio., télév., cinéma et théâtre) **3353-110**
monteur de films scientifiques (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-174**
MONTEUR DE FILTRES (mat. électron.) **8534-210**
MONTEUR DE FILTRES (fab. div., n.c.a.) **8598-134**
MONTEUR DE FLÈCHES (art. sport et jouets) **8599-398**
monteur de fonds (trav. du bois) **8548-130**
MONTEUR DE FUSÉES ÉCLAIRANTES (expl.) **8599-134**
MONTEUR DE GABARITS EN PLASTIQUE (usin., soud. et forg.) **8319-114**
monteur de garniture de pavillon (transp. auto.) **8513-134**
monteur de garnitures de chapeaux (vêtements et tissus) **8557-134**
monteur de glaces pare-balles (verr.) **8159-199**
MONTEUR DE GROS APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS (mat. élect.) **8531-144**
monteur de groupe propulseur (aéronefs et astronefs) **8515-122**
MONTEUR DE GROUPES ÉLECTROGÈNES ET DE GROUPES CONVERTISSEURS (mat. élect.) **8531-292**
MONTEUR DE HARNAIS (textiles) **8267-134**
MONTEUR DE HARNAIS DE PARACHUTES (vêtements et tissus) **8569-254**
MONTEUR DE HAUT-PARLEURS (mat. électron.) **8534-190**
monteur de jouets (art. sport et jouets) **8599-706**
monteur de karts (automobiles) **8513-199**
monteur de lampadaires (mat. élect.) **8531-256**
monteur de lampes (mat. élect.) **8531-256**
MONTEUR DE LAMPES DE QUARTZ (mat. élect.) **8531-252**
monteur d'élastique (toutes ind.) **8563-114**
monteur de laveuses de vaisselle (mat. élect.) **8531-144**
monteur d'éléments (mat. élect.) **8531-180**
MONTEUR D'ÉLÉMENTS D'AUTOMOBILE À ENGRENAGE (automobiles) **8511-126**
MONTEUR D'ÉLÉMENTS DE CELLULES D'AÉRONEFS (aéronefs et astronefs) **8515-138**
MONTEUR D'ÉLÉMENTS DE CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC (caoutchouc) **8578-162**
MONTEUR D'ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE PRÉFABRIQUÉS (const.) **8782-151**
MONTEUR D'ÉLÉMENTS DE PIANO (fab. div., n.c.a.) **8599-270**
MONTEUR D'ÉLÉMENTS EN BÉTON PRÉFABRIQUÉS (const.) **8799-164**
monteur de lentilles multifocales (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8599-534**
monteur de lessiveuse (mat. élect.) **8531-142**
monteur de ligne à suspension caténaire (transp. ferr.) **8731-126**
monteur de ligne de trolley (transp. ferr.) **8731-126**
monteur de ligne électrique de chemin de fer privé (transp. ferr.) **8731-126**
monteur de lignes (élect.) **8731-118**
monteur de lignes (télécomm.) **8735-182**
monteur de lignes de force, entretien (élect.) **8731-118**
monteur de lignes de force, haute tension (élect.) **8731-118**
monteur de lignes de force, pylônes (élect.) **8731-118**
monteur de lignes de télégraphe (télécomm.) **8735-138**
monteur de ligne sous tension (élect.) **8731-114**
monteur de lisses (textiles) **8267-114**
monteur de lits (meubles) **8541-150**
MONTEUR DE LOCOMOTIVES (mat. roul. chem. de fer) **8523-114**
monteur de machine à additionner (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8525-126**
monteur de machine à cartes perforées (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8525-114**
monteur de machine à dicter (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8525-199**
monteur de machine à écrire (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8525-126**
monteur de machine à écrire électrique (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8525-126**
MONTEUR DE MACHINERIE DE DÉCORS (radio., télév. cinéma et théâtre) **9311-150**
monteur de machines (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8523-118**
MONTEUR DE MACHINES À CHAUFFER ÉLECTRONIQUES (mat. élect.; mat. électron.) **8539-122**
MONTEUR DE MACHINES À CLAVIER (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8525-126**
MONTEUR DE MACHINES À COUDRE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8523-158**
MONTEUR DE MACHINES TEXTILES (textiles) **8584-118**
MONTEUR DE MAGASIN DE MACHINE À ÉCRIRE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8525-138**
monteur de malaxeurs (mat. élect.) **8531-148**
MONTEUR DE MANNEQUINS (fab. div., n.c.a.) **8599-698**
monteur de maquettes (serv. aux entr.) **3319-170**
***MONTEUR DE MATÉRIEL AGRICOLE** (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-188**
MONTEUR DE MATÉRIEL DE COMMUNICATION (mat. électron.) **8534-122**
MONTEUR DE MATÉRIEL DE TÉLÉCOMMUNICATION (mat. élect.; télécomm.) **8735-118**
MONTEUR DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE AÉRONAUTIQUE (mat. électron.) **8535-110**

MONTEUR DE MATÉRIEL MOBILE DE REPORTAGE (radio., télév., cinéma et théâtre) **9551-122**
MONTEUR DE MATÉRIEL PÉRIPHÉRIQUE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8525-114**
MONTEUR DE MATÉRIEL PHOTOGRAPHIQUE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-158**
MONTEUR DE MATRICES (usin., soud. et forg.) **8331-110**
monteur d'embouts rainurés (art. sport et jouets) **8599-398**
monteur d'embrayage (automobiles) **8511-130**
MONTEUR DE MÉCANISME D'HORLOGERIE ET DE MINUTERIE SUR CHAÎNE AUTOMATISÉE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-166**
monteur de membres artificiels (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8569-134**
monteur de métier (textiles) **8267-114**
monteur d'émetteur de télécommunication (mat. électron.) **8534-122**
MONTEUR DE MEUBLES (meubles) **8541-150**
monteur de meules à agglomérant de caoutchouc (prod. min. non mét., n.c.a.) **8155-346**
MONTEUR DE MICROFILM (serv. aux entr.) **4141-202**
monteur de minaudières (bij. et orf.) **8591-299**
MONTEUR DE MIROIRS (verr.) **8599-642**
monteur de mobilier (comm. détail; meubles) **8599-746**
MONTEUR DE MODÈLES (fonte et acier; mét. non ferreux) **8395-162**
monteur de moteur-générateur (mat. élect.) **8531-292**
MONTEUR DE MOTEURS À COMBUSTION INTERNE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8511-114**
monteur de moteurs à essence (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8511-114**
MONTEUR DE MOTEURS À LA CHAÎNE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8511-134**
monteur de moteurs d'automobiles (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8511-114**
monteur de moteurs diesel (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8511-114**
monteur de moteurs hors-bord (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8511-114**
monteur de moteurs refroidis à l'air (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8511-114**
monteur de motoculteur (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8523-146**
MONTEUR DE MOTONEIGES (automobiles) **8523-162**
MONTEUR DE MOULES (plastique) **8578-154**
monteur de moules sur les machines à tubes (fonte et acier) **8137-299**
monteur de moulinets de pêche (art. sport et jouets) **8599-706**
monteur de moulures et de miroirs (meubles) **8541-118**
MONTEUR DE MUNITIONS (expl.) **8599-142**
monteur de négatifs (serv. div.) **9591-118**
MONTEUR DE NOYAUX (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-246**
MONTEUR D'ENSEIGNES ÉLECTRIQUES (mat. élect.) **8531-248**
MONTEUR D'ENSEIGNES LUMINESCENTES (fab. div., n.c.a.) **8599-606**
MONTEUR DE PANNEAUX D'AFFICHAGE (const.) **8799-222**
monteur de panneaux de commande des jeux (mat. électron.) **8534-134**
monteur de panneaux, piscines (const.) **8799-240**
monteur-dépanneur (télécomm.) **8735-114**
monteur de parachutes (transp. aériens) **9119-199**
MONTEUR DE PATRONS SUR TRICOTEUSE MÉCANIQUE (bonn.) **8271-110**
monteur de peignes (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8523-199**
MONTEUR DE PELLICULES (serv. div.) **9591-166**
MONTEUR DE PENDULES ÉLECTRIQUES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-182**
MONTEUR DE PETITES LAMPES (mat. élect.) **8531-268**
MONTEUR DE PETITS ARTICLES (toutes ind.) **8599-706**
monteur de petits articles à la production (toutes ind.) **8599-706**
monteur de petits articles à l'établi (toutes ind.) **8599-706**
MONTEUR DE PETITS MOTEURS ÉLECTRIQUES (mat. élect.) **8531-348**
MONTEUR DE PIÈCES D'HORLOGERIE MATRICÉES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-154**
MONTEUR DE PIÈCES PYROTECHNIQUES (expl.) **8599-112**
MONTEUR DE PILES ET DE BATTERIES SÈCHES (mat. élect.) **8531-216**
MONTEUR DE PILES SÈCHES PLATES (mat. élect.) **8531-220**
monteur de piscines, vinyle (const.) **8799-240**
monteur de placards (const.) **8781-119**
monteur de plaque d'acier (navires) **8592-126**
MONTEUR DE PLAQUES D'ACCUMULATEURS INDUSTRIELS (mat. élect.) **8531-184**
monteur de plaques d'acier (const.) **8793-110**
MONTEUR DE PLAQUES DE PRISE DE TERRE POUR TRANSFORMATEURS (mat. élect.) **8531-444**
***MONTEUR DE PLAQUETTES DE CIRCUITS EN SAILLIE** (mat. électron.) **8534-124**
monteur de plumeaux (fab. div., n.c.a.) **8598-126**
monteur de pneus (caoutchouc) **8571-118**
monteur de poêles (mat. élect.) **8531-142**
MONTEUR DE POIGNÉES ET DE BANDOULIÈRES DE SACS À MAIN (art. en cuir) **8568-258**
monteur de pointes de flèches (art. sport et jouets) **8599-398**
monteur de pompe à eau (automobiles) **8511-130**
monteur de pompe à essence (automobiles) **8511-130**
monteur de pompes à tuyaux de pénétration (const.) **8799-182**
monteur de ponts d'auto-neige (automobiles) **8523-162**
monteur de portes (automobiles) **8513-122**
MONTEUR DE PORTES (trav. du bois) **8541-218**
monteur de portes et fenêtres en aluminium (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8529-198**
monteur de portes et panneaux de douche (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8529-198**
monteur de postes de télévision (mat. électron.) **8534-150**
MONTEUR DE POTEAUX (const.) **8359-134**
MONTEUR DE POTEAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE (élect.) **8739-174**
MONTEUR DE POUTRES D'ACIER RÉGLABLES (const.) **8793-146**
monteur de prises d'eau et de vannes (const.) **8791-138**
MONTEUR DE PROTÈGE-OREILLES (fourrures; vêtements et tissus) **8557-186**
MONTEUR DE PROTHÈSES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8569-134**
monteur de quartiers de tige (chaussures) **8561-142**
MONTEUR DE QUARTZ PIÉZO-ÉLECTRIQUE (mat. électron.) **8534-154**
MONTEUR DE RACCORDS (mat. élect.) **8531-356**
monteur de raccords de tuyauterie (prod. mét., n.c.a.) **8599-702**
monteur de radiateurs de voitures (transp. auto.) **8559-702**
MONTEUR DE RÂTELIER (textiles) **8278-158**
monteur de récepteur radar (mat. électron.) **8534-122**
monteur de réfrigérateurs (mat. élect.) **8599-702**
MONTEUR DE RÉFRIGÉRATEURS COMMERCIAUX (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8531-114**
MONTEUR DE REPRODUCTIONS EN PLASTIQUE (plastique) **8395-170**
monteur de réseau de télévision en circuit fermé (mat. électron.) **8535-118**
monteur de réseaux de gicleurs (const.) **8791-110**
MONTEUR DE RÉSEAUX D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUES (const.) **8791-120**
MONTEUR DE RÉSERVOIRS DE CARBURANT (caoutchouc) **8579-154**
MONTEUR DE RÉSISTANCES À GRANDE PUISSANCE (mat. élect.) **8531-420**
MONTEUR DE RÉSISTANCES RÉGLABLES (mat. électron.) **8534-218**

MONTEUR DE RESSORTS À LAMES (automobiles) **8513-142**
MONTEUR DE ROBINETS À SOLÉNOÏDE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-162**
monteur de robinets-vannes (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8599-702**
MONTEUR DE ROUES À RAYONS (automobiles) **8529-210**
MONTEUR DE ROUES DE ROULOTTE (automobiles) **8513-146**
monteur de roulottes (automobiles) **8513-122**
monteur de rubans à crémaillères (fab., div., n.c.a.) **8598-158**
MONTEUR DE SCIES À PIERRE (ciment, pierre et argile) **8584-248**
monteur de section de lignes (télécomm.) **8735-138**
monteur de self de filtrage (mat. électron.) **8539-194**
MONTEUR DE SERPENTIN POUR CONDITIONNEUR D'AIR (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8529-218**
monteur de serrures (prod. mét., n.c.a.) **8599-706**
monteur des générateurs de tonalité (mat. électron.) **8534-134**
MONTEUR DE SILOS PRÉFABRIQUÉS (const.) **8782-138**
MONTEUR DE SOMMIERS TAPISSIERS (meubles) **8562-162**
MONTEUR DE SON (radio., télév., cinéma et théâtre) **9555-150**
monteur de souffleuse à neige (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8523-146**
monteur de souliers (chaussures; comm. détail) **8561-114**
MONTEUR DE SOUS-ENSEMBLES DE MATÉRIEL PÉRIPHÉRIQUE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8525-134**
monteur de sous-ensembles en série (toutes ind.) **8599-706**
monteur de spécialités abrasives (prod. min. non mét., n.c.a.) **8159-199**
monteur d'essieux (transp. auto.) **8513-134**
monteur d'essoreuse (mat. élect.) **8531-142**
MONTEUR DE STANDARDS TÉLÉPHONIQUES ET D'AUTRES APPAREILS DE TÉLÉCOMMUNICATION (télécomm.) **8735-158**
MONTEUR DE STORES (fab. div., n.c.a.) **8599-918**
monteur de structures et de revêtements d'aéronefs (aéronefs et astronefs) **8515-138**
MONTEUR DE STYLOS À BILLE ET DE CRAYONS (fab. div., n.c.a.) **8598-118**
MONTEUR DE SUSPENTES DE PARACHUTES (vêtements et tissus) **8569-206**
monteur de talons (caoutchouc; chaussures) **8561-182**
MONTEUR DE TAMPON DE POLISSAGE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-254**
MONTEUR DE TAMPONS À TIMBRER (fab. div., n.c.a.) **8599-670**
MONTEUR DE TÉLÉDISTRIBUTION (télécomm.) **8735-170**
monteur de tentes (vêtements et tissus) **8599-626**
MONTEUR DE THERMOSTATS (mat. élect.) **8531-440**
monteur de tige à la main (caoutchouc) **8579-194**
monteur de tiges (expl.; mét. non ferreux) **8141-110**
MONTEUR DE TIGES (chaussures) **8561-142**
monteur de tiges de caractères (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8525-138**
MONTEUR DE TIGES DE CHAUSSURES (caoutchouc) **8579-226**
MONTEUR DE TIGES DE CHAUSSURES DE CAOUTCHOUC (caoutchouc) **8579-194**
monteur de timbres de caoutchouc (fab. div., n.c.a.) **8599-999**
MONTEUR DE TIRANTS DE FERMETURES À GLISSIÈRE (fab. div., n.c.a.) **8598-158**
monteur de tondeuse à gazon à moteur (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8523-146**
monteur de tour (const.) **8793-114**
monteur de tracteurs (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8523-138**
monteur de transformateurs (mat. électron.) **8534-150**
MONTEUR DE TRANSFORMATEURS (mat. élect.; mat. électron.) **8539-194**
MONTEUR DE TRANSFORMATEURS À GRANDE PUISSANCE (mat. élect.) **8531-388**
monteur de transformateur spécial (mat. élect.) **8539-194**
MONTEUR DE TRANSFORMATEUR, RÉGULATEURS (mat. élect.) **8531-260**
MONTEUR DE TRINGLES À RIDEAUX (fab. div., n.c.a.) **8598-130**
MONTEUR DE TUBE LASER (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-126**
MONTEUR DE TUBES-IMAGE COULEURS (mat. électron.) **8534-206**
monteur de turbines (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8511-110**
MONTEUR DE TUYAUX (mines et carrières) **7719-168**
monteur de tuyaux (fab. div., n.c.a.) **8599-234**
monteur de tuyaux à vapeur (const.) **8791-110**
MONTEUR DE VALVES DE CHAMBRES À AIR (caoutchouc) **8578-150**
MONTEUR DE VANNES AUTOMATIQUES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-134**
MONTEUR DE VÉHICULES AUTOMOBILES (transp. auto.) **8513-134**
monteur de ventilateurs électriques (mat. élect.) **8531-148**
MONTEUR DE VÉRINS HYDRAULIQUES (const.) **8799-198**
MONTEUR DE VERRES À LUNETTES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8599-530**
MONTEUR DE VERRES MULTIFOCAUX (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8599-534**
***monteur d'habitations modulataires** (const.) **8798-108**
MONTEUR D'INSTALLATION DE PROTECTION INCENDIE (const.) **8791-119**
monteur d'installation de réfrigération (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8533-118**
monteur d'installations à la vapeur et au gaz (serv. publics, n.c.a.) **8791-122**
MONTEUR D'INSTALLATIONS AU GAZ (serv. publics, n.c.a.) **8791-122**
monteur d'installations de traitement des films (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-299**
monteur d'installations spéciales (télécomm.) **8735-166**
MONTEUR D'INSTRUMENTS DE JARDINAGE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8523-146**
MONTEUR D'INSTRUMENTS DE PRÉCISION (mat. élect.; mat. électron.) **8539-110**
monteur d'interrupteurs à bascule (mat. élect.) **8531-412**
monteur d'obus (expl.) **8599-142**
MONTEUR D'ORGUES (fab. div., n.c.a.) **8599-246**
MONTEUR D'ORGUES ÉLECTRONIQUES (mat. électron.) **8534-134**
MONTEUR D'ORNEMENTS DE CHAPEAUX (vêtements et tissus) **8557-134**
monteur du mécanisme des claviers (mat. électron.) **8534-134**
MONTEUR-ÉBÉNISTE (meubles) **8541-156**
***monteur en avionique** (mat. élect.; mat. électron.) **8539-116**
MONTEUR EN CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES (const.) **8793-130**
MONTEUR EN PRODUITS MÉTALLIQUES (toutes ind.) **8529-222**
monteur en tôlerie (const.; est., matr. et rev. des métaux) **8333-118**
MONTEUR ET FINISSEUR DE CONDUITES POUR FREINS PNEUMATIQUES (caoutchouc) **8575-138**
***monteur et installateur de maisons préusinées** (const.) **8798-108**
monteur et réparateur de matériel agricole (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-330**
MONTEUR-FINISSEUR DE COFFRETS (art. en cuir) **8599-658**
MONTEUR FINISSEUR DE PINCEAUX (fab. div., n.c.a.) **8599-450**
***monteur, habitations préfabriquées** (const.) **8798-108**
MONTEUR-INSTALLATEUR DE TABLEAU DE BORD (aéronefs et astronefs) **8527-114**
monteur, mise en pages (imp. et édit.) **9511-114**

monteur-plombier (const.) **8791-114**
monteur-réalisateur (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-110**
MONTEUR-RÉGLEUR AU TRAITEMENT DES TUBES CATHODIQUES (mat. électron.) **8534-110**
MONTEUR-RÉGLEUR D'AVIATION (aéronefs et astronefs) **8515-114**
MONTEUR-RÉGLEUR DE MATÉRIEL DE COMMANDES ÉLECTRIQUE (mat. élect.) **8531-384**
MONTEUR-RÉGLEUR DE MATÉRIEL DE POMPAGE (mat. électron.) **8534-114**
MONTEUR-RÉGLEUR DE POLISSOIRS EN SÉRIE (toutes ind.) **8393-202**
MONTEUR-RÉPARATEUR D'AVERTISSEURS (télécomm.) **8735-142**
monteur-réparateur d'avertisseurs d'incendie (télécomm.) **8735-142**
MONTEUR-RÉPARATEUR DE CATÉNAIRES (transp. ferr.) **8731-126**
monteur-réparateur de dispositifs d'alarme antivol (télécomm.) **8735-142**
monteur-réparateur de freins (automobiles) **8581-166**
MONTEUR-RÉPARATEUR DE FREINS D'AUTOMOBILES (automobiles) **8581-166**
MONTEUR-RÉPARATEUR DE LIGNE (élect.) **8731-114**
MONTEUR-RÉPARATEUR DE LIGNES (télécomm.) **8735-138**
MONTEUR-RÉPARATEUR DE LIGNES DE FORCE (élect.) **8731-118**
***monteur-réparateur de systèmes d'alarme** (mat. électron.) **8535-127**
MONTEUR-RÉPARATEUR DE TIMBRES DATEURS (fab. div., n.c.a.) **8599-770**
monteur-réparateur de toit en vinyl (plastique) **8575-299**
MONTEUR SUR CARTE (fab. div., n.c.a.) **9317-198**
MONTEUR SUR MÉTIER À BRODER (bonn.; vêtements et tissus) **8568-154**
monteur-vérificateur d'installations industrielles au gaz (serv. publics, n.c.a.) **8791-122**
monteuse (vêtements et tissus) **9318-118**
montreur de marionnettes (loisirs) **3339-170**
MORTAISEUR À LA MACHINE (usin., soud. et forg.) **8313-334**
MORTAISEUR DE PERSIENNES (trav. du bois) **8355-158**
MOSAÏSTE EN PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2169-122**
MOTORISTE-METTEUR AU POINT (automobiles) **8581-134**
mouilleur (tabac) **8293-126**
mouilleur de semelles (chaussures) **8568-210**
MOUILLEUR DE TABAC (tabac) **8293-126**
MOULEUR (fonte et acier) **8137-274**
mouleur (ciment, pierre et argile) **8155-114**
mouleur (verr.) **8155-270**
mouleur (prod. pharm. et prod. toil.) **8179-254**
mouleur (alim. pour animaux et farine) **8211-114**
mouleur (plastique) **8573-170**
MOULEUR (caoutchouc; plastique) **8578-130**
MOULEUR À LA CIRE PERDUE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-186**
MOULEUR À LA MAIN (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante; prod. min. non mét., n.c.a.) **8155-146**
MOULEUR À LA PRESSE À INJECTION (plastique) **8573-194**
MOULEUR À L'ÉTABLI (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3157-166**
mouleur à l'établi (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-114**
MOULEUR À L'ÉTABLI (bij. et orf.) **8137-130**
mouleur au plastique (plastique) **8395-170**
mouleur au sol (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-114**
mouleur aux calibres tournants (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-114**
MOULEUR D'AMIANTE (laine min. et amiante) **8158-126**
mouleur de balles sans couture (art. sport et jouets) **8599-999**
MOULEUR DE BALLONS GONFLABLES (art. sport et jouets) **8599-390**
mouleur de béton (ciment, pierre et argile; const.) **8155-338**
mouleur de bornes d'accumulateurs (usin., soud. et forg.) **8335-274**
mouleur de bougies (fab. div., n.c.a.) **8299-130**
mouleur de bourres (expl.) **8259-110**
mouleur de briques, à la main (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante; prod. min. non mét., n.c.a.) **8155-146**
MOULEUR DE CAFÉ (alim. et boissons, n.c.a.) **8227-118**
MOULEUR DE CAOUTCHOUC (caoutchouc) **8573-174**
MOULEUR DE CAOUTCHOUC À LA MACHINE (caoutchouc) **8179-322**
MOULEUR DE CAOUTCHOUC MOUSSE (caoutchouc) **8573-226**
MOULEUR DE CAZETTES (ciment, pierre et argile) **8155-154**
mouleur de chandelles (fab. div., n.c.a.) **8299-130**
MOULEUR DE CHOCOLAT À LA MACHINE (conf.) **8213-274**
MOULEUR DE CIRE (pét. et charb.) **8178-198**
MOULEUR DE CLICHÉS (imp. et édit.) **9513-138**
mouleur de contreforts (chaussures) **8561-262**
MOULEUR DE COQUILLES (fonte et acier) **8137-270**
MOULEUR D'ÉCOUTEURS DE PROTHÈSES AUDITIVES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8573-162**
mouleur de couvercles de trous d'hommes (ciment, pierre et argile; const.) **8155-338**
MOULEUR DE CRAIES (fab. div., n.c.a.) **8155-418**
mouleur de cuivre (fonte et acier) **8137-274**
mouleur de cuvelages pour trous d'hommes (ciment, pierre et argile; const.) **8155-338**
MOULEUR DE CUVES DE BUANDERIE (ciment, pierre et argile) **8155-390**
mouleur de cuves électrolytiques (ciment, pierre et argile; const.) **8155-338**
mouleur de dalles de béton préfabriquées (ciment, pierre et argile; const.) **8155-338**
mouleur de fer (fonte et acier) **8137-274**
MOULEUR DE GARNITURES (fab. div., n.c.a.) **8599-602**
MOULEUR DE LINGOTS DE PLOMB (mét. non ferreux) **8137-226**
MOULEUR DE MATÉRIAUX EN BÉTON (ciment, pierre et argile; const.) **8155-338**
mouleur de métal (bij. et orf.) **8137-130**
MOULEUR DE MEULES (prod. min. non mét., n.c.a.) **8155-346**
MOULEUR DE MODÈLES EN CIRE (fonte et acier, mét. non ferreux) **8395-182**
mouleur de molletières (caoutchouc; plastique) **8573-299**
MOULEUR-DÉMOULEUR (plastique) **8573-206**
mouleur de noyaux de balles de golf (art. sport et jouets) **8573-200**
MOULEUR DE NOYAUX DE BALLES DE SOFTBALL (art. sport et jouets) **8573-200**
MOULEUR DE PAPIER MÂCHÉ (prod. papier) **8593-214**
mouleur de pastels (fab. div., n.c.a.) **8155-418**
MOULEUR DE PLASTIQUE (plastique) **8573-170**
MOULEUR DE PLÂTRES POUR PROTHÈSES DENTAIRES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3157-182**
mouleur de plomb (fonte et acier) **8137-274**
MOULEUR DE POTEAUX EN BÉTON (ciment, pierre et argile) **8599-662**
mouleur de raccords de tuyaux (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante; prod. min. non mét., n.c.a.) **8155-146**
mouleur de ressorts (prod. mét., n.c.a.) **8331-178**
MOULEUR DE ROULEAUX D'IMPRIMERIE (caoutchouc; plastique) **8573-168**
MOULEUR DE SCAGLIOLA (ciment, pierre et argile) **8155-398**
mouleur de talons (chaussures) **8561-270**
MOULEUR DE TERRAZZO (ciment, pierre et argile) **8155-394**
mouleur de tuiles, à la main (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante; prod. min. non mét., n.c.a.) **8155-146**

mouleur de verre (verr.) **8155-238**
MOULEUR DE VESSIES (caoutchouc) **8573-190**
mouleur de viande, à la main (abattoirs et cond. viande) **8215-242**
MOULEUR D'ISOLANT DE FIBROCIMENT (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante) **8155-374**
mouleur d'ornements (fab. div., n.c.a.) **8599-602**
MOULEUR EN SABLE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-114**
mouleur en sable (bij. et orf.) **8137-130**
mouleur-galvanoplaste (imp. et édit.) **9513-110**
***mouleur, marbre synthétique** (plastique) **8573-167**
MOULEUR-NOYAUTEUR EN SÉRIE (mat. élect.) **8137-190**
MOULEUR PAR CENTRIFUGATION (plastique; prod. chimiques, n.c.a.) **8579-216**
MOULEUR-POSEUR DE PIÈCES D'ARGILE (ciment, pierre et argile) **8155-142**
mouleur-presseur d'abrasifs d'essai (prod. min. non mét., n.c.a.) **8159-199**
MOULEUR-PRESSEUR DU COSMÉTIQUES (prod. pharm. et prod. toil.) **8179-254**
MOULEUR SUR MACHINE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-146**
MOULEUR SUR MACHINE (plastique) **8171-174**
mouleur sur machine à compression (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-146**
MOULEUR SUR PLÂTRE (ciment, pierre et argile) **8395-256**
mouleur-tasseur, produits réfractaires (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante; prod. min. non mét., n.c.a.) **8155-146**
moulinier (textiles) **8275-162**
***MOULISTE** (usin., soud. et forg.) **8311-112**
***mouliste-machiniste** (usin., soud. et forg.) **8311-112**
mouliste, moule par injection (usin., soud. et forg.) **8311-112**
mûrisseur de bananes (comm. gros) **8229-499**
musicien (loisirs) **3332-130**
***MUSICIEN** (militaire) **3332-136**
***musicothécaire, collection de disques** (ens.; radio., télév., cinéma et théâtre) **2351-119**
***MUSICOTHÉCAIRE** (ens.; radio., télév., cinéma et théâtre) **2351-119**
MYCOLOGUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-122**
nappeur de fibres (textiles) **8261-122**
naturaliste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-299**
naturaliste des parcs (serv. gouv.) **2139-114**
NATUROPATHE (santé) **3119-114**
NAVETIER-SERTISSEUR DE POINTES MÉTALLIQUES (trav. du bois) **8359-118**
NAVIGATEUR (transp. aériens) **9111-138**
navigateur (transp. par eau) **9151-118**
NAVIGATEUR AÉRIEN (militaire) **9111-142**
***négociant d'options** (banque et fin.) **5173-124**
***négociant local d'options et de contrats à terme** (banque et fin.) **5173-124**
négociateur, association syndicale (serv. div.) **1179-114**
négociateur d'actions en lots irréguliers (banque et fin.) **5173-122**
nématologiste des plantes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-206**
néonatologiste (santé) **3111-199**
***NÉPHROLOGISTE** (santé) **3111-120**
nettoyeur (chaussures) **8561-238**
nettoyeur (imp. et édit.) **9518-199**
NETTOYEUR À SEC (blanch., nett. et press.) **6163-110**
NETTOYEUR AU JET DE VAPEUR (automobiles) **8581-210**
NETTOYEUR-BLEUISSEUR DE MÉTAUX (art. sport et jouets; prod. mét., n.c.a.) **8393-240**
NETTOYEUR-COUPEUR DE POISSONS (trait. du poisson) **8217-130**
nettoyeur d'armes à feu (prod. mét., n.c.a.) **8393-240**
nettoyeur d'armes-jouets (art. sport et jouets) **8393-240**
NETTOYEUR D'ARTICLES EN MÉTAL EMAILLÉ (toutes ind.) **8598-186**
nettoyeur d'autobus (toutes ind.) **6198-126**
nettoyeur de bacs (alim. pour animaux et farine) **8228-399**
nettoyeur de bijouterie (bij. et orf.) **8393-250**
NETTOYEUR DE BILLES À PÂTE (pâte à papier et papier) **8258-130**
NETTOYEUR DE BISCUITS (ciment, pierre et argile) **8158-134**
nettoyeur de blocs (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8379-199**
nettoyeur de bobines (textiles) **8265-162**
nettoyeur de bobinoirs (textiles) **8278-174**
nettoyeur de briques (const.) **8798-114**
NETTOYEUR DE CABINE DE PULVÉRISATION (toutes ind.) **8598-210**
NETTOYEUR DE CALORIFÈRES (serv. div.) **6191-112**
NETTOYEUR DE CAMP INDUSTRIEL (rest. et logement) **6139-118**
nettoyeur de carbon (fonte et acier; mét. non ferreux) **8148-140**
nettoyeur de carde (textiles) **8278-174**
nettoyeur de cellules au mercure (mét. non ferreux) **8539-182**
NETTOYEUR DE CELLULES ÉLECTROLYTIQUES (mét. non ferreux; prod. chimiques, n.c.a.) **8178-170**
NETTOYEUR DE CÉRÉALES (alim. et boissons, n.c.a.) **8211-130**
NETTOYEUR DE CHAIR DE MOLLUSQUES ET DE CRUSTACÉS (trait. du poisson) **8217-146**
nettoyeur de chapeaux (blanch., nett. et press.) **6169-122**
NETTOYEUR DE CHAUSSURES (chaussures) **8568-206**
NETTOYEUR D'ÉCORCEUSE (pâte à papier et papier; scieries) **8238-138**
nettoyeur de coton (textiles) **8273-199**
nettoyeur d'écoutilles (toutes ind.) **9318-199**
nettoyeur de crible (tabac) **8298-114**
NETTOYEUR DE CRIBLES (caoutchouc) **8178-210**
NETTOYEUR DE CUVES DE BRASSERIE (dist., brass. et ferm.) **8227-202**
NETTOYEUR DE CYLINDRES (textiles) **8278-198**
NETTOYEUR DE FÈVES DE CACAO (conf.) **8229-278**
NETTOYEUR DE FILIÈRES (fibres synth.) **8584-266**
NETTOYEUR DE FILTRE (alim. et boissons, n.c.a.; sucre) **8228-260**
NETTOYEUR DE FOND (fonte et acier) **8149-294**
nettoyeur de fond de four d'égalisation (fonte et acier) **8149-294**
NETTOYEUR DE FOURRURES (blanch., nett. et press.) **6163-114**
nettoyeur de fourrures à la machine (blanch., nett. et press.) **6163-114**
nettoyeur de fourrures à la main (blanch., nett. et press.) **6163-114**
NETTOYEUR DE FÛTS (dist., brass. et ferm.) **9317-210**
NETTOYEUR D'ÉGOUTS (const.) **8791-144**
nettoyeur de graines (alim. pour animaux et farine) **8211-162**
NETTOYEUR DE GRAINS (alim. pour animaux et farine) **8211-162**
nettoyeur de lames (textiles) **8278-174**
NETTOYEUR D'ÉLECTRODES (mat. élect.; prod. chimiques, n.c.a.) **8178-130**
NETTOYEUR D'ÉLÉMENTS FILTRANTS (fonte et acier; mét. non ferreux) **8119-286**
NETTOYEUR DE LOCAUX (rest. et logement) **6133-110**
nettoyeur de machines (toutes ind.) **9919-199**
NETTOYEUR DE MACHINES À PRÉPARER LES ALIMENTS (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-434**
NETTOYEUR DE MACHINE TEXTILE (textiles) **8278-174**
NETTOYEUR DE MATÉRIEL (peint. et vernis) **8179-336**
NETTOYEUR DE MATÉRIEL DE FABRICATION (pét. et charb.; prod. chimiques, n.c.a.) **8299-146**
nettoyeur de métier (textiles) **8278-174**
nettoyeur de meubles rembourrés (blanch., nett. et press.) **6169-114**
NETTOYEUR DE MOULES (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-210**
NETTOYEUR DE MOULES (caoutchouc) **8579-242**

nettoyeur d'encriers (imp. et édit.) **9518-199**
nettoyeur de noix (conf.) **8228-238**
NETTOYEUR DE PIÈCES DE CARTOUCHES (expl.) **8393-242**
nettoyeur de pièces d'optique (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8379-199**
nettoyeur de pièces électroniques (mat. électron.) **8538-199**
NETTOYEUR DE POISSON À LA MACHINE (trait. du poisson) **8228-178**
nettoyeur de puisards (toutes ind.) **9918-199**
NETTOYEUR DE RÉSERVOIRS, CITERNES ET FOURS (toutes ind.) **6198-144**
nettoyeur de réservoirs d'acide (toutes ind.) **6198-144**
nettoyeur de rue (serv. gouv.) **9918-110**
nettoyeur de salle de presse (imp. et édit.) **6191-118**
NETTOYEUR DE SALLES DE TOILETTE (serv. div.) **6191-124**
NETTOYEUR DES WAGONS À REPEINDRE (mat. roul. chem. de fer) **8595-326**
nettoyeur de tambours de traitement (trav. du bois) **8238-199**
NETTOYEUR DE TAMIS (pâte à papier et papier) **8258-134**
NETTOYEUR DE TAPIS (blanch., nett. et press.) **6169-114**
NETTOYEUR DE TAPIS, À LA MACHINE AUTOMATIQUE (blanch., nett. et press.) **6169-118**
NETTOYEUR DE TERRAIN DE CAMPING (rest. et logement) **6139-122**
NETTOYEUR DE VÉHICULES (toutes ind.) **6198-126**
nettoyeur de vessies (abattoirs et cond. viande) **8215-158**
nettoyeur de wagons-citernes (pét. et charb.) **6198-144**
NETTOYEUR DE WAGONS DE MARCHANDISES (transp. ferr.) **6198-130**
NETTOYEUR D'HÔPITAL (serv. div.) **6191-126**
NETTOYEUR D'INSTALLATIONS DE LABORATOIRE (serv. div.) **6199-126**
NETTOYEUR d'isolateurs (mat. élect.) **8393-399**
nettoyeur d'oreillers (blanch., nett. et press.) **6198-154**
NETTOYEUR D'USINE (toutes ind.) **6191-118**
***NETTOYEUR-ENDUISEUR D'AUTOMOBILES** (automobiles) **8595-200**
nettoyeur et coupeur de balais (fab. div., n.c.a.) **8598-282**
NETTOYEUR ET FINISSEUR DE RECOUVREMENTS (meubles) **8569-267**
NETTOYEUR ET PEINTRE DE PNEUS (caoutchouc) **8578-146**
nettoyeur et presseur (blanch., nett. et press.) **6169-134**
NETTOYEUR ET RÉPARATEUR DE STORES VÉNITIENS (serv. div.) **6191-120**
NETTOYEUR, GROS TRAVAUX (toutes ind.) **6191-113**
NETTOYEURS DE FOURS INDUSTRIELS (fonte et acier; mét. non ferreux) **8148-140**
nettoyeur-sécheur de grain (alim. et boissons, n.c.a.; alim. pour animaux et farine) **8211-154**
NETTOYEUR SUR CONVOYEUR (mines et carrières) **7718-126**
NETTOYEUR, TRAVAUX LÉGERS (toutes ind.) **6191-114**
nettoyeuse des vestibules (toutes ind.) **6191-114**
NEUROCHIRURGIEN (santé) **3111-124**
NEUROLOGUE (santé) **3111-122**
neuropathologiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-202**
nickeleur (est., matr. et rev. des métaux) **8143-114**
NITREUR DE GLYCÉRINE (expl.) **8161-138**
niveleur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-118**
NIVELEUR DE PIEDS DE CHAISES (meubles) **8541-182**
normaliseur (usin., soud. et forg.) **8133-126**
NOTAIRE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **02-280**
notaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2343-114**
NOTAIRE AU QUÉBEC (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2343-114**
NOTAIRE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE (serv. aux entr.) **2343-118**
notaire public (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2343-114**
NOUEUR DE CHAÎNE (textiles) **8267-142**
NOUEUR DE CHAÎNES À LA MACHINE (textiles) **8267-130**
noueur de fils (toutes ind.) **8568-226**
NOUEUR DE LICES SUR MÉTIER JACQUARD (textiles) **8267-122**
nouvelliste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3351-154**
nouvelliste (imp. et édit.) **3351-174**
noyauteur (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-222**
noyauteur de carters de moteurs (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-222**
noyauteur de coquilles (fonte et acier) **8137-270**
NOYAUTEUR DE NOYAUX DE FER FEUILLETÉ (mat. élect.) **8531-340**
noyauteur de noyaux tubulaires cylindriques (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-222**
NOYAUTEUR DE PILES SÈCHES À LA MACHINE (mat. élect.) **8531-192**
noyauteur de tubes (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-254**
NOYAUTEUR DE TUYAUX (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-206**
NOYAUTEUR PAR COMPRESSION (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-254**
NOYAUTEUR POUR TRANSFORMATEURS (mat. élect.) **8531-416**
NOYAUTEUR SUR MACHINE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-222**
noyauteur sur machine à table renversable (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-222**
noyauteur sur machine soufflante (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-222**
NUMÉROTEUR DE PELLICULES (serv. div.) **9591-170**
numismate (toutes ind.) **5130-199**
NUTRITIONNISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3152-118**
nutritionniste des services de santé publique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3152-118**
observateur du mouvement des glaces (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-260**
OBSERVATEUR MÉTÉO ET OPÉRATEUR RADIO D'AÉROPORT (transp. aériens) **9113-142**
***OBSERVATEUR, PÊCHES** (serv. gouv.) **1116-164**
obstétricien (santé) **3111-126**
obstétricien, gynécologue (santé) **3111-126**
océanographe (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-122**
OCULARISTE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3159-114**
oculiste (santé) **3111-130**
officier (religion) **2511-110**
officier (serv. gouv.) **6112-158**
officier (transp. par eau) **9151-114**
OFFICIER À L'APPROVISIONNEMENT (transp. par eau) **9159-111**
***OFFICIER CONTRÔLE DES ARMES AÉRIENNES** (militaire) **6116-170**
***OFFICIER D'ARTILLERIE** (militaire) **6116-140**
***OFFICIER DE CASERNE** (militaire) **6116-120**
officier de circulation (serv. gouv.) **6112-150**
officier de douanes (serv. gouv.) **1116-126**
***OFFICIER DE GÉNIE MARITIME** (militaire) **2159-136**
***OFFICIER DE GÉNIE MILITAIRE** (militaire) **2143-140**
***OFFICIER DE JUSTICE** (serv. gouv.) **2349-134**
***OFFICIER DE LOGISTIQUE** (militaire) **6116-160**
***OFFICIER DE MARINE DE SURFACE ET DE FOND** (militaire) **6116-130**
***OFFICIER DENTAIRE** (militaire) **3113-142**
officier de perception (banque et fin.) **4133-110**
officier de placement (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-134**
officier de pont (transp. par eau) **9151-130**
OFFICIER DE QUART (transp. par eau) **9151-128**

officier de recherches agricoles (toutes ind.) **2131-199**
officier de relations industrielles (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-118**
***OFFICIER DE SÉCURITÉ** (militaire) **6112-128**
***OFFICIER DE SÉLECTION DU PERSONNEL** (militaire) **1174-120**
***OFFICIER DE SERVICE SOCIAL** (militaire) **2331-132**
officier des relations extérieures (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-150**
officier d'immigration (serv. gouv.) **1116-130**
***OFFICIER D'INFANTERIE** (militaire) **6116-150**
OFFICIER DU CONTRÔLE DE LA CIRCULATION AÉRIENNE (militaire) **9113-120**
officier d'un garde côte (transp. par eau) **9151-130**
officier du tribunal (serv. gouv.) **2349-134**
OFFICIER EN SECOND (transp. aériens) **9111-136**
***OFFICIER INFIRMIER** (militaire) **3130-118**
OFFICIER MÉCANICIEN DE MARINE (transp. par eau) **9153-114**
officier mécanicien, ingénieur (transp. par eau) **9153-114**
***OFFICIER MÉDICAL** (militaire) **3111-186**
officier navigateur (transp. aériens) **9111-138**
offsettiste (imp. et édit.) **9512-126**
oiseleur de matrices (usin., soud. et forg.) **8311-110**
oiselier (comm. détail) **5130-199**
ombreur (serv. div.) **3319-126**
OMBUDSMAN (serv. gouv.) **1119-146**
omnipraticien (santé) **3111-166**
ONCOLOGISTE-RADIOTHÉRAPEUTE (santé) **3111-141**
opérateur (transp. ferr.) **9191-110**
opérateur à la commande centralisée de la circulation (transp. ferr.) **9135-110**
OPÉRATEUR AU CENTRE D'ALARME D'INCENDIE (serv. gouv.) **4199-122**
opérateur au duplicateur (bureau) **4141-146**
OPÉRATEUR AU PUPITRE GÉNÉRAL DE COMMANDE (radio., télév., cinéma et théâtre) **9551-110**
OPÉRATEUR AU PUPITRE-IMAGE (radio., télév., cinéma et théâtre) **9551-118**
opérateur, bandes magnétiques (bureau) **4113-123**
***opérateur centrale alimentée à l'énergie de déchets** (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9533-113**
opérateur d'alambic (pét. et charb.) **8165-110**
opérateur d'alambic (dist., brass. et ferm.) **8227-262**
opérateur d'alésoir (usin., soud. et forg.) **8315-142**
***opérateur d'appareil de débardage à grappin** (for. et abatt.) **7517-115**
***opérateur d'appareil photographique, microfilm** (serv. aux entr.; serv. gouv.) **4141-120**
opérateur d'appareils de colorisation électrostatique (toutes ind.) **8595-246**
OPÉRATEUR D'APPAREILS D'ENREGISTREMENT D'ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION (radio., télév., cinéma et théâtre) **9555-126**
OPÉRATEUR D'APPAREILS D'ENREGISTREMENT DU SON (radio., télév., cinéma et théâtre) **9555-138**
opérateur d'appareils transporteurs de brames (fonte et acier; mét. non ferreux) **8149-118**
***OPÉRATEUR D'ARMES DE SURFACE** (militaire) **6117-210**
***OPÉRATEUR D'ARMES SOUS-MARINES** (militaire) **6117-220**
opérateur d'arroseur de rues (toutes ind.) **9175-199**
opérateur d'ascenseur (toutes ind.) **6193-110**
opérateur d'auto-niveleuse (toutes ind.) **8711-146**
opérateur de balai de rues (transp., n.c.a.) **9190-142**
opérateur de bateau à moteur (transp. par eau) **9159-134**
opérateur de batteuse (pâte à papier et papier) **8251-142**
opérateur de bélinographe (télécomm.) **9559-114**
opérateur de bétonnière (const.) **8799-178**
opérateur de bobinoir (fibres synth.; textiles) **8265-166**
opérateur de broyeuse (sucre) **8225-226**
opérateur de brûleur (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-162**
opérateur de bouteur (toutes ind.) **8711-126**
***OPÉRATEUR DE CÂBLE-GRUE** (for. et abatt.) **7517-115**
opérateur de cage (toutes ind.) **9311-118**
opérateur de calandre (caoutchouc; plastique) **8173-178**
opérateur de calandre (pâte à papier et papier) **8253-138**
opérateur de calandre (textiles) **8275-198**
opérateur de caméra (radio., télév., cinéma et théâtre) **3315-172**
OPÉRATEUR DE CAMÉRA ÉLECTROSTATIQUE (imp. et édit.) **9515-162**
opérateur de cardiographe (santé) **3159-146**
opérateur de centrale électrique (élect.) **9531-162**
opérateur de centrale génératrice (élect.) **9531-122**
opérateur de centrale hydro-électrique (élect.) **9531-110**
OPÉRATEUR DE CENTRALE NUCLÉAIRE (élect.) **9531-144**
opérateur de centrifuge (huile anim. et vég.) **8163-128**
opérateur de centrifuge (sucre) **8225-154**
opérateur de chargeuse (mines et carrières) **7717-146**
opérateur de chariot à fourches (toutes ind.) **9315-126**
opérateur de chariot-élévateur (toutes ind.) **9315-114**
opérateur de chevilleuse (chaussures) **8561-399**
opérateur de chlorinateur (add. et distr. d'eau) **9535-110**
OPÉRATEUR DE CINTREUSE, POUR CANALISATIONS (const.) **8791-140**
opérateur de clavier (imp. et édit.) **9511-122**
***opérateur de clavier d'entrée sur bande magnétique** (bureau) **4113-123**
opérateur de colleuse (plac. et contre-plaqués) **8233-146**
opérateur de colleuse (caoutchouc) **8571-190**
opérateur de colleuse, angle droit (prod. papier) **8593-298**
***opérateur de composeuse de bureau** (bureau) **4143-116**
opérateur de compresseur (toutes ind.) **9533-146**
opérateur de comptomètre (bureau) **4141-134**
opérateur de congélateur (abattoirs et cond. viande) **8215-146**
opérateur de congélateur (cons., n.c.a.) **8221-138**
opérateur de congélateur (prod. laitiers) **8223-158**
opérateur de contrôle (radio., télév., cinéma et théâtre) **9551-110**
OPÉRATEUR DE CONVERTISSEUR CARTES-BANDES (bureau) **4143-126**
opérateur de convoyeur (toutes ind.) **9315-114**
opérateur de cramponneuse (chaussures) **8561-399**
opérateur de cuves (mét. non ferreux) **8113-142**
***OPÉRATEUR DE DÉCOUPEUSE DE COPEAUX, MOBILE** (for. et abatt.) **7513-115**
opérateur de derrick (toutes ind.) **9311-118**
opérateur de digesteur (pâte à papier et papier) **8251-180**
opérateur de doubleuse (fibres synth.; textiles) **8265-166**
opérateur de filtres (add. et distr. d'eau) **9535-110**
opérateur de filtreur (prod. chimiques, n.c.a.) **8163-150**
opérateur de filtreur (add. et distr. d'eau) **9535-110**
opérateur de filtreur, pétrole (toutes ind.) **8163-155**
opérateur de filtreuse (toutes ind.) **8163-155**
opérateur de foreuse (meubles; trav. du bois) **8355-138**
opérateur de foreuse (ciment, pierre et argile) **8371-146**
opérateur de four (fonte et acier; mét. non ferreux) **8131-126**
opérateur de four à briques (ciment, pierre et argile; prod. min. non mét., n.c.a.) **8151-114**
opérateur de fourdrinier (pâte à papier et papier) **8253-110**
opérateur de fraiseuse (usin., soud. et forg.) **8315-142**
OPÉRATEUR DE FREIN DE VOIE (transp. ferr.) **9135-126**
opérateur de fusil à ciment (const.) **8783-114**
***OPÉRATEUR D'ÉBARBEUSE AU LASER** (mat. électron.) **8534-123**
***opérateur d'ébarbeuse au rayon laser** (mat. électron.) **8534-123**
***opérateur d'ébarbeuse, rayon laser** (mat. électron.) **8534-123**
opérateur d'égaliseur (trav. du bois) **8353-130**
opérateur de gerbeuse (trav. du bois) **9315-158**

opérateur de gratte (const.) **8711-150**
opérateur de grue (toutes ind.) **9311-110**
opérateur de haut de filtre (sucre) **8225-170**
opérateur de jeux (loisirs) **3715-146**
***OPÉRATEUR DE LA CONDUITE DU TIR** (militaire) **6117-170**
opérateur de ladle (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-299**
opérateur de laminoir (fonte et acier) **8135-110**
opérateur de laminoir à pâte (boul.) **8213-118**
opérateur de la salle de commande (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9159-124**
opérateur d'élévateur (toutes ind.) **6193-110**
opérateur de levier mécanique (toutes ind.) **9311-110**
opérateur de linotype (imp. et édit.) **9511-130**
opérateur de machine (verr.) **8159-199**
opérateur de machine (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-399**
opérateur de machine (boul.) **8213-210**
opérateur de machine (abattoirs et cond. viande) **8215-399**
OPÉRATEUR de machine (pâte à papier et papier) **8259-199**
opérateur de machine (tabac) **8293-199**
opérateur de machine (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-110**
opérateur de machine (mat. élect.; mat. électron.) **8539-399**
opérateur de machine (fourrures) **8555-199**
opérateur de machine (meubles) **8562-174**
opérateur de machine (caoutchouc) **8579-399**
opérateur de machine (prod. papier) **8593-399**
opérateur de machine à bois (meubles; trav. du bois) **8355-298**
opérateur de machine à broyer (fonte et acier; mét. non ferreux) **8111-126**
OPÉRATEUR DE MACHINE À CALCULER (bureau) **4141-134**
opérateur de machine à clous (tréf. et prod.) **8334-138**
opérateur de machine à coller (prod. papier) **8593-298**
opérateur de machine à commande numérique (usin., soud. et forg.) **8313-170**
opérateur de machine à conversion (prod. chimiques, n.c.a.; mét. non ferreux) **8179-316**
opérateur de machine à coudre (chaussures) **8561-126**
opérateur de machine à coudre (toutes ind.) **8563-126**
***OPÉRATEUR DE MACHINE À COUDRE LA FOURRURE** (fourrures) **8555-124**
***opérateur de machine à coudre le cuir** (vêtements et tissus) **8563-125**
opérateur de machine à couper (usin., soud. et forg.) **8315-122**
opérateur de machine à couper (prod. papier) **8593-399**
OPÉRATEUR DE MACHINE À DOUBLER (radio., télév., cinéma et théâtre) **9555-146**
opérateur de machine adressographe (bureau) **4141-158**
***opérateur de machine à écrire automatique à écran vidéo** (bureau) **4113-123**
OPÉRATEUR DE MACHINE À ÉCRIRE RELIÉE À UN ORDINATEUR (bureau) **4143-142**
opérateur de machine à embobiner (textiles) **8265-110**
opérateur de machine à enrouler le câble (mat. élect.) **8531-360**
OPERATEUR de machine à envelopper (toutes ind.) **9317-218**
opérateur de machine à étiqueter (toutes ind.) **9317-126**
opérateur de machine à fabriquer la neige (loisirs) **3715-199**
opérateur de machine à faire le matelassé (textiles) **8279-110**
opérateur de machine à forer (usin., soud. et forg.) **8315-150**
opérateur de machine à glacer (boul.) **8213-186**
opérateur de machine à lacis (textiles) **8569-399**
opérateur de machine à mouler (boul.) **8229-499**
opérateur de machine à papier (pâte à papier et papier) **8253-118**
opérateur de machine à percer (usin., soud. et forg.) **8315-150**
opérateur de machine à poinçonner (est., matr. et rev. des métaux) **8334-210**
opérateur de machine à polycopier (bureau) **4141-174**
opérateur de machine à presser (vêtements et tissus; blanch., nett. et press.) **6165-126**
opérateur de machine à raffinage (pét. et charb.) **8179-399**
opérateur de machine à redresser (toutes ind.) **8135-154**
opérateur de machine à redresser (est., matr. et rev. des métaux) **8334-198**
OPÉRATEUR DE MACHINE À REPRODUIRE LES BANDES MAGNÉTIQUES (fab. div., n.c.a.) **9555-154**
opérateur de machine à sabler (fab. div., n.c.a.; meubles; trav. du bois) **8357-118**
opérateur de machine à sabler les planchers (const.) **8799-202**
opérateur de machine à trancher (boul.) **8213-214**
opérateur de machine à tricoter (bonn.) **8271-158**
***opérateur de machine automatique de montage d'éléments** (mat. électron.) **8534-124**
opérateur de machine-comptable (bureau) **4141-126**
opérateur de machine de bureau (bureau) **4141-299**
opérateur de machine de doublage (radio., télév., cinéma et théâtre) **9555-146**
***opérateur de machine de production, sacs à ordures en plastique** (plastique) **8573-163**
***opérateur de machine de production, sacs en plastique pour le commerce de détail** (plastique) **8573-163**
opérateur de machine d'excavation (const.) **8711-118**
opérateur de machine fixe (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9533-122**
opérateur de machine i.b.m. (bureau) **4143-110**
opérateur de machine, laine minérale (prod. min. non mét., n.c.a.) **8159-110**
opérateur de machine offset (imp. et édit.) **9512-126**
opérateur de machine-outils (usin., soud. et forg.) **8315-122**
***opérateur de machine pour la fabrication des tôles** (est., matr. et rev. des métaux) **8333-116**
***OPÉRATEUR DE MACHINES À MOULER PAR SOUFFLAGE** (plastique) **8573-164**
opérateur de magneforme (fab. div., n.c.a.) **8529-299**
opérateur de malaxeur (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-310**
opérateur de malaxeur (const.) **8799-178**
opérateur de malaxeur de ciment (const.) **8799-178**
***OPÉRATEUR DE MANDRIN, PIPELINE** (const) **8791-162**
opérateur de manèges (loisirs) **3715-166**
OPÉRATEUR DE MATÉRIEL DE GÉOPHYSIQUE AÉROPORTÉ (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-272**
opérateur de matériel de levées aériennes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-272**
OPÉRATEUR DE MATÉRIEL DE TÉLÉCINÉMA (radio., télév., cinéma et théâtre) **9555-142**
***opérateur de matériel de publication interne** (bureau) **4143-116**
OPÉRATEUR DE MATÉRIEL PÉRIPHÉRIQUE D'ORDINATEUR (bureau) **4143-114**
opérateur de matériel pour grands travaux (toutes ind.) **8711-110**
opérateur de mélangeur (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-310**
opérateur de mélangeur (boul.) **8213-226**
opérateur de mélangeur (pâte à papier et papier) **8251-142**
opérateur de métier à tisser (textiles) **8267-186**
opérateur de métro (transp. ferr.) **9191-114**
OPÉRATEUR D'ÉMETTEUR-RÉCEPTEUR AUTOMATIQUE POUR LA COMMUNICATION DE DOCUMENTS (télécomm.) **9559-114**
opérateur d'émetteur-récepteur de photo-nouvelles (télécomm.) **9559-114**
OPÉRATEUR D'ÉMETTEURS DE RADIO ET DE TÉLÉVISION (radio., télév., cinéma et théâtre) **9551-114**
opérateur de microfilm (serv. aux entr.) **4141-202**
opérateur de microliseuse (bureau) **4141-150**
opérateur de miméographe (bureau) **4141-194**
opérateur de moissonneuse (for. et abatt.) **7513-110**
opérateur de monte-charge (toutes ind.) **9311-110**
opérateur de moteur (mines et carrières) **9193-199**

opérateur de moteur diesel (élect.) **9531-118**
opérateur de moulin (caoutchouc; plastique) **8161-294**
opérateur de moulin à scie (scieries) **8231-110**
***OPÉRATEUR DE NIVELEUSE** (const.) **8711-144**
opérateur de niveleuse (toutes ind.) **8711-146**
opérateur d'enrobeuse (conf.) **8213-254**
opérateur d'entoileuse (chaussures) **8561-399**
opérateur de pareuse (chaussures) **8561-194**
opérateur de p.b.x. (télécomm.) **4175-110**
opérateur de perceuse (usin., soud. et forg.) **8315-150**
opérateur de perforatrice (imp. et édit.) **4141-138**
opérateur de perforatrice à clavier (bureau) **4143-134**
opérateur de perforeuse (pét. et gaz nat.) **7715-118**
opérateur de photocomposeuse (imp. et édit.) **9511-138**
opérateur de phototélégraphe (télécomm.) **9559-114**
OPÉRATEUR DE PLAQUE TOURNANTE (transp. fer.) **9135-146**
opérateur de plieuse (imp. et édit.) **9517-130**
opérateur de poches de coulée (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-182**
opérateur de pompe (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9533-122**
opérateur de pont-roulant (toutes ind.) **9311-110**
opérateur de positionnement dynamique de plate-forme mobile de forage en mer (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9159-119**
OPÉRATEUR DE POSITIONNEMENT DYNAMIQUE D'INSTALLATION DE FORAGE (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9159-119**
opérateur de presse (ciment, pierre et argile) **8155-138**
opérateur de presse (expl.) **8179-202**
opérateur de presse (sucre) **8225-178**
opérateur de presse (est., matr. et rev. de métaux) **8334-298**
opérateur de presse (caoutchouc) **8579-399**
opérateur de presse (imp. et édit.) **9512-122**
opérateur de presse hydraulique (prod. mét., n.c.a.) **8334-330**
opérateur de presse mécanique (imp. et édit.) **9512-122**
opérateur de presse offset (imp. et édit.) **9512-126**
opérateur de presse pneumatique (est., matr. et rev. des métaux) **8334-499**
opérateur de presse typographe (imp. et édit.) **9512-126**
opérateur de prises de vues (radio., télév., cinéma et théâtre) **3315-170**
opérateur de pupitre de commande (bureau) **4143-110**
***opérateur d'équipement d'essai informatisé** (mat. électron.) **8536-156**
***opérateur d'équipement de fabrication de neige** (loisirs) **3715-144**
opérateur de raboteuse (usin., soud. et forg.) **8315-158**
opérateur de raboteuse (meubles; trav. du bois) **8355-162**
opérateur de radar (télécomm.) **9559-199**
opérateur de radio (radio., télév., cinéma et théâtre) **9551-110**
opérateur de raffinerie (pét. et charb.) **8165-122**
opérateur de rail frein (transp. ferr.) **9135-126**
opérateur de rayon-x (toutes ind.) **2117-199**
opérateur de rayon-x (santé) **3155-114**
opérateur de redresseur (est., matr. et rev. des métaux) **8334-294**
***opérateur de réglage de tour à bois à cnc** (trav. du bois) **8355-112**
opérateur de remorqueuse (transp. auto.) **9175-134**
OPÉRATEUR DE REPRODUCTRICE D'IMAGE (imp. et édit.) **9511-135**
opérateur de rouleau (prod. papier) **8593-399**
opérateur de rouleau à tasser (const.) **8713-154**
opérateur de rouleau-vibrateur (const.) **8713-126**
OPÉRATEUR DE SCANNER (imp. et édit.) **9511-133**
opérateur de scie (trav. du bois) **8353-110**
OPÉRATEUR DES COMMANDES DE BALLAST (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9159-124**
***opérateur de saisie des données** (bureau) **4143-140**
opérateur de sécheuse (bonn.; textiles) **8275-218**
opérateur de séchoir de lait écrémé (prod. laitiers) **8223-122**
***OPÉRATEUR DE SCIE À PANNEAUX À COMMANDE NUMÉRIQUE** (trav. du bois) **8353-132**
OPÉRATEUR DE SÉPARATEUR DE COULEURS AU LASER (imp. et édit.) **9515-119**
OPÉRATEUR DE SÉPARATEUR ÉLECTRONIQUE DE CORRECTION DES COULEURS (imp. et édit.) **9515-114**
OPERATEUR DE SÉPARATEUR ÉLECTRONIQUE DE COULEURS (imp. et édit.) **9515-118**
OPÉRATEUR DE SÉPARATEUR OPTIQUE DE COULEURS (imp. et édit.) **9515-128**
opérateur de signaux (transp. ferr.) **9135-130**
***opérateur des installations, récupération de l'énergie de déchets** (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9533-113**
OPÉRATEUR DE SON (radio., télév., cinéma et théâtre) **9555-110**
***opérateur de soudeuse à rayon laser** (usin., soud. et forg.) **8335-119**
opérateur de souffleuse-balai (serv. gouv.; transp., n.c.a.) **9199-130**
OPÉRATEUR DE SPOT (radio., télév., cinéma et théâtre) **9599-122**
***OPÉRATEUR DE SYSTÈME AUTOMATISÉ DE STOCKAGE ET DE RÉCUPÉRATION** (bureau) **4155-113**
opérateur de tableau (élect.) **9531-122**
OPÉRATEUR DE TABLEAU DE DISTRIBUTION DE CENTRALE (élect.) **9531-122**
opérateur de table mobile (alim. et boissons, n.c.a.; alim. pour animaux et farine; sucre) **9315-118**
OPÉRATEUR DE TABULATRICE (bureau) **4143-138**
opérateur de tambour à sucre en morceaux (sucre) **8225-206**
opérateur de télégraphe (télécomm.) **9553-118**
opérateur de télégraphe sans fils (télécomm.) **9551-118**
opérateur de téléphone (bureau) **4175-114**
opérateur de téléscripteur (bureau) **4113-114**
opérateur de télétype (imp. et édit.) **9511-146**
opérateur de télévision (radio., télév., cinéma et théâtre) **9551-114**
opérateur de télex (bureau) **4113-114**
OPÉRATEUR DE TIREUSE (imp. et édit.) **9515-158**
opérateur de tour (usin., soud. et forg.) **8315-178**
opérateur de tour à bois (meubles; trav. du bois) **8355-130**
***opérateur de tour à bois à cnc** (trav. du bois) **8355-112**
***OPÉRATEUR DE TOUR À BOIS À COMMANDE NUMÉRIQUE PAR CALCULATEUR** (trav. du bois) **8355-112**
***opérateur de tour à bois à fonctionnement automatisé** (trav. du bois) **8355-112**
***opérateur de tour à bois informatisé** (trav. du bois) **8355-112**
***opérateur de tour à bois automatisé** (trav. du bois) **8355-112**
opérateur de tour de contrôle (transp. aériens) **9113-110**
opérateur de tour-revolver (usin., soud. et forg.) **8315-178**
OPÉRATEUR DE TRACTEUR À FLÈCHE LATÉRALE (const.) **9311-124**
opérateur de tracteur-chargeur (toutes ind.) **9315-130**
opérateur de tracteur-excavateur (toutes ind.) **8711-110**
opérateur de traversier (transp. par eau) **9159-138**
opérateur de tréfilière (bij. et orf.; tréf. et prod.) **8141-126**
opérateur de treuil (transp. ferr.; transp. par eau) **9311-166**
opérateur de t.s.f. (transp. par eau) **9159-114**
opérateur d'évaporateur (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-338**
OPÉRATEUR DE VARITYPE (bureau) **4113-122**
***opérateur de véhicule télécommandé, au large des côtes** (toutes. ind.) **9159-113**
OPÉRATEUR DE VÉRIN (mines et carrières) **7719-160**
OPÉRATEUR DE VIBRATEUR, PROSPECTION SISMIQUE (pét. et gaz nat.) **7719-220**
***opérateur de vst** (mat. électron.) **9159-113**
opérateur d'extrusion (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-399**
OPÉRATEUR D'IMPRIMANTE À GRANDE VITESSE (bureau) **4143-130**
opérateur d'incinérateur (pét. et charb.) **8167-154**
opérateur d'incinérateur (serv. publics, n.c.a.) **9533-150**

OPÉRATEUR D'INTÉGRATEUR (bureau) **4141-162**
opérateur d'ordinateur (bureau) **4143-110**
***OPÉRATEUR D'UNITÉ DE TRAITEMENT DE TEXTE** (bureau) **4113-123**
***opérateur d'unité de traitement de texte à affichage vidéo** (bureau) **4113-123**
***OPÉRATEUR D'USINE D'INCINÉRATION AVEC RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE** (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9533-113**
opérateur du son (radio., télév., cinéma et théâtre) **9555-110**
***opérateur, édition électronique** (bureau) **4143-116**
***opérateur, éditique** (bureau) **4143-116**
***opérateur en micro-édition** (bureau) **4143-116**
***OPÉRATEUR, ESSAIS EN CIRCUIT** (mat. électron.) **8536-156**
OPÉRATEUR-GUERRE ÉLECTRONIQUE (militaire) **9559-113**
***opérateur infographique** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-135**
***opérateur, micro-édition** (bureau) **4143-116**
***opérateur, montages de circuits en saillie** (mat. électron.) **8534-124**
***opérateur, montages hybrides** (mat. électron.) **8534-124**
OPÉRATEUR OCÉANOGRAPHIQUE (militaire) **9559-116**
opérateur pharmaceutique (prod. pharm. et prod. toil.) **8161-290**
OPÉRATEUR RADIO DE COMPAGNIE AÉRIENNE (transp. aériens) **9113-122**
opérateur sur calculatrice numérique (bureau) **4143-110**
***opérateur sur encodeur** (bureau) **4143-140**
opérateur sur machine à écrire à bande magnétique (bureau) **4113-199**
opérateur sur machine à écrire à cartes magnétiques (bureau) **4113-199**
opérateur sur machine à écrire à pupitre vidéo (bureau) **4113-199**
opérateur sur machine comptable (bureau) **4141-110**
OPÉRATEUR SUR MACHINE DE CONTRÔLE COMPTABLE (bureau) **4141-122**
OPÉRATEUR SUR ORDINATEUR (bureau) **4143-110**
OPÉRATEUR SUR PERFORATRICE DE CARTES (bureau) **4143-134**
opérateur sur presse offset (imp. et édit.) **9512-126**
opérateur sur procédé moire (textiles) **8275-299**
OPÉRATEUR SUR TRIEUSE DE CARTES PERFORÉES (bureau) **4143-146**
opérateur, switchboard/téléphone (bureau) **4175-114**
opérateur, tableau-contrôle (élect.) **9531-122**
***OPÉRATEUR-TÉLÉSCRIPTEUR** (militaire) **4113-112**
opérateur/trice (bureau) **4175-114**
opératrice de machine à comptabilité (bureau) **4141-126**
opératrice de machine à facturer (bureau) **4141-130**
opératrice, longue distance (télécomm.) **4175-110**
OPHTALMOLOGISTE (santé) **3111-130**
OPTICIEN (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-210**
OPTICIEN D'ORDONNANCES (comm. détail; santé) **3154-110**
OPTOMÉTRISTE (santé) **3153-110**
orateur de la chambre (serv. gouv.) **1111-110**
ORCHESTRATEUR (loisirs) **3332-122**
ordonnancier au traitement (fonte et acier; mét. non ferreux) **8111-110**
ORDONNANCIER AUX ACHATS (bureau) **4151-174**
ORDONNANCIER DE CHAÎNE DE MONTAGE (toutes ind.) **8599-594**
ORDONNANCIER DES RÉPARATIONS (aéronefs et astronefs) **4151-142**
ORFÈVRE (bij. et orf.) **8591-210**
orfèvre-bijoutier (bij. et orf.) **8591-122**
***organisateur, cyclotourisme** (comm. détail) **5135-168**
***organisateur de conférences** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-192**
***ORGANISATEUR DE CONFÉRENCES** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-192**
***organisateur de congrès** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-192**
***organisateur de festivals** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-192**
organisateur de la production (bureau) **4151-110**
ORGANISATEUR DE L'INSTRUCTION RELIGIEUSE (religion) **2519-114**
ORGANISATEUR DE PROGRAMME MUSICAL (radio., télév., cinéma et théâtre) **3339-122**
***organisateur de tours de cyclotourisme** (comm. détail) **5135-168**
organisateur, organisme ouvrier ou syndicat ouvrier (serv. div.) **1179-114**
organiste (loisirs) **3332-130**
organsineur (textiles) **8263-126**
***organisateur de voyages** (serv. aux entr.) **1179-139**
***organisateur, services de voyages** (serv. aux entr.) **1179-139**
orienteur dans une institution pénitentiaire (serv. gouv.) **2399-118**
orienteur pour adolescents (ens.; serv. sociaux) **2391-114**
orienteur pour adultes (ens.; serv. sociaux) **2391-114**
orienteur professionnel (ens.; serv. sociaux) **2391-122**
ornithologiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-126**
ornithologue (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-126**
orthésiste (santé) **3119-110**
ORTHODONTISTE (santé) **3113-118**
orthopédagogue (ens.) **2795-122**
orthopédiste (santé) **3111-132**
orthopédiste-prothésiste (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3159-110**
orthophoniste (santé) **3137-114**
ORTHOPTICIEN (santé) **3159-142**
OSTHÉOPATHE (santé) **3117-114**
OSTRÉICULTEUR (pêche) **7319-110**
otologiste (santé) **3111-134**
OTO-RHINO-LARYNGOLOGISTE (santé) **3111-134**
OURDISSEUR (textiles) **8265-122**
OURDISSEUR AUX OURDISSOIRS AUTOMATIQUES (laine min. et amiante; textiles) **8265-118**
ourdisseur-monteur de râtelier (textiles) **8278-158**
ourdisseur sur machine rapide (laine min. et amiante; textiles) **8265-118**
outilleur (usin., soud. et forg.) **8311-134**
OUTILLEUR-AJUSTEUR (usin., soud. et forg.) **8311-110**
OUTILLEUR-AJUSTEUR EN MATRICES À CARTON (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8399-116**
OUTILLEUR À L'ÉTABLI (usin., soud. et forg.) **8311-130**
OUTILLEUR D'OUTILS AU CARBURE (usin., soud. et forg.) **8311-134**
OUTILLEUR, OUTILS AU CARBURE DE TUNGSTÈNE (usin., soud. et forg.) **8319-180**
OUTILLEUR, PLASTIQUE (usin., soud. et forg.) **8319-110**
OUTILLEUR-RECTIFIEUR (usin., soud. et forg.) **8313-266**
OUVREUR DE BALLES (textiles) **8568-246**
ouvreuse (serv. pers., n.c.a.) **6149-154**
OUVREUSE DE COUTURES (vêtements et tissus) **8568-254**
OUVRIER AGRICOLE À LA CULTURE DE LA BETTERAVE À SUCRE (agric.) **7183-130**
OUVRIER AGRICOLE À LA CULTURE DES CÉRÉALES ET DES OLÉAGINEUX (agric.) **7183-114**
OUVRIER AGRICOLE À LA CULTURE DES CHAMPIGNONS (agric.) **7183-118**
ouvrier agricole à la culture du houblon (agric.) **7198-112**
OUVRIER AGRICOLE À L'ARBORICULTURE (agric.) **7185-110**
OUVRIER AGRICOLE À L'AVICULTURE (agric.) **7193-110**
OUVRIER AGRICOLE À L'ÉLEVAGE DES PORCINS (agric.) **7187-122**
OUVRIER AGRICOLE DE CULTURES MARAÎCHÈRES (agric.) **7183-122**
OUVRIER AGRICOLE DE PLANTATION DE TABAC (agric.) **7183-126**
OUVRIER AGRICOLE D'EXPLOITATION D'ÉLEVAGE DE BÉTAIL LAITIER (agric.) **7191-110**
OUVRIER AGRICOLE, EN GÉNÉRAL (agric.) **7181-110**

ouvrier à la barque de teinture de fil (textiles) **8273-146**
ouvrier à la bascule mobile (alim. pour animaux et farine) **8211-134**
OUVRIER À L'ABATTEUSE DE BOIS (for. et abatt.) **7513-110**
OUVRIER À L'ABATTEUSE-EMPILEUSE (for. et abatt.) **7513-112**
OUVRIER À L'ABATTEUSE-TRONÇONNEUSE (for. et abatt.) **7513-113**
OUVRIER À LA BOBINEUSE (textiles) **8279-210**
OUVRIER À LA BOBINEUSE AUTOMATIQUE (mat. élect.) **8531-360**
OUVRIER À LA BROSSEUSE (textiles) **8279-186**
OUVRIER À LA CANETIÈRE AUTOMATIQUE (textiles) **8265-138**
OUVRIER À LA CARBONATION (dist., brass. et ferm.) **8227-194**
OUVRIER À LA CASSEUSE (sucre) **8225-222**
OUVRIER À LA CENTRIFUGATION DE LA LEVURE (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-238**
OUVRIER À LA CENTRIFUGEUSE (trait. du poisson) **8217-122**
OUVRIER À LA CENTRIFUGEUSE À CHICLÉ (conf.) **8213-350**
OUVRIER À LA CENTRIFUGEUSE D'AMIDON (alim. et boissons, n.c.a.) **8211-226**
ouvrier à la chaîne d'empaquetage (toutes ind.) **9317-218**
OUVRIER À LA CHAMBRE CHAUDE (linoléum) **8178-126**
OUVRIER À L'ACIDIFICATION ET À LA FRACTURATION (pét. et gaz nat.) **7711-112**
ouvrier à la cintreuse (est., matr. et rev. des métaux) **8334-366**
OUVRIER À LA CISAILLE AUTOMATIQUE À PLACAGES (plac. et contre-plaqués) **8233-142**
ouvrier à la clarification (dist., brass. et ferm.) **8227-226**
OUVRIER À LA CLARIFICATION DE L'HUILE (abattoirs et cond. viande) **8229-162**
OUVRIER À LA CLARIFICATION DU GLUTEN (alim. et boissons, n.c.a.) **8211-262**
OUVRIER À LA CLARIFICATION DU NAPHTALÈNE (pét. et charb.) **8163-162**
OUVRIER À LA COLONNE D'ALKYLATION (pét. et charb.) **8165-214**
OUVRIER À LA CONGÉLATION ET RÉFRIGÉRATION (cons., n.c.a.; trait. du poisson) **8229-438**
ouvrier à la contrecolleuse (prod. papier) **8593-230**
ouvrier à la coupeuse de bâtonnets de poisson (trait. du poisson) **8217-118**
ouvrier à la coupeuse de copeaux (pâte à papier et papier; scieries) **8239-134**
OUVRIER À LA COUPEUSE DE FIBRES DE VERRE (fibres synth.) **8261-174**
ouvrier à la coupeuse rotative (textiles) **8551-184**
OUVRIER À LA CRISTALLISATION (expl.; prod. chimiques, n.c.a.) **8165-240**
OUVRIER À LA CRISTALLISATION (sucre) **8225-146**
ouvrier à la cuve autoclave de teinture du fil (textiles) **8273-146**
ouvrier à la cuve d'ébullition (expl.) **8163-214**
ouvrier à la cuve de décharge (pâte à papier et papier) **8251-178**
ouvrier à la cuve de mélange (mét. non ferreux) **8119-138**
OUVRIER À LA CUVE TOURNANTE (bonn.; textiles) **8275-258**
ouvrier à la décantation (mét. non ferreux) **8113-134**
ouvrier à la décharge des machines textiles (bonn.; textiles) **8279-214**
OUVRIER À LA DÉCHIQUETEUSE (trav. du bois) **8239-146**
OUVRIER À LA DÉCHIQUETEUSE DE FERRAILLE (fonte et acier) **8334-310**
ouvrier à la décontamination (toutes ind.) **9919-199**
ouvrier à la découpeuse de bandes (textiles) **8551-210**
OUVRIER À LA DÉGALVANISATION ÉLECTROLYTIQUE (est., matr. et rev. des métaux) **8143-166**
OUVRIER À LA DÉPLOYEUSE (bonn.; textiles) **8279-202**
OUVRIER À LA DÉPOSE (bonn.; textiles) **8265-186**
ouvrier à la déshydratation de la levure (dist., brass. et ferm.) **8229-326**
ouvrier à la déshydratation du grain (alim. et boissons, n.c.a.; alim. pour animaux et farine; dist., brass. et ferm.) **8211-154**
ouvrier à la déshydratation du lait (prod. laitiers) **8229-326**
ouvrier à la déshydration du malt (alim. et boissons, n.c.a.; dist., brass. et ferm.) **8229-326**
OUVRIER À LA DESSICCATION DES LÉGUMES (cons., n.c.a.) **8221-134**
ouvrier à la doubleuse (textiles) **8265-199**
OUVRIER À LA DUVETEUSE DE TISSUS (textiles) **8275-226**
ouvrier à l'aérage (mines et carrières) **7719-172**
ouvrier à la fabrication de rubans d'arpenteur (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-299**
OUVRIER À LA FABRICATION D'AMIDON DE BLÉ (alim. et boissons, n.c.a.) **8211-234**
ouvrier à la fabrication d'arcs (art. sport et jouets) **8599-318**
OUVRIER À LA FABRICATION DE BAGUETTES (caoutchouc) **8579-270**
OUVRIER À LA FABRICATION DE BLOCS DE BÉTON (ciment, pierre et argile) **8158-138**
OUVRIER À LA FABRICATION DE CAPSULES DE VAPORISATION (plastique) **8579-266**
OUVRIER À LA FABRICATION DE CHAMBRES À AIR (caoutchouc) **8575-218**
OUVRIER À LA FABRICATION DE DÉTONATEURS (expl.) **8179-218**
ouvrier à la fabrication de la grenaille (mét. non ferreux) **8148-199**
OUVRIER À LA FABRICATION DE LA LEVURE (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-226**
ouvrier à la fabrication de la levure d'ensemencement (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-226**
OUVRIER À LA FABRICATION DE LA POUDRE DE CACAO (conf.) **8229-270**
OUVRIER À LA FABRICATION D'ÉLÉMENTS CHAUFFANTS TUBULAIRES (mat. élect.) **8531-428**
OUVRIER À LA FABRICATION DE L'OXYDE DE PLOMB (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-178**
OUVRIER À LA FABRICATION DE MAILLES POUR FERMETURES À GLISSIÈRE (fab. div., n.c.a.) **8339-218**
OUVRIER À LA FABRICATION DE PÂTE D'AMANDES (conf.) **8213-134**
OUVRIER À LA FABRICATION DE PELLICULES CELLULOSIQUES (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-166**
OUVRIER À LA FABRICATION D'ÉPONGES MÉTALLIQUES (tréf. et prod.) **8339-290**
OUVRIER À LA FABRICATION DE PRODUITS EN MICA (mat. élect.) **8531-424**
OUVRIER À LA FABRICATION DE QUEUES DE BILLARD (art. sport et jouets) **8355-118**
ouvrier à la fabrication des billettes (mét. non ferreux) **8137-299**
OUVRIER À LA FABRICATION DES BRISURES DE CHOCOLAT (conf.) **8229-282**
OUVRIER À LA FABRICATION DES CAPSULES MÉTALLIQUES POUR AMORCES (expl.) **8529-154**
OUVRIER À LA FABRICATION DES CARREAUX D'AMIANTE-CIMENT (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante) **8155-410**
OUVRIER À LA FABRICATION DES CARREAUX (linoléum) **8179-332**
OUVRIER À LA FABRICATION DES FERMETURES À GLISSIÈRE (plastique) **8579-158**
OUVRIER À LA FABRICATION DES NOYAUX LAMINÉS (mat. élect.) **8531-364**
OUVRIER À LA FABRICATION DE SOLUTION AU CADMIUM (peint. et vernis) **8167-234**

OUVRIER À LA FABRICATION DE SOUFFLERIES D'ORGUES (fab. div., n.c.a.) **8339-142**
ouvrier à la fabrication de spires pour fermetures à glissière (plastique) **8579-158**
ouvrier à la fabrication des rondelles de mica (mat. élect.) **8531-424**
ouvrier à la fabrication de tubes de mica (mat. élect.) **8531-424**
ouvrier à la fabrication de vernis à froid (peint. et vernis) **8167-218**
ouvrier à la fabrication de vernis alkyde (peint. et vernis) **8167-218**
ouvrier à la fabrication de vernis à l'alcool (peint. et vernis) **8167-218**
ouvrier à la fabrication de charbon de bois (pét. et charb.) **8167-170**
ouvrier à la fabrication de maïs soufflé (conf.) **8213-378**
OUVRIER À LA FABRICATION DU ZINC (mét. non ferreux) **8149-130**
ouvrier à la façonneuse de brisures de chocolat (conf.) **8213-298**
ouvrier à la façonneuse de collerettes en fer blanc (est., matr. et rev. des métaux) **8334-362**
OUVRIER À LA FAÇONNEUSE DE DOUILLES (expl.) **8319-186**
ouvrier à la façonneuse de fondant (conf.) **8213-298**
ouvrier à la fermentation (dist., brass. et ferm.) **8227-226**
OUVRIER À LA FERMENTATION D'ANTIBIOTIQUES (prod. pharm. et prod. toil.) **8161-290**
ouvrier à la fermentation de la levure (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-226**
ouvrier à la fermentation de la mélasse (dist., brass. et ferm.) **8227-270**
OUVRIER À LA FERMETURE DE LA GRAVURE (chaussures) **8561-246**
OUVRIER À LA FILEUSE DE VERRE (fibres synth.) **8155-262**
OUVRIER À LA FILTRATION EN SACS (mét. non ferreux) **8113-230**
ouvrier à la finissure (imp. et édit.) **9517-110**
ouvrier à la floconneuse (trav. du bois) **8239-134**
OUVRIER À LA FLOTTATION EN MILIEU DENSE (mines et carrières) **8113-146**
ouvrier à la formation de l'écran fluorescent des tubes-image (mat. électron.) **8534-162**
ouvrier à la formeuse automatique de saucisses de francfort (abattoirs et cond. viande) **8215-278**
OUVRIER À LA FOSSE DE DÉCHARGE (pâte à papier et papier) **8251-178**
OUVRIER À LA GALVANISATION DU FIL MÉTALLIQUE (est., matr. et rev. des métaux) **8143-158**
OUVRIER À LA GAUFREUSE DE PLASTIQUES (plastique) **8179-352**
ouvrier à la germination (dist., brass. et ferm.) **8227-302**
ouvrier à l'agglomérateur (alim. et boissons, n.c.a.; prod. laitiers) **8229-350**
ouvrier à l'agitateur (expl.) **8163-214**
ouvrier à la glycérine et aux acides (expl.) **8163-130**
OUVRIER À LA GRANULATION DU LAITIER (fonte et acier) **8119-298**
ouvrier à la guillotine (toutes ind.) **8599-802**
OUVRIER À LA HACHEUSE (scieries) **8239-150**
ouvrier à la jointeuse à guillotine (plac. et contre-plaqués) **8233-166**
ouvrier à la levure (dist., brass. et ferm.) **8227-298**
OUVRIER À L'ALIMENTATION DE LA MACHINE À FRITTER (fonte et acier) **8119-294**
OUVRIER À LA LISSEUSE (tann. et cuir, apprêt de fourr.) **8295-142**
ouvrier à l'allongeuse à peigne (textiles) **8261-142**
ouvrier à l'aluminiage des tubes-image (mat. électron.) **8534-162**
OUVRIER À LA LYOPHILISATION (cons., n.c.a.) **8221-118**
OUVRIER À LA MACHINE À AGRAFER LES BOUTS DES CAISSES (trav. du bois) **8549-186**
OUVRIER À LA MACHINE À AMORCER LES CARTOUCHES AU FULMINATE (expl.) **8599-162**
ouvrier à la machine à arrondir les crayons (trav. du bois) **8355-274**
ouvrier à la machine à assembler les coquilles (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-266**
OUVRIER À LA MACHINE À ATTACHER (toutes ind.) **9317-178**
ouvrier à la machine à baguer (tabac) **9317-170**
OUVRIER À LA MACHINE À BLANCHIR (cons., n.c.a.) **8221-126**
ouvrier à la machine à blanchir (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-330**
ouvrier à la machine à blanchir (bonn.; textiles) **8273-122**
ouvrier à la machine à bobiner la corde (textiles) **8263-134**
OUVRIER À LA MACHINE À BOLS DE BOIS LAMINÉ (trav. du bois) **8355-246**
OUVRIER À LA MACHINE À BOUCLER (trav. du bois) **8549-194**
OUVRIER À LA MACHINE À BOUCLER LES RUBANS (fab. div., n.c.a.) **8599-898**
ouvrier à la machine à caramel (conf.) **8213-270**
OUVRIER À LA MACHINE À CIGARETTES (tabac) **8293-164**
ouvrier à la machine à cigarettes à bout filtre (tabac) **8293-164**
OUVRIER À LA MACHINE À COLORER LES CÂBLES ÉLECTRIQUES (tréf. et prod.) **8149-170**
OUVRIER À LA MACHINE À COMPOSER (imp. et édit.) **9511-146**
OUVRIER À LA MACHINE À COMPRIMER LE SEL (mines et carrières) **8119-226**
ouvrier à la machine à confectionner les rosettes (fab. div., n.c.a.) **8599-898**
OUVRIER À LA MACHINE À COULER PAR MÉTHODE CENTRIFUGE (fonte et acier) **8137-194**
OUVRIER À LA MACHINE À COUPER ET À MEULER L'ARDOISE (ciment, pierre et argile) **8379-126**
OUVRIER À LA MACHINE À COUPER LA PÂTE (boul.) **8213-210**
ouvrier à la machine à cranter les courroies (caoutchouc) **8575-246**
ouvrier à la machine à crêper à cylindres (textiles) **8261-178**
ouvrier à la machine à cure-dents (trav. du bois.) **8355-274**
OUVRIER À LA MACHINE À DÉCHETS (textiles) **8261-166**
OUVRIER À LA MACHINE À DENTELER (usin., soud. et forg.) **8319-170**
ouvrier à la machine à désempiler (toutes ind.) **9315-182**
OUVRIER À LA MACHINE À DÉVELOPPER LES PELLICULES (serv. div.) **9591-146**
ouvrier à la machine à emballer (tréf. et prod.) **8149-178**
OUVRIER À LA MACHINE À EMBALLER DANS DES CARTONS (toutes ind.) **9317-130**
OUVRIER À LA MACHINE À EMBOÎTER (imp. et édit.) **9517-154**
ouvrier à la machine à empiler le contre-plaqué (plac. et contre-plaqués) **9317-150**
ouvrier à la machine à empiler les lamelles (mat. élect.) **8531-340**
OUVRIER À LA MACHINE À ENCARTOUCHER LA DYNAMITE (expl.) **8599-122**
ouvrier à la machine à enduire (prod. chimiques, n.c.a.) **8173-299**
OUVRIER À LA MACHINE À ENDUIRE LES CHAPEAUX (vêtements et tissus) **8557-166**
OUVRIER À LA MACHINE À ENFONCER DES CRAMPONS ONDULÉS (meubles; trav. du bois) **8549-278**
OUVRIER À LA MACHINE À ENTAILLER LES SEMELLES (caoutchouc) **8575-210**
OUVRIER À LA MACHINE À ENTER (plac. et contre-plaqués) **8233-150**
OUVRIER À LA MACHINE À ENVERGER (textiles) **8267-158**
OUVRIER À LA MACHINE À ESSAYER LES COULEURS (textiles) **9519-126**
ouvrier à la machine à étiquettes (textiles) **8569-399**
ouvrier à la machine à évaser les tubes (est., matr. et rev. des métaux) **8339-399**
OUVRIER À LA MACHINE À EXTRAIRE LE JUS OU LA PULPE DES FRUITS (cons., n.c.a.) **8229-378**

OUVRIER À LA MACHINE À FABRIQUER DES ARTICLES EN BOIS (trav. du bois) **8355-274**
ouvrier à la machine à fabriquer des isolants de plastique (plastique) **8575-299**
OUVRIER À LA MACHINE À FABRIQUER DES CHAÎNES DE FERMETURE À GLISSIÈRE (fab. div., n.c.a.) **8599-490**
OUVRIER À LA MACHINE À FABRIQUER DES FERMETURES À GUSSIÈRE (fab. div., n.c.a.) **8599-494**
OUVRIER À LA MACHINE À FABRIQUER LES TAMPONS DE COTON HYDROPHILE (textiles) **8261-118**
ouvrier à la machine à fabriquer les serviettes hygiéniques (prod. pharm. et prod. toil.) **8569-399**
ouvrier à la machine à façonner la gorge des talons (chaussures) **8561-278**
OUVRIER À LA MACHINE À FAÇONNER LES GOUJONS (trav. du bois) **8355-238**
OUVRIER À LA MACHINE À FAÇONNER PAR ÉLECTROÉROSION (usin., soud. et forg.) **8315-206**
OUVRIER À LA MACHINE À FAIRE DES COURROIES À CHAUSSURES (caoutchouc) **8173-138**
OUVRIER À LA MACHINE À FAIRE LES BRIQUETTES (fonte et acier; mét. non ferreux) **8119-274**
OUVRIER À LA MACHINE À FAIRE LES BRIQUETTES EN SCIURE DE BOIS (trav. du bois) **8235-142**
OUVRIER À LA MACHINE À FAIRE LES GROSSES SAUCISSES (abattoirs et cond. viande) **8215-234**
OUVRIER À LA MACHINE À FAIRE LE VIDE ET À SCELLER (mat. électron.) **8534-202**
OUVRIER À LA MACHINE À FORMER LES PAINS DE SEL (mines et carrières) **8119-230**
OUVRIER À LA MACHINE À GLACE CONCASSÉE (serv. publics., n.c.a.) **8299-134**
OUVRIER À LA MACHINE À GRAINER (imp. et édit.) **9515-174**
OUVRIER À LA MACHINE À GRANULER (linoléum) **8171-186**
ouvrier à la machine à griller (textiles) **8273-138**
OUVRIER À LA MACHINE À GRILLER ET À BOUILLIR (textiles) **8273-138**
OUVRIER À LA MACHINE À GUIPER (mat. élect.) **8531-432**
ouvrier à la machine à imperméabiliser (expl.) **8599-190**
OUVRIER À LA MACHINE À IMPRÉGNER LE BOIS DENSIFIÉ (trav. du bois) **8235-150**
OUVRIER À LA MACHINE À IMPRIMER LES TISSUS (textiles) **9519-118**
OUVRIER À LA MACHINE À INDUCTION (usin., soud. et forg.) **8133-154**
OUVRIER À LA MACHINE À INSÉRER LES ÉLÉMENTS ÉLECTRONIQUES (mat. électron.) **8534-246**
OUVRIER À LA MACHINE À JOINDRE (textiles) **8265-154**
OUVRIER À LA MACHINE À JOINDRE (caoutchouc) **8571-202**
ouvrier à la machine à laver et rincer (textiles) **8273-138**
OUVRIER À LA MACHINE À LAVER INDUSTRIELLE (toutes ind.) **8393-254**
ouvrier à la machine à lubrifier (est., matr. et rev. des métaux) **8143-182**
OUVRIER À LA MACHINE À LUSTRER LES CHAPEAUX (vêtements et tissus) **8557-170**
ouvrier à la machine à marbrer (linoléum) **8161-206**
OUVRIER À LA MACHINE À METTRE LES CÉRÉALES EN FLOCONS (alim. et boissons, n.c.a.) **8213-162**
ouvrier à la machine à monter les boucles (fab. div., n.c.a.) **8339-399**
OUVRIER À LA MACHINE À MORCEAUX DE SUCRE (sucre) **8225-206**
ouvrier à la machine à mordancer (textiles) **8273-126**
OUVRIER À LA MACHINE À MOULER PAR COMPRESSION (plastique) **8573-178**
OUVRIER À LA MACHINE À NETTOYER AUX ULTRASONS (toutes ind.) **8393-250**
ouvrier à la machine à nettoyer les pièces électroniques (mat. électron.) **8393-250**
ouvrier à la machine à nettoyer les pellicules (radio., télév., cinéma et théâtre) **9591-199**
ouvrier à la machine à numéroter les fils (mat. élect.; mat. électron.; tréf. et prod.) **8539-202**
OUVRIER À LA MACHINE À PÂTE DE MAÏS (alim. et boissons, n.c.a.; boul.) **8213-362**
OUVRIER À LA MACHINE À PERFORER (chaussures) **8561-286**
ouvrier à la machine à poser les bâtonnets (prod. laitiers) **8223-166**
OUVRIER À LA MACHINE À POSER LES BORDURES DE TROTTOIR (const.) **8713-150**
ouvrier à la machine à poser les emblèmes par fusion (bonn.) **8569-399**
OUVRIER À LA MACHINE À POSER LES GOUJONS (trav. du bois) **8541-202**
OUVRIER À LA MACHINE À POSER LES TIRE-FOND (meubles) **8541-206**
ouvrier à la machine à préformes (plastique) **8573-178**
OUVRIER À LA MACHINE À PRESSER LES PLANCHES (trav. du bois) **8549-274**
OUVRIER À LA MACHINE À PROFILER LES SIÈGES EN BOIS (meubles) **8355-270**
OUVRIER À LA MACHINE À RACCORDER LES TUYAUX (fonte et acier) **8529-230**
OUVRIER À LA MACHINE À RECOUPER (scieries) **8231-142**
ouvrier à la machine à recouvrir le carbone (mét. non ferreux) **8149-399**
OUVRIER À LA MACHINE À REFENDRE ET À RAINURER (meubles) **8355-250**
OUVRIER À LA MACHINE À RÉPANDRE LA PIERRE (const.) **8713-174**
ouvrier à la machine à retordre la corde (textiles) **8263-134**
OUVRIER À LA MACHINE À SCELLER À CHAUD (plastique) **8571-198**
ouvrier à la machine à sertir les fermetures à glissière (fab. div., n.c.a.) **8599-498**
OUVRIER À LA MACHINE À SOUDER LES JOINTS (est., matr. et rev. des métaux) **8335-234**
OUVRIER À LA MACHINE À STABILISER LES FILS (textiles) **8275-202**
OUVRIER À LA MACHINE À SUCRER (conf.) **8213-294**
ouvrier à la machine à teindre (chaussures) **8561-282**
OUVRIER À LA MACHINE À TORSADER LES FILS (tréf. et prod.) **8149-174**
OUVRIER À LA MACHINE AUTOMATIQUE À CÂBLER (mat. élect.; mat. électron.) **8539-158**
OUVRIER À LA MACHINE À VAPORISER (toutes ind.) **8595-250**
ouvrier à la machine à vaporiser les panneaux d'aggloméré (laine min. et amiante; pâte à papier et papier) **8595-250**
OUVRIER À LA MACHINE COTTRELL (mét. non ferreux) **8113-138**
OUVRIER À LA MACHINE DE DOUCI-POLI (verr.) **8373-186**
OUVRIER À LA MACHINE DE PRÉSENSIBILISATION DES PLAQUES D'IMPRESSION (imp. et édit.) **9519-220**
OUVRIER À LA MACHINE DE TRAITEMENT DES OEUFS (agric.) **7199-116**
OUVRIER À LA MACHINE HYDRAULIQUE À ONDULER (prod. mét., n.c.a.) **8334-330**
ouvrier à la machine twitchell (prod. chimiques, n.c.a.; savons) **8167-242**
ouvrier à la maintenance d'appareils imprimeurs (télécomm.) **8735-134**
OUVRIER À LA MALTERIE (alim. et boissons, n.c.a.; dist., brass. et ferm.) **9315-146**

OUVRIER À LA MANOEUVRE DES WAGONNETS (mines et carrières; transp. ferr.) **9193-134**
OUVRIER À LA MARQUEUSE EN CODE (mat. élect.; mat. électron.; tréf. et prod.) **8539-202**
OUVRIER À LA MÉTALLISATION (est., matr. et rev. des métaux) **8143-190**
OUVRIER À LA MÉTALLISATION SOUS VIDE (est., matr. et rev. des métaux) **8143-194**
OUVRIER À LA MEULE À PIERRES (ciment, pierre et argile) **8373-130**
OUVRIER À LA MEULE FIXE (toutes ind.) **8393-146**
OUVRIER À LA MISE EN BÂTONNETS DES PLASTIQUES (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-324**
OUVRIER À LA NEUTRALISATION (savons) **8161-258**
OUVRIER À LA NEUTRALISATION (alim. et boissons, n.c.a.) **8211-246**
OUVRIER À LA NEUTRALISATION DE LA NITROGLYCÉRINE (expl.) **8161-262**
OUVRIER À L'ANODE (mét. non ferreux) **8584-302**
OUVRIER À L'ANODISATION (est., matr. et rev. des métaux) **8143-162**
ouvrier à la normalisation des formes à chaussures (chaussures) **8395-166**
OUVRIER À LA PASTEURISATION DE LA BIÈRE (dist., brass. et ferm.) **8227-198**
OUVRIER À LA PASTEURISATION DU VIN (dist., brass. et ferm.) **8227-238**
OUVRIER À LA PATINE (meubles) **8541-130**
ouvrier à la peigneuse à fractionnement (textiles) **8261-150**
OUVRIER À LA PERFORATRICE (prod. papier) **8593-254**
ouvrier à la perforatrice à air comprimé (mines et carrières) **7713-162**
ouvrier à la perforatrice pneumatique (mines et carrières) **7713-162**
ouvrier à la perforatrice sur trépid (mines et carrières) **7713-162**
OUVRIER À LA PERFOREUSE (imp. et édit.) **9517-158**
OUVRIER À LA PHOTOCOMPOSEUSE (imp. et édit.) **9511-150**
OUVRIER À LA PILE BLANCHISSEUSE (pâte à papier et papier) **8251-182**
OUVRIER À LA PLANEUSE D'ÉLÉMENTS DE CARBONE (prod. min. non mét., n.c.a.) **8371-166**
ouvrier à la plate-forme (plac. et contre-plaqués; scieries) **9315-138**
ouvrier à la plieuse (blanch., nett. et press.) **6169-162**
ouvrier à la plieuse de couches (prod. papier) **8593-182**
OUVRIER À LA PLIEUSE DE GALON (textiles) **8279-166**
ouvrier à la plieuse-lieuse de serviettes (prod. papier) **8593-182**
ouvrier à la poinçonneuse (est., matr. et rev. des métaux) **8334-366**
OUVRIER À LA POINÇONNEUSE À TOURELLE COMMANDÉE PAR RUBAN (est., matr. et rev. des métaux) **8334-350**
OUVRIER À LA POMPE À CIMENT ET À BÉTON (const.) **8783-170**
OUVRIER À LA POMPE À PÂTE D'ALUMINIUM (mét. non ferreux) **8119-150**
OUVRIER À LA PONCEUSE ROTATIVE (meubles; trav. du bois) **8357-114**
ouvrier à la pose d'anses de seaux en métal (est., matr. et rev. des métaux) **8528-199**
OUVRIER À L'APPAREIL DE DISTILLATION (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-242**
OUVRIER À L'APPAREIL DE GARNITURE (boul.) **8213-158**
OUVRIER À L'APPLICATEUR DE PEINTURE ABRASIVE (prod. papier) **8253-170**
ouvrier à la précipitation des poussières (fonte et acier; mét. non ferreux) **8119-306**
OUVRIER À LA PRÉPARATION DE PARADICHLOROBENZÈNE (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-356**
ouvrier à la préparation du levain (dist., brass. et ferm.) **8227-190**
OUVRIER À LA PRÉPARATION DU RIZ (alim. pour animaux et farine) **8211-138**
OUVRIER À LA PRESSE À BALLES (pâte à papier et papier) **8259-118**
OUVRIER À LA PRESSE À CARBURE (prod. mét., n.c.a.) **8529-228**
OUVRIER À LA PRESSE À CHAUD (plac. et contre-plaqués) **8233-122**
ouvrier à la presse à chaud (meubles) **8541-178**
ouvrier à la presse à comprimés (mét. non ferreux; prod. chimiques, n.c.a.) **8119-302**
OUVRIER À LA PRESSE À DÉSHYDRATER (expl.) **8163-174**
ouvrier à la presse à étirer (est., matr. et rev. des métaux) **8334-366**
OUVRIER À LA PRESSE À FEUTRE (textiles) **8279-138**
OUVRIER À LA PRESSE À FILER LES ÉLECTRODES (tréf. et prod.) **8141-146**
OUVRIER À LA PRESSE À FORGER (usin., soud. et forg.) **8331-194**
OUVRIER À LA PRESSE À FORMER LA POUDRE NOIRE (expl.) **8179-214**
OUVRIER À LA PRESSE À FRITTAGE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-234**
ouvrier à la presse à froid (meubles) **8541-174**
OUVRIER À LA PRESSE À GAUFRER (imp. et édit.; prod. papier) **9519-214**
OUVRIER À LA PRESSE À GAUFRER ET CODER (plastique; imp. et édit.) **9519-211**
OUVRIER À LA PRESSE HOLOGRAPHIQUE (imp. et édit.; plastique) **9519-212**
OUVRIER À LA PRESSE À LAMINER (meubles; trav. du bois) **8541-178**
OUVRIER À LA PRESSE À MANDRIN (toutes ind.) **8529-202**
OUVRIER À LA PRESSE À MICA (prod. min. non mét., n.c.a.) **8119-194**
ouvrier à la presse à mouler (abattoirs et cond. viande) **8215-306**
OUVRIER À LA PRESSE À MOULER LES DISQUES PHONOGRAPHIQUES (plastique) **8573-142**
OUVRIER À LA PRESSE À PASTILLES (mét. non ferreux; prod. chimiques, n.c.a.) **8119-302**
OUVRIER À LA PRESSE À PERCER ET À POLIR (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8334-342**
OUVRIER À LA PRESSE À PLATINE (imp. et édit.) **9512-194**
OUVRIER À LA PRESSE À PULPES (sucre) **8225-178**
OUVRIER À LA PRESSE À TABAC (tabac) **8293-134**
OUVRIER À LA PRESSE À USAGES MULTIPLES (est., matr. et rev. des métaux) **8334-362**
ouvrier à la presse automatique pour pneus à chambre à air (caoutchouc) **8573-234**
ouvrier à la presse à vulcaniser (caoutchouc) **8173-299**
OUVRIER À LA PRESSE À VULCANISER (laine min. et amiante) **8573-134**
ouvrier à la presse de cambrures de chaussures (caoutchouc; plastique) **8573-299**
OUVRIER À LA PRESSE HYDRAULIQUE (meubles) **8541-174**
OUVRIER À LA PRESSE HYDRAULIQUE À EXTRAIRE (prod. chimiques, n.c.a.) **8163-234**
OUVRIER À LA PRESSE MÉCANIQUE (est., matr. et rev. des métaux) **8334-366**
ouvrier à la production de dérivés (pét. et charb.) **9533-130**
OUVRIER À LA PRODUCTION DE LA GOMME À MÂCHER (conf.) **8213-386**
***ouvrier à la production de marbre artificiel** (plastique) **8573-167**
***OUVRIER À LA PRODUCTION DE MARBRE SYNTHÉTIQUE** (plastique) **8573-167**
***ouvrier à la production de sacs à ordures en plastique** (plastique) **8573-163**

***ouvrier à la production de sacs en plastique pour le commerce de détail** (plastique) **8573-163**
***ouvrier à la production de tubes en plastique** (plastique) **8573-165**
OUVRIER À LA PULVÉRISATION DU PLOMB (mét. non ferreux) **8149-122**
ouvrier à la pulvérisation du sucre (sucre) **8225-226**
ouvrier à la pulvérisation sur contenants en verre (verr.) **8595-250**
OUVRIER À LA RABOTEUSE (meubles; trav. du bois) **8355-162**
ouvrier à la raboteuse de sièges (meubles) **8355-270**
ouvrier à la raffineuse-sécheuse de particules (trav. du bois) **8235-138**
OUVRIER À LA RAINUREUSE DE CONTRE-PLAQUÉ (plac. et contre-plaqués) **8233-114**
ouvrier à la rainureuse de crayons (trav. du bois) **8355-274**
ouvrier à la récolte de la sève (agric.) **7198-146**
OUVRIER À LA RECTIFIEUSE DE MOULES À LENTILLES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8315-218**
ouvrier à la récupération (chaussures) **8561-118**
ouvrier à la récupération du bois (scieries; trav. du bois) **8238-199**
OUVRIER À LA RÉCUPÉRATION DU MÉTAL (fonte et acier; mét. non ferreux) **8149-210**
ouvrier à la récupération du plomb (mét. non ferreux) **8137-230**
ouvrier à la récupération du thallium (mét. non ferreux) **8113-244**
ouvrier à la réfection du béton (const.) **8799-278**
OUVRIER À LA REFONTE (caoutchouc) **8167-238**
ouvrier à la régénération des puits d'eau (mines et carrières) **7713-118**
OUVRIER À LA RÉGÉNÉRATION D'HUILE (prod. chimiques, n.c.a.) **8163-186**
ouvrier à la régénération du noir animal (alim. et boissons, n.c.a.; sucre) **8225-150**
OUVRIER À LA RÉGULATION DE LA PRESSION (serv. publics, n.c.a.) **9537-134**
OUVRIER À LA RELIURE SPIRALE (imp. et édit.) **9517-162**
OUVRIER À LA RÉPARATION DE CIGARES (tabac) **8293-170**
OUVRIER À LA RIVEUSE (toutes ind.) **8599-718**
OUVRIER À L'ARRACHE-LISIÈRE (textiles) **8279-178**
OUVRIER À LA SCIE À ONGLETS (trav. du bois) **8353-154**
OUVRIER À LA SCIE À PANNEAUX (plac. et contre-plaqués; trav. du bois) **8239-130**
ouvrier à la scie à panneaux de bois densifié (trav. du bois) **8239-130**
ouvrier à la scie à panneaux de contre-plaqués (plac. et contre-plaqués) **8239-130**
ouvrier à la scie à panneaux de particules (trav. du bois) **8239-130**
OUVRIER À LA SÉCHEUSE DE TAPIS (textiles) **8275-150**
ouvrier à la section humide (pâte à papier et papier) **8253-114**
ouvrier à la sensibilisation de l'écran (mat. électron.) **8534-206**
OUVRIER À LA SÉPARATION DE L'AMIDON (alim. et boissons, n.c.a.) **8211-250**
ouvrier à la sérigraphie (imp. et édit.; textiles) **9518-199**
ouvrier à la signalisation (const.) **9318-199**
OUVRIER À LA SOUDEUSE PAR IMMERSION (mat. électron.) **8534-254**
ouvrier à la standardisation (prod. laitiers) **8223-110**
OUVRIER À LA STÉRILISATION DU LAIT EN CONSERVE (prod. laitiers) **8223-130**
ouvrier à la sulfatation de l'indium (mét. non ferreux) **8113-214**
ouvrier à la suppression des tensions (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8133-199**
ouvrier à la suspension des feuilles à cathodes (mét. non ferreux) **8113-206**
ouvrier à la table à retourner (fonte et acier) **8135-182**
OUVRIER À LA TABLE À SECOUSSES (mét. non ferreux) **8113-174**
ouvrier à la table à secousses (alim. et boissons, n.c.a.) **8211-250**
ouvrier à la table de chargement (fonte et acier; mét. non ferreux) **8149-118**
ouvrier à la table d'entrée (fonte et acier) **8135-182**
ouvrier à la table de triage (prod. papier) **8256-134**
ouvrier à la teinture (textiles) **8279-126**
ouvrier à la teinture de lentilles de plastique (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8599-999**
OUVRIER À LA TEXTURISATION DES FILS (textiles) **8263-130**
OUVRIER À LA TIREUSE (serv. div.) **9591-134**
OUVRIER À LA TIREUSE DE PELLICULES (serv. div.) **9591-150**
ouvrier à la touraille (dist., brass. et ferm.) **8227-302**
ouvrier à la tour d'absorption (pâte à papier et papier) **8178-299**
OUVRIER À LA TRANSFORMATION EN PAILLETTES (expl.; prod. chimiques, n.c.a.) **8167-342**
ouvrier à la trémie de chargement (mines et carrières) **7717-166**
OUVRIER À LA TRICOTEUSE À CHAÎNE (bonn.) **8271-146**
ouvrier à la trieuse électrique (conf.) **8229-499**
ouvrier à l'attacheuse de boyaux à saucisses (abattoirs et cond. viande) **8215-278**
OUVRIER À L'AUTOCLAVE (textiles) **8275-126**
OUVRIER À L'AUTOCLAVE À BLANCHIMENT (textiles) **8273-130**
OUVRIER À L'AUTOCLAVE DE FIXATION (textiles) **8275-178**
ouvrier à l'autoclave d'essai (textiles) **8275-178**
OUVRIER À L'AUTOCUISEUR (cons., n.c.a.) **8229-366**
ouvrier à la vaporisation des vêtements (textiles) **8275-130**
OUVRIER À LA VAPORISEUSE DE FILÉS (textiles) **8275-130**
OUVRIER À LA VAPORISEUSE DE FIXATION (textiles) **8275-134**
ouvrier à la vulcanisation (prod. min. non mét., n.c.a.) **8167-190**
OUVRIER À LA VULCANISATION (caoutchouc) **8573-233**
OUVRIER À LA VULCANISATION DE COURROIES TRAPÉZOÏDALES (caoutchouc) **8573-230**
OUVRIER À LA VULCANISATION DE TUYAUX D'INCENDIE (caoutchouc) **8573-232**
ouvrier à l'ébarbage des gaufrettes (boul.; rest. et logement) **8213-218**
ouvrier à l'ébarbeuse (est., matr. et rev. des métaux) **8334-366**
OUVRIER À L'ÉCHANGEUR DE CHALEUR 'VOTATOR' (huile anim. et vég.) **8229-158**
OUVRIER À L'ÉCHANTILLONNAGE (pét. et charb.) **8176-162**
OUVRIER À L'ÉCHEVETTAGE (textiles) **8265-146**
ouvrier à l'élément mobile de la chambre chaude (art. en cuir) **8178-122**
OUVRIER À L'ÉLEVAGE D'ANIMAUX À FOURRURE (agric.) **7187-130**
ouvrier à l'élevage de bétail laitier (agric.) **7198-112**
OUVRIER À L'EMBALLAGE DU POISSON À LA GLACE (trait. du poisson) **8228-186**
OUVRIER À L'EMPÂTAGE (alim. et boissons, n.c.a.; dist., brass. et ferm.) **8227-182**
OUVRIER À L'EMPILEUSE (imp. et édit.; pâte à papier et papier, prod. papier) **8253-154**
OUVRIER À L'EMPORTE-PIÈCE-MARQUEUR (chaussures) **8561-250**
ouvrier à l'émulsion de la levure (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-230**
OUVRIER À L'ENCOLLEUSE-ASSEMBLEUSE DE CONTRE-PLAQUÉ (plac. et contre-plaqués) **8233-146**
OUVRIER À L'ENCRAGE DES RUBANS DE MACHINES À ÉCRIRE (fab. div., n.c.a.) **8599-894**
OUVRIER À L'ENCROISAGE (textiles) **8267-150**
OUVRIER À L'ENDUISEUSE DE BOÎTES DE FER-BLANC (est., matr. et rev. des métaux) **8595-274**
ouvrier à l'enlèvement des plaques (mat. élect.) **8531-168**
OUVRIER À L'ENROBAGE (mat. élect.; mat. électron.) **8539-190**
ouvrier à l'enrobage et au séchage des particules (trav. du bois) **8235-146**
OUVRIER À L'ENROULEUSE (prod. papier) **8593-286**
OUVRIER À L'ENROULOIR DE SERVIETTES (blanch., nett. et press.) **6161-126**

ouvrier à l'entaillage des érables (agric.) **7198-146**
OUVRIER À L'ENTRETIEN, CONDUITES PRINCIPALES DE VAPEUR (serv. publics, n.c.a.) **8791-126**
OUVRIER À L'ENTRETIEN DES CELLULES (mét. non ferreux) **8539-182**
ouvrier à l'entretien des compteurs électriques (élect.) **8739-122**
OUVRIER À L'ENTRETIEN DES PEIGNES (textiles) **8584-250**
OUVRIER À L'ENTRETIEN DES PISCINES (serv. div.) **8799-250**
OUVRIER À L'ENTRETIEN DES PORTES AUTOMATIQUES (const.) **8733-135**
OUVRIER À L'ENTRETIEN DES TUYAUX DE RAFFINERIE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8119-282**
OUVRIER À L'ENTRETIEN DES VOITURES DE LOUAGE (transp. auto.) **9179-162**
OUVRIER À L'ENTRETIEN DU MATÉRIEL D'AÉROPORT (const.; fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-138**
OUVRIER À L'ENTRETIEN DU MATÉRIEL D'INCENDIE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-194**
ouvrier à l'entretien et à la réparation de gros appareils (mat. élect.) **8533-126**
ouvrier à l'épuration de l'huile (abattoirs et cond. viande) **8229-162**
ouvrier à l'équilibrage d'armatures (mat. élect.) **8396-118**
ouvrier à l'équilibrage de meules (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8396-118**
ouvrier à l'équilibrage de rotors (mat. élect.) **8396-118**
OUVRIER À L'ÉQUILIBRAGE DES CHAMBRES À AIR D'AÉRONEFS (caoutchouc) **8575-162**
ouvrier à l'équilibrage de ventilateurs (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8396-118**
OUVRIER À L'ÉQUILIBRAGE STATIQUE (mat. élect.; fab. mat. mécan., n.c.a.) **8396-118**
OUVRIER À L'ESSORAGE DES CÔNES À CHAPEAUX (vêtements et tissus) **8568-110**
OUVRIER À L'ESSOREUSE-ADOUCISSEUSE (bonn.; textiles) **8279-146**
ouvrier à l'essoreuse centrifuge (pét. et charb.) **8163-162**
ouvrier à l'essoreuse centrifuge (expl.) **8163-214**
ouvrier à l'essoreuse centrifuge (vêtements et tissus) **8568-110**
OUVRIER À L'ESTAMPEUSE (usin., soud. et forg.) **8391-206**
OUVRIER À L'ÉTIREUSE (textiles) **8261-162**
OUVRIER À L'ÉTIREUSE-CRÊPEUSE (textiles) **8261-126**
OUVRIER À L'ÉTIREUSE DE LAINE (textiles) **8261-142**
OUVRIER À L'ETUVAGE DE FEUILLES DE FIBRE DE BOIS (trav. du bois) **8235-154**
ouvrier à l'étuvage des billes (plac. et contre-plaqués) **8235-170**
OUVRIER À L'ÉTUVE (bonn.; textiles; vêtements et tissus) **8275-158**
ouvrier à l'étuve à vide (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-290**
ouvrier à l'évacuation des eaux usées (serv. publics., n.c.a.) **9535-138**
OUVRIER À L'ÉVAPORATEUR (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-338**
OUVRIER À L'EXTRACTEUR À VIS SANS FIN (mines et carrières) **8113-194**
OUVRIER À L'EXTRACTEUR CENTRIFUGE (alim. et boissons, n.c.a.; cons., n.c.a.) **8229-386**
ouvrier à l'extracteur de jus (cons., n.c.a.) **8229-378**
ouvrier à l'extracteur de jus de tomate (cons., n.c.a.) **8229-378**
ouvrier à l'extracteur de purée de tomate (cons., n.c.a.) **8229-386**
ouvrier à l'extracteur d'essences aromatiques (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-342**
OUVRIER À L'EXTRACTEUR DE SUIF (huile anim. et vég.) **8215-343**
OUVRIER À L'EXTRACTION DE LA GÉLATINE (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-186**
ouvrier à l'extraction de la potasse de la solution électrolytique (prod. chimiques, n.c.a.) **8163-158**
ouvrier à l'extraction de la stéarine (huile anim. et vég.) **8211-282**
OUVRIER À L'EXTRACTION DE L'HUILE VÉGÉTALE PAR SOLVANT (huile anim. et vég.) **8211-290**
ouvrier à l'extraction des jus de fruit (cons., n.c.a.; dist., brass. et ferm.) **8227-150**
OUVRIER À L'EXTRACTION DES TUBES À NOYAUX (fonte et acier) **8137-236**
OUVRIER À L'EXTRUSION DES FIBRES SYNTHÉTIQUES (fibres synth.) **8279-122**
ouvrier à l'huile légère (pét. et charb.) **8165-299**
OUVRIER À L'HUMECTEUR DE POUSSIÈRE DE CARNEAU (fonte et acier; mét. non ferreux) **8119-310**
OUVRIER À L'HUMIDIFICATEUR (trav. du bois) **8235-166**
OUVRIER À L'HYDRATATION (ciment, pierre et argile) **8171-178**
OUVRIER À L'HYDRATATION DE LA CHAUX (ciment, pierre et argile) **8153-198**
OUVRIER À L'IMPERMÉABILISATION DES VÊTEMENTS (vêtements et tissus) **8569-238**
OUVRIER À L'INCINÉRATION DES ORDURES (serv. publics, n.c.a.) **9535-142**
OUVRIER À L'INDICATEUR DE TENDRETÉ (cons., n.c.a.) **8226-150**
OUVRIER À L'INJECTION DE MOUSSE ISOLANTE (const.) **8786-110**
ouvrier à l'injection de mortier (const.) **8783-154**
ouvrier à l'insertion de chevilles (textiles) **8267-299**
OUVRIER À L'INSTALLATION D'ADDUCTION D'EAU (add. et distr. d'eau; élect.) **9535-146**
OUVRIER À L'INSTALLATION DE LAVAGE DU CHARBON (mines et carrières) **8113-152**
OUVRIER À L'INSTALLATION D'HUMIDIFICATION (serv. publics, n.c.a.) **9533-154**
ouvrier à l'installation et à l'entretien des pompes (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-126**
OUVRIER À L'ODORISATION DU GAZ NATUREL (serv. publics, n.c.a.) **9537-154**
OUVRIER À L'OUVERTURE ET À LA COUPURE DU GAZ (serv. publics, n.c.a.) **9537-158**
ouvrier à l'oxydation (bij. et orf.) **8591-299**
OUVRIER À L'UNITÉ D'ACIDIFICATION (huile anim. et vég.) **8163-128**
OUVRIER AMALGAMATEUR (mét. non ferreux) **8113-198**
OUVRIER APICOLE (agric.) **7199-145**
OUVRIER AU BAC DE RÉCUPÉRATION (plastique) **8167-250**
OUVRIER AU BAC DE REFROIDISSEMENT (cons., n.c.a.) **8221-138**
ouvrier au bain de trempage (expl.) **8163-214**
OUVRIER AU BAIN GALVANOPLASTIQUE (imp. et édit.) **9513-142**
ouvrier au banc de blanchiment (textiles) **8279-126**
ouvrier au banc d'étirage et d'assemblage (textiles) **8261-142**
OUVRIER AU BASCULEUR MÉCANIQUE (cons., n.c.a.) **8221-144**
ouvrier au batteur (textiles) **8261-166**
OUVRIER AU BISEAUTAGE DES COURROIES TRAPÉZOÏDALES (caoutchouc) **8575-250**
ouvrier au blanchiment (huile anim. et vég.) **8211-282**
ouvrier au blutage (alim. pour animaux et farine) **8211-158**
ouvrier au bobinage (tréf. et prod.) **8141-166**
ouvrier au 'boeuf' (plac. et contre-plaqués; scieries) **9315-138**
OUVRIER AU BOUCHE-PORAGE (meubles) **8548-118**
OUVRIER AU BROYAGE DE MATIÈRES EXPLOSIVES (expl.) **8171-150**
OUVRIER AU BROYEUR (peint. et vernis) **8171-130**
OUVRIER AU BROYEUR (fonte et acier; mét. non ferreux) **8111-126**
OUVRIER AU BROYEUR (ciment, pierre et argile) **8153-114**
OUVRIER AU BROYEUR (toutes ind.) **8299-138**
ouvrier au broyeur à barres (mét. non ferreux) **8111-122**
ouvrier au broyeur à boulets (toutes ind.) **8299-138**

ouvrier au broyeur à boulets (mét. non ferreux) **8111-122**
ouvrier au broyeur à cône giratoire (mét. non ferreux) **8113-170**
ouvrier au broyeur à cylindres (alim. pour animaux et farine) **8211-150**
OUVRIER AU BROYEUR À MEULES (expl.) **8171-134**
ouvrier au broyeur à pigments (toutes ind.) **8299-138**
ouvrier au broyeur à pilon (alim. pour animaux et farine) **8211-150**
ouvrier au broyeur de caséine (prod. laitiers) **8223-134**
OUVRIER AU BROYEUR DE FÈVES DE CACAO (conf.) **8229-274**
ouvrier au broyeur de gélatine (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-194**
OUVRIER AU BROYEUR DE GROISIL (verr.) **8153-118**
OUVRIER AU BROYEUR DE MICA (prod. min. non mét., n.c.a.) **8119-198**
OUVRIER AU BROYEUR DE POUDRE DE LAIT (prod. laitiers) **8223-134**
ouvrier au broyeur de sel (toutes ind.) **8111-130**
OUVRIER AU BROYEUR DE SUCRE À GLACER (sucre) **8225-210**
OUVRIER AU BROYEUR D'OS (abattoirs et cond. viande) **8215-354**
OUVRIER AU BROYEUR ET AU CLASSIFICATEUR (mét. non ferreux) **8111-122**
OUVRIER AU CALFATAGE ET AU BOUCHE-PORAGE (aéronefs et astronefs) **8515-142**
ouvrier au calibrage du verre (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-299**
OUVRIER AU CAUSTIFICATEUR (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-222**
OUVRIER AU CENTRIFUGEUR (abattoirs et cond. viande) **8215-358**
ouvrier au chargement des convoyeurs en tubes en verre (verr.) **8158-199**
OUVRIER AU CHARGEUR DES APPAREILS DE RÉFRIGÉRATION (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8531-118**
ouvrier au chauffage des feuilles à cathodes (mét. non ferreux) **8113-206**
OUVRIER AU CHAUFFAGE ET À L'AÉRATION (serv. publics, n.c.a.) **9533-162**
ouvrier au clapot (textiles) **8279-198**
OUVRIER AU CLARIFICATEUR (sucre) **8225-158**
ouvrier au coffre de vaporisation (textiles) **8275-130**
OUVRIER AU COLLECTEUR DE POUSSIÈRE DE MINERAI DE FER (fonte et acier) **8119-290**
OUVRIER AU COMPACTEUR DE FERRAILLE (fonte et acier) **8334-322**
OUVRIER AU CONCASSEUR (toutes ind.) **8111-130**
OUVRIER AU CONCASSEUR À MARTEAUX (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante) **8153-122**
ouvrier au concasseur de pierre (toutes ind.) **8111-130**
ouvrier au concasseur de roche (toutes ind.) **8111-130**
OUVRIER AU CONDENSEUR DE VAPEUR DE ZINC (mét. non ferreux) **8113-222**
ouvrier au contrecollage (prod. papier) **8253-198**
OUVRIER AU CONTRÔLE DE LA TEMPÉRATURE (serv. publics, n.c.a.) **9533-174**
ouvrier au contrôle du métal (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-272**
OUVRIER AU CONVERTISSEUR D'AMIDON (sucre) **8225-152**
OUVRIER AU CRÊPAGE DES FILÉS (fibres synth.; textiles) **8275-254**
ouvrier au criblage (toutes ind.) **8299-154**
ouvrier au criblage du coke (fonte et acier; pét. et charb.) **8163-198**
OUVRIER AU CRIBLE (mines et carrières) **7718-142**
OUVRIER AU CRISTALLISOIR RÉFRIGÉRANT (prod. chimiques, n.c.a.) **8163-170**
OUVRIER AU CUISEUR (dist., brass. et ferm.) **8227-278**
ouvrier au cylindre-broyeur (caoutchouc; plastique) **8161-294**
ouvrier au cylindre calandreur (laine min. et amiante; textiles) **8275-138**
OUVRIER AU DATAGE D'ÉTIQUETTES (dist., brass. et ferm.) **9317-250**
OUVRIER AU DÉBARCADÈRE DE TRAVERSIERS (transp. par eau) **9159-154**
OUVRIER AU DÉCANTEUR (mét. non ferreux) **8113-134**
OUVRIER AU DÉCANTEUR D'ALUMINE (mét. non ferreux) **8113-158**
OUVRIER AU DÉCHARGEMENT DE VÉHICULES DE TRANSPORT (entreposage, n.c.a.) **9313-130**
OUVRIER AU DÉCHIQUETAGE (prod. chimiques, n.c.a.) **8171-190**
ouvrier au décortiqueur (alim. pour animaux et farine) **8211-138**
OUVRIER AU DÉPÔT DE MÉLANGES EXPLOSIFS (expl.) **8179-206**
OUVRIER AU DÉPOUSSIÉRAGE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8119-306**
OUVRIER AU DÉSHYDRATEUR DE TOURBE (mines et carrières) **8119-250**
ouvrier au désodoriseur (huile anim. et vég.) **8211-282**
ouvrier au désucrage des écumes (sucre) **8225-182**
ouvrier au détubage des puits (pét. et gaz nat.) **7711-138**
OUVRIER AU DIALYSEUR DE SOUDE (prod. chimiques, n.c.a.) **8163-238**
OUVRIER AU DIGESTEUR (mét. non ferreux) **8113-186**
ouvrier au dilueur de pâte à peinture (peint. et vernis) **8161-342**
OUVRIER AU DILUEUR DE PEINTURES (peint. et vernis) **8161-342**
ouvrier au dilueur de pigments en vrac (peint. et vernis) **8161-342**
ouvrier au dilueur de vernis (peint. et vernis) **8161-342**
ouvrier au dispositif de dépose alternée (bonn.; textiles) **8279-214**
OUVRIER AU DISTRIBUTEUR D'AGENTS DE CONSERVATION (cons., n.c.a.) **8229-410**
ouvrier au durcissement des huiles (huile anim. et vég.) **8229-150**
ouvrier au feutrage et au pesage (textiles) **8279-299**
ouvrier au filetage (usin., soud. et forg.) **8313-222**
OUVRIER AU FILTRAGE (mines et carrières) **8113-168**
ouvrier au filtrage de l'amidon (alim. et boissons, n.c.a.) **8211-258**
ouvrier au filtrage des boues (toutes ind.) **8163-155**
ouvrier au filtrage des boues salines (mines et carrières) **8163-155**
ouvrier au filtrage des colorants (prod. chimiques, n.c.a.) **8163-155**
ouvrier au filtrage des précipités aurifières (mét. non ferreux) **8163-155**
ouvrier au filtrage des résines (peint. et vernis) **8163-155**
ouvrier au filtrage des vernis (peint. et vernis) **8163-155**
OUVRIER AU FILTRAGE DU BEURRE DE CACAO (conf.) **8229-290**
OUVRIER AU FILTRE À CLAIRCER (sucre) **8225-190**
OUVRIER AU FILTRE À NOIR ANIMAL (sucre) **8225-170**
OUVRIER AU FILTRE CENTRIFUGE (trait. du poisson) **8217-136**
OUVRIER AU FILTRE-PRESSE (toutes ind.) **8163-155**
OUVRIER AU FINISSAGE (textiles) **8279-126**
ouvrier au finissage des bonbons (conf.) **8213-314**
ouvrier au flambeur (textiles) **8265-199**
ouvrier au fondoir (abattoirs et cond. viande; huile anim. et vég.) **8215-342**
OUVRIER AU FONDOIR (sucre) **8225-142**
ouvrier au formage et au rognage des capsules (expl.) **8529-154**
ouvrier au four à calciner (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-162**
OUVRIER AU FOUR À CUIRE LA PEINTURE (art. sport et jouets; meubles; prod. mét., n.c.a.) **8595-318**
ouvrier au four à cuire la peinture à la chaîne (prod. mét., n.c.a.) **8595-318**
ouvrier au four à cuire la peinture par séries (art. sport et jouets) **8595-318**

OUVRIER AU FOUR À DÉCHETS MÉTALLIQUES (mét. non ferreux) **8149-126**
ouvrier au four à foyers multiples (alim. et boissons, n.c.a.; sucre) **8225-150**
OUVRIER AU FOUR À NOIR DU FUMÉE (pét. et charb.) **8167-146**
OUVRIER AU FOUR À NOYAUX DE SABLE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-258**
OUVRIER AU FOUR DE BRIQUETERIE (ciment, pierre et argile) **8151-218**
OUVRIER AU FOUR DE CALCINATION (pét. et charb.) **8167-154**
OUVRIER AU FOUR DE CARBONISATION (alim. et boissons, n.c.a.; sucre) **8225-150**
OUVRIER AU FOUR DE FUSION DU PLOMB (mét. non ferreux) **8131-158**
OUVRIER AU FOUR ÉLECTROLYTIQUE (mét. non ferreux) **8119-124**
OUVRIER AU FOUR ROTATIF (fonte et acier) **8115-134**
OUVRIER AU FOUR ROTATIF (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-162**
ouvrier au four servant à extraire l'arsenic du plomb (mét. non ferreux) **8131-158**
OUVRIER AU FUMAGE DU POISSON (trait. du poisson) **8228-206**
OUVRIER AU FUMOIR (trait. du poisson) **8217-114**
OUVRIER AU GAUFRIER AUTOMATIQUE (boul.) **8213-190**
OUVRIER AU GÉNÉRATEUR D'ACÉTYLÈNE (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-226**
OUVRIER AU GRENOIR ET AU LISSOIR DE POUDRE NOIRE (expl.) **8171-146**
ouvrier au guipage mécanique des bobines (mat. élect.) **8531-432**
OUVRIER AU HACHOIR À TABAC (tabac) **8293-142**
OUVRIER AU HACHOIR DE GÂTEAUX DE TABAC (tabac) **8293-178**
OUVRIER AU HACHOIR-MÉLANGEUR DE VIANDE (abattoirs et cond. viande) **8215-218**
OUVRIER AU HOUBLONNAGE (dist., brass. et ferm.) **8227-186**
OUVRIER AU LAMINOIR (textiles) **8279-134**
ouvrier au laminoir à tôles (fonte et acier; mét. non ferreux) **8135-190**
ouvrier au laminoir chauffant (caoutchouc; plastique) **8161-294**
ouvrier au laminoir d'alimentation (caoutchouc; plastique) **8161-294**
OUVRIER AU LAVAGE (ciment, pierre et argile) **8153-126**
OUVRIER AU LAVAGE ET AU SÉCHAGE (plastique) **8163-206**
OUVRIER AU LAVOIR (mines et carrières) **8113-205**
OUVRIER AU LESSIVEUR (pâte à papier et papier) **8251-158**
OUVRIER AU LESSIVEUR EN CONTINU (pâte à papier et papier) **8251-150**
ouvrier au lustrage des bords (vêtements et tissus) **8557-170**
ouvrier au lustrage des calottes (vêtements et tissus) **8557-170**
ouvrier au lustrage des chapeaux (vêtements et tissus) **8557-170**
OUVRIER AU LUTAGE (pét. et charb.) **8178-206**
OUVRIER AU MALAXAGE EN DISCONTINU (savons) **8161-270**
OUVRIER AU MALAXEUR (sucre) **8225-214**
ouvrier au marteau brise-béton (const.) **8719-142**
ouvrier au marteau perforateur (const.) **8719-142**
ouvrier au marteau perforateur de pavage (const.) **8719-142**
OUVRIER AU MARTEAU-PILON (usin., soud. et forg.) **8331-182**
ouvrier au marteau pivotant (const.) **8719-142**
OUVRIER AU MARTEAU PNEUMATIQUE (const.) **8719-142**
ouvrier au marteau pneumatique de démolition (const.) **8719-142**
OUVRIER AU MASQUAGE (toutes ind.) **8595-330**
OUVRIER AU MASTICATEUR ET À LA CALANDRE (caoutchouc) **8179-328**
ouvrier au mélange des jus (cons., n.c.a.) **8227-154**
OUVRIER AU MÉLANGE DU TABAC (tabac) **8293-114**
OUVRIER AU MÉLANGEUR (mét. non ferreux) **8119-138**
OUVRIER AU MÉLANGEUR (ciment, pierre et argile) **8153-202**
OUVRIER AU MÉLANGEUR (prod. pharm. et prod. toil.; savons) **8161-202**
OUVRIER AU MÉLANGEUR (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-310**
ouvrier au mélangeur (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-322**
OUVRIER AU MÉLANGEUR (plastique) **8179-348**
OUVRIER AU MÉLANGEUR-BROYEUR (ciment, pierre et argile) **8153-166**
OUVRIER AU MÉLANGEUR-BROYEUR DE CIMENT (ciment, pierre et argile) **8153-170**
ouvrier au mélangeur colcotar (ciment, pierre et argile) **8153-202**
ouvrier au mélangeur d'amiante (laine min. et amiante) **8153-202**
OUVRIER AU MÉLANGEUR D'ASSAISONNEMENTS ET DE SAUCES (alim. et boissons, n.c.a.; cons., n.c.a.) **8229-122**
ouvrier au mélangeur de barbotine (ciment, pierre et argile) **8153-202**
ouvrier au mélangeur de boue (ciment, pierre et argile) **8153-186**
OUVRIER AU MÉLANGEUR DE CIMENT EN VRAC (ciment, pierre et argile) **8153-158**
ouvrier au mélangeur de condiments secs (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-130**
ouvrier au mélangeur de garniture fouettée (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-122**
ouvrier au mélangeur de gélatine (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-194**
OUVRIER AU MÉLANGEUR D'ÉGRISÉE (prod. min. non mét., n.c.a.) **8153-174**
OUVRIER AU MÉLANGEUR DE MATÉRIAUX POUR PANNEAUX DE PLÂTRE (ciment, pierre et argile) **8153-182**
OUVRIER AU MÉLANGEUR DE MATIÈRES PLASTIQUES (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-322**
OUVRIER AU MÉLANGEUR DE MATIÈRES SÈCHES (ciment, pierre et argile) **8153-190**
ouvrier au mélangeur d'émeri (prod. min. non mét., n.c.a.) **8153-202**
ouvrier au mélangeur de mortier (ciment, pierre et argile) **8153-190**
OUVRIER AU MÉLANGEUR DE MORTIER RÉFRACTAIRE (ciment, pierre et argile) **8153-186**
OUVRIER AU MÉLANGEUR D'ÉPICES (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-130**
ouvrier au mélangeur de piment en poudre (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-130**
ouvrier au mélangeur de plâtre (ciment, pierre et argile) **8153-190**
OUVRIER AU MÉLANGEUR DE POUDRES ABRASIVES (prod. min. non mét., n.c.a.) **8153-178**
OUVRIER AU MÉLANGEUR DE PRODUITS ALIMENTAIRES (alim. et boissons, n.c.a.; conf.; cons., n.c.a.) **8229-402**
ouvrier au mélangeur de roux (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-122**
ouvrier au mélangeur de sauces aromatiques (alim. et boissons, n.c.a.; cons., n.c.a.) **8229-122**
ouvrier au mélangeur de schiste (ciment, pierre et argile) **8153-190**
ouvrier au mélangeur de silice pour vaporisage (ciment, pierre et argile) **8153-186**
OUVRIER AU MÉLANGEUR DE VINYLE ET D'AMIANTE (linoléum) **8161-214**
OUVRIER AU MÉLANGEUR D'ISOLANT POUR TUYAUX (ciment, pierre et argile) **8153-150**
OUVRIER AU MÉLANGEUR ET À L'EXTRUDEUSE D'ARGILE À MODELER (ciment, pierre et argile) **8153-206**
ouvrier au mélangeur et couleur de béton (ciment, pierre et argile) **8153-202**
OUVRIER AU MESUREUR (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-138**
OUVRIER AU MONTAGE DES TUBES-IMAGE À LA CHAÎNE (mat. électron.) **8534-162**
ouvrier au montage et calibrage des tachymètres (inst. scient. et ind., n.c.a.) **8527-299**
ouvrier au montage préliminaire d'embrayage (automobiles) **8511-122**
OUVRIER AU MONTE-CHARGE (plac. et contre-plaqués, scieries) **9315-138**
ouvrier au moulage automatique d'anodes (mét. non ferreux) **8137-158**

ouvrier au moulage mécanique des briquettes (trav. du bois) **8235-142**
ouvrier au moule vulcanisateur en forme de boîtier (caoutchouc) **8573-234**
ouvrier au moulin à riz (alim. pour animaux et farine) **8211-138**
OUVRIER À UNE MACHINE-TRANSFERT (usin., soud. et forg.) **8315-198**
ouvrier au nettoyage des cuves (mét. non ferreux) **8119-399**
ouvrier au nouage (textiles) **8267-142**
ouvrier au pasteurisateur (abattoirs et cond. viande; cons., n.c.a.; trait. du poisson) **8229-358**
ouvrier au pétrin (boul.) **8213-226**
ouvrier au pétrisseur (caoutchouc; plastique) **8161-294**
OUVRIER AU POLISSOIR (toutes ind.) **8393-214**
OUVRIER AU POMPAGE (dist., brass. et ferm.) **8227-274**
OUVRIER AU POMPAGE DES MATIÈRES PULVÉRULENTES (toutes ind.) **9537-166**
OUVRIER AU POSTE À NOIR EN CLAIRCES (sucre) **8225-138**
OUVRIER AU POSTE DE CENTRIFUGATION AUTOMATIQUE (sucre) **8225-154**
ouvrier au poste de mélange (mét. non ferreux) **8119-138**
ouvrier au premier façonnage (vêtements et tissus) **8557-130**
OUVRIER AU PRESSOIR (dist., brass. et ferm.) **8227-230**
OUVRIER AU PUITS D'EXTRACTION DE SAUMURE (mines et carrières) **7719-214**
ouvrier au pulvérisateur de zinc (mét. non ferreux) **8149-130**
ouvrier au pyromètre (fonte et acier) **8131-299**
OUVRIER AU QUADRILLAGE DES CROSSES DE FUSILS (trav. du bois) **8355-258**
OUVRIER AU RECHAPAGE (caoutchouc) **8571-118**
OUVRIER AU RÉCHAUFFEUR DE BITUME (pét. et charb.) **8167-246**
OUVRIER AU RÉCUPÉRATEUR DE POUSSIÈRE DE CUIVRE (mét. non ferreux) **8113-166**
ouvrier au refoulement des lingots (mét. non ferreux) **8137-299**
OUVRIER AU REFROIDISSEMENT (huile anim. et vég.) **8229-166**
OUVRIER AU REFROIDISSEMENT ET À LA DÉCOLORATION DU SIROP DE MAÏS (sucre) **8225-186**
OUVRIER AU REFROIDISSEUR (fonte et acier) **8135-202**
ouvrier au refroidisseur (dist., brass. et ferm.) **8227-190**
ouvrier au refroidisseur (tabac) **8293-130**
OUVRIER AU REMBLAYAGE (mines et carrières) **7719-190**
ouvrier au remblayage souterrain (mines et carrières) **7719-190**
OUVRIER AU REMPLACEMENT D'ANODES ÉLECTROLYTIQUES (mét. non ferreux) **8539-178**
ouvrier au remplacement des cellules (mét. non ferreux) **8539-182**
OUVRIER AU REMPLISSAGE (cons., n.c.a.) **8221-150**
OUVRIER AU REMPLISSAGE DES TONNEAUX DE TABAC (tabac) **9317-206**
OUVRIER AU REMPLISSAGE DES TRÉMIES DE POISSON (trait. du poisson) **8228-198**
ouvrier au rentrage (textiles) **8267-138**
ouvrier au repoussage (mét. non ferreux) **8141-110**
ouvrier au réservoir (dist., brass. et ferm.) **8227-274**
OUVRIER AU RÉSERVOIR À COPEAUX (pâte à papier et papier) **9315-166**
ouvrier au réservoir de moût chaud (dist., brass. et ferm.) **8227-190**
ouvrier au retordoir (textiles) **8263-126**
ouvrier au revêtement des cylindres (est., matr. et rev. des métaux) **8143-126**
OUVRIER AU REVÊTEMENT DES FILS MÉTALLIQUES (tréf. et prod.) **8595-262**
ouvrier au revêtement des métaux blancs (est., matr. et rev. des métaux) **8143-162**
ouvrier au revêtement des tubes (mat. électron.) **8534-206**
ouvrier au revêtement des tubes-image (mat. électron.) **8534-162**
ouvrier au sable à noyaux (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-178**
ouvrier au sable de moulage (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-178**
OUVRIER AU SAS DE CAISSON (const.) **8711-166**
ouvrier au sas pour le passage des hommes (const.) **8711-166**
ouvrier au sas pour le passage du matériel (const.) **8711-166**
ouvrier au séchage du feutre en continu (textiles) **8275-222**
ouvrier au séchage du grain (alim. pour animaux et farine; dist., brass. et ferm.) **8211-154**
OUVRIER AU SÉCHAGE MÉCANIQUE (bonn.; textiles) **8275-218**
OUVRIER AU SÉCHAGE PAR CHAUFFAGE DIRECT (textiles) **8275-142**
ouvrier au séchage par les cylindres (textiles) **8275-142**
OUVRIER AU SÉCHEUR (sucre) **8225-174**
ouvrier au sécheur à vide (bonn.; textiles) **8275-218**
ouvrier au sécheur centrifuge (bonn.; textiles) **8275-218**
ouvrier au sécheur d'arachides (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-330**
ouvrier au sécheur de gélatine (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-194**
OUVRIER AU SÉCHOIR (mét. non ferreux) **8149-202**
OUVRIER AU SÉCHOIR (expl.) **8167-274**
OUVRIER AU SÉCHOIR (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-290**
OUVRIER AU SÉCHOIR (alim. et boissons, n.c.a.; dist., brass. et ferm.; prod. laitiers) **8229-326**
ouvrier au séchoir à lots (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-290**
ouvrier au séchoir à poisson (trait. du poisson) **8217-112**
OUVRIER AU SÉCHOIR À TENSION (textiles) **8275-248**
ouvrier au séchoir centrifuge (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-290**
OUVRIER AU SÉCHOIR D'ARTICLES DE FIBROCIMENT (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante) **8151-214**
ouvrier au séchoir de mélanges d'amorce (expl.) **8167-274**
ouvrier au séchoir d'établi (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-290**
OUVRIER AU SÉCHOIR ET AU BROYEUR (trait. du poisson) **8217-138**
OUVRIER AU SÉCHOIR, PANNEAUX ISOLANTS (pâte à papier et papier) **8253-166**
ouvrier au séchoir rotatif (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-290**
ouvrier au séchoir-tunnel (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-290**
OUVRIER AU SÉPARATEUR (prod. min. non mét., n.c.a.) **8153-130**
ouvrier au séparateur (alim. pour animaux et farine) **8211-162**
OUVRIER AU SÉPARATEUR À LA SAUMURE (cons., n.c.a.) **8221-142**
OUVRIER AU SÉPARATEUR CENTRIFUGE (savons) **8163-218**
ouvrier au séparateur de bouillon (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-386**
OUVRIER AU SÉPARATEUR DE CHLORURE DE ZINC (mét. non ferreux) **8113-178**
OUVRIER AU SÉPARATEUR DE MINERAI (mét. non ferreux) **8113-170**
OUVRIER AU SÉPARATEUR ÉLECTROSTATIQUE (fonte et acier) **8149-206**
OUVRIER AU SÉPARATEUR MAGNÉTIQUE (fonte et acier) **8113-190**
ouvrier au silo à pulpes humides (sucre) **8228-266**
OUVRIER AU SLOTTER POUR COMPARTIMENTS D'EMBALLAGES EN CARTON (prod. papier) **8593-282**
ouvrier au stockage de maïs (entreposage, n.c.a.) **9313-126**
OUVRIER AU SUCRE LIQUIDE (sucre) **8225-122**
OUVRIER AU TAMBOUR À FROID (caoutchouc) **8575-214**
OUVRIER AU TAMBOUR-ASSAISONNEUR (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-414**
OUVRIER AU TAMBOUR DE LUBRIFICATION (est., matr. et rev. des métaux) **8143-182**
OUVRIER AU TAMBOUR DESSABLEUR (toutes ind.) **8393-326**
OUVRIER AU TAMBOUR ÉCORCEUR (pâte à papier et papier; scieries) **8239-122**
OUVRIER AU TAMIS ET AU MÉLANGEUR DE COKE (pét. et charb.) **8161-358**
ouvrier au télétypesetter (imp. et édit.) **9511-146**
OUVRIER AU TIRAGE (imp. et édit.) **9511-126**

ouvrier au tissage de chemises de renforcement (caoutchouc) **8571-142**
OUVRIER AU TONNEAU DE POLISSAGE (prod. mét., n.c.a.) **8393-306**
OUVRIER AU TOUR À COPIER (fab. div., n.c.a.; trav. du bois) **8355-234**
ouvrier au tour à coulisseau (est., matr. et rev. des métaux) **8334-302**
OUVRIER AU TOUR À FAÇONNER LES BOLS DE BOIS (trav. du bois) **8355-218**
ouvrier au tour de formes à chaussures (fab. div., n.c.a.) **8355-234**
ouvrier au tour pour bols (trav. du bois) **8355-274**
OUVRIER AU TRAÇOIR MÉCANIQUE (prod. mét. n.c.a.) **8315-230**
OUVRIER AU TRAIN ÉBAUCHEUR (fonte et acier) **8135-182**
ouvrier au traitement à l'acide (mét. non ferreux) **8113-244**
OUVRIER AU TRAITEMENT DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-316**
OUVRIER AU TRAITEMENT DE LA GÉLATINE COMESTIBLE (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-194**
ouvrier au traitement de la pelure de fruit (cons., n.c.a.) **8221-110**
ouvrier au traitement de la poussière de plomb (mét. non ferreux) **8113-244**
ouvrier au traitement des cerises au marasquin (cons., n.c.a.) **8221-110**
OUVRIER AU TRAITEMENT DES FRUITS CONFITS (cons., n.c.a.) **8221-110**
ouvrier au traitement des issues de poisson (trait. du poisson) **8217-112**
ouvrier au traitement des lingots (mat. électron.) **8539-142**
OUVRIER AU TRAITEMENT DES PRODUITS DE POISSON (trait. du poisson) **8217-112**
OUVRIER AU TRAITEMENT DES SCHLAMMS (mét. non ferreux) **8113-214**
ouvrier au traitement des schlamms du minerai de cuivre (mét. non ferreux) **8113-214**
ouvrier au traitement de germanium (mat. électron.) **8539-142**
OUVRIER AU TRAITEMENT DU GRAIN (dist., brass. et ferm.) **8227-258**
OUVRIER AU TRAITEMENT DU MIEL (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-346**
ouvrier au traitement thermique sous vide (mat. élect.) **8133-199**
ouvrier au transfert des piles (mat. élect.) **8538-114**
OUVRIER AU TRANSPORTEUR (expl.) **9315-170**
ouvrier au transporteur de charbon (mines et carrières; pét. et charb.) **9315-142**
ouvrier au transporteur de la tronçonneuse (pâte à papier et papier) **8238-134**
ouvrier au tricotage de chemises de renforcement (caoutchouc) **8571-142**
ouvrier au trieur de riz (alim. pour animaux et farine) **8211-138**
ouvrier au triturateur (pâte à papier et papier) **8259-199**
OUVRIER AU VAPORISATEUR-ÉVAPORATEUR (peint. et vernis) **8167-334**
OUVRIER AU VIEILLISSEMENT DES TUBES ÉLECTRONIQUES (mat. électron.) **8534-142**
OUVRIER AUX APPAREILS DE RÉCUPÉRATION PAR VOIE HUMIDE (mét. non ferreux) **8113-218**
OUVRIER AUX APPAREILS TRANSPORTEURS (fonte et acier; mét. non ferreux) **8149-118**
OUVRIER AUX AUTOCLAVES (abattoirs et cond. viande; cons., n.c.a.; trait. du poisson) **8229-358**
ouvrier aux autoclaves de stérilisation (cons., n.c.a.) **8229-318**
ouvrier aux blocs-cathodes (mét. non ferreux) **8119-399**
***ouvrier aux boues de forage** (pét. et gaz nat.) **2165-225**
OUVRIER AUX BOUILLOIRES (prod. chimiques, n.c.a.; savons) **8167-242**
ouvrier aux broches à filer le verre (fibres synth.) **8155-262**
OUVRIER AUX BUSETTES ET AUX CYLINDRES DE COULÉE (mét. non ferreux) **8137-220**
OUVRIER AUX CARTOUCHES DE FONDANT (mét. non ferreux) **8119-130**
OUVRIER AUX CELLULES DE FLOTTATION (mét. non ferreux) **8113-154**
ouvrier aux châssis (agric.) **7195-122**
OUVRIER AUX CHEMINÉES DES FOURS (pét. et charb.) **8167-175**
ouvrier aux cisailles à découper des billettes (est., matr. et rev. des métaux) **8334-338**
ouvrier aux cisailles à découper la ferraille (est., matr. et rev. des métaux) **8334-338**
ouvrier aux cisailles à mâchoires (est., matr. et rev. des métaux) **8334-338**
OUVRIER AUX COMPRESSEURS D'AIR (toutes ind.) **9533-146**
ouvrier aux cuves (mét. non ferreux) **8113-299**
ouvrier aux cuves (mét. non ferreux) **8119-124**
OUVRIER AUX CUVES (prod. chimiques, n.c.a.) **8163-190**
OUVRIER AUX CUVES (sucre) **8225-194**
ouvrier aux cuves d'affinage de l'aluminium (mét. non ferreux) **8119-399**
ouvrier aux cuves d'affinage du zinc (mét. non ferreux) **8119-399**
OUVRIER AUX CUVES DE PRÉCIPITATION (mét. non ferreux) **8113-142**
ouvrier aux cuves de savonnage (textiles) **8273-142**
OUVRIER AUX CUVES DE TREMPAGE DE PELLICULE CELLULOSIQUE (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-174**
ouvrier aux ensouples (textiles) **8279-210**
OUVRIER AUX ÉPAISSISSEURS (fonte et acier; mét. non ferreux) **8113-162**
ouvrier aux épaississeurs de boues rouges (fonte et acier; mét. non ferreux) **8113-162**
ouvrier aux épaississeurs de résidus (fonte et acier; mét. non ferreux) **8113-162**
OUVRIER AUX ÉVAPORATEURS À VIDE (mines et carrières) **8165-206**
ouvrier aux galeries de séchage (ciment, pierre et argile) **8158-199**
ouvrier aux grilles de captage (add. et distr. d'eau; élect.) **9535-146**
OUVRIER AUX JUMELLES DE LA SONNETTE (const.) **8719-112**
OUVRIER AUX MACHINES À CARDER (laine min. et amiante; textiles) **8261-134**
OUVRIER AUX MACHINES À ÉVASER LES DOUILLES (expl.) **8339-242**
OUVRIER AUX MACHINES À FORMER LES BORDS DE CHAPEAUX (vêtements et tissus) **8557-154**
OUVRIER AUX MACHINES À TRAITER MOLLUSQUES ET CRUSTACÉS (trait. du poisson) **8217-126**
OUVRIER AUX MACHINES DE PRODUCTION EN SÉRIE (tréf. et prod.) **8334-334**
OUVRIER AUX MANOEUVRES DES CAMIONS (transp. auto.) **9179-186**
ouvrier aux manoeuvres des camions au parc du stockage (transp. auto.) **9179-186**
ouvrier aux mélanges de noix (conf.) **8213-342**
OUVRIER AUX MUNITIONS (serv. gouv.) **8599-110**
OUVRIER AUX PETITS RACCOMMODAGES (blanch., nett. et press.; vêtements et tissus) **6169-148**
ouvrier aux pièces électriques (mat. élect.) **8538-199**
ouvrier aux pipe-lines (transp. n.c.a.) **8791-136**
ouvrier aux pompes des docks (navires) **8592-170**
ouvrier aux portes de fours à coke (pét. et charb.) **8178-206**
ouvrier aux portes d'évacuation (pét. et charb.) **8165-234**
ouvrier aux registres des cheminées (pét. et charb.) **8167-175**

OUVRIER AUX SÉCHEURS DE PELLICULE CELLULOSIQUE (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-170**
ouvrier aux sommets des fours (pét. et charb.) **8167-175**
OUVRIER AUX TRANSPORTEURS (mines et carrières; pét. et charb.) **9315-142**
OUVRIER AUX TURBINES (sucre) **8225-182**
ouvrier aux turbines de deuxième jet (sucre) **8225-182**
ouvrier aux turbines de premier jet (sucre) **8225-182**
OUVRIER BROYEUR-BASCULEUR DE CAOUTCHOUC DE REBUT (caoutchouc) **8178-218**
OUVRIER CARROSSIER EN VOITURES D'OCCASION (automobiles) **8581-178**
OUVRIER CHARGÉ D'ALIMENTER UNE MACHINE À MOLETER (fab. div., n.c.a.) **8334-390**
OUVRIER CHARGÉ DE DIRIGER LA CIRCULATION (const.) **8718-126**
OUVRIER CHARGÉ DE LA RÉFRIGÉRATION DES VOLAILLES (abattoirs et cond. viande) **8228-120**
OUVRIER CHARGÉ DES INJECTIONS D'ENZYMES (abattoirs et cond. viande) **8215-138**
ouvrier-charpentier (const.) **8781-110**
OUVRIER CHOCOLATIER (conf.) **8213-310**
ouvrier d'amarrage (const.; mines et carrières) **7715-142**
ouvrier d'armature (trav. du bois) **8549-150**
OUVRIER D'ATELIER DE FABRICATION DE NOYAUX DE FONDEUR (fonte et acier) **8148-134**
OUVRIER D'ATELIER DE RELIURE (imp. et édit.) **9517-146**
OUVRIER DE BITUMEUSE-GOUDRONNEUSE (const.) **8713-170**
OUVRIER DE CIDRERIE (dist., brass. et ferm.) **8227-222**
OUVRIER DE CONFISERIE-CHOCOLATERIE (conf.) **8213-270**
OUVRIER DE CONSERVERIE (cons., n.c.a.) **8229-422**
ouvrier de démolition (const.) **8799-266**
OUVRIER DE DÉMOLITION ET DE RÉCUPÉRATION (const.) **8799-266**
OUVRIER DE DOCK (navires) **8592-170**
ouvrier de fabrication de produits de l'érable (agric.) **7199-182**
ouvrier de ferme à renard (agric.) **7187-130**
OUVRIER DE FERME D'ÉLEVAGE (agric.) **7187-126**
OUVRIER DE FONDERIE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8148-118**
OUVRIER DE FOUR À SOLE (fonte et acier) **8131-202**
ouvrier dégazeur par le vide (fonte et acier) **8149-110**
OUVRIER DE GLACIÈRE (serv. publics, n.c.a.) **8299-150**
ouvrier de la production (meubles) **8529-194**
***ouvrier de la production de maisons préusinées** (const.) **8798-108**
***ouvrier de la production d'habitations préfabriquées** (const.) **8798-108**
***OUVRIER DE LA PRODUCTION D'HABITATIONS PRÉUSINÉES** (const.) **8798-108**
ouvrier de l'entretien des chaudières (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-146**
OUVRIER DE MACHINE À COULER SOUS PRESSION (mét. non ferreux) **8137-262**
OUVRIER DE MACHINE À PAPIER (pâte à papier et papier) **8253-158**
OUVRIER DE MACHINE À PELER À LA LESSIVE (cons., n.c.a.) **8221-130**
ouvrier déménageur (transp. auto.) **9319-118**
ouvrier, démolition (const.) **8799-266**
ouvrier d'entrepôt (toutes ind.) **9313-199**
OUVRIER D'ENTREPÔT DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION RÉCUPÉRÉS (const.) **9319-114**
ouvrier d'entretien (toutes ind.) **8799-194**
OUVRIER D'ENTRETIEN À L'ADOUCISSEUR D'EAU (const.) **8799-242**
ouvrier d'entretien d'appareils au gaz (serv. publics, n.c.a.) **8791-122**
OUVRIER D'ENTRETIEN DE CENTRAL RURAL (télécomm.) **8735-114**
ouvrier d'entretien de construction (toutes ind.) **8799-194**
ouvrier d'entretien de l'outillage (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-178**
OUVRIER D'ENTRETIEN DE MACHINE À MOULER LE VERRE (verr.) **8155-246**
OUVRIER D'ENTRETIEN DE RÉGULATEURS DE TENSION (élect.) **8739-154**
OUVRIER D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS (toutes ind.) **8799-194**
ouvrier d'entretien des bouches d'eau et des vannes (add. et distr. d'eau) **8791-134**
ouvrier d'entretien des égouts (serv. publics, n.c.a.) **8791-134**
OUVRIER D'ENTRETIEN DES ÉGOUTS COLLECTEURS ET DES CONDUITES PRINCIPALES DE DISTRIBUTION D'EAU (serv. publics, n.c.a.; add. et distr. d'eau) **8791-134**
ouvrier d'entretien des ponts (const.) **8793-114**
OUVRIER D'ENTRETIEN DES SIGNAUX (transp. ferr.) **8735-130**
ouvrier d'entretien des terrains (agric.; loisirs) **7195-130**
ouvrier d'entretien du service d'adduction et de distribution d'eau (add. et distr. d'eau) **8791-134**
OUVRIER D'ENTRETIEN ET HUILEUR DE L'OUTILLAGE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-178**
OUVRIER DE PLANCHER (pét. et gaz nat.) **7711-158**
ouvrier de plancher, plate-forme de forage en mer (pét. et gaz nat.) **7711-159**
ouvrier de pompes funèbres (serv. pers., n.c.a.) **6141-118**
ouvrier de poste de pompage d'oléoduc (pét. et gaz nat.; transp., n.c.a.) **9537-146**
OUVRIER DE PRESSOIR À FRUITS (cons., n.c.a.) **8227-146**
OUVRIER D'ÉRABLIÈRE (agric.) **7198-146**
OUVRIER DE SCIERIE (scieries) **8239-142**
ouvrier de serre (agric.) **7195-122**
ouvrier de station de pompage (toutes ind.) **9537-162**
ouvrier de tannerie (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8298-110**
ouvrier de traitement à l'acide (pét. et gaz nat.) **7711-112**
ouvrier d'extracteur (abattoirs et cond. viande; huile anim. et vég.) **8215-342**
OUVRIER D'INSTALLATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (serv. publics, n.c.a.) **9535-138**
ouvrier distillateur (pét. et charb.) **8167-246**
ouvrier du brassage (cons., n.c.a.) **8229-422**
OUVRIER DU CUIR (art. en cuir) **8569-158**
ouvrier du malaxage (cons., n.c.a.) **8229-422**
***ouvrier du recyclage du papier** (prod. papier) **9317-184**
OUVRIER D'USINE DE GAZ COMPRIMÉ (prod. chimiques, n.c.a.) **8178-166**
OUVRIER D'USINE PILOTE (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-138**
ouvrier du traitement des eaux (add. et distr. d'eau) **9535-110**
OUVRIÈRE À LA FABRIQUE DE CHAPEAUX (vêtements et tissus) **8557-182**
OUVRIÈRE COUTURIÈRE À LA LINGERIE (blanch., nett. et press.; rest. et logement) **8569-146**
ouvrier en articles de plomb (prod. mét., n.c.a.) **8334-270**
OUVRIER EN BEURRE D'ARACHIDES (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-330**
ouvrier en boutonnières (toutes ind.) **8563-126**
OUVRIER EN CHAPELLERIE (vêtements et tissus) **8557-114**
OUVRIER EN CONFECTION DE TENTURES (vêtements et tissus) **8568-146**
ouvrier en construction (const.) **8798-114**
OUVRIER EN FEUTRE (textiles) **8261-150**
OUVRIER EN LAMES DE RESSORTS (prod. mét., n.c.a.) **8331-178**
ouvrier en marbre artificiel (const.) **8783-110**
ouvrier en massepains (conf.) **8213-134**

OUVRIER EN MINCEMEAT (cons., n.c.a.) **8221-114**
OUVRIER EN PORTES DE FOUR (ciment, pierre et argile) **8158-150**
ouvrier en tablettes de bonbons (conf.) **8213-314**
ouvrier en trapillons de four (ciment, pierre et argile) **8158-150**
OUVRIER EN VAPORISATION DES POINTES ET TALONS (chaussures) **8561-314**
OUVRIER FEUTRIER (textiles) **8278-134**
OUVRIER-FOURREUR EN ATELIER (fourrures) **8568-187**
OUVRIER GUILLOCHEUR (trav. du bois) **8355-242**
ouvrier-jardinier (agric.; loisirs) **7195-126**
OUVRIER JARDINIER D'ENTRETIEN DES TERRAINS (agric.) **7195-126**
ouvrier jardinier d'entretien des terrains de golf (agric.; loisirs) **7195-126**
OUVRIER JARDINIER D'ENTRETIEN DES TERRAINS DE SPORT (agric.; loisirs) **7195-130**
OUVRIER-LAMINEUR DE TUBES SOUDÉS (fonte et acier; mét. non ferreux) **8135-186**
ouvrier-menuisier (const.) **8781-110**
OUVRIER-MONTEUR DE LIGNES AÉRIENNES (élect.; télécomm.) **8739-166**
ouvrier nougatier (conf.) **8213-270**
ouvrier au racloir (linoléum) **8173-299**
OUVRIER PELLETIER (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-126**
OUVRIER PÉPINIÉRISTE (agric.) **7195-122**
OUVRIER PRÉPOSÉ À LA COLONNE DE PRODUCTION (pét. et gaz nat.) **7711-148**
OUVRIER PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DE LA GLACE (loisirs) **3715-114**
OUVRIER PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES CANALISATIONS (transp. n.c.a.) **8791-136**
OUVRIER PRÉPOSÉ AU COUVOIR (agric.) **7193-118**
ouvrier principal de machine à tuyaux en fibrociment (ciment, pierre et argile; laine'min. et amiante) **8155-314**
OUVRIER QUI FABRIQUE DES TÊTES DE PINCEAUX (fab. div., n.c.a.) **8599-430**
ouvrier régleur de machines-outils à métaux (usin., soud. et forg.) **8313-142**
OUVRIER SOUFFLEUR DE VERRE (verr.) **8155-270**
ouvrier spécialisé en réservoirs d'aquarium (agric.; loisirs) **7199-146**
ouvrier spécialisé en terrazzo (const.) **8783-110**
OUVRIER SPÉCIALISTE DU TRAVAIL SUR HAUTS ÉCHAFAUDAGES (const.) **8799-134**
OUVRIER STABILISATEUR DE TEMPÉRATURE DE FOUR (prod. min. non mét., n.c.a.) **8179-308**
OUVRIER SUR ASSEMBLEUSE MÉCANIQUE (meubles; trav. du bois) **8541-198**
ouvrier sur bobineuse (toutes ind.) **8299-170**
OUVRIER SUR COUSEUSE (imp. et édit.) **9517-138**
OUVRIER SUR CYLINDRES FAÇONNEURS (est., matr. et rev. des métaux) **8334-358**
OUVRIER SUR DESSICCATEUR DE NITROCELLULOSE (expl.) **8167-278**
OUVRIER SUR EMPAQUETEUSE DE CIGARETTES (tabac) **9317-122**
ouvrier sur enfourneuse (pét. et charb.) **8165-232**
OUVRIER SUR ENTAILLOIR MÉCANIQUE (trav. du bois) **8235-162**
OUVRIER SUR EXTRUDEUSE (fab. div., n.c.a.) **8155-414**
OUVRIER SUR FAÇONNEUSE À COULISSEAU (est., matr. et rev. des métaux) **8334-302**
OUVRIER SUR FRAISE À TAILLER LES CRAYONS (fab. div., n.c.a.) **8599-878**
ouvrier sur laminoir (est., matr. et rev. des métaux) **8334-382**
ouvrier sur machine à assembler les bouts (tabac) **8293-199**
OUVRIER SUR MACHINE À CONFECTIONNER LES ENVELOPPES (prod. papier) **8593-258**
ouvrier sur machine à découper des lanières (art. en cuir; chaussures) **8551-190**
OUVRIER SUR MACHINE À DENTELER (chaussures; vêtements et tissus) **8568-124**
ouvrier sur machine à emballer (toutes ind.) **9317-218**
OUVRIER SUR MACHINE À ENROULER LE COTON HYDROPHILE (textiles) **9317-202**
OUVRIER SUR MACHINE À FABRIQUER DES CRAYONS ET DES GOMMES (fab. div., n.c.a.) **8599-886**
OUVRIER SUR MACHINE À FABRIQUER LA TOILE MÉTALLIQUE (meubles; tréf. et prod.) **8339-254**
OUVRIER SUR MACHINE À FABRIQUER LES RESSORTS ENSACHÉS (prod. mét., n.c.a.) **8339-258**
OUVRIER SUR MACHINE À FABRIQUER LES FILTRES DE CIGARETTES (tabac) **8599-846**
OUVRIER SUR MACHINE À FABRIQUER LES CRAYONS (fab. div., n.c.a.) **8599-890**
OUVRIER SUR MACHINE À FAIRE DU FIL BARBELÉ (tréf. et prod.) **8339-214**
OUVRIER SUR MACHINE À FAIRE LES JOINTS DE CAPSULES DE BOUTEILLES (fab. div., n.c.a.) **8599-870**
OUVRIER SUR MACHINE À FORMER LE MÉTAL (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8337-162**
ouvrier sur machine à former les fonds (prod. papier) **8593-274**
OUVRIER SUR MACHINE À LIGATURER LES GUIDES DE CANNE À PÊCHE (art. sport et jouets) **8599-370**
OUVRIER SUR MACHINE À POSER DES BANDES DE FINITION (meubles) **8541-194**
OUVRIER SUR MACHINE À POSER LES FERMETURES D'ENVELOPPES (prod. papier) **8593-238**
ouvrier sur machine à recuire au chalumeau (usin., soud. et forg.) **8133-150**
OUVRIER SUR MACHINE À REMBOURRER (art. sport et jouets) **8599-394**
OUVRIER SUR MACHINE À TREMPER AU CHALUMEAU (usin., soud. et forg.) **8133-150**
ouvrier sur noueuse automatique (textiles) **8267-142**
OUVRIER SUR PERCEUSE À VERRE (verr.) **8371-206**
OUVRIER SUR PILE RAFFINEUSE (pâte à papier et papier) **8251-170**
OUVRIER SUR PLIEUSE-BROCHEUSE DE POCHETTES D'ALUMETTES (fab. div., n.c.a.) **8593-262**
OUVRIER SUR PLIEUSE-COLLEUSE (prod. papier) **8593-298**
OUVRIER SUR PONCEUSE DE CARTON D'AMIANTE (laine min. et amiante) **8159-120**
OUVRIER SUR RÉCUPÉRATEUR DE SOLVANT (expl.) **8167-282**
ouvrier sur remplisseuse de cartons de lait (prod. laitiers) **9317-222**
ouvrier sur remplisseuse de tetra-pak (prod. laitiers) **9317-222**
OUVRIER SUR RETORDEUSE À PAPIER (prod. papier) **8593-186**
OUVRIER SUR SCIE CYLINDRIQUE (trav. du bois) **8353-150**
OUVRIER SUR SLOTTER (imp. et édit.; prod. papier) **9512-154**
***OUVRIER SYLVICOLE** (for. et abatt.) **7511-116**
ouvrier teinturier à la machine (textiles) **8273-126**
ouvrier-terrassier (agric.; loisirs) **7195-126**
OUVRIER TORDEUR À LA MACHINE (fab. div., n.c.a.) **8599-910**
OUVRIER TOURBIER AU LOUCHET (mines et carrières) **7718-146**
ouvrier tourneur (usin., soud. et forg.) **8313-214**
OVALISEUR DE TUYAUX MÉTALLIQUES (est., matr. et rev. des métaux) **8334-306**
oxycoupeur (usin., soud. et forg.) **8335-298**
oxycoupeur à la machine à cellule photo-électrique (usin., soud. et forg.) **8335-302**

oxycoupeur à la machine à gabarit (usin., soud. et forg.) **8335-302**
oxycoupeur à la machine à guide magnétique (usin., soud. et forg.) **8335-302**
OXYCOUPEUR À LA MACHINE GUIDÉE (usin., soud. et forg.) **8335-302**
OXYCOUPEUR À LA MAIN (usin., soud. et forg.) **8335-310**
oxycoupeur au pantographe (usin., soud. et forg.) **8335-302**
OXYCOUPEUR DE FERRAILLE (usin., soud. et forg.) **8335-314**
page (bureau) **4177-118**
paie-maître (bureau) **4131-118**
paireur (bonn.) **8276-146**
palangrier (pêche) **7313-146**
palefrenier (agric.) **7187-146**
paléobotaniste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-130**
PALÉONTOLOGISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-130**
pantographe (imp. et édit.) **9515-126**
papetier (pâte à papier et papier) **8253-299**
paqueteuse (toutes ind.) **9317-299**
paqueteuse d'articles pour chapeaux et coiffures (vêtements et tissus) **8557-182**
PARENT NOURRICIER (serv. pers., n.c.a.) **6147-126**
parents de foyer d'accueil (serv. sociaux) **2333-130**
pareur à la main de pneus à flanc blanc (caoutchouc) **8575-178**
pareur d'aloyaux (abattoirs et cond. viande) **8215-154**
pareur de boule (abattoirs et cond. viande) **8215-154**
PAREUR DE CAOUTCHOUC (caoutchouc) **8575-178**
pareur de courroies (caoutchouc) **8575-178**
pareur de langue (abattoirs et cond. viande) **8215-150**
pareur d'éléments de chaussures de caoutchouc (caoutchouc) **8575-178**
PAREUR DE NAPPERONS EN PAPIER (prod. papier) **8598-242**
PAREUR DE PIÈCES DE CHAUSSURE (chaussures) **8561-194**
PAREUR DE SEMELLES EN CAOUTCHOUC À LA MACHINE (caoutchouc) **8578-138**
PAREUR DE TÊTES D'ANIMAUX (abattoirs et cond. viande) **8215-150**
pareur de ventre (abattoirs et cond. viande) **8215-154**
PAREUR DE VIANDE (abattoirs et cond. viande) **8215-154**
pareur de viande d'agneau (abattoirs et cond. viande) **8215-154**
pareur de viande de boeuf (abattoirs et cond. viande) **8215-154**
pareur de voiture (mat. roul. chem. de fer.) **8523-150**
PAREUR DE WAGON DE CHEMIN DE FER (mat. roul. chem. de fer.) **8523-150**
pareur-monteur d'enseignes (plastique) **8575-114**
pareur-monteur de pièces en plastique pour avions (plastique) **8575-114**
parolier (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3353-199**
parqueteur (const.) **8781-110**
PASSEMENTIER À LA MACHINE (textiles) **8267-206**
passeur de pain ou de lait (comm. détail; comm. gros) **5193-118**
pasteur (religion) **2511-110**
pasteuriseur (prod. laitiers) **8223-110**
patenôtrier (bij. et orf.) **8591-299**
pathologiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2313-114**
pathologiste (santé) **3111-199**
pathologiste buccal (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-202**
pathologiste chirurgical (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-202**
pathologiste clinique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-202**
pathologiste légal (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-202**
PATHOLOGISTE MÉDICAL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-202**
PATHOLOGISTE VÉTÉRINAIRE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-198**
pâtissier (alim. et boissons, n.c.a.; boul.; rest. et logement) **8213-114**
PÂTISSIER SPÉCIALISÉ DANS LES BEIGNES (boul.) **8213-174**
PÂTISSIER SPÉCIALISÉ DANS LES TARTES (boul.) **8213-198**
PATRON DE BATEAU À MOTEUR (transp. par eau) **9159-134**
patron de bateau de louage (transp. par eau) **9159-134**
PATRON DE BATEAU DE PÊCHE (pêche) **7311-110**
patron de bateau d'excursion (transp. par eau) **9159-134**
patron de bateau-omnibus (transp. par eau) **9159-134**
patron de bateau-taxi (transp. par eau) **9159-134**
PATRON DE PENSION DE FAMILLE (rest. et logement) **6139-112**
PATRON DE REMORQUEUR (transp. par eau) **9151-126**
PATRON DES VERVEUX (pêche) **7313-110**
PATRON DE TRAVERSIER (transp. par eau) **9151-122**
patroniste (meubles; vêtements et tissus) **8551-118**
patroniste de bois (trav. du bois) **8351-110**
patronnier (toutes ind.) **8395-299**
PATRONNIER (meubles; vêtements et tissus) **8551-118**
patronnier, bois (trav. du bois) **8351-110**
PATRONNIER D'ARTICLES EN GROSSE TOILE (vêtements et tissus) **8551-114**
patronnier de plissés (vêtements et tissus) **8551-299**
PATRONNIER DE CHAUSSURES (chaussures) **8551-122**
PATRONNIER DE FORMES À CHAUSSURES (chaussures) **8395-166**
patronnier en broderie (meubles; vêtements et tissus) **8551-118**
patronnier, métaux (toutes ind.) **8395-299**
PATRONNIER-TAPISSIER POUR AVIONS (aéronefs et astronefs) **8562-112**
patrouilleur (serv. aux entr.) **6115-134**
PATROUILLEUR DES PENTES DE SKI (loisirs) **6119-118**
payeur (bureau) **4131-118**
paysagiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3311-110**
paysagiste (agric.) **7195-146**
***PÉAGER** (serv. gouv.) **4133-142**
***pêches, observateur** (serv. gouv.) **1116-164**
PÊCHEUR À LA CUILLER (pêche) **7313-162**
pêcheur à la drague (pêche) **7313-138**
PÊCHEUR À LA LIGNE (pêche) **7313-146**
pêcheur à la ligne à main (pêche) **7313-146**
pêcheur à la nasse (pêche) **7313-134**
PÊCHEUR À LA SEINE À POCHE (pêche) **7313-118**
PÊCHEUR À LA SEINE DANOISE (pêche) **7313-116**
PÊCHEUR AU CASIER (pêche) **7313-150**
PÊCHEUR AU CHALUT (pêche) **7313-138**
pêcheur au chalut à panneaux (pêche) **7313-138**
pêcheur au chalut à vergue (pêche) **7313-138**
PÊCHEUR AU FILET (pêche) **7313-126**
PÊCHEUR AU FILET DE FOND (pêche) **7313-134**
pêcheur au filet maillant (pêche) **7313-126**
PÊCHEUR AU VERVEUX (pêche) **7313-142**
pêcheur de clams (pêche) **7313-154**
pêcheur de coques (pêche) **7313-154**
pêcheur de coquillages (pêche) **7313-154**
pêcheur de crabes (pêche) **7313-150**
pêcheur de homards (pêche) **7313-150**
pêcheur de palourdes (pêche) **7313-154**
pêcheur de pétoncles à la drague (pêche) **7313-138**
pêcheur de phoques (pêche) **7319-134**
PÊCHEUR D'ESPADONS (pêche) **7313-130**
pédagogue (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2315-118**
PÉDIATRE (santé) **3111-158**
pédicure (santé) **3119-110**
PÉDODONTISTE (santé) **3113-122**
pédologue en conservation des sols (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-126**
peigneur (laine min. et amiante; textiles) **8261-138**
peigneur (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-126**
PEINTRE (automobiles) **8595-114**
peintre (toutes ind.) **8595-126**
peintre (const.) **8785-120**

PEINTRE À LA MACHINE ÉLECTROSTATIQUE (toutes ind.) **8595-258**
peintre à l'antique (radio., télév., cinéma et théâtre) **3319-110**
peintre à l'encre (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3311-110**
peintre à l'huile (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3311-110**
peintre au fusil (toutes ind.) **8595-170**
peintre au fusil (const.) **8785-110**
PEINTRE AU PINCEAU (toutes ind.) **8595-206**
PEINTRE AU PISTOLET (toutes ind.) **8595-170**
peintre au pistolet à peinture métallique (prod. mét., n.c.a.) **8595-142**
PEINTRE AU TAMBOUR (toutes ind.) **8595-254**
PEINTRE, COLORISATION ÉLECTROSTATIQUE (toutes ind.) **8595-246**
peintre d'aéronefs (aéronefs et astronefs) **8595-126**
peintre d'affiches (serv. aux entr.) **3319-114**
peintre d'articles de voyage (art. en cuir) **8595-142**
peintre d'automobile (toutes ind.) **8595-126**
peintre d'automobiles (automobiles) **8595-126**
PEINTRE DE BÂTIS DE MOTEURS ÉLECTRIQUES ET DE DYNAMOS (mat. élect.) **8595-194**
peintre débosseur (automobiles) **8595-114**
peintre de bouts de planches au pistolet (plac. et contre-plaqués) **8595-182**
PEINTRE DE CHANTIER NAVAL (navires) **8595-118**
peintre de chaudières (prod. mét. n.c.a.) **8595-126**
peintre de coffrets (mat. électron.) **8595-142**
PEINTRE-DÉCORATEUR (radio., télév., cinéma et théâtre) **3319-110**
peintre de cylindres (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8595-206**
peintre de fabrication (toutes ind.) **8595-206**
PEINTRE DE GRANDES SURFACES AU PISTOLET (toutes ind.) **8595-126**
peintre de jouets (toutes ind.) **8595-142**
peintre de locomotives (mat. roul. chem. de fer) **8595-126**
peintre de mannequins (fab., div., n.c.a.) **8595-310**
PEINTRE DE MANNEQUINS D'ÉTALAGE (plastique) **3319-130**
PEINTRE DE MOULURES D'ENCADREMENT (fab., div., n.c.a.) **8595-162**
peintre de navires (navires) **8595-126**
peintre d'enseignes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-118**
PEINTRE D'ENSEIGNES (serv. aux entr.) **3319-114**
PEINTRE D'ENSEIGNES AU PISTOLET (fab. div., n.c.a.) **8595-122**
peintre de panneaux d'affichage (serv. aux entr.) **3319-114**
***PEINTRE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION** (serv. gouv.) **8595-116**
PEINTRE DE PETITES SURFACES AU PISTOLET (toutes ind.) **8595-142**
peintre de pieds de lampe (fab. div., n.c.a.) **8595-142**
peintre de rayures (meubles) **8595-134**
peintre de tuyaux au pistolet (fonte et acier) **8595-182**
peintre de verrerie (toutes ind.) **8595-126**
PEINTRE DE VITRAUX (verr.) **3313-126**
peintre d'incrustations (toutes ind.) **8595-170**
PEINTRE EN BÂTIMENT (const.) **8785-120**
PEINTRE ET DÉCORATEUR (const.) **8785-110**
peintre et tapissier (const.) **8785-110**
PEINTRE-HABILLEUR DE MIROIR (verr.) **8598-206**
peintre industriel (const.) **8785-118**
peintre-lettreur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-146**
peintre lettreur (serv. aux entr.) **3319-114**
PEINTRE-LETTREUR DE VÉHICULES (automobiles; mat. roul. chem. de fer) **8595-130**
peintre-réparateur d'enseignes (serv. aux entr.) **3319-114**
peintre-retoucheur (meubles) **8595-146**
PEINTRE RETOUCHEUR (automobiles; mat. roul. chem. de fer) **8595-174**
PEINTRE SUR TERRE CUITE (ciment, pierre et argile) **3319-142**
PEINTRE, TRAVAIL GROSSIER (const.) **8785-118**
peintre verrier (verr.) **3313-126**
pelaineur-épileur (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8298-199**
pelletier (fourrures) **8555-110**
PELLICULEUR (imp. et édit.) **9515-150**
pelliculeur de plaques en couleur (imp. et édit.) **9515-150**
pelliculeur de plaques en noir et blanc (imp. et édit.) **9515-150**
PELLICULEUR-MAQUETTISTE (imp. et édit.) **9515-138**
peloteur de corde (laine min. et amiante; textiles) **8265-118**
PELOTONNEUR DE NOYAUX DE BALLES DE BASEBALL (art. sport et jouets) **8599-386**
pendeur (abattoirs et cond. viande) **8215-160**
pendeur de saucisses (abattoirs et cond. viande) **8228-134**
pénologiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2313-114**
PÉPARATEUR DE DÉGIVREURS D'AÉRONEF (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8582-126**
PÉPINIÉRISTE (agric.) **7115-126**
percepteur de comptes (banque et fin.) **4191-199**
percepteur de comptes (serv. aux entr.) **4191-199**
percepteur de comptes (élect.; pét. et gaz nat.) **4191-199**
percepteur de douanes (serv. gouv.) **1116-126**
percepteur de taxes (serv. gouv.) **1113-122**
perceur (navires) **8592-142**
perceur d'articles en argile (ciment, pierre et argile) **8371-146**
perceur de billettes d'acier sans soudure (fonte et acier) **8135-142**
perceur de billettes de cuivre (mét. non ferreux) **8135-142**
perceur de canalisations d'égouts (const.) **8791-138**
perceur de crosses à la perceuse horizontale (art. sport et jouets) **8549-318**
PERCEUR DE FOUR (fonte et acier; mét. non ferreux) **8131-166**
perceur de foyer (fonte et acier; mét. non ferreux) **8131-186**
PERCEUR DE GALERIE (const.; mines et carrières) **7719-150**
PERCEUR DE HAUT FOURNEAU (fonte et acier) **8131-134**
PERCEUR DE PIERRE (ciment, pierre et argile) **8371-150**
PERCEUR DE POTERIE CRUE (ciment, pierre et argile) **8371-146**
perceur de trou d'aspiration dans les pipes de fumeur (fab. div., n.c.a.) **8355-299**
PERCEUR DE TROUS DE MINE (mines et carrières) **7715-128**
perceur-mandrineur (fonte et acier) **8135-198**
PERCHISTE (radio., télév., cinéma et théâtre) **9559-118**
percussioniste (loisirs) **3332-130**
père noël (loisirs) **3335-199**
perforateur (vêtements et tissus) **8551-178**
perforateur de bordure intérieure (vêtements et tissus) **8568-123**
perforateur de cartes (bureau) **4143-134**
PERFORATEUR DE PATRONS (vêtements et tissus) **8551-178**
perforateur de patrons à la machine (vêtements et tissus) **8551-178**
perforateur-patronnier (vêtements et tissus) **8551-178**
PERFORATEUR SUR MACHINE (vêtements et tissus) **8568-123**
perforatrice mécanographe (bureau) **4143-134**
PÉRIODONTISTE (santé) **3113-126**
perruquier (fab. div., n.c.a.) **8599-558**
PERRUQUIER À LA MAIN (fab. div., n.c.a.) **8599-558**
PERRUQUIER DE POUPÉE À LA MACHINE (fab. div., n.c.a.) **8599-570**
PERRUQUIER POUR MANNEQUINS (fab. div., n.c.a.) **8599-562**
personnel chargé du tri et du codage automatisé du courrier (bureau) **4173-199**
***personnel d'équipe de travail en foresterie** (for. et abatt.) **7511-113**
PESEUR (bureau) **4157-134**
PESEUR (caoutchouc; plastique) **8179-368**
PESEUR À LA PRODUCTION (bureau) **4157-130**

PESEUR AU POSTE ROUTIER DE CONTRÔLE (serv. gouv.) **4157-110**
PESEUR-COMPTEUR (bureau) **4157-126**
PESEUR DE BALLES (art. sport et jouets) **8596-292**
PESEUR DE BÉTAIL (bureau) **4157-142**
peseur de carcasses (bureau) **4157-134**
PESEUR DE CHARGES DE CAMION (bureau) **4157-114**
PESEUR DE CHARGES DE MÉTAL (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-272**
peseur de composés de caoutchouc (caoutchouc) **8179-368**
peseur de composée de plastique (plastique) **8179-368**
PESEUR DE MÈCHES (textiles) **8276-138**
PESEUR DE PÂTE (boul.) **8213-222**
PESEUR DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET DE PRODUITS DE TOILETTE (bureau) **4157-118**
peseur de tabac (bureau) **4157-134**
PESEUR DE TARE (sucre) **4157-138**
peseur de vêtements (bureau) **4157-134**
PESEUR DE WAGONS DE MARCHANDISES (transp. ferr.) **4157-122**
PESEUR D'HUILE (huile anim. et vég.) **8211-294**
peseur d'ingrédients (boul.; conf.) **8213-182**
PESEUR ET DISTRIBUTEUR D'INGRÉDIENTS (boul.; conf.) **8213-182**
PESEUR ET MÉLANGEUR DE COULEURS (linoléum) **8161-206**
peseur-expéditeur (bureau) **4157-134**
PÉTRISSEUR (boul.) **8213-166**
PÉTRISSEUR À LA MACHINE (boul.) **8213-170**
PÉTRISSEUR DE NOUILLES (alim. et boissons, n.c.a.) **8213-130**
PHARMACIEN (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3151-118**
PHARMACIEN HOSPITALIER (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3151-110**
PHARMACIEN INDUSTRIEL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3151-114**
PHARMACOLOGUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-210**
philatéliste (toutes ind.) **5130-199**
philologue (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-118**
PHONIATRE (santé) **3137-114**
photocomposeur (imp. et édit.) **9511-128**
photocomposeur (imp. et édit.) **9511-150**
photocomposeur, opérateur de terminal (imp. et édit.) **9511-128**
PHOTOCOPISTE (bureau) **4141-194**
PHOTOCOPISTE (serv. div.) **9591-122**
photogéologue (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-114**
photographe (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3315-110**
PHOTOGRAPHE AÉRIEN (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3315-138**
PHOTOGRAPHE AMBULANT (loisirs) **3315-146**
PHOTOGRAPHE AU CHAMP DE COURSES (loisirs) **3315-142**
photographe d'écrans de soie (imp. et édit.) **9515-170**
photographe de pochoirs sur soie (imp. et édit.) **9515-170**
PHOTOGRAPHE DE PRESSE (imp. et édit.) **3315-130**
photographe de rayon-x (santé) **3155-114**
photographe de vulgarisation médicale (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3315-114**
photographe en biologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3315-114**
PHOTOGRAPHE, EN GÉNÉRAL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3315-110**
photographe en photogravure (imp. et édit.) **9515-126**
***PHOTOGRAPHE MÉDICO-LÉGAL** (serv. gouv.) **3315-116**
PHOTOGRAPHE PORTRAITISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3315-126**
PHOTOGRAPHE PUBLICITAIRE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3315-118**
PHOTOGRAPHE SCIENTIFIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3315-114**
photograveur (imp. et édit.) **9515-122**
PHOTOGRAVEUR À L'EAU-FORTE (imp. et édit.) **9515-134**
PHOTOGRAVEUR-REPORTEUR (imp. et édit.) **9514-126**
photo-interprète (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2169-114**
PHOTOLITHOGRAPHE (mat. électron.) **8539-162**
photolithographe (imp. et édit.) **9514-126**
photomicrographe (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3315-114**
phrénologue (loisirs) **3339-199**
PHYSIATRE (santé) **3111-138**
physicien (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-199**
physicien-aérodynamicien (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-138**
PHYSICIEN ATOMIQUE ET MOLÉCULAIRE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-118**
physicien d'accélérateur de particules (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-142**
physicien de rayons cosmiques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-142**
physicien de réacteur nucléaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-142**
physicien des basses températures (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-162**
physicien de semi-conducteurs (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-158**
physicien des hautes températures (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-162**
PHYSICIEN DES PARTICULES ÉLÉMENTAIRES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-126**
physicien de spectroscopie alpha (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-142**
physicien de spectroscopie bêta (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-142**
physicien de théorie nucléaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-142**
PHYSICIEN EN ACOUSTIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-110**
physicien en chimie physique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-118**
PHYSICIEN EN DYNAMOLOGIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-138**
PHYSICIEN EN ÉLECTRICITÉ ET MAGNÉTISME (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-122**
physicien en magnétisme (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-122**
physicien en micro-ondes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-122**
PHYSICIEN EN OCÉANOGRAPHIE PHYSIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-150**
PHYSICIEN EN OPTIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-146**
PHYSICIEN EN PHYSIQUE BIOLOGIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-134**
PHYSICIEN EN PHYSIQUE DES FLUIDES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-130**
PHYSICIEN EN PHYSIQUE DES PLASMAS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-154**
PHYSICIEN EN PHYSIQUE DES SOLIDES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-158**
physicien en relativité (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-199**
physicien en science nucléaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-142**
PHYSICIEN EN SCIENCE THERMIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-162**
physicien en spectroscopie optique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-118**
PHYSICIEN NUCLÉAIRE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-142**
PHYSICO-CHIMISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2111-130**
PHYSIOLOGISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-214**
physiologiste de la cellule (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-214**
physiologiste des insectes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-214**
physiologiste des molécules (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-254**
physiologiste des plantes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-214**
physiologiste médical (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-214**
physiologiste vétérinaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-214**
PHYSIOTHÉRAPEUTE (santé) **3137-122**
physiothérapeute de la réadaptation fonctionnelle (santé) **3137-122**
PHYTOBIOLOGISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-122**
PHYTOPATHOLOGISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-206**
pianiste (loisirs) **3332-130**
pigiste (imp. et édit.) **3353-199**
pileur de bois (toutes ind.) **9318-199**
PILONNIER (usin., soud. et forg.) **8331-134**

pilote (transp. aériens) **9111-118**
PILOTE (militaire) **9111-128**
pilote (transp. par eau) **9151-118**
***pilote d'aérostat** (loisirs) **3719-116**
***pilote de ballon** (loisirs) **3719-116**
pilote à la pulvérisation des cultures (serv. div.) **9111-134**
PILOTE, AVIATION GÉNÉRALE (transp. aériens) **9111-112**
PILOTE D'AÉRONEF D'AFFAIRES (transp. aériens) **9111-122**
pilote d'avion-citerne (serv. div.) **9111-134**
pilote d'avion commercial (transp. aériens) **9111-118**
pilote d'avion de transport (transp. aériens) **9111-118**
PILOTE D'AVION ÉPANDEUR (transp. aériens) **9111-134**
PILOTE DE LIGNE (transp. aériens) **9111-118**
PILOTE DE NAVIRES (transp. par eau) **9151-118**
pilote d'essai (automobiles) **8523-199**
PILOTE D'ESSAI (aéronefs et astronefs; transp. aériens) **9111-110**
PILOTE DE SURVEILLANCE AÉRIENNE (transp. aériens) **9111-114**
pilote de surveillance de ligne de transport d'énergie (transp. aériens) **9111-114**
pilote de surveillance-incendie (transp. aériens) **9111-114**
***pilote de véhicule télécommandé** (toutes ind.) **9159-113**
***PILOTE DE VÉHICULE SOUS-MARIN TÉLÉCOMMANDÉ** (toutes ind.) **9159-113**
***pilote de vst** (toutes ind.) **9159-113**
pilote de voitures de course (loisirs) **3713-122**
PILOTE D'HÉLICOPTÈRE (transp. aériens) **9111-126**
pilote moniteur (ens.) **2797-122**
PILOTE-NAVIGATEUR DE PHOTOGRAMMÉTRIE (transp. aériens) **9111-130**
pilote, navigation fluviale (transp. par eau) **9151-118**
***pilote/technicien de véhicule** (toutes ind.) **9159-113**
pilote vérificateur des installations radio-électriques (serv. gouv.) **1116-199**
PIPIER (fab. div., n.c.a.) **8355-114**
piqueur (toutes ind.) **8563-126**
PIQUEUR À LA MACHINE (toutes ind.) **8563-126**
PIQUEUR DE CARTONS JACQUARD (textiles) **8267-226**
piqueur de fond de sac (toutes ind.) **8598-266**
piqueur de gants (toutes ind.) **8563-114**
piqueur de marques (vêtements et tissus) **8551-214**
piqueur de têtes de balais à franges (fab. div., n.c.a.) **8563-199**
piqueur de trépointes (chaussures) **8561-302**
PIQUEUR ET COUPEUR DE FAUSSES COUTURES (chaussures) **8561-302**
piqueur fantaisies (chaussures) **8561-146**
piqueur sur machine à aiguille simple (toutes ind.) **8563-114**
piqueuse de tcar et prépareuse (chaussures) **8561-302**
PISCICULTEUR (pêche) **7319-114**
***pisteur** (loisirs) **3715-116**
PISTOLETTEUR D'ENDUIT ANTICORROSION (automobiles) **8595-198**
PLACEUR (serv. pers., n.c.a.) **6149-154**
***PLACEUR DE PALETTES** (const.) **8798-118**
placier (serv. pers., n.c.a.) **6149-154**
planeur de bois (meubles; trav. du bois) **8355-162**
planeur de crosses (art. sport et jouets) **8549-318**
***PLANIFICATEUR D'AMÉNAGEMENT FONCTIONNEL DES BUREAUX** (serv. aux entr.) **3313-184**
***planificateur de centres d'interprétations de la nature** (loisirs; serv. gouv.) **1179-192**
***planificateur de conférences** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-192**
***planificateur de congrès** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-192**
***planificateur de festival** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-192**
***planificateur de l'interprétation des lieux historiques** (loisirs; serv. gouv.) **1179-148**
***planificateur de l'interprétation des parcs** (loisirs; serv. gouv.) **1179-148**
***planificateur de l'interprétation des villages historiques** (loisirs; serv. gouv.) **1179-148**
PLANIFICATEUR D'ENTREPRISE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-186**
planificateur d'entreprise (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-186**
***planificateur de présentations commerciales** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-192**
planificateur de production (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-114**
***planificateur de réunions** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-192**
***planificateur de séminaires** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-192**
***planificateur de voyages** (serv. aux entr.) **1179-139**
***planificateur des services d'accueil** (loisirs; serv. gouv.) **1179-148**
planificateur du chargement (transp. aériens) **9119-110**
***planificateur en interprétation** (loisirs; serv. gouv.) **1179-148**
planificateur en matière de ressources naturelles (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-199**
PLANTEUR D'ARBRES (for. et abatt.) **7518-122**
planteur de piquets (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-122**
planteur de tabac (agric.) **7115-114**
planteur, salle de quilles (loisirs) **3715-134**
plaqueur (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8337-199**
plaqueur au chrome (est., matr. et rev. des métaux) **8143-170**
PLAQUEUR DE BATEAUX DE CONTRE-PLAQUÉ (navires) **8592-230**
plaqueur de feuillards (est., matr. et rev. des métaux) **8143-126**
PLAQUEUR DE LINGOTS (mét. non ferreux) **8135-214**
plaqueur de matrices (est., matr. et rev. des métaux) **8143-146**
plaqueur de tôles (est., matr. et rev. des métaux) **8143-126**
plasticien (plastique) **8161-146**
plastique (caoutchouc) **8576-199**
plate-forme mobile de forage en mer, chef-mécanicien (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9153-112**
PLÂTRIER (const.) **8784-114**
plâtrier au pistolet (const.) **8784-114**
plâtrier de finition (const.) **8784-114**
plâtrier de revêtement (const.) **8784-114**
plâtrier-mouleur (const.) **8784-110**
PLÂTRIER ORNEMANISTE (const.) **8784-110**
PLÂTRIER SPÉCIALISÉ EN IGNIFUGATION (const.) **8784-116**
plieur (bonn.) **8278-130**
plieur (chaussures) **8561-318**
plieur (prod. papier) **8593-146**
PLIEUR À LA MACHINE (bonn.; textiles) **8275-230**
PLIEUR À LA MACHINE (vêtements et tissus) **8569-278**
PLIEUR À LA MACHINE (art. en cuir) **8569-294**
PLIEUR À LA MACHINE (prod. papier) **8593-182**
PLIEUR À LA MACHINE (imp. et édit.) **9517-130**
plieur à main (chaussures) **8561-258**
plieur colleur de fermeture éclair (fab. div., n.c.a.) **8598-138**
PLIEUR-COLLEUR DE FERMETURES À GLISSIÈRE (fab. div., n.c.a.) **8598-138**
plieur-coupeur (vêtements et tissus) **8569-330**
PLIEUR D'ARTICLES TEXTILES (vêtements et tissus) **8568-162**
PLIEUR DE BUANDERIE (blanch., nett. et press.) **6198-158**
PLIEUR DE CHEMISES À LA MACHINE (blanch., nett. et press.; vêtements et tissus) **6169-154**
PLIEUR DE COUVERTURES DE LIVRES (prod. papier) **8593-226**
plieur de feutre (textiles) **8279-162**
plieur de mouchoirs (vêtements et tissus) **8568-162**
PLIEUR D'EMPEIGNES (chaussures) **8561-318**
PLIEUR DE PARACHUTES (vêtements et tissus) **8569-266**
plieur de patrons en papier (prod. papier) **9318-118**
plieur de poches (vêtements et tissus) **8569-278**
plieur de poignets (vêtements et tissus) **8569-278**

PLIEUR DE RUBAN À LA MACHINE (caoutchouc) **8571-146**
PLIEUR DE TISSU À LA MAIN (textiles; vêtements et tissus) **8279-174**
PLIEUR D'ÉTOFFE À LA MACHINE (bonn.; textiles; vêtements et tissus) **8569-330**
PLIEUR D'ÉTOFFES (textiles) **8279-162**
PLIEUR DE TRICOT TUBULAIRE (bonn.) **8279-170**
plieuse de linges (blanch., nett. et press.) **6198-158**
plieuse de vêtements (vêtements et tissus) **8568-162**
plissés (vêtements et tissus) **8551-299**
PLISSEUR À LA MACHINE (vêtements et tissus) **8569-322**
PLISSEUR À LA MAIN (vêtements et tissus) **8569-214**
plisseur de jupes (vêtements et tissus) **8569-214**
PLISSEUR DE RIDEAUX À LA MAIN (vêtements et tissus) **8569-342**
PLISSEUR DE TENTURES À LA MACHINE (vêtements et tissus) **8569-286**
PLOMBIER (const.) **8791-114**
PLOMBIER, CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE (const.) **8791-124**
plombier d'entretien (const.) **8791-114**
plombier d'entretien et de réparation (const.) **8791-114**
***PLOMBIER-GAZIER** (militaire) **8791-125**
PLONGEUR (loisirs) **3339-194**
PLONGEUR (rest. et logement) **6198-170**
plongeur (cons., n.c.a.) **8229-422**
PLUMEUR (abattoirs et cond. viande) **8215-162**
plumeur de poules (abattoirs et cond. viande) **8215-162**
PODIATRE (santé) **3119-110**
poète (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3351-154**
poinçonneur (est., matr. et rev. des métaux) **8334-222**
poinçonneur (est., matr. et rev. des métaux) **8334-366**
POINÇONNEUR-CISAILLEUR (est., matr. et rev. des métaux) **8334-218**
poinçonneur de cartes (bureau) **4143-134**
poinçonneur de papier à la machine (prod. papier) **8593-254**
POINÇONNEUR DE PATRONS (textiles) **8267-230**
pointeur (bureau) **4131-158**
POINTEUR (bureau) **4151-198**
pointeur à la dactylographie (bureau) **4169-138**
pointeur aux factures (bureau) **4169-138**
POINTEUR AUX REGISTRES (bureau) **4169-138**
pointeur de bois de construction (bureau) **4151-198**
pointeur de cartes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-260**
pointeur de produits agricoles (bureau) **4151-198**
POINTEUR DES COULÉES (fonte et acier) **4151-186**
pointeur des prix (bureau) **4169-138**
police (serv. gouv.) **6112-158**
POLICIER CADET (serv. gouv.) **6112-170**
***POLICIER MILITAIRE** (militaire) **6112-156**
polisseur (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-142**
POLISSEUR (usin., soud. et forg.) **8319-130**
polisseur (ciment, pierre et argile) **8373-114**
polisseur (toutes ind.) **8393-290**
POLISSEUR (chaussures) **8561-170**
POLISSEUR (bij. et orf.) **8591-170**
polisseur (meubles) **8595-110**
polisseur à la graisse et au tripoli (bij. et orf.) **8591-218**
polisseur à la machine automatique (prod. mét., n.c.a.) **8393-399**
POLISSEUR À LA MAIN (toutes ind.) **8393-210**
polisseur au sable (bij. et orf.) **8591-218**
polisseur de bois (meubles) **8595-110**
polisseur de bonbons (conf.) **8213-262**
POLISSEUR DE BORDS DE GLACES (verr.) **8373-182**
polisseur de bords de glaces à la meule diamantée (verr.) **8373-166**
POLISSEUR DE BORDS DE VERRES DE CONTACT (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-242**
polisseur de calibres (usin., soud. et forg.) **8319-130**
polisseur d'écran de tubes-image (mat. électron.) **8534-162**
polisseur de cristal (mat. électron.) **8534-166**
polisseur de crosses (art. sport et jouets) **8549-318**
polisseur de diamants (bij. et orf.) **8591-110**
POLISSEUR DE FERMETURES À GLISSIÈRE (fab. div., n.c.a.) **8393-302**
POLISSEUR DE FILIÈRES (tréf. et prod.) **8311-150**
polisseur de filières en carboloy (tréf. et prod.) **8311-150**
polisseur de filières en diamant (tréf. et prod.) **8311-150**
polisseur de granit à la machine (ciment, pierre et argile) **8373-114**
polisseur de granit à la main (ciment, pierre et argile) **8373-118**
POLISSEUR DE LAMES DE COUTEAUX (bij. et orf.) **8393-286**
POLISSEUR D'ÉLÉMENTS DE CHAUSSURES (chaussures) **8561-238**
polisseur de lentilles (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-230**
POLISSEUR DE LENTILLES D'OPTIQUE À LA MACHINE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-230**
polisseur de mannequins (fab. div., n.c.a.) **8595-310**
POLISSEUR DE MARBRE (ciment, pierre et argile) **8373-110**
polisseur de marbre à la machine (ciment, pierre et argile) **8373-114**
polisseur de marbre à la main (ciment, pierre et argile) **8373-118**
polisseur d'émaux (bij. et orf.) **8595-138**
polisseur de médailles (toutes ind.) **8393-290**
polisseur de métal (toutes ind.) **8393-290**
polisseur de montures de lunettes (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8393-399**
POLISSEUR DE PIÈCES D'ORFÈVRERIE FANTAISIE (bij. et orf.) **8591-238**
polisseur de pierre (ciment, pierre et argile) **8373-114**
POLISSEUR DE PIERRE À LA MACHINE (ciment, pierre et argile) **8373-114**
POLISSEUR DE PIERRE À LA MAIN (ciment, pierre et argile) **8373-118**
polisseur de précision (usin., soud. et forg.) **8319-130**
polisseur de talons (chaussures) **8561-170**
POLISSEUR DE TERRAZZO (const.) **8783-156**
POLISSEUR DE TÔLE (est., matr. et rev. des métaux) **8393-298**
polisseur de valve (caoutchouc) **8578-150**
POLISSEUR DE VERRE (verr.) **8373-170**
polisseur de verre à la bande abrasive (verr.) **8373-166**
POLISSEUR EN ORFÈVRERIE (bij. et orf.) **8591-218**
POLITICOLOGUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-122**
polycopieur en braille (imp. et édit.; serv. sociaux) **9519-230**
polycopieur (bureau) **4141-174**
POLYCOPISTE SUR DUPLICATEUR AUTOCOPISTE (bureau) **4141-174**
pomologiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-130**
pomologue (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-130**
pompeur (cons., n.c.a.) **8221-122**
pompeur (élect.; serv. publics, n.c.a.) **9533-122**
pompeur d'acide (prod. chimiques, n.c.a.) **9537-162**
POMPEUR DE GLUCOSE (sucre) **8225-192**
pompeur de suif (abattoirs et cond. viande; huile anim. et vég.) **8215-342**
***POMPIER** (militaire) **6111-124**
pompier (toutes ind.) **6111-126**
pompier d'aéroport (serv. gouv.) **6111-122**
POMPIER FORESTIER (for. et abatt.; serv. gouv.) **7511-122**
pompiste (automobiles; comm. détail) **5145-110**
***pompiste** (automobiles; comm. détail) **5145-118**
POMPISTE (pét. et charb.) **9537-122**
POMPISTE (toutes ind.) **9537-162**

POMPISTE DE GISEMENT PÉTROLIFÈRE (pét. et gaz nat.) **9537-130**
pompiste de puits de pétrole (pét. et gaz nat.) **9537-130**
pompiste d'huile comestible (huile anim. et vég.) **8211-294**
POMPISTE EN SOUS-PRODUITS DU COKE (pét. et charb.) **8165-164**
PONCEUR À LA MACHINE (fab. div., n.c.a.; meubles; trav. du bois) **8357-118**
PONCEUR À LA MACHINE PORTATIVE (meubles; trav. du bois) **8357-126**
PONCEUR À LA MAIN (meubles) **8541-214**
ponceur au tambour (fab. div., n.c.a.; meubles; trav. du bois) **8357-118**
PONCEUR AU TOUR (fab. div., n.c.a.; meubles; trav. du bois) **8357-122**
ponceur de cuir (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-142**
ponceur de moulages (toutes ind.) **8393-266**
PONCEUR DE MOULES (verr.) **8393-234**
PONCEUR DE PANNEAUX MURAUX SECS (const.) **8784-134**
ponceur de pipes (fab. div., n.c.a.) **8357-118**
ponceur de première couche (trav. du bois) **8541-214**
PONCEUR ET FINISSEUR DE PARQUET (const.) **8799-202**
ponceur-finisseur (trav. du bois) **8541-214**
ponceur sur forme (fab. div., n.c.a.) **8357-118**
PONTIER (transp. par eau) **9159-130**
pontier (toutes ind.) **9311-110**
PORION D'AÉRAGE (mines et carrières) **7719-114**
porte-mire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-122**
porteur (transp. aériens; transp. auto.; transp. ferr.) **6135-110**
porteur (verr.) **8155-270**
porteur dans une gare (transp. ferr.) **6135-110**
porteur d'eau (toutes ind.) **9918-199**
PORTEUR DE BAGAGES (transp. aériens; transp. auto.; transp. ferr.) **6135-110**
porteur de bobine (textiles) **8278-142**
porteur de copies (bureau) **4177-118**
porteur de journaux (comm. détail) **5143-110**
porteur de messages confidentiels (bureau) **4177-118**
PORTEUR DE TÉLÉGRAMMES (télécomm.) **4177-126**
porteur de télégrammes à bicyclette (télécomm.) **4177-126**
porteur de télégrammes en voiture (télécomm.) **4177-126**
PORTEUR D'HÔPITAL (santé) **6198-148**
PORTIER (serv. aux entr.) **6115-134**
PORTIER (serv. pers., n.c.a.) **6198-150**
portier, hôpital (santé) **6198-148**
portraitiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3311-110**
poseur d'affiches (serv. aux entr.) **8785-130**
poseur d'affiches (const.) **8799-222**
poseur d'agrafes (trav. du bois) **8549-198**
poseur d'agrafes de chaussures (chaussures) **8561-178**
poseur d'aluminium (const.) **8781-120**
poseur d'âmes (plac. et contre-plaqués) **8233-182**
poseur d'appareils de chauffage à tirage forcé (const.) **8799-122**
poseur d'armature à béton (const.) **8713-162**
POSEUR D'ARMATURE DE BÉTON EN TREILLIS (const.) **8713-162**
POSEUR D'ARMATURE DE CÂBLES (tréf. et prod.) **8149-162**
poseur d'armatures métalliques (const.) **8793-126**
POSEUR D'ARMOIRES DE CUISINE ET DE TABLES DE TOILETTE (const.) **8781-119**
POSEUR D'ARRÊTOIR DE FERMETURES À GLISSIÈRE (fab. div., n.c.a.) **8599-510**
poseur d'asphalte (const.) **8713-170**
poseur de bande sur hockey (art. sport et jouets) **8549-399**
poseur de baguettes (scieries) **8238-134**
poseur de blocs de béton (const.) **8782-110**
poseur de blocs de terre cuite (const.) **8782-110**
poseur de bordé (navires) **8592-214**
POSEUR DE BORDURES SUR LES VALISES (art. en cuir; plastique) **8575-174**
poseur de boucles (chaussures) **8561-150**
poseur de boulons (automobiles) **8523-162**
POSEUR DE BOULONS DANS LE TOIT (mines et carrières) **7719-170**
POSEUR DE BOURRELETS DE BILLARDS (art. sport et jouets) **8599-322**
POSEUR DE BOUT DUR (chaussures) **8561-162**
poseur de boutons (toutes ind.) **8569-194**
POSEUR DE BOUTONS À LA MACHINE (vêtements et tissus) **8569-270**
poseur de boutons-pression à la machine (toutes ind.) **8569-282**
poseur de briques (const.) **8782-114**
POSEUR DE CADRES ET DE MIROIRS (meubles) **8541-118**
POSEUR DE CAMBRILLON (chaussures) **8561-330**
poseur de canalisations d'air (const.) **8791-110**
POSEUR DE CANEVAS (plastique) **8579-246**
poseur de carreaux de vinyle (const.) **8799-158**
POSEUR DE CARREAUX INSONORISANTS ET DE PANNEAUX MURAUX SECS (const.) **8784-125**
poseur de carrelage (const.) **8782-130**
poseur de chaînes (textiles) **8278-194**
POSEUR DE CHAMBRES À AIR (caoutchouc) **8579-298**
POSEUR DE CHÂSSIS (mat. électron.) **8534-158**
poseur de châssis métalliques (const.) **8793-110**
POSEUR DE COFFRAGE (const.) **8711-114**
POSEUR DE COFFRAGES POUR LA CONSTRUCTION DE VOIES PUBLIQUES (const.) **8713-138**
POSEUR DE COLLIERS SUR TUBES CATHODIQUES POUR TÉLÉVISION (mat. électron.) **8534-258**
POSEUR DE COMPTEURS À GAZ (serv. publics, n.c.a.) **8791-142**
POSEUR DE COMPTEURS D'EAU (add. et distr. d'eau) **8791-146**
POSEUR DE CONDUITS (const.) **8799-210**
poseur de couvercle de boîtes à bijoux (fab. div., n.c.a.) **8569-399**
poseur de couvercles (trav. du bois) **8549-174**
POSEUR DE CRAMPONS (chaussures) **8568-214**
poseur de crampons de chaussures de golf (chaussures) **8568-214**
poseur de crayons de graphite, à la machine (mat. élect.) **8538-114**
poseur de draperies (const.) **8799-256**
poseur de fausses semelles (chaussures) **8561-242**
poseur de fermeture éclair (vêtements et tissus) **8563-199**
POSEUR DE FERMETURES EN CAOUTCHOUC (caoutchouc) **8571-226**
POSEUR DE FERMOIRS À LA MACHINE (toutes ind.) **8569-282**
poseur de fermoirs de gants à la machine (vêtements et tissus) **8569-282**
POSEUR DE FERRETS DE LACETS DE CHAUSSURES (fab. div., n.c.a.) **8569-230**
poseur de fer structural (const.) **8793-126**
POSEUR DE FEUX DE CIRCULATION (élect.) **8739-152**
poseur de fibre de verre (mat. électron.; navires; plastique) **8579-150**
***POSEUR DE FIXATIONS DE SKI** (art. sport et jouets) **8599-332**
poseur de fonds (trav. du bois) **8549-154**
poseur de fourrure métallique (const.) **8784-122**
poseur de fritte (mat. électron.) **8534-206**
poseur de galons (fourrures) **8555-122**
POSEUR DE GARNITURES (meubles; trav. du bois) **8541-190**
POSEUR DE GARNITURES (art. en cuir) **8569-186**
POSEUR DE GARNITURES INTÉRIEURES EN CAOUTCHOUC (caoutchouc) **8579-138**
poseur de goudron (const.) **8787-118**
POSEUR DE GOUTTIÈRES (const.) **8787-120**
poseur de granite (const.) **8782-142**
poseur de grilles d'ornementation (const.) **8793-110**

poseur de jalousies (const.) **8799-234**
POSEUR DE JOINTS DE DILATATION (caoutchouc) **8579-166**
poseur de lacets (chaussures) **8561-290**
POSEUR DE LACETS DE CHAUSSURES À LA MACHINE (chaussures) **8561-290**
POSEUR DE LATTES (const.) **8784-122**
poseur de lattes de gypse (const.) **8784-122**
poseur de lattes de stuc (const.) **8784-122**
poseur de lattes métalliques (const.) **8784-122**
poseur de liège (chaussures) **8561-242**
poseur de liège isolant (const.) **8786-118**
poseur de lignes (élect.) **8731-118**
poseur de linoléum (const.) **8799-158**
poseur de mandrins, rouleaux graves (textiles) **8278-299**
poseur de marbre (const.) **8782-134**
POSEUR DE MATÉRIAUX ISOLANTS (const.) **8786-118**
POSEUR DE MATÉRIAUX ISOLANTS À LA MACHINE (const.) **8786-126**
POSEUR DE MATIÈRE ANTICRISSEMENT (chaussures) **8568-130**
POSEUR DE MONTURES DE SACS À MAIN (art. en cuir) **8569-250**
POSEUR DE MONUMENTS (const.) **8782-166**
poseur de moulures (trav. du bois) **8549-174**
poseur d'enduit anti-rouille (automobiles) **8595-198**
poseur de niveau (fab. div., n.c.a.) **8527-190**
POSEUR D'ENROCHEMENT (const.) **8713-166**
poseur d'enseignes (const.) **8799-222**
POSEUR D'ENSEIGNES AU NÉON (const.) **8739-150**
poseur de panneaux de béton (const.) **8781-120**
poseur de panneaux de plastique (const.) **8781-120**
poseur de panneaux de sheetrock (const.) **8784-126**
poseur de panneaux de signalisation (const.) **8799-222**
POSEUR DE PANNEAUX MURAUX MÉTALLIQUES (const.) **8793-112**
POSEUR DE PANNEAUX MURAUX SECS (const.) **8784-126**
poseur de papier (verr.) **9318-122**
poseur de papier peint (const.) **8785-114**
POSEUR DE PARATONNERRES (const.) **8799-312**
poseur de parements d'aluminium (const.) **8781-120**
poseur de parements extérieurs (const.) **8781-120**
POSEUR DE PIÈCES DÉCORATIVES ET AUTRES EN MÉTAL OUVRÉ (const.) **8793-110**
POSEUR DE PIERRE ARTIFICIELLE (const.) **8782-154**
POSEUR DE PIERRES (const.) **8782-142**
***poseur de pierres à emboîtement** (const.) **8713-140**
***poseur de pierres de revêtement** (const.) **8713-140**
***POSEUR DE PIERRES DE REVÊTEMENT À EMBOÎTEMENT** (const.) **8713-140**
***poseur de pierres de revêtement pour passages** (const.) **8713-140**
***poseur de pierres de revêtement pour patios** (const.) **8713-140**
poseur de pieux (const.) **8719-122**
poseur de pilotis (const.) **8781-121**
poseur de planche murale (const.) **8784-126**
poseur de plancher (const.) **8799-158**
poseur de planches (trav. du bois) **8549-198**
POSEUR DE PLANCHES DE REPÈRE DE NIVELLEMENT (const.) **8711-170**
poseur de poches (vêtements et tissus) **8563-199**
poseur de poignées de matelas à la machine (meubles) **8569-306**
POSEUR DE POIGNÉES ET D'AÉRATEURS DE MATELAS (meubles) **8569-306**
poseur de poignets (vêtements et tissus) **8563-199**
POSEUR DE PORTES À DÉPLACEMENT VERTICAL (const.) **8793-124**
poseur de portes de garage (const.) **8793-124**
POSEUR DE PORTES ET FENÊTRES EN ALUMINIUM (const.) **8793-144**
poseur de portes métalliques (const.) **8793-110**
POSEUR DE POTEAUX D'ACIER (const.) **8793-145**
poseur de prix (bureau) **4199-186**
poseur de rails (transp. ferr.) **8715-142**
poseur de renforts (chaussures) **8561-178**
POSEUR DE RESSORTS (meubles) **8562-126**
POSEUR DE REVÊTEMENTS DE SOL ET DE MUR, RÉSIDENCES (const.) **8799-152**
POSEUR DE REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS (const.) **8781-120**
POSEUR DE RIDEAUX (comm. détail) **8599-634**
poseur de rivets de chaussures (chaussures) **8561-178**
POSEUR DE RUBAN ADHÉSIF (chaussures) **8561-310**
poseur de ruban de tige de chaussure à la machine (chaussures) **8561-310**
poseur de semelles (chaussures) **8561-242**
poseur de séparateurs (mat. élect.) **8531-180**
POSEUR DE SIÈGES (const.) **8799-270**
POSEUR DE SILENCIEUX (automobiles) **8581-186**
POSEUR DE SOLS RÉSILIENTS (const.) **8799-158**
poseur d'esses métalliques (trav. du bois) **8548-122**
poseur de stucco (const.) **8784-118**
POSEUR DE SUPPORT POUR GRAPHIQUES (bureau) **4199-230**
poseur de talon à la machine (chaussures) **8561-178**
POSEUR DE TALONS (caoutchouc; chaussures) **8561-182**
poseur de talons (chaussures) **8561-182**
POSEUR D'ÉTANÇONS DE BOIS ET D'ACIER (mines et carrières) **7719-158**
POSEUR DE TAPIS (const.) **8799-154**
poseur de téléimprimeurs (télécomm.) **8735-158**
POSEUR DE TENTURES (const.) **8799-256**
POSEUR DE TERRAZZO (const.) **8783-110**
poseur de tourbe (agric.) **7195-146**
poseur de tranchefiles et de doublures (imp. et édit.) **9517-126**
POSEUR DE TUBE DE NIVEAU (fab. div., n.c.a.) **8527-190**
POSEUR DE TUBES (const.) **8786-124**
poseur de tuiles (const.) **8782-130**
poseur de tuiles acoustiques (const.) **8786-118**
***POSEUR DE TUYAUX** (const.) **8791-166**
poseur de tuyaux à ammoniaque (const.) **8791-110**
poseur de tuyaux d'égout (const.) **8791-138**
POSEUR DE TUYAUX ET DE CONDUITES DE GAZ (const.; serv. publics, n.c.a.) **8791-130**
POSEUR DE TUYAUX, RÉSEAU DE DRAINAGE (const.) **8791-158**
poseur de valve (caoutchouc) **8578-150**
poseur de vitres (const.) **8795-118**
POSEUR DE VITRES (meubles; prod. mét., n.c.a.; trav. du bois) **8795-122**
poseur de vitres de châssis en bois (trav. du bois) **8795-122**
poseur de vitres de meubles en bois (meubles) **8795-122**
poseur de vitres de meubles métalliques (meubles) **8795-122**
poseur d'isolant (const.) **8786-126**
poseur d'oeillets (chaussures) **8561-178**
poseur d'oeillets à la machine (toutes ind.) **8569-282**
POSEUR D'OEILLETS À LA MACHINE (meubles) **8569-290**
poseur d'oléoducs (const.) **8791-138**
POSEUR D'ONGLES ET DE CILS (serv. pers., n.c.a.) **6143-124**
POSEUR D'ORNEMENTS (art. en cuir) **8569-226**
POSEUR-RÉPARATEUR D'APPAREILS DE CHAUFFAGE (const.) **8799-122**
POSEUR-RÉPARATEUR DE CÂBLES (élect.) **8731-122**
poseur de brûleurs à l'huile (const.) **8799-130**
***poseur, pierres de revêtement à emboîtement** (const.) **8713-140**
poseuse de pièces sur vêtements (vêtements et tissus) **8568-254**

postier (serv. gouv.) **4172-110**
postillon (serv. gouv.) **4172-110**
POTIER (ciment, pierre et argile) **8155-114**
POTIER AU TOUR À CALIBRE (ciment, pierre et argile) **8155-122**
potier au tour automatique (ciment, pierre et argile) **8155-122**
POUDRIER (expl.) **8161-326**
POURSUIVANT NON JURISTE (serv. gouv.) **2349-131**
***pourvoyeur** (loisirs; rest. et logement) **6130-116**
pourvoyeur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1141-199**
pourvoyeur (bureau) **4155-142**
pourvoyeur (caoutchouc) **8578-299**
pousseur de billettes (fonte et acier; mét. non ferreux) **8131-299**
pousseur de wagons (pét. et charb.) **9319-199**
praticien (santé) **3111-166**
praticien scientiste chrétien (religion) **2519-199**
prédicateur (religion) **2511-110**
PRÉFINISSEUR-APPRÊTEUR DE SURFACES D'ARTICLES (toutes ind.) **8599-650**
premier assistant (fonte et acier) **8131-118**
PREMIER CHEF (rest. et logement) **6121-112**
premier commis (bureau) **4190-118**
PREMIER CUISINIER (rest. et logement) **6121-127**
PREMIER LIEUTENANT D'INSTALLATION DE FORAGE (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9151-116**
premier mécanicien de plate-forme mobile de forage en mer (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9153-117**
PREMIER MÉCANICIEN D'INSTALLATION DE FORAGE (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9153-117**
premier ministre (serv. gouv.) **1111-114**
PREMIER RÉCEPTIONNAIRE EN CONFECTION (vêtements et tissus) **8568-158**
premier teinturier (bonn.; textiles) **8273-110**
PRÉPARATEUR (ens.) **2353-127**
PRÉPARATEUR (textiles) **8265-114**
préparateur anatomiste (santé) **3156-118**
PRÉPARATEUR D'ADDITIFS POUR PÂTE DE CAOUTCHOUC SYNTHÉTIQUE (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-134**
PRÉPARATEUR D'ALIMENTS POUR ANIMAUX D'APPARTEMENT (abattoirs et cond. viande) **8215-334**
préparateur d'aliments pour élevage industriel (alim. pour animaux et farine) **8211-118**
PRÉPARATEUR D'ALIMENTS SOLUBLES (alim. et boissons, n.c.a.; prod. laitiers) **8229-350**
préparateur d'alliage en laboratoire (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3157-166**
PRÉPARATEUR D'AMALGAMES POUR DENTISTES (mét. non ferreux) **8149-242**
PRÉPARATEUR D'AMIDON SEC (alim. et boissons, n.c.a.) **8211-214**
préparateur d'amorces (expl.) **8179-399**
PRÉPARATEUR D'ASPHALTE POUR COUVERTURE (pét. et charb.) **8161-298**
préparateur d'assaisonnements pour salades (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-110**
PRÉPARATEUR D'ASSISE EN BOIS (ciment, pierre et argile) **8379-122**
PRÉPARATEUR DE BANDES (caoutchouc) **8571-186**
PRÉPARATEUR DE BLANC DE CÉRUSE (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-154**
préparateur de boîte de chocolats (conf.) **9317-299**
PRÉPARATEUR DE BOÎTES D'AMORCES (expl.) **8599-194**
PRÉPARATEUR DE BOUE (mét. non ferreux) **8111-118**
préparateur de bouilloire à vapeur (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8337-199**
PRÉPARATEUR DE BOUILLON DE GÉLATINE (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-198**
PRÉPARATEUR DE BOUTEILLES D'ACÉTYLÈNE (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-320**
PRÉPARATEUR DE BOYAUX COUSUS (abattoirs et cond. viande) **8215-210**
préparateur de caséine (prod. laitiers) **8229-350**
préparateur de castine à la machine à couler les gueuses (fonte et acier) **8137-224**
PRÉPARATEUR DE CATALYSEURS POUR ESSENCE (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-130**
préparateur de chair à pâté (abattoirs et cond. viande; comm. détail) **8215-114**
PRÉPARATEUR DE CYLINDRE (imp. et édit.; usin., soud. et forg.) **9514-144**
PRÉPARATEUR D'ÉCHANTILLONS DE VÊTEMENTS (comm. détail; vêtements et tissus) **8553-178**
PRÉPARATEUR DE CHEVEUX POUR PERRUQUES (fab. div., n.c.a.) **8599-566**
préparateur de clichés pour offset (imp. et édit.) **9515-122**
PRÉPARATEUR DE COLLE POUR PÂTE À PAPIER (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-178**
PRÉPARATEUR DE COLORANTS (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-230**
préparateur de colorants alimentaires (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-342**
préparateur de composé (caoutchouc; plastique) **8573-168**
préparateur de compote de pommes (cons., n.c.a.) **8229-378**
préparateur de confitures (cons., n.c.a.) **8229-378**
préparateur de feutre (textiles) **8265-114**
PRÉPARATEUR DE FIBRE D'AMIANTE (laine min. et amiante) **8159-126**
PRÉPARATEUR DE FILAMENTS DE LAMPE (mat. élect.) **8539-218**
PRÉPARATEUR DE FONDANT DE CARNALLITE (mét. non ferreux) **8119-284**
PRÉPARATEUR DE FOUR À ABRASIFS (prod. min. non mét., n.c.a.) **8151-202**
préparateur de fromage à la crème (prod. laitiers) **8223-210**
PRÉPARATEUR DE GARNITURES ET D'ASSAISONNEMENTS (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-110**
préparateur de garnitures fouettées (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-110**
PRÉPARATEUR DE GERMES DE CÉRÉALES (huile anim. et vég.) **8211-298**
PRÉPARATEUR DE GLAÇURES (ciment, pierre et argile) **8153-194**
PRÉPARATEUR DE GRAISSES (pét. et charb.) **8161-114**
PRÉPARATEUR DE HARNAIS (textiles) **8267-118**
préparateur de jus de pomme (cons., n.c.a.) **8229-378**
préparateur de jusées (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8161-142**
préparateur de l'acétate de cellulose (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-240**
PRÉPARATEUR D'ÉLÉMENTS OPTIQUES PLANS (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8379-146**
PRÉPARATEUR DE LESSIVE (prod. chimiques, n.c.a.) **8163-182**
PRÉPARATEUR DE LESSIVE CAUSTIQUE (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-182**
PRÉPARATEUR DE LIANT POUR LA FIBRE DE VERRE (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-250**
PRÉPARATEUR DE LIQUEUR TANNANTE (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8161-142**
PRÉPARATEUR DE LUBRIFIANTS POUR BALLES (expl.) **8178-162**
préparateur de malt (dist., brass. et ferm.) **8227-302**
PRÉPARATEUR DE MARGARINE (huile anim. et vég.) **8229-154**
préparateur de mayonnaise (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-122**
préparateur de mélanges à crêpes (alim. et boissons, n.c.a.) **8211-170**
préparateur de mélanges à gâteaux (alim. et boissons, n.c.a.) **8211-170**

PRÉPARATEUR DE MÉLANGES FARINEUX (alim. et boissons, n.c.a.; alim. pour animaux et farine) **8211-170**
préparateur de métier à tisser (textiles) **8267-118**
préparateur de minium de plomb (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-178**
préparateur de moutarde (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-122**
PRÉPARATEUR DE MOÛT DE BIÈRE (dist., brass. et ferm.) **8227-174**
PRÉPARATEUR DE MOÛT DE MÉLASSE (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-218**
préparateur d'enduit au kaolin (pâte à papier et papier) **8161-278**
PRÉPARATEUR DE NEIGE CARBONIQUE (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-284**
PRÉPARATEUR DE NITROCELLULOSE (expl.) **8179-210**
PRÉPARATEUR D'ENGRAIS PHOSPHATES (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-312**
PRÉPARATEUR D'ENVELOPPES POUR BALLES DE GOLF (art. sport et jouets) **8579-282**
PRÉPARATEUR DE PAPIER PEINT (prod. papier) **8598-246**
PRÉPARATEUR DE PARACHUTES (vêtements et tissus) **8569-358**
PRÉPARATEUR DE PASTILLES DE NOIR DE CARBONE (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-274**
PRÉPARATEUR DE PÂTE À PAPIER (pâte à papier et papier) **8251-142**
préparateur de pâtée de poisson (trait. du poisson) **8217-112**
préparateur de pâtée des issues de poisson (trait. du poisson) **8217-112**
PRÉPARATEUR DE PÂTÉES EN BOULETTES (alim. pour animaux et farine) **9211-190**
PRÉPARATEUR DE PÂTE POUR ACCUMULATEURS (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-242**
préparateur de pâtes à tartiner (abattoirs et cond. viande) **8215-242**
préparateur de pellicules (serv. div.) **9591-199**
préparateur de petits déjeuners instantanés (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-350**
PRÉPARATEUR DE PLATEAUX À LA CHAÎNE (rest. et logement; santé; transp. aériens) **6129-114**
PRÉPARATEUR DE PLATS RAPIDES (rest. et logement) **6121-136**
PRÉPARATEUR DE POCHOIRS POUR SÉRIGRAPHIE (toutes ind.) **9515-170**
PRÉPARATEUR DE POISSON (trait. du poisson) **8217-118**
préparateur de pommes de terre instantanées (cons., n.c.a.) **8221-134**
PRÉPARATEUR DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES À LA MACHINE (prod. pharm. et prod. toil.) **8179-238**
PRÉPARATEUR DE RÉACTIFS (mét. non ferreux) **8113-182**
PRÉPARATEUR DE RELISH (cons., n.c.a.) **8229-114**
PRÉPARATEUR DE REPAS CONGELÉS (cons., n.c.a.; rest. et logement) **8229-426**
PRÉPARATEUR DE RIZ (alim. pour animaux et farine) **8211-110**
préparateur de sauce pour bifteck (cons., n.c.a.) **8229-114**
PRÉPARATEUR DE SAUMURE (mines et carrières) **8113-202**
PRÉPARATEUR DE SAUMURE (abattoirs et cond. viande) **8215-262**
préparateur de sirop d'eau gazeuse (alim. et boissons, n.c.a.) **8227-306**
PRÉPARATEUR DE SIROP DE MAÏS (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-334**
PRÉPARATEUR DE SIROPS DE CONFISERIE (alim. et boissons, n.c.a.; conf.) **8213-338**
PRÉPARATEUR DE SOLUTION ÉLECTROLYTIQUE (prod. chimiques, n.c.a.) **8163-158**
PRÉPARATEUR DE SOLUTIONS (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-366**
PRÉPARATEUR DE SOLUTIONS DE BLANCHIMENT POUR LES PÂTES À PAPIER (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-354**
préparateur de solutions de tannage (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-310**
préparateur d'essais (fonte et acier) **8146-199**
préparateur d'essences pour céréales (alim. et boissons, n.c.a.) **8213-338**
préparateur de tartes congelées (cons., n.c.a.) **8229-426**
PRÉPARATEUR DE TEINTURE (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-186**
préparateur de tissage de couvertures (textiles) **8265-114**
PRÉPARATEUR DE TRIPES (abattoirs et cond. viande) **8215-346**
PRÉPARATEUR DE TUYAUX EN VUE DU PLOMBAGE (caoutchouc) **8579-302**
PRÉPARATEUR DE VIANDE FUMÉE (abattoirs et cond. viande) **8228-122**
préparateur de vin (dist., brass. et ferm.) **8227-230**
PRÉPARATEUR DE VISCOSE (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-314**
préparateur de voitures (automobiles; comm. détail) **8526-118**
PRÉPARATEUR DE VOLAILLES (abattoirs et cond. viande) **8215-214**
préparateur d'extrait pour parfumer les céréales (alim. et boissons, n.c.a.) **8227-182**
PRÉPARATEUR D'OEUFS DE POISSONS (trait. du poisson) **8217-150**
PRÉPARATEUR D'ORTHOPHOSPHATE (prod. chimiques, n.c.a.) **8161-174**
préparateur d'outil et de matrice (usin., soud. et forg.) **8311-110**
PRÉPARATEUR-EMBALLEUR DE BLEUS (serv. aux entr.) **9317-238**
PRÉPARATEUR EN CHEF (ens.) **2350-122**
PRÉPARATEUR EN PHARMACIE (santé) **3159-174**
préparateur de commandes (bureau) **4153-118**
préposé à la cage (mines et carrières) **7717-150**
préposé à la carrosserie (automobiles) **8581-178**
préposé à la chambre forte (banque et fin.) **4135-210**
PRÉPOSÉ À LA CUVE DE MATURATION (alim. et boissons, n.c.a.) **8213-206**
***PRÉPOSÉ À LA FABRICATION DES PLAQUETTES** (mat. électron.) **8539-119**
PRÉPOSÉ À LA FABRICATION DE VERNIS (peint. et vernis) **8167-218**
préposé à la filtration (mines et carrières) **8113-168**
préposé à la flottation (mét. non ferreux) **8113-154**
préposé à la garde d'animaux dans une clinique vétérinaire (santé) **3159-186**
préposé à l'alliage des métaux (mét. non ferreux) **8149-126**
préposé à la location de téléviseurs (comm. détail) **5199-199**
préposé à la machine à pelucher (textiles) **8261-166**
PRÉPOSÉ À LA MESSAGERIE (bureau) **4173-134**
PRÉPOSÉ À L'ANALYSE DU PÉTROLE BRUT ET DU GAZ NATUREL (pét. et gaz nat.) **7719-120**
préposé à la noueuse d'ensouple (textiles) **8265-122**
préposé à la pesée publique (serv. gouv.) **4157-110**
préposé à la réception (rest. et logement) **4194-110**
PRÉPOSÉ À LA RECONNAISSANCE DES CARACTÈRES ÉCRITS À L'ENCRE MAGNÉTIQUE (bureau) **4143-118**
***PRÉPOSÉ À LA REMISE EN ÉTAT DES VÉHICULES AUTOMOBILES** (automobiles) **8581-180**
PRÉPOSÉ À LA REMISE EN ÉTAT DES VÊTEMENTS, HÔTEL (blanch., nett. et press.) **6169-134**
préposé à la restauration de films (serv. div.) **9591-118**
PRÉPOSÉ À L'ARROSAGE (agric.) **7199-190**
PRÉPOSÉ À LA SALLE DE QUILLES (loisirs) **3715-134**
PRÉPOSÉ À LA SAPONIFICATION (savons) **8167-210**
préposé à l'ascenseur (toutes ind.) **6193-110**
***PRÉPOSÉ À LA REMISE EN ÉTAT DES CANALISATIONS** (const.) **8791-135**
préposé à la stérilisation (santé) **3159-194**
préposé à la table d'essai (télécomm.) **8736-130**
préposé à la traverse-écoliers (serv. gouv.) **6115-150**
préposé à la vaporisation de la cire (chaussures) **8561-314**
préposé à la vaporisation des chaussures (chaussures) **8561-210**
préposé à la vaporisation des talons (chaussures) **8561-314**

PRÉPOSÉ À L'ENLÈVEMENT DE LA NEIGE (const.; serv. gouv.) **6119-112**
***PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES GUICHETS AUTOMATIQUES** (banque et fin; serv. aux entr.) **6115-124**
préposé à l'enlèvement du goudron (pét. et charb.) **8178-214**
***préposé à l'enseignement de l'informatique** (ens.) **2797-120**
préposé à l'entrepôt (bureau) **4155-162**
préposé à l'entrepôt, installation de forage (pét. et gaz nat.) **4155-111**
préposé à l'entretien (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-122**
préposé à l'entretien de distributeurs (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-186**
***PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DE LA MACHINERIE LOURDE** (toutes ind.) **8589-196**
PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES CHAMBRES (rest. et logement) **6133-114**
préposé à l'entretien des édifices (toutes ind.) **6191-110**
***PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES MACHINES, CENTRALE NUCLÉAIRE ET USINE DE PRODUCTION D'EAU LOURDE** (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-132**
préposé à l'entretien des parcomètres (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8587-118**
PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES PARCS (agric.; loisirs) **7195-134**
***préposé à l'entretien des pentes de ski** (loisirs) **3715-116**
préposé à l'entretien des routes et des ponts (const.) **8799-274**
préposé à l'entretien des voies de secours (automobiles) **8581-299**
***préposé à l'entretien, guichets automatiques** (banque et fin.; serv. aux entr.) **6115-124**
***préposé à l'entretien, terrain de camping** (rest. et logement) **6139-108**
***préposé à l'équipement de cuisson** (boul.) **8213-208**
***préposé à l'équipement de fabrication de neiges** (loisirs) **3715-144**
PRÉPOSÉ À L'ÉQUIPEMENT DE SPORT (loisirs) **3715-118**
***PRÉPOSÉ À L'ESPACEMENT** (const.) **8791-148**
PRÉPOSÉ À L'ÉTABLISSEMENT DES SPORTS (loisirs) **3715-130**
préposé à l'humidification (serv. publics, n.c.a.) **9533-114**
PRÉPOSÉ À L'IDENTITÉ DES CHEVAUX (loisirs) **3711-146**
PRÉPOSÉ À L'ILLUSTRATION (imp. et édit.) **3351-210**
préposé à l'inhalothérapie (santé) **3159-134**
PRÉPOSÉ À L'INSÉMINATION ARTIFICIELLE (agric.) **7199-184**
***préposé à l'inventaire, installation de forage** (pét. et gaz nat.) **4155-111**
préposé à l'ossature murale, métal (const.) **8784-122**
préposé au banc d'étirage (textiles) **8261-142**
PRÉPOSÉ AU BINGO (loisirs) **3715-150**
PRÉPOSÉ AU BLANCHIMENT DES HUILES (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-300**
PRÉPOSÉ AU BLANCHISSAGE ET AU SÉCHAGE (blanch., nett. et press.) **6161-136**
PRÉPOSÉ AU CÂBLE DE FORAGE (pét. et gaz nat.) **7711-133**
PRÉPOSÉ AU CINÉ-PARC (loisirs) **3715-158**
***préposé au comptoir** (comm. détail) **5137-116**
préposé au comptoir (rest. et logement) **6125-122**
préposé au comptoir de crème glacée molle (rest. et logement) **6125-132**
***préposé au comptoir de la boucherie** (comm. détail) **5137-109**
***préposé au comptoir de charcuterie** (comm. détail) **5137-106**
***préposé au comptoir des poissons et fruits de mer** (comm. détail) **5137-108**
***préposé au comptoir de service** (automobiles; comm. détail) **5199-120**
PRÉPOSÉ AU CONTRÔLE DE FABRICATION DANS UNE ACIÉRIE (bureau) **4151-146**
PRÉPOSÉ AU CONTRÔLE DE TRAINS (transp. ferr.) **9139-114**
préposé au contrôle d'horaires (transp. ferr.) **9139-114**
préposé au convoyeur (tabac) **9315-174**
préposé au coupage du papier (pâte à papier et papier) **8253-154**
préposé au courrier (bureau) **4179-130**
préposé au court de tennis (loisirs) **3715-130**
PRÉPOSÉ AU DÉCHARGEMENT (transp. auto.) **9179-194**
préposé au déchargement, carrière (transp. auto.) **9179-194**
préposé au déchargement, mine à ciel ouvert (transp. auto.) **9179-194**
PRÉPOSÉ AU DÉVELOPPEMENT DE FILMS ET D'ÉPREUVES (serv. div.) **9591-124**
préposé au filtre à sec (sucre) **8225-170**
***PRÉPOSÉ AU FOUR** (boul.) **8213-208**
PRÉPOSÉ AU FOUR CRÉMATOIRE (serv. pers., n.c.a.) **6141-117**
***préposé au four, pâte congelée** (boul.) **8213-208**
PRÉPOSÉ AU LAMINAGE DU CAOUTCHOUC (caoutchouc) **8173-202**
PRÉPOSÉ AU LAVAGE DES VOITURES (automobiles) **6198-174**
***préposé au magasin, installation de forage** (pét. et gaz nat.) **4155-111**
PRÉPOSÉ AU MÉLANGE DES RÉACTIFS POUR LA FABRICATION DE PELLICULES CELLULOSIQUES (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-162**
***préposé au nettoyage** (automobiles) **8595-200**
***préposé au parc résidentiel** (rest. et logement) **6139-108**
PRÉPOSÉ AU PESAGE (loisirs) **3711-166**
préposé au pont roulant (toutes ind.) **9311-110**
***PRÉPOSÉ AU PRÉCHAUFFAGE, PIPELINE** (const.) **8787-129**
PRÉPOSÉ AU RAMASSAGE DES CHIENS ERRANTS (serv. gouv.) **6119-124**
préposé au recrutement (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-134**
préposé au séchoir (mines et carrières) **8119-278**
préposé au service (comm. détail) **5145-110**
***préposé au service** (automobiles; comm. détail) **5145-118**
préposé au service de récolte du sang (santé) **3159-182**
préposé au service des cabarets (rest. et logement; santé; transp. aériens) **6129-114**
préposé au service des chambres (rest. et logement) **4194-110**
***PRÉPOSÉ AU SERVICE DES REPAS-MINUTE** (rest. et logement) **6125-127**
***préposé au soin de l'intérieur et de l'extérieur des autos** (automobiles) **8595-200**
préposé au stationnement (transp. auto.) **6199-122**
préposé au tableau indicateur de la vente aux enchères du tabac (comm. gros.) **5149-118**
préposé au tamisage (pâte à papier et papier) **8251-166**
préposé au téléphone (télécomm.) **4175-110**
***PRÉPOSÉ AU TERRAIN DE CAMPING** (rest. et logement) **6139-108**
préposé au terrain de jeux (loisirs) **3715-130**
préposé au terrain de stationnement (transp. auto.) **6199-122**
PRÉPOSÉ AU TERRAIN D'EXERCICE DE GOLF (loisirs) **3715-170**
PRÉPOSÉ AU TRAITEMENT DES PRODUITS ASEPTIQUES (prod. pharm. et prod. toil.) **8179-242**
préposé au traversier (transp. par eau) **9159-154**
PRÉPOSÉ AU TRIAGE DES OEUFS (agric.) **7198-110**
PRÉPOSÉ AU TRI DU COURRIER (serv. gouv.) **4173-130**
PRÉPOSÉ AU TRI DE LA MONNAIE (bureau) **4141-142**
préposé au vestiaire (serv. pers., n.c.a.) **6198-114**
préposé aux bagages (transp. aériens; transp. auto; transp. ferr.; transp. par eau) **4193-118**
PRÉPOSÉ AUX BANCS DE COQUILLAGES (pêche) **7313-154**
PRÉPOSÉ AUX CAGES (mines et carrières) **7717-150**
préposé aux chiens errants (serv. gouv.) **6119-124**
préposé aux comptes à payer (bureau) **4131-142**
préposé aux comptes à recevoir (bureau) **4131-142**
***PRÉPOSÉ AUX DISQUES** (loisirs) **3337-134**
***préposé aux disques ambulants** (loisirs) **3337-134**
préposé aux distributeurs automatiques (serv. aux entr.) **5193-114**
préposé aux écluses (transp. par eau) **9159-150**

PRÉPOSÉ AUX FACTURES ET BONS DE COMMANDE (bureau) **4155-162**
PRÉPOSÉ AUX FORMULES DIÉTÉTIQUES (santé) **3159-190**
PRÉPOSÉ AUX INSTALLATIONS SANITAIRES (mines et carrières) **7719-192**
PRÉPOSÉ AUX MANÈGES (loisirs) **3715-166**
préposé aux parcs, municipalités (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-132**
préposé aux parcs municipaux (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-132**
préposé aux patinoires (loisirs) **3715-114**
préposé aux pièces (comm. détail; comm. gros) **5135-126**
PRÉPOSÉ AUX PRÉLÈVEMENTS DE SANG (santé) **3159-182**
préposé aux premiers soins (santé) **3139-138**
préposé aux renseignements (bureau) **4171-118**
préposé aux réservations (rest. et logement) **4194-110**
préposé aux réservoirs de trempage (alim. et boissons, n.c.a.) **8211-222**
préposé aux résumés (ass. et imm.) **4135-142**
PRÉPOSÉ AUX SALLES D'URGENCES (santé) **3159-198**
PRÉPOSÉ AUX SOINS DES ANIMAUX D'AGRÉMENT (agric.) **7199-144**
préposé aux soins des enfants handicapés (santé) **3139-146**
préposé aux statistiques (bureau) **4137-110**
préposé aux supports de placage (est., matr. et rev. des métaux) **8143-198**
PRÉPOSÉ AUX TABLES (rest. et logement) **6125-140**
préposé aux tests en usine (textiles) **8276-110**
PRÉPOSÉ AUX TRAVERSÉES DES ÉCOLIERS (serv. gouv.) **6115-150**
PRÉPOSÉ AUX VOITURES (transp. auto.) **6199-142**
préposé d'ambulances (santé) **3139-130**
PRÉPOSÉ DE CAMP DE LOISIRS (rest. et logement) **6139-113**
PRÉPOSÉ DE GARDERIE (serv. pers., n.c.a.) **6147-122**
préposé d'entrepôt (toutes ind.) **9313-199**
***préposé de poste de péage** (serv. gouv.) **4133-142**
préposé de production aux laminoirs à brames (bureau) **4151-146**
***PRÉPOSÉ DE SALON DE BRONZAGE** (serv. pers., n.c.a.) **6143-132**
***PRÉPOSÉ DE SILO À GRAINS** (agric.; comm. gros) **5191-112**
PRÉPOSÉ DE VIVIER À HOMARDS (pêche) **7319-150**
préposé en physiothérapie (santé) **3139-134**
***préposé, établissement de bronzage intérieur** (serv. pers., n.c.a.) **6143-132**
***préposé, salon de bronzage** (serv. pers., n.c.a.) **6143-132**
PRÉSENTATEUR DE DISQUES (radio., télév., cinéma et théâtre) **3337-130**
présenteur de chevaux (agric.) **7113-114**
***présentateur de nouvelles radiodiffusées** (radio., télév., cinéma et théâtre) **3337-116**
***présentateur de nouvelles télévisées** (radio., télév., cinéma et théâtre) **3337-116**
président (serv. gouv.) **1113-110**
président de banque (banque et fin.) **1130-126**
président de la commission de l'hippodrome (loisirs) **3711-110**
président de la commission des libérations conditionnelles (serv. gouv.) **1119-299**
président de la commission urbaine (serv. gouv.) **1111-118**
président de société de radio et télédiffusion (radio, télév., cinéma et théâtre) **1130-142**
président-directeur des recherches aérospatiales (aéronefs et astronefs) **1130-118**
président-directeur d'organisation de service social (serv. sociaux) **1130-199**
président d'organisation politique (serv. div.) **1130-199**
président du conseil métropolitain (serv. gouv.) **1111-118**
président d'un conseil arbitral de la commission d'assurance-chômage (serv. gouv.) **1119-126**
président d'université (ens.) **1130-110**
presseur (chaussures) **8561-230**
PRESSEUR (caoutchouc; plastique) **8573-138**
PRESSEUR D'AMIDON (savons) **9317-166**
PRESSEUR D'ARGILE (ciment, pierre et argile) **8158-114**
presseur de bacon (abattoirs et cond. viande) **8215-286**
PRESSEUR D'ÉBAUCHES DE CRAYONS (fab. div., n.c.a.) **8598-278**
presseur de betteraves (sucre) **8225-178**
presseur de bobines (textiles) **8279-150**
presseur de capitonnage (caoutchouc; plastique) **8573-138**
presseur de chapeau de paille (vêtements et tissus) **8557-174**
presseur de chapeaux (vêtements et tissus) **8557-174**
PRESSEUR DE CHAPEAUX À LA MACHINE (vêtements et tissus) **8557-174**
presseur de chaussure (caoutchouc; plastique) **8573-138**
presseur de couleur (toutes ind.) **2117-199**
presseur de coutures (vêtements et tissus) **8557-174**
PRESSEUR DE FEUTRE (textiles) **8279-194**
PRESSEUR DE FRUITS (cons., n.c.a.; dist., brass. et ferm.) **8227-150**
presseur de jambon (abattoirs et cond. viande) **8215-306**
presseur de morceaux de ventre (abattoirs et cond. viande) **8215-286**
PRESSEUR DE PANNEAUX DE PARTICULES EN CONTINU (trav. du bois) **8235-126**
PRESSEUR DE PÂTE (pâte à papier et papier) **8253-178**
PRESSEUR DE PIÈCES PYROTECHNIQUES (expl.) **8599-186**
PRESSEUR DE PIGMENTS (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-318**
presseur de poisson (trait. du poisson) **8217-112**
presseur de ponts d'auto-neige (automobiles) **8523-162**
PRESSEUR DE POTS À FLEURS (ciment, pierre et argile) **8155-182**
presseur de roues à dents en caoutchouc (caoutchouc) **8573-138**
presseur de sacs (prod. papier) **8593-399**
presseur d'essuie-pieds (caoutchouc; plastique) **8573-138**
presseur de tabac (tabac) **8293-134**
presseur de talons (caoutchouc; plastique) **8573-138**
PRESSEUR DE TOURTEAUX (sucre) **8225-230**
PRESSEUR DE VÊTEMENTS (blanch., nett. et press.) **8569-298**
PRESSEUR DE VIANDE (abattoirs et cond. viande) **8215-286**
presseur d'huile (alim. pour animaux et farine) **8211-166**
PRESSEUR D'HUILE DE LIN (huile anim. et vég.) **8299-142**
PRESSEUR-ENFILEUR (textiles) **8279-150**
PRESSEUR, PANNEAUX ISOLANTS (prod. papier) **8253-150**
pressier (est., matr. et rev. des métaux) **8334-362**
PRESSIER (imp. et édit.) **9512-172**
pressier à la rotogravure, papier peint (imp. et édit.) **9512-122**
pressier à la rotogravure, textiles (imp. et édit.) **9512-122**
pressier lithographique (imp. et édit.) **9512-126**
prestidigitateur (loisirs) **3339-166**
PRÊTEUR SUR GAGE (comm. détail) **5199-114**
prêtre (religion) **2511-110**
prêtre religieux (religion) **2519-199**
***PRÉVISIONNISTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2114-122**
prévôt des incendies (serv. gouv.) **1113-122**
PRINCIPAL (ens.) **1133-142**
principal d'école commerciale (ens.) **1133-142**
principal d'école élémentaire (ens.) **1133-142**
principal d'école normale (ens.) **1133-142**
principal d'école secondaire (ens.) **1133-142**
principal de collège (ens.) **1133-110**
principal, école primaire et secondaire (ens.) **1133-142**
procureur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2343-110**
PRODUCTEUR (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-114**
producteur de bulbes (agric.) **7115-142**
producteur de graines sélectionnées (agric.) **7115-150**
PRODUCTEUR DE HOUBLON (agric.) **7115-146**

producteur de roses (agric.) **7115-142**
PRODUCTEUR DE SIROP D'ÉRABLE (agric.) **7115-160**
professeur (ens.) **2733-110**
PROFESSEUR ADJOINT D'UNIVERSITÉ (ens.) **2719-110**
professeur agrégé (ens.) **2711-199**
professeur, collège commercial (ens.) **2791-118**
professeur d'accordéon (ens.) **2792-114**
PROFESSEUR D'ANGLAIS DANS UNE ÉCOLE SECONDAIRE (ens.) **2733-146**
professeur d'anglais dans une école de commerce (ens.) **2791-110**
PROFESSEUR D'ANGLAIS, LANGUE SECONDE, DANS UNE ÉCOLE SECONDAIRE (ens.) **2733-150**
professeur d'animation de loisirs dans un collège communautaire (ens.) **2791-114**
professeur d'art (ens.) **2792-118**
PROFESSEUR D'ART DRAMATIQUE (ens.) **2792-122**
professeur d'artisanat (ens.) **2792-118**
professeur d'art oratoire (ens.) **2799-199**
professeur d'art publicitaire dans une école professionnelle (ens.) **2791-114**
PROFESSEUR D'ARTS À L'ÉCOLE SECONDAIRE (ens.) **2733-118**
PROFESSEUR D'ARTS APPLIQUÉS DANS UNE ÉCOLE PROFESSIONNELLE (ens.) **2791-114**
professeur d'arts appliqués dans un collège communautaire (ens.) **2791-114**
PROFESSEUR D'ARTS ET LETTRES À L'UNIVERSITÉ (ens.) **2711-122**
professeur d'arts industriels (ens.) **2733-122**
PROFESSEUR D'AVEUGLES (ens.) **2795-110**
professeur de ballet (ens.) **2792-126**
PROFESSEUR DE BEAUX-ARTS (ens.) **2792-118**
professeur de beaux-arts à l'école secondaire (ens.) **2733-118**
professeur de bible (ens.) **2793-110**
professeur de bridge (loisirs) **2799-199**
professeur de céramique (ens.) **2792-118**
professeur de chant (ens.) **2792-110**
professeur de chimie dans une école d'agriculture (ens.) **2791-110**
PROFESSEUR DE COIFFURE (ens.) **2791-130**
professeur d'école de commerce (ens.) **2791-118**
PROFESSEUR D'ÉCOLE NORMALE (ens.) **2793-114**
PROFESSEUR D'ÉCOLE SECONDAIRE, EN GÉNÉRAL (ens.) **2733-110**
PROFESSEUR D'ÉCOLE SECONDAIRE, PROGRAMMES SPÉCIAUX (ens.) **2733-182**
professeur de comptabilité dans une école professionnelle (ens.) **2791-118**
professeur d'économie domestique à l'université (ens.) **2711-110**
PROFESSEUR D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE DANS UNE ÉCOLE SECONDAIRE (ens.) **2733-130**
professeur d'économie politique dans un collège communautaire (ens.) **2791-110**
PROFESSEUR DE COURS PAR CORRESPONDANCE (ens.) **2799-118**
professeur de cours post-scolaires (ens.) **2719-199**
professeur de couture (ens.) **2797-128**
professeur de criminologie à l'université (ens.) **2711-146**
professeur de culture physique (ens.; loisirs; serv. pers., n.c.a.) **3710-130**
professeur de dactylographie dans une école de commerce (ens.) **2791-118**
PROFESSEUR DE DANSE (ens.) **2792-126**
professeur de danse à claquettes (ens.) **2792-126**
professeur de danse de salon (ens.) **2792-126**
professeur de danse folklorique (ens.) **2792-126**
professeur de dessin technique dans un collège communautaire (ens.) **2791-126**
PROFESSEUR DE DROIT À L'UNIVERSITÉ (ens.) **2711-126**
professeur de droit commercial dans une école de commerce (ens.) **2791-118**
professeur de droit dans une école de police (ens.) **2791-114**
PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE DANS UNE ÉCOLE SECONDAIRE (ens.) **2733-134**
professeur de formation professionnelle, coiffure (ens.) **2791-130**
PROFESSEUR DE FORMATION RELIGIEUSE ET MORALE DANS UNE ÉCOLE SECONDAIRE (ens.) **2733-170**
PROFESSEUR DE FRANÇAIS DANS UNE ÉCOLE SECONDAIRE (ens.) **2733-154**
PROFESSEUR DE FRANÇAIS, LANGUE SECONDE, DANS UNE ÉCOLE SECONDAIRE (ens.) **2733-158**
professeur de gravure (ens.) **2792-118**
professeur de gymnastique (loisirs) **3710-199**
PROFESSEUR DE GYMNASTIQUE CORRECTIVE (santé) **3137-130**
professeur de journalisme dans une collège communautaire (ens.) **2791-114**
professeur de langue inclusive laboratoire (ens.) **2791-199**
PROFESSEUR DE LANGUES CLASSIQUES DANS UNE ÉCOLE SECONDAIRE (ens.) **2733-142**
professeur de langues modernes (ens.) **2791-199**
PROFESSEUR DE LANGUES MODERNES DANS UNE ÉCOLE SECONDAIRE (ens.) **2733-166**
professeur de langues slaves (ens.) **2711-122**
professeur de l'enseignement aux adultes, niveau secondaire (ens.) **2739-199**
PROFESSEUR DE MAINTIEN (ens.) **2799-126**
professeur de mathématiques à l'université (ens.) **2711-134**
PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES DANS UNE ÉCOLE SECONDAIRE (ens.) **2733-162**
professeur de mathématiques dans une école professionnelle (ens.) **2791-110**
PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES ET D'INFORMATIQUE À L'UNIVERSITÉ (ens.) **2711-134**
PROFESSEUR DE MATIÈRES COMMERCIALES DANS UNE ÉCOLE SECONDAIRE (ens.) **2733-138**
PROFESSEUR DE MATIÈRES COMMERCIALES DANS UNE ÉCOLE PROFESSIONNELLE (ens.) **2791-118**
professeur de matières commerciales dans un collège communautaire (ens.) **2791-118**
PROFESSEUR DE MATIÈRES TECHNIQUES ET DE MÉTIERS DANS UNE ÉCOLE SECONDAIRE (ens.) **2733-126**
PROFESSEUR DE MATIÈRES TECHNIQUES DANS UNE ÉCOLE PROFESSIONNELLE (ens.) **2791-126**
professeur de matières techniques dans un collège communautaire (ens.) **2791-126**
PROFESSEUR DE MATIÈRES TECHNOLOGIQUES DANS UNE ÉCOLE PROFESSIONNELLE (ens.) **2791-122**
professeur de microbiologie (ens.) **2711-138**
professeur de mise en marché dans une école de commerce (ens.) **2791-118**
professeur de musique (ens.) **2792-114**
PROFESSEUR DE MUSIQUE INSTRUMENTALE (ens.) **2792-114**
PROFESSEUR DE MUSIQUE VOCALE (ens.) **2792-110**
professeur de natation (loisirs) **3710-134**
PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL DANS UNE ÉCOLE PROFESSIONNELLE (ens.) **2791-110**
professeur d'entretien et de réparation d'appareils dans une école professionnelle (ens.) **2791-126**
professeur de pathologie (ens.) **2711-138**
professeur de peinture (ens.) **2792-118**

professeur de piano (ens.) **2792-114**
professeur d'équitation (loisirs) **3710-162**
PROFESSEUR DE SCIENCES AGRICOLES À L'UNIVERSITÉ (ens.) **2711-112**
PROFESSEUR DE SCIENCES DANS UNE ÉCOLE SECONDAIRE (ens.) **2733-174**
PROFESSEUR DE SCIENCES DE L'ÉDUCATION À L'UNIVERSITÉ (ens.) **2711-114**
PROFESSEUR DE SCIENCES DE L'INGÉNIÉRIE ET D'ARCHITECTURE À L'UNIVERSITÉ (ens.) **2711-118**
PROFESSEUR DE SCIENCES HUMAINES DANS UNE ÉCOLE SECONDAIRE (ens.) **2733-178**
PROFESSEUR DE SCIENCES MÉDICALES À L'UNIVERSITÉ (ens.) **2711-138**
PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES À L'UNIVERSITÉ (ens.) **2711-130**
PROFESSEUR DE SCIENCES PHYSIQUES À L'UNIVERSITÉ (ens.) **2711-142**
PROFESSEUR DE SCIENCES SOCIALES À L'UNIVERSITÉ (ens.) **2711-146**
professeur d'escrime (loisirs) **3710-199**
professeur de sculpture (ens.) **2792-118**
professeur de ski (loisirs) **3710-150**
professeur de soudage dans une école professionnelle (ens.) **2791-126**
PROFESSEUR DE SOURDS (ens.) **2795-118**
professeur de sténographie dans un collège communautaire (ens.) **2791-118**
professeur de technologie de la chimie dans une école professionnelle (ens.) **2791-122**
professeur de technologie de la mécanique dans une école de technologie (ens.) **2791-122**
professeur de technologie de l'électronique dans un collège communautaire (ens.) **2791-122**
professeur de technologie des minéraux dans une école d'arts appliqués et de technologie (ens.) **2791-122**
professeur de technologie médicale dans une école de technologie (ens.) **2791-122**
professeur d'histoire ancienne (ens.) **2711-122**
professeur d'histoire dans un collège communautaire (ens.) **2791-110**
professeur d'informatique dans une école professionnelle (ens.) **2791-118**
PROFESSEUR D'INITIATION À LA TECHNOLOGIE (ens.) **2733-122**
PROFESSEUR D'INSTITUTION À CARACTÈRE CONFESSIONNEL (ens.) **2793-110**
professeur d'instrumentation industrielle dans une école professionnelle (ens.) **2791-126**
professeur d'océanographie à l'université (ens.) **2711-142**
professeur d'orientation (ens.) **2391-118**
professeur, école primaire (ens.) **2731-110**
professeur en assistance sociale au collège (ens.) **2711-146**
professeur enseignant le métier d'embaumeur (ens.) **2791-199**
profileur (toutes ind.) **8395-299**
PROFILEUR DE BANDES DE ROULEMENT DE PNEUS (caoutchouc) **8573-202**
programmateur de calculatrice (toutes ind.) **2183-126**
programmateur pédagogique (ens.; serv. aux entr.) **3359-118**
programmeur-analyste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-110**
PROGRAMMEUR AU RÉGLAGE NUMÉRIQUE DES MACHINES-OUTILS (toutes ind.) **2183-126**
***PROGRAMMEUR D'APPLICATIONS** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-124**
***programmeur d'applications, subalterne** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-124**
***programmeur d'applications, supérieur** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-124**
***programmeur d'applications, traitement électronique de l'information** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-124**
***programmeur de système** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-116**
***programmeur de système principal** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-116**
***programmeur de systèmes d'exploitation** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-116**
***programmeur de système subalterne** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-116**
***PROGRAMMEUR D'ÉTUDE LOGICIEL DE BASE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-116**
***programmeur d'étude principal** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-116**
***programmeur d'étude subalterne** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-116**
programmeur d'ordinateur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-118**
PROGRAMMEUR EN INFORMATIQUE COMMERCIALE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-118**
PROGRAMMEUR EN INFORMATIQUE DES SCIENCES ET D'INGÉNIERIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-122**
***programmeur, logiciel d'application** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-124**
***programmeur, logiciel de base** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-116**
***programmeur principal d'applications** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-124**
***programmeur subalterne d'applications** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-124**
PROJECTIONNISTE DE CINÉMA (loisirs; radio., télév., cinéma et théâtre) **9557-110**
promoteur de disques (comm. gros) **5133-158**
promoteur des ventes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-154**
propagandiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-146**
propriétaire (comm. détail; vêtements et tissus) **8553-199**
propriétaire (chaussures) **8561-114**
propriétaire (automobiles) **8580-199**
propriétaire, atelier d'art commercial (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-199**
propriétaire, atelier de photographie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3315-199**
propriétaire, camion (transp. auto.) **9170-118**
propriétaire, collège commercial (ens.) **1133-142**
propriétaire, école privée (ens.) **1133-142**
***propriétaire-exploitant de terrain de camping** (rest. et logement) **6130-115**
propriétaire, garage (automobiles) **8581-299**
PROPRIÉTAIRE GÉRANT (toutes ind.) **02-450**
propriétaire-gérant de commerce de gros (comm. gros) **5130-122**
propriétaire, poste d'essence (automobiles; comm. détail) **5130-118**
propriétaire, quincaillerie (comm. détail) **5130-199**
propriétaire, service de taxi (transp. auto.) **9170-114**
PROSPECTEUR (mines et carrières) **2119-118**
prospecteur en chef (for. et abatt.) **7510-122**
PROSTHODONTISTE (santé) **3113-130**
protecteur du citoyen (serv. gouv.) **1119-146**
prothésiste (santé) **3119-199**
prothésiste (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3159-110**
prothésiste en bagues dentaires (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3157-170**
prothésiste en dentisterie (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3157-138**
PROTHÉSISTE EN ORTHODONTIE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3157-154**
PROTHÉSISTE-ORTHÉSISTE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3159-110**
protonotaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2343-199**
psychanalyste (santé) **3111-162**
PSYCHIATRE (santé) **3111-162**
psychologue (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2315-110**
PSYCHOLOGUE CLINIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2315-134**

PSYCHOLOGUE-CONSEILLER (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2315-138**
PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2315-122**
psychologue d'enfant (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2315-118**
psychologue du personnel militaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2315-142**
PSYCHOLOGUE EN DÉVELOPPEMENT HUMAIN (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2315-118**
PSYCHOLOGUE, EN GÉNÉRAL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2315-110**
PSYCHOLOGUE EN PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2315-114**
PSYCHOLOGUE INDUSTRIEL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2315-142**
psychologue pour enfants (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2315-118**
PSYCHOLOGUE SCOLAIRE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2315-146**
PSYCHOLOGUE SOCIAL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2315-130**
PSYCHOMÉTRICIEN (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2315-150**
psychotechnicien (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2315-199**
psychothérapeute (santé) **3119-199**
psychothérapeute du comportement (santé) **3139-199**
publiciste (imp. et édit.; serv. aux entr.) **3351-114**
PUISATIER (mines et carrières) **7719-164**
PUISATIER À LA FOREUSE ROTARY (mines et carrières) **7713-118**
PULVÉRISATEUR (agric.) **7195-150**
PULVÉRISATEUR (for. et abatt.) **7518-118**
PULVÉRISATEUR (prod. chimiques, n.c.a.) **8171-122**
PULVÉRISATEUR DE NÉOPRÈNE (plastique) **8579-170**
***pulvérisateur de produits pour gazon** (agric.) **7195-116**
PULVÉRISATEUR DE RÉSINES THERMODURCISSABLES (plastique) **8579-122**
pulvériseur (prod. chimiques, n.c.a.) **8171-122**
PUPITREUR AU LAMINAGE (fonte et acier) **8135-110**
pupitreur au poste central (fonte et acier; mét. non ferreux) **8111-110**
pupitreur aux commandes des concasseurs (fonte et acier; mét. non ferreux) **8111-110**
PUPITREUR DE SALLE DES ÉPURATEURS (pâte à papier et papier) **8251-122**
pupitreur de salle des épurateurs de pâte mécanique (pâte à papier et papier) **8251-122**
pupitreur de salle des épurateurs de pâte chimique (pâte à papier et papier) **8251-122**
pupitreur, informatique (bureau) **4143-114**
purificateur de farine (alim. pour animaux et farine) **8211-186**
purificateur de zinc (mét. non ferreux) **8113-299**
purificateur d'issues (alim. pour animaux et farine) **8211-158**
pyrotechnicien (expl.) **8599-186**
quadrilleur d'armes portatives (trav. du bois) **8355-258**
quartier-maître (transp. par eau) **9155-118**
QUENOUILLEUR (ciment, pierre et argile) **8155-144**
quincaillier-vendeur (comm. gros) **5135-154**
rabatteur (fourrures) **8555-122**
RABBIN (religion) **2511-114**
raboteur (usin., soud. et forg.) **8315-158**
raboteur (meubles; trav. du bois) **8355-162**
raboteur à la machine (scieries) **8231-130**
RABOTEUR DE LINGOTS ET DE BILLETTES (mét. non ferreux) **8135-160**
raboteur de navettes (trav. du bois) **8355-206**
raccommodeur (textiles) **8267-299**
raccommodeur à la main (textiles; vêtements et tissus) **8569-138**
raccommodeur de bas (bonn.) **8569-198**
raccommodeur de chaussettes (bonn.) **8569-198**
raccommodeur de filets (pêche) **7319-122**
RACCOMMODEUR DE PRODUITS TEXTILES (textiles) **8563-110**
raccommodeur de vêtements (bonn.) **8569-198**
RACCOMMODEUR TISSEUR (textiles; vêtements et tissus) **8569-138**
raccordeur de tuyaux (const.) **8791-138**
RACCORDEUR D'INDUITS (mat. élect.) **8531-336**
racleur d'asphalte (const.) **8713-182**
racleur de bobines à la main (textiles) **8278-146**
racleur de tubes (textiles) **8278-146**
racleur de turbine de troisième jet (sucre) **8225-182**
radiesthésiste (serv. aux entr.) **7719-210**
RADIO (militaire) **9553-112**
radioastronome (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-114**
RADIOGRAPHE INDUSTRIEL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **9916-110**
radiologiste (santé) **3111-142**
radiologue (santé) **3111-142**
RADIOLOGUE EN RADIOLOGIE DIAGNOSTIQUE (santé) **3111-142**
radiologue en rayons roentgen (santé) **3111-142**
RADIO, MER (militaire) **9553-113**
radionavigant (transp. par eau) **9159-114**
RADIOTÉLÉGRAPHISTE (transp. par eau) **9159-114**
RADIOTÉLÉGRAPHISTE (télécomm.) **9553-110**
RADIOTÉLÉGRAPHISTE D'INSTALLATION DE FORAGE (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9159-120**
RADIOTÉLÉPHONISTE (télécomm.) **9553-114**
RADIOTÉLÉPHONISTE DU SERVICE DES ROUTES (serv. gouv.) **4199-130**
radiothérapeute (santé) **3111-142**
RAFFINEUR (pét. et charb.) **8165-122**
raffineur de cassonade (sucre) **8225-166**
RAFFINEUR DE CHOCOLAT (conf.) **8229-266**
RAFFINEUR DE GAZ DE CHAUFFAGE (pét. et charb.) **8165-194**
RAFFINEUR DE GLYCÉRINE (savons) **8165-158**
raffineur de pétrole (pét. et charb.) **8165-122**
raffineur de sucre (sucre) **8225-134**
RAFFINEUR DE SUCRE EN POUDRE (sucre) **8225-166**
RAFFINEUR DE SUIF (huile anim. et vég.) **8215-344**
RAFFINEUR D'HUILE COMESTIBLE (huile anim. et vég.) **8211-282**
raffineur d'huile d'arachides (huile anim. et vég.) **8211-282**
rainureur (meubles; trav. du bois) **8355-150**
RAINUREUR (prod. papier) **8593-190**
RAINUREUR À LA MEULE (verr.) **8373-162**
rainureur de lentilles à la main (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-234**
rainureur de panneaux à la machine (plac. et contre-plaqués) **8233-114**
RAMASSEUR D'ALGUES (pêche) **7319-138**
ramasseur d'algues comestibles (pêche) **7319-138**
ramasseur de chiffon (toutes ind.) **5191-118**
ramasseur de coton (textiles) **8278-299**
ramasseur de ferraille (comm. gros.) **5191-118**
ramasseur de lait (transp. auto.) **9175-136**
ramasseur de malle (serv. gouv.) **4172-110**
ramasseur de mousse perlée d'Irlande (pêche) **7319-138**
ramasseur de papier-rebut (toutes ind.) **5191-118**
ramasseur de rebuts (toutes ind.) **5191-118**
RAMASSEUR DE REJETS (pâte à papier et papier) **8258-122**
RAMASSEUR DE VERS (agric.) **7198-150**
ramasseur d'ingrédients (boul.; conf.) **8213-182**
RAMEUR (bonn.; textiles) **8275-250**
ramollisseur de viandes (abattoirs et cond. viande) **8215-138**
RAMONEUR (serv. div.) **6191-111**
ramoneur de cheminées (serv. div.) **6191-111**
ramoneur de tubes de chaudières (serv. publics, n.c.a.) **9539-199**
rangeur d'écrans de sérigraphie (toutes ind.) **9518-199**

RÂPEUR DE FROMAGE (prod. laitiers) **8223-222**
RAPIÉCEUR DE CONTRE-PLAQUÉ À LA MACHINE (plac. et contre-plaqués) **8233-138**
RAPIÉCEUR DE CONTRE-PLAQUÉ À LA MAIN (plac. et contre-plaqués) **8233-116**
rapiéceur de matériaux réfractaires (const.) **8782-118**
rapiéceur de panneaux (plac. et contre-plaqués) **8233-116**
rapiéceur de pipes (fab. div., n.c.a.) **8548-199**
RAPIÉCEUR DE PLACAGES (plac. et contre-plaqués) **8233-134**
rapiéceur de placages à la machine (plac. et contre-plaqués) **8233-138**
raseur (chaussures) **8561-298**
RASEUR DE CARCASSES DE PORCS (abattoirs et cond. viande) **8215-174**
raseur de coton (textiles) **8275-238**
RASEUR DE FICELLE (textiles) **8279-190**
raseur d'épaule (abattoirs et cond. viande) **8215-174**
raseur de ventre (abattoirs et cond. viande) **8215-174**
RASSEMBLEUR DE PIÈCES DE DÉGIVREUR (caoutchouc) **8579-230**
rateleur d'asphalte (const.) **8713-182**
RATTACHEUR DE CHAÎNES (textiles) **8267-154**
RAVALEUR-NETTOYEUR DE BÂTIMENTS (const.) **8799-254**
RAVITAILLEUR EN GLACE DE WAGONS FRIGORIFIQUES (transp. ferr.) **9139-122**
RAVIVEUR DE MEULES (ciment, pierre et argile) **8371-122**
réalisateur (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-118**
réalisateur d'affaires courantes (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-158**
RÉALISATEUR DE FILMS CINÉMATOGRAPHIQUES (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-150**
réalisateur d'émissions de radio (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-118**
RÉALISATEUR D'ÉMISSIONS DE RADIO OU DE TÉLÉVISION (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-118**
réalisateur d'émissions de télévision (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-118**
réalisateur de radio (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-158**
RÉALISATEUR DE RADIO ET TÉLÉVISION (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-158**
réalisateur de télévision (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-158**
rebobineur (prod. papier) **8253-182**
rebobineur (textiles) **8265-166**
REBOBINEUR À LA CALANDRE (caoutchouc; plastique) **8173-214**
REBOBINEUR À LA MACHINE (tréf. et prod.) **9317-138**
REBOBINEUR DE FEUILLARD (est., matr. et rev. des métaux) **8339-246**
REBOBINEUR DE PAPIER APPRÊTÉ (prod. papier) **8253-182**
REBOBINEUR DE PELLICULE CELLULOSIQUE (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-178**
rebrousseur à la machine (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-146**
recenseur (bureau) **4199-202**
RÉCEPTIONNAIRE (bureau) **4153-122**
RÉCEPTIONNAIRE EN LAIT ET CRÈME (prod. laitiers) **8223-126**
réceptionnaire-vérificateur (bureau) **4153-122**
RÉCEPTIONNISTE (bureau) **4171-118**
***réceptionniste, cabinet de dentiste** (bureau; santé) **4171-116**
réceptionniste dans le commerce (bureau) **4171-118**
***réceptionniste de bureau de médecin** (bureau; santé) **4171-112**
***RÉCEPTIONNISTE DE CABINET DE DENTISTE** (bureau; santé) **4171-116**
***réceptionniste de clinique médicale** (bureau; santé) **4171-112**
réceptionniste de jour (rest. et logement) **4194-110**
***réceptionniste de salon de bronzage** (serv. pers., n.c.a.) **6143-132**
***réceptionniste d'établissement de bronzage intérieur** (serv. pers., n.c.a.) **6143-132**
***réceptionniste du bureau de dentiste** (bureau; santé) **4171-116**
RÉCEPTIONNISTE D'HÔTEL (rest. et logement) **4194-110**
***réceptionniste médicale** (bureau; santé) **4171-112**
***réceptionniste, salon de bronzage** (serv. pers., n.c.a.) **6143-132**
***réceptionniste-standardiste** (bureau) **4171-130**
***RÉCEPTIONNISTE-TÉLÉPHONISTE** (bureau) **4171-130**
receveur (rest. et logement) **6125-114**
receveur aux tourniquets (loisirs) **6199-138**
receveur de billets (bureau) **4133-130**
RECEVEUR DE BILLETS (loisirs) **6199-138**
receveur de marchandises (bureau) **4153-122**
receveur de péages (bureau) **4133-199**
receveur de douanes (serv. gouv.) **1116-126**
receveur-vérificateur (bureau) **4153-122**
RECHAPEUR DE PNEUS (caoutchouc) **8571-122**
réchauffeur (verr.) **8155-270**
rechercheiste (ens.) **2359-118**
***RECHERCHISTE** (radio., télév., cinéma et théâtre) **3353-128**
RECHERCHISTE EN ASSISTANCE SOCIALE (serv. sociaux) **2339-110**
rechercheiste en chimie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2111-114**
rechercheiste en contrôle de la qualité (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-118**
RECHERCHISTE, ENCYCLOPÉDIE (ens.) **2359-118**
rechercheiste en psychologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2315-199**
rechercheiste, étude du marché (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-126**
récolteur de légumes (agric.) **7198-112**
récolteur de tabac (agric.) **7183-126**
RECOUVREUR D'ARMATURES DE VALISES (art. en cuir) **8569-162**
RECOUVREUR DE FORMES DE VALISES (art. en cuir) **8569-246**
RECOUVREUR DE MALLES (fab. div., n.c.a.) **8598-286**
RECOUVREUR DE MANCHES (art. sport et jouets) **8569-190**
recouvreur de poignées (art. en cuir) **8569-258**
recouvreur de ressorts (textiles) **8278-299**
RECOUVREUR ET COUSEUR DE BALLES À LA MAIN (art. sport et jouets) **8569-178**
***RÉCRÉOLOGUE** (serv. sociaux) **2333-120**
recruteur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-134**
RECRUTEUR D'ADHÉRENTS (serv. div.) **5177-126**
recruteur d'une association professionnelle (serv. div.) **5177-126**
recteur, collège ou université (ens.) **1133-199**
RECTIFIEUR À LA MAIN (usin., soud. et forg.) **8339-202**
rectifieur à l'atelier d'outillage (usin., soud. et forg.) **8313-266**
rectifieur de crochets d'aiguilles à tricoter (fab. div., n.c.a.) **8529-234**
RECTIFIEUR EN SÉRIE (usin., soud. et forg.) **8315-174**
rectifieur sur 'centerless' (usin., soud. et forg.) **8313-306**
recuiseur (usin., soud. et forg.) **8133-126**
RECUISEUR DE BIJOUX (bij. et orf.) **8133-158**
RECUISEUR DE MÉTAUX (usin., soud. et forg.) **8133-126**
récupérateur (expl.) **8131-178**
RÉCUPÉRATEUR (savons) **8163-146**
récupérateur (peint. et vernis) **8179-399**
RÉCUPÉRATEUR AU CHAMP DE SAUTAGE (expl.) **8529-150**
RÉCUPÉRATEUR D'ACCUMULATEURS (mat. élect.) **8539-222**
RÉCUPÉRATEUR DE BOUE (mét. non ferreux) **8113-118**
RÉCUPÉRATEUR DE CADMIUM (mét. non ferreux) **8113-164**
récupérateur de caoutchouc de pneus usés (caoutchouc) **8575-226**
RÉCUPÉRATEUR DE CENDRE NOIRE (prod. chimiques, n.c.a.) **8167-118**
RÉCUPÉRATEUR DE FEUILLES DE MICA (prod. min. non mét., n.c.a.) **8119-190**
RÉCUPÉRATEUR DE FIL (textiles) **8278-142**
RÉCUPÉRATEUR DE FILÉS (textiles) **8278-146**
RÉCUPÉRATEUR DE GRUMES (for. et abatt.) **7517-158**
récupérateur d'emballages (textiles) **8278-299**

RÉCUPÉRATEUR DE MERCURE (prod. chimiques, n.c.a.) **8163-226**
RÉCUPÉRATEUR DE MÉTAL (expl.) **8131-178**
RÉCUPÉRATEUR DE MÉTAL RÉSIDUEL (mét. non ferreux) **8113-130**
récupérateur de métaux de rebut (mét. non ferreux) **8131-182**
RÉCUPÉRATEUR DE PIÈCES AU CARBONE (usin., soud. et forg.) **8319-162**
RÉCUPÉRATEUR DE PIÈCES DE MACHINES À ÉCRIRE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8525-142**
RÉCUPÉRATEUR DE POUDRE DE MÉTAL (fonte et acier; mét. non ferreux) **8149-214**
RÉCUPÉRATEUR DES DÉPÔTS D'ALUMINE HYDRATÉE (mét. non ferreux) **8111-134**
RÉCUPÉRATEUR DE SOLVANT DES BAINS (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-244**
récupérateur de soufre (pét. et charb.) **8163-126**
RÉCUPÉRATEUR DE SOUS-PRODUITS DU COKE (prod. chimiques, n.c.a.) **8165-134**
récupérateur de tabac (tabac) **8298-199**
RÉCUPÉRATEUR DE VIEUX MÉTAUX (fonte et acier; mét. non ferreux) **8149-218**
récupérateur de voitures (automobiles) **8581-182**
récupérateur d'indium (mét. non ferreux) **8113-130**
récupérateur d'or (mét. non ferreux) **8113-130**
RÉCUPÉRATEUR D'URANIUM PAR ÉCHANGE D'IONS (mét. non ferreux) **8163-134**
RÉCUPÉRATEUR-RÉPARATEUR DE PIÈCES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-158**
rédacteur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3351-162**
rédacteur commercial (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3351-162**
RÉDACTEUR D'ANNONCES PUBLICITAIRES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3351-162**
RÉDACTEUR D'AVENANTS (ass. et imm.) **4135-122**
RÉDACTEUR DE MANUELS AUTODIDACTIQUES (ens.; serv. aux entr.) **3359-118**
rédacteur de nouvelles (imp. et édit.) **3351-174**
RÉDACTEUR DE NOUVELLES OU DE TEXTES POUR DIFFUSION À L'ÉTRANGER (radio., télév., cinéma et théâtre) **3353-126**
rédacteur de publicité (radio., télév., cinéma et théâtre) **3359-199**
rédacteur de spécifications (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3351-178**
RÉDACTEUR DE SUPPLÉMENTS SPÉCIAUX (imp. et édit.) **3351-198**
rédacteur de texte d'enchaînement (radio., télév., cinéma et théâtre) **3353-122**
rédacteur de textes (radio., télév., cinéma et théâtre) **3353-126**
rédacteur de textes autodidactiques (ens.; serv. aux entr.) **3359-118**
RÉDACTEUR DE TEXTES D'APPOINT (imp. et édit.) **3351-206**
RÉDACTEUR EN CHEF DE L'INFORMATION (imp. et édit.; serv. prof. et tech., n.c.a.) **3351-190**
RÉDACTEUR EN CHEF DE MAGAZINE (imp. et édit.) **3351-130**
RÉDACTEUR EN CHEF DE PUBLICATIONS TECHNIQUES (imp. et édit.; serv. prof. et tech., n.c.a.) **3351-138**
RÉDACTEUR EN CHEF DE REVUES TECHNIQUES OU PROFESSIONNELLES (imp. et édit.) **3351-142**
rédacteur en chef d'une revue agricole (imp. et édit.) **3351-142**
rédacteur en chef d'un journal d'entreprise (imp. et édit.) **3351-142**
rédacteur gérant (imp. et édit.) **1149-110**
rédacteur principal de dictionnaires (imp. et édit.) **3351-146**
RÉDACTEUR-RÉVISEUR (imp. et édit.) **3351-182**
rédacteur scientifique (imp. et édit.) **3359-199**
rédacteur spécialisé en histoire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3359-199**
RÉDACTEUR TECHNIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3351-178**
RÉDACTEUR TECHNIQUE (bureau) **4199-164**
rédacteur technique en fabrications aéronautiques (aéronefs et astronefs) **3351-178**
rédacteur technique en industrie chimique (prod. chimiques, n.c.a.) **3351-178**
rédacteur technique en matériel électrique et électronique (mat. élect.) **3351-178**
redresseur (toutes ind.) **8135-154**
redresseur (est., matr. et rev. des métaux) **8334-294**
redresseur de pare-chocs (automobiles) **8339-226**
REDRESSEUR DE PARE-CHOCS D'AUTOMOBILE (automobiles) **8339-226**
REDRESSEUR DE TRAME (textiles) **8275-262**
redresseur de tuyaux (est., matr. et rev. des métaux) **8334-198**
REDRESSEUR-ESTAMPILLEUR DE CARTOUCHIÈRES (expl.) **8598-314**
REDRESSEUR ET CHAUFFEUR AU CHALUMEAU (usin., soud. et forg.) **8335-338**
réfectorière (rest. et logement) **6125-134**
REFENDEUR (chaussures) **8561-298**
refendeur d'empeignes (chaussures) **8561-298**
refendeur de semelles (chaussures) **8561-298**
REFONDEUR DE MÉTAUX DE REBUT (mét. non ferreux) **8131-182**
REFOULEUR, CHAIR À SAUCISSES ET PÂTES (abattoirs et cond. viande) **8215-242**
REFROIDISSEUR DE CAOUTCHOUC LAMINÉ (caoutchouc) **8167-346**
REFROIDISSEUR DE MOÛT (dist., brass. et ferm.) **8227-190**
REGARNISSEUR DE CUBILOTS PAR PULVÉRISATION (fonte et acier; mét. non ferreux) **8782-186**
RÉGISSEUR (radio., télév., cinéma et théâtre) **3330-166**
régisseur des eaux (add. et distr. d'eau) **9535-118**
régisseur des sports et de récréation (loisirs) **3710-118**
REGISTRAIRE DE COLLÈGE OU D'UNIVERSITÉ (ens.) **1133-118**
REGISTRAIRE DES COURSES (loisirs) **3711-126**
REGISTRAIRE, MUSÉE (ens.) **2350-120**
régleur (textiles) **8584-114**
régleur (fab. div., n.c.a.) **8599-834**
régleur à l'atelier des noyauteuses (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-122**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR D'ALÉSEUSE-FRAISEUSE (usin., soud. et forg.) **8313-262**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR D'ALÉSEUSE HORIZONTALE (usin., soud. et forg.) **8313-186**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR D'ALÉSEUSE VERTICALE (usin., soud. et forg.) **8313-190**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE BROCHEUSE (usin., soud. et forg.) **8313-290**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE CYLINDRES À FORMER (est., matr. et rev. des métaux) **8334-122**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE DÉCOLLETEUSE (usin., soud. et forg.) **8313-282**
régleur-conducteur de décolleteuse multibroches, travail à la tâche (usin., soud. et forg.) **8313-282**
régleur-conducteur de décolleteuse, à la chaîne de production (usin., soud. et forg.) **8313-282**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE FRAISEUSE (usin., soud. et forg.) **8313-226**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE FRAISEUSE À TÊTE ROTATIVE (usin., soud. et forg.) **8313-174**
régleur-conducteur de fraiseuse genre raboteuse (usin., soud. et forg.) **8313-226**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE FRAISEUSE VERTICALE (usin., soud. et forg.) **8313-238**

régleur-conducteur de fraiseuse verticale à outils (usin., soud. et forg.) **8313-238**
régleur-conducteur de machine à aléser les gabarits (usin., soud. et forg.) **8313-190**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINE À CHEVILLER (trav. du bois) **8541-122**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINE À DÉCHARGE ÉLECTRIQUE (usin., soud. et forg.) **8313-210**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINE À ÉBARBER LES ENGRENAGES (usin., soud. et forg.) **8313-254**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINE À FABRIQUER LES AIGUILLES INDUSTRIELLES (fab. div., n.c.a.) **8334-150**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINE À GARNIR LES CAPSULES DE BOUTEILLES (fab. div., n.c.a.) **8599-830**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINE À MANDRINER (usin., soud. et forg.) **8313-194**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINE À MÉTAUX (est., matr. et rev. des métaux) **8339-146**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINE À PANTOGRAPHE (usin., soud. et forg.) **8313-230**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINE À TAILLER LES ENGRENAGES (usin., soud. et forg.) **8313-182**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINE À TAILLER LES ENGRENAGES CONIQUES HÉLICOÏDAUX (usin., soud. et forg.) **8313-258**
régleur-conducteur de machine à tailler les engrenages à denture courbe (usin., soud. et forg.) **8313-258**
régleur-conducteur de machine à tailler les engrenages hypoïdes (usin., soud. et forg.) **8313-258**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINE À TAILLER LES ENGRENAGES CONIQUES DROITS (usin., soud. et forg.) **8313-270**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINE-OUTIL À OPÉRATIONS MULTIPLES (est., matr. et rev. des métaux) **8334-154**
régleur-conducteur de machines (usin., soud. et forg.) **8313-146**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINES À BOIS (meubles; trav. du bois) **8355-110**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINES À FORMER LE MÉTAL (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8337-138**
***RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINES-OUTILS À COMMANDE NUMÉRIQUE** (usin. soud. et forg.) **8313-153**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINES-OUTILS, STADE EXPÉRIMENTAL (usin., soud. et forg.) **8313-110**
régleur-conducteur de machines-outils, recherche (usin., soud. et forg.) **8313-110**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINES-OUTILS DE LABORATOIRE DE BALISTIQUE (usin., soud. et forg.) **8313-122**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINES-OUTILS (usin., soud. et forg.) **8313-146**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINES-OUTILS, EN GÉNÉRAL (usin., soud. et forg.) **8313-154**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINES-OUTILS, MATÉRIEL CINÉMATOGRAPHIQUE (usin., soud. et forg.) **8313-158**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MACHINES-OUTILS D'ENTRETIEN (usin., soud. et forg.) **8313-162**
régleur-conducteur de machines pour le travail du métal (usin., soud. et forg.) **8313-146**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE MEULE (usin., soud. et forg.) **8313-134**
régleur-conducteur de meule à affûter (usin., soud. et forg.) **8313-218**
régleur-conducteur de meule à rectifier (usin., soud. et forg.) **8313-218**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE PERCEUSE COMMANDÉE PAR BANDE MAGNÉTIQUE (usin., soud. et forg.) **8313-206**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE PERCEUSE MONOBROCHE (usin., soud. et forg.) **8313-294**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE PERCEUSE RADIALE (usin., soud. et forg.) **8313-322**
régleur-conducteur de perceuse radiale pour outils (usin., soud. et forg.) **8313-322**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE PERCEUSE VERTICALE MULTIBROCHE (usin., soud. et forg.) **8313-202**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE POLISSEUSE DE PIÈCES D'ARGENTERIE (bij. et orf.) **8591-222**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE POLISSOIR (toutes ind.) **8393-206**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE PRESSE À ASSEMBLER (toutes ind.) **8599-690**
régleur-conducteur de presse à former (est., matr. et rev. des métaux) **8334-142**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE PRESSE À GRANDE PUISSANCE (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8337-134**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE PRESSE MÉCANIQUE (est., matr. et rev. des métaux) **8334-142**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE RABOTEUSE (usin., soud. et forg.) **8313-234**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE RAINUREUSE (usin., soud. et forg.) **8313-314**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE RECTIFIEUSE (usin., soud. et forg.) **8313-218**
régleur-conducteur de rectifieuse universelle (usin., soud. et forg.) **8313-218**
régleur-conducteur de rectifieuse de surfaces planes (usin., soud. et forg.) **8313-218**
régleur-conducteur de rectifieuse d'intérieur (usin., soud. et forg.) **8313-218**
régleur-conducteur de rectifieuse d'extérieur (usin., soud. et forg.) **8313-218**
régleur-conducteur de rectifieuse blanchard (usin., soud. et forg.) **8313-218**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE RECTIFIEUSE À FILETER (usin., soud. et forg.) **8313-222**
régleur-conducteur de rectifieuse de dents d'engrenage (usin., soud. et forg.) **8313-302**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE RECTIFIEUSE SANS CENTRE (usin., soud. et forg.) **8313-306**
régleur-conducteur de sertisseuse de capsules (fab. div., n.c.a.) **8599-830**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR D'ETAU-LIMEUR (usin., soud. et forg.) **8313-286**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE TOUR AUTOMATIQUE (usin., soud. et forg.) **8313-214**
régleur-conducteur de tour automatique à outils (usin., soud. et forg.) **8313-214**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE TOUR-REVOLVER (usin., soud. et forg.) **8313-246**
régleur-conducteur de tour-revolver vertical d'outillage (usin., soud. et forg.) **8313-246**
RÉGLEUR-CONDUCTEUR DE TOUR VERTICAL À BROCHES MULTIPLES (usin., soud. et forg.) **8313-198**
régleur d'affûteuse (usin., soud. et forg.) **8313-142**
régleur d'anodes (mét. non ferreux) **8116-122**
régleur d'appareils d'imprimerie (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-499**
régleur de balancier (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-170**
régleur de bascules (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-170**
RÉGLEUR DE BOBINEUSE DE FILAMENTS (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8534-126**
régleur de caisse enregistreuse (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8525-110**
régleur de canetières (textiles) **8584-118**
régleur de carde (textiles) **8584-118**
régleur de cardes (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-230**
RÉGLEUR DE CONCASSEUR (mines et carrières) **8111-132**
régleur de condenseur (mét. non ferreux) **8113-222**

RÉGLEUR DE CONTACTS ÉLECTRIQUES (mat. élect.) **8536-194**
régleur de cuisinières électriques (mat. élect.) **8531-144**
RÉGLEUR DE CYLINDRE DE LAMINOIR (fonte et acier) **8135-118**
régleur de cylindres pour la fabrication des tubes (fonte et acier) **8135-118**
régleur de cylindres pour la fabrication des tuyaux (fonte et acier) **8135-118**
régleur de disjoncteurs (mat. élect.) **8536-194**
RÉGLEUR DE FAÇONNEUSE À COULISSEAU (est., matr. et rev. des métaux) **8334-110**
régleur de fraiseuse (usin., soud. et forg.) **8313-142**
RÉGLEUR DE LAMES DE DÉCHIQUETEUSE (pâte à papier et papier) **8251-180**
RÉGLEUR DE L'ÉLECTROLYSE IGNÉE DE L'ALUMINE (mét. non ferreux) **8119-110**
régleur de machine (usin., soud. et forg.) **8313-146**
régleur de machine à additionner (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8525-110**
RÉGLEUR DE MACHINE À BOUCLER (bonn.) **8271-118**
RÉGLEUR DE MACHINE À BRASER (usin., soud. et forg.) **8335-194**
régleur de machine à braser au chalumeau (usin., soud. et forg.) **8335-194**
régleur de machine à braser par induction (usin., soud. et forg.) **8335-194**
régleur de machine à braser par résistance (usin., soud. et forg.) **8335-194**
régleur de machine à calculer (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8525-110**
régleur de machine à charger les cartouches (expl.; fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-202**
régleur de machine à cisailler (est., matr. et rev. des métaux) **8334-114**
RÉGLEUR DE MACHINE À CONFECTIONNER DES SACS (prod. papier) **8593-110**
régleur de machine à couler (mat. élect.) **8137-190**
RÉGLEUR DE MACHINE À COULER SOUS PRESSION (mét. non ferreux) **8137-118**
RÉGLEUR DE MACHINE À COUPER LE POISSON (trait. du poisson) **8217-110**
RÉGLEUR DE MACHINE À DÉCOUPER LES PATTES D'ENVELOPPES (prod. papier) **8593-150**
régleur de machine à dépouiller le poisson (trait. du poisson) **8217-110**
régleur de machine à écrire (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8525-110**
régleur de machine à enrouler le métal (est., matr. et rev. des métaux) **8334-114**
RÉGLEUR DE MACHINE À FABRIQUER LES BOUTONS (fab. div., n.c.a.) **8399-122**
régleur de machine à fabriquer les cigarettes (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-226**
RÉGLEUR DE MACHINE À FABRIQUER LES GRILLES (tréf. et prod.) **8339-118**
régleur de machine à fabriquer les tiroirs et coulisses des paquets de cigarettes (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-226**
RÉGLEUR DE MACHINE À FENDRE LES PEAUX (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-110**
régleur de machine à filer à fibres libérées commandée par ordinateur (textile) **8584-139**
régleur de machine à filer à fibres libérées (textile) **8584-139**
régleur de machine à forger (usin., soud. et forg.) **8331-110**
RÉGLEUR DE MACHINE À INDUCTION (usin., soud. et forg.) **8133-118**
régleur de machine à lever les filets (trait. du poisson) **8217-110**
régleur de machine à sertir les amorces (expl.; fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-202**
RÉGLEUR DE MACHINE À SOUDER PAR RÉSISTANCE (usin., soud. et forg.) **8335-110**
RÉGLEUR DE MACHINE À SOUFFLER LE VERRE (verr.) **8155-214**
RÉGLEUR DE MACHINE À TREMPER AU CHALUMEAU (usin., soud. et forg.) **8133-110**
régleur de machine à tricoter (bonn.) **8584-499**
RÉGLEUR DE MACHINE À TUYAUX EN FIBROCIMENT (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante) **8155-314**
régleur de machine à vis-mère (usin., soud. et forg.) **8313-274**
régleur de machine empaqueteuse de cigarettes (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-226**
régleur de machine-outil (est., matr. et rev. des métaux) **8334-114**
RÉGLEUR DE MACHINE-OUTIL POUR LE TRAVAIL DU MÉTAL (est., matr. et rev. des métaux) **8334-114**
régleur de machines à bois (meubles; trav. du bois) **8355-110**
RÉGLEUR DE MACHINES À CONFECTIONNER DES BOÎTES DE CONSERVE (est., matr. et rev. des métaux) **8339-130**
RÉGLEUR DE MACHINES À CRAYONS (fab. div., n.c.a.) **8599-834**
RÉGLEUR DE MACHINES À FABRIQUER DE LA CORDE (textiles) **8263-110**
RÉGLEUR DE MACHINES À FABRIQUER DES LAMPES ÉLECTRIQUES (mat. élect.) **8531-244**
RÉGLEUR DE MACHINES À FABRIQUER LES CARTOUCHES (expl.; fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-202**
régleur de machines à fabriquer les crayons (fab. div., n.c.a.) **8599-834**
RÉGLEUR DE MACHINES À FORMER LE CARTON (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-206**
RÉGLEUR DE MACHINES À MOULER LES MATIÈRES PLASTIQUES (plastique) **8573-110**
RÉGLEUR DE MACHINES À PANNEAUX D'AMIANTE (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante) **8155-318**
RÉGLEUR DE MACHINES À TABAC (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-226**
RÉGLEUR DE MACHINES DE MONTAGES (mat. élect.; mat. électron.) **8539-126**
RÉGLEUR DE MACHINES-OUTILS POUR MÉTAUX (usin., soud. et forg.) **8313-142**
régleur de matrices (est., matr. et rev. des métaux) **8334-114**
RÉGLEUR DE MÉCANIQUE DE PIANOS (fab. div., n.c.a.) **8599-262**
RÉGLEUR DE MÉTIER À PASSEMENTERIE (textiles) **8267-110**
régleur de métier à tisser (textiles) **8267-118**
RÉGLEUR DE MÉTIER À TISSER LES TOILES MÉTALLIQUES (tréf. et prod.) **8339-126**
régleur de métiers à tisser les tapis (textiles) **8584-114**
RÉGLEUR DE MÉTIERS À TRICOTER (bonn.) **8271-114**
régleur de métiers jacquard (textiles) **8584-114**
RÉGLEUR DE MEULE-POLISSOIR POUR VERRES D'OPTIQUE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-206**
RÉGLEUR DE MOULEUSE ET DE NOYAUTEUSE (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-122**
régleur de navettes (textiles) **8584-114**
RÉGLEUR D'ENSACHEUSE (alim. et boissons, n.c.a.) **9317-110**
RÉGLEUR DE PANTOGRAPHE (imp. et édit.) **9514-134**
régleur de papier (imp. et édit.) **9519-186**
régleur de presse à plier (est., matr. et rev. des métaux) **8334-114**
régleur de presse à poinçonner (est., matr. et rev. des métaux) **8334-114**
RÉGLEUR DE PRESSE EN SÉRIE (est., matr. et rev. des métaux) **8334-126**
régleur de rectifieuse (usin., soud. et forg.) **8313-142**
RÉGLEUR DES GUIDES DE LAMINOIR (fonte et acier) **8135-158**
RÉGLEUR D'ESTAMPEUSE (usin., soud. et forg.) **8331-150**
régleur de taraudeuse (usin., soud. et forg.) **8313-142**
RÉGLEUR DE TÊTES DE BÂTONS DE GOLF (art. sport et jouets) **8599-354**

RÉGLEUR DE TONALITÉ DES PIANOS (fab. div., n.c.a.) **8599-250**
régleur de tour (usin., soud. et forg.) **8313-142**
régleur de tour à fileter, usinage en série (usin., soud. et forg.) **8313-142**
régleur de trains (fonte et acier; mét. non ferreux) **8135-150**
régleur de vérins hydrauliques (const.) **8799-198**
RÉGLEUR DE VITESSE AU LAMINOIR (fonte et acier) **8135-138**
RÉGLEUR D'HORLOGERIE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-194**
régleur d'interrupteurs à mercure (mat. élect.) **8536-194**
régleur d'outil (usin., soud. et forg.) **8313-142**
régleur d'ouvrage (est., matr. et rev. des métaux) **8334-114**
RÉGLEUR ET RÉPARATEUR DE RELAIS (élect.) **8739-126**
RÉGLEUR-FRAISEUR DE PIGNONS ET DE ROUES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8313-130**
RÉGLEUR, MACHINES À CLAVIER (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8525-110**
RÉGLEUR-RÉPARATEUR DE MACHINES À PIQUER LE MATELASSÉ (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-166**
RÉGLEUR-RÉPARATEUR DE TONDEUSES DE TISSU (textiles) **8584-234**
RÉGULATEUR (pét. et charb.) **8165-126**
RÉGULATEUR À LA CONSOMMATION (élect.) **9531-110**
régulateur à la consommation de secteur (élect.) **9531-110**
RÉGULATEUR D'ACHEMINEMENT DU PÉTROLE (transp., n.c.a.) **9537-110**
régulateur de chaîne de montage (toutes ind.) **8599-594**
RÉGULATEUR DE L'ACHEMINEMENT DU GAZ (serv. publics, n.c.a.) **9537-118**
régulateur de l'équipement mobile (transp., n.c.a.) **9199-114**
régulateur de l'unité de brut (pét. et charb.) **8165-126**
régulateur de l'unité de craquage (pét. et charb.) **8165-126**
régulateur de l'unité de polymérisation (pét. et charb.) **8165-126**
régulateur de l'unité de traitement des solvants (pét. et charb.) **8165-126**
RÉGULATEUR D'ÉQUIPAGE (transp. aériens) **9113-134**
régulateur d'équipage d'avion (transp. aériens) **9113-134**
RÉGULATEUR DES ÉQUIPES D'ENTRETIEN DES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE (élect.; serv. publics, n.c.a.) **8799-138**
régulateur de service de pilotes (transp. par eau) **4199-118**
régulateur de service de remorqueurs (transp. par eau) **4199-118**
régulateur des mouvements des camions (transp. auto.) **9179-118**
***régulateur des services d'ambulance, système de régulation assistée par ordinateur** (serv. gouv.) **4199-116**
régulateur des services de dépannage (élect.; serv. publics, n.c.a.) **8799-138**
régulateur des services d'entretien (élect.; serv. publics, n.c.a.) **8799-138**
***régulateur des services d'incendie, système de régulation assistée par ordinateur** (serv. gouv.) **4199-116**
***régulateur des services de police, système de régulation assistée par ordinateur** (serv. gouv.) **4199-116**
régulateur de trains (transp. ferr.) **9135-110**
RÉGULATEUR DE TRANSPORT AÉRIEN (transp. aériens) **9113-114**
régulateur de transport par oléoducs (transp. n.c.a.) **9537-110**
RÉGULATEUR D'UN SERVICE DE REPARATION ET D'ENTRETIEN DE PUITS DE PÉTROLE (pét. et gaz nat.) **4199-110**
régulateur du service des eaux (élect.; serv. publics, n.c.a.) **8799-138**
régulateur du service du gaz (élect.; serv. publics, n.c.a.) **8799-138**
REGULATEUR DU TRANSPORT DANS UNE EXPLOITATION MINIÈRE (transp. auto.; transp. ferr.) **9199-110**
RÉGULATEUR DU TRANSPORT DANS UNE INSTALLATION INDUSTRIELLE (transp., n.c.a.) **9199-114**
RÉGULATEUR DU TRANSPORT PAR AUTOBUS (transp. auto) **9179-110**
RÉGULATEUR DU TRANSPORT PAR TAXIS (transp. auto.) **9179-126**
RÉGULATEUR DU TRANSPORT ROUTIER (transp. auto.) **9179-118**
régulateur en chef à la demande (élect.) **9530-110**
RÉGULATEUR-RADIO DE SERVICES DE SECOURS (serv. gouv.; transp. par eau) **4199-118**
***régulateur des véhicules d'urgence, système informatisé** (serv. gouv.) **4199-116**
RÉGULEUR (usin., soud. et forg.) **8319-122**
relationniste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1137-114**
releveur de circulation (bureau) **4137-110**
RELEVEUR DE COMPTEURS (add. et distr. d'eau; élect.; serv. publics, n.c.a.) **4199-234**
RELEVEUR DE COMPTEURS À EAU (add. et distr. d'eau) **4159-134**
releveur de compteurs d'eau (add. et distr. d'eau) **4199-234**
releveur de compteurs de gaz (serv. publics, n.c.a.) **4199-234**
releveur de compteurs d'électricité (élect.) **4199-234**
releveur de quilles (loisirs) **3715-199**
releveur de recettes de billard électrique (loisirs) **5193-110**
releveur de recettes de jeu de palet (loisirs) **5193-110**
RELEVEUR DE RECETTES DE JEUX AUTOMATIQUES (loisirs) **5193-110**
releveur de recettes de juke-box (loisirs) **5193-110**
RELEVEUR DE RECETTES DE PARCOMÈTRES (serv. gouv.) **4199-254**
relieur (imp. et édit.) **9517-146**
relieur à la chaîne (imp. et édit.) **9518-110**
RELIEUR À LA MAIN (imp. et édit.) **9517-110**
RELIEUR AU CORPS D'OUVRAGE (imp. et édit.) **9518-118**
relieur au corps d'ouvrage de registres de comptabilité (imp. et édit.) **9518-118**
RELIEUR INDUSTRIEL (imp. et édit.) **9517-126**
relieur-réparateur (imp. et édit.) **9517-110**
religieuse (religion) **2519-199**
remailleuse (textiles) **8267-299**
remarqueur de pneus (caoutchouc) **8575-299**
rembourreur (meubles) **8562-174**
REMBOURREUR (fab. div., n.c.a.) **8568-222**
REMBOURREUR À LA MACHINE (meubles) **8562-174**
REMBOURREUR DE CHAISES (meubles) **8562-138**
REMBOURREUR DE DOSSIERS (meubles) **8562-158**
rembourreur de meubles (meubles) **8562-174**
***REMBOURREUR — PRODUCTION EN SÉRIE** (meubles) **8562-119**
***rembourreur-tapissier** (meubles) **8562-119**
***rembourreur travaillant à la pièce** (meubles) **8562-119**
***rembourreur à la chaîne de production** (meubles) **8562-119**
REMMAILLEUR (bonn.) **8271-170**
REMMAILLEUR DE BAS (bonn.) **8271-134**
remmailleur de bonneterie (bonn.) **8271-134**
remmailleur de chaussettes (bonn.) **8271-134**
remmailleur de filets (pêche) **7319-122**
remmailleur de vêtements (bonn.) **8271-134**
REMODELEUR DE FORMES À CHAUSSURES (trav. du bois) **8549-314**
REMONTEUR D'EMBRAYAGE (automobiles) **8511-122**
remorqueur (transp. auto.) **9175-134**
rempailleur (meubles) **8541-134**
REMPLACEUR DE TUBES À VIDE (verr.) **8599-854**
remplisseur (cons., n.c.a.) **8229-422**
remplisseur (meubles) **8562-174**
remplisseur à l'acide (mat. élect.) **8531-224**

REMPLISSEUR D'ACCUMULATEURS AU PLOMB (mat. élect.) **8531-224**
REMPLISSEUR D'AMPOULES (prod. pharm. et prod. toil.) **9317-142**
remplisseur de billettes (fonte et acier; mét. non ferreux) **8149-399**
remplisseur de boîte de chocolats (conf.) **9318-122**
remplisseur de boîte de conserve (toutes ind.) **8215-399**
remplisseur de boîte de conserve (trait. du poisson) **8217-134**
remplisseur de boîtes (prod. pharm. et prod. toil.) **9318-118**
remplisseur de bouteilles (pét. et charb.; prod. chimiques, n.c.a.) **9317-118**
remplisseur de commandes (comm. détail) **5149-199**
REMPLISSEUR DE CONTENANTS SOUS PRESSION (pét. et charb.; prod. chimiques, n.c.a.) **9317-118**
REMPLISSEUR DE FÛTS (dist., brass. et ferm.) **9317-146**
remplisseur de matelas (meubles) **8562-174**
REMPLISSEUR DE MOULES (ciment, pierre et argile) **8155-170**
remplisseur de moules (prod. laitiers) **8223-166**
remplisseur de sacs d'aliments pour animaux (alim. pour animaux et farine) **9317-230**
remplisseur de sacs de sel (alim. pour animaux et farine) **9317-230**
REMPLISSEUR DE SAUCISSES CUITES (abattoirs et cond. viande) **8215-206**
renforceur (vêtements et tissus) **8557-130**
RENFORMEUR (chaussures) **8561-222**
rentreur de brèches (textiles) **8267-138**
RENTREUR DE CHAÎNE (textiles) **8267-138**
rentreur de chaînes à la machine (textiles) **8267-130**
rentreur de fil (textiles) **8267-126**
rentreur de fils (toutes ind.) **8568-226**
rentreur de fils (bonn.) **8568-230**
rentreur sur métier à ratière (textiles) **8267-138**
renvideur (fibres synth.; textiles) **8265-166**
renvideur (textiles) **8265-170**
renvideur de bobines (fibres synth.; textiles) **8265-166**
répandeur de calcaire (mines et carrières) **7718-122**
RÉPANDEUR DE POUSSIÈRE DE ROCHE (mines et carrières) **7718-122**
réparateur (mat. électron.) **8537-199**
réparateur (chaussures) **8561-114**
réparateur (automobiles) **8581-110**
réparateur (transp. aérien; aéronefs et astronefs) **8582-110**
réparateur (mat. roul. chem. de fer) **8583-110**
réparateur (vêtements et tissus) **8584-499**
réparateur (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8587-110**
réparateur (bij. et orf.) **8591-122**
réparateur (élect.) **8731-110**
réparateur (télécomm.) **8735-126**
RÉPARATEUR À LA PRODUCTION (mat. électron.) **8535-146**
RÉPARATEUR D'ACCORDÉON (comm. détail; comm. gros) **8599-226**
RÉPARATEUR D'ACCUMULATEURS (mat. élect.) **8533-174**
RÉPARATEUR D'ACCUMULATEURS À LA CHAÎNE DE PRODUCTION (mat. élect.) **8533-190**
RÉPARATEUR D'AILETTES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-282**
réparateur d'amplificateurs (mat. électron.) **8537-199**
réparateur d'amplificateurs d'audio-fréquences à la production (mat. électron.) **8535-146**
RÉPARATEUR DANS UNE FABRIQUE D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS (mat. élect.) **8533-210**
RÉPARATEUR D'APPAREILS AUDITIFS (mat. électron.) **8535-142**
RÉPARATEUR D'APPAREILS D'ESSAIS UTILISÉS DANS LA RECHERCHE PÉTROLIÈRE (mat. élect.; mat. électron.) **8539-114**
RÉPARATEUR D'APPAREILS DE STUDIO DE TÉLÉVISION (mat. électron.) **8535-126**
RÉPARATEUR D'APPAREILS DE TRAITEMENT DU LAIT (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-326**
réparateur d'appareils électriques (mat. élect.) **8533-126**
RÉPARATEUR D'APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-126**
RÉPARATEUR D'APPAREILS PORTATIFS (mat. élect.) **8533-170**
RÉPARATEUR D'APPAREILS TÉLÉGRAPHIQUES (télécomm.) **8735-134**
RÉPARATEUR D'ARCHETS (comm. détail; comm. gros) **8599-282**
RÉPARATEUR D'ARCS (art. sport et jouets) **8599-310**
réparateur d'armes portatives (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-122**
RÉPARATEUR D'ARTICLES DE SPORT (art. sport et jouets) **8599-330**
RÉPARATEUR D'ARTICLES EN CAOUTCHOUC (caoutchouc) **8579-254**
RÉPARATEUR D'ARTICLES EN PLASTIQUE (plastique) **8579-206**
RÉPARATEUR D'ARTICLES REMBOURRÉS (caoutchouc; plastique) **8575-150**
RÉPARATEUR D'ASCENSEURS (const.) **8799-114**
réparateur d'automobiles (automobiles) **8581-110**
réparateur d'auvents et de tentes (textiles) **8569-167**
réparateur d'avertisseurs de sécurité (télécomm.) **8735-142**
RÉPARATEUR DE BÂCHES (toutes ind.) **8569-167**
RÉPARATEUR DE BAGAGES (art. en cuir) **8569-130**
réparateur de barils (est., matr. et rev. des métaux) **8334-354**
réparateur de bateaux (navires) **8592-198**
réparateur de bateaux en fibre en verre (navires) **8579-150**
réparateur d'ébauches de boîtes en bois (trav. du bois) **8549-399**
réparateur de berlines de mine (mat. roul. chem. de fer) **8583-110**
réparateur de berlines, wagonnets et chariots (mat. roul. chem. de fer) **8583-110**
réparateur de bicycles (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-198**
réparateur de bijoux (bij. et orf.) **8591-122**
RÉPARATEUR DE BILLARDS (art. sport et jouets) **8599-342**
RÉPARATEUR DE BOÎTE À RECETTES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-174**
RÉPARATEUR DE BRIQUETS (fab. div., n.c.a.) **8599-750**
réparateur de brûleur à l'huile (toutes ind.) **8589-299**
réparateur de brûleurs d'huile (const.) **8799-130**
réparateur de cadres de tableaux (meubles) **8541-126**
RÉPARATEUR DE CAISSES ENREGISTREUSES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8585-126**
***réparateur de caisses enregistreuses, équipement électronique** (mat. électron.) **8585-124**
réparateur de caméra (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-126**
réparateur de caméras de télévision (mat. électron.) **8535-126**
***réparateur de caméras vidéo** (mat. électron.) **8535-123**
RÉPARATEUR DE CARBURATEURS (automobiles) **8581-150**
réparateur de cardeuse (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-230**
réparateur de carrosserie (automobiles) **8581-178**
RÉPARATEUR DE CARROSSERIES (automobiles) **8581-142**
RÉPARATEUR DE CELLULES ÉLECTROLYTIQUES (prod. chimiques, n.c.a.) **8539-134**
RÉPARATEUR DE CENTRALES ÉLECTRIQUES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-130**
RÉPARATEUR D'ÉCHAFAUDAGES (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8599-762**
réparateur de chambres à air (caoutchouc) **8579-254**
réparateur de châssis et portes (trav. du bois) **8541-126**
***réparateur de chaînes stéréophoniques et de téléviseurs** (mat. électron.) **8537-112**
réparateur de cheminées d'usine (const.) **8799-134**
réparateur de chenilles (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-390**

RÉPARATEUR DE CHENILLES DE ROULEMENT (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-390**
RÉPARATEUR DE CLUBS DE GOLF (art. sport et jouets) **8599-314**
RÉPARATEUR DE COMMANDES ÉLECTRONIQUES (mat. électron.) **8535-138**
RÉPARATEUR DE COMPRESSEUR D'AIR (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-178**
réparateur de compteur (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8587-114**
réparateur de compteurs (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-118**
RÉPARATEUR DE COMPTEURS À EAU (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-142**
RÉPARATEUR DE COMPTEURS À GAZ (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-134**
RÉPARATEUR DE COMPTEURS À VAPEUR (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-150**
RÉPARATEUR DE COMPTEURS DE VITESSE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8588-146**
RÉPARATEUR DE COMPTEURS ÉLECTRIQUES (élect.) **8739-122**
réparateur de compteurs spéciaux (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-134**
***réparateur de convertisseurs et de décodeurs de télévision** (mat. électron.) **8535-123**
RÉPARATEUR DE CONVOYEURS (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-358**
RÉPARATEUR DE CONVOYEURS PNEUMATIQUES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-154**
RÉPARATEUR DE COURROIES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8599-754**
réparateur de courroies transporteuses (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8599-754**
RÉPARATEUR DE COUSSINS DE MOUSSE (caoutchouc; plastique) **8579-234**
réparateur de coussins de véhicules automobiles (caoutchouc; plastique) **8579-234**
réparateur de creusets (mét. non ferreux) **8119-126**
RÉPARATEUR DE CROCHETS (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-278**
RÉPARATEUR DE CYLINDRES (caoutchouc; plastique) **8579-114**
RÉPARATEUR DE CYLINDRES D'IMPRIMEUSES DE TEXTILES (usin., soud. et forg.) **8391-114**
RÉPARATEUR DE CYLINDRES IMPRIMEURS (imp. et édit.) **9514-146**
réparateur de dactylographe (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8585-118**
réparateur de dispositifs d'accord de téléviseur (mat. électron.) **8539-299**
RÉPARATEUR DE DRAGUES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-118**
réparateur de dynanomètre (mat. élect.) **8533-142**
RÉPARATEUR DE FERMETURES À GLISSIÈRE (fab. div., n.c.a.) **8598-234**
réparateur de fermetures éclair (fab. div., n.c.a.) **8598-234**
réparateur de feux de circulation (élect.) **8739-142**
RÉPARATEUR DE FILETS (pêche) **7319-122**
réparateur de filets (fab. div., n.c.a.) **8569-202**
réparateur de foreuse (toutes ind.) **8331-299**
RÉPARATEUR DE FORMES À CHAUSSURES (trav. du bois) **8549-322**
RÉPARATEUR DE FOUDRES (trav. du bois) **8549-138**
réparateur de fournaise (const.) **8799-122**
réparateur de foxtures (textiles) **8279-299**
réparateur de freins (mat. roul. chem. de fer) **8583-199**
réparateur de fuites (trav. du bois) **8549-146**
RÉPARATEUR DE FÛTS EN MÉTAL (est., matr. et rev. des métaux) **8334-290**
RÉPARATEUR DE GARNITURES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-274**
réparateur de garnitures de pavillons d'automobiles (meubles) **8562-114**
réparateur de garnitures de toits d'automobiles (meubles) **8562-114**
RÉPARATEUR DE GARNITURES DE VÉHICULES (meubles) **8562-114**
RÉPARATEUR DE GARNITURES EN BRIQUE RÉFRACTAIRE (toutes ind.) **8782-118**
réparateur de générateur et de démarreur pour véhicules automobiles (mat. élect.) **8533-122**
RÉPARATEUR DE GRAISSEURS DE RAIL (transp. ferr.) **8715-154**
RÉPARATEUR DE GROS APPAREILS (mat. élect.) **8533-126**
RÉPARATEUR DE GROUPE FRIGORIFIQUE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8533-150**
RÉPARATEUR DE GRUE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-354**
réparateur de guitares (fab. div., n.c.a.) **8549-226**
RÉPARATEUR DE GYROSCOPES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-138**
***RÉPARATEUR DE JEUX ÉLECTRONIQUES** (mat. électron.) **8535-136**
RÉPARATEUR DE JOUETS ÉLECTRIQUES (mat. élect.) **8539-130**
RÉPARATEUR DE LA CHAUFFERIE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-146**
réparateur de lampadaires (élect.) **8739-142**
RÉPARATEUR D'ÉLÉMENTS MÉCANIQUES (automobiles) **8581-138**
réparateur de lessiveuse (mat. élect.) **8533-126**
réparateur de lignes (télécomm.) **8735-138**
RÉPARATEUR DE LIGNES ÉLECTRIQUES (élect.) **8731-110**
réparateur de lignes électriques, matériel industriel (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-499**
réparateur de lunettes de sécurité (caoutchouc) **8579-399**
RÉPARATEUR DE MACHINE À FABRIQUER LA FIBRE DE VERRE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-210**
réparateur de machine commerciale (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8585-118**
réparateur de machine de bureau (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8585-118**
RÉPARATEUR DE MACHINES À CARTES PERFORÉES (mat. électron.) **8585-114**
réparateur de machines à coudre (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-198**
***réparateur de machines à écrire électroniques** (mat. électron.) **8585-121**
RÉPARATEUR DE MACHINES À FABRIQUER LES EXPLOSIFS (expl.; fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-182**
***réparateur de machine à filer à fibres libérées** (textile) **8584-139**
réparateur de machine à oxycouper (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-190**
RÉPARATEUR DE MACHINES À SERTIR OU À EMBOUTIR LES BOÎTES DE CONSERVE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-222**
réparateur de machines à souder au gaz (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-190**
réparateur de machines à tondre le tissu (textiles) **8584-234**
RÉPARATEUR DE MACHINES DE BOULANGERIE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-142**
RÉPARATEUR DE MACHINES DE TANNERIE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-158**
réparateur de machines mobiles (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-378**
réparateur de magnétophone (mat. électron.) **8537-114**
***réparateur de magnétoscopes** (mat. électron.) **8535-123**
***RÉPARATEUR DE MATÉRIEL BIOMÉDICAL ET DE LABORATOIRE** (instr. scient. et ind., n.c.a.; mat. électron.) **8588-115**
réparateur de matériel de communication (mat. électron.) **8535-114**
***réparateur de matériel de chirurgie** (instr. scient. et ind. n.c.a.; mat. électron.) **8588-115**
***réparateur de matériel de diagnostic** (instr. scient. et ind., n.c.a.; mat. électron.) **8588-115**

RÉPARATEUR DE MATÉRIEL DE FABRICATION DES DISQUES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-218**
RÉPARATEUR DE MATÉRIEL DE FORGE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-150**
***réparateur de matériel de laboratoire de recherche** (instr. scient. et ind., n.c.a.; mat. électron.) **8588-115**
***réparateur de matériel de laboratoire médical** (instr. scient. et ind., n.c.a.; mat. électron.) **8588-115**
RÉPARATEUR DE MATÉRIEL DE LIAISON RADIO-ÉLECTRIQUE (mat. électron.) **8535-122**
***réparateur de matériel de maintien de la vie** (instr. scient. et ind., n.c.a.; mat. électron.) **8588-115**
***RÉPARATEUR DE MATÉRIEL DE MUSIQUE ÉLECTRONIQUE** (mat. électron.) **8535-124**
***réparateur de matériel paramédical** (instr. scient. et ind., n.c.a.; mat. électron.) **8585-115**
RÉPARATEUR DE MATÉRIEL DE RÉCUPÉRATION (élect.) **8739-146**
***RÉPARATEUR DE MATÉRIEL DE RÉGULATION** (mat. électron.) **8535-109**
***réparateur de matériel de régulation industrielle** (mat. électron.) **8535-109**
RÉPARATEUR DE MATÉRIEL DE SAUVETAGE (serv. aux entr.; serv. gouv.) **8599-742**
RÉPARATEUR DE MATÉRIEL DE SOUDURE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-190**
RÉPARATEUR DE MATÉRIEL DE TIRAGE PHOTOGRAPHIQUE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-130**
***réparateur de matériel de traitement** (instr. scient. et ind., n.c.a.; mat. électron.) **8588-115**
RÉPARATEUR DE MATÉRIEL DE TRAITEMENT DU MINERAI (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-126**
RÉPARATEUR DE MATÉRIEL D'EXTRACTION (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-350**
***réparateur de matériel électronique hospitalier** (instr. scient. et ind., n.c.a.; mat. électron.) **8588-115**
RÉPARATEUR DE MATÉRIEL HYDRAULIQUE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-162**
***réparateur de matériel périphérique** (mat. électron.) **8535-123**
***RÉPARATEUR DE MATÉRIEL VIDÉO** (mat. électron.) **8535-123**
réparateur d'embarcation de bois (navires) **8592-118**
RÉPARATEUR DE MENUISERIES D'ASSEMBLAGE (meubles; trav. du bois) **8541-126**
réparateur de métier à tisser (textiles) **8267-299**
réparateur de meubles (meubles; trav. du bois) **8541-126**
réparateur de meubles en bois (meubles) **8541-126**
RÉPARATEUR DE MOBILIER MÉTALLIQUE (meubles) **8599-746**
RÉPARATEUR DE MOTEUR ÉLECTRIQUES (mat. élect.) **8533-122**
RÉPARATEUR DE MOTEURS À INJECTION (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-130**
RÉPARATEUR DE MOTOCYCLETTES (automobiles) **8581-158**
RÉPARATEUR DE MOTONEIGES (automobiles) **8581-174**
RÉPARATEUR DE MOULES À PNEUMATIQUES (caoutchouc) **8395-208**
réparateur d'enseigne néon (mat. élect.) **8533-110**
RÉPARATEUR D'ENSEIGNES ÉLECTRIQUES (mat. élect.) **8533-202**
RÉPARATEUR DE PARAPLUIES (fab. div., n.c.a.) **8599-766**
réparateur de parcomètres (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8587-118**
***RÉPARATEUR DE PETITS MOTEURS** (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-144**
réparateur de petits moteurs refroidis à l'air (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-299**
***réparateur de photocopieurs** (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8585-120**
RÉPARATEUR DE PIANO (comm. détail; comm. gros.) **8599-230**
réparateur de pipe-lines (transp., n.c.a.) **8791-136**
RÉPARATEUR DE PIPES (fab. div., n.c.a.) **8319-134**
RÉPARATEUR DE PISTOLETS-VAPORISATEURS (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-222**
réparateur de placages (plac. et contre-plaqués) **8233-134**
réparateur de pneus (caoutchouc) **8571-114**
RÉPARATEUR DE PNEUS (transp. auto.) **8579-210**
RÉPARATEUR DE PNEUS NON VULCANISÉS (caoutchouc) **8579-186**
RÉPARATEUR DE PNEUS VULCANISÉS (caoutchouc) **8579-162**
réparateur de poches de coulée (fonte et acier; mét. non ferreux) **8782-118**
RÉPARATEUR DE PORTES (trav. du bois) **8541-166**
réparateur de postes de haute fidélité à la production (mat. électron.) **8535-146**
réparateur de postes de télévision à la production (mat. électron.) **8535-146**
RÉPARATEUR DE POSTES TÉLÉPHONIQUES (télécomm.) **8735-126**
réparateur de prises de bobines (mat. élect.) **8533-194**
réparateur de projecteurs de télévision (mat. électron.) **8535-126**
RÉPARATEUR D'ÉQUIPEMENT DE COKERIE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-194**
RÉPARATEUR D'ÉQUIPEMENT DE GARAGE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-114**
***réparateur d'équipement de traitement de textes** (mat. électron.) **8585-121**
réparateur d'équipement sport (art. sport et jouets) **8599-330**
réparateur de radeaux de sauvetage (caoutchouc) **8579-254**
réparateur de radiateurs (automobiles) **8581-170**
RÉPARATEUR DE RADIATEURS DE VÉHICULES AUTOMOBILES (automobiles) **8581-170**
réparateur de radio (mat. électron.) **8537-114**
***réparateur de radios et de télévisions** (mat. électron.) **8537-112**
réparateur de récepteurs radio (mat. électron.) **8537-114**
RÉPARATEUR DE RÉGULATEUR PHOTO-ÉLECTRONIQUE (mat. électron.) **8535-134**
RÉPARATEUR DE REMORQUES DE CAMIONS (automobiles) **8581-140**
RÉPARATEUR DE RESSORTS (automobiles) **8331-126**
RÉPARATEUR DE RESSORTS À LAMES (automobiles) **8581-202**
réparateur de ressorts d'automobiles (automobiles) **8331-126**
réparateur de roues et roulettes (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-299**
réparateur de sacs à air (caoutchouc) **8579-254**
RÉPARATEUR DE SCIES (usin., soud. et forg.) **8319-150**
réparateur de scies à chaîne (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-299**
***réparateur de skis** (art. sport et jouets) **8599-332**
RÉPARATEUR DE SOUPAPES À AIR (mat. roul. chem. de fer) **8583-118**
réparateur de soupapes de sûreté (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-190**
RÉPARATEUR DE STYLOS ET DE PORTEMINES (fab. div., n.c.a.) **8599-758**
réparateur de switchboard (télécomm.) **8735-126**
***réparateur de synthétiseurs** (mat. électron.) **8535-124**
réparateur de système d'air climatisé (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8533-118**
***réparateur de système de robotique** (mat. électron.) **8535-107**
RÉPARATEUR DE TABLES OSCILLANTES (alim. pour animaux et farine) **8584-294**
RÉPARATEUR DE TAMBOUR DE MACHINE À CIGARETTE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-270**
RÉPARATEUR DE TAMIS (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-306**
RÉPARATEUR DE TAPIS (textiles) **8569-114**
réparateur de tapis d'orient (textiles) **8569-114**

RÉPARATEUR DE TAXIMÈTRES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8587-114**
réparateur de téléphones (télécomm.) **8735-126**
réparateur de téléscripteurs (télécomm.) **8735-134**
réparateur de téléviseurs (mat. électron.) **8537-110**
réparateur de télévision (mat. électron.) **8537-110**
RÉPARATEUR DE THERMOSTATS (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-154**
réparateur de tondeuses à gazon (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-299**
réparateur de tonneaux (trav. du bois) **8549-110**
RÉPARATEUR DE TRANSFORMATEURS (élect.) **8739-138**
RÉPARATEUR DE TRIEUSE PHOTO-ÉLECTRIQUE (mat. électron.) **8539-118**
réparateur de turbine à gaz (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-130**
réparateur de turbine à vapeur (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8584-130**
réparateur de tuyaux (const.) **8791-110**
RÉPARATEUR DE VANNES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-190**
RÉPARATEUR DE VÉHICULES À BATTERIES (mat. élect.) **8533-226**
réparateur de violes de gambe (fab. div., n.c.a.) **8549-226**
RÉPARATEUR DE VOIE (transp. ferr.) **8715-142**
réparateur de voiturettes de golf (mat. élect.) **8533-226**
RÉPARATEUR DE WAGONS (mat. roul. chem. de fer) **8583-110**
réparateur de wagons-citernes (mat. roul. chem. de fer) **8583-110**
réparateur d'indicateurs d'un tableau de commande (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-118**
RÉPARATEUR D'INSTRUMENTS (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-118**
RÉPARATEUR D'INSTRUMENTS À PERCUSSION (comm. détail; comm. gros) **8599-258**
RÉPARATEUR D'INSTRUMENTS À VENT (comm. détail; comm. gros) **8599-238**
RÉPARATEUR D'INSTRUMENTS D'ARPENTAGE ET D'OPTIQUE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-122**
réparateur d'instruments de mesure (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-199**
RÉPARATEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE (comm. détail; comm. gros) **8599-218**
RÉPARATEUR D'INSTRUMENTS ÉLECTRIQUES (mat. élect.) **8533-142**
réparateur d'instruments en bois (comm. détail; comm. gros) **8599-238**
réparateur d'instruments en cuivre (comm. détail; comm. gros) **8599-238**
***réparateur d'ordinateur** (mat. électron.) **8535-108**
***réparateur d'orgues électroniques** (mat. électron.) **8535-124**
RÉPARATEUR D'OUTILS À MAIN (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-182**
RÉPARATEUR D'OUTILS ÉLECTRIQUES (mat. élect.) **8533-166**
RÉPARATEUR D'OUTILS PNEUMATIQUES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-150**
réparateur électricien (mat. élect.) **8533-110**
RÉPARATEUR ÉLECTRONICIEN (mat. électron.) **8535-114**
RÉPARATEUR EN ATELIER (télécomm.) **8735-146**
RÉPARATEUR-FINISSEUR DE RÉSERVOIRS DE CARBURANT (caoutchouc) **8579-142**
***RÉPARATEUR-INSTALLATEUR DE LIGNES** (militaire) **8735-139**
***réparateur, instruments médicaux** (instr. scient. et ind., n.c.a.; mat. électron.) **8588-115**
***réparateur, matériel biomédical** (instr. scient. et ind., n.c.a.; mat. électron.) **8588-115**
***réparateur, matériel médical** (instr. scient. et ind., n.c.a.; mat. électron.) **8588-115**
RÉPARATEUR-REPRÉSENTANT DE SERVICES TECHNIQUES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-110**
réparateur sur l'emplacement du parc de caravaning (const.) **8799-150**
réparateur-vendeur de machines à coudre (comm. détail; comm. gros) **5135-114**
RÉPARATEUR-VULCANISATEUR DE PNEUS (caoutchouc) **8571-114**
RÉPARTITEUR (serv. gouv.) **4199-114**
répartiteur (comm. détail; comm. gros) **9317-299**
RÉPARTITEUR DE FRET (transp. par eau) **4153-130**
RÉPARTITEUR DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DANS UN CENTRAL (télécomm.) **9531-146**
répartiteur de l'impôt (serv. gouv.) **1116-118**
répartiteur d'énergie (élect.) **9531-110**
RÉPARTITEUR DES LOCOMOTIVES (transp. ferr.) **9135-122**
RÉPARTITEUR D'ESPACE PUBLICITAIRE (imp. et édit.) **3319-178**
RÉPARTITEUR DES WAGONS DE MARCHANDISES (transp. ferr.) **9135-118**
RÉPARTITEUR DU SERVICE DES EAUX (add. et distr. d'eau) **9535-122**
répartiteur, service de l'huile (transp. auto.) **9179-118**
repasseur (chaussures) **8561-230**
REPASSEUR À LA MACHINE (vêtements et tissus; blanch., nett. et press.) **6165-126**
repasseur de bord (vêtements et tissus) **8557-174**
repasseur de chapeaux (vêtements et tissus) **8557-174**
REPASSEUR DE CHEMISES (vêtements et tissus; blanch., nett., et press.) **6165-128**
REPASSEUR DE DOUBLURES D'OBJETS EN FOURRURE (blanch., nett. et press.) **6165-138**
REPASSEUR DE VÊTEMENTS DE SOIE (vêtements et tissus; blanch., nett. et press.) **6165-114**
REPASSEUR-LUSTREUR DE FOURRURES (blanch., nett. et press.) **6165-112**
répétiteur (ens.) **2739-199**
répétiteur de théâtre (ens.) **2792-122**
reporter (imp. et édit.) **3351-174**
REPORTER-CAMERAMAN (radio., télév., cinéma et théâtre) **3315-174**
reporter-photographe (radio., télév., cinéma et théâtre) **3315-174**
REPORTEUR AU PAPIER CARBONE (imp. et édit.) **9515-166**
reporteur par procédé photomécanique (imp. et édit.) **9515-122**
REPOUSSEUR AU TOUR AUTOMATIQUE (est., matr. et rev. des métaux) **8334-378**
REPOUSSEUR AU TOUR, SUR MÉTAUX (est., matr. et rev. des métaux) **8334-186**
REPOUSSEUR DE DOUILLES DE CARTOUCHES (expl.) **8339-282**
repousseur sur cuir (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8569-399**
repousseur sur métaux (fab. div., n.c.a.) **8391-162**
repousseur sur métaux en feuilles (est., matr. et rev. des métaux) **8334-186**
***représentant à la location d'automobiles** (serv. aux entr.; transp. auto.) **5135-111**
***représentant à la location de camions** (serv. aux entr.; transp. auto) **5135-111**
***REPRÉSENTANT À LA LOCATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES** (serv. aux entr.; transp. auto.) **5135-111**
représentant, club, loge ou association (serv. div.) **1179-114**
représentant commercial (comm. gros) **5133-110**
représentant commercial en pièces de rechange (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-154**
***REPRÉSENTANT COMMERCIAL EN SERVICES D'EMPLOI** (serv. aux entr.) **5177-120**
REPRÉSENTANT COMMERCIAL EN TÉLÉCOMMUNICATIONS (télécomm.) **5177-118**
***REPRÉSENTANT COMMERCIAL EN TRANSPORT DES MARCHANDISES** (serv. aux entr.) **5177-121**

représentant commercial régional (transp. auto.) **4199-154**
représentant d'articles ménagers (comm. détail) **5141-110**
REPRÉSENTANT D'ASSURANCES COLLECTIVES (ass. et imm.) **5171-110**
représentant d'assurances-vie (ass. et imm.) **5171-114**
représentant de bureau d'affaires (télécomm.) **5179-118**
représentant de commerce (élect.; serv. publics, n.c.a.) **5131-146**
REPRÉSENTANT DE COMMERCE (toutes ind.) **5199-134**
REPRÉSENTANT DE COMMERCE D'ARTICLES EN MATIÈRES PLASTIQUES (comm. gros) **5133-146**
REPRÉSENTANT DE COMMERCE D'ARTICLES EN CAOUTCHOUC (comm. gros) **5133-154**
REPRÉSENTANT DE COMMERCE EN ARTICLES DE TOILE (comm. gros) **5133-122**
REPRÉSENTANT DE COMMERCE EN DENRÉES ALIMENTAIRES (comm. gros) **5133-130**
REPRÉSENTANT DE COMMERCE EN MATÉRIEL ET FOURNITURES POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (comm. gros) **5133-126**
REPRÉSENTANT DE COMMERCE EN PÂTE À PAPIER ET PRODUITS EN PAPIER (comm. gros) **5133-150**
REPRÉSENTANT DE COMMERCE EN PRODUITS PHARMACEUTIQUES (comm. gros) **5133-114**
REPRÉSENTANT DE COMMERCE EN PRODUITS PÉTROLIERS (comm. gros) **5133-142**
REPRÉSENTANT DE COMMERCE EN PRODUITS DU TABAC ET ARTICLES DE FUMEURS (comm. gros) **5133-166**
REPRÉSENTANT DE COMMERCE EN PUBLICATIONS (comm. gros) **5133-162**
REPRÉSENTANT DE COMMERCE EN SERVICES HÔTELIERS (rest. et logement) **5177-114**
***REPRÉSENTANT DE COMMERCE EN SERVICES DE NETTOYAGE** (serv. aux entr.) **5177-140**
REPRÉSENTANT DE COMMERCE EN VÉHICULES MOTEURS, PIÈCES ET ACCESSOIRES (comm. gros) **5133-138**
REPRÉSENTANT DE COMMERCE EN VÊTEMENTS ET AUTRES PRODUITS TEXTILES (comm. gros) **5133-134**
***REPRÉSENTANT DE COMMERCE EN VIN, BIÈRE ET SPIRITUEUX** (comm. gros) **5133-132**
REPRÉSENTANT DE COMMERCE FAISANT DE LA SOLLICITATION PAR TÉLÉPHONE (toutes ind.) **5199-158**
REPRÉSENTANT DE COMPAGNIE DE GAZ (serv. publics, n.c.a.) **1176-150**
REPRÉSENTANT DE COURTIER EN VALEURS SUR LE PARQUET (banque et fin.) **5173-122**
représentant d'éditeur (comm. gros; imp. et édit.) **5133-118**
représentant de l'entretien à l'extérieur (aéronefs et astronefs) **2165-210**
représentant de manufacture (comm. gros) **5133-110**
REPRÉSENTANT D'ENTREPRISE DE TRANSPORT PAR CAMIONS BLINDÉS (serv. aux entr.) **5177-142**
représentant de produits de beauté (comm. détail) **5141-110**
représentant de régime d'assurance médicale et hospitalière (ass. et imm.; serv. gouv.) **1179-299**
représentant de service (serv. gouv.) **4199-114**
représentant de services à domicile (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-126**
représentant de services de lutte antiparasitaire (serv. div.) **6199-114**
représentant de services de traitement des données (serv. aux entr.) **5131-114**
représentant des relations extérieures (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-146**
représentant des relations ouvrières (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-110**
***représentant des services aux clients, banque** (banque et fin.) **4133-116**
***représentant des services aux clients** (banque et fin.) **4133-116**
***représentant des services, banque** (banque et fin.) **4133-116**
représentant des ventes (comm. gros; imp. et édit.) **5133-118**
REPRÉSENTANT D'UN SERVICE DE CÂBLE POUR TÉLÉVISION (télécomm.) **5179-122**
représentant du recensement (bureau) **4199-202**
REPRÉSENTANT DU SERVICE AUX CONCESSIONNAIRES (serv. aux entr.) **4192-114**
REPRÉSENTANT EN ÉCLAIRAGE, EN CHAUFFAGE ET EN FORCE MOTRICE (élect.; serv. publics, n.c.a.) **5131-146**
représentant en épiceries (comm. gros) **5133-130**
***représentant énergain** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **5131-144**
REPRÉSENTANT EN ILLUSTRATIONS PUBLICITAIRES (serv. aux entr.) **5174-110**
REPRÉSENTANT EN IMPRIMERIE (imp. et édit.) **5177-134**
***représentant en informatique, service au client** (serv. aux entr.) **5131-116**
***représentant en location** (serv. aux entr.; transp. auto.) **5135-111**
***représentant en location, véhicules automobiles** (serv. aux entr.; transp. auto.) **5135-111**
représentant en publicité pour la vente et la location de véhicules (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-154**
représentant en système comptable (serv. aux entr.) **5131-114**
représentant en viandes (comm. gros) **5133-130**
représentant médical (comm. gros) **5133-114**
représentant, organisme ouvrier ou syndicat ouvrier (serv. div.) **1179-114**
REPRÉSENTANT POUR ENSEIGNES ET PANNEAUX D'AFFICHAGE (serv. aux entr.) **5174-114**
représentant pour la vente de véhicules moteurs (comm. gros) **5133-138**
représentant pour le service domiciliaire (élect.; serv. publics, n.c.a.) **5131-146**
représentant syndical, organisme ou syndicat ouvrier (serv. div.) **1179-114**
REPRÉSENTANT-TECHNICIEN POUR BUREAU D'AFFAIRES (télécomm.) **5179-118**
représentant technico-commercial de chlorure de calcium (comm. gros) **5131-199**
REPRÉSENTANT TECHNIQUE DANS L'INDUSTRIE (toutes ind.) **02-240**
représentant technique de matériaux de construction et d'accessoires (comm. gros) **5131-126**
REPRÉSENTANT-VENDEUR DE MANUELS (comm. gros; imp. et édit.) **5133-118**
REPRISEUR (bonn.) **8569-198**
repriseur de tissus (textiles) **8267-299**
responsable de la catéchèse aux adultes (ens.) **1133-199**
responsable de la francisation du monde du travail (serv. gouv.) **1179-299**
responsable de la stabilité (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9151-116**
***RESPONSABLE DE L'INSTALLATION DE FABRICATION DE NEIGE** (loisirs) **3715-144**
RESPONSABLE DES COFFRETS DE SÛRETÉ (banque et fin.) **4135-210**
responsable des commandes du ballast (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9159-124**
responsable des galeries d'exposition (ens.) **2350-114**
responsable des programmes (ens.) **1133-114**
responsable du laboratoire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-110**
responsable du service alimentaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3152-122**
responsable du service financier (ens.) **1171-200**
responsable du service pastoral (ens.) **1133-199**
responsable du zonage (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-130**
ressemeleur de pneus (caoutchouc) **8571-118**

restaurateur (rest. et logement) **6120-110**
restaurateur de documents (ens.) **2351-166**
restaurateur de tableaux (ens.) **2351-166**
***RESTAURATEUR DE VÉHICULES ANTIQUES** (automobiles) **8581-111**
restaurateur d'objets d'art et de fossiles (ens.) **2351-166**
RESTAURATEUR D'OBJETS DE MUSÉE (ens.) **2353-126**
restaurateur d'oeuvres d'art (ens.) **2353-126**
retailleur de patrons (vêtements et tissus) **8551-126**
rétameur (est., matr. et rev. des métaux) **8333-114**
retordeur (textiles) **8263-134**
RETORDEUR DE BRINS (laine min. et amiante; textiles) **8263-126**
RETORDEUR DE CORDE (textiles) **8263-134**
retordeur de fil de chaîne (laine min. et amiante; textiles) **8263-126**
retordeur de fils (fibre synth.) **8278-299**
RETOUCHEUR-COLORISTE À L'AÉROGRAPHE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3319-118**
RETOUCHEUR DE CLICHÉS (imp. et édit.) **9513-122**
retoucheur de clichés à l'échoppe (imp. et édit.) **9514-146**
RETOUCHEUR DE CLICHÉS DE PHOTOGRAVURE (imp. et édit.) **9515-110**
RETOUCHEUR DE NÉGATIFS (serv. div.) **9591-118**
RETOUCHEUR DE PHOTOGRAPHIES (serv. div.) **3319-126**
retoucheur de photographies à l'aérographe (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3319-118**
RETOUCHEUR EN PHOTOGRAVURE (imp. et édit.) **9515-146**
RETOURNEUR (toutes ind.) **8568-234**
retourneur au laminoir (fonte et acier) **8135-178**
retourneur de billes (scieries) **8238-134**
retourneur de chaussettes (bonn.) **8568-234**
RETOURNEUR DE COLS ET DE CEINTURES (vêtements et tissus) **8569-274**
retourneur de gants à la main (vêtements et tissus) **8568-114**
retourneur de placages (plac. et contre-plaqués) **8233-182**
RETOURNEUR DE SACS À LA MACHINE (fab. div., n.c.a.) **8569-218**
retourneur de sacs à main (toutes ind.) **8568-234**
RETOURNEUR DE TRICOT (bonn.) **8278-114**
retourneur de vêtements (bonn.) **8568-234**
RETOURNEUR ET FORMEUR DE GANTS À LA MACHINE (vêtements et tissus) **8568-114**
RÉTRÉCISSEUR DE CÔNES POUR CHAPEAUX (vêtements et tissus) **8557-130**
RÉTRÉCISSEUR DE TISSUS (bonn.; textiles) **8275-154**
REVERNISSEUR (imp. et édit.) **9514-150**
revernisseur de cylindres (imp. et édit.) **9514-150**
RÉVISEUR DE CARTES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-172**
reviseur de traduction (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3355-114**
rhabdomancien (serv. aux entr.) **7719-210**
rhinologiste (santé) **3111-134**
RHUMATOLOGUE (santé) **3111-144**
RINCEUR (bonn.; textiles) **8273-150**
rinceur de cellules (mét. non ferreux; prod. chimiques, n.c.a.) **8178-170**
riveteur de poignées (art. en cuir) **8568-258**
RIVEUR (bij. et orf.) **8591-190**
riveur (navires) **8592-142**
riveur (toutes ind.) **8599-710**
RIVEUR À LA MACHINE (toutes ind.) **8599-694**
RIVEUR À LA MAIN (toutes ind.) **8599-710**
riveur d'anses (fab. div., n.c.a.) **8529-299**
riveur de sacs à main (art. en cuir) **8568-258**
riveur en joaillerie et bijouterie (bij. et orf.) **8591-182**
rodeur (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-206**
rodeur de lentilles (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-206**
rogneur (chaussures) **8561-298**
ROGNEUR DE LIVRES (imp. et édit.) **9517-127**
romancier (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3353-199**
rotativiste (imp. et édit.) **9512-142**
rôtisseur (rest. et logement) **6121-117**
roulements à galets (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8526-399**
ROULEUR DE BERLINES À LINGOTS (fonte et acier) **8135-188**
rouleur de caoutchouc (caoutchouc) **8579-262**
rouleur de cigarettes (tabac) **8293-164**
rouleur de fil (textiles) **8265-114**
rouleur de grumes (scieries) **8239-142**
ROULEUR DE PAPIERS PEINTS (prod. papier) **8253-180**
ROULEUR-FICELEUR DE VIANDE À LA MACHINE (abattoirs et cond. viande) **8215-290**
routier (transp. auto.) **9175-122**
SABLEUR À LA MACHINE (toutes ind.) **8393-246**
SABLEUR AU JET (toutes ind.) **8393-266**
sableur de bois (trav. du bois) **8357-134**
sableur de machines agricoles (toutes ind.) **8393-146**
sableur de pierres ou briques (const.) **8799-254**
sableur de plancher (const.) **8799-202**
sableur de semelles (chaussures) **8551-299**
sableur de talons (chaussures) **8551-299**
sableur en cabine (toutes ind.) **8393-266**
SACRIFICATEUR DE BESTIAUX SELON LE RITE JUIF (abattoirs et cond. viande) **8215-118**
SACRISTAIN (serv. div.) **6199-134**
***SAGE-FEMME** (santé) **3139-112**
SAIGNEUR DE BESTIAUX (abattoirs et cond. viande) **8215-142**
saigneur de boeufs (abattoirs et cond. viande) **8215-142**
saigneur de moutons (abattoirs et cond. viande) **8215-142**
saigneur de porcs (abattoirs et cond. viande) **8215-142**
saigneur de veaux (abattoirs et cond. viande) **8215-142**
saleur (abattoirs et cond. viande) **8215-262**
saleur (trait. du poisson) **8217-112**
SALEUR À SEC (abattoirs et cond. viande) **8215-254**
SALEUR AUX CUVES À SAUMURE (abattoirs et cond. viande) **8215-266**
saleur de boyaux (abattoirs et cond. viande) **8215-254**
saleur de peaux (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-114**
saleur de peaux brutes (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-114**
saleur de ventre (abattoirs et cond. viande) **8215-254**
saleur de viande (abattoirs et cond. viande) **8215-262**
SALEUR PAR INJECTION (abattoirs et cond. viande) **8215-222**
SALEUR-POMPEUR-SAUMUREUR DE LÉGUMES (cons., n.c.a.) **8221-122**
sans-filiste (transp. par eau) **9159-114**
SAPEUR-POMPIER (toutes ind.) **6111-126**
SAPEUR-POMPIER D'AÉROPORT (serv. gouv.) **6111-122**
sauceur de chocolat (conf.) **8213-290**
saumureur (cons., n.c.a.) **8221-122**
SAUMURIER DE POISSON (trait. du poisson) **8228-194**
sauteur (mines et carrières) **7715-110**
SAUVETEUR (loisirs) **6119-114**
SAVONNIER (savons) **8161-126**
SCAPHANDRIER (toutes ind.) **6199-110**
scaphandrier autonome (toutes ind.) **6199-110**
scelleur d'ampoules (mat. élect.) **8531-264**
SCELLEUR DE PILES SÈCHES (mat. élect.) **8531-204**
SCELLEUR DE TUBE CAPILLAIRE DE THERMOSTAT (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-198**
scelleur manuel de pointes de bouteilles thermos (verr.) **8599-934**
scénariste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3353-199**
SCÉNARISTE-DIALOGUISTE (radio., télév., cinéma et théâtre) **3353-122**
SCHEIDEUR (mines et carrières) **7717-170**
SCIENTIFIQUE DE LA NUTRITION (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3152-110**

SCIENTIFIQUE EN AGROLOGIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-110**
scientifique en entomologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-194**
SCIENTIFIQUE EN PRODUITS ALIMENTAIRES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-118**
scieur (abattoirs et cond. viande; trait. du poisson) **8229-398**
scieur (scieries) **8231-110**
scieur (trav. du bois) **8353-118**
scieur à la scie alternative de tronçonnage (toutes ind.) **8353-130**
scieur à la scie combinée à onglets (trav. du bois) **8353-154**
scieur à la scie simple à onglets (trav. du bois) **8353-154**
scieur-classeur à la scie à refendre (trav. du bois) **8353-138**
SCIEUR-COUPER DE BILLES (scieries) **8231-138**
scieur-coupeur d'avivés (scieries) **8231-138**
SCIEUR-COUPEUR DE BILLES SUR MACHINE AUTOMATIQUE (scieries) **8231-134**
SCIEUR DE BARDEAUX (scieries) **8231-154**
SCIEUR DE BÉTON (ciment, pierre et argile) **8371-158**
SCIEUR DE BILLES POUR DOUVES (scieries) **8231-158**
scieur de blocs à bardeaux (scieries) **8238-134**
SCIEUR DE BLOCS DE BOIS POUR FONDS DE TONNEAUX (scieries) **8231-170**
scieur de blocs en bois (trav. du bois) **8353-118**
scieur de bois de récupération (toutes ind.) **8353-130**
SCIEUR DE BOIS EN BARDEAUX (scieries) **8231-166**
scieur de carcasses (abattoirs et cond. viande) **8215-134**
SCIEUR DE DÉCHETS (scieries) **8231-162**
SCIEUR DE DOUVES (scieries) **8353-162**
scieur de métaux (fab. div., n.c.a.) **8319-134**
SCIEUR DE PIÈCES DÉDOSSÉES SUR SCIE MULTILAMES (scieries) **8231-122**
SCIEUR DE PIERRE (ciment, pierre et argile; prod. min. non mét., n.c.a.) **8371-126**
SCIEUR DE PLANCHES (scieries) **8231-118**
SCIEUR DE PLASTIQUE (fab. div., n.c.a.) **8315-222**
SCIEUR DE VIEUX PNEUS (caoutchouc) **8575-226**
SCIEUR ET MONTEUR DE FONDS DE RÉSERVOIR (trav. du bois) **8549-114**
SCULPTEUR (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3311-114**
sculpteur à la machine (meubles) **8355-122**
sculpteur d'art esquimau (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3311-114**
sculpteur d'art indigène (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3319-228**
SCULPTEUR DE MÂTS TOTÉMIQUES (trav. du bois) **3311-122**
sculpteur de monuments (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3311-114**
sculpteur sur bois (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3311-114**
SCULPTEUR SUR BOIS (meubles; trav. du bois) **8549-246**
sculpteur sur métal (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3311-114**
SCULPTEUR SUR PIERRE (ciment, pierre et argile) **8371-110**
sécheur (blanch., nett. et press.) **6161-130**
sécheur (plac. et contre-plaqués) **8235-134**
sécheur (bonn.; textiles) **8275-218**
sécheur (tabac) **8293-130**
sécheur d'abrasifs (prod. min. non mét., n.c.a.) **8159-199**
SÉCHEUR D'AGRÉGATS (pét. et charb.) **8167-286**
sécheur d'algues (alim. et boissons, n.c.a.) **8229-499**
SÉCHEUR DE BAS (bonn.) **8278-130**
SÉCHEUR DE CAFÉ INSTANTANÉ (alim. et boissons, n.c.a.) **8227-114**
sécheur de ciment (const.) **8799-278**
SÉCHEUR DE FEUTRE (textiles) **8275-222**
SÉCHEUR DE FIBRE BRUTE (textiles) **8275-234**
SÉCHEUR DE FILÉS À LA MACHINE (textiles) **8275-210**
sécheur de fils en écheveaux (textiles) **8275-270**
SÉCHEUR DE FILS ET DE FILÉS (textiles) **8275-270**
SÉCHEUR DE GRAIN (alim. et boissons, n.c.a.; alim. pour animaux et farine; dist., brass. et ferm.) **8211-154**
SÉCHEUR DE LEVURE (alim. et boissons, n.c.a.; dist., brass. et ferm.) **8229-222**
SÉCHEUR DE LINGE (blanch., nett. et press.) **6161-130**
SÉCHEUR DE MALT (alim. pour animaux et farine; dist., brass. et ferm.) **8211-146**
SÉCHEUR DE PANNEAUX D'AMIANTE (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante) **8151-206**
SÉCHEUR DE PARTICULES DE BOIS (trav. du bois) **8235-138**
SÉCHEUR DE PLACAGES (plac. et contre-plaqués) **8235-134**
SÉCHEUR DE POTERIE (ciment, pierre et argile) **8151-118**
sécheur de sucre (sucre) **8225-174**
SÉCHEUR DE TABAC (tabac) **8293-130**
SÉCHEUR DE TOURBE (mines et carrières) **8119-254**
SÉCHEUR DE TUYAUX DE FIBROCIMENT (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante) **8151-210**
sécheur-enrouleur de pellicule cellulosique (prod. chimiques, n.c.a.) **8179-170**
SÉCHEUR-FUMEUR DE SAUCISSES (abattoirs et cond. viande) **8215-226**
SECOND CUISINER (rest. et logement) **6121-131**
SECOND DE BATEAU DE PÊCHE (pêche) **7311-114**
second mécanicien de plate-forme mobile de forage en mer (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9153-117**
second mécanicien d'installation de forage (pét. et gaz nat.; transp. par eau) **9153-117**
SECOURISTE (santé) **3139-138**
secrétaire (religion) **2511-110**
SECRÉTAIRE (bureau) **4111-110**
secrétaire adjoint de l'assemblée législative (serv. gouv.) **1113-114**
secrétaire administratif (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-178**
secrétaire à la reception (bureau) **4171-118**
secrétaire archiviste (ens.) **2351-199**
secrétaire aux rendez-vous (bureau) **4111-110**
secrétaire-comptable (bureau) **4131-154**
secrétaire-dactylo (bureau) **4111-110**
SECRÉTAIRE DE COURSES ET HANDICAPEUR (loisirs) **3711-118**
SECRÉTAIRE DE DIRECTION (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-178**
***SECRÉTAIRE DE DIRECTION** (bureau) **4111-111**
SECRÉTAIRE DE POSTE DE POLICE (serv. gouv.) **4197-134**
SECRÉTAIRE D'ÉQUIPE D'ARPENTAGE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **4199-210**
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION (imp. et édit.) **3351-194**
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION AUX SPORTS (imp. et édit.) **3351-202**
SECRÉTAIRE DE SALLE D'HÔPITAL (santé) **4197-122**
secrétaire-exécutif (serv. sociaux) **1132-199**
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'ASSOCIATION (serv. div.) **1179-110**
***SECRÉTAIRE JURIDIQUE** (bureau) **4111-112**
secrétaire légale (bureau) **4111-110**
secrétaire médicale (bureau) **4111-110**
***SECRÉTAIRE MÉDICALE** (bureau) **4111-113**
***secrétaire privé** (bureau) **4111-111**
secrétaire-réceptionniste à un cabinet de médecin (bureau) **4171-118**
secrétaire-sténo-dactylo (bureau) **4111-110**
secrétaire sténographe (bureau) **4111-110**
***SECRÉTAIRE TECHNIQUE** (bureau) **4111-115**
secrétaire-téléphoniste (serv. aux entr.) **4175-118**
secrétaire-trésorier (toutes ind.) **1149-199**
sectionnaire (transp. ferr.) **8715-142**
sédimentologue (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-114**
séismologue (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-138**
sélecteur (verr.) **8156-146**
SÉLECTIONNEUR-COLLEUR DE DÉCALQUES (transp. ferr.) **8598-318**

SÉLECTIONNEUR D'ENREGISTREMENTS STÉRÉOPHONIQUES (fab. div., n.c.a.) **9555-114**
SÉLECTIONNEUR DE SCÉNARIOS ET DE TEXTES (radio., télév., cinéma et théâtre) **3353-114**
SELLIER (art. en cuir) **8569-118**
sellier (fab. div., n.c.a.) **8569-399**
sénateur (serv. gouv.) **1111-110**
sensitométriste (radio., télév., cinéma et théâtre; serv. div.) **9599-154**
séparateur d'argent (mét. non ferreux) **8113-130**
SÉPARATEUR DE BALLES (expl.) **8149-250**
SÉPARATEUR DE CHARBON (mines et carrières) **8113-204**
séparateur de feuilles d'aluminium (mét. non ferreux) **8149-270**
séparateur de levure (alim. et boissons. n.c.a.) **8229-238**
sergent-chef de police (serv. gouv.) **6112-114**
sergent de la police du port (serv. gouv.) **6112-154**
sergent de police (serv. gouv.) **6112-114**
sergent de police privé (toutes ind.) **6115-114**
SERGENT DÉTECTIVE (serv. gouv.) **6112-118**
sérigraphe (toutes ind.) **9519-154**
SÉRIGRAPHISTE À LA MAIN (toutes ind.) **9519-158**
sérigraphiste de schémas électroniques (toutes ind.) **9519-158**
sérologiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-162**
SERRE-FREIN DE LOCOMOTRICE OU DE LOCOTRACTEUR (mines et carrières; transp. ferr.) **9193-130**
SERRE-FREIN DE TRAIN DE VOYAGEURS (transp. ferr.) **9133-122**
serre-frein, mine (mines et carrières; transp. ferr.) **9193-130**
serre-freins (transp. ferr.) **9133-126**
serre-frein, transport de marchandises par chemin de fer (transp. ferr.) **9133-126**
SERRE-FREIN TRANSPORT FERROVIAIRE DE MARCHANDISES (transp. ferr.) **9133-126**
SERRURIER (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8589-146**
sertisseur (bij. et orf.) **8591-126**
SERTISSEUR DE CANONS DE TUBES ÉLECTRONIQUES (mat. électron.) **8534-198**
SERTISSEUR DE CONNEXIONS ÉLECTRIQUES (mat. élect.; mat. électron.) **8539-206**
sertisseur de diamants (bij. et orf.) **8591-126**
SERTISSEUR DE MOULES À VIANDE (abattoirs et cond. viande) **8215-306**
SERTISSEUR DE PETITS ÉLÉMENTS DE MÉCANISMES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8527-188**
SERTISSEUR D'ENCLUMES (expl.) **8599-170**
SERTISSEUR DE PIERRES (bij. et orf.) **8598-322**
sertisseur de pierres du rhin (bij. et orf.) **8598-322**
SERTISSEUR DE PIERRES PRÉCIEUSES (bij. et orf.) **8591-126**
SERTISSEUR DE RONDELLES DE CAPSULES D'AMORCES (expl.) **8599-182**
sertisseur sur griffe (bij. et orf.) **8598-322**
servante (serv. pers., n.c.a.) **6142-130**
SERVEUR (rest. et logement) **6125-126**
SERVEUR À L'AUTO (rest. et logement) **6125-118**
serveur au buffet (rest. et logement) **6125-134**
serveur au comptoir (rest. et logement) **6125-122**
serveur au comptoir, cafétéria (rest. et logement) **6125-134**
SERVEUR AU COMPTOIR, CAFÉTÉRIA, BUFFET (rest. et logement) **6125-134**
SERVEUR AU COMPTOIR, RESTAURANT (rest. et logement) **6125-122**
***serveur au comptoir, restaurant rapide** (rest. et logement) **6125-127**
SERVEUR, COMMANDES À EMPORTER (rest. et logement) **6125-129**
serveur dans un camp (rest. et logement) **6125-140**
serveur dans un wagon-restaurant (rest. et logement) **6125-126**
serveur d'assembleuse (imp. et édit.) **9518-110**
SERVEUR DE BAR À RAFRAÎCHISSEMENTS (rest. et logement) **6125-132**
SERVEUR DE BIÈRE EN FÛT (rest. et logement) **6123-114**
SERVEUR DE CALANDRE (caoutchouc; plastique) **8178-186**
SERVEUR DE CARDEUSE (textiles) **8261-194**
SERVEUR DE COCKTAILS (rest. et logement) **6125-124**
SERVEUR DE COUPEUSE-RAINUREUSE (prod. papier) **8593-314**
serveur de crible mécanique (tabac) **8298-114**
SERVEUR DE DÉFIBREUR (pâte à papier et papier) **8258-118**
serveur de déroulouse (plac. et contre-plaqués) **8233-174**
serveur de façonneuse de cintres (trav. du bois) **8355-276**
serveur de feuilles de tripe (tabac) **8298-114**
serveur de fileteuse de manches à balai (trav. du bois) **8355-276**
SERVEUR DE FOUR À LA MACHINE (linoléum) **8179-344**
SERVEUR DE LA BATTEUSE-DÉCOUPEUSE DE CHIFFONS (pâte à papier et papier) **8258-114**
SERVEUR DE LA MACHINE À DÉCOLLER (caoutchouc) **8578-190**
SERVEUR DE LAVEUR (cons., n.c.a.) **8228-302**
SERVEUR DE MACHINE À APPROVISIONNER LES CHARGEURS (expl.) **8598-306**
SERVEUR DE MACHINE À ARGENTER (verr.) **8598-310**
serveur de machine à biseauter (verr.) **8373-190**
SERVEUR DE MACHINE À BOIS (meubles; trav. du bois) **8355-298**
serveur de machine à broches (trav. du bois) **8355-276**
SERVEUR DE MACHINE À CONFECTIONNER DES BANDES DE FIBRE (textiles) **8278-126**
SERVEUR DE MACHINE À ÉCORCHER (abattoirs et cond. viande) **8228-114**
serveur de machine à écorcher (trait. du poisson) **8228-182**
serveur de machine à empaqueter et à piquer (toutes ind.) **8598-266**
SERVEUR DE MACHINE À ENFILER LES LIENS (prod. papier) **8599-942**
SERVEUR DE MACHINE À FA (prod. papier) **8593-310**
SERVEUR DE MACHINE À FABRIQUER DES ARTICLES EN BOIS (trav. du bois) **8355-276**
serveur de machine à fabriquer des cigarettes (tabac) **8298-114**
SERVEUR DE MACHINE À FABRIQUER DES RÉSISTANCES AU CHARBON (mat. électron.) **8534-262**
SERVEUR DE MACHINE À FABRIQUER LES AIGUILLES À TRICOTER (fab. div., n.c.a.) **8529-234**
SERVEUR DE MACHINE À FABRIQUER LES CHAÎNES (tréf. et prod.) **8339-266**
SERVEUR DE MACHINE À FAIRE DES CRAMPONS (usin., soud et forg.) **8331-210**
SERVEUR DE MACHINE À FAIRE LES PANNEAUX (ciment, pierre et argile) **8159-130**
SERVEUR DE MACHINE À FAIRE LE VIDE DANS LES BOUTEILLES THERMOS (verr.) **8599-934**
serveur de machine à mandriner et à fileter automatique (trav. du bois) **8355-276**
SERVEUR DE MACHINE À MEULER LES BORDS DES GLACES (verr.) **8373-190**
serveur de machine à pinces à linge (trav. du bois) **8355-276**
serveur de machine à polir les bords des glaces (verr.) **8373-190**
SERVEUR DE MACHINE À POSER DES TUBES (verr.) **8599-930**
SERVEUR DE MACHINE À POSER LES FERRURES AUX CRAYONS (fab. div., n.c.a.) **8599-926**
SERVEUR DE MACHINE À REBUTS (textiles) **8278-138**
serveur de machine à remplir les boîtes de conserve (trait. du poisson) **8228-182**
SERVEUR DE MACHINE À REPASSER (bonn.; vêtements et tissus) **8568-126**
serveur de machine à souder les goulots (verr.) **8599-930**

SERVEUR DE MACHINE DE CONDITIONNEMENT DU POISSON (trait. du poisson) **8228-182**
SERVEUR DE MACHINES (linoléum) **8178-118**
serveur de machines (toutes ind.) **9918-199**
SERVEUR DE MACHINES À FABRIQUER LES AIGUILLES À TRICOTER INDUSTRIELLES (fab. div., n.c.a.) **8339-294**
SERVEUR DE MACHINES À FABRIQUER LES PILES SÈCHES (mat. élect.) **8538-114**
SERVEUR DE MACHINES À FAIRE LES ÉBAUCHES DE BOÎTES (trav. du bois) **8549-198**
SERVEUR DE MACHINES À RELIER (imp. et édit.) **9518-110**
serveur de malaxeur à café (alim. et boissons, n.c.a.) **8228-290**
serveur de massicot de placage (plac. et contre-plaqués) **8238-118**
SERVEUR DE MEULEUSE DE VERRES D'OPTIQUE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8379-170**
serveur de moulurière (meubles; trav. du bois) **8355-298**
SERVEUR D'ENSACHEUSE (toutes ind.) **8598-266**
SERVEUR DE PERCEUSE-DÉFONCEUSE (trav. du bois) **8355-280**
serveur de plieuse (imp. et édit.) **9518-110**
SERVEUR DE PLIEUSE MÉCANIQUE (blanch., nett. et press.) **6169-162**
SERVEUR DE PONCEUSE (trav. du bois) **8357-134**
serveur de ponceuse de contre-plaqué (plac. et contre-plaqués) **8238-118**
SERVEUR DE PONCEUSE DE CYLINDRES (meubles; trav. du bois) **8357-130**
serveur de première carde (textiles) **8261-194**
SERVEUR DE PRESSE À MOULER LES CHAUSSURES DE CAOUTCHOUC (caoutchouc) **8578-118**
serveur de raboteuse de douves (meubles; trav. du bois) **8355-298**
serveur de rainureuse (meubles; trav. du bois) **8355-298**
serveur de relieuse sans couture (imp. et édit.) **9518-110**
***serveur de repas-minute à l'auto** (rest. et logement) **6125-127**
serveur de salon-bar (rest. et logement) **6125-124**
serveur de séchoir à bois de placage (plac. et contre-plaqués) **8238-118**
serveur de sertisseuse (tréf. et prod.) **8339-399**
serveur des repas à la chaîne (rest. et logement; santé; transp. aériens) **6129-114**
serveur de table (rest. et logement) **6125-126**
SERVEUR DE TABLE DE DÉCOUPAGE (caoutchouc) **8575-190**
serveur de trémie (pét. et charb.) **8178-299**
SERVEUR DE TRIEUSE (cons., n.c.a.) **8228-298**
SERVEUR DE TRIEUSE MÉCANIQUE DE BOUTONS (fab. div., n.c.a.) **8599-922**
SERVEUR EN CHEF (rest. et logement) **6125-112**
SERVEUR, SERVICE AUX CHAMBRES (rest. et logement) **6125-128**
SERVEUR, SERVICE D'APPARAT (rest. et logement) **6125-110**
serveuse-danseuse (rest. et logement) **6125-126**
SEXEUR (agric.) **7199-114**
SHÉRARDISEUR (est., matr. et rev. des métaux) **8143-154**
SHÉRIF (serv. gouv.) **2349-132**
SHÉRIF ADJOINT (serv. gouv.) **2349-138**
signaleur (for. et abatt.) **7517-142**
signaleur (transp. par eau) **9155-122**
SIGNALEUR DE CHEMIN DE FER (transp. ferr.) **9135-130**
SIGNALEUR, MER (militaire) **9553-115**
signaleur optique, triangulation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-118**
signaleur, relevés techniques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-122**
SISMOLOGUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-138**
SOCIOLOGUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2313-114**
sociologue du milieu urbain ou rural (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2313-114**
sociologue en écologie sociale (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2313-114**
sociologue en éducation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2313-114**
sociologue en médecine (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2313-114**
sociologue en relations industrielles (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2313-114**
sociothérapeute (santé) **3137-122**
SOIGNEUR (loisirs) **3715-142**
soigneur (serv. pers., n.c.a.) **6149-138**
SOIGNEUR D'ANIMAUX À LA FOURRIÈRE (agric.) **7199-142**
SOIGNEUR D'ANIMAUX D'AGRÉMENT (agric.; comm. détail) **7199-162**
SOIGNEUR D'ANIMAUX DE LABORATOIRE (agric.) **7199-150**
SOIGNEUR DE BESTIAUX (abattoirs et cond. viande; comm. gros) **7187-142**
SOIGNEUR DE PLANTES (agric.) **7195-112**
solliciteur (comm. détail) **5141-110**
solliciteur de souscription (comm. détail) **5141-110**
solliciteur pour une organisation à but non lucratif (serv. div.) **2339-199**
SOMMELIER (rest. et logement) **6125-113**
sommelier, à l'approvisionnement (bureau) **4155-126**
sondeur de voies navigables (transp. par eau) **9159-199**
soprano (loisirs) **3332-134**
soudeur (toutes ind.) **8335-110**
SOUDEUR (usin., soud. et forg.) **8335-214**
soudeur à arc protégé (usin., soud. et forg.) **8335-138**
soudeur à induction (usin., soud. et forg.) **8335-198**
soudeur à la chaîne (usin., soud. et forg.) **8335-214**
SOUDEUR À LA CHAÎNE DE PRODUCTION (usin., soud. et forg.) **8335-166**
soudeur à la chaîne de production, soudre au chalumeau (usin., soud. et forg.) **8335-166**
soudeur à la chaîne de production, soudure à l'arc (usin., soud. et forg.) **8335-166**
soudeur à la flamme (mat. électron.) **8534-234**
SOUDEUR À LA MACHINE D'ARTICLES DE BIJOUTERIE ET DE JOAILLERIE (bij. et orf.) **8335-230**
SOUDEUR À LA MACHINE DE CARACTÈRES DE DACTYLOGRAPHIE (usin., soud. et forg.) **8335-246**
SOUDEUR À L'ARC ÉLECTRIQUE (usin., soud. et forg.) **8335-138**
soudeur à l'arc électrique au moyen d'un appareil à main (usin., soud. et forg.) **8335-138**
soudeur à l'arc en atmosphère d'hélium (usin., soud. et forg.) **8335-150**
SOUDEUR À L'ARC EN ATMOSPHÈRE GAZEUSE (usin., soud. et forg.) **8335-150**
soudeur à l'arc manuel (usin., soud. et forg.) **8335-126**
SOUDEUR À LA SOUDURE AUTOMATIQUE SOUS FLUX (usin., soud. et forg.) **8335-154**
soudeur à l'électricité (usin., soud. et forg.) **8335-138**
SOUDEUR-ASSEMBLEUR (usin., soud. et forg.) **8335-238**
SOUDEUR AU CHALUMEAU (usin., soud. et forg.) **8335-142**
soudeur au chalumeau (automobiles) **8335-218**
soudeur au chalumeau autogène (usin., soud. et forg.) **8335-142**
soudeur au chalumeau oxyacétylénique (usin., soud. et forg.) **8335-142**
soudeur au fer (usin., soud. et forg.) **8335-214**
soudeur au four (usin., soud. et forg.) **8335-206**
SOUDEUR AU GAZ ET À L'ARC (usin., soud. et forg.) **8335-126**
SOUDEUR AU PLOMB (usin., soud. et forg.) **8335-266**
***SOUDEUR AU RAYON LASER** (usin., soud. et forg.) **8335-119**
soudeur, chaîne de production, procédés divers (usin., soud. et forg.) **8335-166**
soudeur-chaudronnier (usin., soud. et forg.) **8335-122**
SOUDEUR D'ACCUMULATEURS AU PLOMB (usin., soud. et forg.) **8335-274**
SOUDEUR D'ACCUMULATEURS AU PLOMB À LA MACHINE (usin., soud. et forg.) **8335-270**
SOUDEUR D'APPUIS-NEZ DE LUNETTES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8578-170**

SOUDEUR DE BANDES DE ROULEMENT À LA PRESSE (caoutchouc) **8578-194**
SOUDEUR DE BIJOUX (bij. et orf.) **8335-222**
SOUDEUR DE CARROSSERIE (automobiles) **8335-218**
SOUDEUR DE CHAMBRES À AIR À LA MACHINE (caoutchouc) **8571-214**
SOUDEUR DE COL DE TUBE ÉLECTRONIQUE (mat. électron.) **8534-234**
soudeur de connecteurs d'accummulateurs (usin., soud. et forg.) **8335-274**
soudeur de fils (mat. électron.) **8534-222**
***SOUDEUR DE PIPELINES** (const.) **8335-120**
SOUDEUR DE PNEUS À LA MACHINE (caoutchouc) **8571-210**
SOUDEUR DE RÉCIPIENTS POUR FLUIDES SOUS PRESSION (usin., soud. et forg.) **8335-122**
soudeur de réservoirs pour fluides sous pression (usin., soud. et forg.) **8335-122**
soudeur de rouleaux égoutteurs (tréf. et prod.) **8529-110**
soudeur de stylographes et de porte-mines (fab. div., n.c.a.) **8339-399**
SOUDEUR DE TREILLIS MÉTALLIQUE À LA MACHINE (tréf. et prod.) **8529-114**
soudeur de tuyaux (const.) **8791-118**
***soudeur d'installation de forage** (usin., soud. et forg.) **8335-112**
SOUDEUR D'OUTILS ET DE MATRICES (usin., soud. et forg.) **8335-118**
soudeur en atmosphère de gaz inerte, au métal d'apport (usin., soud. et forg.) **8335-150**
soudeur en atmosphère de tungstène (usin., soud. et forg.) **8335-150**
SOUDEUR EN BIJOUTERIE (bij. et orf.) **8591-178**
SOUDEUR-MONTEUR (usin., soud. et forg.) **8335-114**
***soudeur par étincelage** (usin., soud. et forg.) **8335-148**
SOUDEUR PAR IMMERSION (usin., soud. et forg.) **8335-242**
soudeur par points (usin., soud. et forg.) **8335-146**
soudeur par points, appareil portatif (usin., soud. et forg.) **8335-174**
SOUDEUR PAR RÉSISTANCE (usin., soud. et forg.) **8335-170**
SOUDEUR PAR RÉSISTANCE, À LA MAIN (usin., soud. et forg.) **8335-174**
SOUDEUR PAR RÉSISTANCE BOUT À BOUT (usin., soud. et forg.) **8335-158**
soudeur par résistance en filet (usin., soud. et forg.) **8335-170**
SOUDEUR PAR RÉSISTANCE PAR POINTS (usin., soud. et forg.) **8335-162**
soudeur par résistance, par points en série (usin., soud. et forg.) **8335-162**
***SOUDEUR, PLATE-FORME DE FORAGE** (usin., soud. et forg.) **8335-112**
soufflетier (fab. div., n.c.a.) **8599-234**
souffleur (verr.) **8155-210**
SOUFFLEUR D'ÉBAUCHES À LA CANNE (verr.) **8155-218**
souffleur de bouteilles (verr.) **8155-230**
SOUFFLEUR DE CÉRÉALES (alim. et boissons, n.c.a.) **8213-146**
SOUFFLEUR DE KAPOK (textiles) **8278-190**
SOUFFLEUR DE MAÏS (conf.) **8213-378**
souffleur de matériel isolant (const.) **8786-126**
SOUFFLEUR DE POILS (textiles) **8261-146**
SOUFFLEUR DE VERRE (verr.) **8155-230**
SOUFFLEUR DE VERRE POUR APPAREILS DE LABORATOIRE (instr. scient. et ind., n.c.a.; verr.) **8155-212**
souffleur, théâtre (radio., télév., cinéma et théâtre) **3339-130**
SOURCIER (serv. aux entr.) **7719-210**
SOUS-CHEF (rest. et logement) **6120-129**
***SOUS-CHEF DE CUISINE** (rest. et logement) **6120-123**
sous-commissaire (serv. gouv.) **1113-114**
***sous-marin télécommandé** (toutes ind.) **9159-113**
sous-ministre (serv. gouv.) **1113-114**
sous-ministre adjoint (serv. gouv.) **1113-114**
sous-registraire (serv. gouv.) **1119-299**
sous-régistrateur (serv. gouv.) **1113-136**
sous-secrétaire d'état (serv. gouv.) **1113-114**
sous-secrétaire d'état adjoint (serv. gouv.) **1113-114**
spécialiste audio-visuel (ens.) **2799-114**
***SPÉCIALISTE DE LABORATOIRE DES SERVICES CRIMINELS DE LA POLICE** (serv. gouv.) **2119-112**
SPÉCIALISTE DE LA CHIRURGIE CARDIOVASCULAIRE ET THORACIQUE (santé) **3111-112**
SPÉCIALISTE DE LA CHIRURGIE PLASTIQUE (santé) **3111-139**
***SPÉCIALISTE DE LA CONSERVATION DE LA FORÊT** (for. et abatt.) **7511-113**
***spécialiste de la conversion carburant-gaz** (automobiles) **8581-115**
spécialiste de la gestion des documents (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1173-126**
spécialiste de l'aiguille électrique (serv. pers., n.c.a.) **6143-122**
spécialiste de la médecine interne (santé) **3111-118**
spécialiste de la peau (santé) **3111-114**
SPÉCIALISTE DE LA PÉDAGOGIE AUDIO-VISUELLE (ens.) **2799-114**
SPÉCIALISTE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES (toutes ind.) **1176-162**
spécialiste de la qualité du poisson (serv. gouv.) **1116-162**
***SPÉCIALISTE DE LA RECHERCHE INFIRMIÈRE** (santé) **3131-109**
SPÉCIALISTE DE LA RECHERCHE OPÉRATIONNELLE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2181-122**
***spécialiste en interprétation** (loisir; serv. gouv.) **1179-148**
spécialiste de médecine physique et de réadaptation (santé) **3111-138**
spécialiste des affections cardiaques (santé) **3111-110**
SPÉCIALISTE DES COMMUNICATIONS (militaire) **9553-111**
***spécialiste des coûts de construction** (const.) **1179-180**
***SPÉCIALISTE DES DÉCLARATIONS D'IMPÔT** (serv. aux entr.) **4139-172**
***spécialiste des dessins assistés par un ordinateur** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-116**
SPÉCIALISTE DES FORMULES DE FABRICATION DE FROMAGES FONDUS (prod. laitiers) **8223-194**
spécialiste des maladies de la peau (santé) **3111-114**
spécialiste des maladies infantiles (santé) **3111-158**
spécialiste des maladies nerveuses (santé) **3111-122**
spécialiste des monographies de professions (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-122**
***SPÉCIALISTE DES NORMES** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1173-112**
spécialiste des relations internationales (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-122**
SPÉCIALISTE DES RELATIONS PUBLIQUES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-146**
SPÉCIALISTE DES SCAPHANDRIERS, POLICE (serv. gouv.) **6112-148**
***spécialiste des services d'accueil** (loisirs; serv. gouv.) **1179-148**
SPÉCIALISTE DES SOINS DE BEAUTÉ (serv. pers., n.c.a.) **6143-134**
SPÉCIALISTE DES TROUBLES RESPIRATOIRES (santé) **3111-143**
spécialiste des yeux (santé) **3111-130**
SPÉCIALISTE D'INFORMATION DE VOL (transp. aériens) **9113-127**
spécialiste d'instruments d'optique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-146**
***spécialiste du chauffage au bois** (comm. détail; comm. gros) **5135-124**
SPÉCIALISTE DU CUIR CHEVELU (serv. pers., n.c.a.) **6143-130**
spécialiste du mélange de fromages (prod. laitiers) **8223-194**
spécialiste en actions (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-182**
SPÉCIALISTE EN AMÉNAGEMENT URBAIN ET RÉGIONAL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-130**

***SPÉCIALISTE EN CAO, CARTES DE CIRCUITS IMPRIMÉS** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-177**
spécialiste en correction des dents (santé) **3113-118**
***SPÉCIALISTE EN ÉDITION ÉLECTRONIQUE** (bureau) **4143-116**
spécialiste en embryologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-194**
***SPÉCIALISTE EN ENTRETIEN DU GAZON** (agric.) **7195-116**
spécialiste en étude du marché (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-158**
spécialiste en fermentation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2111-199**
***SPÉCIALISTE EN FORMATION, INFORMATIQUE** (ens.) **2797-120**
***spécialiste en graphisme, informatique** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-150**
***spécialiste en graphisme, traitement électronique de l'information** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-150**
***spécialiste en interprétation** (loisirs; serv. gouv.) **1179-148**
spécialiste en logopédie (santé) **3119-199**
***spécialiste en logiciel** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-116**
***spécialiste en matériel** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-154**
***SPÉCIALISTE EN MATÉRIEL INFORMATIQUE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-154**
SPÉCIALISTE EN MÉDECINE NUCLÉAIR (santé) **3111-125**
***spécialiste en micro-ordinateurs** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-158**
***spécialiste en micro-ordinateurs, traitement électronique de l'information** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-158**
***spécialiste en mini-ordinateurs** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-158**
***SPÉCIALISTE EN MINI-ORDINATEURS/MICRO-ORDINATEURS** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-158**
***spécialiste en mini-ordinateurs, traitement électronique de l'information** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-158**
***spécialiste en ordinateurs personnels, micro-ordinateurs** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-158**
spécialiste en organisation industrielle (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-122**
spécialiste en orthoptique (santé) **3159-142**
SPÉCIALISTE EN PHOTOGRAMMÉTRIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2169-110**
spécialiste en placement (serv. gouv.) **2399-110**
***SPÉCIALISTE EN PLACEMENT EXTERNE ET EN RÉINSTALLATION** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-121**
spécialiste en produits horticoles (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-130**
SPÉCIALISTE EN RÉADAPTATION (serv. gouv.) **2399-110**
spécialiste en réadaptation professionnelle (serv. gouv.) **2399-110**
SPÉCIALISTE EN RELATIONS OUVRIÈRES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-110**
***SPÉCIALISTE EN RÉNOVATION DOMICILIAIRE** (const.) **8780-162**
***spécialiste en systèmes commerciaux, micro-ordinateurs** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-158**
SPÉCIALISTE EN TISSAGE (serv. pers., n.c.a.) **6143-125**
***SPÉCIALISTE EN TÉLÉCOMMUNICATIONS, INFORMATIQUE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-162**
***spécialiste en télécommunications, traitement électronique de l'information** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-162**
***spécialiste en téléinformatique** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-162**
spécialiste en vitrail (const.; verr.) **8795-114**
***spécialiste, équipement de graphisme automatisé** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-150**
***SPÉCIALISTE, GRAPHISME AUTOMATISÉ** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-150**
spécialiste interne (santé) **3111-118**
spécialiste matrimonial (serv. sociaux) **2399-122**
spectro-chimiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-142**
spectroscopiste en analyse chimique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-118**
SPORTIF PROFESSIONNEL (loisirs) **3713-110**
stagiaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2349-199**
stagiaire en pharmacie (santé) **3159-174**
standardiste (bureau) **4175-114**
***standardiste-réceptionniste** (bureau) **4171-130**
STARTER DE COURSES DE CHEVAUX (loisirs) **3711-138**
STARTER DE COURSES DE TROT ATTELÉ (loisirs) **3711-130**
statisticien (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2181-199**
statisticien-analyste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2181-134**
STATISTICIEN, COMMERCE ET ÉCONOMIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2181-142**
statisticien, éducation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2181-150**
statisticien-enquêteur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2181-134**
statisticien fédéral (serv. gouv.) **1113-114**
statisticien finance (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2181-142**
statisticien industriel (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2181-146**
STATISTICIEN-MATHÉMATICIEN (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2181-114**
statisticien médical (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2181-138**
statisticien, santé publique (serv. gouv.) **2181-154**
STATISTICIEN, SCIENCES SOCIALES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2181-150**
statisticien, sondages d'opinion (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2181-150**
STATISTICIEN SPÉCIALISTE DANS LA BIOLOGIE ET L'AGRICULTURE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2181-138**
statisticien spécialiste de la chimie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2181-146**
STATISTICIEN, SPÉCIALISTE DE LA STATISTIQUE APPLIQUÉE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2181-134**
STATISTICIEN SPÉCIALISTE EN SCIENCES PHYSIQUES EN INGÉNIERIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2181-146**
STENCILISTE (bureau) **4141-198**
sténo-dactylo (bureau) **4111-110**
STÉNOGRAPHE (bureau) **4111-118**
sténographe judiciaire (bureau) **4111-114**
sténographe juridique (bureau) **4111-118**
sténographe légale (bureau) **4111-114**
sténographe médicale (bureau) **4111-118**
STÉNOGRAPHE OFFICIEL (bureau) **4111-114**
sténographe publique (bureau) **4111-118**
sténo-transcripteur (bureau) **4111-118**
STÉRÉORESTITUTEUR (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2169-118**
STÉRÉOTYPEUR (imp. et édit.) **9513-114**
stérilisateur (santé) **3159-194**
stérilisateur de barils (alim. et boissons, n.c.a.) **8228-399**
***STEWARD** (militaire) **6120-142**
STEWARD AU COMMISSARIAT DE BORD (transp. aériens) **9119-126**
STEWARD PRÉPOSÉ À LA CUISINE (rest. et logement) **6120-140**
stockiste (bureau) **4155-126**
stoppeur (textiles; vêtements et tissus) **8569-138**
stoppeur de tapis (textiles) **8563-110**
stoppeur d'étoffes (textiles) **8563-110**
stripteaseuse (loisirs) **3339-199**
STUCATEUR (const.) **8784-118**
styliste en articles de nouveauté (fab. div., n.c.a.) **3313-199**
styliste en malleterie (art. en cuir) **3313-199**
styliste, vêtements (bonn.; vêtements et tissus) **3313-134**
sucre-cuitier (conf.) **8213-246**
supérieure (religion) **2519-199**
superviseur d'atelier protégé (serv. sociaux) **2391-199**
suppléant (ens.) **2733-110**
suppléant, niveau secondaire (ens.) **2739-199**
SURFACEUR DE CARREAUX ACOUSTIQUES (laine min. et amiante; prod. papier) **8299-118**
surintendant (serv. gouv.) **1113-122**
surintendant (const.) **1145-114**
***surintendant adjoint de plate-forme** (pét. et gaz nat.) **7710-134**

***SURINTENDANT ADJOINT D'INSTALLATION DE FORAGE EN MER** (pét. et gaz nat.) **7710-134**
surintendant d'école (ens.) **1133-199**
surintendant de foyer d'hébergement (serv. sociaux) **1132-118**
surintendant de la cour à bois (comm. gros) **5130-199**
surintendant d'entretien (toutes ind.) **2147-199**
SURINTENDANT DE PARC (serv. gouv.) **1119-238**
***surintendant de plate-forme** (pét. et gaz nat.) **7710-128**
surintendant de production manufacturière (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1143-118**
surintendant des services auxiliaires de la ville (serv. gouv.) **1113-122**
surintendant d'hôpital (santé) **1134-199**
***SURINTENDANT D'INSTALLATION DE FORAGE EN MER** (pét. et gaz nat.) **7710-128**
surintendant général de l'exploitation (pâte à papier et papier) **1143-199**
surveillant (ens.) **2799-199**
SURVEILLANT, AGENTS DE PUBLICITÉ (serv. aux entr.) **5170-120**
surveillant à la localisation des interférences radio (serv. gouv.) **9550-199**
surveillant à la production des manuels (imp. et édit.; serv. prof. et tech., n.c.a.) **3351-138**
surveillant à la réception (bureau) **4150-114**
surveillant à la réparation au bureau central (télécomm.) **8730-118**
surveillant à la reproduction des bandes magnétiques (radio., télév., cinéma et théâtre) **9550-114**
surveillant à l'enregistrement du son (radio., télév., cinéma et théâtre) **9550-114**
SURVEILLANT À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS (const.) **8780-157**
SURVEILLANT À L'ENTRETIEN-HABITATIONS (const.) **8780-156**
surveillant à l'expédition (bureau) **4150-114**
surveillant au contrôle (radio., télév., cinéma et théâtre) **9550-110**
surveillant-chef d'examens (serv. gouv.) **1119-299**
SURVEILLANT D'AÉRODROME (transp. aériens) **9110-110**
surveillant d'alambic (pét. et charb.) **8165-110**
surveillant d'analystes de la gestion des imprimés (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1173-110**
SURVEILLANT D'ANALYSTES DE L'ORGANISATION ET DES MÉTHODES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1173-110**
surveillant d'analystes des méthodes et procédures (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1173-110**
surveillant d'analystes des systèmes de classement (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1173-110**
surveillant d'analystes du chronométrage des tâches (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1173-110**
surveillant dans la fabrication du cigare (tabac) **8290-118**
surveillant dans une institution psychiatrique (santé) **3130-110**
surveillant d'atelier d'essais d'automobiles (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8580-118**
SURVEILLANT D'AUBERGE DE JEUNESSE (rest. et logement) **6130-128**
SURVEILLANT DE BARMEN (rest. et logement) **6120-118**
surveillant de barrières à péage (bureau) **4130-199**
SURVEILLANT DE CAISSIERS (bureau) **4130-114**
surveillant de cars d'enregistrement radio (radio., télév., cinéma et théâtre) **9550-110**
surveillant de cartographes (pét. et gaz nat.) **2160-114**
SURVEILLANT DE CHAUFFEURS-LIVREURS (blanch., nett. et press.; comm. détail; comm. gros) **5190-110**
surveillant de classeurs-archivistes (bureau) **4160-110**
surveillant de classeurs d'empreintes digitales (serv. gouv.) **4160-199**
surveillant de collectionneurs aux ponts de péage (bureau) **4130-199**
surveillant de commis à la publicité (bureau) **4190-199**
SURVEILLANT DE COMMIS À L'EXPÉDITION ET À LA RÉCEPTION (bureau) **4150-114**
SURVEILLANT DE COMMIS AU COURRIER ET AUX POSTES (bureau) **4170-110**
SURVEILLANT DE COMMIS AU RECOUVREMENT (bureau) **4190-114**
SURVEILLANT DE COMMIS AU SERVICE DU PERSONNEL (bureau) **4190-126**
surveillant de commis aux billets (bureau) **4190-130**
SURVEILLANT DE COMMIS DE BIBLIOTHÈQUE ET CLASSEURS-ARCHIVISTES (bureau) **4160-110**
surveillant de commis de bibliothèque (bureau) **4160-110**
surveillant de commis de courtage en douanes (serv. aux entr.) **4190-199**
surveillant de commis des douanes (serv. gouv.) **4160-199**
SURVEILLANT DE COMMIS D'HÔTEL (rest. et logement) **4190-122**
surveillant de commis portuaires (bureau) **4130-199**
SURVEILLANT DE COMPTABLES (banque et fin.) **1171-110**
surveillant de contrôleurs de produits pharmaceutiques et de produits de toilette (prod. pharm. et prod. toil.) **8290-114**
surveillant de correspondanciers (bureau) **4160-199**
surveillant de courtiers en douanes (bureau) **4190-199**
surveillant de crédit (bureau) **4190-114**
SURVEILLANT DE DESSINATEURS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2160-114**
surveillant de dessinateurs électriciens (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2160-114**
surveillant de dessinateurs en mécanique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2160-114**
surveillant de dessinateurs en mécanique navale (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2160-114**
SURVEILLANT DE FACTEURS (serv. gouv.) **4170-114**
SURVEILLANT DE GÉOMÈTRES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2160-118**
SURVEILLANT DE GROUPE DE RECHERCHE ÉCONOMIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2311-110**
surveillant de laboratoire (prod. chimiques, n.c.a.) **2117-110**
surveillant de la comptabilité de prix de revient (banque et fin.) **1171-110**
surveillant de la comptabilité de budget (banque et fin.) **1171-110**
surveillant de la facturation (bureau) **4130-110**
surveillant de la feuille de paye (bureau) **4130-110**
SURVEILLANT DE LA FORMATION ET DU PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL (ens.) **2797-114**
surveillant de la mise à la retraite (bureau) **4190-126**
surveillant de la perception des taxes d'accise (serv. gouv.) **1116-110**
surveillant de la programmation du itinéraires (transp. auto.) **9170-199**
SURVEILLANT DE L'EMBAUCHAGE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-114**
surveillant de machine à filer (textiles) **8179-399**
SURVEILLANT DE MAISON DE TRANSITION (serv. sociaux) **2333-119**
surveillant de mécanographie (bureau) **4140-114**
SURVEILLANT DE MESSAGERS (bureau) **4170-118**
SURVEILLANT D'EMPLOYÉS D'AGENCE DE VOYAGE (bureau) **4190-130**
SURVEILLANT D'EMPLOYÉS DE BUREAU, EN GÉNÉRAL (bureau) **4190-118**
surveillant d'encaisseurs de recettes (bureau) **4190-199**
surveillant de nuit de biscuiterie (boul.; conf.) **8210-110**
SURVEILLANT DE PARC (serv. gouv.) **6119-122**
surveillant de piscine (loisirs) **6119-114**
surveillant de plage (loisirs) **6119-114**
surveillant de positionnement dynamique (mat. élect.; mat. électron.) **8530-138**

surveillant de programme régional (serv. gouv.) **1119-150**
surveillant de radiotélégraphistes (télécomm.) **9550-118**
surveillant de retoucheurs (comm. détail; vêtements et tissus) **8550-114**
surveillant des agents de la taxe d'accise (serv. gouv.) **1116-110**
surveillant des agents de l'immigration (serv. gouv.) **1116-110**
SURVEILLANT DES AGENTS DE POLICE ET DES ENQUÊTEURS PRIVÉS (serv. aux entr.) **6113-110**
SURVEILLANT DE SALLE DE BILLARD (loisirs) **3715-126**
surveillant des budgets d'école (ens.) **1171-186**
surveillant des commis à l'admission dans un hôpital (bureau) **4170-122**
surveillant des commis à la lingerie (bureau) **4150-118**
surveillant des commis à la planification de la production (bureau) **4150-110**
SURVEILLANT DES COMMIS À LA PRODUCTION (bureau) **4150-110**
surveillant des commis au matériel (bureau) **4150-110**
surveillant des commis aux inventaires (bureau) **4150-118**
surveillant des commis aux marchandises (bureau) **4130-199**
surveillant des commis aux ordres de fabrication (bureau) **4150-110**
surveillant des commis aux renseignements sur les prix (bureau) **4170-122**
SURVEILLANT DES COMMIS AUX SERVICES STATISTIQUES (bureau) **4130-122**
SURVEILLANT DES COMMIS AUX STOCKS ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS (bureau) **4150-118**
SURVEILLANT DES COMMIS D'ASSURANCES, DE BANQUES ET D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS (ass. et imm.; banque et fin.) **4130-118**
surveillant des comptes courants (banque et fin.) **4130-126**
surveillant des comptes d'épargne (banque et fin.) **4130-126**
surveillant des comptes des clients (banque et fin.) **4130-126**
surveillant des coulées (fonte et acier; mét. non ferreux) **8130-110**
SURVEILLANT DES DÉTENUS (serv. gouv.) **6115-142**
surveillant des documents (bureau) **4160-110**
SURVEILLANT DES EAUX (add. et distr. d'eau) **9535-118**
SURVEILLANT DES EMPLOYÉS DE SUCCURSALE POSTALE (serv. gouv.) **4170-130**
surveillant de service de location (toutes ind.) **5190-199**
SURVEILLANT DE SERVICE DE VULGARISATION (serv. gouv.) **1119-150**
SURVEILLANT DE SERVICES SOCIAUX (serv. sociaux) **2331-110**
surveillant des essais de tension (élect.) **8730-122**
surveillant des essais en charge (élect.) **8730-122**
surveillant des étiqueteurs des prix (comm. détail; comm. gros) **4150-199**
surveillant des études (ens.) **2739-199**
surveillant des inspecteurs des douanes (serv. gouv.) **1116-110**
surveillant des inspecteurs des grains (serv. gouv.) **1116-110**
surveillant des inspecteurs des postes (serv. gouv.) **1116-110**
surveillant des inspecteurs des produits agricoles (serv. gouv.) **1116-110**
surveillant des inspecteurs des viandes (serv. gouv.) **1116-110**
SURVEILLANT DES INSPECTEURS ET AGENTS DE RÉGLEMENTATION (serv. gouv.) **1116-110**
surveillant des magasiniers d'outils (bureau) **4150-118**
surveillant de sondeurs d'opinion publique (bureau) **4190-199**
surveillant des prix de revient (bureau) **4130-110**
surveillant des promotions (bureau) **4190-126**
SURVEILLANT DES RÉCEPTIONNISTES ET HÔTESSES D'ACCUEIL (bureau) **4170-122**
surveillant des registres de présence (bureau) **4190-126**
surveillant des relations extérieures (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1179-146**
surveillant d'essayeurs de matériaux (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2160-110**
SURVEILLANT DES SERVICES D'ALIMENTATION (rest. et logement) **6120-130**
SURVEILLANT DES STÉNODACTYLOS ET DACTYLOS (bureau) **4110-110**
surveillant de station-service libre-service (bureau) **4130-199**
SURVEILLANT DES TÉLÉPHONISTES (télécomm.) **4170-126**
SURVEILLANT DES TENEURS DE LIVRES ET COMMIS EN COMPTABILITÉ (bureau) **4130-110**
SURVEILLANT D'ESTIMATEURS D'ASSURANCES (bureau) **4190-110**
surveillant des travaux (const.) **1145-114**
surveillant des vendeurs et des encaisseurs de billets de parimutuels (loisirs) **4130-199**
surveillant des vérificateurs des étiquettes (tabac) **4150-199**
surveillant d'étage (serv. aux entr.) **6113-138**
SURVEILLANT D'ÉTALAGISTES (serv. aux entr.) **3313-170**
SURVEILLANT DE TECHNICIENS-SPÉCIALISTES ET TECHNICIENS EN ARCHITECTURE ET EN GÉNIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2160-110**
SURVEILLANT DE TÉLÉGRAPHISTES (télécomm.) **9550-118**
surveillant de télégraphistes (télécomm.) **9550-118**
surveillant de télétypesetter (imp. et édit.) **9510-199**
SURVEILLANT DE TÉLÉTYPISTES (bureau) **4110-114**
surveillant de trafic (transp. ferr.) **9130-199**
surveillant d'évaluateurs et de dessinateurs (élect.) **2160-114**
surveillant de vendeurs-livreurs (blanch., nett. et press.; comm. détail; comm. gros) **5190-110**
surveillant de vérificateurs de circuits électriques (élect.) **8730-122**
SURVEILLANT D'EXPERTS COMPTABLES (banque et fin.) **1171-158**
SURVEILLANT D'OPÉRATEURS DE MACHINES ÉLECTRONIQUES DE TRAITEMENT DES DONNÉES (bureau) **4140-110**
SURVEILLANT D'OPÉRATEURS DE MACHINES DE BUREAU (bureau) **4140-114**
SURVEILLANT D'OPÉRATEURS DE MATÉRIEL DE RADIO ET DU TÉLÉDIFFUSION (radio., télév., cinéma et théâtre) **9550-110**
SURVEILLANT D'OPÉRATEURS DE MATÉRIEL D'ENREGISTREMENT ET DE REPRODUCTION VIDÉO ET SONORES (radio., télév., cinéma et théâtre) **9550-114**
surveillant du budget (bureau) **4130-110**
surveillant du laboratoire de contrôle (dist., brass. et ferm.) **8210-130**
surveillant d'un dépôt d'autobus (transp. auto.) **9170-199**
surveillant d'une installation de congélation à cases (comm. détail) **5190-199**
SURVEILLANT DU PERSONNEL DES MAISONS DE CORRECTION (serv. gouv.) **6115-110**
SURVEILLANT DU PERSONNEL NAVIGANT ET TECHNIQUE (transp. aériens) **9110-110**
surveillant du recrutement (bureau) **4190-126**
surveillant du service d'économat (comm. détail) **5130-199**
surveillant du service d'enlèvement des ordures ménagères (serv. gouv.) **1119-299**
surveillant du service de restauration (comm. détail) **5130-199**
SURVEILLANT DU SERVICE DES DROITS D'AUTEUR (radio., télév., cinéma et théâtre) **4190-134**
surveillant du service du code publicitaire (radio., télév., cinéma et théâtre) **4190-134**
surveillant du traitement individuel (serv. sociaux) **2331-110**
***surveillant du transport des marchandises exportées** (serv. aux entr.) **4190-140**
***surveillant du transport des marchandises importées** (serv. aux entr.) **4190-140**
SURVEILLANTE AU REGISTRE DES INFIRMIÈRES (santé) **4190-138**
surveillante de maison de repos (santé) **1134-118**
surveillante de médecine du travail (santé) **3130-110**

surveillante des soins auxiliaires (santé) **3130-110**
surveillante des soins obstétriques (santé) **3130-110**
surveillante des téléphonistes (télécomm.) **4170-126**
surveillante, hygiène publique (santé) **3130-110**
SURVEILLANT-GÉRANT D'AGENTS IMMOBILIERS (ass. et imm.) **5170-126**
surveillant, information (bureau) **4170-122**
surveillant navigant, études et levés aériens (serv. aux entr.) **9110-114**
SURVEILLANT, PORTEURS (transp. ferr.; rest. et logement) **6130-118**
surveillant régional des pêches (serv. gouv.) **1116-110**
surveillant routier (serv. gouv.) **6112-150**
***surveillant, service de transport des marchandises exportées** (serv. aux entr.) **4190-140**
***surveillant, service de transport des marchandises importées** (serv. aux entr.) **4190-140**
sylviculteur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2139-110**
TAILLEUR-ASSEMBLEUR DE VÊTEMENTS DE PLONGÉE (vêtements et tissus) **8579-118**
tailleur au carbone (prod. min. non mét., n.c.a.) **8371-126**
tailleur d'ardoise (ciment, pierre et argile) **8371-118**
TAILLEUR DE BALAIS (fab. div., n.c.a.) **8598-238**
tailleur de cuir (chaussures) **8551-138**
tailleur de cuir (toutes ind.) **8551-162**
TAILLEUR DE DIAMANTS (bij. et orf.) **8591-110**
tailleur de diamants (bij. et orf.) **8591-110**
tailleur de doublures (fourrures) **8555-122**
tailleur de feutre à la machine (expl.) **8551-150**
tailleur de filtres (toutes ind.) **8569-167**
tailleur de fourrure (fourrures) **8555-114**
TAILLEUR DE GALONS À LA MACHINE (vêtements et tissus) **8551-194**
tailleur de granit (ciment, pierre et argile) **8371-118**
TAILLEUR DE LIMES (prod. mét., n.c.a.) **8315-154**
tailleur de mandrins (mat. élect.) **8531-416**
tailleur de marbre (ciment, pierre et argile) **8371-118**
tailleur de matelas (meubles) **8562-174**
tailleur de matériel (comm. détail; vêtements et tissus) **8553-199**
TAILLEUR DE MEULES EN PIERRE (prod. min. non mét., n.c.a.) **8371-154**
TAILLEUR DE MONTURES DE LUNETTES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8319-198**
tailleur de monuments (ciment, pierre et argile) **8371-118**
TAILLEUR D'ENGRENAGES (usin., soud. et forg.) **8315-210**
tailleur de panneaux de plâtre (ciment, pierre et argile) **8159-114**
tailleur de pierre (ciment, pierre et argile) **8371-118**
TAILLEUR DE PIERRE, À LA MAIN (ciment, pierre et argile) **8371-118**
tailleur de pierre pour monuments (ciment, pierre et argile) **8371-118**
tailleur de pierres précieuses (bij. et orf.) **8591-114**
tailleur de pieux à la hache (const.) **8719-132**
tailleur de souliers (chaussures) **8551-138**
tailleur de tapis (vêtements et tissus) **8551-182**
TAILLEUR DE VERRES DE CONTACT (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8319-164**
tailleur de vêtements (toutes ind.) **8553-199**
TAILLEUR DE VÊTEMENTS SUR MESURE (comm. détail; vêtements et tissus) **8553-110**
tailleur en atelier (comm. détail; vêtements et tissus) **8553-114**
TAILLEUR EN CONFECTION (comm. détail; vêtements et tissus) **8553-114**
TAILLEUR-MEULEUR DE LENTILLES (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8379-154**
TAILLEUR RÉPARATEUR DE VÊTEMENTS POUR HOMMES (comm. détail; vêtements et tissus) **8553-118**
tailleur sur mesure (comm. détail; vêtements et tissus) **8553-110**
talonneur (chaussures) **8561-186**
TALONNIER (chaussures) **8561-186**
TALONNIER (chaussures) **8561-278**
talonnier à la gouge (chaussures) **8561-278**
tamiseur (alim. pour animaux et farine) **8211-158**
TAMISEUR À LA MACHINE (sucre) **8225-218**
tamiseur de farine (alim. pour animaux et farine) **8211-158**
tamiseur de farines fourragères (alim. pour animaux et farine) **8211-158**
tamiseur de sable (const.) **8299-154**
TAMISEUR, MACHINE À PAPIER (pâte à papier et papier) **8251-166**
TAMISEUR-PARFUMEUR DE DÉTERGENTS ET DE SAVONS EN POUDRE (savons) **8179-260**
tamponneur-polisseur (prod. mét., n.c.a.) **8393-306**
tanatopracteur (serv. pers., n.c.a.) **6141-114**
TANNEUR (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-114**
tanneur de cuir (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-114**
***TAPISSIER** (meubles) **8562-111**
tapissier (const.) **8785-114**
***tapissier-concepteur** (meubles) **8562-111**
TAPISSIER-GARNISSEUR (meubles) **8562-110**
TAPISSIER-GARNISSEUR D'AVION (aéronefs et astronefs) **8562-118**
***tapissier, meubles haut de gamme** (meubles) **8562-111**
***tapissier, meubles sur mesure** (meuble) **8562-111**
TAPISSIER-RÉPARATEUR (meubles) **8562-122**
taqueur de fer structural (usin., soud. et forg.) **8335-399**
taqueuse de ganses de pantalon (vêtements et tissus) **8563-199**
TARAUDEUR (usin., soud. et forg.) **8315-138**
taraudeur (bonn.) **8568-250**
TARAUDEUR À LA MACHINE (usin., soud. et forg.) **8315-194**
taraudeur à la machine à arbres multiples (usin., soud. et forg.) **8315-138**
taraudeur à la machine à arbre unique (usin., soud. et forg.) **8315-138**
taraudeur à la machine automatique (usin., soud. et forg.) **8315-138**
TARIFICATEUR (élect.; serv. publics, n.c.a.) **4139-114**
tarificateur d'assurance-automobile (ass. et imm.) **1171-194**
tarificateur d'assurance-cautionnement (ass. et imm.) **1171-194**
tarificateur d'assurance contre les accidents et la maladie (ass. et imm.) **1171-194**
tarificateur d'assurance de responsabilité civile (ass. et imm.) **1171-194**
tarificateur d'assurance-incendie (ass. et imm.) **1171-194**
tarificateur d'assurance maritime (ass. et imm.) **1171-194**
TARIFICATEUR D'ASSURANCES (ass. et imm.) **1171-194**
TARIFIEUR DE PRIMES (ass. et imm.) **4135-154**
TATOUEUR (serv. pers., n.c.a.) **6149-126**
tavernier (rest. et logement) **6120-118**
TAXIDERMISTE (ens.; serv. div.) **2353-118**
taxonomiste des animaux (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-126**
taxonomiste des plantes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-114**
TECHNICIEN (serv. prof. et tech., n.c.a.) **02-410**
technicien (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-299**
technicien agricole (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-138**
technicien à la casemate (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-258**
technicien à la cellule chaude (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-258**
technicien à la stérilisation (santé) **3156-199**
technicien au fonctionnement des instruments de géologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-234**
technicien biomédical (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-299**
TECHNICIEN CHIMISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-248**
***TECHNICIEN CHIMISTE, CENTRALE NUCLÉAIRE ET USINE DE PRODUCTION D'EAU LOURDE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-246**

technicien-concepteur d'appareils mécaniques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-142**
technicien-concepteur en chimie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-110**
technicien d'appareils d'essai (mat. électron.) **2165-230**
technicien d'appareils électriques (toutes ind.) **8533-299**
technicien d'appareils électroniques utilisés en médecine (instr. scient. et ind., n.c.a.) **2165-230**
***TECHNICIEN D'ARMEMENT AÉRIEN** (militaire) **6117-160**
***TECHNICIEN D'ARMEMENT DE SURFACE** (militaire) **6117-120**
***TECHNICIEN D'ARMEMENT SOUS-MARIN** (militaire) **6117-130**
***TECHNICIEN D'ARMES TERRESTRES** (militaire) **6117-150**
technicien de balances (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8588-199**
TECHNICIEN DE BIBLIOTHÈQUE (ens.) **2353-134**
technicien de brasserie (dist., brass. et ferm.) **8226-198**
technicien de cartographie géologique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-234**
***TECHNICIEN DE CELLULES** (militaire) **8582-113**
technicien de centrale nucléaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-258**
technicien de chemins de fer (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-222**
technicien d'éclairage domestique (élect.) **2165-226**
technicien de combustible nucléaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-258**
***TECHNICIEN DE COMMANDE, CENTRALE NUCLÉAIRE ET USINE DE PRODUCTION D'EAU LOURDE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **8588-112**
TECHNICIEN D'EFFETS SPÉCIAUX (radio., télév., cinéma et théâtre) **3339-116**
***TECHNICIEN DE FILATURE À FIBRES LIBÉRÉES** (textile) **8584-139**
technicien de forêts (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-272**
***technicien de galerie d'art commerciale** (comm. détail; comm. gros) **5135-121**
TECHNICIEN DE GROUPE ÉLECTROGÈNE (militaire) **9533-112**
***TECHNICIEN DE GUERRE ÉLECTRONIQUE** (militaire) **8535-111**
***technicien de jeux électroniques** (mat. électron.) **8535-136**
technicien de la banque du sang (santé) **3156-122**
technicien de laboratoire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-126**
technicien de laboratoire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-299**
technicien de laboratoire (santé) **3156-134**
technicien de laboratoire (conf.) **8226-110**
technicien de laboratoire (mat. électron.) **8539-118**
technicien de laboratoire de chimie (prod. chimiques, n.c.a.) **2117-248**
technicien de laboratoire de chimie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-218**
technicien de laboratoire de fonderie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-250**
technicien de laboratoire de métallurgie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-250**
***technicien de laboratoire de normalisation** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-228**
***TECHNICIEN DE LABORATOIRE DENTAIRE** (militaire) **3157-144**
***technicien de laboratoire de recherche en santé animale** (santé) **3159-171**
technicien de laboratoire d'essai (prod. chimiques, n.c.a.) **2117-248**
technicien de laboratoire de traitement (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-268**
technicien de laboratoire en biologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-134**
***technicien de laboratoire en plaquette** (mat. électron.) **8535-120**
***TECHNICIEN DE LABORATOIRE MÉDICAL** (militaire) **3156-132**
TECHNICIEN DE LABORATOIRE MÉDICAL (santé) **3156-134**
TECHNICIEN DE LABORATOIRE VÉTÉRINAIRE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3156-130**
technicien de la céramique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-299**
technicien de la chromatographie des gaz (pét. et charb.) **2165-262**
technicien de la circulation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-222**
***TECHNICIEN DE LA CONDUITE DU TIR** (militaire) **6117-140**
technicien de la construction (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-222**
technicien de la corrosion (élect.) **2165-226**
TECHNICIEN DE LA DÉFENSE AÉRIENNE (militaire) **9559-111**
technicien de la diagraphie à l'analyse des boues (pét. et gaz nat.) **2165-266**
technicien de la gestion (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1173-114**
technicien de la gestion (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-126**
***TECHNICIEN DE LA GESTION DES RESSOURCES** (serv. gouv.; serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-268**
technicien de la manutention des matériaux (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-238**
TECHNICIEN DE LA MORGUE (santé) **3159-178**
technicien de la pollution de l'air sur le terrain (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-222**
technicien de la réadaptation sociale (serv. gouv.) **2331-118**
technicien de la reconstitution de l'eau lourde (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-258**
***TECHNICIEN DE L'AUTOMOBILE, RÉPARATION DU MOTEUR ET DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN CARBURANT** (automobiles) **8581-119**
***TECHNICIEN DE L'AUTOMOBILE, SYSTÈMES DU TRAIN AVANT** (automobiles) **8581-120**
***TECHNICIEN DE L'AUTOMOBILE, TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES** (automobiles) **8581-121**
TECHNICIEN DE L'ÉPURATION DES EAUX (add. et distr. d'eau) **2117-244**
technicien de l'exploitation minière (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-254**
technicien de l'insémination artificielle (agric.) **7199-184**
technicien de l'ordonnancement (bureau) **4151-110**
technicien de l'ordonnancement de la production (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-238**
***technicien de lieu historique** (ens.) **2353-132**
***technicien de machine à filer à fibres libérées commandées par ordinateur** (textile) **8584-139**
***technicien de machine à filer à fibres libérées** (textile) **8584-139**
***TECHNICIEN DE MACHINES À MOULER** (plastique) **8573-108**
TECHNICIEN DE MARINE (militaire) **9153-116**
technicien de matériel radio-électrique (mat. électron.) **8535-122**
technicien de microscope électronique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-299**
***TECHNICIEN DE MOTEURS AÉRIENS** (militaire) **8582-112**
***technicien de moulage par injection** (plastique) **8573-108**
technicien d'empreintes digitales (serv. gouv.) **6112-142**
***TECHNICIEN DE MUNITIONS** (militaire) **8599-111**
***TECHNICIEN DE MUSÉE** (ens.) **2353-132**
***technicien de musée local** (ens.) **2353-132**
***technicien de musée régional** (ens.) **2353-132**
technicien dentaire (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3157-138**
***TECHNICIEN D'ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT DENTAIRE** (militaire) **8588-136**
***technicien d'entretien de robotique** (mat. électron.) **8535-107**
***technicien de pension pour animaux** (santé) **3159-171**
***TECHNICIEN DE PLATEAU** (radio., télév., cinéma et théâtre) **3339-124**
TECHNICIEN DE PRODUCTION (radio., télév., cinéma et théâtre) **3339-126**
***TECHNICIEN D'ÉQUIPEMENT DE STATION TERMINALE** (militaire) **8735-128**
technicien de radio et télévision (mat. électron.) **8535-118**
TECHNICIEN DE RADIOLOGIE DIAGNOSTIQUE (santé) **3155-114**

***TECHNICIEN DE RAVITAILLEMENT** (militaire) **4155-112**
technicien de rayons-x (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-299**
technicien de rayons-x (santé) **3155-114**
***technicien de récepteurs radio et télévision** (mat. électron.) **8537-112**
***TECHNICIEN DE REFINITION** (militaire) **8582-116**
technicien de relevés géologiques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-234**
technicien de réparation de navires (navires) **2165-242**
technicien de réseau d'électricité (élect.) **2165-226**
technicien de salle de commande en physique nucléaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-258**
***technicien de scène** (radio., télév., cinéma et théâtre) **3339-124**
technicien des combustibles (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-262**
***TECHNICIEN DES COMMUNICATIONS, MER** (militaire) **8535-112**
***TECHNICIEN DES COQUES** (militaire) **8592-120**
technicien des essais à chaud du métal (fonte et acier) **2117-264**
technicien des essais d'octane en laboratoire (pét. et charb.) **2165-262**
***technicien des essais, fabrication** (mat. électron.) **8536-156**
technicien des essais physiques de la céramique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-264**
technicien d'essais non-destructifs (serv. prof. et tech., n.c.a.) **9916-199**
***TECHNICIAN DES FLUIDES DE FORAGE, PLATE-FORME DE FORAGE EN MER** (pét. et gaz nat.) **2165-225**
technicien des grandes cultures (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-220**
technicien des mesures antipollution (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-299**
***TECHNICIEN DES MÉTAUX** (militaire) **8333-120**
technicien des méthodes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2145-126**
technicien des moteurs d'essai (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-262**
TECHNICIEN DES MOUVEMENTS (militaire) **9113-128**
***TECHNICIEN DES PRODUITS ALIMENTAIRES** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2139-130**
***TECHNICIEN DE SONAR** (militaire) **8535-119**
technicien des routes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-222**
technicien d'essai des matériaux (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-222**
technicien d'essai des matériaux (fonte et acier) **2165-250**
technicien d'essai de souffleries aérodynamiques (aéronefs et astronefs) **2165-210**
technicien d'essai en laboratoire (aéronefs et astronefs) **2165-210**
TECHNICIEN D'ESSAIS EN LABORATOIRE (pét. et charb.) **8176-130**
technicien des salles de rayons gamma (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-258**
TECHNICIEN DES SCIENCES AGRONOMIQUES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-220**
TECHNICIEN DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET AGRONOMIQUES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **01-140**
TECHNICIEN DES SCIENCES DE L'INGÉNIERIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **01-070**
TECHNICIEN DES SCIENCES GÉOLOGIQUES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-252**
TECHNICIEN DES SCIENCES PHYSIQUES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **01-210**
TECHNICIEN DES SCIENCES PHYSIQUES EN LABORATOIRE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-264**
technicien dessinateur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-199**
technicien de sols (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-118**
***TECHNICIEN DES SYSTÈMES DE COMMUNICATION** (militaire) **8535-120**
***TECHNICIEN DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ** (militaire) **8599-738**
technicien des temps de mouvements (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-238**
technicien des traitements thermiques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-250**
***TECHNICIEN DE STRUCTURES** (militaire) **8799-133**
technicien de studio (radio., télév., cinéma et théâtre) **9555-110**
***TECHNICIEN DE SURFAÇAGE** (fab. div., n.c.a.) **8595-252**
***TE[illegible]NICIEN DES VÉHICULES** (militaire) **8581-112**
technicien des ventes (comm. gros) **5131-126**
***TECHNICIEN DE SYSTÈMES INTÉGRÉS** (militaire) **8588-120**
***TECHNICIEN DE SYSTÈMES RADAR** (militaire) **8535-113**
***TECHNICIEN DE TÉLÉTYPE ET DE CHIFFRE** (militaire) **8535-117**
***technicien de théâtre** (radio., télév., cinéma et théâtre) **3339-124**
technicien de trieuse à cellule photo-électrique (mat. électron.) **8539-118**
***technicien de véhicules récréatifs** (automobiles) **8581-132**
***technicien de véhicule télécommandé** (routes ind.) **9159-113**
technicien de vérification (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-246**
technicien de vérification en électronique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-230**
***technicien de village historique** (ens.) **2353-132**
technicien d'implantation d'usine (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-238**
***TECHNICIEN D'INSTRUMENTATION ET D'ÉLECTRICITÉ** (militaire) **8588-113**
technicien d'instrument de chimie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-218**
technicien d'instrument de chimie (prod. chimiques, n.c.a.) **2165-218**
technicien d'instruments au laboratoire des normes (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8526-246**
technicien d'instruments d'arpentage et d'optique (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-122**
technicien d'instruments de bord (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8588-110**
technicien d'instruments électriques (élect.) **2165-226**
technicien du bois (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-299**
technicien du caoutchouc en laboratoire (caoutchouc) **2117-264**
technicien du contrôle de la qualité (prod. chimiques, n.c.a.) **2117-248**
technicien du contrôle de la qualité (aéronefs et astronefs) **2165-210**
technicien du contrôle de la qualité (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-238**
technicien du contrôle de la qualité (prod. laitiers) **8226-110**
technicien du contrôle des inventaires (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-238**
technicien du forage au diamant (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-234**
technicien du forage des puits de pétrole (pét. et gaz nat.) **2165-266**
technicien du son (radio., télév., cinéma et théâtre) **9555-110**
***TECHNICIEN ÉLECTRIQUE** (militaire) **8533-112**
***TECHNICIEN ÉLECTRO-MÉCANIQUE** (militaire) **8535-121**
technicien-électronicien d'aéronef (aéronefs et astronefs) **2165-130**
technicien électronique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-130**
technicien en aérologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-260**
TECHNICIEN EN AMÉNAGEMENT URBAIN (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-142**
***TECHNICIEN EN ANGUILLICULTURE** (pêche) **7319-116**
technicien en anesthésie (santé) **3159-199**
***TECHNICIEN EN AQUICULTURE** (pêche) **7319-115**
technicien en arts appliqués et graphiques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3314-110**
TECHNICIEN EN ASSISTANCE RESPIRATOIRE (santé) **3159-134**
TECHNICIEN EN AUDIOLOGIE (santé) **3139-122**
technicien en autopsie (santé) **3159-178**
technicien en aviculture (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-220**
TECHNICIEN EN BACTÉRIOLOGIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-240**
technicien en bactériologie alimentaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-240**
technicien en bactériologie des pêches (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-240**
technicien en bactériologie des sols (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-240**

technicien en bactériologie industrielle (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-240**
TECHNICIEN EN BIOLOGIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-244**
technicien en biologie marine (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-244**
TECHNICIEN EN BOTANIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-248**
***technicien en calibration, avionique** (mat. élect.; mat. électron.) **8539-116**
TECHNICIEN EN CARBURANT ET ÉPURATION DE L'EAU (militaire) **9535-116**
technicien en cartographie pétrolière (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-164**
technicien en climatologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-260**
technicien en combustion (fonte et acier) **8146-122**
technicien en communication (mat. électron.) **8535-118**
TECHNICIEN EN CONSERVATION ET RESTAURATION (ens.) **2353-128**
technicien en contrôle de bâtiments (const.) **8796-110**
technicien en contrôle de construction d'ouvrages d'arts majeurs (const.) **8796-114**
technicien en contrôle des travaux routiers (const.) **8796-118**
***technicien en contrôle énergétique** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **5131-114**
technicien en contrôle qualitatif de travaux routiers (const.) **8796-118**
***TECHNICIEN EN DÉPOLLUTION** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-270**
***technicien en dessins électromécaniques** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2163-140**
technicien en développement du matériel (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-246**
technicien en diététique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3159-170**
technicien en échoencéphalographie (santé) **3159-138**
technicien en écologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-244**
***technicien en économie domestique** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2139-130**
technicien en éducation (ens.) **2799-122**
technicien en effets lumineux (radio., télév., cinéma et théâtre) **3339-118**
technicien en électricité (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-126**
TECHNICIEN EN ÉLECTROCARDIOGRAPHIE (santé) **3159-146**
TECHNICIEN EN ÉLECTRO-ENCÉPHALOGRAPHIE (santé) **3159-138**
technicien en électromécanique (aéronefs et astronefs) **2165-210**
technicien en électronique (mat. électron.) **8537-199**
technicien en électronique marine (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-230**
***TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE, PLATE-FORME DE FORAGE** (mat. électron.) **8535-105**
***technicien en électronique, produits de consommation** (mat. électron) **8537-112**
***TECHNICIEN EN ÉLEVAGE DU HOMARD** (pêche) **7319-117**
***technicien en entretien du gazon** (agric.) **7195-116**
***technicien en étalonnage** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-228**
technicien en entomologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-252**
technicien en équipement dentaire (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8533-158**
***technicien en équipements sous-marins** (pét. et gaz nat.) **7711-120**
technicien en étalonnage (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-230**
technicien en fibre (fibres synth.) **8156-166**
TECHNICIEN EN GÉNIE AÉROSPATIAL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-210**
TECHNICIEN EN GÉNIE AGRICOLE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-214**
TECHNICIEN EN GÉNIE CHIMIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-218**
TECHNICIEN EN GÉNIE CIVIL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-222**
TECHNICIEN EN GÉNIE DE L'EXTRACTION DU PÉTROLE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-266**
***TECHNICIEN EN GÉNIE DU BÂTIMENT** (militaire) **2165-224**
TECHNICIEN EN GÉNIE ÉLECTRIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-226**
TECHNICIEN EN GÉNIE ÉLECTRONIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-230**
TECHNICIEN EN GÉNIE GÉOLOGIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-234**
TECHNICIEN EN GÉNIE INDUSTRIEL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-238**
TECHNICIEN EN GÉNIE MÉCANIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-246**
TECHNICIEN EN GÉNIE MÉTALLURGIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-250**
TECHNICIEN EN GÉNIE MINIER (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-254**
TECHNICIEN EN GÉNIE NAVAL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-242**
TECHNICIEN EN GÉNIE NUCLÉAIRE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-258**
TECHNICIEN EN GÉNIE PÉTROCHIMIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-262**
technicien en géochimie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-252**
technicien en géologie (serv. prof. et tech. n.c.a.) **2117-118**
TECHNICIEN EN GÉOPHYSIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-276**
technicien en hématologie (santé) **3156-122**
technicien en herpétologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-252**
***TECHNICIEN EN HOLOGRAPHIE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-232**
technicien en horticulture (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-248**
TECHNICIEN EN HYDROLOGIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-256**
technicien en ichthyologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-252**
***technicien en information** (bureau) **4143-112**
technicien en informatique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-199**
technicien en inhalation (santé) **3159-134**
technicien en laboratoire (const.) **8796-158**
technicien en malacologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-252**
technicien en mammalogie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-252**
technicien en matériel de microfilms (inst. scient. et ind., n.c.a.) **8588-126**
TECHNICIEN EN MATÉRIEL ÉDUCATIF (ens.) **2799-122**
***technicien en matières plastiques** (plastique) **8573-108**
technicien en métallurgie physique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-299**
TECHNICIEN EN MÉTÉOROLOGIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-260**
***TECHNICIEN EN MÉTÉOROLOGIE** (militaire) **2117-261**
***TECHNICIEN EN MÉTROLOGIE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-228**
technicien en microbiologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-240**
technicien en micro-ondes (radio., télév., cinéma et théâtre) **9551-199**
technicien en mycologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-248**
technicien en normes (fab. div., n.c.a.) **8526-399**
technicien en optique (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8373-210**
technicien en ornithologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-252**
TECHNICIEN EN ORTHOPÉDIE-PROTHÈSE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **3159-122**
***TECHNICIEN EN OSTRÉICULTURE** (pêche) **7319-119**
technicien en oxygénothérapie (santé) **3159-134**
technicien en pathologie végétale (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-248**
technicien en personnel (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1174-118**
technicien en pharmacie (santé) **3159-199**
technicien en photogrammétrie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2169-118**

***TECHNICIEN EN PHOTOGRAPHIE** (militaire) **3315-120**
technicien en produits ménagers (prod. chimiques, n.c.a.) **2117-248**
technicien en programmation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2183-199**
technicien en prospection sismique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-276**
***technicien en raccord et épissure de fibres optiques** (télécomm.) **8735-184**
technicien en radiologie (santé) **3155-118**
***TECHNICIEN EN RADIOLOGIE** (militaire) **3155-126**
TECHNICIEN EN RADIOTHÉRAPIE (santé) **3155-118**
***technicien en pisciculture** (pêche) **7319-115**
technicien en recherche et développement des techniques géologiques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-234**
technicien en recherche nucléaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-154**
***technicien en recherche agricole, animaux** (santé) **3159-171**
***technicien en recherche zootechnique** (santé) **3159-171**
technicien en recherches physiques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-126**
***technicien en réfrigération** (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8733-117**
***TECHNICIEN EN RÉFRIGÉRATION ET MÉCANIQUE** (militaire) **8733-116**
***TECHNICIEN EN RÉPARATION CAO/FAO** (mat. électron.) **8535-106**
***technicien en réparation d'équipement CAO** (mat. électron.) **8535-106**
***technicien en réparation d'équipement FAO** (mat. électron.) **8535-106**
TECHNICIEN EN RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE BÂTIMENT (serv. publics, n.c.a.) **9533-128**
technicien en restauration d'aéronefs (ens.) **2353-126**
technicien en restauration de matériel de communications (ens.) **2353-126**
technicien en restauration de matériel roulant de chemin de fer (ens.) **2353-126**
technicien en restauration de matériel de transport routier (ens.) **2353-126**
***TECHNICIEN EN ROBOTIQUE** (mat. électron.) **8535-107**
technicien en roentgenthérapie (santé) **3155-118**
***technicien en santé animale, protection des animaux** (santé) **3159-171**
***technicien en santé animale, centre de recherche** (santé) **3159-171**
***TECHNICIEN EN SANTÉ ANIMALE** (santé) **3159-171**
***technicien en santé des animaux** (santé) **3159-171**
technicien en satellites (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-260**
technicien en sciences physiques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-299**
technicien en service (mat. élect.) **8533-110**
technicien en soudure au laser (usin., soud. et forg.) **8335-334**
TECHNICIEN EN STATISTIQUES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2189-114**
TECHNICIEN EN SYLVICULTURE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-272**
***technicien en systèmes d'alarme** (mat. électron.) **8535-127**
***technicien en systèmes de chauffage à l'énergie solaire** (const.) **8799-136**
TECHNICIEN EN TÉLÉDÉTECTION (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2169-112**
technicien en textile (fibres synth.) **2117-130**
TECHNICIEN EN TEXTILES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-268**
technicien en topographie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-122**
***TECHNICIEN EN TRAITEMENT DES OEUFS DE POISSON** (trait. du poisson) **8226-111**
***TECHNICIEN EN TRANSPORT DE MARCHANDISES** (serv. aux entr.) **4190-140**
***technicien en transport de marchandises par avion** (serv. aux entr.) **4190-140**
***technicien en transport de marchandises par voies maritimes** (serv. aux entr.) **4190-140**
technicien en ultrasonoscopie (santé) **3159-138**
TECHNICIEN EN ZOOLOGIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-252**
***technicien et réparateur en avionique** (mat. élect.; mat. électron.) **8539-116**
technicien forestier (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-272**
***TECHNICIEN-HYGIÉNISTE** (militaire) **3159-168**
***TECHNICIEN INDUSTRIEL** (mat. électron.) **8539-120**
TECHNICIEN INVESTIGATEUR DE PARASITES (serv. gouv.) **9559-110**
***TECHNICIEN MÉDICAL** (santé) **3139-119**
technicien métallurgiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-146**
technicien minier (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-254**
technicienne de salle d'opération (santé) **3139-110**
technicienne en alimentation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3152-114**
technicienne en hématologie (santé) **3156-122**
technicienne en nutrition (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3152-114**
technicien outilleur, ajusteur (usin., soud. et forg.) **8311-110**
technicien pour bureau d'ingénieurs-conseils (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-299**
technicien préposé aux autopsies (santé; serv. prof. et tech., n.c.a.) **3156-126**
***technicien, produits alimentaires** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2139-130**
***technicien, protection animale** (santé) **3159-171**
***TECHNICIEN RADAR** (militaire) **8535-115**
***TECHNICIEN RADAR, MER** (militaire) **8535-116**
***TECHNICIEN RADIO** (militaire) **8537-122**
***technicien, remise en état des canalisations** (const.) **8791-135**
***technicien-réparateur de skis** (art. sport et jouets) **8599-332**
***technicien-réparateur de systèmes d'alarme** (mat. électron.) **8535-127**
***technicien réparateur, produits électroniques de consommation** (mat. électron.) **8537-112**
TECHNICIENS D'ESSAIS ÉLECTRIQUES (élect.) **8736-134**
TECHNICIEN SOUDEUR (usin., soud. et forg.) **8335-334**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **02-420**
technicien-spécialiste adjoint d'appareils mécaniques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-142**
technicien-spécialiste d'accélérateurs (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-154**
technicien-spécialiste de développement (télécomm.) **2165-130**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE DE LABORATOIRE DE PHYSIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-126**
technicien-spécialiste de laboratoire d'essai (aéronefs et astronefs) **2165-110**
technicien-spécialiste de laboratoire de pétrochimie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-158**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE DE LABORATORIE MÉDICAL (santé) **3156-122**
technicien-spécialiste de la chambre de wilson (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-154**
technicien-spécialiste de la circulation (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-122**
technicien-spécialiste de la conception des tissus (fibres synth.) **2117-130**
technicien-spécialiste de la couleur des textiles (fibres synth.) **2117-130**
technicien-spécialiste de la faune (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-142**
technicien-spécialiste de la géochimie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-118**
technicien-spécialiste de l'analyse scientifique des opérations (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-134**
technicien-spécialiste de la production (scieries) **2117-114**
technicien-spécialiste de la production et du contrôle de la qualité (fibres synth.) **2117-130**
technicien-spécialiste de la prospection géologique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-118**
technicien-spécialiste de la recherche en chimie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-110**

technicien-spécialiste de la spectroscopie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-126**
technicien-spécialiste de la teinture et du finissage (fibres synth.) **2117-130**
technicien-spécialiste de la transformation des aliments (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-166**
technicien-spécialiste de l'étude des temps (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-134**
technicien-spécialiste de l'évaluation des produits (prod. chimiques, n.c.a.) **2117-110**
technicien-spécialiste de l'exploitation minière (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-150**
technicien-spécialiste de l'optique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-126**
technicien-spécialiste de production de radio-isotopes (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-154**
technicien-spécialiste de prototypes électroniques (mat. électron.) **2165-130**
technicien-spécialiste de réacteur d'essai (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-154**
technicien-spécialiste des grandes cultures (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-110**
technicien-spécialiste des instruments d'essai (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-110**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE DES PRODUITS ALIMENTAIRES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-166**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE DES PRODUITS FORESTIERS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-114**
technicien-spécialiste d'essai des sols (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-122**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE DES SCIENCES DE L'INGÉNIERIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **01-080**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET AGRONOMIQUES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **01-150**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE DES SCIENCES PHYSIQUES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **01-220**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE DES TEXTILES (fibres synth.) **2117-130**
technicien-spécialiste des transmissions (élect.) **2165-126**
technicien-spécialiste de travaux en laboratoire (plac. et contre-plaqués) **2117-114**
technicien-spécialiste d'études de génie civil (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-122**
technicien-spécialiste d'inspection d'installations hydro-électriques (élect.) **2165-122**
technicien-spécialiste d'installation pilote (pét. et charb.) **2165-158**
technicien-spécialiste du contrôle de la qualité en transformation d'aliments (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-166**
technicien-spécialiste du contrôle de la qualité des fournitures (aéronefs et astronefs) **2165-110**
technicien-spécialiste du contrôle de la qualité (prod. chimiques, n.c.a.) **2165-118**
technicien-spécialiste du contrôle de la qualité (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-134**
technicien-spécialiste du contrôle de la production (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-134**
technicien-spécialiste du contrôle de la qualité (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-210**
technicien-spécialiste du développement en mécanique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-142**
technicien-spécialiste d'usine pilote de produits alimentaires (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-166**
technicien-spécialiste en agrologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-138**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN AGRONOMIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-110**
technicien-spécialiste en appareillage chimique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-118**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN ARCHITECTURE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-114**
technicien-spécialiste en aviculture (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-110**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN BACTÉRIOLOGIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-130**
technicien-spécialiste en bactériologie des sols (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-130**
technicien-spécialiste en bactériologie alimentaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-130**
technicien-spécialiste en bactériologie piscicole (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-130**
technicien-spécialiste en bactériologie industrielle (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-130**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN BIOCHIMIE (santé; serv. prof. et tech., n.c.a.) **3156-110**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN BIOLOGIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-134**
technicien-spécialiste en biologie marine (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-134**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN BOTANIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-138**
technicien-spécialiste en calcul du lest de la coque (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-138**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN CHIMIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-110**
technicien-spécialiste en cryogénie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-199**
***TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN CYTOGÉNÉTIQUE** (santé) **3156-112**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN CYTOLOGIE (santé; serv. prof. et tech., n.c.a.) **3156-114**
technicien-spécialiste en écologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-134**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN ÉCONOMIE DOMESTIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-134**
technicien-spécialiste en entomologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-142**
technicien-spécialiste en évaluation des produits (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-118**
technicien-spécialiste en fabrications chimiques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-118**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN GÉNIE AÉROSPATIAL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-110**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN GÉNIE CHIMIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-118**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN GÉNIE CIVIL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-122**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN GÉNIE ÉLECTRIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-126**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN GENIE ÉLECTRONIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-130**
technicien-spécialiste en génie forestier (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-199**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN GÉNIE INDUSTRIEL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-134**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN GÉNIE MÉCANIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-142**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN GÉNIE MÉTALLURGIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-146**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN GÉNIE MINIER (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-150**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN GÉNIE NAVAL (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-138**

TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN GÉNIE NUCLÉAIRE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-154**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN GÉNIE PÉTROCHIMIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-158**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN GÉOLOGIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-118**
technicien-spécialiste en géologie du pétrole (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-122**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN GÉOPHYSIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-122**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN HISTOLOGIE (santé) **3156-118**
technicien-spécialiste en horticulture (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-138**
technicien-spécialiste en ichtyologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-142**
***TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN IMMUNO-HÉMATOLOGIE** (santé) **3156-124**
***TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN IMMUNOLOGIE** (santé) **3156-123**
technicien-spécialiste en mammalogie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-142**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN MÉDECINE NUCLÉAIRE (santé) **3155-110**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN MICROBIOLOGIE (santé; serv. prof. et tech., n.c.a.) **3156-126**
***TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN MICROSCOPIE ÉLECTRONIQUE** (santé; serv. prof. et tech., n.c.a.) **3156-116**
technicien-spécialiste en mycologie (serv. prof. et tech. n.c.a.) **2135-138**
technicien-spécialiste en ornithologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-142**
technicien-spécialiste en pathologie végétale (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-138**
technicien-spécialiste en physique de la métallurgie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-199**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN PISCICULTURE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-162**
technicien-spécialiste en planification de distribution (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-126**
technicien-spécialiste en prospection géophysique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-122**
technicien-spécialiste en recherches sur la production métallurgique (serv. prof. et tech., n.c.a) **2165-146**
technicien-spécialiste en recherches sur le pétrole (pét. et charb.) **2165-158**
technicien-spécialiste en séismologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-122**
***TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN SONOGRAPHIE DIAGNOSTIQUE** (santé) **3155-108**
technicien-spécialiste en sylviculture (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-199**
***TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN VIROLOGIE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-146**
TECHNICIEN-SPÉCIALISTE EN ZOOLOGIE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-142**
***TECHNICIEN-SPÉCIALISTE NUCLÉAIRE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-156**
technicien syndical de l'étude des temps (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-238**
technicien théâtral (radio., télév., cinéma et théâtre) **9919-199**
technicien-vérificateur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-246**
***technicien de vst** (toutes ind.) **9159-113**
technologiste en hygiène publique (santé) **3159-199**
technologiste en microbiologie (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2135-130**
technologiste médical (santé; serv. prof. et tech., n.c.a.) **3156-110**
technologiste pour l'étude du temps et mouvements (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-238**
technologue (santé; serv. prof. et tech., n.c.a.) **3156-110**
technologue du textile (fibres synth.) **2117-130**
***technologue en soin des animaux** (santé) **3159-171**
TEINTURIER (blanch., nett. et press.) **6169-110**
teinturier (textiles) **8273-126**
teinturier (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-136**
teinturier à la barque à tourniquet (textiles) **8273-126**
TEINTURIER À LA MACHINE (chaussures) **8561-282**
TEINTURIER À LA MAIN (chaussures) **8561-210**
teinturier à l'appareil à circulation de bain (textiles) **8273-126**
teinturier au crible à secousses (textiles) **8273-126**
teinturier-brunisseur de bords de semelles (chaussures) **8561-282**
teinturier-brunisseur de lisses (chaussures) **8561-210**
TEINTURIER DE BORDS DE CEINTURES (art. en cuir) **8568-150**
TEINTURIER D'ÉCHANTILLONS (textiles) **8279-198**
teinturier de chapeaux (vêtements et tissus) **8273-118**
TEINTURIER DE CHAUSSURES (chaussures; comm. détail) **8561-154**
teinturier de cuir (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-142**
TEINTURIER DE CUIR AU PISTOLET (blanch., nett. et press.) **6169-126**
teinturier de fibre de verre (fibres synth.) **8273-199**
TEINTURIER DE FICELLE (textiles) **8273-154**
teinturier de fil de chaîne (textiles) **8273-146**
teinturier de fil en écheveaux (textiles) **8273-146**
TEINTURIER DE FILS (textiles) **8273-146**
teinturier de fil sur ensouple (textiles) **8273-146**
teinturier de fourrure (fourrures) **8555-199**
teinturier de fourrure d'orlon (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-136**
teinturier de longues fibres (textiles) **8273-134**
TEINTURIER DE PAILLE À BALAI (fab. div., n.c.a.) **8599-466**
teinturier de peaux (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-114**
TEINTURIER DE PRODUITS TEXTILES BRUTS (textiles) **8273-134**
TEINTURIER DE TISSUS (textiles) **8273-126**
TEINTURIER EN CONTINU (textiles) **8273-114**
TEINTURIER EN FOURRURES (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-136**
teinturier, fini antique (chaussures) **8561-210**
TÉLÉGRAPHISTE (télécomm.) **9553-118**
TÉLÉPHONISTE (télécomm.) **4175-110**
TÉLÉPHONISTE (bureau) **4175-114**
TÉLÉPHONISTE À L'ASSISTANCE-ANNUAIRE (télécomm.) **4175-122**
TÉLÉPHONISTE AU SERVICE DES ABONNÉS ABSENTS (serv. aux entr.) **4175-118**
téléphoniste aux renseignements (télécomm.) **4175-122**
TÉLÉPHONISTE DE BUREAU DE TÉLÉGRAPHE (télécomm.) **4177-114**
téléphoniste d'interurbain (télécomm.) **4175-110**
téléphoniste en chef (télécomm.) **4170-126**
TÉLÉTYPISTE (bureau) **4113-114**
télétypiste (imp. et édit.) **9511-146**
TENEUR DE COPIES (bureau) **4199-238**
TENEUR DE LIVRES (bureau) **4131-142**
tenor (loisirs) **3332-134**
testeur de laboratoire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2117-248**
théoricien en particules élémentaires (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2113-126**
thérapeute (santé) **3137-122**
THÉRAPEUTE, ART (santé) **3139-115**
THÉRAPEUTE, DANSE (santé) **3139-116**
thérapeute de l'élocution (santé) **3137-114**
***THÉRAPEUTE DENTAIRE** (militaire) **3157-112**

***THÉRAPEUTE DENTAIRE** (santé) **3157-111**
thérapeute en loisirs (santé) **3137-122**
thérapeute en réadaptation physique (santé) **3137-199**
thérapeute, jeux (santé) **3139-114**
THÉRAPEUTE, MUSIQUE (santé) **3139-113**
***thérapeute spécialisé en soins à domicile** (santé) **3137-117**
thérapeutiste (santé) **3137-122**
tireur de câble (élect.) **8731-134**
tireur de fil (textiles) **8267-138**
TIREUR DE FILMS CINÉMATOGRAPHIQUES (radio., télév., cinéma et théâtre) **9591-126**
tireur de joints (const.) **8784-130**
tireur de ligne (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-122**
TIREUR D'ÉPREUVES PHOTOGRAPHIQUES (imp. et édit.) **9515-140**
TIREUR D'ÉPREUVES DE PLAQUES DE PHOTOGRAVURE (imp. et édit.) **9512-118**
TIREUR D'ÉPREUVES EN CHAMBRE CLAIRE (imp. et édit.) **9515-154**
TIREUR D'ÉPREUVES, ROTOGRAVURE (imp. et édit.) **9512-134**
TIREUR D'ÉPREUVES SUR PRESSE (imp. et édit.) **9512-186**
tisserand sur métier (textiles) **8267-190**
tisserand sur métier à aiguille (textiles) **8267-190**
tisserand sur métier à carton (textiles) **8267-190**
TISSERAND SUR MÉTIER JACQUARD (textiles) **8267-194**
TISSERAND SUR MÉTIER MÉCANIQUE (textiles) **8267-190**
tisseur (laine min. et amiante) **8267-299**
tisseur (textiles) **8267-299**
tisseur (tréf. et prod.) **8339-286**
tisseur d'échantillons (textiles) **8267-190**
tisseur de dentelle (textiles) **8267-194**
tisseur de fil de métal (tréf. et prod.) **8339-286**
tisseur de panier (toutes ind.) **8549-399**
tisseur de tapis (textiles) **8267-186**
TISSEUR DE TAPIS AXMINSTER (textiles) **8267-202**
TISSEUR DE TAPIS SUR MÉTIER MÉCANIQUE (textiles) **8267-186**
tisseur de tapis wilton (textiles) **8267-186**
tisseur d'étoffe (textiles) **8267-194**
TISSEUR DE TREILLIS MÉTALLIQUES À BRAS (tréf. et prod.) **8339-170**
TISSEUR DE TREILLIS MÉTALLIQUES ET GRILLAGE (tréf. et prod.) **8339-158**
tisseur de velours (textiles) **8267-186**
tisseur sur métier (textiles) **8267-186**
titulaire (ens.) **2731-110**
TITULAIRE DE BOURSE POSTDOCTORALE (ens.) **2719-112**
toiseur de billots (for. et abatt.; pâtes à papier et papier; scieries) **7516-118**
toiseur de bois d'oeuvre (scieries; trav. du bois) **8236-199**
TÔLIER (const.; est., matr. et rev. des métaux) **8333-118**
TÔLIER À LA MACHINE (est., matr. et rev. des métaux) **8334-298**
tôlier de construction (const.; est., matr. et rev. des métaux) **8333-118**
tôlier d'entretien (const.; est., matr. et rev. des métaux) **8333-118**
***TÔLIER DE PRÉCISION** (est., matr. et rev. des métaux) **8333-116**
tondeur (toutes ind.) **8568-230**
TONDEUR À LA MACHINE (textiles) **8275-238**
tondeur de couvre-lits (vêtements et tissus) **8551-182**
TONDEUR DE MOUTONS (agric.) **7187-136**
TONDEUR DE TAPIS (vêtements et tissus) **8551-182**
tonnelier (trav. du bois) **8549-118**
TONNELIER À LA MACHINE (trav. du bois) **8549-118**
TONNELIER RÉPARATEUR (trav. du bois) **8549-110**
topographe (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2161-114**
toponymiste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-114**
TORDEUR DE CAROTTES (tabac) **8293-174**
tordeur de lames (élém. de const., tôles et orn. métal) **8334-386**
TORDEUR DE MÉTAUX À LA MACHINE (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8334-386**
TORONNEUR (textiles) **8263-122**
torréfieur de café (alim. et boissons, n.c.a.) **8227-122**
***TORRÉFIEUR DE TABAC** (agric.) **7183-110**
tourneur (usin., soud. et forg.) **8315-178**
tourneur (bij. et orf.) **8591-110**
tourneur d'argile (ciment, pierre et argile; prod. min. non mét., n.c.a.) **8371-130**
TOURNEUR D'ARTICLES EN ARGILE CRUE (ciment, pierre et argile; prod. min. non mét., n.c.a.) **8371-130**
tourneur de bois (meubles; trav. du bois) **8355-130**
tourneur de chevilles (trav. du bois) **8355-238**
tourneur de formes à chaussures (fab. div., n.c.a.) **8355-234**
TOURNEUR DE FOURNEAUX DE PIPE EN BRUYÈRE (fab. div., n.c.a.) **8355-126**
tourneur de pantalons (vêtements et tissus) **8568-299**
TOURNEUR DE PAVILLONS (est., matr. et rev. des métaux) **8334-266**
TOURNEUR DE TAMBOURS DE FREIN (automobiles) **8315-134**
tourneur de tronçons (fab. div., n.c.a.) **8355-126**
TOURNEUR DE VERRES DE CONTACT (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8319-165**
TOURNEUR EN SÉRIE (usin., soud. et forg.) **8315-178**
TOURNEUR SUR TOUR AUTOMATIQUE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8315-130**
tout terrain (caoutchouc) **8570-130**
***TOXICOLOGISTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-213**
traceur (prod. mét., n.c.a.) **2163-199**
traceur (usin., soud. et forg.) **8313-178**
TRACEUR (trav. du bois) **8359-126**
TRACEUR (bonn.; vêtements et tissus) **8551-214**
TRACEUR AU PLANIMÈTRE (bureau) **4139-158**
traceur, boutons (bonn.; vêtements et tissus) **8551-214**
TRACEUR-COUPEUR DE TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT (meubles) **8551-154**
traceur, coupeur et couseur de tapisserie d'ameublement (meubles) **8551-154**
TRACEUR DE CHARPENTE EN BOIS (meubles; trav. du bois) **8541-114**
TRACEUR DE CHARPENTES MÉTALLIQUES (élém. de const., tôles et orn. métal.) **8337-126**
TRACEUR DE FILETS PEINTS À LA MAIN (verr.) **8595-158**
traceur de forme à chaussure (trav. du bois) **8359-126**
traceur de jouets rembourrés (art. sport et jouets) **8551-142**
traceur de lignes médianes sur la chaussée (fab. div., n.c.a.) **8595-399**
TRACEUR DE PATRONS (toutes ind.) **8551-142**
traceur de placage (trav. du bois) **8359-126**
traceur de poches (bonn.) **8551-214**
TRACEUR DE POCHOIRS (serv. aux entr.) **3319-182**
traceur de quartiers (vêtements et tissus) **8551-214**
traceur de vêtements (bonn.; vêtements et tissus) **8551-142**
traceur de vêtements sur mesure (vêtements et tissus) **8551-142**
TRACEUR EN CHARPENTES (navires) **8592-110**
TRACEUR EN CHAUDRONNERIE (est., matr. et rev. des métaux) **8333-130**
TRACEUR MÉCANICIEN (usin., soud. et forg.) **8313-178**
TRACEUR-MODÉLISTE D'AÉRONEFS (aéronefs et astronefs) **8395-130**
TRACEUR-PATRONNIER DE VOILES (vêtements et tissus) **8551-110**
traceur pour scie à ruban (trav. du bois) **8359-126**
TRACEUR RADAR, MER (militaire) **9559-112**
TRACEUR-REPORTEUR (imp. et édit.) **9515-142**
TRACEUR SONAR (militaire) **9559-115**

traceur-soudeur (usin., soud. et forg.) **8335-114**
TRACEUR SUR LA CHAUSSÉE (const.) **8785-126**
TRACEUR SUR MÉTAL (élém. de const., tôles et orn. métal.; est., matr. et rev. des métaux) **8339-178**
traceur sur tôle (const.; est., matr. et rev. des métaux) **8333-118**
TRACEUR SUR VERRE (verr.) **8391-132**
TRADUCTEUR (serv. aux entr.; serv. prof. et tech., n.c.a.) **3355-122**
traducteur d'allemand (serv. aux entr.; serv. prof. et tech., n.c.a.) **3355-122**
traducteur d'assurances (serv. aux entr.; serv. prof. et tech., n.c.a.) **3355-122**
TRADUCTEUR D'ÉMISSIONS RADIODIFFUSÉES DE L'ÉTRANGER (radio., télév., cinéma et théâtre) **3355-118**
traducteur de russe (serv. aux. entr.; serv. prof. et tech., n.c.a.) **3355-122**
TRADUCTEUR DE TEXTES SCIENTIFIQUES (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3355-114**
traducteur d'informations étrangères (radio., télév., cinéma et théâtre) **3355-118**
traducteur en sciences physiques (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3355-114**
traducteur juridique (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3355-114**
traducteur médical (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3355-114**
TRAITEUR (rest. et logement) **6121-121**
traiteur (textiles) **8179-399**
traiteur thermique (usin., soud. et forg.) **8133-114**
TRAMEUR (textiles) **8265-134**
TRANCHEUR À LA MACHINE (boul.) **8213-214**
TRANCHEUR D'ALIMENTS (abattoirs et cond. viande; prod. laitiers) **8229-406**
trancheur de bacon (abattoirs et cond. viande) **8229-406**
TRANCHEUR DE BANDES DE PLACAGE (plac. et contre-plaqués) **8238-114**
TRANCHEUR DE BOIS EN BARDEAUX (scieries) **8231-146**
trancheur de fromage (prod. laitiers) **8229-406**
trancheur de pain (boul.) **8213-214**
trancheur de planchettes (trav. du bois) **8355-274**
trancheur-dérouleur de placage (plac. et contre-plaqués) **8233-112**
trancheur de tôle (fab. div., n.c.a.) **8333-134**
trancheur de viande fumée (abattoirs et cond. viande) **8229-406**
transcripteur de volumes de braille (imp. et édit.) **4199-299**
***TRANSITAIRE** (serv. aux entr.) **1147-128**
transmetteurs-récepteurs portatifs (mat. électron.) **8536-299**
***transport des marchandises, représentant commercial** (serv. aux entr.) **5177-121**
transporteur (meubles; scieries) **9193-126**
transporteur (abattoirs et cond. viande) **9318-114**
TRANSPORTEUR AU SÉCHOIR (meubles; scieries) **9193-126**
transporteur de bobines (textiles) **9318-118**
transporteur de gravier (transp. auto.) **9175-130**
transporteur de lait (transp. auto.) **9175-136**
trapéziste (loisirs) **3339-199**
TRAPPEUR (chasse et piég.) **7315-110**
trappeur de castors (chasse et piég.) **7315-110**
trappeur de rats musqués (chasse et piég.) **7315-110**
TRAVAILLEUR AGRICOLE À LA FAISANDERIE (agric.) **7193-114**
***travailleur chargé de la remise en état des conduites** (const.) **8791-135**
TRAVAILLEUR D'ALEVINIÈRE (pêche) **7319-146**
travailleur dans un camp pour touristes (rest. et logement) **6139-122**
travailleur de bureau (bureau) **4197-130**
travailleur de cuir (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8295-142**
travailleur de laboratoire (santé) **3159-199**
travailleur de la croix rouge (santé) **2333-199**
***travailleur de la restauration rapide** (rest. et logement) **6125-127**
travailleur de la voirie (const.) **8799-274**
travailleur de métal (fonte et acier; mét. non ferreux) **8149-399**
TRAVAILLEUR D'ÉTABLISSEMENT PISCICOLE (pêche) **7319-132**
travailleur du service social (serv. sociaux) **2331-114**
TRAVAILLEUR D'USINE DE CONDITIONNEMENT DU POISSON (trait. du poisson) **8217-111**
travailleur en fer ornemental (prod. mét., n.c.a.) **8339-110**
***travailleur en foyer** (serv. pers., n.c.a.) **6142-120**
***TRAVAILLEUR EN FOYER RÉSIDENTIEL** (serv. pers., n.c.a.) **6142-120**
***travailleur en maison de repos** (serv. pers., n.c.a.) **6142-120**
***travailleur en résidence** (serv. pers., n.c.a.) **6142-120**
***travailleur forestier** (for. et abatt.) **7511-113**
***travailleur, remise à neuf des conduites** (const.) **8791-135**
***travailleur, remise en état des canalisations** (const.) **8791-135**
TRAVAILLEUR SCIENTIFIQUE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **02-350**
travailleur scientifique en recherche alimentaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-118**
TRAVAILLEUR SOCIAL (serv. sociaux) **2331-124**
TRAVAILLEUR SOCIAL DE CAS (serv. sociaux) **2331-126**
TRAVAILLEUR SOCIAL DE GROUPE (serv. sociaux) **2331-130**
TRAVAILLEUR SOCIAL EN SERVICE COLLECTIF (serv. sociaux) **2331-114**
travailleur social pour adolescents (serv. sociaux) **2331-126**
travailleur social, toxicomanie (serv. sociaux) **2331-134**
travailleuse sociale professionnelle (serv. sociaux) **2331-126**
traversier (transp. par eau) **9159-138**
TRAYEUR À LA MACHINE (agric.) **7191-114**
tréfileur de broche (bij. et orf.; tréf. et prod.) **8141-126**
tréfileur de métal (expl.; mét. non ferreux) **8141-110**
TRÉFILEUR-ÉCHANTILLONNEUR (tréf. et prod.) **8149-158**
TRÉFILEUR SUR MACHINE (bij. et orf.; tréf. et prod.) **8141-126**
trempeur (usin., soud. et forg.) **8133-122**
trempeur (est., matr. et rev. des métaux) **8143-150**
trempeur (ciment, pierre et argile) **8158-138**
trempeur (ciment, pierre et argile) **8159-138**
TREMPEUR (alim. et boissons, n.c.a.) **8211-222**
TREMPEUR (toutes ind.) **8595-278**
trempeur au bain d'argent (est., matr. et rev. des métaux) **8143-178**
trempeur au bain de chrome (est., matr. et rev. des métaux) **8143-178**
trempeur au bain de cuivre (est., matr. et rev. des métaux) **8143-178**
TREMPEUR, BLEUISSAGE DES MÉTAUX (usin., soud. et forg.) **8133-146**
trempeur-cuiseur (toutes ind.) **8595-278**
trempeur d'acier (usin., soud. et forg.) **8133-122**
TREMPEUR D'ARTICLES DIVERS (toutes ind.) **8598-194**
trempeur de bonbons (conf.) **8213-290**
trempeur de bougies (fab. div., n.c.a.) **8299-130**
trempeur de boyaux (abattoirs et cond. viande) **8228-110**
TREMPEUR DE CHAUSSURES DE TOILE ET DE CAOUTCHOUC (caoutchouc) **8571-166**
TREMPEUR DE FILÉS (textiles) **8261-190**
trempeur de manches de balais (trav. du bois) **8595-278**
trempeur de métal (usin., soud. et forg.) **8133-138**
TREMPEUR DE MÉTAUX (usin., soud. et forg.) **8133-138**
TREMPEUR DE PIÈCES DE CHAUSSURES (chaussures) **8568-210**
trempeur de poisson (trait. du poisson) **8228-194**
trempeur de premières (chaussures) **8568-210**
trempeur de ressorts à boudin (prod. mét., n.c.a.) **8595-278**
trempeur de verre (verr.) **8159-199**
TREMPEUR DE VERRES D'OPTIQUE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8151-162**
trempeur de viandes congelées (abattoirs et cond. viande) **8228-134**
trempeur d'orge (dist., brass. et ferm.) **8227-302**
trempeur et retourneur de boyaux (abattoirs et cond. viande) **8215-210**

TREMPEUR-REVENISSEUR DE MÉTAUX (usin., soud. et forg.) **8133-142**
TREMPEUR-SÉCHEUR DE CORNETS EN PAPIER (prod. papier) **8598-198**
trésorier (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1135-110**
TRESSEUR À LA MACHINE (textiles) **8265-126**
TRESSEUR À LA MACHINE (caoutchouc) **8571-142**
TRESSEUR À LA MAIN (textiles) **8267-198**
tresseur de corde (textiles) **8279-299**
TRESSEUR DE RAQUETTES À NEIGE (art. sport et jouets) **8599-382**
tricoteur (bonn.) **8271-158**
TRICOTEUR À LA MACHINE (bonn.) **8271-158**
tricoteur à la machine à plat (bonn.) **8271-158**
tricoteur à la machine circulaire (bonn.) **8271-158**
TRICOTEUR AU CORCHET À LA MAIN (bonn.) **8569-170**
TRICOTEUR AU MÉTIER JACQUARD (bonn.) **8271-122**
tricoteur de bas (bonn.) **8271-138**
tricoteur de bas-culotte (bonn.) **8271-138**
TRICOTEUR DE BAS SANS COUTURE (bonn.) **8271-138**
TRICOTEUR DE BAS SUR MÉTIER AUTOMATIQUE (bonn.) **8271-126**
tricoteur de chaussettes (bonn.) **8271-138**
tricoteur de jersey (bonn.) **8271-158**
TRICOTEUR DE SUPPORTS CHIRURGICAUX (bonn.) **8271-142**
TRICOTEUR DE TOILE MÉTALLIQUE (tréf. et prod.) **8339-286**
TRICOTEUR DE VÊTEMENT DIMINUÉ (bonn.) **8271-150**
tricoteur au crochet (bonn.) **8271-199**
TRIEUR (toutes ind.) **02-150**
trieur (serv. gouv.) **4173-130**
trieur (scieries) **8238-122**
trieur (prod. papier) **8256-134**
trieur (textiles) **8276-122**
TRIEUR À LA PRESSE À DÉCOUPER À L'IMPORTE-PIÈCE (caoutchouc) **8576-154**
trieur aux appareils vibrants (toutes ind.) **9916-199**
TRIEUR DE BACON TRANCHÉ (abattoirs et cond. viande) **8226-160**
TRIEUR DE BILLES (for. et abatt.; scieries) **7516-122**
trieur de billots (for. et abatt.; scieries) **7516-122**
trieur de bobines (fibres synth.; textiles) **8278-150**
trieur de bois (toutes ind.) **9318-199**
trieur de bois de parquet (scieries; trav. du bois) **8236-114**
trieur de bois sec (scieries) **8238-122**
trieur de bois vert (scieries) **8238-122**
trieur de bouteilles (dist., brass. et ferm.) **9317-299**
TRIEUR DE BOYAUX (abattoirs et cond. viande) **8226-254**
trieur de briques (ciment, pierre et argile) **8156-170**
trieur de bruyère (fab. div., n.c.a.) **8546-110**
trieur de buchettes (pâte à papier et papier) **8251-154**
trieur de carreaux de céramique (ciment, pierre et argile) **8156-170**
trieur de chaussures (caoutchouc) **8576-199**
TRIEUR DE CHIFFONS (pâte à papier et papier) **8256-130**
trieur de chiffons (textiles) **8276-186**
trieur de coupons (textiles) **8276-186**
trieur de courrier (serv. gouv.) **4173-130**
TRIEUR DE CROUSTILLES DE POMMES DE TERRE (alim. et boissons, n.c.a.) **8228-322**
TRIEUR DE CUIRS (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8296-122**
TRIEUR DE CUIRS (vêtements et tissus) **8566-114**
trieur de cuirs vernis (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8296-122**
TRIEUR DE CUIR TANNÉ AU CHROME (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8296-114**
trieur de déchets (toutes ind.) **9318-199**
trieur de déchets de cuir (chaussures) **8568-182**
trieur de douilles (expl.) **8526-399**
trieur de ferraille (fonte et acier; mét. non ferreux) **8149-218**
trieur de feuilles (tabac) **8296-199**
trieur de feuilles de fer blanc (fonte et acier; mét. non ferreux) **8146-150**
trieur de feuilles de tabac (tabac) **8296-126**
trieur de fourrures (fourrures; tann. cuir, apprêt de fourr.) **8566-110**
TRIEUR DE FOURRURES POUR CHAPEAUX (fourrures) **8566-146**
TRIEUR DE FROMAGES (prod. laitiers) **8226-142**
TRIEUR DE FRUITS ET LÉGUMES (cons., n.c.a.) **8226-126**
TRIEUR DE GRAIN (alim. pour animaux et farine) **8226-138**
TRIEUR DE GRAINS DE SEMENCE (agric.; alim. pour animaux et farine) **8226-250**
trieur de jambons (abattoirs et cond. viande) **8226-170**
TRIEUR DE LAINE ET DE PEAUX (tann. cuir, apprêt de fourr.) **8296-138**
trieur de morceaux de bardière (abattoirs et cond. viande) **8226-170**
trieur de papier (toutes ind.) **9919-199**
TRIEUR DE PEAUX (abattoirs et cond. viande; tann. cuir, apprêt de fourr.) **8296-134**
TRIEUR DE PIPES (fab. div., n.c.a.) **8546-110**
TRIEUR DE PLANCHES (scieries) **8238-122**
TRIEUR DE PLANCHES À LA MACHINE (scieries) **8239-138**
TRIEUR DE POISSON (trait. du poisson) **8226-158**
trieur de pommes (agric.) **7199-122**
trieur de pommes de terre (agric.) **7199-122**
TRIEUR DE PRODUITS ABRASIFS ET DE PRODUITS D'ARGILE (ciment, pierre et argile) **8156-170**
trieur de produits récupérés (alim. et boissons, n.c.a.) **8226-299**
TRIEUR DE TISSUS (textiles) **8276-186**
trieur de toisons de laine (textiles) **8276-118**
trieur de tôles (est., matr. et rev. des métaux) **8528-110**
trieur de tuyaux (ciment, pierre et argile) **8156-170**
trieur de vêtements usagés (serv. sociaux) **8566-199**
trieur de viande (abattoirs et cond. viande) **8226-170**
TRIEUR DE VIANDES CRUES (abattoirs et cond. viande) **8226-170**
TRIEUR ET CLASSEUR DE TISSUS (textiles) **8276-122**
TRIEUR ET CLASSEUR DE TOISONS DE LAINE (textiles) **8276-118**
TRIEUR ET COMPTEUR DE PAPIER (prod. papier) **8256-134**
TRIEUR ET EMBALLEUR DE PRODUITS AGRICOLES (agric.) **7199-122**
TRIEUR ET TAILLEUR DE CHIFFONS (textiles) **8278-166**
TRIEUR-MÉLANGEUR DE MIEL (alim. et boissons, n.c.a.) **8226-134**
***trieur, papier de rebut à recycler** (prod. papier) **9317-184**
trimmeur de cuir (art. en cuir) **8551-299**
trimmeur de cuir (chaussures) **8551-299**
tripier à l'abattoir (abattoirs et cond. viande) **8215-346**
troisième aide (fonte et acier) **8131-202**
TROISIÈME CUISINIER (rest. et logement) **6121-134**
troisième lieutenant (transp. par eau) **9151-114**
TRONÇONNEUR (for. et abatt.) **7513-134**
tronçonneur (fab. div., n.c.a.) **8599-806**
TRONÇONNEUR DE TUBES À LA MACHINE (fab. div., n.c.a.) **8599-806**
tueur de bestiaux (abattoirs et cond. viande) **8215-110**
TUEUR DE VOLAILLES (abattoirs et cond. viande) **8228-146**
TUYAUTEUR (const.) **8791-110**
TUYAUTEUR, CONDUITES DE VAPEUR (const.) **8791-112**
TUYAUTEUR D'AVIATION (aéronefs et astronefs) **8339-134**
TUYAUTEUR DE TURBINES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8523-122**
TUYAUTEUR, LOCOMOTIVES ET VOITURES DE CHEMIN DE FER (mat. roul. chem. de fer) **8523-130**
TUYAUTEUR-SOUDEUR (const.) **8791-118**
TUYAUTEUR-TUBISTE (navires) **8592-122**

typographe (imp. et édit.) **9511-110**
typographe, composition froide (imp. et édit.) **9511-128**
typographe correcteur (imp. et édit.) **9511-110**
TYPOGRAPHE, PHOTOCOMPOSITION (imp. et édit.) **9511-128**
typographe-tireur d'épreuves (imp. et édit.) **3319-166**
urbaniste (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-130**
URBANISTE, PARCS ET SERVICES DE LOISIRS (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2319-132**
urologiste (santé) **3111-150**
UROLOGUE (santé) **3111-150**
usineur de métaux (usin., soud. et forg.) **8319-299**
USINEUR DE PIÈCES DE MOTEURS D'AUTOMOBILES (usin., soud. et forg.) **8313-150**
USINEUR DE VIS SUR TOUR À FILETER AUTOMATIQUE (usin., soud. et forg.) **8315-190**
***utilisateur de mini-ordinateur/micro-ordinateur** (bureau) **4143-112**
vacher (agric.) **7187-126**
valet (serv. pers., n.c.a.) **6142-114**
VALET DE CHAMBRE, SERVICE PRIVÉ (serv. pers., n.c.a.) **6142-114**
VALET DE CHENIL (agric.) **7199-154**
VALET D'ÉCURIE (agric.; loisirs) **7187-146**
VALET DE JOCKEY (loisirs) **3715-162**
vanneur de grains (alim. pour animaux et farine) **8211-162**
VAPORISEUR À LA MACHINE (textiles) **8275-174**
VAPORISEUR D'APPRÊT POUR PLIS PERMANENTS (vêtements et tissus) **8569-318**
varitypiste (bureau) **4113-122**
veilleur (toutes ind.) **6115-138**
veilleur de nuit (serv. aux entr.) **6115-134**
VENDEUR (comm. détail; comm. gros) **01-230**
vendeur (comm. détail) **5145-110**
vendeur à commission (comm. gros) **5133-110**
vendeur à commission (comm. détail) **5135-110**
VENDEUR À DOMICILE (comm. détail) **5141-110**
vendeur-agent (comm. gros) **5133-110**
vendeur à l'encan (comm. détail; comm. gros) **5149-110**
vendeur à l'enchère (comm. détail; comm. gros) **5149-110**
***vendeur, articles de divertissement au foyer** (comm. détail) **5135-144**
vendeur au comptoir (comm. détail) **5137-114**
vendeur au comptoir de pièces d'automobiles (comm. détail; comm. gros) **5135-126**
***vendeur, articles de loisir** (comm. détail) **5135-144**
vendeur au comptoir, pièces (comm. détail; comm. gros) **5135-126**
***vendeur au comptoir, équipement et moteurs industriels** (comm. détail; comm. gros) **5135-125**
***vendeur au comptoir, pièces d'automobiles** (comm. détail; comm. gros) **5135-123**
VENDEUR AUX ENCHÈRES (comm. détail; comm. gros) **5149-110**
***VENDEUR, BICYCLETTES** (comm. détail) **5135-168**
vendeur d'abonnements à des magazines (comm. détail) **5141-110**
***vendeur d'accessoires de carrosserie** (comm. détail; comm. gros) **5135-168**
vendeur d'accessoires pour appareils de prises de vue (comm. détail; comm. gros) **5135-166**
vendeur d'aliments pour bétail (comm. gros) **5131-122**
***vendeur d'appareils à combustibles solides** (comm. détail; comm. gros) **5135-124**
VENDEUR D'APPAREILS AUDITIFS (comm. détail) **5135-118**
***VENDEUR, APPAREILS DE CHAUFFAGE AU BOIS** (comm. détail; comm. gros) **5135-124**
***vendeur d'appareils de chauffage au charbon** (comm. détail; comm. gros) **5135-124**
***vendeur d'appareils d'éclairage** (comm. détail; comm. gros) **5135-185**
vendeur d'appareils de communication (comm. gros) **5131-130**
***VENDEUR, APPAREILS D'ÉCLAIRAGE** (comm. détail; comm. gros) **5135-185**
vendeur d'appareils émetteurs de radio et de télévision (comm. gros) **5131-130**
vendeur d'appareils ménagers (comm. détail; comm. gros) **5135-142**
vendeur d'appareils radiographiques (comm. gros) **5131-130**
vendeur d'appareils stéréophoniques (comm. détail; comm. gros) **5135-142**
vendeur d'appareils ultrasoniques (comm. gros) **5131-130**
vendeur d'articles de nouveauté (comm. gros) **5133-199**
vendeur d'assurance (ass. et imm.) **5171-118**
VENDEUR D'ASSURANCE-VIE (ass. et imm.) **5171-114**
vendeur d'automobiles (comm. détail) **5135-110**
VENDEUR DE BATEAUX ET ACCESSOIRES POUR BATEAUX (comm. détail; comm. gros) **5135-130**
***vendeur de bicyclettes** (comm. détail) **5135-168**
vendeur de billets (bureau) **4133-130**
vendeur de billets (transp. aériens; transp. auto; transp. ferr.; transp. par eau) **4193-118**
vendeur de billets de pari mutuel (loisirs) **4133-199**
vendeur de bois de charpente (comm. gros) **5131-126**
vendeur de bois d'oeuvre (comm. détail; comm. gros) **5135-199**
vendeur de camions (comm. détail) **5135-110**
VENDEUR DE CARAVANES (comm. détail; comm. gros) **5135-146**
***vendeur de charcuterie** (comm. détail) **5137-106**
vendeur de chaussures (comm. détail) **5135-182**
***VENDEUR DE CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES** (comm. détail) **5135-160**
vendeur de conduits métalliques souterrains (comm. gros) **5131-126**
VENDEUR DE COURS DE DANSE (ens.) **5179-114**
VENDEUR DE COURS D'ENSEIGNEMENT DIVERS (ens.) **5179-110**
VENDEUR DE COUVRE-PARQUETS (comm. détail; comm. gros) **5135-138**
vendeur de crème glacée (comm. détail) **5141-114**
vendeur de distributeurs automatiques (comm. gros) **5133-199**
***vendeur de galerie d'art commerciale** (comm. détail; comm. gros) **5135-121**
VENDEUR DE FONDS MUTUELS (banque et fin.) **5173-114**
***VENDEUR DE FOURNITURES DE JARDIN ET DE PELOUSE** (comm. détail) **5135-184**
vendeur de fournitures d'imprimerie (comm. gros) **5133-126**
VENDEUR DE FOURNITURES ET D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE (comm. détail; comm. gros) **5135-122**
VENDEUR DE JOURNAUX (comm. détail) **5143-114**
vendeur de journaux dans la rue (comm. détail) **5143-114**
***vendeur de lampes** (comm. détail; comm. gros) **5135-185**
vendeur de machinerie (comm. détail; comm. gros) **5135-199**
VENDEUR DE MACHINES À COUDRE (comm. détail; comm. gros) **5135-114**
vendeur de machines de bureau (comm. gros) **5133-126**
vendeur de machines et de fournitures avicoles (comm. gros) **5131-122**
vendeur de machines textiles (comm. gros) **5131-134**
vendeur de maïs grillé (comm. détail) **5141-114**
vendeur de maisons mobiles (comm. détail; comm. gros) **5135-146**
***VENDEUR DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION** (comm. détail; comm. gros) **5135-132**
vendeur de matériel de graissage (comm. gros) **5131-134**
vendeur de matériel de manutention (comm. gros) **5131-134**
vendeur de matériel de sécurité (comm. gros) **5133-126**
vendeur de matériel de soudage (comm. gros) **5131-134**
vendeur de matériel d'hôtellerie (comm. gros) **5133-126**
vendeur de matériel et d'instruments vétérinaires (comm. gros) **5131-138**
vendeur de matériel et d'instruments médicaux (comm. gros) **5131-138**
vendeur de matériel et d'instruments dentaires (comm. gros) **5131-138**

vendeur de matériel roulant (comm. gros) **5131-142**
vendeur de matériel technique (comm. gros) **5133-126**
vendeur d'emballages en carton ondulé (comm. gros) **5133-150**
vendeur de médicaments (comm. gros) **5133-114**
vendeur de meubles (comm. détail; comm. gros) **5135-142**
VENDEUR DE MEUBLES ET D'APPAREILS MÉNAGERS (comm. détail; comm. gros) **5135-142**
vendeur de mobilier de bureau (comm. gros) **5133-126**
vendeur de motocyclettes (comm. détail) **5135-110**
vendeur d'encyclopédies (comm. détail) **5141-110**
vendeur de papier journal (comm. gros) **5133-150**
vendeur de pâte à papier (comm. gros) **5133-150**
***VENDEUR DE PEINTURE ET DE PAPIER PEINT** (comm. détail; comm. gros) **5135-161**
vendeur de pièces d'automobiles (comm. gros) **5133-138**
***VENDEUR DE MATÉRIEL AUDIO ET VIDÉO** (comm. détail) **5135-144**
***VENDEUR DE PIÈCES DÉTACHÉES POUR MOTEURS ET ÉQUIPEMENT INDUSTRIELS** (comm. détail; comm. gros) **5135-125**
***VENDEUR DE PIÈCES POUR VÉHICULES AUTOMOBILES** (comm. détail; comm. gros) **5135-123**
***VENDEUR DE PIERRES TOMBALES** (comm. détail; comm. gros) **5135-180**
***vendeur de pneumatiques** (comm. détail; comm. gros) **5135-181**
***vendeur de poêles à bois** (comm. détail; comm. gros) **5135-124**
***vendeur de poêles à charbon** (comm. détail; comm. gros) **5135-124**
***vendeur de poissonnerie** (comm. détail) **5137-108**
***vendeur de poissons et fruits de mer** (comm. détail) **5137-108**
***VENDEUR DE PORCELAINE ET D'ARTICLES CONNEXES** (comm. détail; comm. gros) **5135-133**
vendeur de porte en porte (comm. détail) **5141-110**
vendeur de produits de ciment (comm. gros) **5131-126**
***VENDEUR DE PRODUITS EN ALUMINIUM** (comm. détail) **5135-128**
***vendeur de produits fins** (comm. détail) **5137-106**
vendeur de produits isolants (comm. gros) **5131-126**
vendeur de programmes (comm. détail) **5149-114**
vendeur de publicité (serv. aux entr.) **5174-118**
vendeur de publicité dans les petites annonces (serv. aux entr.) **5174-118**
VENDEUR DE PUBLICITÉ PAR LA RADIO OU LA TÉLÉVISION (serv. aux entr.) **5174-122**
vendeur de publicité par placards (serv. aux entr.) **5174-118**
vendeur de radars (comm. gros) **5131-130**
VENDEUR DE RÉCLAMES PUBLICITAIRES (serv. aux entr.) **5174-118**
vendeur de rembourrage et réparation d'ameublement (comm. détail; comm. gros) **5135-134**
vendeur de sacs en papier (comm. gros) **5133-150**
vendeur de saucisses chaudes (comm. détail) **5149-114**
VENDEUR DE SERVICES DE FIDUCIE (banque et fin.) **5173-118**
VENDEUR DE SERVICES DE TRANSPORT (entreposage, n.c.a.; transp. auto.; transp. ferr.) **5177-122**
vendeur de services hôteliers (rest. et logement) **5177-114**
VENDEUR DE SERVICES POUR LES DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES (comm. gros) **5177-138**
vendeur de spécialités pharmaceutiques (comm. gros) **5133-114**
***vendeur de systèmes d'alarme** (serv. aux entr.) **5177-136**
***vendeur de systèmes d'alarme anti-vol** (serv. aux entr.) **5177-136**
***vendeur de systèmes d'alarme résidentiels et commerciaux** (serv. aux entr.) **5177-136**
***VENDEUR DE TÉLÉPHONE** (comm. détail) **5135-192**
vendeur de téléviseurs (comm. détail; comm. gros) **5135-142**
VENDEUR DE TENTURES ET TISSUS D'AMEUBLEMENT (comm. détail; comm. gros) **5135-134**
vendeur de tentures sur commande (comm. détail; comm. gros) **5135-134**
vendeur de tissus (comm. détail) **5135-194**
vendeur de trayeuses mécaniques (comm. gros) **5131-122**
vendeur de valeurs (banque et fin.) **5173-114**
VENDEUR DE VÉHICULES AUTOMOBILES (comm. détail) **5135-110**
vendeur de voitures d'occasion (comm. détail) **5135-110**
vendeur de voitures neuves (comm. détail) **5135-110**
vendeur d'immeubles (ass. et imm.) **5172-118**
vendeur d'instruments aratoires (comm. gros) **5131-122**
vendeur distributeur (comm. gros) **5133-199**
vendeur d'obligations (banque et fin.) **5173-110**
***vendeur d'oeuvres d'art** (comm. détail; comm. gros) **5135-121**
***vendeur, galerie d'art commerciale** (comm. détail; comm. gros) **5135-121**
VENDEUR-LIVREUR (toutes ind.) **5193-118**
vendeur-livreur de blanchisserie (blanch., nett. et press.) **5193-118**
vendeur-livreur de pain (comm. détail; comm. gros) **5193-118**
***VENDEUR, OEUVRES D'ART** (comm. détail; comm. gros) **5135-121**
***VENDEUR, ORDINATEURS** (comm. détail) **5135-116**
***VENDEUR, PNEUS** (comm. détail; comm. gros) **5135-181**
vendeur-représentant (comm. gros) **5133-199**
***vendeur, systèmes d'alarme** (serv. aux entr.) **5177-136**
***VENDEUR, SYSTÈMES DE SÉCURITÉ** (serv. aux entr.) **5177-136**
VENDEUR-TECHNICIEN D'AÉRONEFS (comm. gros) **5131-118**
VENDEUR-TECHNICIEN DE MACHINERIE ET DE MATÉRIEL INDUSTRIELS (comm. gros) **5131-134**
VENDEUR-TECHNICIEN DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET D'ACCESSOIRES (comm. gros) **5131-126**
VENDEUR-TECHNICIEN DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE (comm. gros) **5131-130**
VENDEUR-TECHNICIEN DE MATÉRIEL ET D'ÉQUIPEMENT DE CHEMIN DE FER (comm. gros) **5131-142**
***VENDEUR-TECHNICIEN DE MATÉRIEL LOURD** (comm. gros) **5131-132**
VENDEUR-TECHNICIEN DE PRODUITS CHIMIQUES (comm. gros) **5131-150**
VENDEUR-TECHNICIEN D'INSTRUMENTS ET DE MACHINES AGRICOLES (comm. gros) **5131-122**
VENDEUR-TECHNICIEN D'INSTRUMENTS ET DE MATÉRIEL MÉDICO-DENTAIRE (comm. gros) **5131-138**
VENDEUR-TECHNICIEN DU TRAITEMENT ÉLECTRONIQUE DES DONNÉES (serv. aux entr.) **5131-114**
VENDEUR-TECHNICIEN EN MÉTAUX (comm. gros) **5131-154**
vendeur technique (comm. gros) **5131-126**
vendeuse de boulangerie (comm. détail) **5137-114**
vendeuse de cigarettes (rest. et logement) **5149-199**
VENTRILOQUE (loisirs) **3335-118**
VÉRIFICATEUR (toutes ind.) **02-172**
vérificateur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-114**
vérificateur (prod. mét., n.c.a.) **8526-236**
vérificateur (chaussures) **8566-122**
vérificateur (bonn.; vêtements et tissus) **8566-130**
vérificateur (caoutchouc) **8576-199**
vérificateur à demeure (toutes ind.) **8526-282**
***vérificateur agréé de la quantité** (const.) **1179-180**
VÉRIFICATEUR À LA CHAÎNE D'APPRÊTAGE DE PANNEAUX DE BOIS DUR (trav. du bois) **8596-260**
vérificateur à l'appareil ultrasonique à immersion (serv. prof. et tech., n.c.a.) **9916-114**
VÉRIFICATEUR À LA PRODUCTION D'AUTOMOBILES (automobiles) **8526-130**
VÉRIFICATEUR À LA RÉCUPÉRATION DES INSTRUMENTS (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8526-290**

VÉRIFICATEUR À LA RÉCUPÉRATION DES MUNITIONS (expl.) **8526-162**
vérificateur à l'assurance-chômage (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-114**
VÉRIFICATEUR AU CENTRAL (télécomm.) **8736-130**
vérificateur-auditeur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-162**
VÉRIFICATEUR AU LAMINOIR (prod. chimiques, n.c.a.) **8176-142**
vérificateur au réflectoscope (serv. prof. et tech., n.c.a.) **9916-114**
vérificateur aux achats de supermarché (bureau) **4151-174**
vérificateur aux commandes (comm. détail) **4197-118**
vérificateur, carreaux acoustiques (pâte à papier et papier) **8256-122**
VÉRIFICATEUR-CLASSEUR D'ARTICLES DE CAOUTCHOUC MOUSSE (caoutchouc) **8576-142**
VÉRIFICATEUR-CLASSEUR DE PNEUS (caoutchouc) **8576-134**
vérificateur d'accessoires de camion (transp. auto.) **8586-199**
VÉRIFICATEUR D'ACCUMULATEURS AU PLOMB (mat. élect.) **8536-138**
vérificateur d'aiguilles (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8526-254**
VÉRIFICATEUR D'ALIMENTS EN CONSERVE (cons., n.c.a.) **8226-174**
vérificateur d'alternateurs (mat. élect.) **8536-118**
vérificateur d'amorces (expl.) **8596-156**
VÉRIFICATEUR D'AMPOULES ÉLECTRIQUES (mat. élect.) **8536-190**
vérificateur d'appareils (mat. élect.) **8536-174**
VÉRIFICATEUR D'APPAREILS DE TRANSMISSION (télécomm.) **8736-142**
VÉRIFICATEUR D'ARMES À FEU (art. sport et jouets) **8526-154**
vérificateur d'articles de caoutchouc pour l'eau (caoutchouc) **8576-199**
VÉRIFICATEUR D'ARTICLES DE PROTECTION EN CAOUTCHOUC (élect.) **8576-114**
VÉRIFICATEUR D'ARTICLES DE TRÉFILERIE (tréf. et prod.) **8336-134**
VÉRIFICATEUR D'ARTICLES EN CAOUTCHOUC (caoutchouc; plastique) **8576-118**
VÉRIFICATEUR D'ARTICLES ET DE PIÈCES (toutes ind.) **8596-184**
VÉRIFICATEUR D'ATELIER (usin., soud. et forg.) **8316-114**
vérificateur d'atelier de laminage (caoutchouc) **8176-134**
VÉRIFICATEUR D'AVIONS (aéronefs et astronefs) **8586-110**
vérificateur de balles de fibre (textiles) **9318-118**
VÉRIFICATEUR DE BALLES ET DE CARTOUCHES (expl.) **8526-166**
VÉRIFICATEUR DE BARDEAUX (scieries) **8236-118**
VÉRIFICATEUR DE BAS (bonn.) **8276-166**
VÉRIFICATEUR DE BICYCLETTES (art. sport et jouets) **8526-306**
vérificateur de bobines (mat. électron.) **8536-170**
vérificateur de bobines de filtrage (mat. élect.) **8536-282**
vérificateur de bois de construction (scieries; trav. du bois) **8236-114**
VÉRIFICATEUR DE BOISSONS ET DE BOUTEILLES (dist., brass. et ferm.) **8226-214**
VÉRIFICATEUR DE BOÎTES (trav. du bois) **8546-122**
VÉRIFICATEUR DE BOÎTES DE CONSERVE (alim. et boissons, n.c.a.; cons., n.c.a.; dist., brass. et ferm.) **8226-258**
VÉRIFICATEUR DE BOÎTES DE CONSERVES (est., matr. et rev. des métaux) **8336-130**
vérificateur de bois de bois (trav. du bois) **8356-199**
VÉRIFICATEUR DE BONBONS (conf.) **8226-162**
vérificateur de bouilloire (usin., soud. et forg.) **8336-199**
vérificateur de briques (ciment, pierre et argile) **8156-118**
VÉRIFICATEUR DE BRIQUES ET DE TUILES (ciment, pierre et argile) **8156-118**
vérificateur de camions-citernes (toutes ind.) **9916-150**
VÉRIFICATEUR DE CAOUTCHOUC RÉGÉNÉRÉ (caoutchouc) **8176-154**
VÉRIFICATEUR DE CARGAISON (pét. et charb.; pét. et gaz nat.) **8176-126**
vérificateur de carton (pâte à papier et papier) **8256-114**
VÉRIFICATEUR DE CARTOUCHES (expl.) **8526-170**
vérificateur de cassure (fibres synth.; textiles) **8276-182**
vérificateur de cellules (mét. non ferreux) **8116-122**
vérificateur d'échantillons (fonte et acier) **8116-118**
VÉRIFICATEUR D'ÉCHANTILLONS DE TEXTILES (textiles) **8276-114**
vérificateur de chargement (fonte et acier) **8148-114**
vérificateur de chargement (pét. et charb.; pét. et gaz nat.) **8176-126**
VÉRIFICATEUR DE CHARGEURS D'ACCUMULATEURS À HAUTE PUISSANCE (mat. élect.) **8536-218**
vérificateur de chaudières (toutes ind.) **9916-150**
vérificateur de chiffons (pâte à papier et papier) **8253-130**
VÉRIFICATEUR DE CIGARES (tabac) **8296-142**
VÉRIFICATEUR DE CIGARETTES (tabac) **8296-118**
VÉRIFICATEUR DE COMMANDES ÉLECTRIQUES (mat. élect.) **8536-198**
VÉRIFICATEUR DE COMPTEURS (élect.) **8736-122**
vérificateur de compteurs d'eau (toutes ind.) **8586-199**
vérificateur de condensateurs (mat. électron.) **8536-170**
vérificateur de condensateurs variables (mat. électron.) **8536-226**
VÉRIFICATEUR DE CONTINUITÉ ÉLECTRIQUE (mat. élect.) **8536-282**
VÉRIFICATEUR DE CONTRATS DE VENTE D'AUTOMOBILES (comm. détail) **4197-118**
VÉRIFICATEUR DE COQUES (navires) **8596-110**
vérificateur de courant électrique (élect.) **8736-160**
vérificateur de coussins de caoutchouc (caoutchouc; plastique) **8576-142**
vérificateur de couteaux (prod. mét., n.c.a.) **8526-330**
VÉRIFICATEUR D'ÉCRANS ET DE MASQUES PERFORÉS (mat. électron.) **8536-258**
VÉRIFICATEUR DE CRISTAL PIÉZO-ÉLECTRIQUE (mat. électron.) **8536-230**
VÉRIFICATEUR DE CRISTAUX DE QUARTZ (mat. électron.) **8536-162**
VÉRIFICATEUR DE DISPOSITIFS D'AMOR (expl.) **8596-156**
VÉRIFICATEUR DE DISQUES DE PHONOGRAPHE (fab. div., n.c.a.) **8576-146**
VÉRIFICATEUR DE DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES (fab. div., n.c.a.) **8526-294**
VÉRIFICATEUR DE DOUVES (trav. du bois) **8546-114**
VÉRIFICATEUR DE FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES (toutes ind.) **8336-114**
VÉRIFICATEUR DE FABRICATION, PRODUITS EN PÂTE DE BOIS (pâte à papier et papier) **8256-122**
VÉRIFICATEUR DE FAISCEAUX DE FILS DE VÉHICULES AUTOMOBILES (mat. élect.) **8536-222**
vérificateur de feutre (pâte à papier et papier) **8251-166**
vérificateur de filaments et de queusots (mat. électron.) **8536-170**
VÉRIFICATEUR DE FIL EN ÉCHEVEAUX (textiles) **8276-178**
vérificateur de film (bureau) **4199-299**
VÉRIFICATEUR DE FIL MÉTALLIQUE (tréf. et prod.) **8146-134**
vérificateur de fils et filés (fibres synth.; textiles) **8276-182**
vérificateur de fournaises (mat. élect.) **8536-174**
vérificateur de fusils de chasse (art. sport et jouets) **8526-154**
vérificateur de fûts de fusil (prod. mét., n.c.a.) **8356-199**
vérificateur de gabarits (trav. du bois) **8356-110**
vérificateur de gaz (prod. chimiques, n.c.a.) **8176-118**
vérificateur de générateurs (mat. élect.) **8536-118**
vérificateur de gerçure (scieries) **8236-199**
VÉRIFICATEUR DE JOUETS (art. sport et jouets) **8596-252**
VÉRIFICATEUR DE LA COMBUSTION DES FOURS (fonte et acier) **8146-122**

VÉRIFICATEUR DE LA DURETÉ DES BOULETTES DE FER (fonte et acier) **8116-118**
vérificateur de la fusée (fonte et acier) **2165-222**
VÉRIFICATEUR DE LAMES DE RASOIR DE SÛRETÉ (fab. div., n.c.a.) **8396-114**
vérificateur de lames de scies à métaux (prod. mét., n.c.a.) **8526-330**
vérificateur de la production extérieure (toutes ind.) **8526-282**
VÉRIFICATEUR DE LA QUALITÉ (bonn.) **8276-126**
VÉRIFICATEUR DE LA QUALITÉ DE FABRICATION (alim. et boissons, n.c.a.; cons., n.c.a.) **8226-122**
vérificateur de la qualité de fabrication (mat. électron.) **8536-170**
***VÉRIFICATEUR DE LA QUANTITÉ** (const.) **1179-180**
vérificateur de la quantité (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2165-114**
***vérificateur de la quantité, électricité et éléments mécaniques** (const.) **1179-180**
VÉRIFICATEUR DE L'ASSEMBLAGE PRINCIPAL (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8526-250**
VÉRIFICATEUR DE LA TENSION DE LA CHAÎNE (textiles) **8276-154**
VÉRIFICATEUR D'ÉLÉMENTS D'OPTIQUE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8376-118**
VÉRIFICATEUR DE L'ÉTANCHÉITÉ DES EMBARCATIONS EN ALUMINIUM (navires) **8596-122**
vérificateur de l'exécution (serv. pers., n.c.a.) **1176-199**
vérificateur de lignes (télécomm.) **8736-138**
vérificateur de lignes (élect.) **8736-160**
VÉRIFICATEUR DE L'USINAGE DU BOIS (meubles; trav. du bois) **8356-110**
VÉRIFICATEUR DE MACHINES À ÉCRIRE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8526-302**
VÉRIFICATEUR DE MACHINES DE BUREAU (fab. div., n.c.a.) **8526-270**
vérificateur de marchandises (bureau) **4151-158**
vérificateur de marinades (cons., n.c.a.) **8226-174**
vérificateur de matelas (caoutchouc; plastique) **8576-142**
vérificateur de matériaux (bureau) **4151-114**
vérificateur de matériel vibratoire (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8526-399**
VÉRIFICATEUR D'EMBALLAGES DE PRODUITS ALIMENTAIRES (alim. et boissons, n.c.a.; alim. pour animaux et farine) **8226-262**
VÉRIFICATEUR D'EMBRAYAGES (automobiles; fab. mat. mécan., n.c.a.) **8526-218**
VÉRIFICATEUR DE MEULES ABRASIVES (prod. min. non mét., n.c.a.) **8156-110**
vérificateur de montage d'horlogerie (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8526-254**
vérificateur de montres terminées (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8526-254**
vérificateur de mortaisage et de perçage de portes (trav. du bois) **8356-199**
vérificateur de moteur de fusée (expl.) **8596-140**
VÉRIFICATEUR DE MOTEURS D'AÉRONEFS (aéronefs et astronefs) **8586-130**
VÉRIFICATEUR DE MOTEURS ET DE COMMANDES DE MOTEURS (mat. élect.) **8536-118**
vérificateur de moules en béton (ciment, pierre et argile) **8396-199**
vérificateur de mouvements (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8526-254**
VÉRIFICATEUR DE MOUVEMENTS D'HORLOGERIE (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8526-322**
VÉRIFICATEUR DE MUNITIONS (expl.) **8596-140**
VÉRIFICATEUR D'ENGRENAGES (usin., soud. et forg.) **8316-118**
vérificateur de noyaux (fonte et acier) **8146-199**
vérificateur d'enregistreurs de pointe (élect.) **8736-122**
***VÉRIFICATEUR DE NUIT** (rest. et logement; bureau) **4131-136**
vérificateur d'enveloppes gonflables (caoutchouc) **8576-199**
VÉRIFICATEUR DE PANNEAUX DE COMMANDE (mat. élect.; mat. électron.) **8536-110**
VÉRIFICATEUR DE PAPIER (pâte à papier et papier) **8256-114**
vérificateur de papier-journal (pâte à papier et papier) **8256-114**
vérificateur de pâte au bisulfite (pâte à papier et papier) **8256-118**
vérificateur de pâte de bois (pâte à papier et papier) **8256-118**
VÉRIFICATEUR DE PIANOS (fab. div., n.c.a.) **8596-200**
vérificateur de pièces (caoutchouc) **8176-154**
VÉRIFICATEUR DE PIÈCES D'AUTOBUS (automobiles) **8586-146**
VÉRIFICATEUR DE PIÈCES D'ÉLECTRONIQUE (mat. électron.) **8536-170**
VÉRIFICATEUR DE PIÈCES DE MÉTAL ACHETÉES (toutes ind.) **9526-282**
vérificateur de pièces de métal fraisé (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8396-199**
vérificateur de pièces de meuble (meubles) **8546-199**
VÉRIFICATEUR DE PIÈCES ET D'ÉLÉMENTS DE MACHINES À ÉCRIRE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8526-262**
vérificateur de pièces laminées à froid (fonte et acier; mét. non ferreux) **8146-126**
VÉRIFICATEUR DE PIÈCES MÉTALLIQUES (toutes ind.) **8336-126**
vérificateur de pièces usinées (toutes ind.) **8596-184**
VÉRIFICATEUR DE PILES SÈCHES (mat. élect.) **8536-210**
vérificateur de planches de contre-plaqué (trav. du bois) **8546-199**
VÉRIFICATEUR DE PLAQUES D'ACCUMULATEURS (mat. élect.) **8536-286**
vérificateur de plis (textiles) **8276-150**
VÉRIFICATEUR DE PNEUS À RECHAPER (caoutchouc) **8576-138**
VÉRIFICATEUR DE PNEUS VERTS (caoutchouc) **8576-122**
VÉRIFICATEUR DE PNEUS VULCANISÉS (caoutchouc) **8576-150**
VÉRIFICATEUR DE POMPES À ESSENCE (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8526-278**
vérificateur de portes et châssis (trav. du bois) **8546-199**
VÉRIFICATEUR DE POSTES ET DE RÉPÉTEURS (télécomm.) **8736-138**
VÉRIFICATEUR DE PRODUITS D'AMIANTE LAMINÉS (laine min. et amiante) **8156-138**
vérificateur de quartz piézo-électriques (mat. électron.) **8536-226**
vérificateur de radiateur (automobiles) **8581-170**
vérificateur de relais téléphoniques (télécomm.) **8736-138**
vérificateur de répéteurs de télégraphe (télécomm.) **8736-138**
vérificateur de résistances bobinées (mat. électron.) **8536-170**
VÉRIFICATEUR DE RESSORTS À LAMES (usin., soud. et forg.) **8336-122**
vérificateur de ressorts en spirale (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8526-254**
vérificateur de roues (mat. roul. chem. de fer) **8586-150**
VÉRIFICATEUR DE ROUES ET D'ESSIEUX (mat. roul. chem. de fer) **8586-150**
VÉRIFICATEUR DE RUBANS MAGNÉTIQUES, DE CARTOUCHES ET DE CASSETTES (mat. électron.) **8536-270**
VÉRIFICATEUR DE SABLE DE MOULAGE (fonte et acier) **8146-130**
vérificateur de sacs (textiles) **8276-150**
vérificateur des métiers (textiles) **8276-142**
vérificateur des opérations des caisses populaires (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1171-162**
VÉRIFICATEUR DES PÂTES À PAPIER (pâte à papier et papier) **8256-118**
VÉRIFICATEUR DES PIÈCES FORGÉES (usin., soud. et forg.) **8336-118**
vérificateur des pièces forgées à chaud (usin., soud. et forg.) **8336-118**

vérificateur des poids et mesures (serv. gouv.) **1116-199**
VÉRIFICATEUR DES QUALITÉS DIÉLECTRIQUES (caoutchouc; prod. chimiques, n.c.a.) **8176-150**
vérificateur d'essieux (fonte et acier) **8146-126**
VÉRIFICATEUR DE STENCILS (prod. papier) **8596-308**
VÉRIFICATEUR DES TEXTILES (textiles) **8276-150**
VÉRIFICATEUR DE STYLOS (fab. div., n.c.a.) **8596-288**
VÉRIFICATEUR D'ÉTANCHÉITÉ (automobiles) **8526-134**
vérificateur de tapis (textiles) **8276-150**
VÉRIFICATEUR DE TAPIS (caoutchouc) **8576-174**
vérificateur de tension (textiles) **8276-154**
VÉRIFICATEUR DE TISSUS EN COURS DE FABRICATION (textiles) **8276-190**
vérificateur de transformateurs (mat. électron.) **8536-170**
VÉRIFICATEUR DE TRAVERSES ET BOIS D'OEUVRE (scieries) **8236-130**
VÉRIFICATEUR DE TRICOTS (bonn.) **8276-162**
VÉRIFICATEUR DE TUBE DE FORAGE (pét. et gaz nat.) **7719-110**
VÉRIFICATEUR DE TUBES (pét. et gaz nat.) **7719-126**
vérificateur de tubes (mat. électron.) **8536-154**
VÉRIFICATEUR DE TUBES CATHODIQUES (mat. électron.) **8536-214**
VÉRIFICATEUR DE TUYAUX (ciment, pierre et argile; laine min. et amiante) **8156-114**
vérificateur de tuyaux (toutes ind.) **9916-150**
vérificateur de tuyaux de béton (ciment, pierre et argile) **8156-114**
vérificateur de tuyaux de fibrociment (laine min. et amiante) **8156-114**
VÉRIFICATEUR DE VÉHICULES AUTOMOBILES (automobiles) **8586-126**
VÉRIFICATEUR DE WAGONS DE MARCHANDISES (transp. ferr.) **9139-110**
vérificateur d'hélices de navire (usin., soud. et forg.) **8316-114**
vérificateur d'humidité (serv. publics, n.c.a.) **9533-154**
vérificateur d'induits (mat. élect.) **8536-282**
vérificateur d'instruments de bord (aéronefs et astronefs) **8526-246**
VÉRIFICATEUR D'ISOLEMENT DE FILS ÉLECTRIQUES (tréf. et prod.) **8536-262**
vérificateur d'oeufs (agric.) **7199-118**
vérificateur d'olives farcies (cons., n.c.a.) **8226-174**
vérificateur du parallélisme des roues (automobiles) **8581-154**
vérificateur du pas du filetage du raccords de tuyau (usin., soud. et forg.) **8316-199**
VÉRIFICATEUR DU TABAC EN BOUCAUTS (tabac) **8296-126**
VÉRIFICATEUR DU TISSAGE (textiles) **8276-142**
VÉRIFICATEUR DU TRAITEMENT DES MÉTAUX (fonte et acier; mét. non ferreux) **8146-126**
VÉRIFICATEUR DU TRAITEMENT THERMIQUE DES MÉTAUX (prod. mét., n.c.a.) **8146-110**
VÉRIFICATEUR-ÉBARBEUR D'ARTICLES DE CAOUTCHOUC ET DE PLASTIQUE MOULÉS (caoutchouc; plastique) **8576-170**
VÉRIFICATEUR EN BALISTIQUE (expl.) **8596-148**
VÉRIFICATEUR EN SOUDURE (usin., soud. et forg.) **8336-110**
VÉRIFICATEUR-ESSAYEUR DE MOTEURS HORS-BORD (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8526-206**
VÉRIFICATEUR-ESSAYEUR DE TURBINES (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8526-238**
vérificateur et contrôleur de réservoirs de carburant (caoutchouc) **8576-199**
VÉRIFICATEUR ET ESSAYEUR D'APPAREILS ÉLECTRIQUES DE JARDINAGE OU D'ENLÈVEMENT DE LA NEIGE (mat. élect.) **8536-158**
vérificateur et essayeur d'appareils téléphoniques (mat. élect.) **8536-299**
VÉRIFICATEUR ET ESSAYEUR D'AUTOMOBILES (automobiles; comm. détail) **8526-118**
VÉRIFICATEUR ET ESSAYEUR DE LAMPES (mat. élect.) **8536-290**
vérificateur et essayeur de souffleuses à neige (mat. élect.) **8536-158**
vérificateur et essayeur de tondeuses à gazon (mat. élect.) **8536-158**
VÉRIFICATEUR ET ESSAYEUR EN COURS DE MONTAGE (mat. élect.) **8536-146**
VÉRIFICATEUR ET TRIEUR DE CHAUSSURES DE CAOUTCHOUC (caoutchouc; plastique) **8576-178**
VÉRIFICATEUR ET TRIEUR DE FEUILLES DE FER BLANC (fonte et acier; mét. non ferreux) **8146-150**
***vérificateur-évaluateur de la quantité** (const.) **1179-180**
VÉRIFICATEUR, GAZ COMPRIMÉS (prod. chimiques, n.c.a.) **8176-118**
VÉRIFICATEUR-HORLOGER (instr. scient. et ind., n.c.a.) **8526-254**
vérificateur, panneaux de fibres de bois (pâte à papier et papier) **8256-122**
vérificateur, panneaux de parement (pâte à papier et papier) **8256-122**
VÉRIFICATEUR PAR ESSAI HYDRAULIQUE (toutes ind.) **9916-150**
vérificateur par essai hydrostatique (toutes ind.) **9916-150**
vérificateur par la méthode de l'étincelle (fonte et acier) **8146-199**
vérificateur par méthode hydrostatique (fonte et acier; mét. non ferreux) **8146-199**
VÉRIFICATEUR-RÉGLEUR (télécomm.) **8736-126**
vérificateur-régleur du mécanisme de pianos (fab. div., n.c.a.) **8596-200**
vérificateur, usine à gaz (prod. chimiques, n.c.a.) **8176-118**
vérificatrice de caisse (comm. détail) **4133-134**
vernisseur (meubles) **8595-110**
vernisseur au trempé (toutes ind.) **8595-278**
VERNISSEUR DE MEUBLES (meubles) **8595-110**
vernisseur de meubles anciens (meubles) **8595-110**
vernisseur de pianos et d'orgues (meubles) **8595-110**
vernisseur de voitures de chemin de fer (mat. roul. chem. de fer) **8595-206**
verreur de talons (chaussures) **8561-238**
***VERRIER, ARTICLES DE VERRE TEINTÉ** (verr.) **8155-260**
verrier d'art (verr.) **8155-234**
verrier de vitraux (const.; verr.) **8795-110**
VERRIER EN MENUS ARTICLES (verr.) **8155-234**
verseur de métal (fonte et acier; mét. non ferreux) **8137-272**
VERSEUR DE PEINTURE, LINOLÉUM (linoléum) **8178-174**
VÉTÉRINAIRE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **3115-110**
vicaire (religion) **2511-110**
vicaire général (religion) **2511-110**
vice-doyen, collège ou université (ens.) **1133-110**
vice-président (serv. gouv.) **1113-110**
vice-président de la recherche opérationnelle (serv. prof. et tech., n.c.a.) **1130-118**
vice-recteur, collège ou université (ens.) **1133-110**
vidangeur (toutes ind.) **9318-199**
VIDANGEUR D'ACIDE D'ACCUMULATEURS (mat. élect.) **8538-110**
VIDANGEUR-RÉPARATEUR DE FOSSES SEPTIQUES (const.) **8799-230**
videur de canaux d'égouts (serv. publics, n.c.a.) **9918-199**
videur de puisard (const.) **8799-230**
VIDEUR DE VOLAILLES (abattoirs et cond. viande) **8228-126**
VINAIGRIER (cons., n.c.a.) **8229-314**
violoncelliste (loisirs) **3332-130**
violoniste (loisirs) **3332-130**
***VIROLOGISTE** (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-244**
virologiste vétérinaire (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-242**
visagiste (serv. pers., n.c.a.) **6143-118**
visionneur de films (radio., télév., cinéma et théâtre) **9599-166**

visiteur de la douane (serv. gouv.) **1116-126**
visiteuse sociale (serv. sociaux) **2333-126**
visseur d'obus de valve (caoutchouc) **8578-150**
viticulteur (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2139-110**
VITRAILLISTE (const.; verr.) **8795-110**
vitrier (verr.) **8379-199**
VITRIER (automobiles) **8581-184**
vitrier (const.) **8795-118**
VITRIER DE MURS EXTÉRIEURS (const.) **8795-120**
vitrier de réfrigérateur (fab. mat. mécan., n.c.a.) **8531-114**
VITRIER EN BÂTIMENT (const.) **8795-118**
vitrier-poseur de glaces de vitrage (const.) **8795-118**
vitrier-poseur de verrières (const.) **8795-118**
volcanologue (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2112-118**
voyageur de commerce (comm. gros) **5133-199**
VULCANISATEUR À LA PRESSE (caoutchouc) **8573-222**
vulcanisateur de chambres à air et de tubes (caoutchouc) **8573-234**
VULCANISATEUR DE COURROIES (caoutchouc) **8571-110**
VULCANISATEUR DE PNEUS (caoutchouc) **8573-234**
vulcanisateur de tubes pneumatiques (caoutchouc) **8573-234**
VULGARISATEUR DES SCIENCES NATURELLES (serv. gouv.) **2139-114**
wagonnier (mat. roul. chem. de fer) **8583-110**
warpeur (textiles) **8267-299**
ZOOLOGISTE (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-126**
zoologiste des invertébrés (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-126**
zoologiste des mammifères (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-126**
zoologue (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2133-126**
ZOOTECHNICIEN (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-114**
zootechnicien en alimentation du bétail (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-114**
zootechnicien en aviculture (serv. prof. et tech., n.c.a.) **2131-114**

INDEX ALPHABÉTIQUE DES RÉFÉRENCES INDUSTRIELLES

Cet index identifie les références industrielles et leurs abréviations. Les inscriptions en lettres majuscules identifient les références industrielles elles-mêmes, et celles en lettres minuscules sont des inversions.

Références Industrielle	Abréviation

A

abattage (exploitation forestière et abattage)	for. et abatt.
ABATTOIRS ET CONDITIONNEMENT DE LA VIANDE	abattoirs et cond. viande
acier (fabrication de la fonte et de l'acier)	fonte et acier
ADDUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU	add. et distr. d'eau
aériens (transports aériens)	transp. aériens
aéronefs (construction et réparation d'aéronefs et d'astronefs)	aéronefs et astronefs
astronefs (construction et réparation d'aéronefs et d'astronefs)	aéronefs et astronefs
AGRICULTURE	agric.
ALIMENTS ET BOISSONS, N.C.A.	alim. et boissons, n.c.a.
ALIMENTS POUR ANIMAUX ET FARINE	alim. pour animaux et farine
amiante (laine minérale et produits en amiante)	laine min. et amiante
argile (produits de ciment, de pierre et d'argile)	ciment, pierre et argile
ARTICLES DE SPORT ET JOUETS	art. sport et jouets
ASSURANCES ET IMMOBILIER	ass. et imm.
automobiles (construction et réparation de véhicules automobiles)	automobiles
automobiles (transports automobiles)	transp. auto.

B

BAGAGERIE ET MAROQUINERIE	art. en cuir
BANQUE ET FINANCES	banque et fin.
BIJOUTERIE ET ORFÈVRERIE	bij. et orf.
bitumés (matériaux de couverture bitumés)	mat. de couv. bit.
BLANCHISSAGE, NETTOYAGE ET PRESSAGE	blanch., nett. et press.
boissons, n.c.a. (aliments et boissons, n.c.a.)	alim. et boissons, n.c.a.
bois (travail du bois)	trav. du bois
BONNETERIE	bonn.
BOULANGERIE	boul.
brasserie et fermentation (distillerie, brasserie et fermentation)	dist., brass. et ferm.
bureau (travail de bureau)	bureau

C

caoutchouc (produits en caoutchouc)	caoutchouc
carrières (mines et carrières)	mines et carrières
charbon (dérivés du pétrole et du charbon)	pét. et charb.
CHASSE ET PIÉGEAGE	chasse et piég.
chaussures (fabrication et réparation de chaussures)	chaussures
chemin de fer (construction et réparation de matériel roulant de chemin de fer)	mat. roul. chem. de fer
chimiques, n.c.a. (produits chimiques, n.c.a.)	prod. chimiques, n.c.a.
ciment, pierre et argile (produits de ciment, de pierre et d'argile)	ciment, pierre et argile
cinéma et théâtre (radiodiffusion, télévision, cinéma et théâtre)	radio., télév., cinéma et théâtre
COMMERCE DE DÉTAIL	comm. détail
COMMERCE DE GROS	comm. gros
CONFISERIE	conf.
CONSERVERIE, N.C.A.	cons., n.c.a.
CONSTRUCTION	const.
CONSTRUCTION ET RÉPARATION D'AÉRONEFS ET D'ASTRONEFS	aéronefs et astronefs
CONSTRUCTION ET RÉPARATION DE MATÉRIEL ROULANT DE CHEMIN DE FER	mat. roul. chem. de fer
CONSTRUCTION ET RÉPARATION DE NAVIRES ET EMBARCATIONS	navires
CONSTRUCTION ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES	automobiles
contre-plaqués (placages et contre-plaqués)	plac. et contre-plaqués
couverture bitumés (matériaux de couverture bitumés)	mat. de couv. bit.
Cuir, apprêt et teinture des fourrures (tannage du cuir, apprêt et teinture des fourrures)	tann. cuir, apprêt des fourr.

D

détail (commerce de détail)	comm. détail
DÉRIVÉS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	pét. et charb.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES RÉFÉRENCES INDUSTRIELLES

Références Industrielles	Abréviation
DISTILLERIE, BRASSERIE ET FERMENTATION	dist., brass. et ferm.

E

eau (adduction et distribution d'eau)	add., et distr. d'eau
eau (transports par eau)	transp. par eau
édition (imprimerie et édition)	imp. et édit.
électricité (production et distribution d'électricité)	élect.
électrique (fabrication et réparation de matériel électrique)	mat. élect.
électronique (fabrication et réparation de matériel électronique)	mat. électron.
ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION, TÔLES ET ORNEMENTS MÉTALLIQUES	élém. de const., tôles et orn. métal.
embarcations (construction et réparation de navires et embarcations)	navires
ENSEIGNEMENT ET FORMATION	ens.
entreprises (services aux entreprises)	serv. aux entr.
ENTREPOSAGE, N.C.A.	entreposage, n.c.a.
ESTAMPAGE, MATRIÇ[illegible]GE ET REVÊTEMENT DES MÉTAUX	est., matr. et rev. des métaux
EXPLOITATION FORES[illegible]IÈRE ET ABATTAGE	for. et abatt.
EXPLOSIFS ET MUNITIONS	expl.
EXTRACTION D'HUILE ANIMALE ET VÉGÉTALE	huile anim. et vég.

F

FABRICATION DE LA FONTE ET DE L'ACIER	fonte et acier
FABRICATIONS DIVERSES, N.C.A.	fab. div., n.c.a.
FABRICATION ET RÉPARATION DE CHAUSSURES	chaussures
FABRICATION ET RÉPARATION DE MATÉRIEL MÉCANIQUE, N.C.A.	fab. mat. mécan., n.c.a.
FABRICATION ET RÉPARATION DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE	mat. élect.
FABRICATION ET RÉPARATION DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE	mat. électron.
FABRICATION ET RÉPARATION DES MEUBLES	meubles
FABRICATION ET RÉPARATION D'INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELS, N.C.A.	instr. scient. et ind., n.c.a.
farine (aliments pour animaux et farine)	alim. pour animaux et farine
fermentation (distillerie, brasserie et fermentation)	dist., brass. et ferm.
ferroviaires (transports ferroviaires)	transp. ferr.
FIBRES SYNTHÉTIQUES	fibres synth.
finances (banque et finances)	banque et fin.
fonte et de l'acier (fabrication de la fonte et de l'acier)	fonte et acier
forgeage (usinage, soudure et forgeage)	usin., soud. et forg.
formation (enseignement et formation)	ens.
FOURRURES, CONFECTION ET RÉPARATION	fourrures
fourrures (tannage du cuir, apprêt et teinture des fourrures)	tann. cuir, apprêt des fourr.

G

gaz naturel (production de pétrole et de gaz naturel)	pét. et gaz nat.
gouvernementaux (services gouvernementaux)	serv. gouv.
gros (commerce de gros)	comm. gros

H

huile animale et végétale (extraction d'huile animale et végétale)	huile anim. et vég.

I

immobilier (assurances et immobilier)	ass. et imm.
IMPRIMERIE ET ÉDITION	imp. et édit.
instruments scientifiques et industriels, n.c.a. (fabrication et réparation d'instruments scientifiques et industriels, n.c.a.)	instr. scient. et ind., n.c.a.

J

jouets (articles de sport et jouets)	art. sport et jouets

L

LAINE MINÉRALE ET PRODUITS EN AMIANTE	laine min. et amiante

INDEX ALPHABÉTIQUE DES RÉFÉRENCES INDUSTRIELLES

Références Industrielles	Abréviation
laitiers (produits laitiers)	prod. laitiers
LINOLÉUM ET PRODUITS CONNEXES	linoléum
logement (restauration et logement)	rest. et logement
LOISIRS	loisirs

M

maroquinerie (bagagerie et maroquinerie)	art. en cuir
MATÉRIAUX DE COUVERTURE BITUMÉS	mat. de couv. bit.
matriçage et revêtement des métaux (estampage, matriçage et revêtement des métaux)	est., matr. et rev. des métaux
métalliques, n.c.a. (produits métalliques, n.c.a.)	prod. mét., n.c.a.
métaux (estampage, matriçage et revêtement des métaux)	est., matr. et rev. des métaux
métaux non ferreux de première fusion (transformation de métaux non ferreux de première fusion)	mét. non ferreux
meubles (fabrication et réparation des meubles)	meubles
MILITAIRE	militaire
minéraux non métalliques, n.c.a. (produits minéraux non métalliques, n.c.a.)	prod. min. non mét., n.c.a.
MINES ET CARRIÈRES	mines et carrières
munitions (explosifs et munitions)	expl.

N

navires et embarcations (construction et réparation de navires et embarcations)	navires
nettoyage et pressage (blanchissage, nettoyage et pressage)	blanch., nett. et press.
nettoyants (savons et nettoyants)	savons
non métalliques, n.c.a. (produits minéraux non métalliques, n.c.a.)	prod. min. non mét., n.c.a.

O

orfèvrerie (bijouterie et orfèvrerie)	bij. et orf.
ornements métalliques (éléments de construction, tôles et ornements métalliques)	élém. de const., tôles et orn. métal.

P

papier (pâte à papier et papier)	pâte à papier et papier
papier (produits en papier)	prod. papier
PÂTE À PAPIER ET PAPIER	pâte à papier et papier
PÊCHE	pêche
PEINTURES ET VERNIS	peint. et vernis
personnels, n.c.a. (services personnels, n.c.a.)	serv. pers., n.c.a.
pétrole (production de pétrole et de gaz naturel)	pét. et gaz nat.
pétrole et du charbon (dérivés du pétrole et du charbon)	pét. et charb.
pharmaceutiques et produits de toilette (produits pharmaceutiques et produits de toilette)	prod. pharm. et prod. toil.
piégeage (chasse et piégeage)	chasse et piég.
pierre et argile (produits de ciment, de pierre et d'argile)	ciment, pierre et argile
PLACAGES ET CONTRE-PLAQUÉS	plac. et contre-plaqués
plastique (produits en plastique)	plastique
poisson (traitement du poisson)	trait. du poisson
première fusion (transformation de métaux non ferreux de première fusion)	mét. non ferreux
pressage (blanchissage, nettoyage et pressage)	blanch., nett. et press.
PRODUCTION DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL	pét. et gaz nat.
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ	élect.
PRODUITS CHIMIQUES, N.C.A.	prod. chimiques, n.c.a.
PRODUITS DE CIMENT, DE PIERRE ET D'ARGILE	ciment, pierre et argile
PRODUITS EN CAOUTCHOUC	caoutchouc
PRODUITS EN PAPIER	prod. papier
PRODUITS EN PLASTIQUE	plastique
PRODUITS LAITIERS	prod. laitiers
PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES, N.C.A.	prod. min. non mét., n.c.a.
PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET PRODUITS DE TOILETTE	prod. pharm. et prod. toil.
professionnels et techniques, n.c.a. (services professionnels et techniques, n.c.a.)	serv. prof. et tech., n.c.a.

R

RADIODIFFUSION, TÉLÉVISION, CINÉMA ET THÉÂTRE	radio., télév., cinéma et théâtre

INDEX ALPHABÉTIQUE DES RÉFÉRENCES INDUSTRIELLES

Références Industrielles	Abréviation
RAFFINAGE DU SUCRE	sucre
RELIGION	religion
RESTAURATION ET LOGEMENT	rest. et logement
revêtement des métaux (estampage, matriçage et revêtement des métaux)	est., matr. et rev. des métaux

S

santé (services de santé)	santé
SAVONS ET NETTOYANTS	savons
SCIERIES	scieries
SERVICES AUX ENTREPRISES	serv. aux entr.
SERVICES DE SANTÉ	santé
SERVICES DIVERS	serv. div.
SERVICES GOUVERNEMENTAUX	serv. gouv.
SERVICES PERSONNELS, N.C.A.	serv. pers., n.c.a.
SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES, N.C.A.	serv. prof. et tech., n.c.a.
SERVICES PUBLICS, N.C.A.	serv. publics, n.c.a.
SERVICES SOCIAUX	serv. sociaux
soudure et forgeage (usinage, soudure et forgeage)	usin., soud. et forg.
sport et jouets (articles de sport et jouets)	art. sport et jouets
sucre (raffinage du sucre)	sucre

T

tabac (traitement du tabac)	tabac
TANNAGE DU CUIR, APPRÊT ET TEINTURE DES FOURRURES	tann. cuir, apprêt des fourr.
techniques, n.c.a. (services professionnels et techniques, n.c.a.)	serv. prof. et tech., n.c.a.
teinture des fourrures (tannage du cuir, apprêt et teinture des fourrures)	tann. cuir, apprêt des fourr.
TÉLÉCOMMUNICATIONS	télécomm.
télévision, cinéma et théâtre (radiodiffusion, télévision, cinéma et théâtre)	radio., télév., cinéma et théâtre
TEXTILES	textiles
tissus (confection et réparation, vêtements et tissus)	vêtements et tissus
théâtre (radiodiffusion, télévision, cinéma et théâtre)	radio., télév., cinéma et théâtre
toilette (produits pharmaceutiques et produits de toilette)	prod. pharm. et prod. toil.
tôles et ornements métalliques (éléments de construction, tôles et ornements métalliques)	élém. de const., tôles et orn. métal.
TOUTES INDUSTRIES	toutes ind.
TRAITEMENT DU POISSON	trait. du poisson
TRAITEMENT DU TABAC	tabac
TRANSFORMATION DE MÉTAUX NON FERREUX DE PREMIÈRE FUSION	mét. non ferreux
TRANSPORTS AÉRIENS	transp. aériens
TRANSPORTS AUTOMOBILES	transp. auto.
TRANSPORTS FERROVIAIRES	transp. ferr.
TRANSPORT, N.C.A.	transp., n.c.a.
TRANSPORTS PAR EAU	transp. par eau
TRAVAIL DE BUREAU	bureau
TRAVAIL DU BOIS	trav. du bois
TRÉFILERIES ET PRODUITS	tréf. et prod.

U

USINAGE, SOUDURE ET FORGEAGE	usin., soud. et forg.

V

véhicules automobiles (construction et réparation de véhicules automobiles)	automobiles
vernis (peintures et vernis)	peint. et vernis
VERRERIE	verr.
VÊTEMENTS ET TISSUS, CONFECTION ET RÉPARATION	vêtements et tissus
viande (abattoirs et conditionnement de la viande)	abattoirs et cond. viande

DÉFINITIONS DES RÉFÉRENCES INDUSTRIELLES

Les descriptions suivantes des références industrielles sont disposées par ordre alphabétique de titre d'industrie.

ABATTOIRS ET CONDITIONNEMENT DE LA VIANDE (abattoirs et cond. viande)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui exploitent des abattoirs et des usines de conditionnement de la viande et de la volaille; dépècent les animaux; mettent en conserve et préparent les viandes et spécialités à base de viande. Les travailleurs qui fabriquent des enveloppes synthétiques pour les saucisses sont classés dans la référence industrielle: Produits en plastique; et ceux qui produisent des graisses et des huiles d'origine animale sont classés dans la référence industrielle: Extraction d'huile animale et végétale.

ADDUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU (add. et distr. d'eau)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui traitent et distribuent l'eau pour les besoins domestiques et industriels, l'irrigation et autres utilisations.

AGRICULTURE (agric.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui pratiquent des cultures de plein champ et cultivent des arbustes; élèvent et soignent du bétail, de la volaille et d'autres animaux; et fournissent des services agricoles connexes. Les personnes assurant des services vétérinaires sont classés dans la référence industrielle: Services professionnels et techniques, n.c.a.

ALIMENTS ET BOISSONS, N.C.A. (alim. et boissons, n.c.a.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs non classés ailleurs qui fabriquent des produits utilisés en boulangerie et en cuisine et des aliments, tels que la levure chimique, les essences aromatiques, les sirops, le malt, l'amidon et ses dérivés, les gelées en poudre, la levure de bière, la noix de coco préparée, les oeufs en poudre, les aliments naturels, le beurre d'arachides, les aliments et céréales consommés au petit déjeuner, le café, le thé, les épices et les boissons non alcoolisées. Les travailleurs qui fabriquent des jus de fruit et du vinaigre sont classés dans la référence industrielle: Conserverie, n.c.a.; et ceux qui fabriquent des sirops de sucre sont classés dans la référence industrielle: Raffinage du sucre.

ALIMENTS POUR ANIMAUX ET FARINE (alim. pour animaux et farine)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent des aliments pour animaux, mélangent et broient des céréales; et meulent des farines. Les travailleurs qui fabriquent les céréales consommées au petit déjeuner sont classés dans la référence industrielle: Aliments et boissons, n.c.a.

ARTICLES DE SPORT ET JOUETS (art. sport et jouets)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent et réparent des articles de sport, tels que les bicyclettes, les articles de pêche et l'équipement utilisé pour le golf, le tennis, le hockey, le baseball, le football et les autres sports; et des jouets de toutes sortes.

ASSURANCES ET IMMOBILIER (ass. et imm.)

Cette désignation s'applique aux activités des personnes qui souscrivent et vendent des contrats d'assurances; font l'estimation des réclamations; évaluent, mettent en valeur, achètent, vendent, louent et gèrent des biens immobiliers.

BAGAGERIE ET MAROQUINERIE (art. en cuir)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs, non classés ailleurs, qui fabriquent et réparent des articles de cuir ou autres, tels que les bagages, les sacs à main, les articles de sellerie, les petits articles de cuir et autres produits semblables. Les travailleurs qui fabriquent des gants de cuir sont classés dans la référence industrielle: Vêtements et tissus, confection et réparation.

BANQUE ET FINANCES (banque et fin.)

Cette désignation s'applique aux activités des personnes qui assurent des services financiers dans les banques, les compagnies d'hypothèques et de prêts, ou les établissements similaires d'épargne et de crédit, les sociétés de placement, les bourses de valeurs et de denrées et autres institutions financières.

BIJOUTERIE ET ORFÈVRERIE (blj. et orf.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent et réparent des objets en métal précieux; aux lapidaires; à ceux qui taillent, polissent et montent les pierres précieuses; plaquent avec des métaux précieux; gravent; et fabriquent des bijoux de fantaisie.

BLANCHISSAGE, NETTOYAGE ET PRESSAGE (blanch., nett. et press.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui lavent, nettoient à sec, teignent et pressent les vêtements et tissus d'ameublement; assurent des services d'approvisionnement en serviettes, en blouses, en uniformes et en linge de maison.

BONNETERIE (bonn.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent des tissus tricotés tubulaires ou plats et des vêtements, tels que vêtements de dessus, sous-vêtements, gants et articles de bonneterie. Les travailleurs qui fabriquent d'autres vêtements sont classés dans la référence industrielle: Vêtements et tissus, confection et réparation.

BOULANGERIE (boul.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent des biscuits, du pain, des gâteaux, des craquelins, des pâtisseries, des bretzels et autres produits de boulangerie. Les travailleurs qui font la distribution et la vente des produits de boulangerie sont classés dans la référence industrielle: Commerce de gros; ou Commerce de détail.

CHASSE ET PIÉGEAGE (chasse et piég.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui chassent et piègent les animaux sauvages dans un but commercial et s'occupent de la multiplication du gibier et de services connexes. Ceux qui attrapent des mammifères marins sont classés dans la référence industrielle: Pêche.

COMMERCE DE DÉTAIL (comm. détail)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui achètent de la marchandise et la vendent au grand public pour consommation personnelle ou domestique.

COMMERCE DE GROS (comm. gros)

Cette désignation s'applique aux activités des personnes qui achètent des marchandises et les vendent aux détaillants, aux industries, commerces ou organismes divers et autres acheteurs en gros; ou agissent en tant qu'agents lors de telles transactions ou en tant qu'employés d'un établissement industriel.

CONFISERIE (conf.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent des bonbons, des chocolats, des produits à base de cacao, de la gomme à mâcher et autres produits de confiserie, tels que les noix salées, les dattes fourrées et le maïs soufflé.

CONSERVERIE, N.C.A. (cons., n.c.a.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs, non classés ailleurs, qui mettent en boîte, congèlent, sèchent et mettent en conserve des aliments, tels que les fruits, les légumes et leur jus, les mets surgelés, les soupes, les confitures, les gelées, les condiments, le cidre, le vinaigre et les sauces.

CONSTRUCTION (const.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui construisent, transforment et réparent les ponts, les barrages, les aéroports, les jetées, les bâtiments, les routes, les rues, les pipe-lines, les voies de chemin de fer, les canaux, les écluses, les égouts, les tunnels et les ouvrages d'adduction et de distribution d'eau et ceux qui démolissent les bâtiments et autres ouvrages.

CONSTRUCTION ET RÉPARATION D'AÉRONEFS ET D'ASTRONEFS (aéronefs et astronefs)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent et réparent les cellules, les pièces, les moteurs et les accessoires des aéronefs et astronefs. Les travailleurs qui fabriquent des éléments électriques sont classés dans la référence industrielle: Fabrication et réparation de matériel électrique; ceux qui fabriquent des éléments électroniques sont classés dans la référence industrielle: Fabrication et réparation de matériel électronique.

CONSTRUCTION ET RÉPARATION DE MATÉRIEL ROULANT DE CHEMIN DE FER (mat. roul. chem. de fer.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent et réparent des locomotives, des wagons de chemin de fer et des voitures électriques pour les transports urbains. Les travailleurs qui fabriquent et réparent les moteurs de locomotives sont classés dans la référence industrielle: Fabrication et réparation de matériel mécanique, n.c.a.

CONSTRUCTION ET RÉPARATION DE NAVIRES ET EMBARCATIONS (navires)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui construisent et réparent les navires, les péniches, les allèges et les petites embarcations, telles que les bateaux à moteur, les voiliers et les canoës. Les travailleurs qui fabriquent et réparent les moteurs marins sont classés dans la référence industrielle: Fabrication et réparation de matériel mécanique, n.c.a.

CONSTRUCTION ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES (automobiles)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent, refont et réparent des automobiles, des motoneiges, des remorques pour marchandises, des maisons mobiles, des pièces, des moteurs et des accessoires d'automobiles.

DÉRIVÉS DU PÉTROLE ET DU CHARBON (pét. et charb.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui raffinent le pétrole brut et fabriquent des dérivés du pétrole; mélangent des lubrifiants sous forme d'huiles et de graisses; fabriquent des produits du pétrole et du charbon, tels que les briquettes combustibles, le coke, le gaz d'éclairage, les émulsions pour le revêtement des routes et les agglomérés pour couvertures.

DISTILLERIE, BRASSERIE ET FERMENTATION (dist., brass. et ferm.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent des boissons alcooliques et de l'alcool éthylique, que ce dernier soit ultérieurement utilisé pour la fabrication de boissons alcooliques ou non. Les travailleurs qui s'occupent d'alcools méthylique, butylique et isopropylique sont classés dans la référence industrielle: Produits chimiques, n.c.a.

ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION, TÔLES ET ORNEMENTS MÉTALLIQUES (élém. de const., tôles et orn. métal.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent des charpentes et des plaques métalliques, du métal d'ornement pour en faire, selon le cas, des chaudières pour le chauffage ou la production d'énergie, des réservoirs, des charpentes métalliques pour les ponts et les bâtiments, des escaliers de secours, des portes et des fenêtres métalliques. Les travailleurs qui montent et réparent les charpentes, les plaques et les ornements métalliques sont classés dans la référence industrielle: Construction; ceux qui fabriquent des appareils de chauffage en fonte sont classés dans la référence industrielle: Produits métalliques, n.c.a.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION (ens.)

Cette désignation s'applique aux activités des personnes qui enseignent et développent les aptitudes de leurs élèves dans les écoles, les collèges, les universités, les établissements commerciaux et les gouvernements, assurent des services connexes, tels que les cours par correspondance; administrent des bibliothèques, des musées, des salles d'archives et autres établissements du même genre.

ENTREPOSAGE, N.C.A. (entreposage, n.c.a.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs, non classés ailleurs, qui exploitent des silos, des entrepôts frigorifiques et autres installations d'entreposage. Les travailleurs qui s'occupent de l'entreposage des véhicules à moteur sont classés dans la référence industrielle: Transports automobiles; ceux qui s'occupent des installations d'entreposage propres à une industrie particulière sont classés en conséquence.

ESTAMPAGE, MATRIÇAGE ET REVÊTEMENT DES MÉTAUX (est., matr. et rev. des métaux)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent et réparent des produits métalliques en feuilles, estampés, matriçés, ou enduits; galvanisent les métaux mais ne font pas le placage aux métaux précieux. Les ouvriers qui travaillent les métaux en feuilles dans la construction sont classés dans la référence industrielle: Construction; ceux qui plaquent les métaux précieux sont classés dans la référence industrielle: Bijouterie et orfèvrerie.

EXPLOITATION FORESTIÈRE ET ABATTAGE (for. et abatt.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui abattent les arbres et transportent les billes du lieu d'abattage au lieu de traitement ultérieur ou d'expédition; exploitent des forêts d'arbres de haute futaie ainsi que des pépinières et des zones de reboisement; cultivent des arbres de Noël; préviennent et neutralisent les feux de forêt; et luttent contre les animaux nuisibles à la forêt. Les travailleurs qui cultivent des arbres d'ornement sont classés dans la référence industrielle: Agriculture.

EXPLOSIFS ET MUNITIONS (expl.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent des explosifs, des munitions, des carburants solides pour la propulsion des fusées, des mèches, des détonateurs, des pièces d'artifice et des fusées éclairantes.

EXTRACTION D'HUILE ANIMALE ET VÉGÉTALE (huile anim. et vég.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent des huiles végétales, animales et de poisson et des produits dérivés, tels que la farine de lin, de poisson et d'os.

FABRICATION DE LA FONTE ET DE L'ACIER (fonte et acier)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui traitent le minerai de fer; fabriquent la fonte en gueuse et les ferro-alliages, les lingots d'acier et les moulages de fonte et d'acier; laminent l'acier en feuilles et lui donnent d'autres formes, comme celles de tubes et de tuyaux soudés ou sans soudure.

FABRICATIONS DIVERSES, N.C.A. (fab. div., n.c.a.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs, non classés ailleurs, qui fabriquent des articles divers, tels que les balais et les brosses, les stores, les enseignes publicitaires, les instruments de musique, le matériel pour salons de beauté et de coiffure, les parapluies, les pipes, les bibelots et objets d'art, les boucles, les chandelles, les tampons de caoutchouc ou de métal, les stylos, les crayons et le matériel d'artiste. Les travailleurs qui font la peinture et le lettrage des enseignes sont classés dans la référence industrielle: Services aux entreprises.

FABRICATION ET RÉPARATION DE CHAUSSURES (chaussures)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent et réparent les chaussures. Les travailleurs qui fabriquent des chaussures en caoutchouc sont classés dans la référence industrielle: Produits en caoutchouc.

FABRICATION ET RÉPARATION DE MATÉRIEL MÉCANIQUE, N.C.A. (fab. mat. mécan., n.c.a.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent et réparent le matériel de réfrigération et de climatisation; les moteurs industriels, les moteurs de locomotives et les moteurs marins; les machines de bureau; et les autres appareils mécaniques et machines, non classés ailleurs, utilisés dans les industries, telles que l'agriculture, la construction, l'imprimerie, le traitement et la fabrication des aliments. Les travailleurs qui fabriquent des outils tranchants pour les outils mécaniques et les machines sont classés dans la référence industrielle: Produits métalliques, n.c.a.

FABRICATION ET RÉPARATION DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (mat. élect.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent et réparent le matériel utilisé pour produire, transmettre, distribuer, emmagasiner et utiliser de l'énergie électrique, par exemple les générateurs, les moteurs, les transformateurs, les tableaux de distribution, les appareils et dispositifs électriques, le matériel téléphonique et télégraphique, les appareils d'éclairage, les accumulateurs et les fournitures électriques. Les travailleurs qui fabriquent du matériel électronique sont classés dans la référence industrielle: Fabrication et réparation de matériel électronique; ceux qui fabriquent du matériel industriel de réfrigération et de climatisation sont classés dans la référence industrielle: Fabrication et réparation de matériel mécanique, n.c.a.; et ceux qui fabriquent des fils et des câbles électriques sont classés dans la référence industrielle: Tréfileries et produits.

FABRICATION ET RÉPARATION DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE (mat. électron.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent et réparent du matériel électronique, tel que les récepteurs et les émetteurs de radio et de télévision, les appareils de contrôle de la production et les systèmes de contrôle continu, les ordinateurs et le matériel de traitement des données, les groupes électrogènes et le matériel d'essai électronique; les éléments électroniques, tels que les panneaux de commande, les panneaux de circuits imprimés, les hauts-parleurs, les antennes et leurs faisceaux de fils et de câbles; et fabriquent des éléments électroniques, tels que les tubes électroniques et les dispositifs semi-conducteurs, les résistances, les condensateurs et les filtres.

FABRICATION ET RÉPARATION DES MEUBLES (meubles)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent et réparent des meubles de maisons particulières, de bureaux, d'usines et de magasins; qui font de la tapisserie d'ameublement et fabriquent des matelas et des sommiers. Les travailleurs qui fabriquent des articles en pierre sont classés dans la référence industrielle: Produits de ciment, de pierre et d'argile.

FABRICATION ET RÉPARATION D'INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELS, N.C.A (instr. scient. et ind., n.c.a.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs non classés ailleurs qui fabriquent et réparent des instruments, des appareils et du matériel scientifiques, professionnels et industriels, y compris les instruments d'optique, les articles optiques et le matériel photographique; les appareils chirurgicaux, médicaux et dentaires; les prothèses; les instruments mécaniques de mesure et de contrôle ainsi que les pendules, les montres et les chronomètres.

FIBRES SYNTHÉTIQUES (fibres synth.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent des fibres textiles à partir de la cellulose, de produits synthétiques ou du verre. Les travailleurs qui fabriquent les produits synthétiques de base sous forme de liquides, de copeaux, de poudres et de flocons sont classés dans la référence industrielle: Produits chimiques, n.c.a.

FOURRURES, CONFECTION ET RÉPARATION (fourrures)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent et réparent des vêtements, des accessoires et des garnitures en fourrure. Les travailleurs qui apprêtent et teignent les fourrures sont classés dans la référence industrielle: Tannage du cuir, apprêt et teinture des fourrures.

IMPRIMERIE ET ÉDITION (imp. et édit.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui font de l'imprimerie commerciale ou des travaux de ville, de la lithographie, des livres de comptabilité, de la reliure et publient des livres, des périodiques ou des journaux. Les travailleurs qui assurent l'impression des bleus et les travaux de polycopie sont classés dans la référence industrielle: Services aux entreprises. Les travailleurs qui impriment des motifs, des dessins ou des lettres sur le tissu ou d'autres matières, qui estampillent ou marquent des articles sont classés selon le produit ou le service fourni.

LAINE MINÉRALE ET PRODUITS EN AMIANTE (laine min. et amiante)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent de la laine minérale à partir de matériaux non métalliques, tels que la pierre calcaire, les scories et le verre; fabriquent des matériaux de construction et d'autres produits principalement composés d'amiante.

LINOLÉUM ET PRODUITS CONNEXES (linoléum)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent du linoléum, des moquettes de feutre imprimées et des carreaux d'asphalte, de caoutchouc, de liège et de vinyle et d'autres revêtements de sol durs. Les travailleurs qui fabriquent d'autres revêtements de sol en caoutchouc sont classés dans la référence industrielle: Produits en caoutchouc.

LOISIRS (loisirs)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui assurent le service, l'exploitation et le fonctionnement d'installations telles que les terrains de jeu, les patinoires, les champs de course, les piscines, les associations pour la santé physique et les sports amateurs et les centres communautaires; présentent des divertissements, tels que films, pièces de théâtre, compétitions athlétiques ou concours ou y prennent part; préparent, forment et entraînent les concurrents.

MATÉRIAUX DE COUVERTURE BITUMÉS (mat. de couv. bit.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent des bardeaux et des parements bitumés, du papier-feutre et du papier de revêtement ainsi que du feutre à couverture, à surface lisse ou minéralisée, en rouleau.

MILITAIRE (militaire)

Cette désignation s'applique aux travailleurs qui font parti des forces armées du Canada.

MINES ET CARRIÈRES (mines et carrières)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui prospectent et extraient des minéraux par excavation souterraine ou en surface; extraient des roches et les broient; effectuent le premier traitement des minéraux non métalliques; extraient et criblent le sable et le gravier; extraient et raffinent le sel ou la potasse; et forent des puits d'eau. Les travailleurs qui forent et exploitent des puits de pétrole et de gaz sont classés dans la référence industrielle: Production de pétrole et de gaz naturel.

PÂTE À PAPIER ET PAPIER (pâte à papier et papier)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent de la pâte à papier par des moyens mécaniques ou chimiques; fabriquent du papier ou du carton avec de la pâte de bois ou des chiffons et écorcent le bois à pâte. Les travailleurs qui fabriquent des produits en papier sont classés dans la référence industrielle: Produits en papier.

PÊCHE (pêche)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui attrapent

ou ramassent du poisson, des mollusques et des crustacés, des mammifères et d'autres spécimens de la vie aquatique, tels que les éponges et les algues, dans la mer ou les eaux intérieures; traitent les produits de la mer à bord des bateaux; exploitent des pisciculture et assurent l'inspection et la protection de la pêche. Les travailleurs qui s'occupent de la mise en boîte et de la conservation des poissons à terre sont classés dans la référence industrielle: Traitement du poisson.

PEINTURES ET VERNIS (peint. et vernis)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent des peintures, des vernis, des laques, des émaux, de la gomme-laque et des matières connexes, telles que le mastic, le bouche-pores et la teinture à l'huile.

PLACAGES ET CONTRE-PLAQUÉS (plac. et contre-plaqués)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui taillent et déroulent les blocs et les billes de bois pour en faire des feuilles de placage qu'ils assemblent et collent pour faire du contre-plaqué.

PRODUCTION DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL (pét. et gaz nat.)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui prospectent les gisements de pétrole ou de gaz naturel; forent des puits de pétrole ou de gaz naturel; traitent le gaz naturel; extraient du pétrole des formations superficielles ou des sables argileux et assurent les services d'exploitation de champs de pétrole et de gaz.

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ (élect.)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui produisent, transmettent et distribuent de l'énergie électrique; construisent et entretiennent les lignes et le matériel. Les travailleurs qui construisent des centrales hydroélectriques, des barrages et autres gros ouvrages, sont classés dans la référence industrielle: Construction.

PRODUITS CHIMIQUES, N.C.A. (prod. chimiques, n.c.a.)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs, non classés ailleurs, qui fabriquent des produits chimiques et leurs dérivés, à usage domestique ou industriel, tels que les engrais, les résines synthétiques, les pellicules de cellulose transparente, les produits chimiques industriels inorganiques, les ingrédients pour la fabrication de la peinture, les insecticides, les microbicides, les adhésifs, les désodorisants, les désinfectants, les composés chimiques pour balayages, les pâtes à polir et les produits de nettoyage à sec.

PRODUITS DE CIMENT, DE PIERRE ET D'ARGILE (ciment, pierre et argile)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent du ciment et de la chaux; des produits en gypse, en béton, en argile et en terre réfractaire; taillent la pierre, lui donnent sa forme et son fini pour l'utiliser en construction ou à toute autre fin. Les travailleurs qui utilisent le béton dans la construction sont classés dans la référence industrielle: Construction; ceux qui extraient la pierre sont classés dans la référence industrielle: Mines et carrières.

PRODUITS EN CAOUTCHOUC (caoutchouc)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent un grand nombre de produits en caoutchouc, y compris les pneus et les tuyaux, les pneus rechapés, les chaussures de caoutchouc, les tissus caoutchoutés et les revêtements de sol en caoutchouc. Les travailleurs qui fabriquent du caoutchouc synthétique sont classés dans la référence industrielle: Produits chimiques, n.c.a.; ceux qui fabriquent des vêtements caoutchoutés sont classés dans la référence industrielle: Vêtements et tissus, confection et réparation; et ceux qui fabriquent des carreaux de caoutchouc sont classés dans la référence industrielle: Linoléum et produits connexes.

PRODUITS EN PAPIER (prod. papier)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent des produits en papier à partir de dérivés du papier et de la pâte de bois, seuls ou combinés avec des matières synthétiques ou des feuilles métalliques.

PRODUITS EN PLASTIQUE (plastique)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent des produits, des articles ou des pièces en plastique par moulage ou profilage. Les travailleurs qui fabriquent des revêtements de sol en vinyle sont classés dans la référence industrielle: Linoléum et produits connexes.

PRODUITS LAITIERS (prod. laitiers)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui pasteurisent le lait et le mettent en bouteille; fabriquent des produits laitiers, tels que le fromage, le beurre, le lait en poudre, les sorbets et les glaces. Les travailleurs qui font la distribution et la vente des produits laitiers sont classés dans la référence industrielle: Commerce de gros ou Commerce de détail.

PRODUITS MÉTALLIQUES, N.C.A. (prod. mét., n.c.a.)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent de la quincaillerie, des outils, de la coutellerie, des appareils de chauffage, des armes, des serrures, des coffres, des accessoires et des ressorts de machines et d'autres produits métalliques non classés ailleurs. Les travailleurs qui font des appareils de chauffage à partir de plaques d'acier sont classés dans la référence industrielle: Éléments de construction, tôles et ornements métalliques.

PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES, N.C.A. (prod. min. non mét., n.c.a.)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs non classés ailleurs qui fabriquent des produits minéraux non métalliques, tels que les matériaux abrasifs primaires; les meules de rectification, les meules à aiguiser, les papiers et tissus abrasifs; les polissoirs; les produits en mica, la vermiculite éclatée et les granules à couverture. Les travailleurs qui fabriquent des produits du pétrole et du charbon sont classés dans la référence industrielle: Dérivés du pétrole et du charbon; et ceux qui fabriquent des produits de l'amiante sont classés dans la référence industrielle: Laine minérale et produits en amiante.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET PRODUITS DE TOILETTE (prod. pharm. et prod. toil.)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent des produits pharmaceutiques et des médicaments y compris les antibiotiques, les produits biologiques et les produits vétérinaires et des produits de toilette, tels que les parfums, les produits de beauté, les lotions, les pâtes dentifrices et les produits capillaires.

RADIODIFFUSION, TÉLÉVISION, CINÉMA ET THÉÂTRE (radio., télév., cinéma et théâtre)
Cette désignation s'applique aux activités des personnes qui produisent et diffusent des programmes de radio et de télévision; qui produisent des films ou des pièces de théâtre; découpent et montent les films et exploitent des studios de radio et de télévision. Les travailleurs qui s'occupent de l'émission et de la réception de messages par radio et télévision sont classés dans la référence industrielle: Télécommunications.

RAFFINAGE DU SUCRE (sucre)
Cette désignation s'applique aux travailleurs qui fabriquent le sucre de canne et de betterave, les sirops de sucre, les mélasses et produits dérivés, tels que la pulpe de betterave pour nourrir le bétail, et les amendements du sol. Les travailleurs qui fabriquent des sirops de maïs, d'érable ou toutes autres sortes de sirops sont classés dans la référence industrielle: Aliments et boissons, n.c.a.

RELIGION (religion)
Cette désignation s'applique aux activités des personnes qui offrent des conseils d'ordre spirituel ou moral. Les travailleurs assurant des services auxiliaires sont désignés selon leur fonction principale.

RESTAURATION ET LOGEMENT (rest. et logement)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fournissent et assurent des services de logement et de restauration et exploitent des chalets pour les touristes.

SAVONS ET NETTOYANTS (savons)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent du savon, des détergents synthétiques, des nettoyants, des agents de blanchiment pour la lessive et des produits pour azurer le linge, laver, récurer et nettoyer. Les travailleurs qui fabriquent des composés chimiques pour balayage et des pâtes à polir sont classés dans la référence industrielle: Produits chimiques, n.c.a.

SCIERIES (scieries)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui scient des billes de bois et produisent du bois de construction ou de menuiserie ainsi que d'autres produits du bois, tels que les bardeaux ou le bois utilisé en tonnellerie et dans la fabrication de caisses. Les travailleurs qui écorcent le bois à pâte sont classés dans la référence industrielle: Pâte à papier et papier; et ceux qui fabriquent des tonneaux sont classés dans la référence industrielle: Travail du bois.

SERVICES AUX ENTREPRISES (serv. aux entr.)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui assurent des services pour d'autres établissements commerciaux ou des particuliers, tels que services de vérification, de comptabilité, services juridiques, publicitaires et de traitement des données; aux ingénieurs-conseils, agents en douanes et conseillers en administration; à ceux qui donnent des renseignements statistiques; s'occupent d'associations de prévention des accidents, de sécurité, de services de coupures de presse, de traduction et d'interprétariat; travaillent dans des agences de recouvrement; offrent des services de sténographie officiels, de réponse pour les abonnés du téléphone absents, adressent le courrier, préparent des bleus, font du lettrage et de la peinture d'enseignes, et de la polycopie.

SERVICES DE SANTÉ (santé)
Cette désignation s'applique aux activités des personnes qui assurent des soins médicaux, dentaires, hospitaliers, et les services connexes. Les personnes dont le travail consiste à garder les gens ou à leur donner des soins à domicile, sont classés dans la référence industrielle: Services sociaux; les opticiens sont classés dans la référence industrielle: Commerce de détail; les services de laboratoire dentaire sont classés dans la référence industrielle: Fabrication et réparation d'instruments scientifiques et industriels, n.c.a.

SERVICES DIVERS (serv. div.)
Cette désignation s'applique aux activités des personnes qui s'occupent de services fournis par des associations de travailleurs, des associations commerciales et professionnelles; des organisations politiques, sociales et communautaires, ou organisations d'anciens; à ceux qui font des portraits photographiques et de la photographie commerciale; développent des films; s'occupent des services de désinfection et d'extermination; travaillent dans des agences de location de matériel et font de la vente aux enchères. Les travailleurs qui louent des véhicules automobiles sont classés dans la référence industrielle: Transports automobiles; ceux qui développent et montent des films utilisés au cinéma ou à la télévision sont classés dans la référence industrielle: Radiodiffusion, télévision, cinéma et théâtre.

SERVICES GOUVERNEMENTAUX (serv. gouv.)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui s'occupent de services gouvernementaux au niveau fédéral, provincial ou municipal et qui n'entrent dans aucune autre catégorie.

SERVICES PERSONNELS, N.C.A. (serv. pers., n.c.a.)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs non classés ailleurs; aux barbiers, coiffeurs, esthéticiennes, entrepreneurs de pompes funèbres, à ceux qui assurent des services domestiques et des services connexes; aux cireurs de chaussures; aux personnes qui s'occupent de bains de vapeur; qui guident et accompagnent les touristes; gardent les enfants; louent des vêtements et gardent en dépôt les colis et les vêtements.

SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES, N.C.A. (serv. prof. et tech., n.c.a.)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs, non classés ailleurs, qui assurent des services professionnels et techniques existant dans plusieurs industries. Les services professionnels et techniques qui sont propres à une certaine industrie sont classés en conséquence.

SERVICES PUBLICS, N.C.A. (serv. publics, n.c.a.)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui produisent et distribuent de la vapeur; distribuent du gaz naturel ou du gaz de ville; s'occupent de l'enlèvement des ordures et de l'écoulement des eaux d'égout et ceux qui exploitent des installations.

SERVICES SOCIAUX (serv. sociaux)
Cette désignation s'applique aux activités des personnes qui gardent les gens ou donnent des soins dans des établissements, tels que maisons de convalescence ou de repos, orphelinats et hospices de vieillards; assurent des services sociaux, tels que ceux offerts par les sociétés d'aide à l'enfance et autres organisations sociales pour les malades, les handicapés, les jeunes, les vieillards et les indigents. Les personnes dont le travail consiste à garder ou soigner les criminels ou les délinquents sont classés dans la référence industrielle: Services gouvernementaux.

TANNAGE DU CUIR, APPRÊT ET TEINTURE DES FOURRURES (tann. cuir, apprêt de fourr.)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui tannent, raclent, corroient, blanchissent, teignent et finissent les cuirs, les peaux et les fourrures.

TÉLÉCOMMUNICATIONS (télécomm.)
Cette désignation s'applique aux activités des personnes qui émettent et reçoivent des messages par téléphone, télétype, télégraphe, câble, radio, ou par tout autre moyen et construisent et entretiennent les lignes et le matériel.

TEXTILES (textiles)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui font des tissus à partir de fibres naturelles et synthétiques; à ceux qui font du fil, du fil à coudre, de la corde, des nappes de bourre, de la toile à sangles, de la grosse toile, du feutre, des tapis, de la toile cirée et d'autres tissus. Les travailleurs qui fabriquent du tissu caoutchouté sont classés dans la référence industrielle: Produits en caoutchouc; ceux qui fabriquent des fibres synthétiques sont classés dans la référence industrielle: Fibres synthétiques; et ceux qui fabriquent du linoléum sont classés dans la référence industrielle: Linoléum et produits connexes.

TOUTES INDUSTRIES (toutes ind.)
Cette désignation s'applique aux activités des personnes qui effectuent un travail commun à quatre industries ou plus. Certaines de ces tâches pourraient logiquement être classés dans la catégorie «toutes industries» mais figurent en fait sous d'autres rubriques particulières, telles que «travail de bureau», «usinage, soudure et forgeage» ou «travail du bois». Dans bien des cas le travail effectué par les personnes classés sous la rubrique «toutes industries» est exactement le même dans toutes les industries; c'est le cas de la manutention, par exemple.

TRAITEMENT DU POISSON (trait. du poisson)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui mettent en conserve, congèlent, saurent ou préparent de toute autre manière le poisson, les mollusques et les crustacés et les plantes aquatiques. Les travailleurs qui fabriquent de l'huile et de la farine de poisson sont classés dans la référence industrielle: Extraction d'huile animale et végétale.

TRAITEMENT DU TABAC (tabac)
Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui s'occupent du triage final, du deuxième séchage, du vieillissement et de l'emballage

des feuilles de tabac ainsi que de la fabrication des cigarettes, des cigares, du tabac à fumer, à mâcher ou à priser. Les travailleurs qui s'occupent de la culture et du traitement initial du tabac sont classés dans la référence industrielle: Agriculture.

TRANSFORMATION DE MÉTAUX NON FERREUX DE PREMIÈRE FUSION (mét. non ferreux)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui préparent, fondent et raffinent les minerais de métaux non ferreux; fabriquent des alliages de métaux non ferreux; transforment les métaux non ferreux en barres, profilés, plaques, feuilles, poudres, tôles, tubes, lingots et autres formes; récupèrent les métaux non ferreux jetés au rebut.

TRANSPORTS AÉRIENS (transp. aériens)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui transportent des passagers et des marchandises par aéronef; entretiennent les aéronefs; exploitent des aéroports, des écoles et des clubs de pilotage et les installations connexes. Les travailleurs qui réparent les aéronefs, leurs moteurs, leurs éléments et leurs accessoires sont classés dans la référence industrielle: Construction et réparation d'aéronefs et astronefs.

TRANSPORTS AUTOMOBILES (transp. auto.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs des compagnies publiques ou privées qui transportent des marchandises ou des passagers en camion, en autobus, en taxi ou autres véhicules automobiles loués; exploitent des terminus, des terrains de stationnement et des garages utilisés pour la répartition et l'entreposage des véhicules.

TRANSPORTS FERROVIAIRES (transp. ferr.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui transportent des passagers et des marchandises par chemin de fer ou autres moyens de transport urbain sur rail; exploitent des gares; entretiennent les voies et les lignes; s'occupent d'installations auxiliaires telles que les wagons-restaurants et assurent des services connexes tels que la surveillance des biens appartenant aux chemins de fer. Les travailleurs qui réparent le matériel roulant de chemin de fer sont classés dans la référence industrielle: Construction et réparation de matériel roulant de chemin de fer; ceux qui s'occupent de la construction des chemins de fer sont classés dans la référence industrielle: Construction.

TRANSPORT, N.C.A. (transp., n.c.a.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs, non classés ailleurs, qui s'occupent de transport et des services connexes; ils assurent le fonctionnement d'aéroglisseurs; s'occupent de pipe-lines; conduisent des véhicules tirés par des animaux; et exploitent des agences offrant aux sociétés ou aux particuliers des services de voyages, d'expédition et d'emballage des marchandises.

TRANSPORTS PAR EAU (transp. par eau)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui transportent des passagers et des marchandises par bateau ou autres embarcations; exploitent des installations de transport par eau, telles que les ports, les bassins et les canaux, et assurent des services connexes comme le débardage, le pilotage et le sauvetage. Les travailleurs qui assurent le fonctionnement des phares sont classés dans la référence industrielle: Services gouvernementaux; et ceux qui réparent les embarcations sont classés dans la référence industrielle: Construction et réparation de navires et embarcations.

TRAVAIL DE BUREAU (bureau)

Cette désignation s'applique aux activités des employés qui effectuent un travail de bureau, tel que la comptabilité, la sténographie, la dactylographie et la tenue de registres; entreposent, distribuent les fournitures et en tiennent l'inventaire et assurent le fonctionnement de diverses machines de bureau. Le travail de bureau propre à une industrie particulière est classé en conséquence.

TRAVAIL DU BOIS (trav. du bois)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui font le travail et le traitement du bois, y compris le séchage et l'imprégnation; fabriquent des panneaux de bois densifié, des panneaux de particules et des articles en bois, tels que manches, échelles, tonneaux, caisses, châssis et portes, et réparent des produits semblables. Les travailleurs qui scient des billes pour en faire du bois de construction et fabriquent d'autres produits du même genre sont classés dans la référence industrielle: Scieries; ceux qui fabriquent du bois de placage et du contre-plaqué sont classés dans la référence industrielle: Placages et contre-plaqués; ceux qui fabriquent des meubles sont classés dans la référence industrielle: Fabrication et réparation des meubles.

TRÉFILERIES ET PRODUITS (tréf. et prod.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui tréfilent le métal dans des filières pour en faire du fil métallique; transforment ce fil métallique en clous, vis, clôtures, chaînes, câbles et autres produits faits de fil métallique; fabriquent toutes les sortes de fils et de câbles électriques.

USINAGE, SOUDURE ET FORGEAGE (usin., soud. et forg.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui usinent, forgent et traitent le métal par la chaleur, à l'exception de ceux qui font partie d'une industrie particulière et sont désignés en conséquence.

VERRERIE (verr.)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui fabriquent du verre et de la verrerie. Les travailleurs qui meulent et polissent les lentilles d'optique sont classés dans la référence industrielle: Fabrication et réparation d'instruments scientifiques et industriels, n.c.a.: ceux qui filent le verre sont classés dans la référence industrielle: Bonneterie; et ceux qui tissent la fibre de verre sont classés dans la référence industrielle: Textiles.

VÊTEMENTS ET TISSUS, CONFECTION ET RÉPARATION (vêtements et tissus)

Cette désignation s'applique aux activités des travailleurs qui font de la confection pour dames, coupent des vêtements pour hommes, fabriquent et réparent les vêtements pour adultes et enfants, y compris les gaines et soutiens-gorge, les chapeaux, les casquettes et les gants ainsi que d'autres articles en tissu, tels que les draps, les tentures et les articles en toile. Les travailleurs qui fabriquent des gants de tricot et d'autres articles en tricot sont classés dans la référence industrielle: Bonneterie; et ceux qui fabriquent des vêtements, des accessoires et des garnitures en fourrure sont classés dans la référence industrielle: Fourrures, confection et réparation.

SECTION DES APPENDICES

APPENDICE A

Formation Générale (FG)

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des divers niveaux de formation générale:

Niveau	Raisonnement	Mathématiques	Langage
6	Appliquer les principes de la pensée logique ou scientifique à un vaste champ de problèmes théoriques et pratiques. Interpréter des symboles (formules, équations scientifiques, graphiques, notes musicales, etc.) dans leurs aspects les plus difficiles. Interpréter diverses variables abstraites ou concrètes. Comprendre les concepts les plus compliqués.	Appliquer des techniques mathématiques et statistiques avancées comme le calcul différentiel et intégral, l'analyse des facteurs, le calcul des probabilités, ou travailler avec une grande variété de concepts de mathématiques pures et appliquer de façon originale des méthodes mathématiques, comme dans les équations empiriques et différentielles.	Un degré de compréhension et une faculté d'expression suffisants pour -écrire des comptes rendus, rédiger ou préparer des articles pour des journaux, magazines, revues techniques et scientifiques; -préparer et établir des actes, baux, testaments, hypothèques et contrats; -préparer et donner des cours sur la politique, l'économie, l'éducation ou les sciences; -avoir des entretiens avec des personnes comme des élèves, des clients, des patients pour les conseiller et les guider sur des sujets comme le droit à l'assistance sociale, la réadaptation ou le recyclage professionnels, l'hygiène mentale, les problèmes conjugaux; -savoir utiliser les données de la technogénie à la conception de bâtiments et de ponts.
5	Appliquer les principes de la pensée logique ou scientifique pour définir des problèmes, recueillir des données, établir des faits et tirer des conclusions valables. Interpréter une grande variété de directives techniques données dans des livres, des manuels, ou des formules mathématiques ou graphiques. Interpréter nombre de variables abstraites et concrètes.		
4	Appliquer les principes de systèmes rationnels pour résoudre des problèmes pratiques et se servir de diverses variables concrètes dans des cas peu courants. Des exemples de "principes de systèmes rationnels": ceux de la tenue de livres, des moteurs à combustion interne, des réseaux électriques, de la construction de bâtiments, des sciences hospitalières, de l'exploitation agricole, de la navigation. Interpréter nombre de directives présentées sous forme écrite, orale, graphique ou sous forme de plan.	Appliquer l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie usuelle à des situations pratiques courantes.	Un degré de compréhension et une faculté d'expression suffisants pour -transcrire des textes dictés, prendre les rendez-vous des directeurs et s'occuper de leur courrier personnel, recevoir les personnes désireuses de les rencontrer et éconduire les importuns, rédiger la correspondance courante; -interviewer des candidats à la recherche d'un emploi pour mieux déterminer leurs qualifications et leur expérience, et se mettre en rapport avec des employeurs pour leur faire connaître les services de l'agence; -interpréter des manuels techniques de même que des plans et des spécifications, tels que des graphiques, des bleus et des schémas.
3	Faire preuve de bon sens pour suivre les directives données sous forme écrite, verbale ou graphique. S'occuper de problèmes comportant plusieurs variables concrètes dérivées de cas types ou appliquées à des situations usuelles.	Faire des opérations arithmétiques comportant des fractions, des décimales et des calculs de pourcentages.	Un degré de compréhension et une faculté d'expression suffisants pour -classer, inscrire aux livres et poster des formulaires, chèques, reçus et factures; -reporter les données d'un dossier dans un autre, remplir des formulaires de rapports et dactylographier des brouillons ou des copies corrigées;
2	Faire preuve de bon sens pour suivre des directives écrites ou verbales détaillées, mais simples. S'occuper de problèmes comportant quelques variables concrètes dérivées de cas types ou appliquées à des situations usuelles.	Faire des opérations arithmétiques simples pour additionner, soustraire, multiplier et diviser des nombres entiers.	-Questionner les chefs et membres des familles pour obtenir des renseignements sur leur âge, leur occupation, le nombre d'enfants, à titre de données pour des enquêtes ou des études économiques; -guider des touristes dans des lieux historiques ou publics en soulignant certaines de leurs caractéristiques comme les dimensions, la valeur ou les autres traits intéressants.
1	Faire preuve de bon sens pour suivre des directives simples. Faire face à des situations de travail courantes, avec ou sans variables occasionnelles.	Faire de simples additions et soustractions, lire et recopier des chiffres ou compter et enregistrer.	Un degré de compréhension et une faculté d'expression suffisants pour - pouvoir faire un travail après avoir reçu des explications ou une démonstration; - inscrire des renseignements, tels que les noms et adresses des clients, le poids, le nombre ou le genre du produit, sur des étiquettes ou des fiches; - commander verbalement ou par écrit des fournitures comme des serviettes, du savon ou du matériel de travail.

APPENDICE B

Préparation professionnelle spécifique (PPS)

La préparation professionnelle spécifique englobe tous les genres de formations suivants:

a) Formation universitaire ou collégiale

L'enseignement est dispensé par un établissement qui confère des diplômes et des certificats. Le programme d'études universitaires ou collégiales dont la durée moyenne est de quatre ans (exception faite des arts libéraux non orientés vers une profession) est considéré comme l'équivalent de deux ans de préparation professionnelle spécifique. Chaque année de cours universitaire au niveau gradué équivaut à une année de préparation professionnelle spécifique.

b) Formation professionnelle

Cet enseignement est dispensé dans les écoles professionnelles ou les établissements qui ne confèrent aucun diplôme et dont le but est de donner des connaissances générales ou particulières en sciences commerciales, sur le travail d'atelier ou les arts. Dans l'évaluation de cette formation professionnelle, trente heures de scolarité équivalent à quinze heures de préparation professionnelle spécifique.

c) Apprentissage

Formation dispensée à quiconque veut acquérir un métier.

d) Formation en usine

Cette formation est donnée par les patrons ou sous leur responsabilité, à l'usine ou ailleurs, en vue de préparer les travailleurs à remplir des fonctions déterminées au sein de leur entreprise.

e) Formation en cours d'emploi

Elle comprend toute formation qu'un individu acquiert en cours d'emploi, à titre de débutant ou de stagiaire, sous la direction d'un employé compétent et en vue d'une fonction déterminée.

f) Autre formation

C'est l'expérience acquise en exécutant des tâches subalternes ou de nature différente, mais qui préparent un travailleur à une fonction déterminée d'un niveau supérieur.

ÉVALUATION DU NIVEAU DE PRÉPARATION PROFESSIONNELLE SPÉCIFIQUE

Le tableau ci-dessous illustre les différents niveaux de préparation professionnelle spécifique.

Niveaux	Durée	Niveaux	Durée
1	Simple démonstration	5	De 6 mois à 1 an
2	Plus longue que la précédente et allant jusqu'à 30 jours	6	D'un à 2 ans
3	De 30 jours à 3 mois	7	De 2 à 4 ans
4	De 3 à 6 mois	8	De 4 à 10 ans
		9	Plus de 10 ans.

APPENDICE C

Conditions d'ambiance (CA)

Les conditions d'ambiance sont définies comme étant les caractéristiques matérielles d'une profession particulière.

1. **Lieu de travail** (à l'intérieur, à l'extérieur ou les deux): ce facteur est représenté dans la description d'emploi par une initiale (I, E, ou D).

   À l'intérieur (I): protection contre les intempéries, mais pas nécessairement les variations de température. On estime qu'un travail est «intérieur si le travailleur passe les trois quarts de son temps, ou plus, à l'intérieur.

   À l'extérieur (E): aucune protection réelle contre les intempéries. On estime qu'un travail est «extérieur» si le travailleur passe les trois quarts de son temps, ou plus, à l'extérieur.

   Les deux (D): à l'extérieur et à l'intérieur. On considère qu'un travail est «les deux» lorsque les travailleurs partagent leur temps de façon à peu près égale entre l'intérieur et l'extérieur.

2. **Froid extrême et variations de température:**

   a)**Froid extrême:** température assez basse pour incommoder le travailleur insuffisamment protégé.

   b)**Variations de température:** changements de température assez marqués et assez brusques pour causer une gêne physique.

3. **Chaleur extrême et variations de température:**

   a)**Chaleur extrême:** température assez élevée pour incommoder le travailleur insuffisamment protégé.

   b)**Variations de température:** voir 2.b).

   N.B.Les occupations ne sont pas évaluées CA: 2 (Froid extrême) ou CA: 3 (Chaleur extrême) uniquement d'après les conditions atmosphériques. Il va sans dire que dans un pays doté d'un climat comme le nôtre, les travailleurs seront, à l'occasion, soumis à un froid ou une chaleur extrême.

4. **Humidité:** contact avec l'eau ou d'autres liquides et (ou) degré d'humidité de l'atmosphère ambiante assez élevé pour incommoder le travailleur.

5. **Bruit et vibrations:** bruit constant ou intermittent assez fort pour gêner la personne dans son travail ou diminuer son acuité auditive.

6. **Risques:** situations au cours desquelles il est évident que la personne court le risque de se blesser.

7. **Atmosphère ambiante:** vapeurs, odeurs, atmosphère toxique, poussière et manque d'aération.

   Vapeurs: émanations sous forme de fumées ou de vapeurs, dégageant généralement une odeur et résultant d'une combustion ou d'une réaction chimique.

   Odeurs: odeurs nocives, toxiques ou non.

   Atmosphère toxique: exposition à la poussière, à des émanations, des gaz, des vapeurs, des brouillards ou des liquides toxiques qui, inhalés, ou en contact avec la peau, provoquent des maladies générales ou localisées.

   Poussière: air chargé de petites particules de toutes sortes telles que poussières de textile, farine, bois, cuir ou plumes et de poussières inorganiques contenant de la silice ou de l'amiante qui rendent le lieu de travail désagréable et peuvent occasionner des maladies professionnelles.

APPENDICE D

Activités physiques (AP)

Les activités physiques représentent à la fois les qualités physiques requises pour un certain emploi et les aptitudes dont doit faire preuve le travailleur pour satisfaire à ces conditions. Il est à noter que la présence ou l'absence des facteurs liés aux activités physiques dans le cadre d'une définition de profession dans la CCDP ne peut servir à indiquer si les handicapés physiques sont en mesure ou non de remplir les fonctions de la profession concernée.

1 - **Force:** (travail sédentaire, léger, moyen, lourd, très lourd): dans les descriptions d'emplois ce facteur est représenté par une initiale (S, L, M, Lo ou TLo).

Travail sédentaire (S): soulever un poids maximum de 10 livres et soulever ou porter, à l'occasion, des choses telles que registres juridiques ou autres, et de petits outils. Bien qu'on définisse un emploi sédentaire comme un emploi pour lequel on est généralement assis, il peut s'avérer nécessaire de marcher ou de rester debout afin de remplir certaines tâches. On considère qu'un emploi est sédentaire si la marche et la position debout n'y sont nécessaires qu'à l'occasion, et s'il répond aux autres conditions de cette catégorie.

Travail léger (L): soulever un poids maximum de 20 livres; soulever ou porter fréquemment des objets pouvant peser jusqu'à 10 livres. Bien que le poids soulevé puisse être négligeable, on classe un emploi dans cette catégorie si (a) la marche et la position debout y sont fréquentes ou si (b) bien qu'étant assis la plupart du temps, le travailleur doit actionner des commandes en poussant ou tirant avec les bras et(ou) les jambes.

Travail moyen (M): soulever un poids maximum de 50 livres; soulever ou porter fréquemment des objets pouvant peser jusqu'à 20 livres. La condition (b) énoncée sous la rubrique «Travail léger» peut s'appliquer aussi ici.

Travail lourd (Lo): soulever un poids maximum de 100 livres et soulever ou porter fréquemment des objets pouvant peser jusqu'à 50 livres.

Travail très lourd (TLo): soulever des objets pesant plus de 100 livres et soulever ou porter fréquemment des objets pesant 50 livres ou plus.

Remarques: Les descriptions respectives des cinq niveaux du Facteur 1 mentionnent les termes «soulever, porter, pousser et tirer». Ces quatre verbes représentent les principales caractéristiques physiques du facteur «force», et de manière générale, le travailleur qui exécute l'une de ces tâches peut les effectuer toutes. Elles se définissent comme suit:

Soulever: élever ou abaisser un objet (comprend tirer vers le haut).

Porter: transporter un objet en le tenant généralement dans les mains, les bras ou sur l'épaule.

Pousser: exercer une pression sur un objet de façon à l'éloigner (comprend l'action de lancer, de frapper, d'appuyer du pied ou de la main.).

Tirer: exercer une pression sur un objet de façon à le rapprocher (comprend tirer par à-coups).

2 - **Grimper ou garder l'équilibre:** dans la définition du terme grimper, on insiste sur l'agilité; dans celle de l'expression garder son équilibre, on insiste sur le sens de l'équilibre.

Grimper: monter sur des échelles, des escaliers, des échafaudages, des rampes d'accès ou en descendre, grimper à des poteaux, à la corde, etc., en se servant des pieds et des jambes ou des mains et des bras.

Garder son équilibre: maintenir l'équilibre du corps afin d'éviter de tomber en marchant, en restant debout, en s'accroupissant ou en courant sur des surfaces étroites, glissantes ou animées de mouvements irréguliers; ou encore, maintenir son équilibre dans des représentations acrobatiques.

3 - **Dextérité corporelle:** utiliser ses membres avec habileté et facilité.

Se pencher: incliner le corps vers le bas et vers l'avant en courbant la colonne vertébrale à partir de la taille.

S'agenouiller: plier les jambes à la hauteur des genoux de façon à reposer sur l'un d'eux ou sur les deux.

S'accroupir: incliner le corps vers le bas et vers l'avant en pliant les jambes et en courbant la colonne vertébrale.

Ramper: se déplacer sur les mains et les genoux ou les mains et les pieds.

4 - **Tendre les bras, manipuler, travailler avec les doigts ou tâter:** ces mouvements supposent l'utilisation de l'un des membres supérieurs ou des deux.

Tendre les bras au-dessus des épaules: étendre les mains et les bras dans n'importe quelle direction au-dessus des épaules.

Tendre les bras au-dessous des épaules: étendre les mains et les bras dans n'importe quelle direction au-dessous des épaules.

Manipuler: saisir, tenir, serrer, tourner ou travailler de toute autre manière avec une main ou les deux (sans travailler avec les doigts).

Travailler avec les doigts: prendre, pincer ou travailler essentiellement avec les doigts (plutôt qu'avec la main tout entière ou le bras comme dans la manipulation).

Tâter: évaluer la taille, la forme, la température ou la texture des objets et de certaines matières, grâce aux endroits sensibles de la peau, particulièrement celles du bout des doigts.

5 - **Parler:** exprimer ou échanger des idées au moyen de la parole. La parole tient un rôle important dans les emplois où le travailleur doit donner de vive voix des renseignements à des clients ou au public, et dans ceux où il doit donner des instructions détaillées ou importantes à d'autres employés, avec précision, à voix haute ou rapidement.

6 - **Entendre:** percevoir la nature des sons, à l'oreille. L'ouïe joue un rôle essentiel dans les emplois où des renseignements détaillés sont donnés de vive voix au travailleur, ou dans les emplois où il doit être capable de distinguer des sons avec précision.

7 - **Voir:** percevoir par les yeux la forme, la taille, la distance, le mouvement, la couleur ou d'autres caractéristiques des objets. Aux fins de la CCDP, une vision normale est présumée. Une occupation est évaluée AP: 7 (Voir), uniquement dans les cas où l'on retrouve un besoin significatif d'un ou de plusieurs des facteurs suivants:

L'acuité visuelle pour les objets éloignés: netteté de la vision à 20 pieds ou plus.

L'acuité visuelle pour les objets proches: netteté de la vision à 20 pouces ou moins.

La perception du relief: vision tridimensionnelle. Aptitude à évaluer le rapport entre la distance et la situation dans l'espace de façon à voir les objets où ils sont et comme ils sont en réalité.

L'accommodation: modification de la courbure du cristallin de l'oeil de façon à former, sur la rétine, une image nette d'un objet rapproché. Cet élément est particulièrement important dans un travail de précision effectué à des distances variables.

La vision des couleurs: aptitude à reconnaître et à distinguer les couleurs.

Le champ visuel: espace qu'embrasse l'oeil de bas en haut et de droite à gauche alors qu'il est fixé sur un point donné.

8 - **Contrôler:** utiliser des appareils qui nécessitent l'utilisation des membres du corps de même que la coordination entre les yeux, les mains et les pieds.

Main-bras: contrôler le fonctionnement d'appareils en se servant uniquement de la (des) main(s) et du (des) bras.

Pied-jambe: contrôler le fonctionnement d'appareils en se servant uniquement de la (des) jambe(s) et du (des) pied(s).

Coordination entre l'oeil, la main et le pied: contrôler le fonctionnement d'appareils qui exigent la coordination des mouvements de la main et du pied en réponse à un stimuli visuel.

APPENDICE E

Fonctions du travailleur eu égard aux données, personnes et choses (DPC)

Les divers genres de fonctions sont caractérisés et définis dans les pages suivantes. Ils figurent en trois groupes respectivement classés en allant d'opérations relativement simples à la fin des listes, aux plus complexes en tête des listes, de telle sorte que les fonctions successives tendent à comprendre celles qui sont plus simples et à exclure celles qui sont plus complexes. Comme chaque fonction énumérée dans le tableau ci-dessous présente une gamme de complexité et que le nombre de fonctions dans chaque groupe est limité, leur classement ne peut être considéré comme rigoureusement hiérarchique. C'est pourquoi ces verbes actifs n'ont été utilisés qu'avec grande prudence dans les descriptions de professions de la CCDP.

Les trois grandes catégories de critères de relations avec les données, les personnes et les choses sont:

DONNÉES (1er chiffre)	PERSONNES (2e chiffre)	CHOSES (3e chiffre)
0 Synthétiser	0 Orienter	0 Ajuster
1 Coordonner	1 Discuter	1 Travailler avec précision
2 Analyser	2 Instruire	2 Conduire-contrôler
3 Rassembler des données	3 Surveiller	3 Faire fonctionner-conduire
4 Calculer	4 Divertir	4 Manipuler-conduire
5 Copier	5 Persuader	5 Assurer le fonctionnement
6 Comparer	6 Parler-signaler	6 Alimenter-retirer
7 ..... *	7 Servir	7 Manutentionner
8 Pas de relations significatives	8 Pas de relations significatives	8 Pas de relations significatives

DONNÉES: Les informations, connaissances et conceptions relatives aux données, aux personnes et aux choses, obtenues par l'observation, la recherche, l'interprétation, la visualisation et représentation mentale, et l'abstraction. Les données écrites s'expriment sous forme de chiffres, de mots et de symboles; les autres données sont des idées, des concepts et des expressions orales.

0 **Synthétiser:** Intégrer des analyses de données pour découvrir des faits ou pour approfondir des connaissances, des concepts ou des interprétations.

1 **Coordonner:** Déterminer le moment, le lieu et la succession des opérations ou d'une action à entreprendre en fonction d'une analyse de données; exécuter des décisions ou rendre compte d'événements.

2 **Analyser:** Étudier et évaluer des données. La proposition d'une autre forme d'action résulte souvent d'une telle évaluation.

3 **Rassembler des données:** Accumuler une information qui est généralement enregistrée matériellement mais qui peut être conservée mentalement; grouper, collationner ou classer des renseignements au sujet de données, de personnes ou de choses. La rédaction d'un rapport ou l'exécution d'une tâche précise résulte souvent d'une telle compilation.

4 **Calculer:** Faire des opérations arithmétiques et rendre compte de l'action entreprise à la suite de ces opérations. Ne comprend pas le comptage.

5 **Copier:** Transcrire, inscrire ou enregistrer des données.

6 **Comparer:** Comprendre des caractéristiques facilement observables de fonction, de structure ou de composition concernant des données, des personnes ou des choses (que ces caractéristiques soient identiques ou non aux normes évidentes).

7 ..... * L'indice 7 du tableau des données n'a pas été utilisé dans cette édition de la CCDP.

8 Pas de relations significatives.

PERSONNES: Des êtres humains; concerne également des animaux traités individuellement comme s'ils étaient des personnes.

0 **Orienter:** Être en relation avec des individus dans toute leur entité afin de leur donner des avis, des conseils ou de les guider pour résoudre les problèmes qui peuvent être réglés par l'application de principes juridiques, scientifiques, cliniques, spirituels ou techniques.

1 **Discuter:** Échanger des idées, des renseignements et des opinions avec d'autres pour établir des méthodes et des programmes, ou parvenir ensemble à des décisions, des conclusions, ou des solutions.

2 **Instruire:** Enseigner une matière à d'autres ou former d'autres personnes (y inclus les animaux), au moyen d'une explication, par une démonstration et un exercise pratique contrôlé; ou faire des recommandations en fonction de disciplines techniques.

3 **Surveiller:** Déterminer ou définir des méthodes de travail pour un groupe de travailleurs, en leur affectant des tâches particulières, en maintenant entre eux de bonnes relations et en recherchant une meilleure productivité.

4 **Divertir:** Amuser les autres.

5 **Persuader:** Influencer les gens en faveur d'un produit, d'un service ou d'un point de vue.

6 **Parler-signaler:** Parler ou faire des signes pour transmettre ou échanger des informations. Peut comporter la responsabilité d'assigner des tâches ou de donner des instructions à des aides ou à des adjoints, mais ne comprend pas la conversation ordinaire.

7 **Servir:** S'occuper des besoins de personnes ou d'animaux, ou des demandes et des désirs implicites ou exprimés des personnes. Suppose une réponse immédiate.

8 Pas de relations significatives.

CHOSES: Les objets inanimés par opposition aux êtres vivants. Des substances ou matières; des machines, des outils ou du matériel; des produits. Toute chose est tangible et a une forme, une conformation et d'autres caractéristiques physiques.

0 **Ajuster:** Mettre au point des machines ou du matériel en remplaçant ou en modifiant des outils, des appareils, des dispositifs et des accessoires pour les préparer à remplir leurs fonctions, modifier leur marche, ou les réparer. Les travailleurs qui règlent une ou plusieurs machines pour d'autres travailleurs ou ceux qui ajustent et assurent le fonctionnement de diverses machines sont compris dans cette catégorie.

1 **Travailler avec précision:** Se servir de ses membres et d'outils ou d'instruments de travail pour façonner, déplacer, guider ou placer des objets ou des matériaux, dans des cas où le travailleur est personnellement responsable du respect de normes et du choix des outils, des objets ou des matériaux appropriés, ainsi que du réglage des outils pour l'exécution de la tâche, travaux qui exigent beaucoup de discernement.

2 **Conduire-contrôler:** Mettre en marche, arrêter, commander et régler le fonctionnement de machines ou de matériel conçus pour fabriquer ou traiter des objets ou des matériaux. Conduire une machine consiste à la mettre au point puis à la régler et à ajuster le matériau à mesure que le travail est exécuté. Le contrôle du matériel oblige à surveiller des jauges, des cadrans et d'autres appareils de mesure, et à tourner des robinets et d'autres dispositifs pour régler la température, la pression, le débit de liquides, la vitesse des pompes et les réactions des matières. Ajuster met en jeu plusieurs variables, et le réglage est plus fréquent que dans le cas où le travailleur assure simplement le fonctionnement des machines.

3 **Faire fonctionner-conduire:** Mettre en marche, arrêter, commander la marche de machines dont le parcours doit être gouverné ou guidé en vue d'une fabrication, d'un traitement ou pour déplacer des choses et des personnes. Suppose des activités telles que l'observation de jauges et de cadrans; l'évaluation des distances et l'appréciation de la vitesse et de la direction d'autres objets; le travailleur doit tourner des manivelles et des volants, appuyer sur des embrayages ou des freins, pousser ou tirer des leviers ou des mécanismes de changement de vitesse. Comprend des machines telles que des grues, des transporteurs, des tracteurs, des chargeuses de fours, des machines à surfacer et des machines de levage. Ne concerne pas les machines à bras telles que les chariots à bras et les diables, ni les machines avec moteur auxiliaire, telles que les baladeuses et chariots électriques.

4 **Manipuler-conduire:** Se servir de ses membres, d'outils ou d'appareils spéciaux pour travailler, déplacer, guider ou placer des objets ou des matériaux qui exigent l'emploi d'outils à main et d'appareils spéciaux. Exige une action coordonnée de la vue et de la main, et une dextérité manuelle et digitale. Laisse place au jugement en ce qui concerne la précision obtenue et le choix de l'outil, du matériau ou de l'objet approprié, même si ce choix tombe sous le sens.

5 **Assurer le fonctionnement:** Mettre en marche, arrêter et surveiller le fonctionnement de machines et d'installations. Exige le réglage du traitement des matières ou des commandes de la machine telles que le changement de guides, le réglage de minuteries et de thermomètres, la manoeuvre des robinets pour permettre l'écoulement des matières, la commande de commutateurs en fonction de signaux lumineux. L'exécution de ces réglages n'exige que peu de discernement.

6 **Alimenter-retirer:** Glisser, jeter, plonger ou placer des matières dans des machines ou des installations soit automatiques, soit manoeuvrées ou conduites par d'autres ouvriers, ou les en retirer.

7 **Manutentionner:** Se servir de ses membres, d'outils à main ou d'appareils spéciaux pour travailler, déplacer ou transporter des objets ou des matériaux. N'exige que peu ou pas de décision quant à la conformité aux normes ou au choix de l'outil, du matériau ou de l'objet approprié.

8 Pas de relations significatives

APPENDICE F

Facteurs d'aptitudes et définitions

G. **Intelligence:** Habileté générale à apprendre. Habileté à comprendre des instructions et à en saisir les principes fondamentaux. Habileté à raisonner et à prendre des décisions.

V. **Aptitude verbale:** Habileté à comprendre le sens des mots et les idées qui y sont associées et à les utiliser à bon escient. Habileté à comprendre la langue, à saisir la relation des mots et le sens des phrases et des paragraphes. Habileté à donner des renseignements ou à exprimer des idées de manière claire.

N. **Aptitude numérique:** Habileté à faire rapidement des calculs exacts.

S. Perception spatiale: Habileté à imaginer des formes géométriques et à se représenter des volumes à partir de dessins. Habileté à saisir la relation fonctionnelle des objets dans l'espace. Cette aptitude est particulièrement précieuse pour la lecture des "bleus" ou la solution de problèmes de géométrie. On la décrit fréquemment comme l'aptitude à "visualiser" des objets à deux ou trois dimensions ou à se représenter visuellement des formes géométriques.

P. **Perception des formes:** Habileté à relever les détails pertinents dans les objets, les illustrations ou les représentations graphiques. À faire des comparaisons visuelles et à remarquer les légères différences de formes ou de teintes dans les illustrations et d'épaisseur ou de longueur des traits dans les dessins.

Q. **Perception des écritures:** Habileté à relever les détails pertinents dans les textes et les tableaux. À voir les différences dans les copies, à faire la lecture d'épreuves de textes et de chiffres, et à éviter les erreurs d'inscription ou de lecture dans les calculs.

K. **Coordination de la vue, des mains et des doigts:** Habileté à coordonner la vue et le mouvement des mains et des doigts pour exécuter des mouvements rapides et précis. Habileté à répondre à une indication par un mouvement rapide et précis.

F. **Dextérité digitale:** Habileté à mouvoir les doigts rapidement et avec précision pour manipuler de petits objets.

M. **Dextérité manuelle:** Habileté à mouvoir les mains avec adresse. À prendre, placer, tourner des objets et faire des mouvements circulaires.

E. **Coordination de la vue, des mains et des pieds:** Habileté à coordonner le mouvement des mains et des pieds en réponse à un stimuli visuel (cette aptitude n'est pas mesurée par la BGTA).

C. **Discrimination des couleurs:** Habileté à percevoir ou à reconnaître les similitudes ou les différences de couleurs, de teintes ou de nuances. À reconnaître une couleur particulière, à faire des combinaisons de couleurs harmonieuses ou contrastantes, ou à assortir parfaitement les couleurs (cette aptitude n'est pas mesurée par la BGTA).

Facteurs d'intérêts et définitions

1. Aimer travailler avec des choses et des objets.
2. Aimer avoir des relations professionnelles avec les gens.
3. Aimer le travail routinier, concret et organisé.
4. Aimer travailler avec les gens pour ce que l'on croit être leur bien au sens social du terme ou aimer entretenir des relations ou des conversations avec eux.
5. Aimer les travaux qui donnent du prestige et confèrent l'estime des autres.
6. Aimer les relations et les contacts humains.
7. Aimer le travail scientifique et technique.
8. Aimer le travail abstrait et créateur.
9. Aimer les activités où le côté scientifique et technique des choses l'emporte sur le facteur humain.
0. Aimer les activités se traduisant par des résultats tangibles.

ÉNUMÉRATION ET DÉFINITION DES INDICES DE TEMPÉRAMENT

1. Aimer le travail diversifié, souvent caractérisé par de fréquents changements.

2. Aimer les tâches répétitives ou de courte durée, exécutées d'après un ensemble de méthodes et de séquences.

3. Aimer effectuer un travail selon des directives particulières, laissant peu de place à l'initiative ou au jugement personnel pour régler des questions.

4. Aimer diriger, contrôler et organiser l'ensemble d'un travail ou le travail d'autres personnes.

5. Aimer les rapports humains qui dépassent la simple communication de directives de travail.

6. Aimer travailler seul, à l'écart des autres, même pour exécuter des tâches qui font partie d'un travail d'ensemble.

7. Aimer exercer une influence sur les opinions, les attitudes ou les jugements des autres à propos d'idées ou de choses.

8. Savoir garder son sang-froid pour travailler de manière efficace dans des situations critiques ou imprévues et prendre les initiatives nécessaires.

9. Aimer juger de la valeur d'informations en fonction de critères sensoriels ou rationnels (pour faire des généralisations, porter des jugements ou prendre des décisions).

0. Aimer juger de la valeur d'informations en fonction de critères mesurables et vérifiables (pour faire des généralisations, porter des jugements ou prendre des décisions).

X. Aimer donner une interprétation personnelle de sentiments, d'idées ou de faits.

Y. Aimer travailler avec précision à l'intérieur de limites, de tolérances ou de normes établies.

Il faut se rappeler qu'aucun des facteurs des profils de qualifications (aptitudes, intérêts, tempérament) ne doit être considéré comme note absolue pour accepter ou rejeter un candidat à l'égard d'une certaine profession.